University of St. Michael's College
3 1761 08051826 9

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

REVUE

DU

MONDE CATHOLIQUE

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 5, PL. DU PANTHÉON.

REVUE

DU

MONDE

CATHOLIQUE

RECUEIL

SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

TOME CINQUANTE-NEUVIÈME

TOME IV DE LA TROISIÈME SÉRIE

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

Ancienne Maison Victor PALMÉ, éditeur des Bollandistes

PARIS
25, RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN

BRUXELLES
RUE DES PAROISSIENS, 29

1879

L'OUTRAGE AU SACRÉ CŒUR

Les fils de la liberté sont à table pour dévorer leur mère. Tartufe s'amuse, Tartufe moderne, le vrai, celui que Molière n'a pas connu. Il joue son rôle profond, terrible et anonyme dans les dessous de notre comédie sociale pendant que les comparses encombrent la scène. L'histoire se détournera de la foule des comparses pour chercher Tartufe, l'ennemi qui sait ce qu'il fait.

Lui seul est grand parce qu'il a inventé l'envers des nobles choses et qu'il en trafique; il frelate et vend tout : générosité, liberté, égalité, fraternité, patriotisme; il est l'hypocrite puissant dont le mensonge sonne comme une fanfare et couvre le cri de la vérité. Qui est-il, cependant, homme ou diable? L'histoire n'en saura pas plus long que nous à cet égard : elle verra les acteurs de bas ordre qu'il expose au jour de la rampe, les *manœuvrés*, mais non point Tartufe qui les manœuvre.

On ne voit pas Tartufe, le maître de ces esclaves. Il est mystère; il fut ange : il a encore ses ailes pour planer dans les ténèbres inférieures et fuir la lumière du ciel. C'est un géant, mais submergé dans la nuit : on ne voit pas ce roi du parjure et il faut prier pour les serviteurs qui accomplissent ses œuvres, car derrière l'illusion de leur triomphe il y a une abominable ruine.

Tout récemment, dans la discussion de cette loi contre l'enseignement qui fait peur et pitié, un homme pour qui le sang du cœur de Jésus coula au Calvaire a eu l'incomparable malheur d'outrager le Cœur de Jésus. Il a traité de RÉPUGNANTE la douce et admirable dévotion à l'amour. J'ai ouï dire à ce propos et j'ai lu qu'il serait bon de protester. Quand les charretiers jurent, on ne proteste pas, on prie. Baisons la terre du sanctuaire et adorons. Qui donc vaut ici la peine qu'on proteste?

J'ai l'orgueil prosterné de ceux qui fouillent avec passion le trésor

des humilités divines, parce que j'écris à genoux, dans la solitude, des pages ardemment caressées qui seront peut-être un jour le cantique du Cœur adoré sur toutes choses. Si près de ce cœur et tout plein de la pensée des saints qui l'ont aimé sans mesure, je n'ai point eu de colère au récit de ce lamentable fait. En me l'annonçant, quelqu'un qui avait les larmes aux yeux me dit dans l'angoisse de sa charité : « Rien contre cet homme! Tout pour Dieu! Courons vers l'hostie et que nos âmes s'épandent en un flot de réparation... »

En effet, depuis cette heure-là, c'est un flux de réparation qui se précipite à Montmartre. L'amende honorable s'amasse large et profonde comme une mer. Que Dieu soit glorifié sur la terre et dans les cieux! Cela est bien ; tout pour Dieu! En face du Créateur, du souverain Seigneur, du Sauveur, l'hosannah seul proteste dignement.

Et quant à cet homme dont le malheur épouvante nos consciences, est-ce assez de dire : « Rien *contre* lui? » Non, il faut quelque chose *pour* lui, à qui le cœur miséricordieux réserve peut-être l'inestimable joie du repentir. Je l'ai eue cette joie, que ne la puis-je donner aux plus irréconciliables! Avant cet homme, d'autres bourreaux de Dieu ont tressailli sous l'étreinte de sa tendresse.

On dit qu'il n'est pas de chez nous; son nom semble venir de plus loin que la frontière et ses amis eux-mêmes le plaignent parfois de parler avec rudesse notre langue qui perd son charme en touchant sa lèvre étrangère. Il se fût exprimé plus décemment peut-être dans son idiome natal. Voltaire vendait à un roi prussien des leçons d'euphémisme blasphématoire, mais tout le monde n'a pas de quoi payer Voltaire.

Cet homme a beaucoup de haine, il l'exprime sans rhétorique et comme il peut; cela n'aggrave pas considérablement son péché ; sa RÉPUGNANCE au Cœur de Jésus, proclamée avec l'accent de l'invasion, a constitué pour nous autres Français une injure tout particulièrement brutale : mais soyons justes, là-bas, où le mot patrie se prononce *Vaterland*, on ne peut pas nourrir de bien caressantes tendresses pour les vœux de la France catholique.

Ils sont comme cela plusieurs personnages de lourd poids qu'on n'accuse point d'être aborigènes et qui nous traitent durement parce qu'ils sont nos maîtres sans avoir avec nous aucun lien de parenté. Leur tyrannie n'est pas celle du père de famille antique qui ména-

geait son droit de vie et de mort; on dirait qu'ils se sentent de passage sur une terre conquise; ils ajoutent sans nécessité la malveillance de la forme à la cruauté du fond : disciples d'une école qui vécut d'un seul expédient, la terreur, ils croient avantageux de se montrer féroces. Je crois qu'ils se trompent, mais cela les regarde.

Si j'avais à reprocher quelque chose, en dehors de son crime même, à celui qui nous a injuriés inutilement et d'une façon très grossière dans notre culte le plus pieux et le plus cher, ce ne serait point sa franchise, mais bien au contraire la maladroite perfidie qu'il a mise à se fabriquer d'avance une excuse en représentant la dévotion au Sacré Cœur comme une mystique fantaisie, comme une sorte de friandise ascétique à l'usage d'un petit nombre de gourmets d'amour divin, doucement fanatisés.

Assurément, quand même il en serait ainsi, nous ne verrions pas trop de quel droit la libre pensée prodiguerait ces opprobres gratuits à notre liberté de penser; mais il n'en est pas ainsi. C'est bien l'Eglise universelle et non point une petite église triée dans la grande qui *fête la fête* du Sacré Cœur de Jésus. Notre insulteur paraît ignorer cela comme tant d'autres choses. Il a étudié la religion dans les livres ennemis de la religion, comment pourrait-il la connaître? Chacune de ses paroles est un barbarisme religieux. Il va jusqu'à nous blâmer, à l'aide d'une formule mal copiée dans Sainte-Beuve, de ne pas maintenir notre foi aux mêmes hauteurs que les hérétiques de Port-Royal! Il ne s'aperçoit point que c'est pousser par trop loin la gaieté non française et le comique anabaptiste. Quoi! reprocher avec ce lourd sérieux à des orthodoxes de n'être point jansénistes! En écoutant pareil coq-à-l'âne, on songe malgré soi à ce héros, victime aussi de pasquinades internationales, M. de la Palisse, qui « un quart d'heure avant sa mort était encore en vie » !

La bonne intention et la bonne foi ne regorgent point sans doute ici, mais il y a surtout ignorance enfantine. Où donc était Tartufe quand ces choses ont été risquées? commence-t-il à être mal servi? Si notre insulteur eût appris seulement à lire chez les Frères de la Doctrine chrétienne, il saurait plusieurs choses vraiment utiles à connaître quand on pousse la religion jusqu'à injurier froidement l'Homme-Dieu. Il saurait que la religion n'a qu'une vivante expression qui est l'Eglise; il saurait que l'Eglise, par l'organe de son pontife souverain, Pie IX, s'est consacrée en pleine solennité au

Cœur de Jésus (1) ; il saurait que tous les évêques de France ont mis à des dates diverses leurs diocèses sous cette même auguste protection du Sacré Cœur. L'insulteur a donc beau faire : c'est l'Eglise même qui est *répugnante* à son dire, et c'est la religion catholique professée par trente millions de Français qui lui inspire, par le fait, ce sacrilège dégoût.

Le phénomène n'est du reste pas nouveau. Il y a cent ans que Tartufe, par Voltaire, a DÉTRUIT L'INFAME, mais Voltaire est mort, son centenaire aussi, l'Infâme, au contraire, reste immortelle et bien portante à ce point que la haine, toute victorieuse qu'elle est ou qu'elle croit être, ne l'ose encore frapper en face.

A Dieu ne plaise que j'aie la pensée de venger le culte miraculeux qui vient d'être traîné dans un discours impie ! Je l'ai dit et je le répète, on ne proteste point contre ces aveuglements, on se prosterne le dos tourné à l'insulte, devant le tabernacle, et l'on demande grâce. Chrétiens, portons l'encens de notre douleur au saint-sacrement outragé, anéantissons le blasphème dans le sacrifice et prions généreusement. C'est en faveur de l'homme, trois fois infortuné, qui a insulté que je plaide et non point contre lui. Il ne m'entendra pas, occupé qu'il est peut-être à préparer de nouvelles injures... Et pourtant, qui sait? la Providence se sert volontiers des très humbles comme moi, et ce serait déjà quelque chose que de faire comprendre à certains de ces égarés la maladresse inouïe de leur tactique antisociale. Ils s'attaquent imprudemment à la France qui croit, à la France qui aime, à la France des cœurs, au cœur de la France! Cette France-là est unie ; qu'ils n'espèrent jamais la diviser, ni dans le présent, ni dans le passé.

L'homme de l'insulte l'a essayé ; il en a appelé contre nous à Bossuet, après avoir pris Port-Royal à témoin contre nous ; je lui laisse Port-Royal en souhaitant sincèrement que Dieu ait pardonné au bel esprit de Pascal qui n'est point à nous, mais Bossuet nous appartient sans partage, et je vais donner la parole tout à l'heure à ce « plus grand génie de l'ère moderne (2) », pour que ce soit sa voix sonore qui jette le cri d'amour au cœur de Jésus.

Auparavant déplorons la triste chance de ces gens acharnés d'instinct contre ce qui est français et détestant par choix ce que la France

(1) Le 16 juin 1875.
(2) Le P. Ventura.

aime. Ils seraient protestants, s'ils pouvaient être quoi que ce soit en fait de religion, parce que la France est catholique ; le Dieu de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis les révolte ; ils admettraient plutôt le Jésus sans cœur et sans mère d'outre-Manche et d'outre-Rhin. Calvin bourreau ne leur « répugne » pas du tout, non plus Luther titubant, non plus la cafarde famille de Jansénius ; la Révolution reconnaît tous ceux-là comme ses oncles. Ce qu'ils abhorrent, ce qui les rend malades de rage et provoque leurs nausées, c'est le cœur, c'est la mère, c'est l'AMOUR : le côté français de Dieu, dirais-je s'il était permis d'employer, sans perdre le respect, une expression si étrange, le côté du moins de l'Evangile qui attire invinciblement nos générosités, nos tendresses, nos aspirations nationales. Ils ne veulent pas de cela, ces Anglais, ces Génois, ces Allemands ; on dirait qu'ils ont peur de voir un matin la France française s'éveiller après le cauchemar cosmopolite qui a troublé son désastreux sommeil.

La dévotion *répugnante* au cœur de Jésus est née en France, c'en est assez pour qu'elle les effraye, car ne vous y trompez point, leur prétendu dégoût n'est que de l'épouvante. Tartufe apostat a connu le ciel ; il pressent douloureusement la revanche de Dieu. Il est grand, je vous l'ai dit, celui qu'on ne voit jamais ; il a été précipité de haut. Son œil d'oiseau de proie discerne clairement ce que le regard myope des comparses entrevoit à peine. Le plus précieux fleuron de sa couronne usurpée c'est la terre catholique, la terre « très chrétienne » où la fille aînée de l'Église accomplit si longtemps et avec tant de gloire *les gestes de Dieu par les Francs*. C'est son *geste* à lui, Tartufe, que les dépareillés du Nord et du Midi, de l'Est et de l'Ouest, accomplissent sans s'entendre dans cet atelier doctrinaire qui écorche toutes les langues comme le chantier de la tour de Babel.

Elle est française au premier chef, la dévotion, la foi attendrie qui étonne et moleste leur incrédulité. La France l'a reçue à l'heure même où Calvin travesti glissait la peste dans les cellules de Port-Royal ; c'est la France qui l'a bercée tout enfant, c'est en France qu'elle a grandi, c'est de France qu'elle a répandu sa contagion céleste sur toutes les contrées de l'univers.

L'insulteur a raison, les jansénistes réprouvaient, *per fas et nefas*, la belle, la brûlante dévotion soufflée d'en haut pour fondre les frimas de leur cautèle. Elle fut combattue dès le commencement

par tous ceux qui avaient peur ou défiance de l'eucharistie, sommet de la charité. Voici plus de deux siècles qu'on la pique à coups d'épingle avant de l'attaquer à coups de massue. Ah! que ceux qui l'aiment au-dessus de tout ne craignent rien, elle a vaincu le sarcasme, elle écrasera l'outrage. « J'en ai vu, disait l'orateur éloquent à toutes armes, le docte et brillant P. Monsabré, en parlant du sarcasme, j'en ai vu de ces railleurs revenir tout pénétrés et confits de leurs *pèlerinages à la canne, au chapeau, à la tabatière de Voltaire.* » Et ils ne veulent pas que nous fassions nos pèlerinages au cœur de Dieu! Ils ont le bigotisme du mauvais, du petit, du grotesque, et notre dévotion à l'infinie bonté, à la toute-puissance, à la gloire des gloires leur soulève l'estomac! De grâce, ne perdons ni une minute, ni une parole à protester, réparons.

Louons, implorons, adorons de toutes nos âmes ce cœur divin qui donna pour nous son sang, suprême largesse! qui a voulu être ouvert par la lance! qui a laissé couler sur nous le trésor même de sa vie! « ... Nous honorons, dit encore le P. Monsabré, par-dessus tous ceux qui furent grands, les martyrs des nobles causes; nous préférons aux orateurs verbeux prêchant (loin du danger) l'*amour sacré de la patrie*, l'humble et obscur soldat dont la poitrine trouée répand sur le champ de bataille tout le sang d'un cœur généreux... »

Et tout le monde partage cette préférence, excepté peut-être les verbeux, eux-mêmes aussi avares de leur sang que prodigues de leurs phrases. Voilà pourquoi, sans souci du « dégoût » que peut inspirer aux économes de leur propre sang et aux généreux de discours notre reconnaissance passionnée, nous la donnons tout entière au cœur débordant d'amour.

Les Prussiens la virent à Patay, cette dévotion qui combat et ne cesse de prier que pour mourir; son emblème illustrait les héroïques poitrines des soldats de Charette qui, au milieu de notre grand désastre, sauvèrent l'honneur militaire de la France. Les Prussiens ont parlé des *dévots* de Patay avec une enthousiaste admiration. Dans quel trou bureaucratique les verbeux abritaient-ils ce jour-là *leurs répugnances* occupées à exploiter la défaite comme Carnot organisait la victoire ?

Il y a des heures de mortelle maladie pour les peuples comme pour les hommes. Les dégoûtés de Dieu sont la maladie de la France. Venger Dieu n'est pas œuvre humaine; ce qu'il faut, c'est acheter

sa clémence avec nos larmes. Qui m'empêchera de pleurer sur ces abandonnés qu'on voyait naguère conspuant le cœur de Jeanne d'Arc en même temps qu'ils doraient le gésier de Voltaire? Jésus a dit d'eux sur la croix : « Mon père, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font. »

Les Juifs préféraient déjà Barrabas au Christ et faisaient ce choix au nom de la religion; rien ne change; les Juifs sont toujours là avec le mot religion dans la bouche, qu'ils viennent d'Allemagne ou de Judée. J'ai promis d'arriver à ce fait odieusement ridicule : l'insulteur du cœur très sacré bafouant Dieu au nom de la religion ; j'y arrive.

Le blasphème pharisien n'invente point; il sait où sont les pavés du commencement et n'en cherche pas d'autres. Caïphe, au dix-neuvième siècle, ne porte plus, il est vrai, la robe de prince des prêtres, ni même la soutane de Port-Royal, mais il est toujours pontife de je ne sais quelle fausse loi et plus déiste que Dieu. Qui trompe-t-on ici? demandait Beaumarchais l'implacable, et il se répondait d'avance à lui-même en plaidant l'utilité *pratique* du mensonge « dont il reste toujours quelque chose ».

Beaumarchais, au moins, avait de l'esprit et riait au nez de ceux qu'il trompait. L'insulteur et sa gaieté sont au contraire d'espèce lugubre. La Fontaine le connaissait, puisqu'il a fait l'histoire du loup et de l'agneau. L'insulteur, avant d'insulter, a bien et solidement établi que s'il égorgeait la liberté d'enseignement c'était dans l'intérêt de l'enseignement et dans l'intérêt de la liberté, de même qu'il souffletait Dieu pour rendre hommage à la religion. « Est-ce qu'on peut comparer la religion d'aujourd'hui avec celle d'autrefois? » s'écrie-t-il. Et dans sa pensée ce mot *autrefois* ne remonte pas jusqu'à la « primitive Église » dont ses pareils ont tant abusé, car il date son antithèse en évoquant « les hommes de Port-Royal » et en prononçant le nom de Bossuet pour faire honte aux « misérables apologistes des miracles de Lourdes » et à la RÉPUGNANTE DÉVOTION au Sacré Cœur. Sa question hétéroclite appelle deux réponses, un oui et un non.

Non certes, on ne peut comparer la religion d'aujourd'hui, le catholicisme, vivant et triomphant au sein même de la persécution ameutée contre lui, avec le jansénisme enterré. A Dieu ne plaise que personne y songe!

Mais avec la religion de Bossuet, ah! si fait! Comparer même est trop peu, c'est identifier qu'il faut dire. L'insulteur ne connaissait

pas bien Bossuet, sans cela il n'eût point appelé sur le terrain ce trop vigoureux adversaire. C'est Bossuet qui va lui répondre, non point pour les miracles de Lourdes, auxquels le dix-septième siècle ne pouvait guère rendre grâces deux cents ans d'avance, mais pour le cœur miraculeux, objet de si barbares *répugnances*, pour le cœur humble et doux, pour la source vive des parfums d'amour, vase ouvert d'où s'échappe le précieux sang qui est pitié, pardon, salut, éternelle allégresse ! Mon petit livret baise en passant avec une très dévote tendresse les pieds de l'Immaculée Conception qui foulent le front de Tartufe, ennemi des hommes, mais chacune de ses pages appartient au Sacré Cœur ; il est réparation au Sacré Cœur, et quoique l'éloquence de Bossuet ait multiplié les cantiques à la louange de la Vierge mère de Dieu, Bossuet ne parlera ici que du Sacré Cœur.

Et sa grande parole répondra deux fois : à l'outrage obscène et à l'ignorant défi de l'insulteur : une fois pour la « religion d'autrefois » au quinzième siècle, une fois pour la « religion d'autrefois » au temps de la primitive Église.

Il y aura deux voix ici dans la voix de Bossuet, toutes les deux éclatantes au degré suprême, il y aura deux esprits dans son esprit, tous les deux immenses : le sien et celui de saint Jean l'Evangéliste éclairé par le cœur même de Dieu.

Et c'est cette double voix, et c'est ce double esprit, et c'est ce divin cœur, par surcroît, qui vont porter témoignage contre l'insulteur en prouvant à quel point il est faux de prétendre que la dévotion au cœur très sacré soit une fantaisie dans la foi, et une nouveauté dans l'Eglise.

Ce qui suit est tiré de l'œuvre monumentale intitulée : *Panégyrique de saint Jean apôtre* (1) et portant pour épigraphe : *Je suis à mon bien-aimé et la paix de son cœur est tournée vers moi* (Cant. VII, 10). Dans le deuxième point de ce magnifique sermon, Bossuet établit que Jésus mourant a donné à Jean, c'est-à-dire à l'homme pur, ce qu'il avait de plus cher ici-bas : sainte Marie, sa mère-vierge bien-aimée. La dernière phrase de ce point, de ce chant plutôt, où la rigoureuse doctrine théologique a des vibrations d'hymne et d'épopée, ajoute que la mort au Calvaire fait quelque

(1) Œuvres complètes de Bossuet, édition Victor Palmé, t. I, page 531 ; troisième point, page 735, deuxième col.

chose de plus encore pour Jean, pure expression de l'homme : « elle lui ouvre le cœur de Jésus ».

Le troisième point poursuit ainsi :

« ... Il ne suffit pas au Sauveur de répandre ses dons sur saint Jean, il veut lui donner jusqu'à la source. Il lui donne encore le cœur et le met en possession du fond dont il lui a déjà donné tous les fruits. Viens, lui dit-il, je t'ai choisi devant tous les temps pour être le docteur de la charité ; viens la boire jusque dans sa source ; approche de ce cœur qui ne respire que l'amour des hommes, et, pour mieux parler de cet amour, viens sentir de près les ardeurs qui me consument... »

Aussi, dit encore Bossuet, « tous les écrits de saint Jean ne tendent qu'à expliquer le cœur de Jésus. En ce cœur est l'abrégé de tous les mystères du christianisme : mystère de charité dont l'origine est au cœur... Les palpitations, les battements de ce cœur, c'est la charité qui les produit... Qui l'a fait (le Verbe) *habiter parmi nous* (1) ? L'amour. *C'est ainsi que Dieu a aimé le monde* (2). C'est donc l'amour qui l'a fait descendre à se revêtir de la nature humaine. Mais quel cœur aura-t-il donné à cette nature humaine, sinon le cœur pétri d'amour ?

«... Dieu a fait tous les cœurs ainsi qu'il lui plaît. *Le cœur du Roi est dans sa main* (3), du Roi sauveur. Quel autre cœur a été plus dans la main de Dieu ?... Qu'aura donc fait le Verbe divin, en se faisant homme, sinon de se former un cœur sur lequel il imprimât cette charité infinie qui l'obligeait à venir au monde ? Donnez-moi tout ce qu'il y a de tendre, tout ce qu'il y a de doux et d'humain : il faut faire un Sauveur qui ne puisse souffrir les misères (d'autrui) sans être saisi de douleur, qui, voyant les brebis perdues, ne puisse supporter leur égarement. Il lui faut un amour qui le fasse courir au péril de sa vie... et baisser les épaules pour charger dessus sa brebis... et crier : *Si quelqu'un a soif qu'il vienne à moi* (4)... *Venez à moi vous tous qui êtes fatigués* (5). Venez, pécheurs, c'est vous que je cherche... Il lui faut un cœur qui lui fasse dire : *Je donne ma vie parce que je le veux* (6). C'est moi

(1) Jean, I, 14.
(2) *Ibid.*, III, 16.
(3) Prov., XXI, 1.
(4) Jean, VII, 37.
(5) Matth. XI, 28.
(6) Jean, X, 18.

qui ai un cœur amoureux, moi qui dévoue mon corps et mon âme...

« Voilà quel est le cœur de Jésus, VOILA QUEL EST LE MYSTÈRE DU CHRISTIANISME. L'abrégé de la foi est renfermé dans ces paroles : *Pour nous, nous avons cru à l'amour de Dieu pour nous* (1). Voilà la profession de foi de saint Jean... »

Et voilà aussi la profession de foi de Bossuet. Ils croient tous les deux au cœur de Jésus qui est la charité même de Dieu, et Bossuet ne laisse aucun doute à cet égard. « Le cœur de Jésus, s'écrie-t-il quelques lignes plus bas, embrasse tous les fidèles. C'est là où nous sommes tous réunis *pour être consommés dans l'unité* (2). C'est ce cœur qui disait : *Mon père, je veux que là où je suis ils soient aussi avec moi* (3). Nous devons nous aimer DANS LES ENTRAILLES de ce divin Sauveur, *in visceribus Jesu Christi* (4)... Ayons donc un cœur de Jésus-Christ. C'est de cet amour réciproque qu'il se formera une chaîne de charité qui s'étendra du cœur de Jésus dans tous les autres pour les lier et les unir inviolablement... »

Ah ! il n'est pas bon d'ignorer Bossuet au point de dire que la religion de Bossuet n'est pas la nôtre ! Bossuet, « autrefois », était dévot au Sacré Cœur comme nous le sommes aujourd'hui et d'une façon encore plus *répugnante*, puisqu'elle est plus éloquente. L'insulteur a mal fait de provoquer l'aigle sans le connaître autrement que de réputation. L'aigle défié a déployé son envergure, et c'est l'insulteur lui-même qui s'est attiré ce puissant coup d'aile !

Et voyez l'imperturbable unité de cette foi que rien ne peut mettre en contradiction avec elle-même à travers les temps ! Non seulement le téméraire insulteur éveillant à l'improviste la mémoire de Bossuet, la trouve prosternée devant ce Sacré Cœur qu'il l'accusait de méconnaître, mais Bossuet, contre toute attente, va lui prouver que, non content d'adorer le divin cœur, il a conscience de la suprême vertu que ce cœur possède pour le rapprochement des esprits, la guérison des maladies de haine et le grand œuvre de réconciliation.

Bossuet, en effet, a été jusqu'à deviner notre Vœu national dans son but le plus charitable et le plus patriotique ! N'a-t-il point deviné du même coup l'insulteur ? et n'est-ce point à lui qu'il fulmine cette prophétique apostrophe : « *Pourquoi veux-tu arracher ton*

(1) Jean, IV, 16.
(2) Jean, XVIII, 23.
(3) *Ibid.*, 24.
(4) Phil., I, 8.

frère de ce cœur de Jésus-Christ? (1) » Prends garde, « IL TE VOMIRA TOI-MÊME ! ! »

Car le cœur de Jésus a des répugnances aussi, et ce sont celles de la suprême charité.

L'aigle plane au lieu de raser la terre comme l'oiseau qui a plusieurs patries. Bossuet, planant au-dessus de l'avenir, avait-il déjà l'intelligence de certains commerces funestes ? Et comprenait-il par avance les terreurs qu'éveillerait chez certaines gens ce seul mot : la réconciliation ? De son temps, si la religion était la même, la politique avait d'autres allures et le dix-septième siècle n'était pas familiarisé comme le nôtre avec les industries qui vivent de discordes civiles, mais l'aigle plane : Bossuet est prophète.

Aussi, continuant de regarder le Sacré Cœur, il n'en voit qu'une chose exclue à tout jamais et sans pardon, c'est le crime opposé à l'amour, c'est la haine vénale et abominable. « Le cœur de Jésus, dit-il, supporte toutes les infirmités, pourvu que la charité les couvre. Aimons-nous donc dans le cœur de Jésus. C'est ainsi que s'aiment les bienheureux esprits (dès ce monde). L'amour qui les unit s'échauffe de plus en plus dans ces mutuels embrassements de leurs cœurs... Ils aiment Dieu dans chacun de leurs concitoyens qu'ils savent n'être grands que par lui, et, sensibles au bonheur de leurs frères, ils se trouvent heureux de jouir en eux et par eux des avantages qu'ils n'auraient pas eux-mêmes : ou plutôt, ils ont tout ; la charité leur approprie l'universalité des dons parce qu'elle les consomme dans cette unité sainte qui, les absorbant en Dieu, les met en possession des biens de toute la cité céleste... » Il y a loin de là au dogme du libre égoïsme, à la fraternité, entendue comme à Babel !

L'insulteur allemand, dans le libellé même de son outrage et pour rabaisser les catholiques de l'heure présente, accorde à Bossuet « de grandes idées et de grandes vues ». Les catholiques du temps présent partagent cette manière de voir d'autant plus volontiers qu'ils ont les mêmes idées et les mêmes vues. Peut-être les ont-ils prises chez Bossuet qui les prenait dans l'Evangile.

Je souhaite que celui qui a eu ce cruel malheur d'insulter ce que le ciel a donné de plus tendre, de plus doux et de plus beau à la

(1) *Œuvres complètes*, p. 538, 2e col.

terre ait la bonne inspiration d'emprunter aussi à Bossuet quelques grandes idées et quelques grandes vues. Cela le changera; mais j'ai mes raisons pour craindre que cette grande idée d'apaisement, cette grande vue de réconciliation patriotique qui nous attire, nous, si passionnément après Bossuet vers le cœur d'amour, ne soit précisément pour l'insulteur la CHOSE RÉPUGNANTE.

S'il en est ainsi, c'est pour moi un motif de plus de conclure comme j'ai débuté. On ne proteste jamais contre de pareilles misères, on les voile avec pudeur sous le cantique français, chevaleresque, amoureux, derrière la *dévotion*, humble mot, splendide chose qui brûle comme l'encens et implore de Dieu la paix de la patrie : Tout pour Dieu, rien contre cet homme, et encore même quelque chose pour lui.

Du fond de l'âme, prions : que le divin Cœur lui pardonne !

Paul FÉVAL.

JOURNAL D'UN BOURGEOIS DE PARIS [1]

SOUS LA TERREUR

VIII

L'OFFRANDE A LA LIBERTÉ

Mercredi, 3 octobre 1792.

Une grande, une heureuse nouvelle est venue faire trêve un instant à nos terribles préoccupations, à nos douloureuses angoisses : le duc de Brunswick renonce à marcher sur Paris ; l'armée austro-prussienne reprend le chemin de la frontière ! Du sein de la Convention, où le ministre de la guerre a donné lecture d'une lettre de Dumouriez, datée de Sainte-Menehould le 1er octobre et annonçant la retraite des ennemis, la nouvelle s'est aussitôt répandue dans tout Paris ; avec la rapidité de l'éclair, elle a pénétré jusqu'aux extrémités des faubourgs. — Ce matin, les journaux *patriotes* essayent de réagir contre l'enthousiasme qu'elle a excité. Sentant bien que leur République est sans racines dans le pays, qu'elle est sur la vieille terre de France comme ces tentes d'un jour qui ne tiennent pas au sol et qu'il suffit du plus léger effort pour replier et faire disparaître, ils redoutent les victoires de nos généraux plus encore que celles de nos ennemis ; ils comprennent à merveille que leur gouvernement factice, sans passé et sans lendemain, tombera, comme les murailles de Jéricho, au premier son de la trompette d'*un soldat heureux*. Aussi ne négligent-ils rien pour discréditer

(1) Voir la *Revue* des 30 mars, 11, 30 avril, 12 mai et 30 juin 1879.

les généraux qui viennent de sauver le pays; ils tournent en ridicule Dumouriez et Beurnonville, ils font des gorges chaudes sur leurs *exploits*; ils exercent leur verve railleuse aux dépens de l'*Achille* et de l'*Ajax français* (1)! Encore quelques jours, et ces misérables feuilles qui méritent, bien plus que l'infortunée Marie-Antoinette, le titre d'*autrichiennes*, auront sans doute raison du bon sens populaire; mais, en attendant, le peuple de Paris a la naïveté de se réjouir du succès de nos armées. Hier soir, la joie était universelle. Dans les maisons particulières, dans les lieux publics, partout on s'est abandonné, sans arrière-pensées et sans réserves, aux transports de la plus vive allégresse, et je n'oublierai jamais, pour mon compte, la manifestation dont j'ai été témoin au théâtre de l'Opéra (2).

Depuis le commencement de la Révolution, la ci-devant *Académie royale de musique* n'avait pas encore joué de pièce de circonstance. Vainement nos autres théâtres lui donnaient l'exemple; elle semblait peu disposée à le suivre. Elle vient enfin de se décider à entrer à son tour dans la carrière des pièces politiques, et il faut reconnaître que son coup d'essai est un coup de maître.

L'affiche d'hier annonçait *Corisandre ou les Fous par enchantement* et l'*Offrande à la Liberté*, *Scène religieuse sur la Chanson des Marseillais* (3). Le succès de *Corisandre* (4), qui n'a jamais été bien vif, est depuis longtemps épuisé. Quant à la *Scène religieuse* que l'on devait représenter pour la première fois, il ne paraît pas que le public s'attendît à rien de bien extraordinaire; car la

(1) « Le brave Beurnonville qu'on a baptisé l'*Ajax français*... » Lettre de Dumouriez, Sainte-Menehould, le 1er octobre 1792. — « Gare que Dumouriez, écrivaient à cette occasion les *Révolutions de Paris*, n° 169, gare que Dumouriez n'appelle Beurnonville l'*Ajax français* que pour être surnommé lui-même notre *Achille!* Et la chronique menteuse du temps dit que sans Achille Troie n'eût pas été prise. Mais voici que le législateur Carra en fait déjà un Agamemnon et du général Duval un Diomède. Sans doute que M. Carra sera l'Homère qui chantera leurs exploits. »

(2) L'Opéra occupait, en 1792, sur le boulevard Saint-Martin, la salle construite en 65 jours, sous la direction d'Alexandre Lenoir, à la suite de l'incendie du 8 juin 1781, qui avait détruit au Palais-Royal le théâtre où les acteurs de l'Académie royale de musique donnaient leurs représentations depuis le 26 janvier 1770. Le 8 thermidor an II (26 juillet 1794), l'Opéra quitta la salle de la Porte-Saint-Martin qui a disparu, après une existence de quatre-vingt-dix ans, dans les incendies de mai 1871.

(3) *Moniteur* du 2 octobre 1792.

(4) *Corisandre*, opéra en trois actes, paroles de Linières et Lebailly, musique de Langlé, joué pour la première fois le 8 mars 1791. Langlé, né à Monaco en 1741, était professeur de chant et de composition à Paris, où il était venu en 1768; il avait épousé la sœur de M. Suë, le célèbre médecin, père d'Eugène Suë, le romancier.

salle, encore qu'assez bien garnie, était loin d'être pleine (1). Les trois actes de *Corisandre* furent écoutés assez froidement; mais à peine le rideau s'était-il relevé que la physionomie de la salle changeait soudain et que les spectateurs, saisis par le caractère grandiose de la scène qu'ils avaient sous les yeux, surexcités par les nouvelles qu'on venait de recevoir de l'armée du Nord, laissaient éclater un enthousiasme qui devait aller en grandissant jusqu'à la fin.

La Liberté, sous les traits de Mlle Maillard, était debout sur le sommet d'une montagne, qui occupait le milieu de la scène et au pied de laquelle une foule de guerriers, de femmes et d'enfants et vingt cavaliers bien montés, accouraient à l'appel des trompettes. La variété et l'éclat des costumes, la puissance de l'orchestre, ces masses dont le désordre était l'effet d'un art harmonieux et savant, ces chevaux admirablement dressés, cette femme splendidement belle qui dominait cette scène pleine de mouvement et de bruit, tout cela était fait pour enivrer les yeux et pour exalter l'imagination : l'effet fut irrésistible, immense. Les guerriers se préparent au combat, ou plutôt à la victoire, que les femmes et les enfants célèbrent déjà par leurs danses et par leurs chants :

Allons, enfants de la patrie,
Le jour de gloire est arrivé!

C'est l'*Hymne des Marseillais* qui commence et qui va se poursuivre jusqu'au bout, car l'*Offrande à la Liberté* n'est pas autre chose que la *Chanson des Marseillais* mise en action. Des groupes se forment après chaque couplet : rien n'est plus pittoresque que ces groupes qui changent à mesure que les couplets se succèdent, et dont l'arrangement fait le plus grand honneur au talent de P. Gardel, l'auteur des ballets de *Télémaque* et de *Psyché*. Les plus charmantes danseuses de l'Opéra, Mlle Saunier, Mlle Roze, Mme Pérignon, Mlle Bigottini, Mlle Chameroi, et à leur tête celle que Noverre a surnommée la *Vénus de Médicis de la danse*, Mme P. Gardel, tempèrent par leur grâce la violence du célèbre refrain :

Aux armes, citoyens! Formez vos bataillons;
Marchez!... Qu'un sang impur abreuve vos sillons!

(1) La première représentation de l'*Offrande à la Liberté* produisit seulement 4,223 livres 4 sols. La recette de la deuxième représentation s'éleva à 5,200 livres.

Mais voici le dernier couplet :

Amour sacré de la patrie !...

Il est chanté lentement, à demi-voix, par les femmes seules, comme une prière. Le contraste entre ces accents religieux et les éclats guerriers des précédentes strophes est saisissant. A ce vers :

Liberté, liberté chérie,

Tous les acteurs sont à genoux devant la Liberté debout sur la montagne. Les chevaux eux-mêmes, rangés en bataille, à droite et à gauche, courbent la tête, fléchissent les genoux, les posent à terre, tandis que leurs cavaliers saluent avec les armes et les étendards.

Que tes ennemis expirants
Voient ton triomphe et notre gloire!

Les voix de l'orchestre s'arrêtent après ce vers, suivi d'un long silence. Lorsqu'il cesse, ce n'est pas le refrain attendu qui éclate, c'est le bruit des trompettes appelant les défenseurs de la patrie; le tocsin sonne, les tambours battent la générale, le canon retentit dans le lointain ; la cavalerie, lancée au galop, manœuvre sur les rampes de la montagne; les acteurs se lèvent, les armes hautes; une foule immense, portant des haches, des piques, des flambeaux, envahit la scène, et alors tous en chœur attaquent le refrain : *Aux armes, citoyens!* Je connais peu d'exemples au théâtre d'une mise en scène aussi dramatique et qui produise un effet aussi considérable. Dans la salle, ce n'était plus de l'enthousiasme, c'était du délire.

J'ai entendu hurler la chanson des Marseillais par les pires bandits, au 10 août et au 2 septembre. Ses couplets, tachés de sang, sont désormais odieux à tous les gens de bien. Hier soir pourtant, je dois le dire, je n'ai pu me défendre d'admirer le parti prodigieux que le compositeur Gossec en a su tirer. De cette chanson il a fait un poème éclatant, grandiose, presque sublime ; il faut espérer que les journalistes *patriotes* qui, hier encore, accusaient ce malheureux Gossec de professer des principes politiques « moins sûrs que son talent musical », daigneront agréer son *Offrande*, et qu'ils ne lui reprocheront plus d'avoir été affilié au club royaliste de la Sainte-

Chapelle et d'avoir signé la pétition Guillaume contre la journée du 20 juin (1).

De toutes les pièces de circonstance jouées pendant la Révolution, l'*Offrande à la Liberté* est peut-être la plus remarquable et celle qui a eu le plus d'action sur le public. Il n'en est fait mention cependant ni dans le *Théâtre révolutionnaire* de M. E. Jauffret, ni dans l'*Histoire par le théâtre* de M. Théodore Muret. — Il est dit plus haut que le dernier couplet de la *Chanson des Marseillais* est celui qui commence ainsi :

Amour sacré de la patrie !...

Cela était vrai le 2 octobre 1792 ; mais douze jours après, le 14 octobre, on célébra la fête de la Liberté. Il y avait, dans la garde nationale de Paris, deux *bataillons d'enfants* ; l'un de ces bataillons assistait à la fête, et c'est en son honneur que l'on ajouta à la *Chanson des Marseillais* le couplet qui la termine maintenant :

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus...

IX

SERMENTS DE FIDÉLITÉ

Jeudi, 4 octobre 1792.

Il y a un an à pareil jour, — le 4 octobre 1791, — la scène suivante se passait dans la salle où siège aujourd'hui la Convention.

M. Pastoret occupait le fauteuil de la présidence. Au bureau des secrétaires se tenaient MM. Cérutti, François de Neufchâteau, Garan-Coulon, Condorcet et Guyton-Morveau.

L'rodre du jour était la prestation du serment individuel de fidélité à la Constitution. M. Michon-Dumarais, député de Rhône-et-Loire, demande que l'original même de l'Acte constitutionnel, déposé aux Archives, soit apporté dans l'Assemblée et placé sur la tribune, et que chaque député, en prêtant son serment, ait la main étendue sur ce livre sacré. Cette motion est couverte d'applaudissements et convertie en décret. Un second décret décide qu'une députation, formée des membres les plus âgés de la législature, au nombre de douze,

(1) *Révolutions de Paris*, n° 164.

se transportera solennellement aux Archives (1) où il lui sera fait remise de l'Acte constitutionnel : les douze commissaires, heureux ce jour-là et fiers de leur grand âge, se réunissent devant le bureau et sortent de la salle, ayant à leur tête le vice-président, M. Ducastel.

Quelle réception devra leur être faite lorsqu'ils reviendront, tenant dans leurs mains le livre de la loi? Un membre (2) veut que l'Assemblée tout entière se tienne debout quand la députation rentrera. Un autre veut que le serment qui va être prêté soit imprimé en gros caractères et placé au-dessus du bureau du président, afin que chaque orateur, au moment où il demandera la parole, ait sous les yeux ce serment, dont la formule lui représentera constamment ses devoirs. Un troisième — et celui-là est un évêque... constitutionnel (3) — émet l'avis que l'heure du serment soit annoncée au public par le bruit du canon. L'Assemblée, dit un quatrième (4), a décidé que les vieillards qui sont dans son sein iraient chercher l'Acte constitutionnel; je demande que les plus jeunes aillent le recevoir.

Cependant personne ne réclame plus la parole, et pendant quelques minutes le silence le plus profond règne dans la salle : l'Assemblée, les tribunes elles-mêmes, demeurent plongées dans une sorte de recueillement religieux, comme aux approches d'une apparition de la Divinité. Voici qu'en effet à la porte de la salle un huissier a crié : « Messieurs, j'annonce à l'Assemblée l'Acte constitutionnel. » Aussitôt tous les députés sont debout, debout aussi tous les spectateurs. Précédés des huissiers et accompagnés d'un détachement de gardes nationaux portant les armes hautes, le vice-président et les douze vieillards s'avancent processionnellement : Au milieu d'eux l'archiviste Camus serre dévotement sur son cœur le livre trois fois saint. On dirait, à le voir, Moïse descendant du Sinaï, porteur des Tables de la Loi. Quant aux rayons qui couronnaient le front de Moïse, ne sont-ils pas remplacés avantageusement par la physionomie de Camus et par son nez couleur de sang (5)?

(1) Les archives étaient établies dans la maison ci-devant dite des Capucins de la rue Saint-Honoré. (*Almanach royal*, année 1792, p. 169.)

(2) Rouyer, député de l'Hérault.

(3) Lecoz, évêque métropolitain du nord-ouest, à Rennes, député d'Ille-et-Vilaine.

(4) Jean Debry, député de l'Aisne.

(5) « Mirabeau appelait très plaisamment le rigide Camus *le Drapeau rouge*, par allusion au drapeau rouge de la loi Martiale; il avait une physionomie enflammée et son nez était couleur de sang. » Etienne Dumont, *Souvenirs sur Mirabeau*, ch. XV.

Arrivé au pied de la tribune, l'un des vieillards, d'une voix brisée par l'âge et par l'émotion, s'écrie : « Peuple français ! citoyens de « Paris ! Français vertueux et vous, citoyennes vertueuses et sa- « vantes, qui apportez dans le sanctuaire de la loi la plus douce « influence, voilà le gage de la paix que la législature vous prépare ! « Nous allons jurer sur ce dépôt de la volonté du peuple de vivre « libres ou de mourir, de défendre la Constitution au prix de... » Les derniers mots de l'antique orateur se perdent au milieu des applaudissements qui saluent l'apparition à la tribune de M. Camus et de l'Acte constitutionnel.

La loi relative à l'organisation du corps législatif portant seulement que chaque membre devra monter à la tribune et dire : *Je le jure*, — l'Assemblée déclare que cela ne saurait suffire et que la formule du serment sera prononcée en entier par chaque député. Un membre fait observer qu'aucune délibération ne peut avoir lieu lorsque le roi est présent; on décide qu'il en sera de même tant que l'Acte constitutionnel sera dans la salle. Un autre membre demande que tous les hommes armés se retirent. « L'Acte constitu- « tionnel, ajoute-t-il, ne court aucun risque au sein de l'Assemblée ; « il n'a pas besoin de défenseurs parmi nous. » Les gardes nationaux et les gendarmes s'éloignent, et la cérémonie commence.

Le président quitte son fauteuil et monte le premier à la tribune. Là, étendant la main sur le nouvel Evangile, toujours gardé par M. Camus, il prononce la formule suivante : *Je jure de maintenir de tout mon pouvoir la constitution du royaume, décrétée par l'Assemblée nationale constituante, aux années* 1789, 1790, 1791, *de ne rien proposer ni consentir dans le cours de la législature qui puisse y porter atteinte et d'être en tout fidèle à la nation, à la loi et au roi!*

Chaque député, à l'appel de son nom fait par l'un des secrétaires, est ensuite monté à la tribune et chacun d'eux, la main droite posée sur l'Acte constitutionnel, a prononcé tout au long la même formule. La cérémonie a duré deux heures, et pendant ces deux heures l'archiviste Camus, le corps droit, une main sur sa poitrine, l'autre sur le livret sacré, n'a pas abandonné un seul instant le précieux dépôt confié à ses soins.

Il est enfin descendu de la tribune et s'est de nouveau placé au milieu des commissaires qui ont reconduit processionnellement aux Archives l'Acte constitutionnel.

Lorsqu'ils sont rentrés dans la salle, l'un d'eux a prononcé ces paroles : « Vous serez sans doute bien aises de savoir que la Com-
« mission qui a dû reconduire aux Archives le dépôt que vous lui
« avez confié, s'est acquittée de cet emploi ; vous serez bien aises
« d'apprendre aussi que ce précieux dépôt est renfermé avec des
« précautions qui ne permettent d'avoir aucune crainte ; mais,
« messieurs, ce n'est pas cela que je veux avoir le plaisir de vous
« dire : ces précautions, d'après ce qui vient de se passer, paraissent
« superflues. Le dépôt en est dans le cœur de tous les Français, dans
« vos cœurs mêmes, d'après le serment que vous avez prononcé.
« Cette circonstance me paraît devoir finir par des applaudissements
« universels en faveur et en témoignage de l'unanime acceptation
« faite de la Constitution (1) ! »

Comment aurais-je pu me défendre en assistant aujourd'hui, 4 octobre 1792, à la séance de la Convention, de me rappeler la scène du 4 octobre 1791 ? Sur chacun de ces bancs, au milieu de cette Assemblée qui vient d'abolir la royauté et qui tient le roi prisonnier au Temple, je reconnaissais ces mêmes députés qui juraient, il y a un an, avec quelle solennité ! d'être fidèles au roi et au gouvernement monarchique ! Et à la place d'honneur, au bureau, j'apercevais Condorcet, Brissot, Vergniaud, Lasource, qui, à la face du ciel, devant la nation, la main droite étendue sur l'Acte constitutionnel, avaient dit : « *Je jure de maintenir de tout mon pouvoir la constitution du royaume, de ne rien proposer ni consentir qui puisse y porter atteinte et d'être en tout fidèle à la nation, à la loi et au roi !* » Et à côté d'eux, assis comme eux au bureau des secrétaires, je contemplais le héros du 4 octobre 1791, l'austère gardien de la Constitution, Camus lui-même, — l'archiviste Camus !

(1) Pour toute cette scène, très imparfaitement reproduite par *le Moniteur*, consulter *l'Ami du Roi*, n° du 6 octobre 1791 ; les *Révolutions de Paris*, n° 117 ; l'*Histoire de la Révolution de France*, par deux amis de la liberté, t. VI, p. 337 ; les *Essais historiques sur la Révolution*, par Beaulieu, t. III, p. 42 ; le *Journal des débats et des décrets*, première assemblée nationale législative, n° 4 ; le *Journal logographique*, première législature, par M. le Hodey, t. I, pages 35 et suiv.

X

FÊTE CHEZ MADAME TALMA

Jeudi, 18 octobre 1792.

Le général Dumouriez est à Paris depuis le 11. Le 12, il a paru à la barre de la Convention et s'est montré à l'Opéra. Le 13, il s'est rendu, accompagné du citoyen Santerre, à la section des Lombards. Le 14, — c'était dimanche, — il a assisté à la séance des Jacobins, présidée par Danton (1). Homme étrange, qui caresse les Jacobins et qui leur fait peur, qui a en lui de l'aventurier et de l'homme de génie, que tout le monde admire et dont tout le monde se défie; homme extraordinaire, malgré tout, dont l'habileté a valu à la France une armée et qui a pu dire, aux applaudissements, justifiés cette fois, de la Convention et des tribunes, que ses soldats, plus heureux que les Spartiates aux Thermopyles, avaient arrêté les Prussiens dans les défilés de la forêt de l'Argonne. Je n'avais pu encore le voir lorsque, mardi dernier, Tassin, le banquier (2), est venu me proposer de me conduire le soir chez Mme Talma, à une fête donnée en l'honneur du général. J'ai accepté avec empressement.

A dix heures, j'étais chez Tassin, rue Vivienne, où Roucher m'avait précédé. Roucher (3) est un des habitués du salon de Julie Talma. Lorsque nous sommes arrivés rue Chantereine (4), la fête était dans tout son éclat, et j'éprouvai d'abord une sorte d'éblouissement : il y avait si longtemps que je n'avais vu des diamants et des fleurs, des femmes parées, des hommes souriants, la joie sur toutes les physionomies et la bienvenue dans tous les yeux ! Tassin et Roucher me présentèrent aux maîtres de la maison. Mme Talma,

(1) *Journal des débats et de la correspondance de la société des Jacobins*, n° 263.

(2) Tassin (Louis-Daniel), banquier à Paris, député suppléant aux États généraux, l'un des officiers du bataillon des Filles-Saint-Thomas, dont son frère, Tassin de l'Estang, était commandant en premier. Les deux frères Tassin, qui se signalèrent par leur courageuse conduite au 10 août, furent traduits au tribunal révolutionnaire et guillotinés tous les deux le même jour, 13 floréal an II (2 mai 1794).

(3) Le poète Roucher, l'ami et le compagnon d'échafaud d'André Chénier, demeurait au n° 24 de la rue des Noyers.

(4) Aujourd'hui rue de la Victoire. Construit par Le Doux pour le marquis de Condorcet, l'hôtel de la rue Chantereine avait été acheté par Julie Carreau, figurante de l'Opéra, devenue en 1791 la première femme de Talma. Il fut habité par le général Bonaparte au retour de l'expédition d'Egypte, et c'est de là que le vainqueur des Pyramides partit avec son état-major, le 18 brumaire, pour son expédition de Saint-Cloud. Cet hôtel qui portait le n° 52 a été démoli, il y a quelques années.

seule peut-être dans son salon, ne portait pas de diamants; l'exquise simplicité de sa toilette s'harmonisait merveilleusement avec sa beauté gracieuse et frêle (1). Nous nous dirigeâmes ensuite vers le groupe où se trouvait le général. Il est de petite taille, mais il a beaucoup de physionomie; ses yeux noirs sont étincelants (2). Rien n'égale son entrain, sa verve militaire, son éloquence vive et leste. J'ai rarement rencontré un plus séduisant causeur. Il serait irrésistible, s'il n'y avait dans son sourire quelque chose de sardonique et dans son regard un je ne sais quoi qui frise l'impudence et qui éloigne ceux que son esprit attire. En dépit de cette impression, que j'étais peut-être d'ailleurs seul à ressentir, il était le héros de la soirée, — j'allais dire, hélas! qu'il en était le roi, oubliant que ce titre réveille maintenant tout autre chose que des idées de triomphe et de bonheur. Autour de lui se pressait tout ce que Paris renferme encore d'hommes éminents dans la politique, les lettres et les arts. L'état-major du parti Brissot était là au grand complet. J'ai reconnu Brissot, Vergniaud, Fonfrède, Gorsas, Ducos, Kersaint, Louvet (3). Les gens de lettres, les poètes dramatiques avaient répondu avec empressement à l'invitation de Mme Talma. La Harpe échangeait des épigrammes avec Chamfort. Ducis, l'auteur de *Macbeth*, causait avec le jeune Legouvé, l'auteur de *la Mort d'Abel*. Comme Roucher les connaissait tous les deux, nous fûmes admis sans difficulté à prendre part à leur conversation. Ducis, de haute stature, l'air robuste et quelque peu rustique, formait un contraste frappant avec Legouvé, élégant, pâle et délicat. A les voir à côté l'un de l'autre, on eût dit une fable de La Fontaine : *le Chêne et le Roseau* (4). Ils parlaient de la prochaine tragédie de Ducis, *Othello ou le More de Venise*, qui doit être représentée dans quelques jours sur le théâtre de la République (5). Talma jouera le rôle d'Othello, et Mlle Desgarcins celui Desdémone. « Vous verrez, disait avec bonhomie cet excellent Ducis, vous verrez mon cinquième acte. Il

(1) Sur Julie Talma et son rôle pendant la Révolution, consulter Peltier, *Ambigu*, no du 8 mai 1805; — Arnault, *Souvenirs d'un sexagénaire*, t. II, p. 132 et suiv.; — *Souvenirs d'une actrice*, par Mme Louise Fusil, t. I, ch. XX; — Bouilly, *Mes Récapitulations;* — Tissot, *Souvenirs historiques sur la vie et la mort de Talma*.

(2) *Mémoires sur Dumouriez*, par Ledieu. — *Biographie universelle* de Michaud.

(3) Interrogatoire de Vergniaud, du 26 du premier mois de l'an IIe de la République. *Vergniaud*, par Ch. Vatel, t. II, p. 242.

(4) Bouilly, *Mes Récapitulations*.

(5) La première représentation d'*Othello* a eu lieu le 26 novembre 1792, sur le Théâtre de la République, rue de Richelieu.

est peut-être mauvais, mais je serais bien étonné si avec Talma et Mlle Desgarcins il ne paraissait pas excellent. La figure délirante de Talma, sa marche égarée, ses gestes d'abandon, tout en lui est de la plus grand vérité. Et Mlle Desgarcins ! Quelle intelligence ! quelle sensibilité (1) ! — Vous aurez bien de la peine, a dit Legouvé en riant, à me faire aimer votre héros. Vous savez que je suis toujours du parti des femmes, et ce n'est pas à moi qu'il faut parler d'un homme qui profite du sommeil de celle qu'il aime pour l'étouffer sous un oreiller. — Je sais, mon jeune ami, que les femmes ont en vous un défenseur ardent et convaincu ; je n'ai garde de vous en faire un reproche. Quant à ce vilain oreiller, rassurez-vous, je n'en ai point fait usage. Othello poignarde Desdémone. Cela m'a paru plus digne de notre théâtre. »

Marie-Joseph Chénier, qui causait auprès de la cheminée avec l'acteur Dugazon, m'a aperçu et m'a salué froidement. Il a paru étonné de me voir chez Talma. « Vous savez, m'a dit Roucher, que Marie-Joseph est l'hôte préféré de cette maison. C'est à lui que Talma doit les deux rôles qui ont créé sa réputation, et Mme Talma reconnaissante a donné à ses deux jumeaux les noms de Charles IX et de Henri VIII (2). »

Tassin me conduisit dans la grande galerie, étincelante de lumières et meublée de casques gaulois, de poignards grecs, de flèches indiennes, de yatagans turcs. Le savant Millin y soutenait une discussion avec l'orientaliste Langlès. Laissant aux prises ces doctes adversaires, nous continuâmes notre promenade à travers les salons tout embaumés du parfum des fleurs les plus exquises, tout rayonnants de l'éclat des femmes les plus charmantes. Deux surtout attiraient tous les regards : Mlle Candeille, blanche et languissante comme une créole, et, à côté de la majestueuse Mme Vestris, Mlle Desgarcins, d'une beauté si suave et d'une grâce si touchante (3).

Le murmure des conversations, le bruit des rires et des voix, ont cessé tout à coup comme par enchantement : Mlle Candeille venait de se mettre au piano (4). Sa main légère et sûre a caressé quelque temps les touches de nacre et d'ivoire ; puis sa voix s'est fait entendre... et pendant qu'elle chantait, j'éprouvais une sensation

(1) *Révolutions de Paris*, n° 177.
(2) Bouilly, *Mes Récapitulations*.
(3) *Id.*, *ibid.*
(4) *Souvenirs d'une actrice*, par Mme Louise Fusil, t. I, ch. XX.

singulière. Il me semblait que j'échappais à un horrible cauchemar. Les émeutes, les crimes, les horreurs sans nombre dont nous sommes témoins depuis trois ans, le 6 octobre, le 20 juin, le 10 août, le 2 septembre, Danton, Robespierre, Marat, tout cela s'évanouissait comme se dissipent au matin les noires visions de la nuit. Je respirais. Paris — mon vieux Paris — n'avait pas cessé d'être la ville des honnêtes gens, la ville heureuse et polie, amie des plaisirs délicats...

Une rumeur confuse d'abord, puis éclatante, des cris, un nom, — Marat! — me rappelèrent à la réalité. *Marat!* C'était lui, en effet. Il était en carmagnole, il avait autour du cou un mouchoir à peine attaché, autour de la tête un vieux madras rouge et sale dont les plis fatigués laissaient échapper quelques mèches de cheveux gras (1). Il était accompagné de deux membres de la Convention, de deux amis, Bentabole et Maribon-Montaut (2). Le sourire aux lèvres, l'impudence au front, il va droit à Dumouriez qui, du ton et avec le sang-froid le plus méprisants, lui dit : « Ah! c'est vous qu'on appelle Marat (3)? — Général, répond Marat, nous venons, au nom de la Société des Amis de l'Egalité et de la Liberté, vous demander compte des mesures prises contre les bataillons de Mauconseil et de la République (4). — J'ai remis toutes les pièces au

(1) *Souvenirs*..., par Mme Louise Fusil, t. I, ch. XX.

(2) Le *Courrier des départements*, no du 7 novembre 1792. — Bentabole était député du Bas-Rhin, et Maribon-Montaut, député du Gers.

(3) *Mémoires* du général Dumouriez, liv. IV, ch. I.

(4) Le 3 octobre 1792, à Ville-sur-Retourne (département des Ardennes), quatre chasseurs de l'armée prussienne étaient venus remettre leurs armes et demander à être incorporés dans l'armée française. Conduits à Rethel, trois d'entre eux s'étaient engagés dans le 10e dragons; le quatrième s'était mis, en qualité de chirurgien, à la disposition du général Chazot. Deux bataillons de volontaires parisiens, le Mauconseil et le Républicain, étaient alors à Rethel, sous les ordres du général. Le *patriote* Palloy, qui commandait le Républicain, fait saisir pendant la nuit les quatre déserteurs prussiens, les accable de mauvais traitements et leur dit : « J'ai promis d'envoyer quatre têtes d'émigrés à Paris. J'y enverrai les quatre vôtres cachetées dans des boîtes de plomb avec de l'eau-de-vie. » Le lendemain Chazot fait battre la générale et ordonne de marcher à l'ennemi qui se montre à deux lieues de la ville. Les volontaires parisiens refusent de marcher, arrachent les quatre déserteurs de la maison où ils étaient détenus, les traînent sur la place de la maison commune, et, après les avoir massacrés, dansent la carmagnole autour des cadavres. A la nouvelle de ce meurtre, Dumouriez ordonna de faire enlever au bataillon le Républicain ses armes, ses canons, ses habits et ses drapeaux, afin de le contraindre à livrer les coupables. Le reste du bataillon devait être licencié et tenu d'aller se représenter devant sa section. Le bataillon Mauconseil, moins compromis, devait rester jusqu'à nouvel ordre en dehors de Mézières, dans un cantonnement très resserré. Telles étaient les mesures dont Marat demandait compte à Dumouriez. Le 18 décembre 1792, la Convention décréta que les soixante volontaires arrêtés en vertu des ordres du général en chef seraient mis en liberté, et que les deux bataillons seraient réintégrés dans les rangs de l'armée. La Convention

ministre de la guerre. — J'ai couru les bureaux et je n'ai pu avoir aucune pièce. — J'ai fait mon rapport à la Convention et je m'y réfère. — Oh! monsieur, vous ne vous en tirerez pas de cette manière; le Comité de surveillance n'a aucune pièce, et il se borne à demander contre les bataillons un décret de simple précaution. — Je suis sûr qu'il y a des pièces. — Dites donc où elles sont. — Je crois que je mérite croyance quand je parle. — Si vous méritiez une confiance entière, nous n'aurions pas fait la démarche que nous faisons en ce moment. Il y a dans tout ceci un dessous de cartes. A qui persuadera-t-on que douze cents hommes se soient livrés à des excès sans motifs? On dit que les personnes massacrées étaient des émigrés. — Eh bien! quand ce seraient des émigrés? — Les émigrés sont des rebelles à la patrie, et vos procédés envers les bataillons sont d'une violence impardonnable. — Vous êtes trop vif, monsieur Marat, pour que je discute avec vous (1)! — Ah! sans doute, vous ne vous attendiez pas à me voir ici ce soir, dans une semblable maison, au milieu de ce ramas de contre-révolutionnaires, d'aristocrates et de concubines (2). »

Talma s'est avancé à ce moment. « Citoyen Marat, s'est-il écrié, de quel droit viens-tu chez moi insulter nos femmes et nos sœurs? — Ne puis-je donc, a ajouté Dumouriez, me reposer des fatigues de la guerre au milieu des arts, auprès de mes amis, sans les entendre outrager par des épithètes indécentes? » Et le général, tournant le dos à Marat, s'est dirigé vers un autre salon. Ses aides de camp, M. de Rohan-Chabot et M. Moreton, d'autres officiers, Gorsas, Talma et plusieurs de ses invités, ont entouré l'Ami du peuple, qui a battu en retraite en proférant les plus effroyables menaces (3).

Tout le monde était consterné. Gorsas a bien essayé de plaisanter. « Ah! disait-il, quelle bonne scène! Se peut-il rien imaginer de plus risible que l'apparition de cette figure de l'Apocalypse, flanquée de deux haridelles aussi maigres que le cheval du visionnaire de Pathmos (4)? » Mais le rire de Gorsas n'a point trouvé

passait une fois encore sous les fourches caudines de Marat. — Mortimer-Ternaux, *Histoire de la Terreur*, t. IV, p. 563 et suiv.; *Note sur les quatre déserteurs émigrés massacrés à Rethel.*

(1) Récit de Marat, dans la séance des Jacobins du 17 octobre. *Journal des débats et de la correspondance de la Société des Jacobins*, n° 285.

(2) *Souvenirs...*, par Mme Louise Fusil, t. I, ch. xx.

(3) *Id.*, *ibid.*

(4) *Courrier des départements*, n° du 17 octobre 1792.

d'écho. Dugazon a été un peu plus heureux. Il a pris une cassolette remplie de parfums et il a purifié les endroits où Marat avait passé (1). Cette plaisanterie a ramené un peu de gaieté, et la soirée a pu reprendre son cours. On a chanté des romances de Garat. Mlle Candeille a consenti à se remettre au piano et le gros Lefèvre a joué de la flûte (2).

Le lendemain on criait dans Paris : *Grande conspiration découverte par Marat l'Ami du peuple. — Grand rassemblement d'aristocrates et de contre-révolutionnaires chez Talma* (3).

Cette scène, je l'avoue, m'a laissé une impression profonde. Je ne puis me défendre de penser qu'il en sera de la République de Vergniaud comme de la fête de Talma. Maintenant que la royauté est renversée, — et renversée par eux, — Vergniaud et ses amis rêvent de faire de Paris une nouvelle Athènes, où l'éloquence et les arts seront en honneur, où Dieu n'aura pas d'autels, mais où la Beauté aura ses temples et ses adorateurs. Qu'ils y prennent garde ! Un hôte qu'ils n'auront pas invité pourrait bien faire irruption dans leur République comme Marat dans le salon de la rue Chantereine. J'estime seulement que cette fois le trouble-fête ira jusqu'au bout et qu'il jettera par les fenêtres ces bourgeois qui se croient républicains et qui ne seront à ses yeux que des *aristocrates* et des *contre-révolutionnaires !*

Dumouriez, dans ses *Mémoires* (livre IV, chapitre I), parle de la scène qui précède sans dire où elle se passa. MM. Barrière et Berville, dans leur édition des *Mémoires* publiée en 1823, indiquèrent en note le salon de Mlle Candeille comme le théâtre de l'entrevue de Marat et du général. Cette petite note a induit successivement en erreur M. Thiers, M. de Lamartine et M. Michelet.

« Marat, dit M. Thiers, tome III, page 66, court aux divers spectacles, et apprend enfin que Dumouriez assistait à une fête que lui donnaient les artistes *chez Mlle Candeille*, femme célèbre alors. Marat n'hésite pas à s'y rendre, malgré son dégoûtant costume. » Et M. Thiers renvoie au récit de Marat, qu'il reproduit dans son *Appendice*, note III, p. 381, sous ce titre : *Récit de la visite que Marat fit à Dumouriez chez Mlle Candeille, extrait du journal de la République française, et écrit par Marat lui-même dans son numéro du mercredi 17 octobre 1792*. M. Thiers a trouvé sans doute plus commode de donner cet *Extrait* à son imprimeur que de le lire, car, s'il l'avait lu, il y aurait, dès les premières lignes, trouvé ce qui suit : « Nous apprîmes que

(1) *Le Courrier de l'égalité*, nº 78.
(2) *Souvenirs...*, par Mme L. Fusil, t. I, ch. XX.
(3) *Id.*, *ibid.*

Dumouriez devait souper *rue Chantereine, dans la petite maison de Talma.* Une file de voitures et de brillantes illuminations nous indiquèrent le temple où le *Fils de Thalie* fêtait un enfant de Mars. »

« Marat et ses deux collègues, dit M. de Lamartine dans son *Histoire des Girondins,* livre XXXIe, harcelèrent Dumouriez jusqu'au milieu d'une fête triomphale que *Mme Simons-Candeille*, l'amie de Vergniaud et des Girondins, donnait au vainqueur de Valmy. » M. de Lamartine du moins ne pousse pas l'étourderie jusqu'à mettre sous les yeux de ses lecteurs l'article où Marat lui-même parle de la *maison de Talma.* Il est vrai qu'à l'erreur de son prédécesseur il en ajoute une autre, d'ailleurs fort légère. En 1792, Julie Candeille n'était pas encore *Mme Simons.* C'est seulement six ans plus tard, en 1798, qu'elle épousa M. Simons, chef d'une importante fabrique de voitures à Bruxelles.

M. Michelet a consacré plusieurs pages à la fête donnée à Dumouriez, et il l'a fait avec son inexactitude habituelle. « Vergniaud, dit-il au tome IV de son *Histoire de la Révolution*, p. 392, Vergniaud ne partageait pas l'aigreur des Girondins pour Danton. Celle qu'il aimait et qu'il inspirait, la belle et bonne Mlle Candeille, fit une tentative touchante pour rapprocher les partis. L'occasion fut une fête qu'elle donna à Dumouriez. Danton et Vergniaud s'y trouvaient... La jaune figure entra, large et basse, entre deux longs jacobins, plus hauts de toute la tête. Marat s'était arrangé pour produire un grand effet... »

Danton n'assistait pas à la fête donnée à Dumouriez. Le récit extrêmement détaillé de Mme Louise Fusil et celui de Marat ne laissent aucun doute sur ce point. La *tentative touchante* faite par la *belle et bonne Mlle Candeille* pour rapprocher Danton et Vergniaud n'a donc existé que dans l'imagination de M. Michelet.

Quant aux amours de Vergniaud et de Mlle Candeille, M. Michelet y revient encore au tome V, p. 44, et ici il se rencontre avec M. de Lamartine (livre XVIII) et avec M. Louis Blanc (t. VII, p. 271). Exact ou non, le fait importe assez peu à l'histoire; mais du moment où il plaisait à MM. de Lamartine, Michelet et Louis Blanc de le reproduire, peut-être auraient-ils dû rappeler en même temps qu'en 1817 la *Biographie des hommes vivants*, éditée par Michaud, ayant fait mention de ce bruit, tout en déclarant ne pas y croire, Julie Candeille, alors Mme Simons, la réfuta, non sans succès, dans une brochure intitulée : *Réponse de Mme Simons-Candeille à un article de la Biographie*, 17 *juin* 1817. « J'aurais peine disait-elle, à la page 4, j'aurais peine à me rappeler les traits de M. Vergniaud : *je ne lui ai jamais parlé.* » Cette affirmation si précise, produite à une époque où vivaient encore un grand nombre de contemporains de Vergniaud, ne rencontra aucun démenti. M. Michaud rétracta son article, et dans celui que publia quelques années plus tard la *Biographie universelle* (tome LX), il n'est plus fait allusion aux prétendus amours de l'orateur de la Gironde et de la *belle et bonne Mlle Candeille.*

Edmond Biré.

SIX ORPHELINS

SECONDE PARTIE

DE

MARTINE, HISTOIRE D'UNE SŒUR AINÉE[1]

I

Douze années s'étaient écoulées depuis la semaine passée à Plélan près de Mlle Martine Dorland et de ses neveux.

Pendant quelque temps, une correspondance relativement active s'était continuée entre les enfants et moi. Puis, comme il arrive presque toujours, nos lettres devinrent rares et, enfin, nous ne nous écrivîmes plus.

Néanmoins, le souvenir de Martine restait très vif dans ma mémoire. J'eusse désiré pouvoir, une fois encore, aller serrer la main de cette femme, si modeste dans son héroïsme, si grande dans sa simplicité.

J'eusse désiré connaître le sort de ces enfants auxquels un si sublime dévouement avait été consacré. Mais fait-on tout ce que l'on désire?

Un matin du mois de juin de l'an dernier, une visite inattendue me surprit.

Un beau jeune homme, de vingt ans environ, pénétrait dans mon cabinet de travail et, tout souriant, me tendait les deux mains.

Je regardais ce visage aux traits gracieux, quoique énergiques, à l'expression aimable et spirituelle, encadré par une abondante chevelure d'un blond foncé. L'examen dura longtemps, mon visiteur semblant y prendre un réel plaisir.

(1) Voir la *Revue* des 28 février, 15, 31 mars, 15, 30 avril, 15, 31 mai, 15, 30 juin 1879.

— Je vois, monsieur, dit-il enfin gaiement, qu'il me faut venir à votre secours et vous tendre la main, comme autrefois vous le fîtes pour moi dans l'étang des Forges-de-Paimpont...

— Louis Portal ! interrompis-je vivement.

— Oui, vraiment, Louis Portal, qui vous arrive chargé des amitiés de toute sa famille, et spécialement de celles de « tante Martine ».

— Je suis très heureux. Depuis bien longtemps je voulais écrire à Mlle Dorland. Ce matin même, j'ai commencé une lettre, tenez ! la voici sur mon bureau. Votre visite vaut mieux que toutes les lettres du monde. Embrassez-moi, mon cher enfant, je le répète, je suis heureux, très heureux de vous voir !

— Et, de mon côté, je ne vous ai point oublié. Du reste, chacun, là-bas, vous aime de tout cœur. La chère tante parle bien souvent de vous.

— Donnez-moi de ses nouvelles.

— L'âge l'éprouve un peu, ou, plutôt, le chagrin.

— Le chagrin ?

— Hélas ! monsieur, nous avons perdu coup sur coup ma sœur Rose et mon frère Pierre.

— Je vous plains sincèrement.

— Et les circonstances ayant amené leur mort ont été si dramatiques !

— Vous me les ferez connaître pendant votre séjour, car vous resterez avec moi le plus longtemps possible.

— Seulement quatre jours.

— Mais alors vous voulez donc, à peine arrivé, repartir ?

— Je viens faire un important achat de machines et je dois être de retour à la fin de la semaine. Il y aurait bien un moyen de rester plus longtemps ensemble, ce que, pour mon compte, je désire vivement, accompagnez-moi à Plélan ! Paris, pendant l'Exposition, ne doit pas être fort agréable à habiter. Venez vous reposer dans notre belle forêt. J'ai l'ordre exprès de la chère tante de ne rien négliger pour vous décider à faire le voyage.

— A dire vrai, j'y ai un instant songé, mais...

— Laissez les *mais* de côté. Vous paraissez fatigué, presque souffrant. Deux ou trois mois de repos vous guériront.

— Comme vous y allez ! dis-je en souriant. Deux ou trois mois !... Je n'ai point encore conquis le droit de travailler ainsi à loisir. Une quinzaine serait, déjà, de longues vacances.

— Je vous prends au mot. Donnez-nous toujours une quinzaine; puis, si au bout de ce temps vous pouvez ajouter une semaine ou plusieurs, vous nous rendrez bien contents.

— En attendant, regardez-vous ici comme dans votre maison et si je puis vous être utile, disposez de moi.

Louis Portal arrivait au moment où je pouvais me donner le luxe d'un repos bien gagné par des travaux assez ardus. En outre j'avais, depuis longtemps, le dessein d'aller compulser plusieurs manuscrits, propriétés des bibliothèques du Mans et d'Angers. Je trouvai, naturellement, très facile de joindre, selon le précepte du poète, l'utile à l'agréable.

Le voyage fut donc résolu.

Pendant quatre jours, mon jeune ami et moi nous visitâmes l'Exposition, aussi bien que le permettait un laps de temps pareillement restreint. Le matin du cinquième jour, nous prenions place dans le train express arrivant à Rennes vers trois heures de l'après-midi, ce qui nous permettait de nous trouver à Plélan pour le repas du soir.

La journée ne donna lieu à aucun incident. Vers sept heures, nous descendions devant une confortable maison moderne, située à l'extrémité du bourg. Ayant pris soin d'annoncer par dépêche notre arrivée, nous ne fûmes pas surpris de trouver, attendant sur le seuil, la chère tante Martine.

L'excellente vieille dame pleurait en nous embrassant.

— Rien, répétait-elle, ne pouvait me rendre plus contente; et je finis par croire que mon petit Louis est vraiment habile.

Le « petit Louis » s'inclina vers la douce et bonne créature.

— Tante, dit-il en riant, je savais qu'un jour ou l'autre vous me rendriez justice!

— Allons, moqueur, donnez votre bras et aidez-moi à conduire notre ami dans sa chambre.

Nous montâmes au premier étage. Une pièce gaie, claire, commode, prenant jour sur un très joli jardin bien entretenu, était préparée pour me recevoir.

— Débarrassez-vous de la poussière de la route, monsieur, dit tante Martine. Mais ne vous avisez pas de faire une toilette recherchée. Je suis seule ici, pour ce soir, avec mon neveu Louis. Songez donc, tout bonnement, que le dîner vous attend.

Vingt minutes plus tard, je prenais ma part d'un simple mais excellent repas, et j'accablais mon hôtesse de questions.

— Nous avons le temps de parler du passé, dit-elle avec un soupir. Douze années forment une longue période pour notre chétive existence. Il a plu à Dieu de m'éprouver en éprouvant les miens... Vous saurez tout, car vous êtes notre ami, un ami vrai. Mais donnons cette soirée entière au seul plaisir de nous revoir. D'ailleurs, le présent est calme, et l'avenir fixé autant, du moins, que la prudence humaine permet de le croire... Pourvu que, jusqu'à mon dernier jour, je puisse conserver les enfants qui me restent, je trouverai toujours mon bonheur assez grand.

La digne femme serrait, en parlant, une des mains de son neveu et je crus, en surprenant le mouvement de ses lèvres, qu'elle recommandait le jeune homme au Maître de la vie et de la mort...

La soirée s'acheva, paisible, dans une agréable causerie. Au moment de nous séparer pour la nuit, Mlle Dorland se leva, alla vers le petit secrétaire placé dans l'angle de la salle à manger, en tira un rouleau et me le remit.

— Je n'ai point perdu, dit-elle, l'habitude de tenir au courant le journal de ma vie. Prenez ce manuscrit, tout ce qui nous concerne, mes chers enfants et moi, y a été fidèlement retracé. Je vous confie ces feuilles intimes, parce qu'elles vous donneront l'explication de bien des faits, de plus d'un événement trop long ou trop douloureux à raconter. Lorsque, voilà bientôt douze ans, vous m'avez demandé de relire les pages oubliées de ma jeunesse, je terminai mes confidences en remerciant Dieu de la part qu'il m'avait faite. Aujourd'hui, avec une ferveur nouvelle, je le bénis et pour les joies et pour les adversités qui ont comblé mon cœur. Lisez, lisez ! Car si, un jour, vous sentiez la main glacée du désespoir prête à s'appesantir sur vous, je veux que ce souvenir soit une bonne part de votre sauvegarde et que, comme votre vieille amie, vous puissiez vous écrier : « Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés ! Heureux ceux qui souffrent et qui pleurent, car ils seront guéris et consolés ! »

Je pris, en remerciant avec émotion et respect, le manuscrit ainsi offert. Une fois seul, je ne pus, malgré la fatigue, résister au désir de jeter les yeux sur mon trésor : une grande partie de la nuit s'écoula ainsi.

Le lendemain... Mais ce qui se passa le lendemain et les jours suivants serait incompréhensible si nous ne donnions, d'abord, le journal de tante Martine, le passé seul pouvant expliquer le présent.

II

JOURNAL DE MARTINE

Septembre 1866.

La plus douce paix m'environne. Les enfants grandissent heureux. Ils m'aiment tendrement et je me sens bien fière, bien joyeuse quand je les vois, réunis autour de moi, réclamant mes conseils et les recevant avec respect, avec confiance.

Jamais un mot discordant ne s'élève entre nous. Si une petite contestation se produit, elle m'est, sur-le-champ, soumise. Je l'examine, puis je prononce mon arrêt, accueilli toujours avec déférence.

Nous vivons bien simplement, mais notre affection mutuelle rend si douce cette existence tranquille!

Dès notre lever matinal, avant le premier repas, nous nous réunissons dans ma petite chambre, où Suzanne arrive bientôt. Une prière fervente, faite en commun, demande à Dieu d'agréer les prémices de notre journée et de veiller sur nous.

Ce devoir rempli, Suzanne nous précède dans la salle à manger. Pauvre chère vieille Suzanne! chaque jour elle s'affaiblit d'une manière plus sensible. Sa mémoire n'est plus bien nette, sa main bien ferme, mais quand je parle de lui donner une aide, elle se redresse toute fâchée et me demande si je ne suis pas assez bien servie.

Ce mot clôt le débat, car si j'insiste et veux expliquer mon désir de voir Suzanne se fatiguer moins, l'entêtée bonne vieille sait me dire d'avoir à m'occuper seulement de ce qui me regarde.

Vit-on jamais obstination plus grande?

Suzanne est de cette forte race de serviteurs à peu près disparue, qui, se dévouant aux maîtres acceptés, prenaient une large part des joies et des douleurs de la famille.

Dans toutes mes tristesses, elle s'est efforcée de me consoler.

Infatigable, elle s'est tenue à mes côtés et, maintenant, je suis heureuse de pouvoir rendre plus doux ses derniers jours.

Après le déjeuner nous allons, chacun, à nos occupations. Midi, heure de notre principal repas, nous réunit encore, puis nous nous séparons de nouveau jusqu'à la nuit.

J'attends toujours ce moment avec impatience. Mes chers enfants arrivent, gais comme des alouettes; ils sautent à mon cou et m'embrassent absolument comme si, depuis longtemps, nous étions séparés!

Ensuite, autour de la grande table où fume notre modeste souper, que de sonores éclats de rire, que de voix fraîches, perlées et mutines!

Les récits s'entrecroisent, chacun veut me dire l'emploi de sa journée, les plus joyeux jeux de mots résultent souvent de cet empressement et les rires recommencent.

Cependant, peu à peu, cette exubérance juvénile se calme d'elle-même. Parfois aussi, l'un ou l'autre des chers petits m'entraîne à part pour me faire une confidence. Cela arrive quand un événement quelconque a troublé la tranquillité sereine de leur conscience : manque de charité envers les siens ou envers les compagnons du dehors ; paresse dans la tâche journalière ; désobéissance envers les supérieurs ; espiègleries ayant causé un réel chagrin, les mille choses enfin, qui, volontaires ou non, amènent des froissements pouvant dégénérer en querelles sérieuses et laisser au cœur un sentiment d'animosité, un souvenir mauvais.

J'ai habitué mes enfants à m'ouvrir ainsi leur âme. Ils le font avec une confiance entière, certains de trouver sympathie tendre pour leurs chagrins, réconfort amical contre leurs fautes, soutien pour leurs bonnes résolutions, encouragements pour leurs efforts.

Je crois avoir ainsi évité plus d'une contrariété réelle et avoir fait naître, du milieu même de la diversité de ces caractères, une harmonie pleine de charme, une solide amitié fondée sur l'estime et l'affection mutuelles.

Lorsque le moment du repos est venu, nous nous agenouillons encore tous ensemble, remerciant Dieu de sa bonté, de sa protection et priant pour nos chers disparus. Ce devoir accompli, nous nous quittons après nous être donné le baiser du soir.

Le temps s'écoule donc, ainsi partagé entre le travail et les épanchements de famille. Oh! puissé-je, après chaque journée, n'avoir

rien de plus particulier à inscrire dans ces pages, miroir fidèle de ma vie. Le bonheur vrai n'a point d'histoire. L'existence simple, cachée, est, presque toujours, calme et tranquille.

Enfants chéris de ma sœur tant aimée, reposez sous ma protection, faible, mais vigilante, mais dévouée.

Rose! si Dieu permet que tu puisses contempler ces parts de ton cœur meurtri, tu souris, je l'espère, à ma fidélité, et tu regrettes moins de n'avoir pu accomplir jusqu'au bout la tâche imposée à une mère...

Octobre.

Le temps n'amène aucun incident. Tout se résume en un mot : nous sommes heureux...

Il y a deux jours, nous avons reçu une visite toujours la bienvenue : M. et Mme Laumay ont amené leur fille, jolie mignonne de quatre ans passés, vive et déjà étonnamment spirituelle. Ses reparties sont d'une finesse rare à cet âge. Il faudra plutôt modérer que chercher à développer cette impétuosité d'une hâtive intelligence.

Julie-Martine, ma gracieuse filleule, semble m'aimer beaucoup, et moi je prends grand plaisir à la serrer dans mes bras, à lui faire de plus en plus large sa place dans mon cœur.

La mère me dit qu'elle est heureuse de notre affection. Je le crois. J'ai eu tant d'occasions d'apprécier l'abnégation de Julie !

— Ma fille a deux mères, ajoute-t-elle avec un regard brillant de joie. Dieu la protège visiblement.

Après moi, celui de nous que Julie-Martine préfère, c'est Louis, mon filleul, aussi. Jamais entre eux le moindre désaccord; ce que l'un veut, l'autre le désire. Pour sa petite amie, Louis oublie tout : jeux bruyants, folies d'écolier. Merveille est de voir ces deux enfants, la main dans la main, marcher du même pas, se donner la réplique, se faire leurs graves confidences.

Louis attend, impatient, les visites de Julie-Martine, et celle-ci presse souvent ses parents de la conduire auprès de son ami. Quand arrive l'heure du départ, quelle tristesse! quelles promesses de se revoir au plus tôt, de ne point s'oublier!

Nous sourions, Mme Laumay et moi, à cet affectueux entraînement et nous formons, en véritables mères, des projets d'avenir, projets humbles, mais tendres : nos enfants apportant un lien de plus à nos deux cœurs!...

Novembre.

Je n'ai vraiment rien à désirer, tout prospère. Mon commerce est florissant; mes neveux poursuivent en paix le but proposé à leur activité. Une seule ombre flotte sur ce tableau : Suzanne devient faible, cassée, et comme l'hiver menace d'être rude, je crains beaucoup pour elle.

Hélas! je ne puis rien. Je ne saurais même espérer que mes soins prolongent de beaucoup son existence, arrivée aux limites ordinaires de la vie. Tout ce qu'il m'est raisonnable de souhaiter, c'est qu'à force de sollicitude je rende moins pénibles les derniers jours dont j'entrevois le terme.

Suzanne est mieux qu'une servante. Si, parfois, il m'a fallu réprimer son zèle un peu indiscret, je me souviens de son absolu dévouement, de son désintéressement généreux.

Pour mes parents, elle a été admirable. Pour ma sœur, elle a été une infatigable gardienne. Pour moi, elle a été, dans un moment dont le souvenir me fait encore frissonner, une protectrice puissante. Pour mes neveux, elle est une autre moi-même...

Suzanne me manquera grandement. Elle ne paraît pas s'apercevoir que le terme est proche... Puissé-je me tromper et la conserver bien longtemps!...

Janvier 1867.

La fête de Noël et le premier jour de l'année nouvelle ont été joyeusement célébrés. M. et Mme Laumay sont venus, avec Julie-Martine, passer près de nous une quinzaine.

Suzanne a paru recouvrer sa jeunesse pour faire en sorte que nos amis reçussent un accueil digne de notre affection.

J'ai présidé nos *festins*, j'ai pris ma part de toutes ces joies; mais mon souvenir est allé pieusement vers ceux dont le nom est toujours vivant en mon âme.

Julie a compris ma pensée et plus d'une fois, seules en secret, nous avons parlé des jours sombres, maintenant si loin, les opposant aux jours heureux que semble promettre l'avenir.

O mon Dieu! vous savez mon ardente, mon incessante prière : le bonheur des enfants confiés à ma garde, leur persévérance dans la voie droite.

Pour moi, je ne veux rien, je ne désire rien que la force de mener à bien ma mission.

Avril.

Depuis longtemps je n'ai pu ajouter une ligne à ce journal. Je veillais au chevet de Suzanne qui, peu après le milieu de janvier, a dû ne plus quitter le lit, et s'est éteinte, voici déjà une semaine, avec le premier souffle du printemps.

Rien, désormais, n'existe du passé douloureux. Avec l'humble amie entrée dans l'immortel repos, la dernière page de ma jeunesse a été repliée.

Je n'eusse pas cru avoir conservé tant de sensibilité pour moi-même. Faiblesse de mon âme sans énergie, j'ai repris, par la pensée, chacune des heures ayant marqué son empreinte dans ma vie et j'ai retrouvé des larmes pour les douleurs d'autrefois...

Bientôt, pourtant, j'ai eu honte de mon énervant attendrissement et la voix de Suzanne a ranimé ma volonté.

— Ne pleure pas, Martine, me dit-elle, en serrant dans ses pauvres mains glacées mes mains tremblantes; ne pleure pas! Confiante en la miséricorde divine, j'attends la mort sans nul autre regret que celui de ne pouvoir continuer à prendre ma part de ta tâche. Les enfants sont encore si jeunes! Tu auras encore tant à travailler! Mais tu ne reculeras devant aucun obstacle. Je le sais et je m'en réjouis.

J'ai fait écrire à Mme Laumay mes dernières volontés, car j'ai craint tes scrupules. Je désire être placée auprès de tes parents, mes bons maîtres, et je te prie d'accepter tout ce que je possède.

Ici, je voulus me récrier. Suzanne fit un geste.

— Tais-toi, reprit-elle pendant qu'un rayon de sa volonté native jaillissait de ses yeux presque éteints; oserais-tu troubler la dernière heure de ta pauvre servante, qui t'aime et t'a toujours si fidèlement secondée? Je n'ai plus de parents, ou, s'il m'en reste, jamais ils ne se sont occupés de moi, et je ne les connais pas.

Ma vraie famille a été la tienne, Martine. Laisse-moi te dire cela : c'est une vraie consolation.

Je te vois encore, petite enfant, assise sur mes genoux avec Rose... Rose, d'abord si ingrate, puis, hélas! si terriblement punie...

Ah! j'aimais Rose aussi, et j'aime de tout mon cœur ses enfants... Prends donc, Martine, prends mes économies, je veux que les enfants de Rose gardent le souvenir de Suzanne, la vieille servante grondeuse, mais bonne au fond.

Ecoute encore; quand mon cœur sera prêt d'arrêter ses battements, je te recommande, sois là, embrasse-moi et fais que les chers petits m'embrassent aussi !... Demandez au bon Dieu qu'il me reçoive dans sa paix,... afin que je puisse... de là-haut... encore prier pour vous...

Je promis tout. Suzanne reprit un peu de calme; mais les heures, maintenant, passaient rapides...

La température devenait plus clémente, les fleurs émaillaient l'herbe nouvelle, les oiseaux retrouvaient leurs chants joyeux... Après une journée paisible, Suzanne sentit passer sur son front le souffle de l'Infini...

— Au revoir ! murmura-t-elle. Les enfants ! les enfants !...

En hâte, je fis appeler mes neveux. Ils accoururent et se jetèrent sanglotants, sur les mains de la moribonde.

— Bien ! balbutia-t-elle. Vous vous souviendrez de moi, et je vais demander...

Elle ne put achever, son âme s'envola dans un dernier sourire.

Trois jours plus tard, le vœu de Suzanne était rempli. Tous nous avions accompagné sa dépouille jusqu'au cimetière d'Iffendic, où elle fut déposée auprès de mes parents et de Rose.

Je fis prosterner mes neveux sur la tombe de leur mère, disparue si jeune. Nous priâmes longtemps, non seulement pour ceux dont nous pouvions honorer la sépulture, mais encore pour le malheureux, frappé en exil, sans qu'une main amie eût fermé ses yeux !...

André dormait dans une terre étrangère, des indifférents fouleraient peut-être le lieu de son repos, notre âme, du moins, criait miséricorde pour son âme.

Mes bons amis d'Iffendic s'étaient joints à nous. M. Laumay et Julie ne pouvaient point rester indifférents à nos tristesses. Nous reçûmes chez eux une cordiale hospitalité et, au départ, ils promirent de nous visiter avant peu.

8 mai.

Notre paisible existence reprend son cours. Mais je n'ai pu me décider à remplacer Suzanne. Après tout, un peu plus de diligence de ma part, un peu plus d'aide réclamée à mes nièces, et tout ira parfaitement bien.

Tout ?... Je ne sais. Depuis quelques jours, il me semble remarquer une sorte de mélancolie chez mon neveu René.

Le voici approchant de sa dix-septième année. Toujours bon, attentif, docile envers moi ; toujours aimable et serviable envers ses frères et ses sœurs, cet enfant, néanmoins, m'inquiète. Il y a dans son caractère une sorte de ténacité et de penchant à la concentration, qui me font craindre des résolutions soudaines bien difficiles à modifier.

Je redouble de tendresse envers lui. J'affecte de lui témoigner une grande confiance afin de provoquer la sienne. Parfois je crois toucher au but. René va parler, me dire ce qui l'oppresse ; mais non,... je le vois refouler en son cœur les mots venus jusqu'à ses lèvres !...

Il me faut le surveiller attentivement. Je crains une maladie grave. Bien souvent la fièvre typhoïde, effroi des mères, a commencé par des accablements sans cause appréciable, par des rêveries mornes et fatigantes. Pourtant j'ai beau épier, je ne découvre, en dehors de l'abattement, aucun mal physique.

Dois-je attribuer tout ceci à la transformation qui s'opère chez René ? Il devient si grand, si fort ! Il prend vraiment la tournure d'un homme et d'un homme très beau, très élégant. Ainsi que ses frères et ses sœurs, il a hérité des dons naturels distinguant autrefois ses parents. De plus, il a une remarquable intelligence, et surtout une conscience ferme, droite, sincère.

Jamais, j'en ai l'espoir, René n'acceptera volontairement le mal. S'il était moins concentré, s'il défendait ses résolutions avec moins d'âpreté, tout irait bien et je serais tranquille.

Depuis deux jours, mon neveu est plus calme, son regard ne fuit plus le mien. Allons ! la crise intérieure est surmontée.

Dois-je cependant entièrement me rassurer ?

V. Vattier.

(*A suivre*).

DU PRINCIPE VITAL

OU DE LA VIE DANS LES ÊTRES CRÉÉS

Le premier aspect qui se présente à l'homme ouvrant ses yeux sur les objets créés est celui de la variété, du mouvement et de la vie. Son œil, de la terre aux cieux, les parcourt, les suit et les contemple. A ce spectacle la surprise, l'admiration, s'emparent de lui tour à tour, et un frémissement de joie et de ravissement ne tarde pas à courir dans ses veines. Mais bientôt à ce regard extérieur et corporel succède le regard du dedans et de l'esprit. Se repliant sur lui-même, l'esprit recueille, considère et pénètre ses impressions premières; il étudie ces objets créés dans leur mouvement et leur vie. Il se dégage du dehors et des surfaces, recherche le principe et les causes de ce mouvement et descend jusqu'aux sources de cette vie. Un attrait constant et presque irrésistible, né du besoin et de la soif naturelle de connaître, le pousse et le retient dans ces investigations profondes. Μάλα γὰρ φιλοσόφου τὸ πάθος, τὸ θαυμάζειν, οὐ γάρ ἄλλη ἀρχὴ φιλοσοφίας ἢ αὕτη. « Le premier sentiment de l'homme réfléchi, à la vue des êtres, est l'admiration : telle est l'origine de la philosophie humaine, dit le philosophe Platon (*Theaet.*). Οὐδ'ἀπορῶν καὶ θαυμάζων δίεται ἀγνοεῖν; « et cette admiration se change bientôt en une observation plus attentive qui s'efforce de s'éclairer, de dissiper son ignorance, ajoute son disciple Aristote. » (*Metaph.*, l. I, c. II.) Διά τὸ θαυμάζειν οἱ ἄνθρωποι καὶ νῦν καὶ τὸ πρῶτον ἤρξαντο φιλοσοφεῖν. (*Ibid.*)

Car, poursuit un autre maître, celui de l'école de Saint-Marc d'Alexandrie, Origène, au troisième siècle : « Sicut oculus naturaliter lucem requirit et visum,... ita mens nostra rerum causas noscendi proprium ac naturale desiderium gerit. » (*De princip.* lib. II.) « De même que l'œil, par un mouvement naturel, cherche la lumière, regarde et contemple les objets, ainsi l'intelligence, par

une inclination qui lui est propre et native, s'applique à connaître les causes des êtres. » (C. II, n° 4.) Aussi alors seulement l'esprit satisfait et comme rassasié trouve le repos, dit un docteur illustre de l'Université de Paris, saint Thomas d'Aquin : « Invenientes autem causam quiescunt. » (*Cont. Gent.*, III, c. xxv, n° 8.) « L'acquisition des causes le fixe sans retour. »

Or chaque siècle, se trouvant placé en face du même spectacle de l'univers, et entraîné par le même désir de connaître et de sonder les causes, se livre à la même étude et à la même recherche du principe de la vie des êtres créés. Imitant ses devanciers, notre siècle à son tour s'est proposé et veut résoudre ce problème du principe vital et de la vie. Mais ce problème, renfermant en lui, par une solidarité facile à comprendre, les questions qui importent le plus au genre humain, les êtres, leur nature, leur fin et leur cause première, Dieu, ce problème, dis-je, a subi des vicissitudes différentes et nombreuses à travers les générations. Sa solution, incessamment reprise, a préoccupé, ému et souvent passionné les hommes. Sous ce rapport ils peuvent être avec justesse comparés à la mer. L'esprit humain a en effet, dans sa conduite et dans ses pensées, sur cette question, une ressemblance frappante avec les eaux des mers. Dans lui comme en elles le mouvement est continu; d'elles l'esprit a par intervalles la sérénité et la profondeur, mais aussi la mobilité et les aveugles folies. Et de même que parfois sur la mer des vents se lèvent, bouleversent ses flots et les poussent en sens contraire, de même sur les esprits passèrent des souffles qui, les soulevant, les emportèrent deçà et delà.

Notre siècle n'offre-t-il pas à cet égard ces signes et cet état? Un vent étrange, violent et trop semblable à la tempête, l'agite, le déchaîne de toutes parts. Ebranlé par trois siècles d'atteintes et de trouble, le sol intellectuel se prête à ces mouvements d'où naissent les inquiétudes des esprits, et ces entreprises qui remuent les questions avec une hardiesse téméraire et pleine de périls.

Quelle est donc d'une manière déterminée la pensée de notre temps sur la question étendue, complexe de la vie ou du principe vital des êtres créés? Des études multipliées ont été depuis plusieurs années publiées sur ce sujet. Mais deux articles récents renferment un long travail à cet égard, et semblent contenir et résumer les recherches et la solution d'un groupe important de savants sur ce point; M. E. Vacherot, membre de l'Institut de France, en est l'au-

teur, et la *Revue des Deux Mondes* les a insérés dans ses numéros des 1er et 15 décembre dernier. A ce point de vue, ces articles méritent donc une particulière attention.

I

Ils ont pour titre LA VIE ET LA MATIÈRE; deux parties les divisent, le mécanisme et le vitalisme. Un préambule qui les précède et y donne accès renferme une attaque contre le passé, et, pour ainsi parler, contre l'ancien régime de l'esprit et des sciences philosophiques et physiques. Aujourd'hui, selon l'auteur, les intelligences plus éclairées posent les questions plus nettement; les expressions employées sont moins vagues, moins flottantes et conséquemment plus précises; toutes choses reçoivent leur exacte définition. La matière ne forme plus un sujet abstrait et insaisissable. L'âme elle-même n'est plus une entité, un être solitaire. Et la confusion ne règne plus entre les lois physiques et leurs causes. Aux termes de spiritualisme et de matérialisme, expressions équivoques et incomplètes d'un vocabulaire suranné, ont été substitués ceux de vitalisme et de mécanisme. La vie est réduite au seul mouvement; les lois physiques et celles de la chimie expliquent l'âme et la vie. Et si l'une et l'autre sont cherchées dans un principe supérieur, il faut, à l'exemple du docteur Chauffard, se borner à les suivre dans l'observation biologique ou la physiologie, au nom de la science qui répudie tout autre domaine. Ainsi l'ancien spiritualisme décrépit est corrigé et restauré sur un plan nouveau. (1er déc. p. 549 à 551.)

La première partie, ou le Mécanisme, s'ouvre par une réflexion sur la double méthode usitée dans les temps anciens et les temps modernes pour expliquer la vie. Chez les anciens, Aristote embrassant l'observation pure ou la métaphysique rechercha trop les causes vitales. Cette métaphysique dut le céder à l'expérience. La science de la vie date des médecins, après l'âge mythologique; mais Bacon fut proprement l'inventeur de l'expérimentation. Les modernes la développèrent et la rendirent féconde. Bichat distingua la vie animale de la vie organique, et fit consister le principe vital dans la lutte avec les forces chimiques. Le premier, Lavoisier montra tous les éléments des corps bruts ou inorganiques soumis à une même loi générale. Et Cl. Bernard, écartant les causes finales ou simple-

ment vitales difficiles à déterminer avec précision, se renferma sévèrement dans les faits ou phénomènes vitaux et leur exacte détermination, et créa ainsi le *Déterminisme* physiologique (p. 551 à 557). Bientôt les cellules des tissus entrevues et invinciblement démontrées, des centres nerveux multipliés révélés, et les fonctions des organes cérébraux fixées préparaient la voie à la théorie de l'évolution des corps organiques. Reproduite et comme présentée dans l'évolution des événements historiques, cette loi s'établit et se fonda sur l'embryologie ou le développement biologique, comme sur son véritable terrain et sur une assise désormais inébranlable (p. 557 à 562).

Mais à la connaissance de ces lois universelles régissant les corps, il faut joindre la notion et l'explication de la vie : ces corps le demandent impérieusement. Deux méthodes, sur ce sujet, partagent les savants, celle des mécanistes et celle des vitalistes. Les premiers ou mécanistes, se bornant strictement à l'analyse chimique et à la matière, recoururent pour expliquer la vie à la génération spontanée, qui leur a été à jamais ravie par les expériences sans réplique de M. Pasteur ; ou aux lois physico-chimiques de la nature. Absorbés dans les éléments de la matière et ses lois invariables, ils confondent les causes et les conditions de l'être ou le développement biologique, et en éloignent ce qu'ils appellent la métaphysique et les causes finales, c'est-à-dire la physiologie, l'embryogénie ou la biologie. Tous les corps étant réduits à la matière gouvernée par d'inflexibles lois, l'unité de l'individu, sa spontanéité organique, instinctive ou volontaire, la conscience, la liberté et l'évolution elle-même disparaissent et s'évanouissent. C'est le transformisme de Darwin. La vie n'existe que dans les éléments matériels rassemblés, juxtaposés et dominés par des lois et des forces ; elle est la corrélation des forces. Moleschott, Lehmann, Hæckel, sont les chefs et les représentants les plus marquants de cette école. Elle renouvelle l'atomisme païen d'Epicure.

M. E. Vacherot résiste ouvertement et hautement à cette école. Le positivisme qui en est issu ne trouve pas davantage grâce à ses yeux. Cependant, dit-il, les savants y inclinent. Il les déclare contraires au sens commun, au sens intime et à l'analyse psychologique, et il s'empresse de chercher l'explication de la vie dans la science elle-même, ou, en d'autres termes dans la physiologie. C'est le vitalisme ou la seconde partie de son travail (p. 562 à 572).

Les docteurs Chauffard et Cl. Bernard sont les guides et les maîtres qu'il suit dans son exposé de la vie dans les êtres. Il se demande, comme indispensable préliminaire, ce qu'est la vie. La vie, répond-il avec Cl. Bernard, c'est la création, terme impropre qu'il corrige et remplace plus loin (p. 833) par celui de génération, de développement embryogénique. Accepté comme source d'abord endormie de la vie, le germe se développe *sous l'idée directrice de l'évolution vitale:* c'est la création. A son tour en se développant il crée, à l'aide des lois physiques ; laisse peu à peu apparaître le *miracle*, *la finalité de la vie;* et s'assimile par intussusception des éléments étrangers sous l'action de la cause intérieure vitale. (15 déc., p. 812 à 817.)

Mais au delà et au-dessus des nerfs et du mouvement se trouvent les impressions, les sensations, la fatigue, les maladies, les habitudes ; elles offrent autant de mystères inexplicables à l'école mécaniste et qui ne rencontrent leur sens vrai que dans la présence du principe vital (p. 817 à 822).

Grâce à ce principe, la physiologie, devenue tout à coup et désormais spiritualiste, rend compte de la spontanéité, de l'unité dans les cellules, les centres nerveux, les tissus organiques, et de la finalité dans l'être vivant. C'est le résultat du développement du germe par lui-même. Dans l'organisme se réalise le principe vital. La nature, cette grande artiste, évolue ainsi dans les êtres et poursuit merveilleusement son but en eux par *la loi universelle de la finalité* (p. 822 à 827).

Jusqu'ici dans l'exposé du principe vital ou de la vie, ni la métaphysique ancienne, ni la psychologie, ne sont apparues. La causalité, l'unité, la finalité des êtres, n'ont point été confondues avec les entités métaphysiques vieillies. L'embryogénie, la biologie, c'est à dire l'analyse, l'expérimentation, ont fourni seules la marche et la gradation de la vie. *Cette expérimentation constitue seule la science* et en mérite le nom. *La science contemporaine a pour unique critérium l'expérience qui vérifie. Or la métaphysique ne se vérifie pas.* Tout au plus, ainsi que le font les *hypothèses gratuites*, elle explique mieux les êtres. Car savoir et comprendre sont choses entièrement différentes. Strictement circonscrit à la physiologie, le docteur Chauffard, afin de réfuter plus sûrement l'école matérialiste, s'écarte de Platon, de Descartes, de Leibniz, de Stahl lui-même. *Le spiritualisme traditionnel et sa doctrine sont aban-*

donnés : ils ne sont pas rigoureusement scientifiques. M. Vacherot embrasse et professe cette physiologie spiritualiste; mais il rompt brusquement avec le docteur Chauffard sur la question des origines des êtres, de la matière et des forces de la nature (p. 827 à 832).

Deux solutions sont en face sur la question des origines : la création et l'évolution. M. Vacherot, sans balancer, rejette la création. Sans doute, s'objecte-t-il à lui-même, il est difficile de faire naître la vie de la matière inorganique. Néanmoins *tout devient* ; la transformation a lieu dans tous les êtres : telle est la vraie origine de la vie. Les esprits des savants se tournent vers l'évolution et repoussent la création. Assurément l'évolution *est une hypothèse non vérifiée par l'expérience. Nonobstant, ne cherchons l'origine de la vie que dans la seule évolution.* Leibniz, le premier, a exposé l'activité, les forces de la matière. Comment a lieu ce jeu des forces dans les êtres ? Le moi intérieur le révèle par les opérations internes de la cause vitale. Leibniz prête avec raison des perceptions obscures à ses monades. Et M. Vacherot se range résolument parmi les stoïciens et admet avec le poète Virgile l'existence de l'âme universelle du monde. « *Oui*, s'écrie-t-il (p. 838), *la vie a pu sortir de la matière. Oui, l'universelle génération des êtres a pu se faire par une évolution sans repos et sans fin.* » La suprême artiste, la nature après tout, est l'idée directrice, immanente ; et la finalité est la loi qui préside à ses actes. Qu'importe dès lors que l'homme descende du singe, opinion peu vraisemblable, ou d'ailleurs ? L'âme universelle, et la finalité *créatrices*, *divines* (p. 840), suffisent à expliquer les êtres.

Disciple de Bacon, Cl. Bernard, poursuit-il, est demeuré fidèle au vitalisme, à la physiologie qui néglige les causes supérieures finales, et consiste, non à se rendre compte, mais à se rendre maîtres de la nature : *C'est le dernier mot de la science proprement dite, c'est l'orthodoxie scientifique.* Car la philosophie cherche le pourquoi des êtres, la science ne s'applique qu'à la connaissance du comment de ces êtres. La physiologie, *qu'il désigne sous le nom de métaphysique*, c'est-à-dire le vitalisme, a pour but l'empire sur la nature. La philosophie ancienne d'Aristote, il est vrai, s'attache à la vérité par excellence. Et d'un autre côté la métaphysique qui s'occupe de l'ordre des doctrines morales peut offrir autant d'intérêt pratique que la théorie scientifique la plus féconde (p. 832 à 841).

L'exposé qui précède résume avec exactitude les deux articles de

M. Vacherot intitulés « la Vie et la Matière » : il est aisé de s'en convaincre à leur lecture. Ces articles se rattachent dans leur ensemble à ces trois points principaux : la notion et la définition de la vie, la méthode à employer pour l'explication de la vie, enfin les origines de la vie. Et leur titre, « la Vie et la Matière », présente en un abrégé plus succinct encore la solution qu'adopte M. Vacherot sur ces trois points. Car, selon lui, tous les êtres sont engendrés et produits par la matière, et la vie se réduit à l'évolution de cette matière sous l'action, la direction de la nature.

En face de cette science contemporaine, essentiellement particulière et soutenue par un certain nombre de savants, il sera utile de placer l'enseignement général des siècles passés, l'ancienne et traditionnelle doctrine qu'ont professée les écoles de nos pères, et à laquelle ont adhéré les maîtres les plus éminents et les plus autorisés dans la philosophie humaine. A la faveur de cette science universelle chacun pourra apprécier la valeur de la science moderne et discuter le travail de M. Vacherot sur la vie (1).

II

En quoi consiste donc la vie des êtres créés ? ou, en un mot, qu'est-ce que la vie ? — L'univers est peuplé *d'existence*, et l'espace en est le lieu et le séjour. « Omnis natura », dit le docteur saint Augustin, « in quantum natura est, esse cogitur », Toute nature « par son état même, jouit nécessairement de l'existence. » (*Enarr. in Psal.* VII, n. 9.) « Hoc quod est esse » ajoute saint Thomas, « communiter invenitur in omnibus rebus, quantumque diversis » (I q. 65, a. 1). L'existence « est commune à tous les êtres, quelque différents qu'ils soient. » Cette *existence* se réalise et devient concrète dans les substances. Et ces substances habitent et remplissent l'étendue du monde créé. Partout le regard les rencontre, dans le firmament et ses profondeurs, à la surface du globe, et dans les entrailles de la terre. Le vide est inconnu à l'univers. « Omnis res » — affirme saint Thomas — « vel est substantia, vel est accidens » (qq. disp. de Pot., q. 8, a. 2). Tout être « est substance ou accident ».

Or les substances n'ont point été faites à l'état d'ébauche et inachevées. Elles ont été revêtues des conditions de l'*existence* ;

(1) Dans son discours de réception à l'Académie française, séance du 3 avril dernier M. Renan, sous des formes différentes, a émis les mêmes idées. La réponse faite à M. Vacherot s'applique de tout point à M. Renan.

munies de qualités, de propriétés dans leur être ; investies de l'aptitude à une transformation mutuelle et incessante, ou à la communication de leur propre existence aux substances qui leur sont semblables. En elles désormais se trouve, avec une certaine indépendance créée, une source d'être et l'exercice de cet être. D'après Aristote, « substantia est individuum, hoc aliquid » « la substance est une certaine individualité ». Elle est, poursuit son disciple et son maître à la fois, saint Thomas, « res cui convenit esse, non in subjecto » (*Cont. Gent.*, lib. I, c. xxv), « elle est un être subsistant, se suffisant à elle-même, par l'effet de la création. »

Les substances sont donc un sujet créé, complet, armé de toute pièce pour l'existence ; et la durée elle-même ne leur a point été refusée, selon un autre docteur, l'Ecclésiaste : « Didici quod omnia opera quæ fecit Deus, perseverent in perpetuum. » « J'ai appris que toutes les œuvres créées par Dieu demeurent à jamais (c. 3, 14). »

Toutefois une cohésion est nécessaire aux substances ; un lien doit resserrer et rattacher les éléments qui les composent. Le premier, dans l'antiquité, le philosophe Platon reconnut et démontra l'existence de ce lien, de ce principe dans la matière des substances et lui donna le nom de *forme*. Son plus renommé disciple, Aristote, admit et développa cette heureuse découverte. Selon eux, par la forme et la matière, la substance est parfaite et l'être est constitué. Les stoïciens, l'école d'Alexandrie, Plotin, Porphyre, Proclus, saint Augustin, saint Anselme, son abréviateur, toute l'école scolastique, et Leibniz, ont suivi cet enseignement. En Italie, en Allemagne et en France de nombreux écrivains s'y rallient. « Ex quo, » « Dès lors », observe judicieusement saint Thomas, « perspicitur principium individuationis aliquid *substantiale* esse oportere ». (*Cont. Gent.*, lib. II, n. 93), « le principe de l'individuation ou de l'individualité des êtres est une réalité substantielle. La matière et la forme sont étroitement unies et ne peuvent êtres séparées. Mais elles exercent entre elles une mutuelle influence. Expliquant la nature ou la substance, les anciens, » d'après Cicéron, « de natura ita dicebant ut eam dividerent in res duas, ut altera esset efficiens, altera autem quasi huic se præberet, ea, quæ efficeretur aliquid. In eo, quod efficeret, vim esse censebant... neque enim materiam ipsam *cohærere* potuisse si nulla vi contineretur... Ex qua varia egressa atque effecta sunt » (*Acad. quæst.*, lib. I, c. VI, VII). Ils « distinguaient par l'esprit deux parties en elle : l'une supérieure faisait proprement

la substance; l'autre prêtait ses éléments pour le devenir. Ils attribuaient à la première une force organisatrice, efficiente; car par elle-même la matière eût été incapable de cohésion sans un principe de force qui l'agrégeât. Cette disposition constituait tous les êtres. »

La matière forme le premier élément des substances; la forme les termine. « Ex quo (materia) insito fit *aliquid* » « La matière est la base des substances » dit Aristote; (*Nat. Ausc.*, lib. I, c. IX); « ὕλην ὑποκείμενόν τι καὶ ὑποδοχὴν εἰδῶν, » « un sujet inférieur, apte à recevoir toutes les formes, » selon Plotin (*Enn.* 2, lib. IV, c. I). Et le protestant Mosheim (dix-huitième siècle) reprend vivement Cudworth d'avoir appelé cette doctrine « genus quoddam metaphysicæ stultitiæ », « une métaphysique ignorante et insensée ». Ceux qui l'ont attaquée, ajoute-t-il, « verba potius et vocabula, *quam rem ipsam*, spectarunt » (*Syst. intell.*, c. V, sect. 2) « se sont attachés aux mots qui la traduisent, plutôt qu'au fond de la conception elle-même. »

Ainsi la forme complète la matière : elle en est *l'énergie*, *l'acte*, le couronnement ou l'entéléchie, selon la traduction de Scaliger et de Leibniz (Exercit. 80, *de Ipsa natura*).

« Forma constitutiva dicitur ad materiam, » affirme saint Bonaventure (in lib. *Sent. dist.*, 19), « la matière est constituée par la forme. » Et saint Augustin étendant, universalisant cette notion, avait écrit : « Omnia quæ sunt, forma penitus abstracta, nulla erunt » (*de Lib. arb.*, lib. II, c. VIIX), « les diverses créatures, en l'absence de la forme, ne peuvent présenter un être subsistant. » Usant d'une comparaison ingénieuse, Aristote appelle la matière, l'élément, et la forme, l'artisan qui travaille, transforme, polit cet élément et lui donne sa figure, sa grâce et son état. L'essence des substances consiste donc dans l'union de la matière et de la forme. « Essentia in compositis ex materia et forma dicitur quidditas, natura. » « Produite par cette union, l'essence s'appelle un être, une nature. »

Ainsi dotées et parvenues à l'état complet, les substances créées ont, en quelque sorte, la pleine possession de leur *existence;* elles agissent d'elles-mêmes, par elles-mêmes, au dedans et au dehors. Et, il faut le répéter sans hésiter, elles jouissent d'une indépendance naturelle, relative dans leurs actes, sous le regard et la Providence de Dieu. Les Arabes, et plus tard les nominaux, au temps

d'Albert le Grand et de saint Thomas, osèrent avancer que Dieu est l'unique agent dans l'univers, et que les êtres créés ne sont que l'instrument, l'occasion de son action. Au dix-septième siècle, Malebranche, plusieurs cartésiens appelés occasionnalistes, renouvelèrent cette erreur. En notre temps Cauchy, Debreyne et Buchez ont suivi le même sentiment. « Toutefois, est-ce à dire que cette force ou forme communiquée aux êtres créés puisse tirer quelque chose du néant? Non, mais les créatures ont été revêtues par Dieu, dès leur naissance, d'une force ou forme qui leur donne la puissance d'agir par elles-mêmes, avec le concours de la Providence divine qui les maintient dans leur nature. » « Non volumus hujusmodi vim rebus creatis convenire, ut ipsæ quidquam ex nihilo efficere valeant; sed solum contendimus res creatas posse a Deo ejusmodi vi ornari ut ipso Deo ad illarum actiones concurrente aliquid... efficiant » (Sanseverino, *Ont.*, p. 174). Dieu l'a voulu ainsi, déclare saint Thomas : « Non ex insufficientia virtutis, sed ex immensa bonitate per quam suam similitudinem rebus communicare voluit, quantum ad esse, et quantum ad agere, utetiam res creatæ habeant proprias actiones » (*Cont. Gent.*, lib. III, c. LXIX); « il l'a voulu non par impuissance, mais par une immense et admirable bonté, qui a reproduit sa ressemblance dans les créatures, quant à l'existence et quant à l'action, en sorte que les créatures eussent leur action propre et réelle. »

La nature, la composition ou l'existence et les conditions d'action communes aux substances ont été exposées jusqu'ici. Mais de notables différences et comme des degrés existent entre elles, et y créent dans l'unité la variété d'ordres et de règnes distincts et nettement tranchés. Parmi les substances existantes, en effet, certaines sont inertes, dépourvues de mouvement. Et le mouvement leur vient d'un principe placé en dehors d'elles : c'est le règne minéral. D'autres possèdent le mouvement, et ce mouvement est produit en elles par un principe qui leur est propre, intérieur, et leur appartient. C'est le règne végétal et le règne animal, s'étendant au genre humain. Les premières, d'un ordre inférieur, sont dites mortes, ou privées de la vie; plus privilégiées, les secondes jouissent d'une existence supérieure ou de la vie. Traduisant en partie Platon : « Inanimum est, dit Cicéron, omne quod pulsu agitur externo; quod autem animal est, id motu cietur interiore et suo : nam hæc est natura propria animæ atque vis. » (*Somn. Scip.*, c. IX; et *Tuscul.*, lib. I, *c.* XXV.) » La vie manque à ce qui ne peut être mû que par une

impulsion extérieure; l'animal agit par un mouvement intérieur qui lui appartient : c'est la nature propre, l'effet de la force de l'âme. » Selon Tatien, écrivain des temps apostoliques : « Est animantis hoc proprium a seipso moveri ». (*Isagoge*, c. v). « Le propre de l'être animé est de se mouvoir lui-même. » Le caractère qui distingue et diversifie les substances est donc aisé à saisir. « Ex his quæ manifeste vivunt, accipere possumus, quorum sit vivere, et quorum non sit vivere. Vivere autem manifeste animalibus convenit. » (1° q. 18, a. I, ad 3.) « Car la nature même de la vie, selon le Docteur angélique, indique manifestement les êtres qui sont doués ou privés de la vie. Or, évidemment la vie n'apparaît que dans les animaux. » En effet, le règne minéral diffère des plantes, des animaux et de l'homme, et dans la naissance ou génération, et par la structure et le développement. Les minéraux sont désignés sous le nom d'inorganiques ou d'inanimés; les plantes, les animaux et les hommes sont appelés organiques ou vivants; car ils font partie de cet ordre de substances qui, par leur nature, se meuvent eux-mêmes et se livrent à leurs diverses actions. « Cui convenit secundum suam naturam movere seipsas, vel agere se quocumque modo ad operationem. » (1° 2°, q. 3, a. 2, ad 1.) Ainsi « Opera vitæ dicuntur quorum... principia sunt in operantibus, ut seipsos inducant in tales operationes. Propria ratio vitæ est ex hoc quod est natum movere seipsum. » (In. lib. II, *de Anima*, lec. 1.) « Les œuvres de la vie sont celles dont le principe existe dans celui qui agit et est la source, la cause de ses opérations. Le caractère essentiel et distinct de la vie consiste à se mouvoir de soi-même. » Les autres substances *existent*, *agissent* par la forme et la matière ou le composé. Mais la plante *opère* par la nutrition, la croissance et la génération. L'animal se *meut de lui-même*, et dans l'homme le mouvement, la vie, relève de l'âme. « Prout intellectualis operatio motus dicitur. » (*Ibid.*) « Car l'action de l'âme est aussi un mouvement. » En ces trois ordres, le principe des opérations est intérieur, fixe, immanent, et comme l'âme des plantes, de l'animal et des hommes. « Primum principium vitæ est anima. » (*De Ente et essent.*, c. I.) « Le principe premier de la vie, selon saint Thomas, est une âme. » Aussi les docteurs emploient-ils en ce sens le terme d'âme végétative, d'âme sensitive et d'âme spirituelle.

A l'aide de ces diverses notions il est aisé de distinguer l'existence ou l'être, et la vie dans les substances créées, et en même

temps de déterminer, de définir la vie. *La vie est la source, le principe créé d'action inhérent, immanent, ou l'action, l'opération immanente dans les végétaux, dans l'animal et dans l'homme.* Le reste des substances créées, ou le règne minéral, ne possède qu'une ressemblance lointaine, un vestige, une ombre de la vie (1).

III

Mais quelle marche doit être suivie pour l'atteindre et la connaître? — Les hommes possèdent un double regard, celui du corps et celui de l'âme. Le regard des sens précède et forme comme le vestibule de l'esprit. Les objets saisis par le corps sont contrôlés, appréciés, jugés par le regard et l'œil de l'âme. C'est l'ordre, la méthode naturelle des esprits. « Mens humana prius hæc, quæ facta sunt, per sensus corporis experitur, eorumque notitiam pro infirmitatis suæ modulo capit » (*de. Gen.*, ad lit., lib. IV, c. XXII). « L'intelligence humaine appréhende d'abord les êtres par les sens, et par eux les perçoit dans la mesure de sa faiblesse native. » Avant saint Augustin, Athénagore, Clément d'Alexandrie et Tertullien avaient tenu ce langage. La marche de l'esprit humain est ainsi graduée et progressive.

Cette perception par les sens ou la méthode expérimentale, empirique, εμπειρια, achevée par l'esprit, date de l'existence du genre humain et de l'univers. Son exercice a été constant et ininterrompu. Car, selon le philosophe sacré, Salomon : « Non satiatur oculus visu, nec auris auditu impletur » (*Eccl.*, c. I, 8). « L'œil n'est jamais rassasié de voir ni l'oreille d'entendre. » L'esprit est avide de savoir, il est entouré de l'existence et de la vie des êtres. « Cunctæ res difficiles, non potest eas explicare sermone, » (*ibid*). « Les replis en sont secrets, profonds et difficiles à percer et à bien rendre. » Il s'applique néanmoins sans relâche à les connaître et à les pénétrer; et les difficultés semblent accroître en lui la convoitise de savoir : « Hanc occupationem pessimam dedit Deus filiis hominum ut occuparentur in ea » (*ibid.*, c. 1, 13). « Cette entreprise, remplie d'épines et de labeurs, a été laissée par Dieu à la liberté des enfants des hommes. » Or, selon Origène : « Accepimus a Deo istud desiderium, non ad hoc ut nec debeat unquam, nec possit impleri; alioquin a conditore Deo menti nostræ frustra

(1) Un second travail traitera prochainement de la nature ou de l'essence de ce principe vital, la vie.

videbitur amor veritatis insertus, si numquam desiderii compos efficitur » (*de Princip.* lib. II, c. II, n. 4.) « Le désir de connaître, communiqué par Dieu à l'homme ne peut demeurer sans effet et stérile ; ou le Créateur des âmes eût manqué de sagesse en imprimant en elles l'amour de la vérité, destiné à n'être jamais satisfait. »

Cette connaissance des êtres créés fut donc comme native et dès lors héréditaire, parmi les hommes. N'est-ce pas à elle qu'il faut attribuer l'usage, l'invention des premiers arts? D'après la plus ancienne et la plus véridique histoire du genre humain, le Pentateuque, Jubal, arrière-petit-fils de Caïn, « fuit pater canentium in cithara et organo » (*Gen.*, c. IV, XXI), « fut le père de l'art de jouer de la lyre et des instruments. » Tubalcaïn fuit malleator et faber in cuncta opera æris et ferri » (*ibid.*, XXII), « le premier Tubalcaïn travailla les métaux, creusa, polit et cisela dans tous les sens le fer et l'airain. » La construction gigantesque et provocatrice de Babel en Sennaar (*Ibid.*, c. XI), aidée par les puits de bitume minéral (c. XIV) ; les villes bâties à l'exemple d'Henoch, propre fils de Caïn (c. IV) ; l'éclat et la magnificence de Ninive identifiés dans la personne de Sémiramis, les restes de Babylone et de Palmyre, les ruines instructives de l'Egypte et de la Grèce, du Mexique et de l'ancienne Etrurie, ne révèlent-ils pas dans les peuples la connaissance étudiée, approfondie, et l'emploi judicieux des êtres et de la vie qui les environnaient? Le docte Mabillon a consumé de nombreuses années à recueillir les efforts des arts du passé. Un savant contemporain, M. Baudrillart, vient de reconstituer leurs costumes et leur luxe. Malgré les richesses découvertes par les Champollion, les de Rougé, les Laya, les Rawlinson, les Oppert et les autres, que de science ensevelie sous les ruines des siècles et des nations !

Toutefois certains esprits s'appliquèrent plus particulièrement et de plus près à la considération des êtres. Parmi eux les recherches varièrent. Les uns s'attachèrent à l'étude pure des êtres matériels ; les impressions des êtres sur l'esprit furent observées par les autres. La science était pour eux circonscrite à ces étroites limites : ils s'appelèrent matérialistes ou sensistes, et ils eurent pour représentants le philosophe Démocrite, Leucippe, Epicure, l'école d'Ionie et celle des Cyrénéens. Locke, Comte, Littré et Stuart Mill sont leurs successeurs parmi nous. Ecartant l'expérience extérieure des faits et l'observation intérieure des impressions qu'ils exercent sur nous, d'autres s'appuyèrent pour la connaissance de ces êtres sur des abs-

tractions de raison et des idées innées à l'esprit. Platon, Leibniz, son disciple Wolf, Kant et l'école appelée pompeusement transcendantale, sont de ce nombre, et surnommés les Idéalistes.

Or des deux écoles n'atteignent pas les êtres dans leur entière nature et n'en possèdent pas la science. Les sens et l'esprit réunis doivent concourir à les observer, à les scruter et à les connaître. Alors seulement leur *réalité* sera totalement saisie. Leur science ne sera plus uniquement matérielle ou subjective, mais objective, c'est-à-dire embrassant leur intégrale réalité. La science des êtres, des objets créés « a sensibus inchoetur » « commence par les sens » dit saint Augustin, « atque ab intellectu perficiatur » (*Enchir.*, c. IV, n. 1), « et se termine par l'esprit ». Les sens perçoivent les objets : c'est l'*expérience*. Cette expérience les considère, les analyse, les creuse dans leurs plus intimes replis, invente les instruments qui pourront rendre accessibles leur nature et leurs profondeurs. Et bientôt, après des expériences multipliées, répétées, l'esprit intervient : à l'aide de l'induction d'abord il en tire la connaissance de leurs propriétés, de leurs relations et des lois qui les régissent ; et plus tard un *raisonnement* moins particulier et plus haut le conduit jusqu'aux principes et aux causes des êtres. « Inductio est notificatio rei per seipsam et transitus rei per se notæ a sensu ad intellectum » (in 2 *Post.*, c. XV). « L'induction, dit Zabarella, est la connaissance de l'objet en lui-même et une simple introduction de cet objet auprès de l'intelligence. » Aristote, l'école de Saint-Marc d'Alexandrie, saint Augustin, les Pères, l'école scolastique de Paris et du reste du monde, l'enseignement protestant jusqu'à Leibniz, Galilée et en partie Bacon lui-même, suivirent et propagèrent cette alliance des sens et de l'esprit, seule méthode vraie et féconde. Par elle les êtres créés furent réellement connus. L'expérience des sens renfermée dans le *particulier* fut comme le piédestal de l'esprit, dont la nature est de s'élever aux *principes universels et aux causes*. « Mens humana prius hæc quæ facta sunt, per sensus corporis experitur, eorumque notitiam pro infirmitatis suæ modulo capit et deindè quærit eorum causas. » « L'intelligence humaine appréhende d'abord les objets par les sens, et par eux les connaît dans la mesure de sa faiblesse native; puis elle en recherche les causes. » L'analyse expérimentale avait décomposé les corps et les êtres; la synthèse les rejoint, les compose de nouveau. Et de leur hymen, pour ainsi parler, naît la saine, solide et vraie science, qui est,

selon saint Thomas, fille de notre intelligence, « prolem mentis ».

Toutefois les êtres se divisent en groupes, et forment des ordres différents ; ils réclament une étude, une méthode qui leur soit propre. Les sciences naturelles, la physique, les mathématiques ne peuvent être traitées de la même manière. « Propriis enim, observe Cicéron, et suis argumentis et admonitionibus tractanda quæque res est (*Tusc.*, lib. V, c. VII), « chaque branche des études a une manière de procéder et des règles qui lui sont propres. » Ad hominem bene instructum » — ajoute le Docteur angélique — « pertinet ut tantum certitudinis quærat in unaquaque materia, quantum natura rei patitur. » (In lib *Ethic.*, lect. III.) « L'homme formé avec méthode, ne cherche dans toute matière que le degré de certitude qu'elle comporte. » L'*expérience*, l'*induction* et un *raisonnement plus élevé* doivent y être employés tour à tour. Bacon lui-même se range à ce sentiment de l'antiquité et de la scolastique. Une science seule, dans le domaine des esprits et de la philosophie, s'étend à toutes les autres, les pénètre, les éclaire et les guide, la métaphysique. « Ipsa enim » — selon saint Thomas — « habet pro objecto ens quod est commmune ad omnia, et ideo considerat ea quæ sunt propria entis, quæ sunt omnium communia, tanquam propria sibi. » (In lib. I *Post.*, lect. XVII). « Car l'être, son objet, se retrouve dans tous les êtres ; aussi elle considère en eux l'être en général qui leur est commun : il est sa propriété universelle. »

Ainsi, par la méthode qui vient d'être indiquée, les êtres créés sont connus dans leur existence, saisis dans le vif et les intimes ressorts de leur vie, et dans leurs causes. Que *l'expérience* observe, étudie sans relâche, contrôle sans trêve et accumule les faits ; qu'elle se crée des auxiliaires dans des appareils actifs, ingénieux, subtils, et dans des mécanismes multipliés et puissants. L'univers entier lui a été donné pour être le théâtre, le terrain de ses essais infatigables. Des astres sans nombre et de l'armée étincelante du firmament jusqu'à la lumière artificielle ; du cèdre et du palmier jusqu'à l'hysope des murailles et à l'herbe des prés ; du bolide jusqu'à la pierre de diamant cachée dans le sein de la terre ; de l'aigle des montagnes et du lion des déserts jusqu'à l'insecte à peine perceptible et à l'infusoire des mers, de l'animal le plus parfait jusqu'à l'homme lui-même, le champ est libre pour elle : « Mundum tradidit (Deus) disputationi eorum. » (*Eccl.*, III, 11.) « Le monde a été livré par Dieu à la discussion et aux études des hommes. » L'expérience peut

fouiller, explorer encore ; l'espace à parcourir est presque sans limites, et les vies réunies des siècles et du genre humain n'aboutiront jamais à l'épuiser : « Ut non inveniat homo opus quod operatus est Deus ab initio usque ad finem. (*Ibid.*) « L'homme ne parviendra jamais à connaître entièrement les œuvres que Dieu a faites dans le temps. » Des éléments matériels ainsi décomposés, étudiés, des cellules, des tissus, des centres ganglionnaires nerveux, du développement des êtres, que l'esprit par *l'induction* aperçoive, reconnaisse et formule les principes et les lois de ces êtres et de leur vie. L'exercice de ce pouvoir avec réserve est légitime ; cet empire lui appartient : ses titres sont authentiques, écrits et scellés de main divine. « Subjicite terram et dominamini piscibus maris et volatilibus cœli et universis animantibus quæ moventur super terram. » (*Gen.*, I, 28.) « Assujettissez la terre, dominez sur les poissons des mers, les oiseaux du ciel, et les animaux qui se meuvent sur la terre. » La route lui a été tracée par l'exemple d'un sage mémorable de l'antiquité, et tous les siècles, l'un après l'autre, l'ont suivie. « Proposui in animo meo quærere et investigare sapienter de omnibus quæ fiunt sub sole .» (*Eccl.*, I, 13.) « J'ai conçu dans mon esprit le dessein hardi de chercher, de scruter avec discernement et sagesse tout ce qui existe sous le soleil. » Mais que les esprits ne s'arrêtent point en chemin, et que la *raison aille jusqu'au fond d'elle-même.* Sa nature est de connaître, mais aussi de ne point se borner aux manifestations, aux phénomènes extérieurs des êtres créés, ou au développement, à la trame et à la loi secrète des organes et de la vie. Que sa marche et ses études s'étendent à un dernier travail, « investigare sapienter », la connaissance et la possession *des causes et des origines* des êtres créés et de la vie.

IV

La recherche des causes est en effet naturelle aux esprits. Investigateur précoce, l'enfant questionne, interroge jusqu'à l'importunité. Ses instances enfantines et curieuses ne sont point satisfaites de la surface et des détails des êtres : elles descendent jusqu'au fond de leurs raisons et de leurs causes. L'homme mûr ou blanchi dans l'étude poursuit, à des degrés différents, le même objet, les causes et l'origine des êtres. C'est que, selon la remarque de saint Augustin : « Appetitio intelligendi ea quæ vere, summeque, sunt, summus

adspectus est animæ, quo perfectiorem, meliorem, rectioremque non habet. » (*De quant. anim.*, c. XXXIII, n. 75.) « Le désir de connaître la vérité dans sa source est le dernier regard de l'âme, le plus élevé, le plus noble, et le plus légitime. » Aussi, dit saint Thomas, « intellectus, quolibet finito dato, aliquid ultra molitur apprehendere » (*Cont. Gent.*, lib. III, c. L.), « après avoir épuisé le fini, l'intelligence tend à pénétrer au delà. »

Or divers chemins ont été suivis pour acquérir l'origine et la vie des êtres créés. Les uns déclarent la matière, d'où est sorti le monde présent, éternelle. Chez les anciens, Thalès, Anaximène, Anaximandre, Leucippe, Démocrite, Epicure, Anaxagore, Platon, Aristote et les Néoplatoniciens d'Alexandrie adoptèrent ce sentiment. Les philosophes devanciers de Platon admirent dans la matière éternelle un principe vital, duquel émanent par évolution l'ordre et la variété de l'univers. Parallèlement à cette matière, Platon, au jugement de Mosheim (*Syst. intell.*) et de H. Martin (*sur le Tim.*), place Dieu qui l'agrège et l'ordonne. Selon Aristote, de l'aveu de J. Simon (*le Dieu d'Arist.*), Dieu occupe le centre du monde, et autour de lui et vers lui, comme enchaînés par un invincible aimant, gravitent et convergent tous les êtres créés. Il en est l'âme elle-même, d'après les Stoïciens, les Gnostiques et les Manichéens. Par esprit de conciliation les Néoplatoniciens, Xénocrate, Porphyre, enseignèrent que le monde est éternel et créé par Dieu dès l'éternité. Avec des nuances ou par suite d'inconséquence dans le raisonnement, Helvétius, d'Holbach, Büchner, Montesquieu, Voltaire, Cousin, Tyndall, Hæckel, Vogt, Moleschott, Darwin, Robinet, Saisset, Kant et les panthéistes allemands se rallièrent à l'un ou à l'autre de ces sentiments. A leur sens la cause des êtres et de la vie réside dans la matière éternelle, unique ou jointe à Dieu, et dans le mouvement ou le principe vital qui lui est inhérent : de là leur est venu le nom d'Hylozoïtes, c'est-à-dire partisans de la substance ou matière animée, vivante. Quoique atomistes, Descartes, Gassendi et Newton font remonter la vie à la création divine. Cicéron, Plutarque, Diogène Laërce et Alexandre Aphrodite semblent en refuser l'origine à la matière éternelle. Au troisième siècle, Lactance repousse à la fois les systèmes païens, et par anticipation ceux des modernes : « Et quidem vereor ne non minus delirare videatur, qui hæc putet refellenda. » (*Inst.*) « De peur de ressembler à un homme en proie au délire, je m'abstiens de réfuter une aussi monstrueuse erreur. »

Saint Augustin éprouve de la honte à discuter de pareilles opinions : « Sed jam pudet me ista refellere, cum eos non puduerit ista sentire. Cum vero ausi sint etiam defendere, non jam eorum, sed ipsius generis humani me pudet, cujus aures hæc ferre potuerunt. » (*Epist.* 117, c. IV.) « Je rougis d'avoir à les réfuter ; cependant elles ont pu être conçues, publiées et soutenues sans pudeur ; aussi j'en ai honte moins pour leurs auteurs, que pour le genre humain dont les oreilles ont pu supporter de telles énormités. » Et le protestant Mosheim déclare : « Hoc dogma præ cæteris explosum et summæ dementiæ postulatum et fere cunctis philosophis visum tam absurdum et ineptum esse, ut aures statim sapienti ad ejus auditum claudendæ sint. » (*Syst. Int.*, lib. V.) « Ce système est méprisé, taxé d'insigne folie, et regardé par la plus grande partie des philosophes comme tellement absurde et inepte, qu'en l'entendant tout homme sensé doit fermer ses oreilles d'indignation et d'horreur. » En effet, la matière supposée éternelle, Dieu est tout, et tout est Dieu. « Materia si ingenita esset, immutabilis et æqualis Deo foret. » Si la matière est incréée, elle est immuable et égale à Dieu », disent saint Théophile et Athénagore. (*Ad Autol.* — *Leg. pro Christ.*) Et, dans la forme vive et africaine qui lui est propre, Tertullien prête à la matière ce langage en face de Dieu : « Ego prima et ego ante omnia, et ego a quo omnia ; pares fuimus, simul fuimus ; ambo sine initio, sine fine ; ambo sine creatore, sine Deo. Quis me Deo subjicit contemporali coætaneo ? (*Contr. Herm.*) « Je suis la première, je précède tout et suis la source de tout ; nous sommes égaux, simultanés, sans commencement, sans fin, sans créateur et sans Dieu. Qui peut me soumettre à Dieu, mon contemporain éternel ? » Ce raisonnement présente au sens le plus vulgaire, comme une impossibilité rationnelle insurmontable, l'éternité de la matière.

Une seconde école moins grossière, mais raisonnant en dehors de la méthode expérimentale, fait consister les éléments de la matière et par conséquent des êtres et de la vie dans les unités ou monades indivisibles et simples. Pythagore en fut le premier maître, Aristote et Sextus Empiricus le répétèrent. Selon le savant Gerdil, saint Justin et saint Irénée, professant la création toutefois, adhérèrent à cette opinion. Dans les temps modernes Leibniz, Wolf et le jésuite Boscowich la suivirent. Le principe actif de vie est attaché à ces éléments simples ; et ils constituent les êtres créés. Et Kant y joint la *finalité interne* qui engendre, conserve et achève

ces êtres. Mais Lebniz avoua à l'un de ses contemporains, Pfaff, que cette opinion de sa part fut un essai philosophique sans valeur : « Neque enim philosophorum est rem serio semper agere, qui in effingendis hypothesibus, ut bene mones, ingenii sui vires experiuntur. » « Le philosophe n'agit pas toujours avec une conviction sérieuse ; parfois il imagine des hypothèses, comme je l'ai fait pour les monades, afin d'essayer ses propres forces. » Kant jugea son sentiment superficiel, arbitraire, inconsistant. Car des éléments simples ne formeront jamais des êtres composés et étendus. Cette réflexion fait crouler cette opinon. Elle est, dans Pythagore, Aristote et Kant, une seconde forme de déification de la matière ou de Panthéisme et répugne invinciblement à la raison humaine.

Sous quelque face qu'elle soit présentée, la matière n'est donc point éternelle. La vie ne réside donc point en elle comme dans sa source. Dès lors elle est impuissante à communiquer l'évolution et les forces de cette vie aux individus ; et moins encore constitue-t-elle l'âme et la finalité universelle du monde. La raison est donc amenée irrésistiblement à chercher en dehors d'elle et plus haut la cause et le principe des êtres. « Omnes res ex quibus mundus constat non habent esse ex se ; oportet ut sint ab alio ; hoc aliud nonnisi Deus esse potest, Ens per essentiam. Si enim aliquid invenitur in aliquo per participationem, necesse est quod causetur ab eo cui essentialiter convenit. Hoc quod est causa rerum, in quantum sunt entia, oportet esse causam rerum non solum secundum quod sunt talia per formas accidentales, nec secundum quod sunt hæc per formas substantiales, sed etiam secundum omne illud quod pertinet ad esse illorum quocumque modo. » (I, q. 44, a. 2 c). « Tous les êtres qui composent le monde, dit saint Thomas après saint Anselme, ne tiennent point l'existence d'eux-mêmes ; ils la doivent donc à un autre ; or, cet autre ne peut être que Dieu, l'Être par essence. Car si l'existence se trouve dans les êtres par participation, elle leur vient nécessairement de celui qui la possède par nature. Et cet être, comme cause souveraine de tous les êtres, est à la fois l'auteur et la cause de leurs formes accidentelles, de leurs formes substantielles, en un mot de leur être tout entier, à tous ses degrés et dans tous ses états. » Dieu seul est donc éternel, immuable, tout-puissant, et de lui sont nés par la création les êtres et la vie. « Rectissime credimus » — ajoute saint Augustin — « omnia Deum fecisse ex nihilo. » (*de Fid. et Symb.*). « Nous croyons justement que Dieu a fait toutes

choses de rien. » Vainement s'écrie un docteur français du douzième siècle, saint Bernard, « philosophi materiam quærunt; non eguit materia Deus. Non enim officinam quæsivit, non artificium. Ipse per se, in se omnia fecit. Unde? De nihilo » (*de Consid.*, lib. V, c. VI, n. 14). « Les philosophes supposent la matière nécessaire; Dieu n'en a point eu besoin; il n'a pas emprunté d'un autre ses instruments et son art; il a fait toutes choses par lui-même et d'après lui-même. Comment? d'où? En créant les êtres de rien. » En vain le rationalisme et les protestants s'efforcent, par la bouche de Brucker, Tennemann, Ritter, Elhers et Vacherot (*Hist. de l'Ec. d'Alex.*, t. I, liv. II, ch. v), de trouver les Pères apostoliques du second siècle hésitant dans cette croyance.

Dieu, ce suprême et souverain « individuum », comme parle saint Thomas, a rendu, par création, les êtres participants de l'existence et de la vie. « Summe est illud bonum, cujus participatione sunt bona cætera. » (Q. 83, 24). « Du souverain bien seul émanent les autres biens, » dit saint Augustin. Ils ont été faits d'après un exemplaire éternel, poursuit saint Thomas : « Deus est causa exemplaris omnium rerum. » (I, q. 45, a. 2, c.) « Dieu est la cause exemplaire des êtres. « In qua » — selon saint Augustin — « immensi quidem atque infiniti thesauri rerum intelligibilium » (*de Civ. Dei*, lib. XI, c. x, n. 3). En lui seul « subsistent les trésors immenses et infinis des choses intelligibles. » Et ces exemplaires sont le modèle créateur des êtres, d'après saint Denis (*de Div. nom.*), Maxime (*in Dyon.*) et Zacharie de Mytilène (*de Opif. mundi*), τῶν ὄντων οὐσιοποιοὺς, ἀρχικὰ αἴτια, δημιουργικοὺς λόγους (*de Div. nom.*, c. II, v), le principe originaire, la raison des substances. Par eux Dieu épanche, et, en quelque sorte, fait ruisseler perpétuellement la vie dans les êtres créés. C'est l'affirmation et le développement de cette parole des Livres saints : « In principio Deus creavit cœlum et terram. » (*Gen.*, c. I). « Au commencement du temps Dieu créa le ciel et la terre. »

S'élevant ainsi au-dessus des investigations de l'*expérience* et des conclusions de l'*induction*, la *raison*, par un vol naturel, atteint l'origine des êtres et leur cause première. Elles ne peuvent être dans la matière créée; avec une sûre et irréfutable dialectique, cette raison les découvre dans un être premier, souverain, éternel, l'Être par essence. « Actus purus, Ego sum qui sum » (*Exod.*, III), « Dieu à qui remontent et en qui se résument éminemment tout être, toute vie. »

Or cet Être par excellence possède, par une conséquence rigoureuse, la plénitude de la sagesse. Son œuvre, la création, doit donc en manifester, en porter de toutes parts, dans les détails et dans l'ensemble, le sceau et l'empreinte. La fin ou la finalité révèle entre toutes les autres la sagesse de l'ouvrier éternel. « Finis inter alias causas primatum obtinet, et ab ipso omnes aliæ causæ habent, quod sint causæ in actu; agens enim non agit nisi propter finem. » (*Cont. Gent.*, lib. III, c. XVII). « Entre les autres causes, dit saint Thomas, la fin tient la première place; et elle est le terme où tendent les autres causes; tout être n'agit qu'en vue d'une fin. » Et en créant, Dieu s'est proposé une fin digne de sa sagesse et de sa bonté. (*Ibid.*)

En effet, les éléments de la matière et des êtres ont une fin entre eux, la composition des corps; les différentes parties où les membres de ces corps exercent des fonctions qui leur sont propres, une fin partielle; leurs propriétés, leurs opérations concourent à l'ensemble, à l'harmonie de chaque être; enfin les êtres réunis forment entre eux un concert persévérant, universel dans l'espace créé. La connaissance, l'examen de cette finalité sont l'objet de l'expérience et de l'induction. Mais se fondant sur elles et s'aidant d'elles, la raison découvre une finalité supérieure. L'école matérialiste de Démocrite et d'Epicure, Spinosa et les panthéistes de tous les temps rejetèrent cette double finalité. Sans la nier, Bacon et Descartes jugèrent plus opportun et plus utile aux sciences de la taire et de l'écarter. Malebranche la fit disparaître sous l'action unique de Dieu. Leibniz y substitua une harmonie immanente préétablie. Buffon et Laplace tentèrent de l'effacer de leurs études et de la création. Le positivisme contemporain, avec Büchner et Robinet, affecte de la fouler aux pieds. En tous, le but déclaré consiste à supprimer, à anéantir la suprême finalité, c'est-à-dire Dieu lui-même. Mais ces causes finales rencontrent de graves et éloquents défenseurs dans Platon, Aristote et les plus éminents disciples de l'Académie et du Portique; dans Leibniz lui-même, Bernouilli, Newton, Cudworth, Cuvier, Blainville et les innombrables docteurs catholiques de tous les siècles.

Le Docteur angélique qui, selon Melchior Cano, employa d'une manière incomparable la raison humaine, a décrit la double finalité de l'univers avec une précision saisissante : « Bonum in rebus surgit ex duplici ordine, quorum primus ordo est rerum omnium ad

finem ultimum, qui Deus est; secundus ordo est unius rei ad rem. Et primus ordo est causa secundi, quia secundus ordo est propter primum. Ex hoc enim quod res sunt ordinatæ ad invicem, juvant se mutuo ut ad finem ultimum debite ordinentur. » (In lib. *Sent.*, dist. 48, q. 1, a. 4). « Le bien dans les êtres naît de l'accomplissement de deux ordres divins; le premier ordonne tous les êtres à une fin dernière commune, qui est Dieu ; le second les ordonne entre eux. Le premier ordre est la cause du second; car le second ordre n'existe que pour conduire au premier. En effet, les êtres ainsi ordonnés entre eux s'aident réciproquement et marchent de concert à leur dernière fin. » Et entrant dans le détail de ces deux ordres, de cette double finalité : « Sic igitur, in partibus universi unaquæque creatura est propter suum actum proprium et perfectionem. Secundo autem creaturæ ignobiliores sunt propter nobiliores, sicut creaturæ quæ sunt infra hominem, sunt propter hominem. Ulterius autem singuiæ creaturæ sunt propter perfectionem totius universi. Ulterius autem totum universum cum suis singulis partibus ordinatur in Deum, sicut in *finem*. » (I, q. 65, a. 2, c). « Ainsi donc, dit-il, dans l'univers entier chaque créature a pour but son action propre qui fait son complément. En second lieu les créatures moins élevées sont faites pour les plus nobles; comme les créatures inférieures à l'homme existent en vue de lui. En outre chacune des créatures est ordonnée au bien commun de l'univers. Et en dernier lieu l'univers lui-même avec toutes ses parties est ordonné à Dieu, sa suprême fin. » Parvenu à ce comble, l'esprit humain satisfait, d'après le même docteur, jouit et se repose. La science vraie, totale, lui est acquise, à l'aide des faits de l'expérience, des conséquences de l'induction et des conclusions dernières de la raison. « Tunc opinamur scire cum principia possumus in causas resolvere. » (I, q. 85, a. 8, ad 1.) « Alors seulement nous pouvons juger savoir, quand nous sommes arrivés à réduire les êtres à leurs causes. »

V

Appuyé sur ces principes et la solution qui en est la suite et les termine, chacun peut donc répondre aux trois points traités dans ses deux articles par M. Vacherot : la vie, la méthode d'explication de la vie, et les origines de la vie. La vie n'est point la création, la génération dans les êtres. L'expérience et la méthode de l'induction,

admises seules pour expliquer la nature et la vie des êtres par le vitalisme, sont insuffisantes. Et l'évolution, substituée à la création, comme origine et cause première des êtres, ne renferme point l'origine de la vie.

M. Vacherot essaye cependant, en plus de quarante pages, de soutenir et de défendre sur ces trois points ses opinions. Les raisonnements qu'il apporte se réduisent à un petit nombre et sont à peu près les mêmes.

Quels sont ces raisonnements et quelle en est la valeur?

Il dit : la vie est la création, la génération du germe se développant lui-même (p. 813, 833). — Or une double alternative se présente devant cette affirmation : ce développement est effet ou cause; s'il est effet, il devient donc un effet sans cause, raisonnement opposé au principe qui forme l'entrée de toute logique, le principe de causalité; s'il est cause, ce raisonnement suppose établi ce qu'il fallait démontrer, c'est-à-dire que ce germe se développant est la vie; et c'est le sophisme de la pétition de principe. En outre, si ce germe se développant fait sa propre cause, sa cause souveraine, la matière est dès lors transformée en cause première, absolue : et c'est le panthéisme.

Il ajoute : le principe vital renferme et produit la finalité (p. 825); et plus loin, la finalité suffit à expliquer les êtres, la vie (p. 836, 7). — Dès lors la vie des êtres cause la finalité, et la finalité engendre la vie. Ce raisonnement tourne sur lui-même, et est le cercle vicieux condamné par la plus élémentaire dialectique.

Il reprend : mais le germe se développe sous l'idée directrice de l'évolution vitale (p. 814), de la finalité universelle (p. 837, 40); de l'âme du monde. — Or, ou cette âme directrice réside dans chaque individu séparé, et ainsi n'est plus universelle; ou elle repose dans les êtres réunis, et, par une conséquence inévitable, ne peut plus constituer l'unité, la spontanéité, la liberté, la conscience dans les individus. Car alors la même chose existerait, et n'existerait pas en même temps. Ce raisonnement contient donc un autre sophisme évident.

Néanmoins M. Vacherot poursuit : l'étude de ce principe vital ou du germe considéré seul et en lui-même, sous l'influence de la finalité et de l'idée directrice de la nature, ou la physiologie, résume et forme la science proprement dite, l'orthodoxie scientifique (p. 840,41). — L'ontologie, la psychologie, la théodicée, au mépris de toute logique, sont donc retranchées par lui du domaine de la

science proprement dite et de la philosophie. Un sophisme se trouve encore sous ce raisonnement : car qui prouve trop ne prouve rien.

Oui, affirme M. Vacherot (p. 838), l'esprit peut naître de la matière. — Or, selon un adage de bon sens vulgaire, nul ne peut donner, communiquer ce qu'il ne possède pas; et tout effet est en proportion directe, rigoureuse avec sa cause. La matière, quelles que soient la durée et l'intensité de son évolution, ne produira donc jamais un effet, un être immatériel. Autrement il serait nécessaire d'admettre que les chefs-d'œuvre de la nature et ceux de l'esprit, que l'ordre et l'harmonie du firmament, l'unité et la variété de la terre, que le gouvernement de l'univers et du genre humain, qu'un Moïse, David, Ézéchiel, qu'un Sophocle, Phidias, Démosthène et l'immortelle légion des esprits distingués et supérieurs, qui font éclater partout l'intelligence, résulteraient de la matière, c'est-à-dire d'une cause dépourvue d'intelligence. Cette assertion est un autre sophisme étrange.

Par de tels raisonnements, M. Vacherot relègue loin de sa pensée et de sa science Dieu, ses quelques mystères, et les miracles qui accompagnent et établissent sa foi. — Cependant il répète volontiers et assez fréquemment les mots de mystères de la nature, de miracle de la vie; il appelle l'idée directrice universelle, l'idée vraiment divine (p. 840). C'est sa foi, foi, de son aveu, pleine de mystères impénétrables; il s'y attache néanmoins et la professe avec ardeur (p. 833,4). Les contradictions, les impossibilités les plus blessantes ne l'arrêtent point (p. 833). — Et, selon lui, une autre foi existe dans plusieurs savants de ce temps, celle d'une ignorance calculée et volontaire. Comme ces philosophes de l'école d'Ionie que M. de Gérando flétrit du terme d'école empirique d'ignorance (*Hist. de la phil.*, t. III, IIe partie, ch. XII), ils aiment à se bercer au vent de l'inconnu et dans les sublimités de l'ignorance (p. 841). Et cependant l'Église catholique est estimée par eux le lieu natal et le siège permanent de l'ignorantisme! N'est-ce pas le cas d'appliquer la parole de Bossuet? « Pour ne vouloir pas croire des vérités incompréhensibles, ils suivent l'une après l'autre d'incompréhensibles erreurs. » (Or. fun. d'Anne de Gonzague.)

A travers ces faux raisonnements, il est difficile de rencontrer la logique : elle est sans doute, elle aussi, soumise à l'évolution et au devenir.

Toutefois M. Vacherot répudie hautement le positivisme, le ma-

térialisme. Il se range au nombre des vitalistes, c'est-à-dire des spiritualistes. Mais la métaphysique et ses abstractions sont placées par lui sur le rang des hypothèses, et sévèrement bannies (828). Et il se crée contre le langage reçu, pour la suppléer, une métaphysique à son usage (p. 814, 839) qui se résout dans l'induction sur la matière évoluant, ou dans la physiologie. — En premier lieu, que M. Vacherot entende le protestant Mosheim réprimandant Cudworth et lui exposant la justesse des abstractions de la métaphysique : les subtilités et les vaines arguties des scolastiques des derniers temps, dit-il, ont été prises à tort pour la méthode de la scolastique elle-même. Les disputes de mots et leurs inutiles questions doivent être abandonnées. Mais « convenit licere philosopho naturam a corporibus meditando sejungere, tametsi nusquam separatim exstet, et in se eamdem contemplari. Faciunt id certe illi qui corpusculis concludunt omnia : quippe qui... materiam suam a corporis cogitatione abstrahunt, in spatio quodam collocant; varie denique ratiocinando componunt et dividunt. » (*Adnot. in Syst. intell.*) « De l'aveu de tous, le philosophe peut, en esprit, séparer des êtres leur essence, quoique cette séparation n'ait jamais lieu réellement, et les considérer en détail par la réflexion. Ainsi agissent ceux qui, par décomposition, réduisent les êtres aux parties qui les constituent; par là ils séparent, à l'aide de l'abstraction, la matière ou la forme de l'être composé, les placent isolément dans cet état fictif devant eux, et par des raisonnements divers les unissent et les divisent en esprit. » Où se trouvent, dans cette méthode d'analyse et de synthèse, si appropriée à l'infirmité de la raison humaine et si fructueuse, où se trouvent les entités métaphysiques, sujet de tant d'ironie? Et contre qui se retourne désormais la raillerie? Cette méthode et cette métaphysique judicieuse et profonde n'ont-elles pas été embrassées et signées par les maîtres qui s'appellent Platon et Aristote, Denys de l'Aréopage, Origène et Augustin ; Jean de Damas, Anselme, Thomas d'Aquin et Suarez; Bossuet, Tournely et les plus éminents esprits de notre temps? — En second lieu, par le titre qu'il se donne de philosophe spiritualiste uniquement appliqué aux faits, à l'évolution de la matière vivante par elle-même, éternelle, M. Vacherot s'avoue donc *spiritualiste matérialiste*. Or ces termes rapprochés ne se repoussent-ils pas mutuellement au nom de la dialectique méconnue et outragée?

M. Vacherot, à travers des hésitations (p. 833,4), s'obstine dans sa

science proprement dite. Le motif de sa conduite semble être celui-ci : « On ne veut plus entendre parler de métaphysique, de création, et les savants inclinent à expliquer les êtres sans elles » (p. 572 et 833). — D'abord l'indépendance de M. Vacherot envers ce qui existe de plus sacré, les principes de la raison et Dieu lui-même, a lieu de surprendre et de faire réfléchir, quand sa dépendance est si respectueuse et si humble envers quelques savants. — En outre, quels sont ces savants qu'il entend ériger en arbitres et en maîtres, et quel est leur nombre? N'est-ce pas de sa part un nouveau sophisme qui conclut du particulier au général? Car M. Vacherot ne peut oublier ni dissimuler que plus de trente siècles d'études, de monuments scientifiques et de raison sont debout derrière lui : nos bibliothèques l'attestent. Et la France et l'Europe contemporaines, studieuses et savantes, renferment des phalanges serrées et profondes de docteurs qui protestent, écrivent contre ses opinions et sa science, et en démontrent invinciblement le vice matérialiste, les incohérences et le néant scientifique.

Du reste M. Vacherot semble vouloir leur donner raison. Car il détruit le contenu de ses deux articles et renverse tous ses raisonnements de ses propres mains et d'un seul coup. « L'expérience, dit-il (p. 827), est le critérium souverain, l'orthodoxie scientifique, parce qu'elle se vérifie; on ne vérifie pas une explication métaphysique. » Plus loin (p. 833,4) il ajoute : « L'évolution est une hypothèse ; on peut certainement douter que la science arrive jamais avec elle. Il n'en est pas moins permis de ne chercher désormais que dans la théorie de l'évolution la solution du grand problème des êtres. » — Or l'évolution qui est une hypothèse, c'est-à-dire une assertion sans preuves, douteuse dans le présent et sans espoir pour l'avenir, peut-elle jamais *se vérifier?* M. Vacherot manque donc du critérium souverain de la certitude et de la science proprement dite. Espère-t-il encore être orthodoxe même parmi les siens avec un pareil langage? Cette manière de raisonner est un aveuglement douloureux à voir.

Il est juste toutefois de reconnaître que M. Vacherot (de p. 813 à 827) présente, dans ses détails physiologiques sur le germe, les cellules et les tissus, les centres nerveux, l'unité et la spontanéité de la vie dans les êtres, des pages pleines d'intérêt et de vérité, et auxquelles il est agréable d'applaudir. Mais le malheur veut que tous ses raisonnements pèchent par la base qui est matérialiste, et

par le faîte qui n'est que l'induction, c'est-à-dire une halte à demi-chemin, à demi-hauteur dans la raison. Ce défaut l'enveloppe comme une tunique empoisonnée. M. Vacherot tient à ne pas s'élever au-dessus de l'induction (p. 827); ses yeux sont fermés inexorablement aux causes finales. Son *credo* est le vers d'un poète (p. 837, 40); il professe la foi stoïcienne, et les docteurs, les universités, les conciles, tout le passé s'efface pour lui devant les vers de Virgile :

> Spiritus intus alit, totosque infusa per artus,
> Mens agit molem et magno se in corpore miscet.
> (*En.*, VI, v. 725.)

Une *âme* répandue dans tous les membres de ce vaste corps donne la vie et le mouvement à l'universelle matière. »

Dès lors ne ressemble-t-il pas à cet Œdipe de l'antiquité, qui, s'étant fermé à jamais les yeux lui-même et conduit par la main d'une frêle enfant, excitait la compassion de la Grèce ?

Cette halte volontaire de l'induction de M. Vacherot, dans les sciences naturelles et dans la vie, meurtrit et mutile sa raison, et est pour lui comme le lit de Procuste. Combien sont différents les procédés des docteurs allégués plus haut, dans leurs études scientifiques sur l'existence et la vie des êtres créés ! L'*expérience* est le premier pas de leur esprit : il est lent, répété, fécond; le second consiste dans les réflexions multipliées, approfondies de l'*induction*. Mais loin d'arrêter, d'emprisonner leur *raison*, ils savent qu'elle a un essor et des ailes. Pour eux, d'après les principes exposés précédemment, *tout est raisonné*, *précis*, *déterminé*, dans les substances, les êtres créés et la vie; dans la méthode d'exploration et ses résultats. L'abstraction de leur part n'est qu'un moyen logique et repose sur la *réalité* des êtres. Mais par une dernière démarche dialectique, pour achever leur science, leur esprit, quoique habitant la terre, passe, pour ainsi parler, les douanes et les frontières des objets et de l'espace; découvre avec un sûr regard rationnel la cause première, universelle; et adore *Celui qui est* et vit aux siècles des siècles, de qui l'univers et tous les êtres tiennent, par création, l'existence et le principe de la vie. « Quanto causa est superior, tanto ad plura se extendit in causando. In Deo summus gradus vitæ; maxime est vita. » (I, q. 65, a. 3; et q. 18, 3.) « Plus une cause est élevée, plus elle produit et crée. Or en Dieu est le plus haut degré, la plénitude de la vie. »

M.-J. Boileau.

MERVEILLES DU MONT SAINT-MICHEL[1]

LIVRE III

LES SIÈGES

CHAPITRE IV

Les sièges protestants. — L'ère moderne s'annonce. — Les quatre derniers élus et la fin des gloires monastiques. — Les commendataires. — Les Huguenots. Montgomery et les Saint-Barthélemys protestantes : *la Michelade* de Nîmes. — Marie d'Estouteville. — Aventure du sieur de Touchet et de ses faux pèlerins. — Le capitaine de la Moricière.

I

Nous voilà qui entrons dans l'ère moderne : reconnaissez le vestibule de son palais. Écoutez l'heure qui sonne du grand effort de Satan, redressé tout à coup sous le talon de la Mère de Dieu, hors de l'Eglise et jusque dans l'Eglise. C'est le fameux seizième siècle, le *siècle des saints* suscités pour combattre ces puissants et cruels ennemis qui s'appelèrent Martin Luther, Calvin, Henri Tudor, l'orgueil, le mensonge, la luxure, la haine, le vol, l'ivrognerie, les péchés capitaux au complet, réunis et enfin devenus *réformateurs*, qui ouvrent dès lors toutes grandes les portes de la Révolution en habillant de mots hypocrites l'obscénité de leurs vices et de leurs crimes. Notre ère est commencée dans sa lutte, aveugle d'un côté, sublime de l'autre. Ils étaient tous nés, les champions des *deux étendards* (2), et le guerrier Loyola, boitant de sa blessure, allait gravir bientôt la rampe de Montmartre, pour fonder, au lieu même où saint Denis refusa de sacrifier aux idoles, l'humble et magnifique *Compagnie de Jésus*, bataillon sacré de l'hostie, épouvante et rage de tous les cœurs malheureux qui essayent de tuer leurs remords en déracinant la croix du Sauveur.

(1) Voir la *Revue* des 30 janvier, 15 et 28 février, 15 et 30 mars, 15 et 31 mai, 15 et 30 juin 1879.

(2) Ignace de Loyola, *Exercices spirituels*.

A Montmartre, le JÉSUITE fondateur allait demander et obtenir du Christ ce mystérieux brevet de vie: la grâce d'être incessamment persécuté dans ses enfants spirituels. Nous assistons à cette robuste et immortelle agonie!

C'est bien notre ère : la bataille entamée en ces jours déjà si lointains se poursuit sous nos yeux entre les mêmes champions : les bourreaux qui se disent martyrs et les martyrs qui souffrent sans se plaindre. Les bourreaux frappent, les martyrs tombent, mais ce sont les martyrs qui vivent, tandis que les bourreaux meurent de leurs propres haches : toujours tyrans, toujours triomphants, toujours esclaves.

Nabuchodonosor moderne, cependant, car il y a progrès, n'a plus besoin d'être changé en bête; il est né tel, parce que son père et sa mère ne connaissant aucun Dieu, ne lui ont enseigné aucune foi. Ce n'est pas même un païen. Fier des ancêtres quadrumanes qu'il s'est donnés dans la risée de sa « science », il les imite et se remet à quatre pattes pour lapper le suc de la terre dont il s'enivre en appelant ceux que le jeûne a pâlis des JOUISSEURS. Il croit mentir ainsi effrontément et il dit vrai comme l'Evangile même. Pendant que son orgie fastueuse a faim et soif, il y a une volupteuse plénitude dans l'abstinence des saints. Nabuchodonosor est en colère à cause de cela. Sa débauche est jalouse du jeûne. Il calomnie le jeûne tant il l'admire! Accroupi sur son tas d'or *conquis*, il rogne le pauvre petit morceau de pain sec laissé à la sœur de charité... Ah! il a goûté à la persécution, ce tribun qui possède l'appétit de trois ou quatre césars : il y a pris plaisir et en redemande. Il jettera bas les églises, s'il peut, toutes les églises, il l'a promis, et, s'il peut, il fera taire l'immense harmonie des cantiques ; mais ne craignez point : Julien l'Apostat et d'autres sont morts à cette tâche impossible. Le Galiléen lui, ne mourra plus. Il a vaincu, il vaincra.

Comment? Nul ne le sait. Il a des soldats qui font pitié, mais auxquels rien ne résiste : des faibles, des pauvres, des femmes, des enfants, et des simples de toute sorte et des abandonnés vêtus d'outrages : tels sont les *jouisseurs* qui, par un permanent prodige, ont terrassé, terrassent et terrasseront toujours César apostat ou Gargantua tribun.

Chose étrange, Gargantua et César le savent, puisqu'ils se fatiguent comme Hérode à massacrer les innocents. Mais ils ont beau faire, ce sont peines et crimes perdus. Sous l'engrais même de leurs

carnages, un atome a été semé : le grain de sénevé qui germe et grandit CERTAINEMENT, arrosé qu'il est par le sang éternel coulant goutte à goutte de votre généreuse blessure, ô Cœur très sacré de mon maître Jésus!

L'œuvre de Jésus ne saurait périr, pas plus que l'œuvre de Satan n'est capable de vivre. Chrétiens, chantez du fond même de l'épreuve, creuset des purifications nécessaires, chantez à l'ange fidèle, à la Vierge mère, au cœur tout-puissant; croyez, espérez, aimez. Que vos bourreaux, dignes de pitié, vous prennent tout; que la libre pensée enchaîne votre pensée, que la libre lumière vous arrache les yeux, que la libre humanité vous égorge fraternellement; pardonnez du fond de l'âme à ces délires tremblants qui ne savent pas ce qu'ils font. Ils n'auront rien de vous, je vous l'affirme, sinon votre mort même qui sera leur mort, hélas! leur vraie mort, car ils peuvent mourir tout entiers, eux, c'est là leur religion lamentable. Ils seront servis selon leur religion.

Vous qui ne pouvez que naître, chrétiens, heureux fils de Marie, frères de Jésus, enfants des saintes miséricordes, vous naîtrez à genoux pour sauver vos persécuteurs et prier sur leurs sépulcres!

La prélature honteuse de Robert Jolivet pendant laquelle le Mont Saint-Michel se couvrit de gloire, nous a déjà montré une fois l'abbaye abandonnée, sinon orpheline et régie en quelque sorte directement par la puissante main de son archange. Les jours vont venir où la funeste institution des abbés « commendataires » étrangers à la vie du cloître fera de cette situation anormale une coutume et presque une loi. Après la mort du cardinal d'Estouteville, le premier de ces supérieurs mondains, le monastère essaya pourtant de ressaisir son antique régularité et y parvint au moins dans la forme, grâce au crédit de son gouverneur militaire, le comte du Boschage de Basternay. Ce gentilhomme, très bien en cour, se trouvait avoir quatre neveux, et tant que durèrent ces neveux qui tous furent l'un après l'autre abbés du Mont Saint-Michel, le monastère conserva un semblant d'élections libres, à condition de ne point égarer son choix en dehors des neveux.

Cet état de choses était singulièrement misérable, nous n'avons pas à le nier, et certes on est forcé d'avouer que les ravages de la Réforme eurent pour prétextes, eurent même pour complices bien des défaillances royales et autres, mais il faut constater avec admiration la ferme piété des moines au milieu de ces circonstances dif-

ficiles où tout était tentation. Les faits prêchaient le désordre; nos religieux se cramponnèrent à l'ordre dans l'imperturbable exercice de la règle bénédictine et sur les quatre abbés fournis si singulièrement par cette sorte de droit dynastique que s'arrogeait la famille de Basternay, il y eut au moins deux saints hommes.

Le premier élu, André-Laure de Versilly, ne fut point de ceux-là. D. Huynes et D. Le Roy le représentent comme un de ces supérieurs qui, « s'estant fabriqué de bonnes *manses* (on appelait ainsi le revenu personnel de l'abbé) n'avoient aucun souci de leur cloistre (1). » On lui dut pourtant les beaux vitraux des chapelles absidiales qui racontaient en peinture « la fondation de ce Mont et le sacre des roys de France (2). »

Le 28 octobre 1487 (3), Charles VIII fit le pèlerinage du Mont en action de grâces de la victoire de Saint-Aubin-du-Cormier où le duc d'Orléans (depuis Louis XII), chef des opposants à la régence d'Anne de Beaujeu, fut fait prisonnier. Anne de Bretagne vint à Paris peu après comme reine de France. André Laure, qui avait vécu plus de quinze ans hors de son monastère « en escholier grand seigneur », comme Jolivet, revint à son devoir pour mourir et fut enterré dans la basilique, sous le champ d'armes des chevaliers. Son cousin Guillaume de Lamps lui succéda par élection. La famille du Boschage de Basternay se perpétuait dans la capitainerie du Mont, il la fallait ménager pour avoir l'agrément du roi.

Guillaume de Lamps fut d'ailleurs un des deux saints abbés dont nous avons parlé. Il résida, pria et travailla, soutenu par le « recours à Dieu ». Ces trois mots sont le texte même de sa devise, gravée sur les pièces d'argenterie magnifiques, acquises par lui pour le service de l'autel. Il continua le chœur ou le « grand œuvre » du cardinal d'Estouteville, fit construire dans le *Parc* un logis avec une chapelle (4), aujourd'hui disparus, recouvrit la nef de l'église et commença les vastes constructions de l'abbatiale, demeure actuelle des RR. PP. missionnaires. Jusqu'à lui, la partie sud du monastère n'offrait, de la Bailliverie de Pierre le Roy à l'église, qu'une muraille, interrompue par la petite chapelle Sainte-Catherine-des-Degrés et aboutissant à la tour du Saut-Gautier, palier supérieur des

(1) *Cur. Rech.*, p. 2 et 3.
(2) *D. Huynes*, t. II, p. 207.
(3) *Mgr Deschamps du Manoir*, p. 156.
(4) Plans de Nicolas de Far (dix-huitième siècle).

« grands degrés, » qui doit son nom, selon la tradition, à un prisonnier atteint de la manie vertigineuse.

Le terrible précipice qui borne la plate-forme l'attirait invinciblement. Deux fois il s'y jeta sans trouver la mort, chose assurément extraordinaire. La troisième fois, il fut broyé. M. Lecoy de la Marche a publié un texte où il est dit que ce parrain de la plate-forme était fou (1); ce n'est pas difficile à croire.

La partie du chœur « ouvrée » par Guillaume de Lamps et particulièrement le *triforium*, galerie à jour, riche, gracieuse, fine comme une bordure de dentelles, témoigne d'une admirable habileté de main chez les artistes qui en furent chargés. La lumière y entre par des fenêtres ogivales, ouvertes au fond, accolées deux à deux et dont les tympans représentent des COEURS EMBRASÉS. C'est un des premiers hommages rendus par l'architecture au Saint Cœur qui était chez lui déjà dans la maison de son ange fidèle à cette heure où n'apparaissait encore aucun symptôme de la vaste et passionnée dévotion qui l'encense aujourd'hui d'un bout à l'autre de l'univers.

Un manuscrit de la Bibliothèque nationale (2) renferme le dessin du magnifique tombeau élevé à G. de Lamps par la reconnaissance de ses moines. On y voit sa figure en ronde-bosse, avec son écusson « parti d'argent et de gueules, au lion armé et lampassé des mêmes, de l'un en l'autre » et les plaques de métal où était gravée l'histoire de sa vie.

Deux compétiteurs restaient sur les quatre neveux de Basternay, à qui la crosse de saint Michel semblait dévolue par droit d'héritage : Jean de Lamps, frère de Guillaume et Guérin Laure, son cousin, frère de l'avant-dernier abbé. Guérin, dit D. Huynes, prit les devants et « envoya en diligence des messagers à Bloys où estoit Louis XII ». Imbert de Basternay le soutint et Sa Majesté impétra des lettres de faveur. Ce que valaient de pareilles élections, à quoi bon le dire? Notre ère était commencée; la convoitise des mauvais religieux et l'insouciance des rois désarmaient les forteresses de l'Église, au moment même où l'hérésie, qui contenait en germe la Révolution dans ses plus mortels symptômes, sortait de terre comme ce dragon des premiers jours dont la gueule pestilente empoisonnait le bon air du ciel et jusqu'à l'eau pure des fontaines.

Au lieu de se jeter bravement au-devant de l'Église, menacée par

(1) *La chaire française au treizième siècle*, p. 330 et 331.
(2) Ms. n° 4902, F. fr.

le monstre nouveau, bien plus dangereux que la bête païenne, les rois, complices naïfs et paresseux, regardaient du coin de l'œil ce qu'ils pourraient bien choisir dans l'héritage de l'Église. Le côté lugubrement comique de l'histoire est dans ce fait que la Révolution égorgea l'indifférence des rois sous l'inculpation de fanatisme.

D. Huynes nous a conservé la lettre presque gaie (1) où Louis XII force le suffrage des moines de Saint-Michel. Guérin Laure fut abbé et ne fit rien (2), sinon « se promener ». Après lui vint tout naturellement le quatrième neveu, Jean de Lamps (3); ce fut le dernier semblant d'élection et aussi « le dernier rayon éclairant la chaire de Saint-Michel ». Dès qu'il fut mort, le règne de ces absents, souvent ennemis, qu'on nommait des abbés commendataires, s'établit définitivement. Il ne resta plus au chœur que saint Michel et de simples moines. Ce fut assez, comme nous allons le voir, pour arrêter les soudards huguenots, ivres de leurs victoires à la porte du sanctuaire qu'ils ne franchirent pas plus que les Anglais ne l'avaient fait. L'archange avait l'épée d'enfant qui terrasse les géants. Mais il voulut du moins que le dernier nom inscrit sur la liste des supérieurs réguliers de sa maison fût saint et illustre. D. de Camps, jouant sur le nom des deux frères, Guillaume et Jean de Lamps, les compare à deux *lampes* (4) lumineuses qui jetèrent un suprême éclat sur l'autel du vainqueur de Satan.

Jean eut l'honneur de terminer le GRAND ŒUVRE, comme on appelait le chœur de la basilique, commencé sous le cardinal d'Estouteville. La construction de ce splendide morceau dura soixante et onze années (1450-1521). L'église entière, rebâtie sur ce modèle, selon le rêve du cardinal, eût été assurément une merveille; nul ne peut regretter, cependant, que la nef romane, si belle aussi, nous ait été conservée. « La construction du chœur du quinzième siècle, dit M. Corroyer (5), a enlevé à l'édifice... son unité; mais, par une comparaison des plus intéressantes à faire et que fait naître le rapprochement des deux parties bien distinctes du même édifice, elle permet d'étudier notre architecture française dans ses manifestations les plus caractéristiques. L'une, la nef, est l'expression de l'art na-

(1) Tome I, p. 211, 212.
(2) *Ibid.*, p. 212.
(3) *Ibid.*, p. 213.
(4) Add. de D. de Camps, ap. D. Huynes, t. I, p. 265.
(5) *Descript. de l'abbaye du Mont Saint-Michel*, p. 102.

tional naissant;... l'autre, le chœur est le produit de cet art arrivé à à son plus grand développement ...»

Jean de Lamps éleva cette portion de la basilique, admirée entre toutes par les visiteurs, du triforium à la toiture. La conservation, due à la dureté de la pierre et à l'exquise perfection de la main-d'œuvre, en est tout à fait extraordinaire. On dirait un précieux objet d'art gardé sous verre contre les injures du temps : pas un accroc à ces *traceries* de granit, pas une blessure à ces sveltes, à ces hautes lianes de pierre qui forment la forêt des nervures et jaillissent du pavé pour unir ou croiser à la voûte les mille courbes de leurs harmonieuses et audacieuses projections, semblables à une gerbe d'artifice dont les fusées parallèles rejetteraient toutes en dedans la régularité féerique de leurs paraboles pour saluer, à la clef de la voûte, l'écusson de France et saint Michel victorieux, terrassant le dragon.

En l'an 1518, François Ier vint voir cela. Après avoir raconté le pèlerinage royal, D. de Camps (1), parlant de la mort du « dernier abbé », élève son style au lyrisme pour dire qu'il ensevelit « avec honneur la majesté et splendeur de la dignité abbatiale »; et il adresse un mélancolique adieu aux honneurs et grandeurs « inséparables des abbez réguliers, *incommunicables aux commendataires.* »

A la mort de Jean de Lamps (1523), le deuil fut grand et sans consolation, car on savait que ce père ne renaîtrait pas dans un successeur. Ses moines l'enterrèrent dans la chapelle Notre-Dame et lui érigèrent une statue : « Ce qui n'a été accordé à autre que luy, dit encore D. de Camps, et à la vérité est une chose assez remarquable, car si après luy nous n'avons eu aucun abbé portant l'habit de saint Benoist, au moins nous pouvons dire qu'iceluy nous est resté qui le porte jour et nuit... » De telles paroles exhalent la tristesse même qui accompagnait les funérailles de ces grandes choses, tombant non point de vieillesse, mais par la malheureuse faiblesse des pouvoirs supérieurs qui auraient dû les sauvegarder pour leur propre salut. Je n'ajouterai rien : ce livre n'a ni le loisir, ni la mission d'être sévère.

Le manuscrit déjà cité (2) donne un dessin de la statue de Jean de Lamps. En 1863, M. Theberge, architecte (3), découvrit les cercueils

(1) P. 266 et 267.
(2) Ms. n° 4902, F. fr.
(3) *Journal d'Avranches,* 17 juillet 1864.

des deux frères. On y laissa les ossements, mais les habits religieux de ces vénérables abbés sont conservés dans le chartrier du monastère, aujourd'hui transformé en musée.

Les moines essayèrent encore une élection et nommèrent l'un d'entre eux, René de Marie ou de Mary (1), mais Jean le Veneur, évêque comte de Lisieux établit à la cour, selon les manuscrits montois, une brigue dont la puissance fut irrésistible, et arracha sa nomination à François Ier par Louise de Savoie, la reine-mère. Après avoir obtenu ce qu'il voulait, c'est-à-dire les revenus de la manse (2), Jean le Veneur céda la crosse à Jacques d'Annebault *qui n'était point dans les ordres.* Sous une pareille prélature on se demande quelle voix pouvait prêcher aux moines la régularité et la piété? Le pape Paul III déplorait l'état présent des choses, car il ordonne dans sa bulle d'institution que Jacques d'Annebault soit, « non point commendataire, mais vrai abbé (3) ». En effet, selon D. le Roy à qui il faut pardonner un peu d'amertume en face de ces misères, Annebault vint au Mont, où il comptait « faire marcher les moines à sa fantaisie (4) », mais s'ennuyant bientôt « des cloistres et de vivre ainssy, situé à l'escarpoulette, sur un rocher à la mercy de tous vents, il quitta en bref cette fasson de vivre pour suivre la cour ». C'était un assez grand personnage, « maistre de la chambre du roy » ; il avait, outre le Mont Saint-Michel, les abbayes du Bec-Hellouin, de Bonport, de Saint-Taurin d'Evreux, de Saint-Serge-lès-Angers, etc. Le temps des vrais moines semblait bien fini.

Cependant les pèlerinages reprenaient plus suivis, plus fervents que jamais comme cela ne manque point d'arriver dans les temps en apparence tranquilles, mais où il y a des menaces dans l'air. Le Mont lui-même entendait ces menaces, car on y bâtissait la tour *Gabrielle* qui se voit derrière l'*Orphelinat* et qui reçut son nom de Gabriel du Puy, sieur de Murinays, auteur également du boulevard et du corps de garde défendant l'entrée de la place. La loge des chiens et dogues d'Angleterre, chargés de rôder nuitamment autour des murailles, était sous ce corps de garde où l'on en voit la ruine.

De grands miracles signalaient les pèlerinages : celui d'Etiennette Labbé, la morte qui parla, est resté légendaire. De tous côtés on

(1) *Gall. christ.*, t. XI, col. 531.
(2) V. *Recueil général des affaires du clergé de France.* — Paris, 1636, t. I, passim.
(3) *Non ut commendatarius, sed ut verus abbas.*
(4) *Cur. Rech.*, t. II, p. 51.

annonçait châtiments, misères, malheurs, et certes il y avait lieu, car la foi diminuait dans les châteaux, et le scandale du blasphème de Luther, qui s'était répandu jusque parmi les princes, épouvantait le peuple. Au nombre des pèlerins, D. Le Roy cite Antoine du Prat (1), légat du saint-siège et François Ier avec son fils, le duc de Bretagne (1532), qui mourut peu après (2).

Ce ne sont pas les temps révolutionnaires qui ont fait du Mont Saint-Michel une prison d'Etat. A cette époque troublée où les rois accomplissaient encore des pèlerinages, mais respectaient si peu les droits de l'Eglise, François Ier aurait pu se rencontrer au Mont avec le syndic de l'université de Paris, Noël Béda qu'il y avait fait enfermer. L'évêque d'Avranches, le fameux Robert Cenau, cité par nous plusieurs fois et qui eut l'honneur d'être injurié si souvent dans les écrits de Calvin, consola la captivité de Béda. Calvin, jouant pesamment sur son nom, l'appelle *chien*, *cyclope* et *marmiton qu'il faut renvoyer à la cuisine* (3). Notre ère était commencée : c'est de la polémique « radicale » et c'est de la colère de menteur, pris en flagrant délit d'imposture.

Le successeur de l'abbé laïque Jacques d'Annebault fut François le Roux d'Anort, secrétaire du roi Henri II et protonotaire apostolique qui vécut de procès avec ses moines. Il est impossible de penser que ce troupeau sans pasteur n'eût point perdu de sa piété. Les temps devenaient de plus en plus mauvais. Antoine le Cirier, nommé évêque d'Avranches après Robert Cenau dont la vaillante foi avait préservé son diocèse, était au concile de Trente et le pays privé de pasteur se laissa envahir par l'hérésie. Le branle huguenot avait été donné, c'est triste à dire, par le curé de Villiers, Jacques Guiton, qui abjura publiquement et en fut payé, car le cardinal apostat Odet de Châtillon le fit maire de la Rochelle (4) : la réforme religieuse était bien vraiment révolte politique.

Deux rois avaient passé, Henri II, mis à mort par la lance *courtoise* de Montgomery (5) et François II. C'était Catherine de Médicis qui tenait la régence : figure intelligente mais étrangère, un peu sceptique, très superstitieuse et ne regardant pas droit. Les noms

(1) Mss. de la collection V. Jacques, p. 549.
(2) *Id., ibid.*
(3) *Ut nomini suo respondeat* CENALIS, AD CULINAM *revertitur*. — Opera Calvini, t. VIII.
(4) Desroches, t. II, p. 208.
(5) Fils du Montgomery qui avait déjà blessé François Ier à la tête, en *jouant*.

d'Italie ne sonnent pas toujours bien dans notre histoire, mais nous ne nous en apercevons plus, habitués que nous sommes, depuis quelques années, à compter les noms français qui font tache encore par hasard dans les conseils cosmopolites de nos gouvernements.

En 1561, Catherine envoya au Mont (1) ses deux fils, Charles IX, âgé de dix ans et Henri, qui fut Henri III : c'est le dernier des pèlerinages royaux jusqu'au dix-huitième siècle. Les Huguenots étaient déjà si forts en Basse-Normandie, que le chapitre d'Avranches, en la même année, fit transporter à l'abbaye ses chartes, trésors et châsses saintes (2), comme si les Anglais eussent été encore dans le pays.

II

Il y avait mieux ou pis que les Anglais : il y avait Gabriel, comte de Montgomery, celui qui avait tué un roi par mégarde. M. Amédée Boudin, qui le peint comme un très beau soldat, dit qu'il « n'était bruit à la cour de France que de son habileté dans les joutes (3). » Fâcheuse habileté certainement que celle qui consiste à tuer son roi dans une fête par maladresse! Car aucun historien n'a dit qu'il y eût autre chose que maladresse ou furieux désir de briller dans le fait de Montgomery lors de la passe d'armes où mourut Henri II.

Il est des hommes funestes. Montgomery devint traître à Dieu parce qu'il avait mis à mort un roi. En effet, Catherine lui garda rancune pour le meurtre de son mari, ce qui est excusable; et quand le père de Montgomery mourut, elle s'opposa à son envoi en possession de l'héritage de famille, injustice tout humaine, dont Montgomery se vengea en prenant parti contre le ciel. Il abjura en une heure de sauvage colère et sa route fut désormais tracée dans le mal. Avec le prince de Condé, Coligny et les deux autres Châtillon, également menés par la haine, il parvint à fonder une manière de république malsaine et dont tous les citoyens étaient des courtisans retournés à l'envers, au plein milieu de la monarchie.

En 1562, nous le voyons armer à ses frais un navire, l'*Espoir du Port*, pour faire la guerre aux catholiques que l'emphase de son jargon appelait les ennemis de Dieu. Sur terre, ses mirmidons mettent

(1) Manuscrit appartenant à M. V. Jacques, p. 254.
(2) *Hist. du M. S.-M.*, par Fulgence Girard, p. 267.
(3) *Histoire généalogique du Musée des Croisades.* — Montgomery. — Paris, 1858, p. 45 et suiv.

Coutances à sac. Retranché dans Pontorson qui était une de ses seigneuries, il se répand comme un fléau sur les abords du Mont Saint-Michel. Saint-James et Saint-Benoît de Beuvron sont ravagés terriblement, les images des saints sont insultées et brûlées : car l'horreur des saints est le caractère le plus voyant de la Réforme ; les vases sacrés sont volés, les ornements brûlés, les tabernacles violés. A Argouges (1) il y a de lâches massacres : l'abbé de Savigny, entre autres, est attaché à un poteau, comme cela se fait chez les Indiens Peaux-Rouges, et torturé jusqu'à la mort avec une savante lenteur. Ah ! notre ère était commencée ! Avranches que la trahison a livré (2) devient la proie des plus honteuses saturnales, et les carnages en arrivent à ce point que les cahiers de doléances présentés à Blois par les notables de l'Avranchin portent le nombre des massacrés à *quatorze mille* dans le seul diocèse d'Avranches !

Il y eut un répit parce que les protestants de Rouen (3) appelèrent Montgomery à leur secours contre Matignon, envoyé enfin par le roi. Montgomery soutint le siège, puis se sauva sur l'*Espoir du Port* ; Matignon et le duc d'Etampes reprirent Avranches et même Pontorson, ce repaire, mais les garnisons qu'ils y laissèrent n'étaient point suffisantes, car, aussitôt après leur départ, Montgomery, sortant de terre, enleva Avranches et s'attaqua au Mont Saint-Michel : c'était le dragon même qui montrait les dents à l'archange. Les moines orphelins s'émurent grandement. Ils avaient perdu de leur piété sous tant de mauvais abbés, mais il y a dans ce sanctuaire un vent surnaturel qui souffle la ferveur. Ils jurèrent pénitence autour des reliques exhibées de leur protecteur saint Aubert et devant la châsse où était le voile écarlate, apporté du Mont Gargan. En outre, Pierre Toustain, prieur de Villamers, mit entre les mains d'un ange d'argent (4) le fragment de marbre sanctifié par l'apparition de l'Archange, et, en face de ces sacrés témoignages, la petite garnison de la forteresse fut bénie au pied de l'autel.

C'était encore un du Boschage de Basternay (5) qui commandait

(1) Chartrier de M. Guitou de la Villeberge.
(2) Ms. du docteur Cousin, à la bibliothèque d'Avranches.
(3) *Hist. de France*, par Garnier. — T. XXX, p. 188.
(4) *Cur. Rech.*, t. II, p. 57.
(5) Le Chartrier de M. de Berenger de Treilly contient les noms des défenseurs du Mont à cette époque. C'était : Reney de Basternay, capitaine (chevalier), Guy de la Vairie, lieutenant, Jehan de Percontal (Pracontal), Regnault de Quintel, Ymbert de Percontal, Richard de Percontal, Sanson Hérault, Gilles Courtault, Denys de Bordes, Julien d'Argennes,

au Mont ; il paraîtrait que la vaillance de cette poignée de combattants suppléa à la faiblesse de leur nombre, car Montgomery mit en usage tour à tour la ruse et la force ouverte ; ni l'une ni l'autre ne lui réussit. Après plusieurs assauts où il fut toujours repoussé, il dut se retirer et s'en vengea par de nouveaux et cruels ravages exercés dans l'Avranchin. Il recevait d'Angleterre des hommes, de l'artillerie, des munitions et de l'argent : Ce fut là, dans tous les temps, la tactique favorite de nos voisins qui aiment, entre toutes, cette façon de combattre. Grâce à leur secours, Montgomery établit son terrible *régime* protestant dans presque toute la province. Il avait avec lui Théodore de Bèze qui prêchait sur « l'utilité de l'argent ». Ses ouailles n'avaient pas besoin de cela : Montgomery en pillait partout. Ce Théodore de Bèze, un des prophètes les plus vénérés des mille sectes qui composent l'*Église* protestante disait aussi : « Le dogme diabolique *c'est la liberté de conscience* (1). » Le nombre des naïfs qui croient encore au *libéralisme* révolutionnaire diminue de jour en jour.

La première guerre civile allumée par les huguenots fit relâche après la pacification dite d'Ambroise qui donna des garanties inespérées aux réformés. Il est curieux de lire dans la correspondance du duc d'Albe (2) ce qu'il pensait de Catherine et de Charles IX à la suite de la fameuse entrevue de Bayonne où la Saint-Barthélemy fut *préméditée*, selon certains écrivains. Le duc d'Albe s'y plaint tout au contraire de la partialité de la reine-mère et du roi envers les révoltés ; c'était le sentiment de la France même et de l'Europe ; et l'histoire générale montre la cour sans cesse indécise, harcelée, épouvantée des crimes de la Réforme, mais penchant toujours vers les plus extrêmes concessions.

Et ce fut cette partialité même de la cour envers les huguenots qui exaspéra les multitudes catholiques. On ne doit pas oublier qu'il y avait eu, avant la nuit très funeste du 24 août 1572, beaucoup de Saint-Barthélemys protestantes, car la Réforme, organisée en société secrète, de l'aveu même de ses écrivains, se

Jehan le Roy, Jacques de Tournet, Pierre Chesnay, Nicolas le Fort, Nicolas le Gay, Pierre Varambon, Balthazar Estires, Jehan Payen, Jehan Le Bu (ou le Bec), Jehan Benoist, Jehan Berthault, Julien Gaultier, Henry Le Fébure, Michel Bechet, Gilles Le Febure ; en tout vingt-cinq combattants dont un seul chevalier désigné comme tel.

(1) *La Saint-Barthélemy*, M. G. Gangy, *Revue des Quest. hist.*, t. I, p. 17.

(2) *Collect. des Doc. inédits* (Papiers du cardinal de Granvelle), t. IX, p. 291 et suiv.

levait comme un seul homme à l'heure du mot d'ordre et frappait ses coups avec un ensemble formidable. Nous venons de voir une de ces Saint-Barthélemys hérétiques dans l'Avranchin ; il y en eut vingt autres et davantage et il n'en pouvait être différemment puisque la doctrine nouvelle, prêchée par toute la France, poussait au meurtre avec une franchise que nos journaux « avancés » peuvent imiter, mais non point surpasser.

Notre ère était commencée. La Réforme nous menait précisément là où nous sommes et les audaces de nos énergumènes actuels étaient déjà des lieux communs sous Charles IX. Le manifeste des calvinistes pour la révolte d'Amboise s'écriait (*Mémoires de Condé*) : « Il faut passer par les armes tous ceux qui enseignent la religion catholique. » Calvin lui-même ajoutait : « Il faut cracher sur la face des rois catholiques (1). » Et le même Calvin : « Il faut tuer les Jésuites (2), ou si cela ne se peut faire *commodément*,... les écraser sous le mensonge et la calomnie ! » Calvin appelait Luther un *furieux*, Luther appelait Calvin un *misérable* (3); ils avaient raison tous les deux, comme ces chefs d'emploi de notre présente comédie politique qui échangeaient naguère des aménités analogues. Leurs extravagantes prédications, en provoquant ces Saint-Barthélemys protestantes qui baignèrent dans le sang des centaines de villes françaises, amenèrent la Saint-Barthélemy catholique qui n'en fut que la très horrible et très sanglante revanche.

Il n'y avait point là préméditation ; il y avait provocation d'un côté, explosion de l'autre : le sang appelait le sang. L'effronterie dépassait toutes bornes ; Condé se faisait appeler Louis XIII; Coligny, que le roi aimait tant, le laissait menacer publiquement par son Pardaillan en plein Louvre ; Poltrot de Méré, dont le même Coligny n'était pas formellement le complice (c'est tout ce qu'on peut dire), avait tué l'idole de la population catholique ; tout Paris savait que le roi n'avait échappé que par miracle au guet-apens de Meaux ; la boue chaude de la *Michelade* (4) n'avait eu le temps de refroidir ni à Nîmes où le massacre fut hideux (5), ni

(1) *Hist. de l'Egl. Gall.*, t. XIX, p. 251, cité par M. G. Gandy.
(2) Opusc. 17, Aph. 15 : De modo propagandi Calvinismi.
(3) *Revue des Questions historiques*, la Saint-Barthélemy, par M. G. Gandy, p. 16.
(4) Nom d'une des plus sinistres entre les Saint-Barthélemys protestantes et qui fut appelée ainsi à cause de sa date, le 1er octobre, surlendemain de la Saint-Michel. (Mesnard, *Hist. de Nîmes*, p. 16 et suiv.)
(5) Et assuré et régularisé sur listes de proscriptions mûrement dressées. (*Id.*, *ibid.*)

dans les cinquante autres villes qu'un historien protestant (1) dit avoir été les victimes du même complot. En vérité, tout en déplorant du fond de l'âme ce grand deuil de la Saint-Barthélemy, on est bien forcé de le dire : il y avait assez de catholiques en France, comme la Ligue devait le prouver sous peu, pour qu'ils se comptassent à la fin et que, s'étant comptés, peuple, gentilshommes, reine et roi, l'excès de leur colère ou peut-être de leur terreur fît naître en eux la pensée coupable de mettre fin à la violence par la violence.

Les deux partis, personne ne le nie plus, avaient le fer en main l'un contre l'autre. La question entre eux était à qui frapperait le premier. L'Italienne eut peur ; elle frappa.

Aucun contre-coup de cette lugubre nuit ne se fit sentir autour du Mont Saint-Michel et il faut croire qu'on y jouissait alors d'une certaine tranquillité, car D. de Camps place à la même date le récit d'une tragi-comique bataille, peu édifiante en soi, mais qui peint énergiquement le trouble intérieur apporté dans les monastères par l'institution des abbés non soumis à la loi de résidence. Dans l'anecdote de D. de Camps, on voit le commendataire Le Roux d'Anort céder sa commende à Arthur de Cossé, évêque de Coutances, qui aussitôt arrive au Mont « avec un orphèvre » pour *choisir* dans le trésor les objets les plus précieux. Malheureusement pour lui, Jean de Grimouville, bon gentilhomme aussi et prieur claustral, n'était point d'humeur à le laisser faire. Arthur de Cossé, de son côté, tint bon ; « avec son orphèvre (2), dit le continuateur de D. Huynes, il avoit fait marché pour la belle croce à dix mille escus et d'un grand calice d'or... et de plusieurs autres choses. Le prieur claustral s'opposa aux intentions de ce loup ravissant soubs le nom de pasteur, et dans la chaleur (de la discussion) bailla un si grand soufflet au commendataire (qu'il le fit choir et) que le pavé lui en donna un autre... » Un procès s'ensuivit : le commendataire fut condamné à restituer les objets enlevés, et le prieur trop leste de main dut se soumettre à une réélection, bien que sa charge fût à vie. Les moines le renommèrent à l'unanimité.

L'accalmie ne fut pas longue. La guerre venait pour tout de bon, puisque la Ligue allait naître. Charles IX était mort, laissant le trône à Henri III, et Montgomery, fait prisonnier à Domfront, avait eu la tête tranchée en place de Grève. La sentence qui le condam-

(1) Ranke, t. I, p. 359.
(2) Add. de D. de Camps, ap. D. Huynes, t. I, p. 270 et suiv.

nait déclarait ses enfants « vilains et intestables ». En écoutant l'arrêt, il dit : « Soit. S'ils ne sont pas assez forts pour se relever, qu'ils restent à terre! »

Montgomery est le Barbe-Bleu de l'Avranchin, quoiqu'il eût saccagé et ruiné d'autres pays, notamment le Béarn (1). Ses repaires en Normandie étaient Pontorson, Saint-Jean-le-Thomas et Tombelaine, où il faisait battre monnaie. La légende dit qu'il fit creuser un souterrain pour passer sous les grèves et s'embarquer à volonté. Ses chevaux étaient ferrés d'or et à rebours, de sorte qu'il « allait là d'où l'on pensait qu'il venait en suivant sa trace ». Les trésors immenses, produits de ses pillages, sont cachés, dit encore la tradition des matelots et pêcheurs, dans les anfractuosités des roches de Carolles, et Domfront est toujours « ville de malheur ». Son fils Jacques recueillit au pied de l'échafaud sa dernière parole de menace, et nous le retrouverons digne de lui.

Depuis 1560, l'illustre maison d'Estouteville, qui avait donné de si vaillants défenseurs au Mont Saint-Michel, était éteinte dans ses mâles et restait représentée uniquement par la princesse Marie, veuve en premières noces de Jean de Bourbon, en secondes noces de François de Clèves, et mariée pour la troisième fois, à vingt-quatre ans, à Léonor d'Orléans, duc de Longueville, comte de Dunois (2). Elle aussi était digne de ses pères. C'était quatre ans après la Saint-Barthélemy, et la Ligue, glorieusement légitime en son principe, mais que devaient enfiévrer bientôt les mauvaises passions déchaînées, entamait la plus terrible de toutes les guerres civiles de ce siècle. Les enfants de cette race d'Estouteville suçaient avec le lait le dévouement à l'archange fidèle. Un jour de la fin de mai en cette année 1576, un nombreux cortège fut signalé venant de Pontorson. Les sentinelles y comptèrent plus de trois cents personnes, et Jean de Grimouville, averti, fit prendre les armes à la garde de Saint-Michel, car il craignait une surprise.

Mais c'était au contraire un secours qui venait. Marie et sa suite où il y avait nombre d'hommes d'armes accomplirent dévotement leur pèlerinage, et quand la dernière descendante des Estouteville repartit le 18 juin suivant, jour de saint Aubert, sa suite se déroulait moins longue sur les grèves, car elle en avait laissé au Mont

(1) M. G. Gandy, « la Saint-Barthélemy ». *Revue des Questions historiques*, t. I, pag. 44.
(2) *Recherches historiques sur les sires d'Estouteville*, p. 18 et 19.

toute une garnison catholique. Il était temps. Les huguenots entraient justement en campagne.

La bibliothèque du Mont possédait autrefois trois récits contemporains des faits de guerre qui vont suivre : le premier par Jan le Mansel, « prebstre sæculier, secretaire du chapitre et maistre des novices », qui eut « le col à demy couppé », lors de la première surprise, menée par le sieur du Touchet (1) ; le second est un anonyme qui publia le « *vray discours de la surprise et reprise du Mont Sainct-Michel* », livret très rare (2) ; le troisième est le poème de Jean de Vitel, écrit pour immortaliser le nom deux fois cher aux catholiques du héros de la Ligue en Basse-Normandie : Louis de la Moricière (3). Nous allons voir que le titre de sa petite épopée, *la prise du Mont Saint-Michel*, est une ironie : « il n'y eut de pris que les preneurs. »

Le jour de la Madeleine, 22 juillet 1577, presque tous les gens du Mont, religieux et habitants de la petite ville, étaient allés en procession à la chapelle de la Rive, près d'Ardevon, dès le lever du jour. A sept heures du matin, plusieurs petits groupes de pèlerins, conduits par les guides de la grève et semblant venir de loin, demandèrent à faire leurs dévotions à monseigneur saint Michel. Les gardiens de la porte n'eurent point de défiance ; ils exigèrent seulement le dépôt des armes apparentes, comme c'était la règle, et laissèrent entrer.

Les pèlerins avaient bon appétit et semblaient « joyeux peuple » ; ils déjeunèrent gaiement à l'hôtellerie de la Teste Noire, payèrent et *firent la monnoie* pour le prix d'une messe chantée au grand autel. On prévint les Pères restant au chœur et la messe, célébrée à neuf heures, fut entendue très dévotement ; après quoi les pèlerins, comme de juste, souhaitèrent de voir les « reliques et curiosités ». Pendant qu'on satisfaisait leur désir, une voix cria du couloir menant au cloître : « C'est à ce coup ! à mort ! à mort ! tue ! tue ! » et les prétendus pèlerins, soudain armés de bidets (4) et de dagues, obéissant à cette voix qui appartenait à leur chef, un certain Du Mesnil, officier de la compagnie huguenote du sieur de Touchet, de Domfront,

(1) Le récit de Le Mansel a disparu de la bibliothèque du Mont à la Révolution. On en retrouve des citations dans les manuscrits.

(2) Les bibliophiles normands l'ont réimprimé.

(3) Cf. *La prise du Mont Saint-Michel*, publiée de nouveau par M. de Beaurepaire. — Avranches, 1861.

(4) Petits pistolets faciles à cacher.

se jettent sur les religieux dans le chœur même de la basilique en répétant : « Tue! tue! »

Le peu de religieux qui étaient là et les quelques servants ne s'attendaient guère à cette traîtrise sacrilège; ils sont frappés tous à la fois : le sanctuaire s'emplit d'explosions, de hurlements et de fumée; le sang coule de tous côtés; le prêtre qui vient de chanter la messe est poignardé « à la poitrine et à la joue » ; le lieutenant de la place, Percontal (Pracontal), vieillard à barbe blanche qui accourait au bruit, est terrassé et garrotté, et l'on force D. Robert de Romilly, gardien des clefs, le *bidet* sous la gorge, de les livrer toutes. Les *vainqueurs* alors sortent de l'église, se répandent sur le Saut-Gautier, attaquent, tuent ou blessent les rares défenseurs du corps de garde et crient ville gagnée.

Il ne restait plus qu'à prévenir le sieur de Touchet qui attendait à portée de vue avec le surplus de ses huguenots. Trois des faux pèlerins descendirent sur les remparts pour faire les signaux convenus en cas de victoire. De Touchet vit et traversa la grève à bride abattue, mais ceux de la ville qui n'étaient point à la procession d'Ardevon n'avaient pas été sans ouïr le tumulte qui se faisait au monastère et les étranges pèlerins agitant leurs écharpes sur les remparts leur mirent martel en tête. Quand ils virent par surcroît le sieur de Touchet et sa cavalerie accourir ventre à terre, tout le monde, hommes et femmes, se porta au pont qui fut relevé et la herse baissée. Une douzaine de vieilles arquebuses garnirent en même temps le parapet.

Les choses se gâtaient; saint Michel ne voulait pas encore de cette fois laisser faire le diable. Le sieur de Touchet, ainsi accueilli, dut tourner bride, mais en tournant bride il aperçut dans la direction d'Avranches une autre troupe de cavaliers dont le galop dévorait les sables; il pressa le pas, non point à leur rencontre, et se sauva du plus vite qu'il put.

Pendant cela, nos faux pèlerins étaient les vainqueurs les plus embarrassés du monde. Du haut des remparts, ils voyaient très bien la déroute de leur capitaine et l'arrivée d'une autre bannière qu'ils ne connaissaient que trop pour appartenir à ce chevaleresque et redoutable champion de la vraie foi : Louis de la Moricière, seigneur de Vicques, enseigne de Matignon. Ils avaient été braves contre des moines désarmés; en face de soldats ils essayèrent de s'enfuir, mais, égarés bientôt dans le dédale de ces galeries inconnues, ils furent

faits prisonniers piteusement par des valets et des blessés : ceux-là mêmes qu'ils avaient à demi assassinés tout à l'heure.

Il n'y avait rien que de très naturel dans l'arrivée de la Moricière, venant si fort à point. Il se trouvait en ce moment à son château de Lillemanière auprès d'Avranches, où un paysan était venu lui dénoncer la présence du sieur de Touchet, en embuscade (1) dans un bois à une ou deux lieues du Mont, avec des cavaliers. La Moricière prit vingt-cinq chevaux à Avranches, et comme il redescendait en grève, il vit les huguenots en retraite. Il n'eut qu'à se présenter; les faux pèlerins savaient jouer du couteau, mais ils jetèrent leurs épées. La Moricière aurait voulu les épargner ; il n'était pas le maître : son chef, le lieutenant-général, depuis maréchal de Matignon, arriva dans la nuit du 22 au 23. C'était le même généreux soldat qui avait demandé la grâce de Montgomery à Domfront et refusé d'accomplir la consigne de la Saint-Barthélemy, et néanmoins il fit trancher la tête des trois principaux assassins: ceux qui avaient versé du sang de prêtre sur les marches mêmes de l'autel.

III

« Nous faisons de l'histoire », disait sans rire, dans la naïve surprise où il était de voir en ses mains l'autorité, un de ces augures comiques, mais tristes, qui nous ont gouvernés depuis trente ans. Folle et malheureuse histoire! A l'heure que nous racontons, la France « faisait du drame », taillant le roman historique et le grand opéra dans l'étoffe sanglante de son suaire. Notre époque a aimé cette mise en scène passionnément avant de chercher comme aujourd'hui la malpropreté de son plaisir dans le fumier dit *réaliste* où grouille, informe et infect, le ver de notre parfaite putréfaction. Bien des gens croient que c'est là le fond de notre honte, ils se trompent; la chute de l'homme sans Dieu est indéfinie comme l'essor des saints : en politique nous avons su descendre plus bas que Marat; en littérature, il y aura je ne sais quoi qui sera un progrès sur le ver et qui rampera dans un ferment dont aucune larve d'encre ou de fange n'a encore imaginé l'odeur.

En récompense de sa vaillante conduite, la Moricière de Vicques avait été nommé capitaine du Mont, où le cardinal François de

(1) *Hist. du Mont Saint-Michel,* Mgr Deschamps du Manoir, p. 164.

Joyeuse avait remplacé Arthur de Cossé comme abbé. Sous la garde de son nouveau gouverneur, le sanctuaire, durant quelques années, jouit d'une tranquillité relative en attendant les terribles et derniers assauts que le protestantisme allait lui livrer.

La guerre des trois Henri commençait. Henri III était roi de nom, Henri de Guise se voyait roi de fait, Henri de Navarre, qui allait être Henri IV, avait déjà le bénéfice de sa conversion lointaine et la protection du dessein de Dieu. Dans la légende bretonne de Guy-Eder, baron de Fontenelle, on voit un ermite de Basse-Bretagne arrêter les soldats de Mercœur sous le *Mont Saint-Michel-de-la-Trinité* qui domine les pierres païennes de Carnac, auprès de Quiberon, et leur dire que « MONSEIGNEUR (saint Michel) a son HOMME en purgatoire », d'où rien ne l'empêchera de sortir. Henri IV était prédit jusque dans les chansons du dialecte de Tréguier. Au temps de mon enfance, cette idée de *purgatoire* appliquée au père des Bourbons se retrouvait dans tout le pays de Fougères et au delà de Dol où la Ligue a laissé tant de souvenirs. La croyance existait que le « diable à quatre », peu mystique pourtant de sa nature, avait une dévotion instinctive à saint Michel (1), même au temps où il était huguenot.

Henri III, qui jouait pauvrement le vieux jeu de Catherine, penchait vers les protestants ; il s'enfuit de Paris devant Henri de Guise, vainqueur à la journée des barricades. Ayant sacrifié ses favoris et proscrit ceux de la religion pour donner confiance aux catholiques, il convoqua les États à Blois où les deux Guise tombèrent assassinés. La colère de la Ligue fut grande. On traîna dans Paris les images d'Henri III sur des claies; il demanda secours au roi de Navarre et mourut (1589) sous le couteau de Jacques Clément.

L'heure était bonne pour les fils de Montgomery, Jacques et Gabriel, qui avaient promis de venger leur père sur la forteresse, orgueil et honneur du catholicisme. Ils en profitèrent. Les annalistes du Mont donnent peu de détails sur ce nouvel assaut, accompagné de circonstances si curieuses; nous en prendrons le récit chez le protestant Agrippa d'Aubigné (2) qui laisse voir bien malgré lui hors du nuage le bras protecteur de l'Archange.

Les deux Montgomery entretenaient des espions autour d'A-

(1) Feu M. de Kerdanet, qui a ajouté de si curieuses notes à la *Vie des saints de Bretagne* de D. Albert le Grand, avait un cantique (ou chanson) que je n'ai point retrouvé, et dont le refrain était : « Michel au roi porte la foi. »

(2) *Hist. universelle.* — Amsterdam, 1626, in-folio, t. III, l. III, ch. XVII, col. 369 et suiv.

vranches; se trouvant au Pont-de-l'Arche avec le roi de Navarre, ils eurent vent d'une absence qui devait mettre la Moricière hors de sa place pendant quelques jours et partirent aussitôt avec cent chevau-légers et arquebusiers à cheval. Tout en arrivant, ils s'emparèrent de Saint-James de Beuvron par escalade et y combinèrent le perfide mécanisme de leur attaque. Trois jours après, de grand matin, on vit s'engager en grève une cavalcade de damoiselles, honnêtement dressées (habillées) et qui semblaient être de bon rang. Elles se dirigeaient comme pèlerines vers le sanctuaire. En tête de leur compagnie marchaient en guides quatre pêcheurs.

Les deux principales de ces pèlerines étaient le huguenot Ravardière, très bien attiffé et déguisé, qui allait en croupe de la Suze, et le jeune Corbouson (Montgomery) vêtu en pareil carnaval. Deux servantes suivaient, dont l'une était un Ecossais nommé Treille et l'autre le chevau-léger Vilaines de Mirbolais. Enfin, des Fossés qui fut plus tard sergent-major à Metz, jouait le rôle de porte-respect. Pêcheurs, belles dames, soubrettes et majordome étaient tout cousus d'armes. A la porte on vint reconnaître ce bel équipage et personne ne conçut de soupçon. Des Fossés mit chapeau bas et dit : « C'est mademoiselle de Saint-Auviers qui vient voir la dame de la Moricière pour avoir retraite en la ville à cause des gens de la religion qui font courses par tout le pays. »

En même temps les deux soubrettes essayaient d'entrer. Un soldat morte-paye voulut badiner avec l'une d'elles et lui toucha le menton. « Barbe il y a ! » s'écria-t-il. Le menton appartenait à l'Ecossais Treille qui, voyant l'alarme donnée, planta le stylet de sa manche dans la poitrine du soldat. Aussitôt une mêlée générale s'engagea; les damoiselles y allaient d'aussi grand cœur que leurs guides et serviteurs, en un clin d'œil toutes les mortes-payes furent hors de combat; quelques blessés parvinrent à grand'peine à gagner, en suivant les remparts, le corps de garde situé sous le ravelin de l'abbaye et s'y barricadèrent, mais on les en délogea, tandis que Corbouson et Ravardière restaient en bas gardant la porte ouverte pour l'aîné de Montgomery qu'on voyait déjà courir en grève à la tête de ses arquebusiers et chevau-légers.

Tout n'est pas profit pourtant dans les mascarades; un brave bourgeois de la ville basse se servit du déguisement des huguenots pour rendre courage aux habitants qui fuyaient, effrayés à la pensée surtout que la Moricière était absent. Ce bourgeois arrêta la déroute

en criant : « N'avez-vous pas honte? ce ne sont que femelles! » Il parvint à faire reculer Ravardière et Corbouson, déjà même la herse commençait à descendre, quand Ravardière eut l'idée de pousser une échelle sous le râteau qui ne put ainsi toucher terre. Un étroit passage restait; les gens de Montgomery y passèrent et le sac de la ville prise dura huit jours entiers, pendant lesquels tous les moyens furent tentés pour enlever aussi le château.

Cependant la femme et les enfants de la Moricière étaient dans la forteresse. Quand il reçut avis de la prise de la ville, il sut en même temps que les huguenots menaçaient de mettre tous les siens à mal s'il tentait le moindre effort pour les déloger. Il ne s'en soucia point : pas plus que de sa fortune qu'il jeta au vent pour expier son absence à l'heure du péril. Ce fut une armée qu'il réunit à ses frais : mille hommes, dit Agrippa d'Aubigné (1), mais comme il ne fallait pas songer à rentrer de vive force, lui aussi employa un stratagème.

Nous avons parlé déjà des *poulains*, ce système de cordes et de roues qui servait à monter les grosses provisions dans les celliers. La tour de guindage était située sous la Merveille, auprès de la chapelle Saint-Aubert. La Moricière parvint à s'y loger; une fois là, il se mit en communication avec les moines qui déroulèrent les cordages. Les huguenots se moquaient du brave capitaine qui avait pris tant de peine pour conquérir une bicoque inutile où ils devaient le traquer dès le lendemain « comme en une fosse de loup », mais ils n'en eurent pas le temps. A l'aide des cordes, la Moricière se fit guinder jusqu'au rez-de-chaussée de la Merveille et, par la même voie, ses soldats le suivirent deux à deux.

Alors eut lieu la mémorable sortie qui aurait suffi à laisser aux celliers du Mont Saint-Michel leur nom de Montgomeries, s'ils n'avaient dû avoir sous peu un baptême autre et encore plus sanglant. Par le grand escalier dit le Gouffre, les défenseurs réintégrés de Saint-Michel prirent leur course et tombèrent sur ceux qui naguère étaient de si insolents vainqueurs. D'Aubigné avoue avec quelque tristesse que ses amis avaient bien essayé de faire des recrues dans le pays, mais ni gentilshommes ni vilains ne s'étaient montrés curieux de « loger Genève chez l'Archange ».

Les deux Montgomery et leur troupe eurent le temps de se mettre en armes, mais le choc de la Moricière fut comme la foudre. La

(1) Exagération évidente, destinée à rendre la défaite des frères Montgomery moins honteuse.

bataille s'engagea dans l'unique rue du Mont pied à pied et corps à corps; le sang roula en rivière du haut en bas du rocher, car chevau-légers et arquebusiers se battirent bien bravement et tombèrent sur place. Le crime des guerres civiles paraît plus grand quand il dévore ainsi des cœurs intrépides. Lorsque la barricade en pierres sèches qui défendait le milieu de la rue fut renversée, les Montgomery et quelques chefs capitulèrent sous un portail où ils s'étaient jetés. Gabriel, le cadet, parvint à s'évader, Jacques rendit son épée à la Moricière qui le traita honorablement; mais il n'en fut pas ainsi des « damoiselles » qu'on faillit pendre avec leurs soubrettes pour avoir *violé l'ordre de la guerre*. Il fallut de hautes influences pour les sauver.

Théodore Agrippa d'Aubigné lui-même ne trouve rien de particulièrement héroïque dans le fait d'armes des frères Montgomery qui consista à ronger jusqu'à l'os une malheureuse bourgade, à faire tuer une cinquantaine de bons soldats et à implorer eux-mêmes la vie humblement; mais il y avait une barricade, et c'est là l'histoire de toutes les barricades. En mémoire de leur très mince triomphe de huit jours, couronné par une verte humiliation, les Montgomery firent pourtant ajouter trois « coquilles de saint Michel » à leur écusson (1). Les plaideurs du bon la Fontaine auraient pu aussi se composer un blason avec les coquilles vides de l'huître que l'arbitre avait avalée.

Par contre, l'escalade de la Moricière et sa vigoureuse sortie courut dans les plaquettes qui étaient les journaux du temps (2). Les protestants n'oublièrent pas, comme nous pourrons le voir, ce bon tour des cordes et des poulies, plus ingénieux en vérité que le carnaval des damoiselles.

La Moricière, sieur de Vicques, qui se battait toujours en avant du premier rang, fut tué l'année suivante à l'assaut de Pontorson où il était venu en aide à Philib-Emmanuel de Lorraine-Vaudemont, duc de Mercœur, chef de la Ligue en Bretagne. Il mourut comme il avait vécu, dit D. de Camps (3), « combattant pour la cause de l'Eglise de Dieu. » Son corps fut rapporté au Mont en pompe et enterré par les moines avec de grands honneurs dans la chapelle de

(1) *Hist. des Montgomery*, p. 48, 49.
(2) Voyez notamment *la Deffaicte des troupes du mareschal de Montmorency en Dauphiné*, par M. de Vinces,... *ensemble la trahison découverte de Montgomery au Mont Saint-Michel*. Paris (1589), plaquette in-8.
(3) Mss. d'Avranches, n° 209, p. 142.

Sainte-Anne de l'Œuvre, avec son casque, sa lance et son guidon en trophée au-dessus du tombeau. Sa rondache était conservée à l'église de Huisnes, où le même D. Le Roy la « vist et soubspesa » ; il ajoute : « elle est excessivement pesante et lourde ; il faut croire que ce cavalier estoit grandement puissant ». Hester de Tessier, dame de la Moricière, fut inhumée à côté de son mari par « privilège d'honneur », et à la date de 1623, Jacques de la Moricière, grand doyen de la cathédrale de Bayeux, institua une messe d'action de grâces qu'on chantait le 23 juillet en souvenir de l'expulsion des huguenots qui avaient pris la ville, mais non le sanctuaire.

Paul Féval.

(A suivre.)

RECHERCHES SUR LA FAMILLE

DE

SAINT VINCENT DE PAUL

... Antiquæ ab origine gentis.
Virgile.

I

Vincent de Paul naquit le mardi 24 avril 1576. Son père possédait un petit bien de campagne appelé Ranquine et situé non loin d'Acqs ou Dax, dans la paroisse de Pouy, qui, depuis un demi-siècle, s'honore de porter le nom de son plus illustre enfant (1). C'est là que Vincent reçut le jour, fleur du ciel venue au cœur de cette humble terre des Landes dans laquelle Ozanam voyait la moderne Thébaïde (2), et qu'avait sanctifiée déjà le martyre de saint Vincent, premier évêque d'Acqs.

Son père est appelé Jean de Paul dans le procès de canonisation et par tous les biographes, à l'exception de Collet qui l'appelle Guillaume; peut-être avait-il l'un et l'autre prénoms et se nommait-il Jean-Guillaume de Paul.

Sa mère est appelée Bertrande de Moras dans toutes les biographies, ainsi que dans le procès de canonisation.

L'histoire a fait de Jean de Paul et de Bertrande de Moras un ménage de « pauvres laboureurs », presque des indigents. Il est certain que, dans tous les temps, avec six enfants à nourrir, à élever, un revenu modique ne put suffire que par des prodiges d'économie. Jean de Paul n'était cependant pas dans cette pauvreté dure et oppressive — *res angusta domi* — qui étreint le cœur et ravale

(1) Ord. royale du 3 déc. 1828.
(2) *Une thébaïde en France*, par le docteur Ozanam. Paris, 1858, in-8°.

l'intelligence en resserrant l'horizon de la vie; il n'avait pas non plus la richesse, écueil de l'âme, mais cette médiocrité laborieuse et douce « qui est ordinairement le milieu le plus favorable à la première éclosion des grands talents et des grandes vertus (1) ». Moyennant une pension dont le prix — 60 francs par an — peut nous sembler minime, mais correspond néanmoins au taux actuel de la rétribution dans beaucoup de pensionnats ecclésiastiques, Jean de Paul mit son fils chez les Cordeliers d'Acqs, qui donnaient une instruction solide en même temps qu'une excellente éducation. A seize ans, en effet, Vincent était précepteur des enfants de M. de Commet, juge de la juridiction de Pouy. A vingt ans, ayant reçu les ordres mineurs, il voulut aller à Toulouse afin de compléter son instruction, et le vieux Jean de Paul, ayant vendu une paire de bœufs, en remit le prix à son fils en lui donnant sa dernière bénédiction.

Les biographes insistent complaisamment sur cette vente, comme pour souligner la pauvreté des parents du saint; je n'y vois, au contraire, qu'un indice d'aisance agricole et de sollicitude paternelle; en 1596 comme en 1879, un propriétaire rural, petit ou grand, se faisait de l'argent, lorsqu'il en avait besoin, en vendant les produits de sa culture; le prix de la paire de bœufs était, plutôt qu'un viatique, le présent d'un bon père et d'une mère tendre; il grossissait le modeste pécule que Vincent avait certainement amassé dans la maison de M. de Commet, et qui devait lui permettre de compléter à Toulouse ses études théologiques, sans rien coûter désormais à ses vieux parents.

Bientôt Vincent de Paul, élevé à la dignité sacerdotale, entre de plain pied dans l'histoire. En 1608, après une captivité de deux années chez les pirates de la Tunisie, il accompagne à Rome le vice-légat d'Avignon; puis il reçoit de l'ambassadeur de France à la cour de Rome (2) une mission extraordinaire auprès du roi Henri IV. Le Béarnais accueillit avec une distinction marquée son jeune compatriote, de qui le nom ne pouvait lui être inconnu, et moins encore celui de la famille de Moras.

Déjà l'intelligence, le savoir, les vertus de « M. l'abbé de Paul (3) »

(1) L'abbé Maynard, *saint Vincent de Paul, sa vie, son temps, ses œuvres, son influence*. Paris, 1873, 4 vol. in-12, t. I, p. 2.

(2) Le cardinal d'Ossat, disent les biographes, mais il était mort en 1604.

(3) Le *Figaro* du 22 juillet 1867 fait mention d'un portrait du saint qui se trouvait

sont en réputation ; la reine Marguerite de Valois le veut pour son aumônier ; il se réfugie dans l'humble cure de Clichy, où les pauvres ont besoin d'un père ; puis, frappé sans doute de la nécessité de régénérer la société et sentant que tout progrès descend des cimes, il se consacre à l'éducation des enfants des premières familles, comme les Gondi-Retz et les Montholon (1). Les honneurs le guettent, le harcèlent, il les fuit avec l'ardeur que d'autres mettent à les acquérir.

Un jour, ému de compassion devant les malheurs du temps, il se voue tout entier à ceux qui souffrent, à ceux qui pleurent, aux déshérités de la vie. Pierre l'Ermite de la charité, il entreprend cette sublime croisade qui doit durer jusqu'à son dernier soupir. Partout où la misère sévit, — misère des corps, misère des âmes, — le cœur vigilant et suave de « l'intendant de la Providence » se fait discrètement et généreusement sentir. Père des pauvres, des enfants abandonnés, des prisonniers, des vieillards, protecteur des petits, il rêve d'alléger l'affliction sans humilier l'affligé. Alors cet admirable sentiment lui inspire de magnifiques abdications ; dans son cœur imprégné de la lumière divine, il puise jusqu'à l'héroïsme la ferveur de la fraternité chrétienne : l'abbé de Paul devient « Monsieur Vincent », c'est-à-dire le consolateur, le serviteur, l'égal des plus misérables et des plus humbles. Tandis que son bienfaisant génie multiplie les œuvres d'amour et de rédemption, s'il parle des siens, son père était un laboureur, sa mère une servante, lui-même un pauvre petit pâtre. Il affecte, il affiche la roture comme d'autres la noblesse. Pieux calcul, tactique féconde ! Comment, dans les rangs souffreteux du peuple, l'âme la plus froide, la plus défiante, la plus fière, celle qui a le plus ce que Juvénal appelle la pudeur de la pauvreté, ne se laisserait-elle pas envahir par l'attendrissement, par la confiance expansive, par la vivifiante espérance, au spectacle de ce dévouement surhumain du prêtre qui se dit un humble enfant du peuple ? Comment repousser cette main secourable d'un frère qui, lui aussi, doit avoir connu, avant d'être conquis à Dieu, les luttes amères, les déchirantes angoisses, les larmes désespérées du besoin ?

autrefois à Saint-Etienne du Mont, et portait au revers cette inscription : *Pourtrait de M. l'abbé de Poul*. Ce ne peut être le portrait qui décore aujourd'hui cette église ; car il fut peint par Bourdon en 1649, époque à laquelle le saint n'était plus connu depuis longtemps que sous le nom de « Monsieur Vincent ».

(1) Dans les archives du château de la Rivière-Bourdet se trouve une curieuse lettre du saint, relative à un jeune de Montholon dont il faisait l'éducation.

Je ressens une intime hésitation au moment d'aborder le fond de cette modeste étude historique, non que je ne la sache consciencieuse, mais parce que Vincent de Paul est une de ces figures monumentales, vivantes légendes auxquelles il n'est pas permis de toucher avec des hypothèses. Pourtant ma conviction est faite, non à la manière de Vertot, mais à la suite de recherches patiemment approfondies dont cette étude est le résultat. N'y a-t-il pas de la témérité à vouloir contredire victorieusement tant de graves historiens, tant de doctes biographes, Vincent de Paul lui-même? Et cependant ma conviction est que, ni sous le rapport de la fortune, ni surtout de la naissance, il n'était ce qu'on l'a dit, ce qu'il se disait, ce qu'il voulait être par un sentiment d'admirable humilité, de charité incomparable. N'est-ce pas induire qu'il a courageusement, pieusement trompé son siècle, l'histoire, la postérité? Le lecteur est un juge; j'appelle sa sentence.

II

Assurément, la maison rustique de Ranquine était bien peu de chose en regard des splendeurs du Louvre de Henri IV et de Louis XIII, en regard des châteaux superbes, des nobles hôtels où le père des Filles de la Charité et des prêtres de la Mission allait tendre la main pour les membres souffrants de Jésus-Christ; mais comparez avec cette demeure rurale, après trois cents ans de progrès matériel, les chaumières basses, sombres, misérables d'un trop grand nombre de paysans des Landes, et vous concevrez la pensée qu'au seizième siècle la maison de Ranquine ne pouvait être celle d'un pauvre laboureur; car dans ses dimensions relativement spacieuses, elle contraste avec l'âpre dénuement qui désolait jadis la terre des Lannes.

Jean de Paul, malgré de lourdes charges de famille, jouissait, je l'ai dit, d'une médiocrité voisine de l'aisance, et qui, dans ce pays déshérité, devait être l'aisance même. La culture du sol, l'élevage du bétail, rapportaient, bon an, mal an, au propriétaire de Ranquine des fruits sinon abondants, du moins suffisants; car il était assez riche pour faire élever ses enfants, tandis que des gentilshommes

des Lannes étaient trop pauvres pour payer l'équipement de leurs fils (1).

Dans ce désert au tapis de mignonnes bruyères et de genêts dorés, aux marécages bleuâtres, aux horizons infinis, le jeune Vincent, comme le fils d'Isaïe, comme le fils de Jessé, avait gardé les troupeaux ; mais c'étaient les troupeaux de son père, et pouvait-il, dans son effroi des grandeurs, ne pas frissonner en voyant, de son temps même, le trirègne pontifical rayonner sur le front d'un ancien pâtre ?

Il faisait de sa mère une servante ; peut-être avait-elle eu des servantes elle-même (2). Sans doute, elle aussi, compagne active et dévouée de l'agriculteur, se livrait aux soins du ménage, aux travaux de la ferme, tandis que le chef de la famille creusait de sa charrue le sol de son petit fief. Bertrande de Moras était servante comme Jean de Paul était laboureur, comme le petit Vincent était pâtre ; chacun travaillait dans cette ruche de Ranquine, paisible et bénie, assuré du pain de chaque jour, sans autre autre ambition que celle du devoir accompli envers Dieu et la famille. Dans la Bretagne et aussi dans l'Auvergne, combien de rejetons appauvris de nobles races crurent ne pas dégénérer en s'adonnant à la vie des rois pasteurs, en faisant, non sans dignité, du fer de leur épée le soc de leur charrue !

Comment admettre que Bertrande de Moras ne fût qu'une vulgaire paysanne, sortie de la basse domesticité ? Le nom de Moras a marqué dans l'histoire de la chevalerie, et plusieurs maisons nobles ont porté ce nom. Je ne parle pas des seigneurs de Moras en Brie, marquis de Saint-Cyr, dont le nom patronymique était Peirenc. Je trouve, d'abord, la maison de Moras de Fanal, ancienne dans le Limousin (3). Dans un titre du Dauphiné, de 1276, apparaît Sofray de Moras, damoiseau (4). En 1349, Foulques de Moras est sénéchal

(1) Baron de Cauna, *Armorial des Lannes*, t. I, p. 25 et 26 : « Etat des gentilshommes de la sénéchaussée de Dax. Ban et arrière-ban, 1689-1692... M. d'Abesse, pauvre ; son fils vient de quitter les gardes du roi ; son père ne pouvait l'entretenir. M. de Six, pauvre... » Plus loin, une série de « gens tenant fiefs et vivant noblement » sont désignés comme étant « pauvres et hors d'état de servir, ne pouvant faire d'équipage. »

(2) L'abbé Maynard, t. I, p. 4 : « Vous vous méprenez, ma bonne femme, dit-il à une pauvresse qui faisait valoir qu'elle avait été servante de *madame* sa mère : « Ma mère n'a jamais eu de servante, ayant été servante elle-même, et étant la femme, et moi le fils d'un paysan. »

(3) Rietstap, *Armorial général*, p. 728.

(4) Chorier. (Bibliothèque nationale, cabinet des titres, dossier de Moras.)

de Rouergue (1). Vers 1500, Jean de Moras, chevalier, seigneur de Chamborant, épouse Catherine de Montmorency, veuve d'André de Bridières (2).

Rien n'établit que la famille de Bertrande de Moras fût un rameau d'une race chevaleresque transplanté dans les Lannes; mais rien non plus n'établit le contraire. M. l'abbé Maynard, dans sa très remarquable histoire de saint Vincent de Paul (3), émet une hypothèse que je lui demande la permission de discuter.

« Les chrétiens du vieux temps, dit-il, n'avaient d'autre nom que celui de leur baptême, et se distinguaient entre eux par le nom du pays d'où ils étaient sortis. Telle est l'origine du nom de Jeanne d'Arc, écrit avec ou sans apostrophe, et qui venait de la ville d'Arc en Barrois ou du village d'Arc en Champagne. De même les ancêtres de Bertrande, mère de Vincent, étaient probablement originaires du village de Moras en Provence. »

C'est aller chercher bien loin lorsque, sans sortir des Landes, nous trouvons le hameau de Moras dans la commune de Sainte-Eulalie en Born, peu distante de celle de Sabres, où résidait, comme on verra, une famille de Moras. Il me paraît très vraisemblable que c'est de ce hameau, de cet ancien fief, sinon même de ses seigneurs, qu'étaient sortis les ancêtres maternels de Vincent de Paul. Nous voyons figurer, en 1538, parmi les vassaux du Marsan, « le sieur de Moras de Roquefort (4) », c'est-à-dire seigneur ou habitant de Roquefort, grosse commune de l'arrondissement de Mont-de-Marsan, peu distante de Sabres. Peut-être était-ce le père de Bertrande, l'aïeul de Vincent.

Qu'on n'objecte pas que la médiocrité de Jean de Paul s'accorde peu avec cette alliance; nous savons déjà que la noblesse des Lannes était généralement pauvre; notons ensuite qu'au seizième siècle le précepte divin, *Crescite et multiplicamini*, était plus suivi que de nos jours; on trouve fréquemment, à cette époque, des familles de dix, douze, quatorze enfants. Avec de maigres dots, il était alors aussi malaisé qu'à présent de marier ses filles. Les gentilshommes chargés de famille accueillaient pour gendre un bourgeois enrichi, qui gagnait communément à cette noble alliance une

(1) Bibliothèque nationale. Manuscrits. Collection de Languedoc, t. CIX, f° 30.
(2) Le P. Anselme, *Hist. générale*, t. III, p. 584.
(3) T. I, p. 2.
(4) Baron de Cauna, t. III, p. 13.

« savonnette à vilain », ou bien, lorsqu'ils avaient des scrupules de caste, le rejeton appauvri de quelque ancienne race, dont l'alliance ne déparait pas l'histoire de leur maison. Ce dut être le cas de Jean de Paul.

La famille de Moras — appelée indifféremment, selon le caprice des scribes, Moras, de Moras, Mora, de Mora, Demora et même Dumora — était ancienne dans les Lannes, où on la trouve établie dès le commencement du quinzième siècle. Au dix-septième et vraisemblablement dès le seizième, une de ses branches est fixée à Sabres, petite ville du duché d'Albret, dont Henri de Béarn était devenu seigneur par sa mère. Henri IV devait donc connaître la famille maternelle de Vincent de Paul, puisqu'elle était au nombre de ses vassaux de Sabres, et cette hypothèse très plausible explique, en dehors même des mérites du saint, l'accueil que lui fit, en 1609, le duc d'Albret devenu le roi de France, et le choix que fit de Vincent pour son aumônier l'ex-reine de France qui avait été princesse de Béarn et reine de Navarre.

Les Moras remplissaient à Sabres, pour ainsi dire héréditairement, des fonctions de magistrature seigneuriale qui, après quelques générations, menaient ordinairement à la noblesse. Celle de beaucoup de familles n'a pas eu d'autre origine. Ils étaient bourgeois de Sabres (1), mais la bourgeoisie urbaine n'était nullement incompatible avec la noblesse personnelle ; on pouvait être écuyer, chevalier, seigneur de fief, grand seigneur même, et être à la fois bourgeois, c'est-à-dire jouir dans une ville des privilèges de sa bourgeoisie. « C'est une erreur de croire, dit un ancien héraldiste, que le titre de *bourgeois* déroge à la noblesse ; car le mot de *civis* ou citoyen ne signifie que l'habitation, et les noms de citoyen et de bourgeois sont synonymes. Ceux qui sont nobles ne dérogent pas à la noblesse de leurs prédécesseurs pour être compris dans ce nombre. La qualité de bourgeois est si considérable que ceux des plus grandes maisons ne l'ont pas dédaignée. On remarque, dans deux chartes de l'an 1284, que les gentilshommes prenaient le titre de noble et de citoyen ensemble, et quelquefois celui de citoyen seul. Pierre de Hangest, chevalier, bailli de Rouen, mort en 1309, est qualifié bourgeois de Montdidier en Picardie. En 1317, Hugues d'Arpajon, baron et damoiseau, est qualifié bourgeois d'Aurillac, et Esquivart, sire de

(1) Bibl. nationale, cabinet des titres. D'Hozier, *Armorial de la Guyenne*, p. 1207 et 1208.

Chabanois, bourgeois de Bigorre. Le statut des tournois, fait l'an 1480, défendit aux gentilshommes de prendre le droit de bourgeoisie dans une ville, sous peine d'être exclus des tournois ; mais les habitants des villes n'en ont pas été exclus (1). »

En 1407, Sanche et Guillaume Mora frères obtiennent du roi Charles VII des lettres de rémission (2).

Lors de la grande réformation de noblesse de la fin du dix-septième siècle, d'Hozier enregistre les armoiries de « N... Moras, procureur d'office de Sabres et bourgeois du lieu : *d'argent à un lion de gueules couronné d'or* (3). » Ce sont les armes des comtes d'Armagnac, sauf que le lion n'y est pas couronné. — Au même temps, d'Hozier enregistre aussi les armoiries de Dominique Mora, prêtre du clergé d'Acqs, qui sont les mêmes que celles de N... Moras, sauf une légère brisure : *d'argent au lion d'azur lampassé d'or* (4). Je ne note que pour mémoire, et sans vouloir en déduire aucune conséquence, que les Mora, famille patricienne de Venise, portaient dans un des quartiers de leur écu : *d'argent à un lion de gueules tenant trois roses de même* (5), et les Demours, de Bretagne, *de gueules à un lion d'argent* (6).

Le procureur d'office ou procureur fiscal, — *procurator fisci*, — exerçait dans une juridiction seigneuriale les mêmes fonctions que le procureur du Roi dans une juridiction royale ; il avait charge de sauvegarder les intérêts fiscaux du seigneur et de veiller au maintien de l'ordre public dans l'étendue de la seigneurie. N... Moras, procureur d'office de Sabres, exerçait sa fonction par délégation et au nom de Son Altesse Mgr Godefroy-Maurice de la Tour-d'Auvergne, duc de Bouillon, d'Albret et de Château-Thierry, pair et grand chambellan de France, comte d'Auvergne, d'Evreux, du Bas-Armagnac et de Beaumont le Roger, vicomte de Turenne, de Castillon et de Lanquais, vidame de Tulle, baron de Limeuil et de Montgascon, — marié à Marie-Anne Mancini, nièce du cardinal Mazarin, — et seigneur suzerain de Sabres à cause de son duché d'Albret.

Jean Dumora, né en 1662, mort en 1732, fut lieutenant de juge

(1) La Roque, *Traité de la noblesse*, ch. LXXIV, p. 225-228, *passim*.

(2) Archives nationales. Trésor des chartes, registre des années 1407-1408. — Bibl. nat., Mss. Clairambault, *Inventaire des chartes du trésor du roi*, p. 1324.

(3) Bibl. nat., cab. des titres. D'Hozier, *Arm. de la Guyenne*, p. 1207 et 1208

(4) *Ibid.*, p. 1185.

(5) Rietstap, p. 727.

(6) *Id.*, p. 301.

à Sabres (1). Maître N... Mora est notaire à Sabres en 1710. Bernard de Mora ou Demora, né en 1699, est qualifié juge de Sabres en 1739, en 1743 et en 1749, qu'il mourut.

Qu'on ne pense pas que si les Moras eussent été nobles, ils n'eussent pas accepté des offices considérés comme bourgeois ; dans les contrées pauvres, ce fait était commun, et nous savons que beaucoup de gentilshommes des Lannes étaient pauvres. — En Provence, en Dauphiné, dans le comtat Venaissin, l'office de notaire fut longtemps compatible avec la noblesse ; de graves héraldistes avancent même que, dans certaines provinces, il était tenu en si haut prix qu'il ne pouvait être exercé que par les nobles. « Il se remarque en France, dit La Roque, plusieurs notaires qualifiés écuyers dans les actes de leur exercice, et le notaire noble de race, dans le pays de droit écrit, portait le titre de noble homme (2). » L'édit du roi François Ier, de 1532, relate que cette charge, qui n'avait été exercée que par des nobles, l'a été enfin indistinctement par toute sorte de personnes, et jusqu'à l'édit de Charles IX, de 1573, les gentilshommes dauphinois purent l'occuper sans déroger. Les Moras pouvaient être de souche noble, tout en remplissant des offices de judicature locale, de magistrature seigneuriale et de tabellionage. Cent ans de guerre contre les Anglais, succédant aux croisades, avaient grandement appauvri les restes décimés de la noblesse française ; les familles trop pauvres pour « vivre noblement » rentraient insensiblement dans l'obscurité. Un jour venait où les élus du lieu les imposaient à la taille, et, si les parchemins étaient adirés ou incomplets, *l'arroturation* devenait un fait accompli jusqu'à l'heure où se retrouvaient des preuves irrécusables, ou bien s'obtenaient de la justice gracieuse du Roi des lettres de relief de dérogeance. Lors des réformations de noblesse, — mesures purement fiscales, équitables dans leur principe, mais faussées dans l'application par les commissaires royaux, la plupart bourgeois revêches, portés à transformer leur mandat de recherches en tactique de vexations (3), bien des familles

(1) Je dois ce renseignement, et ceux qui suivent sur les Moras, à la courtoise obligeance de M. l'abbé Bessellère, curé doyen de Sabres.

(2) Tiraqueau, *Œuvres*. Paris, 1574. *De nobilitate*, c. xxx. — La Roque, *Traité de la nob.*, p. 115 et 359-368, *passim*.

(3) M. O'Gilvy, dans son *Nobiliaire de Guyenne et Gascogne*, t. I, p. 139 et 140, signale les persécutions et les vexations dont la noblesse des provinces était l'objet, dans les réformations fiscales, de la part des commissaires et intendants bourgeois de Sa Majesté. Il cite pour exemple Jean-Louis de Cabannes, — frère aîné de J.-J. de

anciennement et authentiquement nobles, trop pauvres pour subvenir aux frais de revendication de leur état, trop fières pour avouer leur pauvreté, obsédées, abreuvées de dégoûts et de persécutions, préférèrent se laisser dépouiller sans bruit de leur prérogative héréditaire, et l'on verra ci-après qu'il en fut des plus illustres qui finirent par tomber jusqu'au dernier degré de l'indigence et de la roture.

Toutes les probabilités sont pour que la mère de Vincent de Paul appartînt à la famille de Moras établie dans les Landes. Si l'on peut contester que cette famille fût en possession de la noblesse, il paraît du moins incontestable qu'elle était d'une vieille et excellente bourgeoisie, pourvue d'armoiries et d'importantes charges locales. Il y a loin, comme on voit, de cette très honorable situation à un état servile; si ce n'est pas la noblesse, c'est ce qui y confine, c'est la tête de la bourgeoisie.

J'aborde maintenant la question de l'ascendance paternelle de saint Vincent de Paul, non sans lui demander très sincèrement et très respectueusement pardon d'oser contredire à son humilité sublime.

III

Vincent de Paul n'a pas besoin d'ancêtres : il est un ancêtre lui-même. C'est l'astre d'un nom, le pôle d'une race. Le fondateur des missions, le créateur de l'hospice des Enfants trouvés, le père de ces admirables filles de la Charité, prodiges constants d'abnégation et de sacrifice, n'a pas besoin d'aïeux. Le prêtre à qui la reconnaissance publique décernait officiellement, comme autrefois à Suger, le glorieux surnom de « Père de la Patrie (1) », et que l'histoire exalte comme « le ministre de la Charité nationale (2) », n'a pas besoin du lustre périssable d'un blason. Il a bâti pour l'éternité, léguant à son nom, à sa patrie, à sa religion un éblouissant, un immortel éclat. « Depuis les apôtres, il n'y a peut-être pas d'homme

Cabannes de Lanneplan, maintenu dans sa noblesse en 1696, — qui est classé comme *roturier* dans une convocation de ban, faite au même temps, par l'intendant de Guyenne. En 1715, la maison de Cabannes était condamnée pour usurpation de noblesse dans une de ses branches, tandis qu'elle était maintenue dans trois autres par plusieurs ordonnances des intendants. Pour se délivrer des traitants, elle acquit à beaux deniers une confirmation, qui fut annulée, en 1716, par un édit général.

(1) Le lieutenant général de Picardie donna ce titre à Vincent de Paul dans une correspondance officielle.

(2) Henri Martin, *Histoire de France*, t. III.

qui ait rendu plus de services que lui à l'Eglise et au genre humain (1). » Il avait le génie de la foi, de la charité, du patriotisme. « Il est plus que le grand homme d'un pays, c'est l'apôtre d'une cause qui intéresse l'humanité dans ce qu'elle a de plus intime, de plus touchant et de plus redoutable, la cause du pauvre; rarement l'histoire aura à inscrire des titres de gloire plus pure (2). » L'humble maison de Ranquine, qui a été heureusement conservée et consacrée à la mémoire de Vincent de Paul, devrait être le pèlerinage non seulement de la famille catholique, mais de l'humanité.

La noblesse se définissait originairement « la vertu notoire », la vertu, c'est-à-dire le dévouement à Dieu, au Roi, à la Patrie. C'est dans ce sens que l'on disait que le Roi ne créait pas la noblesse, mais seulement qu'il la consacrait, après l'avoir constatée, par un acte solennel de notoriété. Quelle vertu que celle de Vincent de Paul! De quel respect, de quelle admiration l'eût entourée Cicéron, qui écrivait à Plancus : « Il n'y a de noblesse que dans la vertu! » Stace eût redit pour ce grand homme de bien, pour ce magnanime champion de l'humanité : « Sa noblesse était dans son âme ». Et l'on croirait que c'est en le pressentant qu'à quinze siècles de là Juvénal s'écriait : « La vertu est la seule, l'unique noblesse. »

> ... Nobilitas sola est atque unica virtus.
> Paulus..... moribus esto (3)!.....

La vie de Vincent de Paul est la magnifique constatation de cette noblesse première qui vient de l'âme comme l'âme vient de Dieu. Les rayons du plus superbe diadème héraldique s'éclipseraient devant la splendeur de son miraculeux génie, devant l'auréole de sa triomphante humilité ; ce serait une témérité puérile que de vouloir ajouter un pâle fleuron à cette couronne éblouissante ; je n'entreprends pas une thèse, mais une simple étude d'histoire et de filiation ; rien, en effet, de ce qui touche aux grands hommes ne saurait être indifférent à l'histoire.

Parlant de l'œuvre de régénération sociale dont les deux pionniers furent saint François de Sales et saint Vincent de Paul,

(1) Rohrbacher, *Hist. universelle de l'Eglise catholique.*

(2) Feillet, *la Misère au temps de la Fronde et de saint Vincent de Paul*, 4e édition, p. 205.

(3) Cicéron, *Epîtres*, DCCCIII. — Stace, *Silv.*, II, 6 : *Nobilitas ex mente fuit.* — Juvénal, Sat. VIII.

M. Henri Martin s'exprime en ces termes : « Tout ce mouvement est l'œuvre d'un fils de paysans, pauvres dans un pays pauvre, et dont l'extérieur ne dément pas l'humble origine. On se rappelle cette figure aux lignes vulgaires, aux traits grossiers, cette tête chauve, ce nez long et gros, cette bouche largement fendue, ces lèvres épaisses, cette taille un peu lourde. Cette physionomie cependant frappe et se grave dans la mémoire, et, après un examen attentif, on remarque un front haut et large, des yeux vifs et doux ; un sourire, la seule des grâces humaines qu'il possédât, lui donne un air souverainement affable, et imprime à son langage un caractère d'éloquence simple et touchante (1). » Tout ce portrait est parfaitement exact ; il est écrit de main de maître avec le pinceau de Bourdon ; mais les conclusions du peintre, je veux dire du penseur, me paraissent avoir dépassé sa pensée.

Les dons extérieurs ne sont pas départis à tous ; on ne peut tout avoir, dit un vieux proverbe de saine philosophie ; pour être gentilhomme, on n'est pas forcément un Apollon, et physiquement les traits de « M. Vincent » nous semblent la beauté même en regard de ceux, par exemple, de monseigneur le duc de Roquelaure, son fameux compatriote. Il y aurait eu jadis de bien autres réformations de noblesse à faire, si l'extérieur eût fait la preuve.

« Je disais avec consolation, ces jours passés, — écrivait saint Vincent de Paul en 1633 à un de ses prêtres, — en prêchant dans une communauté, que je suis le fils d'un pauvre laboureur, et, dans une autre compagnie, que j'ai gardé les bestiaux. Croiriez-vous bien, monsieur, que je crains d'en avoir de la vaine satisfaction, *à cause de la peine que la nature en souffre ?* »

Il y a un aveu dans ces lignes touchantes ; assurément nul n'y peut voir « ce calcul hypocrite qui rappelle avec complaisance un point de départ bien bas, pour forcer à mesurer la distance qui le sépare du point d'arrivée et à louer le mérite qui l'a franchie (2) » ; mais j'y vois ce calcul sincère d'abaissement, qui fut la règle et l'on peut dire la passion de « M. Vincent ». Il se targuait hautement d'être sorti des rangs du peuple, comme d'autres des rangs de l'aristocratie. Loin de « donner la vie à ses aïeux », comme de son temps on disait malicieusement de l'auteur de certaine généalogie personnelle, il supprimait les siens en les ensevelissant dans les

(1) Henri Martin, *Hist. de France*, t. III.
(2) L'abbé Maynard, t. I, p. 5.

ténèbres de la roture. Il était au moins, comme le dit un éminent historien, « d'une famille bourgeoise (1) », et cependant il voulait se considérer « comme le dernier et le plus vil des hommes (2). » Je m'étonne que cette exagération pieuse, systématique, constante, si contraire à la nature de l'homme même le plus sanctifié par la vertu, n'ait pas mis en garde les contemporains et les biographes. Pour se rapprocher des plus humbles, pour s'identifier avec eux dans leur bas niveau, non seulement le fils de Jean de Paul et de Bertrande de Moras avait dépouillé son nom noble ; mais il repoussait, il reniait de nobles alliances. Un jeune gentilhomme lui ayant écrit de Dax pour solliciter sa protection, en se prévalant de leur parenté (3), le saint lui répondit : « Je ferai pour vous ce que je ferais pour mon propre frère, mais ne vous dites pas le parent d'un homme sorti d'un pauvre laboureur, et dont le premier métier a été de garder les bestiaux de son père. »

Le souvenir de ce qu'avait été la famille de Paul, de son extraction noble, de ses alliances anciennes, n'était donc pas perdu tout à fait du vivant du saint. Si la parenté revendiquée ne se trouvait que du côté maternel, ce fait confirmerait ce que j'ai dit sur la famille de Moras ; il confirmerait que Bertrande de Moras pouvait être la fille du « sieur de Moras de Roquefort », qui figure en 1538 au rang des vassaux du Marsan. Vincent de Paul devait savoir l'histoire de sa race, il avait voulu l'oublier et la faire oublier ; ou peut-être l'ignorait-il, pareil à ces Romains dont parle Gibbon, descendants appauvris des vieilles races consulaires, déchus de leurs biens, de leurs dignités, de leurs noms même qu'usurpaient des fils d'affranchis, — patriciens découronnés « qui ignoraient l'ancienne illustration de leurs ancêtres (4) ». Mais j'incline à penser qu'il connaissait la nobilité des siens.

Non seulement des gentilshommes du pays de Lannes se réclamaient de sa parenté ; mais à Paris on savait « M. Vincent » de vieille et noble race, ce que, sans doute, ses amis, ses admirateurs, ses coopérateurs se gardaient d'ébruiter pour ne pas contrister son âme ; mais s'ils ne le disaient pas, on verra qu'ils l'écrivaient.

M. l'abbé Maynard, surpris de trouver, au seizième siècle, dans

(1) César Cantu, *Hist. universelle*, t. XV, p. 123.
(2) Vicomte de Bussierre, *Vie de saint Vincent de Paul*, t. I. *Introduction*, p. 30.
(3) « J'ai l'honneur d'être votre parent. » L'abbé Maynard, t. I, p. 4.
(4) Gibbon, *Hist. de la Décadence de l'empire romain*, traduction de Guizot, c. XXXI.

les Landes ce nom « de Paul » ou « de Paule », qu'il considère justement comme n'en étant pas originaire, émet l'opinion que les ancêtres de Vincent « étaient peut-être venus, au temps des migrations fréquentes des populations, de *Paula* ou *Paola*, ville du royaume de Naples, patrie de saint François de Paule. De là encore peut-être les deux orthographes *de Paul* et *de Paule* qu'on a souvent données au nom de Vincent (1). »

J'estime que c'est encore aller chercher trop loin. L'émigration autrefois procédait ordinairement d'une de ces trois causes : le commerce, la guerre, la possession foncière. — Un Picard, un Flamand, un Anglais, un Allemand, un habitant de Bourges, de Vannes, de Rouen, de Besançon, quittait sa province pour aller faire le négoce, fonder un comptoir, tenir une banque, ou, dans un rang plus humble, pour être artisan, pour entrer dans la domesticité ; les surnoms étant alors d'un usage général, pour les gentilshommes mêmes, on l'appelait d'Amiens ou Damiens, Flamand, Langlois, Lallemand, Berrier ou Berruyer, Breton, Normand, Comtois, selon son lieu d'origine, et le surnom finissait ordinairement par devenir le nom héréditaire. — Après une guerre civile, les familles vaincues, fuyant les représailles et la persécution, se réfugiaient dans les États d'un prince favorable à la cause qu'elles avaient servie.

C'est ainsi qu'un certain nombre de familles guelfes de Florence ou de Milan, comme les Cambi ou de Cambis, comme les Biliotti, comme les Baroncelli, après une victoire gibeline, vinrent chercher un asile dans le comtat Venaissin, qui était du domaine des Papes. — Un prince conquérait un royaume ; à sa suite il entraînait de ses compatriotes, qui se fixaient dans ses nouveaux Etats, où il leur distribuait des fiefs ou des charges ; plus tard, s'il venait à être chassé, les familles indigènes, qui s'étaient compromises en le servant, allaient se réfugier dans ses anciennes possessions. C'est ainsi qu'en 1442, lorsque René d'Anjou dut quitter le royaume de Naples, un certain nombre de familles napolitaines le suivirent dans son comté de Provence, où elles firent souche, comme les Brancas. — Lorsqu'un héritage, une alliance apportait à un gentilhomme, à un bourgeois, des biens fonciers sis hors de sa province et d'une valeur supérieure à ceux qu'il y possédait, il se résolvait ordinairement à transplanter sa résidence dans le pays où se trouvaient ces biens. Les migra-

(1) T. I, p. 2, *note*. — Une commune de l'arrondissement de Bordeaux s'appelle Saint-Vincent-de-*Paule*.

tions de cette nature furent dans tous les temps très communes.

Revenant à l'opinion proposée par M. l'abbé Maynard, je dirai qu'on ne trouve pas avant le seizième siècle de causes déterminantes de la migration d'un Napolitain dans les Landes; il n'y avait de rapports, ni politiques, ni commerciaux, entre la Calabre et la Guyenne, entre la petite ville de Paola et la paroisse de Pouy. M. l'abbé Maynard n'émet, d'ailleurs, qu'une hypothèse, inspirée sans doute par le pieux désir de jeter dans l'esprit du lecteur un mystérieux trait d'union entre ces deux héros catholiques qui s'appellent saint François de Paule et saint Vincent de Paul.

Oscar de Poli.

(*A suivre.*)

DE LA BÉATIFICATION DE CHRISTOPHE COLOMB

OBSTACLES A L'INTRODUCTION DE LA CAUSE

I

Notre-Seigneur Jésus-Christ nous parle ainsi dans son Evangile : « Aucun prophète n'est sans honneur, excepté dans sa patrie et dans sa maison. » Le Sauveur des hommes pensait alors à Lui-même. Il pensait en même temps à nous, et principalement à ceux d'entre nous qui devaient un jour tenir les âmes des hommes dans leurs mains. Cette parole du Maître a reçu dans tous les siècles son parfait accomplissement. Les saints, les héros, les gens de génie, tout ce qui domine dans l'humanité, souffre terriblement, et, parce que la parole de Dieu doit toujours avoir sa vertu, même lorsqu'elle tombe sur des fronts maudits, on a vu jusqu'aux ennemis de Jésus-Christ, quand ils avaient de la grandeur humaine, triompher partout, excepté dans leur patrie, conformément à ce qui est écrit.

Christophe Colomb, ce Messager de la plus immense nouvelle que le monde ait entendue depuis la descente des langues de feu sur les douze premiers évêques de la chrétienté, ce Navigateur choisi de Dieu pour évangéliser à lui seul un monde aussi vaste que celui dont les douze compagnons du Sauveur s'étaient partagé la conquête, pouvait-il échapper à la loi mystérieuse qui condamne tous les aînés de ce monde à être crucifiés dans leur patrie? Assurément non. La contradiction humaine, ce caractère distinctif, essentiel, de tout ce qui est divin, cette probation terrible des serviteurs

de Dieu, dont il est si fortement parlé dans l'Ecriture, s'éleva tout de suite contre le messager du salut, dans la patrie qu'il avait adoptée et qui devint par lui la dominatrice des nations. J'ai dit précédemment ce que fut cette tempête de l'ingratitude de tout un peuple. Et cependant cet effroyable péché avait alors son excuse, son affreuse excuse, dans l'intérêt bestial d'une cupidité sans frein. C'est là, du moins, le seul mobile qu'il soit possible d'attribuer à la majeure partie des ennemis de Christophe Colomb. L'Espagne, subitement frappée de folie, étendait ses mains dévorantes vers les Eldorados découverts. L'héroïsme tournait en concupiscence. A la reddition de Grenade succédait la reddition du désintéressement chevaleresque des légendaires Matamores.

Mais aujourd'hui, après trois cent quatre-vingts ans, il n'y a plus de cupidités en délire, du moins pour le même objet. La grande croisade du pillage est finie. L'Amérique, éventrée de l'un à l'autre pôle, a vidé ses entrailles d'or sur la vieille Europe qui n'en est pas devenue plus riche. L'avide Espagne s'est indigérée à en mourir. Déchue du trône du monde et agonisante sans majesté, elle a vu les autres peuples se partager son héritage et, de tout cet immense empire où le soleil ne se couchait pas, il ne lui reste plus que deux îles, dont l'une de médiocre importance, que la monomanie colonisatrice du protestantisme lui arrachera quelque jour. Il ne subsiste donc plus une ombre de prétexte *humain*, pour souiller ce grand lit de gloire où le donateur du Nouveau Monde s'est étendu dans la mort. Sa vraie patrie terrestre, le coin de l'Europe où il est né, où il a grandi, où les premières impressions de la vie extérieure ont pénétré son âme, cette patrie matérielle peut donc enfin le reprendre à l'ingrate patrie de l'adoption et le revendiquer comme son plus inestimable trésor. Tout ce qu'il y a de nobles âmes dans le monde se tourne du côté de Gênes et la proclame bienheureuse de lui avoir donné le jour. L'imagination et la mémoire s'épuisent à chercher des places publiques où le légitime orgueil d'un peuple ait jamais pu « porter dans les airs » une aussi glorieuse effigie.

II

Eh bien, non! GÊNES A HONTE DE CHRISTOPHE COLOMB! On ne le croira jamais, et pourtant il en est ainsi.

On nous a parlé dans notre enfance de ces villes de la Grèce qui se disputaient l'honneur d'avoir vu naître le grand Homère. Dans

les siècles chrétiens, des peuples se sont précipités les uns sur les autres pour quelques ossements de martyrs que tout le monde croyait avoir le droit de revendiquer. A ce point de vue, l'hagiographie catholique est l'histoire sans cesse renouvelée des Mères rivales. Aussitôt qu'il s'agit d'un saint, le délire de l'émulation est universel et le lieu de sa naissance devient une terre sacrée. Le culte des saints est tellement au fond du catholicisme qu'on a toujours cru, parmi les peuples chrétiens, que la prospérité des Etats en dépendait. Pour cette raison, et pour d'autres plus profondes encore, toutes les fois que la sainteté d'une créature humaine a éclaté quelque part, d'innombrables mains suppliantes se sont aussitôt tendues vers le Saint-Siège apostolique, seul capable d'en connaître, pour qu'un décret solennel légitimât la vénération des multitudes. Je ne crois pas que dans les dix-huit cents ans d'histoire qui nous séparent de Notre-Seigneur Jésus-Christ on puisse citer un seul exemple de l'indifférence unanime de tout un peuple catholique à l'égard de la sainteté éclatante, manifeste, incontestable ou même simplement probable, d'un de ses fils.

Le démon, il est vrai, nous donne, à toute page des annales de l'Eglise, le spectacle édifiant de la plus furieuse hostilité contre la mémoire des Saints dans les pays chrétiens où s'est déchaînée l'hérésie. Mais, pour ce qui est de l'indifférence, point de nouvelles. Quand on est croyant, même à la façon du Diable, qui ne peut s'empêcher de l'être dans son enfer, quoiqu'il en frémisse de rage (1), il n'est pas possible d'être indifférent pour les Saints, parce qu'ils sont les membres vivants de Jésus-Christ, et qu'en cette qualité ils appellent invinciblement ou le Thabor ou le Calvaire. Même dans cette noble ville de Gênes qui nous intéresse en ce moment, cette monstrueuse sorte d'indifférence n'exista jamais. Il y a une vingtaine d'années, la grandeur religieuse de Colomb y était parfaitement inconnue. Les Génois étaient à peu près sûrs qu'il avait découvert l'Amérique, et ils le tenaient sans doute pour un assez intéressant navigateur, dont ils ne sentaient pas autrement le besoin de s'enorgueillir. D'ailleurs, le lieu de sa naissance n'était pas absolument certain et on pouvait contester encore qu'il eût été, à une époque quelconque de sa vie, citoyen génois. Mais si, au contraire, la sainteté héroïque de cet *enrichisseur* de l'Espagne eût été

(1) « Dæmones CREDUNT et contremiscunt. » — *Jacob*, II, 19.

connue et démontrée, comme elle l'est aujourd'hui, on doit équitablement conjecturer que les Génois se fussent immédiatement passionnés pour ou *contre* lui, malgré l'incertitude apparente de son origine. Au surplus, ce qui se passe en ce moment me dispense de prolonger cette digression.

Voici les faits. Le saint Pape Pie IX entrevoit par une intuition supérieure la Sainteté ignorée ou méconnue, pendant près de quatre siècles, de Christophe Colomb. Aussi, à peine remis des agitations révolutionnaires du commencement de son Pontificat, il charge le comte Roselly de Lorgues d'écrire la vie de ce grand Serviteur de Dieu, et cette vie est écrite. Le véritable Colomb est enfin connu. L'Episcopat adresse de toutes parts au Saint-Père d'enthousiastes requêtes à l'effet d'obtenir l'Introduction de sa Cause devant la Sacrée Congrégation des Rites. Un immense mouvement de l'opinion porte aux pieds du successeur de saint Pierre l'amende honorable de l'univers. L'éminent archevêque de Gênes, Mgr Andrea Charvaz, directement intéressé à cette grande réparation catholique, précise le caractère spécial de la Postulation, en sollicitant la voie exceptionnelle.

Sur ces entrefaites, le plus imprévu de tous les obstacles surgit tout à coup. Un chanoine génois, inconnu des hommes, l'abbé Angelo Sanguineti, helléniste peu vérifié et numismate vaticinant, était, depuis quelques années, en possession de la gloire d'historien de Christophe Colomb. Son petit livre, assez platement venimeux, espèce de mutilation bibliographique du volumineux ouvrage protestant de Washington Irving, donnait à ses candides concitoyens une telle idée de ce prétentieux plagiaire, qu'on pouvait être tenté de supposer que la parole du Divin Maître sur les prophètes autochtones avait été, pour la première fois, démentie. Il paraît que le discernement littéraire de la Carthage ligurienne allait jusque-là.

L'apparition inattendue du livre chrétien de M. Roselly de Lorgues vint troubler à jamais les loisirs de ce Tityre hellénisant. L'histoire française de Christophe Colomb produisit l'effet d'un tison dans une poudrière. Le temps des bucoliques passa sans retour. Du fond des entrailles de ce chanoine il s'éleva soudainement comme un flux de rage furibonde contre le nouvel historien, contre Pie IX et contre tous les évêques de la chrétienté. L'abbé Sanguineti, seul contre tous, monte au Capitole de sa propre estime et se prépare à sauver l'Eglise. Il ne s'agissait de

rien moins, en effet, que du salut de la Sainte Eglise, dangereusement menacée dans la personnalité littéraire du terrible chanoine, à la fois par le livre du comte Roselly de Lorgues, par le Pape qui l'avait inspiré et par le grand corps épiscopal qui en avait approuvé les conclusions. M. Roselly de Lorgues, il ne faut pas le cacher plus longtemps, avait eu l'incroyable audace d'éliminer complètement l'abbé Sanguineti. *Inde iræ.*

Christophe Colomb paya pour tout le monde. L'abréviateur de Washington Irving répandit aussitôt, avec un zèle extrême, un certain nombre de gentillesses contre la mémoire du Serviteur de Dieu. Surpassant d'un seul coup les ignobles insinuations de l'Ecole protestante, il l'accusa nettement d'intrigue amoureuse, d'orgueil, d'avidité, d'inhumanité, d'hypocrisie et même de SACRILÈGE! Une active propagande fut promptement organisée. Sous le commandement suprême de ce belliqueux archéologue, une ligue de chanoines académiciens et de libres penseurs entra en campagne contre la vérité et s'efforça de ruiner, par tous les moyens, la grandissante réputation de sainteté de Christophe Colomb.

En 1857, dans un grossier pamphlet dirigé contre le comte Roselly de Lorgues, il avait renouvelé toutes les accusations formulées dans son abrégé protestant, ajoutant à ce petit trésor d'ineptes calomnies le riche venin de son pédantisme démasqué. Il voulut imposer de vive force à ses compatriotes et au monde entier le misérable fruit de ses précédents travaux de copiste. Il obtint de la complaisance de quelques journaux une sorte d'apologie où il était désigné à la vénération des hommes comme « ayant bien mérité de sa patrie ». Ainsi se forma cette incroyable association entre les libres penseurs de toute l'Italie et une demi-douzaine de prêtres génois qui a pour but d'empêcher la canonisation de Christophe Colomb. A Gênes, tout membre de l'Académie ou du clergé qui n'admet pas les calomnies du chanoine est frappé d'ostracisme, les amis de la vérité sont regardés comme des ennemis de la science et déclarés appartenir à la *faction Rosellienne.*

Tandis que les gouvernements d'Espagne et d'Italie honoraient de témoignages écrits et de décorations l'historien de Christophe Colomb, le conseil municipal de Gênes, abominablement abusé par l'abbé Sanguineti, le faisait insulter officiellement dans la magnifique réimpression du *Codice Colombo Americano* publiée aux frais de la ville, et les feuilles génoises le bafouaient indignement.

Rien n'égale l'acharnement de cette haine. On est forcé d'en chercher la cause ailleurs que dans le monde naturel, car, humainement, c'est tout à fait inexplicable. L'abbé Sanguineti a tout mis en œuvre pour déshonorer le Révélateur du Globe et son illustre glorificateur. A Gênes, seulement, il est vrai, des ecclésiastiques inspirés par lui osèrent vilipender l'incomparable Serviteur de Dieu. Mais de nombreux amis laïques de cet étonnant séducteur, répandus par toute l'Italie, donnèrent le spectacle inouï d'un dévouement poussé jusqu'au déshonneur volontaire. Par la plume ou par la parole, un dénigrement sans exemple fut excité à Turin, à Pise, à Florence, à Plaisance, à Modène, à Rome même, et jusque dans le palais du Souverain Pontife. L'abbé Sanguineti osa solliciter de la *Civiltà cattolica* le blâme du livre de M. Roselly de Lorgues. N'ayant pu l'obtenir, il en fit d'amères doléances dans la *Gazette de Gênes*, le 30 mars 1858. Déjà il s'était plaint douloureusement dans l'*Apologista* de Turin de ce que l'illustre P. Ventura avait adressé au clergé d'Italie un manifeste en faveur de ce chef-d'œuvre. Il écrivit à Paris, à Rome et ailleurs, cherchant à soulever l'opinion

Le comte Roselly de Lorgues, indigné de ces attaques, mais se souvenant du profond respect que l'Eglise a le droit d'exiger de tous ses enfants, surtout dans les siècles de peu de foi, souffrait en silence de voir un prêtre catholique implorer le secours de la publicité irréligieuse. Il eût ardemment désiré de faire entrer un salutaire mouvement de pudeur dans l'âme de ce pamphlétaire si peu sacerdotal. Il se tut pendant douze ans, se laissant outrager avec la résignation d'une âme vraiment supérieure. Mais, en 1869, ayant lu de nouvelles accusations contre le héros chrétien, révolté de cet acharnement impie, il adressa au directeur du *Giornale degli studiosi* une lettre accablante qui, pour quelque temps, fit taire la calomnie.

Toutefois, sans rien imprimer, celui-ci n'en continua pas moins la diffamation et ne cessa d'agir auprès du clergé. L'occasion lui était propice. Ancien professeur au grand séminaire avec M. l'abbé Magnasco, qui succédait au savant théologien archevêque de Gênes, l'illustre Mgr Andrea Charvaz, lequel n'aurait jamais souffert un pareil débordement de vanité blessée, ses relations étaient d'avance facilitées parmi les ecclésiastiques. Il sut les mettre à profit. Discréditer une histoire publiée par ORDRE du Souverain Pontife, maintenir contre Colomb l'accusation de liaison immorale, susciter le

doute, éveiller la défiance dans les esprits et, par l'effusion de la calomnie, empêcher les Evêques italiens d'adhérer à la Postulation rédigée à Rome pendant le Concile, tel fut le but de ses persévérants efforts.

En 1874, M. Roselly de Lorgues réunit en un volume, sous ce titre : L'AMBASSADEUR DE DIEU ET LE PAPE PIE IX (1), toutes les preuves des vertus héroïques et des miracles de Colomb, en suivant l'ordre d'exposition usité à la Sacrée Congrégation des Rites. Ce remarquable livre fit grand bruit en Italie et porta à son comble la rage chronique de l'indomptable abbé Sanguineti. La vilaine ligue génoise décrète aussitôt l'urgence et fait imprimer un nouveau pamphlet ironiquement intitulé : *la Canonisation de Christophe Colomb*. Ici, nous laisserons la parole au défenseur officiel du Serviteur de Dieu, à l'éloquent Postulateur de sa Cause.

III

« Mgr Magnasco, dit le comte Roselly de Lorgues (2), souvent « absorbé par ses fonctions pastorales, n'ayant jamais lu la véri- « table histoire de Colomb, s'en rapportant au dire de son ancien « collègue, s'est laissé circonvenir; et c'est naïvement qu'il s'op- « pose à la béatification du Héros. Successeur de Mgr Andrea « Charvaz, dont le zèle sollicitait l'introduction de la cause de « Christophe Colomb, Mgr Magnasco, par crainte de déplaire au « belliqueux chanoine, non seulement n'a pas renouvelé la demande « de son éminent prédécesseur, mais s'est refusé à signer la Pos- « tulation des Evêques.

« Le sentiment des Princes de l'Eglise, des Patriarches, des » Archevêques et Evêques des diverses régions de la terre n'a pu « prévaloir dans son esprit sur l'opinion contraire du chanoine San- « guineti. Cependant, parmi eux, figuraient des gloires de l'Epis- « copat, des illustrations de premier ordre, ainsi que des Confesseurs « de la Foi; les uns diversement éprouvés par les outrages, la confis- « cation, les fers, l'exil; les autres ayant heureusement échappé aux « bourreaux; ceux-ci survivant péniblement aux tortures, ceux-là « portant visibles les traces du martyre. Inutilement a-t-on mis

(1) Un volume in-8. Paris., Plon, 1874.

(2) Appendice de la 4e édition du *Christophe Colomb* de Didier, premier éditeur de ce monument historique. Cette édition a immédiatement précédé la splendide publication illustrée de la Librairie catholique.

« sous ses yeux le Bref pontifical du 24 avril 1863, où le Saint-
« Père solennise la grandeur apostolique de Christophe Colomb;
« le chanoine Sanguineti est d'un autre avis; cela suffit à l'Arche-
« vêque de Gênes.

« On reste confondu d'un tel aveuglement; car Mgr Magnasco,
« irréprochable dans ses mœurs, sa doctrine, assidu aux céré-
« monies, ponctuel dans ses exercices de piété, charitable malgré
« sa brusquerie, est plein de bonnes intentions.

« D'après l'infaillibilité attribuée au chanoine Sanguineti, on
« s'étonnera moins de ce que l'Archevêché ait accordé son visa au
« fameux libelle : *la Canonisation de Christophe Colomb* (1),
« brutale offense à la vérité historique, impudente défiguration des
« textes, s'aggravant de nouvelles calomnies et d'une étrange irré-
« vérence à l'égard du Pape Pie IX. »

(Je vais, dans quelques instants, offrir au lecteur quelques-unes des fleurs les plus suaves de cette guirlande sacerdotale déposée sur la tombe du saint Pontife.)

« Ce honteux pamphlet circula promptement en Italie, par les
« soins des chanoines génois qui lui procurèrent des échos à peu
« près partout.

« Nous fûmes alors publiquement sommé de disculper notre héros
« de ces abominables accusations.

« Nous le fîmes avec éclat dans un volume intitulé : SATAN CONTRE
« CHRISTOPHE COLOMB, *ou la prétendue chute du Serviteur de*
« *Dieu* (2). Les éloges que les principaux organes du Catholicisme
« et les journaux du Vatican accordèrent à notre livre, loin de
« rendre circonspect l'implacable chanoine, ne firent qu'exciter sa
« plume!

« Il la trempa derechef dans le fiel.

« Le lendemain du jour où l'abbé Sanguineti et son premier
« complice venaient de lancer contre nous deux nouvelles diatribes,
« Mgr Magnasco, pour que la feuille ecclésiastique de Gênes, *Il*
« *Pensiero Cattolico* (3), ne pût les réfuter, lui fit impérieusement
« défense de reparler de Colomb. Cette injonction comminatoire
« était entièrement écrite de sa main. Aussitôt Mgr Alimonda,
« maintenant revêtu de la pourpre romaine, et Mgr Reggio, aujour-

(1) *La Canonizzazione di Cristoforo Colombo*. — Genova, 1875.
(2) Grand in-8. — Librairie de Victor Palmé. Paris, 1876.
(3) *Il Pensiero Cattolico*, 16 dicembre 1876.

« d'hui Evêque de Vintimille, se rendirent auprès de lui pour « obtenir qu'au moins on pût reproduire les nouveaux documents « qui justifiaient Colomb. Ce fut en vain; l'Archevêque resta « inflexible et maintint la prohibition (1).

« Pendant qu'il interdisait au *Pensiero Cattolico* de démasquer « l'imposture et de confondre le mensonge, Mgr Magnasco laissait « tranquillement la *Semaine religieuse* (2) répéter la calomnie « favorite du chanoine, contre les mœurs du Serviteur de Dieu.

« Ainsi, tandis que toute la chrétienté préconise la Sublimité de « Colomb, seuls les Catholiques génois sont tenus au silence. En « tout pays, il est permis de lui rendre hommage, excepté dans la « ville qu'illustre à jamais sa naissance ! N'est-il pas affligeant que, « pour ménager la vanité d'un chanoine, l'autorité métropolitaine « entretienne l'erreur au cœur des populations de la Ligurie? « L'opposition de la coterie génoise a, d'ailleurs, été fort applaudie « des *vieux catholiques* de Suisse et d'Outre-Rhin. Leur porte-voix « principal, *le Mercure de Souabe* (3), vient joyeusement à l'appui « du chanoine, et proteste contre la Béatification du Héros. Les « Reinkeins, les Dollinger, les Herzog et autres relaps, paraissent, « comme Mgr Magnasco, tenir en assez médiocre estime le premier « apôtre de l'Amérique.

« L'ingratitude des Génois envers Christophe Colomb impres- « sionne douloureusement notre âme. La Cité de marbre s'est « montrée plus froide que ses murs pour Celui qui est son éternel « honneur. Exploitant cette insouciance, les positivistes, les néga- « teurs du surnaturel, maintenant, veulent faire leur proie de ce « nom radieux. Ils l'ont ravalé, le prodiguant à des auberges, à des « cafés, à des tavernes, à des tripots. Ils ont osé le prostituer à une « loge maçonnique ! Ils l'ont vilipendé jusqu'à placer son image « sur le cercueil du hiérophante de l'assassinat politique, l'infernal « Mazzini !

« Cette odieuse profanation n'a guère ému Mgr Magnasco; car « l'Archevêché de Gênes ne connaît Christophe Colomb que par « l'abrégé protestant du chanoine Sanguineti, abrégé que l'Académie « génoise déclare « une belle et consciencieuse vie du héros » et « sur laquelle son admiration appelle la reconnaissance de la patrie !!!

(1) *Il Pensiero Cattolico*, 20 dicembre 1876.
(2) La *Settimana religiosa*, 20 agosto 1876.
(3) Imprimé à Bonn. Premier numéro de décembre 1876.

« L'opiniâtreté du chanoine n'a point été peine perdue. Le « journal *Il Cittadino*, organe de l'Archevêché, a proclamé l'abbé « Sanguineti *l'honneur du Clergé de Gênes!* En outre, depuis lors, « le calomniateur a reçu sa récompense dans la mitre abbatiale de « Carignan.

« Si nous sommes, bien malgré nous, descendu à ces mesquins « détails, c'est qu'ils servent d'atténuation aux torts du clergé « italien envers Christophe Colomb. Les agissements persistants de « la coterie génoise l'ont généralement induit en erreur.

« On ne peut se figurer l'abominable zèle de cette coterie, pour « retarder la présentation de la Cause, tant en obstruant de ses « calomnies les abords de la Sacrée Congrégation des Rites qu'en « entourant de défiances et de préventions la Cour Romaine. Elle a « mis à empêcher la glorification religieuse de Colomb plus d'ar- « deur que pour préserver d'un fléau la patrie. Obsessions insi- « dieuses auprès des journaux, écrits anonymes, libelles signés, « envois gratuits aux prélats influents de Rome, aux chefs des « Ordres religieux, aux Consulteurs des Congrégations, rien n'a « été épargné.

« Tandis que le seul courageux défenseur de Colomb, parmi ses « compatriotes, le généreux M. Joseph Baldi, suppliait le Saint- « Père en faveur du Serviteur de Dieu, et que déjà seize cents « signatures s'ajoutaient à sa pétition, la coterie, pour l'arrêter « tout court, répandit, par l'agence Havas, le bruit du rejet de la Cause!

« Malgré les cauteleuses précautions de ces sycophantes, on a su « d'où venait le coup. Peu de jours après, la *France nouvelle* faisait « cette déclaration : « Le télégramme quoique arrivant de Rome, est « de provenance génoise... Chose triste à dire, c'est dans la patrie « de Christophe Colomb que se trouvent les plus acharnés détrac- « teurs du grand homme. Sous la protection de leur Archevêque, « Mgr Magnasco, certains chanoines de Gênes ne cessent de calom- « nier le héros chrétien et, depuis plusieurs années, s'opposent, par « les plus indignes moyens, à sa glorification catholique (1). »

« Combien de fois de doctes religieux, de hauts personnages de « la hiérarchie ecclésiastique ne se sont-ils pas affligés, avec nous, « des basses manœuvres du cénacle génois! Récemment, le véné- « rable Cardinal Donnet, épanchant sa tristesse dans une lettre à

(1) La France nouvelle, 10 octobre 1877.

« Son Excellence Mgr Rocco Cocchia, Délégat apostolique du « Saint-Siège, près les Républiques de Santo-Domingo, d'Haïti et « de Venezuela, ne pouvait retenir ce douloureux aveu : « Hélas ! « le dirai-je ? du sanctuaire lui-même ont surgi dans ces derniers « temps les adversaires les plus acharnés de Celui qui a eu la gloire « de donner un monde nouveau à l'Eglise de Jésus-Christ ! (1) »

On le voit, par cette longue citation, l'abbé Sanguineti a quelque sujet d'être content de son personnage. L'Archidiocèse fait silence à son aspect.

Désapprouvé par les évêques de tout l'univers, implicitement condamné par le bref du Saint-Père, il a cependant le triomphe de retarder l'Honneur de Jésus-Christ et, dans cette lutte incroyable, c'est encore lui qui a l'air d'être le plus fort.

Dans des jours antiques et glorieux, la ville de Gênes, dominatrice des mers et rivale de la puissante Venise, avait à sa tête des Doria et des Spinola, des Fieschi et des Grimaldi. Alors, on faisait tout trembler. Le plus grand de ces hommes, André Doria, surnommé le Restaurateur et le Législateur de sa patrie, fut un instant redoutable à la France même. Sous de tels citoyens la moderne Carthage pouvait croire qu'elle allait aux astres. Elle allait simplement à l'invincible Sanguineti qui remplace pour l'instant ces illustrations.

IV

J'ai promis de montrer au lecteur quelque chose de l'incroyable libelle mentionné plus haut. Il est difficile, je ne me le dissimule pas, de concilier l'exactitude d'un pareil examen avec le sentiment d'un profond respect pour la personne de notre auteur.

Les intelligences les plus rudimentaires comprendront tout le danger de cette entreprise. Mais il est temps enfin que nous soyons édifiés, nous autres Français, sur la véritable portée de la présente polémique où notre honneur est assez directement intéressé pour qu'on s'étonne en Italie, et même ailleurs, d'y surprendre notre indifférence ou de nous la voir ignorer.

(1) Lettre de Son Em. le Cardinal Donnet, reproduite à Bologne dans l'ANCORA du 28 décembre 1877. Qu'on se rappelle les effrayantes paroles de Massillon : « Le sel même de la terre s'est affadi ; les lampes de Jacob se sont éteintes ; les pierres du sanctuaire se traînent indignement dans la boue des places publiques et le prêtre est devenu semblable au peuple. O Dieu ! est-ce donc là votre Eglise et l'assemblée des saints ? Est-ce là cet héritage si chéri, cette vigne bien-aimée, l'objet de vos soins et de vos tendresses ? et qu'offrait de plus coupable à vos yeux Jérusalem, lorsque vous la frappâtes d'une malédiction éternelle ? » (*Sermon sur le petit nombre des élus.*)

Le comte Roselly de Lorgues fermait son beau livre, l'*Ambassadeur de Dieu et Pie IX*, par le mot de Joseph de Maistre : « La vérité a besoin de la France. » Il paraît que ce mot indigne extrêmement l'abbé Sanguineti. Voici ses propres paroles antérieures d'une vingtaine d'années à cette importante publication : « Connaissant les erreurs et les maux qui nous sont venus de la France, nous dirons sur NOS DEUX PIEDS (1) que de Maistre aurait mieux parlé s'il eût dit que la France a besoin de la vérité. » Cette boutade, qui n'annonce assurément pas des vues très conciliantes, m'a rendu profondément rêveur. N'étant pas Italien et ne connaissant pas la mystérieuse vertu de cette locution pleine d'élégance, je me suis souvenu d'abord de ces paroles de l'Esprit saint : « Combien ils sont beaux, les pieds de ceux qui annoncent l'Evangile de paix, de ceux qui annoncent les vrais biens (2) ! » Puis, ce souvenir biblique ne se raccordant pas à l'impression violente que le reste du discours faisait sentir à mon âme, je compris que ce n'était pas cela qu'il fallait entendre. Alors, repassant dans ma mémoire toutes les diverses sortes de pieds que je pouvais avoir aperçus ou imaginés dans la fréquentation des hommes ou dans mes propres rêves, cherchant à pénétrer le sens profondément caché, mystique et symbolique, de cette étonnante parole, saisissant ma tête à deux mains et désespérant d'en pouvoir extraire une explication capable de combler le gouffre béant de ma curiosité affamée, je finis par me consoler en songeant que peut-être ces deux pieds ne signifiaient absolument rien. Quoi qu'il en soit, l'abbé Sanguineti sera très sage de ne plus se laisser abuser à ce point par sa dantesque imagination. C'est d'un fort mauvais augure d'invoquer ainsi le témoignage de ses pieds quand on dit du mal de la France et qu'on a l'air de lui déclarer la guerre.

L'abbé Sanguineti a une très belle haine contre la France. Pour lui, ce beau pays est uniquement le réceptacle de l'orgueil, de la frivolité, des spontanéités excentriques, « le pays d'où viennent les modes et les ballons volants », car, il est bon que vous le sachiez, l'abbé a horreur des ballons volants, probablement à cause de ceux qu'il lance et qui ne volent pas. En général, il préfère qu'on rampe. Dans ce cas, il n'est pas obligé de lever les yeux au ciel et c'est

(1) « Diremmo su due piedi che meglio avrebbe detto il de Maistre se avesse detto che la Francia ha bisogno della verità. » SANGUINETI. *Di una nuova Storia di Cristoforo Colombo*, etc., p. 23.

(2) *Rom.*, x, 15. — *Isaïe*, LII, 7. — *Nah.*, I, 15.

autant de gagné. Personne, d'ailleurs, ne trouvera surprenant qu'un académicien allié des francs-maçons contre le Pape haïsse la France. Mais le fond de cette haine, c'est tout simplement le livre de M. Roselly de Lorgues.

« Mon entreprise, dit-il, est de prouver que M. le Comte Roselly de Lorgues est un charlatan » (ciarlatano). — C'est ce que nous appelons en France avoir le cœur sur la main. — « Ces *pauvres* Français qui s'exaltent si facilement ont pris au sérieux chaque assertion et se sont enthousiasmés. Je les plains, et à cause de leur caractère et parce qu'ils n'étaient pas tenus de connaître à fond l'histoire d'un étranger. » — Admirez-vous comme voilà un homme qui se dompte! Il est très évident qu'il nous déteste, et cependant la charité, plus forte que tout, surmonte les aspérités de ce grand cœur sacerdotal et élève son âme jusqu'au pardon des injures dont il a la miséricorde de n'accabler qu'un seul d'entre nous. Il nous plaint parce que nous sommes faibles, mais il ne plaint pas « ces prélats qui ont voulu prendre une part active à cette affaire. Ils ne devaient pas s'engouffrer dans cette mer sans en avoir mesuré le fond. » — Cela saute aux yeux. — « C'est une honte pour les Génois d'être allés comme *servum pecus* derrière ce petit Parisien vaniteux, de s'être laissé imposer par ses gasconnades. » — Je ne remarque pas l'équité de ce dernier reproche. Les Génois n'ont pas, que je sache, beaucoup admiré ni suivi, jusqu'à cette heure, le Parisien en question. Ils l'ont encore moins « idolâtré et encensé ». — « En somme, son système (le système du Parisien) est un amas de contradictions, de pastiches. La vanité le poussa, la légèreté le guida, les applaudissements le gonflèrent, les contradictions le firent *tourner en* bête » (dare in bestia). — Combien ce chanoine est galant! — « Je crains qu'il n'en vienne ouvertement à la folie véritable. » — Que cette crainte est donc touchante et qu'il est regrettable qu'une vieille âme si tendre se soit égarée si longtemps à la recherche d'un style noble et délicat! Après avoir traité le Comte Roselly de Lorgues d'*arrogant* et d'*intrigant*, le chanoine conclut : « Tant que l'Eglise n'aura pas ANNULÉ l'histoire, je continuerai à avoir le droit de proclamer charlatan fanatique, imposteur, l'illustrissime Monsieur le Comte; et ces messieurs... MARMOUSETS » (bambocci).

Ces *marmousets*, j'en demande pardon, c'est d'abord Sa Sainteté le PAPE PIE IX, par ordre de qui l'histoire de Colomb fut écrite,

ensuite la majorité des Evêques signataires de la Postulation, et enfin l'élite des fidèles dans le monde entier.

Mais cela n'est rien, sans doute, puisque l'abbé Sanguineti est approuvé par les francs-maçons et les *Vieux-Catholiques*, et que, d'ailleurs, l'Eglise n'a pas encore « annulé l'histoire ».

L'*Unità cattolica* ayant publié de très remarquables articles, malheureusement élogieux, sur la nouvelle histoire de Christophe Colomb, l'inflexible chanoine les appelle nettement « un labyrinthe de stupidités et de contradictions ». Il affirme que ceux qui sont si soigneux de l'honneur de Colomb faussent son caractère, pervertissent son histoire, lui enlèvent ses mérites réels pour lui attribuer ceux qui n'existent que dans leur imagination. Ils fabriquent un Colomb idéal et fantastique. « *Pour en faire un saint, ils en font un idiot* (1). »

Je crois que nous tenons enfin le vrai fond de sa pensée, à savoir qu'un Saint, tel que l'Eglise entend qu'on le soit, est nécessairement un idiot. L'*idéal* du chanoine Sanguineti est bien différent de cet idiotisme de la vertu qu'on ose nous montrer dans Christophe Colomb et dans les autres Saints. Le commerce des libres penseurs lui a appris à connaître la véritable grandeur chrétienne, et il ne tient qu'à lui de nous étaler un idéal tout à fait imposant et nullement fantastique. Le vrai caractère, les *mérites réels* de Colomb, il se charge de les rétablir dans la lumière d'une critique transcendante que le zèle dévorant de la Maison de Dieu pouvait seul lui inspirer. Les voici : Christophe Colomb était un concubinaire, un orgueilleux, un avare, un bourreau, un hypocrite et un sacrilège. C'est là ce qu'il faut admirer en lui et quand on vient dire, par exemple, qu'il brûlait de l'amour de Dieu et qu'il était chaste, l'abbé Sanguineti juge qu'on le déshonore et qu'on le souille.

Ces édifiantes manières d'être ayant été attribuées à Colomb par les historiens protestants, l'abbé Sanguineti ne peut plus contenir son enthousiasme, et son noble cœur déborde de reconnaissance. Le jour où il a lu Washington Irving pour la première fois, il a pu chanter le *Nunc dimittis* et mettre au défi tout écrivain catholique d'écrire une histoire plus « utile à la cause du catholicisme ». Ses sympathies protestantes se révoltent quand l'*Unità cattolica* dit que

(1) « Per farne un santo, ne fanno un idiota. » (SANGUINETI. *La Canonizzazione di Cristoforo Colombo*,) p. 17. On ne peut guère, fait observer M. Roselly de Lorgues, citer M. le chanoine de cette dernière phrase, copiée du journal mazzinien le *Movimento*, le plus irréconciliable ennemi de l'Eglise.

jusqu'au Pontificat de Pie IX Christophe Colomb fut méconnu et défiguré. Il s'écrie : *impudent et hyperbolique mensonge !* Les généreuses colères de son âme l'emportent tellement du côté du protestantisme qu'il pousse de véritables rugissements quand on ose parler autrement que le premier protestant venu.

Il va jusqu'à soutenir avec le pasteur Wiliam Robertson que si Colomb n'avait pas existé, l'Amérique n'en aurait pas moins été découverte, ce qui réduit le Mandataire de Jésus-Christ aux humbles proportions d'un inventeur quelconque qui découvre une force motrice en faisant bouillir son pot-au-feu. Cela n'est pas idéal, sans doute, mais comme ce théologien confond absolument l'idéal avec le surnaturel et même avec le fantastique et que, d'ailleurs, il est infaillible, on ne peut guère espérer qu'il se souviendra du surnaturel quand il a si formellement déclaré la guerre à tout idéal. D'ailleurs la science moderne, fort peu éprise du surnaturel, est pour lui. Cette science, qui croit qu'on découvre des âmes avec des boussoles, ne sourcille pas pour affirmer que les progrès de l'art nautique eussent *infailliblement* amené la découverte du Nouveau Monde. C'est l'opinion de l'illustre Prussien Humbold et du grand géographe Babinet. Ce dernier ne se gêne pas pour dire « qu'Aristote était beaucoup plus avancé en géographie que Christophe Colomb ». Ce qu'il y a d'étrange, c'est que ces messieurs ne voient pas qu'en dénuant ainsi de tout secours humain le sublime Navigateur, ils font éclater aux yeux, par le contraste du résultat, l'évidence manifestée du mandat divin. Un bibliographe américain, M. Henri Harisse, parfaitement sûr que Dieu n'existe pas, a fixé au 22 avril de l'année 1500 la découverte de l'Amérique, en admettant que Christophe Colomb ne fût jamais né.

« La Personne de Christophe Colomb et sa découverte, dit M. Roselly de Lorgues, étaient les deux termes d'une céleste mathématique. » *Rien* ne suffisait pour la Découverte. Il *fallait* la Personne de Celui dont le nom admirablement symbolique signifiait *la* COLOMBE *portant le* CHRIST. Je sais que cela est tout à fait incompréhensible et, par conséquent, tout à fait absurde pour la plupart des hommes superbes de ce temps de suffrage universel qui, voulant ressusciter l'Antiquité, en haine du christianisme, n'ont réussi à substituer au polythéisme païen qu'un polythéisme de vanités exaspérées et impuissantes.

Pour revenir à l'abbé Sanguineti qui ne se croit pas un esclave,

il raille amèrement l'*Unità cattolica* pour avoir parlé des « mystérieuses attenances » qui paraissent unir la résurrection de la gloire de Colomb au Pontificat du premier Pape qui ait visité le continent Américain. Il nous apprend qu'il ne faut pas confondre le Pape Pie IX avec l'abbé Mastaï. C'est seulement l'abbé Mastaï qui a mis le pied dans le Nouveau Monde. Quant au Pape, c'est une autre affaire (1). D'ailleurs « l'abbé Mastaï, dit-il, demeura deux ans au Chili, terre que le moindre écolier sait n'avoir jamais été touchée ni connue par l'Inventeur de l'Amérique. Donc, ni les temps, ni les lieux ne rapprochent les idées de Colomb et de Pie IX ; et les attenances mystérieuses s'évaporent proprement dans le mystère. » Il demande qu'on lui explique ces attenances et déclare n'y voir, pour lui, « autre chose qu'une phrase vide de sens ».

Léon Bloy.

(1) *La Canonizzazione di Cristoforo Colombo*, p. 16. Cette remarquable distinction entre l'abbé Mastaï et le Pape Pie IX est une assez bonne idée de boudhiste. Ce dédoublement absolu de la personne humaine, cette présence *essentielle* de deux hommes distincts, montrée pour la première fois dans un seul être humain, nous permet d'espérer quelque *avatar* prochain et tout à fait inattendu de la personne du chanoine. Que pensera-t-il alors de l'abbé Sanguineti ?

CHRONIQUE PARISIENNE

Le prince Citron. — Dans le Zululand. — Haro sur l'Angleterre. — Comment se conduisent les trompettes français. — Le nouveau ballon Giffard. — Une fée antiacadémique. — La vieillesse de Sainte-Beuve. — Un dernier mot sur les comédiens à Londres.

Paris profite de ce qu'il a été appelé la Ville-Lumière par un grand poète devenu, sur la fin de ses jours, aussi incompréhensible que radical et aussi radical qu'incompréhensible; Paris attire à sa flamme des papillons de toute couleur qui n'appartiennent pas tous, tant s'en faut, à la dernière classe des lépidoptères globulicornes.

Les promeneurs du boulevard rencontraient de temps en temps, vers les quatre ou cinq heures du soir, un jeune homme correctement vêtu, pâle, blond, l'air ennuyé et maladif. Il marchait, la tête haute, comme s'il n'avait pu se déshabituer d'un reste de cérémonial observé jadis. L'ensemble de sa physionomie gardait une certaine froideur septentrionale. Sur son passage, on voyait des gens se pousser le coude et se dire tout bas :

— Vous savez quel est ce monsieur ?

— Non.

— C'est le prince d'Orange.

— Le fils du roi de Hollande?

— Lui-même.

— Tiens!... tiens!... tiens! qu'est-ce qu'il fait ici?

Il n'y faisait rien, si ce n'est brûler la vie par les deux bouts, fouler le macadam et assister aux courses de chevaux. La Hollande, sur laquelle il était appelé à régner, ne lui pesait guère. Loin de ressentir les souffrances de l'exil, il les prolongeait avec une volupté qui donnait à réfléchir. Je crois qu'il eût vendu Amsterdam pour un plat de lentilles et qu'il se souciait des plages de Scheveningen comme d'une pomme d'api.

Sa folle jeunesse s'était écoulée entre un steeple-chase et un bal. Ses compagnons de plaisir l'appelaient Altesse, gros comme le bras; il finit par s'ennuyer de ces marques de déférence. Un jour qu'il déjeunait avec le duc de Grammont-Caderousse, il s'écria :

— Assez d'Altesse comme cela : cette étiquette m'est insupportable.

— Mais comment Votre Altesse veut-elle que je la nomme?

— Comme vous voudrez.

— Eh bien, dit Grammont-Caderousse qui était pétri d'esprit, veux-tu que je fasse ouvrir des huîtres, Citron?

Le sobriquet resta. Il parut drôle à ce monde de libertins effrénés qui remplit les restaurants de nuit et qui remplissait autrefois la prison pour dettes. On assure que le prince se repentit d'avoir permis à son égard une familiarité, assez déplacée en somme. Ce mot de « Citron » lui était devenu odieux. Et, en effet, quand il se montrait en public, il pouvait entendre des individus qu'il ne connaissait point murmurer d'un petit air détaché :

— Voilà Citron qui va au théâtre... Voilà Citron qui a parié cent louis sur *Wellington.*

Citron!... Citron!... s'entendre appeler ainsi quand on a du sang royal dans les veines et quand on peut dire à l'empereur de Russie : Mon cousin!

Que de bons bourgeois *libéraux*, égalitaires, mal votants, sinon bien pensants, étaient fiers de frôler cette Altesse en villégiature! Je demande pardon d'exprimer mon opinion à cet égard; il me semble que les princes ne doivent pas se laisser frôler. Je ne leur suis point reconnaissant de les voir descendre de ce trône où ils sont tenus de rester au-dessus de moi. J'aime qu'ils ne se mêlent pas à cette foule dont ils auront plus tard à dominer les passions et à refréner les instincts. La royauté ne se rend pas populaire en « faisant de la popularité »; elle s'abaisse sans profit pour le principe qu'elle représente et elle donne aux âmes laides et envieuses un prétexte pour la mépriser.

Peut-être le prince d'Orange était capable d'accomplir de grandes choses, personne n'en a rien su, personne ne le saura jamais.

Il a été couché dans la tombe par une fluxion de poitrine, au moment où la maturité de l'été commençait à jeter des teintes sévères sur les années écoulées. Le corps, ramené en Hollande, a cheminé au milieu de manifestations sympathiques et d'honneurs

considérables. Demain, tout ce bruit aura cessé ; la dépouille funèbre de celui qui faillit être roi reposera auprès des cendres de Guillaume le Taciturne, sur les bords de ce Zuyderzée que le défunt, à ce qu'on dit, n'a pas assez aimé.

Hélas! les morts royales ou impériales se sont succédé, ce mois-ci, avec une rapidité vertigineuse. Il faudrait être Bossuet pour parler dignement de l'héroïque trépas d'un Napoléon massacré par les sauvages. Cela ne ressemble-t-il pas à un mauvais rêve ?... Ce cheval qui s'enfuit, cette courroie qui casse entre les mains du pauvre enfant, cette poursuite à travers les joncs et les boues d'un kraal africain... On a des cauchemars de ce genre-là; mais, par bonheur, on se réveille au moment décisif. Le fils de l'impératrice Eugénie ne s'est réveillé, lui, que devant Dieu.

A quelque parti politique qu'on se rattache, il est impossible de ne pas se sentir ému devant une catastrophe semblable. L'événement suggère toutes sortes de réflexions; on se demande comment l'accident a pu arriver et, en face de tant d'imprévoyance, de tant de légèreté coupable, on n'est plus étonné du peu de succès de la guerre anglaise dans le Zululand.

Quoi! nos chers voisins opèrent des reconnaissances avec des forces si restreintes?... Le lieutenant Carey, six hommes, *un* Zoulou *ami;* on s'assoit sur l'herbe, on fait la dînette, on desselle ses chevaux, comme s'il s'agissait d'une simple promenade dans les bois de Richemond ou dans la plaine d'Epsom ! Mais c'est le comble de l'imprudence, cela! Et que dites-vous du lieutenant Carey qui, à la moindre alerte, s'enfuit sans regarder derrière lui? Je comprends que le premier mouvement d'un soldat attaqué à l'improviste par de très nombreux adversaires soit de chercher son salut dans la fuite ; mais il y a *un second mouvement* qui consiste à tourner bride et à porter secours aux amis dans l'embarras. C'est ce second mouvement que le lieutenant Carey n'a pas ressenti.

Nous admettons, sans peine, que les compatriotes du lieutenant aient éprouvé contre lui un ressentiment mêlé de honte. Les dépositions des soldats, présents au drame de la Donga, ne disculpent en aucune manière le chef de la petite expédition. Ainsi, le sergent Willis dit en propres termes :

« Je vis le lieutenant Carey, *éperonnant son cheval, filer ventre à terre ;* nous fîmes tous de même et nous le suivîmes..... »

Le cavalier Cochrane ajoute :

« Aucun ordre de se rallier, de faire feu ou de secourir le prince n'a été donné. Nous galopâmes environ deux milles sans nous arrêter. »

Quelle drôle de manière de faire la guerre... à reculons ! Ces hommes-là n'étaient pas des Anglais, mais des écrevisses. D'après un autre témoin oculaire, nommé Letoga, « tout ce que le lieutenant Carey a dit, c'est : *Partons vivement ! dépêchons-nous !* »

Que pensez-vous de cet officier si délicieusement organisé pour battre en retraite?

Nos troupiers de l'armée d'Afrique n'agissaient pas précisément ainsi et il peut être piquant de rappeler à ce propos une aventure qui n'est pas sans analogie avec le cas du lieutenant Carey; nous voulons parler du dévouement du trompette Escoffier, dont les journaux de 1843 trompettèrent la gloire.

Un matin du mois de septembre, le général de Lamoricière, qui devait se distinguer plus tard par des exploits encore plus beaux, était parti à la recherche d'Abd-el-Kader, le Cettiwayô de l'époque.

Abd-el-Kader, à ce moment-là, mettait une obstination regrettable à ne pas se laisser prendre; tantôt il voltigeait sur le flanc de nos colonnes, tantôt il s'évanouissait comme un nuage. On le croyait ici, il était là; le lutin Puck, dans le *Songe d'une nuit d'été*, ne montrait ni plus d'agilité ni plus d'audace.

Après des marches et des contre-marches qui avaient duré une dizaine de jours, le général de Lamoricière crut tenir le plus volage des émirs passés, présents et futurs. La colonne d'expédition était arrivée aux fontaines de Sebdou; Abd-el-Kader et ses compagnons y avaient campé la veille. On pouvait remarquer sur le sol la trace de leurs pas; des restes de feux brûlaient, des débris de couscoussou jonchaient le sable du désert.

Lamoricière ordonna de suivre les pistes encore fraîches. Elles se perdaient à une petite distance de là; elles s'en allaient dans tous les sens. Il fallait renoncer à débrouiller ces hiéroglyphes.

Le lendemain, la colonne se remit en marche,... au hasard, vers les marabouts de Sidi-Yousef. On rencontra des vedettes arabes, qui s'éloignèrent au grand galop. Le colonel Morris et le 2e de chasseurs d'Afrique poursuivirent ces vedettes jusque sur un amphithéâtre de collines d'où l'on découvrit la plaine encombrée

par la smalah d'Abd-el-Kader. L'émir attendait les Français; il était en forces, et il le leur fit bien voir.

Un choc terrible eut lieu entre les chasseurs et deux bataillons d'infanterie arabe; pendant ce premier épisode, la cavalerie de l'émir opérait un mouvement tournant et le colonel Morris se trouvait pris entre deux feux.

Ce fut à cet instant suprême que le trompette Escoffier, dont le nom était inconnu jusqu'alors, s'immortalisa par un trait admirable.

Les nôtres étaient coupés, enveloppés, mis en déroute. Le capitaine adjudant-major de Cotte venait d'avoir son cheval tué sous lui; retardé par une ancienne blessure à la hanche, — blessure qui ne lui permettait pas de courir, — sa perte n'était pas douteuse. Il allait être pris et sabré par l'ennemi.

Ce que voyant, le trompette Escoffier mit pied à terre :

— Mon capitaine, dit-il simplement, prenez mon cheval.

— Plaisantes-tu? fit M. de Cotte.

— Je ne plaisante pas, mon capitaine. Je sais que je vais courir du danger; mais ça ne fait rien.

— Pardon, cela fait beaucoup, au contraire. Je ne puis pas, moi, accepter ton sacrifice. Que dirait-on de moi?

— On ne dirait rien, mon capitaine. Vous êtes indispensable là-bas pour rallier l'escadron; votre autorité est nécessaire, tandis que la mienne ne servirait à rien. Allons, montez vite; voilà les Arabes sur nos talons... Je me débrouillerai bien tout seul.

M. de Cotte ne résista pas plus longtemps aux supplications de son brave trompette. Il promit d'accourir le rechercher; mais quand nos hommes revinrent en nombre, poussant devant eux les cavaliers de l'émir et leur infligeant une défaite sanglante, Escoffier, ce martyr du devoir militaire, avait disparu.

Où se trouvait-il?

On le chercha parmi les blessés et les morts; ses camarades gisaient sur le champ de bataille; son fusil, sa giberne, furent découverts dans un coin. Tout laissait présager un dénouement funeste.

Cependant l'autorité militaire ordonna une enquête; en France, l'opinion publique, exaltée par le récit de l'aventure, demandait à cor et à cri des nouvelles du héros.

On finit par apprendre qu'il avait été fait prisonnier et emmené dans l'intérieur de la Kabylie. Les Arabes, qui n'avaient pas les

mêmes raisons que nous d'aimer Escoffier, s'étaient livrés sur sa personne à toutes sortes de mauvais traitements.

L'administration proposa d'échanger Escoffier contre un cheik de plus ou moins de valeur; les Arabes, s'apercevant qu'on tenait au trompette, et supposant, sans doute, qu'ils avaient pris un fils du sultan des blancs, Louis-Philippe Ier, nous gardèrent la dragée haute. Les négociations durèrent dix-huit mois, à l'issue desquelles Escoffier put rentrer dans sa patrie, plus célèbre qu'il n'en était sorti.

Il fut décoré de la croix de la Légion d'honneur et obtint une place de gardien au château des Tuileries, d'où la Révolution de Février l'obligea, sans doute, à déguerpir.

Telle est l'histoire du trompette Escoffier.

Maintenant si nous avions un conseil à donner au lieutenant Carey, ce serait d'acheter la lithographie représentant le capitaine de Cotte monté sur le cheval de son trompette; cette gravure rappellerait au lieutenant Carey qu'il faut s'entr'aider à la guerre, et que la devise d'un officier anglais ne doit pas être : Chacun pour soi..... et la zagaie pour les camarades!

Nous possédons, en ce moment, une espèce de ressouvenir de l'Exposition universelle.

Dans la cour du Carrousel se balance un aérostat captif auquel il ne manque qu'un supplément de beau temps et la présence de Mlle Sarah Bernhardt. Est-ce le même ballon que celui de l'année dernière, qui fut vendu à des Américains fantaisistes? En tout cas, les deux systèmes se ressemblent beaucoup; s'il y a deux ballons au lieu d'un, ce sont des ballons siamois.

Je ne voudrais pas porter tort à une industrie, moins dangereuse en somme que la fabrication des pistolets d'enfant ou que le colportage des brochures socialistes; cependant, je me suis toujours demandé quel plaisir pouvaient bien éprouver les amateurs à planer au-dessus d'une ville, en donnant vingt francs pour cela, alors qu'ils se procureraient la même jouissance pour rien, en grimpant sur les buttes Montmartre.

On assure que la corde est solide qui relie l'aérostat au reste de l'univers. Je n'en doute nullement; je suis persuadé que toutes les précautions ont été prises; mais je sais aussi que les meilleures

locomotives se permettent de sauter, que les lions les plus doux s'avisent quelquefois de manger leur dompteur, et que les cordes les mieux ficelées se disloquent au moment où l'on s'y attend le moins.

Dans le public de badauds qui stationne devant le château de nos souverains, brûlé par la Commune, c'est la corde de l'appareil qu'on regarde toujours et l'on entend murmurer ces mots, qui circulent de bouche en bouche :

— Cassera-t-elle..... ne cassera-t-elle pas?

Un de ces petits vendeurs de journaux, qui portent des casquettes galonnées, spéculait, l'autre jour, sur l'anxiété générale. Il se promenait sous une arcade de la rue de Rivoli, et il criait d'une voix grêle :

— Demandez, Mesdames et Messieurs,... demandez l'accident arrivé au ballon captif.

Sur cette simple phrase, l'imagination des promeneurs travaillait; on voyait la corde cassée et le ballon s'élevant, avec sa cargaison de touristes, dans les régions d'où l'on ne revient plus.

Les passants se précipitaient, achetaient le journal que leur offrait le gamin, se retiraient pour lire à l'écart les détails de l'horrible aventure, regardaient la première page encombrée par les débats de la politique, n'y découvraient rien de particulier; passaient à la seconde page, à la troisième;... et toujours rien, moins que rien; le compte rendu de la Chambre, le bulletin financier, les annonces de la douce Revalescière du Barry.

Ils se retournaient pour demander des explications au gamin.

Le Gavroche avait disparu, en emportant un joli bénéfice.

Il y aurait, comme on voit, à classer parmi les floueries connues un nouveau genre de vol : le vol au ballon. Où s'arrêtera la spéculation commerciale ? que n'inventera-t-elle pas, en ce siècle d'indélicatesse triomphante et de Roberts-Macaires parvenus ?

Une certaine presse a imaginé le reportage à domicile. Un ministre ne peut plus se coucher, se lever, mettre ses pantoufles, sans que ces simples actions de la vie ordinaire soient relatées tout au long dans le journal du matin.

Je me rappelle qu' « un faiseur d'indiscrétions parisiennes » se présenta, au saut du lit, chez un grand écrivain pour demander à cet homme éminent s'il se rasait lui-même, s'il portait des souliers ou des bottines, s'il aimait mieux le bouillon au tapioca ou le bouillon

aux pâtes ; questions palpitantes pour le public qui lisait la prose du « faiseur d'indiscrétions ».

Le grand écrivain, comme bien on pense, éconduisit poliment son visiteur et le fit jeter à la porte avec quelques paroles bien senties.

L'autre s'en alla ; mais il tenait sa vengeance.

Il avait remarqué que le grand écrivain, pour se promener de long en large dans son cabinet de travail, portait des sabots de campagne.

Le lendemain, dans le journal le plus répandu de Paris, on lisait tout au long l'information suivante :

— « M. X.... a gardé les habitudes rustiques de son village ; les étincelants articles, dus à la plume illustre de M. X...., *ont été écrits en sabots.* »

Certaines librairies — irréligieuses, cela va sans dire — piquent la curiosité de l'acheteur avec d'autres procédés. Un poète meurt-il, on va déterrer les papiers qu'il a laissés de par le monde ; on ne se demande pas si la mémoire du défunt profitera de ces révélations inattendues ou si, au contraire, elle en souffrira. On imprime d'abord et l'on vend. Voici, par exemple, ce qui s'est passé pour Théophile Gautier.

Il avait eu le malheur de signer certaines pièces de vers qu'il a peut-être profondément regrettées à son lit de mort. N'importe ! A peine est-il descendu dans la fosse, qu'on publie les strophes compromettantes comme si elles devaient ajouter quelque chose à la notoriété dont le poète jouissait.

Le respect s'en va.

De tout le bagage posthume de l'auteur du *Capitaine Fracasse*, nous ne garderons qu'une anecdote ; elle nous paraît suffisamment jolie pour mériter les honneurs d'une réimpression.

Théophile Gautier, en sa qualité de Turc... manqué, croyait au fatalisme.

Un soir, se promenant avec son gendre, il lui disait :

— Je ne serai jamais de l'Académie.

— Et pourquoi donc, beau-père ?

— Oh ! pour une raison excellente. Quand je suis né, une fée s'est trouvée auprès de mon berceau, — la fée Carabosse, je suppose ; elle m'a octroyé de nombreuses qualités : la mémoire, le sens du mot technique, la facilité d'écrire, le don de traduire ma pensée en rythmes harmonieux ; mais elle a ajouté ceci : Tu ne seras jamais de l'Académie.

Et comme le gendre s'étonnait :

— Figure-toi, poursuivit Théophile Gautier, que je me suis présénté au palais Mazarin avec toutes les chances imaginables. J'avais à la fois pour moi la littérature et la politique : Sainte-Beuve et Guizot. Eh bien ! le jour du vote,... j'ai été refusé à l'unanimité. Chacun de ces messieurs s'imaginait avoir voté pour moi ; ils croyaient tous, de bonne foi, avoir mis mon nom dans l'urne. Or, ils se trompaient. La fée — ma méchante fée — était là et changeait les bulletins ; en sorte que je me suis vu blackboulé de la façon la plus honteuse, uniquement parce que l'Académie n'était pas faite pour moi et parce que je n'étais pas fait pour elle.

Il résulte de cette histoire que Théophile Gautier — qui ne croyait pas à grand'chose — croyait, du moins, aux fées, tant le besoin et le désir d'avoir une foi quelconque sont innés dans le cœur de l'homme !

Je viens de rappeler, plus haut, le nom de Sainte-Beuve ; encore un, celui-là, sur lequel les révélations abondent. Il est devenu la proie de ses secrétaires, qui se partagent ses dépouilles. Sa correspondance, ses pensées inédites, ses brouillons d'articles, ses œuvres de jeunesse, les renseignements sur sa vie privée ; tout cela se transforme en volumes in-12 et sert à la spéculation.

Un secrétaire, plus hardi que les autres, s'est avisé de nous donner la biographie *intime* du maître.

Ici, je suis obligé de tirer un voile.

Jamais les catholiques, que Sainte-Beuve a tant combattus sur la fin de ses jours, n'auraient osé dire de leur ennemi ce qu'a dit de lui un disciple enthousiaste.

Des confidences du fervent disciple on peut conclure que Sainte-Beuve fut un vieil épicurien, pratiquant l'athéisme le plus pur et le dévergondage le plus complet.

Connaissez-vous rien de hideux comme la débauche en cheveux blancs ? Est-il un spectacle plus triste que celui d'Arnolphe se laissant duper par une Agnès du boulevard Montparnasse ?

Or, dans le cas présent, Arnolphe portait l'habit de sénateur, siégeait parmi les Quarante, dînait chez les princesses, tenait un rang important parmi les littérateurs de son temps. Quel exemple donné à la jeunesse par un homme qui fut chargé d'un cours au Collège de France !

Il est vrai qu'à ce cours là il fut accueilli par une volée de pommes cuites et par une avalanche de gros sous.

C'est égal! si le souci de la réputation de Sainte-Beuve me tenait au cœur, j'en voudrais à l'*ami* qui a mis le public dans la confidence de semblables hontes et de pareilles mœurs... libres penseuses.

Ainsi qu'on devait s'y attendre, la Comédie-Française n'a pas fait florès à Londres. Cette expédition au delà de la Manche se termine par un fiasco éclatant. Déjà les Anglais désertent la salle louée par les sociétaires de la rue de Richelieu et M. Sarcey, qui accompagnait nos artistes, ne paraît pas avoir attiré une grande foule à la conférence qu'il a récitée tant bien que mal.

Les Anglais, premièrement, refusent toute espèce de considération à notre répertoire dramatique contemporain; ils le trouvent indécent et vide. Quant aux pièces du dix-septième siècle, ils ne les comprennent qu'à demi, le langage de Molière et de Corneille différant sensiblement du nôtre.

Ils ont patienté, au commencement, espérant que cela deviendrait plus intéressant par la suite; puis, ils se sont lassés de rester là, bouche béante, comme des gens qui attendraient des alouettes rôties, alors que ces alouettes ne tomberaient pas; un beau matin, une représentation ayant manqué, ils se sont fâchés et ils ont cassé les banquettes.

Mais l'aventure la plus étrange qui soit arrivée aux sociétaires en voyage est celle dont M. Got, doyen de la Comédie-Française, a été le héros.

Comme il avait l'air préoccupé, quelqu'un lui demanda le sujet de cette mélancolie :

— Ma foi! répondit M. Got, je vous avoue que, depuis mon débarquement à Londres, je crois rêver. On me fête, on m'entoure; mais, dès que, par hasard, je prononce mon nom, les habitants du pays se mettent à me tourner le dos.

— Naturellement.

— Cela ne vous semble pas extraordinaire?

— Pas du tout. En anglais, *go* signifie : allez-vous-en! Et, dame, vos interlocuteurs vous obéissent.

Daniel Bernard.

SUS AUX JÉSUITES!

SUS A LA RELIGION!

LETTRE A SON EXCELLENCE F.·. JULES FERRY, MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

A Son Excellence F.·. Jules Ferry, ministre de l'instruction publique.

Décidément, monsieur le Ministre, vous en faites trop et vous en dites trop. On se demande avec anxiété quel sera le terme de cette activité fébrile et de ce flux intarissable de paroles. Après le dépôt de votre projet de loi, — immortel et pourtant mort-né, croyez-le bien, quoi qu'il arrive, — discours de la Sorbonne au Congrès des sociétés savantes; après le discours de la Sorbonne, discours d'Epinal; puis deux, trois, quatre discours à la Chambre; sans compter vos avertissements aux journaux conservateurs qui resteront comme un modèle achevé de modération gouvernementale et de courtoisie française, vos lettres, cordiales cette fois, aux F.·. de la Ligue maçonnique de l'enseignement, etc., etc. Il n'y a qu'un malheur, monsieur le Ministre, c'est que la faconde n'est pas l'éloquence, le verbiage n'est pas la raison et l'effarement n'est pas la qualité maîtresse de l'homme d'Etat. Qu'avez-vous gagné par une telle intempérance de conduite et de langage? De vous déconsidérer, de vous contredire, de vous démasquer.

Surtout de vous démasquer, vous et vos amis. Au début de la lutte, malgré certains indices peu équivoques, les âmes candides pouvaient se faire quelque illusion sur vos visées religieuses ou plutôt irréligieuses. Désormais aucun doute n'est permis; pour en garder encore, il faut être dupe ou complice.

Attaquez-vous, oui ou non, la religion catholique, apostolique, romaine, la religion de toute notre histoire, la religion de trente-

cinq millions de citoyens français, la religion de votre mère et de votre baptême? Loin, bien loin de nous un si noir dessein! vous écriez-vous. « Quant à faire la guerre au catholicisme, vraiment j'ai été surpris, douloureusement surpris de trouver cette accusation sur les lèvres de M. Lamy, qui nous connaît, — C'EST PARCE QU'IL VOUS CONNAÎT QU'IL VOUS ACCUSE, — qui sait très bien qu'il n'y a dans la pensée d'aucun de nous, dans la pensée d'aucun membre du gouvernement dont le projet de loi émane, pas la plus petite velléité, si lointaine que ce soit, d'exercer je ne dirai pas une persécution, mais une attaque contre le catholicisme. Attaquer le catholicisme, se mettre en guerre avec la croyance du plus grand nombre de nos concitoyens, mais ce serait la dernière et la plus criminelle de toutes les folies. » (Discours du 27 juin 1879.) En vérité, monsieur le Ministre, cette déclaration est attendrie, touchante, non moins que catégorique, et je ne doute pas qu'elle n'ait produit une immense impression sur l'Assemblée, surtout si vous avez eu soin de la relever dans la voix et même le regard par quelqu'une de ces larmes familières, dit-on, à la tribu des Jules.

Seulement, le ministre a quelque peu oublié ce que disait le franc-maçon, le 9 juillet 1875, au jour même de son initiation à la loge de la *Clémente Amitié*, Orient de Paris; entre compères et dans l'intimité on se gêne moins : « Le mysticisme y répond (à la science) par l'embrigadement de la sottise humaine. » On sait ce que signifie le mysticisme dans votre langue; depuis Cousin, c'est le synonyme hypocritement exact de catholicisme. Vous avez beau essayer de vous tirer de là par un trait d'esprit : *traduttore traditore*, comme vous avez dit à la Chambre; nul ne s'y trompe. Le traducteur ici n'est autre que vous-même : le même jour, dans la même harangue solennelle vous demandiez nettement « l'abolition des cultes qui, dans tous les pays, font obstacle aux institutions démocratiques ». Mettez-vous, si vous le pouvez, d'accord avec vous-même.

Et puis, que ne faites-vous la leçon à vos orateurs? Il est vrai, M. Emile Deschanel, que ses études approfondies sur les *Courtisanes grecques* ont sans doute parfaitement préparé à son nouveau rôle de théologien, proclame bien haut que « ni la religion, ni le clergé, ne sont intéressés dans le débat »; il est vrai encore, le docte M. Spuller nous déclare de sa lourde voix allemande et pateline : « Mais on n'en veut à la conscience, au culte, à la religion de per-

sonne. » Nous verrons comment l'entendent ces dignes chrétiens et quel est en réalité leur respect pour la religion catholique. Mais écoutez M. Paul Bert; celui-ci, au moins pour cette fois, a le mérite de la franchise : « C'est l'Eglise catholique qui est seule en cause dans le débat. » (Discours du 22 juin.) Voilà un aveu clair et précieux, qui se passe de commentaire. Qu'en dites-vous, monsieur le Ministre? Avez-vous désavoué votre « savant » ami, l'honorable président de votre commission de l'enseignement supérieur, sans doute votre digne confrère en maçonnerie? Allons, convenez-en, au fond vous pensez comme lui; vous pensez comme M. Clémenceau, cet enfant terrible, qui, lui, dit sans ambages : « Le catholicisme, voilà l'ennemi! » Vous pensez comme Voltaire : « Ecr.·. l'inf.·. ». Mais il est des circonstances, surtout quand on est ministre, où, suivant le conseil du maître, il faut « mentir, mentir toujours, mentir comme un diable ».

Ainsi vous voilà pris en flagrant délit de contradiction avec vous-même sur la question religieuse. La contradiction va devenir plus sensible encore.

*
* *

« Nous n'attaquons pas le catholicisme français, nous n'attaquons que l'ultramontanisme, nous sommes gallicans. » N'est-ce pas le sommaire exact de votre programme religieux? Sur ce point vous n'avez tous qu'un langage, sauf quelques fausses notes qui échappent parfois aux plus ardents; et M. Spuller résumait fidèlement, je crois, votre pensée, quand il s'écriait aux applaudissements d'une majorité servile : « La Révolution française ne sera terminée que le jour où l'ultramontanisme ne pourra plus empêcher qu'elle ne soit terminée. » (Discours du 24 juin.)

Expliquons-nous, s'il vous plaît, monsieur le Ministre, et entendez d'abord ceci : le catholicisme français, le catholicisme gallican, le gallicanisme, l'ultramontanisme, ce sont des mots, ce ne sont que des mots. Sachez-le bien, nous ne connaissons plus de catholicisme gallican, plus de catholicisme ultramontain; il n'y a plus que le catholicisme sans épithète, IL N'Y A PLUS D'ALPES. Libre à vous de rester gallican, mais vous cessez d'être catholique. Et pourquoi ? Par une raison toute simple que comprennent les petits enfants : c'est que la déclaration gallicane de 1682, qui fut toujours une

erreur, est maintenant une hérésie formelle, au moins dans ses trois derniers articles, et qu'il n'y a plus un seul catholique au monde qui puisse désormais la soutenir sans devenir par là même hérétique. Il y a plus; c'est que, d'après les termes mêmes de cette déclaration, si vous l'acceptez comme règle de foi, vous devez logiquement être avec nous, avec les tenants du *Syllabus*, avec les croyants de l'infaillibilité. En effet, le gallicanisme théologique de 1682 ne demandait pour l'obligation de se soumettre à une définition pontificale que l'adhésion de la majorité de l'épiscopat; or, qui ne le sait? NOUS AVONS L'UNANIMITÉ. Que parle-t-on de l'opposition conciliaire au Vatican? L'Eglise est dès longtemps accoutumée à ces sortes de luttes, et bien que parfois elle doive les regretter, elle ne les craint pas; car elle sait qu'elles aboutiront, l'heure venue, au plus sincère et au plus unanime des actes de foi. C'est ce qui est arrivé : une fois la définition promulguée, tout débat cesse, la cause est finie. Qu'on cite seulement un évêque qui résiste encore! Chose admirable! les scandales ne manquèrent pas à la suite du Concile de Trente, même dans les rangs les plus élevés du clergé : on vit des évêques, des cardinaux, se marier, passer au protestantisme. Dieu, pour consoler son Eglise au milieu des tristesses présentes, a voulu qu'il y eût cette fois parfaite unanimité dans la soumission.

Ajoutons un mot d'explication, monsieur le Ministre, pour vous et vos dignes collaborateurs. Longtemps le Saint-Siège avait toléré le gallicanisme par esprit de condescendance, tout en maintenant le principe d'unité par d'énergiques protestations. Mais cette anomalie devait avoir un terme : la France n'est après tout qu'une province dans l'univers catholique ; et de quel droit cette province, en la supposant même la plus distinguée et la plus généreuse, aurait-elle d'autres doctrines que l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne et le reste de la catholicité? Observons d'ailleurs que, même en France, l'opinion dite gallicane était nouvelle et ne fut à aucune époque la plus répandue. Louis IX ne lutta jamais contre la Papauté, et ce n'est pas lui qui est l'auteur de cette fameuse pragmatique sanction, que l'ignorance et le parti pris s'obstinent à lui attribuer. Philippe le Bel fut le premier à déchaîner ses légistes contre Rome et prépara ces prétendues libertés gallicanes, qui ne tardèrent pas à devenir des insolences envers le pape et des servitudes envers le roi. Mais l'esprit profondément catholique de notre pays ne cessa d'opposer une résistance vigoureuse aux tendances usurpatrices du pouvoir civil. Vers

le milieu du dix-septième siècle, l'assemblée du clergé de France professait hautement sa foi à l'infaillibilité personnelle du pontife romain. De concert avec Louis XIV, nos évêques recouraient au Saint-Siège pour arrêter les progrès de la secte jansénienne; et quand le gallicanisme parlementaire, sous l'impulsion de magistrats respectables mais césariens, alla jusqu'à provoquer, en guise de représailles royales, la déclaration de 1682, il fallut user de pression, user même de violence pour recruter un nombre quelque peu satisfaisant de signatures parmi les docteurs de Sorbonne : on n'obtint jamais la majorité. Il y a mieux encore : par un acte authentique, dont l'original est précieusement conservé aux archives du Vatican, et dont l'existence est d'ailleurs attestée par Pontchartrain et d'Aguesseau, le grand roi finit par retirer son ordonnance de 1682, tandis que Bossuet, avant de mourir, jetait à la fameuse et triste déclaration cet adieu peu flatteur placé en tête de *la Défense*, et que je vous laisse le soin de traduire : *abeat quo libuerit !*

Voilà, monsieur le Ministre, quelques faits importants que Votre Excellence semble profondément ignorer. Pour un chef de l'instruction publique en France, votre éducation historique n'offre-t-elle pas un peu trop de lacunes? On conçoit que les soucis de la politique et d'autres encore ne vous aient guère permis jusqu'ici de pâlir sur les vieilles chartes et sur les documents originaux. Mais, de grâce, jetez au moins un coup d'œil sur la *Revue des questions historiques*, sur les beaux livres de M. Thomassy, de M. Gérin, de M. Casimir Gaillardin, je vous jure que ce ne sont pas des jésuites. Vous échapperez ainsi à l'inconvénient, sérieux pour l'homme qui se respecte, de n'apporter dans l'argumentation que des banalités usées, qu'on reproduit toujours, qu'on ne ne prouve jamais et qui font sourire de pitié tous les vrais érudits. Nous reviendrons sur la nature de l'infaillibilité et sa définition : deux questions que votre ignorance, théologique cette fois, a également dénaturées et travesties.

*
* *

« Nous sommes, dites-vous encore, de la religion de Bossuet » ; et votre honorable ami, M. Deschanel, qui ne manque jamais l'occasion de faire un pas de clerc, accole à Bossuet Richelieu et Fénelon, en attendant que M. Spuller, arrivant à la rescousse, entonne les louanges de l'illustre évêque de Meaux. Voilà, monsieur le Mi-

nistre, des noms que, vous et les vôtres, ne devriez jamais prononcer. Et ne voyez-vous pas ces grands hommes s'indigner de servir, malgré eux, d'instrument à vos sophismes et vous écraser du poids de leur dédain non moins que de la supériorité de leur génie? Mais ces grands hommes, est-ce qu'ils vous appartiennent? Ils sont à nous par leur foi comme par leur vertu et leur patriotisme. Vos falsifications systématiques ne viendront pas à bout de nous les arracher.

Richelieu, l'habile et puissant ministre qui fit plus que personne cette belle unité française, dont vous serez les destructeurs inconscients, que pensait-il des jésuites en qui vous ne voulez voir que des semeurs de guerre civile et des ennemis de la patrie? Ouvrez son *Testament politique*, vous y lirez : « Puisqu'en toutes choses il faut un contrepoids a la nature humaine, il est raisonnable que les jésuites enseignent concurremment avec les universités, afin d'exciter une émulation généreuse. » Et de cette émulation naquit, en effet, le siècle d'or de notre littérature et de notre gloire. Voilà le bon sens politique, voilà le langage du véritable homme d'État. Quant aux relations du cardinal de Richelieu avec le Saint-Siège, elles ne vous regardent pas. Sans doute, il y eut quelques dissentiments; mais ils ne portèrent point sur les questions qui nous occupent : leur objet fut surtout politique.

Vous parlez de Fénelon. Mais avez-vous oublié qu'il fut toujours l'enfant le plus respectueux, le plus obéissant de l'Eglise romaine, le fidèle et intrépide champion de l'infaillibilité pontificale, sur laquelle il a même écrit un traité spécial, et l'ami déclaré des jésuites, à qui il ne reprochait qu'une chose, de manquer de zèle et de vigueur dans la lutte contre le jansénisme et votre cher Port-Royal? Voyez la *Correspondance* de ses dernières années.

Et Bossuet donc, croyez-vous qu'il accepterait vos louanges intéressées? Il les repousserait avec dégoût. Vous vantez « sa majestueuse éloquence », elle n'est pas majestueuse seulement, elle est logique aussi : êtes-vous prêts à signer son admirable discours sur l'unité de l'Eglise? Vous signalez « ses grandes vues sur l'histoire et la politique », mais ses vues sont grandes parce qu'elles sont vraies; et, en bonne philosophie, il n'y a point de grandeur dans le faux; il n'y a dans le faux qu'enflure et vide, comme le prouvent tant de harangues débitées ici et là, même, hélas! à la tribune française. Alors inclinez-vous devant les sublimes aperçus du *Discours sur l'histoire universelle;* devant les invincibles arguments de

fait et de droit si merveilleusement enchâssés dans l'*Histoire des variations protestantes*, devant les hauts enseignements de la *Politique tirée de l'Ecriture sainte.* Dans ce dernier livre surtout, vous apprendrez ce qu'est la France, combien elle est imprégnée d'esprit chrétien depuis ses origines, quelle part on doit faire à la religion dans le gouvernement d'un tel pays; et peut-être alors commencerez-vous à sentir qu'en vous attaquant au christianisme, c'est à l'âme même de la nation que vous vous attaquez.

Il serait avec nous, Bossuet, dans la question même de l'infaillibilité pontificale. Jamais il ne regarda le système gallican que comme une opinion soutenable et libre, mais nullement obligatoire et démontrée. Souvent, oubliant ses préjugés nationaux et s'élevant au-dessus de ses défaillances de courtisan ébloui, il exalte le Saint-Siège et ses prérogatives dans les termes les plus magnifiques, si bien qu'on a pu très légitimement tirer de ses écrits tout un livre intitulé : « L'Infaillibilité du Pape prouvée par Bossuet. » N'est-ce pas là d'ailleurs qu'aboutissent naturellement et logiquement ses vues sur la constitution de l'Eglise? Cette déclaration, dont il a fini par faire lui-même si bon marché, où place-t-elle l'infaillibilité doctrinale de l'Eglise? Dans le concert du Pape et de la majorité des évêques. Or, sur ce point même de l'infaillibilité, redisons-le puisqu'il le faut, nous pouvons montrer TOUS nos évêques, sans exception, unis au souverain Pontife. D'après les principes de Bossuet, que manque-t-il pour l'obligation de se soumettre?

Est-ce que le *Syllabus* de 1864 l'aurait étonné? Lui qui savait si bien que l'histoire de l'Eglise n'est pour ainsi dire qu'un tissu de *Syllabus*, ou de catalogues d'erreurs condamnées par les papes sans le concours d'aucun concile : *Syllabus* de Martin V contre Jean Wiclef, de Léon X contre Luther, de saint Pie V contre Baïus, d'Innocent X contre Jansénius, d'Innocent XI contre Molinos; lui qui provoqua le *Syllabus* d'Innocent XII contre Fénelon; lui enfin qui, dans l'assemblée du clergé de France en 1700, fit rédiger sous ses yeux un véritable *Syllabus* contre certaines doctrines qu'il réprouvait : qu'aurait-il pu trouver d'étrange, d'insolite, d'abusif dans l'acte pontifical de 1864? Quant aux propositions que Pie IX condamne, sans pourtant leur dire indistinctement anathème, Bossuet aurait été profondément surpris de deux choses : la première, que l'humanité chrétienne eût pu descendre, au dix-neuvième siècle, à de si incroyables aberrations; la seconde, qu'il se rencontrât des

hommes, de soi-disant catholiques, qui eussent la témérité de les soutenir malgré la réprobation du bon sens et de toute l'Eglise.

Pensez-vous, par exemple, monsieur le Ministre, qu'il eût hésité un moment à répudier avec Pie IX et avec Léon XIII ces écoles sans Dieu, sans crucifix, sans enseignement d'aucune religion positive, ces écoles appropriées à tous les cultes, à toutes les sectes, à toutes les formes de la libre pensée, telles que les rêve la folle impiété de votre despotisme? Pensez-vous que cet infatigable champion du droit supérieur, immuable, divin, courberait sa noble tête sous la brutale loi du nombre et la tyrannie des majorités, quand vous-mêmes, par une inconséquence flagrante, vous proclamez d'avance nulle de soi et non avenue toute majorité qui s'insurgerait contre « votre Evangile » de 89? Ah! pygmées de la démocratie contemporaine, laissez donc en paix ces géants de la vieille France, et, contents de persécuter les vivants, respectez au moins ces illustres morts dont la muette éloquence vous confond du sein de leur immortalité!

*
* *

« Attaquer le clergé, nous! Mais ne sommes-nous pas toujours, toujours disposés à augmenter les crédits qui lui permettent de remplir plus facilement les fonctions de son ministère? » Et vous faites sonner bien haut ces misérables 200,000 francs qu'il s'agit de voter en faveur des vieux desservants. Mais que ne parlez-vous aussi de ces 400,000 francs que vous proposez de retrancher au budget des archevêques et évêques : admirable opération qui vous permet, en fin de compte, d'encaisser 200,000 francs au profit de l'Etat, au détriment de l'Eglise, et de poser en bienfaiteurs du clergé! Que ne mentionnez-vous ces réductions graduelles aux allocations d'usage pour l'entretien des édifices sacrés et des œuvres religieuses, de charité ou d'enseignement, réductions qui aggravent d'autant les charges des paroisses et des diocèses? Que ne laissez-vous dans l'ombre ces mesquines lésineries d'un grand nombre de vos municipalités républicaines, qui ne craignent pas de retirer à de pauvres vicaires les ressources déjà insuffisantes assignées pour leur logement? Et ce débordement inouï de blasphèmes, d'impiétés, d'obscénités même, vomis chaque jour par votre presse contre le prêtre, le moine, contre la religion aussi et le Dieu de la presque totalité des Français! Et ces caricatures ignobles, immondes, qui

tapissent les murs de nos cités et s'étalent effrontément à certaines devantures de boutique, jetant l'insulte au passant et la souillure à l'innocence! Qu'en dites-vous, ô gardiens jaloux et sévères de la morale publique, vous qui allez interdire l'enseignement à quelque vingt mille religieux et religieuses, pour abriter sous vos ailes laïques la vertu de la jeunesse française? Ne venez pas alléguer que la loi vous laisse désarmés contre ces turpitudes. Vous savez bien lui emprunter des armes, quand un journal ou un orateur vous éclabousse en passant d'un peu de cette fange, dont sous vos yeux on couvre impunément tout ce qu'il y a de plus sacré, la face adorable de notre Christ! Et voilà comment vous respectez et faites respecter le clergé!

Ah! votre tactique est percée à jour; vos manœuvres sont déjouées. Vous aviez espéré mettre en lutte le clergé supérieur et le clergé du second ordre. Gardez à votre usage l'indigne expression de « bas clergé », qui vous est familière, mais que nous n'acceptons pas; quand on a l'honneur de porter le caractère auguste de prêtre de Jésus-Christ et de le servir même au plus humble degré de la hiérarchie sacrée, on peut marcher la tête haute. Vous regrettez en termes émus « QU'UNE PARTIE de l'épiscopat français oublie les traditions séculaires de ce grand corps ». (Discours de M. Deschanel, du 23 juin.) Ai-je bien entendu? Comment dites-vous? UNE PARTIE, une partie seulement de l'épiscopat français se serait prononcée en faveur de vos victimes et contre vos projets liberticides? Mais en connaissez-vous UN, UN SEUL, dont la voix ait manqué dans ce concert de réprobation? N'auriez-vous pas lu, par hasard, ces réclamations, ces protestations graves, fermes, éloquentes, invincibles de raison et d'autorité, de TOUS les archevêques et évêques de TOUTES nos provinces ecclésiastiques, qui ont défilé naguère avec tant d'éclat sous les regards du monde émerveillé, et qui resteront comme un impérissable monument de foi, de logique, de saint zèle, et aussi de belle langue française? C'est là un spectacle qui console et relève : tant que la religion sera représentée en France par une telle élite d'hommes éminents, elle n'est pas près d'y périr. Mais parlez ; désignez la signature absente. Quel est celui qui invoque les vieilleries gallicanes et les défend avec vous? Et vous avancez qu'UNE PARTIE seulement de notre glorieux épiscopat tourne à l'ultramontanisme? Voilà, je pense, pour emprunter votre vocabulaire choisi, un bel exemple d'escobarderie! Prenez garde, mon-

sieur le Ministre; la lèpre cléricale envahit tout, et il n'est pas jusqu'à vos meilleurs amis que nous ne trouvions, ô l'horreur! « infectés ou infestés de jésuitisme », selon votre noble expression!... N'allez pas pourtant conclure de ceci que nos évêques répudient rien de légitime dans l'héritage de leurs devanciers; non certes, mais ils savent faire la part des temps, des hommes et des choses.

Et vous continuez vos touchants et charitables conseils : « Oh! si le clergé de France comprenait bien ses intérêts matériels et surtout ses intérêts moraux, comme il repousserait ces alliances dangereuses et s'attacherait à la déclaration de 1682! » Le clergé de France vous est infiniment reconnaissant de cette tendre sollicitude :

> Votre compassion part d'un bon naturel,
> Mais quittez ce souci...

Il n'entend pas vous constituer son conseiller d'office. Conseiller des petites dames et conseiller du clergé de France, c'est trop de soins à la fois : on pourrait craindre qu'une charge ne fît tort à l'autre. Nous vous dispensons de nous défendre contre ce que vous appelez « nos propres entraînements ». Nous devinons ce que réclameraient, à votre avis, « nos intérêts matériels » : des complaisances, des complicités, des adhésions à vos lois et à vos tendances? N'y comptez pas; M. Cabibel n'aura pas d'imitateurs, et encore n'est-il pas bien sûr que vous l'ayez conquis. Nous n'avons qu'un seul cri : « Mieux vaut obéir à Dieu qu'aux hommes. » Pour « nos intérêts moraux », qui vous a permis d'en parler? Ce n'est ni vous ni vos amis que nous songerons jamais à prendre pour juges dans les questions d'honneur, de dignité, de morale. Nous savons quels sont « vos intérêts moraux » et nous savons quels sont les nôtres : il y a, entendez-le bien, incompatibilité absolue.

Ainsi, monsieur le Ministre, vous en serez pour vos frais d'avances. Vos manèges inavouables n'aspiraient à rien moins qu'à séparer l'épiscopat du clergé inférieur, puis le clergé séculier du clergé régulier; et voilà qu'on vous répond de tous côtés par de chaleureuses protestations de concorde fraternelle et d'étroite solidarité. Cette séparation, inventée, caressée, fomentée par vous, le clergé séculier la repousse avec indignation comme un appât grossier et un leurre trompeur; l'épiscopat la repousse d'une voix unanime comme attentatoire à ses intérêts les plus manifestes et à ses droits les plus sacrés; l'Eglise elle-même la repousse comme essen-

tiellement contraire à sa constitution et à sa mission divine. Ainsi, toutes vos ruses se retournent contre vous. Le péril commun ne fait que resserrer les liens de notre foi et de notre charité. De vos efforts machiavéliques, que restera-t-il? Ce fait désormais acquis, mis par vous en pleine lumière, à savoir que vous, les grands amis du catholicisme, vous qui « n'avez pas contre lui la plus petite velléité de persécution ou seulement d'attaque », vous si affectueusement préoccupés de ses intérêts « matériels et moraux », vous avez perfidement travaillé, et de toutes vos forces, à rompre le puissant faisceau de notre unité hiérarchique, doctrinale et disciplinaire : encore un témoignage illustre de votre dévouement à notre cause!

*
* *

Mais, monsieur le Ministre, vous avez été plus loin : vous avez indignement travesti, insulté, conspué à la face du monde les pratiques les plus vénérables et les plus touchantes de notre culte catholique. Il y eut un jour, le 24 juin dernier, où en votre présence, et sans doute à vos applaudissements, votre ami, votre complice osa qualifier de « misérables » les « apologistes des miracles de Lourdes et de la Salette ». Il poussa plus loin son insolente audace : il ne craignit pas de protester contre l'érection à Paris d'un temple « dédié à je ne sais quelle dévotion répugnante » et de déclarer « profondément blessante pour la France du dix-neuvième siècle l'inscription destinée au fronton de ce temple : *Gallia pœnitens et devota.* » Un interrupteur charitable eut l'obligeance de rappeler doucement à l'orateur qu'en sa qualité de protestant il ne pouvait bien savoir ce dont il parlait, qu'il avait tort d'aborder des questions qui dépassaient sa compétence. M. Spuller retira-t-il une seule de ses expressions injurieuses? Accorda-t-il à la droite soulevée, frémissante, au pays qui était derrière elle, la moindre satisfaction? Nullement. Il poursuivit sa course en triomphateur, se décernant à lui-même un brevet « de très profond respect pour la religion ». Si c'est là votre respect, qu'est-ce donc que votre mépris? En vérité, l'un vaut l'autre. Honorez-nous de votre mépris : ce sera plus franc.

Embusqué derrière vos immunités parlementaires, vous tirez bravement sur les dévots de la Salette et de Lourdes, vous les mitraillez du grand nom de Bossuet. Mais quelle rage vous pousse à

vous battre ainsi de vos propres mains? Ne comprendrez-vous jamais que cette arme se retourne contre vous? Encore une fois, la religion de Bossuet, c'est la nôtre. Avez-vous découvert dans les soixante volumes de ses œuvres un seul mot contre les miracles ou les apparitions? Au contraire, tout y respire la foi la plus vive et la plus profonde au surnaturel, au divin. Où avez-vous pris que Bossuet dédaignât la dévotion à la sainte Vierge et même les pèlerinages? Lisez, lisez donc les admirables sermons sur les mystères de la Mère de Dieu : la plupart sont de vrais chefs-d'œuvre de science sacrée de piété, d'éloquence; on sent qu'il y a mis tout son génie et toute son âme. Il consacre jusqu'à trois discours à l'Immaculée Conception de Marie, objet des sarcasmes grossiers de l'ineptie contemporaine, et dont il se constituait, lui, hardiment, deux siècles avant la définition, le croyant fidèle et l'ardent défenseur, d'accord en cela, du reste, avec toute la Sorbonne. Comme il imposerait silence à vos injurieux et maladroits panégyriques! Cet humble pèlerin de Chartres et de tant d'autres pieux sanctuaires nous accompagnerait aujourd'hui avec tout son peuple aux cimes des Alpes et au pied des Pyrénées, et nous entendrions sa voix puissante renforcer, dominer encore la voix de tous nos évêques, pour exalter les magnificences de Dieu et de sa Mère envers leur vieille terre de France, et foudroyer de téméraires blasphémateurs!

Il vous plaît, monsieur, d'appeler « misérables », « les apologistes » de ces divines merveilles : vous êtes-vous demandé sur qui tombait la brutalité de votre injure? Elle tombe sur ces doctes et vénérables évêques de Grenoble et de Tarbes, qui ont passé dix ans, quinze ans à étudier la réalité et la nature de ces événements, et n'en ont canoniquement promulgué le caractère surnaturel qu'après s'être entourés de toutes les précautions de la prudence et de toutes les lumières de la science même profane. Elle tombe sur des milliers d'écrivains et d'orateurs, qui, obéissant à l'irrésistible évidence, ont consacré leur talent à la glorification de ces prodiges. Elle tombe sur ces millions de fidèles, souvent distingués par le rang, la fortune et l'intelligence, accourus de toutes les contrées de la France et du monde, et qui, après avoir tout vu, s'en sont retournés ravis, consolés, convaincus. Elle tombe, pour n'en nommer qu'un seul, sur l'illustre et très savant évêque, maintenant cardinal de Poitiers, qui, lors du couronnement solennel de la Vierge de Lourdes, ne crut pas trop faire que de déployer toutes les ressources de sa théologie, de

sa dialectique, de son éloquence, pour défendre et préconiser le miracle sur le théâtre même des plus éclatantes manifestations miraculeuses de notre temps. Mais non, vos insultes ne nous atteignent pas, et, sans même nous réfugier dans le dédain, nous sommes placés trop haut pour nous sentir blessés. Elles retombent de tout leur poids sur leur auteur; elles resteront comme son meilleur châtiment et l'unique vengeance de notre culte vilipendé.

Il est, monsieur le Ministre, un autre trait également décoché par la main badoise de votre rapporteur, sur lequel nous ne pouvons nous taire. Et comment se défendre d'une vive émotion en entendant un étranger, nourri sans doute des insanités antihistoriques d'un Michelet, les apporter à la tribune et traiter de « répugnante » la dévotion nationale de la France, cette dévotion au divin Cœur de Jésus-Christ qui fait en ce moment la joie, la consolation, l'espérance de tous les vrais catholiques français? Ah! messieurs, voilà une parole qui a eu, qui aura du retentissement. Soyez-en sûrs, elle ne sera point oubliée; car, en s'attaquant au Cœur de notre Dieu, c'est au cœur qu'elle nous a percés tous. Déjà elle a provoqué un redoublement de ferveur, de prières et de pénitence réparatrices, de généreuses libéralités; et ce n'est pas fini!

Mais ignorez-vous donc que l'Eglise catholique tout entière honore par une fête solennelle le Cœur sacré du Dieu Rédempteur? Ignorez-vous qu'elle lui rend depuis plus de deux siècles des honneurs publics, dont l'éclat va chaque jour grandissant? Ignorez-vous que la Belgique vient de lui dédier, à Malines, un sanctuaire national? que Rome aussi, même sous le gouvernement de la conquête, prépare l'érection d'une nouvelle basilique consacrée à sa gloire? Et tout cela par l'impulsion venue de France. Que n'avez-pu voir, en 1874, les pèlerins se précipiter par cent mille vers l'humble village de Paray-le-Monial, virginal foyer de cette dévotion! Que n'avez-vous entendu la voix douce et vibrante de M. de Belcastel, au nom de deux cents de ses collègues, consacrer la France au Cœur du Dieu de la France! Que n'avez-vous joui, ne serait-ce qu'une heure, de ces scènes incomparables! J'ose l'affirmer, vous auriez ressenti quelque émotion, ou vous auriez été contraint d'avouer qu'il manquait à votre cœur certaines fibres pour être un cœur français.

Et ce monument de Montmartre, dont la pensée vous offusque, savez-vous bien que trois ou quatre millions de Français dont les

noms sont enregistrés, celui du prince et du grand seigneur à côté de celui de la pauvre femme et de l'enfant du peuple, ont déjà contribué, contribuent sans relâche à l'élever et à le faire digne de sa destination? Ah! ceux-là surtout auront souffert de vos outrages; mais ils n'appelleront pas sur vous la colère divine : le sublime et touchant symbole dans lequel ils adorent leur Dieu leur inspire d'autres sentiments. Ils savent que vos sarcasmes n'arrêteront pas un irrésistible élan; ils savent que l'amour triomphera de la haine et de l'indifférence; ils savent que les hommes passent et que Dieu demeure. Au reste, loin de penser que la France s'abaisse en se prosternant aux pieds du divin Roi, le repentir et le dévouement au cœur, au front et sur les lèvres, c'est en cela même qu'ils mettent sa gloire et son relèvement. Oui, telle est notre invincible confiance, comme la vieille Egypte eut ses pyramides, la Judée son temple, Rome son capitole, et comme toutes les grandes nations ont attaché leur destinée à quelque monument tout à la fois religieux et patriotique dont elles faisaient leur palladium : ainsi la grande nation française, toujours très chrétienne et toujours fille aînée de l'Eglise en dépit des efforts de l'impiété, doit avoir son monument patriotique et religieux, qui témoigne de son repentir et de sa fidélité rajeunie. *Gallia pœnitens et devota!* Et nous continuerons à gravir les saintes collines des Martyrs, et nous y apporterons à l'envi nos prières et nos offrandes; et notre ardeur ne se lassera pas de promouvoir l'œuvre d'expiation et de salut, jusqu'à ce que votre libéralisme vienne arracher le marteau des mains de nos ouvriers et disperser les pierres de l'édifice. Alors même, vous ne serez pas débarrassés de nous : tant qu'il nous restera un souffle de vie, nos protestations couvriront vos blasphèmes, et la voix de nos supplications montera vers le ciel humble, émue, puissante et tôt ou tard victorieuse : *Cœur de Jésus, sauvez, sauvez la France!*

A. DE LACOSTE.

(*A suivre.*)

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

1er *juillet.* — Réunion privée présidée par M. Chesnelong. M. Baragnon, dans un discours pétillant d'esprit et de verve, y défend l'enseignement congréganiste contre les ineptes calomnies et les perfides attaques dont il est l'objet. Mouvement important dans le personnel de la magistrature et des justices de paix. Lettre d'un groupe de sénateurs et de députés conservateurs au ministre de l'intérienr, pour lui demander l'autorisation de fonder une association ayant pour but de soutenir et de développer l'enseignement primaire libre. M. Andrieux, préfet de police, est interpellé à la Chambre par M. Bouchet, sur la saisie du journal *la Lanterne*. M. Christophle intervient dans le débat pour essayer de justifier M. Andrieux. — Démission de M. Falk, ministre de l'instruction publique et des cultes en Allemagne. — Protestations des ambassadeurs de France et d'Angleterre contre l'abrogation de l'iradé impérial de 1873, relatif à l'Egypte. — Retour de Mahmoud-Nadim-Pacha à Constantinople. — En Autriche, les résultats connus des élections pour le Reichsrath ne sont pas à l'avantage des libéraux.

2. — La scission du parti bonapartiste en deux camps s'accentue de de plus en plus. — Fin de l'insurrection algérienne. — L'état de l'impératrico Eugénie est plus satisfaisant. — Une dissidence grave éclate entre le ministère Deprétis et le roi Humbert, au sujet des affaires égyptiennes. — Conflit dans l'île de Chypre entre les consuls allemands et les autorités anglaises. Les premiers quittent l'île sur l'ordre de leur gouvernement. — Refus fait par la Porte de discuter la question de la cession de Janina. Ce refus menace de remettre tout en question. — Le nouveau khédive renonce à la moitié de sa liste civile.

3. — Nomination de M. Girerd comme directeur du commerce intérieur au ministère de l'agriculture. Suppression du secrétariat général de ce ministère. — Démission du ministère italien à la suite d'un vote hostile de la Chambre. — Formation du nouveau cabinet égyptien. Il se compose de Ismaïl-Eyoub, pour les finances; de Mustapha-Fehni, pour les travaux publics; de Chérif-Pacha, pour le portefeuille des affaires étrangères et de l'intérieur. — Des troubles sérieux éclatent à Port-au-Prince. — Des placards révolutionnaires sont affichés jusque sur les murs du palais du sultan à Constantinople. — Des ouvertures de paix sont faites aux Anglais par Cettiwayo. — Les républicains et les internationalistes s'agitent beaucoup en Espagne.

4. — Rapport du ministre de l'intérieur et des cultes au président de République, relatif à l'organisation du conseil central de l'Église réformée et décret nommant les membres de ce conseil. — Reprise du blocus d'Iquique par la flotte chilienne. — Lettre du nouveau khédive à Chérif-Pacha pour lui exprimer le désir de voir se terminer promptement la crise financière actuelle. — Convocation de l'Assemblée nationale bulgare pour le 30 juillet, à l'effet de recevoir une communication relative à l'intronisation du prince Battenberg. — Circulaire du général russe Gourko visant les propriétaires d'imprimeries ouvertes sans autorisation préalable.

5. — Remise, réduction ou commutation de leurs peines accordée par le président de la République à cent dix-sept individus condamnés par des juridictions militaires de la marine. — La Chambre des communes vote une enquête sur les causes de la détresse de l'agriculture en Angleterre. — Les libéraux, en Autriche, perdent trente-trois sièges dans les dernières élections générales. — Lettre de l'impératrice Eugénie manifestant son intention de se retirer dans le couvent de Huelgos (Espagne), aussitôt après les funérailles du prince impérial.

6. — Le ministre de la guerre donne ordre de suspendre toute distribution d'effets d'habillement aux hommes de la classe de 1874. L'administration des domaines notifie au préfet de la Seine la décision du gouvernement mettant le pavillon de Flore à la disposition de l'administration de la ville de Paris. Dépôt par M. de Baudry-d'Asson d'un amendement à l'article 7 de la loi Ferry tendant à exclure de l'enseignement les francs-maçons, les membres de l'Internationale et tous ceux qui font partie d'une société secrète. Formation d'un jury d'honneur réclamé par M. E. Mayer, directeur de la *Lanterne*, et ayant pour mission d'examiner la valeur des assertions émises contre lui à la Chambre des députés par M. Christophle, gouverneur du Crédit foncier. — 400 arrestations de nihilistes ont lieu à Kiew à la suite de la découverte d'une société secrète. Saisie d'une presse clandestine, d'armes et de munitions.

7. — Le bruit court que l'ex-sultan Mourad s'est enfui sur un vaisseau se dirigeant vers la mer de Marmara. Ce bruit est démenti. — Arrivée du prince de Battenberg à Constantinople. Il y reçoit l'investiture du sultan et repart presque immédiatement pour Tirnova. — Le khédive donne l'ordre de licencier une partie de l'armée égyptienne. — Continuation de la crise ministérielle en Italie. — Le lieutenant Carey est traduit devant une cour martiale, et accusé d'avoir abandonné le prince Napoléon.

8. — Discours éloquent de M. de La Rochefoucauld contre le projet de loi Ferry. On annonce qu'aussitôt après les obsèques du prince Louis Napoléon le prince Jérôme Napoléon fera paraître un manifeste où il indiquera la ligne de conduite qu'il compte tenir vis-à-vis de la République. — Arrivée du prince de Battenberg à Varna, où il est reçu avec

des manifestations enthousiastes. — A la suite de l'envoi d'une lettre de Léon XIII, le czar se montre disposé à traiter plus favorablement les catholiques de Pologne et de Russie et à renouer des relations officielles avec le Saint-Siège.

9. — Acquittement de la *France nouvelle* à la suite du désistement de M. Andrieux, préfet de police, qui est condamné aux frais d'instance. Mouvement dans le personnel administratif des conseillers de préfecture et des sous-préfets. Ce mouvement comprend dix-sept nominations de conseillers de préfecture et dix-sept nominations de sous-préfets. Le conseil des ministres renonce à imposer aux militaires le serment politique. Discours de M. Madier-Montjau tendant à obtenir l'exclusion de l'enseignement du clergé séculier et régulier. M. de Baudry-d'Asson soutient à son tour son amendement sur l'exclusion à tous les degrés de l'administration et de l'enseignement du département de l'instruction publique des membres de l'Internationale et des francs-maçons de tous les rites et des membres de toute association ou société secrète. — Révolte d'une partie de la garnison de la Vera-Cruz et insurrection de l'équipage du navire de guerre de la *Libertad*. — La révolution triomphe au Paraguay. Silvano Godoy prend les rênes du gouvernement. — En Birmanie, des troubles éclatent au nord, dans le district de Bhamo. — Condamnation à mort du docteur russe Weimar, comme nihiliste. — La Chambre des lords adopte le projet de création en Irlande d'une université catholique libre.

10. — A la Chambre des députés, adoption de l'ensemble du projet de loi Ferry par 362 voix contre 159 sur 521 votants. Le gouvernement refuse aux maréchaux de France Canrobert, Lebeuf et de Mac Mahon l'autorisation de se rendre aux obsèques du prince Louis Napoléon. — Des troubles sérieux éclatent en Russie, dans les gouvernements d'Orel, de Kharkow et de Wladimir. — Entrée solennelle du prince de Battenberg à Tirnova. — Arrivée à Portsmouth de l'*Orontes* transportant les dépouilles mortelles du prince Louis. Le prince de Galles, le duc de Connaught et le duc de Cambridge assistent au débarquement des dépouilles du prince.

11. — Conférence au Cirque-d'Hiver, présidée par M. de la Rochefoucauld-Bisaccia. M. de Mun y prononce, en présence de plus de 5,000 personnes, un discours très applaudi sur les écoles chrétiennes et les droits du père de famille. La question du droit de réquisition des troupes pour la sécurité du Parlement à Paris est agitée au conseil des ministres et de la commission parlementaire. Les avis sont partagés à cet égard. Election de M. Franconie, candidat républicain, comme député de la Guyane française. — Départ pour Natal du général anglais Wolseley. — La fièvre jaune est signalée à Memphis, aux Etats-Unis. — La cour martiale anglaise décide que le lieutenant Carey sera rayé des cadres de

l'armée anglaise. — Transbordement du corps du prince Louis Napoléon de l'*Orontes* sur l'*Enchantress*. Prise de possession du cercueil par le prince Murat. Le corps est exposé dans une chapelle ardente à son arrivée à l'arsenal de Woolwich, puis à Chislehurst, dans la salle des peintures.

12. — A Chislehurst, funérailles du prince Louis Napoléon avec un cérémonial extraordinaire. La famille royale d'Angleterre y assiste, ainsi qu'un grand nombre de princes étrangers, le prince Jérôme Napoléon et ses deux fils, les anciens ministres de l'empire, les anciens officiers et serviteurs de la maison de l'empereur, les sénateurs et les députés bonapartistes et de nombreuses députations ouvrières. — Convocation des conseils d'arrondissement pour le 17 juillet.

13. — Grande revue militaire passée à Longchamps en présence du président de la République et des ministres. Le nonce du pape y est insulté. Promulgation de la loi sur le conseil d'Etat. — Arrestation à Varsovie d'un officier russe nihiliste. — Les élections pour le Reichsrath autrichien donnent pour résultats : 173 députés au parti libéral, 175 conservateurs et nationaux. Cinq élections complémentaires restent à faire.

14. — M. Gambetta, président de la Chambre des députés, donne au palais Bourbon une grande fête en l'honneur de l'anniversaire de la prise de la Bastille. Le président de la République, un grand nombre de sénateurs et de députés républicains y assistent. On y remarque l'absence des ambassadeurs de Russie et d'Allemagne. En même temps une autre fête *dite des amnistiés* a lieu au pré Catelan sous la présidence de M. Louis Blanc. On y porte des toasts à la destruction de la Bastille du *cléricalisme*, de la *magistrature*, des *maréchaux* et de l'opportunisme. M. Waddington se rend chez Mgr Méglia, nonce du Saint-Siège, pour lui exprimer tous ses regrets à la suite des insultes grossières dont il a été l'objet à la revue de dimanche dernier. Nomination de nouveaux membres républicains au conseil d'Etat. L'amiral Jaurès demande la révocation du comte de Las Cases, troisième secrétaire d'ambassade à Madrid, pour s'être rendu aux obsèques du prince Louis Napoléon. — Rétablissement de la commission de contrôle des finances égyptiennes.

15. — Des messes sont célébrées dans plusieurs églises de Paris en l'honneur de la Saint-Henri ; une foule nombreuse et recueillie y vient prier pour la France et pour l'auguste héritier de nos rois. Le soir, des banquets royalistes présidés par les notabilités du parti ont lieu dans presque tous les arrondissements de Paris et des adresses chaleureuses au comte de Chambord sont couvertes des signatures de tous les convives. — Approbation par la Chambre des députés de Madrid de la réponse au message royal par 247 voix contre 44. — Départ de la Turquie des dernières troupes russes.

CH. DE BEAULIEU.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

ŒUVRES DE SAINT FRANÇOIS DE SALES, évêque et prince de Genève, publiées par l'abbé H. CHAUMONT, auteur des *Directions spirituelles*. Nouvelle édition, avec une préface de Mgr DE SÉGUR, chanoine évêque de Saint-Denis, et recommandée par Son Eminence le cardinal archevêque de Bordeaux, NN. SS. les archevêques de Reims et de Bourges, NN. SS. les évêques de Laval, de Limoges et de Versailles. — Environ 20 beaux volumes in-12 sur beau papier, caractères elzéviriens, titre rouge et noir, fleurons, lettres ornées, culs-de-lampe, etc. — Prix : 3 fr. 50 le volume.

Un grand événement providentiel vient d'assurer aux *Œuvres de saint François de Sales* des fruits de salut plus abondants encore : c'est le décret solennel du 30 janvier 1878, par lequel Pie IX, de pieuse et chère mémoire, quelques jours avant sa mort, attribua à saint François de Sales le titre de docteur de l'Eglise, et qui fut comme son testament spirituel, le dernier acte de ce long et mémorable pontificat. Aussi le peuple chrétien, qui applaudit de si grand cœur à ce jugement suprême de Rome touchant les œuvres du saint évêque de Genève, aime-t-il plus que jamais à se nourrir de cette suave et fortifiante doctrine.

Nous sommes donc heureux d'annoncer une nouvelle et superbe édition de ses *Œuvres complètes*. Cette édition, publiée par la Société générale de librairie catholique, est due aux soins de M. l'abbé H. Chaumont, qui a déjà publié à la même librairie, sous le titre de *Directions* dix-huit charmants volumes d'extraits des principaux et des plus beaux ouvrages de notre Saint. Nul n'était plus apte et mieux préparé par les travaux de toute sa vie à donner une bonne édition de saint François de Sales que M. l'abbé Chaumont, qui depuis vingt années fait sa plus chère étude des Œuvres du saint docteur, et s'est si parfaitement assimilé sa doctrine, son style et son esprit. Comme pour les *Directions spirituelles*,

Mgr de Ségur, qui est animé d'une si tendre dévotion pour cet aimable saint, a bien voulu enrichir les *Œuvres de saint François de Sales* d'une préface générale comme il en sait écrire.

« L'objet principal de cette nouvelle édition des *Œuvres complètes* du saint docteur, dit Mgr de Ségur dans sa préface, est de rendre aux âmes les plus chères au cœur de Jésus-Christ l'accès familier, intime, de ce directeur par excellence, dont les paroles sont de véritables rayons de lumière, et dont les conseils, si doux et si forts tout ensemble, sont des trésors qu'on ne trouve point ailleurs.

« A ce point de vue, cette nouvelle édition, qu'on n'oserait point appeler *expurgée*, par respect pour l'innocence même et la sainteté du bienheureux évêque de Genève, se recommande comme un service éminent rendu non seulement aux communautés religieuses, mais aux petits et grands séminaires, mais aux noviciats, mais à quantité de jeunes femmes et de jeunes filles pieuses, vivant dans le monde.

« Cette nouvelle édition a encore d'autres qualités très précieuses, comme on pourra s'en convaincre en la parcourant : outre la perfection typographique, qui n'est certes point à dédaigner quand il s'agit de livres usuels ; outre un format très commode, inusité jusqu'à ce jour pour les *Œuvres complètes de saint François de Sales* ; outre de précieux *soulignés* qui tiennent lieu des notes marginales employées dans les vieilles éditions, et qui fixent sans fatigue l'attention du lecteur, il retrouve ici, grâce à la profonde connaissance de toutes les *œuvres* du saint, une excellente coordination de toutes les matières et une table alphabétique vraiment générale, qui offre aux prédicateurs, et à tous ceux qui veulent étudier saint François de Sales d'une manière logique et complète, une analyse très exacte, très sûre. »

Ajoutons à tous ces avantages de nombreuses notes aussi pieuses que savantes, que M. l'abbé Chaumont a répandues au bas des pages, et qui font pénétrer plus profondément le lecteur dans l'esprit et la pensée du saint docteur. Enfin, pour ne laisser perdre aucune miette de ce délicieux festin spirituel, pour ne laisser tomber aucune fleur, aucune de ces « précieuses marguerites » qui éclatent spontanément sous la main de notre aimable saint, le nouvel éditeur a eu l'heureuse idée de reporter dans un dernier volume à part tout ce qui ne pourrait pas être mis indifféremment sous les yeux de toutes sortes

de personnes. Ainsi, par cette ingénieuse combinaison, cette nouvelle édition sera tout à la fois une édition *choisie* et une édition *complète*.

Pour toutes ces raisons, et sans oublier le prix très modéré auquel l'éditeur a eu la sagesse de maintenir sa belle publication (3 fr. 50 le volume), le travail de M. l'abbé H. Chaumont se recommande à chacun et à tous.

Le tome Ier, contenant l'*Introduction à la vie dévote*, vient de paraître : le tome II, comprenant le *Traité de l'amour de Dieu*, est sous presse et va paraître incessamment.

Chaque volume pourra se vendre séparément, sous son titre particulier.

Remarques de Mgr l'évêque d'Angers sur le rapport de M. Spuller et sa *Lettre en réponse à M. Ferry*, Victor Palmé, éditeur, 25, rue de Grenelle-Saint-Germain.

La question de la liberté de l'enseignement supérieur a fait surgir de vaillants défenseurs de la plus sainte des libertés. Tout le monde connaît les discours qui ont été prononcés contre les lois Ferry à la Chambre des députés par MM. Boyer, Lamy, de la Bassetière, Keller, de La Rochefoucauld, A. de Cassagnac, de Baudry-d'Asson.

Le haut clergé a fait entendre sa voix dans une question qui met en jeu les plus chers intérêts des catholiques.

L'épiscopat tout entier a protesté dans des lettres adressées au parlement et réunies en volume par les soins de la Société générale de librairie catholique.

La même Société vient également de faire paraître en brochures les *Remarques de Mgr l'évêque d'Angers sur le rapport de M. Spuller* et sa *Lettre en réponse à M. Ferry*, où l'éloquent prélat réfute l'une des assertions erronées du ministre à propos du conseil supérieur de l'instruction publique.

Nous n'insisterons pas sur la valeur de ces lettres. Qu'il nous suffise de dire que Mgr Freppel y a mis tout son cœur de Français, toute son âme d'évêque. Nous ne saurions donc trop recommander ces brochures dont le prix minime (10 centimes l'exemplaire et 10 francs les 150 exemplaires) est à la portée de tous et permet d'en faire une grande et utile propagande au moment où la loi Ferry est déposée au Sénat et à la veille d'y être discutée.

Guillaume de Tyr et ses continuateurs, texte français du treizième siècle, revu et annoté par M. Paulin Paris, membre de l'Institut. — 2 vol. grand in-8° avec deux glossaires et cinq cartes géographiques. Brochés, 30 francs; reliés, 50 francs. — Firmin Didot, éditeur.

Le livre que publie la maison Firmin Didot n'est autre chose que « l'histoire générale des Croisades, racontée en français par les contemporains des guerres

saintes ». Ces quelques mots disent nettement quel intérêt présente une telle œuvre, et il nous suffira d'ajouter que, de l'avis de tous les historiens, les croisades peuvent légitimement passer pour l'épisode du moyen âge qui est le plus profondément dramatique et qui fait le plus d'honneur à la France.

Il est peu probable que l'on assiste jamais à un spectacle aussi solennel et aussi grand : une race tout entière se précipitant sur une autre race; deux religions, deux mondes aux prises; le sort de la chrétienté et notre propre sort agité durant près de deux siècles, et tour à tour compromis, perdu, relevé; des batailles presque surhumaines; un héroïsme qui dépasse et fait presque oublier celui de l'antiquité; je ne sais quelle générosité sublime qui est le caractère de la chevalerie; ces cent milliers de pauvres gens qui se dirigent vers le saint Tombeau et qui, à la vue de chaque village, s'écrient naïvement : « Jérusalem ! voilà Jérusalem ! »; ces héros où s'incarne toute la fierté de la race chrétienne, un Godefroi de Bouillon, un Tancrède, un Baudouin; et cette royauté enfin que l'on crée là-bas au milieu de tant d'ennemis conjurés contre elle et qui est fatalement condamnée à la ruine. Non, jamais pareil drame n'a été joué ici-bas et il n'est pas de roman qui saisisse l'attention avec autant de vivacité, qui la retienne avec autant de puissance.

Mais cette romanesque et véridique histoire est surtout faite pour captiver le lecteur français. Quelle que soit leur jalousie à notre endroit, les autres nations sont forcées d'avouer que les croisades sont principalement un fait français, une gloire française. C'est chez nous que la voix du Pape a prêché la première de ces grandes expéditions; l'éloquence de saint Bernard et le courage de Louis VII ont illustré la seconde; Villehardouin nous a raconté la quatrième qui a porté une dynastie française sur le trône de Constantinople et, sans parler ici des autres, il est à peine utile de rappeler que la sainteté de Louis IX a jeté sur les dernières croisades un suprême, un incomparable éclat. Toujours la France, partout la France. Race généreuse, féconde et qui se sentait étouffée dans les limites trop étroites de son pays, elle se répand sur tout le littoral de la Méditerranée, de cette grande mer des nations. On parle alors la langue française dans toutes ces régions lointaines qui ont depuis longtemps échappé à notre domination. Ce n'est pas « l'Orient latin » qu'il faudrait dire : c'est « l'Orient français ».

Ces événements, si dramatiques et si glorieux, n'ont pas été racontés par les modernes d'une façon qui soit vraiment adéquate à leur beauté. Mais, heureusement pour nous, les contemporains en ont écrit l'histoire, et les témoins de ces grandes luttes ont bien voulu nous en transmettre la véritable physionomie. Ceux qui avaient alors combattu avec l'épée ou qui avaient vécu avec les combattants, ont mis leur plume au service de la postérité en racontant tant d'exploits merveilleux. Mais il y a, comme l'observe M. Paulin Paris, une certaine gêne à les écouter quand ils parlent latin. On ne raconte bien sa gloire qu'en sa langue. Les seules chroniques des croisades qui soient vivantes sont celles qu'on a écrites en français et ce sont celles dont nous offrons le texte.

L'œuvre de Guillaume de Tyr, qui est le plus grand et le plus illustre de tous les historiens des croisades, n'avait pas tardé à conquérir une popularité

légitime et profonde; mais, comme il avait écrit en latin, cette popularité ne dépassait guère les limites de la société savante ou cléricale. Par bonheur, un homme d'esprit, Bernard le Trésorier sans doute, eut un jour l'idée de vulgariser ce latin héroïque, et il le traduisit en un français clair, souple et vivant. On se ferait difficilement une idée du succès que cette œuvre conquit au sein de la société féodale. Ce fut quelque chose de comparable à la diffusion de nos chansons de geste et, à vrai dire, c'étaient des épopées en prose. Bref, le texte original fut vivifié par le traducteur, et c'est cette traduction qui est mise aujourd'hui sous les yeux du public.

On aurait tort de s'imaginer que cette langue du treizième siècle soit difficile à comprendre pour les Français du dix-neuvième. Tandis que Ronsard et Rabelais offrent à notre esprit des difficultés presque insurmontables, Villehardouin s'entend aisément et Joinville est plus intelligible, plus agréable encore. M. Paulin Paris n'a pas estimé qu'il fût nécessaire de traduire en français moderne le texte dont il nous donne aujourd'hui une édition si heureusement perfectionnée. Un Glossaire assez développé et très clair lui a paru suffire à tous les besoins. Le nombre de ceux qui s'occupent de vieux français tend à s'augmenter tous les jours : ils trouveront dans la lecture de ces pages un excellent exercice, et la matière d'une étude facile et profitable.

Ce livre forme la suite naturelle du *Villehardouin* et du *Joinville* publiés par M. Natalis de Wailly. C'est la même collection, le même aspect, le même esprit. Des bordures et des culs-de-lampe dessinés d'après les manuscrits du treizième siècle, ajoutent un charme austère à la beauté classique du texte. D'excellentes cartes de M. Auguste Longnon permettent de suivre plus facilement la marche des pèlerins et des conquérants français. C'est la plus scientifique et la meilleure de toutes les illustrations.

Ce livre s'adresse fort naturellement à tous ceux qui possèdent dans leur bibliothèque quelque collection de Mémoires sur l'histoire de France, et cette collection serait réellement incomplète sans ces deux volumes nouveaux. Ils sont encore destinés à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire et à la langue de la France, et l'on sait que cette étude pénètre aujourd'hui jusque dans notre enseignement secondaire. Les bibliothèques de nos collèges, comme celles de nos villes, leur réserveront nécessairement une place. Et enfin, ces pages simples et émues où la réalité est plus grande que la légende, nous permettront d'attendre avec plus de patience cette *Histoire des Croisades* qui nous fait encore défaut et dont les meilleurs éléments devront être puisés dans l'œuvre de Guillaume de Tyr.

Notre-Dame de la Salette, par l'abbé Nortet, missionnaire apostolique. Ouvrage dédié à Mgr Fava, revêtu de l'approbation des évêques de Grenoble, d'Arras, de Dijon, d'Autun et de Nevers. Joli volume in-12. Prix : 2 francs; *franco* : 2 fr. 30, Victor Palmé, 25, rue de Grenelle.

L'auteur, mettant à profit tout ce qui s'est publié avant lui et puisant largement aux sources et dans des documents inédits mis à sa disposition, raconte avec un intérêt qui va toujours croissant et le fait de la célèbre

apparition et les développements qu'il a pris dans le monde entier. En lisant ces pages, vous assistez aux péripéties du grand événement. Que d'épisodes délicieux, que de scènes attrayantes, que de traits charmants ! Mais avant tout quelle sincérité dans le récit, quelle exactitude des caractères, quelle lumière sur les points obscurs, quel accent de vérité partout !

Vous trouvez à la fois dans ce livre une lecture pieuse, un enseignement de haute portée, une œuvre de bon goût littéraire, et nous croyons pouvoir ajouter que ce livre pourrait bien être le dernier mot sur l'événement de la Salette.

Les Mariages dans l'ancienne société française, par Ernest Bertin, 1 vol. in-8°. Hachette et C°, éditeurs.

Étudier l'ancienne société française sous un aspect nouveau et instructif, c'est-à-dire au point de vue des mariages qui s'y font dans les classes élevées et notamment dans la maison de France, dans les maisons princières, de robe et de finance; examiner quel est le caractère de ces mariages, quelle part y ont la saine raison, le cœur, les convenances naturelles, l'ambition, la vanité, l'intrigue, la cupidité ; de quel poids pèsent sur ces mariages des volontés et des convenances autres que celles des époux, l'orgueil, le faste, les vices des parents, l'ambition d'un proche, le bon plaisir du souverain, quels sentiments, quelles idées y apportent les époux eux-mêmes, combien valent à ce moment la naissance, la faveur, le pouvoir, l'argent ; combien l'honneur, le mérite, la vertu, en un mot quels sont la constitution, les mœurs, les préjugés, les besoins et l'esprit de cette société : tel est l'objet de cette savante et très intéressante étude.

Ce n'est pas, nous dit l'auteur dans son avant-propos, la société dans ses traits généraux, mais ses diverses classes dans leurs traits distinctifs que nous peignent les mariages, surtout lorsque les époux sont de condition différente. Ils éclairent par de vifs et piquants contrastes les sentiments, les habitudes, le ton et les manières de ces classes; parfois, au contraire, ils donnent tort au préjugé, nous montrent certaines différences traditionnelles s'atténuant, s'effaçant même par la politesse croissante de la bourgeoisie ou par la supériorité des dons naturels ; ils nous donnent la mesure de la fortune, du prestige, de la puissance relative de chacune de ces classes, nous marquent, avec la prétention qui les sépare, les intérêts qui les rapprochent et qui commencent dans la société civile la fusion destinée à s'accomplir un jour dans la société politique.

Les mariages nous retracent encore d'une façon frappante les destinées des familles qui ont à des titres et à des degrés différents marqué dans l'ancienne société française, leur humble ou brillante origine, le progrès, le faîte, le déclin ou les vicissitudes de leur fortune; les vertus, les mérites, souvent aussi les bassesses et les hontes qui les agrandissent et les élèvent, les folies qui les ruinent; leurs grandeurs et leurs misères se reflètent en quelque sorte dans la diversité de leurs alliances.

L'auteur, dans son travail, descend les différents degrés de la société, depuis les princes de la maison de France jusqu'aux financiers sortis de la

foule, en distinguant même certains groupes qui forment l'élite des grands seigneurs et l'élite des bourgeois : les maisons princières issues de maisons souveraines; les familles du tiers revêtues de charges de secrétaires d'Etat.

Le simple exposé des matières historiques traitées dans cet ouvrage en révèle toute l'importance, et la nouveauté des aperçus que suggère à l'auteur l'examen de l'ancienne société imprime à son travail un cachet curieux d'originalité et lui assure un rang à part parmi les historiens de l'époque.

E. CHARLES.

Le Monde des Plantes avant l'apparition de l'homme, par le comte de Saporta, correspondant de l'Institut, avec treize planches, dont cinq en couleurs, et cent dix-huit figures dans le texte. G. Masson, éditeur, boulevard Saint-Germain et rue de l'Eperon, en face de l'Ecole de médecine, Paris 1879.

La question de l'origine des choses exerce toujours un attrait particulier sur notre intelligence. Cette étude présente d'autant plus d'intérêt que la solution paraît s'éloigner davantage à mesure qu'on croit toucher au but. D'où venons-nous ? D'où sortent tous les êtres qui nous entourent?

Cette question si intéressante, M. le comte de Saporta, connu par ses beaux travaux de paléontologie végétale, se l'est posée à propos des plantes. C'est d'elle qu'il a esquissé une solution dans son magnifique livre :

« *Le Monde des Plantes avant l'apparition de l'homme.* »

Ce beau volume comprend deux parties : la première a pour objet les phénomènes et les théories, la seconde, les périodes végétales. Celle-ci est certainement la plus intéressante, car elle nous raconte les faits tels qu'ils sont consignés par les empreintes et les débris des plantes qu'on trouve dans les strates sédimentaires de l'écorce terrestre. Ce sont eux qu'il faut d'abord connaître avant de discuter les hypothèses auxquelles ils peuvent donner lieu.

M. le comte de Saporta admet quatre périodes, utiles à indiquer ici, car elles ne sont pas les mêmes chez les différents auteurs. La première appelée Primordiale ou *Eophytique*, correspond aux terrains Laurentien, Cambrien et Silurien. C'est une époque à peine connue et qui ne renferme que les végétaux inférieurs rappelant plus ou moins nos Algues modernes et dont quelques-uns, tels que les Bilobites et les *Eopteris*, nous paraissent tout aussi problématiques que le fameux *Eozoon canadense*.

La seconde période appelée Carbonifère ou *Paléophytique* comprend la flore des terrains Dévonien, Carbonifère et Permien. C'est l'époque du plus grand développement des Cryptogames acrogènes, Fougères, Equisétacées, Lycopodiacées, et des végétaux supérieurs appelés à tort gymnospermes. Un coup d'œil jeté sur les nombreuses figures de l'ouvrage donnera des *Calamodendron*, *Asterophyllites*, *Annularia*, *Lepidodendron*, *Cyclopteris*, *Cordaites*, *Sigillaria*, *Nœggerathia*, *Walchia*, *Ulmannia*, *Ginkgophyllum*, etc., dont les débris accumulés ont formé les puissantes couches de houille, une idée bien autrement précise que ne le pourrait faire une description même fort longue. Ce qu'il y a de saillant à cette époque, c'est l'uniformité du climat qui a produit l'uniformité de la végétation. Les zones n'existaient pas encore, comme de nos jours, et quelque part qu'on découvre des végétaux fossiles de cette époque

au Spitzberg, en Islande, en Angleterre, en France, en Afrique, etc., on constate l'identité la plus absolue des genres et des espèces.

La période secondaire ou *Mésophytique* est la troisième. Elle correspond aux terrains Triasique, Jurassique et Crétacé inférieur. Les Cryptogames qui avaient atteint leur apogée dans la période précédente commencent à décliner. Les *Calamites*, *Lepidodendron*, *Sigillaria*, ont disparu pour toujours. Les Conifères, les Cycadées augmentent et ces derniers ne tardent pas à arriver à leur point culminant.

Avec la craie cénomanienne commence la quatrième période dite Tertiaire ou *Néophytique*. C'est le moment de l'apparition des Dicotylédones ou « végétaux à feuillage », qui ne tardent pas à devenir dominantes. Les Monocotylédones viendront bientôt s'adjoindre à ce groupe et tous deux, souvent qualifiés d'Angiospermes par opposition à Gymnospermes, prendront de l'importance au fur et à mesure que les Cryptogames et les Gymnospermes leur céderont la place.

Ces temps plus rapprochés de nous sont d'autant plus intéressants à étudier qu'ils sont plus abondants en matériaux de toutes sortes. Afin d'en faciliter la connaissance, M. le comte de Saporta a adopté pour l'époque tertiaire les divisions de Schimper répondant aux noms des *Paléocène*, *Eocène*, *Oligocène*, *Miocène et Pliocène*.

Nous regrettons de ne pouvoir entrer dans tous les détails si curieux que nous fourniraient ces temps tertiaires pendant lesquels la terre se façonne de plus en plus et se couvre de végétaux et d'animaux d'autant plus semblables à ceux de nos jours que nous nous rapprochons davantage du moment de l'apparition de l'homme, le roi de la création.

Ce dernier mot nous ramène à la première partie de l'ouvrage, phénomènes et théories; car n'oublions pas que le but de l'auteur a été de chercher à dévoiler le mystère qui entoure l'origine de la vie. Il dit, en effet, dans sa préface : « De ce que le problème de la « création » tenu naguère pour si simple, posé, pour ainsi dire, à portée de l'homme et dans les limites de la chronologie historique, se trouve rejeté bien au delà, tout au fond d'un éloignement incalculable, il serait puéril de nier, par cela même, son existence. Les termes de ce problème se trouvent déplacés, il est vrai, mais il est juste de l'avouer, ils n'ont été nullement intervertis. Les plans de l'horizon ont beau se multiplier et se dérouler, l'ordre relatif des objets que nous considérons demeure exactement le même. »

Nous abrègerons beaucoup l'analyse de ce beau livre, en disant que l'auteur est partisan de la théorie transformiste ou évolutionniste à laquelle le talent si remarquable de M. Charles Darwin a donné tant de retentissement. Pour lui « la question des origines de la vie est trop pressante pour être éludée, trop importante pour être négligée, trop haute pour être dédaignée. » — « Il ne comprend pas des espèces créées d'époque en époque, sans relation de parenté avec celles qui les ont précédées ou suivies. » Aussi, après un premier chapitre sur la *naissance de la vie*, l'auteur arrive-il au Darwinisme dans le suivant qui a pour titre : « La théorie de l'évolution ou le transformisme », et fait-il connaître les diverses hypothèses qui servent de fondement au système de la descendance.

Nous aimons mieux le chapitre sur « les anciens climats » qui nous a vivement frappé et que nous recommandons à l'attention du monde savant. Il y a là une discussion précise, serrée des diverses sources auxquelles notre globe emprunte sa chaleur, et une réfutation claire, nette et méthodique de l'ancienne hypothèse qui accordait au feu central l'uniformité de climat dont notre globe a longtemps joui.

Ce n'est point ici le lieu de discuter la doctrine de l'évolution et de prendre parti pour ou contre le Darwinisme. C'est une question trop étendue pour la résoudre en quelques lignes. Au reste il y a différents transformistes. Les uns nient l'existence de Dieu et admettent l'éternité de la matière, dont la vertu propre a produit les êtres si variés qui peuplent notre globe. M. Charles Darwin est un homme religieux, comme il le dit lui-même dans son livre sur l'*Origine des espèces*, et l'auteur du *Monde des Plantes avant l'apparition de l'homme* mérite la même qualification.

Voici, du reste, la conclusion de son livre :

« Si l'on remonte de phénomène en phènomène plus haut que les apparences mobiles et contingentes, il semble qu'on aboutisse forcément à quelque chose d'entier, d'immuable et de supérieur, qui serait l'expression première et la raison d'être absolue de toute existence, en qui se résumerait la diversité dans l'unité, éternel problème que la science ne saurait résoudre, mais qui se pose de lui-même devant la conscience humaine. Là serait la vraie source de l'idéal religieux ; de cette pensée se dégagerait d'une façon lumineuse cette conception de notre âme à laquelle nous appliquons instinctivement le nom de Dieu. »

Sans discuter le choix plus ou moins heureux de ces expressions philosophiques, ajoutons, en terminant, que *le Monde des Plantes avant l'apparition de l'homme* est fort bien écrit et offre une lecture aussi agréable qu'utile. Un grand nombre de planches et de figures aident le lecteur à se transporter dans ces mondes d'autrefois, où les végétaux étaient si différents de ceux de notre époque. L'éditeur n'a rien négligé, de son côté, pour mettre l'exécution matérielle à la hauteur de ce que réclamait ce livre, qui s'adresse « aux penseurs comme aux gens du monde, envieux de s'instruire sans trop de fatigue, aux philosophes étrangers à l'étude des sciences naturelles aussi bien qu'aux naturalistes de profession, à tous ceux enfin qu'intéresse le progrès des sciences d'observation et qui admettent, non sans raison, qu'à force de scruter la nature on doit finir par atteindre quelques-unes de ses formules, sinon toutes ses lois. »

Dr Tison.
Professeur à l'Université catholique de Paris.

Le Directeur-Gérant : Victor Palmé.

Paris. — E. de Soye et Fils, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

VIEUX MENSONGES!

Le père et la famille : ceux qu'on veut renvoyer. — La conscience politique et « *C'est madame!* » — JÉSUITES et l'arrêt du parlement Pompadour : gloire du vieux mensonge. — La garantie de persécution. — Le roi des vieux mensonges : prodige de la chimie! — SEPT CENT CINQUANTE-HUIT FAUX. — Dieu sauve la France!

I

Le mois dernier, juin 1879, j'ai assisté à une réunion de famille qui m'a remué le cœur : il y avait là tout à la fois une joie si cordiale et si touchante, un espoir si ferme, une douleur résignée si franchement devant Dieu, qu'à l'heure où j'écris, après plusieurs semaines écoulées, mes yeux sont encore humides au souvenir du père de famille, entouré et comme porté par l'attendrissement de ses enfants. Ah! celui-là est aimé et respecté! Vous savez ce que l'idée de séparation prochaine ajoute de caressant recueillement, d'émotion tendre, de deuil intime, mais aussi de douceur aux précieux, aux rapides et chers instants qui précèdent le départ. Ce n'était pas encore le départ, mais on parlait déjà d'adieu; ce n'était pas un lit de mort, car le bien-aimé père était, grâce au ciel, bien portant, mais on parlait de funérailles.

Beaucoup des enfants de ce père sont morts dans nos derniers combats en défendant la France et ce père a écrit de sa main leur belle histoire (1); lui-même a risqué sa vie, non pas en combattant comme eux, son habit le lui défend, c'est un prêtre, mais en portant sous le feu des Prussiens, à ceux qui combattaient, le secours du corps avec le salut de l'âme.

Nous étions là plus de mille cœurs battant sous la parole ardem-

(1) *Au service du pays*, un vol. illustré, chez Victor Palmé. C'est le livre d'or des enfants chrétiens tombés face à l'ennemi en 1870.

ment française de cet honnête homme, de ce vaillant homme qui nous disait : « J'ai servi la France de mon mieux pendant longtemps, la France me chasse, ou du moins ceux qui ont la main sur elle ; que la France soit bénie, et gloire, gloire, gloire au Cœur de Jésus crucifié ! »

Oh ! certes, nous étions plus de mille, puisqu'il y avait déjà sept cents enfants, et autant d'anciens élèves, sans compter les amis du dehors comme moi : des soldats, des magistrats, des personnages parlementaires. J'ai vu autrefois bien des ministres dans cette immense salle où chaque année se célèbre la fête du recteur de Vaugirard. Car c'est à Vaugirard que je vous conduis, dans ce collège modèle dont la renommée est européenne et s'étend bien au delà des limites de l'Europe : Vaugirard, l'aîné des deux grandes institutions parisiennes, Sainte-Geneviève et Saint-Ignace.

Vaugirard, Sainte-Geneviève, Saint-Ignace, sont les trois maisons d'éducation tenues à Paris par les religieux de la compagnie de Jésus, toutes les trois si belles, si fortes, si honorées, si prospères dans l'enseignement de la vérité que leur beauté, leur force, leur honneur, leur prospérité surtout, ont exaspéré le mensonge : le VIEUX MENSONGE, qui, ne pouvant ni les vaincre dans un combat loyal, ni même les égaler, les écrase !

II

J'ai eu tour à tour mes quatre fils dans cette maison de Vaugirard et le premier recteur que j'y aimai était ce suave esprit, ce cœur d'or pur, le saint martyr Pierre Olivaint dont l'humble nom remplit le monde et qui sera une des gloires les plus belles de notre siècle. Il donna sa vie pour ses bourreaux et il y a nombre de gens qui ne trouvent point cela *pratique*, car la sagesse sépare les personnes avisées en deux groupes d'égale importance à peu près, dont l'un veut fusiller les bourreaux (quand l'heure s'y prête), et dont l'autre (quand l'heure est passée) préfère leur décerner la croix d'honneur. Pierre Olivaint disait à ses compagnons en montant au Calvaire : « Courage, confiance ! » Il connaissait le prix généreux auquel serait taxée sa journée et voyait déjà son ciel.

Ceux qui lui ont succédé, moins heureux, puisque leur épreuve se prolonge, mais tout aussi sûrs de Dieu et d'eux-mêmes, regardent la massue brandie sur leur front et répètent après lui, avec

une certitude pareille : « Courage, confiance! » Ce n'est ni forfanterie, ni vaine formule de consolation : ils ont courage en réalité, ils ont confiance sincère et absolue. Nul ne peut mesurer l'échéance de la promesse de Dieu, mais sa toute-puissance est éternellement solvable; ils croient, ils savent et patientent intrépidement.

Ceux-là ne meurent point; le génie de leur fondateur l'a voulu. C'est la même foi qui se transmet de l'un en l'autre, toujours intacte à travers l'épreuve qui jamais ne se lasse. Jusqu'à la fin, ils ont promesse authentique de persécution.

Hier, j'achevais d'écrire mon histoire des *Merveilles du Mont Saint-Michel*, ce rocher tout vêtu de mystérieux éblouissements où le dessein de Dieu sur la France royale habita pendant dix siècles. J'avais suivi là, non sans surprise d'abord, la série si extraordinaire des assauts livrés par la foudre à la basilique de l'Archange. J'avais admiré ensuite avec plus d'étonnement encore cette autre obstination, héroïque celle-là et imperturbable : le travail des moines que rien ne rebutait et qui relevaient sans cesse, au prix d'efforts presque surhumains, ces ruines sans cesse renouvelées. J'avais compris enfin : c'était la lutte qui n'a point de terme, la figure du travail à perpétuité auquel toutes choses de la religion sont, non pas condamnées, mais promises jusqu'à la fin du temps.

Ainsi entre autres vit et s'efforce dans l'Église, gagnant chacun de ses jours à la sueur de son cœur, cette Compagnie de Jésus, haine des ennemis de Jésus, qui implora avant de naître le privilège de vivre en agonie, comme on meurt, frappée, harcelée, persécutée sans relâche, et qui fut exaucée jusqu'à la splendeur. Ses annales sont une longue victoire plus douloureuse qu'un martyre.

Comme les moines gardiens de la gloire de Saint-Michel, isolés au *péril de la mer*, elle est en proie par sa vocation et son vœu à toutes les tempêtes de la terre. Toute foudre qui éclate vise son faîte désigné aux colères de Satan; elle a la primeur de tous les ouragans.

Mais de même que le sanctuaire de l'ange fidèle à Jésus et couronné d'obéissance s'est relevé toujours, de même la maison des calomniés dresse plus haut ses murailles après chaque ruine. Qu'elle tombe encore, elle sera relevée. Combien de fois lui faudra-t-il être précipitée et restaurée pour que l'étendard de l'INFAME, arboré sur sa voûte, se déroule enfin jusqu'au ciel?

III

Le père de cette grande famille de Vaugirard avait une belle fête parce que c'est un homme juste, charitable et très pieux, avant même d'être un éminent administrateur, un lettré éloquent, un maître savant et cordial, un ami d'une sûreté exquise pour les enfants comme pour les parents. Et notez que j'emploierais les mêmes termes exactement si, au lieu du supérieur de Vaugirard, il s'agissait de l'un ou l'autre des admirables prêtres qui dirigent l'école de Sainte-Geneviève, rue Lhomond, ou l'école de Saint-Ignace, rue de Madrid. J'ai l'honneur d'aimer et de respecter pareillement ces trois bonnes forces, ces trois nobles intelligences, si différentes et si semblables.

On l'a dit cent fois, on ne saurait trop le redire : cet ordre est abondamment privilégié et mérite la haine jalouse qui l'entoure. Non seulement, le niveau commun y est très élevé, mais nombre de têtes le dépassent, et parmi ces fronts d'élite l'antique esprit de la compagnie sait merveilleusement discerner les sur-choix.

L'élan nouveau que va produire la persécution actuelle ne se peut mesurer d'avance, mais en comparant la faiblesse morale des persécuteurs à la vigueur intellectuelle des persécutés, il n'est pas bien difficile de préjuger l'avenir. Le règne de l'erreur est fréquent chez nous; il dure peu. Le bon sens de la France a de soudains réveils. Notre mal est l'indifférence poltronne, mais les indifférents et les trembleurs ne suivent pas très longtemps les énergumènes, ni très loin. La fatigue vient aux égoïstes paresseux et les timides prennent peur bien vite en sens contraire de la panique qui d'abord les égara.

J'ai été saisi d'une grande tristesse la première fois qu'on m'a signalé le cas piteux et non point rare de ces braves gens qui font élever leurs enfants chez les jésuites et qui votent l'expulsion des jésuites soit à la Chambre, soit dans la presse. L'un d'eux, assez jeune homme d'Etat à qui était reprochée pareille inconséquence se réfugia dans la plaisanterie qu'il manie agréablement. Comme on insistait et qu'on prononçait le mot « conscience » il repartit : « Au fond, ce sont des éducateurs bien remarquables et je les regretterai, mais vous ne pouvez ignorer qu'il y a aussi une *conscience politique.* »

Personnellement, je ne connais pas cette conscience-là. Qu'est-ce

que ça peut bien être et comment est-elle faite? A quel degré cousine-t-elle avec l'autre conscience, j'entends celle qui n'est pas politique et dont se servent les honnêtes gens? Un avocat que je rencontre quelquefois, et qui est un peu journaliste, eut pitié de mon innocence. « La conscience politique, me dit-il, est celle des gens qui ont une position et tiennent à la garder, ou bien encore celle des gens qui n'ont pas de position, mais souhaiteraient d'en cueillir une. » Je le remerciai de sa définition, dont je lui laisse la responsabilité.

J'avoue que ceci est grave et que notre pays n'a pas lieu d'être fier ni rassuré, s'il possède une majorité de ces consciences politiques; mais songez d'un autre côté à l'imposant nombre de gouvernements que ces consciences politiques ont dû servir et « regretter » avant de se donner corps et âme (au mois ou à l'année?) au pouvoir farouche qui leur arrache aujourd'hui les maîtres de leurs enfants! Réflexion faite, la conscience politique n'est dangereuse que jusqu'à voir. Elle regrettera peut-être plus tard, après les avoir mis dehors, si la « position » le désire, les démodés qui auront chagriné les jésuites.

En politique, regretter est un doux synonyme de trahir.

Il me fut parlé, à la fête du recteur, d'une catégorie encore plus intéressante de parents : les chevaliers de la chèvre et du chou, qui, ne sachant comment expliquer aux frères et amis la présence de leurs fils chez les malfaiteurs institués par « Loyola », haussent les épaules et balbutient : « Que voulez-vous? c'est madame! »

IV

Vous voyez qu'on riait un peu, malgré tout; mais il y avait un fardeau sur les poitrines. La discussion de la loi *contre l'enseignement* allait commencer dans quelques jours et en dépit de l'imposant mouvement des pétitions qui se propageait d'un bout à l'autre de la France, l'opinion générale était ici que rien n'arrêterait la majorité des consciences politiques. On sentait le parti pris rancuneux des battus : les congrégations religieuses avaient trop de succès, il fallait en finir avec elles.

Il m'est arrivé de faire un livre intitulé : *Jésuites!* dont le succès fut assez vif, il y a trois ans. Ce livre, tout en racontant à larges traits l'histoire de la Compagnie, accordait une importance tout à

fait principale à la « grande iniquité des temps modernes (1) », l'expulsion des jésuites sous le ministère Choiseul. Les *vieux mensonges* dont firent usage les jansénistes, les philosophes et les parlements pour essayer (car ils n'y réussirent point) de colorer tant bien que mal cet ignominieux méfait judiciaire, étaient accumulés dans ce livre comme les balayures de ruisseau au coin des bornes, et je me servais surtout de citations empruntées aux protestants et aux encyclopédistes eux-mêmes pour accommoder comme elles le méritaient ces invraisemblables indignités.

On aime les livres qu'on a faits; on est même porté à croire qu'ils peuvent être bons à quelque chose; il faut pardonner cette faiblesse aux auteurs. Mon petit livre *Jésuites!* avait eu tant d'éditions enlevées en si peu de temps, que je me figurais avoir frappé un certain coup, non pas en faveur de l'illustre Compagnie qui n'en avait nul besoin à mon gré, mais à l'encontre des vieux mensonges, réfutés si souvent par les compétents et que je me figurais avoir livrés une dernière fois à la risée des hommes de bonne foi et de bon sens. En définitive tous les philosophes honnêtes ou à peu près, et même Voltaire, tous les protestants de quelque valeur m'avaient prodigué leur aide pour célébrer à rebours ce chef-d'œuvre d'ignorance, de ridicule, d'effronterie et d'hypocrisie qui est resté unique de son espèce entre toutes les bévues judiciaires : l'arrêt, le fameux arrêt du Parlement Choiseul-Pompadour que Molière en son temps n'aurait pu inventer si complètement folâtre. La farce du *Médecin malgré lui* est sérieuse auprès de cet arrêt-là!

Mes voisins de table revinrent sur mon petit livre. Il fallait à leur sens trouver désormais quelque chose de nouveau pour amorcer le traquenard antijésuitique. Un peu par moi, beaucoup par tout le monde, le tas des vieux mensonges était saccagé de fond en comble, et l'arrêt, digne du théâtre de la foire était décidément enterré.

Après le discours de l'excellent supérieur (peu de paroles, mais si éloquentes et si belles !) qui tendit vers lui tous les bras et tous les cœurs, je regardais sortir les enfants dont l'enthousiasme applaudissait encore au delà de la porte, quand je sentis une main serrer la mienne et quelqu'un me dit :

— Eh bien ! est-ce que ce serait vraiment chez nous la dernière fête des cœurs?

(1) Expression de Montalembert.

Je me retournai et reconnus un jeune père qui m'avait souri avec une douceur bienveillante, mais un peu sceptique, pendant que mes voisins me parlaient de mon livre.

— Vous me mettez du noir plein l'âme! lui dis-je.

— Il y en a plein l'air, me répondit-il. Je vous ai lu, vous avez fait de votre mieux, mais si vous croyez, vous ou tout autre, avoir tué les vieux mensonges, Dieu vous bénisse! Les vieux mensonges sont comme les vers de terre que la bêche ou la charrue multiplie en les tranchant. La provision en est toute faite. On se servira de cela, on ne se servira que de cela, d'abord parce qu'on n'a que cela et ensuite parce qu'il impossible de trouver mieux que cela. Rien ne vaut le vieux mensonge.

V

Cegrand Jésuite, le R. P. Félix, disait dans le magnifique sermon prêché par lui à l'église de la rue de Sèvres, le 31 août 1877 : « Toutes les familles religieuses représentent Jésus-Christ, mais chacune d'elles représente plus spécialement une des faces de Jésus-Christ. L'une représente mieux sa pauvreté, l'autre sa charité, l'autre son humilité. Notre famille a reçu la mission de représenter surtout *la vie persécutée* de son divin Modèle. » Je cite de mémoire et demande pardon au puissant orateur si j'ai amoindri quelqu'une de ses expressions, mais je garantis le sens parce que, dans sa bouche, cette chose entendue si souvent me frappa comme nouvelle.

C'est la vérité pure et c'est la gloire de la Société de Jésus : ses membres sont des persécutés par fonction, par choix, par mission, par vocation. Son histoire est celle de la calomnie comme l'histoire de l'Eglise elle-même, et il semble qu'à partir du jour de sa naissance la calomnie, se détournant un peu de l'Eglise, s'attache aux Jésuites avec un acharnement particulier et déserte toute autre besogne pour les poignarder sans trêve. Voilà pourquoi la meule des vieux mensonges calvino-jansénistes atteint cette imposante hauteur qui la fait ressembler à une montagne. Les fabricants de haineuses impostures ont eu trois cent cinquante ans pour amonceler leurs calomnies, et durant ces trois siècles et demi on peut dire qu'ils n'ont pas perdu une minute.

La Réforme avait vu apparaître, dans la lutte engagée par elle si terriblement, un drapeau portant ces deux mots : *orthodoxie*, *obéis-*

sance ! Tout ce qui était erreur avec tout ce qui était révolte se rua contre ceux qui levaient cet étendard. Le Parlement, l'Université, travaillés l'un et l'autre par l'hérésie, vinrent en aide dès l'abord aux mirmidons de Luther et de Calvin, et ce fut à travers une tempête d'outrages que l'Ordre essaya ses premiers pas. Il n'alla pas loin sans grandir. Il aurait encore pu toucher son berceau rien qu'en étendant la main, et déjà il éclairait le concile de Trente de sa glorieuse lumière.

Avec sa gloire, cependant, la haine gonflée monta et déborda en torrents. Toutes les astuces, toutes les bassesses, toutes les perfidies furent attribuées à ces hommes de la droite règle, toutes les convoitises à ces pauvretés volontaires, toutes les ambitions à ces humilités, toutes les rébellions à ces obéissances : non point comme faits isolés, malheurs et chutes de l'humaine nature, mais comme *corps de doctrine.* Il fut dit dès le début et très sérieusement que l'héroïque soldat, Ignace de Loyola et ses compagnons, parmi lesquels étaient François Xavier, Laynez, Salmeron, Bobadilla (ce qui fait déjà deux saints et trois apôtres), avaient formé de parti pris une frérie pour opposer leur *immoralité* aux *vertus* d'Henry VIII ou de Jean de Leyde !

En ces matières, l'évidence importe peu, on marche dessus et l'on passe. Lisez, si vous avez le temps, les journaux opportuneux ou le compte rendu des discussions parlementaires et vous y trouverez des bourdes plus épaisses même que celles-là, quoique portant, mal effacée, la même marque de fabrique : je suis sûr d'avoir lu ces jours-ci dans un journal doctrinaire *le triomphe de la science protestante sur l'ignorance jésuitique*, juste à l'époque où l'ombre seule de Bellarmin mettait Théodore de Bèze en déroute ! Dans un autre, j'ai appris la vraie position sociale de Jacques Clément : il ÉTAIT JÉSUITE !

Mais ne nous laissons pas détourner par l'occasion de railler et reprenons, à partir du seizième siècle, les opulentes récoltes de contre-vérités, d'assertions téméraires, de tartuferies et de lâches diffamations qui s'accumulent d'année en année dans les greniers des parlements, des prêches et des universités, pour être plus tard accaparées par le commerce janséniste et engrangées définitivement à Port-Royal. On ne me demandera pas, je le sais, en ces quelques lignes, le détail de tant de hontes moisies qui bourreraient comme des canons d'énormes et innombrables volumes. Elles ont d'ailleurs traîné dans tous les articles officieux, dans tous les discours ministériels ; tout le

monde en est rebattu, jusque par-dessus les oreilles, de ces « pieux mensonges » qui ont eu l'impudeur naïve de se montrer au jour encore une fois, après avoir été si souvent reniés, bernés, bafoués et fustigés par des gens de toute sorte, voire par le bourreau... J'entends ici la voix paisible et légèrement moqueuse du jeune père de Vaugirard qui me dit à l'oreille : « Ils n'en sont que meilleurs ! »

Et c'est la vérité pure. Les vieux mensonges gagnent à rancir, comme certains comédiens politiques qui, après avoir joué les jocrisses pendant plusieurs quarts de siècle, finissent par passer héros à l'heure de la décrépitude. Nos vieux mensonges de cette année ont des chevrons, du bouquet, de la rouille et de la barbe. Ce sont des vieux mensonges de la comète avec toiles d'araignée, et précieux comme s'ils avaient soixante ans de cave ou de prison ! Ils ont été réfutés par les petits et par les grands, par les Jésuites, par l'Université, par les parlements, par Henri IV; réfutés par les papes, réfutés par les rois, réfutés par les assemblées révolutionnaires ! Personne n'en a voulu, ni les protestants, ni les philosophes, ni les pamphlétaires, ni les historiens ! Voltaire les a sifflés, Raynal aussi, aussi Lalande, aussi d'Alembert; Louis Veuillot les a tournés et retournés sur le gril de son éloquente ironie, Montalembert les a dédaignés, Lamennais les a conspués : je crois même que ceux qui s'en servent dans la circonstance présente les raillent cruellement, une fois rentrés chez eux, au sein de leur famille, quand ils n'en ont plus besoin pour vivre.

Mais cela n'empêche pas qu'*on* s'est servi de cela, pour employer la formule prophétique de mon jeune jésuite, *on* ne s'est même servi que de cela : *on* n'est véritablement pas fier, et j'admire la patience des nobles esprits, républicains ou conservateurs, qui n'ont pas reculé devant le rebutant devoir d'opposer pendant plusieurs jours leur sérieuse et souvent puissante parole à ces antiques faridondaines !

On ne s'est servi que de cela ; le vieux mensonge a eu sa semaine de tardive apothéose, comme le citoyen Blanqui lui-même. Il ne faut jamais désespérer de rien.

A un certain moment pourtant, le « public » de ces fastidieuses représentations a pu croire qu'*on* allait lui servir du nouveau. Un fort champion de la loi s'est présenté, savant, disent ses amis, et même chimiste, ce qui lui donnait un redoutable poids dans ces questions où l'analyse pharmaceutique bien faite aurait mis à nu

des résidus si *nauséeux* (le mot est de lui et je me le suis fait traduire par mon apothicaire).

A la vue de ce combattant tout neuf, l'attention des tribunes s'était vivement réveillée, mais en pure perte. Vain espoir! déception aussi cruelle que complète! L'honorable orateur, homme de savoir dans sa partie et, je crois, membre de l'Institut, apportait, en preuve de sa vigueur d'épaules, le plus gros, le plus lourd ballot de vieux mensonges qui eût encore été hissé à la tribune, et c'était tout. Ce paquet s'appelle les *extraits des assertions*, et c'est, ma foi, très connu, aussi connu et aussi sincère que les fameux *monita secreta*, une des jolies spéculations de la librairie contemporaine.

Vous devinez qu'il s'agissait enfin de la *morale de la Compagnie* et que la discussion allait serrer de très près la théologie, car je suis bien aise de rappeler que *personne*, vous entendez, PERSONNE, n'a jamais attaqué la moralité, les *mœurs* des Jésuites, à qui Voltaire, maints philosophes et tous les protestants ont rendu sous ce rapport de si éclatants témoignages. Or, si l'éminent membre de l'Institut en question n'est pas fort en théologie, j'ai le regret de vous avouer qu'en cette faculté je ne suis pas non plus docteur. Je vais donc emprunter la description et l'histoire de l'énorme colis de vieux mensonges théologiques apporté à la tribune ce jour-là, à une brochure toute fraîche du R. P. Ch. Clair (1) de la Compagnie de Jésus. Mon seul regret est d'être obligé de résumer cette page aussi solide que spirituelle, au lieu de la copier d'un bout à l'autre.

VI

Voici la biographie un peu orageuse de la vieille boîte bondée de vieux mensonges et ouverte *nauséeusement* à la tribune française où tonna jadis l'éloquence de Berryer : Calvin, en personne, fut le père de cette nichée d'impostures, mise au jour par lui sous ce premier nom : *Théologie morale des Papistes.* Remarquez qu'il ne s'agissait pas encore des Jésuites; ils n'existaient pas. Un peu plus tard, en 1532, deux ans encore avant cette grande matinée d'août où Ignace de Loyola fonda la Compagnie de Jésus dans la chapelle des martyrs à Montmartre, le ministre protestant Dumoulin revernit le vieux mensonge de Calvin sous ce titre : *Catalogue des tra-*

(1) Lettres à MM. Jules Ferry et Paul Bert, en réponse à leurs attaques. — Paris, Lecoffre, 90, rue Bonaparte.

ditions romaines. Plus tard encore le libelle, débaptisé pour la troisième fois, devint la THÉOLOGIE MORALE DES JÉSUITES et passa presque tout entier dans les *Lettres provinciales*. Pauvre Pascal ! un si beau style, prostitué à de pareilles besognes !

Mais ce n'est pas tout : en 1667, un autre janséniste, Perrault, rééditait la *Morale des Jésuites, extraite fidèlement de leurs livres*, et de 1669 à 1694 Arnauld, gardant le vieux noyau, compilait à l'entour ce qui a été appelé l'encyclopédie du mensonge, la *Morale pratique des Jésuites*, en huit gros volumes.

Enfin, au dix-huitième siècle, Chauvelin, de triste mémoire, remania le tout, l'abrégea, et le publia de nouveau sous ce long titre qui n'a pas été donné tout entier à la tribune : *Extraits des assertions dangereuses et pernicieuses en tout genre que les soi-disant Jésuites ont, dans tous les temps et persévéramment, soutenues, enseignées et publiées..., etc.* Ceci est déjà le style de l'arrêt Pompadour !

Ce pamphlet caméléon fut brûlé quatre ou cinq fois par arrêts des parlements. Il avait par conséquent droit à être cité avec honneur. Je ne parle pas des condamnations de Rome et des évêques, mais je ne puis omettre que l'assemblée générale du clergé ayant soumis le livre *des assertions* à l'examen y trouva SEPT CENT CINQUANTE-HUIT FAUX OU FALSIFICATIONS.

Quel beau vieux mensonge ! on l'embrasserait !

Le P. Clair ajoute avec courtoisie en s'adressant à qui de droit : « Je ne doute pas, monsieur, que vous ne fussiez dans la plus complète ignorance de ces détails... » Moi non plus, mais c'est égal, voilà un NAUSÉEUX résidu d'analyse chimique : *sept cent cinquante-huit faux !*

Le même redoutable orateur a fait à la tribune une seconde ascension qui lui a valu l'honneur inattendu d'une réponse d'évêque. Il faut se taire après cette auguste parole qui a foulé le vieux mensonge sans descendre jusqu'à lui. Le « Vainqueur » des Jésuites avait foudroyé de son artillerie mal ajustée des actes, des paroles, des livres qui n'appartenaient point aux Jésuites ; il avait visé à droite, à gauche, au-dessous des Jésuites, partout où les Jésuites n'étaient pas. Le grand évêque à son tour passe, il est vrai, à de bien grandes hauteurs au-dessus de ce triomphe navrant et comique à la fois, mais en passant il le dégonfle et radicalement l'aplatit. C'est égal, on peut dire que les Jésuites ont été condamnés là en première instance sur de vénérables témoignages ! Qu'en pensera le Sénat ?

VII

Le Sénat écoutera-t-il les deux millions de signatures qui protestent pour la liberté de l'enseignement, ou les sept cent cinquante-huit faux de la pharmacopée janséniste? Il y a un millier de familles qui attendent la réponse à cette question pour Vaugirard seulement, et plus de cinquante mille, si l'on compte les autres écoles libres pour enfants mâles dans tout le pays. En ajoutant à ce chiffre les institutions religieuses pour jeunes filles, à quel effrayant total monterait-on?

Mais l'espoir s'obstine, et malgré la couleur du temps, l'espoir semble avoir raison de s'obstiner. Il reste encore au Sénat beaucoup de cœurs très droits, beaucoup d'éminents esprits sur qui le vieux mensonge n'aura point trop de prise. Que le ciel nous garde, cependant, de la *conscience politique;* espérons que nous ne serons pas obligés *d'exiler nos enfants*, et répétons tous ensemble ce noble cri de la foi nationale qui naguère relevait nos âmes : « Dieu sauve la France ! »

Paul Féval.

SIX ORPHELINS

SECONDE PARTIE

DE

MARTINE, HISTOIRE D'UNE SŒUR AINÉE[1]

---

30 mai.

C'est à peine si je puis mettre un peu d'ordre dans mes idées. J'ai été si brusquement arrachée à ma sécurité!

Parents insoucieux de votre mission, parents qui ne vous préoccupez point des semences de mal ou de bien jetées, par vos actions, dans les jeunes âmes qui vous sont confiées, oh! si je pouvais vous dire à tous la cause de mes larmes! Si je pouvais vous montrer les fautes d'un père s'élevant contre le bonheur de son fils et devant laisser toujours une trace douloureuse dans le cœur de ce pauvre enfant!...

Je sais, maintenant, pourquoi René pleurait, pourquoi il était si triste. Je sais pourquoi je vais le perdre. René partir! René, ma joie, mon orgueil, presque mon ami!

Oui, il partira malgré mon chagrin, malgré le déchirement de son propre cœur et, peut-être, cela vaut-il mieux!...

Dimanche dernier, nous allâmes tous à Iffendic souhaiter la fête de Mme Laumay et celle de sa gentille petite Julie-Martine.

Je vis bien que René paraissait plus agité et qu'il monta avec répugnance dans la voiture. Pourtant, la journée se passa charmante.

(1) Voir la *Revue* des 28 février, 15 et 31 mars, 15 et 30 avril, 15 et 30 mai, 15 et 30 juin, 15 juillet 1879.

Mon neveu disparut bien pendant une heure à peu près, mais il revint avec un visage si calme, si apaisé, que je me sentis confiante.

Notre retour à Plélan eut lieu dans la soirée. Au moment de nous quitter pour le repos, René, resté le dernier, s'approchant, m'embrassa plusieurs fois tendrement : il semblait ne pouvoir se séparer de moi.

Une voix secrète m'avertit de prendre garde.

— René, dis-je, tu me caches quelque chose !

— Je vous souhaite simplement une bonne nuit, chère tante.

— Je ne me paye pas de mots. Ton cœur bat fortement et je vois tes yeux briller comme s'ils roulaient des larmes ! Sois franc, dis-moi ce qui te fait tant de mal !

— Je n'ai rien, répéta-t-il en hésitant.

— Rien ! c'est peu ou c'est trop. René, mon cher enfant, aie confiance en moi, je t'en prie !

Un tremblement violent secoua les membres du pauvre enfant. Me serrant avec force dans ses bras, il couvrit mon visage de baisers mêlés de larmes et s'écria :

— Chère, chère tante ! je suis si malheureux de vous quitter !

Ce fut à mon tour de trembler. René reprit avant que j'eusse pu articuler un seul mot.

— Ne me croyez pas ingrat. Je vous aime comme j'aurais aimé ma mère. J'étais heureux de grandir auprès de vous. Toute absence m'eût paru insupportable.

— Cependant, dis-je avec effort, tu parles de me quitter !

— Il le faut, tante. Ecoutez-moi, puisque je n'ai pas eu la force d'accomplir mon premier projet ou, plutôt, puisque votre cœur maternel a deviné mon trouble. Je serais parti cette nuit même. J'eusse été loin quand vous auriez reçu mes premières nouvelles.

— René ! René ! tu dis, pourtant, que tu m'aimes !

— Pardonnez-moi ! Pardonnez-moi ; je voulais ne point voir vos larmes, ne point entendre vos supplications, car ma résolution est inébranlable.

Je feignis ne point entendre ces derniers mots et je demandai à René quelle cause le déterminait à parler ainsi.

— Vous rappelez-vous, tante, un événement de ma vie d'enfant. Je revenais tout frissonnant de l'école où mes frères et moi avions été appelés « fils de..... » Calmez-vous, tante, je ne répéterai pas ce mot, car j'ai besoin de tout mon courage pour la suite de

ce récit : j'avais, alors, demandé une explication. Avec une douceur exquise, un soin pieux, vous parvîntes, sans trahir la vérité, à satisfaire ma curiosité enfantine. Mais un coup avait été porté, la cicatrice pouvait, devait se rouvrir !

Dévouée, prévoyante, vous aviez craint ce danger, vous êtes venue fixer ici votre demeure. Pendant un temps, je ne songeai point aux terribles paroles qui m'avaient autrefois frappé. La malveillance, hélas ! ne perd jamais ses droits. Quelques mots, il y a de cela trois mois, ravivèrent mes souvenirs.

Tante, je ne puis exprimer combien j'ai souffert ! Néanmoins, j'ai voulu savoir ; tout savoir ! J'aurais été si ardent à défendre mon père ! J'aurais, avec une si grande force, rejeté à ces gens leurs lâches calomnies !...

Tante ! tante ! oh ! je suis malheureux ! Vous ne m'eussiez rien appris, vous ! mais d'autres m'ont répété « André Portal, jugé... »

Je fis un mouvement vers mon neveu, ma main ferma sa bouche.

— Un enfant, ai-je dit d'une voix sévère, n'a pas le droit de s'élever contre ses parents. René, oubliez-vous le commandement exprès de Dieu ? Savez-vous, même, si l'on vous a fait connaître la vérité ?

— Tante, on m'a remis un journal...

— Qu'importe ? Si vous aviez bien lu, vous sauriez que votre père n'était pas présent lors de la sentence rendue contre lui, qu'il n'a donc pu se défendre.

— Mais sa fuite !...

— René, j'ouvre l'Evangile et je lis : « Ne jugez pas votre prochain. » Si Dieu vous commande ainsi la charité envers vos égaux, que pensera-t-il d'un enfant accablant son père, s'unissant aux ennemis de son père pour ternir sa mémoire !

— Oh ! jamais, tante ! Jamais ! vous vous trompez. Je ne pourrais, à ce point, oublier vos exemples, vos leçons. Jamais je ne m'élèverai contre mon père ! Cependant, jamais, non plus, je ne me déciderai à vivre au milieu de gens qui connaissent cet affreux secret. Je veux partir, aller bien loin ; là où l'on ne me jettera pas mon nom comme une injure. Si je restais ici, tante, vous me verriez bientôt devenir mauvais, abandonner tout travail sérieux, parce que je chercherais un moyen d'oublier. Vous auriez alors sujet de me pleurer, car vous me perdriez réellement.

Je ne suis plus un enfant. Ces derniers mois ont mûri mon carac-

tère. J'ai beaucoup pensé, je me suis donné une ligne de conduite, vous l'approuverez.

— Peut-être, mon enfant ; mais avant de prendre un tel parti, je t'en conjure, réfléchis encore, donne-moi quelques jours.

— Cela est impossible.

— René, dis-je avec douceur, rien n'est impossible à la tendresse véritable.

Il se jeta dans mes bras et pencha sa tête sur mon épaule comme aux jours où, petit enfant, il cherchait à me prouver son repentir de quelque faute légère.

— Tante, murmura-t-il, je savais, je craignais ne pouvoir vous résister!... Votre douce prière va à mon cœur... Toute cette semaine, je la passerai encore avec vous, mais après... mon cœur saignera cruellement. Il a déjà saigné quand j'ai lu... Il a saigné encore aujourd'hui quand, pour un instant je vous ai quittée, et que je suis allé baiser la tombe de ma mère avant de m'éloigner... pour toujours peut-être...

Après cette semaine, je partirai. Un savant professeur de Paris se rend au Brésil et à la Plata, pour recueillir les matériaux d'un long travail sur la faune et la flore de ces pays. J'ai prié M. Laumay de lui écrire.

— M. Laumay sait donc tout?

— Oui. Ai-je eu tort de me confier à lui ?

— Tu n'ignores point, René, quelle reconnaissance je dois à cet excellent ami. Mais, mon enfant, j'espérais avoir droit...

— Vous avez sur moi tous les droits, dit vivement René. Vous êtes, pour moi, la personnification la plus douce, la plus révérée d'une mère. J'essayais de vous éviter un trop grand chagrin.

— En me laissant dans l'angoisse !

— Non ; M. Laumay viendra demain ou, plutôt, aujourd'hui, car la matinée est commencée. Il vous eût tout appris...

La voix de René s'éteignit dans un sanglot et nous restâmes, longtemps encore, les bras enlacés. Je recouvrai, enfin, une fermeté apparente.

Me dégageant de l'étreinte du pauvre enfant, je le conduisis devant le crucifix placé au chevet de mon lit. Cette simple croix en bois noir était pour moi un trésor précieux.

Ma mère mourante l'avait pressée contre son cœur. Les parents d'André l'avaient effleurée de leur dernier souffle. Mon père, en

expirant, l'avait baisée avec amour. Ma sœur lui avait demandé la foi, l'espérance... et la pauvre vieille Suzanne avait sollicité qu'elle reposât, pendant quelques heures, sur sa poitrine glacée pour toujours.

Auguste image! dans toutes mes douleurs j'avais, prosternée à ses pieds, repris des forces nouvelles. En ce moment je voulais qu'elle rayonnât sur mon neveu, sur cet enfant qui, en échappant à ma vigilance, emporterait avec lui une si grande part de mon âme !

Nous priâmes longtemps, puis nous nous séparâmes silencieusement.

3 juin.

Ma plume était tombée de mes mains, je suis devenue très faible. Je dois pourtant à mes autres enfants de poursuivre ce récit.

Vers le milieu de l'après-midi suivante, M. Laumay arriva, ainsi que René me l'avait annoncé.

Malgré ma résolution d'éviter de formuler des reproches, je ne pus m'empêcher de me plaindre du secret qu'il avait cru devoir garder.

— Chère mademoiselle Dorland, répondit M. Laumay, en accédant au désir de René, j'espérais éviter les déchirements d'une explication mutuelle. J'ai longuement pesé la volonté de votre neveu. Bientôt il m'a fallu reconnaître la nécessité du départ. Mais René redoutait vos larmes, votre insistance à le garder près de vous. La crise est passée. Envisagez de sang-froid la séparation. J'avais pris sur moi de vous la faire pardonner.

— Laisser partir un enfant inexpérimenté....

— Tranquillisez-vous sur ce point, M. Blaise est un homme de caractère et de principes sûrs, j'ai pris de soigneuses références. D'après le portrait que j'ai fait de René, M. Blaise espère trouver un compagnon jeune, aimable, vivement désireux de s'instruire. Il ne sera pas, vous le savez, déçu dans son espoir. J'ai souscrit l'engagement de solder une part, assez modeste d'ailleurs, des frais du voyage. Enfin, grâce à mes relations, j'ai réussi à obtenir des lettres donnant accès près de personnes considérables au Brésil et à la Plata. Dans le nombre, il en est une pour l'archevêque de Rio-Janeiro.

Croyez-moi, chère mademoiselle Martine, cette séparation portera d'heureux fruits. Votre neveu vous reviendra non pas transformé;

je souhaite, au contraire, que ses grandes qualités se conservent dans leur intégrité native ; mais il reviendra avec un caractère fait, une expérience réelle, prêt en un mot à bien combattre dans la lutte pour la vie, et à toujours suivre le chemin où vous avez guidé ses jeunes pas.

M. Laumay parlait avec conviction, mais malgré sa sollicitude, ses encouragements, comprenait-il toutes mes angoises ?

Ah ! si j'avais pu quitter Plélan, moi aussi, abandonner la France, puisque René le voulait, j'eusse fait mon sacrifice sans hésitation... Mais René n'était pas seul. Ses trois frères, ses deux sœurs, autant que lui, réclamaient mes soins.

Le cher faisceau formé par les enfants de ma pauvre Rose allait donc se rompre une première fois... Sitôt ! Et pour des causes si cruelles !...

Les fautes d'André retomberaient-elles, par de semblables contre-coups, sur chacun de mes neveux... sur mon propre cœur ?...

Mais il fallait prendre une prompte détermination, surtout la prendre de façon à sauvegarder les apparences vis-à-vis des autres enfants.

Nous convînmes, M. Laumay et moi, de dire que René se sentait sollicité par l'amour des voyages, et qu'une occasion favorable se présentant, je lui permettais d'en profiter.

Ainsi fut fait, non sans pleurs. Pierre et Louis déclarèrent vouloir suivre René. Rose et Julie ne pouvaient se résigner à la séparation et me suppliaient d'interposer mon autorité.

L'heure vint où, le cœur serré d'angoisse, nous dûmes prononcer les paroles d'adieu.

— Ne pleure pas, ma bonne tante, s'écria René en essuyant résolument ses yeux. Je reviendrai digne de toi.

Encore un geste affectueux... encore un baiser... et la voiture disparut, emportant le premier envolé du pauvre nid construit avec tant d'amour, avec tant d'espérance...

Mon Dieu ! veillez sur cette âme si droite, mais si fière !... Faites que René ne vous oublie jamais et qu'à travers l'espace, les années devant nous séparer, nos pensées, unies, montent vers vous, Père miséricordieux, et soient un gage de retour heureux !...

15 juin.

Ah ! je comprends la réponse d'une mère que l'on cherchait à consoler de la perte d'une fille bien-aimée, en lui rappelant qu'elle avait encore plusieurs enfants :

— Je les chéris tendrement, dit-elle ; mais, tous ensemble, peuvent-ils me rendre ma fille?...

Moi, aussi, je chéris les neveux qui me restent ; mais, tous ensemble, peuvent-ils me rendre René ?...

Son absence m'est chaque jour plus sensible. Je le cherche partout. Ses lettres seront attendues avec anxiété... J'essaye de recouvrer un peu de résignation ; mais, ô mon Dieu ! si René, ne devait pas revenir !...

— Tu es bien en retard, ce soir, Pierre, ai-je dit à mon neveu qui rentrait en toute hâte.

— Il m'est arrivé une chose si agréable !

— Raconte-la-moi, mon enfant.

— Je me promenais dans le domaine du père Claude, je cueillais des fleurs, elles sont toujours si jolies sur les bords du ruisseau qui traverse la grande prairie. J'ai vu venir un vieux monsieur : il avait l'air d'être très fatigué.

Il s'est jeté sur l'herbe près du ruisseau, et a tiré de sa gibecière une coupe en bois pour puiser un peu d'eau.

Je suis vite allé à lui.

— Ne buvez pas cette eau-là, monsieur, lui ai-je dit. Les bestiaux la souillent et puis elle n'est pas très bonne, même beaucoup plus loin, où vous la verriez parfaitement claire.

— Je souffre trop de la soif pour ne pas m'en contenter .

— Alors, monsieur, donnez-moi votre coupe et attendez un instant. Je connais, à une minute d'ici, une petite fontaine dont l'eau est délicieuse.

Le vieux monsieur m'a beaucoup regardé, puis il m'a remis la coupe que je lui ai bientôt rapportée pleine de l'eau de la source des Menthes. Il a bu avec avidité et il m'a remercié, oh ! remercié comme je ne peux dire, comme si j'avais fait une action extraordinaire !

Ensuite, nous avons causé. Ce vieux monsieur est tout à fait savant. Je vous assure, tante, qu'il est bien plus savant que notre

maître d'école. Il donnait aux plantes non pas seulement leurs noms communs, mais tous leurs noms scientifiques et il m'expliquait jusqu'à leurs moindres usages.

Je lui ai dit à quel point j'aime les fleurs et comme je serai content le jour où j'entrerai au Jardin des plantes de Rennes.

— Et quand espères-tu y entrer ? m'a-t-il demandé.

— Au printemps prochain.

— Quel âge as-tu ?

— Bientôt quatorze ans.

— Veux-tu me laisser t'interroger un peu ? Je suis curieux de savoir où tu en es de tes études botaniques.

— Interrogez-moi, monsieur. Je vous répondrai de mon mieux.

Eh bien ! tante, a continué Pierre, j'ai répondu d'une très bonne manière. Le vieux monsieur m'a fait des compliments et il m'a embrassé de tout son cœur. Enfin il m'a demandé où j'habitais. Je lui ai parlé de ma bonne tante, de mes frères, de mes sœurs, alors il s'est écrié qu'il aurait grand plaisir à nous connaître tous et qu'il viendrait certainement nous voir demain.

— Ce monsieur ne t'a pas dit son nom, ne t'a pas remis une carte ?

— Non, tante ; mais je vous assure que vous le recevrez bien tout de même. Il est si aimable, si savant !

J'ai souri du naïf enthousiasme de mon petit Pierre qui, pendant toute la soirée, a été fort occupé à raconter aux autres enfants les merveilles de science décrites par l'étranger.

17 juin.

Pierre ne s'était pas trompé. Je me suis trouvée heureuse de recevoir la visite de M. Yves, professeur distingué à Rennes. Je le connaissais un peu de réputation.

Depuis longtemps j'avais entendu vanter sa science profonde, louer ses rares qualités et regretter sa modestie trop grande. Il venait d'échapper à une grave maladie et avait dû prendre ses vacances par anticipation.

M. Yves m'a fait un éloge complet de mon petit Pierre :

— Il s'est montré très complaisant, très respectueux, très poli, très empressé. Rarement j'ai rencontré aussi charmant enfant. Je vous félicite, mademoiselle, de son éducation.

— Elle m'a été bien facile. Le cœur de mon neveu est bon, son esprit juste.

— Et son intelligence très vive. J'étais étonné de ses petits raisonnements en botanique.

— Toujours, monsieur, il a aimé les fleurs, les arbres. Aussi attend-il avec impatience le moment où le directeur du Jardin de Rennes voudra bien l'accepter comme aide-jardinier.

— Mais n'avez vous pas, mademoiselle, l'intention de pousser plus loin son avenir ?

— Je n'ai pu songer à faire embrasser à mes neveux une carrière libérale, car ils sont quatre et je ne dois pas, non plus, négliger leurs sœurs.

— Enfin, on peut encore réparer en partie le temps perdu. J'ai bien souvent refusé de prendre des pensionnaires; mais si vous me permettiez, mademoiselle, d'emmener votre neveu, je crois pouvoir arriver à en faire un très brillant élève.

— Merci de votre offre, monsieur, je vous en suis bien reconnaissante. Sans doute elle est inespérée pour moi; cependant, je ne l'accepterai pas sans hésitation. Je viens de perdre un autre neveu. C'est-à-dire qu'il m'a quittée pour bien longtemps, car il va au Brésil et à la Plata avec M. Blaise.

— Avec M. Blaise ! c'est tout ce qui pouvait arriver de plus heureux à ce jeune homme.

— Je le reconnais, mais j'en souffre. René a dix-sept ans à peine.

— Reprenez votre tranquillité. M. Blaise mérite toute votre confiance. Je lui eusse proposé mon fils, si Eugène avait désiré se mettre sous sa direction. Mais j'en reviens à mon ami Pierre. Je ne quitte pas la France, moi, je ne vais même pas bien loin : Plélan est voisin de Rennes.

— Ce n'en est pas moins me quitter. Songez, monsieur, je perdrais deux de ces chers enfants en un mois !...

— D'abord, mademoiselle, j'ai l'intention de rester à Paimpont jusqu'au mois d'octobre, car je viens de commencer un travail assez considérable sur la vieille forêt. Permettez à Pierre de laisser l'école et de venir m'aider; je crois que son temps sera fructueusement employé. En trois mois, vous pourrez juger s'il a gagné en ma compagnie, et moi-même je me ferai une idée très nette de ses aptitudes. Nous règlerions ensuite la question que je viens de soulever.

M. Yves parlait avec une si grande bonté, une telle délicatesse, il montrait un si paternel souci de l'avenir de Pierre, que je me sentis pressée d'accepter avec joie sa proposition.

C'est donc chose entendue : Pierre suivra M. Yves à Paimpont. Tout d'abord je voulais qu'il revînt ici chaque soir; mais une difficulté se présenta. M. Yves et Pierre, devant explorer en tous sens la forêt, rentreraient plus d'une fois exténués de fatigue. Pourquoi y ajouter encore la course de Paimpont à Plélan?

Nous convînmes alors de trois visites par semaine. Dans ces trois jours fut compris le dimanche, que Pierre passerait en entier avec nous :

— Si M. Yves, ajoutai-je, voulait l'accompagner, j'en serais très honorée.

— Eh bien! il peut se faire que je vienne très régulièrement, dit avec grâce le professeur.

Je serai heureux de faire ample connaissance avec votre famille.

Cette conversation avait lieu hier, dans l'après-midi. M. Yves m'a quittée en me promettant de venir dîner avec nous dimanche prochain.

Le soir, il emmènera mon neveu.

Pierre semblait être devenu fou de joie quand je lui ai appris tout ceci.

Louis et Paul l'ont vivenent félicité.

— Moi, cependant, dit Louis, je m'ennuierais beaucoup s'il me fallait examiner patiemment chaque feuille d'une plante ou chaque brin d'herbe, comme je vois Pierre le faire à tout instant. J'aime le bruit, le mouvement, je suis bien plus content quand M. Claude, le gros fermier des Bordes, me permet d'examiner l'immense machine avec laquelle il fait battre son grain. Tante, vous me laisserez étudier les machines, n'est-ce pas? Vous savez que Julien Langlois vient d'être reçu à l'Ecole des arts et métiers d'Angers. Oh! vous serez bonne et je vous aimerai, si c'est possible, plus encore, quand vous m'aurez permis de me laisser concourir à mon tour.

— Certainement, mon enfant, je le voudrai si, le moment venu, ton goût te porte toujours vers la mécanique.

— Je vois, dit Paul avec un bon sourire, que mes frères vont devenir de grands savants. Je les en félicite de tout mon cœur. Pour moi, je ne demande qu'une chose : succéder plus tard à M. Leroy.

(M. Leroy tient un excellent hôtel où il a gagné une belle fortune.)

— Vous saurez, tante, continua Paul, que cette affaire ne sera peut-être pas difficile à conclure. M. Leroy m'aime beaucoup, il me l'a dit souvent. Il préfère céder à un jeune homme travaillant bien chez son patron, connu et estimé dans le pays, qu'à un étranger.

— Nous verrons, mon bon Paul. Ton idée n'est pas la plus mauvaise.

— Je crois bien ! a dit Rose, c'est très amusant de tenir un hôtel. Tous ces gens qui passent, vont, viennent, apportent les nouvelles, ne laissent pas le temps de s'ennuyer.

— Moi, dit Julie, je promets à Paul, s'il peut succéder à M. Leroy, de lui tenir la lingerie dans un ordre parfait, et comme elle n'aura jamais, peut-être, été tenue.

Ainsi passa la soirée : chacun des enfants donnant son idée, faisant connaître ses espérances.

28 juin.

Pierre paraît être au comble du bonheur. Il étudie avec un zèle que M. Yves se voit obligé de modérer. Comme par enchantement, ses progrès s'accentuent chaque jour. Il semble avoir l'intuition du sens des leçons les plus difficiles.

Si la santé lui est accordée (je crains que son tempérament, un peu délicat, devienne un obstacle), il arrivera rapidement à un rang distingué. Mais tout en remerciant du fond du cœur M. Yves, je ne dois pas négliger d'adresser un souvenir reconnaissant à notre digne vicaire, M. l'abbé Antoine.

Depuis longtemps il avait distingué les aptitudes de René et de Pierre. Pour aider autant que possible à leur instruction, il leur avait fait commencer le latin.

Les enfants s'ennuyèrent, d'abord, un peu de cette étude ; mais quand l'abbé Antoine leur apprit que le latin et le grec étaient indispensables à la connaissance parfaite des sciences, vers lesquelles ils se sentaient entraînés, ils travaillèrent avec courage.

René devait entrer à l'Ecole d'Alfort, Pierre au Jardin des plantes de Rennes. Les choses sont changées. Peut-être les deux frères se retrouveront-ils un jour à Paris... et célèbres !

Dieu veille sur eux ! Je le lui demande du plus profond de mon cœur, car, avant la gloire, avant la réussite de nos projets, je demande pour tous mes enfants la paix de la conscience, le bonheur d'un cœur pur et droit.

2 juillet.

Voici la deuxième lettre que je reçois de René. La première, il me l'écrivait du Havre la veille de son embarquement sur le paquebot *le Cygne.*

Il évitait avec soin de faire aucune allusion aux véritables causes de son départ; mais la tristesse perçait sous les phrases. Cependant, il se trouvait heureux de l'accueil de M. Blaise. Le grand savant s'était montré charmé de lui, l'avait complimenté et avait vivement remercié M. Laumay de l'aimable compagnon qu'il lui procurait.

Toujours serviable, M. Laumay avait voulu conduire René et le présenter à M. Blaise.

La nouvelle lettre de mon neveu est datée de la Corogne, où *le Cygne* a complété son chargement.

René s'y montre plus vif, plus gai. Il raconte avec entrain son voyage, parle fort bien des gens et des choses et donne plusieurs très jolies descriptions.

Ses lettres seront souvent relues en famille. Je vais les placer à part dans un coffret. J'attendrai avec grande impatience de pouvoir y en renfermer beaucoup d'autres.

16 juillet.

Mon commerce prospère de plus en plus. Quelques modifications heureuses ont été introduites dans ma maison.

Une vaste pièce, située sur la droite du magasin, servait de dépôt aux marchandises; celles-ci occupent maintenant un grand hangar construit dans la cour et, de la pièce restée libre, j'ai fait faire un joli atelier de couture.

J'aurai désormais toujours mes deux nièces près de moi. Elles travailleront ensemble sous la direction d'une personne dont le caractère et les principes me sont parfaitement connus. Mlle Françoise, habile couturière, commence à avoir une assez bonne clientèle. En échange de l'atelier que je lui prête, elle emploiera mes nièces et leur apprendra son état.

J'ai été amenée à agir ainsi par suite de la répugnance que montre Julie pour le commerce. Cette enfant est pourtant vive, gaie, pleine d'entrain. Sa sœur, au contraire, semble être plus réfléchie. La première, néanmoins, s'applique avec plaisir à la couture et déclare vouloir s'y adonner exclusivement.

Rose n'a pas de préférence marquée. Elle m'aide très bien au magasin et coud assez volontiers. Je pourrais la laisser s'employer au commerce seulement; mais je trouve utile qu'elle soit instruite des travaux spéciaux aux femmes. Ce peut être, dans l'avenir, une ressource réelle. C'est, dans le présent, une économie très appréciable, car le moment approche où des sacrifices d'argent seront nécessaires à l'établissement de mon petit monde.

Ces préoccupations diverses ne me font pas négliger l'instruction de Rose et de Julie. Je veux qu'elles deviennent de bonnes femmes, soucieuses de tous leurs devoirs domestiques; je veux aussi qu'elles deviennent des femmes sérieusement instruites.

L'ignorance est, le plus souvent, mauvaise conseillère. Je tâcherai d'éviter la frivolité, le pédantisme, mais je serai heureuse si je puis allier chez mes nièces l'amabilité et la grâce au dévouement de la maîtresse de maison digne de ce titre.

J'espère beaucoup de Julie. Je devine sous sa vivacité une grande droiture, de bons sentiments. De plus, elle montre en moi une entière confiance.

Rose, si raisonnable au premier aspect, me paraît moins bien douée. Elle approche de sa quinzième année, et tous ses soins se reportent sur des objets peu faits pour attacher longtemps un esprit sérieux. Elle donne à sa toilette une attention excessive. Elle s'intéresse à tous les commérages, si fréquents dans les petites localités. Elle aime le changement et paraît toujours disposée à solliciter les louanges, accueillant, du reste, avec avidité les compliments les plus extravagants, sans s'apercevoir du sens ironique que, souvent, ils renferment. Plusieurs fois j'ai dû intervenir dans des conversations pouvant devenir trop frivoles.

Admirablement jolie, Rose me rappelle trop sa mère. Il semble que ma sœur revive tout entière dans la fille à qui elle a donné jusqu'à son nom...

Parfois une intonation de voix, un geste, un regard, un mot, me font me retrouver, pour un instant, près de cette autre Rose à jamais disparue... Je tremble alors, et je me hâte d'embrasser l'enfant pour secouer cette pénible obsession...

Ma nièce, d'ailleurs, est assez docile. Je devrai, seulement, l'entourer de soins plus vigilants, lui inspirer en moi une inébranlable confiance. J'y réussirai, je l'espère.

31 juillet.

M. Yves ayant eu besoin d'aller à Rennes, Pierre a passé, inopinément, toute la journée avec nous : il est enchanté de son existence actuelle.

— Tante, me dit-il, je désire beaucoup que M. Yves reste le plus longtemps possible à Paimpont. Vous ne sauriez croire les choses que j'apprends ! Il me semble aujourd'hui n'avoir pas du tout connu nos belles forêts, cependant je les parcourais souvent ; mais mon bon maître a une façon si agréable de me faire travailler !

Souvent je suis, le soir, harassé de fatigue ; n'importe, je me lève presque sans peine le lendemain, car je songe à ce que je vais apprendre dans la journée.

M. Yves me parle de tout. Je crois, vraiment, qu'il sait sur le bout du doigt jusqu'aux moindres particularités de l'histoire du pays. Il connaît même les légendes et me les raconte en m'enseignant à discerner le vrai du faux. Je suis joyeux quand j'apprends que tout n'est pas imaginaire dans les récits faits, autrefois, par notre bonne Suzanne !

— Alors, tu ne voudrais pas revenir habiter avec nous ? a demandé Louis.

— Oh ! si je pouvais emmener notre bonne tante et vous tous à Rennes, je serais encore bien plus heureux, a répondu Pierre en se pressant contre moi et en tendant la main à son frère.

— Mais cela ne se peut, ai-je dit.

— Et c'est la seule chose qui me chagrine, allez. Tante, je travaillerai avec plus de courage encore pour vous prouver que le désir de m'instruire était l'unique motif ayant pu m'éloigner de vous.

Très émue, j'ai serré mon petit Pierre contre mon cœur. Pendant un instant, nous avons interrompu notre conversation.

— Tante, a enfin repris Pierre, je vous annonce, pour demain, la visite du fils de M. Yves. Mon bon maître est allé le chercher, car c'est aujourd'hui la distribution des prix au lycée ; voilà la cause de mon congé. M. Yves m'a fait un si grand éloge de son fils, que je suis impatient de le voir. Cependant je resterai un peu intimidé. Songez-donc, tante, M. Yves compte lui voir remporter au moins cinq ou six prix. Il a à peine seize ans et il concourt avec les plus âgés !

— Eh bien! mon enfant, tu auras, en pensant à ses efforts, un motif d'émulation de plus.

— Tu parles de prix, a dit Louis avec un sourire malin, j'en peux parler, moi aussi. Sais-tu ce que le frère directeur m'a annoncé cette après-midi?

— Comment le devinerais-je?

— Eh bien, écoute! Après les dernières compositions, nous nous occupions à faire des couronnes de laurier et ça m'ennuyait un peu. Alors notre bon directeur est venu à moi, m'a donné une petite tape sur la joue et m'a coulé ceci dans l'oreille: « Petit paresseux! qui veut laisser à ses camarades la peine de beaucoup travailler pour lui. » Dis, Pierre, as-tu compris? « Beaucoup travailler pour lui! » cela n'explique-t-il pas tout? Ah! tu peux t'imaginer si je me suis hâté d'en confectionner, des couronnes!

Le visage de Louis rayonnait et nous l'avons grandement félicité.

Julie, de son côté, a prétendu que la sœur institutrice était très satisfaite de sa conduite et de son application.

Rose, avec un petit air d'importance, a exprimé l'opinion que les prix étaient choses bonnes seulement pour les enfants.

— Ah! tu dis cela, grande sœur, s'est écrié Louis, parce que tu n'en as jamais eu beaucoup, ni de bien importants.

Louis frappait juste, je ne voulais pourtant pas encourager ce petit ton persifleur et j'ai fait une réprimande. Comme toujours, le frère et la sœur ont vite passé l'éponge sur cette taquinerie.

Paul avait tout écouté d'un air tranquille. Il encourageait les espérances de Pierre, de Louis et de Julie, puis souriait doucement aux bouffées d'orgueil de Rose.

Paul est vraiment un excellent enfant. Son intelligence n'a pas grande étendue, son esprit n'a aucun brillant; mais son amour du travail, sa bonté de cœur, sa patience et sa persévérance le rendent remarquable. C'est lui dont l'avenir me cause le moins d'inquiétude. Son espoir le plus vif se borne à pouvoir acheter un jour l'hôtel de M. Leroy.

— Tante, m'a-t-il dit souvent, je ne suis point apte aux choses élevées. Ma vie se passera simple, occupée, c'est ce qu'il faut. Mes frères seront des savants; mais la science ne conduit pas toujours à la fortune. Je gagnerai beaucoup d'argent, moi, et si René, Pierre ou Louis ont besoin de mon aide, ils me trouveront. Ensuite il faut penser à Rose et à Julie. Je suis exempt du service militaire par ma

triste qualité d'aîné d'orphelins. Eh bien! tante, je veux vous imiter, je veux prendre ma part de votre tâche. Vous me le permettez, n'est-ce pas?

Cher Paul! De quelle consolation il remplit mon cœur! Je trouve en lui un appui. Mes regards se reposent, confiants, sur ses traits doux et graves, où souvent je crois trouver une ressemblance avec mon père bien-aimé...

Paul a à peine dix-huit ans; néanmoins il préfère la société de sa famille à toute autre et se repose du dur travail qu'il a choisi en se rendant utile à la maison. Sa route est tracée, elle paraît se présenter sans grands obstacles. La persévérance peut, sûrement, mener au but. J'ai confiance en son ambition modeste : elle sera, j'en ai l'espoir, pleinement satisfaite.

3 août.

M. Yves et son fils Eugène ont passé l'après-midi d'avant-hier avec nous. Le jeune homme est pâle, fatigué d'une année scolaire largement remplie. Cette circonstance doit être la cause de l'air ennuyé répandu sur sa physionomie. Nous l'avons entendu prétendre qu'il est dégoûté de tous les jeux, que rien ne l'amuse plus, que la vie est triste...

— A votre âge, et quand vous avez un si bon père! s'est écrié Paul avec étonnement.

L'exclamation de mon neveu traduisait notre pensée à tous; mais M. Yves, avec un gai sourire, nous a demandé d'être indulgents pour son Eugène.

— Vous ignorez, dit-il, que la mode aujourd'hui, parmi MM. les lycéens, est de se montrer indifférents aux meilleures joies et d'affecter, à l'âge où l'on sort à peine de l'enfance, le désenchantement d'un vieillard éprouvé par une existence longue et pénible. Cela serait très ridicule s'il ne convenait de faire la part de l'étourderie inhérente à la jeunesse.

Un jour, deux au plus, passés en compagnie de vos neveux, mademoiselle Dorland, auront raison des velléités folles d'Eugène. Le grand air de la forêt va faire circuler plus vivement son sang, et il comprendra les félicités d'un écolier en vacances.

— Je veux bien vous croire, père, dit Eugène; mais je ne compte pas sur ce résultat...

— Dont, moi, je suis certain, acheva M. Yves, qui prophétisait

juste, car, deux heures plus tard, Eugène semblait mieux disposé à recevoir les amicales avances de Pierre et de Louis, et, dans la soirée, il prenait gaiement part aux exclamations arrachées à mes chers enfants, par la vue d'un magnifique stéréoscope, présent de M. Yves.

Cette circonstance, qui eût paru futile à un esprit superficiel, me rassure. J'aurais craint pour Louis, pour Pierre surtout, destiné à vivre souvent près d'Eugène, l'influence d'un caractère mal équilibré, d'une raison fausse dans sa précocité.

8 août.

C'était hier la distribution des prix de notre école communale. Il fallait voir l'impatience de Louis pendant les discours qui ont précédé l'appel des élèves couronnés ! Enfin, on est arrivé à sa classe et, tout joyeux, il a reçu quatre premiers prix sans compter plusieurs autres nominations.

— Cet enfant est très intelligent, a bien voulu me dire le bon directeur. Vous aurez mille fois raison, mademoiselle, de le laisser se tourner vers la mécanique où son goût le porte. Dans deux ans d'ici, il pourra, je le crois, passer un bel examen pour l'École des arts et métiers d'Angers.

Ainsi encouragée, je ne m'opposerai certainement pas aux désirs de Louis et, pour le récompenser de son travail assidu, je lui ai appris ma volonté de le seconder autant qu'il me serait possible.

— Rassurez-vous, tante, m'a-t-il dit, en secouant la tête d'un air décidé ; j'ai mis là (il appuyait la main sur son front) que j'obtiendrai une bourse. J'y arriverai, vous pouvez être tranquille.

Ce petit homme a, parfois, une manière de parler annonçant des qualités de bon augure pour l'avenir.

16 août.

La procession de l'Assomption venait d'avoir lieu par le plus beau temps, et comme pour achever de mettre mon cœur en joie, j'ai reçu une lettre de René.

Le Cygne est resté deux jours à Ténériffe. Mon neveu en a profité pour m'envoyer son journal.

Chaque page portait l'empreinte d'un cœur plus calme. René se loue toujours beaucoup de M. Blaise et ne tarit pas en descriptions enthousiastes des choses qui frappent ses yeux attentifs.

Notre soirée entière a été consacrée à cette agréable lecture. Les exclamations des enfants se mêlaient aux miennes et chacun d'eux faisait ses remarques.

Louis admirait qu'un navire pût, à l'aide de la vapeur, marcher contre le vent et les flots. Pierre trouvait son frère bien heureux de pouvoir contempler, entre autres merveilles végétales, les fameux dragonniers des Canaries. Julie tremblait en se représentant l'énorme requin qui, pendant deux jours, avait escorté le vaisseau, et Rose s'écriait qu'elle aurait bien voulu voir les poissons volants s'ébattre au-dessus de la mer.

Paul s'intéressait à tout : — Seulement, ajoutait-il, parce que René se porte bien et se montre content.

Quelques lignes de M. Blaise accompagnaient la lettre de mon neveu. Le professeur se disait très satisfait de son élève et espérait n'avoir qu'à s'en louer sous tous les rapports, car il travaillait fort bien, se montrait docile, respectueux et plein de bonne volonté.

Ce soir-là, pendant notre prière, nous avons invoqué avec une ferveur nouvelle, l'*Etoile de la Mer*, plaçant sous sa protection l'élève et le maître, la suppliant de nous les ramener du milieu de tous les dangers qui pourraient les assaillir.

V. Vattier.

(*A suivre*).

SUS AUX JÉSUITES!

SUS A LA RELIGION!

LETTRE A SON EXCELLENCE F.·. JULES FERRY, MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il semble, monsieur le Ministre, que le mot de « répugnant » appliqué à notre religion soit tout particulièrement du goût de vos amis. M. Spuller l'emploie pour flétrir les pratiques de notre culte, M. Paul Bert pour incriminer notre morale ou, comme il dit, « les répugnantes maximes de Sanchez et de Liguori. » Si M. Paul Bert pouvait comprendre jusqu'à quel point il est ici odieux ou ridicule, il regretterait certainement ces paroles. S'imagine-t-il par hasard que Sanchez et Liguori sont deux Jésuites? Oui, l'on n'en peut douter, car ailleurs il revient au nom de Liguori, et cette fois il l'orne de la qualification de Révérend Père. Eh bien! qu'il l'apprenne donc, saint Alphonse de Liguori, car le pape Grégoire XVI lui décerna en 1839 les honneurs de la canonisation, n'appartint jamais à l'Ordre des Jésuites. Ce fut un missionnaire, un apôtre. Il devint évêque de Sainte-Agathe-des-Goths au royaume de Naples, et fonda la Congrégation du Très-Saint-Rédempteur, aujourd'hui répandue partout. L'infatigable homme de Dieu, au milieu d'immenses travaux apostoliques, trouva encore le temps de composer des écrits, presque sans nombre, de piété et de théologie surtout morale, qui lui ont valu dans ces derniers temps le titre officiel de Docteur de l'Eglise. Et tel est l'écrivain, le moraliste, dont on appelle couramment les maximes « répugnantes ». Il était, on le voit, difficile de s'en prendre à un représentant plus autorisé, plus universellement accepté de l'enseignement catholique. M. Paul Bert, dira-t-on, ne savait pas tout cela; mais alors pourquoi parle-t-il avec tant d'aplomb de ce qu'il ignore, lui, l'homme de la science, lui

qui ne cesse d'opposer la science à la révélation, qui veut faire de la science la religion de l'avenir? Est-ce que sa science, à lui, consisterait à affirmer sans preuve, à déclarer faux ce qui est vrai, à « mentir hardiment et toujours » ? En ce cas, nous la lui laissons, et telle n'est pas notre science. En ce cas aussi nous concevons que les maximes de nos moralistes lui « répugnent » : elles n'autorisent nullement ce sans-gêne avec la vérité et la bonne foi, ni cet autre sans-gêne de la vie facile, qu'il suffira de signaler en passant à ces austères pourfendeurs de la casuistique chrétienne.

Quoi qu'il en puisse être, on voit assez quel jugement sommaire et bien motivé M. Paul Bert porte de la doctrine, non plus des Jésuites, mais de l'Eglise catholique, « qui, du reste, il l'avoue franchement, est seule en cause dans le débat ». On peut être assuré, dit-il ailleurs, que plus une doctrine est étrange et répréhensible, plus elle est revêtue de hautes approbations épiscopales et même pontificales. Ainsi, M. Paul Bert, avec cette modestie parfaite qui est l'apanage et l'ornement du vrai mérite, se proclame sans façon juge suprême des doctrines religieuses et morales, et pour son coup d'essai condamne formellement ce que l'Eglise approuve non moins formellement. Jure qui voudra sur la parole de ce nouveau docteur! j'attendrai qu'il ait produit ses titres, et je continuerai à n'avoir en ces matières d'autre Maître que le Christ et son Eglise.

*
* *

Mais vous, monsieur le Ministre, qui prétendez nous respecter, que pensez-vous de notre *Syllabus*, de notre infaillibilité pontificale, de nos sacrements, de ce qui constitue le fond même de notre foi?

Le *Syllabus*, c'est pour vous une nouveauté; et pourtant qu'est-ce en réalité? La codification d'erreurs précédemment condamnées; et toute l'histoire de l'Eglise, je vous l'ai montré, est pleine de syllabus!

Le *Syllabus*, c'est pour vous une déclaration de guerre à la société moderne, au progrès, au libéralisme, à la civilisation modernes. Non, il ne s'attaque qu'à la société telle que vous prétendez la faire, sans Dieu dans l'éducation, sans Dieu dans les lois, sans Dieu dans la famille et l'Etat; il n'en veut qu'à votre progrès à vous, à votre libéralisme à vous, à votre civilisation à vous! L'on com-

mence à découvrir que votre école politique a une singulière façon d'entendre et de pratiquer ces grandes et délicates choses; plusieurs aiment mieux s'en tenir à l'école des siècles, de l'honnêteté, du bon sens, et par là même à l'école de l'Eglise.

Le *Syllabus*, c'est pour vous « l'œuvre jésuitique des Jésuites ». Prouvez-le, monsieur le Ministre. La vérité est qu'il fut préparé de 1854 à 1864 par une commission de théologiens, de prélats, de cardinaux, que Pie IX avait nommée à cet effet, qu'aucun jésuite ne fit partie de cette commission, et que la rédaction définitive est de la main du savant cardinal Bilio, barnabite et non jésuite. En dehors de ces faits certains, il n'y a que des cancans de ville et peut-être de diplomatie.

Enfin, le *Syllabus* est à vos yeux une arme de circonstance qu'un pape « irascible » — respect, monsieur, à cette sainte et immortelle mémoire! — a pu forger et qu'un autre pape peut briser. Détrompez-vous : l'Eglise ne change pas aussi facilement de principes et de langage que nos politiciens d'aujourd'hui, et en vérité c'est trop la mesurer à votre aune. Ce qui est écrit est écrit : citez un seul acte doctrinal du Saint-Siège que le temps ait détruit ou seulement modifié; il n'y en a point. M. Jules Simon, qui a un peu moins oublié son catéchisme, est là pour vous déclarer qu'il « sait parfaitement ce que l'Eglise enseignera en 1975, parce qu'il sait ce qu'elle enseigne en 1875 ». Voilà l'exacte vérité : qu'en faites-vous?

Mais ce qui est plus intolérable encore, c'est la façon par trop cavalière dont vous parlez de l'infaillibilité pontificale définie au concile du Vatican. Est-ce ignorance? Est-ce tactique? Un peu l'un et l'autre, je pense.

Ici encore relevons le terme de « dogme nouveau ». Non, monsieur le Ministre, ce n'est pas un dogme nouveau, dans le sens que doit naturellement supposer un novice en théologie : pas plus nouveau que le dogme de la divinité du Christ après la définition de Nicée, pas plus nouveau que le dogme de la maternité divine de la Vierge après la définition d'Ephèse, pas plus nouveau que le dogme de la transsubstantiation eucharistique après la définition de Trente, etc. C'était la croyance universelle des catholiques hors de France, et en France aussi, jusqu'aux quatorzième et quinzième siècles. En France, même sous la pression récente du pouvoir, elle compte toujours, nous l'avons fait voir, plus d'adhérents que l'opinion contraire. Qu'est-il donc arrivé en 1871? « Il a paru bon à

l'Esprit saint et à l'Eglise enseignante » de proclamer article de foi ce qui auparavant, par la simple tolérance des Papes, restait croyance libre ou du moins non strictement imposée : la sentence a été prononcée, l'anathème fulminé contre les opposants qui s'obstineraient dans leur résistance, le dogme ainsi défini inscrit au *Credo* canonique et fixé pour l'éternité, aux applaudissements bientôt unanimes de l'épiscopat et du monde catholique tout entier. Le voilà, ce progrès continu dans la lumière révélée ! La voilà, cette évolution radieuse d'un dogme toujours immuable !

Et gardez-vous de penser, monsieur le Ministre, que, selon notre enseignement, cette infaillibilité n'a pas de bornes : rien n'est plus faux. Lisez le décret de la définition, et vous en serez convaincu. Vous verrez qu'elle est rigoureusement renfermée dans le domaine de la foi et des mœurs, qu'elle est circonscrite par la révélation écrite ou traditionnelle, que les questions de l'ordre profane et matériel lui sont complètement étrangères, en un mot qu'elle a précisément les mêmes bornes que les catholiques reconnurent toujours à l'infaillibilité de l'Eglise. Et pourtant on ne cesse de dire et de redire à Berlin, à Paris, parfois même à Londres, que les gouvernements ne peuvent plus s'entendre avec l'Eglise catholique depuis que son chef est reconnu infaillible : comme s'il était plus difficile de s'entendre avec cette même Eglise, reconnue comme dépositaire en corps de cette même infaillibilité !

On se fait à plaisir une idée fausse de cette divine prérogative ; on la dénature, on la travestit pour la ridiculiser. Ainsi, monsieur le Ministre, est-il digne d'un homme sérieux de venir dire à la France du haut de la tribune : « Ne nous hâtons pas de déclarer que toute l'Eglise est gagnée au *Syllabus;* car enfin ce qu'un pape a fait un autre peut le défaire, SURTOUT DEPUIS QU'IL EST RECONNU QUE LE PAPE EST INFAILLIBLE » ? C'est une moquerie, une ironie amère et dérisoire; ou, s'il se cache sous cette forme sarcastique une pensée quelconque, c'est de l'ignorance grossière, et, pour ne pas dire un autre mot qui me vient au bout de la plume, c'est de la pure fantaisie. Quoi ! monsieur, vous pourriez croire que c'est là l'infaillibilité telle que nous l'admettons? Vous seriez réellement persuadé que les catholiques, sans rien examiner, sans rien voir, regardent comme des oracles toutes les paroles qui tombent des lèvres du pape; que nous en faisons une idole, une sorte de Dalaï-lama du Thibet; qu'il est libre de dire noir le matin et blanc le soir, non

aujourd'hui et oui demain sur le même objet, de réformer au gré de son caprice les décisions doctrinales de ses prédécesseurs ou les siennes propres, et que nous n'aurons toujours qu'à dire *amen*? Mais c'est de la folie, c'est du délire. Vous prêtez au peuple catholique vos propres extravagances; et lui, il vous présente avec un légitime orgueil l'Eglise sa mère offrant au monde, depuis dix-neuf siècles, le spectacle unique, incomparable, d'un enseignement toujours d'accord avec lui-même, toujours immuable bien que sagement progressif, en face de toutes les sectes religieuses et philosophiques qui se fractionnent, se subdivisent, se décomposent à l'infini, jusqu'à n'être plus qu'une impalpable poussière! Mais non, monsieur le Ministre, vous ne croyez pas vous-même ce que vous dites de nous : j'ai meilleure opinion de votre bon sens; mais alors quelle opinion voulez-vous qu'on ait de votre loyauté, et quel nom méritez-vous?

Faut-il réfuter aussi ce plaisantin qui vient nous assurer en ricanant que « ce nouveau dogme (toujours le nouveau dogme!) substitue la révélation perpétuelle des papes à la révélation unique de Jésus-Christ » ? Que M. Emile Deschanel nous permette de le lui dire, en fait de révélations il fera bien de s'en tenir à celles qui concernent les gynécées et les lupanars de la Grèce et autres lieux : c'est son fort. Quant à la révélation chrétienne, d'autres études sont requises pour en parler. Vous saurez, messieurs, que la révélation qui fait la base de notre religion est close depuis Jésus-Christ et les apôtres; qu'elle est tout entière contenue dans l'Ancien et le Nouveau Testament, de la Genèse à l'Apocalypse, et dans la tradition vivante qui lui sert de commentaire authentique. Vous saurez que jamais l'Eglise n'imposa comme article de foi aucune révélation particulière de saint ou de sainte, de pape ou d'autre. Vous saurez que le privilège de l'infaillibilité n'implique nullement ni révélation continuelle au chef de l'Eglise, ni inspiration quelconque, mais seulement une assistance spéciale de Dieu qui l'empêche d'errer quand il prononce du haut de la chaire apostolique, sur certaines matières et dans certaines conditions déterminées. Riez maintenant, messieurs, tant qu'il vous plaira! Ce qui est vraiment risible ici, c'est votre aplomb dans votre ignorance.

« Mais votre pape est donc impeccable? » — Où le prenez-vous? Qu'y a-t-il de commun entre les lumières de l'esprit et les libres mouvements de la volonté? Cet Alexandre VI, thème ordinaire de vos

déclamations souvent calomnieuses, est irréprochable dans toutes ses décisions doctrinales. Un pape se croit si peu impeccable, qu'il a son confesseur comme le dernier des fidèles et lui demande humblement le pardon de ses fautes.

Que maintenant M. Spuller vienne nous dire que « ce dogme a été longtemps considéré chez nous comme UNE IMPOSSIBILITÉ, COMME UNE ABSURDITÉ ». Tout en le remerciant de l'exquise politesse de son langage, nous lui répondrons qu'il se trompe; que nos pères, même quand ils ne croyaient pas à l'infaillibilité pontificale, n'eurent jamais la sottise de la regarder *comme une absurdité!* Ceci était réservé à la haute science théologique, à la perspicacité supérieure de nos modernes libres penseurs! Ils commencent par donner carrière à leur imagination, ils créent à plaisir des chimères et des fantômes qu'ils identifient avec la religion catholique, sans jamais daigner l'étudier elle-même en consultant ses docteurs et ses livres; et puis, du haut de leur ignorant orgueil ils expectorent sur nous un anathème *d'absurdité*. Allez, nouveaux don Quichottes, allez vous escrimer contre des moulins à vent!

Ce qui n'est pas moulin à vent, par exemple, c'est la doctrine que vous reprochez à l'Eglise sur le mariage. Oui, monsieur le Ministre, qui semblez faire de ce point une affaire personnelle, oui, l'Eglise dit et affirme que le mariage est un des sept sacrements institués par Notre-Seigneur Jésus-Christ pour servir de canal à la grâce. Elle dit et affirme qu'entre catholiques le sacrement et le contrat de mariage sont inséparables et ne font absolument qu'un, quant aux effets spirituels. Elle dit et affirme que le prétendu mariage civil n'en est pas un et n'est en réalité, devant Dieu, devant l'Eglise, qu'un concubinage légal. Au demeurant, elle vous accorde sans difficulté, monsieur le Ministre, que marié par le *conjungo* du maire en écharpe vous êtes marié aux yeux de la libre pensée, aux yeux de la libre conscience, que votre état civil est parfaitement en règle et que vos enfants hériteront. Que voulez-vous de plus? qu'elle vous proclame en règle avec Dieu, avec la religion de votre baptême, avec la foi et la conscience catholiques? C'est trop demander, c'est demander l'impossible : vous ne l'obtiendrez jamais.

Et ici, monsieur le Ministre, daignez réfléchir un instant. Vous aurez beau chasser, exterminer tous les Jésuites, toutes les congrégations autorisées ou non autorisées : le profit sera mince. Il y aura encore par le monde un millier d'évêques, quelque deux cent mille

prêtres, d'innombrables catéchismes et livres de religion, sans parler de tous les chrétiens, nombreux encore, Dieu merci! qui ne répudient pas la bénédiction nuptiale, pour vous crier à chaque pas d'un bout de la terre à l'autre : MARIEZ-VOUS DEVANT LE MINISTRE DE JÉSUS-CHRIST, SINON VOUS N'ÊTES PAS LÉGITIMEMENT MARIÉ. Ceci peut être ennuyeux, vexatoire, intolérable, dans certaines situations surtout; mais quel remède au mal? La religion catholique est ainsi de par Dieu. Ce n'est pas vous qui l'avez faite, monsieur le Ministre; eh bien, je me risque à prédire que ce n'est pas vous qui la déferez!

*
* *

Assurément, la bonne volonté ne vous manquerait pas pour cette grande entreprise, ni les auxiliaires non plus. Pendant que j'écrivais ces pages, la discussion s'élargissait à la Chambre et les pensées de beaucoup se révélaient sans aucune sorte de voile. Ainsi M. Spuller, M. Paul Bert et d'autres ont plus d'une fois déclaré publiquement que c'est bien la religion catholique qui est en cause, que c'est bien elle qu'on veut battre sur le dos des Jésuites, en attendant mieux. A la bonne heure, messieurs! Combattons à visage découvert, les coups porteront plus sûrement de part et d'autre.

Cette évolution dans l'attaque n'ôte cependant pas tout intérêt à l'inextricable pathos dans lequel M. Spuller s'est engagé (Discours du 24 juin), pour expliquer le fameux mot de cléricalisme. La chose est curieuse et vaut la peine de nous arrêter un instant.

« PHILOSOPHIQUEMENT, a-t-il dit avec cette solennité gourmée d'un pédant d'outre-Rhin, le cléricalisme est cet état singulier qui trouble les esprits naturellement timorés, qui les détache de la vraie liberté. » Vraiment? je ne m'en serais jamais douté. Mais qu'est-ce donc, illustre penseur, qu'un « esprit naturellement timoré »? Le mot de timoré ne s'applique en français qu'à la conscience. Voulez-vous dire un esprit naturellement timide? Je ne me connaissais pas un esprit timide; je me flatte même de l'avoir aussi hardi que l'honorable Rapporteur. « Détaché de la vraie liberté », moi! qui vous l'a dit? Je prétends la connaître aussi bien que vous; je suis sûr de l'aimer mieux que vous. Mais avançons : « Le cléricalisme fait craindre la libre discussion, l'esprit d'examen et de recherche, comme des choses condamnables. » Nous marchons de surprise en surprise. Ainsi un clérical redoute la libre discussion? Et nous donc qui la cherchons, qui la provoquons, à qui l'on veut fermer la bouche, in-

terdire l'enseignement! Aux Chambres, je ne vois pas non plus que les cléricaux soient les premiers à étouffer la lumière, à crier aux voix, à escamoter des votes d'urgence. Un clérical « condamne l'esprit d'examen et de recherche » ? Mais tous ces prêtres astronomes, physiciens, mathématiciens, un Secchi, un Moigno, un Joubert, cent autres dans le passé, avaient-ils, ont-ils pour règle de fuir l'examen et la recherche? D'où vient alors qu'ils vont aussi loin que les plus habiles et parfois les dépassent? D'où vient qu'ils découvrent ce que d'autres n'ont pu découvrir? Pur hasard, direz-vous sans doute : explication commode, mais peu scientifique! Enfin, voici le bouquet: « Le cléricalisme retient les esprits dans le camp de toutes les réactions, quelque nom qu'elles prennent et sous quelque gouvernement qu'elles se produisent. » Nous sommes arrivés : un clérical, c'est un réactionnaire obstiné, un réactionnaire quand même, un réactionnaire de parti pris. Oui, aurait-il un gouvernement de son choix, chrétien, clérical, le gouvernement de ses rêves : il réagirait encore ; et pourquoi? Parce que réagir c'est sa nature, son essence, sa raison d'être. ET VOILA POURQUOI VOTRE FILLE EST MUETTE !

POLITIQUEMENT, le cléricalisme est quelque chose de plus merveilleux encore et surtout de plus funeste : « Il est le lien de la coalition qui réunit tous les partis mécontents et en hostilité avec l'esprit de la Révolution et le gouvernement de la République. Vous le voyez, messieurs, le cléricalisme n'a rien de commun avec la religion. » Je le crois bien, certes! Mais qui ne s'extasierait devant cette belle invention? Imaginez un fantôme, un être de raison; mettez-lui sur le dos tout ce qui vous contrecarre, tout ce qui ne chante pas la *Marseillaise* avec assez d'entrain, tout ce qui ne partage pas vos idées, tout ce qui n'entend pas comme vous la science, la religion, l'histoire, les intérêts de la morale et de la patrie. Baptisez le monstre du nom de cléricalisme, et puis criez de toutes vos forces : Haro sur le baudet! Le tour est joué, les dupes accourent.

Mais on s'aperçoit bien vite que cléricalisme est une abstraction, et il faut absolument une réalité sur laquelle on puisse frapper. Quelqu'un de mieux avisé se présente et dit : Concrétons, et publions que le cléricalisme est aujourd'hui plus que jamais incarné dans le jésuitisme : haro sur les jésuites !

Que si l'on prouve avec la dernière évidence que les jésuites ne se distinguent en rien des autres prêtres catholiques dans leur esprit et leur enseignement, si ce n'est peut-être en ce qu'ils ont un peu

plus de discipline et qu'il leur arrive parfois de faire un peu mieux, que du reste ils n'ont que l'ambition d'être les plus humbles, les plus obéissants serviteurs de la sainte Eglise, en même temps que les infatigables propagateurs de la gloire divine : alors, on fait encore un pas en avant : haro sur le catholicisme! voilà l'ennemi!

C'est là que vous en êtes, monsieur le Ministre, logiquement, bon gré, mal gré. Avant de vous suivre sur ce terrain, permettez-moi une observation que je vous recommande. Que diriez-vous si quelqu'un s'emparant du mot républicanisme, par exemple, s'avisait de le définir d'après la méthode Spuller, à peu près comme ceci : « *Philosophiquement*, c'est cet état qui surexcite les esprits naturellement faibles et exaltés et les fascine par les lueurs d'une fausse liberté pour les jeter dans la licence, de la licence dans l'anarchie, de l'anarchie dans le despotisme; qui leur fait craindre la discussion au point de supprimer les contradicteurs; qui proscrit d'avance toute recherche, tout examen dont la conclusion serait contraire à l'Evangile de la Révolution, et qui retient les âmes dans le camp de toutes les réactions antimonarchiques, anticatholiques, antipatriotiques » ? Ne vous fâchez pas, et laissez-moi achever : « *Politiquement*, c'est le lien de la coalition qui réunit tous les partis hostiles à la propriété, à l'ordre domestique et social, à l'armée, à la magistrature, à la religion. Vous le voyez, messieurs, le républicanisme n'a rien de commun avec un gouvernement libre et conservateur : voilà l'ennemi! » Vous vous récriez : c'est une caricature, c'est une indignité! Soit; mais ne vous étonnez pas trop qu'on vous rende amicalement la monnaie de votre pièce, et prenez garde qu'un homme habile et fort ne vienne quelque jour vous faire durement expier l'effronterie de vos sophismes, en les retournant contre vous!

Et maintenant, messieurs, je reviens: vous voilà donc ouvertement partis en guerre contre le catholicisme! c'est le mot d'ordre de la franc-maçonnerie dont vous êtes les membres; c'est le plan de cette ligue de l'enseignement que vous patronnez avec tant d'éclat; c'est aussi une sorte de nécessité politique dans la situation que vous avez prise : il faut occuper l'opinion, et par une diversion puissante faire oublier au peuple cet *eldorado* républicain, si solennellement promis et qui semble toujours s'éloigner davantage.

Vous allez donc, au premier moment, emboîter le pas de ces énergumènes de l'extrême gauche, M. Clémenceau, M. Louis Blanc, M. Madier-Montjau, M. Germain Casse, qui vous font peur, que

vous désavouez à la tribune, que vous caressez en petit comité, et dont vous partagez au fond tous les sentiments de haine furieuse contre la religion chrétienne. Vous allez prendre corps à corps « ce pouvoir spirituel qui, depuis quinze siècles, comme dit votre vénérable M. Guichard, n'a pas cessé d'être le fauteur et le complice de toutes les tyrannies, de toutes les ignorances, de toutes les hypocrisies coalisées contre la liberté humaine ». M. Spuller, l'heureux M. Spuller, touche au moment de voir naître « CETTE RELIGION DE L'AVENIR DESTINÉE A REMPLACER LE CATHOLICISME ET SES DOGMES SURNATURELS QUI ONT FAIT LEUR TEMPS », religion nouvelle qu'il saluait avec tant d'éloquence le 14 juillet 1878, aux Tuileries, dans le discours qu'il prononça comme président, à la distribution des prix du concours solennel de tous les orphéons de France.

A l'œuvre donc, messieurs, et qu'on voie ce que vous savez faire. Quelle sera cette religion du monde nouveau, dont vous êtes les maîtres en attendant que vous en soyez les pontifes? Inspiré sans doute par la circonstance, M. Spuller la voyait ce jour-là dans l'harmonie, « dans l'unité des cœurs dont nous avons tant besoin ! » C'est un peu vague, un peu insuffisant : on trouvera mieux. A la Chambre, le 5 juillet, M. Spuller a dit fièrement : « Je crois profondément à la religion de la France, je ne crois qu'à cette religion. » Fort bien, mais encore; pourriez-vous nous faire savoir quelle est cette religion, puisque ce n'est pas la religion catholique, quel est son symbole, quel son code moral, quel son culte et quelle sa liturgie? Pas de réponse. Allons au discours du 24 juin. Ici M. Spuller parle encore de sa chère « religion de l'avenir », et il la montre s'élaborant dans toute notre histoire : rien n'est plus curieux. Savez-vous pourquoi la France n'a pas passé au schisme, lors des dissensions religieuses du quinzième siècle? C'est « qu'elle porte au fond d'elle-même un idéal supérieur ». Savez-vous pourquoi elle n'a pas passé au protestantisme, du temps de la Ligue? C'est, vous dis-je, qu'elle porte au fond d'elle-même un idéal supérieur. Et c'est aussi sans doute pour la même raison que la France n'a pas accepté en 89 la constitution civile du clergé. Admirons en passant cette leçon d'histoire : c'est un spécimen de la façon dont l'histoire sera enseignée dans les futures écoles de l'Etat. Vous aviez cru que la France avait combattu d'âge en âge et jusqu'au sang pour rester catholique : erreur, c'était pour rester fidèle à son « idéal supérieur », supérieur à toutes les formes religieuses positives : telle est la

pensée de l'orateur. Sortira-t-il enfin des nuages? Nous révélera-t-il, nouveau prophète, quel est cet idéal? Oui; « cet idéal de la France, c'est son propre génie juridique, civil et laïque, ses grands principes de tolérance, de justice et d'égalité ». Rien de plus, rien de moins. Inclinons-nous avec un saint tremblement devant cet oracle, et, s'il nous reste quelque obscurité, rappelons-nous que c'est le propre de ces sortes de communications transcendantales de rester toujours enveloppées d'un peu de mystère.

Voilà le thème des futurs catéchismes destinés à nos enfants. Encore la rédaction en sera-t-elle laborieuse, car il faudra se mettre d'accord avec M. Paul Bert, dont l'idéal s'élève jusqu'à revendiquer pour l'homme une origine simienne, avec M. Deschanel qui le cherche dans l'amour, avec tous les athées, tous les critiques, tous les matérialistes, tous les spiritualistes, dont chacun a son idéal, avec vous enfin, monsieur le Ministre, qui aurez sans doute le dernier mot à dire dans ce grand œuvre! Pourrez-vous réaliser vos sublimes desseins? Permettez-nous d'en douter un peu.

Voltaire et ses complices de l'Encyclopédie luttèrent pendant près d'un siècle contre le christianisme, avec quel talent, quel esprit, quelle ardeur, quelle infinie variété de ressources, je n'ai pas besoin de vous le dire : ils ne parvinrent même pas à l'ébranler, et pas davantage à faire prévaloir leur déisme, qui valait mieux pourtant que votre scepticisme radical et vos creuses rêveries.

La Convention et le Directoire ont massacré, noyé, guillotiné, fusillé, déporté des milliers de prêtres réfractaires et de catholiques fidèles : ont-ils tué le catholicisme? et où est aujourd'hui le culte de la déesse Raison et de l'Être suprême? Qui connaît les sectateurs de la théophilanthropie? Au docteur O'Meara qui lui proposait de se constituer chef de la religion en France comme le czar en Russie, Napoléon répondait avec l'instinct du génie : « Veux-tu que je me fasse crucifier? »

Tels sont les précédents : vous ne réussirez pas mieux. Vous fermerez quelques écoles, puis, si Dieu vous en laisse le temps, quelques églises; vous ferez peut-être quelques victimes, par l'exil, l'emprisonnement ou même le martyre : car on ne s'arrête pas quand on veut sur les pentes de la persécution; pour remplacer la religion absente, vous établirez des fêtes nationales où les foules ne viendront pas; vous essayerez de quelque invention ridicule, telle que l'Eglise française de Chatel ou de Loyson; puis vous dispa-

raîtrez dans une nuit d'orage; et le christianisme sortira tout rajeuni de ses retraites avec son bataillon de prêtres, de vierges et de moines, pour guérir les maux de la patrie et relever ses ruines!

M. Deschanel terminait son discours par une sortie véhémente contre « le parti ultramontain, ce parti enflammé d'ambition, voulant régner à tout prix, au moyen du fanatisme et de la superstition, du fanatisme qui pousse les hommes à se haïr et de la superstition qui, en les abêtissant, les prépare pour la servitude ». Messieurs de la démocratie française, veuillez vous rappeler qu'il n'y a pas que la superstition et le fanatisme religieux, il y a aussi le fanatisme et la superstition révolutionnaires; et dans la tirade emportée de votre orateur vous trouverez trait pour trait votre histoire de 1871, de 1848 et surtout de 93. Prenez garde que ce ne soit votre histoire de demain!

Recevez, monsieur le Ministre, les hommages que je vous dois.

A. de Lacoste.

Paris, 8 juillet 1879.

RECHERCHES SUR LA FAMILLE

DE

SAINT VINCENT DE PAUL[1]

IV

Il y a plusieurs années, je compulsais les copieuses archives du château de la Rivière-Bourdet (2), qui a successivement appartenu, depuis le onzième siècle, aux sires de la Rivière, aux Bourdet (3), aux sires d'Yvetot (4), familles chevaleresques qui suivirent Guillaume le Bâtard à la conquête de l'Angleterre, aux Valsemé, aux Pardieu, aux Maignart de Bernières, aux du Moucel de Louraille, à Mme la duchesse de Fitzjames, née de Choiseul-Gouffier, et enfin à Mme la princesse de Montholon-Sémonville, à qui les érudits doivent la conservation de ces vieilles et précieuses archives.

En les compulsant, je trouvai sur feuille volante une note de la main de Charles Maignart, troisième du nom, — appelé d'abord M. de Bautot, — seigneur de Bernières, la Rivière-Bourdet, Bautot, Beuzemonchel et autres lieux, conseiller au parlement de Paris, conseiller du Roi en ses conseils d'Etat et privé, maître des requêtes ordinaires de son hôtel, né en 1615, marié en 1638 avec Anne Amelot (5), fille de Jacques Amelot, seigneur de Carnetin, Mauregard et autres lieux, président en la première chambre de requêtes du palais, et de Charlotte Girard du Tillay.

Charles Maignart III était le fils aîné de Charles Maignart II, seigneur de Bernières, la Rivière-Bourdet, la Vaupalière et autres lieux, président au parlement de Normandie, conseiller du Roi en

(1) Voir la *Revue du Monde Catholique* du 15 juillet 1879.

(2) Commune de Quévillon (Seine-Inférieure). — Voyez mon étude sur *les Seigneurs de la Rivière-Bourdet*. Paris, Dumoulin, 1867.

(3) Les Bourdet subsistent en Angleterre, depuis 1066, sous le nom de Burdett.

(4) Voyez mon étude sur les *Origines du royaume d'Yvetot*. Paris, Amyot, 1872.

(5) Illustre famille parlementaire dont les membres furent dans la suite marquis de Mauregard, Gournay, Neuvy, Combroude, barons de Salvert, seigneurs de Chaillou, etc.

ses conseils, maître des requêtes, et de Françoise Puchot de Bosmelet. Son aïeule était Madeleine Voysin, tante du chancelier de France. Il joua un rôle important dans les intrigues de la Fronde, et fut un des oracles de Port-Royal dont il recueillit les élèves dans sa terre du Chesnay (1).

En 1643, Hercule Grisel lui dédia ses *Fasti Rothomagenses* (2). En 1661, il fut exilé à Issoudun, où il mourut le 31 juillet 1662, deux ans après Vincent de Paul, et fut inhumé dans la chapelle de Saint-Joseph, en l'église des Capucins de Rouen, où les Maignart avaient leur sépulture; son cœur fut porté dans l'église de Sainte-Croix-Saint-Ouen (3).

Les honneurs rendus à sa mémoire étaient la consécration de ses vertus bienfaisantes et l'expression de la gratitude populaire. Il avait de ses deniers fondé un hôpital à Rouen et agrandi l'hospice des pestiférés. Dans ce siècle où Vincent de Paul était appelé « l'intendant de la Providence », la reconnaissance publique avait surnommé Charles Maignart de Bernières « le procureur général des pauvres (4) ».

La note dont j'ai parlé est ainsi conçue :

« Le bon monsieur Vincent estoit de noblesse antienne venuë « pauvre de la province de Languedoc. »

Tout d'abord je ne prêtai que peu d'attention à cette note isolée, supposant que « le bon monsieur Vincent » pouvait être Nicolas Vincent, seigneur d'Hantecourt, conseiller du roi, lieutenant général criminel et mayeur d'Abbeville, maître des requêtes ordinaires de l'hôtel de la Reine, conseiller d'Etat en 1650, politique habile, pieux et bienfaisant, mort en 1651, après avoir rendu de signalés services à son pays natal, à la religion, aux pauvres et au roi Louis XIII, qui le tenait en singulière estime (5) ; mais je m'assurai que la famille Vincent, originaire du Ponthieu, vivante encore à Abbeville où elle est représentée par M. le marquis d'Hantecourt, n'avait pas eu de rapports avec la Guyenne ou le Languedoc. Par la suite, ayant recueilli, dans le beau livre de M. Feillet sur *la Misère*

(1) L. Aubineau, *Mém. du P. René Rapin*, t. I, p. 166.

(2) Réédités en 1867 par la Société des bibliophiles normands.

(3) Guiot, *Clio Rothomagensis*, 10 mars.

(4) *Nouv. Hist. de l'abb. de Port-Royal*, 1786. — *Vies choisies de MM. de Port-Royal*, t. III, p. 56. — Farin, *Hist. de Rouen*, t. II, p. 109. — Thomas du Fossé, *Mémoires*, p. 119 et 209.

(5) Le P. Ignace Sanson, *Hist. des comtes de Ponthieu et des mayeurs d'Abbeville*, p. 351. — C.-F. Louandre, *les Mayeurs et les Maires d'Abbeville*, p. 48 et 49.

au temps de la Fronde et de saint Vincent de Paul, la trace des relations entre le procureur général des pauvres et le vénérable instituteur des filles de la charité, je compris que la note ci-dessus reproduite concernait notre saint, « le bon monsieur Vincent ».

Je ne connaissais sa vie que sommairement ; je voulus la relire, et je fus surpris de la contradiction que je constatais entre la note de Charles Maignart, attribuant à M. Vincent une noblesse ancienne, et le rapport des biographes, Abelly, Collet, Capefigue, Th. Nisard, le vicomte de Bussierre, Louis Veuillot, l'abbé Maynard, etc., faisant unanimement du saint le fils d'un pauvre laboureur. J'étais encore dérouté par ce fait que la note indiquait la famille de M. Vincent comme issue « de la province de Languedoc », tandis qu'il était constant, incontestable qu'elle était fixée dans les Lannes ou Landes, en la province de Guyenne. Je réfléchis enfin que Maignart de Bernières avait sans doute voulu dire que la famille de Paul, de noblesse ancienne mais appauvrie, était sortie de la province de Languedoc pour aller s'etablir dans la Guyenne, et je dirigeai mes recherches dans cette voie.

La voie était ardue. S'il ne se fût agi que d'une province au territoire restreint, les recherches eussent été faciles, et la solution prompte; mais le Languedoc, le plus grand gouvernement du royaume après celui de Guyenne-et-Gascogne, embrassait les diocèses d'Agde, Alais, Albi, Béziers, Carcassonne, Castres, Comminges, Lauraguais, Lavaur, Limoux, Lodève, Mende, Montauban, Montpellier, Narbonne, Nîmes, le Puy, Sault, Toulouse et Viviers, c'est-à-dire nos départements de l'Ardèche, de l'Aude, du Gard, de la Haute-Garonne, de l'Hérault, de la Haute-Loire, de la Lozère et du Tarn. Pouvais-je nourrir l'espoir de retrouver sur cette vaste étendue, dans la poussière des âges, la trace, je ne dis pas certaine, mais seulement présumable des ancêtres de Vincent de Paul ! Je ne me décourageai cependant pas, et je me mis résolument à l'œuvre.

V

Le nom de *Paul* vient des Latins : *Paulus* ou *Paullus*, *Polus* ou *Pollus* (1) signifie *petit* (2). C'était un des surnoms de deux illustres

(1) Gruter, *Corpus inscriptionum*, p. 526, VIII : M. Aurelius Paulus; p. 527, VIII : M. Aurelius Polus; p. 775, IX : M. Aurelius Paullus. — Mommsen, *Corp. inscrip.*, p. 297, n° 5600 : Cattia Polla.

(2) Sigonius, *Fasti consulares*, p. 7. — Panvinius, *De nominibus Romanorum*, dans le t. II de Grævius, p. 2031.

races, la *gens* Cornelia, et la *gens* Sergia à laquelle l'épopée donne pour auteur un des compagnons du pieux Énée (1). A cette dernière famille patricienne appartenait Lucius Sergius *Paulus*, proconsul de Chypre, le premier Romain conquis à la foi du Christ par l'apôtre Saul, qui prit alors le nom de Paul en mémoire de cette victorieuse conversion (2). Dans la suite des siècles, le nom du saint apôtre martyr fut grandement en honneur ; c'était, comme de nos jours encore, un des noms les plus en vénération et en usage dans la famille chrétienne : ainsi se réalise, à l'ombre de la croix, à travers le torrent des âges, l'immortalité promise par le poète aux vieux noms patriciens de la ville éternelle !

Vers le onzième siècle, les noms commencèrent à devenir héréditaires. « Les nobles avaient coutume de reproduire le nom de l'aïeul dans le petit-fils, quelquefois même celui du père dans le fils. Ce nom de prédilection devint souvent celui de la famille : les Pieri, les Ludovisi, les Carli, les Mattei (3). » — « Beaucoup de noms propres, dit La Roque (4), sont devenus noms de race, comme Renaud, Martin, Bernard, Simon, Pierre, Jean, Charles, Thomas, Hervé, Mathieu, Etienne, Bérenger, Aubert, Benoist, Germain, Justinien. » Dans ses savantes et intéressantes recherches sur *la Particule nobiliaire* (5), M. Louis Vian expose lucidement dans quelles conditions s'effectua cette transmission héréditaire des noms de baptême.

La liste des saints n'était pas aussi considérable que de nos jours ; puis chaque contrée avait ses noms favoris, qui rappelaient les vertus d'un saint personnage, les prouesses d'un héroïque guerrier, les gestes d'un glorieux conquérant ; de sorte qu'à une cour plénière, tenue, en 1171, près de Bayeux, il se trouva « cent dix chevaliers du nom de Guillaume, sans compter les simples gentilshommes et serviteurs (6) ». Alors, dit M. Vian, on chercha le moyen de distinguer les hommes les uns des autres. Les anciens Romains, pour ne pas

(1) Virgile, *Énéide*, ch. V, vers 121 : Sergestus... domus a quo Sergia nomen.

(2) *Actes des Apôtres*, XIII, 6-12. — Saint Jérôme, *Scriptor. Eccl.*, in *Phil.* — Baronius, *Annal. Eccles.*, t. I, p. 237 et 238.

(3) César Cantu, *Hist. des Italiens*, t. IV, p. 471. — A la page précédente, cet historien dit qu'à Venise, dès le huitième siècle, de nobles familles étaient désignées sous des noms héréditaires.

(4) *Traité de l'origine de la noblesse*, ch. I, p. 3.

(5) 2e édit. Paris, 1868, in-8°, ch. II, *passim*.

(6) Duruy, *Hist. de France*, au chapitre des « Croisades ». — Montaigne, *Essais*, l. I, ch. XLVI.

confondre les membres d'une même famille, ajoutaient au prénom de chacun le nom de son père (1), *Paulus Pauli filius*, Paul fils de Paul, ou seulement *Paulus Pauli*, Paul de Paul. Cet exemple fut suivi dans toutes les contrées où Rome avait introduit sa langue et où l'Eglise la maintint en l'adoptant. Dans une charte de Pierre de Raimond (*Petrus Raimundi*), évêque d'Agde, d'environ l'an 1174, j'ai relevé cette désignation : « L'autre champ est tenu par Rostaing et Jean de Rostaing, *Rostagnus et Johannes Rostagni* », c'est-à-dire Jean, fils dudit Rostaing (2). Cet usage se perpétuait encore, alors même que les noms héréditaires étaient en vigueur ; le 9 octobre 1363, Jean, roi de France, accorde des lettres de légitimation à Jaquette, fille de Paul Fesole, laquelle est légitimée sous le nom de Jaquette de Paul, *Jaqueta Pauli* (3), *Jacques*, fils de *Paul* Gottifredi, meurt à Rome en 1482, et un chroniqueur contemporain enregistre son décès en ces termes : « Maître Jacques de Paul, autrement de Gottifredis, chancelier, mourut et il lui fut fait grand honneur (4). »

Vers le douzième siècle, au génitif de filiation s'ajoute parallèlement, pour exprimer la même chose, la particule extractive suivie de l'ablatif ; *Paulus Pauli* a pour synonyme *Paulus de Paulo*, et les deux formes s'emploient indifféremment. Ultérieurement le nom patronymique, en latin comme en italien, prit le pluriel, se rapportant non plus seulement au père, mais aux pères : *Paulus de Paulis*, *Petrus de Petris*, Paolo de Paoli, Cavalcante de Cavalcanti. Ajoutons que la fantaisie des scribes varia encore l'orthographe des noms.

Un grand nombre de familles tirent le leur du latin *Paulus*. Les Pauli du comté Venaissin (5) sont appelés, aux douzième et treizième siècles, Paulus, Pauli, de Paulo, de Polo, et ultérieurement de Paulis, de Polis, de Paulo, de Paula, de Poli, de Paoli, de Paul, de Pol, selon que les titres sont rédigés en latin, en italien ou en français. « Pierre de Poli », chevalier, est inscrit au catalogue des chanoines comtes de Saint-Julien de Brioude, en 1224. « Peut-être, dit Laîné (6),

(1) Varron, *De lingua latina*, l. IX.

(2) Bibl. nat., mss. latins, n° 9999. Cartulaire d'Agde, f° 97 à 99.

(3) Archiv. natio. Trésor des chartes, reg. 95. — Bibl. nat., mss. Clairambault, *Invent. des chartes du trésor*, p. 813.

(4) *Diario di Roma*, del notajo del Nantiporto. Dans Muratori, *Rerum Italic. scriptores*, t. III, part. II, col. 1076 : « Morì mastro Jacomo di Paolo, aliàs de Gottifredis. »

(5) Bibl. nat., cabinet des titres. Boîtes grises de d'Hozier. — Pithon-Curt, *Hist. de la nobl. du comté Ven.*, t. II, p. 332 et suiv.

(6) Archives de la noblesse, t. IV, *sub finem*. — Dantil et de Chavanat, *Chronol. du chap. de saint Julien de Brioude*, p. 60. — Bouillet, *Nobil. d'Auvergne*, t. VII, p. 396.

est-ce le génitif de *Polus* ou *Paulus*, et dans ce cas ce serait Pol ou Paul. » Ce serait donc le même nom. — Ainsi le nom de famille « de Paul » est la traduction du génitif latin Pauli ou de l'ablatif *de Paulo*, et c'est un nom chrétien devenu patronymique lors de l'hérédité des surnoms ; les de Jean, les d'Anthoine, les de Rostaing, les de Barthélemy, les d'Etienne, les de Raymond, les de Benoist n'ont pas d'autre origine, « et les familles qui ont conservé ces formes sont les plus anciennes, sinon les plus nobles, telles que les de Guillaume, seigneurs de Montpellier, les de Pierre, seigneurs de Ganges et de Bernis, les d'André, seigneurs de Montfort (1). »

Pour retrouver la trace des ancêtres de Vincent de Paul, j'avais donc à rechercher, dans toute l'étendue de la province de Languedoc, les familles ayant porté le nom de « Pauli, de Paulo, de Paula, Poli, Pol, de Paul » et tous autres dérivés du latin *Paulus*, plus ou moins défigurés par l'ignorance ou la fantaisie des copistes. Il convient de rappeler qu'au moyen âge le latin n'était guère plus qu'un patois et que la langue française n'avait pas encore de règles fixes ; les désinences des verbes, les genres des noms variaient sans cesse selon le goût de l'écrivain ou les facilités de l'euphonie ; l'orthographe était encore plus incertaine que la langue ; le même nom dans le même document est quelquefois orthographié de deux et trois manières.

VI

Mes premières investigations portèrent sur la famille de Paulo, qui joue un rôle considérable dans l'histoire du Languedoc et qui donna un grand maître à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et des présidents à mortier au parlement de Toulouse. Mais cette famille relativement récente ne se fixa dans le Languedoc qu'au quinzième siècle. Antoine de Paulo, membre du Conseil de Gênes, adhéra en cette qualité, le 4 novembre 1396, à la prise de possession du duché par les ambassadeurs de Charles VI, roi de France. Son petit-fils, Aymeric de Paulo, pour sauver sa fortune et peut-être sa vie, émigra et vint s'établir, en 1475, à Toulouse où ses descendants furent créés chevaliers par Charles IX, possédèrent de grands biens, contractèrent de belles alliances, furent titrés comte de Paulo et de

(1) L. Vian, p. 21 et 22.

Calmon, et s'éteignirent vers 1800 dans la personne d'Antoine-Jules, comte de Paulo, chef de l'insurrection royaliste dans le midi de la France.

Plusieurs héraldistes (1) ont écrit l'histoire généalogique de cette famille; elle paraît complète, sans lacune, ce qu'explique son peu d'ancienneté dans le Languedoc, et il n'y a point place pour y souder la tige d'un rameau transplanté dans les Landes. D'ailleurs, si Vincent de Paul eût appartenu à un rameau de cette maison, elle n'eût pas manqué de se prévaloir d'une si glorieuse affinité, dont un laps de cent et quelques années n'eût pas oblitéré le point de jonction.

A Montpellier, on trouve, dès le douzième siècle, une famille Poli, Pauli ou Paul, de la première bourgeoisie, investie des charges consulaires. Eymeric ou Aymeric Poli est consul de cette ville en 1208 et 1211, et R. Paul en 1240 (2); le 17 mai 1350, Jean, roi de France, octroie des lettres de rémission à Jacques Pauli, fils de Pierre Pauli, marchand de Montpellier, et frère de feu Pierre Pauli (3); messier Laurent Paul, jurisconsulte, bachelier en lois, est substitut du juge consulaire de 1363 à 1408; maître Bertrand Paul, clerc et notaire du roi, notaire du bayle et des consuls de Montpellier, juge royal de Valena, 1383 à 1400, mourut le 31 janvier de cette dernière année et fut enseveli dans l'église Saint-Denis «près du chœur où se voit son monument». (4) En 1697, Charles Paul, docteur avocat à Montpellier, et Guillaume Paul, avocat à Lunel, font enregistrer leurs armoiries : *d'azur à un chevron accompagné de trois pommes de pin d'or* (5). Ce dernier brisait en chef d'une étoile d'argent.

Ce n'est pas à cette famille, assurément ancienne mais demeurée bourgeoise, que l'on peut rattacher les ascendants de Vincent de Paul qui, suivant Charles Maignart de Bernières, étaient « de noblesse ancienne ». — La même observation s'applique à N...

(1) Voyez la Chenaye des Bois, *Dict. généal.*, t. III, p. 9. — Louis de la Roque, *Armorial de Languedoc*, t. I, p. 208. — Moréri, t. VIII, p. 145. — Bibl. nat., cab. des titres. Dossier de Paulo.

(2) L. Delisle, *Trésor des chartes*, t. III, p. 201. — Société archéol. de Montpellier, *le Petit Thalamus*, p. 170 et 171. — A. Germain. *Hist. de Montp.*, t. I, p. 378.

(3) Archiv. nat. Trésor des chartes, reg. 84, n° 292, f° 302 v°.

(4) *Le Petit Thalamus*, p. 433. — A. Germain, t. I, p. 378-441, *passim*.

(5) Bibl. nat., cabinet des titres. — D'Hozier, *Arm. de Montpellier-Montauban*, p. 638.

Paule (1), marchand bourgeois du lieu de la Grasse, et à Louis Paul (2), marchand drapier de la ville de Nîmes, qui en 1696 font enregistrer leurs armoiries.

Au douzième siècle, on trouve dans le diocèse d'Agde une famille de Pollz, de Poilla, de Polia, — à laquelle se rattachent peut-être les Pollia de la Bresse (3), — et qui tirait probablement son nom du lieu de Poilhe, Poilhes ou Polhes (canton de Capestang, arrondissement de Béziers), appelé Polias dans le rôle du ban de 1529 (4). — En avril 1163, Bertrand de Tarolle vend à l'évêque d'Agde le fief que Rostaing de Pollz tenait de son père au territoire de Nasian (5). — Par charte du 11 mars 1147, Ermengold, évêque d'Agde, donne sous certaines conditions féodales à la veuve de Ramard de Polia et à son fils Pierre, à la femme de celui-ci et à leur postérité, un vignoble sis à Saint-Baudile (6). Par autre charte d'environ 1174, Pierre de Raymond, évêque d'Agde, voulant récompenser les services que lui a rendus Jean d'Avias (7), au cours de la guerre qu'il vient de soutenir contre le vicomte d'Agde, lui donne en fief noble et héréditaire, sous la condition de foi et hommage, divers biens sis auprès de cette ville : « le pré affronte à *Cercie* (8) le pré d'Etienne Abram, au nord la voie marchande qui va d'Agde à Saint-Tibéry. Un des champs est tenu par Pierre de Polia et Garsende de Raimond et est à Rochemaure..... Un autre est tenu par Rostaing et Jean, fils de Rostaing, et affronte au nord le fief de Pierre Boëce... Une des vignes est tenue par Pierre de Poilla (9). » Au nombre des témoins de la donation figure Guillaume de l'Isle.

Cette charte nous offre un exemple de la négligence des scribes, le même nom écrit diversement dans le même document, Pierre de Polia et Pierre de Poilla. En décembre 1175, Guillaume de l'Isle,

(1) D'Hozier, *Arm. de Toulouse-Montauban*, p. 688 : « Bandé d'argent et de gueules de 4 pièces. »

(2) *Ibid.*, p. 250 : « D'or à un chevron d'azur, accompagné en chef de 2 poulets et en pointe d'une rose de gueules, avec un chef de gueules chargé de 3 étoiles d'or. »

(3) Rietstap, p. 826 : « D'azur à un pégase d'argent ailé d'or. »

(4) Bull. de la Société arch. de Béziers, 2e série, t. III, p. 260.

(5) Cartul. d'Agde, f° 56.

(6) *Ibid.*, f° 77.

(7) Il est appelé *de Aviacio*, *de Aviatico* et même *de Amacio* (Cartul. d'Agde, f° 98 et 109). Je crois qu'il s'appelait Jean Raymond, était parent de l'évêque Pierre, et habitant de Vias. En 1234, « Petrus Ramundus de Aviacio » est témoin d'un accord entre Louis IX et l'évêque d'Agde. (Bibl. nat., mss. collection de Doat, t. LXXII, f° 13.

(8) Rabelais, *Pantagruel*, l. IV, ch. XLIII : « O! me disoit un petit enflé, qui pourroit avoir une vessie de ce bon vent de Languegoth que l'on nomme Cercie! »

(9) Cartul. d'Agde, f° 97 à 99.

mari de Garsende, que je présume veuve ou fille de Pierre de Polia, engage à Pierre de Raimond, évêque d'Agde, le fief qu'ils possèdent à Saint-Baudile, se mouvant dudit seigneur évêque, pour le prix de cent sols mergoriens, par acte de Vivas, tabellion (1.)

Assurément, au douzième siècle, les familles de Polia et de l'Isle étaient déjà sorties de la foule : Pierre de Polia épouse l'homonyme et vraisemblablement la parente de Pierre de Raimond, évêque; mais rien ne prouve qu'elles eussent dès lors la noblesse. C'était plutôt de ces petits propriétaires terriens qui s'enrichissaient de père en fils dans la ferme des biens d'église, « ce qui, écrivait Réaumur en 1757, a été, pour nombre des plus titrés de ce temps, la source première de la fortune de leurs ancêtres, sans qu'ils en conviennent (2). » En effet, nous voyons en 1332 Pierre de l'Isle, qualifié damoiseau et vicaire de la cour temporelle de l'évêque de Béziers (3), et je suis porté à penser que Ramard et Pierre de Poilla ou Polia, vivant au douzième siècle, furent les ascendants de Superanus de Poilhes, mandataire en 1344 de Raymond de Roquecorne, évêque de Saint-Pons (4), et peut-être aussi de Jean de Poille qui obtint, en 1411, des lettres de rémission (5).

Je ne crois pas qu'il soit possible d'admettre une communauté d'extraction entre cette famille de Polia, de Poilla, de Poilhe, de Polhes, de Follz, et celle de Vincent de Paul. Il y a bien apparence qu'au quatorzième siècle elle avait acquis la prérogative nobiliaire ; mais son nom, malgré la parité étymologique, diffère constamment dans sa forme orthographique de celui de la famille du saint. D'ailleurs aucun indice, même le plus léger, ne permet de leur soupçonner un point quelconque de jonction.

VII

Paulhan, — qui se prononce Paulian, — actuellement commune de l'arrondissement de Lodève, était, à l'origine, un château féodal

(1) Bibl. nat., mss. Collection de Languedoc, t. XLII, p. 3.

(2) Et. Charavay, *Inventaire des autographes de M. Benjamin Fillon*, p. 14.

(3) Bull. de la Société arch. de Béziers, 1839, t. III, p. 57. — C'est peut-être le même Pierre de l'Isle qui, en 1313, reçoit avec Raymond Descoudissent des lettres de rémission. (Arch. nat. Trésor des chartes, reg. 49, n° 105.)

(4) *Gallia christ.*, t. VI, p. 238.

(5) Bibl. nat., mss. Clairambault, *Inv. du trésor des chartes*, p. 1354.

appelé dans les titres *Paolanum* (1) ou *Paulianum* (2), qu'un érudit biterrois fait dériver du latin *Paulus*, nom d'homme. Paulhan signifie donc « château de Paul ».

Ce château est mentionné dans une charte de l'an 990, par laquelle Guillaume, vicomte de Béziers, seigneur *in totum* de Saint-Tibéry, entre autres donations qu'il fait au monastère de ce dernier lieu, lui abandonne, au décès d'Arsende sa femme, le château appelé Paulhan, *castrum quod vocant Paulianum*, ainsi que les revenus d'Ayguesvives et la maison du prêtre Amélius (3).

Ainsi, dès le commencement du onzième siècle, le « château de Paul » était dans la mouvance féodale du monastère de Saint-Tibéry; c'est un premier point très important à retenir. Mais y avait-il, dès ces temps reculés, dans le diocèse de Lodève, une famille Pauli, de Paulo ou de Paula, qui eût donné son nom à cette famille seigneuriale ?

Je réponds affirmativement.

« Archerius *de Paula* et Bérenger, son frère », sont témoins de la donation que, par charte de l'an 1032, Seguin de Roquefeuil fait au monastère de Saint-Guilhem-du-Désert d'un aleu et de plusieurs biens qu'il possède dans le comté de Lodève, entre autres « un mas dans la ville qui est appelée Sorbs (4) ».

Peut-être faut-il lire *de Paulo*, qui serait plus en rapport avec le nom original *Paulus;* mais si la lecture a été correcte, il est permis d'attribuer la faute d'orthographe à l'écrivain. Les copistes, je le répète, apportaient dans la forme des noms beaucoup de négligence ou de caprice; c'est ainsi que Hugue de Paulin, chevalier du vicomté de Béziers, est appelé *Hugo de Paulino* (5) dans des titres de 1213 et 1230 et *Hugo de Paulina* (6) dans des chartes de 1135. Nous voyons, du reste, qu'en 1376 et 1377 le gouverneur de Montpellier est Bérenger de Paulo, chevalier, qui descendait très vraisemblablement d'Archerius ou de Bérenger de Paula, vivant en 1032.

(1) L. Delisle, *Trésor des chartes*, t. I, p. 252.

(2) Maffre, *Communes et domaines dont le nom se termine en an.* Dans le Bull. de la Société arch. de Béziers, t. VI, p. 255. — *Gall. christ.*, t. VI, *ad Instrum.*, p. 315.

(3) *Gall. christ.*, *ibid.*

(4) Cartul. de Saint-Guihem-du-Désert. Dans l'*Hist. génér. du Languedoc*, édit. du Mége, t. VI, p. 494.

(5) *Gall. christ.*, t. VI, p. 331, et *ad Instrum.*, p. 152.

(6) *Ibid.*, *ad Instrum.*, p. 315 et 379.

Il suffit d'avoir jeté les yeux sur les anciennes généalogies pour concevoir combien elles sont incomplètes. Commandées par le chef de nom et d'armes, elles se préoccupent uniquement d'établir sa filiation depuis l'auteur de la race ; le généalogiste laisse dans l'ombre de l'oubli la plupart des membres inutiles au but qui lui est assigné. Grâce aux progrès de la science paléographique, aux découvertes résultant de l'étude du passé dans ceux de ses monuments écrits qu'épargna la main du temps ou la torche du vandalisme, on peut dire pour presque toutes les familles féodales que leur histoire est à refaire. Communément, dans les généalogies, ces puînés, que dotait l'aîné de la race en leur inféodant une portion de son domaine seigneurial, sont passés sous silence, à moins qu'ils ne se soient illustrés par quelque action dont l'éclat rejaillit sur tous ceux de leur sang.

Le puîné ainsi apanagé ou prenait le nom de son domaine, ou conservait le nom de ses aïeux, dont quelquefois il décorait son fief en souvenir de son berceau ; c'est ainsi que, dans toutes nos anciennes provinces, le même nom se trouve attribué à plusieurs localités.

Quelquefois le cadet de famille ne recevait du chef de sa maison qu'un modique pécule, avec lequel il allait s'établir dans quelque bien d'église ou de monastère qui lui était inféodé par le seigneur ecclésiastique, souvent son parent, sous la condition d'hommage, de cens annuel et de service de guerre. C'était en quelque sorte l'état de fermier, mais ce fermage féodal n'entraînait pas la dérogeance.

On a vu plus haut que le génitif patronymique *Pauli* avait pour synonyme l'ablatif ou plutôt l'extractif *de Paulo*. En effet, Antoine Pauli est consul d'Avignon en 1216, et en 1218 Raymond Pauli, son frère ou son fils, aussi consul, est appelé tantôt *Raymundus Pauli*, tantôt *Raymundus de Paulo* ou *de Polo* (1). Un de leurs descendants, Fr. G. de Pol, maréchal des camps et armées du roi Louis XIV, arrière-petit-fils de J. B. Pauli ou de Pol, écuyer, seigneur de Saint-Tronquet et de Belfeuil, est qualifié, dans un brevet de 1665, « le seigneur comte François de Paulo de Saint-Tronquet (2) », et, dans l'épitaphe de sa première femme, Jeanne-Mar-

(1) Pithon-Curt, t. II, p. 332. — Bibl. nat. Cabinet des titres. Dossier de Pauli ou de Pol. — Joudou, *Hist. d'Avignon*, p. 176. — Fantoni, *Hist. d'Avignon, et du comté Venaissin*, t. I, f° 102 v° et p. 373.

(2) Borel d'Hauterive, *Ann. de la nobl.*, 1869, t. XXVI, p. 187.

guerite de Coriolis, « le seigneur comte de Pol (1) ». Riparata Pauli, de la même famille, morte en odeur de sainteté le 15 juin 1609, est appelée par d'Hozier (2) Réparée de Paulis, et par d'autres Reparata de Paula ou de Paulo (3). Ces exemples ne seront pas inutiles pour ce qui va suivre.

En 1271, Raymond Pauli, damoiseau, est mentionné, dans le *saisimentum* du comté de Toulouse, parmi les gentilshommes du bailliage de Laurac (4.) Or le Lauraguais, comme la vicomté d'Agde, fut jusqu'en 1258 tenu en fief par le vicomte de Béziers du roi d'Aragon, seigneur de Montpellier ; ainsi non seulement le Lauraguais, de même que le comté de Lodève, faisait partie du Languedoc, mais encore ces deux terres eurent longtemps le même seigneur. Il n'est donc pas téméraire de supposer que Raymond Pauli ou de Paul était issu des sires de Paul ou de Paule, vivant en 1032 dans le comté de Lodève, et qu'il avait été, lui ou un de ses ascendants, conduit dans le bailliage de Laurac, soit par une alliance, soit par voie d'apanage ou de charge féodale.

La même supposition peut être émise avec encore moins d'hésitation en ce qui concerne un autre Pauli ou de Paul, vivant au quatorzième siècle avec les caractères de la noblesse dans la petite ville de Saint-Tibéry, — diocèse d'Agde, vicomté de Béziers, — et qui s'appelait Jean, comme le père de Vincent de Paul.

VIII

Saint-Tibéry est une forte commune du canton de Pézenas, sur la petite rivière de Tongue, près du lieu où elle se jette dans l'Hérault, au sein d'une des plus belles campagnes du Languedoc. Elle apparaît encadrée dans les oliviers, emblème de la paix féconde; mais elle a connu dans le passé les calamités des guerres nationales et des déchirements civils, et son passé date de vingt siècles. C'est l'antique *Cessero Tectosagum*, mentionné par Pline comme ville latine, c'est-à-dire comme jouissant du droit latin, et par Walckenaer, dans *l'Itinéraire de Bordeaux*, comme *mansio* ou lieu de séjour.

(1) Bibl. nat., Cabinet des titres. Dossier de Pauli ou de Pol. (Boîtes grises de d'Hozier.)

(2) *Ibid.*

(3) Baronius, *Majestas Panormitana*, l. III, f° 143. — Le P. Courcier, *Negot. sæcul. Mariæ*, p. 365, col. 1.

(4) A. Brémont, *Nobl. toulous.*, p. 242.

La tradition veut que, sous Dioclétien, trois enfants du Christ, Tibérius, Modeste et leur sœur Florence, aient été suppliciés dans cette ville. Sur le tombeau des saints martyrs, vers le sixième siècle, les fils de saint Benoît assirent un monastère sous le vocable de saint Tibérius, qui baptisa de son nom chrétien la ville celtique.

L'irruption des Sarrasins, au huitième siècle, couvrit de décombres la florissante Septimanie; ils ruinèrent la plupart des monastères, et Saint-Tibéry ne dut pas échapper à la rage des envahisseurs. La piété des fidèles, la munificence des princes l'aida à se relever de ses ruines. En 867, nous voyons Charles le Chauve, — qui avait enlevé l'Aquitaine à Pépin II, — couvrir de sa royale protection le monastère de Saint-Tibéry (1).

Dans les âges de foi ardente, les restes des martyrs étaient considérés comme les plus précieux de tous les trésors, non seulement par un sentiment de vénération profonde pour ces saintes reliques de héros, mais aussi parce que leur présence constituait aux yeux des populations chrétiennes un gage constant et certain de la protection céleste. Les villes se disputaient ces corps glorieux, et des seigneurs s'en emparaient par violence pour les transporter dans leurs castels, comme une miraculeuse égide. Une antique tradition faisait croire que le monde finirait mille ans après son divin Sauveur; à l'approche de l'année fatale, tous les cœurs étaient glacés d'effroi; les chartes féodales portaient cette formule redoutable : *mundi fine appropinquante!* On redoublait de ferveur religieuse; on multipliait les pèlerinages aux lieux sanctifiés, les donations à Dieu, aux églises, aux monastères; les pécheurs endurcis sentaient fondre la glace de leur âme; les usurpateurs venaient humblement à résipiscence, dépouillant l'iniquité avant de paraître devant Celui qui juge les justices. C'était l'heure des grandes restitutions, des réparations solennelles.

Dans une charte de 990, Guillaume, vicomte de Béziers, seigneur de tout Saint-Tibéry (2), expose qu'il a fait le pèlerinage de Rome pour l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ et pour la rédemption de son âme, de l'âme d'Arsende, sa femme, et de ses antécesseurs. Dans ces mêmes sentiments, il fait des donations nombreuses au monastère de Saint-Tibéry, — le château appelé *Paulianum*, le

(1) *Gall. christ.*, t. VI, *ad Instrum.*, p. 313, ann. 867.
(2) Dominus in totum de Sancto-Tiberio.

fisc d'Ayguevive, la maison du prêtre Amélius, etc., — et il restitue « au Seigneur Dieu l'église de Saint-Tibéry avec la ville où repose son corps, qu'injustement et violemment j'en ai arraché » ; enfin il abandonne au monastère la pleine seigneurie de Saint-Tibéry (1). Un siècle après, le pape Pascal II et, en 1216, Innocent III, confirment les donations faites à Saint-Tibéry jusqu'à leur pontificat, par des bulles qui nous apprennent que ce monastère avait des possessions en Gascogne, notamment dans le comté d'Armagnac (2). — En 1150, une transaction sur partage entre Raymond Trencavel, vicomte de Béziers, et Bernard Athon, vicomte d'Agde, son frère, fait passer Saint-Tibéry de la vicomté d'Agde dans celle de Béziers, mais il continue, dans le domaine spirituel, à relever de l'évêché d'Agde (3). Les successeurs de Guillaume de Béziers, malgré sa donation plénière de l'an 990, avaient sans doute, après le terrible passage de l'an 1000, repris sur le monastère les droits de justice et autres; car, par charte de 1142, Raymond Trencavel lui donne la justice, sauf le cas d'homicide, et tous les droits qu'il avait à Saint-Tibéry et sur les hommes de ladite ville (4). — Le 11 mai 1273, par transaction entre le sénéchal de Carcassonne, agissant au nom de Philippe, roi de France, et l'abbé de Saint-Tibéry, tous les droits de justice sans exception sont concédés en fief au monastère, c'est-à-dire moyennant certaines redevances féodales envers le royal suzerain (5). — En 1286, les Aragonais, commandés par l'amiral Roger de Lauria, prennent d'assaut la ville d'Agde, la mettent à sac, massacrent la population et livrent Vias aux flammes. Les vassaux de Saint-Tibéry et d'autres localités s'arment et volent courageusement au secours des pays incendiés ; mais ces milices improvisées sont écrasées par le nombre et laissent sur le champ de bataille quatre mille des leurs. — Elles auront dans un demi-siècle une glorieuse revanche.

Edouard III, roi d'Angleterre, duc de Guyenne, avait, à l'exemple de son père, rendu hommage pour son duché à Philippe VI, roi de France, son seigneur suzerain ; cependant plusieurs actes d'hostilités, causés par l'indécision des limites de la Guyenne et de la

(1) *Gall. christ.*, t. VI, *ad Instrum.*, p. 315.
(2) *Ibid.*, p. 316 et 333.
(3) Bull. de la Société arch. de Béziers, 2e série, t. III, p. 284.
(4) *Gall. christ.*, t. VI, *ad Instrum.*, p. 338.
(5) *Ibid.*, p. 322.

France, avaient prouvé combien la paix était précaire. En 1336, Edouard, qui n'avait pas renoncé à des prétentions sur la couronne de France contraires à la loi fondamentale du royaume, déclare la guerre à Philippe de Valois. C'est le commencement de cette grande lutte de cent ans, plusieurs fois interrompue par des trêves, dans laquelle la France eut ses journées d'allégresse victorieuse, mais aussi les trois douloureuses étapes qui s'appellent Crécy, Poitiers, Azincourt!

Le 15 décembre 1340, le roi Philippe nomme son lieutenant général « ez partyes de toute la Languedoc » Louis, comte de Valentinois et de Diois, et lui adjoint Jean de Marigny, évêque de Beauvais, qui en 1329 avait été chancelier de France. Doué d'une intelligence supérieure, d'une vigilante activité, d'un grand patriotisme, le prélat était de cette race magnifique des Marigny que rehausse encore, dans la lumière de l'histoire, l'auréole de l'infortune imméritée. C'était le frère puîné du célèbre Enguerrand, comte de Longueville, châtelain du Louvre, premier ministre, qui en 1315 avait été mis iniquement à mort. Jean avait lui-même pour lieutenant son autre frère, Robert de Marigny, sire de Tourny, qui, dans un mandement de 1342, est qualifié « mareschal de nostre sire le roy ez partyes de Languedoc et Xainctonge ». — Au mois de juillet 1341, le comte de Valentinois et l'évêque de Beauvais convoquent les gens d'armes à Saint-Paul-de-Fenouillèdes, sur la limite du Roussillon, pour attaquer ce comté et guerroyer contre le roi de Mayorque, allié des Anglais. — Le 6 avril 1342, Philippe de Valois relève le comte de Valentinois de son commandement et le confère tout entier à Jean de Marigny par les lettres qui suivent :

« Philippe, par la grâce de Dieu roy de France et de Navarre... Nostre amé et feal conseiller Jehan, evesque de Beauvais, lequel nous avons faict et faisons par la teneur de ces presentes nostre lieutenant especial et general en Gascoingne, Agenois, Bourdelois, Xainctonge et en toutes les parties de Languedoc, auquel nostre lieutenant avons donné et donnons plein pouvoir et autorité de mettre, establir des gens d'armes de cheval et de pied, en nostres chastels, villes et autres lieux de nos subjets ainsy comme il verra que besoin sera ; d'assembler gens d'armes pour la deffension de nostre royaume tant et quant il li plaira, toutefois et quantefois que il verra que il sera mestier... ; de faire nobles et faire et donner nobilitations... Si donnons en mandement à tous capitaines, re-

formateurs, seneschaulx, maistres des monnoyes, thresoriers, recepveurs et tous nos autres officiers et subjets qui à presant sont ou pour le tems avenir seront esdites parties de Languedoc que à nostredit lieutenant comme à nous obeissent et entendent diligemment et en effet... Donné à Sainct-Germain-en-Laye le VI avril lan de grace M. CCC. XLII (1). »

IX

L'évêque de Beauvais avait appelé de son diocèse dans son vaste gouvernement, comme trésoriers des finances du Roi, des hommes experts et dévoués : Mathieu Gayte, originaire de Clermont, fils ou neveu de Gérard Gayte ou de la Guette, surintendant des finances de Charles IV et qui avait subi, six ans après Enguerrand de Marigny et non moins injustement, le dernier supplice; Jacques André, également de Clermont en Beauvaisis, de qui les services furent récompensés par des lettres d'anoblissement (2).

Dans la sénéchaussée de Carcassonne, le prélat avait établi comme commissaire militaire Pierre de Paut, sergent d'armes du Roi, et dans la vicomté de Béziers, de laquelle mouvait Saint-Tibéry, Amélius d'Ayguesvives, damoiseau et châtelain de Servian, aussi sergent d'armes (3).

Au mois de juin 1342, Jean de Marigny se dispose à reprendre la guerre contre les Anglais; ses commissaires lèvent des troupes pour servir à l'armée de Gascogne; Pierre de Paut se qualifie dans ses mandements « commissaire nommé par messire l'évêque de Beauvais, lieutenant du Roi notre sire en Aquitaine, pour contraindre tous les nobles de la sénéchaussée de Carcassonne à aller au service du seigneur Roi, dans la présente guerre de Gascogne, pour la défense du royaume ».

Au mois de septembre suivant, Amélius d'Ayguesvives, commissaire de la vicomté de Béziers, applique les instructions qu'il a reçues et qui sont les mêmes que celles de Pierre de Paut. Il convoque les nobles et les milices. Pons de Maurin amène à Béziers cinquante sergents arbalétriers de Vic, et Pierre de Nespol cinquante

(1) Trésor des chartes, reg. 68, nº 53.

(2) Arch. nat., Trésor des chartes. Reg. des années 1340-1344, nº 92 : « Nobilitatio Jacobi Andreæ. » — Bibl. nat., Clairambault, *Invent. du trésor des chartes*, p. 565.

(3) Bibl. nat., mss. Coll. de Languedoc, t. CIX, fº 19.

sergents arbalétriers de Florensac, auxquels Amélius d'Ayguesvives fait payer leur solde de guerre par Jacques André, lieutenant à Béziers de Mathieu Gayte, trésorier royal du Carcassez et du Bitterrois (1); — de même pour Jean de Paul, capitaine de cinquante sergents arbalétriers de Saint-Tibéry.

J'ai eu la bonne fortune de trouver aux archives de la Bibliothèque nationale, confondus avec le dossier de la famille de Paulo, de Toulouse, sans doute à cause de l'homonymie, deux titres originaux sur vélin dont je vais donner la traduction littérale :

« Amélius d'Ayguesvives, damoiseau et châtelain de Servian, « sergent d'armes du Roi notre sire, commissaire député par le Roi « pour les choses ci-après écrites, à discret homme le lieutenant à « Béziers du trésorier royal de Carcassonne, salut et dilection. « Comme nous, en vertu et par l'autorité de ma dite commission, « avons élu dans la vicomté de Béziers pour sergents arbalétriers, « c'est à savoir : JEAN DE PAUL, Raynaud de Catalan, Ermand de « Jean, Firmin de Bonifface, Arnaud de Lautier, Guillaume d'Ascel, « G. Ficon, Guillaume Ardit, G. de Bérenger, B. Raynols, Jacques « Marsal, P. Vennel, Jean Bicat, B. Lopis, Jean de Grégoire, « Arnaud Mifos, G. Durant, F. Albes, Guillaume de Lom, B. Fal- « goze, P. Bordes, P. de Galar, Déodat Saus, G. Abausit, Jacques « de Romé, B. Rays, G. Vittier, Jean Razole, G. Marsal, B. Poitat, « P. Gache, Etienne Maysse, Jean Frayssons, Ermengaud de Conil, « Jacques Neti, Laurent Balan, Jean Albe, G. Colayre, Jacques « Estaa, G. Herault, Vincent Garnier, Guillaume Petit, Antoine « Besse, Ponce Pasteur, Jean Sabatier, Jacques Textor, Pierre de « Padern, R. Durant, P. Fabri et Etienne de Jean, pour aller à la « présente armée du Roi notre sire en Gascogne; pour quoi, par « l'autorité de ma dite commission, nous vous mandons de payer à « chacun d'eux sur les finances du Roi notre sire quarante sols « tournois, en exécution du mandement qui vous a été fait par « messire l'évêque de Beauvais et qui vous a été transmis par nous, « afin qu'ils puissent se mettre immédiatement en route et rejoindre « ledit sire évêque de Beauvais, suivant le mandement qui leur en « a été fait, de manière à ce qu'aucun d'eux ne puisse retarder « le départ desdits sergents et les affaires du Roi notre sire. « Donné à Béziers, le douzième jour de septembre, l'an du Sei- « gneur M.CCC.XLII. »

(1) Bibl. nat., mss. Coll. de Languedoc, t. CIX, f° 19.

Jacques André, lieutenant du trésorier royal, exécute cet ordre le jour même, et Jean de Paul lui délivre quittance en ces termes :

« Sachent tous que moi, JEAN DE PAUL DE SAINT-TIBÉRY, cinquan-
« tenier de cinquante hommes sergents arbalétriers devant être par
« moi conduits à l'armée de Gascogne vers messire l'évêque de
« Beauvais et par son mandement, et par le mandement d'Amélius
« d'Ayguesvives, sergent d'armes et châtelain de Servian, commis-
« saire à ce député par ledit sire évêque, Reconnais avoir eu et reçu,
« tant pour moi que pour mes cinquante compagnons arbalétriers
« convoqués par mandement dudit commissaire, de discret homme
« Jacques André, lieutenant dans la vicomté de Béziers de prud-
« homme Mathieu Gaythe, trésorier de notre sire le Roi pour le
« Carcassez et le Bitterrois, par la main de Jean Heyraut, faisant
« les fonctions dudit lieutenant, cent livres tournois, tant pour mes
« gages que pour ceux desdits sergents devant servir dans ladite
« armée, c'est à savoir pour chacun desdits sergents et moi qua-
« rante sols tournois, desquelles cent livres tournois je me déclare
« bien content. Donné à Béziers le douzième jour de septembre,
« l'an du Seigneur M.CCC.XLII, sous mon propre sceau. »

A cette quittance est attaché un petit scel portant un écu à trois fers de lance renversés, posés deux et un.

Jean de Marigny, après avoir pris de force le château de Damazan, avait, le 23 août, mis le siège devant Sainte-Bazeille où le rejoignirent les contingents de Saint-Tibéry, de Vic, de Florensac, de Beaucaire, de Narbonne, etc. (1). Sainte-Bazeille fut emportée le 29 septembre. Les opérations militaires avaient été dirigées par Robert de Marigny que le roi voulut récompenser, ainsi que l'évêque de Beauvais, en les autorisant, « à cause de leurs services dans la guerre de Gascogne », à acquérir du dauphin, duc de Normandie, tous les biens que ce prince possédait dans la baillie de Gisors (2).

Après une série de succès, les nobles et les milices regagnèrent leurs foyers, mais le temps du repos ne devait pas être long. Le 10 avril 1343, Jean de Marigny convoque derechef le ban et l'arrière-ban du Languedoc ; le roi d'Angleterre dirigeait sur la Guyenne de grosses troupes ; à la tête des nobles et des milices, le prince Jean, fils du roi de France, marche à la rencontre des Anglais et les taille en pièces : la Guyenne est reconquise à la patrie française. — Mais

(1) Du Mége, t. VII, p. 137.
(2) *Gall. christ.*, t. X, p. 751.

cette glorieuse expédition eut son triste revers; en 1355, le prince de Galles vint ravager le Languedoc; dans les diocèses d'Agde, de Béziers, de Montpellier, il brûla plus de cinq cents métairies; les faubourgs de Montpellier furent réduits en cendres; il passa, dit un historien, comme le démon de l'incendie.

A peine remis de ce désastre, le Languedoc eut à supporter à la fois deux fléaux effroyables, les excès des routiers et les horreurs de la peste. Le pillage, la dévastation, l'incendie, le meurtre, toutes les violences marquèrent comme un sillon d'enfer chaque pas des *grandes compagnies*. La terreur était partout : villes rançonnées, châteaux pris et brûlés, villages mis à sac, populations égorgées, tels étaient les exploits de ces bandes sauvages. — Le diocèse d'Agde souffrit comme le reste de la province; la campagne était infestée de ces brigands, qui détroussaient et violentaient jusqu'aux personnes revêtues d'un caractère sacré. Bernard, évêque d'Acqs, à son retour de la Terre Sainte, passant près d'Agde, fut arrêté par des bandits, dépouillé de tout et jeté dans un cachot, lui et ses compagnons. Le pape Clément VI se plaignit de ces sévices au Roi, aux évêques d'Agde, de Béziers et de Maguelonne (1); mais que pouvaient les prélats, que pouvait la royauté même contre ces formidables ravageurs, dont la France ne devait être délivrée que par la courageuse habileté de Bertrand du Guesclin?

En 1374, de nouvelles calamités s'abattirent sur le Languedoc; la famine, ajoutant ses douleurs aux hécatombes de la peste, désola, décima les populations. Saint-Tibéry ne dut pas être à l'abri de cette succession de fléaux; le pays agonisait dans la ruine; beaucoup des habitants qu'avait épargnés l'épidémie durent émigrer vers une terre plus salubre, plus paisible, moins accablée : c'est l'épilogue ordinaire des ravages de la guerre ou de la peste.

X

Nous savons par Maignart de Bernières que les ancêtres de Vincent de Paul étaient « venus pauvres de la province de Languedoc » dans la province de Guyenne.

Jean de Paul de Saint-Tibéry, comme tous les habitants des diocèses d'Agde et de Béziers, avait certainement essuyé de grandes pertes; la guerre n'enrichit personne, pas même le vainqueur. Il

(1) *Gallia christ.*, t. I, p. 1050.

avait fait vaillamment son devoir de soldat dans cette campagne glorieuse qui eut pour couronnement suprême la délivrance du sol français. Le duc d'Anjou et le connétable du Guesclin, fondant sur la Guyenne, avaient repris plus de cent villes et châteaux fortifiés. En 1379, les Anglais ne tenaient plus que Bordeaux et Bayonne.

Ce fut peut-être à cette époque que Jean de Paul quitta Saint-Tibéry pour aller s'établir dans la Guyenne. Jean de Marigny avait été récompensé par l'archevêché de Rouen, et ses lieutenants par des grâces souveraines ; Jacques André, par des lettres d'anoblissement (1) ; Jean de Paul, par la donation (2) que lui fit le Roi des biens de Jacotin de Bergnau, Bernau ou Berno (3) ; car je suppose que c'est bien lui, *Johannes Pauli de Sancto-Tiberio*, qui est appelé « *dominus Johannes Pauli* », dans les lettres royales de donation, en 1364. Jacotin de Berno avait, je présume, suivi le parti de l'Anglais, et le félon était châtié par la confiscation de ses biens, dont le roi de France se servait pour récompenser un de ses fidèles et vaillants cinquanteniers.

Or, il y avait dans la Guyenne trois localités du nom de Bernos (4), qui se prononçait probablement Berno, comme Moras se prononçait Mora. Je suis donc porté à penser que Jacotin de Berno avait ses possessions dans la Guyenne.

Que si l'on objectait qu'en 1364 le roi Jean était en captivité et la Guyenne aux mains de l'Anglais, je ferais observer qu'en l'absence de Jean II le véritable roi était le régent du royaume, le dauphin Charles, dont l'aversion pour le traité de Brétigny, qui démembrait la France, était notoire, et que la suzeraineté de la Guyenne n'avait jamais été formellement abandonnée par le roi de France ; ce fut même sur ce point que portèrent en 1369 les premières réclamations de Charles V, repoussées par Edouard III, par le duc d'Aquitaine, son fils, et terminées par les victoires de du Guesclin.

Les donations de cette nature furent en usage dans les deux camps, pendant la guerre de Cent Ans. En 1418, Henri V, maître

(1) Arch. nat. Trésor des chartes, reg. des ann. 1340-1344, nº 92. — Bibl. nat., mss. Clairambault, *Invent. du trésor des chartes*, p. 565.

(2) Arch. nat. *Ibid.*, reg. de l'ann. 1364. — Clairambault, p. 816.

(3) Le *gn* se prononçait comme *n* Aloigny se prononçait *Alony* ; Coigny, *Cony*. — Au dix-septième siècle, François d'Armes épouse Diane-Jeanne de Berno. (Le P. Anselme, t. IX, p. 468.)

(4) Bernos, commune du canton de Bazas (Gironde) ; Bernos, hameau de la commune de Saint-Laurent-Médoc (Gironde) ; Bernos, hameau de la commune de Houillès, Lot-et-Garonne.

de la Normandie, s'empressa de distribuer à ses chevaliers les terres des partisans de Charles VII ; il donna par exemple à Jean Holland les biens de Pierre de Villaines (1) dit le Bègue, qui étaient situés partie dans le duché de Normandie, partie dans la région du royaume encore au pouvoir de Charles VII. Jean Holland, en vertu de cette donation, s'empara du petit royaume d'Yvetot, la seule possession de Pierre de Villaines dans le duché de Normandie, en attendant que la fortune de la guerre lui permît de s'emparer des autres biens situés hors de cette province. — Ce fut ainsi, lorsque les Anglais perdirent la Guyenne, que Jean de Paul dut se mettre en possession des biens de Jacotin de Berno, et par suite y transférer sa résidence.

Si l'on refusait de souscrire à cette hypothèse et même d'admettre que Jean de Paul de Saint-Tibéry fût messire Jean de Paul gratifié en 1364 des biens de Jacotin de Berno, il resterait encore ce moyen d'expliquer la migration de Jean ou d'un de ses hoirs dans la province de Guyenne : le monastère de Saint-Tibéry y avait des biens, comme on l'a vu plus haut ; il put en inféoder à Jean de Paul, qui se serait alors transporté au siège de son fief. Appauvri, ruiné peut-être par vingt-cinq années de guerre, de peste et de famine, il alla demander le calme et le pain de la famille au coin de terre qui lui était inféodé. Ainsi s'expliquerait ce que dit Maignart de Bernières que les ancêtres de Vincent de Paul étaient « venus pauvres de la province de Languedoc ».

En ce qui concerne l'ascendance de Jean de Paul de Saint-Tibéry, si l'on avait quelque doute sur sa consanguinité avec Bérenger de Paul, chevalier, gouverneur de Montpellier en 1376, avec Archerius et Bérenger de Paule, chevaliers, vivants en 1032, très probablement seigneurs du « château de Paul », ou Paulhan, et par conséquent feudataires de l'abbé de Saint-Tibéry, je ferais observer que ces rapports féodaux suffiraient pour expliquer qu'un cadet des sires de Paule fût venu se fixer à Saint-Tibéry. On expliquerait enfin, en admettant cette communauté d'extraction, l'orthographe « de Paule », donnée souvent au nom de saint Vincent, autrefois et de nos jours même (2), et qu'une commune de l'arrondissement de Bordeaux a conservée.

(1) Carte, *Catalog. des rolles gascons, normands et françois*, t. I, p. 286.

(2) Le journal *la Défense*, du 8 mai 1878, p. 2, col. 2 : « Des Vincent de *Paule* et des Belzunce... »

Jean de Paul de Saint-Tibéry était de race noble : il est qualifié messire, *dominus*, dans les lettres royales de 1364; il avait son sceau chevaleresque, un blason militaire, trois fers de lance, probablement d'or en champ d'azur; Amélius d'Ayguesvives, son compatriote (1), damoiseau et châtelain de Servian, lui confiait le commandement de cinquante sergents arbalétriers, ce qui témoigne que Jean de Paul était de la famille la plus distinguée de Saint-Tibéry.

Si ce ne fut lui, j'estime que ce fut un des siens, fils ou petit-fils, qui, pour les mêmes raisons que j'ai déduites, émigra du Languedoc; de cette branche transplantée dans la province de Guyenne, un rameau, sans doute encore plus appauvri, alla cacher sa décadence à Pouy, dans les Lannes, vivant de la vie pastorale, oubliant peu à peu dans le labeur de chaque jour son origine chevaleresque, sa noblesse militaire, mais gardant avec son vieux nom la noblesse de l'âme, sans laquelle l'autre n'est rien.

Les déchéances de cette nature étaient, autrefois déjà, très communes. « La plupart des maisons en France, disait Vigneul de Marville, se font par le négoce ou par l'usure, elles se maintiennent quelque temps par la robe et s'en vont par l'épée. Un seigneur mange son bien à l'armée; ses enfants chargés de dettes défendent le terrain encore quelque temps par les procès; les châteaux deviennent des masures, *et leurs descendants labourent la terre* (2). »

En Provence, le dernier rejeton de la très illustre maison de Porcelet, marquis de Maillane et souverains de Morville, — en Berry, des Monchy, qui ont eu des maréchaux de France, ducs et pairs, — en Auvergne, les Scorailles, dont était la duchesse de Fontanges, avaient quitté l'épée pour la charrue. Chaque province et presque chaque vieille race pourraient citer de ces écroulements. Quelle maison plus illustre que celle de Villiers de l'Isle-Adam, le dernier grand maître de Rhodes? Au dix-septième siècle, « elle est tombée dans une si grande misère, dit encore Vigneul de Marville, qu'on a vu, ces années dernières, à Troyes en Champagne, l'un des descendants de sa maison réduit à charrier de la pierre pour avoir de quoi nourrir son père... J'ai oui dire à M. de la Galissonnière,

(1) Peut-être tirait-il son nom du lieu d'*Aquaviva*, cité dans la charte de 990 où figure aussi le nom du prêtre Amélius. Ce doit être Ayguesvives, hameau de la commune de Cabrerolles, arrondissement de Béziers, ou bien Ayguesvives (aujourd'hui simple ferme de la commune de Pézenas), qui est plus rapproché du château de Servian dont Amélius était châtelain.

(2) *Mélanges d'histoire et de littérature*, 4e édition, t. II, p. 279. Paris, 1725.

conseiller d'Etat, que lorsqu'il estoit intendant de Normandie, il avoit trouvé dans la recherche de la noblesse qu'un des plus anciens gentilshommes de cette province et des plus qualifiés *estoit réduit à labourer sa terre pour subsister* (1). »

C'était là très exactement le cas de Jean de Paul, père de saint Vincent.

« Je pense, dit Rabelais avec philosophie, que plusieurs sont aujourd'hui empereurs, rois, ducs, princes en la terre, lesquels sont descendus de quelques porteurs de rogatons ou de coustrets. Comme au rebours plusieurs sont gueux de l'hostière, souffreteux et misérables, lesquels sont descendus de sang et ligne de grands rois et empereurs (2). »

Une preuve assez sérieuse de l'identité entre la famille de Jean de Paul de Saint-Tibéry et la famille de Jean de Paul de Ranquine, ce n'est pas seulement ce même prénom, conservé dans la race en mémoire d'un glorieux ancêtre; au verso d'un des deux titres relatifs à Jean de Paul de Saint-Tibéry, et qui sont soudés l'un à l'autre, une main du dix-septième ou du dix-huitième siècle a tracé ce nom de ville : « *Acqs* ».

C'était sans aucun doute, dans l'esprit de celui qui l'a tracé, l'indication de la contrée à laquelle se rapportaient ces titres, c'est-à-dire du pays habité de son temps par les descendants de « *Johannes Pauli de sancto Tiberio* ». — Il est vrai qu'une autre main, pieuse complice de l'humilité calculée de saint Vincent de Paul, a passé un trait sur le nom d' « Acqs »; mais l'indication subsiste; il y a là tout au moins une coïncidence singulière, et je ne crois pas m'abuser en me flattant que mes recherches et mes déductions lui donnent quelque valeur. J'aurais voulu, pour les rendre décisives, pouvoir compulser les anciens registres paroissiaux de la commune de Pouy, mais ceux qui subsistent ne remontent malheureusement qu'à l'année 1625.

D'ailleurs, si le nom patronymique de saint Vincent n'eût pas impliqué la noblesse, pourquoi l'eût-il dépouillé? La particule, au dix-septième siècle, n'était pas encore considérée comme un insigne exclusivement nobiliaire — je reviendrai plus loin sur cette question controversée ; — c'était le nom noble que dépouillait le pauvre prêtre, afin de se faire l'égal des plus petits, des plus humbles, des

(1) Vigneul de Marville, t. I, p. 308.
(2) *Gargantua*, l. I, ch. I.

plus roturiers. Le doute, du reste, malgré les déclarations réitérées et charitablement intéressées du saint, n'a cessé de planer sur sa roture, et récemment encore il se faisait jour dans une notice consacrée au fondateur de l'institut des missions et des filles de la Charité : « Vincent de Paul, ou Depaul en un seul mot, dit l'auteur, comme il paraît qu'il l'écrivait lui-même, l'un des plus illustres héros de la charité chrétienne, né près de Dax, en 1576, d'une famille *noble peut-être*, mais pauvre, et qui cultivait elle-même son petit héritage (1). »

Cette citation m'induit à traiter de l'orthographe du nom de famille de notre saint.

XI

« Son nom est Vincent Depaul, m'écrivait dernièrement M. H. Tartière, archiviste du département des Landes ; c'est sous ce nom que sont désignés les membres de sa famille dans les actes postérieurs. C'est ainsi, je crois, qu'il signait lui-même. »

« Saint Vincent Depaul, dit la biographie Didot ; toutes les signatures authentiques du saint portent ce nom écrit en un seul mot (2). »

« Le véritable nom, dit la biographie Michaud, semble être DePaul, c'est ainsi du moins que sont signées toutes les lettres du saint, un seul mot avec deux majuscules ; le *de* n'est donc pas une particule nobiliaire (3). »

« Toutes les signatures du saint, dit M. Feillet, portent DePaul en un seul mot, et on dirait avec deux majuscules. Le docteur Depaul, dont la famille est originaire du Béarn, à quelques lieues du hameau qui vit naître notre saint, écrit son nom en un seul mot. M. C. de Paul, professeur à l'école Turgot, l'écrit en deux mots ; mais cette orthographe, dit-il, répond dans nos usages actuels aux deux majuscules du dix-septième siècle, telles qu'on les écrivait dans le midi (4). »

« Son père se nommait Jean ou Guillaume de Paul, dit M. l'abbé Maynard, et sa mère Bertrande de Moras. La particule qui précède

(1) Larousse, *Grand Dict. du dix-neuvième siècle*, t. XV, p. 1077.

(2) T. XLVI, p. 230.

(3) T. XLIII, p. 543.

(4) *La Misère au temps de la Fronde*, p. 204, note.

leur nom, aujourd'hui exclusivement nobiliaire, n'indiquait point nécessairement alors une illustre origine. Longtemps après, Ménage écrivait encore : « La plupart de nos gentilshommes s'imaginent que les prépositions *de* et *du* devant les noms de famille sont une marque de noblesse, sur quoi ils se trompent (1). »

Ainsi, selon les biographes de saint Vincent, dont les opinions se trouvent résumées dans les extraits qu'on vient de lire, son nom patronymique doit s'orthographier Depaul ou DePaul, et même, si l'on admet l'orthographe « de Paul », la particule n'y a pas le caractère nobiliaire.

Il est exact qu'au seizième siècle la particule n'avait pas absolument ce caractère, si bien que certains gentilshommes de la vieille roche se refusaient à l'adjoindre à leur nom patronymique, comme pouvant lui donner une apparence de fraîche date.

« S'il est défendu, dit La Roque dans son *Traité de l'origine des noms* (2), de changer de nom sans la permission du roi, cette défense doit aussi s'étendre sur ceux qui ajoutent à leur nom une particule, dans le dessein de l'ennoblir davantage. Ils tombent dans l'erreur de croire qu'il n'y a point de noms anciens qui ne soient devancés d'une particule. Mais ils pourroient se représenter qu'il y en a un grand nombre comme Paynel, Pelet, Damas, Chabot, Tournemine, Foucaud, Rouault, Chasteignier, Tesson, Gouffier, qui n'ont aucune particule. Les véritables gentilshommes ne cherchent pas ces vains ornements.

« Ils s'offensent même quand on les leur attribue, et ils ne peuvent souffrir qu'à regret qu'on leur impose une fausse couleur qui, au lieu de donner de l'éclat à leurs familles, en ternit en quelque sorte l'ancienneté. Ç'a été sans doute pour cette raison que Jacques Tezart, seigneur des Essarts, baron de Tournebu, se tint autrefois fort offensé qu'on eust ajouté la particule *de* à son ancien et illustre nom, dont il estoit le dernier des légitimes : sa succession tomba par sa fille unique dans la maison des comtes rhingraves, princes de Salm. »

Il est exact, ai-je dit, qu'au seizième siècle la particule n'avait pas absolument le caractère nobiliaire ; mais on ne peut nier que déjà l'opinion tendait à le lui attribuer. Un écrivain curieux et charmant a découvert une décision du parlement de Toulouse, en 1566, « or-

(1) T. I, p. 1 et note 2.
(2) Ch. xxx, p. 49.

donnant d'enlever la particule mise dans le tableau, comme signe de noblesse, devant le nom de plusieurs procureurs (1) ».

En 1582, un procureur du Roi au bailliage de Dijon, conférant avec un conseiller au parlement de Bourgogne, « trouve que tous roturiers en général qui changent leur nom en un autre gentilhommesque, ou lesquels y adjoustent un article, sont subjets à la peine de faux, car ils usurpent une qualité de noble, qui tient espèce de rang signalé en France (2). » — En 1585, Charles III, duc de Lorraine, défend « de prendre et usurper les qualités de noble adjonction des vocales *le*, *la*, *de* ou *du* (3) ». La même année, le roi d'Espagne interdit aux anoblis et à tous autres que les nobles de race de « prendre le *de* avant leurs noms », défenses qui furent renouvelées par Louis XIV (4).

Non seulement l'usurpation de la particule était interdite, mais les rois conféraient ce préfixe nobiliaire. En 1474, Louis XI autorise le notaire Decaumont à séparer la première syllabe de son nom (5). — En 1596, Henri IV accorde à Jean Loir, commissaire général de l'artillerie et de la marine du Ponant, la permission d'ajouter à son nom l'article *de*. — En 1613, Louis XIII octroie la même grâce Ambroise Vic, contrôleur du domaine en Normandie, qui s'appellera désormais *du* Vic (6). — Je renvoie à l'excellent traité de M. Louis Vian ceux de mes lecteurs qui seraient curieux de s'édifier plus complètement sur les origines, l'histoire et le caractère de la particule ; mais de ce qui précède il ressort suffisamment que, dès avant le seizième siècle, elle affectait le caractère nobiliaire ; il y a donc sinon certitude, au moins présomption de noblesse, jusqu'à preuve contraire, pour les noms qui en étaient investis à cette époque.

Examinons maintenant s'il convient d'écrire « Depaul » en un seul mot, « DePaul » avec deux majuscules, ou « de Paul » comme l'usage a prévalu.

Le saint lui-même va nous aider à résoudre la question. Il signait « DePaul ». Or, comme le pense fort justement M. C. de Paul, professeur à l'école Turgot, cette orthographe implique dans nos

(1) Vicomte de Bastard d'Estang, *Parlements de France*, t. I, p. 92. Cité par M. L. Vian, p. 38.

(2) Tabourot, *Bigarrures et touches du seigneur des Accords*, ch. II.

(3) Dom Pelletier, *Armorial général de la Lorraine*, t. I, p. 5. — Voyez L. Vian, p. 71 et 72.

(4) L. Vian, p. 40, 73 et 74.

(5) *Ordonnances des rois de France.*

(6) La Roque, *Traité de l'origine des noms.*

usages actuels la particule séparée avec un *d* minuscule, et j'ajoute que ce n'est pas seulement dans le midi du royaume, mais dans toutes ses provinces que les meilleurs gentilshommes, les nobles les plus anciens, les mieux avérés, signaient leur nom de la même manière que notre saint ; c'était un usage général et qui se prolongea jusqu'à nos jours ; beaucoup même attachaient si peu d'importance à leur particule qu'ils n'en faisaient pas usage dans leur seing.

J'ai sous les yeux une quittance sur vélin, du 8 janvier 1450, de Jean de Brosse, seigneur de Sainte-Sévère et de Boussac, vicomte de Bridiers, maréchal de France; elle est signée *jehan debrosse.* — Le testament de Nicolas d'Amerval, seigneur de Liancourt, époux de Gabrielle d'Estrées, daté de 1594, est signé *Damerval* (1). — Un mandement du roi Henri IV, sur vélin, du 8 mai 1610, que je possède, est contresigné : *DeLomenie.* — Une quittance de M. de Machault, que je possède également, datée du 10 novembre 1635, est signée *DeMachault.* — Une lettre de M. de la Place-Fumechon, gentilhomme de Normandie, du 5 novembre 1648, est signée *DeLaPlace* Fumechon. — Dans un contrat notarié du 12 février 1649 que j'ai sous les yeux et où sont parties Achille de Harlay, Jean-Pierre de Montchal, Michel de Marillac, Claude de Paris, Claude de la Bistrate, conseillers du roi en ses conseils, maistres des requestes ordinaires de son hostel, les signatures sont apposées comme suit : *DeHarlay*, *DeMontchal*, *DeMarillac*, *DeLaBistrate*, *Deparis.* — La belle et spirituelle femme qui avait épousé, en 1651, M. de Lafon de Boisguérin, seigneur des Houlières, signait Antoinette *DesHoulières* ou *Deshoulières.* — Les d'Aguesseau signaient *Daguesseau.* — Nicolas de Boubers, issu des anciens comtes de Ponthieu, signait Deboubers ou DeBoubers (2). — J'ai sous les yeux une quittance du trop fameux chevalier de Sainte-Croix, du 10 août 1666, signée *DeSaincte Croix* ; — une ratification de bail du ministre de Louis XIV, du 29 octobre 1675, signé *DeLouvois.* — Par lettres patentes de février 1682, ce monarque, voulant récompenser le vainqueur de Ruyter, érigea plusieurs terres en marquisat sous le nom de *DuQuesne* (3). — J'ai sous les yeux une quittance du contrôleur général des finances, du 28 décembre 1708, signée *DesMaretz;* — une lettre du comte d'Argenson, du 16 mai 1740,

(1) Bibl. nat., Collect. de Picardie, t. CCXLVIII, f° 75.
(2) Bibl. nat., Pièces originales, t. CCXLVIII.
(3) Borel d'Hauterive, *Annuaire de la nobl.*, 1862, t. XIX, p. 156.

signée *Dargenson* (1) ; — plusieurs quittances, de 1739 à 1759, signées *Sœur M. G. E. DeRichelieu*, abbesse du Trésor ; — une note du savant dom Grenier ainsi conçue : « Armorial augmenté par M. *dHosier*, etc. » (2) ; — un grand nombre de lettres du ministre de Louis XV signées *Le Duc DeChoiseul* ou *Le Duc Dechoiseul.*

Dans son orthographe, ce personnage paraît même établir une distinction entre le *de* préposition et le *de* particule ; il écrit régulièrement la préposition par une minuscule et la particule par un *D* majuscule : « le marquis *De Langeron*... l'électeur *de* Cologne... le comte *De Gourcy*... l'évêque *de* Munster... ».

Enfin, je possède l'original d'une pétition adressée en 1817 au ministre de la guerre par Charles-Pierre le François, marquis des Courtis, qui sollicite une place au collège royal militaire de la Flèche pour « Honorat-Charles le François des Courtis, son fils aîné, » et il signe *le marquis Descourtis.*

J'ai tenu à multiplier les exemples pour établir qu'en signant « De Paul, » c'est à dire avec deux majuscules, soit en deux mots, soit en un seul, le saint s'était conformé à l'usage nobiliaire de son temps. Prétendre qu'aujourd'hui son nom doit s'écrire DePaul, ou Depaul, parce qu'il signait ainsi, c'est absolument comme si l'on voulait, par exemple, que les descendants des sires de Choiseul, alliés directement à la maison de France au douzième siècle, dussent être appelés dorénavant *DeChoiseul* ou *Dechoiseul*, parce qu'au dix-huitième siècle on trouve des lettres signées ainsi par un de leurs ascendants.

De tous les noms qu'on vient de lire plusieurs sont encore représentés de nos jours, et je suppose que M. le comte de Gourcy, M. le marquis de Langeron, M. le marquis des Courtis, M. le marquis de Paris, M. de la Place, M. de Loménie, M. le comte de Machault d'Arnouville, seraient singulièrement surpris qu'on imaginât de leur contester le droit à la particule nobiliaire en s'autorisant des documents que j'ai cités, c'est à dire en invoquant contre leur droit les arguments exposés par les biographes pour le contester à la famille de Vincent de Paul. Il est vrai que l'usage s'est modifié, si complètement même que le *De* écrit avec majuscule semblerait à présent n'être pas un signe nobiliaire, erreur qu'un de nos plus doctes héraldistes a

(1) Voyez le très curieux opuscule d'un aimable érudit, M. Jules Silhol, *Lettres inédites de L. P. d'Hozier*, p. 64. Paris, Académie des bibliophiles, 1869, in-16.

(2) Bibl. nat. Mss., coll. de Picardie, t. CXVII, f° 140 r°.

signalée dans une note sur l'emploi « de la majuscule ou de la minuscule comme orthographe de la particule » dans les actes de l'état civil rectifiés en vertu de jugements.

« La question, dit M. Borel d'Hauterive, n'aurait pas une grande « importance si des personnes n'y avaient attaché une valeur qu'elle « n'a point, mais que les juges eux-mêmes semblent avoir eu quel- « quefois dans leurs sentences l'intention de lui donner. La parti- « cule écrite avec un petit *d* serait à leurs yeux un signe de noblesse. « Aussi des jugements de rectification ont-ils spécifié, en ordon- « nant la disjonction des deux mots, que le *de* serait écrit avec une « majuscule lorsque la position nobiliaire des demandeurs ne leur « a point paru suffisamment établie. Nous n'y voyons qu'une ques- « tion de grammaire, la particule ne pouvant être écrite avec un « *D* capital sans une véritable faute d'orthographe, puisque *de* est « est une préposition qui sert à lier le mot qui précède à celui qui « suit, et qu'en aucun cas elle ne peut jouer elle-même le rôle de « substantif, nom propre, ni même nom commun (1). »

Il est donc constant que, noble ou non, le nom de famille de saint Vincent doit continuer à s'écrire *de Paul*. Ses historiens, au demeurant, nous disent qu'il le quitta « à cause de la particule qui le précède (2) », et que « fuyant la gloire avec la même passion « que d'autres la recherchent, et craignant d'être accusé de noblesse « comme tant d'autres de roture, il ne garda que son nom de bap- « tême et ne se fit plus appeler que M. Vincent, et si, dans des « actes publics et authentiques, il était obligé de signer son nom « de famille, il avait soin d'en rapprocher étroitement les deux « parts dans la crainte qu'un soupçon de noblesse ne se glissât « dans l'intervalle (3). » On a vu plus haut ce qu'il faut penser de ce rapprochement de la particule et du nom, rapprochement qui était d'usage général.

Si Vincent de Paul, tourmenté par l'ambition de l'effacement, par l'héroïque passion de l'abaissement, supprima son nom patronymique, c'est la preuve évidente que ce nom avait un signe impliquant la noblesse; on ne s'expliquerait autrement cette pieuse abdication que par un puéril sentiment d'orgueil radicalement étranger au caractère du fondateur de tant d'œuvres augustes, qui

(1) *Annuaire de la nobl.*, 1862, t. XIX, p. 364 et 365.
(2) Vicomte de Bussierre, t. I, p. 60.
(3) L'abbé Maynard, t. I, p. 2.

eût paru ainsi vouloir s'égaler aux monarques et aux pontifes, lesquels ne signent que de leur nom de baptême.

A l'appui de ma thèse je recueille un précieux témoignage dans une lettre (1) d'un ecclésiastique aussi érudit qu'obligeant, M. l'abbé Bessellère, curé doyen de Sabres :

« Dans nos contrées la particule devant le nom n'était du tout un signe de noblesse. Dans les registres de naissance ou de décès des quinzième et seizième siècles, tous les noms sont précédés de la particule. Le nom indique la souche, la maison, le lieu, et le prénom distinguait les individus : Pierre de la Borde, tisserand ; Jean du Boscq, forgeron ; Barthélemy du Prada, laboureur, etc. »

Preuve nouvelle que, noble ou non, le nom du propriétaire de Ranquine s'écrivait Jean de Paul.

XII

Je résume et je conclus.

Paulhan, — *Paulianum*, *Paolanum*, « le château de Paul », situé dans le diocèse de Lodève, province de Languedoc, et relevant féodalement du monastère de Saint-Tibéry, diocèse d'Agde, vicomté de Béziers, province de Languedoc, — Paulhan a été le berceau de la maison chevaleresque de Paul, ou de Paule, au dixième siècle.

Cette maison a fait branche avant 1271 dans le Lauraguais, et avant 1342 à Saint-Tibéry, d'où, probablement vers 1379, un rameau passa dans la province de Guyenne où, au seizième siècle, un de ses descendants appauvri, Jean de Paul, propriétaire d'un petit bien de campagne appelé Ranquine, est marié à Bertrande de Moras, d'une famille sinon noble, au moins de très bonne bourgeoisie, ayant son blason : *d'argent à un lion de gueules couronné d'or*.

Bertrande de Moras, le 24 avril 1576, donna le jour à l'enfant béni que l'Eglise a glorifié dans l'éternité et de qui l'humanité doit à jamais vénérer la triomphante mémoire.

Les armes de la famille de Paul étaient : *de* (azur ?) *à trois fers de lance renversés de* (or ?), *posés* 2 *et* 1.

Ces conclusions, si elles reportent dans le Languedoc le berceau de la famille de Vincent de Paul, n'enlèvent pas du moins à la province de Guyenne, à la terre des Lannes, à la paroisse de Pouy,

(1) Du 7 février 1878.

l'honneur insigne d'avoir été le berceau de leur second saint Vincent. Si elles modifient un point de fait, elles n'ajoutent certainement rien à la gloire si pure, à l'auréole incomparable de « M. Vincent » ; elles ne transforment pas, dans la lumière de l'histoire, les traits de cette héroïque figure : Vincent de Paul demeure à tous les yeux l'apôtre de la fraternité catholique, l'intendant de la Providence, le ministre de la charité nationale, le « père de la patrie ». La notion de son antique origine fait même ressortir plus vivement, s'il est possible, la plénitude de son abnégation, la majesté de son sacrifice, la splendeur de son humilité. Il avait toutes les noblesses, celle de la race, celle de l'intelligence, celle de l'âme.

Je ne saurais me flatter d'avoir complètement élucidé la question, mais la voie est ouverte, et je ne doute pas que sur la terre de Languedoc, féconde en hommes de savoir et de foi, ne surgissent des érudits jaloux de rattacher sans conteste à leur noble province un des plus grands hommes dont s'honorent la religion catholique et la patrie francaise.

Oscar de Poli.

LES VOSGES

PRÉLIMINAIRES DE VOYAGE

Les Vosges sont situées dans la partie sud-est de la France, entre le 47° 52' et 48° 32' de latitude nord, le 3° 6' et 4° 52' de longitude est, du méridien de Paris. La température en est généralement plus froide que ne semblerait indiquer cette position : les montagnes, les forêts et les eaux vives y prolongent ou ramènent fréquemment la froidure, et l'air, qui du reste est salubre, y subit une extrême variabilité. Les beaux printemps chez nous font l'exception ; la végétation n'y devient belle qu'à partir du mois d'avril ou de mai, et les gelées tardives viennent trop souvent la contrarier, la suspendre ou même l'anéantir. L'été nous donne des chaleurs, parfois excessives, dans les mois de juillet et d'août : le thermomètre s'y élève alors pendant le jour à 27, 28 et 29° Réaumur. L'automne est généralement beau ; mais nous quittons à peine le mois d'octobre que les brouillards, les neiges et les frimas nous arrivent ; de novembre à mars, l'hiver, à part quelques beaux jours, nous fait sentir ses rigueurs : le thermomètre descend, en certaines années, à 18, 19, et même 20° ; mais, pour le froid comme pour la chaleur, ce sont heureusement des exceptions.

La longueur moyenne du département, de l'est à l'ouest, par Epinal, qui en est à peu près le centre, est d'environ 100 kilomètres, et la largeur, du sud au nord par le même point, est d'environ 53. La contenance territoriale approche de 600 000 hectares. Ce département se divise en trois régions bien caractérisées : la plaine, ou région calcaire, la Vosge ou région arénacée et la montagne ou région granitique. Ce qu'on nomme la plaine est cependant loin d'offrir un terrain plat, il est au contraire fort accidenté ; la Vosge l'est à peine davantage ; la région granitique étale de vraies mon-

tagnes dont le sommet varie de 500 à 1400 mètres. Les principales de ces montagnes sont, du sud au nord, les Ballons, le Gresson, le Drumont, le Rotobach, le Bonhomme, le Bressoir, le Cumbert, l'Ormont, le Climont et le Donan. Les principales vallées sont celles de la Meurthe, de la Mortagne, de la Vologne, de la Moselle, du Madan, du Vair, du Mouzon et de la Meuse, dont les eaux coulent vers la mer du Nord, et celles du Combauté, de l'Augrane, de la Sémouze, du Côney et de la Saône, qui portent leurs eaux vers la Méditerranée. Les eaux de la région granitique et de la région arénacée sont fraîches, limpides et pures; celles de la région calcaire, surchargées de diverses substances, sont rarement de bonne qualité : la moindre pluie les trouble et les rend impotables, à l'exception toutefois de celles qui jaillissent des profondeurs du sol.

La région montagneuse est composée de roches de granit ou de roches de grès rouge et de terrains détritiques. Dans les terrains provenant des débris de roches granitiques, l'alumine sert de base, et dans ceux qui sont formés de grès rouge, c'est la silice; les meilleurs proviennent du mélange des deux. Les terrains des vallées sont fertiles; les autres ne conviennent qu'aux forêts de pins et de sapins. Le grès domine dans l'arrondissement de Saint-Dié ; le granit dans celui de Remiremont.

Le sol de la Vosge vient du grès bigarré et se compose de sable siliceux : propre à porter des forêts de chêne et de hêtre, il est peu favorable à l'agriculture et il exige beaucoup d'engrais; cependant les vallées y offrent de belles prairies. Ce sol, fort accidenté, se trouve affleuré, ici et là, par des bancs d'argile et de marne, par des bancs de grès rouge ou par des bancs calcaires. Il comprend les cantons de Bains, Xertigny et Plombières, et ceux de Monthuseux et Darney en partie.

Dans la plaine, la nature des terres peut se réduire à deux divisions de terrains stratifiés, les calcaires oolithiques et liasiques et les calcaires marneux; ces derniers sont de beaucoup les plus fertiles ; moins avides d'engrais, ils sont féconds en blés et la luzerne y prospère. Aux premiers appartient presque tout l'arrondissement de Neufchâteau ; aux seconds presque tout celui de Mirecourt, et en outre les cantons de Châtel et de Rambervillers.

Les substances minérales qu'on trouve en ces diverses espèces de terrains sont : la chaux, la silice, l'alumine, la potasse, la magnésie et la soude; on y rencontre en petite quantité de l'or, de l'argent,

du cuivre, du plomb, du zinc, du manganèse, et en quantité plus grande du fer; on y trouve aussi de la houille et de la tourbe.

Les forêts, malgré les déboisements inopportuns et nuisibles opérés sous le règne de la bourgeoisie, de 1830 à 1848, surtout dans la plaine, occupent encore la trente-cinquième partie de la surface territoriale; la proportion est devenue plus grande par le reboisement des montagnes en maints endroits, depuis 1850.

Les essences varient singulièrement de la plaine à la montagne : celle-ci est couverte de pins, de sapins et de pesses; celle-là de chênes, de hêtres et de charmes; toutes les deux nourrissent encore au moins dans les vallées l'aune, le saule, le peuplier, le tremble, le bouleau, le frêne et l'érable.

Les vergers, dans toute l'étendue des Vosges, voient croître, plus ou moins heureusement, le poirier, le pommier, le prunier, le cerisier, le noisetier, le noyer, l'abricotier et le pêcher. La région arénacée se couvre de merisiers qui donnent d'excellent kirsch. La vigne tapisse les coteaux de la plaine où elle produit un vin léger, excellent dans les bonnes années. Le sol argilo-calcaire de la plaine peut nourrir le houblon et le tabac.

Le sol des Vosges nourrit aussi une quantité considérable d'arbrisseaux et d'arbustes : la plaine nous étale l'épine-vinette, le prunellier, l'aubépine, le nerprun, la viorne, le troène, la renouée, la clématite; la montagne nous offre le genêt, le houx, la bourdaine, la myrtile, la couleuvrée, la cuscute; et partout le pays on trouve le groseillier, le framboisier, la ronce, le rosier, le sureau, le lierre, le chèvrefeuille, le fusain, le genévrier, la bruyère, la pervenche, le grateron et les liserons.

Les bois de la plaine sont remplis des plantes les plus diverses qui les parent d'une quantité innombrable de fleurs dans toutes les saisons, tandis que ceux du sol granitique où croissent les pins et les sapins en sont presque totalement dépourvus. Il n'en est pas de même des haies et des bosquets, lesquels, dans la montagne comme dans la plaine, en offrent des variétés considérables qu'il nous est impossible d'énumérer en détail.

Les prairies, dont l'étendue s'élève à plus de 100 000 hectares, offrent, parmi les graminées qui en sont l'essence, une multitude d'autres plantes dont les fleurs en émaillent successivement la verdure. Dès le retour du printemps, ce sont les corolles dorées du souci, des pissenlits et des primevères; puis celles des salsifis, des

liondents et des renoncules; les fleurs des jacées rouges ou violettes, du trèfle incarnat, du sainfoin, des luzernes, se mélangent avec les corolles bleues de la sauge et les ombelles blanchâtres des cerfeuils. La gesse, le mélilot, la lupuline, les marguerites et une foule d'autres, décorent les prairies de la plaine. Le narcisse et la scorsonère, dans celles des montagnes forment, en leur saison, un tapis jaune si serré qu'il couvre toutes les autres plantes : c'est comme le sénevé sur les avoines de la région calcaire.

Les moissons de blé dont se couvre la plaine sont diaprées par le rouge ardent des coquelicots, le bleu foncé des bluets, le jaune de la vesce, les jolies fleurs du macuson, des gesses, des petits liserons et malheureusement de la nielle et de l'ivraie.

Le botaniste, en parcourant nos vallées, nos plaines et nos montagnes, peut s'enrichir d'une foule incalculable de plantes, dont il ne peut entrer dans notre plan d'énumérer les espèces. Pour en avoir une connaissance détaillée, on n'a qu'à consulter le savant mémoire qu'en a inséré le docteur Mougeot dans la *statistique du* département.

La zoologie des Vosges n'est pas moins intéressante que la botanique : on y rencontre des animaux de mille espèces, vertébrés, mollusques et articulés.

Chez les vertébrés, parmi les solipèdes, nous avons le cheval et l'âne; parmi les ruminants, le bœuf, le mouton, la chèvre et le cerf; parmi les pachydermes, le porc et le sanglier; parmi les rongeurs, le lapin, le lièvre, l'écureuil, mais aussi les loirs et les rats. Parmi les carnassiers, le chien, le chat, mais aussi le loup, le renard, la martre, la belette et la loutre. Parmi les plantigrades, le hérisson et la taupe. Parmi les chéiroptères, la chauve-souris.

Chez les oiseaux nous trouvons, parmi les rapaces, l'épervier, le milan, la buse et le busard; parmi les passereaux, la grive, le merle, la fauvette, le rossignol, la linotte, le pinson, le chardonneret, le loriot, la mésange, la bergeronnette, l'hirondelle, le rouge-gorge, le roitelet, le bouvreuil, la verdière, le moineau. l'alouette, le geai, la pie, le corbeau, la huppe, l'étourneau et l'alcyon; parmi les grimpeurs, les pies, le torcol et le coucou; parmi les gallinacés, la poule, le dindon, la perdrix, la caille, le faisan, le paon et les pigeons; parmi les échassiers, le vanneau, le pluvier, le héron, la cigogne, la bécasse et la poule d'eau; parmi les palmipèdes, l'oie, le canard, le cygne, le cormoran, la mouette et le plongeon.

Chez les reptiles se rencontrent : parmi les sauriens, le lézard; parmi les ophidiens, l'orvet, la couleuvre, la vipère; parmi les batraciens, la grenouille, la raine, le crapaud et la salamandre.

Chez les poissons, l'on remarque la perche, la carpe, la tanche, le goujon, le barbeau, la truite, le brochet, la lotte, l'anguille, l'ombre, la loche, l'ablette, l'esturgeon et la lamproie.

La seconde classe d'animaux, les mollusques, ainsi nommés à cause de leur corps entièremement *mou*, le plus souvent recouvert d'un *têt* ou coquille, univalve ou bivalve, est très nombreuse dans nos terres et surtout dans nos rivières et nos ruisseaux.

Parmi les mollusques *nus*, nous rencontrons les limaces et limaçons, et parmi les mollusques testacés, les hélices ou escargots, dont les espèces sont multiples. Les mollusques aquatiques nous offrent des espèces innombrables. Les mollusques des Vosges en comprennent environ 150, dont 95 terrestres et 55 fluviatiles : 11 espèces terrestres sont dépourvues de têt; 40 espèces fluviatiles sont pourvues de coquilles univalves et 15 de coquilles bivalves.

La troisième classe d'animaux, les articulés, fourmille dans les terres vosgiennes, surtout les insectes, parmi lesquels se distinguent les coléoptères et les lépidoptères, dont plusieurs amateurs ont fait de superbes collections.

Parmi les coléoptères ou animaux dont les ailes sont couvertes d'un étui corné, on remarque les carabes, les cincindèles, dont la plupart sont si brillants; les tourniquets que l'on voit sans cesse nager ou tournoyer sur les eaux; les staphyliens, qui aiment les fumiers; les richards aux couleurs si vives; les lampyres, qui luisent de nuit; les vrillettes et les lime-bois, dont les larves rongent le chêne et le sapin, qu'elles réduisent en poussière; les scarabées; les hannetons, qui fournissent de superbes couleurs pour la peinture à l'aquarelle; les cantharides, qui ont la propriété de scarifier l'épiderme; le charançon, ennemi de nos blés, et les jolies coccinelles.

Les lépidoptères ou papillons, aux ailes triomphales, peuplent nos campagnes et nos prairies. Les papillons de jour resplendissent comme des fleurs volantes, qui émaillent l'azur des airs; malheureusement leurs larves ou chenilles qui sont une nourriture pour les oiseaux deviennent un véritable fléau pour nos arbres fruitiers et pour nos légumes. Les papillons de nuit sont de couleur tout à fait sombre, et leurs larves sont encore plus nuisibles.

Les autres insectes ont aussi parmi nous leurs tribus : les névro-

ptères nous offrent la libellule ou demoiselle, si svelte, aux ailes de gaze, qui voltige avec tant de rapidité dans sa chasse aux moucherons; les orthoptères fournissent les sauterelles et les grillons, au chant aigre et monotone; les hyménoptères donnent la fourmi travailleuse, l'abeille économe et la guêpe vorace; les hémiptères, les cigales et malheureusement aussi les punaises et les pucerons; les diptères peuplent les airs de mouches, de taons et de moucherons, et les aptères, qui infestent de leurs puces et de leurs poux, ne sont pas tout à fait inconnus, pas plus que les araignées, les mites et les scorpions; enfin les crustacés nous fournissent les écrevisses, et les annélides, les sangsues et les vers.

Imitons l'ordre du Créateur. Après avoir décrit le pays, peuplé les terres, les airs et les eaux de plantes et d'animaux de toutes les espèces, amenons-y l'homme, parlons de ses habitants.

Ce pays fut anciennement habité par la tribu des Celtes, appelés Leuci, qui avaient pour chef-lieu *Tullum Leucorum*, Toul. La plaine, — peut-être même quelques vallées des montagnes, — paraît avoir été assez peuplée, lors de l'invasion des Romains, qui assignèrent le pays à la Gaule Belgique. Les Belges étaient regardés comme le peuple le plus vaillant des Gaules, et certes les Lorrains n'ont pas dégénéré de leurs ancêtres sous ce rapport. On se souvient d'un mot de Napoléon, du grand capitaine : « Tu es donc Lorrain, dit-il un jour à un intrépide soldat. — Sire, je suis des Vosges, repart le héros. — C'est ce que je voulais dire, » ajoute l'empereur. Ces peuples n'avaient pas de villes ni de villages : leurs demeures, fermées d'un enclos, s'élevaient au milieu des campagnes, près d'une source ou d'un ruisseau; les terres n'étaient point partagées; la chasse et la guerre étaient la grande occupation des nobles et des guerriers, qui gouvernaient la nation et qui menaient les gens aux combats. Le peuple, comme dans toute société païenne, était leur chose.

La principale divinité des Celtes était *Teutath* ou le Père, évidemment le Dieu suprême défiguré, ainsi qu'il en fut dans tout le paganisme. Ils adoraient ensuite *Bélen* ou le Soleil; *Néhalen* ou la Lune; *Camoul*, dieu de la guerre et *Esus*, le dieu du chêne. Leurs prêtres étaient les druides ou prêtres du chêne : dépositaires de traditions mystérieuses, ils habitaient le sein des forêts, où ils présidaient aux sacrifices, immolant jusqu'à des victimes humaines; ils jugeaient les procès, instruisaient la jeunesse et assistaient à toutes

les délibérations publiques. Ils ont laissé des traces de leur culte dans les *dolmens* et les *menhirs*.

Les Romains occupèrent surtout la plaine où ils ont laissé de nombreux vestiges de leur domination, vestiges que nous rencontrerons dans nos voyages; ils pénétrèrent même dans les montagnes et ils formèrent quelques établissements au val d'Avend, Remiremont, et au val qui porte aujourd'hui le nom de Saint-Dié. Pour obtenir l'alliance des Leuques et trouver dans leur courage un rempart contre les invasions germaniques, Rome leur avait laissé leurs usages et une sorte d'indépendance. L'urbanité romaine adoucit la férocité de ces peuplades à demi sauvages; leur langage se fondit avec la langue latine; ils adoptèrent peu à peu les coutumes et les lois de leurs vainqueurs et ils avaient fini par s'unir à eux.

Un grand nombre de voies avaient sillonné le sol et avaient formé les réseaux de l'occupation que protégeaient des camps placés sur les hauteurs et qui servaient de stationnement pour les légions. Des *vici* s'élevèrent qu'on entoura de murailles flanquées de tours, et de petits forts défendirent les passages des rivières et les sinuosités des vallées.

C'est alors que le christianisme s'introduisit dans la contrée. Les idoles tombèrent; le sang des martyrs fit germer une moisson de chrétiens, et la capitale des Leuques, Toul, devint une métropole chrétienne.

Les invasions des Barbares ravagèrent le pays à peine civilisé; presque tout y était détruit quand les Francs y établirent leur domination. Au partage des enfants de Clovis, les Vosges firent partie de l'Austrasie, qui eut Metz pour capitale, et après Charlemagne elles firent partie du royaume de *Lotharingie*, qui se divisa plus tard en plusieurs principautés, dont la *Lorraine* proprement dite eut des ducs héréditaires, de 1048 à 1737.

La période austrasienne a laissé peu de traces dans les Vosges; mais, en revanche, cette époque fut féconde en établissements religieux : nos montagnes devinrent la Thébaïde des Gaules. Saint Colomban fonda Luxeuil; saint Amé et saint Romaric fondèrent Remiremont; saint Goéric, Epinal; saint Déodat, Saint-Dié; saint Hidulphe, Moyenmoutier; saint Gondelbert, Senones; saint Bodon, Etival.

La jeune dynastie lorraine vit s'épanouir dans les Vosges l'ordre de saint Norbert et celui des Chanoines-Réguliers : le premier fonda

les monastères de Flabémant, de Bonfays et de Mureau; le second, ceux de Chaumousey et d'Autrey.

Un siècle plus tard, sous le duc Ferry III, s'opéra un mouvement prodigieux vers la liberté par l'affranchissement des serfs : ce fut, en Lorraine, une révolution toute pacifique, accomplie par le souverain lui-même et par les seigneurs; aussi les résultats en furent-ils féconds et heureux. Les populations formèrent des communautés ayant leurs *bans* ou finages, leurs bois, leurs eaux, leurs pâturages, administrés par un maire, aidé d'un conseil élu par le peuple; tous les individus purent aspirer à la propriété; les terres, mal cultivées ou demeurées incultes, devinrent fertiles et les seigneurs y gagnèrent par l'accroissement de la population.

Au quinzième siècle, les Vosges furent envahies par le duc Charles de Bourgogne dit le *Téméraire :* presque toutes les villes se virent forcées d'ouvrir leurs portes au vainqueur; mais partout les populations déployèrent une valeur héroïque et une noble fidélité à leur duc René II, et lorsque Charles tomba sous les murs de Nancy, presque toutes ses conquêtes lui avaient été successivement enlevées par les habitants. Le pays était ruiné.

Au dix-septième siècle, les guerres de Charles IV contre la France furent encore plus funestes : tous les fléaux vinrent successivement accabler le pays. Les affreux Suédois, alliés de Richelieu, portèrent le ravage et la désolation partout et rappelèrent les fureurs des Huns et des Vandales; la peste et la famine achevèrent l'œuvre de destruction : la France, en s'annexant la Lorraine, put régner sur un désert, et quand notre infortunée patrie, après un siècle de misères de toute sorte, recouvra son indépendance, pour un moment, sous le sceptre de son duc Léopold, elle n'était plus qu'un pauvre oiseau blessé par les terribles serres d'un vautour qui ne lâchait un instant sa proie que pour revenir à elle et la dévorer.

Aussi, quand le bruit de la Révolution vint réveiller les Lorrains à peine soumis à un joug de conquête, on les entendit répondre avec énergie aux cris de liberté. Cependant, aimons à le dire, les Vosges furent moins souillées d'abominables excès que d'autres points de la France : le fameux Richelieu et ses successeurs avaient fait d'avance en Lorraine une partie de l'œuvre révolutionnaire, en abattant nos châteaux et en ruinant notre noblesse. Les Vosgiens ne surent guère se signaler que par leur héroïsme sur les champs de bataille, en faveur d'un pays qui, pendant deux siècles, n'avait cessé de les opprimer.

Enfin la France est devenue pour nous une patrie ; une ère nouvelle s'est levée sur cette terre que la nature semble s'être plu à embellir. L'agriculture et l'industrie se sont emparées d'elle, et il n'est presque plus un coin du sol qui ne leur appartienne : ces deux reines du monde matériel répandent, à pleines mains, leurs dons, en jetant, l'une sur la plaine, l'autre dans les montagnes, une semence d'incomparables richesses : puissent ces progrès matériels ne pas trop nuire au développement de l'intelligence et de la santé, et surtout au progrès moral !

La population de notre beau département, malgré les causes de dépopulation qui ont pesé sur la Lorraine pendant près de trois siècles, dépasse encore aujourd'hui 400 000 âmes, parmi lesquelles on compte quelques milliers de protestants et d'israélites : tout le reste appartient au catholicisme.

Les Vosgiens, en général, ont des mœurs douces et polies ; ils sont intelligents ; ils aiment les arts ; actifs et laborieux, charitables et hospitaliers, courageux et braves, ils se distinguent surtout par une franchise qui exclut de chez eux la politique et la sournoiserie. Le patois est encore d'usage dans les campagnes et même dans les faubourgs des villes ; mais on y parle au besoin et l'on y comprend la langue française. Nos écoles primaires tiennent un des premiers rangs.

Parcourir ce beau pays des Vosges, l'histoire à la main, en archéologue et en artiste, avec des yeux pour voir, un esprit pour comprendre, un cœur pour sentir, une âme idolâtre des splendeurs de la nature, n'est-ce pas la plus pure des jouissances, le plus doux des plaisirs, le premier des bonheurs ? Nous avons donc entrepris et accompli ces voyages, lecteurs, avec un entrain que nous vous souhaitons à les lire, et même que nous vous souhaitons à les entreprendre après nous. La route vous est ouverte ; vous compléterez ce que nous n'avons qu'ébauché, vous ajouterez ce que nous aurons omis, vous corrigerez ce en quoi nous aurons pu faillir : *Non omnia possumus omnes.*

En tout cas, si nous avons réussi à vous faire aimer un peu notre beau pays, si nous avons pu inspirer à nos concitoyens la pensée de se rendre dignes de nos bons, de nos pieux, de nos glorieux ancêtres, ce sera pour nous la meilleure des récompenses.

L'abbé Chapiat.

MERVEILLES DU MONT SAINT-MICHEL[1]

LIVRE III

LES SIÈGES

CHAPITRE V

Les sièges protestants (suite). — Comment vint le nom de Montgomeries : Le sieur de Sourdeval, Boissuzé et les soixante-dix-huit. — Belle-Ile et Quéroland. — Le dernier siège. — La fin des Merveilles.

I

La mort du vaillant capitaine fit lever le siège de Pontorson, et Mercœur, comprenant l'importance extrême du Mont Saint-Michel qui redevenait encore une fois le seul point de la basse Normandie non soumis à l'ennemi, pourvut à sa défense avant de rentrer en Bretagne. Il nomma pour gouverneur Jacques de Louvat, sieur de Boissuzé, qui soutint l'attaque la plus connue entre les innombrables assauts livrés au Mont, la seule, à vrai dire, dont le souvenir soit resté très populaire dans les campagnes de la côte, entre Granville et Saint-Malo. Ce fut du temps de ce Louvat de Boissuzé que les celliers formant le rez-de-chaussée de la Merveille gagnèrent définitivement et de la façon la plus tragique leur nom de Montgomeries.

Quatre sources anciennes fournissent les détails de cet assaut vraiment terrible : D. Huynes, D. Le Roy, D. de Camps et le manu-

(1) Voir la *Revue* des 30 janvier, 15 et 28 février, 15 et 30 mars, 15 et 31 mai, 15 et 30 juin, 15 juillet 1879.

scrit 13818, fonds latin, de la Bibliothèque nationale, traduit par M. V. Jacques dans son livre sur le Mont Saint-Michel (1). Ce dernier récit, probablement contemporain, nous servira de fil conducteur.

Le cadet de Montgomery, Gabriel, comme nous l'avons vu, s'était sauvé, lors du brillant fait d'armes de la Moricière en 1589. Son frère Jacques (M. de Lorges), après être resté prisonnier pendant quelques mois, s'en alla se faire tuer devant Dol, et Gabriel, devenu chef d'armes, se jeta dans Pontorson qu'il défendit avec beaucoup de vigueur. Il y était quand la Moricière trouva la mort aux murailles. Le siège ne fut pas plus tôt levé que Gabriel de Montgomery, qui gardait rancune de sa récente et si dure défaite en la ville du Mont, songea à prendre sa revanche.

Celui-là ne croyait guère aux anges, quoiqu'il portât le nom du plus puissant de tous après le chef des milices célestes. Il se mit en rapport avec un mauvais homme, Picard ou Normand, du nom de Goupigny, qui avait été condamné à mort pour crime en la ville de Caen et qui était parvenu à s'échapper la corde au cou. Boissuzé n'était pas difficile quant au triage de ses recrues, et peut-être qu'il n'avait pas le choix.

Ce Goupigny, s'étant présenté à lui, fut reçu au nombre des mortes-payes de la garnison. Il fit aussitôt connaître son entrée au Mont à l'un des lieutenants de Montgomery, enragé huguenot, le sieur de Sourdeval, qui lui promit deux cents écus d'or pour être introduit, lui et un nombre déterminé de soldats hérétiques, dans la place.

Le système de guindage appelé *les poulains* restait dans le souvenir de tous ceux que la Moricière avait si rudement tancés. Puisque la « roue » avait servi une fois, elle pouvait servir deux. Il fut parlé à Goupigny de la « roue » comme moyen de gagner son argent; il accepta les deux cents écus d'or et promit de descendre les cordages.

Eut-il des remords? ou l'idée lui vint-elle d'être payé deux fois? L'un et l'autre ont été dits. Le fait certain, c'est qu'il révéla tout le plan à M. de Boissuzé, qui lui ordonna, sous peine d'être pendu, d'agir comme si le projet tenait bon. Ainsi fut fait, et l'on convint d'attendre le premier gros brouillard.

(1) Pages 67 et suiv.

C'était bien la saison favorable, la fin des chaleurs, les semaines qui suivent l'équinoxe d'automne on ne pouvait attendre longtemps. En effet le matin de la Saint-Michel, 29 septembre 1591, un brouillard se leva si épais que plus de deux cents hommes, en plein jour, purent traverser la grève, venant du hameau de Moidrey, sans être signalés par les guettes. Ils se massèrent en silence entre la chapelle Saint-Ambert et la tour du guindage, au lieu même où la Moricière et ses fidèles s'étaient cachés en 1589. Gabriel de Montgomery était là, le sieur de Sourdeval aussi, et Chasseguey, et plusieurs capitaines huguenots. Toutes choses se présentaient bien : il semblait que ce fût partie de plaisir.

On n'osait faire, il est vrai, aucun signal, de peur de donner l'éveil, mais Goupigny, les poches pleines, était là à son poste de trahison, car on entendit bientôt descendre les câbles des *poulains*. Le plus hardi huguenot monta ; on le vit disparaître dans le trou béant du cellier par où les provisions s'engouffraient d'ordinaire, et le silence se fit pendant que le câble doucement redescendait.

Il est aisé de se figurer que les huguenots avaient déjà perdu de leur gaieté. La nuit tombait ; ce silence était plein d'effroi. D'autres montèrent ; il y en eut soixante-dix-huit à monter, sans qu'un bruit quelconque permît à Montgomery et à sa troupe d'augurer ce qu'étaient devenus ceux qu'on avait vus disparaître ainsi. Pourtant, nul n'hésita, tant qu'il ne s'agit que des soldats ; mais les rangs commençaient à s'éclaircir au-devant des chefs qui voyaient leur tour venir. Sourdeval interrogea Goupigny à voix basse et celui-ci répondit de même que tout allait au mieux. Montgomery, à demi rassuré, fit cette lugubre plaisanterie de demander *qu'on lui jetât un moine*, « car, dit-il, ceux qui étaient en haut étaient assez maintenant *pour besogner* ».

L'instant d'après, un moine ou quelque chose qui ressemblait à un moine tomba à ses pieds. « Moine vole ! » cria Sourdeval comme cela se dit au *jeu du pigeon*, et il s'élançait déjà vers la corde...

Jamais homme ne fut plus près de sa mort, car au bout de cette même corde voici ce qu'il y avait : derrière la baie ouverte du cellier la route était libre, mais dans l'autre salle, au delà de la porte épaisse, les soldats de Boissuzé étaient rangés à droite et à gauche, l'épée à la main. Le premier huguenot en entrant avait reçu un bâillon mouillé sur la bouche et dix épées dans la poitrine ; le second pareillement, et ainsi de suite soixante-dix-huit fois, sans qu'une

seule parole eût été prononcée. Le manuscrit cité dit en rapportant cette horrible exécution qu'on « entassait les corps de ces malheureux en ordre, les uns sur les autres, comme bûches de bois dans le bûcher. »

Heureusement pour Sourdeval, Montgomery l'arrêta, quoique certes il n'eût point pu reconnaître dans l'obscurité profonde que le prétendu moine, si docilement précipité, n'était autre que l'un des huguenots mis à mort, qu'on avait désarmé et déguisé sous un froc.

Montgomery, à qui la prudence venait, déclara qu'il voulait voir un de ses soldats favoris, nommé Rablotière qui était monté dès le commencement. Par hasard Boissuzé connaissait aussi ce soldat et avait ordonné qu'on l'épargnât ; il alla donc le chercher lui-même, lui promettant la vie sauve et sa fortune faite s'il voulait dire que le moustier était à cas pour engager les autres à monter. Mais ce Rablotière se trouvait être un homme de cœur ; aussitôt arrivé devant la roue il cria du plus haut qu'il put :

« C'est trahison ! c'est trahison ! » A quoi Montgomery, Sourdeval et le restant des huguenots, ne prenant point souci de répondre, se jetèrent à travers les roches pour reprendre « plus vistes que le pas » le chemin de Pontorson.

Dans les derniers temps de la maison centrale, on a retrouvé au bas de la Merveille les cadavres des huguenots qui durent être enterrés là cette nuit même. Boissuzé, personnage très sujet à caution, comme nous l'allons voir tout à l'heure et que nous sommes bien éloigné de donner en exemple, laissa néanmoins la vie à l'intrépide Rablotière.

Certes, le meurtre de ces soixante-dix-huit soldats fut un acte de sauvage cruauté, mais il ne faut pas le porter trop bruyamment au compte des catholiques, car le sieur de Boissuzé ne servait la Ligue qu'en passant ; au bout de peu de mois nous le voyons trahir Mercœur et joindre les huguenots comme l'enfant prodigue revient à sa famille, et les protestants qui n'étaient pas gens à scrupules ne firent aucune difficulté à serrer cette main effroyablement sanglante.

Henri IV cependant gagnait de jour en jour du terrain, à mesure qu'il laissait voir l'attrait qui le menait vers la foi ; les vieux huguenots se défiaient de lui plus que les catholiques eux-mêmes en qui l'idée de légitimité dont les racines sont si profondes chez nous

combattait la répugnance religieuse. Sauf ce mal d'hérésie qu'il avait gagné au berceau, il était LE ROI, il n'y avait point à cet égard deux opinions. La France n'aurait jamais accepté un maître protestant, c'est vrai, mais ces maladies qu'on apporte en naissant se guérissent par la grâce de Dieu et d'un bout à l'autre de la France il y avait des prières publiques et privées, des jeûnes, des offrandes, des pèlerinages pour la conversion de celui qui était encore l'ennemi et qui allait être le père. Cette même année, Tombelaine fit sa soumission à Henri IV. Le Mont lui-même combattait toujours, mais il priait et ces battements d'ailes qui accompagnaient les « voix » de Jeanne d'Arc devaient bruire déjà mystérieusement sous la tente du fils de saint Louis, aïeul de Louis XIV, aux heures de solitude.

Cela fut dit en manière de raillerie par les huguenots qui s'écrièrent : « Voilà saint Michel parti pour Paris, » quand ils virent disparaître un jour la statue d'or tournant sur son pivot et la pyramide qui la portait. Mais dans les chapelles du rivage, les enfants orphelins, les veuves et les mères harassées de pleurer leurs époux ou leurs fils enlevés par la guerre levaient les bras au ciel, et les pèlerins, bravant mille dangers pour traverser en procession les grèves, répétaient le naïf et pieux refrain du *Voyage de l'Archange* qui courait les campagnes : « Michel au roi porte la foi... »

Il y avait, hélas! une façon plus naturelle d'expliquer la disparition de la resplendissante statue que tout le pays naguère admirait. « Le vingt-deuxième jour de mars (1594), dit un manuscrit (1), fust bruslée la piramide de la tour de l'esglise de ce lieu qui estoit la plus haulte du royaume, ensemble l'édifice du rond-point de ladicte esglise avec neuf cloches qui estoient dedans (2) qui furent fondues par negligence de la Chesnaye Vaulouet, à cause qu'il ne voulut bailler les clefs de ladicte tour. »

Ce la Chesnaye Vaulouet était le successeur de M. de Boissuzé, lequel, reprenant l'odieux rôle joué autrefois par Robert Jolivet, essayait toutes sortes de trahisons contre le Mont, aidé en cela par Goupigny, son associé sinistre dans le massacre des soixante-dix-huit soldats de Montgomery. Par deux fois, Boissuzé avait tenté la « sourde escalade » et s'était vu, la seconde fois surtout (3), bien

(1) Bibl. Avr., nº 213. Cet incendie qui fut des plus considérables est marqué comme étant le onzième.

(2) V. aussi D. Le Roy, t. II, p. 95.

(3) Add. de D. Camps, apud D. Huynes, t. II, p. 145.

près de réussir. Les gens du Mont, instruits d'une nouvelle menée qu'il tramait, firent une sortie et « le surprindrent, dit notre manuscrit, jusques en sa maison, où, comme il resistoit, le tuerent. » Goupigny, mis à mort aussi dans Tombelaine, « alla rendre compte de ses abominables forfaits ».

Tout n'était pas fini, cependant; la marche du roi vers sa conversion, les obstacles que les huguenots y mettaient, la bonne envie, au contraire, que les catholiques avaient de lui abréger le chemin, jetaient beaucoup de confusion dans cette guerre qui ressemblait déjà pour un peu à l'étrange écheveau politique embrouillé à l'âge suivant par les cardeurs de la Fronde. Les ambitions se gonflaient, la religion reculait au second plan, l'égoïsme se montrait à nu; il était vraiment malaisé de se reconnaître au milieu des broussailles de l'intrigue foisonnant de tous côtés, et il semble que le refrain de Bretagne avait raison de ne rien voir de grand, sinon saint Michel, dans cette cohue de petitesses. Saint Michel avait quitté sa tour; penché à l'oreille du Bourbon, il lui parlait tout bas : au roi il portait la foi...

En son absence, voici que sa montagne, restée à la garde de la Ligue, va être envahie par des ligueurs en un sanglant, mais puéril combat, qui a couleur de roman plutôt que d'histoire. La Chesnaye Vaulouet, brave gentilhomme et qui remplit sa charge sans reproches, était gouverneur de Fougères en même temps que capitaine du Mont. Quand il mourut, le duc de Mercœur ne jugea point à propos de réunir de nouveau dans la même main ces deux postes si importants, mais si distincts. Il choisit deux grands amis, Oreste et Pylade, dit un chroniqueur, Charles de Gondi, marquis de Belle-Isle, et Julien de la Touche, sieur de Quéroland : un Breton de Bretagne et un Breton d'Italie. Belle Isle eut Fougères et Quéroland le Mont Saint-Michel.

A tort ou à raison, ces Gondi ont souvent passé pour gens de conscience élastique et pleins à déborder de leurs propres affaires. Pylade-Quéroland fut content de son lot, mais Oreste-Belle-Isle, non point du tout; il garda rancune à son ami. On a supposé sans trop de preuves que son rêve était d'offrir le Mont à Henri IV pour *gagner* le bâton de maréchal de France.

Le 23 mai 1596, veille de l'Ascension, disent nos manuscrits montois qui rapportent très au long l'aventure, M. de Belle-Isle, venant de Fougères, se présenta aux portes de la ville en bel appa-

reil, escorté par cent cinquante cavaliers-maîtres, et M. de Quéroland descendit tout de suite à sa rencontre, les deux bras ouverts. Il y eut des accolades échangées à foison et Quéroland ordonna que la suite entière de « monsieur son ami » fût logée aux meilleurs endroits de la ville. Belle-Isle refusa l'hospitalité qu'on lui offrait pour lui-même au château.

Le lendemain, avec ses cavaliers-maîtres sous les armes, il se dirigea vers l'abbaye dans l'intention, comme il le déclara, de visiter la place en sa qualité de gouverneur de la basse Normandie pour la Ligue, sans parler de sa dévotion à l'Archange qu'il voulait aussi satisfaire. Il trouva dans la barbacane Henri de la Touche, frère de Quéroland, qui lui fit accueil et rendit honneur. Seulement, à la vue d'une troupe si belle et nombreuse qui semblait une armée prête à en venir aux mains, Henri de la Touche pria M. de Belle-Isle qu'il voulût bien entrer « suivi de très peu de gens, à cause des ordonnances royaux dont la teneur estoit formelle ». Belle-Isle tomba d'accord, et la Touche fit aussitôt ouvrir la porte avec ordre à ses gens de la fermer derrière M. le gouverneur.

Quéroland arrivait de l'intérieur à cet instant par l'escalier du châtelet et se montrait joyeux d'une si amicale visite. A peine M. de Belle-Isle l'eut-il aperçu, qu'il feignit tout à coup de la colère et imposa silence de la main à la mousqueterie qui saluait son entrée. En même temps, comme les cavaliers-maîtres élevaient la voix, repoussés qu'ils étaient par le caporal de garde, selon l'ordre reçu, Belle-Isle se retourna plein de courroux, criant de grosse voix : « Mes gens entreront avec moi, ou avec eux je sortirai ! »

M. de Quéroland au désespoir criait de son côté : « Ouvrez, ouvrez donc, si c'est le souhait de monsieur mon ami. » Mais Belle-Isle tira droit au caporal, et lui reprochant d'avoir manqué au respect, il dégaîna contre lui et ainsi le tua raide. Presque au même moment, le frère de M. de Quéroland, le sieur de la Touche, tombait percé d'un traître coup et rendait l'esprit. « Alors, dit D. de Camps (1), tous les gens du marquis (de Belle-Isle) mirent aussi la main à l'espée et aux pistolets. » Le flot des cavaliers-maîtres poussa la porte entr'ouverte et les voilà tombant avec fureur sur la garnison qui venait de décharger ses armes en signe de réjouissance et qui d'ailleurs était bien loin de s'attendre à cette mons-

(1) Add. ap. D. Huynes, t. II, p. 147 et suiv.

trueuse attaque dont l'histoire ne s'est pas autrement émue. Il est certain que la trahison est chose contagieuse; on s'y fait. La multitude des vilenies, fruit de ces détestables guerres, laissait des miasmes dans les cœurs. Le meurtre devenait une habitude.

Nous devons faire remarquer pourtant que cette attaque d'un ami contre son ami, d'un supérieur contre son subordonné, d'un catholique contre un catholique, sans cause avouable ni prétexte, fut tout particulièrement acharnée et barbare. Le pauvre loyal Quéroland, qui n'eut d'autre tort que sa confiance, reçut à lui seul *dix-huit* blessures et fut poursuivi jusqu'au seuil de la basilique, où il entra pour tomber comme mort (1).

Ici le manuscrit cité de la Bibliothèque nationale s'éloigne de D. de Camps aussi bien que de D. Le Roy et nous le suivons pour un instant. « M. de Quéroland, dit-il, desia blessé de tous costés se refugia dans l'église où cinq soldats vinrent relier avec luy, et, sçachant bien que la victoire est à Dieu, se prosternèrent en terre, suppliant sa divine majesté *d'envoyer une trouppe d'anges*... puisque ce sainct lieu estoit consacré en l'honneur du glorieux saint Michel et de tous les esprits angéliques, qu'ils vinssent, au deffaut des hommes, le deffendre et le proteger... » Or, il est vrai que les anges ne vinrent point, mais la prière monta aux pieds de Dieu, car la fin de l'histoire racontée de façon uniforme par tous les auteurs présente une péripétie tout à fait inexplicable. D'abord les gens de Belle-Isle ne franchirent point la porte de la basilique quoique elle fût ouverte; ensuite les servants du monastère et, dit-on, les religieux eux-mêmes, armés de tout ce qui peut faire arme, se rangèrent en bon ordre sur le Saut-Gauthier et *marchèrent en avant*, guidés par les cinq soldats auxquels se joignit l'écuyer de Quéroland. Il ne s'agissait pas de vengeance. Cette poignée de combattants, dont l'apparence était faite pour exciter la risée et la compassion, ne voulait pas que le sanctuaire de Saint-Michel fût pris, voilà tout. Ils allaient, faibles, mais pleins d'espérance, contre toute une cohorte de fiers soldats couverts d'acier, et Quéroland, incapable de se tenir debout, les suivait en se traînant sur les mains.

(1) Outre les soldats (mortes-payes) les manuscrits citent comme ayant été tués dans cet ignominieux guet-apens, le sieur de la Ville-Halé, gentilhomme du pays de Dol, Henri de la Touche, sieur de Campequel, écuyer, frère de Quéroland, Jean Gaigne la Masure, Michel Langevin, Guill. Gesorin, Rich. Mahié, les sieurs de la Beslière et de la Fontaine, etc.

Que pouvaient-ils faire? Ils avaient prié le prince du peuple de Dieu, ce CAVALIER VÊTU DE BLANC qui allait autrefois devant le petit bataillon de Judas Machabée marchant contre l'immense armée d'Epiphanes, ils avaient appelé saint Michel au secours de sa maison. Saint Michel était là quelque part, car ce n'est pas un combat qui nous reste à raconter, c'est l'exécution d'un arrêt.

L'écuyer qui descendait le premier et « à qui personne ne barra le passage » fit feu de son pistolet quand il fut tout près de M. de Belle-Isle; la tête de ce très puissant homme fut fracassée dans son casque. « Il tomba comme gibier à la chasse. » Ses lieutenants, le sieur de la Ville-Basse, le vicomte de la Vieux-Ville et Ville-Valette ne songèrent ni à le défendre, ni à se défendre; *on les fit prisonniers* et les cavaliers-maîtres, saisis d'une panique dont on cherche en vain la cause, sautèrent sur leurs montures pour se disperser à travers les grèves. Ainsi point de miracle; nul n'a jamais dit qu'il y eût miracle, mais prions saint Michel, opprimés que nous sommes sous le pied d'un implacable vainqueur.

Nous aussi, nous avons laissé par confiance et par surprise l'ennemi entrer dans nos maisons; nous aussi, nous sommes couverts de blessures; prions saint Michel et au-dessus de saint Michel la Vierge Immaculée, et au-dessus encore le Cœur divin de Jésus. Le cavalier vêtu de blanc ne se montre pas tous les jours, mais tous les jours les sages de ce monde s'émerveillent en voyant la faiblesse du juste percer sa route au plus épais de l'impossible, et combien de fois ceux qui sont encore tout jeunes n'ont-ils pas eu déjà pitié de l'impie couché dans la poussière!

Si jamais mort d'homme mérita peu d'être vengée, ce fut celle de Charles de Gondi, marquis de Belle-Isle et pourtant le fidèle souvenir de sa femme, la belle Antoinette d'Orléans-Longueville, greffa une autre tragédie sur la honte de ce drame. Là, du moins, ce fut le crime d'une âme noble, un instant égarée, expié plus tard dans la prière et dans les larmes. Antoinette d'Orléans apprit la fin violente de son mari par un de ces aventuriers (dans le genre de Goupigny) qui allaient d'un camp à l'autre, colporteurs et marchands de leur propre conscience. Il avait nom Nicolas (1) le Mocqueur, sieur des Vallées, et, pour quelque méchante raison sans doute, se faisait appeler le Houx. La conduite généreuse de Quéroland fut travestie

(1) D. Le Roy dit « Thomas. »

et la veuve du véritable assassin, qui était Belle-Isle lui-même, ne rêva plus que vengeance. Le Mocqueur traita de cette affaire et la prit à forfait; il revint au Mont où ce vrai chrétien de Quéroland, pardonnant tout, la trahison, ses blessures et le meurtre de son frère, avait fait à Gondi, l'ami de sa jeunesse, de nobles funérailles.

Il n'était pas difficile de s'introduire auprès d'un pareil cœur, il suffisait de s'avouer malheureux. Nicolas le Mocqueur se présenta comme un pauvre gentilhomme, persécuté pour quelque fredaine de guerre et fut accueilli à bras ouverts; pendant deux années entières, il se réchauffa « dans le giron du bon capitaine », en attendant son heure. L'heure vint et la vipère mordit. Une fois que le bon capitaine était sorti à pied sur la grève pour faire la conduite à quelque visiteur, car il était la simplicité même, Nicolas le Mocqueur monta son propre cheval, prit ses propres pistolets et les lui déchargea dans la nuque « à la vue de toute la place du Mont ».

Il put s'enfuir; on le condamna à être roué vif, mais il eut le temps de toucher le prix de sa besogne, car il ne fut pris que sept ans après, « en la ville de Paris, et exécuté à Coutances (1), le 6 juillet 1606 ».

A la fin de son récit qui diffère très peu du nôtre, D. de Camps ajoute : « Il (Quéroland) fut enterré dans une chapelle, proche la tour de cette église, auprès de son frère (celui que Belle-Isle avait tué). Il ne laissa qu'un seul fils, Pierre de la Touche, alors agé seulement de trois mois et demi, depuis conseiller au parlement de Rennes, lequel nous envoya en ce Mont Saint-Michel toute cette histoire bien au long, l'an 1639, qu'il a tirée des originaux et procez-verbaux qu'il a chés luy (2). »

Antoinette d'Orléans Longueville, veuve du marquis de Belle-Isle, se repentit. Elle prit le voile aux Feuillantines de Toulouse, devint coadjutrice de l'abbesse de Fontevrault et fonda la congrégation du Calvaire. En 1618, elle mourut en odeur de sainteté (3).

Le récit de ce dernier assaut et de ses suites singulières nous a entraîné hors des dates. Henri IV était sacré roi de France depuis le 21 mars 1594. Trois ans après, Mercœur avait fait sa soumission

(1) Add. D. de Camps, ap. D. Huynes, t. II, p. 150.
(2) *Id., ibid.*
(3) *Hist. du M. S.-M.*, Mgr Deschamps du Manoir, p. 177.

au père des Bourbons, devenu catholique, et quand le Mocqueur assassina Quéroland, le Mont de l'Archange et son capitaine étaient déjà rendus à la défense de l'autorité deux fois légitime, selon la loi divine et selon le droit humain.

« Voilà donc, s'écrie le chroniqueur dans sa joie de Français et de catholique, voilà donc le Mont délivré de ses agresseurs ! Il demeure fixe et stable, et plus splendide que jamais... N'est-ce pas chose estrange que depuis neuf cents ans en ça et plus, la place de Sainct-Michel n'ayt jamais esté réduicte?.. Pour moy, je ne voy rien de plus admirable ni qui fasse mieux cognoistre combien Dieu a ce sainct lieu pour aggreable. Gloire à lui... » Et il répète ailleurs : « Gloire, gloire, gloire à luy seul auteur et maistre de tant de merveilles ! »

Nous n'avons point parlé du cardinal abbé de Joyeuse. A quoi bon? Les abbés, en vérité, depuis Robert Jolivet, avaient plus nui que servi au dessein de Dieu qui, du haut de la montagne élue, épandait le mystérieux *Sursum corda* comme un souffle de vie invincible dans l'agonie des guerres étrangères et civiles, au plus profond des angoisses de la patrie. L'ange en ces derniers jours avait mené tout seul sa longue et victorieuse bataille, supérieur direct de ses religieux et commandant immédiat de ses soldats.

Il pouvait remettre au fourreau l'épée miraculeuse prêtée un jour à Jeanne d'Arc, puisque sa merveille suprême et la plus éclatante était accomplie : le cher ennemi de Rome avait reçu le pardon et la bénédiction du pontife romain. La France catholique avait vaincu; la fille aînée de l'Eglise retrouvait son ROI TRÈS CHRÉTIEN.

C'est la fin de l'épopée surnaturelle qui plana au-dessus des événements de ces siècles et notre œuvre touche à son terme, mais l'Archange, prince du peuple de Dieu, avant de replier ses ailes (non point pour toujours), fendit l'air encore une fois, si l'on en croit le *Théâtre d'honneur et de chevalerie* qui parle ainsi (1) : « En cette heureuse journée (de l'entrée à Paris, 22 mars 1594) Henri le Grand IVe du nom, rendant grâces à Dieu dans l'église de Notre-Dame... par toute l'assistance en indicible nombre, près de Sa Majesté fut vu SAINT MICHEL ARCHANGE GARDIEN DE LA FRANCE (en façon d'un jeune enfant, signalé par excellence en beauté et revêtu

(1) Favyn, t. I, p. 612.

de blanc, ainsi qu'ordinairement les peintres nous dépeignent les anges), qui, tout le long de la cérémonie, se tint au côté droit du roi, et, icelle finie, disparut aussitôt, sans que l'on pût savoir quelle route il avoit prise, dont le roi qui l'avoit fixement contemplé tout le long de la messe, fut espris en son cœur de telle réjouissance,... qu'il dit tout haut : « *Nos ennemis sont bien perdus, puisque Dieu nous envoie ses anges à secours...* »

Mieux que personne, le Français par excellence, Henri de Bourbon, pouvait reconnaître le messager céleste qui, selon la légende de nos rivages de l'ouest,... « AU ROI PORTAIT LA FOI. »

DERNIÈRES PAGES

Décadences : un abbé de cinq ans. MM. les Anciens et la Congrégation de Saint-Maur. D. Jean Huynes. — Le Vœu de Louis XIII et le berceau de Louis XIV. La Naissance de Marguerite-Marie. — Charles X, Louis-Philippe et la cage de fer. — 1790, profanation, les prêtres captifs. — La maison centrale. — Le Mont Saint-Michel restauré et rendu au culte. — L'avenir.

Le titre même de notre livre marque sa fin à l'heure où Dieu cesse d'opérer au Mont Saint-Michel les *merveilles* sensibles qui ont abondé jusqu'ici dans son histoire. Il semble qu'une étape de la marche divine soit parcourue. La France a frayé son providentiel chemin des Mérovingiens aux Bourbons dont le règne commence. Nous avons vu naître dans un miracle le sanctuaire de protection au faîte duquel les ailes de l'ange, largement éployées, devaient abriter l'acte de Dieu par les Francs, nous avons traversé ensemble la permanente merveille de ses annales, nous avons vu jaillir du roc et monter et s'épanouir le prodige de ses murailles, immense joyau où l'art a communiqué à la pierre le prix de l'argent et de l'or ; nous avons lassé notre propre étonnement à compter les triomphes de sa poignée de défenseurs, moines et chevaliers, soit contre l'Anglais ennemi, soit contre le Français, hélas ! déchu et déshonoré par l'apostasie ; c'est la même lutte du premier au dernier jour : le révolté d'un côté, le fidèle de l'autre : le dragon vaincu, l'ange vainqueur.

Et nous avons suivi le vol de cette protection surhumaine à travers l'espace et le temps, à Reims pour le baptême de Clovis, à Saint-Pierre de Rome pour le couronnement de Charlemagne, au désert pour le testament de saint Louis, en Lorraine pour la vocation de Jeanne d'Arc, à Notre-Dame de Paris pour l'action de grâces d'Henri le Grand et de la France. Il semble qu'il n'y ait plus besoin de miracles : non pas que ce doive être le repos, le repos n'est pas sur la terre, mais nous pourrons croire un instant que nos prospérités fleurissent d'elles mêmes ; le germe en est jeté : nous aurons Louis XIV, Condé, Bossuet, Corneille, et nous aurons l'apparence d'unité de foi, jusqu'aux heures prédites où le comble de la faveur, engendrant

l'excès de l'ingratitude, l'idée même de Dieu chancellera chez nous d'abord, puis dans l'univers, las de tous les trônes et de tous les autels.

Alors il ne s'agira plus de la France, mais du monde dans l'assaut de l'enfer escaladant le ciel, et l'Eglise, restée seule debout, entendra, fût-ce au fond des catacombes, la voix puissante qui crie le « Qui est comme Dieu ? »

Dans ces luttes cependant, qui sont entamées et se poursuivent sous nos yeux, saint Michel ne sera plus l'unique champion de la foi, car l'Eglise chante en sa douleur sereine : « Cœur immaculé de Marie, priez pour nous ! » et surtout : « Cœur très sacré de Jésus, ayez pitié de nous ! » Les dévotions élèvent leur niveau en même temps que le danger monte, et le dessein de Dieu qui est éternel a l'air parfois de naître tout à coup quand il découvre seulement de siècle en siècle les lointains jusque-là mystérieux de ses immuables étendues...

Ce sera désormais un coup d'œil très rapide que nous jetterons sur notre chère montagne au moment de la quitter. L'abbaye était sortie de ces guerres toute blessée et meurtrie non seulement dans ses murailles qui menaçaient ruine, mais aussi et principalement dans la piété de ses religieux. Le règne des abbés commendataires, sorte de Bas-Empire, avait relâché la règle et introduit le calcul mondain : égoïsme et paresse. Quelques âmes, parmi ces malheureux moines destitués de supérieurs, restaient fermes au service du chœur, à l'heure où Henri de Lorraine de Guise, enfant de *cinq* ans, fut nommé abbé pour succéder au cardinal de Joyeuse. Le pape Paul V ne consentit à cette étrange installation que pour assurer à la communauté mourante de puissants protecteurs et par le fait, le duc et la duchesse de Guise s'étant adressés au P. de Bérulle (depuis cardinal), celui-ci mit au Mont pour gérer la commende de l'enfant-abbé un homme de vrai mérite, le docteur en théologie Gastaud, qui ne recula pas devant la rude tâche d'y opérer les plus urgentes réparations matérielles et morales. « Cet auguste monastère, dit D. Huynes, n'avoit plus aucune apparence d'un lieu d'ordre. Les lieux reguliers estoient ouverts à touttes sortes de personne, hommes et femmes, la pluspart des logements sans portes ni fenestres... » D. Huynes dénonce, ce qui était bien pis, « l'office divin presque delaissé, n'y ayant que trois ou quatre pauvres moines qui assistoient au chœur, les aultres... menant pour la pluspart une vie indigne mesme d'un simple seculier... »

Le P. Gastaud, après avoir fait tenir au duc de Guise un état des réparations nécessaires qui montait à plus de 30,000 écus, parla de la réforme, plus indispensable encore, et proposa la règle de l'oratoire dont il était. *MM. les Anciens*, comme on commença dès lors à les appeler, tant on se tenait certain de les voir sous peu remplacés, s'y refusèrent. On songea alors à des bénédictins anglais, établis à Saint-Malo, qui furent également repoussés. Enfin, D. Anselme Rolle, de la Congrégation de Saint-Maur, nouvellement établie, mais qui avait réformé déjà nombre d'abbayes, étant venu en pèlerinage au Mont, eut cette vision que « Dieu seroit servi en ce lieu saint par les religieux de sa Congregation (1). » Et après des négociations très longues et bourgeoisement menées, cela eut lieu ainsi, moyennant « qu'on baillast à chacun (de MM. les Anciens) pension pour vivre le restant de leurs jours » (2). Le duc de Guise prévenu et agissant toujours pour son fils, le trop jeune abbé, demanda des sujets à Corbie où se tenait le chapitre général de la Congrégation et sans retard douze religieux furent envoyés. Le premier prieur de la nouvelle règle fut D. Ch. de Molleville, « venerable homme de Dieu », selon D. Huynes ; sous le second, D. Placide de Sarcus, fut écrit l'ouvrage du P. Feuardent, l'*Histoire de la fondation de l'église et abbaye du Mont Saint-Michel des miracles*. On n'avait point encore de livre imprimé pour les pieux visiteurs, et celui-ci, qui eut en peu de temps quinze éditions, rendit un très grand essor aux pèlerinages.

Ce furent, comme nous l'avons déjà dit en décrivant les divers étages de la Merveille, les bénédictins de Saint-Maur qui mirent leurs dortoirs dans le réfectoire de MM. les Anciens. Je reviens sur cette assertion, parce qu'elle m'a été assez vivement reprochée, et je la confirme avec de nouvelles preuves à l'appui. D. Le Roy, le chroniqueur qui traite surtout la question d'architecture, dit en effet : « Cette année-là (1629), Pierre Béraud, sieur de Brouhë (3), fit parachever les deux dortoirs subalternes *dans le grand refectoire* (4). » D. Huynes n'est pas moins précis (5), et D. Le Roy ajoute en par-

(1) *Histoire manuscrite de la congrégation de Saint-Maur*. Ms. de la bibl. du grand séminaire du Mans, t. I, p. 157

(2) *Cur. Rech.*, t. II, p. 129.

(3) C'était le mandataire du duc de Guise.

(4) *Cur. Rech.*, t. II, p. 173.

(5) T. II, p. 207-208.

lant de la magnifique salle qu'on s'obstine à nommer le *réfectoire des moines*, c'est-à-dire, bien entendu, le réfectoire des *anciens* : « dans la grande salle de dessoubs (qui servait aurefois de plomberie), il y fit accomoder le refectoire. Item, il fit faire tous les degrez par où on monte du refectoire aux dortoirs... et pour cet effect, il fit percer UNE VOULTE (1). »

Je confesse que j'aurais quelque peine à me repentir d'avoir regardé ces indications comme suffisamment claires et concluantes. La *voûte percée* et les *degrés construits* par les bénédictins de Saint-Maur me semblent démontrer assez bien qu'avant eux il n'y avait là qu'une voûte et non point des degrés, puisqu'ils firent faire les degrés et percer la voûte.

En 1631, l'enfant qui devait être le grand Condé, Mgr Henri de Bourbon, vint en pèlerinage au Mont et « logea deux jours en l'hostellerie de la Lycorne ». Il fut suivi de près par le supérieur général de la congrégation de Saint-Maur, D. Grégoire Tarisse, le maître des Mabillon, des Montfaucon et des plus illustres savants du dix-septième siècle. Deux ans plus tard, le 16 octobre 1633, arriva comme simple religieux le futur auteur de l'*Histoire générale du Mont Saint-Michel*, D. Jean Huynes, à qui nous avons fait en ces pages des emprunts si répétés. A peine sait-on qu'il venait de Picardie, il n'a jamais rien dit sur lui-même. Une pierre où est marquée la date 18 août 1651 indique sa sépulture « en la chapelle de Nostre-Dame, à Saint-Germain des Prez », la grande abbaye qui abritait aussi Mabillon. Pendant que D. Huynes racontait le passé, il n'y avait plus rien dans le présent, sinon d'inutiles et interminables contestations entre les prieurs de Saint-Maur et les évêques d'Avranches. Le très fatigant récit en est bien où il est : nous l'y laissons.

Le jour de l'Assomption, en l'année 1638, sous le priorat de D. Jeuardac, il y eut pourtant un grand réveil de piété. On célébrait pour la première fois la procession du vœu de Louis XIII. Le Mont Saint-Michel tressaillit profondément à la voix royale qui mettait la France sous la tutelle de Marie. On fit écho à cette voix de toute part, et au-dessus des rogations puissantes que la patrie épandait comme un flot vogua bientôt, nef heureuse et glorieuse, le vœu exaucé, le don de Marie : le berceau de l'enfant Louis XIV !

Nous disions au précédent chapitre en parlant des excès qui mar-

(1) *Loc. cit.*

quèrent la genèse protestante : « Notre ère était commencée. » Nous le répétons ici en traversant ces jours, non pas apaisés, mais glacés, où la mode en théologie était de fouiller l'Evangile et la doctrine pour y trouver prétexte à s'éloigner de Dieu. Le protestantisme n'avait pu tuer la foi, il revenait sous un masque et s'attaquait à l'amour qui est la fleur et le fruit de la foi. A l'heure du vœu de Louis XIII, Jansénius, autre Calvin très diminué et hypocrite, tendait en trappe avec le haineux Saint-Cyran le système des calomnies, destiné à supprimer ces soldats du vaillant amour, les jésuites, dont le nom devient plus éclatant et plus vénéré à mesure qu'on essaye de le salir davantage. Les jésuites étaient la « dévotion », c'est-à-dire l'expression même du dévouement à l'œuvre du salut des hommes dans la voie et sous l'autorité de l'Eglise, par conséquent la charité élevée à sa plus chrétienne puissance. Ce monstre que Molière allait peindre d'après nature, le janséniste, TARTUFE, établissait déjà dans l'ombre le jeu de bascule qui devait, aux yeux aveuglés du siècle, retourner les rôles comme au Calvaire et mettre l'écriteau d'égoïsme au front du sacrifice.

Et les saints manquaient. C'était le premier effet de la nouvelle sagesse judaïque. Le génie de Richelieu frappait les grands coups qui ouvrirent au grand règne son chemin large et droit, mais il n'y avait plus de saints. On eût dit que l'âge précédent, si magnifiquement fécond, en donnant à l'Église Ignace de Loyola, Stanislas Kotska, François Xavier, François de Borgia, Jean de Dieu, Thérèse et jusqu'en ses derniers jours François de Sales avec Vincent de Paul, avait épuisé la source héroïque. La moisson des saints ne mûrit pas sur ce terrain des subtilités d'école, arides et sans amour, où l'orgueil du faux savoir, lésinant vis-à-vis de la charité infinie, défend pied à pied, discute mot à mot, marchande sou à sou le taux du tribut de gratitude, de tendresse et d'obéissance que le monde racheté doit à son Rédempteur.

Il n'y a rien sur la terre de plus misérable que ce *parlementarisme* défiant ramassant des chicanes prétendues théologiques pour opposer leur étroitesse à la générosité sans bornes de Jésus-Christ. Ces procédures ont une malsaine odeur qui monte en miasme jusqu'aux sommets de l'esprit humain. Un jour, la pensée de Pascal peut en être infectée, et il faut une grâce spéciale de la Providence pour en préserver le génie même de l'immense chrétien Bossuet!

Le vœu de Louis XIII, accueilli avec un enthousiasme prophétique,

venait au début de la maladie et fut le premier symptôme de secours. Saint Michel n'y apparaît point, sinon comme notre intercesseur naturel. L'antique patron des Francs est le chevalier de Marie. Au chevet du fils d'Henri le Grand que Louis le Grand allait avoir pour père, l'ange de la patrie laissa tomber peut-être une parole de conseil. Le roi de nos gloires valait une pareille origine. Et quand germa, quelques années plus tard (1), cet autre secours d'une supériorité incomparable, le vivant grain de senevé qui allait « aider l'Eglise » à restaurer en nos âmes, plus fervent que jamais, le *culte de l'Amour*, ils devaient être deux, Marie et son chevalier Michel, pour présider en un hameau perdu de la Bourgogne, « du côté de Jeanne d'Arc et du soleil levant », à la naissance de l'enfant, humble par sa vie, humble par sa mort, humble par son nom, Marguerite Alacoque, dont l'impiété a fait l'objet favori de ses risées, mais qui avait pour mission d'inaugurer, à deux siècles de distance, la grande œuvre de nos expiations modernes.

Sous la prélature d'Henri de Lorraine, devenu majeur, eut lieu la fameuse révolte des *Nu-pieds* (2), occasionnée par les impôts sur le sel. Leur chef, Jean Quétil, écuyer, sieur de Ponthébert, parvint un instant à se retrancher dans la ville du Mont (3).

Henri de Lorraine lui-même prit bientôt part à une rébellion plus importante qui liguait le comte de Soissons, le duc de Bouillon et la reine-mère contre le cardinal de Richelieu. Sa retraite en Espagne, après la bataille de la Marfée, lui fit perdre sa commende qui fut donnée au frère de Cinq-Mars, Jean d'Effiat, lequel tomba peu après en disgrâce, par suite de la condamnation du favori. Jacques de Souvré, de l'ordre de Malte, « homme de haute naissance, grande vertu et prudence », lui succéda (1642), et en agit noblement avec ses moines. Par son crédit, il apaisa la querelle qui menaçait de s'éterniser entre l' « ordinaire » et la communauté, et mit à la raison assez rudement un fils de la maison ennemie de saint Michel, le huguenot Jacques de Montgomery-Lorges, qui recommençait en petit les méchants exploits de ses ancêtres. Il ne faut pas croire que les

(1) La bienheureuse Marguerite-Marie de la Visitation, qui fut la première zélatrice efficace du culte spécial rendu au cœur très sacré de Jésus, vint au monde le 22 juillet 1647, au village de Vérôvre, en Bourgogne.

(2) Voir *Recherches sur l'affaire des Nu-pieds*, par M. A. Laisné.

(3) Voir le *Diaire du chancelier Séguier*, publié à Rouen, *passim*.

huguenots eussent baissé pavillon tout à fait; après le gouvernement à la fois despotique et burlesque du sieur de la Chastière qui commandait la garnison du Mont lors de la disgrâce de Fouquet (1), » un nommé Pascal de Cougnes, huguenot de Montpellier » (2), eut un instant la garde militaire de la maison de l'Archange, au céleste patronage de qui, cependant, Louis XIV attribuait si hautement ses victoires (3).

Quoiqu'on fût encore assez loin du dix-huitième siècle, la peste des « petits abbés » commençait. D. Le Roy raconte qu'un matin de mai, en 1648, M. l'abbé de Savigny, de la maison de la Vieuville, se présenta avec sa suite. « Au lieu d'avoir l'habit blanc et le scapulaire noir de son patriarche saint Bernard, il avoit un habit de drap de Hollande, avec le plumet à son chapeau et l'espée à son costé, pendue d'un bosdrier en broderie d'or. » Selon la loi, on lui demanda ses armes, mais il se fâcha et battit tout le monde. « Peu s'en fallut, ajoute D. Le Roy, qu'on ne le *canardast* (4)... Bien lui en prit que cela arriva de bon matin et que les cerveaux de nos bourgeois de la ville n'estoient point encore eschauffez du cildre de Normandie. » On n'a pas fait le compte des colères soulevées par ces petits *bénéficiés* pendant tout un siècle. Sans eux, l'*Encyclopédie* aurait eu fort à faire. Ce ne fut pas une économie pour les rois que de payer ainsi leurs dettes avec l'honneur de Dieu, et quand Voltaire commença de faucher, il faut être juste, la fenaison était terriblement avancée!

Ce fut sous le commandeur de Souvré que D. Thomas Le Roy accomplit au Mont Saint-Michel, en l'espace de vingt mois (du 26 novembre 1646 au 24 juillet 1648), les admirables et vraiment *Curieuses recherches* qu'il nous a laissées (5). Après son départ, le peu de renseignements qu'on glane viennent du dehors. Jacques de Souvré mourut en 1651 et fut remplacé par un autre chevalier de Malte, Etienne Texier d'Hautefeuille, auquel succéda, en 1703, un baron allemand, muni d'un nom vraiment redoutable : Johann

(1) Nous renvoyons ceux qui seraient curieux de connaître les pauvres détails de cette aventure, digne de Scarron, au récit de D. Estienne Jobart, *apud* D. Huynes, t. II, p. 156 et suiv.

(2) *Ibid.*, p. 71-172.

(3) V. *Médailles de Louis XIV*, par le R. P. Ménestrier.

(4) *Cur. Rech.*, t. II, p 449-450.

(5) *Thomas Le Roy et le manuscrit des Cur. Rech.*, par M. de Beaurepaire, ap. *Cur. Rech.*, t. I, p. 1-33.

Friedrich Karq de Bebembourg de Kirschstetten... Il commanda son portrait et se fit dédier un livre qui est resté en manuscrit à la Bibliothèque nationale (1).

En 1706, arriva un personnage mystérieux dont la voiture en traversant les grèves était escortée d'une forte garde. Personne ne fut admis à le voir, sauf son geôlier, car c'était un prisonnier. On le prit pour le *Masque de fer* (2), mais c'était le patriarche des Arméniens, Avédik, que l'amassadeur de Louis XIV à Constantinople, M. le marquis de Fériol, *avait fait enlever* pour mettre un terme à ses cruautés envers les catholiques arméniens. La *correspondance administrative de Louis XIV* (3) constate que le prieur, qui était alors D. Julien Doyte (4), reçut ordre de garder étroitement le prisonnier « sans qu'il eût communication avec qui que ce soit de vive voix ou par écrit. » Le charitable traitement qu'il reçut de D. Doyte toucha le cœur d'Avédik. Il fit abjuration en 1710 entre les mains de l'archevêque de Paris, fut ordonné prêtre et attaché au clergé de Saint-Sulpice.

Un homme aussi pieux qu'éminent a peut-être eu tort de raconter comment un de ses ancêtres, M. le comte de Broglie, obtint pour son frère la commende de l'abbaye du Mont Saint-Michel « en échange de six cents bouteilles de grand vin de Bourgogne (5) ». C'était sous le régent Philippe d'Orléans, et cette époque n'est pas fertile en histoires édifiantes. Tout ce qu'on sait de la longue prélature de l'abbé de Broglie (1721-1766) se rapporte aux prisonniers politiques qui occupaient alors les portions du palais abbatial appelées le *grand* et le *petit exil*. Les plus connus entre ces captifs sont le poète Desroches et Dubourg, « le prisonnier à la cage de fer ». Desroches n'était qu'un frondeur comme Latude; Dubourg (de son vrai nom Victor de la Cassagne) était un pamphlétaire affilié à d'assez grosses intrigues. De Francfort où il s'abritait, ses libelles diffamatoires avaient inondé l'Europe. Quoique la cage de fer fût

(1) N° 1424 *bis*.

(2) V. *A propos du Masque de fer*, par le R. P. Turquand : — *Correspondant*, 1869, p. 871-918, — et Marius Topin, *l'Homme au masque de fer*.

(3) T. IV, p. 255.

(4) La liste des prieurs de la congrégation se trouve exacte et complète dans M. V. Jacques, le *M. S.-M.*, etc. qui l'a établi le premier.

(5) M. le duc de Broglie : *le Secret du roi*.

en bois, et malgré les efforts du prieur pour adoucir sa peine, il y mourut de souffrance et de colère en 1746 (1).

L'archevêque de Toulouse, Etienne Charles de Loménie, fut l'avant-dernier abbé. Il s'était déjà démis de sa commende en (1769), quand le comte d'Artois vint en pèlerinage au Mont, « gouverné par des *économes* », le 17 mai 1777. Selon le docteur Cousin (2), le futur Charles X aurait condamné alors la fameuse cage de fer, et son arrêt fut exécuté tôt après par le duc de Chartres, le futur Louis-Philippe. L'excellente et prolixe Mme de Genlis a laissé de ce fait un récit sentimental où il y a pourtant un trait de caractère : « Au milieu de la joie générale, le suisse était triste; c'était lui qui montrait les curiosités aux étrangers et il regrettait sa cage. »

Le 2 mai 1788, le dernier abbé, cardinal de Montmorency-Laval, prit possession; l'année suivante, la France rompit avec son passé royal; l'année suivante encore, le 20 février 1790, saint Michel, voilant les rayons de sa face, s'envola hors du sanctuaire vide et profané. A peine était-il dehors que la *littérature* du moment effeuillait derrière lui quelques fleurs. Le citoyen Lavallée, faisant un voyage de découverte dans les nouveaux *départements* de la République, écrivait ces choses pleines de délicatesse et de goût : « Une des curiosités du département de la Manche est le Mont Saint-Michel. Ce n'est qu'un rocher et il était couvert de moines... Un saint Aubert... avait trouvé très plaisant d'y bâtir un temple et (d'y placer) douze chanoines assez complaisants pour servir le vainqueur de Satan, CET ANGE RÉVOLUTIONNAIRE (3)... » Ce n'est pas moi qui le fais dire au citoyen ! Il est vrai qu'il ajoute tout de suite après : « O Christ ! le plus républicain des sages ! *Toi qui portais écrite sur ton cœur la constitution* (4)... »

Mais c'est assez, n'est-ce pas, et vous demandez grâce pour le restant de la prosopopée ? Ce livre emphatique ne dit rien, bien entendu, sur les ravages que Satan, l'*ange révolutionnaire*, un moment émancipé, opéra dans la maison de son éternel vainqueur. Les ruines furent lamentables. Dès que le dernier prieur, D. François

(1) *Documents sur la captivité et la mort de Dubourg*, par Eug. de Beaurepaire.

(2) Mss. d'Avranches, no 172-192, t. XVIII.

(3) Voyage dans les départements de la France. — Département de la Manche, p. 9, 10, 11 et 23.

(4) *Id., ibid.*

Maurice, et ses religieux eurent pris le chemin de l'exil, des gens, venus on ne sait d'où, des étrangers, des fraudeurs, des échappés de prison se rendirent maîtres du sanctuaire. Saint Michel n'y était plus. Ces malheureux se ruèrent sur la basilique, semblable à un corps superbe que la vie aurait abandonné et ils outragèrent le cadavre. L'orgie dura plusieurs jours. Tout fut flétri, souillé, pillé, ravagé, et quand la rapine s'arrêta enfin, ne pouvant emporter le granit des murailles, on alluma les torches pour que la fête eût son digne couronnement : l'incendie. C'en était fait du monastère tout entier si les jeunes volontaires d'Avranches, arrivant au pas de course, n'eussent pris position au Saut-Gauthier et chargé leurs armes. Ainsi furent sauvés, avec le glorieux chef-d'œuvre de notre architecture nationale, beaucoup de manuscrits, livres et documents qui sont pour nos bibliothèques d'inestimables trésors (1).

Après ces hontes, l'abbaye avait besoin d'être purifiée; elle le fut, quoique nulle autorité humaine, en ce temps, n'eût vouloir ou pouvoir que pour aggraver l'ignominie. Avec dessein de mettre le comble à son humiliation, on la fit prison du haut en bas et ce fut comme si on l'eût baignée d'eau lustrale, car tous les prisonniers qu'on y entassa furent des prêtres. La prière habita de nouveau ces murailles bâties pour la prière : trois cents ecclésiastiques des diocèses d'Avranches, de Coutances, de Dol, de Saint-Malo et de Rennes, trop vieux pour obéir à la loi d'exil, reprirent ici au fond de leurs cachots le *Laus perennis* un instant interrompu et continuèrent, séparés les uns des autres, mais louant Dieu dans un sublime unisson, le cantique de la souffrance acceptée.

Nous n'avons nul souci d'appuyer sur les cruautés infligées à ces saints vieillards; aussi en emprunterons-nous le tableau à M. Fulgence Girard, écrivain connu pour ses opinions républicaines. « Les prêtres renfermés au Mont, dit-il (?), y furent placés sous un régime *très sévère*. L'alimentation grossière à laquelle ils furent soumis eût été même insuffisante à leurs besoins, *si les secours de leurs parents et de leurs amis n'eussent suppléé* à cette nourriture. »

Il est assurément difficile de dire à un geôlier avec plus de ménagements qu'il fait périr son prisonnier d'inanition. Et que penser d'un gouvernement qui compte sur la charité publique pour jeter

(1) La majeure partie de ces précieuses épaves est conservée à la mairie d'Avranches.

(2) *Hist. du M. S.-M., comme prison d'Etat*, p. 89-90.

un morceau de pain à travers les grilles de ses cachots? Aussi M. F. Girard dit-il encore : « Le premier devoir, le plus sacré, est d'assurer l'existence de ceux qu'on prive de leur liberté. Si on ne peut leur fournir des aliments, qu'on leur ouvre les portes des prisons !... » Et il ajoute, pris à la gène entre l'opinion qui lui est chère et la droiture native de son cœur : « Ce qui rendait encore plus condamnable ce régime, c'est qu'il pesait sur un certain nombre de vieillards dont la caducité et les infirmités avaient empêché la déportation. Une mesure émanée de quelques *magistrats*, égarés par l'exaltation, poussa la *rigueur* jusqu'à priver ces infortunés de leur bréviaire !... »

Le geôlier en chef que F. Girard accuse seulement de *rigueur* et de *sévérité* était ici le fameux conventionnel Le Carpentier, l'homme qui, à Granville, réquisitionnait les cierges des autels pour éclairer ses petits soupers tachés de sang, et qui, à Saint-Malo, a laissé une légende encore plus burlesque que hideuse. Sa plaisanterie favorite était d'appeler la prison de ces doux vieillards qui priaient pour lui : le MONT LIBRE.

Lors de la marche des Vendéens sur Granville, en novembre 1793, les portes des cachots s'ouvrirent, mais aucun des martyrs ne fut capable de saisir la liberté, et à peine les Vendéens étaient-ils partis, qu'une nouvelle garnison républicaine arrivait. Enfants, nous avons tous vu quelque pauvre oiseau mourant dont on ouvrait ainsi la prison et qui essayait en vain de se traîner hors de sa cage, mais les enfants assez cruels pour priver les oiseaux de l'air du ciel ne poussent pas du moins la *rigueur* jusqu'à les faire mourir de faim.

Ce fut sous le premier Empire que le Mont Saint-Michel devint prison permanente (1811); ce fut sous la Restauration (1817), bien malheureuse parfois dans le choix de ses serviteurs, que la merveille de l'Archange, patron de Charlemagne et de saint Louis, subit le suprême outrage d'être dénommée officiellement *maison centrale de force et de correction*. Le Mont resta tel jusque sous le second Empire (1864). Pendant ces quarante-sept ans, on dit que plus de quatorze mille détenus ont passé dans le glorieux logis où saint Michel, ami de ceux qui souffrent, habitait peut-être toujours. Parmi les hôtes malheureux de l'Archange, citons quelques noms diversement connus, et avant tous le féroce Le Carpentier lui-même, qui y fut prisonnier cinq ans et y *mourut chrétien*. Il n'y a point de bornes aux miséricordes divines.

Vint ensuite Mathurin Bruno, le sabotier qui s'était fait passer pour Louis XVII. Sous le règne de Juillet on y mit des royalistes héroïquement fidèles à la légitimité et en tout temps des républicains, parmi lesquels il en est un qui menace de devenir illustre : l'infatigable conspirateur Blanqui. Finira-t-il en prison ou sur le siège, quel que soit son nom, qui sert de trône aux dictateurs? Il embarrasse beaucoup les républicains qui n'ont pas pour la République une passion notoirement désintéressée. Ses compagnons étaient Martin Bernard, Mathieu (d'Epinal) et le combattant spartiate Barbès.

Le dernier et l'un des plus terrible incendies du Mont eut lieu dans la nuit du 22 au 23 octobre 1834. Le 20 du même mois, en 1863, un décret impérial supprimait la maison centrale du Mont Saint-Michel. Tout aussitôt Mgr Bravard, évêque de Coutances, demanda le monument pour le rendre au culte et vit sa requête accueillie. Ce n'était peut-être pas le plus difficile; restait à rendre profitable pour la religion cet acte de l'autorité bien inspirée.

Or, les ressources manquaient et il y avait si longtemps que les pieuses foules avaient désappris totalement le chemin du grand pèlerinage de l'Occident! Les premiers jours furent hérissés d'obstacles. Par bonheur, après un essai qui n'avait pas donné tous les résultats attendus, Mgr Bravard s'adressa aux PP. Missionnaires de Saint-Edme de Pontigny (diocèse de Sens), de la fondation du R. P. Muard. Les choses changèrent incontinent et l'œuvre prit un cours favorable. Bien que leur communauté n'ait pas « l'office du chœur » comme les anciens maîtres de l'abbaye dont le chant de perpétuelle louange a duré neuf siècles, les Pères ont accepté, autant que la chose était possible, le legs du passé pieux et instauré de nobles cérémonies dans le transsept nord de leur basilique où est la statue récemment couronnée de saint Michel. Les élèves de l'école apostolique qu'ils ont fondée les secondent. Instruits comme dans un séminaire pour devenir un jour eux-mêmes des apôtres, ces jeunes gens, capables de comprendre les beautés de la liturgie si respectueusement conservée dans la famille de saint Benoît et dont les échos semblent planer encore sous la voûte de la nef angélique, aident à l'édification des pèlerins. Les PP. ont en outre les enfants de *l'orphelinat*, tenu par les sœurs au bas de la sainte montagne. Les deux œuvres sont pareillement prospères, parce qu'elles sont conduites avec un talent, une sagesse et une volonté de bien faire au-dessus de tout éloge.

Mais la maîtresse entreprise des Pères, celle qui leur donne place obligée à la dernière page de ce livre, c'est le rétablissement du bien-aimé pèlerinage de Saint-Michel dont le progrès brillant et sans cesse grandissant coïncide avec la restauration du monument par l'architecte très savant et habile (1) à qui j'ai été heureux de rendre hommage plus d'une fois au cours de ces récits. Il y a eu, depuis deux ans surtout, renaissance splendide et bénie du pèlerinage français par excellence, et que Dieu soit remercié s'il permet que mon humble travail enrôle quelques pieux voyageurs dans les rangs de la foule qui viendra cet été prosterner sa ferveur aux pieds de l'ange de la patrie!

Le Souverain Pontife a encouragé les Pères à restaurer l'ancienne confrérie de Saint-Michel; grâce à une protection si haute, à l'appui de NN. SS. les évêques et aux efforts dévoués de sa direction, la confrérie compte des milliers de zélateurs. Une excellente revue attachée à l'œuvre, *les Annales du Mont Saint-Michel*, voit tous les jours grandir son influence. Cependant, les PP. Missionnaires ont atteint à un résultat qui leur est plus cher encore; je veux parler de la couronne posée par le Souverain Pontife sur le front de saint Michel. C'est là leur véritable récompense et c'est une grande grâce, en effet, accordée par leur entremise à la France catholique. Pour la première fois l'Eglise ceignait le diadème au front d'un ange. Les fêtes du couronnement de saint Michel, patron céleste de nos armes, sont trop près de nous (juillet 1877) pour que nous en redisions ici l'enthousiaste splendeur. Mgr l'évêque de Coutances et d'Avranches, parlant du haut du rempart où sa chaire était une tour, enseigna la mystérieuse signification de cet acte à tout un peuple qui semblait une poignée de fourmis humaines dans l'immensité de ce temple ayant l'horizon pour clôture, pour tapis les grèves d'or, le soleil pour lustre, le ciel pour coupole. L'éloquence du prélat, successeur de saint Aubert, domina longtemps l'émotion profonde de son auditoire, si petit dans l'espace, mais si grand sous le regard de Dieu, où le même cœur chrétien battait dans plus de vingt mille poitrines.

Ce sont de solennelles heures. La patrie catholique écoute et se recueille. Sa prière monte. L'incrédulité frappe et raille, mais il importe peu. Qui est comme Dieu? La volonté de Dieu sera faite. Le

(1) M. E. Corroyer.

pleur d'une âme bonne pèse dans la balance un poids plus lourd que des milliers de blasphèmes. Priez pour les méchants, oh! priez de toute votre force! Aimez le blasphémateur jusqu'au plus bas de son égarement et ne détestez que le blasphème.

Il y a dans le monde quelque chose de nouveau et, il est vrai, de plus ancien que le monde, car à toute détresse est opposée une miséricorde qui la surpasse; vous priez aujourd'hui plus qu'hier où vous n'aviez déjà plus honte de prier; demain, vous prierez davantage et vous vous en ferez gloire. Vous apprenez la science de souffrir qui est la science de vaincre. Aimez avec cela, ayez pitié sincèrement des malheureux qui vous persécutent.

Il y a au-dessus du monde quelque chose de nouveau et d'éternel. Sur cette montagne de merveilles qui a porté si longtemps les destinées de la France, c'est le même saint Michel avec un peu d'or en plus à son front. Êtes-vous certains, cependant, qu'il n'y ait que cela? Une grande pensée tient peu de place. Quelle pensée plus vaste que la terre ne tiendrait entre ce diadème et ce front?

Seigneur, je ne suis rien et n'ai droit à rien; mais un soir que je versais les larmes de mon espérance à vos pieds, tout seul dans la basilique de votre ange, j'ai vu, comment dire cela? j'ai vu au dedans de moi-même, pendant que la nuit descendait lentement des voûtes de ce chœur unique en sa beauté, j'ai vu, les yeux fermés, à l'intérieur de ma propre conscience, saint Michel qui est toujours votre ministre élu et qui est toujours le patron de votre peuple, la France. C'était bien le même saint Michel, mais ce n'était plus la statue, dressée debout réellement, à dix pas de moi, l'épée haute; et le dragon que cette statue foule aux pieds n'avait pas été terrassé par l'épée.

Le *signifier*, votre porte-étendard, Seigneur, me montrait un nouvel emblème. Il y avait une flamme, une foi, allumée sous sa couronne donnée par l'Eglise, et le glaive au repos était dans sa main gauche avec le bouclier; dans sa main droite ouverte il y avait une flamme encore, mais bien plus puissante que celle de son front, et faite de deux feux inégaux dans leur union qui brillaient de tout l'éclat supérieur que la charité dégage au-dessus de la foi même. Ma méditation en fut comme éblouie.

Cette seconde flamme avait précisément la forme de *ce qui est plus ancien que les jours, mais nouveau dans le monde*, et nouveau quoique éternel par-dessus le monde, dans le domaine de l'im-

muable... O Jésus adoré ! ô bien-aimée Marie ! je voyais, à travers l'intensité de mon espoir, le premier de vos serviteurs célestes apporter dans celle de ses mains où était jadis le glaive, ce feu, ce vœu, cette promesse et ce salut suprême, la dévotion au très sacré Cœur du Fils de Dieu, uni au Cœur immaculé de sa mère, ainsi que ce remède a été annoncé et promis aux angoisses des derniers jours.

Or je venais de la montagne parisienne où saint Denis, apôtre de la France, reçut la joie du martyre ; j'y avais vu le superbe élan de ferveur qui répond aux redoublements de la fièvre de blasphème, je savais l'endroit où le saint cardinal archevêque de Paris a enfoui la pierre du Vœu national.

Ce soir-là, quand les religieux du Mont vinrent pour la prière du soir et que la voix grave du Père supérieur eut récité les litanies, je baisai les dalles où les chevaliers s'agenouillaient autrefois et je dis en mon âme : « Ange du Sacré Cœur et de la patrie, protégez la patrie auprès du Sacré Cœur. Saint Michel couronné de foi divine, ô saint Michel, armé du divin amour, défendez-nous dans le combat, afin que nous aimions ceux qui nous haïssent jusqu'à la mort et que, fût-ce au prix de tout notre sang, le souffle des réconciliations descende sur le repentir de la France ! »

L'avenir est dans le pardon.

Paul Féval.

LETTRE

DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL ARCHEVÊQUE DE PARIS A MESSIEURS LES SÉNATEURS, AU SUJET DES NOUVEAUX PROJETS DE LOI RELATIFS A L'ENSEIGNEMENT.

Nous sommes heureux de reproduire la lettre si belle, si forte, et d'un accent si grave, que Son Em. le cardinal Guibert, archevêque de Paris, vient d'adresser au Sénat français.

Si le gouvernement français avait encore quelque sang-froid, un reste de raison et d'esprit de justice, il comprendrait la portée de ces solennels avertissements de l'épiscopat et s'arrêterait dans la voie périlleuse où il est engagé.

Paris, le 25 juillet 1879.

Messieurs les Sénateurs,

Depuis le jour où M. le ministre de l'instruction publique a déposé sur le bureau de la Chambre des députés les projets de loi relatifs à l'enseignement, les questions soulevées par cet acte du gouvernement ont absorbé l'attention publique; on peut dire qu'elles sont depuis plusieurs mois la plus vive préoccupation du pays.

Publications de toute sorte, polémiques ardentes dans la presse et dans les réunions publiques et privées, protestations de tout le clergé français, pétitionnement sans exemple qui a réuni près de deux millions de signatures : telles sont les manifestations qui ont précédé l'ouverture des débats parlementaires. La discussion que la Chambre des députés vient de clore par un vote favorable aux projets ministériels a fourni une nouvelle occasion d'approfondir les problèmes qui se rattachent à la législation scolaire; et il semble qu'aujourd'hui on ne puisse plus rien ajouter pour éclairer le jugement décisif que le Sénat est appelé à prononcer.

Le pays voit avec confiance les graves intérêts qui sont en cause placés

sous la protection de la Chambre haute. Si jamais il a été nécessaire de mettre une résolution législative à l'abri des passions et des entraînements politiques, c'est bien lorsqu'il s'agit de l'éducation de la jeunesse.

Vous avez déjà entendu, messieurs les Sénateurs, les doléances et les observations que vous ont adressées tous les évêques de France justement alarmés. Au moment où une décision des pouvoirs publics vient de fixer dans la capitale le siège du Parlement, vous ne serez pas surpris que l'archevêque de Paris vous redise une dernière fois ce que vous ont exprimé ses vénérables collègues, et vous adjure encore de rassurer par vos suffrages les consciences troublées et la liberté menacée.

Les démonstrations que je rappelais tout à l'heure attestent l'émotion profonde causée dans toutes les classes de la nation par les propositions législatives du gouvernement. En vain on a répété qu'on n'en voulait ni à la religion ni à l'Eglise. La raison publique n'a pu s'y tromper : elle a reconnu dans les mesures que l'on prépare une première satisfaction donnée à des hommes que leurs écrits, leurs actes, tout leur passé, désignent comme les ennemis de l'Eglise et de toute croyance religieuse. C'en était assez pour répandre partout l'inquiétude, car la France, quoi qu'on dise, demeure fortement attachée à la foi catholique, et repousse comme périlleuse et funeste l'idée de soustraire l'éducation aux salutaires influences de l'esprit chrétien.

Il y a plus : le bon sens populaire n'admet pas qu'on sépare la religion et les ministres qui la représentent. Dans l'appréciation commune, la religion et le prêtre c'est tout un : là où le prêtre ne paraît pas, on estime que la religion est proscrite; là où il est accueilli avec défiance, on estime qu'elle est traitée en suspecte. Comment dès lors justifier aux yeux du pays une législation scolaire dont la tendance est de mettre le clergé en interdit? S'il s'agit de l'enseignement profane, refusera-t-on à ceux qui ont été si longtemps les seuls gardiens du savoir le droit de prendre part à la culture des intelligences? S'il s'agit de l'enseignement moral et religieux, fermera-t-on l'accès de l'école à ceux de qui l'enfant doit apprendre à connaître son âme et son Dieu? La mission de l'instituteur est de suppléer les parents, empêchés ou incapables, dans la formation intellectuelle et morale de leurs enfants; on cherche vainement pourquoi le prêtre serait exclu de cette tâche.

Si donc les projets ministériels nous paraissent périlleux, c'est d'abord parce qu'ils marquent un premier pas dans une voie où des esprits audacieux se flattent d'entraîner le pouvoir à leur suite. Mais dès à présent ces projets, s'ils étaient admis, porteraient la plus grave perturbation dans la société. Ils suppriment des droits acquis, ils amoindrissent et compromettent l'existence d'institutions prospères, fondées au prix des plus grands sacrifices, conformément aux lois du pays. Enfin, ce qui est le comble de l'injustice, ils créent des indignités et des incapacités nou-

velles contre des hommes qui méritent l'estime et la reconnaissance de la nation.

Ces hommes sont, au regard de l'Etat, des citoyens exemplaires; au regard de l'Eglise, des prêtres d'élite. Mais ils ont résolu de vivre d'une vie commune, de prier et de se dévouer ensemble : c'est là ce qu'on leur reproche comme un délit. Leur association n'est pas autorisée, dit-on.

Cela peut bien suffire pour qu'elle ne jouisse d'aucun privilège; cela ne saurait suffire pour mettre ses membres hors la loi. Citoyens devant la loi, citoyens devant la justice, citoyens devant tous les devoirs de la vie civile, ils ne peuvent cesser de l'être le jour où ils réclament, en faisant preuve de compétence, le droit qu'a tout Français capable et honnête d'instruire la jeunesse.

Ces vérités si claires deviennent plus évidentes encore quand on pèse les motifs invoqués pour justifier une interdiction inexplicable. L'un des projets de loi est dirigé contre les congrégations non autorisées. Pour le soutenir, on n'a parlé que des Jésuites; et qu'a-t-on trouvé pour accabler cette société célèbre ? Des complications apocryphes, œuvres de faussaires cent fois démasqués; des arrêts rendus il y a plus de cent ans par un Parlement qui commettait à la même époque d'autres erreurs fameuses et qui obéissait à des passions aveugles que l'histoire a jugées et flétries. Ajoutez à cela des reproches dont l'objet est insaisissable, comme de propager des livres qui ne sont point inspirés de l'esprit moderne. Joignez-y enfin des citations empruntées aux écrits techniques des casuistes, dont on n'entend pas le langage, et dont les études toutes spéciales n'ont rien de commun avec ce qui s'enseigne dans des collèges, et vous aurez tout ce que la passion a pu réunir pour former le réquisitoire qui doit aboutir à une loi de proscription.

Pour donner au moins une apparence de raison à des mesures arbitraires, ce qu'il fallait faire, c'était de prendre sur le fait, dans leur enseignement et dans leur action, non les casuistes d'il y a deux cents ans, mais les maîtres d'aujourd'hui, les Jésuites qu'on voit et qu'on connaît, ceux qui instruisent la génération présente, ceux dont les élèves peuplent les écoles de l'Etat et remplissent les carrières publiques. C'est ce qu'on n'a pas même essayé, parce qu'il n'y avait là aucun grief à découvrir. Et cependant on ne recule pas devant une condamnation en masse, qui atteint des milliers de maîtres, des plus instruits et des plus respectables.

Le Sénat jugera qu'une cause ainsi instruite doit être reprise; il examinera sans parti pris le rôle des congrégations dans l'œuvre de l'éducation nationale, et il reconnaîtra qu'elles ont bien mérité du pays.

Voici bientôt trente ans que le champ de l'instruction secondaire leur est ouvert : qui pourra dire que leur participation à ce noble labeur n'a pas tourné au bien de tous? Le nombre des enfants qui reçoivent une

culture littéraire et scientifique a presque doublé dans cette période de temps; l'émulation a provoqué l'amélioration des méthodes; et si, au déclin de ce siècle, dont la fécondité semble épuisée, les hommes éminents deviennent rares, du moins on peut affirmer que, par la multiplication des centres d'études, le niveau moyen des intelligences s'est élevé sensiblement. C'est le fruit naturel de la concurrence, quand elle est sérieuse et sincère. Mais il faut ajouter que, sans les congrégations, jamais l'enseignement libre n'eût atteint à cette puissance qui rend la concurrence féconde.

Dans le sein des sociétés religieuses, en effet, plus que partout ailleurs, se trouvent réunis les éléments qui garantissent la supériorité de l'éducation. C'est d'abord le dévouement des maîtres, dévouement rendu plus facile par l'austérité d'une profession qui les sépare de la famille et ferme devant eux tout horizon d'avenir mondain.

C'est ensuite, et par une conséquence de cette profession même, une plus grande continuité de rapports avec leurs élèves. Ailleurs le professeur paraît dans sa chaire pour distribuer de doctes leçons; ici il vit avec ceux qu'il instruit, et, partageant leur table comme leurs travaux, leurs prières et leurs jeux, il transforme le collège en une véritable famille et mérite, par l'affection qu'il inspire, le titre de père qui lui est donné par la coutume. C'est enfin l'avantage qu'offre pour la formation des maîtres la perpétuité d'une institution dont le but ne change pas, au sein de laquelle le savoir s'accumule, les traditions se fixent et donnent à celui qui débute dans la carrière une expérience anticipée. De là, sans doute, cette confiance que les familles témoignent aux congrégations enseignantes et qui assure partout le succès de leurs entreprises. Il ne peut entrer dans notre pensée que ce succès même les ait désignées aux sévérités jalouses du pouvoir; mais comme on ne formule contre elles aucune accusation soutenable, le devoir de la puissance publique est de les laisser vaquer en paix à leur œuvre de haute utilité sociale.

Messieurs les Sénateurs, au cours des débats dont nous venons d'être les témoins, pour justifier le monopole mitigé qu'on veut rétablir, on a invoqué la nécessité de maintenir l'unité morale de la patrie. Cette unité nous est chère à tous, mais je ne conçois que deux manières de l'obtenir.

Ou bien l'accord se fera entre tous les esprits sur le terrain commun de nos croyances religieuses : ce sera alors l'unité parfaite, celle que nos cœurs de pasteurs appellent de tous leurs vœux, et dont nous ne demandons la réalisation qu'à la persuasion qui gagne les âmes. Ou bien les dissentiments anciens continueront de diviser les intelligences dans l'ordre religieux et dans l'ordre politique; et alors je ne vois d'autre unité possible que celle qui résulte de la jouissance commune des mêmes libertés. Protéger ces libertés qui touchent au domaine sacré de la conscience, c'est pour l'Etat le seul moyen de sauvegarder l'unité morale du

pays. A cette condition, il n'y aura plus qu'une France, la France qui respecte l'âme de l'enfant, la foi du père, la dignité de tous.

En dehors de là, il y aura deux Frances, l'une qui opprimera, l'autre qui sera opprimée, et ce dualisme funeste ne sera pas, quoi qu'on en dise, l'œuvre de ces associations pacifiques qui se dévouent à l'éducation : ce sera l'œuvre de ceux qui auront édicté des lois d'exception pour les proscrire.

Messieurs les Sénateurs, c'est un vieil évêque qui adresse à votre patriotisme ce suprême appel. J'ai vu naître et grandir sous la monarchie de Juillet le mouvement d'opinion qui réclamait l'application du principe de liberté inscrit dans la Charte. J'entends encore le bruit de ces luttes que l'épiscopat, le clergé, les orateurs et les écrivains catholiques ont soutenues pour conquérir le droit commun en matière d'éducation. La résistance du monopole a duré vingt ans et le régime qui l'appuyait n'a pas survécu à ces combats.

J'ai vu la République de 1848, à peine sortie des troubles qui avaient suivi son avènement, ouvrir aux partis qui divisaient la France un terrain de conciliation et sceller cette entente par une loi de transaction qui donnait à la conscience des pères de famille une satisfaction légitime.

Sous l'influence de cette législation nouvelle, j'ai vu l'instruction fleurir et la paix régner dans ces régions sereines où ne pénétraient plus les agitations de la politique.

Trente ans de jouissance ont consacré les droits dont la conquête avait coûté tant et de si longs efforts.

Je viens vous supplier de ne pas permettre qu'on nous ramène à cinquante ans en arrière.

La revendication de la liberté absente suffisait autrefois à troubler le pays; quel trouble ne produira pas le souvenir de la liberté perdue? Un trait de plume peut changer la loi; mais le droit du père à diriger l'éducation de son fils a ses racines dans les profondeurs de la conscience, et quand ce droit est méconnu, l'union des citoyens devient impossible et la paix publique est compromise.

Le régime républicain essaye pour la troisième fois de s'acclimater parmi nous; les obstacles qu'il pourra rencontrer ne viendront pas de notre côté, mais il ne faut pas qu'il nous oblige à regarder vers le passé pour y retrouver l'image de la justice et de la liberté.

Veuillez bien agréer, messieurs les Sénateurs, l'assurance de ma haute considération.

† J. Hipp. cardinal Guibert,
Archevêque de Paris.

MÉLANGES

NOTRE-DAME DE MONTAIGU

Le sanctuaire de Notre-Dame de Montaigu est, pour la Belgique, ce que le sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes est pour la France : le rendez-vous d'un flot continu et sans cesse renaissant de pèlerins qui y viennent chaque jour implorer l'assistance de la Mère de Dieu et la prier d'obtenir de son divin Fils la faveur de quelque guérison miraculeuse ou de quelque grâce insigne.

Le pèlerinage de Notre-Dame de Montaigu a de plus sur celui de Notre-Dame de Lourdes le privilège d'une antiquité qui se perd dans la nuit de la légende.

Tous deux sont devenus célèbres dans le monde catholique par les prodiges qui s'y accomplissent chaque année. Le souvenir de ces prodiges nous a été conservé par des témoins oculaires dignes de la plus grande foi et par de graves historiens dont l'autorité ne saurait être mise en doute et qui ont appuyé leur récit sur des preuves irréfragables et sur les témoignages les plus authentiques.

En France, M. Lasserre, dans une remarquable histoire qui ne date que d'hier, mais qui a déjà été traduite dans presque toutes les langues, a fait connaître à l'univers catholique les merveilles de Notre-Dame de Lourdes.

En Belgique, M. le chanoine Van Weddingen, dans une monographie religieuse animée et aussi pleine d'intérêt que de chaleur vient de rappeler, après cent autres hagiographes belges, les prodiges de Notre-Dame de Montaigu.

Nous allons essayer de résumer cette savante monographie et d'en faire ressortir les traits les plus saillants. Puisse notre pâle esquisse n'être pas trop au-dessous du modèle que nous avons sous les yeux et inspirer aux lecteurs le désir de se reporter à l'original!

Le pieux auteur de la monographie de Notre-Dame de Montaigu divise son travail en cinq parties qui forment autant de chapitres ayant pour titres :

1° Le paysage et le sanctuaire;

2° La légende. — Origines et développement de la dévotion à Notre-Dame du Chêne de Montaigu ;

3° Le pèlerinage et les processions;

4° Miracles et grâces surnaturelles;

5° Place des sanctuaires nationaux dans l'économie générale de la religion de Jésus-Christ.

I

LE PAYSAGE ET LE SANCTUAIRE

Par son site, nous dit le chanoine Van Weddingen, Montaigu était prédestiné à devenir un lieu de religieuse contemplation. Son territoire appartient aux régions de la basse Belgique. Ses restes de marécages et de tourbières, ses sables affleurants forment l'extrémité occidentale de la longue zone traversant en écharpe la Hollande et le Hanovre et courant jusqu'au Jutland, pour plonger profondément en haute mer, à une distance considérable des dunes.

Rien n'est plus pittoresque que le paysage qui encadre Montaigu. Rien n'est plus propre à faire naître dans l'âme la joie et la méditation. Des coteaux voisins et de la terrasse de la tour de l'église, l'on découvre, à l'ouest, les méandres du Demer, sillonnant de vastes prairies bordées d'ormes touffus, des champs de trèfle, de blé et de colza, des restes de bâtiments de petits couvents recouverts par la mousse et les graminées, de nombreux moulins, des vergers en pente et de blanches fermes se détachant sur l'ombrage des aunes et des châtaigniers, des maisonnettes de cultivateurs et, sur le parcours des sources, des vannes écumant entre de vieilles roues à auge.

D'un côté de la rivière que nous venons de nommer se dessinent les versants du *Hageland*, des haies d'aubépine, des champs cultivés et de franc rapport. Du bord opposé se profilent les premières ondulations du sol campinien. Voici Sichem avec ses pâturages renommés et sa célèbre tour de Marie, plus loin la belle flèche de Saint-Sulpice de Diest, la tour de l'église abbatiale d'Averbode, les clochers d'Aerschot, de Lierre, d'Anvers, de Malines, les six tourelles de l'hôtel de ville de Louvain, les baraquements du camp de Beverloo. De quelque côté que s'étende la vue, elle ne rencontre que des bois, des coteaux et des plaines, un océan de verdure et de sable, des sapinières, des bruyères et des amas de tourbe.

Plus qu'aucune localité du pays, Montaigu doit sa prospérité à la religion chrétienne.

Au commencement du dix-septième siècle, elle n'était encore qu'un

plateau inculte. Le concours toujours croissant des pèlerins qui accouraient en foule auprès d'une statuette de Marie, qu'on y vénérait depuis des siècles, en fit bientôt une ville. En 1606, elle fut entourée de fossés et de remparts et munie de trois portes.

Depuis cette époque, sa physionomie n'a point sensiblement changé. On peut s'en convaincre en jetant un coup d'œil sur le plan que nous en a laissé Conrad Lauwers, de Malines. A l'ouest, ce sont toujours de vastes terrains destinés à la culture, et confinant à des allées naguère encore plantées de frênes, de sapins et d'acacias. Ces terrains ont changé de maîtres, voilà tout. Les Oratoriens qui les possédaient ont disparu et il ne reste plus de leur riche monastère qu'une porte spacieuse en pierre blanche, un avant-corps de ferme, de solides murs d'enceinte et une citerne abritée par un pavillon délabré.

Sur la colline, vers le sud, l'ermitage qui s'y trouvait du temps de l'historien Sanderus a fait place à des chaumières basses, à des huttes de planches qui abritent les pauvres habitants, constructeurs de balais et de petites brosses de racines qu'ils vont couper dans les bois d'alentour.

Du côté opposé s'élève le pensionnat des Dames Ursulines avec sa blanche façade à clocheton. Plus loin s'alignent les maisons particulières avec leurs pignons en escalier, leurs portes lardées de gros clous ou s'ouvrant à hauteur d'appui, leurs fenêtres glissant entre des coulisses et disposées suivant le caprice de la plus fantasque géométrie. La plupart de ces constructions remontent au dix-septième siècle.

Parmi celles-ci l'on distingue surtout l'hôtellerie de la *Toison d'or* et la maison de l'*Ange*.

Le calme profond dont jouit aujourd'hui la plaine de Montaigu fait oublier les luttes terribles dont elle a été autrefois le théâtre. Le siège de Sichem saccagée, en 1578, par le duc de Parme, le sac de Diest par les Gueux, les représailles des armées espagnoles, le passage des armées de Louis XV, la chevaleresque révolution brabançonne, les deux guerres d'invasion de la République française semblent n'avoir laissé aucune trace dans l'esprit des générations actuelles. Une seule impression domine toutes les autres : c'est la pensée de la douce Vierge dont la montagne garde le sanctuaire.

Ce sanctuaire a survécu aux monuments de la guerre. L'image de Marie, plus d'une fois en fuite devant des hordes barbares, chaque fois ramenée par des mains fidèles, lève encore son sceptre de Mère et de Reine sur les peuples agenouillés à ses pieds.

C'est un palais autant qu'un temple que la piété des peuples et des souverains de la Belgique a élevé à la Vierge mère. En voici l'historique tracé de main de maître. Wenceslas Koeberger, de Bruxelles, architecte et peintre d'*Albert* et d'*Isabelle*, en dessina le plan et dirigea les premiers travaux de construction.

L'église est en pierre blanche du pays. La nef circulaire est couronnée d'un vaste dôme à lanterne constellé de grandes étoiles dorées et arc-bouté à de puissants contreforts en colimaçon, appuyant sur la toiture des chapelles latérales leurs larges volutes. La tour inachevée est située derrière le chœur auquel elle est reliée par un escalier en fonte. Elle forme un carré massif à fenêtres masquées. A l'étage se trouvent la salle des archives et le riche trésor, dont les boiseries de chêne antique sont très remarquables.

L'ensemble de l'édifice figure un autel immense. Le dôme, surmonté de la croix, représente le tabernacle. Sur le sommet de chaque contre-fort se dresse une torchère.

Le portail, élevé et spacieux, porte au pignon, entre deux candélabres, une grande statue de la Vierge tenant dans ses bras le divin Enfant. Une large fenêtre occupe le milieu du fronton : elle est entourée de deux petits obélisques encadrant le nom de la Vierge.

A l'intérieur du portail on remarque les statues des Evangélistes. Du côté droit, l'on admire de curieux fonts baptismaux, surmontés d'une statuette en cuivre de Marie. Un peu plus loin est un autel de marbre bleu, représentant en bas-relief le baptême du Christ et couronné de la statue de saint Roch, l'un des saints les plus vénérés dans la Belgique.

L'autel qui fait pendant au baptistère est un chef-d'œuvre figurant le jugement dernier et ses emblèmes symboliques. Au sommet se trouve la statue de sainte Barbe, patronne de la bonne mort, dont le culte est très populaire en Belgique.

Lorsqu'on pénètre du portail dans l'église, le regard est d'abord attiré par la mosaïque du pavement. Elle rayonne en forme d'étoile de marbre, du centre du temple jusqu'aux extrémités.

Six grandes fenêtres correspondant à celles du dôme répandent dans la rotonde une vive lumière qui est embellie et tempérée par les six verrières historiées et la décoration polychromée de la nef du milieu. Au-dessus de la corniche, des pilastres, des cartels sculptés en saillie portent des devises tirées de nos livres saints et le nom des principales vertus de Marie. Le lanterneau lui-même est percé de sept petites fenêtres lancéolées, symboles des sacrements divins.

Au fond du chœur s'élève jusqu'à la voûte le maître-autel. Il est de marbre précieux et construit en style de la Renaissance. A son sommet un chêne du plus beau galbe profile ses feuilles et ses glands de bois sculpté. Au-dessous du chêne s'étend une arcade assez large en marbre.

Aux deux côtés sont placées les statues de saint Philippe de Néri et de saint Grégoire le Grand.

A droite, sur une crédence de marbre noir, se détache un *Ecce Homo* en profil, attribué au célèbre Duquesnoy, de Bruxelles.

Sur la porte du tabernacle d'argent est représenté le bon Pasteur ra-

menant la brebis perdue. Le cénacle intérieur est formé de couronnes et de festons entrelacés. Au milieu, des cœurs réunis forment une guirlande dont la partie supérieure est d'une grande richesse. C'est une série de roses et de lis d'argent émaillés de pierres précieuses et de diamants. Le long du tabernacle, des gradins d'argent supportent des candélabres d'un travail ingénieux et des vases d'épis et de raisins du même métal, le tout d'un prix considérable.

Au-dessus du tabernacle repose sur un petit trône d'or massif l'image miraculeuse de Marie, portant son divin Fils dans ses bras. Le nom de la Vierge se dessine en caractères de diamant, sur un soubassement d'argent. Les couronnes des augustes statues étincellent de pierres de prix, et de somptueux bijoux parent leurs vêtements de drap d'or. Un grand crucifix d'argent, entouré de deux séraphins en prière, achève la décoration du tabernacle.

Le tableau du maître-autel est une *Assomption* de Martin De Vos.

Sous le maître-autel est un caveau où se trouvait la sépulture des religieux oratoriens et des curés de Montaigu.

Les petites nefs latérales autour du dôme renferment six autels formant autant de chapelles enrichies de tableaux de Théodore Van Loon, et rappelant les grands événements de l'histoire de Marie.

Entre les autels latéraux sont appendus des trophées de béquilles et d'instruments de souffrance, des cierges gigantesques, des milliers d'ex-voto et d'écussons.

Le buffet d'orgue au-dessus de la porte d'entrée flamboie de grands feuillages dorés d'une hardiesse puissante.

On conserve, dans la sacristie, l'autel de la petite chapelle de pierre, dont le temple actuel a pris la place.

Derrière la sacristie s'étend un double couloir, qui servait autrefois de communication souterraine entre le sanctuaire et le couvent des Oratoriens qui le desservaient.

Sous les murs du temple dorment les morts sous la protection de Marie.

Dans les enclaves extérieures des contreforts s'élèvent six chapelles dont les autels offrent, en bas-relief, les principales scènes de la vie de Jésus-Christ. Plus bas, sur la montagne, entre les ombrages des ifs, des frênes et des sapins, sont étagées les stations d'un chemin de croix taillées en pierre blanche par un statuaire de renom.

A l'entour de l'église et du cimetière, sur de vastes gazons entretenus avec soin, les étrangers remarquent une jolie plantation d'acacias, de saules et de petits chênes, disposés en forme d'étoile.

Tous les chemins convergent au temple. Aux jours des processions, des milliers de pèlerins se dispersent par groupes sur les pelouses voisines de l'église, pour y prendre leur repas et goûter quelques moments de repos.

L'enceinte de la plantation que nous venons d'admirer est entourée d'un grillage en fer battu aux lances dorées.

Du côté gauche, à l'entrée principale, s'étend un ample réservoir faisant pendant à une citerne en forme de petit chalet, portant à son faîte les jolies statues d'Albert le Bien-Aimé et de saint Joseph.

Rien n'est plus agréable à l'œil que les ombrages de cette source, rien n'offre un aspect plus pittoresque

II

LA LÉGENDE ET LES ORIGINES DU PÈLERINAGE DE NOTRE-DAME DE MONTAIGU

L'origine du pèlerinage de Notre-Dame de Montaigu se perd dans la légende. Or voici ce que raconte celle-ci des origines de ce fameux sanctuaire.

Vers 1316, entre Sichem et Diest, au pays de Brabant, dans le voisinage d'une source, se trouvait un chêne dont le feuillage, de forme transversale, imitait assez bien une croix. Là accouraient une foule de malades et d'estropiés, dans l'espoir d'y trouver la guérison de leurs infirmités. Les branches de l'arbre étaient chargées de ceintures abandonnées par les malheureux qui venaient chercher en cet endroit un soulagement à leurs maux.

Sans doute, pour accroître la renommée du lieu, quelque main pieuse y plaça une image de la Vierge.

Au témoignage de Philippe Numan, greffier de la ville de Bruxelles, vers 1400 déjà, le chêne abritait une statuette de la Mère de Dieu.

Un siècle plus tard, un berger, passant auprès de l'arbre avec son troupeau, trouva la statuette par terre et voulut l'emporter dans sa maison; mais une force inconnue le cloua au sol et il resta en ce piteux état, tant que l'image ne fut point remise sur le chêne. Le peuple comprit alors que la sainte Vierge voulait être invoquée en ce lieu.

Bientôt les malades y affluèrent de tous côtés. En 1578, Alexandre Farnèse, prince de Parme, sur le point de commencer le siège de Sichem, tombé au pouvoir des gueux, y vint offrir ses hommages à la Dame du Chêne.

En 1606, écrit le même Philippe Numan, de tous les endroits d'alentour on venait implorer la Vierge mère.

Godefroy Van Thienwinckel, historien du sac de Sichem, atteste qu'il y fut guéri de la fièvre.

Vers ce même temps, la statuette du Chêne disparut, on ne sait trop comment. Un échevin de Sichem apprit qu'une pieuse veuve de Diest possédait une image de Marie, dont elle faisait grand cas. Il obtint à

force de prières que cette modeste ébauche fût replacée sur le chêne. Aussitôt les prodiges recommencèrent, ce qui donna lieu de croire qu'on avait retrouvé l'emblème vénéré. Montaigu resta le centre privilégié des faveurs célestes. Arnould Van Inde, qui vivait à cette époque, assure avoir vu de ses yeux plus de deux cents guérisons extraordinaires.

Un courant d'irrésistible ferveur entraînait les populations vers ce lieu privilégié.

Pendant le carême de 1602, Godefroy Van Thienwinckel, curé de Saint-Eustache de Sichem, fit élever auprès du chêne un petit sanctuaire en planches, où il plaça la statue révérée. L'archéologue Sanderus nous a conservé la forme de cet édicule.

Dès 1603, à la fête de la Nativité de Marie, la maisonnette de bois vit se prosterner sur son seuil plus de vingt mille pèlerins appartenant à toutes les classes des Pays-Bas et l'on comptait déjà jusqu'à cent trente-cinq béquilles offertes à la Vierge. On citait des guérisons surprenantes. Des aveugles y avaient recouvré la vue.

L'année précédente le magistrat de Bruxelles avait envoyé à Montaigu une belle couronne d'argent, pour obtenir la cessation d'une épidémie ; peu de jours après la contagion s'arrêta.

Dès lors de riches présents offerts par la piété des fidèles et la reconnaissance des villes vinrent continuellement enrichir le trésor de Montaigu.

Les archiducs Albert et Isabelle, gouverneurs des Belges pour le roi catholique, informés des prodiges sans nombre qui s'y accomplissaient, résolurent d'élever à la sainte Vierge une chapelle digne de la ferveur des pèlerins. La première pierre en fut posée le 19 août 1603 et la dédicace en fut faite par Mathias Hovius, archevêque de Malines, le 13 juin de l'année suivante. Les murs furent bientôt couverts d'ex-voto, de grands cierges ornés de fleurs, d'emblèmes, de rosaires d'or et d'argent.

En 1604, la veille de la Nativité de la Vierge, les Gueux surprirent Montaigu à l'improviste, brûlèrent un certain nombre de maisons et de baraquements à l'usage des pèlerins et mirent le feu au maître-autel. Heureusement l'image de Marie fut sauvée et déposée entre les mains du R. P. Bernard Olivier, provincial des Jésuites, qui la mit en sûreté dans un château voisin. Deux ans plus tard, l'autel fut restauré par les soins et les largesses du comte Frédéric Van den Berg.

Vers la même époque, l'archiduc Albert, et l'archiduchesse Isabelle, en reconnaissance de la levée du siège de Bois-le-Duc et d'Ostende, firent dévotement plusieurs pèlerinages à Montaigu et enrichirent son sanctuaire de nombreux présents dont la plupart se voient encore aujourd'hui. Là ne s'arrêta point leur zèle : sur la demande gracieuse de la princesse Isabelle, Juste-Lipse, le plus fameux humaniste du temps, consentit à décrire les origines de la dévotion à Notre-Dame du Chêne et les grâces obtenues à son intervention dans un ouvrage qui est considéré

comme un chef-d'œuvre de l'époque, et dans lequel l'on ne peut relever que quelques défauts de critique historique.

Rome ne tarda pas à s'associer à la générosité du prince Albert. Le Pape Paul V, par un bref du 16 septembre 1606, concéda aux pèlerins de Montaigu le bienfait d'une indulgence plénière, aux conditions ordinaires, et des indulgences partielles considérables.

Ces libéralités du chef de la chrétienté et le continuel accroissement des pèlerins inspirèrent aux archiducs la pensée d'édifier sur l'emplacement de la chapelle de pierre désormais insuffisante le magnifique temple que nous admirons encore aujourd'hui.

En 1609, les princes firent creuser les fondements de l'église. La première pierre fut posée le 2 juillet par les archiducs eux-mêmes, en présence de toute leur cour et de Mathias Hovius, archevêque de Malines.

Dans le cours de l'année suivante, ce sanctuaire fut déclaré indépendant de l'église Saint-Eustache de Sichem, et constitué en paroisse. De nouveaux privilèges furent assurés aux habitants de Montaigu par Isabelle en 1630; le prince d'Orange les confirma en 1640.

Cependant les travaux de construction avançaient lentement. Les guerres avaient épuisé le Trésor, force fut de les interrompre pendant quelques années.

En 1617, Philippe III les fit reprendre et y consacra le revenu de sa flotte des Indes. La mort de ce prince ne lui permit pas de les achever. Philippe IV, son successeur, continua l'œuvre commencée. En 1627, l'archevêque de Malines, Jacques Boonen, inaugura le temple consacré par son prédécesseur, près d'un quart de siècle auparavant. Le nouveau sanctuaire avait coûté trois cent mille florins, somme considérable pour l'époque. L'image miraculeuse fut placée sur le maître-autel à l'endroit où se trouvait jadis, suivant la tradition, le chêne de Sichem. L'autel lui-même recouvrait l'antique tronc du chêne mutilé. La chapelle de pierre avait été démolie en 1613. Ses matériaux servirent à la reconstruction de l'église de Tous-les-Saints, de Diest.

L'archiduchesse Isabelle, voulant mettre le comble à ses bienfaits, pria le pape Urbain VIII d'accorder à Montaigu une maison de prêtres de l'Oratoire, ce qui fut fait. Le 12 mars 1624 les Oratoriens prirent possession de leur nouvelle résidence. Le Pape autorisa leur supérieur à réunir la cure de Montaigu avec tous ses droits et privilèges à la présidence du couvent. Jusqu'à l'époque de la Révolution française, ces religieux vécurent paisiblement dans la retraite qu'ils devaient à la générosité des archiducs.

Vers 1790, présageant le contre-coup de la tourmente révolutionnaire, ils se retirèrent d'abord à Wesel et à Munster-sur-le Rhin, et plus tard à Nordstrand, île danoise, où ils avaient un couvent. Pour comble de

malheur, ce dernier monastère fut bientôt après leur arrivée réduit en cendres et l'incendie dévora les plus précieux ornements de l'église de Montaigu que les Oratoriens avaient transportés avec eux.

Le couvent des Oratoriens se vit frappé, après la deuxième invasion des armées de la République, d'impôts onéreux qui forcèrent les religieux à vendre jusqu'aux vases consacrés.

Ce n'était là que le prélude de maux plus grands. Le jour de l'Epiphanie 1797, les Oratoriens de Montaigu furent chassés de leur couvent, le supérieur et ses confrères furent dirigés sur Aerschot, incarcérés à Louvain, à Bruxelles, à Valenciennes et enfin transférés à Cayenne où ils moururent de misère et de mauvais traitements.

Le couvent de Montaigu fut alors vendu pour une somme dérisoire. Le commissaire de la République, Bonnardel, profita de cette vente pour s'emparer des cloches.

Le Concordat rendit au pèlerinage l'ère de l'ancienne prospérité, qui depuis n'a fait que s'accroître.

III

LE PÈLERINAGE. — LES PROCESSIONS

Le rite des processions sacrées a toujours été en grand honneur dans l'Eglise catholique, même dès son origine. Il faut en chercher la raison dans la nature même de l'homme. Né pour se développer en société, il recherche d'instinct les manifestations collectives de ses pensées et de ses émotions. En grande faveur dans les mystères antiques et dans la synagogue, les processions constituent l'une des cérémonies les plus émouvantes et les plus aimables du culte, et, l'Eglise, en les perpétuant, n'a fait que consacrer cette expression de la piété populaire. Dès les premiers siècles du christianisme, les processions, sous le titre d'Osanna, se mêlent à l'intronisation des Pontifes, à la consécration des temples, aux fêtes des Rogations, aux supplications solennelles, aux grands pèlerinages à Jérusalem, à la Ville éternelle et aux tombeaux des apôtres.

En Belgique surtout, les processions et les pèlerinages entrèrent de bonne heure dans les mœurs de la nation. D'une extrémité du pays à l'autre, sur le sommet des montagnes, dans les pittoresques vallées, au bord des rivières et dans les bruyères incultes s'élevèrent des oratoires renommés, qu'aimèrent à visiter les catholiques du pays. Plusieurs des grandes cités flamandes, un grand nombre de villages florissants naquirent de ce concours des pieux fidèles. Notre-Dame de Tournai, Notre-Dame de la Souche, Notre-Dame de Walcourt, Notre-Dame de Wasmes, la chapelle de Grammont, Notre-Dame de la Poterie, Notre-Dame de Misère, Notre-Dame de Hal, Notre-Dame de Basse-Warre, Notre-Dame de Bonne-Espérance, Notre-Dame d'Afflighem, Notre-Dame du Lac, du Secours,

de la Paix, du Chant-des-Oiseaux, des Suffrages, de la Grâce, des Victoires, de Sainte-Gudule, de la Chapelle, jouirent d'une grande célébrité dès le douzième siècle et virent souvent affluer dans leurs sanctuaires des multitudes suppliantes, souvent conduites par des princes du sang.

Mais les processions les plus populaires de la Belgique furent, sans contredit, celles des pèlerins qui, chaque année, se rendaient en corps à Notre-Dame de Montaigu.

A peine la chapelle de pierre, élevée par les archiducs, fut-elle terminée, que les fidèles y accoururent en foule : le temps n'a rien enlevé à cette ferveur.

Chaque année, plus de trente mille pèlerins viennent vénérer l'image séculaire. Le livre d'or des pèlerinages de Montaigu porte les noms de presque toutes les villes de la Belgique, d'un très grand nombre de communes et de plusieurs cités de Hollande et d'Allemagne. Les processions d'Anvers, de Bruxelles, de Diest, de Louvain, de Malines, d'Hérenthals, de Turnhout sont restées célèbres entre toutes.

L'élite de la chrétienté s'est rencontrée dans les deux sanctuaires de Montaigu, élevés par la piété des archiducs.

Parmi les premiers princes de l'Eglise qui tinrent à honneur de faire le pèlerinage de Montaigu, l'on compte le cardinal Charles de Lorraine, le cardinal Alphonse de la Cueva, le cardinal François de Guibedagne, le cardinal Guide Bentivoglio, le cardinal Fabius Chigi, qui devint Pape sous le nom d'Alexandre VII, le cardinal infant Ferdinand, frère de Philippe IV, roi d'Espagne et gouverneur des Pays-Bas.

Ses successeurs, Léopold Guillaume, archiduc d'Autriche, et don Juan d'Autriche visitèrent le sanctuaire de Montaigu.

Lorsque les Pays-Bas espagnols furent attribués à l'Autriche par le congrès d'Utrecht, la princesse Marie-Elisabeth-Lucie, sœur de l'empereur Charles VI et gouvernante des Pays-Bas, vint à Notre-Dame de Montaigu avec l'élite de sa maison, et fit à ce sanctuaire de royales largesses.

Il faut également citer parmi les augustes pèlerins qui se rendirent à Montaigu : Maximilien, frère de l'empereur Ferdinand II, grand maître de la chevalerie; les princes électeurs et archevêques de Mayence et de Cologne, Jean de Crombercq et Maximilien Henri de Bavière; les ducs de Clèves et de Julien; le margrave de Brandebourg, le comte Wolfgang de Clèves, le duc Jean Guillaume de Clèves, sa femme Antoine-Caroline de Lorraine; Philippe Guillaume, leur fils, et sa femme Anne-Catherine de Pologne, Amélie-Isabelle de Hesse; Marie-Henriette, reine d'Angleterre, la princesse de Nassau-Adomer, la princesse Christine de Suède, Ladislas, roi de Pologne, Gaston, duc de Nemours, le prince de Condé, le prince Thomas de Carignan, Marguerite de Gonzague et de Mantoue; Henri, duc de Lorraine, Catherine, femme du duc Charles de Nevers; Dorothée, veuve du duc de Brunswick; le duc Charles de Lorraine et

son frère le prince Nicolas-François; le comte François de Vaudemont; les ducs d'Arenberg; le comte de Duras; le baron de Welinkhoven; la princesse de Salm-Salm, duchesse de Hoogstraeten, et ses deux fils.

Ces nobles visiteurs comblèrent l'église de Montaigu de riches fondations que la tourmente révolutionnaire du dernier siècle emporta dans son flot dévastateur.

Est-il besoin de rappeler ici ce que firent pour Notre-Dame de Montaigu les maîtres de la science et des lettres? Juste-Lipse, André Streithaagen, Philippe Numan, Erycius Puteanus, l'historien Aubert le Mire, le savant curé de Bets, Godefroy Wendelin, de Herck-la-Ville, Laurent Chifflet, de la Compagnie de Jésus, Antoine Sanderus; le jésuite Nicolas Boonaert, le chancelier de Brabant, Pierre Peckius, de Louvain, et l'angélique Jean Berchman de Diest célébrèrent à l'envi dans leurs doctes écrits les louanges de Notre-Dame du Chêne et de Montaigu.

Depuis qu'elle a conquis son indépendance, la catholique Belgique a tenu à honneur de perpétuer l'éclat des pèlerinages d'autrefois.

Parmi les prélats qui firent le pèlerinage de Montaigu depuis le commencement de ce siècle, il faut mentionner Mgr Delebecque, évêque de Gand; Mgr Henri, évêque de Vilvawski, dans le Visconsin; l'illustre cardinal Wiseman; le cardinal Ledochowski; Mgr Fitz-Patrick, évêque de Boston; Mgr Lootens, évêque de Constabula et vicaire apostolique du district de Idaha en Océanie; son Excellence le nonce Cattani; Mgr Séraphin Vannutelli, archevêque de Nicée, nonce actuel; l'illustre cardinal Sterckx; Mgr Doutreloux, Mgr de Montpellier; le cardinal Dechamps.

L'on sait que, sur les instances de cet illustre cardinal, le Pape Pie IX octroya que la Vierge de Montaigu fût solennellement couronnée le 25 août 1872. Ce couronnement se fit en présence d'une foule considérable de pèlerins accourus de tous les points de la Belgique et donna lieu à de magnifiques fêtes religieuses. Sa Sainteté accorda, à cette occasion, des faveurs spirituelles extraordinaires.

Nous ne saurions mieux clore cette longue liste d'augustes pèlerins qu'en rappelant la visite faite au sanctuaire de Montaigu par Sa Majesté la reine des Belges et sa fille la jeune princesse Stéphanie. Au mois de septembre 1877, Sa Majesté Marie-Henriette se rendit à Montaigu avec la princesse Stéphanie qui, cette année-là, venait de faire sa première communion. Sans s'être fait connaître, Sa Majesté entendit la messe et s'approcha de la sainte table. Après l'office, elle visita en détail le Calvaire et le trésor de l'Eglise.

IV

LES MIRACLES DE MONTAIGU.

Les miracles entrent dans le plan général de la création. Qui oserait avec raison soutenir le contraire? Le Créateur de l'univers matériel et immatériel a donné à chaque classe d'êtres sa nature et son activité. Le déploiement de ces énergies constitue les lois de l'univers. Ces lois, œuvre d'une sagesse infinie, sont constantes et uniformes tout en restant subordonnées, dans leur exercice, à l'action de la force première dont elles tiennent leur existence. Pour des motifs dignes de lui et de l'humanité, Dieu peut intervenir dans la trame des agents créés, fortifier leur vertu native de sa propre toute-puissance. Le monde de la matière n'est-il pas soumis au monde de l'esprit? Les causes physiques ne sont-elles pas les auxiliaires et les serviteurs de l'âme immortelle? Chaque jour, des phénomènes acquièrent une intensité nouvelle; des effets inattendus naissent sous nos yeux, grâce à l'intervention d'une force supérieure. L'électricité, le magnétisme, le jeu complexe de la vie, ne sont autre chose que la victoire d'une énergie plus élevée sur l'inertie des agents corporels. Quoi de surprenant si, en des cas exceptionnels, la suprême puissance produit, pour des raisons dignes de sa sagesse des prodiges inaccessibles à la nature?

La stabilité générale du monde ne souffre nulle atteinte pour cela. Les conditions normales de l'hygiène ne sont point suspendues, parce que, sur un point de l'espace, la Divinité rend la vigueur à un organisme qu'elle a produit, et les lois morales ne sont point violées, parce qu'à la lumineuse clarté de la grâce un cœur longtemps endurci revient à résipiscence.

Pour avoir constitué l'ordre du monde, la Providence n'a pu s'interdire d'y intervenir par son action personnelle, quand son honneur ou l'utilité des hommes le conseille, et cette intervention dont le miracle est l'effet n'implique en elle ni hésitation, ni changement. C'est dans un même plan et par un seul décret que de toute éternité Dieu a fixé les lois naturelles et les circonstances où leur activité habituelle est suspendue, pour une raison supérieure à l'ordre physique, qui est l'éternel salut des âmes. Par là, dit Mgr Laurence, dans un très remarquable mandement sur la question des miracles, Dieu garantit dans son œuvre la subordination naturelle de la matière à l'esprit, du monde corporel aux exigences de l'âme, et il donne à l'humanité le clair témoignage de sa puissance divine, souvent oubliée ou méconnue. Dans des prodiges dûment constatés, accomplis en témoignage d'une doctrine digne de Dieu et des hommes, il serait donc déraisonnable de méconnaître le sceau indélébile de l'infaillible vérité.

Les miracles constituent le suffrage personnel de Dieu en faveur de la religion qu'ils attestent. Voilà leur justification et leur but.

« C'est par les faits miraculeux, dit Mgr Darboy, que Dieu prouve à « toutes les races humaines la vérité de la religion : il ne les appelle « pas à discuter le fond des doctrines, stérile labeur auquel les forces « de l'esprit et du corps se trouvent inégales, il les appelle à constater « des faits, travail d'observation et de bon sens vulgaire. Si la religion « n'est pas pour tous les hommes, elle n'est pour aucun d'eux : si la « religion regarde tout le monde, il faut que tout le monde puisse y « arriver; voilà pourquoi Dieu a tracé vers elle un chemin simple, « également facile à voir et à suivre, le chemin des faits. Car il est « singulièrement remarquable que les vérités qui s'imposent à la foi « se présentent non pas comme spéculations métaphysiques et à titre de « théories, mais comme événements sensibles et à titre de faits. Dieu « les a dites : on les a entendues, et on les répète. Ceux qui les reçurent « pour les annoncer à l'univers portaient en marques éclatantes le sceau « de leur mission divine. »

Ces principes admis, ajoute l'auteur de cette monographie, pourquoi s'étonner que des manifestations surnaturelles aient honoré surtout les lieux sanctifiés par une piété insigne? Où donc la Divinité pouvait-elle mieux manifester sa puissance que dans les sanctuaires consacrés par les plus sincères invocations de l'espérance et de la douleur? L'histoire des temples et des pèlerinages célèbres est l'histoire des grâces dont le Seigneur les illustra.

Les faveurs accordées à presque tous les sanctuaires fameux n'ont pas manqué à Notre-Dame de Montaigu et l'histoire nous en a transmis jusqu'au moindre détail. Juste Lipse, Henri Van de Putte, Philippe Numan, Jean le Mire, évêque d'Anvers, Mathias Hovius, archevêque de Malines, Jacques Pontanus, Hubert Guillaume, archevêque de Malines, l'oratorien Josse Bouckaert et plusieurs écrivains anonymes se sont chargés de cette pieuse mission et l'ont remplie avec la plus scrupuleuse exactitude. Nous pouvons donc ajouter foi à leurs pieux récits.

La plupart des faits miraculeux qu'ils rapportent sont extraits de procès verbaux portant la signature de témoins oculaires dont l'autorité ne saurait être sérieusement contestée. Tous ont été examinés avec un soin sévère.

Les limites dans lesquelles doit se renfermer notre travail ne nous permettent pas de les citer tous, nous nous bornerons à en mentionner ici quelques-uns, notamment ceux auxquels le témoignage public donne une notoriété plus éclatante.

Au mois d'août 1603, Henri Visschers, de Berthem, village près de Louvain, est guéri, à l'âge de soixante-quinze ans, d'un mal incurable aux jambes.

Au mois de septembre de la même année, Léonard Stocquay, après

avoir fait une neuvaine à Montaigu et lavé avec l'eau de la source une plaie s'étendant de la jambe au genou, recouvre sa vigueur première.

Vers la même époque, une religieuse Célestine âgée de soixante-trois ans et nommée Anne Laurence, se rend en pèlerinage à Montaigu et après trois jours de ferventes prières obtient la guérison d'atroces douleurs de tête qui la torturaient depuis dix-huit ans.

Une grâce semblable est accordée à une religieuse de l'ordre de Saint-Augustin à Anvers.

Au mois de juillet 1604, Jean Courtois, d'Anvers, voit disparaître comme par enchantement les traces d'une gangrène qui lui rongeait la main, au simple contact d'un chapelet que l'on avait fait toucher à la statue miraculeuse de Notre-Dame de Montaigu.

Peu de temps après, un Suisse du nom de Clément est guéri d'une hypertrophie monstrueuse des bras et des jambes.

Le 4 juillet 1604, Egide Griffins est soudainement délivré de douleurs aiguës occasionnées par une plaie réputée incurable.

Le 5 février 1605, Jean Beauliers, de la garnison de Lierre, fait une neuvaine en l'honneur de Notre-Dame de Montaigu et, la neuvaine finie, il est également délivré d'une ulcération profonde du palais dont il souffrait depuis quelque temps.

Au mois de juillet de la même année, un jeune Ecossais, Jean Cabrel, se rend à Montaigu et après avoir invoqué la Vierge de ce sanctuaire recouvre l'usage de la parole et de l'ouïe dont il était privé depuis son enfance.

Le 5 décembre de cette même année, le jeune enfant de Gaspard Rupœus, jurisconsulte de Liége, est guéri d'une langueur qui avait déformé son corps, le jour même et à l'heure où une messe était offerte pour lui à Montaigu.

En 1613, au collège des Pères Jésuites d'Ypres, un jeune religieux hollandais, Jean Claerhout atteint depuis longtemps d'hémorrhagies auxquelles les soins assidus de plusieurs médecins célèbres n'avaient pu apporter le moindre soulagement, fait vœu, à l'approche de l'agonie, d'aller en pèlerinage à Montaigu et recouvre la santé.

A Fumay, sur la Meuse, un jeune enfant de quatre ans tombe d'une fenêtre sur de larges dalles et échappe par miracle à la mort, grâce à l'intervention de Notre-Dame de Montaigu.

Nous n'en finirions point, si nous voulions passer en revue tous les prodiges relatés par les auteurs religieux de l'époque; mais il est temps de signaler quelques grâces insignes de date plus récente, obtenue à l'intercession de Notre-Dame de Montaigu.

Le 3 avril de l'année 1818, Catherine Buyens, de Lichtaert, percluse des jambes, se fait porter à l'église de Montaigu, y fait ses dévotions, se lève guérie, laisse là ses béquilles et revient chez les siens au milieu d'une foule émerveillée d'un tel prodige.

Le 13 septembre 1819, Pierre Joseph Cevoliers, de Thielen en Campine, se rend à Montaigu, se confesse, communie et est guéri d'une affreuse plaie à la jambe.

En reconnaissance, il fait de nouveau le voyage de Montaigu et vient offrir à Marie les béquilles qu'il n'avait plus quittées depuis dix-huit mois environ.

Cette même année, le 24 mai, deux enfants aveugles portés à Montaigu par leurs parents y recouvrent la vue.

Vers la même époque, Angeline Van Doninck, d'Héranthals, atteinte d'une paralysie générale, est conduite à Montaigu, sur la proposition de ses parents, et y récupère l'usage de ses membres.

Le 18 septembre 1833, Anne Marie Beeckman, de Moorsel, près d'Alost, atteinte d'une anémie qui faisait craindre pour ses jours, est guérie de cette infirmité dans le temple même de Montaigu.

Le 25 mai 1836, un paralytique nommé François Bolly, de Louvain, âgé de trente-quatre ans, se fait conduire à Montaigu. Il passe en prière près de deux heures et demie, au pied de la Vierge du Chêne, puis se dresse sur ses jambes, fait le tour de l'autel de Marie et retourne à Louvain, radicalement guéri.

En l'année 1838, une jeune fille de sept ans, Régine van Eyde, d'Hérenthals, est également délivrée d'une paralysie rebelle.

Le 4 juin 1844, Charlotte Peeters de Vremde, anémique depuis son enfance, recouvre ses forces et sa santé et sort sans aucune aide de l'église de Montaigu. Le 23 mai 1854, Marie Thérèse Couwels, d'Oeleghem, atteinte d'une cécité presque complète, obtient sa guérison dans un pèlerinage qu'elle fait à Notre-Dame de Montaigu.

Nous terminerons ce récit déjà trop long, par cette considération générale que nous empruntons à l'auteur de cette savante monographie religieuse : « Nous avons voulu rappeler à l'honneur de la Vierge sainte, et pour la consolation de ses enfants, quelques-unes des meilleures grâces obtenues à l'invocation de Notre-Dame de Montaigu. Mais qui comptera les miracles invisibles opérés dans ce sanctuaire ? Là, combien d'âmes mortes à l'amour du Seigneur sont ressuscitées à la vérité et à la justice ! Là, que de jeunes chrétiens ont enfin trouvé la force de réparer par la virilité de leurs vertus l'échec d'une première défaillance ! que de résolutions généreuses mises à exécution devant cet autel ! Là, combien de nobles adolescents, de femmes magnanimes, ont formé le propos de se vouer pour toujours à Dieu ! Combien de Moniques en pleurs y sont venues prier pour un Augustin égaré, pour un Patrice injuste ! Que d'esprits troublés par d'intimes angoisses, poursuivis de doutes cruels, ont reporté de ces murs un plus clair témoignage de leur foi ! Ce sont là des miracles qui, pour être moins apparents, n'en sont pas moins précieux pour les âmes qui en sont l'objet.

V

PLACE DES SANCTUAIRES SURNATURELS DANS LE PLAN GÉNÉRAL DE LA RELIGION

Ramener à l'âme le vif sentiment de Dieu et des choses éternelles, telle est, dit M. le chanoine van Weddinghen, la destination providentielle des sanctuaires privilégiés, dans le plan général de la Rédemption.

De leurs murs témoins de tant de larmes et de prières, de tant de grâces et de combats, surgissent des leçons de salut. Ici les cœurs innocents goûtent, dans la joie de la conscience sans reproche, la première récompense de leur fidélité ; le coupable retrouve la sérénité humble et confiante d'un pardon dont Dieu était impatient. Le pauvre, au spectacle de l'égalité chrétienne, porte avec moins d'amertume sa dure destinée; et l'ignorant dans les œuvres éclatantes du ciel reconnaît le triomphant témoignage de sa foi. Ici, loin des argumentations abstraites trop souvent infécondes, le lettré apprend, par une expérience personnelle, le charme des communications directes avec l'Infini. En un mot, ces sanctuaires enseignent à tous indistinctement la pureté, l'humilité, la bienveillance envers le prochain, l'amour filial pour leur Père qui est dans les cieux, l'ardente communion, par la pensée et par les œuvres avec Jésus-Christ.

Nous ne saurions mieux clore cette trop courte notice qu'en détachant du livre de M. le chanoine Van Weddingen quelques-unes des plus belles fleurs poétiques qui l'ornent et qui ont été offertes, comme un bouquet de suave odeur, à Notre-Dame de Montaigu par plusieurs poètes en renom.

Voici la prière que lui fait Juste-Lipse, l'un de ses premiers historiens :

Elle a pour titre :

DIVA ASPRICOLLENSIS

Diva, quæ gaudens iterare dona,
Erigis lapsos, trepidisque robur
Addis, et servas variis periclis
    Undique cinctos!

Clamat hoc ætas vetus, ista clamat;
Belgica hoc Hallis regioque vidit,
Et palam jam nunc videt in propinquo
    Colle Sichemi!

Tu malis fessos releva, et favente
Pacis, indulge! recreemur aura :
Tunc tibi laudes, Dea, dicet omni
    Sexus et ætas!

Non moins touchantes sont les strophes suivantes extraites des *Chants de mai* de Mme Defontaine-Coppée :

A Montaigu, Vierge Marie,
Sous ton sourire éclosent les beaux jours,
Le ciel nous exauce toujours
Lorsque c'est par toi qu'on le prie :
Ah ! viens, ô Mère, à mon secours !

Tout ici semble nous redire :
« Exilé, viens te reposer,
Dans mes regards trouve un sourire,
Et sur mes lèvres un baiser.

Mon cœur à toutes les prières
S'ouvre comme un ciel radieux ;
Il fait sur toutes les misères
Tomber un rayon de mes yeux. »

O Patronne auguste et céleste,
Où le Sauveur plaça pour nous
Ce qu'une Vierge a de modeste,
Tout ce qu'un ange a de plus doux,

Du haut d'un chêne séculaire
Tu penches ton front gracieux ;
Rien n'est plus doux sur la terre,
Rien n'est plus charmant dans les cieux !

Écoutons maintenant la belle invocation que lui adresse la muse poétique de M. Van Weddingen :

Marie, ô vierge ravissante,
Tige féconde de Jessé,
Marie, ô mère très puissante,
Tendre appui du cœur oppressé ;

O toi, dont le nom salutaire
Embaume et rafraîchit la terre
Comme un dictame parfumé,
Fontaine dont l'eau toujours vive
Montre à l'âme encore captive
Les divins traits du Bien-Aimé !

Nous t'en prions, Vierge fidèle,
Oh ! fais descendre jusqu'à nous
Cette force surnaturelle
Qui nous rende l'exil plus doux !
Calme nos tristesses amères,
Et sur ces rives étrangères
Laisse apercevoir à nos yeux,
A travers les maux de la vie,
L'astre de la sainte Patrie,
Les pures visions des cieux.

Entoure l'ardente jeunesse,
Qui vient célébrer tes bienfaits,
De foi, d'amour et de sagesse,
Et donne-lui ta sainte paix.
Sois-nous toujours douce Patronne,
Sois comme un phare qui rayonne
Sur les flots de cet océan !
Et guide-nous, loin de l'orage,
Jusqu'à ce fortuné rivage
Qui ne connaît point d'ouragan !

Mme Clara Anessy dédie à la Vierge de Montaigu ces stances pleines de cœur et de poésie :

Salut, ô lis éclos des haleines divines !
Ton éclat de la neige éclipse la blancheur
Et ta corolle épand aux terrestres collines
Des fleurs du Paradis l'arome en sa fraîcheur.

Salut, du firmament, ô mystique nuée,
Qui versez la rosée et le pardon du ciel !
Salut, toi que les temps ont de loin saluée,
Aube du soleil éternel !

Ah ! devant le Seigneur que notre âge blasphème,
Vierge toute-puissante, intercède pour nous !
Nos fautes ont du ciel provoqué l'anathème
Et fait courber nos fronts au poids de son courroux.
Vois ! le doute et l'erreur, précurseurs des orages,
Ainsi qu'au vent des mers un vaisseau démâté,
Emportent sur les flots, vers de sinistres plages,
L'aveugle et sourde humanité !

Sur l'abîme béant où règne la nuit sombre,
Où grondent dans l'éclair les foudres de la mort
Fais qu'un de tes rayons vienne irradier dans l'ombre
Qui cache aux passagers et la route et le port !
Brille, phare sauveur, sur l'océan du monde,
A travers les écueils ramène l'homme à toi,
Et garde-le du gouffre où, dans la mer profonde,
Sombrent les peuples et leur foi !

Nous pourrions ajouter d'autres fleurs poétiques au charmant bouquet que nous venons de composer en l'honneur de Notre-Dame de Montaigu. Elles sont là sous notre main et étalent à nos regards émerveillés leur brillante parure et leurs riches corolles, mais il faut savoir se borner et laisser aux pieux lecteurs qui pénétreront après nous dans ce vaste et beau parterre le plaisir de choisir eux-mêmes quelques-unes des fleurs qui l'émaillent et l'embaument de leur délicieux parfum.

E. Charles.

BULLETIN

DE

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR CATHOLIQUE

Les débats sur l'enseignement ont eu, à la Chambre des députés, un double caractère : du côté des défenseurs de la liberté de l'Eglise et des pères de famille, un sérieux, une gravité, une modération qui n'excluait pas l'énergie, mais qui demeurait toujours maîtresse d'elle-même, qui n'allait pas jusqu'à l'épuisement du droit et qui faisait une part, quelquefois fort large, aux exigences de l'Etat ; du côté des partisans des lois Ferry, une légèreté inexcusable, une audace qui ne respectait pas toujours la vérité, une passion, une acrimonie, une violence digne des pires jours de la période révolutionnaire, et enfin des prétentions visiblement outrées, ne reculant pas devant l'absorption par l'Etat de tous les droits de la conscience. Le ministre n'a pas craint de soutenir que l'Etat avait une doctrine à lui, qu'il avait le pouvoir et le droit de sauvegarder non pas seulement en la proclamant à la tribune, dans ses actes officiels et dans ses journaux, non seulement en l'enseignant et la faisant enseigner dans ses écoles, mais encore en empêchant d'enseigner une doctrine contraire ou différente dans d'autres écoles, non seulement en surveillant l'enseignement de maîtres qu'il soupçonnerait, mais encore en les excluant d'avance et en les chassant, en les déclarant incapables et indignes pour cette raison même qu'ils ne pensent pas comme le gouvernement. C'est la prévention substituée à la répression. Décidément ces messieurs fournissent un type achevé de libéralisme.

On sait assez quelles sont les doctrines qui prévalent ou que l'on est en train de faire prévaloir dans les régions gouvernementales : c'est la séparation absolue de l'Eglise et de l'Etat, de la religion et de la société. On tolère encore — jusqu'à quand ? — un culte pour les individus, on n'en veut plus pour l'Etat, ni pour la société dont l'Etat est ou doit être

l'image. Ce *desideratum* de la nouvelle école n'est pas encore passé dans les faits, mais il existe comme tendance avouée et défendue. Nous avions autrefois la religion d'Etat, demain nous subirons l'irréligion d'Etat.

« C'est l'Eglise à rebours, s'est écrié une voix. Oui, mais avec cette différence que l'Eglise a le droit et le devoir d'enseigner la vérité, parce qu'elle la possède, tandis que l'Etat n'a pas encore fourni ses titres. Sur quelles raison peut-il s'appuyer pour revendiquer le droit d'imposer une doctrine?

L'Etat ne peut guère qu'invoquer l'esprit qui anime les diverses classes de la société, faire appel à la conscience publique. Car, enfin, il ne peut se personnifier dans des ministres qui s'appellent aujourd'hui M. Le Royer et M. Ferry, qui s'appelaient hier M. Dufaure et M. Bardoux, avant-hier M. Depeyre et M. de Broglie, qui s'appelleront demain M. Clémenceau et M. Gambetta et après-demain M. Germain Casse et M. Melvil-Bloncourt. Non! l'Etat représente la moyenne des opinions générales. Eh bien! il est clair qu'à l'heure actuelle, en dépit du trouble profond qui s'est emparé des intelligences, en dépit de l'empoisonnement moral qui s'exerce à hautes doses au moyen d'une presse dissolvante, d'ignobles caricatures, de conférences impies, d'un théâtre immonde et d'exemples scandaleux partis de haut, il y a encore dans les entrailles de la nation française un fond d'attachement à ses vieilles croyances. Nous n'en voulons pour preuve que le succès étonnant de ce pétitionnement qui se poursuit toujours, et qui triomphe des entraves accumulées par le mauvais vouloir, le dégoût, les calomnies et l'intimidation, de ce pétitionnement qui donnait, il y a quinze jours à la cause de la liberté d'enseignement près de *quinze cent mille* signatures, et qui en donne aujourd'hui plus de *seize cent mille*. Et si l'on ajoute les adhésions données, il a quelques années, aux adresses dirigées contre la ligue franc-maçonnique de l'Enseignement, dont le F. Macé avait pris l'initiative, on arrive, comme l'a montré M. Chesnelong, à un chiffre qui dépasse deux millions.

Il est encore un symptôme bien consolant du sentiment chrétien qui existe à l'état latent si l'on veut, jusque dans les grandes masses populaires, à Paris, par exemple; c'est l'invincible et touchante opiniâtreté avec laquelle les ouvriers s'attachent aux Frères des écoles chrétiennes, si stupidement, si impitoyablement décriés et persécutés. Une école congréganiste est supprimée par un ukase de M. Hérold, préfet de la Seine omnipotent. Quel grief allègue t-on pour justifier cette sentence capitale? Un frère est accusé d'avoir tiré un peu fort sur une mèche de cheveux d'un enfant récalcitrant, de sorte que trois poils lui sont restés dans la main. *Trois poils!* quelle voie de fait! Ce crime abominable exige une sévère répression. En vérité, les instituteurs laïques sont des modèles de douceur et de patience. Oui, excepté quand ils rouent de coups

les enfants confiés à leurs soins, au point de les laisser pour morts, ce qui est arrivé récemment dans une école laïque. Il fallait entendre M. Numa Baragnon, l'éloquent sénateur, plaisanter l'autre soir sur ce cas pendable, dans une réunion d'ouvriers tenue dans la salle Tivoli et présidée par M. Chesnelong. Le bon sens populaire faisait bonne justice de ces simagrées d'indignation. De gros et francs rires témoignaient qu'on entrait parfaitement dans la pensée du spirituel et incisif orateur. Le nom d'école de la mèche restera attaché à l'école de la rue Poulletier.

Mais le peuple n'avait pas attendu les remarques piquantes du conférencier pour prendre une décision en faveur des frères. On comptait cent quatre-vingts élèves dans les quatre classes supérieures de l'école supprimée de la rue Montgolfier. De ce nombre vingt-cinq seulement sont allés à l'instituteur laïque, et combien parmi ces vingt-cinq dont les pères ont dû subir la loi du gouvernement ou de l'administration dont ils dépendaient! Tous les autres ont suivi les frères, et ils les ont suivis jusqu'au n° 228 de la rue Lafayette, près de l'ancienne barrière de la rue de Flandre. Et la plupart de ces chers petits, dit M. Adéodat Lefèvre dans l'*Univers*, viennent de la rue Rambuteau ; l'un d'eux habite près de l'hôtel de ville. Ils ont ainsi plus d'une lieue à faire. On voit le matin les pères et les mères conduire eux-mêmes leurs enfants au rendez-vous donné par les Frères, c'est la place du Château-d'Eau, à trente-cinq minutes de l'école. Le soir, même manœuvre, on brave la pluie et la boue, qui ne manquent pas en ce temps-ci, pour demeurer fidèle aux maîtres que l'on aime et dont l'enseignement repose le cœur et prépare à la vertu.

La discussion devait s'ouvrir à la Chambre des députés par un discours longuement élaboré de M. Paul Granier de Cassagnac. Ses amis assurent que l'incisif orateur avait fait un chef-d'œuvre de verve et de bon sens. Il était aussi nourri de documents incontestables et écrasants. Malheureusement la salle des séances n'a pas retenti des éclats de cette voix railleuse et spirituelle. Dès les premiers mots, le président l'a forcé de retirer des expressions qu'il jugeait blessantes et qui ne semblaient pas pourtant dépasser la mesure des invectives parlementaires autorisées par l'usage. Au bout de quelques instants la parole a été enlevée à M. Paul de Cassagnac, et la majorité intolérante et fort peu libérale lui a, en sus, infligé la pénalité vraiment exorbitante de l'exclusion de la salle des séances pendant trois jours. Le prétexte allégué pour justifier cette sévérité inouïe, c'était le reproche adressé par l'orateur au ministre de l'Instruction publique d'avoir falsifié des textes. Les défenseurs de M. Ferry n'ont pas nié que ce personnage ait eu l'étonnante distraction de présenter dans un exposé des motifs l'opinion de la minorité de la commission de 1828, lors de l'affaire des jésuites, comme l'opinion de la majorité. Tout le monde, à la vérité, peut se tromper; mais, quand cela

arrive, on doit reconnaître son erreur, et nous ne sachons pas que M. le ministre l'ait fait. Il y avait évidemment dans la Chambre un parti pris de fermer cette bouche hardie et importune. Au surplus, M. de Cassagnac a publié quelque jours plus tard son discours dans le journal *le Pays*, où tout le monde a pu le lire.

Nous ne voulons pas même faire allusion à la scène de violences incroyables qui s'est passée ce jour-là même à l'Assemblée ; nous préférons nous renfermer dans l'examen des arguments sérieux qui ont été présentés par les orateurs pendant cette mémorable discussion.

M. Ferdinand Boyer a commencé par poser deux vérités : 1° le droit d'examiner est la conséquence du droit d'enseigner; 2° la liberté d'enseigner est un droit pour tous les citoyens.

Le député de Nimes a mis en relief l'attitude contradictoire du gouvernement proposant d'abord la loi d'amnistie comme une mesure d'apaisement, puis déclarant la guerre à l'Eglise catholique. Le projet de M. Ferry manque de franchise. Il confond tous les degrés d'enseignement et, en feignant de respecter la liberté, il viole les droits civils et les droits acquis.

Il y a trois ans, M. le ministre, à la tribune de l'Assemblée nationale, se déclarait partisan de la loi d'enseignement supérieur, et aujourd'hui il vient proposer de la détruire.

Que répondra-t-il à ce dilemme : « Ou demandez simplement la suppression de la liberté, ou soumettez-vous aux conséquences de la liberté » ?

M. Ferry écrivait dans une brochure consacrée aux questions d'enseignement que l'Etat ne peut avoir un enseignement. Aujourd'hui il dit le contraire.

En 1808, Napoléon, voulant tout concentrer entre ses mains, déclarait qu'il voulait faire de l'Université un corps réglant les opinions et les doctrines. Mais il avait fondé l'Université sur les principes de la religion catholique, témoin l'article 38 du titre V du décret de 1808 ainsi conçu :

« L'Université impose à toutes les écoles l'obligation de prendre pour base de leur enseignement les préceptes de la religion catholique. »

Voici, la formule écrite de la main de l'Empereur, du serment que devait prêter le grand maître de l'Université : « Je jure devant Dieu à Votre Majesté de ne me servir de l'autorité qu'elle me confère que pour former des citoyens fidèles à la religion. »

Aujourd'hui, il n'y a plus de religion d'État, plus de philosophie d'État.

M. Cousin a dit que l'Université est l'image de la France. Mais comme l'Université dépend du ministre, il résulterait de ce dire que la France resemble à M. Ferry. Le pétitionnement en faveur de la liberté d'enseignement prouve que la France ne se reconnaît pas dans ce portrait.

D'ailleurs, nous n'avons pas usé moins de onze ministres en huit ans: ministres différents, images dissemblables.

Qu'y avait-t-il avant la Révolution de 1789? L'Université de Paris avec son caractère officiel, et à côté d'elle vingt huit universités recevant leur institution de la main des évêques et leur consécration du Pape, c'est-à-dire liberté complète d'enseignement et de méthodes, sous la surveillance du roi.

A côté des universités il y avait des congrégations enseignant en toute liberté, des Bénédictins, des Dominicains. Dès que le roi avait approuvé leurs statuts, elles pouvaient enseigner sous la seule surveillance de l'État.

Le monopole ne date que de 1802.

Sous la Révolution, les actes, les déclarations, les lois établirent la liberté de l'enseignement.

On a horreur du mot de Louis XIV: « l'État, c'est moi », mais on y substitue celui-ci : « l'État c'est nous ».

En 1844, M. Rossi disait : « Il y a trois libertés essentielles, la liberté de la presse, la liberté de conscience, la liberté d'enseignement. » Les ordonnances de 1828, les débats de 1845 furent de simples diversions. On fit peur au ministère Martignac, qui fit peur au bon roi Charles X. Ce monarque, craignant à tort de compromettre la tranquillité de la France, signa bien à contre-cœur l'ordonnance qui retirait aux jésuites l'enseignement dans sept petits séminaires.

L'orateur termine son excellent discours en citant ces paroles de Joseph de Maistre à propos de l'expulsion des Jésuites : « Quand on songe qu'une détestable coalition de ministres a voulu détruire cette merveilleuse association, on croit voir un fou qui mettrait le pied sur une montre et lui dirait : « Je t'empêcherai de faire du bruit. »

Le discours de M. Paul Bert a été d'une violence et d'une impudence extrêmes. D'après lui, la loi Ferry n'est ni une loi de doctrine, ni une loi d'organisation, c'est une loi de défense sociale, qui enlève le droit d'enseigner à un ensemble d'hommes qu'elle juge ne devoir faire usage de ce droit que pour attaquer les bases de notre organisation civile, démocratique et laïque. Poussant l'opposition jusqu'à l'inconvenance, M. Paul Bert a dit : « Ce n'est pas au moment où le gouvernement marche à l'*ennemi* qu'on pourrait songer à entrer avec lui en coquetterie parlementaire. » M. Baudry-d'Asson a demandé que ce mot d'ennemi fût retiré, mais il n'a réussi qu'à s'attirer les foudres présidentielles sous la forme d'un rappel à l'ordre avec inscription au procès-verbal.

Prenant ensuite l'Église directement à partie, M. Bert a parlé avec emphase du bûcher de Giordano Bruno et de l'intolérance du catholicisme, oubliant de mettre en regard l'intolérance de l'État, surtout de l'État révolutionnaire. Il trouve mauvais que le Pape anathématise certaines doctrines qui ont cours dans la société moderne, mais il approuve que

l'État ait « ses doctrines de morale et de conservation sociale »; puis il ajoute une réflexion qu'il faut bien qualifier de niaise. La voici : « La puissance de l'État, dangereuse sous un monarque, ne l'est pas sous une république où la nation règne par ses représentants. » Et pourquoi s'il vous plaît? Est-ce que le joug d'une Convention n'est pas quelquefois plus dur que la domination d'un prince? M. P. Bert ne remarque pas qu'il consacre par cette maxime le despotisme des majorités et qu'il fait litière des droits et des intérêts des minorités. Mais tous les révolutionnaires en viennent là.

L'orateur a presque regretté le monopole de l'État; s'il avait ses inconvénients, il avait ses avantages; dans les écoles congréganistes, l'élève mettra de l'eau de Lourdes dans son encrier pour être reçu bachelier. Cette facétie ne mérite que le dédain; mais M. P. Bert a mérité d'être vertement repris, comme il l'a été du reste par M. de Margerie qui a rétabli la vérité dans une lettre adressée à plusieurs journaux catholiques, lorsqu'il a avancé que Joseph de Maistre disait que la science vient des hommes, et que l'ignorance vaut mieux, parce qu'elle vient de Dieu. Cette citation est fausse, parce qu'elle est tronquée et séparée de son contexte. Le grand penseur catholique parlait des investigations téméraires de la science humaine dans le domaine des choses surnaturelles que Dieu s'est réservé.

M. Gaslonde, unique membre de la Commission qui fût opposé aux lois Ferry, dissipant les ambages et les précautions oratoires, indique d'un mot le but réel auquel tendent les ennemis de l'enseignement congréganiste : c'est la proscription légale des catholiques. Il signale ce qu'il appelle avec une grande urbanité la *franchise* de M. Paul Bert qui n'a fait aucune distinction et qui a dit : « Il y a des catholiques et on n'a pas à leur donner une liberté qu'ils ne donneraient pas, s'ils étaient les maîtres.»

A cette affirmation tranchante M. Gaslonde répond en citant l'exemple de la Belgique. Puis il montre la libre Angleterre, la grande République américaine accordant la liberté aux catholiques, malgré l'intolérance de leurs doctrines. Dans chacun des États qui composent la grande confédération américaine, on trouve des écoles tenues par des Oratoriens, des frères de saint Vincent-de-Paul et même par des Jésuites.

L'État n'est pas désarmé contre des tendances qu'il jugerait dangereuses. Il a des inspecteurs, il a des tribunaux.

Si les congrégations non autorisées sont aussi coupables qu'on le prétend, d'où vient qu'elles n'ont jamais été l'objet, non pas seulement d'une condamnation, mais même d'une poursuite ?

La formule de la liberté dans l'unité est une formule creuse, qui masque la superstition de l'unité aux dépens de la liberté.

M. Paul Bert a représenté le projet de loi actuel comme une transaction entre ceux qui nient le pouvoir de l'État en matière d'enseigne-

ment et la théorie de ceux qui attribuent à l'État un pouvoir souverain. M. P. Bert se trompe. La transaction a été faite en 1850 et en 1875.

En accusant les congrégations non autorisées d'enseigner des doctrines qui constitueraient presque des crimes, ce ne sont pas seulement les congrégations que vous incriminez, ce sont les familles. Est-ce que les familles confient leurs enfants à des établissements sans savoir quel en est l'esprit ?

M. Naquet lui-même a reconnu que les mères ont en quelque sorte un don de seconde vue qui les empêche de remettre l'éducation de leurs enfants entre les mains de ceux qui voudraient en faire des séides.

M. Gaslonde cite l'opinion de M. Thiers qui, en 1871, disait que toucher à une question religieuse, c'est la plus grande faute qu'un gouvernement puisse commettre. Il ajoutait ces paroles remarquables et sur lesquelles on ne saurait trop insister : « Prenez y garde ; la conscience religieuse est une des plus formidables puissances de ce monde, et c'est l'honneur de l'humanité que ce ne soient pas seulement les intérêts matériels qui la mènent, mais aussi les idées les plus désintéressées. Mettez-vous à la place d'un homme qui a pensé toute sa vie ce qu'il pense encore en philosophe, qui regarde comme un malheur d'affliger les catholiques de France. Ils sont 36 millions sur 37 millions de Français et représentent le grand parti national. »

M. Gaslonde admet que la majorité ait des défiances à l'égard des congrégations non autorisées ; c'est une raison pour leur refuser des faveurs, ce n'en est pas une pour leur refuser justice.

La loi de 1790 n'a pas fermé les cloîtres, elle les a ouverts. Elle a brisé le lien légal qui retenait dans les couvents ceux qui auraient voulu en sortir, elle a détruit la personnalité civile des couvents, leurs privilèges, l'appui du bras séculier, voilà tout. Treilhard, le rapporteur de la loi, disait : « Votre comité a pensé que vous donneriez un grand exemple de sagesse et de justice, lorsqu'au moment où vous vous abstiendriez d'employer l'autorité civile pour maintenir l'effet des vœux, vous assureriez la liberté de quitter le cloître, ou de s'y ensevelir. »

Le décret de 1792 a été rendu dans les affolements de la Législative, à la veille des journées de Septembre.

Quant au décret de messidor an XII, les jurisconsultes jugent la plupart de ses dispositions inapplicables, comme contraires à l'esprit général de notre législation.

L'opinion est contraire au projet de loi, les pétitions le prouvent. Si la question de la collation des grades a figuré dans les cahiers des 363, il ne s'y trouve rien qui ressemble ni à l'article 7, ni à l'article 9.

Le discours de M. de Mackau a été un des meilleurs de cette discussion.

L'honorable député a montré quels progrès rapides on faisait dans la voie de la persécution. Lorsque le gouvernement conçut, en 1876, la

fâcheuse idée de revenir sur la loi votée l'année précédente, en attribuant à l'État le privilège exclusif de la collation des grades, M. Waddington, alors ministre de l'instruction publique, mettait la liberté hors de débat; M. Spuller, rapporteur de la loi d'alors, comme de celle d'aujourd'hui, disait : « La liberté et la religion sont faites pour s'entendre et sont absolument nécessaires l'une à l'autre », et il ajoutait ces paroles pleines de sens : « Si la République de 1875 veut prospérer, elle doit rester non seulement impartiale, mais bienveillante pour la religion. »

Aujourd'hui les masques sont tombés, le ministre propose un projet qui garde le mot de liberté, mais qui retire la chose.

La véritable pensée de M. Ferry se trouve dans le fameux discours d'Épinal, où il traite de la belle façon cette liberté d'enseignement comprise implicitement dans les principes de 89 et qui a toujours été se développant parmi nous. Il dit en effet : « Tout ce beau système de liberté d'enseignement qu'on préconise est couronné par une dernière liberté, la liberté de la guerre civile », comme si c'étaient les enfants de cette liberté qui avaient fait le 4 Septembre, le 31 Octobre et la Commune.

M. le ministre, dans le discours d'Épinal, a dit que ses accusateurs avaient falsifié les textes. Or, il a copié un rapport présenté au roi Charles X en 1828, mais en le reproduisant il a donné l'opinion de la minorité pour l'opinion de la majorité. C'est une étrange distraction.

Il assure qu'il se borne à réclamer le patrimoine de l'État ; mais qu'est-ce que ce patrimoine, sinon le monopole qu'en 1876 il appelait le plus monstrueux des despotismes ?

L'orateur énumère les diverses autorités qui ont reconnu le droit à l'existence des communautés non autorisées : le rapporteur de la loi de 1824; le procureur général près la cour de Paris, dans un réquisitoire du 30 juillet de la même année; cette cour même, répondant aux dénonciations de M. Montlosier qu'elle n'aperçoit ni crime, ni délit dans l'existence de ces congrégations. Le ministère Martignac lui-même déclarant qu'il n'avait pas le droit d'expulsion; M. Dubois, du *Globe*, disant en 1834 : « Toute société monastique est libre, pourvu qu'elle n'ait pas de privilège. »

L'argumentation de M. de Mackau a été irrésistible :

Vous dites aujourd'hui aux congrégations : « Vous remplissez les conditions nécessaires pour enseigner : mais vous constituez ces congrégations à l'état de personnes incapables ou indignes. » Ainsi le condamné qui a été amnistié pourra librement enseigner et celui qui aura eu une vie exemplaire, qui aura servi peut-être son pays sur le champ de bataille, sera exclu de la participation à l'enseignement, parce que, dans un jour de dévouement suprême, il aura voulu rendre plus étroit le lien entre Dieu et sa conscience. (Applaudissements à droite.)

Vous l'excluez, vous le mettez en demeure de choisir entre la liberté

et sa conscience, d'opter entre ces deux choses : être paria ou renégat. » (Nouveaux applaudissements à droite.)

Répondant au ministre qui soutenait qu'on n'en voulait point à l'enseignement religieux et que la liberté laissée aux aumôniers des lycées était là pour le prouver, M. de Mackau a demandé quelle part était faite à cet enseignement et s'est étonné que, dans la commission de l'enseignement primaire, on retranchât du programme des écoles primaires l'enseignement religieux.

Aujourd'hui on proscrit les jésuites ; demain on persécutera les catholiques.

C'est 30 millions d'habitants de la France qu'il faudra mettre hors la loi.

Les détails statistiques ont aussi leur prix.

Vous fermez 641 maisons ; vous renvoyez 6 454 maîtres ; comment les remplacerez-vous ? Le contingent ecclésiastique forme un quart du contingent total du personnel enseignant ; vous en atteignez la moitié avec votre loi. Que ferez-vous avec votre personnel, qui est déjà insuffisant ?

Et la dépense ? Il vous faut 1 556 professeurs nouveaux dont le traitement représente une dépense annuelle de 4, 156, 000 francs ; avec les bourses que donnaient les congrégations à plus de 9 000 élèves -- et vous ne voudrez pas être moins généreux — la dépense dépassera 5 millions de francs.

Et les bâtiments ? Où logerez-vous les 20 000 élèves qui n'auront plus d'asile ?

Il vous faudra au moins 40 lycées qui vous coûteront 100 millions de francs, les établissement secondaires occuperont 560 à 580 maisons. En résumé, votre loi se chiffre par une dépense annuelle de 10, 535, 000 francs. Il nous paraît bon de relever ici une interruption du ministre qui s'est écrié qu'il ne serait pas embarrassé de loger les 20 000 élèves qui suivent actuellement l'enseignement congréganiste, et *même un plus grand nombre*.

Nous nous permettrons de demander respectueusement à M. le ministre dans quels locaux il trouverait le moyen de caser ce supplément considérable. Serait-ce dans les bâtiments universitaires actuels ? Il faut le supposer, car il n'a point parlé de constructions nouvelles, et d'ailleurs, des édifices de cette importance ne s'improvisent pas en un jour. Eh bien ! s'il en est ainsi, M. J. Ferry fait l'aveu que les lycées et les collèges de l'État sont bien peu peuplés, puisqu'ils pourraient, du jour au lendemain, recevoir vingt mille nouveaux hôtes.

Il faut logiquement en conclure que, malgré l'appât des bourses et d'autres raisons personnelles qu'il est inutile de rappeler ici, on ne goûte que médiocrement l'enseignement qui y est distribué. Voilà une

condamnation sévère partie d'une bouche où l'on ne s'attendait pas à la trouver.

Revenons à M. de Mackau. Il a remercié M. Paul Bert d'une phrase lancée dans le cours de la discussion et par laquelle ce libre penseur se défendait de la pensée de ne pas aller plus loin dans la voie des interdictions. « Oui, s'est écrié l'honorable député de l'Orne, vous en viendrez là, car c'est ainsi qu'ont été faites toutes les lois, depuis la constitution civile du clergé jusqu'à la déportation et la mort. »

Qui donc reproche aux congrégations d'être étrangères? Des homme qui, dans l'élection de Bordeaux, avaient pour patron un Italien et un Espagnol, Garibaldi et Castelar.

Puis l'orateur invoque le témoignage de M. Bouillier, ancien directeur de l'École normale, ancien inspecteur de l'Université, membre de l'Institut.

— C'est un clérical ! s'écrie bêtement un membre de la gauche.

— « Alors, riposte avec esprit M. de Mackau, il n'a pas le droit de parler. »

L'orateur emprunte sa conclusion à une déclaration du clergé de Genève : « Nous ne nous dissimulons pas que, si le droit est pour nous, la force nous est contraire, mais, depuis des siècles, l'Église supporte, subit et use la force. »

Ce discours, accueilli par de nombreux applaudissements partis des rangs de la droite, produisit une vive impression ; mais, en revanche, on ne peut imaginer rien d'aussi terne, d'aussi lourd, d'aussi mal réussi que la réponse du rapporteur. M. Spuller débuta par une énormité. Il demanda à la Chambre de faire « acte de majorité politique ». Cela dispense parfaitement d'avoir raison. Comptez-vous, messieurs, au lieu de discourir, au lieu d'argumenter. On en finira plus plus vite, et on évitera une perte de temps. Il est difficile d'être plus naïf.

M. Spuller soutient résolument que l'État a un droit sur l'éducation. Qu'est-ce que cela veut dire ? S'agit-il d'un droit de surveillance ? Nul ne le conteste. Est-ce le droit d'imposer certaines doctrines en son nom ? On n'a jamais rêvé pareil despotisme, ni pareille absurdité. Pareil despotisme, car quoi de plus tyrannique que de pénétrer par l'éducation dans le domaine de la conscience ? pareille absurdité, car grâce à notre système d'instabilité révolutionnaire, l'État, passant souvent en de nouvelles mains et changeant à chaque instant ses ministres et ses chefs du pouvoir, serait amené à modifier son *Credo* tous les semestres, et même plus souvent. Et il s'est trouvé une majorité pour applaudir ces billevesées. O bon sens français, où es-tu ?

Telle est l'iniquité des projets Ferry, qu'elle a révolté même des républicains. A dire vrai, c'est dans les rangs de ceux de ces derniers qui sont intelligents que cette opposition aurait dû se manifester de préfé-

rence, car les républicains, pourvu qu'ils soient conséquents et prévoyants, doivent combattre avec indignation des mesures contraires à leurs principes de liberté et défavorables à l'apaisement des esprits. M. Lamy, du centre gauche, a parfaitement compris cette situation et l'a fort judicieusement mise en lumière.

« Les adversaires du projet, ce sont les catholiques, tous les catholiques.

« Les partisans du projet sont tous des hommes qu'une défiance connue, qu'une hostilité déclarée séparent de l'Église. »

Cet orateur, vrai politique, signale les inconvénients, les dangers de transformer les partis politiques en partis religieux, de rétablir la confiscation en supprimant sans indemnités de grands établissements fondés sous la protection et la garantie des lois, de détruire une partie notable de l'enseignement. Quelle inconséquence, après avoir déployé tant de zèle pour la diffusion de l'instruction, de faire disparaître, d'un trait de plume et de gaieté de cœur, tant d'écoles florissantes!

Puis rappelant cette parole faussement attribuée au comte de Maistre, qui n'a rien dit de semblable : « L'ignorance vient de Dieu », M. Lamy, se tournant vers la gauche, lui adresse cette apostrophe : « Si vous votez cette loi, on pourra dire que l'ignorance vient de vous. »

Pour défendre l'article 7, on invoque des lois qui n'existent plus, que l'article 7 lui-même viole et détruit. Mais quand ces lois existeraient, c'est au pouvoir exécutif qu'il appartient de les appliquer, le pouvoir législatif n'a pas à s'en occuper.

Tout le parti républicain réclame la liberté d'association, diverses propositions ont été faites pour l'organiser. Qu'on les vote avant de discuter l'article 7 qui en est la négation.

« M. le Ministre a mêlé les législations pour arriver à l'inégalité; je vous demande de les mêler pour rétablir l'égalité. »

Si l'on refuse aujourd'hui la liberté d'association à certaines congrégations religieuses, comment pourra-t-on l'accorder demain à des corporations laïques ou ouvrières?

M. Lamy a fort bien expliqué que, dans la Chambre, la majorité pouvait amener la minorité à s'unir à elle pour faire une loi de liberté générale. Si l'on ne saisit pas cette occasion, la majorité elle-même se scindera en plusieurs fractions, car il y a parmi les républicains une école qui se soucie moins de la liberté des individus que de celle de l'Etat. Quand le pays vous demandera compte de tant de libertés promises et non accordées vous répondrez : « Si vous n'avez pas la liberté, consolez-vous, les Jésuites ne l'ont pas davantage. » Mais le pays vous dira : « il fallait faire la liberté pour tous. Vous m'avez mal représenté. »

L'honorable député a été d'une grande force quand il a opposé la molle indulgence qui amnistie les communards et leur rend tous leurs droits

civils et politiques à la rigueur inflexible qui proscrit les Jésuites et les traite en parias. « Une loi a été faite contre la plus dangereuse et la plus criminelle des associations, l'Internationale, dont les chefs sont à l'étranger. Qui s'est opposé à cette loi? Ceux-là mêmes qui aujourd'hui réclament l'application des lois surannées de l'ancien régime aux congrégations non autorisées. Ces congrégations sont donc plus dangereuses que les Jésuites?

« Une voix à gauche. — Oui! »

L'orateur reprend : « S'il en est ainsi, apportez vos griefs. Quel est l'article de la loi pénale qui ait été violé par les Jésuites? Si vous ne pouvez en indiquer un seul, que signifient ces vaines déclamations?

« Vous redoutez le cléricalisme. Qu'a-t-il fait? Pendant cinq ans il a été le maître du pays; il a eu deux pouvoirs sur trois. A-t-il détruit la République? Maintenant que vous êtes les maîtres du gouvernement, rassurez-vous. »

Puis cette objurgation sanglante :

« Vous vous plaignez des Jésuites, mais ils vous fournissent même des ministres (bruit et rires), et il faut croire qu'ils les ont façonnés à l'esprit de sacrifice, puisque ces ministres vous font, au nom de la patrie, l'abandon des vieux maîtres qui les ont élevés. »

M. Lamy s'élève avec force contre la prétention de l'État de former les générations nouvelles en préparant par des institutions l'unité des esprits. On attaque le cléricalisme parce qu'il professe et enseigne des doctrines que l'on croit fausses. Mais quel est le droit de l'Etat à juger ces doctrines? L'Etat est-il docteur infaillible de vérité? Où sont ses titres?

« Vous condamnez des opinions religieuses, parce que vous les jugez fausses, vous Etat laïque... vous diriez volontiers Etat athée!

« Quand il s'agit de délits, il y a une limite, la loi; quand il s'agit de lutte contre des adversaires, il y a une limite, le danger; quand il s'agit d'infaillibilité de l'Etat, il n'y a plus de limite que votre orgueil. »

Léonce de la Rallaye.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

16 *juillet.* — Au Sénat, nomination de la commission dite des lois Ferry. Cinq membres sur neuf lui sont hostiles. Ce résultat jette l'alarme dans le camp radical. Promulgation de la loi portant approbation de la convention prorogeant le traité de commerce et de navigation entre la France et le Portugal jusqu'au 21 décembre 1879. Suite et fin de l'exécution sommaire du conseil d'Etat. — En Allemagne, nomination de MM. Hofman, de Puttmaker et Lucius, comme ministres du commerce et des travaux publics, des cultes et de l'agriculture. Le cardinal Hergenrœther est chargé par le Saint-Père de rédiger des instructions aux évêques et au clergé allemands en vue d'amener une entente entre le gouvernement allemand et les catholiques allemands. — Continuation de l'agitation du clergé italien contre la loi sur le mariage civil. — Conclusion entre les gouvernements français et suisse d'une convention relative au service militaire et à la nationalité des fils mineurs de citoyens français naturalisés suisses. — Le brick français *Léon et Gabrielle* est abordé et coulé bas par le steamer *Gustaff Toubery*, derrière l'île de Wight.

17. — A la Chambre des députés, interpellation adressée au ministre de la guerre sur des irrégularités considérables constatées dans le service de l'habillement. M. le ministre ne conteste pas le fait, mais il prétend que le déficit accusé résulte d'erreurs de comptabilité. Magnifique et nombreuse réunion privée tenue à la salle Ragache, sous la présidence de M. de Larcy, sénateur. M. Depeyre, ancien ministre de la justice, y prononce un discours fréquemment applaudi sur *l'Enseignement chrétien et les Droits des pères de famille.* Lettre de Blanqui à ses électeurs de Bordeaux. Il y caractérise avec une brusque franchise la conduite des *hautains et puissants seigneurs* de l'opportunisme. — Le ministère roumain donne sa démission. — En Hollande, la crise ministérielle continue toujours. Nomination des commissaires ottomans pour le règlement de la question grecque. — Le parlement allemand émet le vœu que l'on accorde aux employés des postes et télégraphes le temps nécessaire pour assister au service divin les dimanches et fêtes. — Fréquentes entrevues

de M. Layar ambassadeur anglais, avec le sultan. — Apparition de la neige sur les cimes du Dauphiné.

19. — Nouvelle hécatombe de juges de paix et de suppléants de juges de paix. Ce mouvement judiciaire ne comprend pas moins de 177 nominations, mutations ou révocations. Le conseil des ministres décide qu'il sera pris des mesures disciplinaires contre les officiers et sous-officiers qui ont assisté en uniforme à la messe de Saint-Nizier, à Lyon. M. Grévy envoie à la nonciature le général Pittié pour témoigner à Mgr Méglia ses regrets des insultes dont ce prélat a été l'objet à la dernière revue. — Réception brillante faite au nouveau khédive à son arrivée à Alexandrie. — Une insurrection éclate à Rasgrad. — Invasion de Kaschgar par le khan de Tuva avec des bandes rassemblées sur le territoire russe. — Apparition du choléra à Smolensk et dans les districts de Vyasem et de Doroyobusche. — Le roi des Zoulous fait présenter des propositions de paix en exprimant le désir que l'armée anglaise suspende sa marche en avant. Refus de lord Chelmsford d'accepter ces propositions. Formation du premier ministère de Bulgarie. — Le ministère anglais obtient 106 voix de majorité sur la question du maintien des punitions corporelles dans l'armée. — Le prince Charles de Roumanie charge le prince D mitri Ghiex de former un nouveau cabinet.

20. — M. Jules Simon est nommé président de la commission chargée d'examiner le projet de loi Ferry sur la liberté de l'enseignement. Le gouvernement renonce, et pour cause, à déférer à la juridiction de la Cour de cassation le président du tribunal de Baugé, pour avoir signé une pétition contre la loi Ferry. — La Chambre des Communes rejette un amendement tendant à l'abolition des châtiments corporels dans l'armée anglaise. — Suspension du procès intenté au cardinal Ledochowski et renvoi des pièces de ce procès au ministère de la justice. — M. Jules Ferry préside la distribution des prix de l'association philotechnique, au Cirque d'hiver, et y prononce un discours, où il s'attache avant tout à faire l'apologie de ses projets et à se dresser un piédestal. — Le candidat du parti socialiste, à Breslau, est élu membre du Reichstag allemand contre le cand dat du parti national libéral. — Le gouvernement russe réclame un siège dans la commission des finances égyptiennes.

21. — Continuation de l'épuration, à la mode républicaine, du personnel judiciaire. — M. le comte de Chambord adresse l'expression de sa vive gratitude à tous ceux qui, à l'occasion de la Saint-Henri, lui ont envoyé des témoignages de dévouement et de fidélité royalistes. — Installation du nouveau conseil d'Etat par M. Le Royer, garde des sceaux. Les anciens conseil ers restants donnent successivement leur démission, motivée sur le procédé singulier avec lequel on a remplacé une partie du conseil. Le jury d'honneur dans l'affaire Mayer-Christophle rend sa sentence dans des termes qui permettent aux deux intéressés d'être satisfaits.

22. — Adoption par le Sénat du projet de loi pour le retour des Chambres à Paris. A la Chambre des députés, vote du projet de loi Ferry relatif au conseil supérieur de l'instruction publique et aux conseils académiques. — La Porte fait de sérieux préparatifs militaires aux frontières grecques. — Congé illimité accordé au maréchal de Moltke, qui, pour raison d'âge, avait offert sa démission à l'empereur Guillaume. — Le cuirassé péruvien *Huascar* capture deux bâtiments chiliens chargés de métaux et est forcé, pour réparer ses avaries, de se réfugier dans un des ports du Chili. — Le ministère italien autorise plusieurs évêques de la province de Naples à ouvrir des séminaires. — Conclusion d'un arrangement financier entre la Porte et le gouvernement égyptien pour le payement de l'arriéré du tribut. — Le gouvernement tunisien, sur la demande du gouvernement anglais, promet aide et assistance aux juifs de la Tunisie.

23. — Dépôt par M. Keller d'un amendement relatif à la prorogation des traités de commerce. Réunion privée tenue en la salle Wagram. MM. Carayon-Latour et Baragnon y prennent la parole sur la question de l'enseignement et défendent chaleureusement les droits des pères de famille. — L'agitation contre la Porte continue en Albanie. — Nouveaux et terribles incendies dans plusieurs districts de la Russie. — Adoption par la Chambre des députés italiens d'une convention monétaire avec la France, la Belgique, la Grèce et la Suède. — Arrivée du prince de Bulgarie à Sophia. Il y est accueilli avec un grand enthousiasme. — Arrivée des troupes anglaises à Ulundi (Cap). Cettiwayo brûle ses dépôts et ses kraals militaires. Sept cents Zoulous se rendent aux Anglais. — La fièvre jaune sévit à Memphis, où elle fait de nombreuses victimes. — Plusieurs placards menaçant la vie du roi des Belges sont apposés sur les murs de quelques édifices publics de Bruxelles et de Liége. Le parti libéral accuse les Jésuites de complicité et provoque une descente de la justice au collège Saint-Michel, à Bruxelles, et l'arrestation du frère Nicolaï. Après de minutieuses perquisitions, qui démontrent la fausseté des accusations portées contre les Jésuites, on met ce frère en liberté.

24. — Mouvement peu important dans le personnel judiciaire. Le gouvernement français subit un échec à Tunis. Le bey décline poliment l'offre du protectorat français qui lui est faite par le consul de France. — Le cabinet hellénique remet sa démission entre les mains du roi. — Des troubles éclatent à Diarbékir entre les chrétiens et les Arméniens. — Les Anglais font prisonniers 1 200 Zoulous et mettent l'ennemi en déroute. — Arrivée de l'empereur d'Allemagne à Gastein, où il va faire une saison d'eaux. — Nouvelle agitation des nihilistes en Russie. — Le président de la République d'Haïti donne sa démission. — Constitution du nouveau cabinet roumain sous la présidence de M. Bratiano.

25. — Nomination de la commission sénatoriale chargée d'examiner

le projet de prorogation des traités de commerce voté par la Chambre des députés. — Publication, au *Bulletin des lois de l'empire allemand*, de la loi concernant le tarif douanier et l'impôt sur le tabac. — Continuation de la crise ministérielle à Athènes. — Convocation par le sultan d'un conseil national chargé d'examiner le projet de réforme élaboré par Khérédine pacha. Une rixe sanglante éclate en Albanie entre musulmans et chrétiens.

26. — Enterrement civil du jeune fils de M. Hérold, préfet de la Seine. Le conseil municipal de Paris, quatre ministres : MM. Jules Ferry, Lepère, Léon Say et Cochery y assistent, ainsi qu'un grand nombre de sénateurs, de députés et de notabilités radicales. Décrets au *Journal officiel* nommant des conseillers, des maîtres des requêtes et des auditeurs au conseil d'Etat en remplacement des démissionnaires. Première réception de M. Cochery à l'Hôtel des postes et télégraphes. — Le président de la République d'Haïti s'embarque, après avoir abdiqué, sur un bâtiment étranger. — Réception officielle par le prince de Bulgarie des agents diplomatiques des grandes puissances. — Adoption en deuxième lecture par la Chambre des communes du projet de loi ministériel relatif à l'Université d'Irlande.

27. — Le gérant de *la Lanterne* est condamné à quatre mois de prison et à quatre mille francs d'amende pour délit de fausses nouvelles et pour outrages aux agents des mœurs dans l'affaire Bernage. Le tribunal de 1re instance de Versailles se déclare incompétent dans l'action intentée par le directeur de la *Gazette de Seine-et-Oise* contre M. Rameau, maire de cette ville et M. Fontaine, son adjoint, pour refus de légalisation pure et simple de sa signature. — Tentative d'assassinat au Corso de Rome, du comte Guisso, syndic de Naples. — La Porte, soutenue par l'Angleterre, persiste à refuser la cession de Janina à la Grèce. — L'impératrice Eugénie écrit à la reine d'Angleterre pour lui demander la remise de la peine prononcée contre le lieutenant Carey.

28. — Le conseil municipal de Paris s'évertue à changer le nom d'un grand nombre de rues de Paris et à leur donner des dénominations ridicules ou sinistres. La commission chargée d'examiner la proposition Proust, relative à la démolition des Tuileries choisit pour président M. Boysset, pour secrétaire M. Gatineau et pour rapporteur M. Proust et se prononce à l'unanimité pour la démolition immédiate des ruines des Tuileries et pour la transformation de cet emplacement en un jardin français. — Une femme folle lance des pierres sur la voiture d'Alphonse XII, pendant que le roi se rendait à l'église d'Atocha. — Nombreux incendies en Russie. Le feu est mis au Kremlin, à la suite de plusieurs placards incendiaires annonçant ce sinistre. — La tentative révolutionnaire du Paraguay échoue complètement. Le chef du mouvement prend la fuite avec ses partisans les plus dévoués. — Vive agitation

en Roumélie provoquée par une décision de la commission internationale attribuant au sultan la nomination des employés des postes et télégraphes. — Le conseil municipal de Berlin confère, à l'unanimité, la bourgeoisie honoraire au prince de Bismarck. — Démissions du général Chelmsford et de l'ambassadeur des États-Unis à Londres. — Le steamer *Illiniani* échoue près de Moka.

29. — Nominations dans l'armée de l'infanterie de trois colonels, de neuf lieutenants-colonels, de dix-neuf chefs de bataillon. La commission sénatoriale chargée d'examiner le projet de loi Ferry sur la liberté de l'enseignement supérieur entend les délégués de l'Université catholique de Lille. Ils combattent la restitution de la collation des grades et l'inscription aux établissements de l'État. Ils exposent la situation qui leur serait faite par le vote de la loi Ferry ; ils disent que, sur la foi de la loi de 1875, ils ont dépensé des millions pour fonder des établissements, et que leurs efforts seraient annihilés. — Le congrès télégraphique international termine ses travaux et décide que sa prochaine réunion aura lieu à Berlin. — Démission du grand vizir Khérédine pacha. — Arrivée à Caboul du major Cavagnari et des membres de la mission anglaise. Ils y sont reçus avec les honneurs militaires. — Le cabinet brésilien est insulté par la populace ameutée autour du Parlement et plusieurs de ses membres courent de sérieux dangers. Des cris de : A bas les ministres ! Vive la République ! se font entendre dans les rues et sur les places publiques de Rio de Janeiro.

30. — Demande d'un crédit de deux millions aux Chambres pour l'installation du Sénat au palais du Luxembourg. Nouvelle installation de nouveaux membres du conseil d'État en remplacement des anciens conseillers démissionnaires. — Nomination dans les bureaux du Sénat de la commission chargée d'examiner le projet de loi Ferry modifiant la constitution du conseil supérieur de l'instruction publique. — Arrestation de l'auteur de l'attentat commis le 25 mars contre le général russe Drentelen. — Nouvelle modification apportée par le sultan au firman d'investiture du nouveau khédive ; suppression du grand vizirat. Aarifi pacha est nommé premier ministre de la Porte, Safvet pacha, ministre des affaires étrangères, Riza pacha, ministre de la liste civile et Ali pacha, premier secrétaire du sultan. — Le Monitor péruvien, le *Huascar* entre dans le port d'Iquique et cause de grands dégâts au navire chilien *Matias Causino*. La corvette péruvienne entre également à Tocopilla, y détruit toutes les embarcations qui se trouvent dans ce port et coule un bâtiment chilien. Départ de la corvette péruvienne l'*Union*, du port de Callao, dans le but d'entreprendre des expéditions semblables contre la marine marchande ennemie. — Le gouvernement allemand entame des pourparlers pour l'acquisition de plusieurs îles de l'océan Pacifique sud. — Départ de la Roumélie du dernier détachement de troupes russes.

31. — Lettre de M. le comte de Chambord à M. le marquis de Foresta pour le charger de remercier, en son nom, les royalistes marseillais qui ont fêté la Saint-Henri avec tant d'enthousiasme. Cette lettre contient en même temps des déclarations très importantes de M. le comte de Chambord. Réunion des commissions sénatoriales de l'enseignement supérieur, de la loi sur le conseil supérieur, de la commission du divorce, de la commission du tarif général des douanes. La commission sénatoriale chargée de l'examen du projet de loi Ferry sur la liberté de l'enseignement rejette l'article 7 et l'ensemble de ce projet de loi par six voix contre deux. — Circulaire du ministre de l'intérieur d'Italie ordonnant aux autorités d'expulser du royaume tous les ouvriers étrangers qui s'occupent de politique. — Communication par le gouvernement allemand au Vatican de décisions autorisant les ecclésiastiques exilés à rentrer dans leurs diocèses, à la condition que chacun d'eux en fasse la demande au gouvernement. — Les villes des États du Sud de l'Amérique imposent une quarantaine à toutes les provenances de la Nouvelle-Orléans. — Le projet de mariage d'Alphonse XII avec l'archiduchesse d'Autriche Marie-Christine est abandonné. — De nombreuses proclamations républicaines sont découvertes en Italie. A la suite de cette découverte, quelques arrestations sont opérées.

CH. DE BEAULIEU.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Le Dernier des Trémolin, par Edouard Drumont 1 vol. in-12, Victor Palmé, éditeur. Prix : 3 francs.

Nous ne saurions trop recommander le joli volume intitulé *le Dernier des Trémolin.* Il y avait longtemps que nous cherchions sans le trouver un livre à la fois honnête et intéressant, moral et pathétique, amusant et sain; le voici ce livre; nous le marquons d'un signet, pour ne le point oublier.

La scène se passe dans les montagnes du Forez, pays pittoresque que M. Edouard Drumont paraît connaître sur le bout du doigt, presque autant qu'il connaît le Marais, la Pointe-Sainte-Eustache ou les buttes Chaumont. Mme Brissey — née Marguerite de Trémolin — a un fils joueur qui dissipe son modeste patrimoine en goûtant les émotions du tapis vert. Un soir, Pierre se trouve ruiné. Sa mère le fait venir et lui tient à peu près ce langage : — Je vais vendre le domaine de Trémolin pour acquitter vos dettes; quant à vous, allez à Roanne; vous vous y informerez du jour où vous pourrez vous engager. — Fou de honte et de douleur, Pierre Brissey s'en va errer dans la campagne; pendant qu'il se livre à cette course sans but, un vieil oncle, égoïste, avare, dont il était l'héritier, est assassiné par une main inconnue.

La rumeur publique ne tarde pas à accuser le jeune homme du crime commis; les charges relevées contre l'infortuné sont accablantes. Il va être condamné, lorsqu'un muet, du nom de Fafernou, auquel Pierre a jadis sauvé la vie, recouvre l'usage de la parole et s'écrie devant les juges : — Ne condamnez pas mon bienfaiteur... C'est moi,... moi qui ai étranglé le vieillard! — Stupéfaction des magistrats, de l'auditoire, de tout le monde.

Fafernou obtient des circonstances atténuantes, et Pierre, enrôlé volontaire, arrive, avec les années, au grade de général et se fait tuer à Champigny. Telle est, en résumé, cette histoire attachante, écrite dans un style aimable.

LES PERVENCHES

Poésies, par Georges Gourdon, édition elzévirienne sur papier de Hollande, enrichie d'un frontispice, de lettres ornées, en-tête et culs-de-lampe, style Renaissance, 1 vol. 3 fr. 50, chez L. Bouton, éditeur, rue Crébillon, 1.

Nous recommandons tout spécialement à nos lecteurs ce charmant recueil de poésies, digne à tous égards d'entrer dans la bibliothèque d'un homme de goût. M. Gourdon est un jeune homme, le titre seul de son livre nous le dit; on ne peut donc pas encore exiger de lui une œuvre puissante. L'arbuste donne ses premières fleurs, mais en voyant la floraison, on peut ici prédire « que les fruits dépasseront la promesse des fleurs ». Ce qui frappe surtout dans cette poésie c'est la fraîcheur, la grâce et le naturel. M. Gourdon procède à la fois de M. Sully Prudhomme et de M. Theuriet, ses deux

maîtres préférés. Du premier il a souvent la délicatesse et la distinction, et du second il tient son goût pur et son vif sentiment du paysage. Son œuvre est empreinte d'une grande sincérité d'accent, et dans le poète on sent le chrétien convaincu. Ouvrez le livre, vous le lirez d'un trait, c'est frais comme un matin d'avril et léger comme un chant de fauvette ! et je comprends que M. Cuvillier-Fleury ait écrit à l'auteur : « Je vous ai lu avec beaucoup d'apaisement personnel, car les vrais poètes, au temps où nous vivons, sont certainement ceux qui nous procurent, parmi tant de secousses en dehors de nous, le calme dans l'émotion. » Si j'en avais la place, je citerais volontiers plusieurs pièces, entre autres *la Légende de Noël* (à A. Lemoyne), *le Soir* (à Jules Breton), *la Chanson du tonnelier* (à Theuriet), et *l'Alouette* (à Coppée.)

Elle part, le gosier gonflé de mélodies,
Et se berce, en chantant, sur ses ailes hardies
Dans le bleu sans limite à l'océan pareil,
Glisse à travers l'éther comme une voile prompte,
Et monte, monte,
Emportant sur son aile un reflet de soleil.

Puis d'autres pièces d'une teinte plus douce, d'un accent plus intime, avec un fond d'amour plein de mélancolie, mais toujours honnête, comme par exemple, *Loin du pays* (à M. Paul Féval), la *Lettre d'un collégien*, et *le Retour*, où l'on trouve des vers délicieux comme ceux-ci :

Quel est donc, là-bas, cet oiseau qui chante ?
Sa chanson lointaine a tant de douceur,
Que déjà pénètre, insensible et lente,
La mélancolie au fond de mon cœur.
Rossignol, ta voix de tristesse est pleine,
Prends ta voix joyeuse, elle est de retour :
Mais toujours, hélas ! tu chantes la peine,
Rossignol des bois, qui chantes l'amour !

Le poète a parfois de hardis coups d'aile, et dans le genre lyrique, je signalerai le *Sonnet* (à M. de Bornier), les *Trois Chefs-d'œuvre* (à M. de Pontmartin), et la *Mort de Roland*, qui clôt si bien le volume.

Voici un sonnet d'une austérité magnifique, je le cite de préférence, parce que je suis forcé d'être court.

EXCELSIOR

Heureux ceux qui s'en vont meurtrissant leurs genoux
Sur les dalles d'un cloître, et loin des bruits du monde !
Ne les comprenant pas, le monde les croit fous,
Tandis qu'en leur esprit toute sagesse abonde.

Ils peuvent, sans regrets, domptant la chair immonde,
Purifier leur âme avec un soin jaloux,
Et, brûlant d'une amour de plus en plus profonde,
Se rapprocher du ciel en s'éloignant de nous.

Quand leur corps s'abandonne aux baisers des cilices,
La souffrance a pour eux d'ineffables délices,
Et d'un libre martyre ils gardent la fierté ;

Pleins du sublime espoir que la foi leur assure,
Après avoir aimé d'un amour sans mesure,
Pour assouvir leur cœur ils ont l'éternité!

En finissant, que M. Gourdon me permette un conseil, qui m'est dicté par la sympathie qu'il a éveillée en moi et par l'intérêt que je lui porte : qu'il ne se laisse pas éblouir par les éloges, ni entraîner par le courant littéraire du jour. Sa poésie est vierge de tout limon, qu'elle se garde de tout contact avec les eaux communes et sans saveur, mais que, toujours pure et toujours chrétienne, elle soit pour les âmes altérées comme la source fraîche et discrètement cachée au fond des bois, à laquelle les oiseaux du ciel viennent boire; et ainsi il méritera qu'on lui applique ce beau mot d'Ozanam sur lequel je le laisse : « la Providence met des poètes dans les sociétés qui tombent comme elle met des nids d'oiseaux dans les ruines pour les consoler. »

Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire, publié sous la direction de M. Buisson. Livraisons I à X. Hachette et Cᵉ, éditeurs.

L'utilité de ce dictionnaire est d'une telle évidence qu'il serait puéril d'insister. Le directeur de la publication et les collaborateurs sont en général des hommes rompus aux méthodes et à la pratique de l'enseignement. Parmi les travailleurs qui prennent une part active à cette œuvre monumentale, nous rencontrons un penseur éminent, M. Félix Ravaisson. L'article *Art*, dans la cinquième livraison, est dû à la plume du philosophe, qui est en même temps un peintre de mérite.

Nous détachons de cet article les passages suivants dont on appréciera l'opportunité et la justesse :

« L'éducation populaire, chez les modernes, est constituée presque tout entière d'un point de vue d'utilité matérielle, comme si, pour les classes laborieuses voué s à des travaux de nécessité, l'instruction devrait consister uniquement ou presque uniquement à fournir les moyens de s'en acquitter d'une manière plus fructueuse, et que, pour atteindre ce but même, on n'eût que faire d'art et de goût.

« Cependant, en premier lieu, la vie, dans les classes inférieures, n'est pas tellement vouée aux nécessités professionnelles qu'une place ne puisse s'y trouver pour des pensées d'un autre ordre. On n'a pas cru que l'instruction morale et religieuse dût leur être refusée. C'est à la fois comme un utile auxiliaire de cette instruction et comme un délassement que le chant a été compris, sinon toujours, au moins très souvent, dans le programme des écoles primaires.

« Pourquoi ne fait-on dans une telle voie que ces seuls pas ?

« S'il est vrai que chez les enfants, et chez ceux du peuple surtout, l'imagination devance la raison, n'en résulte-t-il pas, non seulement qu'il devrait être fait à la culture de l'imagination, dans l'instruction primaire, une place qu'elle n'y a pas, mais encore que cette culture devrait y être mise en première ligne ? Puis, s'il est vrai que rien n'a plus d'attrait pour l'imagination que ce qui est beau, de sorte que ce sens du beau qu'on appelle le goût est ce qui est le plus propre et à la susciter et à la cultiver, ne faut-il pas

accorder que la première place devrait appartenir, et dans tout système d'instruction et dans l'instruction primaire surtout, à la poésie et à l'art?

« L'enfance et la jeunesse de toute classe, mais principalement l'enfance et la jeunesse appartenant aux classes populaires, devraient être élevées avant tout, comme dit un poème d'un temps qu'on représente souvent comme tout à fait barbare, *in hymnis et canticis;* c'est ainsi que la jeunesse chez les anciens était nourrie avant tout dans une poésie à la fois religieuse et patriotique, et dans un art émané des mêmes sources, nourrie ainsi avant tout dans le culte de la plus haute beauté. Pourquoi l'éducation moderne au lieu de se laisser envahir presque entièrement par un prétendu utilitarisme qui laisse sans culture les facultés d'où les autres devraient recevoir l'impulsion, pourquoi ne s'inspirerait-elle pas à cet égard de la tradition antique? »

Nous aurons occasion de revenir sur cet ouvrage important. Aujourd'hui nous nous contentons de signaler à nos lecteurs la solide et instructive publication que la librairie Hachette vient d'entreprendre et qui contribuera, nous l'espérons, à répandre dans le public les principes de la saine et religieuse pédagogie.

Biographie universelle des musiciens et Biographie générale de la musique, par F.-J. Fétis, *Supplément et complément*, publié sous la direction de M. Arthur Pougin, tome Ier, Firmin-Didot, 8 francs, 1878. L'ouvrage complet formera deux volumes. M. Arthur Pougin, dont on connaît la compétence, a réuni environ cinq mille noms dans ce recueil complémentaire. Les jeunes écoles musicales française, italienne et allemande, y sont très largement représentées.

Le premier volume commence par Louis Abadie et s'arrête aux deux violonistes anglais Alfred et Henri Holmes.

Son Altesse le Prince Impérial. — Par Eugène Loudun, (Gérard-Daireaux, éditeur.)

Sous ce titre, notre collaborateur, M. Eugène Loudun, vient de publier une brochure qui a eu un grand retentissement. M. Eugène Loudun n'a eu pour but que de faire connaître la valeur intellectuelle du jeune prince mort si prématurément et si bravement et la beauté de son âme. Il en avait les preuves les plus authentiques et les plus incontestables dans les lettres qu'il avait reçues du Prince, dont il possédait la confiance. Il a pu en donner des extraits de la plus haute importance, et qui montrent quelques-unes des idées, des vues et des pensées de ce jeune homme, âme aussi pieuse qu'esprit élevé et éclairé. Parmi les passages que nous avons remarqués dans la brochure de M. Eugène Loudun, nous citerons seulement le suivant : il donnera une idée de l'intérêt qu'elle présente.

En étudiant la révolution, il avait écrit ses observations sur les constitutions de la France depuis 1789, et annoté particulièrement celle de 1791 et la *Déclaration des droits de l'homme.* Ces observations sont placées en regard de chaque article, et souvent d'une forme très originale. On ne peut les donner toutes; on en citera seulement quelques-unes; elles prouveront, une fois de plus, la justesse de son esprit et la solidité de ses principes d'autorité :

DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME.	OBSERVATIONS DU PRINCE IMPÉRIAL.
La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont le droit de concourir à sa formation, personnellement ou par leurs représentants.	« La loi doit reposer sur des principes de justice supérieurs à la loi des majorités. »
Tous les citoyens ont le droit de constater eux-mêmes ou par leurs représentants la nécessité de la contribution publique, d'en suivre l'emploi, la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.	« L'État est le débiteur des particuliers; il doit être à même de solder ses dettes et de faire face à ses dépenses vitales. »
La liberté appartient à tout homme de parler, d'écrire, d'imprimer et de publier ses pensées, sans que ces écrits puissent être soumis à aucune censure ni inspection.	« Alors le premier publiciste venu peut empoisonner l'esprit d'une contrée où le charlatan ne peut vendre ses drogues. »
Quand le Gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple, et pour chaque portion du peuple, le plus sacré et le plus indispensable des devoirs.	« Quel verbiage! »
CHARTE DE 1830.	
Les propriétaires, manufacturiers, commerçants et banquiers, payant 3,000 francs d'impôts, qui auront été députés ou juges du Tribunal de Commerce, pourront être nommés à la pairie, sans autre condition.	« Quelle ridicule collection de bourgeois empanachés! »

C'est avec ce bon sens qu'il jugeait les institutions et les principes révolutionnaires. Il en avait pénétré profondément la portée et l'esprit. Qui ne serait frappé de la hauteur de vue avec laquelle il parle de la révolution dans les lignes suivantes :

« L'étude de l'histoire révolutionnaire entre à peine dans la période de critique désintéressée. A l'heure qu'il est, il y a une religion de la Révolution française. Cette religion ne peut être atteinte que par la discussion libre, dont l'effet ne se fera sentir que très lentement sur l'opinion publique, où elle pénétrera pourtant, à condition qu'elle soit impartiale, et qu'elle n'accuse pas la révolution d'avoir tué bien des choses que l'ancienne monarchie n'avait pas laissées vivre, que les hommes de 1789 ont trouvées mortes ou mourantes (1). »

Dirait-on que c'est là le langage et la pensée d'un jeune homme de vingt-deux ans?

Et cet autre passage, où il apprécie si justement le peuple, le nombre :

« La presse n'est pas un instrument de gouvernement, c'est un moyen de popularité. Dans l'état actuel du pays, le nombre seul fait la force; on ne peut songer à convaincre la masse, parce qu'elle sent et ne raisonne pas; il faut songer à ne pas lui déplaire, et, de tous les tyrans, le tyran populaire est celui qui supporte le moins la vérité (2). »

E. CHARLES.

(1) Lettre du 6 septembre 1878.
(2) Lettre du 26 décembre 1878.

Revues scientifiques, publiées par le journal *la République française*, sous la direction de M. Paul Bert, première année avec figures dans le texte. — Paris, G. Masson, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain.

Au début de ce livre l'éditeur a soin de nous apprendre qu'il n'a pas voulu reproduire toutes les Revues publiées par le journal cité plus haut, mais qu'il a fait choix de celles qui se recommandaient particulièrement par l'intérêt et l'actualité des sujets. Félicitons l'éditeur de son choix et constatons que les sujets dont il est question dans ce livre sont de nature à captiver l'attention, à instruire et à intéresser, tout à la fois, les lecteurs qui ne voulant pas aborder les aridités de la science, ou n'en ayant pas le temps, désirent cependant se tenir au courant des découvertes qui se produisent presque chaque jour. M. Paul Bert s'est efforcé d'exposer clairement les faits scientifiques sans leur rien faire perdre de leur valeur et de leur portée. Il a réussi, pour employer son expression, à vulgariser, sans *vulgairiser*. Quant à l'esprit dans lequel ces Revues ont été écrites, on ne le sait que trop, les sentiments de l'auteur et ceux du journal étant assez connus pour qu'il soit inutile d'y insister. Il est bien entendu qu'il ne laisse pas échapper l'occasion d'attaquer le sentiment religieux quel qu'il soit, surtout le catholicisme, et même, à la suite de beaucoup d'autres qui l'ont précédé, il prophétise le prochain remplacement de la religion par la science seule.

Revenons avec l'auteur sur le terrain scientifique pur où il est plus solide, et félicitons-le sincèrement d'avoir signalé les inconvénients attachés à ce qu'on appelle les hommes de génie. « L'histoire, dit-il, lorsqu'on la force à dire la vérité, enseigne que ces hommes de génie ont été souvent, à une certaine période de leur vie, plus nuisibles qu'utiles à la science. Il y aurait un curieux travail à faire pour montrer le mal qu'ont causé, par leur orgueil tyrannique, beaucoup de ces chefs d'école auxquels l'opinion publique, en quête de héros, a décerné le nom de grands. » Quelle réalité! il nous semble lire dans ces lignes les noms de quelques-uns de nos *grands* savants contemporains ou disparus depuis peu, auxquels s'appliquent ces deux phrases. Que M. Paul Bert nous permette de lui signaler le procédé usuel par lequel ces grands savants, dont souvent toute la réputation n'est due qu'à leur situation officielle, deviennent un obstacle à l'avancement et au progrès des sciences: c'est en s'entourant d'hommes médiocres ou dépourvus de vocation scientifique, qu'ils font arriver, grâce à leur influence, aux positions qui devraient être réservées aux vrais savants. Combien n'en pourrait-on pas citer qui, de nos jours, ne doivent leur réputation qu'à la renommée de leur maître! Mais M. Paul Bert le sait mieux que nous; aussi s'empresse t-il d'indiquer le remède suivant auquel nous souscrivons de grand cœur. « L'élévation du niveau intellectuel moyen, la ténacité au travail, *la libre concurrence*, l'organisation, les moyens matériels d'action, sont plus indispensables au progrès de la science que le génie d'un homme. » On croirait entendre le même M. Paul Bert qui, à la fin de l'empire, réclamait si énergiquement la liberté la plu absolue pour l'enseignement supérieur. Mais quand on relit ses derniers discours, n'est-ce pas le cas de dire avec le poète : *Quantum mutatus ab illo...* ?

Dr Tison.
Professeur à l'Université catholique de Paris.

Le Directeur-Gérant : Victor PALMÉ.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE
Victor PALMÉ, ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR, 25, RUE DE GRENELLE-ST-GERMAIN, PARIS

NOUVEAUTÉS:

LES HYMNES DE L'ÉGLISE

TEXTE LATIN ET TRADUCTION EN VERS DE MÊME RYTHME

Par le P. Ch. CLAIR, de la Cie de Jésus

CHANT AVEC ACCOMPAGNEMENT D'ORGUE

Par M. Ad. POPULUS, maître de chapelle, etc.

In-8° de 142 pages, couvertures et titres rouge et noir. . . . . 4 fr.

MGR DE LA BOUILLERIE

LE SYMBOLISME DE LA NATURE

I. **Création inanimée**. . . . . 1 vol.
II. **Création animée** . . . . . 1 vol.

Deux volumes in-12 de VII-516 et 448 pages. . . . . 7 fr.

LÉGENDES DE TRIANON, VERSAILLES ET SAINT-GERMAIN

Par Mme Julie LAVERGNE

Un volume in-12 de la nouvelle collection à 3 francs, de 407 pages. . . . . 3 fr.

REMARQUES DE MGR L'ÉVÊQUE D'ANGERS

SUR LE RAPPORT DE **M. SPULLER**

Brochure in-32 de 36 pages. . . . . 10 cent.

PAUL FÉVAL

L'OUTRAGE AU SACRÉ CŒUR

Brochure in-32 de 36 pages. . . . . 10 cent

PAUL FÉVAL

VIEUX MENSONGES !

Brochure in-32 de 36 pages. . . . . 10 cen

LIBRAIRIE **HACHETTE & CIE**, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79, A PARIS

GUIDES JOANNE

GRANDS GUIDES

In-18 jésus élégamment cartonnés en percaline gaufrée, avec cartes et plans

FRANCE

ITINÉRAIRE GÉNÉRAL DE LA FRANCE, PAR AD. JOANNE

I.	**Paris illustré.**	15 »	VI.	**De la Loire à la Garonne.**	14 »
II.	**Environs de Paris illustrés.**	10 »	VII.	**Pyrénées.**	15 »
III.	**Jura et Alpes françaises.** 1 v.	15 »	VIII.	**Bretagne.**	10 »
IV.	**Provence, Alpes-Maritimes, Corse.** 1 vol.	11 »	IX.	**Normandie.**	12 »
V.	**Auvergne, Morvan, Velay,** etc. 1 vol.	10 »	X.	**Nord.**	9 »
			XI.	**Vosges et Ardennes**	11 »

Guide du voyageur en France, par RICHARD.	12 »	**Pau, Eaux-Bonnes, Eaux-Chaudes,** par E. LEMOINE.	3 »
Versailles, par A. JOANNE.	3 »	**Plombières,** par E. LEMOINE et le Dr LHÉRITIER.	4 50
Guido to Versailles, by A. JOANNE.	3 »	**Algérie, Tunis et Tanger,** par L. PIESSE.	15 »
Fontainebleau, par A. JOANNE.	3 »		

ITINÉRAIRES ILLUSTRÉS DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS. 30 vol.

ÉTRANGER

Allemagne du Nord, par A. JOANNE.	12 »	**Italie du Sud,** par A.-J. DU PAYS.	15 »
Les bords du Rhin illustrés, par LE MÊME.	7 »	**Europe,** par A. Joanne.	22 »
Trains de plaisir des bords du Rhin, par LE MÊME.	4 »	**Les Bains d'Europe,** par A. JOANNE et LEPILEUR. Nouvelle édition, entièrement refondue (sous presse).	» »
Grande-Bretagne, par A. ESQUIROS.	16 »	**Orient,** 1er partie. — *Grèce et Turquie d'Europe,* par le Dr E. ISAMBERT.	25 »
Hollande, par A.-J. DU PAYS.	6 »	2e partie. — *Malte, Egypte, Nubie, Abyssinie, Sinaï.*	30 »
Espagne et Portugal, par GERMOND DE LAVIGNE. Nouvelle édition, sous presse.	» »	3e partie. — *Syrie, Palestine* et *Turquie d'Asie* (en préparation).	
Italie du Nord, par A.-J. DU PAYS	12 »	**Suisse,** par A. Joanne.	15 »
Italie du Centre, par LE MÊME.	9 »		

GUIDES DIAMANT

In-32 élégamment cartonnés en percaline gaufrée, avec cartes et plans

FRANCE

Aix-les-Bains, broché.	1 50	**Lyon** et ses environs, par A. JOANNE.	3 »
Biarritz et autour de Biarritz, par GERMOND DE LAVIGNE.	2 »	**Marseille** et ses environs, par ALFRED SAUREL.	3 »
Bordeaux, Arcachon, Royan, par AD. JOANNE.	2 »	**Mont-Dore** (Le), par L. PIESSE.	3 »
Boulogne, Calais, Dunkerque, par MICHELANT.	3 »	**Normandie**, par AD. JOANNE.	4 »
Bretagne, par AD. JOANNE.	4 »	**Paris**, en français, par A. et P. JOANNE.	2 50
Dauphiné et **Savoie**, par LE MÊME.	7 50	*Le même*, en anglais.	3 50
Dieppe et **Le Tréport**, par LE MÊME.	2 »	**Pyrénées**, par AD. et P. JOANNE.	5 »
Eaux minérales des Vosges (Vittel, Contrexéville, Plombières, Luxeuil, etc.), par AMB. BOULOUMIÉ	3 »	**Stations d'hiver de la Méditerranée** (Les), par P. JOANNE.	3 50
Environs de Paris, par A. Joanne.	2 50	**Trouville** et les bains de mer du Calvados, par AD. JOANNE.	3 »
France, par LE MÊME.	6 »	**Vals** et le **Vivarais**, par J. CHABALLIER, broché.	3 »
Hyères et **Toulon**, par LE MÊME.	2 50	**Vichy** et ses environs, par L. PIESSE.	2 50
Le Havre, Etretat, Fécamp, Saint-Valéry-en-Caux, par LE MÊME.	2 »	**Vosges, Alsace** et **Ardennes**, par P. JOANNE.	5 »

ÉTRANGER

Allemagne méridionale (Munich, Vienne, Pesth, etc.), par A. Joanne.	4 »	**Hollande**, par A.-J. DU PAYS.	4 50
Bade et la **Forêt-Noire**, par AD. JOANNE.	3 »	**Italie et Sicile**, par LE MÊME.	4 »
Baden and the Black Forest, par LE MÊME.	3 »	**Londres** et ses environs, par LOUIS ROUSSELET.	5 »
Belgique, par A.-J. DU PAYS.	4 50	**Rome** et ses environs, par A.-J. DU PAYS.	5 »
Espagne et **Portugal**, par G. DE LAVIGNE.	5 »	**Spa** et ses environs, par A. JOANNE.	2 50
		Suisse, par A. et P. Joanne.	6 »

GUIDES DIAMANT DE LA CONVERSATION

Chaque volume contient deux petites Grammaires et deux petits Vocabulaires.

Français-Allemand.	3 »	**Français-Italien.**	3 »
Français-Anglais.	3 »	**Français-Espagnol.**	3 »

ANNUAIRE DU CLUB ALPIN

FRANÇAIS

Cinquième année (1878)

Un fort volume in-8, broché. . . . . 18 fr.

LIBRAIRIE **VICTOR PALMÉ**, 25, RUE DE GRENELLE SAINT-GERMAIN, PARIS

ŒUVRES DU R. P. CAUSSETTE

MANRÈZE DU PRÊTRE

Traité complet de la spiritualité sacerdotale appropriée aux besoins actuels du Clergé, en vingt quatre discours, formant un nouveau Plan de retraite, avec Appendices correspondant à chaque sujet et composés de textes choisis, de citations et de consultations morales pour fournir matière à réflexion entre les divers exercices. — Mine féconde de méditations et de lectures spirituelles pour les Prêtres.

Deux forts vol. in-8° de près de 600 pages chacun. Prix : 12 fr.

Table du 1er volume : Préface. — I. Le Prêtre Dieu et homme. — II. Nos rapports avec Dieu. — III. Le prêtre exemplaire divin. — IV. *Beati mundo corde.* — V. Nos devoirs envers nous-mêmes. — VI. Le prêtre confesseur. — VII. Le prêtre confesseur du surnaturel. — VIII. Le prêtre et l'Eucharistie. — IX. Devoirs du prêtre envers ses supérieurs. — X. Le prêtre sauveur.

Table du 2e volume : — I. Le prêtre réparateur. — Vertus sociales du prêtre. — Le prêtre ministre du surnaturel. — II. Le prêtre et Marie. — Rapports du prêtre avec le monde. — Le prêtre et l'Eglise. — III. Le prêtre sur la Croix. — Le prêtre administrateur. — Le prêtre au tombeau. — IV. Le prêtre au paradis. — La Persévérance du prêtre. — *Nos ergo diligamus Deum.*

LE BON SENS DE LA FOI

Démonstration catholique exposée aux points de vue les plus récents de la Philosophie et des Sciences. — Preuves et réfutation ordonnées d'après une synthèse très neuve de plan et très soignée de forme. — Réponses catégoriques à tous les doutes d'un homme lettré de ce temps. — Complément des traités de la Religion et de l'Eglise formé par le mouvement de la controverse contemporaine et indispensable aux défenseurs de la foi.

Deux volumes in-8°. — Prix. . . . . 12 fr.

ANANIE

OU

GUIDE DE L'HOMME DANS SON RETOUR A DIEU

ET

DU PRÊTRE DANS LA MANIÈRE DE DIRIGER CE RETOUR

Deux volumes in-12 de 380 et 484 pages. Prix : 6 fr.

MÉLANGES ORATOIRES

Discours de circonstance, nombreux et variés, offrant des sources fécondes et des matériaux très utiles aux prédicateurs, ainsi que des lectures d'un intérêt élevé à la piété des fidèles.

Deux beaux volumes in-8°. — Prix. . . . . 12 fr.

Paris. — E. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

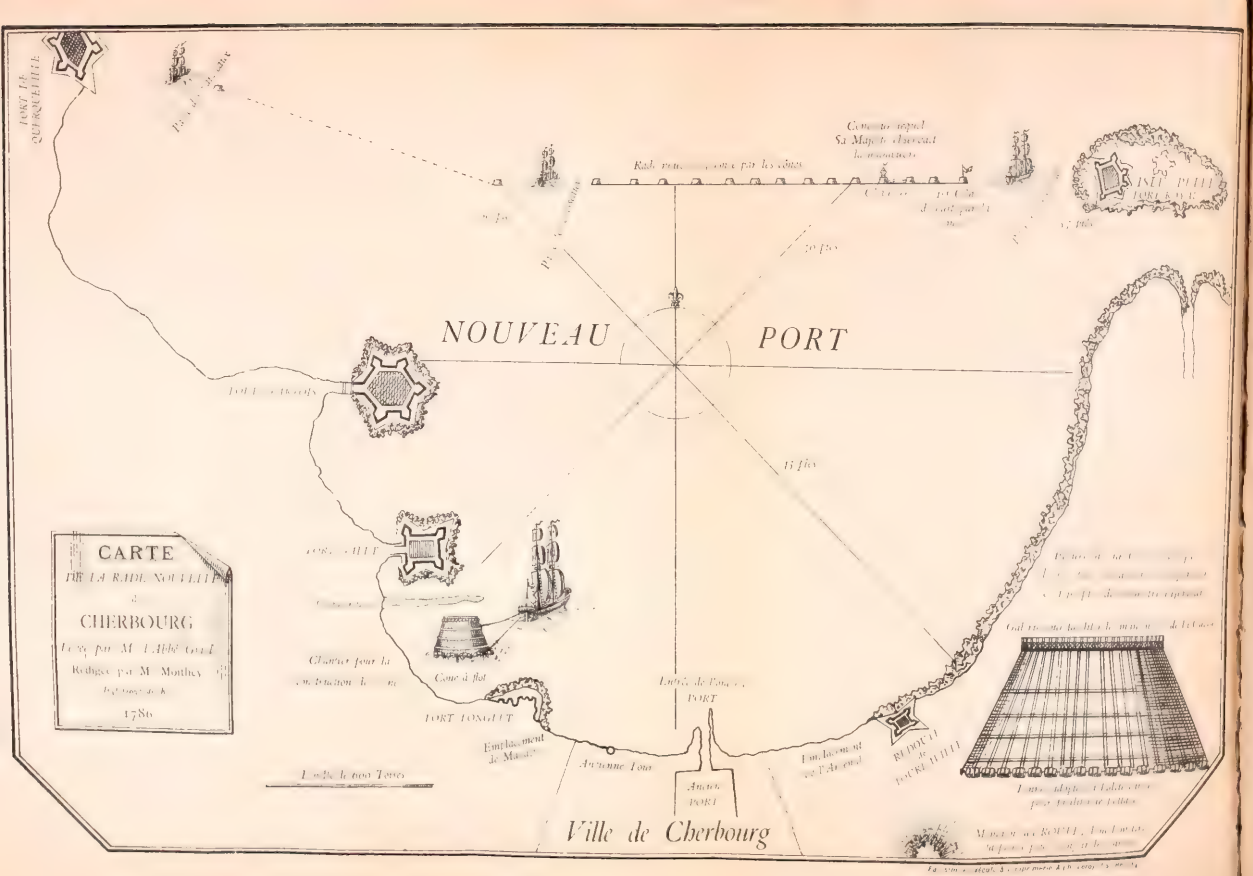
CARTE
DE LA RADE NOUVELLE
de
CHERBOURG
Levée par M. l'Abbé Gaud
Redigée par M. Monthey
1786
NOUVEAU
PORT
Ville de Cherbourg
PORT LONGUE
Ancien
PORT
Ancienne Tour
Emplacement
de Mauvais
Cône à fest
Chaînes pour la
construction
Emplacement
de l'Arsenal
REDOUTE
de
PORT HILL
ISLE PETIT
PORT
Cône royal
Sa Majesté daigneraît
la nommer
Rade
Echelle de 1000 Toises
15 pies
20 pies

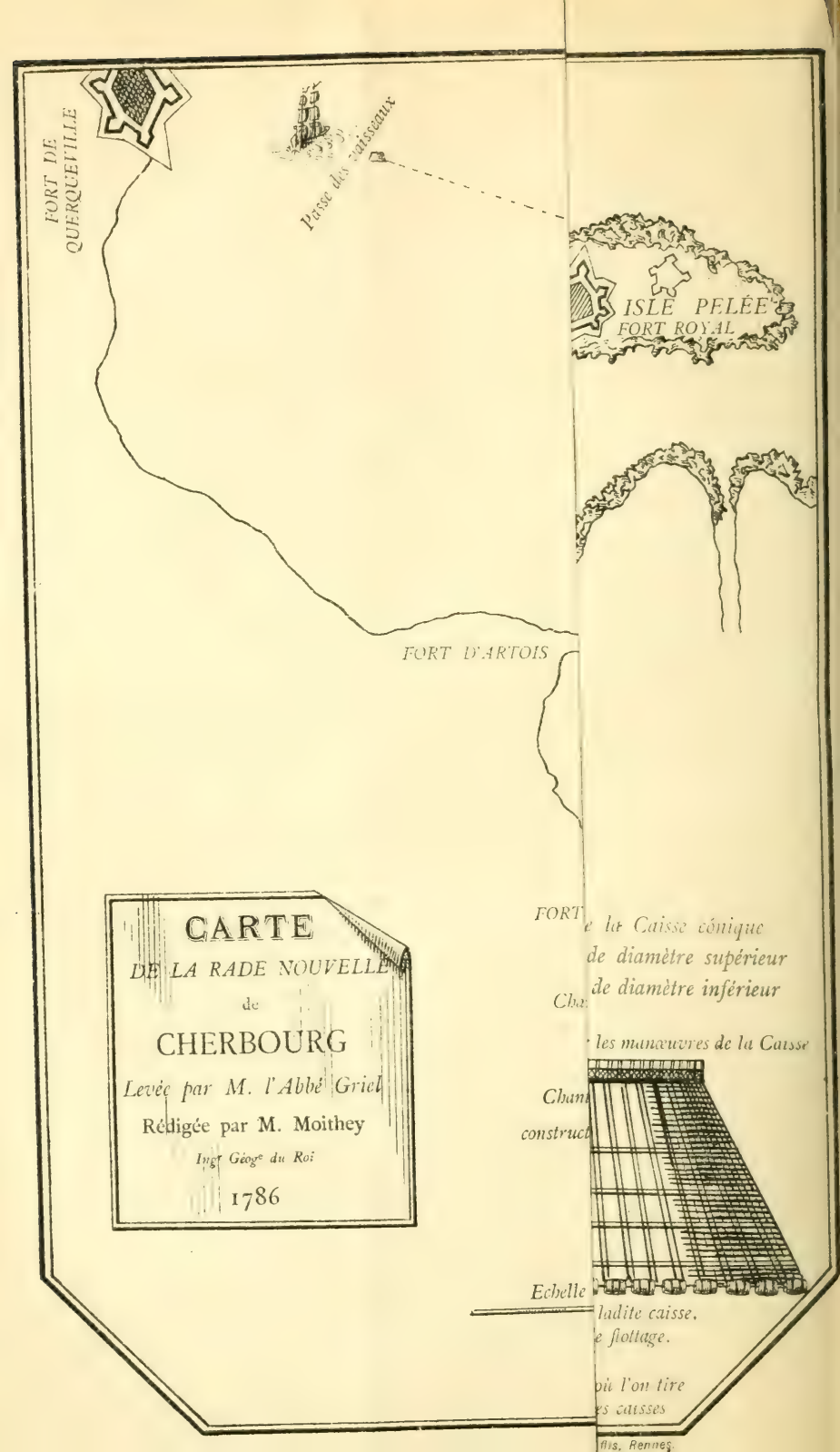
FORT DE QUERQUEVILLE
Passe des vaisseaux
ISLE PELÉE
FORT ROYAL
FORT D'ARTOIS
CARTE
DE LA RADE NOUVELLE
de
CHERBOURG
Levée par M. l'Abbé Griel
Rédigée par M. Moithey
Ingr Géogr du Roi
1786
FORT
e la Caisse cônique
de diamètre supérieur
de diamètre inférieur
Cha
les manœuvres de la Caisse
Chan
construct
Echelle
ladite caisse.
e flottage.
où l'on tire
es caisses
flis, Rennes

RELATION

DU

VOYAGE DU ROI LOUIS XVI A CHERBOURG

EN 1786

L'année 1786 fait époque dans les fastes de la marine militaire de la France. Alors on vit s'accroître les forces navales de ce pays, qui sous le règne précédent avaient été pour ainsi dire réduites à néant ; on vit le ministre de la marine s'occuper sérieusement de son département, promulguer un règlement qui fut appelé code Castries et qui complétait et refondait les règlements des deux Colbert; on le vit déterminer le mode d'avancement des officiers de vaisseau, améliorer le régime des classes, et créer, pour remplacer les gardes du pavillon, les deux collèges maritimes de Vannes et d'Alais ; on le vit encore, secondant les vues de Louis XVI, donner toute son attention aux fortifications maritimes.

Cherbourg devait prendre une large part dans ce mouvement progressif, et les travaux dont l'exécution était commencée allaient recevoir une forte impulsion par le voyage que Louis XVI avait décidé dans cette partie du royaume.

La visite d'un souverain est un événement remarquable pour la localité honorée de sa présence, et cette visite laisse un souvenir d'autant plus durable qu'elle se rattache à un fait plus ou moins important pour la population.

Non seulement les habitants de la ville, mais ceux des environs et les marins en général, voyaient avec satisfaction l'intérêt que pre-

nait le Roi à la création d'un port en face des côtes de l'Angleterre ; tout le monde devait y trouver son avantage ; la politique n'était pas étrangère à l'empressement que tous montraient pour voir mettre à exécution les plans de cet arsenal maritime, et le patriotisme des habitants était vivement excité.

Dans son *Histoire de France*, Henri Martin s'exprime ainsi au sujet de cet événement : « Un voyage que fit Louis XVI en Normandie, peu de jours après le dénouement de son fatal procès (*du collier de la reine*) offrit au monarque humilié quelque compensation. Il fut très bien accueilli des populations normandes ; l'entreprise de Cherbourg, digne couronnement de la guerre d'Amérique, était justement populaire dans l'Ouest. Il y eut un véritable enthousiasme, lorsque le roi en présence de l'escadre et de la foule entassée dans les embarcations, sur la grève, sur l'amphithéâtre de granit qui domine la plage, vint s'installer sur l'un des fameux cônes de M. de Cessart déjà immergés en pleine mer, pour voir amener et immerger un autre de ces cônes destinés à former la digue. Louis XVI fut récompensé en ce moment de son zèle pour le progrès de la marine française. C'était le seul côté par lequel il fut vraiment chef de l'Etat (1). »

Les Archives du port de Brest possèdent, je ne sais comment, un manuscrit, sans signature ni indication de l'auteur (2), contenant la relation de ce voyage, faite sans nul doute par un témoin oculaire dont on regrette de ne pas connaître le nom. J'ai pensé qu'il était susceptible d'être tiré de l'oubli et de venir se joindre aux documents sur l'histoire locale d'un des premiers ports militaires de la France.

Il ne faudrait pas rechercher dans ce récit un modèle de style, loin de là ; mais ce n'est pas comme tel que nous devons le considérer, il donne des détails importants sur un fait arrivé à Cherbourg. Les auteurs futurs d'une histoire de cette ville sauront y puiser des renseignements, et c'est à ce titre que nous croyons pouvoir le livrer à la publicité.

La partie la plus importante des travaux à exécuter à Cherbourg était la création de la digue. Je n'en ferai point l'historique ; depuis lee mémoires de MM. de la Bretonnière de Cessart, de Lambert et

(1) Voir les *Mémoires de Dumouriez*, commandant à Cherbourg de 1778 à 1786, t. Ier. — Voir aussi *Anciennes lois françaises*, t. XXVIII, p. 123.

(2) J'en dois la communication à M. Levot, ancien conservateur de la Bibliothèque de la marine et président de la Société académique de Brest.

de Paimpol, jusqu'au beau travail de M. l'ingénieur Bonnin (1), nombre d'écrits ont été publiés à ce sujet : le *Guide du voyageur à Cherbourg* et le Mémoire réimprimé de M. de la Bretonnière signalent les principaux.

Quelques lignes seulement ne me paraissent pas inutiles, pour rappeler comment on fut amené à entreprendre ce gigantesque travail dont nous voyons de nos jours la complète réalisation.

Bien que Cherbourg ne fût au dix-septième siècle qu'une agglomération de quatre à cinq mille habitants auprès d'un château tombant en ruine, cependant, à cause de sa position avancée en face des côtes d'Angleterre, Louis XIV et Vauban jugèrent que cette ville était destinée à recevoir autre chose que de simples pêcheurs. L'illustre ingénieur lui donnait le titre peut-être un peu forcé de *clef de voûte du royaume*, et d'après les ordres du roi il rédigeait un devis des dépenses qu'il y aurait lieu de faire pour remettre la place en bon état de défense ; la somme s'élevait à 2,402,409^{l} 6^{s} 4^{d}, somme qui équivaut presque au double maintenant (2).

Un document mentionné par M. de Tocqueville, procès-verbal daté du 13 avril 1665, constate qu'une commission nommée par Louis XIV avait reconnu la nécessité d'une digue de 600 toises, partant de l'île Pelée, mais le chiffre annoncé comme nécessaire pour ce travail en fit ajourner l'exécution (3).

Plusieurs années se passèrent sans que le port ni la rade subissent de changements, d'améliorations, mais les désastres de 1692 et 1758, faisant sentir le besoin de fortifier les côtes, on sonda la rade, des commissions furent nommées et fonctionnèrent. M. de Caux, directeur des fortifications, M. Lambert de Paimpol (4), en 1780, M. de la Bretonnière en même temps, produisirent de nombreux mémoires, éclairant de plus en plus la question. Après avoir, à la suite d'un examen approfondi, donné la préférence, comme port de guerre, à Cherbourg sur Saint-Vaast-la-Hougue, on étudia de

(1) *Travaux d'achèvement de la digue de Cherbourg, de* 1830 *à* 1853, par M. Joseph Bonnin, ingénieur de première classe des ponts et chaussées, précédé d'une instruction historique par M. Antoine Elie de Lambiardie, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

(2) *Notice sur Vauban et sur les fortifications de l'ancien Cherbourg*, par M. J. Ménant, suivie du Mémoire de Vauban sur le même sujet, imprimés dans les *Mémoires de la Société académique de Cherbourg*, 1852

(3) *Discussion historique sur la digue de Cherbourg*, par M. Noël, directeur de la Société académique, insérée dans ses Mémoires, 1856.

(4) Un des commissaires envoyés par le gouvernement pour reconnaître les côtes de la Manche.

nouveau le projet de digues ou jetées destinées à fermer la rade du côté de la mer.

Le projet d'étude de M. de la Bretonnière, qui était celui dont nous voyons la réalisation, fut adopté en 1781.

Restait à discuter le moyen d'exécution. M. de la Bretonnière pensait qu'on ne pouvait arriver à un résultat satisfaisant qu'en formant une île factice surgissant du fond de la mer, au moyen de pierres jetées dans un alignement donné; M. de Cessart, de son côté, avait imaginé des cônes gigantesques qui devaient être immergés dans ce même alignement, et remplis de pierres; sorte de muraille sous-marine. Ce projet plus spécieux que solide fut cependant adopté; on confectionna un premier cône au Havre, il fut amené à Cherbourg et coulé avec succès; d'autres furent construits dans l'anse chantergne ou fosse du Galet; ils étaient amenés à l'endroit où ils devaient être coulés, au moyen de tonnes vides. Deux de ces vastes caisses furent coulées en 1784, trois en 1785 et quatre en 1786. Ce fut la quatrième que Louis XVI voulut voir immerger, en même temps qu'il se rendrait compte des travaux du port. Tel fut le but de son voyage à Cherbourg en juin 1786.

La vieille abbaye de Notre-Dame du Vœu, près de cette ville, avait été supprimée en 1774, et les bâtiments étaient affectés au logement du commandant en chef des travaux du port et de la rade. C'est dans cette demeure que devait habiter Louis XVI, au milieu d'une cour composée de MM. le duc d'Harcourt, gouverneur de la province, le duc de Beuvron, son frère, commandant en chef les travaux de la rade et du port, de Boisgelin, gendre de ce dernier, du chevalier d'Accueil, aide-major du duc, du commandant de vaisseau Couldre de la Bretonnière, commandant de la marine, qui avait pris une si grande part à l'exécution des travaux déjà accomplis, de Dumouriez, commandant de la place, qui depuis,... de MM. de Cessart, Deshayes, de Gacé, Jubé de la Perelle, de la Pelouze, major, commandant le bataillon des travailleurs, de Garantot, de Chavagnac, ingénieur, et d'autres fonctionnaires de l'ordre militaire et civil; des duchesses d'Harcourt, de Beuvron et autres dames; des demoiselles de Mortemart, petites-filles de la duchesse de Beuvron (1).

On prépara comme chambre à coucher une belle pièce au pre-

(1) Voir les pièces historiques de l'hôpital de la marine, par M. L. de Poutaumont, membre de la Société académique de Cherbourg, 1852, et l'*Histoire anecdotique du vieux Cherbourg*, par le même auteur, *Mémoires de la Société académique*, 1867.

mier étage du corps de logis faisant face à la cour d'honneur ; cette chambre, agrandie en 1845, servit de salle de malades jusqu'au jour ou l'hôpital, que l'on avait établi dans cette même abbaye, fut transféré dans l'établissement où il est maintenant. L'abbaye, que les fortifications du port militaire ont beaucoup diminuée, a été annexée aux bâtiments occupés par l'artillerie de la guerre.

Louis XVI avait fait lui-même, par économie, le plan du voyage et réglé la dépense ; pour ce motif, il n'avait désigné qu'un petit nombre de personnes pour l'accompagner. Une partie fut logée dans l'abbaye ; le reste, chez divers habitants notables de la ville.

Par suite de la visite du roi à Cherbourg, le ministre de la marine, maréchal de Castries, avait donné l'ordre à la division navale, sous le commandement du comte d'Albert de Rions, de se rendre à Cherbourg. Cette division était composée des bâtiments ci-après.

DIVISION DE BREST

COMMANDÉE PAR M. D'ALBERT DE RIONS, CHEF D'ESCADRE

Le Patriote,	commandé par	de Soulange,	capitaine de vaisseau.
La Prosélyte,	—	de La Galissonnière,	—
La Blonde,	—	de Rivière,	—
La Cérès,	—	le vicomte de Bélizel,	—
La Vigilante,	—	Ismard de Cancelade,	lieutenant de vaisseau.
Le Malin,	—	d'Orvilliers,	—
Le Furet,	—	Cairon de Merville,	—
Le Papillon,	—	de Misserné,	—
Le Dromadaire,	—	Bolle, major de vaisseau.	

DIVISION DE ROCHEFORT

La Favorite,	commandée par	de Flotte,	capitaine de vaisseau.
L'Alouette,	—	de Launay Tromelin,	—

DIVISION DE TOULON

La Junon,	commandée par	d'Etty,	capitaine de vaisseau.
Le Flèche,	—	de Saint-Félix,	—
La Levrette,	—	de Villiers,	lieutenant de vaisseau.

Cette division quitta Brest le 12 juin, et fit voile pour Cherbourg.

La rade offrit alors un spectacle fort animé par la présence de

cette escadre, celle de nombreux navires de commerce et même de quelques bâtiments de plaisance anglais, dont les propriétaires n'étaient pas fâchés de se rendre compte de cette visite du roi sur un point de la côte qui pouvait devenir menaçant pour l'Angleterre.

Mais il est temps de laisser parler le témoin sans doute oculaire de cet événement si important pour la ville de Cherbourg.

RELATION

Du voyage du roy à Cherbourg et de ce qui s'y est passé pendant le séjour de Sa Majesté dans ce port

Du mois de juin 1786.

« M. le maréchal de Ségur arriva. M. le duc de Beuvron, accompagné de tous les officiers généraux, état-major et autres non attachés aux troupes de la garnison, avaient été au-devant de lui, jusqu'à un pont qui se trouve avant d'entrer en ville. Les troupes bordaient la haye jusqu'à ce point.

« M. le maréchal de Ségur descendit de voiture, mais il ne se mit point en marche tout de suite pour entrer, voulant, disait-il, attendre M. le maréchal de Castries, qui le suivait de près, pour le recevoir et entrer avec lui. La place tira néanmoins alors treize coups de canon dus à un maréchal de France, lorsqu'il entre dans une place. M. le comte d'Hector, accompagné des officiers de la marine non embarqués sur l'escadre, fut à ce pont saluer le maréchal de Ségur. On attendit encore quelque temps que M. le maréchal de Castries parût. Lorsqu'on aperçut la voiture, M. le maréchal de Ségur se porta avec tout l'état-major et officiers généraux en dedans du pont en avant de la file de troupes qui bordaient la haye, à gauche en entrant, pour y saluer M. le maréchal de Castries lorsqu'il entrerait; mais ce dernier étant descendu de sa voiture, M. le maréchal de Ségur se porta au-devant de lui, et les deux maréchaux firent leur entrée ensemble, passant entre les deux files de troupes, suivis du cortège cy-dessus. La place tira alors une seconde salve de treize coups de canon, les troupes présentèrent les armes, les officiers supérieurs et les drapeaux saluèrent les maréchaux à leur passage.

« MM. les officiers du corps royal du génie vinrent au-devant des maréchaux, et leur furent présentés par M....

« M. de Caux étant retenu chez lui par la goutte, M. le comte d'Albert vint ensuite à la tête des officiers de l'escadre qui n'étaient

pas de service, il les présenta aux deux maréchaux qui furent suivis par tout ce cortège jusqu'à chez M. de Caux, où logeait M. le maréchal de Ségur. Mme de Caux était venue jusqu'en dehors de la porte le saluer. Une garde de cinquante hommes du régiment de la reine avec un drapeau y attendait M. le maréchal de Ségur, qui fut à elle, et la renvoya après avoir dit quelque chose d'honnête à l'officier qui la commandait. Les officiers généraux entrèrent chez Mme de Caux et restèrent dans la cour par discrétion, ils n'auraient pas pu tenir dans l'appartement.

« Les maréchaux ne tardèrent pas à sortir, ils trouvèrent dans la cour le maire (1) qui, avec le corps de ville, vinrent (*sic*) leur offrir le vin de ville et les complimenter. M. le maréchal de Castries, à qui M. le maréchal de Ségur semblait vouloir adresser tout ce cérémonial, refusa absolument de le recevoir et le lui laissa, sans doute parce que tout se passait dans une place dépendante du département de la guerre.

« Les maréchaux montèrent en voiture et furent reçus au fort du Hommet (dit aujourd'huy d'Artois, depuis que ce prince est venu à Cherbourg). On y resta longtemps pour y regarder les ouvrages et le coup d'œil de la rade. La nuit commençait à se faire lorsqu'on en sortit. On rentra au retour dans le logement destiné au maréchal de Castries (au quartier de la marine) ; une garde avec un drapeau des troupes de la marine l'y attendaient (*sic*), ainsi qu'une du régiment de la Reine. M. le maréchal de Castries ne reçut aucune des deux et dit des choses honnêtes aux officiers qui les commandaient.

« Il y eut, le même soir, un souper chez Mme de Caux, où était le maréchal de Ségur, et partie des officiers supérieurs de terre. Il y eut encore un souper chez M. de la Bretonnière où était M. le maréchal de Castries, plusieurs officiers généraux ou principaux de terre et tous ceux de la marine.

« Le maréchal de Ségur vint y faire visite, il fut prié d'entrer au comité que présidait M. le maréchal de Castries relativement aux ouvrages de Cherbourg.

« Jeudy 22, les maréchaux sont sortis de chez eux entre neuf et dix heures du matin, ils ont été dans le chantier, ils y ont examiné les cônes. Le maréchal de Castries s'est embarqué dans un canot, il avait prononcé qu'il ne voulait pas qu'on lui rendît d'honneurs, mais qu'on eût à rendre au maréchal de Ségur tous ceux qui étaient

(1) M. de Garantot.

dus à son grade. Les ordres étaient donnés en conséquence dans l'escadre, mais, pour empêcher la méprise, on avait annoncé que le maréchal de Ségur, qui devait aller à l'île Pelée, s'embarquerait le premier, et que ce serait lui qui serait salué. Ce projet ne put avoir lieu. M. le maréchal de Ségur s'était décidé à n'aller que plus tard à l'île Pelée. Il résulta de là que le maréchal de Castries, qui voulait inspecter lui-même plusieurs bâtiments de l'escadre, s'embarqua, et quoiqu'il se fût fait précéder par un canot, pour avertir les bâtiments que ce ne serait que le second canot qu'on saluerait au lieu du premier, cet avis n'ayant pas pu parvenir partout avant qu'on n'eût vu le second canot, il fut salué de treize coups de canon par *le Patriote*, et de cinq cris de *Vive le Roy*, par tous les bâtiments; il fut d'abord à *la Lamproye*, de là à *la Favorite*, ensuite à *la Junon*, *la Félicité*, au *Furet* et au *Patriote* (1). Tout le monde fut mis à son poste pour le combat, dans les différents bâtiments; il y eut des simulacres d'abordage; M. le maréchal y examina lui-même très en détail la méthode qu'on avait suivie pour la distribution des équipages, les tables de loch, de comptes, qu'il trouva parfaitement conformes à ce que prescrit la nouvelle ordonnance. M. le comte d'Albert fut le recevoir au bas de l'échelle; M. le maréchal de Castries, qui monta à bord, parcourut le vaisseau dans toutes ses parties, après quoi on se mit à table. Il y en avait deux qui pouvaient contenir cinquante couverts qu'occupaient les officiers généraux et principaux de terre et de mer, il y eut musique pendant le dîner; vers 4 heures on se leva de table, afin d'éviter d'être surpris par une annonce prompte de l'arrivée de Sa Majesté.

« Les maréchaux furent salués en se rendant à terre, comme ils l'avaient été en venant au port. On attendit le Roy jusqu'à la nuit; les troupes étaient sous les armes, les corps de ville municipaux étaient au pont qui marque l'entrée de la ville. Tous les prêtres étaient en chape avec le dais. A la nuit on sut que Sa Majesté n'arriverait que tard. On battit la retraite, la ville fut illuminée, tous les officiers généraux et principaux de chaque corps furent attendre son arrivée à l'abbaye, chez M. le duc d'Harcourt où Sa Majesté devait loger. Le Roy arriva à onze heure et demie, on servit peu de temps après, il pouvait y avoir une table de quarante couverts. Le Roy mangea avec appétit, et parla avec intérêt de ce qu'il venait de voir à Cherbourg. On lui dit que s'il voulait qu'on coulât un cône

(1) *La Lamproie* et *la Félicité* ne faisaient pas partie de l'escadre de M. de Rions.

le lendemain, vendredy, la marée exigeait que ce fût avant quatre heures du matin qu'on commencerait ce mouvement, parce qu'à ladite heure il serait à flot. Le Roy y consentit et dit à Mgr l'évêque de Coutances (1), qui était venu prendre ses ordres, qu'il demandait une messe pour trois heures et demie du matin. A une heure le souper finit, Sa Majesté fut se coucher sans cérémonial, tout le monde se retira et l'heure du lever fut fixée avant quatre heures du matin.

Sa Majesté, après avoir eu la messe (2), sortit un peu avant quatre heures; elle alla à pied s'embarquer dans le chantier, à portée de voir les manœuvres qu'on ferait au cône une fois qu'il serait à l'eau; seize ou dix-huit personnes de sa suite, officiers généraux et principaux des différents corps qui sont le prince de Foix, le duc de Villequier, le duc de Coigny, les maréchaux de Castries et de Ségur, le duc d'Harcourt, le duc de Liancourt, le duc de Polignac, d'Aguesseau, le marquis de La Fayette, le comte d'Hector, l'accompagnaient; le comte d'Albert y a été appelé une fois, le vicomte de Marigny, le vicomte de la Bretonnière, étaient dans la chambre du patron du canot, le comte de la Tousche, occupait sur le devant la place de brigadier, tous s'embarquèrent dans son canot; aussitôt qu'il y fut, on y arbora le pavillon royal de l'avant, de l'arrière et au mât du canot. Le peuple qui était nombreux sur les quais, ainsi que les ouvriers, mouraient d'envie d'exprimer la joie qu'ils ressentaient de voir leur maître, mais les ordres les plus stricts avaient été donnés pour qu'on observât le plus grand silence, afin de ne pas troubler les manœuvres qu'on ferait au cône. L'escadre du Roy avait défense de lui rendre aucun salut. Quelque pénible et rigoureux que fût cet ordre annoncé de la part du Roy, le silence le plus rigoureux fut observé en conséquence du moyen qui fut employé pour témoigner le désir qu'on avait de lui plaire. A l'instant où le cône flotta, on exprima seulement un petit moment sa joie par plusieurs cris de *Vive le Roy*, qui furent bientôt arrêtés, lorsqu'on fit signe et répéta l'ordre qui avait été donné du silence. Le canot dans lequel était Sa Majesté suivit pendant quelque temps la marche du cône, et lorsqu'il fut bien assuré, on fit dire aux bâtiments de l'escadre qu'ils

(1) Mgr de Talaru de Chalmazel.

(2) Elle fut célébrée dans l'église de l'abbaye par l'abbé Moreau, qui avait été délégué par le dernier abbé commendataire, M. Lattier de Bayanne, pour desservir les fondations et faire la régie et administration des biens qui dépendaient encore de l'abbaye. Mgr de Chalmazel, évêque de Coutances et d'Avranches, faisait fonction de grand aumônier.

pouvaient commencer le salut. A cette époque, les cris de *Vive le Roy* commencèrent dans tous les bâtiments, et n'ont pas discontinué tant que Sa Majesté fut sur mer ; elle fit parcourir, par son canot, toute la ligne de l'escadre qui était mouillée en bon ordre, elle monta ensuite à bord du vaisseau *le Patriote*. M. le comte d'Albert, qui le montait, vint recevoir Sa Majesté au pied de l'échelle (1). Un détachement de huit gardes du corps avait précédé Sa Majesté à bord du vaisseau; un d'entre eux était en faction à la porte de la chambre du conseil, à droite en entrant; un élève de la marine était également en faction à ladite porte, à gauche en entrant. Le Les élèves et les troupes étaient sous les armes, les présentèrent, le tambour battait aux champs, et le pavillon royal fut arboré tant au bout du grand mât qu'à la poupe, tant que Sa Majesté resta à bord, ce qui dura à peu près une heure. Le Roy parcourut toutes les parties du vaisseau, y vit, examina tout très en détail, y donna même des preuves que toutes les parties qui regardent soit la couverture, soit le gréement, ne lui sont pas étrangères ; il donna aussi des preuves d'une bonté extrême, ayant l'air de connaître tous les officiers qu'on lui nommait; c'était l'endroit où ils avaient été employés pendant la dernière guerre, et les circonstances qui pouvaient être à leur avantage. Sa Majesté, voulant voir le cône à l'instant qu'on le coulait, quitta *le Patriote* avec bien du regret, se rendit sur un des cônes anciennement coulés sur lequel on avait dressé une tente. Les cris de *Vive le Roy* recommencèrent dès qu'on vit son canot déborder. Sa Majesté fut gardée sur le cône par un détachement des gardes du corps et d'élèves pareils en nombre, qui en fournissaient chacun un en faction, ainsi qu'il a été dit pour *le Patriote*.

« Le Roy continua à montrer partout la plus grande aménité, affabilité et honnêteté pour les personnes qui l'entouraient : de même il parla avec une grande justesse d'esprit et de connaissance sur tous les objets qui furent agités dans la conversation. Madame la duchesse d'Harcourt se rendit sous la tente où était Sa Majesté, on y apporta un grand déjeuner. Sa Majesté ne prit que du chocolat. Le cône du jour fut conduit sans aucun événement au lieu où il devait être coulé, mais, malheureusement, dans la dernière opéra-

(1) Il lui présenta le bras pour l'aider à monter. Le roi, avant de mettre le pied sur le bâtiment, s'arrêta en lui disant : « Monsieur de Rions, je suis bien aise de vous prévenir d'une chose : c'est que, quand je monte un vaisseau, j'entends que ce soit celui d'un officier général. »

tion un cabestan qui devait le tenir en place ayant déviré, il y eut un homme de tué et trois de blessés. Sa Majesté fut vivement peinée de cet accident, en témoigna la plus grande sensibilité. Le cône fut coulé parfaitement.

« Le Roy s'embarqua peu de temps après dans son canot, et il fit élonger les cônes dans toute leur longueur tant en dedans qu'en dehors, témoigna surtout un grand plaisir lorsqu'il se vit au large; après avoir examiné le point où en étaient toutes les digues ou chaussées qu'on forme entre chaque cône par des pierres perdues qu'on y jette, il se fit conduire sur l'île Pelée où l'on bâtit un fort qui doit être le point de défense de la rade de Cherbourg sur la droite; on lui présenta tous les plans relatifs à cet objet, on fit aussi voir à Sa Majesté un nouvel affût de canon, qui exige pour son service un moindre nombre d'hommes que ceux d'ordinaire. Le Roy déploya encore sur ces deux objets une grande justesse d'esprit et des connaissances beaucoup plus qu'ordinaires.

« Le détachement des gardes du corps et d'élèves suivirent le roy dans l'île Pélée, où il fit tirer un coup de canon monté sur un des nouveaux affûts. Sa Majesté a fait contre ce projet toutes les objections que le marin le plus expérimenté aurait pu faire Le Roy, après avoir parcouru tout le fond de l'île Pelée, qu'il a nommée fort Roïal, rembarqua et fit diriger la marche de son canot de manière à faire le tour de la rade; les bâtiments de l'escadre s'étaient pavoisés, et saluaient par volées et ensemble. Lorsque l'amarre des premières tonnes qui font flotter le cône (1) et lorsque le cône fut coulé à fond, elle en a fait un autre.

« Le coup d'œil des bâtiments pavoisés parut faire infiniment de plaisir au Roy. Sa Majesté se fit conduire à Cherbourg, une foule immense se trouva à son débarquement. Ils se mirent dans l'eau jusqu'à la ceinture, ils ne cessèrent de crier vive le Roy avec un air de jouissance et de satisfaction qui a vraiment paru intéresser Sa Majesté. Il fallut nécessairement employer les gardes pour faire faire place au peuple. Le Roy recommandait sans cesse qu'on ne fît de mal à personne, et lorsqu'il monta dans sa voiture, il ordonna qu'on fût au pas. Sa Majesté entra chez elle à trois heures après midy; elle avait été onze heures sur l'eau, elle se reposa un couple d'heures, après avoir indiqué son souper pour 7 heures, il décida qu'il irait le lendemain dans le vaisseau *le Patriote*.

(1) Fut larguée, sans doute, omission dans le manuscrit.

« Samedi 24. Peu de vent, mais qui permettait de sortir. Il fut décidé que Sa Majesté s'embarquerait à onze heures, une partie de l'escadre était sous voile depuis 10 heures du matin. Le Roy monta à bord du *Patriote*, où il fut gardé et reçu comme il est dit cy-devant. *Le Patriote* se mit sous voiles; les divisions commandées par MM. de Soulanges et de Charitte manœuvrèrent pour venir se rallier au pavillon royal; mais le vent était si faible que malgré les efforts de part et d'autre cela ne pouvait être que lent. Les deux divisions, chemin faisant, manœuvrèrent chacune de leur côté, comme si elles eussent été ennemies, elles exécutèrent bien tous les mouvements, qui furent aussi indiqués très à propos, il y eut un simulacre de combat entre elles dans lequel le feu fut très vif, et Sa Majesté parut on ne peut plus contente de ce coup d'œil, après avoir été près de 4 lieues au large, le feu cessa. *Le Patriote* fit signal de se mettre en ligne de bataille dans l'ordre naturel; aussitôt que la ligne fut formée, il fit le signal de virer vent devant par la contre-marche. Ce mouvement plut fort à Sa Majesté, le vent était toujours faible, de sorte que pour rattraper le mouillage on força de voiles, sans s'astreindre à conserver l'ordre; malgré cela, le vent ayant continué de calmer de plus en plus, et la marée étant contraire, on fut obligé de mouiller en dehors, à peu près à une lieue du mouillage. Le Roy s'embarqua dans un canot et arriva à terre vers les huit heures. L'escadre salua Sa Majesté de trois salves, tirées par volées et ensemble. Le peuple reçut le Roy sur la grève avec le même empressement, et les mêmes acclamations que la veille; Sa Majesté parut très satisfaite de son voyage et annonça le soir qu'elle irait le lendemain déjeuner à bord du *Patriote*. Il y eut comme à l'ordinaire un grand concours de monde, qui fut voir souper le Roy; on fut au coucher, et l'heure du lever pour le lendemain fut indiquée pour sept heures et demie.

« Dimanche 25. Sa Majesté, après avoir entendu la messe, s'embarqua dans un canot, la plus grande partie des bâtiments de l'escadre avaient regagné le mouillage dans la rade pendant la nuit. Le vent était joli, frais du Ouest-Sud-Ouest, temps un peu couvert, la mer tant soit peu houleuse; on fut à la pointe de Querqueville, où il doit il y avoir un fort qui sera le point de défense de la gauche de la rade. On avait marqué sur toutes les hauteurs, le long de la rade, par un pavillon blanc, les différentes positions avantageuses qu'on pourrait prendre en cas de tentative de l'ennemi : quelques

personnes de la suite du Roy furent incommodées de la mer. Sa Majesté ne le fut pas, il rit beaucoup de la mine que faisaient ceux qui en ressentaient les effets.

« De Querqueville, le Roy fit diriger la route du canot pour passer au milieu des bâtiments de l'escadre; passant à portée de *la Blonde*, il fit accoster et monta à bord par l'échelle ordinaire. Sa Majesté n'avait pas prévenu qu'elle voulait aller à bord d'aucun bâtiment particulier. Le Roy parcourut les différentes parties de la corvette et se rembarqua.

« Passant à côté de *la Félicité*, il donna l'ordre d'accoster cette frégate, y monta, examina tout comme il avait fait à bord de *la Blonde* et se rembarqua. Il donna ordre de diriger la route en se rendant au *Patriote*, de manière à accoster un des plus petits bâtiments de l'escadre, voulant monter à bord d'un bâtiment de chaque rang. *Le Malin* fut celui qui se trouva le plus à portée. Sa Majesté y monta par une échelle ordinaire, avec la même aisance que n'importe quel particulier.

« On ne peut rien ajouter aux choses honnêtes que le Roy disait aux capitaines de chaque bâtiment à bord duquel il monta : Sa Majesté se rendit à bord du *Patriote*; elle déjeuna. Il y avait une table de quarante couverts. Mme la duchesse d'Harcourt s'y était rendue avec Mme la duchesse de Guerchy, ainsi que presque tous les officiers généraux et supérieurs tant de la suite du Roy qu'attachés aux corps employés à Cherbourg ou aux environs. On servit un déjeuner froid. Dès que Sa Majesté monte à bord, il est de règle d'éteindre tous les feux et de ne point en avoir tant qu'elle est à bord.

« Le Roy demanda à plusieurs reprises où étaient les capitaines de l'escadre; chacun d'eux s'était renfermé à son bord jusqu'à l'époque où on vît son canot accoster à bord du *Patriote*; ils n'avaient, par conséquent, pas eu le temps de se rendre encore. Sa Majesté porta l'attention et son extrême bonté jusqu'à leur donner ordre de se mettre à table à mesure qu'ils arrivaient, voulant qu'ils eussent l'honneur de manger avec Elle.

« Après le déjeuner, le Roy voulut encore recevoir chevaliers de Saint-Louis cinq lieutenants de vaisseau auxquels il manquait encore un an pour avoir la croix, « *Sa Majesté leur faisant grâce* « *de ce temps, son intention étant que le jour qu'on avait été sous* « *voiles avec lui fût compté pour un an à tous les officiers de* « *l'escadre.* »

« Les cinq nouveaux chevaliers reçus par Sa Majesté sont : MM. de Merville, de Chézac, d'Orvilliers, Mallevaux et d'Orcet. M. Duclos, dont la croix avait été accordée précédemment, mais qu'il n'avait pas encore reçue, eut aussi l'honneur de l'être par Sa Majesté. Le Roy quitta *le Patriote* et fut voir la chaussée, qu'on forme à pierres perdues entre cônes coulés. La mer était basse; on marchait alors à pied sec sur la chaussée et revint ensuite en dedans (*sic*). L'agitation de la mer en dedans et en dehors avait une différence très sensible. La mer qui se trouvait houleuse au dehors se trouva calme au possible en dedans. Sa Majesté donna l'ordre qu'on la conduisît à bord de *la Junon*; par ce moyen les trois officiers généraux de l'escadre avaient tous eu le bonheur d'avoir eu le Roy à leurs bords. On ne peut certainement rien ajouter aux témoignages de bonté dont Sa Majesté a comblé le corps de la marine. De *la Junon*, le Roy fut à terre, entra dans un cône qui était presque fini. Sa Majesté en examina presque toutes les parties. De là elle fut en voir un autre, dont on ne fait que monter les premières pièces. Ensuite on fit voir la mécanique des machines imaginées pour couper dans l'eau les cordages qui saisissent des pièces vides aux cônes et les tiennent flottants. Le Roy fut ensuite par terre au fort d'Artois, et en parcourut le revêtement et de là fut dans son canot. La mer basse rendait l'embarquement assez difficile; il fallait descendre par une échelle ordinaire, mais plus renversée, dans un bateau et de ce dernier dans le canot; sur l'observation qu'on en fit à Sa Majesté, elle répondit qu'elle pourrait bien faire ce que tout homme faisait; en même temps, elle mit le pied sur l'échelle et s'embarqua sans aucun accident. Le Roy donna ordre de le conduire dans le bassin. Arrivé dans l'avant-bassin, on envoya l'ordre de lever le pont tournant et d'ouvrir les portes du bassin. La mer le permettait et le canot du Roi entra dans le bassin. Sa Majesté fut frappée de la beauté du coup d'œil qu'offrait tour à tour le bassin et l'avant-bassin, garni d'une foule de peuple, ainsi que les bâtiments qui étaient en dedans et qui criaient des vive le Roi avec un air de satisfaction que le Français sent mieux à la vue de son maître qu'il ne saurait l'exprimer. Le Roy fut si vivement ému de ce spectacle si attendrissant, qu'il se pressa de se montrer bien visiblement au peuple; il se leva debout et coupa lui-même tout ce qui pouvait attacher le ciel d'un tendelet qui pouvait empêcher son peuple de le voir aussi distinctement. On jugera aisément

que ce témoignage de bonté de la part du Roy fit redoubler de la part du peuple les acclamations les plus vives.

« Après avoir fait le tour du bassin, on fit route pour le Béquet, petit havre fermé par des jetées, qui se trouve environ une lieue et demie dans l'est de Cherbourg. C'est là où tous les bâtiments chargent des pierres pour la chaussée projetée. Il se trouva encore dans cet endroit un monde considérable, tant des campagnes voisines que des équipages des bâtiments dont l'air de satisfaction et les acclamations de vive le Roy, vive notre bon Roy, vive notre grand Roy, ne pouvaient qu'émouvoir toutes les âmes sensibles. Le Roy revint en voiture et rencontra sur sa route le même concours de monde qui s'empressait de lui donner les témoignages de l'amour le plus vrai et le plus respectueux; il y eut de l'argent distribué pour les habitants et pauvres de Cherbourg, pour les équipages des bâtiments à bord desquels Sa Majesté était montée; il fut annoncé que ceux de toute l'escadre auraient quinze jours de solde et une gratification (1).

« Le Roy donna une boîte à M. d'Albert, annonça à M. le comte d'Hector qu'il irait inspecter tous les ports; le comte de Chavaignac qui était employé en second à Cherbourg pour les opérations maritimes fut fait capitaine de vaisseau; le baron de Menou, qui était premier lieutenant à bord du *Patriote*, fut fait major de vaisseau: il y eut à l'ordinaire un grand concours de monde à voir souper le Roy; on fut aussi au coucher et il indiqua le lever à cinq heures le lendemain matin pour monter en voiture et faire route pour le Havre. »

(*Ici finit le manuscrit.*)

Ce voyage de Louis XVI à Cherbourg laissa dans l'esprit de ce monarque les souvenirs les plus agréables; il aimait à en parler, à donner la description des travaux qu'il avait examinés avec attention; il adressait souvent à ceux qui l'entouraient cette question: Avez-vous été à Cherbourg? Et si l'on répondait que non, Louis XVI tournait le dos au malheureux courtisan qui n'avait pas fait ce voyage. On dit même que plusieurs d'entre eux l'entreprirent, dans le but de pouvoir s'entretenir avec lui sur ce sujet.

(1) Le duc de Villequier avait apporté une cassette de bijoux d'environ un million, que le roi devait distribuer aux principaux officiers et à leurs femmes. Il ne fut donné que des avancements, décorations et gratifications, et le duc remporta sa cassette.

Rien ne paraît avoir assombri cette promenade de Louis XVI. Il semblait, dit un contemporain, que Louis, depuis Versailles jusqu'à Cherbourg, marchait au milieu d'une belle procession. On cite plusieurs traits de lui qui prouvent combien il aimait le peuple. Sur la grande route, un peu au-dessus de Bayeux, une pauvre vieille s'avança au milieu du cortège; elle voulait absolument voir le Roi. Plus les gardes la repoussaient, plus elle insistait. Elle poussa à la fin un grand cri. Louis XVI l'entend, s'enquiert de la cause de cette agitation et donne ordre qu'on laisse approcher la bonne femme, qu'il embrasse, comme jadis avait fait son aïeul Henri IV.

A Cherbourg, une autre femme se pressait pour le voir et s'avançait de manière à être écrasée par les voitures; Louis XVI vit le danger qu'elle courait et l'avertit lui-même en se mettant à la portière.

Enfin, il écrivit de Cherbourg à la Reine une lettre où l'on remarque ce passage :

« L'amour de mon peuple a retenti jusqu'au fond de mon cœur; « jugez s'il est au monde un roi plus heureux que moi! Non, jamais « je n'ai senti le plaisir de l'être comme au milieu de ma belle « Normandie. »

ATHELSTANE.

DE QUELQUES TRAVAUX SUR L'INFAILLIBILITÉ (1)

L'Eglise, réunie dans le concile général du Vatican, avait défini et déclaré de foi catholique l'infaillibilité du Pontife romain décrétant du haut de la Chaire de Pierre, sur la foi et sur les mœurs. Exposant et éclairant cette doctrine, les évêques de ce concile, dans leurs nombreux discours, s'étaient appuyés à la fois sur les Saintes Ecritures et sur la tradition. Ainsi, selon la pensée du prophète royal, ce jugement et cette définition, assistés par l'Esprit de Dieu, se trouvaient justifiés par eux-mêmes.

Mais cette justification avait besoin d'être manifestée et répandue au dehors; il était bon que les rayons de ce foyer puissant et lumineux fussent étendus à toute la terre. Or la Tradition sur ce point embrasse deux ordres de faits : les paroles des docteurs et des Pères, et le sentiment et la conduite des conciles généraux vis-à-vis des Pontifes romains. Ce dernier sujet est moins connu, c'était un tableau plein d'intérêt et de grandeur à tracer et à peindre; il fallait en établir le plan et les contours, en faire ressortir l'éclat et les richesses, en un mot le mettre dans son plein jour. Le R. P. Bottalla, de la Compagnie de Jésus, a tenté cette entreprise dans l'ouvrage intitulé : *De la souveraine et infaillible autorité du Pape dans l'Eglise et dans ses rapports avec l'Etat.*

Vingt-six sections partagent les deux volumes de l'auteur et trois parties distinctes peuvent les résumer. Formant un préambule, les

(1) *De la souveraine et infaillible autorité du Pape dans l'Église et dans ses rapports avec l'État*, par le R. P. Paul Bottalla, de la Compagnie de Jésus, 2 volumes in-8° de 414-429 p. (1877). Chez Oudin frères, Poitiers et Paris. — *Lucubrationes biblicæ de sacra hebræorum et christianorum monarchia, et de infallibili in utroque magisterio, auctore Aloysio Vincenzi*, 1 vol. in-8° de 201 pages (1872). Chez Morini, à Rome. — *De suprema Romani Pontificis in Ecclesiam potestate, disputatio quadripartita*, par André Duval, édité par M. Ed. Puyol, 1 vol. in-12 de 435 pages (1877).

sept premières sections présentent l'infaillibilité pontificale comme une suite naturelle et nécessaire de l'unité, principe fondamental de la monarchie de l'Eglise; le P. Bottalla prouve cette infaillibilité par les Livres saints et les Pères, et en décrit l'existence et les phases, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, par les appels incessants adressés contre les différentes hérésies au tribunal des Pontifes romains, et par les propres paroles et les décrets de ces Papes, avant le schisme d'Orient, jusqu'à Michel Cérulaire, c'est-à-dire avant saint Grégoire VII, au onzième siècle. La septième section rappelle la constitution monarchique de l'Eglise, fixe la place de la tête et des membres, ou du pape et des évêques dans le corps ecclésiastique, définit le rôle des évêques, juges de la foi, et introduit ainsi dans l'étude des conciles généraux, but principal du livre du R. P. Bottalla.

Quatorze sections, de la huitième à la vingt-deuxième, sont consacrées au détail des actes des dix-neuf conciles généraux. Or la convocation, l'initiative et la direction de ces conciles sont perpétuellement dues aux Pontifes romains. Constamment, avant ou dans chacun d'eux, les Papes ont éclairci et déclaré la doctrine attaquée ; et constamment les évêques, jugeant en toute liberté, ont adhéré à leurs lettres et à leurs décisions. Il en fut ainsi de la part des papes Denys et Sylvestre pour le concile de Nicée contre l'arianisme, en 325 ; de Libère et de Damase contre Macedonius avant le premier concile de Constantinople, en 381 ; de Célestin à Ephèse, 431, contre Nestorius; de saint Leon contre Eutychès à Chalcédoine, en 451 ; et d'Agathon et de quatre de ses prédécesseurs contre le monothélisme, (Conc. général, IIIe de Const. 680). Adrien Ier agit de même avant le septième concile général, deuxième de Nicée (787), contre les Iconoclastes ; ainsi qu'Adrien II, dans le huitième concile général, IVe de Const. (869). Innocent III dicte ses décrets aux Pères du douzième concile général, IVe de Latran (1215). Grégoire X imposa une profession de foi au quatorzième concile général, deuxième de Lyon, en 1274. Dans le quinzième à Vienne, en 1311, Clément V affirme l'infaillibilité pontificale; il est imité par Martin V à la fin de l'assemblé de Constance ; par Eugène IV au concile de Florence, en 1439; et par Jules II fulminant (XVIIe gén., Ve de Latran, en 1512) contre la Pragmatique sanction. Une semblable conduite se retrouve dans les Papes durant le dix-huitième concile général, à Trente, de 1545 à 1563, contre le Protestantisme; et de notre

temps dans l'immortel Pie IX, au concile du Vatican (XIXe gén.), en 1869-70, contre le Gallicanisme, malgré de nombreux efforts conjurés. Et toujours la majorité des évêques, juges de la foi, l'emportant d'une manière imposante sur une faible minorité, composée d'un cinquième à Ephèse, d'un quart au premier concile de Constan., d'un huitième au concile du Vatican, se tint fermement unie à la voix, à la définition du Pontife romain, réalisant ainsi le précepte et le principe de saint Irénée : « Il est nécessaire que toutes les Eglises demeurent inviolablement attachées à la foi du siège apostolique, à cause de sa primauté souveraine. »

Les cinq dernières sections ont trait aux rapports de cette infaillibilité pontificale avec l'Etat, et répondent aux objections élevées contre elle. Depuis la définition du concile du Vatican les relations de l'Eglise, des Papes avec l'Etat, ont-elles été ou seront-elles modifiées et changées? Le P. Bottalla affirme qu'elles resteront invariablement ce qu'elles ont été avec les Etats et les siècles du passé. Il explique la nature de l'Eglise et de l'Etat, constituant deux sociétés distinctes, indépendantes dans leur ordre, mais avec la subordination du temporel au spirituel, des Etats à l'Eglise. Ainsi sont écartées les craintes vaines ou entretenues à dessein de la domination temporelle de l'Eglise sur l'Etat et de la déposition des rois. Et l'abrégé de la doctrine opposée aux erreurs contemporaines ou le *Syllabus* n'est qu'une répétition ou l'interprétation de la Tradition et du Décalogue. L'auteur conclut son ouvrage en déclarant, d'après Suarez (2e vol. p. 338,9) et les décisions romaines (p. 342), que l'opinion gallicane, quoique non condamnée comme contraire à la foi catholique, était cependant en contradiction avec le sentiment commun des docteurs, ainsi voisine de l'hérésie et blessant réellement la foi. Ainsi, l'exposé de la doctrine sur l'infaillibilité pontificale, son application dans les conciles généraux, et la réponse aux objections qu'elle a soulevées, résument donc les deux volumes du R. P. Bottalla.

Cette même infaillibilité forme le sujet des *élucubrations* du professeur romain Louis Vincenzi sur la monarchie sacrée des Hébreux et celle de l'Eglise catholique. La première *élucubration* renferme sept chapitres. Les quatre premiers traitent de l'infaillibilité du grand prêtre dans la synagogue sous l'ancienne loi, et la démontrent; les trois derniers en offrent l'accomplissement et la plénitude dans le Pontificat souverain de la loi nouvelle. Et dans un appendice placé

à la fin de son ouvrage, M. Vincenzi établit la tradition universelle des peuples, regardant la religion et le sacerdoce comme le nécessaire et unique médiateur entre Dieu et les hommes.

Le traité du docteur André Duval embrasse toute la doctrine qui concerne le pontife romain : *De suprema R. Pontificis in Ecclesiam potestate.* Il est divisé, ainsi que l'indique son titre, en quatre parties. La première, dans huit questions, recherche et expose la puissance ecclésiastique, considérée d'une manière générale d'abord, puis réalisée dans la personne de Pierre et de ses successeurs. L'infaillibilité du Pontife romain, par rapport à la foi et aux mœurs, est établie en sept questions, dans la seconde partie; et son autorité sur la discipline en onze questions, dans la troisième. La quatrième, traite, dans douze questions, de la puissance réciproque, si agitée alors, du Pape et des conciles généraux. Une introduction latine de M. l'abbé Puyol, qui le réédite, précède le traité du docteur Duval.

Or quel jugement peut-on porter sur ces trois ouvrages?

Les deux volumes du P. Bottalla sont une continuelle réfutation du livre de Mgr Maret sur le concile. Mgr Maret avait traduit et commenté *la Défense de l'Eglise gallicane*, attribuée faussement, selon Soardi, Zaccaria et de Villecourt, à l'illustre Bossuet, et s'était proposé de renverser l'ouvrage de Muzzarelli sur l'autorité des conciles généraux (t. Ier, p. 292). Il fut reproduit par le docteur anglican Pusey (p. 345). N'était-ce pas déjà pour un évêque catholique un premier et cruel châtiment? Toutefois il est bien loin de la pensée de celui qui écrit ces lignes de renouveler dans Mgr Maret des souvenirs amers. Le pieux évêque de Sura s'est généreusement rétracté et soumis. Æneas Piccolomini, depuis Pape sous le nom de Pie II, rétracta aussi et condamna en face du monde chrétien sa conduite à Bâle. Et d'ailleurs selon l'expression heureuse, et qu'il est doux de citer, de saint Jean Chrysostome ; *Pœnitentibus non exprobrat (Deus) præterita; non dicit : Quære tamdiu aberrasti? sed redeuntes amat.* (In Matth. Homil. 67.)

La doctrine du P. Bottalla est constamment sûre, savante, puisée aux sources élevées et profondes, et d'une dialectique calme et pressante. Sans atteindre à la hauteur de Turrecremata, de Sander, de Bellarmin, de Sfondrati et de Charlas, sa théologie prend cependant un caractère plus marqué de grandeur sur la nature de l'Eglise (sect. 22 et 23).

Le P. Bottalla appartient à l'école de Zaccaria, de Ballerini et de

Muzzarelli; professeur à la Faculté de théologie de Poitiers, il n'est pas indigne du nouvel Hilaire.

Néanmoins qu'il soit permis de reprendre quelques-unes de ses assertions ou de s'écarter en quelques points de ses jugements. — La page 26 du tome Ier renferme ces paroles : « L'infaillibilité ne peut s'étendre qu'aux doctrines déjà révélées. » Cependant ailleurs (IIe vol. 356), l'auteur s'écrie avec force contre Mgr Fessler : Est-il vrai que parler *ex cathedra*, c'est définir « qu'une doctrine touchant à la foi et aux mœurs fait partie intégrante de la vérité révélée? L'affirmation de Mgr Fessler, dit-il, n'est pas exacte. Un théologien digne de ce nom n'a jamais, jusqu'à cette heure, affirmé qu'un jugement prononcé par le Pape n'est infaillible qu'autant que la doctrine définie est déclarée faire partie intégrante de la vérité révélée par Dieu (p. 358). » L'appréciation du Père Bottalla est juste; de son aveu l'infaillibilité embrasse dans son domaine non seulement toutes les vérités révélées (p. 357), mais aussi « tout ce qui est lié indirectement avec ces vérités », ce que les théologiens appellent des conclusions tirées à la fois d'une proposition de foi et de la raison théologique. Autrement, ajoute-t-il (p. 358), il nous faut effacer de la liste des jugements *ex cathedra* plusieurs bulles « pontificales. » Mais alors ou les deux passages se contredisent, ou l'auteur manque de netteté dans le premier. — Plus loin (p. 81), expliquant la cause de la Primauté souveraine fixée à Rome, il avance que : « Cette cause n'est point dans une simple disposition arbitraire ou imposée de la volonté de Dieu; elle vient de la Primauté pontificale établie à Rome par saint Pierre, qui y a fondé son siège épiscopal et ne l'a quitté qu'avec la vie par le martyre. » Le sens est indécis et ambigu; saint Pierre semble avoir agi en cette grave circonstance de lui-même et par son propre choix; or les docteurs y admettent communément l'intervention, l'impulsion de Dieu. La précision paraît encore faire défaut en cet endroit. — « Saint Cyprien, dit-il (p. 158), prouve son opinion sur la réitération du baptême, par un grand nombre d'arguments bibliques et théologiques, et il est bien difficile de répondre aux difficultés qu'il propose. » Le Pape saint Etienne aurait donc appuyé son sentiment et celui de l'Eglise romaine sur des fondements dépourvus de force biblique ou théologique, et ainsi presque arbitraires. Cette conséquence, rigoureuse cependant, répugnerait assurément à l'auteur. Et son expression dès lors est excessive.

L'état où se trouva l'infaillibilité, à l'époque de l'assemblée de Constance, est traité par le P. Bottalla (IIe vol., sec. 16e). Les conciles de Pise et de Constance, observe-t-il (p. 45), n'ont pas été des synodes œcuméniques. Leur but était de rétablir l'Eglise dans son état normal et régulier. » (P. 46) : « Quand la chrétienté est séparée en deux camps par la division du pouvoir, *les évêques doivent avant tout se réunir avec ou sans convocation*, afin de dissiper les doutes et de donner à l'Eglise un pape reconnu de tous, la ratification d'un pape douteux n'est pas nécessaire. » Ces paroles accordent aux évêques un véritable pouvoir, une juridiction sur les Papes. Le P. Bottalla a trop suivi en ce point son maître Muzzarelli (*de Auctorit.*, conc. gener., Ier vol., p. 364, 5 et seq.). Ballerini semble plus conséquent. (*De Pot. S. Pont.* Migne Edit. 9, parag. 1, col. 1370). *Pontificia primatus juridictio sicut et ipse primatus*, affirme-t-il, *nullius juri subjecto ex institutione divina, a nemine qui semper inferior est eodem pontifice auferri potest*». Et plus bas, parag. 3, col. 1376, il ajoute : *Fuerunt nonnulli et adhuc sunt qui, hujus modi tantùm pontificis dubii et incerti juris, synodorum generalium potestati subjiciunt. Peto an dicant juxta illud effatum . Papa dubius, papa nullus, vel an censeant unum ex illis* (*dubiis*) *fuisse verum.* Car (col. 1377), « *Ubi inter duos vel tres pontifices unus ex illis verus* (*est*), *eadem ratio* (*supra allata*) *probat eum non subesse nec deponi posse. Quia primatu fruitur ob quem toto Ecclesiæ etiam collective sumptæ et in concilio adunatæ jure superior est, nec inferiori in superiorem suum coactivum jus esse potest. Simplex ignorantia nihil juris adimit, aut adimere potest legitimo pontifici.* » Aussi conclut-il (parag. 4, col. 1379, 80) : « Grégoire XII, plus probablement le pape vrai, renonça au Pontificat; Jean XXIII abdiqua et Benoît XIII restreignant l'Eglise à lui seul et à ses partisans (col. 1371, 2), et devenant ainsi hérétique et schismatique, se mit hors de l'Eglise et fut de droit et de ses propres mains déchu du Pontificat. Ce jugement de Ballerini paraît plus conforme à la saine théologie et au sentiment exprimé par nos pères au huitième siècle : « *Nos sedem apostolicam, quæ est caput omnium ecclesiarum, judicare non audemus; nos omnes ab ipsa judicamur, ipsa a nemine judicatur;* » et à celui des docteurs de l'Université (1395) : *Nulla creata persona, nec communitas totius Ecclesiæ militantis potest auferre sibi* (*Pontifici*) *invito illam vicariatus auctoritatem.*

Invités par Pie IX au concile du Vatican (t. II, p. 170), les mi-

nistres anglicans refusèrent de s'y rendre, parce que le Pape ne les reconnaissait pas comme de véritables pasteurs; et cependant, disaient-ils, saint Athanase convoqua les évêques ariens et saint Augustin les donatistes. Le P. Bottalla répond que les prélats ariens et les donatistes avaient, eux, le caractère épiscopal. — La réponse est insuffisante. Les évêques hérétiques ou schismatiques manifestes sont par le fait hors du corps, de l'unité de l'Eglise, privés dès lors de la juridiction et du titre de juges de la foi, et ils n'appartiennent plus, selon le langage de la théologie, qu'à l'âme de l'Eglise, d'une manière lointaine. Le seul caractère épiscopal ne donne donc pas le droit d'assister au concile général. Et les dissidents de l'Orient et de l'Occident, comme autrefois les évêques nestoriens, comme Macaire, Photius et les autres, furent invités au concile, non parce qu'ils étaient évêques, mais pour y exposer et dissiper leurs doutes, entendre la doctrine, se convaincre de leurs erreurs et rentrer dans la vérité.

Un autre point aussi important et aussi difficile que celui de l'Assemblée de Constance a été longuement développé par l'auteur : le pouvoir indirect du spirituel sur le temporel, ou du Pape, de l'Eglise sur les peuples et les rois (t. II, sect. 23). Selon lui la définition finale de la Bulle *Unam sanctam* de Boniface VIII (p. 261) n'a en vue que le seul pouvoir civil, lequel doit se laisser diriger par la puissance spirituelle pour la punition des crimes de religion; et les textes de différents Papes et docteurs sont interprétés par le P. Bottalla en ce sens (p. 262, 3). Or les paroles de Boniface VIII sont générales et n'admettent pas de distinction : *Nous définissons que toute créature humaine, pour être sauvée, doit être soumise au Pontife romain.* Ces termes sont donc affaiblis, diminués par l'auteur. Cependant plus loin (p. 272 à 278), le P. Bottalla expose nettement et fermement *le droit universel et l'autorité des Papes, comme juges souverains des cas de conscience des peuples*, ratione peccati. Mais l'hésitation le saisit quand il faut les appliquer : il les amoindrit, les détruit presque; et s'appuyant sur Gerson, Fénelon, le sulpicien Gosselin et de Maistre (p. 281), il renferme l'exercice de ce droit divin dans ce qu'il appelle le pouvoir directif des Papes, c'est-à-dire dans un pouvoir dû aux circonstances, concédé par le consentement des peuples au moyen âge, et toléré accidentellement par le droit positif humain, droit qui a pu être légitimement changé et remplacé par le droit moderne. Et cette explication adoptée par plusieurs

écrivains est prêtée à Pie IX lui-même (p. 284). Or la distinction de ce directif, espèce de pacte social religieux, introduite pour rendre raison du pouvoir indirect des papes est une subtilité, et présente un entre-deux mal défini et peu doctrinal. L'admission sans restriction du pouvoir des papes sur toute créature humaine, *et ainsi sur le temporel, uniquement* ratione peccati ; *et l'application de ce principe fécond, variant selon l'état et les conditions des peuples chrétiens*, ou la thèse et l'hypothèse si ingénieusement imaginées, suffisent à fixer la doctrine et à expliquer la conduite de l'Eglise et des papes dans les siècles passés et dans le temps présent. Les noms mémorables de Hugues de Saint-Victor, d'Alexandre de Halès, de saint Bonaventure, de saint Thomas, de Biel, de Turrecrenata, de Bellarmin, de Suarez, s'y rallient (p. 280). Et le langage de Pie IX, interprété par l'illustre cardinal Manning, n'a pas un autre sens.

Enfin le P. Bottala fait dater le gallicanisme laïque de la Pragmatique sanction (1438) et surtout des quatre articles de 1682 (IIe vol. p. 132 et 372). Sa naissance remonte au dominicain Jean de Paris, docteur de Sorbonne, et à Philippe le Bel, cent ans plus haut, au commencement du quatorzième siècle ; et la séparation de l'Eglise et de l'Etat a été affirmée pour la première fois, non par les juristes de Philippe le Bel (1307), et de Louis de Bavière (1328), mais un siècle auparavant, en 1239, par l'Empereur d'Allemagne Frédéric II.

Le livre du P. Bottala est une traduction de l'anglais : ce travail honore le traducteur. L'élocution en est aisée, souple, abondante et souvent éloquente. Quelques fautes d'orthographe dans les noms s'y trouvent çà et là : Théodorique pour Théodoric (t. Ier p. 138); Théodore de Studète pour Studite, corrigée ailleurs (p. 400) ; Baluse pour Psaluze (p. 276); *cette conventicule* (t. II, p. 78) ; Brabante pour Bramante (p. 810), quatre ans au lieu de douze ans, et 69 pour 70 (p. 101) ; Nicolas d'Hautheim pour de Hontheim (p. 127) ; Coloeza pour Colocza (p. 164) ; Jean Mayor pour Major, et Grégoire Valenza pour Valentia, etc. Ces erreurs sont faciles à réparer, et les deux volumes du P. Bottalla méritent d'être possédés dans une place de choix parmi les livres qui traitent de la souveraine et infaillible autorité pontificale.

Le professeur Vincenzi a aussi étudié cette question vers laquelle sont tournés en ce moment tous les regards et toutes les espérances. Mais son attention s'est plus spécialement attachée à l'infaillibilité

du grand prêtre sous l'ancienne loi. Le P. Bottalla a touché aussi le point de l'enseignement (t. Ier, sect. Ire, p. 16 à 27). Il borne cette infaillibilité aux doctrines révélées et aux institutions divines, au moins dans le cas où elles se trouvaient liées à l'article principal de la loi juive, » la promesse du Messie (p. 25). Avec plus de fondement, Vincenzi l'étend à toute la conduite du peuple juif, c'est-à-dire à la loi et aux mœurs. Et les termes de la loi ne contiennent aucune restriction ni limite : « *Si difficile et ambiguum apud te judicium esse perspexeris inter sanguinem, causam et causam, lepram et lepram, surge et accede ad locum quem elegerit Dominus Deus tuus* (Deut. XVII, 9, 10, et I, 17). « *Quis si difficile vobis aliquid visum fuerit*, dit Moïse, *referte ad me et ego audiam illud.* » Mais le sacerdoce judaïque est peint par le professeur romain avec un éclat qui ne lui laisse rien à envier au souverain pontife chrétien. Le souvenir ou la lecture du parallèle établi par l'Ange de l'école entre la loi ancienne et la loi nouvelle (1, 2. 98 à 109, et *passim*) remet les institutions et les personnes à leur place et rend au Pontife romain sa souveraineté universelle et sa primauté suprême. Le tableau tracé par Vincenzi (ch. V) des caractères du grand prêtre pleinement réalisés dans le pontife chrétien renferme une théologie et une interprétation des Livres saints d'une grandeur saisissante. Mais les témoignages des Saintes Ecritures et des Pères en faveur de Pierre et de ses successeurs sont présentés dans le chapitre VIe d'une manière faible et parfois forcée.

La seconde élucubration qui s'efforce, en douze chapitres, de distinguer la personne de Céphas, de Jacques et de Jean, des trois apôtres communément entendus par la tradition sous ces noms, est une œuvre singulière et destinée à la stérilité.

Après son étude sur Ed. Richer, M. l'abbé Puyol a réédité l'ouvrage du célèbre docteur André Duval sur le *Pontife romain.* Une double erreur, selon sa propre remarque (Introd., p. 4, 5, 6), s'y rencontre : le docteur Duval persiste à ne pas juger erronée et téméraire l'opinion qui admettait la faillibilité du Pape. D'après le jésuite contemporain Théophile Raynaud qui le réfutait (p. 6) : « *Negat Duvallius hæreticum esse aut erroneum vel temerarium temeritate opinionis adimere Pontifici ex cathedra docenti infallibilitatem, tametsi infallibilitas sit absolute certa et indubitata.* » En second lieu Duval propagea (p. 5) et soutint le système gallican de l'infaillibilité de l'Eglise dispersée, qui engendra ou occa-

sionna de si lamentables égarements. M. l'abbé Puyol ajoute (p. 9) : « *Revera notare possemus aliquas opiniones a communiori sententia doctorum deflectentes. Abstinuimus ab omni commentario circa plura quæ pius auctor docuit spe boni illectus, abstrahendo se a communiori sententia scholæ;* » et (p. 5) : « *Nihilominus textum ingenuum auctoris nostri sine litra typis mandavimus. Hæc præsens observatio lectori sufficiat ut sibi præcaveat ab insufficientia præteriti temporis et suppleat defectum doctoris Sorbonici ex decreto nuperrimi concilii.* »

Pourquoi dès lors cette réédition d'un livre dont la lecture demande de telles précautions?

La constitution dogmatique du Vatican, insérée à la fin de ce traité, forme sa condamnation et rappelle involontairement l'instrument de mort placé à côté de l'accusé. M. l'abbé Puyol ne pouvait-il corriger Duval, comme a fait Marchetti pour Fleury, ou choisir pour le rééditer un écrit sans tache? Car M. Puyol est d'une orthodoxie irréprochable; il partage le sentiment du jésuite Th. Raynaud contre Duval : « *Cujus sententiæ omnimodo assentimur* (p. 6; et p. 5) : « *Nunc autem*, dit-il, *post definitionem Concilii Vaticani hæreticus et schismaticus esset qui diceret infallibilitatem sancti Pontificis non esse dogma fidei.* »

Durant quatre siècles en effet, depuis l'assemblée de Constance, de nombreux et lumineux ouvrages ont été publiés sur le Pontife romain. M Puyol cite (p. 3) le cardinal espagnol dominicain Turrecremata qui développa saint Thomas (1430); un autre dominicain Thomas de Vio ou Cajetan, Italien (1511), opposé à Jacques Almain; l'illustre Sander, professeur anglais (1571), et le cardinal Bellarmin, si connu (1595). Il faut joindre à ces auteurs au dix-septième siècle le Français Abelly, le dominicain Bannès, Suarez, Théophile Raynaud, le jurisconsulte français Maucler (1622); le carme belge Mathias a Corona; l'Espagnol Roccaberti, bibliotheca pontificalis; le cardinal bénédictin de Saint-Gall, Sfondrotti contre Maimbourg; un autre bénédictin d'Espagne, le cardinal d'Aguirre; le chanoine belge Scheelstrate; Fénelon; le grand vicaire Charlas contre les quatre articles; dans le dix huitième siècle, Zaccaria, Ballerini contre Fébronius; les bénédictins Dom Cartier, Petitdidier, Soardi; les cardinaux Litta, Orsi, Gotti; le dominicain Mamachi; Jérôme de Saint-Augustin, religieux trinitaire espagnol; l'abbé Barruel; Almeda Pereira, Portugais; Kauffmans; l'illustre mineur

Bianchi de Lucques, et saint Liguori, docteur de l'Eglise ; au dix-neuvième siècle, Muzzarelli réfutant et détruisant l'Histoire des conciles de Richer, et la Défense de l'Église gallicane de de Maistre ; Maur Capellari, depuis Grégoire XVI ; Dom Guéranger, de Villecourt, Perrone et un grand nombre des Pères du concile du Vatican.

Tous ces écrivains ne forment-ils pas comme une armée accourue de tous les points du monde et rangée en bataille autour de la Papauté? Mais, entre les docteurs, deux en particulier mériteraient d'être de nouveau publiés ; ils sont en outre appropriés au temps présent où l'on ose réveiller avec passion ou ignorance les quatre articles de 1682 et les libertés gallicanes. Ce sont le cardinal Sfondrati, *Gallia vindicata*, et surtout le docte Charlas, grand vicaire de Pamiers, obligé de s'exiler à Rome, sous le règne de Louis XIV, afin d'y abriter sa légitime résistance à la Régale, et dont Bossuet constatait et admirait la doctrine et le savoir. Son ouvrage a pour titre : *Tractatus de libertatibus Ecclesiæ gallicanæ*, libertés que Fleury appelait avec tant de justesse les *servitudes gallicanes*. Que l'épigraphe de l'ouvrage de Charlas, profonde de sens, soit la conclusion de ces pages : *Vos in libertatem vocati estis, fratres;* La liberté, ô chrétiens, est notre vocation et notre destinée ; *Tantum ne libertatem in occasionem detis carnis;* maintenez-la soigneusement et constamment affranchie de toute passion et de toute servitude séculière et terrestre, c'est-à-dire unie à l'Eglise et au siège apostolique qui, selon un autre Français, Pierre de Celles, depuis évêque de Chartres (1182) *Fragosa quæque hæreticorum conciliabula elidit et allidet.* (*Serm. de Cathed. Petri.*)

M.-J. Boileau.

JOURNAL D'UN BOURGEOIS DE PARIS (1)

SOUS LA TERREUR

LA FAMILLE ROYALE AU TEMPLE

XI

Samedi, 20 octobre 1792.

A l'Assemblée, les Girondistes font des phrases et se payent de mots. Parce qu'ils ont les honneurs du bureau et les honneurs de la tribune, parce que Guadet trône au fauteuil de la présidence (2) et que Vergniaud prononce des harangues cicéroniennes, les pauvres gens se croient les maîtres de la Révolution. Ils ne voient pas qu'ils n'ont du pouvoir que les apparences et qu'en réalité c'est la Commune qui gouverne, — la Commune où siègent les organisateurs des massacres de Septembre. Depuis deux mois, rien ne s'est fait qui n'ait été voulu par elle, ordonné par elle. Hier, elle dictait ses volontés à l'Assemblée législative, et l'Assemblée législative obéissait ; aujourd'hui, elle dicte ses lois à la Convention nationale, et la Convention nationale courbe la tête.

Que l'action, que la main de la Commune, soient partout, c'est ce dont témoignent assez les événements accomplis depuis le 10 août, et en particulier tout ce qui se rattache à la captivité de la famille royale.

Le 10 août, la Commune a envoyé une députation à l'Assemblée législative pour demander que Louis XVI fût mis en état d'arrestation. Quelques instants après, l'Assemblée décrétait, sur le rapport de Vergniaud, que le roi était suspendu de ses fonctions de chef du

(1) Voir la *Revue* des 30 mars, 11, 30 avril, 12 mai, 30 juin et 15 juillet 1879.
(2) Guadet venait d'être nommé président. (Séance du 19 octobre 1792.)

pouvoir exécutif et elle ordonnait au département de faire préparer au Luxembourg un logement où Louis XVI et sa famille seraient mis sous la sauvegarde des citoyens.

Le Luxembourg est un palais et la Commune ne veut pas en entendre parler. L'Assemblée législative revient sur sa décision et désigne alors l'hôtel de la Chancellerie, place Vendôme. Nouveau refus de la Commune, qui propose la tour du Temple. La Législature cède encore, et le 13 août, à cinq heures du soir, la famille royale est transférée des Feuillants au Temple (1).

L'Assemblée législative ne s'est pas contentée d'obéir ainsi servilement aux injonctions de la Commune : elle a laissé les hommes qui la composent prodiguer aux captifs les plus indignes traitements et les plus grossiers outrages. La Convention a été sur ce point aussi peu soucieuse que sa devancière de sa propre dignité et de l'honneur de la nation. « Le devoir de la Convention était de se faire rendre un compte exact du régime intérieur du palais du Temple et de rappeler à la décence et aux égards dus à l'infortune les gardiens de Louis XVI et ceux qui les inspectent. » Qui dit cela ? Prudhomme lui-même, dans le numéro 170 de ses *Révolutions de Paris*, et il reconnaît que ce devoir la Convention n'a pas voulu ou n'a pas osé le remplir.

Le conseil général de la Commune a donné de pleins pouvoirs aux officiers municipaux de service au Temple. Ces hommes à qui tout est permis vis-à-vis de celui qui fut le roi de France, de celle qui fut la reine de France, sont des hommes couverts de boue et de sang : ils s'appellent Simon, Jacques Bernard, Hébert ! Et pas une seule protestation ne s'élève des bancs de l'Assemblée ! Ces *Bordelais*, si éloquents, restent muets ; Vergniaud lui-même garde le silence en face du *père Duchesne* ! Ils se sont tus devant les égorgements de Septembre, devant les massacres de l'Abbaye, de la Force et des Carmes ! Ils se taisent devant cet assassinat, non moins odieux et plus lâche encore, qui se poursuit depuis deux longs mois dans la prison du Temple !

(1) La famille royale était restée dans la loge du logotachygraphe pendant seize heures, depuis le vendredi 10 août, neuf heures et demie du matin, jusqu'au samedi 11, deux heures du matin. Elle fut alors conduite dans l'étage supérieur de l'ancien couvent des Feuillants, où on lui avait préparé à la hâte un logement au-dessus du corridor où étaient établis les bureaux et les comités de l'Assemblée. Ce logement se composait de quatre petites chambres, pavées de briques et inhabitées depuis la destruction des ordres monastiques.

Je viens de citer le journal de Prudhomme. Je veux le citer encore. Dès le lendemain du 10 août, il demandait que l'on dressât l'échafaud et que l'on y fît monter *Louis-Néron*. Il écrivait, il y a quelques jours : « Louis XVI ! voilà ta vie ! elle est exécrable : la voilà tout entière depuis 1789 ; voilà le tableau repoussant de tes crimes ! On voudrait te conserver le jour que tu respires et qui pâlit en t'éclairant ? Non ! non !... Voulant être libres, Français, soyez inexorables envers le tyran qui vous opprime :

La sainte égalité règne aux lieux où les lois,
Quand ils sont criminels, n'épargnent pas les rois (1). »

Le numéro qui a paru ce matin s'ouvre par un grand article intitulé : *Du jugement de Louis XVI*, et dont voici le début : « Nous avons démontré, dans notre dernier article, que le ci-devant Louis XVI avait mérité la mort ; nous avons prouvé, d'après l'histoire et l'exemple de tous les peuples, qu'il devait être jugé et exécuté : nous allons prouver aujourd'hui que la ci-devant Constitution ne doit ni ne peut nous arrêter dans cette affaire. Les forfaits de Louis XVI sont avérés ; il n'y a que des traîtres comme lui qui puissent les révoquer en doute ; ils crient vengeance... La République entière est couverte de ses crimes ; il faut que le glaive de la loi, trop longtemps suspendu, tombe enfin et lui fasse, aux yeux de l'univers, expier ses trahisons (2). »

Eh bien ! c'est à ce journal, qui s'est fait une spécialité de demander la tête de Louis XVI, que j'emprunterai la peinture de Louis XVI dans sa prison. C'est lui qui va nous le montrer plein de constance et de sérénité, de dignité et de courage, le plus malheureux des hommes et plus grand que ses malheurs.

On lit dans le numéro de ce matin, à la suite de l'article sur *le Jugement de Louis XVI* :

« Louis XVI, que fait-il dans sa tour? Il dort ou lit son bréviaire. Les événements qui se passent en foule autour de lui et à son occasion, et dont il est instruit, puisqu'il voit régulièrement, en cachette de sa femme, le journal du soir et celui des Débats et des Décrets de la Convention, n'affectent en aucune manière son âme impassible... On le prendrait pour le plus stoïque des philosophes, si on ne savait pas qu'il est devenu le plus stupide, c'est à dire le plus dévot des hommes...

(1) *Révolutions de Paris*, n° 169.
(2) *Id.*, n° 171, du 13 au 20 octobre 1792.

« Louis XVI occupe seul un appartement dans la tour (1); il s'y fit dernièrement apporter deux ou trois milliers de volumes, et s'opposa à ce qu'on les lui mît en ordre, se réservant le plaisir de les arranger lui-même. Il paraît que l'ennui est le seul sentiment pénible que le ci-devant roi éprouve dans sa prison. Il occupe le second étage avec Cléry, son valet de chambre... Médicis-Antoinette voit son mari trois fois par jour et une heure chaque fois. Le matin l'officier municipal de garde vient l'avertir que le déjeuner est prêt, à deux heures le dîner, à huit heures le souper. Elle monte à ces trois époques avec toute sa famille. Le repas fait, on la prie de descendre; on ne leur permet pas de parler bas ou par signes. Des abat-jour garnissent toutes les croisées, en sorte que les prévenus ne peuvent voir que le ciel et ne communiquent point avec la terre. Louis Capet ne descend presque plus au jardin; il garde la chambre et parle peu au municipal qui le surveille.

« La santé de Médicis-Antoinette ne paraît pas altérée, mais ses cheveux grisonnent avant l'âge...

« Les guichetiers, la tête couverte d'un bonnet rouge, ne se gênent point et font tout le bruit qu'on peut faire en ouvrant ou fermant les portes de leurs prisonniers garnies de gros verrous. Avant de parvenir à la pièce qu'habite Louis XVI, il y a trois portes à ouvrir, dont l'une est de fer. Médicis d'Autriche semble ne pas prendre garde à tout cela; la sœur de Louis XVI observe le même maintien; le fils et la fille du ci-devant roi ont l'air de n'y pas penser... Ces quatre personnages occupent la même pièce au premier étage, divisée en quatre parties (2). Au plafond de celle qui sert d'antichambre est suspendu le bonnet de la liberté.

« La grosse Elisabeth n'a pas encore pris le maintien modeste qui sied au malheur. N'ayant plus aumônier ni chapelain, à l'exemple de son frère, elle lit avec exactitude tout son bréviaire, qu'on disait jadis pour eux à si grands frais; elle s'en est procuré un complet en quatre parties. Dernièrement elle fit emplette d'une petite pacotille de livres pour la valeur de quinze à vingt corsets (3). Presque tous ces volumes sont de dévotion. On désirerait

(1) La tour du Temple, située dans l'enclos du Temple, derrière l'*hôtel du Grand Prieur*, était composée d'un donjon carré dont la hauteur dépassait cent cinquante pieds, et qui était, à ses quatre angles, flanqué de quatre tourelles; — et d'un massif de petite dimension, formant un carré long et surmonté de deux autres tourelles beaucoup plus basses. Ce massif, appelé la *petite tour*, était sans communication intérieure avec le donjon, auquel il était pourtant adossé, et qui était appelé la *grosse tour* ou plus simplement *la tour*. C'est dans la *petite tour* que Louis XVI et sa famille furent d'abord renfermés : la reine, Madame Royale et le Dauphin au second étage, le roi et Madame Elisabeth au troisième; la chambre de Madame Elisabeth était une ancienne cuisine. Le 29 septembre 1792, le Conseil général de la Commune arrêta que « Louis et Antoinette seraient séparés; — que chaque prisonnier aurait un cachot particulier; — que le citoyen Hébert serait adjoint aux cinq commissaires déjà nommés. » Le soir du même jour, Louis XVI était conduit dans la *grosse tour*. Madame Elisabeth, Marie-Antoinette et ses enfants y furent transférés seulement un mois plus tard, le 26 octobre. A la date du présent chapitre, — 21 octobre 1792, — il était donc exact de dire, ainsi que le faisaient les *Révolutions de Paris*, que « Louis XVI occupait seul un appartement dans la (grosse) tour. »

(2) Dans la petite tour, ce n'était pas au premier étage, mais au deuxième, qu'était renfermée la famille de Louis XVI.

(3) Le corset était un assignat de 5 livres. (Peltier, *Histoire de la Révolution du 10 août*, I, 133.)

en elle un peu plus de cette humilité chrétienne dont elle doit trouver des leçons dans ses lectures pieuses. Sa nièce la copie parfaitement... Mais ces moyens de savoir-vivre n'autorisent pas les citoyens sentinelles dans la tour à s'y conduire comme s'ils étaient dans leur corps de garde. La nuit, le jour, ils chantent à pleine voix, et dansent la carmagnole avec un bruit dont la famille captive ne doit rien perdre (1). »

Qu'ajouter à ce tableau? En dépit des gros mots et des épithètes insultantes, la vérité perce sous l'injure ; elle contraint cet ennemi implacable à confesser la grandeur de ces âmes vraiment royales et vraiment chrétiennes.

L'histoire de la captivité de la famille royale au Temple n'est plus à faire après le livre de M. de Beauchesne : *Louis XVII, sa vie, son agonie, sa mort.* Peut-être cependant resterait-il à publier, non par fragments, mais *in extenso*, le *Registre des délibérations des commissaires de la Commune de service au Temple*, et les *Procès-verbaux de la Commune* relatifs aux prisonniers du Temple. Louis XVI y apparaît plus touchant, plus noble, plus sublime que dans les récits de Cléry lui-même. Jamais vertu plus haute n'arracha à des ennemis plus implacables un plus éclatant témoignage d'étonnement et d'admiration. Tel était l'effet produit par les rapports des commissaires du Temple qu'Hébert, dans la séance de la Commune du 28 décembre 1792, demanda que « les commissaires de service au Temple fussent tenus de ne mêler à leurs rapports sur cette prison aucun détail capable d'apitoyer sur le sort des détenus » ; mesure qui fut adoptée, séance tenante, par la Commune. — Ce que certains écrivains révolutionnaires, M. Michelet entre autres, appellent *la légende du Temple*, repose donc non seulement sur les récits de Cléry et de M. Hue, mais encore sur les Rapports des commissaires de service au Temple, c'est-à-dire des membres les plus exaltés de la Commune. Que doit-on penser dès lors de ces affirmations de M. Michelet : « Qui nous a raconté ces événements du Temple? Pas un jacobin, pas un montagnard, pas un homme de la Commune. Les seuls témoins par lesquels nous connaissions les détails du séjour du roi au Temple, ce sont ses valets de chambre. C'est M. Hue,... c'est Cléry. » (Tome V, p. 145). — Et M. Michelet ajoute bravement : « Nous avons encore de *prétendus* Mémoires de *madame d'Angoulême*, *écrits à la tour du Temple*, où elle ne pouvait écrire, n'ayant jamais eu ni papier ni encre. Ceux qui vinrent la délivrer furent touchés de voir qu'elle était réduite à charbonner sur les murs. » Ces *prétendus* Mémoires de Mme la duchesse d'Angoulême (à laquelle il nous semble que M. Michelet aurait bien pu donner son véritable nom, ne fût-ce qu'en souvenir du temps où il était professeur

(1) *Révolutions de Paris*, No 171.

d'histoire de *Mademoiselle*, fille du duc de Berry) sont un récit d'une simplicité admirable, d'une authenticité incontestable et incontestée, — car ici la dénégation pure et simple de M. Michelet ne compte pas. Ils ont été imprimés pour la première fois, sous la Restauration, à l'Imprimerie royale; publiés de nouveau du vivant de la duchesse d'Angoulême, par M. Barrière, dans sa collection des *Mémoires sur la Révolution*, et par M. Alfred Nettement, dans sa *Vie de Marie-Thérèse de France*, ils ont donc paru avec son aveu, et certes elle ne se serait pas prêtée à une fraude de cette nature, à un mensonge qui eût rejailli jusque sur son père et sur sa mère, elle dont on a pu dire : « C'était le plus loyal gentilhomme et qui n'a jamais menti. » M. Louis Blanc, qui n'est pas suspect, n'élève pas le moindre doute sur l'authenticité de ces Mémoires. Il les cite en maint endroit et en reproduit même plusieurs passages. Ainsi a fait également M. Sainte-Beuve, qui ne pêchait pas, lui non plus, que je sache, par excès de royalisme, et dont le flair pénétrant et sûr ne se laissait point prendre aux documents apocryphes : « Mme la duchesse d'Angoulême, dit-il au tome V de ses *Causeries du lundi*, a raconté l'histoire de sa captivité et des événements arrivés au Temple depuis le le jour où elle y entra jusqu'au jour où y mourut son frère, et elle l'a fait d'un style simple, correct, précis, sans un mot de trop, sans une phrase, comme il sied à un cœur profond et à un esprit juste parlant en toute sincérité des douleurs vraies, de ces douleurs véritablement ineffables et qui surpassent tout ce qu'on en peut dire. Elle s'y oublie elle-même et sans affectation, le plus qu'elle peut ; et elle s'arrête au moment où meurt son frère, la dernière des quatre victimes immolées. » En ce qui est de l'impossibilité d'écrire où se serait trouvée Mme Royale, réduite à charbonner sur les murs de sa prison, faute de papier et d'encre, c'est encore là une de ces affirmations gratuites où se complaît M. Michelet. Sans doute, pendant longtemps la fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette n'a pu que *crayonner* sur les murailles de sa chambre : le conventionnel Rovère nous apprend qu'entré dans cette chambre après le départ de Mme Royale, il a trouvé sur les murs ces lignes tracées au crayon par l'orpheline du Temple : *O mon père, veille sur moi du haut du ciel!* et un peu au-dessous : *O mon Dieu, pardonnez à ceux qui ont fait mourir mes parents!* — Après la mort de Louis XVII (20 prairial an III-8 juin 1795), la presse fit entendre de vives réclamations en faveur de Mme Royale. Une députation de la ville d'Orléans vint demander son élargissement à la Convention qui se décida, en présence du mouvement d'opinion qui se manifestait, à adoucir la captivité de la fille de Louis XVI. Le 2 messidor an III (20 juin 1795), le Comité de sûreté générale arrêta qu'une femme serait placée auprès d'elle « pour lui servir de compagnie », et il choisit à cet effet Mme Bocquet de Chanterenne. Le 15 thermidor suivant (2 août 1795), on accorda à l'auguste prisonnière des livres, du papier,

des crayons, de l'encre de Chine et des pinceaux. Elle distribua alors son temps de la manière suivante : elle passait la matinée à écrire ; dans l'après-midi, elle lisait, brodait, dessinait. Au mois de septembre, Mme et Mlle de Tourzel et la baronne de Mackau, autrefois sous-gouvernante des Enfants de France, obtinrent l'autorisation de la visiter trois fois par décade : elles venaient au Temple vers midi et ne se retiraient qu'à sept ou huit heures du soir. On le voit, à partir du 2 août 1793, la fille de Louis XVI *a pu écrire* à la tour du Temple, et elle n'a plus été réduite *à charbonner sur les murs :* en affirmant le contraire, M. Michelet, — *mirabile dictu !* — M. Michelet a calomnié... la République !

XII

UNE RELIQUE

Dimanche, 21 octobre 1792.

Les murs de la ville sont couverts d'affiches infâmes, de placards abominables. Soir et matin on crie par les rues des journaux immondes et des pamphlets fougueux. Pamphlets, journaux, affiches et placards prêchent le meurtre, glorifient l'assassinat, insultent tout ce qui est respectable, menacent tout ce qui est honnête. Il semble vraiment que l'enfer soit déchaîné dans Paris. Mais Paris est la ville des contrastes : la vertu y coudoie le crime, et si nulle part le crime n'est plus abject, nulle part aussi la vertu n'est plus héroïque. A côté de la prison où la délation entasse ses victimes, il y a la porte qui s'ouvre pour donner asile au proscrit. Dans cette rue où passent les crieurs du *Père Duchesne*, il y a une humble maison, une chambre froide et nue où un vieux prêtre, dont la tête est mise à prix, dit la messe à quelques pauvres femmes. Nous sommes revenus aux jours de Néron et de Dioclétien : les chrétiens persécutés se réfugient dans les catacombes, le vieux cri : *les chrétiens aux bêtes !* a retenti dans le Paris de Marat et de Danton comme autrefois dans la Rome des césars, et à Paris comme à Rome la rage des bourreaux n'a eu d'égale que la sublimité des martyrs. Déjà l'on se partage comme des *reliques* tous les objets qui ont appartenu aux ecclésiastiques massacrés aux Carmes et à Saint-Firmin. Je possède une de ces reliques : c'est une petite feuille, imprimée sur les deux côtés et ainsi conçue :

Prière à la très sainte Vierge que les personnes pieuses sont invitées à réciter tous les jours pour le Roi.

Divine mère de mon Sauveur, qui dans le temple de Jérusalem avez offert à Dieu le père Jésus-Christ son fils et le vôtre, je vous offre à vous-même

notre roi bien-aimé Louis XVI. C'est l'héritier de Clovis, de sainte Clotilde, de Charlemagne; le fils de la pieuse Blanche de Castille, de saint Louis, de Louis XIII, de la vertueuse Marie de Pologne, et du religieux prince Louis dauphin que je vous présente. Ces noms si chers à la religion n'auront-ils pas auprès de vous la même vertu qu'eurent tant de fois auprès du Dieu d'Israël les noms d'Abraham, d'Isaac et de Jacob?

Considérez, Mère très pure, Vierge remplie de clémence, que ce bon prince n'a jamais été souillé par celui de tous les vices que vous avez le plus détesté; qu'il n'a été ni un homme de sang, ni le tyran de son peuple. Vierge toute-puissante, le canal de tous les dons et de toutes les vertus, c'est vous que ses mœurs sont pures, qu'il aime la droiture, la probité et que la bonté de son âme s'est toujours refusée à permettre que l'on répandît le sang d'un seul homme pour mettre sa propre vie à couvert.

Reine du ciel, reine de l'Eglise catholique, reine de nos rois et de la France, soyez-la de ce monarque chéri. Adoptez-le comme vous adoptâtes au pied de la croix le chaste et bien-aimé disciple de la douceur et de la charité, et prouvez-lui que vous êtes sa mère.

O Marie, si vous êtes pour lui, qui sera contre lui? Régnez en souveraine sur sa personne, sur son cœur et sur ses actions. Conservez, prolongez ses jours et rendez-les heureux. Augmentez et perfectionnez sans cesse ses vertus chrétiennes et ses vertus royales. Sanctifiez surtout ses épreuves et ses sacrifices et faites-lui mériter une couronne plus brillante et plus solide que les plus belles couronnes de la terre.

J'unis ma prière à celle que vous font en ce jour dans l'étendue de la France tous ceux qui craignent le Seigneur, qui sont remplis d'une vive confiance en vous et qui aiment le roi. Je joins mes faibles mérites, mes communions et toutes mes œuvres aux leurs, afin de faire une sainte violence à votre cœur maternel et de la faire par vous à votre divin Fils. Mère de Dieu, vous voyez la droiture de mon cœur et la pureté de mes vœux : parlez à Jésus pour le fils de saint Louis et pour son peuple. A-t-il jamais rien refusé à vos demandes?

Rendez vos prières efficaces par l'aumône (1).

Cette *prière* est tachée de sang en trois endroits. Elle a été trouvée dans le bréviaire de M. l'abbé Gros, ancien curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, massacré à Saint-Firmin le 3 septembre (2).

(1) Cette prière nous a été conservée par les *Révolutions de Paris*, n° 171.

(2) L'abbé *Gros* (Joseph-Marie) avait été l'un des députés du clergé de la ville de Paris aux états généraux. Chassé de sa cure pour avoir refusé le serment, il vint habiter une maison de la rue de la Vieille-Estrapade, au n° 4. C'est là qu'il fut arrêté le 17 août 1792. Enfermé au séminaire de Saint-Firmin, rue Saint-Victor, il y fut massacré avec soixante-quinze autres ecclésiastiques. Sa tête coupée fut promenée en triomphe dans les rues. L'abbé Gros laissait un testament par lequel il donnait tout son bien aux pauvres de sa paroisse. Au premier rang de ses assassins figuraient le savetier Gossiaume, qui avait plus d'une fois reçu de lui des secours, et le serrurier Dumoutier qui, le 3 septembre, tua lui seul quatorze prêtres! (*Les Martyrs de la foi*, par l'abbé Aimé Guillon, t. III, p. 237.)

XIII

LES NEUF ÉMIGRÉS

Mercredi, 24 octobre 1792.

Sur la proposition de M. Guadet, l'un des principaux membres de la députation de la Gironde, la Convention a réglé, dans sa séance du 9 octobre, le mode d'exécution de la peine de mort prononcée contre les émigrés pris les armes à la main. Il a été décrété qu'ils seraient mis à mort dans les vingt-quatre heures, sur la simple constatation faite par une commission militaire composée de cinq personnes, qu'ils étaient Français, émigrés et pris les armes à la main.

Vendredi (1), treize de ces malheureux ont été amenés à Paris. A peine arrivés, ils ont été conduits devant le conseil général de la Commune pour y déclarer leurs noms, puis transférés de l'hôtel de ville aux prisons de la Conciergerie, entre deux haies d'écharpes, au milieu des cris forcenés de la multitude réclamant leur jugement immédiat.

Le lendemain, samedi, dès l'ouverture de la séance de la Convention, M. Jean Debry, député du département de l'Aisne, a demandé que l'état-major de la division de Paris, commandée par le général Berruyer, désignât sur-le-champ cinq commissaires qui auraient à prononcer sur le sort des treize prévenus et qui rendraient compte, vingt-quatre heures après qu'ils auraient été nommés, de l'exécution du décret de la Convention nationale. M. Monestier, député du Puy-de-Dôme, a présenté un amendement aux termes duquel il devait y avoir au moins un sous-officier et un fusilier dans cette commission et autres semblables. La proposition de M. Debry et l'amendement de M. Monestier ont été adoptés.

Pendant ce temps des rassemblements s'étaient formés dans les cours du Palais de justice. Des agitateurs excitaient les groupes à hâter l'exécution des prisonniers, au nombre desquels se trouvait, disait-on, le prince de Lambesc. La Commune fit publier le décret qui venait d'être rendu et les esprits se calmèrent un peu.

Le dimanche 21, le ministre de la guerre a fait connaître à la Convention que les cinq commissaires nommés étaient le général

(1) 19 octobre 1792.

Berruyer, Desplanches, officier; Claude Sableau, canonnier; Antoine et Marly, gendarmes.

Cette commission s'est assemblée en audience publique au Palais de justice, dans la salle du jury d'accusation, le lundi 22. Les accusés ont été introduits; tous portaient encore l'uniforme sous lequel ils avaient été arrêtés. Ni le prince de Lambesc ni aucun autre personnage connu ne se trouvaient parmi eux. A l'exception d'un ci-devant conseiller au parlement de Bordeaux, âgé de 45 ans, et d'un ancien garde du corps du roi, âgé de 35 ans, c'étaient tous de très jeunes gens, dont l'un n'avait que 19 ans, un autre 20 ans, les autres 21, 22, 24, 25, 26, 27 et 29 ans.

Le premier qui a été interrogé a répondu s'appeler Dammartin Fontenoy, être âgé de vingt-cinq ans environ et être né à Metz. Lorsque la révolution a éclaté, il était fixé en Allemagne depuis deux ans. « Vous saviez, lui a dit le président, qu'il y avait eu une révolution en France? — Je le savais, a-t-il repris, mais je ne la connaissais pas; *d'ailleurs, il y en a eu quatre.* » Cette réponse a excité dans l'auditoire de violents murmures. La voix de l'accusé était un peu faible. «Parlez haut, lui a dit le général Berruyer, vous êtes ici devant la République, *car le peuple de Paris forme toute la République!* » Les commissaires se sont retirés dans la chambre du conseil; ils sont rentrés au bout de quelques instants, et chacun d'eux, debout, a successivement déclaré que le prévenu méritait la mort. Le général Berruyer a alors prononcé la sentence : « Le tribunal vous condamne à la peine de mort. » Le condamné a entendu son arrêt sans manifester aucune émotion.

Le second accusé, M. Dumesnil, né à Nancy, ci-devant capitaine au régiment d'Esterhazy, hussards, a déclaré qu'il avait servi comme volontaire dans le régiment de Berchiny, mais qu'il avait cherché tous les moyens de s'échapper et de rentrer en France; que le 23 septembre il s'était, de son propre mouvement, jeté dans les premiers postes français, n'ayant alors que son uniforme, son sabre, ses pistolets d'arçon déchargés et son cheval. Il s'est rendu, avec son domestique et un camarade, à un brigadier de chasseurs ci-devant Languedoc. Ces faits n'ont pas été contestés. Il est d'ailleurs remarquable qu'aucun procès-verbal d'arrestation n'a été produit, ni contre le prévenu, ni contre les autres accusés. M. Dumesnil a été condamné à mort, comme M. Dammartin, et comme lui il a entendu sa sentence avec le plus grand sang-froid.

Il en a été de même du troisième accusé, Louis Mirambal, âgé de dix-neuf ans. Il était garde du corps de Monsieur. « Ah! ah! lui a dit le général Berruyer, vous avez gardé *Monsieur;* il aurait bien mieux valu nous l'amener. »

Jean Béon, âgé de vingt ans et demi, et Maurice Santon, âgé de vingt et un ans, ont été condamnés comme le jeune Mirambal.

Deux frères étaient assis sur le banc des prévenus : Honoré Godefroy, ci-devant garde du corps, et Charles Godefroy, lieutenant de vaisseau. Ni l'un ni l'autre n'ont trouvé grâce devant le tribunal. Et cependant il était établi qu'Honoré Godefroy, au moment de son arrestation, avait quitté son corps depuis trois jours, et que Charles s'était rendu librement et volontairement.

M. Gauthier de la Touche, ci-devant conseiller au parlement de Bordeaux, arrêté à Brière où il était depuis cinq jours, avec l'intention, a-t-il dit, de revenir en France, ne pouvait guère espérer rencontrer plus d'indulgence auprès du général Berruyer et de ses collègues. On avait en effet trouvé dans son portefeuille un morceau de carton rouge où était peint un cœur surmonté d'une couronne d'épines et percé de plusieurs flèches avec cette inscription : *Cor Jesu, miserere nobis.* Il a été naturellement condamné à mort.

Plus coupable encore était M. Bernage de Saint Hillier, ci-devant garde du roi, dans les papiers duquel on a saisi un mémoire portant pour titre : *Compte payé par la triple alliance.* M. de Saint-Hillier était bien évidemment un des chefs de la contre-révolution, un des principaux agents du duc de Brunswick, du roi Frédéric-Guillaume et de l'empereur François. « Qu'avez-vous à répondre? lui a demandé le général Berruyer en agitant le terrible mémoire, *la triple alliance!* Est-ce assez clair? — Mon Dieu, monsieur le président, a répondu M. de Saint-Hillier, l'explication est bien simple. Le 6 octobre 1789, j'étais à Versailles, à l'infirmerie des gardes du corps, lorsqu'on vint m'avertir des dangers qui me menaçaient. Je m'évadai par-dessus les toits avec deux de mes camarades. Après nous être cachés pendant deux jours, nous nous rendîmes tous les trois à Paris. Mes deux compagnons n'avaient pas d'argent sur eux. Je dus subvenir aux dépenses de la route ainsi qu'au séjour dans la capitale. Seulement, mes camarades avaient exigé que je tinsse une note exacte de ces dépenses : de là l'origine du papier qui a été trouvé sur moi et dont le titre est un pur badinage. Nous étions jeunes tous les trois, monsieur le président, nous n'avions pas en-

core perdu la gaieté si naturelle à notre âge, et nous avions, en riant, baptisé notre amitié du nom de *la triple alliance.* »

M. de Saint-Hillier disait ces choses avec une bonne humeur toute militaire, avec une bonne grâce toute française. Un aimable sourire errait sur ses lèvres, et lorsque le général Berruyer eut fait entendre les terribles paroles : *le tribunal vous condamne à la peine de mort*, — le garde du corps du roi continua de sourire.

Restaient quatre pauvres diables de domestiques qui ont déclaré n'avoir suivi leurs maîtres à l'étranger que dans l'espoir d'être payés de leurs gages. Le tribunal les a acquittés.

L'exécution des condamnés a eu lieu hier matin, sur la place de la Grève, en face de la grande porte de l'hôtel de ville. Tous ont montré sur l'échafaud le même courage et la même assurance que devant le tribunal. Le jeune Mirambal, un enfant, est mort avec l'héroïsme d'un vieux soldat. M. Gauthier de la Touche, les yeux levés aux ciel, semblait redire : *Cor Jesu, miserere nobis!* M. de Saint-Hillier était grave et triste : lorsqu'il a entendu la populace hurler autour de lui : *Vive la République!* il a retrouvé son sourire, et d'une voix vibrante, qui a été entendue jusqu'aux extrémités de la place, il a crié : VIVE LE ROI (1) !

XIV

LES 48 SECTIONS DE PARIS

Vendredi, 26 octobre 1792.

A peine réunie, dès le 24 septembre, la Convention a décidé, sur la proposition de M. Buzot, qu'il serait nommé une commission de six membres « chargés de rendre compte des moyens de donner à la Convention nationale une force publique à sa disposition prise dans les quatre-vingt-trois départements ». Membre et rapporteur de cette commission, Buzot a déposé son travail dans la séance du 8 octobre. En voici les conclusions : chaque département enverra à Paris autant de fois quatre fantassins et deux cavaliers qu'il a de députés, ce qui donnera un total de 4 470 gardes nationaux. Les hommes destinés à composer cette garde seront choisis par les conseils généraux des départements, parmi les citoyens auxquels les districts et

(1) *Procès-verbal de la Commission militaire*, publié dans le numéro 172 des *Révolutions de Paris*. On trouve dans ce même numéro une gravure représentant l'exécution des neuf émigrés.

les communes auront délivré des certificats de civisme. Le choix de leur commandant sera laissé à l'Assemblée nationale.

Bien que le jour où sera discuté le rapport de Buzot ne soit pas encore fixé, le projet de la garde départementale est combattu sans relâche, avec une violence extrême, par tous ceux qui tiennent pour un indiscutable axiome cette parole mémorable du général Berruyer : *le peuple de Paris forme toute la République* (1). Il y a huit jours, les commissaires des quarante-huit sections, introduits dans le sein de la Convention nationale, ont signifié aux députés qu'ils eussent à repousser ce « projet odieux et dangereux » (2). Je ne doute pas que nos députés ne le repoussent en effet, et pourtant la très grande majorité de l'Assemblée le considère comme utile, nécessaire même. Mais qu'importe? La Convention, ainsi que j'ai déjà eu plus d'une fois occasion de le constater, n'a de la souveraineté que les apparences. La souveraineté véritable réside dans *le peuple* de Paris, dans cette minorité factieuse qui supplée au nombre par l'audace et qui est représentée par la Commune et par les sections.

Sous peine de ne rien comprendre à ce qui se passe, il est donc essentiel de bien se rendre compte de l'origine et de l'organisation des sections, de l'origine et de l'organisation de la Commune.

Occupons-nous d'abord des sections, car ce sont elles qui ont produit la Commune.

Avant 1789, Paris était partagé en vingt et un quartiers.

Le règlement fait par le roi, le 23 avril 1789, pour la convocation des trois états de la ville de Paris, a divisé cette ville en soixante arrondissements ou districts, division qui a subsisté jusqu'à la loi du 27 juin 1790.

A cette époque, l'Assemblée constituante substitua aux soixante districts quarante-huit sections. Chacune d'elles comprenait les citoyens actifs (3) de sa circonscription, qui devaient se réunir en assemblées primaires et nommer les électeurs du second degré dans la proportion d'un électeur à raison de cent citoyens présents ou absents ayant droit de voter. Dans la pensée du législateur de 1790, les sections ne devaient avoir d'autre mission que celle d'élire des

(1) Voyez plus haut, ch. XIII.

(2) Séance du 19 octobre 1792.

(3) Etaient citoyens actifs ceux qui, justifiant de la qualité de Français, avaient atteint l'âge de vingt-cinq ans et payaient une contribution directe de trois journées de travail.

représentants et d'exercer des fonctions subalternes de police locale. Leurs séances ne devaient pas être publiques; elles ne devaient pas être permanentes. Elles ne pouvaient se réunir sans une convocation spéciale ordonnée par le corps municipal. Il semblait donc que toutes les précautions eussent été prises pour maintenir les sections dans des limites raisonnables et pour empêcher qu'elles ne s'occupassent d'objets étrangers à leurs devoirs. Mais s'il est vrai, comme l'a dit Bossuet, que la sagesse humaine est toujours courte par quelque endroit, cela est vrai surtout de la sagesse de l'Assemblée constituante. En effet, après avoir édicté, dans le titre Ier de sa loi, les dispositions que je viens de rappeler, elle a inscrit, dans le titre IV, un article portant que le corps municipal serait tenu de convoquer les quarante-huit sections, lorsque huit d'entre elles le demanderaient, et pour faciliter aux citoyens l'exercice du droit qui leur était ainsi conféré, un autre article instituait dans chaque section un comité permanent de seize commissaires devant se réunir tous les huit jours au moins.

Il fallait être aveugle pour ne pas voir que ces comités permanents aspireraient à jouer un rôle, qu'ils pousseraient à tout propos à des convocations générales et qu'il serait toujours facile aux agitateurs, dans une ville aussi profondément remuée par les passions révolutionnaires, de trouver huit sections pour mettre le corps municipal en demeure d'assembler toutes les autres.

C'est en effet ce qui s'est produit. Depuis deux ans les sections ont été, entre les mains des meneurs, le plus puissant élément d'agitation et de trouble. C'est dans leur sein que se sont élaborées les motions les plus inconstitutionnelles, que se sont préparées presque toutes les manifestations révolutionnaires, que se sont organisées presque toutes les émeutes.

Le décret du 18 mai 1791 interdisait aux corps constitués de faire des adresses et des pétitions collectives (1). Mais les sections ne sont pas légalement des corps constitués. Elles ont mis à profit le silence de la loi à leur endroit pour rédiger des adresses et des pétitions collectives, pour les présenter à l'Assemblée nationale, pour peser sur ses délibérations et lui imposer leurs volontés.

(1) Décret du 18 mai 1791, art. 1er : « Le droit de pétition appartient à tout individu et ne peut être délégué. En conséquence, il ne pourra être exercé en nom collectif par les corps électoraux, judiciaires, administratifs ni municipaux, par les sections des communes, ni les sociétés de citoyens ».

Grâce à la création des comités permanents de seize commissaires, dont j'ai parlé plus haut, il s'est établi bientôt entre ces comités et par suite entre les sections elles-mêmes des correspondances, des communications journalières. Elles ont pu par ce moyen combiner leur action et la rendre irrésistible.

Au mois de juillet dernier, alors que se préparait la journée du 10 août, un arrêté municipal a décidé la formation d'un *bureau central de correspondance entre les quarante-huit sections de Paris.* Ce bureau, qui a pour mission « de rendre entre les sections les communications actives et rapides », tient ses séances à l'hôtel de ville. Quarante-huit commissaires doivent y passer chaque jour afin de communiquer les arrêtés pris dans chacune de leurs sections et de recevoir communication des arrêtés pris dans les autres. Cet arrêté municipal est en date du 17 juillet.

Les chefs de la faction jacobine étaient donc arrivés à centraliser les efforts des sections, à leur imprimer la puissance qui résulte de l'unité de direction. C'était un résultat considérable ; pour le compléter, il leur restait à obtenir la publicité et la permanence refusées par la loi aux assemblées de sections.

En fait, bien avant le 10 août, plusieurs d'entre elles avaient rendu leurs séances publiques; elles avaient ouvert leurs portes à tous les citoyens sans la distinction de cens établie par la Constitution; elles avaient fait établir des tribunes. Celles qui s'étaient refusées à admettre des spectateurs étaient entourées, toutes les fois qu'elles se réunissaient, d'agitateurs de bas étage, de femmes, d'enfants, qui en assiégeaient les portes et poursuivaient de leurs huées les hommes connus par leur modération. Aussi lorsque, le 5 août, Collot-d'Herbois, Marie-Joseph Chénier et deux autres commissaires de la section de la Bibliothèque, admis à la barre de l'Assemblée législative, ont demandé que les sections délibérassent en présence de tous les citoyens, Collot-d'Herbois a-t-il invoqué, comme un argument sans réplique en faveur de la publicité des séances, les désordres qui se produisaient autour des sections demeurées fidèles à la loi.

Aujourd'hui les séances de toutes les sections sont publiques, et de plus elles sont permanentes. Cette permanence a été décrétée par l'Assemble législative, le 25 juillet, sur la demande d'un pétitionnaire et sur la motion de M. Thuriot. Un avis inséré au *Moniteur* du 6 avril porte :

« Les assemblées des quarante-huit sections sont permanentes.

« *Pétion* maire;

« *Royer* secrétaire greffier (1). »

La publicité et la permanence de ces assemblées ont mis à la discrétion des pires démagogues les sections mêmes où ils ne sont pas en majorité. En effet, lorsqu'une section n'est pas *à la hauteur*, quand les citoyens qui la composent sont suspects de modérantisme, des citoyens appartenant à d'autres quartiers envahissent les tribunes de la section récalcitrante, fraternisent avec la minorité jacobine qui est dans la salle, interpellent les orateurs, prennent part à la délibération et enlèvent le vote. — Plus dangereuses encore sont les conséquences de la permanence des sections. Les salles de délibération restant ouvertes jour et nuit, il suffit aux agitateurs de saisir le moment où les gens paisibles sont rentrés chez eux, d'improviser un président et un secrétaire et de mettre aux voix, entre compères, les motions qu'ils veulent faire passer. Telle proposition rejetée à neuf heures du soir est quelquefois votée à deux heures du matin. Ce vote de surprise, auquel n'a concouru bien souvent qu'une minorité infime, est savamment exploité le lendemain, porté de section en section, transmis à la Commune et quelquefois présenté à la Convention nationale comme l'expression de la volonté du peuple.

J'ai indiqué l'origine des sections parisiennes, j'ai dit la nature et la portée de leur action. Comment cette action s'est traduite dans les faits, je ne le rappellerai pas, car ce serait retracer l'histoire même de la Révolution depuis la fin de 1790. Je veux seulement consigner ici quels étaient, au 10 août 1792, les noms des quarante-huit sections, les lieux où elles se réunissaient et, pour chacune d'elles le chiffre des citoyens actifs et celui des électeurs du second degré. Je signalerai ensuite les changements qui se sont produits depuis cette époque.

Lorsque Paris était divisé en soixante districts, chacun de ces districts portait le nom de l'église dans laquelle les assemblées primaires s'étaient tenues en 1789. Ils s'appelaient district des *Filles-Saint-Thomas*, district de *Saint-Roch*, district des *Cordeliers*, etc.

(1) Ce Royer, secrétaire-greffier de la Municipalité de Paris, est le même qui, devenu célèbre sous le nom de Royer-Collard, dira un jour à M. Odilon-Barrot : « Monsieur je vous ai connu il y a quarante ans; vous vous appeliez alors Pétion. » — Il est ainsi désigné dans l'*Almanach royal* de 1792 ; *secrétaire-greffier adjoint, M. Royer, homme de loi, quai d'Orléans, île Saint-Louis.*

L'Assemblée constituante quand elle remplaça les soixante districts par quarante-huit sections, ne voulut pas conserver ces dénominations qui avaient le tort de rappeler des souvenirs religieux ; elle songea d'abord à donner à chacune des sections les noms des hommes célèbres dont les cendres reposent dans leur enceinte. Mais cette idée fut abandonnée, et l'on s'arrêta aux dénominations tirées des monuments, des places ou des rues. Les *Filles-Saint-Thomas* devinrent la *Bibliothèque; Saint-Roch* fit place au *Palais-Royal;* les *Cordeliers* se nommèrent le *Théâtre-Français*, etc.

Tableau des 48 *Sections au* 10 *août* 1792

NOMS des SECTIONS	CHIFFRE des citoyens actifs	CHIFFRE des électeurs du second degré	LIEUX de RÉUNION
I. Tuileries.	1700	17	Eglise des Feuillants.
II. Champs-Elysées.	900	9	Chapelle Saint-Nicolas, au Roule.
III. Le Roule.	1300	13	Eglise des Capucins Saint-Honoré.
IV. Palais-Royal.	2400	24	Saint-Roch.
V. Place Vendôme.	1200	12	des Capucines.
VI. La Bibliothèque.	1500	15	des Filles-Saint-Thomas.
VII. Mirabeau (1).	900	9	Ancien dépôt des Gardes-Françaises, au coin du boulevard et de la Chaussée-d'Antin.
VIII. Le Louvre.	2000	20	Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois.
IX. L'Oratoire.	1900	19	de l'Oratoire.
X. Halle-au-Blé.	1900	19	Saint-Honoré.
XI. Postes (des).	1800	18	Saint-Eustache.
XII. Pl.-Louis-XIV.	1400	14	des Petits-Pères.
XIII. Fontaine-Montmorency.	1100	11	Saint-Joseph.

(1) Cette section s'était appelée section de la Grange-Batelière de 1790 au 2 août 1792, époque où elle avait pris le nom de section Mirabeau. Dans la séance de la Convention du 11 décembre 1792, « un des secrétaires donna lecture d'un arrêté de la section ci-devant Mirabeau, qui, ne voulant plus porter le nom d'un homme qui trahissait la patrie, et, pour donner aux citoyens du 84e département une preuve de leur attachement, ont donné à leur section le nom de *Mont-Blanc* ».

NOMS des SECTIONS	CHIFFRE des citoyens actifs	CHIFFRE des électeurs du second degré	LIEUX de RÉUNION
XIV. Bonne-Nouvelle.	1600	16	Église-Bonne-Nouvelle.
XV. Ponceau (du).	2300	23	A la Trinité, rue Bourg-l'Abbé.
XVI. Mauconseil.	1700	17	Eglise-Saint-Jacques l'Hôpital.
XVII. Marché-des-Innocents.	1100	11	Sainte-Opportune.
XVIII. Lombards (des).	2500	25	Saint-Jacques-la-Boucherie.
XIX. Arcis (des).	1800	18	Saint-Jean-en-Grève.
XX. Faubourg-Montmartre.	700	7	Saint-Joseph.
XXI. Poissonnière.	800	8	Saint-Lazare.
XXII. Bondy.	1400	14	des Récollets.
XXIII. Temple.	1700	17	des Pères-Nazareth.
XXIV. Popincourt.	1300	13	de Trainel.
XXV. De la rue de Montreuil.	1500	15	Eglise Sainte-Marguerite.
XXVI. Quinze-Vingts.	2000	20	des Enfants-Trouvés.
XXVII. Gravilliers.	3300	33	Saint-Martin-des-Champs.
XXVIII. Faubourg-St-Denis.	1300	13	Saint-Laurent.
XXIX. Rue Beaubourg.	2300	23	Saint-Méry.
XXX. Enfants-Rouges.	1800	18	des Enfants-Rouges(1).
XXXI. Roi-de-Sicile.	1800	18	du Petit-St.-Antoine.
XXXII. Hôtel-de-Ville.	1700	17	Saint-Gervais.
XXXIII. Place-Royale.	1900	19	des Minimes.
XXXIV. Arsenal.	1400	14	St.-Louis-la-Culture.
XXXV. Ile-Saint-Louis.	1100	11	Saint-Louis-en-l'Ile.
XXXVI. Notre-Dame.	1700	17	Salle du ci-devant chapitre.
XXXVII. Henri-IV.	900	9	Eglise de la Sainte-Chapelle-Basse.
XXXVIII. Invalides.	1100	11	des Invalides.
XXXIX. Fontaine-de-Grenelle.	2100	21	des Jacobins-Saint-Dominique (2).
XL. Quatre-Nations.	3900	39	St.-Germain-des-Prés.
XLI. Théâtre-Français.	2600	26	St.-André-des-Arts.
XLII. Croix-Rouge (la)	1600	16	des Prémontrés (3).

(1) Près du Temple.
(2) Aujourd'hui Saint-Thomas-d'Aquin.
(3) Au coin de la rue de Sèvres et de la rue du Cherche-Midi.

NOMS des SECTIONS	CHIFFRE des citoyens actifs	CHIFFRE des électeurs du second degré	LIEUX de RÉUNION
XLIII. Luxembourg.	2100	21	Église des Carmes-Déchaussés.
XLIV. Thermes-de-Julien.	2000	20	des Mathurins.
XLV. Sainte-Geneviève.	2800	28	du Collège de Navarre (1).
XLVI. Observatoire.	1700	17	du Val-de-Grâce.
XLVII. Jardin-des-Plantes.	2200	22	St.-Nicolas-du-Chardonnet.
XLVIII. Gobelins.	1200	12	Saint-Marcel.
TOTAL	82900	829	

Plusieurs de ces sections ont changé de nom depuis le 10 août. En voici la liste :

Anciens noms	*Noms nouveaux*
III. Section du Roule.	Section de la République.
IV. du Palais-Royal.	de la Butte-des-Moulins.
V. de la Place-Vendôme.	des Piques.
VI. de la Bibliothèque.	de Quatre-Vingt-Douze.
IX. de l'Oratoire-du-Louvre.	des Gardes-Françaises.
XI. des Postes.	du Contrat-Social.
XII. de la Place-Louis-XIV.	du Mail.
XIII. de la Fontaine-Montmorency.	de Molière-et-La-Fontaine.
XV. du Ponceau.	des Amis-de-la-Patrie.
XVII. du Marché-des-Innocents.	des Halles.
XXVIII. du Faubourg-Saint-Denis.	du Faubourg-du-Nord.
XXIX. de la rue Beaubourg.	de la Réunion.
XXX. des Enfants-Rouges.	du Marais.
XXI. du Roi-de-Sicile.	des Droits-de-l'Homme.
XXXII. de l'Hôtel-de-Ville.	de la Maison-Commune.

(1) Aujourd'hui l'Ecole polytechnique.

	Anciens noms	*Noms nouveaux*
XXXIII.	de la Place-Royale.	de la Place-des-Fédérés.
XXXV.	de l'Ile-Saint-Louis.	de la Fraternité
XXXVI.	de Notre-Dame.	de la Cité.
XXXVII.	de Henri-IV.	du Pont-Neuf.
XLI.	du Théâtre-Français.	de Marseille.
XLIV.	des Thermes-de-Julien.	de Beaurepaire.
XLV.	de Sainte-Geneviève.	du Panthéon-Français.
XLVII.	du Jardin-des-Plantes.	des Sans-Culottes.
XLVIII.	des Gobelins.	du Finistère.

Un autre changement, plus important que ces changements de noms, s'est produit à la suite du 10 août. Dans sa séance du 11, l'Assemblée législative a supprimé la distinction établie par la Constituante entre les citoyens actifs et les citoyens non actifs; elle a décidé qu'il suffirait, pour être admis dans les assemblées des sections, d'être « Français, âgé de vingt et un ans, domicilié depuis un an, vivant de son revenu ou du produit de son travail et n'étant pas en état de domesticité. »

Ce décret a doublé le nombre des électeurs primaires formant les sections parisiennes et l'a porté à cent quatre-vingt-douze mille environ (1). L'élément démagogique, si puissant déjà dans les sec-

(1) Avant le décret du 11 août 1792, le chiffre des électeurs primaires du département de Paris était de 96 700, et non de 95 000, comme le dit à tort M. Mortimer-Ternaux. Il y avait un électeur du second degré par cent citoyens actifs; pour avoir le chiffre de ces derniers, il suffit donc de multiplier par cent le chiffre des *électeurs* du second degré, dont la liste se trouve dans l'*Almanach royal* de 1792. Or cette liste comprend, pour les quarante-huit sections de la capitale, huit cent vingt-neuf *électeurs*, et cent trente-huit pour les seize cantons ruraux du département de Paris, soit en tout neuf cent soixante-sept. — Voici les noms des seize cantons ruraux du département, en 1792 : Nanterre, Passy, Colombes, Clichy, Saint-Denis, Pierrefitte, Pantin, Belleville, Montreuil, Vincennes, Charenton, Villejuif, Choisy-le-Roi, Bourg-la-Reine, Issy et Châtillon. — M. Granier de Cassagnac a commis une erreur grave, au tome I de son *Histoire des Girondins et des Massacres de septembre*, page 289 : « Au mois de novembre 1791, dit-il, on fit l'élection du nouveau maire de Paris. Les amis de La Fayette le portèrent comme candidat à la mairie, et il accourut à Paris, *incognito*, pour le jour solennel, qui était le 17 novembre; mais sa déconvenue fut immense, car il n'obtint que *trois mille* voix. Pétion, son vainqueur, n'en eut lui-même que *neuf mille ;* car, malgré les excitations des clubs et de la presse, la population de Paris tenait si peu à exercer les droits électoraux qu'on lui avait donnés, que, sur *deux cent mille électeurs* inscrits, il ne s'en présenta que *douze mille* au scrutin. » Les électeurs primaires des seize cantons ruraux ne participaient pas à l'élection du maire de Paris; seuls, les électeurs des quarante-huit sections étaient appelés à y concourir, et nous avons vu que leur nombre ne dépassait pas quatre-

tions, alors qu'elles ne renfermaient que des citoyens actifs, y domine aujourd'hui complètement. Les gens paisibles et les citoyens entachés de modérantisme, ceux qui ont fait partie de l'ancienne garde nationale, ceux qui ont signé la pétition des vingt mille ou la pétition des huit mille, s'éloignent et laissent le champ libre aux intrigants, aux révolutionnaires de bas étage, aux hommes de Septembre.

Il est bien peu de sections qui ne comptent dans leurs rangs, qui n'aient à leur tête quelques-uns de ces hommes que l'humanité repousse et que Paris — le Paris de la Révolution — acclame et reconnaît pour chefs : la section Bonne-Nouvelle a le père Duchesne, le substitut du procureur-syndic de la Commune, le citoyen Hébert ; — la section des Quinze-Vingts a Huguenin, Rossignol et Santerre (1) ; — la section Mauconseil a Lhullier (2) ; — la section de Montreuil a Jean-Claude Bernard, ci-devant vicaire de l'église Sainte-Marguerite, aujourd'hui membre du conseil général de la Commune (3) ; la section de la Fontaine-de-Grenelle a Xavier Audouin, ci-devant vicaire de Saint-Thomas-d'Aquin, fondateur du *Journal universel*, membre de la Convention ; — la section des Gravilliers a Léonard Bourdon ; — la section de la Bibliothèque a Collot-d'Herbois ; — la section des Piques a Robespierre.

Mais la plus illustre de toutes, celle devant qui toutes les autres pâlissent et s'effacent, est la section du Théâtre-Français, qui a pris le nom de section de Marseille, afin d'honorer la mémoire des Marseillais, logés près du lieu de ses séances dans le couvent des Cor-

vingt-deux mille neuf cents : il y a loin de là au chiffre de *deux cent mille !* — Une erreur va rarement seule ; aussi M. Granier de Cassagnac en a-t-il commis deux autres dans les lignes citées plus haut. Ce n'est pas le 17 *novembre* 1791 que Pétion a été nommé maire de Paris ; l'élection dura quatre jours, du 13 au 16, et se termina le 16 novembre par la nomination de Pétion. Son installation eut lieu le surlendemain 18. Il n'obtint pas *neuf mille* voix, mais seulement six mille sept cent huit. Il n'y avait eu en tout que dix mille six cent trente-deux votants, et non *douze mille*, et les voix s'étaient réparties de la manière suivante : Pétion, six mille sept cent huit ; La Fayette, trois mille cent vingt-trois ; Dandré, soixante-dix-sept. Les autres voix s'étaient portées sur Robespierre, Fréteau, Camus, etc.

(1) Huguenin, chef des émeutiers du 20 juin et président de la Commune insurrectionnelle du 10 août. — Rossignol, l'un des vainqueurs de la Bastille, présida aux massacres de la Force les 2 et 3 septembre. — Santerre demeurait rue du faubourg Saint-Antoine, n° 176.

(2) Lhullier, accusateur public près le tribunal du 17 août, puis procureur-syndic du département de Paris. Impliqué dans le procès de Danton, il fut acquitté, mais le tribunal révolutionnaire ordonna qu'il serait détenu jusqu'à la paix, et on le renferma à Sainte-Pélagie, où il se suicida le 16 floréal an II (5 mai 1794).

(3) Jean-Claude Bernard fut l'un des deux commissaires chargés de conduire Louis XVI à l'échafaud. Il fut guillotiné avec Robespierre le 10 thermidor an II.

deliers (1). La section de Marseille, qui a fourni à elle seule treize députés à la Convention nationale (2), a Danton, Chaumette, Camille Desmoulins, Fréron, Fabre d'Eglantine, Billaud-Varennes; — Vincent et Ronsin; — les imprimeurs Brune et Momoro; — le libraire Duplain et le graveur Sergent, signataires de l'adresse envoyée le 3 septembre à toutes les municipalités pour inviter les départements à imiter Paris et à égorger les suspects; — Fournier dit l'Américain, qui a présidé aux massacres des prisonniers d'Orléans, et au-dessus de tous, — Immanis pecoris custos, immanior ipse, — l'Ami du peuple, Marat!

Edmond Biré.

(1) La section du Théâtre-Français, ou de Marseille, qui tenait ses assemblées dans l'église de Saint-André-des-Arcs, avait pour limites les rues de Condé, des Fossés-Saint-Germain et Dauphine à droite, depuis la rue de Vaugirard jusqu'au Pont-Neuf; le quai des Augustins, du Pont-Neuf à la rue du Hurepoix; la rue du Hurepoix des deux côtés; la place du Pont-Saint-Michel à droite, la rue de la Boucherie et la rue de la Harpe à droite, jusqu'à la place Saint-Michel, le côté de la place Saint-Michel à droite, en retour sur la rue des Francs-Bourgeois, aussi à droite; la rue de Vaugirard, à droite, jusqu'à la rue de Condé; et tout l'intérieur (*Almanach royal de* 1792.)

(2) Danton, Manuel, Billaud-Varennes, Camille Desmoulins, Marat, Sergent, Robert, Fréron, Fabre d'Eglantine, Boucher Saint-Sauveur, députés de Paris; Dulaure, député du Puy-de-Dôme; Pons de Verdun, député de la Meuse, et Garran de Coulon, député du Loiret, habitaient la section du Théâtre-Français. Sur ces treize députés, onze étaient *électeurs*, ce qui motiva la décision du procureur de la Commune, en date du 27 septembre 1792, « autorisant la section du Théâtre-Français à nommer *onze* électeurs pour remplacer ceux qui avaient été nommés à la Convention. » *Inventaire des Autographes et des documents historiques composant la Collection de M. Benjamin Fillon*, série 3 et 4, n° 532.

SUS AUX JÉSUITES!

SUS A LA LIBERTÉ!

A S. E. F.·. JULES FERRY, MINISTRE DR L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DEUXIÈME LETTRE.

Nous sommes loin, monsieur le Ministre, d'avoir réglé tous nos comptes ensemble : je redemande audience.

Pièces en main, je vous ai contraint d'avouer que le respect affecté par vous et les habiles de votre parti envers la religion et le clergé catholique n'est qu'une ruse de guerre, un leurre perfide, et, vous me donnez le droit de le dire, une hypocrisie : voyons maintenant quel est votre amour pour la liberté.

La liberté! Mais la République, n'est-ce pas la liberté même : la liberté de penser, la liberté de conscience, la liberté des cultes, la liberté d'enseignement, la liberté d'association, la liberté de la presse, la liberté du travail et de la concurrence, la liberté en tout, la liberté pour tous, toutes les libertés? Et un ministre de la République n'est-il pas par état comme par goût le défenseur-né des droits et franchises de chaque citoyen? Nous l'aurions cru, à vous entendre avant que vous fussiez le maître. Depuis, tout est changé, actes et paroles : vous nous ôtez jusqu'à la possibilité de l'illusion.

*
* *

Je voudrais partir d'un principe commun de discussion, d'un principe accepté par vous comme par moi : sinon, comment raisonner et nous entendre? Ce principe, cherchons-le dans un docu-

ment que vous ne puissiez pas récuser, dans votre immortelle Déclaration des droits de l'homme, cet évangile de la société moderne. Quelle notion nous donne-t-elle de la liberté?

Je lis à l'article 4 : « La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui; ainsi l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société les mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par loi. »

L'article 5 contient des paroles qui se rapportent au même objet : « La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société. Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas. »

Citons encore ces mots de l'article 6, qui ne sont pas sans intérêt : « La loi doit être la même pour tous, soit qu'elle protège soit qu'elle punisse. Tous les citoyens sont égaux devant elle, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents. »

Rappelons enfin l'article 11 : « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. »

Voilà, monsieur le Ministre, avec quelques autres textes qui viendront à leur tour, voilà tout votre code, le code des pères, le code des fils de la Révolution. Nous ne disons pas, nous, qu'il soit parfait, qu'il soit conforme à l'ordre chrétien, qu'il n'ait pas le tort grave de laisser les devoirs dans l'ombre, et le tort plus grave encore d'éliminer entièrement les droits de Dieu. Mais enfin on y sent passer je ne sais quel souffle généreux, décevant, hélas! mais peut-être sincère; ces vagues conceptions n'excluent pas toute interprétation acceptable sinon légitime : nous pouvons les adopter pour base provisoire de discussion.

Répondez donc, hommes de 89, que faites-vous de cette liberté de 89? Vous la dénaturez, vous la mutilez, vous la confisquez, et cela dans toutes ses formes, dans toutes ses manifestations.

*
* *

Et d'abord que faites-vous de la liberté morale?

La liberté morale, c'est la faculté, c'est la puissance de vouloir une chose ou de ne pas la vouloir, de préférer le bien au mal ou le mal au bien; c'est la condition essentielle du mérite, de la vertu, de la responsabilité humaine.

Eh bien, cette liberté niée dans son exercice par Luther, supprimée dans son principe même par Calvin, amoindrie par Jansénius, vous, en invoquant son nom, vous la sapez par la base!

Qu'est-ce, en effet, que cet athéisme plus ou moins voilé, ce matérialisme raffiné, ce positivisme soi-disant scientifique, que vous prétendez imposer peu à peu à la nation, à l'enseignement, à la jeunesse, à l'enfance? Qu'est-ce donc que cette inéluctable fatalité des lois de l'être et de la nature, appliquée à l'homme lui-même? N'est-ce pas l'aveugle nécessité, l'irresponsable et brutale force des choses, réellement substituée à la liberté morale? N'est-ce pas la radicale négation de cette liberté?

Alors soyez logiques, et concluez qu'il n'y a ni bien ni mal, que le vice et la vertu sont des produits naturels au même titre que « le sucre et le vitriol ». Doctrine assurément fort commode pour les voleurs, pour les incendiaires, pour les assassins, mais qui ne laissera pas que d'inquiéter un peu les honnêtes gens et les mères de famille, une fois qu'ils auront bien compris que c'est là ce qu'on veut désormais insinuer, que dis-je? ouvertement enseigner au jeune âge!

Ne vous récriez pas, monsieur le Ministre : tel est bien et tel doit être le fond de votre pensée, à vous et à vos amis. N'êtes-vous pas les protecteurs déclarés de la fameuse Ligue maçonnique de l'enseignement? Or, quels sont ses programmes? quels sont ses livres? quel est l'esprit dominant de ses bibliothèques établies partout avec tant de zèle, de ses journaux de jeunesse et d'éducation? Précisément celui que je viens d'indiquer. Sous des formes polies, modérées, discrètes, car il faut être prudent et ne pas effaroucher les simples ni révolter les croyants, la plupart de ces attrayantes publications suppriment à la sourdine Jésus-Christ, le Dieu vivant et personnel, l'âme et son immortalité, toute religion positive; s'attachent à rendre compte, par l'enchaînement fatal des causes et des

effets, de tous les faits connus du *Cosmos* et de l'histoire; enfin, dans la trame serrée des successives évolutions de l'être, ne veulent trouver place pour l'intervention d'aucune volonté libre. Qu'arrive-t-il? Au contact de ces doctrines dont il ne soupçonne pas la portée, l'esprit de l'enfant s'accoutume insensiblement à tout expliquer, en lui et hors de lui, sans Dieu, sans Providence, à ne voir, à ne chercher dans l'ensemble de l'univers qu'un vaste et ingénieux mécanisme, dont il s'agit de saisir le fonctionnement, dont il n'est lui-même qu'un simple ressort.

Ecoutez la mâle éloquence de Mgr l'évêque d'Angers flétrir votre tactique dans sa lettre à M. Paul Bert : « Ce sont des partisans de l'école positiviste, de l'école déterministe et de l'école matérialiste; ce sont des hommes qui nient ouvertement la spiritualité de l'âme, c'est-à-dire le fondement et la condition essentielle de la morale, du libre arbitre, de la responsabilité personnelle; ce sont des hommes qui, à la suite de Buchner, de Moleschott et de Vogt, dont il se font les très humbles disciples, passent leur vie à répéter que Dieu est une vieille hypothèse désormais bannie de la science et à laquelle il ne reste plus qu'à porter les derniers coups; que tout ce qui ne tombe pas sous les sens est faux et non avenu; que l'homme n'est autre chose que ce qu'il mange; que sa pensée provient du phosphore de son cerveau; que sa conscience n'est également qu'une propriété de la matière; que l'âme est le produit d'une certaine conbinaison de la matière, et que ceux qui soutiennent encore son immortalité ne méritent pas qu'on leur réponde; que les actions de l'homme sont fatalement soumises aux lois régulatrices de l'univers, et que tout en lui est déterminé par des influences physiques; ce sont des hommes pour lesquels, à moins d'une inconséquence évidente, palpable, il ne peut y avoir ni bien, ni mal, ni vertu ni vice, ni mérite, ni démérite, mais de purs phénomènes psychologiques, qui, dans leur système, ne sauraient avoir rien d'absolu ni d'impératif; ce sont de tels hommes, dis-je, qui cherchent à soulever l'opinion contre la plus haute école de vertu et de sainteté qu'il y ait dans le monde. En vérité, c'est là une ignominie pour la France et un scandale pour le monde entier. » (Lettre du 10 juillet 1879.)

Ajoutons hardiment, c'est aussi la ruine de la liberté morale.

*
* *

Et ma liberté civile, est-elle mieux respectée ? Non.

Un de mes droits civils, c'est, par exemple, que l'Etat ne fasse pas un emploi abusif de la fortune publique, où j'ai mon apport comme contribuable. Or, monsieur le Ministre, que fait ici votre loi? Elle aggrave une situation déjà intolérable.

Il est démontré par vos propres statistiques que, pour nous en tenir à l'instruction secondaire et aux garçons seulement, la moitié au moins de la jeunesse française est élevée par le clergé, soit dans les petits séminaires soit dans les autres maisons ecclésiastiques. C'est donc la moitié des pères de famille qui ne veulent pas de l'enseignement de l'Etat ou s'en passent. Quand ces chiffres, le 8 juillet, furent apportés à la tribune par M. de la Rochefoucauld, et qu'il s'écria avec une juste indignation : « Vous allez frapper la moitié de l'intelligence de la France », M. Paul Bert eut la politesse de crier de sa place : « la très petite moitié ». Sans doute, si nous avions l'appoint de son intelligence, l'équilibre serait rétabli en notre faveur; mais, qu'il le sache bien, en ces matières nous ne prenons pas pour juge « l'arrière-petit-neveu de quelque chimpanzé d'avenir » ; et nous répétons hardiment le fait indéniable que la bonne moitié de cette catégorie de pères de famille français ne bénéficie en rien de soixante-quatre millions du budget de l'instruction publique, où pourtant leur appoint figure naturellement pour une large part.

Ajoutons la nécessité imposée à beaucoup par leur conscience de ne pas profiter des bourses offertes par l'Etat, mais exclusivement dans ses lycées ou collèges.

Ajoutons enfin les dépenses qu'ils doivent supporter pour faire donner à leurs enfants l'éducation de leur choix.

Eh bien! cette situation illogique, inouïe, qui n'a en rien sa pareille chez aucune autre nation, contre laquelle s'insurgent tous les instincts d'équité, les catholiques français la subissaient sans se plaindre, ils consentaient même volontiers à favoriser l'amélioration des établissements de l'Etat par l'augmentation graduelle de son budget scolaire.

Mais pourquoi cette complaisance bienveillante ou du moins

résignée? Parce qu'aux dépens de leur bourse ils se sentaient libres de sauvegarder la foi, la vertu, les principes traditionnels, dans l'âme de leurs enfants.

Ah! c'est maintenant que, dépouillés, au nombre d'au moins 20 000, de cette liberté chère entre toutes, ils vont vous demander un compte sévère de l'emploi des deniers publics. Ils voudront savoir quels maîtres vous leur formez, quels surveillants et quels guides vous avez à leur offrir, quelles leçons de science, mais aussi de religion et de vertu vous leur tenez en réserve. Attendez-vous à un contrôle sérieux, à des revendications implacables, à des retours vengeurs.

Auriez-vous oublié que, dans toute société bien organisée, les citoyens ont le droit de contrôler l'emploi du Trésor public et d'en assurer la répartition équitable?

Auriez-vous oublié que c'est même là un des caractères propres de ce qu'on appelle la société moderne, un État libre?

Auriez-vous oublié que toutes les Constitutions révolutionnaires placent au premier rang parmi les attributions d'un peuple émancipé le vote et le consentement de l'impôt?

Et qu'on ne vienne pas alléguer je ne sais quelle similitude avec l'armée et la magistrature! La magistrature et l'armée, voilà vraiment des services publics, dont tout le monde a besoin, dont tout le monde profite, auxquels nul citoyen ne peut pourvoir par lui-même ni par les délégués : quoi de commun avec le service de l'instruction publique ?

Bien d'autres de mes droits civiques sont menacés par vos projets usurpateurs, monsieur le Ministre.

Que devient l'égalité devant la loi quand pour toute une classe de citoyens vous créez des incapacités et des indignités arbitraires?

Que devient l'inviolabité du domicile et du foyer domestique, avec votre incroyable prétention de constituer la famille, de la gouverner, de faire son esprit et ses idées, et de lui interdire jusqu'à l'espérance d'assurer la stabilité par la transmission libre du patrimoine ?

Et que devient enfin le droit même de propriété si, par un simple coup de majorité parlementaire, par la plus odieuse des confiscations, vous ôtez l'existence à plus de 640 établissements scolaires, et du même coup, à nos cinq universités déjà si prospères, leur nom, leur honneur et jusqu'aux moyens de vivre?

*
* *

Ma liberté politique, vous l'enchaînez également.

Je veux bien prêter à vos lois, à vos institutions, une obéissance passive et provisoire, toutes les fois que ma conscience d'honnête homme et de chrétien n'y sera pas intéressée ; et ce n'est pas nous, monsieur le Ministre, vous le savez, qu'on rencontre dans les rangs de l'émeute. Mais une adhésion cordiale à votre république, n'y comptez plus : l'expérience a trop bien montré qu'en France, suivant un mot célèbre, « elle tourne toujours à l'imbécilité ou au sang », quand ce n'est pas à l'un et à l'autre. Pour la faire accepter, et surtout aimer, il faut d'autres procédés.

Ah ! peut-être, si vous aviez su ménager des susceptibilités légitimes, les honnêtes préférences, le culte des souvenirs, si vous aviez avant tout su respecter la vieille foi des ancêtres et les saintes traditions de la France, oui, peut-être, à cette heure d'affaiblissement général des convictions politiques, seriez-vous insensiblement parvenus à rallier sous votre drapeau la masse de la nation, et le clergé lui-même, qui par état ne connaît d'autre parti que le parti de Dieu.

Mais vous avez gauchement pris le contre-pied ; vous vous êtes fait un jeu de froisser les sentiments les plus respectables, de compromettre les intérêts les plus sacrés, d'insulter à tout ce qui nous est cher, plus cher que la vie ; et pour comble, vous prétendez mettre la main sur l'âme de nos enfants : est-ce par de si aimables avances que vous espéreriez vous affectionner à votre « République athénienne », comme vous dites, et comme nous disons, nous, anticatholique, antifrançaise, anticivilisatrice ?

Savez-vous le résultat le plus clair de vos attaques sournoises et de vos persécutions ouvertes ? Vous rapprochez nos cœurs, vous fortifiez nos opinions politiques, vous ravivez nos croyances religieuses. Ce trésor sacré que nous avons reçu de nos pères, nous le transmettrons à nos fils, fallût-il pour le mettre à l'abri nous exiler avec eux. Nous ne trahirons pas notre passé ; nous ne forlignerons pas des lois du devoir et de l'honneur. Nous garderons, comme dans une arche sainte, le dépôt des principes, vraiment immortels ceux-là, qui firent la grandeur de la vieille France et sauveront la nouvelle.

Quelque jour, sous le coup de désastres encore provoqués par vos folies, la patrie en deuil fera appel à notre courage : nous volerons à son secours, nous combattrons, nous mourrons pour elle ; et peut-être, à force de dévouement et d'héroïsme, finirons-nous par lui faire sentir quels sont ceux qui l'aiment et quels sont ceux qui l'exploitent.

En attendant, monsieur le Ministre, je proteste de toutes mes forces contre votre audacieuse intrusion dans le domaine de mes sentiments politiques. A l'encontre de vos prétentions et sans autre restriction que les restrictions de droit, j'entends continuer à étudier l'histoire comme je veux, dans les livres que je veux, apprécier les faits comme je veux, pour le présent et pour le passé ; j'entends assurer aux miens la même liberté.

Par le droit du nombre, c'est-à-dire de la force, vous êtes les maîtres du moment. Encore une fois je courberai la tête sous votre joug, tant qu'il ne sera pas contraire à la loi de mon Dieu ; mais ne comptez pas que je la courbe en esclave : ce sera en citoyen libre, ce sera en chrétien toujours fier jusque dans son obéissance.

Quant à mon âme, quant à l'âme de mon enfant, vous n'y toucherez pas !

*
* *

Par ce qui précède, on entrevoit déjà, monsieur le Ministre, quel compte vous prétendez tenir de la liberté de nos consciences.

On ne cesse de nous dire, de nous crier sur tous les tons que la liberté de conscience est une des plus précieuses conquêtes de la Révolution. En effet, je lis dans la Déclaration des droits, article 10 : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, lorsque leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. » On soutient que c'est la Révolution, la Révolution seule, qui, couronnant l'œuvre du protestantisme et de la philosophie, a définitivement établi le règne de cette liberté. On ne se fait même pas faute d'ajouter, avec d'amères récriminations et en invoquant l'histoire, que l'Eglise catholique ne cessa de la combattre dans le passé par les bûchers et les tortures, et qu'aujourd'hui, faute de mieux, elle la combat par son enseignement et ses anathèmes.

Il faudrait pourtant essayer de s'entendre, et ne pas se payer de mots équivoques ou vides de sens.

Que l'Eglise repousse, combatte par la parole, la plume, l'école, la chaire et toutes les voies légitimes, la liberté absolue, illimitée, sans frein, la liberté de penser tout ce qu'on veut, de dire tout ce qu'on pense et de faire tout ce qu'on ose : rien n'est plus vrai. Elle n'en rougit pas, au contraire elle s'en fait gloire ; car, remarquez-le bien, c'est la loi de toute société civilisée ; et c'est vous-même qui lui en donnez l'exemple avec vos tribunaux et vos gendarmes.

Sa mission est précisément de PERSUADER aux hommes qu'en tout ordre de choses il existe des principes supérieurs, immuables, qui doivent présider à la vie et à chacune de ses manifestations rationnelles : principes de vérité pour gouverner l'esprit et la pensée, principes de bien pour gouverner la volonté et ses libres mouvements, principes de devoir pour gouverner la conscience et les actes.

Je dis PERSUADER, monsieur le Ministre, je ne dis pas contraindre. Ce n'est pas nous qui parlons de faire appel à la force. La foi ne s'impose pas par la violence. La vertu n'est pas le fruit de l'aveugle nécessité. Jamais, quoi que puisse inventer la calomnie, l'Eglise n'a tenu, jamais elle ne tiendra ce langage insensé : Crois ou meurs ! C'est la Révolution qui crie en blasphémant : La fraternité ou la mort !

La fantasmagorie des tortures et des auto-da-fé de l'Inquisition est usée. Elle ne fait plus peur qu'aux ignorants et aux niais. Vous savez très bien, monsieur le Ministre, que nul ne songe à vous traîner malgré vous à la messe ou au confessionnal. La lutte est entre deux doctrines, elle n'est pas entre deux forces brutales.

Tenez, laissons, croyez-moi, les récriminations sur le passé. Si vous me jetez à la tête — injustement — la Saint-Barthélemy et la révocation de l'édit de Nantes, je vous répondrai par les noyades, les mitraillades et toutes les atrocités de la Terreur ; et si vous me montrez des flammes qui consument les Giordano Bruni, les Campanella, les Vanini et autres victimes de l'intolérance catholique, nous n'aurons pas de peine à opposer les noms des Bailly, des Lavoisier, des André Chénier, et autres victimes, assez respectables d'ailleurs, de la tolérance révolutionnaire. Restons donc, s'il vous plaît, sur le terrain des principes, quitte à nous expliquer plus tard sur les faits.

Qu'y a-t-il en ce moment entre les catholiques et vous, monsieur le Ministre ? Le voici. Ils comprennent la destinée autrement que

vous. Ils ont une plus haute idée, ou, si vous le voulez, une idée différente de la vie humaine. Ils admettent pleinement, ils confessent bien haut Dieu, son Christ, son Eglise. Ils croient fermement que la religion catholique est seule vraie, seule divine. Ils le croient, ils le disent, ils le prouvent. Ils réclament la liberté de le croire, de le dire, de le prouver : c'est le cri de leur raison, de leur foi, de leur conscience... Et vous viendriez, vous, grands libéraux, au nom même de la liberté, les persécuter, les proscrire, les bâillonner?

Mais quelle confiance avez-vous donc en vos doctrines, si vous craignez tant pour elles la contradiction? Quoi! vous avez sous la main les millions de l'Etat, une puissante organisation universitaire, les diverses administrations, tout un monde d'employés dociles que vous faites mouvoir comme par un ressort, et vous tremblez! Vous avez peur que quelque six mille religieux et religieuses, bien plus — car vous êtes prêts à tolérer tous les autres — vous avez peur que quelque neuf cents jésuites, occupés à élever des enfants, ne renversent l'édifice immortel de 89 et ne vous ravissent toutes vos conquêtes? Non, convenez-en, ce n'est vraiment pas fier. Est-ce libéral?

M. Paul Bert terminait son violent discours du 22 juin par cette formule qu'il attribuait à Leibniz : « La tolérance elle-même n'est pas due aux intolérants. » Vos amis, monsieur le Ministre, et vous-même, vous avez conquis une telle célébrité pour l'exactitude de vos citations, que j'ai le droit de suspecter celle-ci, et je le fais positivement. Cela ne ressemble pas à Leibniz, si calme, si modéré, qui fut toute sa vie occupé de controverses religieuses, sans jamais parler, que je sache, de proscrire ses adversaires. J'ai parcouru à votre intention ses œuvres complètes, et je n'y ai rien vu qui rappelle de près ou de loin les paroles que vous lui prêtez. Je conteste donc, je nie formellement jusqu'à ce que M. Paul Bert ait produit le texte authentique et le livre qui le contient : n'aurait-il pas traité Leibniz avec le même sans-façon — scientifique, paraît-il — que Grégoire de Valentia, saint Alphonse, Gury et tant d'autres auteurs catholiques?

Mais ce que nous retenons, c'est que tel est bien le fond de votre pensée et le principe de votre conduite. Que voulez-vous dire par cette formule équivoque et pourtant menaçante? De quelle intolérance s'agit-il? S'agit-il de l'intolérance pour les doctrines ou de l'intolérance pour les personnes?

L'intolérance doctrinale est dans la nature même des choses : comment la vérité pourrait-elle *tolérer* l'erreur, c'est-à-dire se concilier avec elle, l'accueillir comme une sœur? A moins d'être pur hégélien, sceptique absolu, il faut bien convenir que le blanc exclut le noir, que le oui n'est pas le non.

Autre chose est l'intolérance pour les personnes. Il y a ici une question de justice, de droits acquis, d'humanité, de charité chrétienne; et les catholiques démontrent chaque jour, non par des mots mais par d'irréfragables documents, que, sous ce rapport, ils ne furent jamais moins tolérants que les hérétiques, que les philosophes, que les libres penseurs : tout au contraire.

C'est vous, messieurs, qui affichez ici une intolérance inouïe et tout à fait révoltante : intolérance pour les doctrines, en prétendant nous imposer les vôtres et condamner les nôtres au silence; intolérance pour les personnes, en nous chassant de nos collèges, et faisant tout exprès une loi pour nous mettre hors la loi. Ainsi, vous nous punissez d'une intolérance supposée, par toutes les rigueurs d'une intolérance réelle, et cela au nom de la liberté! Allez, grands libéraux, marchez la tête haute : il n'est plus désormais un homme de sens et de cœur qui ne se détourne avec dégoût, en vous jetant au front l'épithète que vous méritez!

Et puis, dans votre habileté même, vous êtes singulièrement maladroits : ne voyez-vous pas que votre formule est un glaive à deux tranchants? Que répondriez-vous à ceux qui voudraient plus tard s'en servir contre vous?

*
* *

Peut-être trouveront-ils cette arme excellente, ces milliers de pères de famille, à qui votre libéralisme veut absolument ôter les maîtres de leurs enfants.

Quoi! par esprit de tolérance, vous les obligerez à placer leurs fils et leurs filles dans des écoles sans catéchisme, sans crucifix, sans Dieu? Il est vrai, vous leur permettrez d'avoir à leur foyer tel précepteur qu'il leur plaira, même jésuite. Grand merci! Payerez-vous les frais d'une semblable éducation? Est-ce que votre loi n'est faite que pour les millionnaires? Et encore les millionnaires ont-ils le droit de se plaindre : rendez-leur alors leur quote-part du budget de l'instruction publique, puisqu'ils n'en retirent aucun profit, et qu'ils en réprouvent au moins partiellement l'emploi.

Somme toute, votre État leur inflige l'éducation privée, lorsque peut-être l'intérêt de leur enfant exigeait l'éducation publique. Et quand je dis privée, et quand je dis publique, j'emploie ces mots dans leur acception naturelle et française, sans m'inquiéter de la terminologie barbare créée par vos projets de loi.

Dans votre langue, *privé* veut dire libre, *public* veut dire officiel; mais le mot d'*officiel* vous a paru malsonnant, quelque peu odieux; le mot de *libre* était une trop flagrante condamnation de votre œuvre de despotisme. Alors, les supprimant l'un et l'autre, vous avez appelé public tout enseignement qui vient de l'État, comme si l'État ne pouvait pas aussi donner ou faire donner l'enseignement privé; et vous avez appelé privé tout enseignement qui ne vient pas de l'État, comme si les particuliers et les associations ne pouvaient pas donner et ne donnaient pas, en effet, un véritable enseignement public dans de grands collèges : qui comprendra jamais, par exemple, que le collège Stanislas soit un simple établissement privé avec ses mille écoliers?

Question de mots, je le veux bien. Mais en matière si grave, rien n'est indifférent, et quand on altère le sens des mots, on prépare l'altération de l'idée. Nous sommes Français, monsieur le Ministre, parlons français, au moins dans un texte de loi.

Mais savez-vous qui vous frappez surtout, vous, les démocrates, les amis par excellence du peuple? Vous frappez le pauvre, le petit bourgeois, la masse des travailleurs et des paysans. Aussi, voyez quel ébranlement universel, et jusqu'au fond des campagnes! Si humble que soit sa fortune, cet homme est père : que fera-t-il de son enfant?

Encore une fois, il ne veut pas des écoles de l'État. Il craint pour cette jeune âme votre enseignement, votre influence, l'action pénétrante de l'atmosphère où elle serait plongée plusieurs heures par jour. Vains scrupules, direz-vous, ridicules défiances! Il vous répond fièrement : vous n'êtes pas juges, cela ne vous regarde pas. C'est à moi que Dieu l'a confiée, c'est à moi de la lui garder chrétienne et pure, par l'éducation que je crois la meilleure.

Il a ses raisons, où vous n'avez rien à voir, pour ne pas accepter le petit séminaire, ni telle ou telle autre école, même congréganiste, que vous consentez PROVISOIREMENT à lui laisser.

Il voulait celle-là et pas une autre. Pourquoi? Parce qu'elle était à sa portée, parce qu'il la connaissait, parce qu'il l'aimait enfin et

lui avait donné sa confiance, la jugeant la plus propre à élever son fils, à le former pour ses destinées présentes et futures : vous la lui enlevez, de quel droit?

En le mettant ainsi à l'étau, entre sa conscience et son devoir de faire instruire son enfant, est-ce que nos modernes prôneurs de la science voudraient appliquer une fois de plus les belles théories de Voltaire, leur maître, qui interdisait l'étude aux laboureurs et, comme il disait, « à la canaille? »

*
* *

C'est ici le lieu d'examiner de plus près une vieille doctrine païenne, qui, jamais depuis Danton, ne s'était produite aussi effrontément à la tribune française que dans les dernières discussions.

A qui appartient l'enfant? Est-ce à l'État? Est-ce à ses parents? Lesquels sont les premiers, les plus souverains, les plus sacrés, des droits de la famille ou des droits de l'État? Question qui ne devrait pas même être posée, tant la solution en est naturelle, spontanée, évidente!

La famille existe avant l'État et indépendamment de l'État.

La famille est de création immédiatement divine; elle remonte à ces paroles dites dès le commencement au premier homme et à la première femme : « Croissez et multipliez-vous. » L'État n'est que d'institution immédiatement humaine.

La famille peut exister sans l'État, même sans la société; ou, pour mieux dire, elle est la première société, la société domestique, point de départ de la société civile; elle est le premier État, le germe et le type de l'autorité publique.

Et vous subordonneriez l'exemplaire à la copie, le principe à l'effet, la source au ruisseau? Le bon sens proteste.

La conscience aussi. Demandez à ce père, à cette mère, s'ils prétendent reconnaître ou céder à qui que ce soit au monde, en dehors leur libre choix, le droit d'élever, de gouverner leur enfant? Mais serait leur arracher la vie, plus que la vie. Cet enfant n'est-il pas, en effet, la chair de leur chair, les os de leurs os, le sang de leur sang, l'extension, le développement de leur propre vie? Et cette nouvelle vie, qui prolongera la leur, qui leur survivra peut-être dans une suite indéfinie de générations et jusque dans les siècles éternels, oui, ils l'aiment, ils l'aiment certainement plus que leur vie

personnelle, parce qu'elle leur a coûté davantage, parce qu'aussi c'est le propre d'un grand amour de donner sa vie pour l'objet aimé.

Voyez cette mère : que de soins, que de veilles, que de larmes, que de tendres et cruelles inquiétudes pour son enfant chéri! Elle lui donne son sein pour premier nid, ses bras pour berceau, son lait, sa substance pour aliment; elle charme ses douleurs par des caresses, elle éteint ses pleurs dans un baiser. Que ne lui donne-t elle pas? Elle lui donne son temps du jour et de la nuit, sa pensée, son dévouement, le plus doux parfum de sa tendresse, souvent même la fleur de sa santé et de sa beauté de femme. Le père, de son côté, ne fait pas moins, bien que d'une autre façon. N'est-ce pas pour sa jeune postérité qu'il travaille, qu'il consume son esprit en combinaisons ingénieuses, ses forces en entreprises de toute sorte, qu'il met un frein à ses passions et à ses goûts, qu'il commande à toute sa conduite la dignité, la tenue exemplaire? Ajoutez, pour l'un et pour l'autre, s'ils ont le bonheur d'être chrétiens, tant de larmes et de prières répandues devant Dieu!

Maintenant le petit ange sourit, il commence à grandir, à rendre amour pour amour, il fait la joie de ses parents; et c'est l'heure où l'État viendrait mettre la main sur lui! Qui ne s'indigne, qui ne se révolte à cette seule pensée?

Mais alors soyez conséquents. Comme l'étrange législateur de Lacédémone, comme le rêveur d'Athènes, réglez les mariages, et, pour le bien public, ne craignez pas d'établir, qu'on me pardonne ce langage nécessaire, des haras humains. Puis, vous ferez un choix entre les enfants nés valides et ceux qui ne promettent pas des citoyens robustes : ces derniers, qu'ils soient impitoyablement exterminés, jetés dans les flots de quelque autre Eurotas. Quant aux survivants, à vous de les allaiter, de les nourrir, de les pourvoir de tout ce qui leur manque. Qu'ils ne connaissent ni leur père ni leur mère, qu'ils n'aient ni frères ni sœurs : ce sera l'idéal. Oui, pour toute la jeunesse française, l'idéal de l'éducation, ce sera l'éducation des enfants trouvés!

Plusieurs de nos dignes représentants ne reculent nullement devant ces extrémités, et il s'en est bien rencontré un — j'ai vainement cherché son nom à l'*Officiel*, il y avait de quoi l'immortaliser — pour s'écrier avec enthousiasme : « Ce serait admirable, mais c'est impossible. »

En vérité, Robespierre est dépassé : d'après un projet de Michel Lepelletier qu'il fit sien et soutint à la tribune, c'était SEULEMENT « depuis l'âge de cinq ans jusqu'à onze ans pour les filles et douze ans pour les garçons, que les enfants devaient être élevés ensemble et aux frais de la République ». On le voit, les héritiers de ces hommes de sang et de boue prennent plus au sérieux leur rôle d'éducateurs !

Vous-même, monsieur le Ministre, vous avez osé dire à la tribune : « Le père de famille? Mais il existe un père de famille qui doit être au moins aussi respecté que les autres ; *car il les comprend tous*, c'est l'Etat ! » Un immense éclat de rire, il doit vous en souvenir, accueillit cette singulière plaisanterie : elle ne mérite pas d'autre réfutation. Cependant il sera bon d'entendre l'éloquent M. Baragnon en faire justice avec sa verve narquoise (1) :

« Maintenant, messieurs, nous n'avons plus qu'un père. (Exclamations et rires.)

« Certes l'unité nationale sera bien accomplie, cette fois; seulement, notre père changera de temps en temps. (Hilarité prolongée.)

« Car, messieurs, vous me comprenez bien. Il s'agit ici d'enseignement. L'État, dans les questions d'enseignement, est représenté par qui? par le ministre de l'instruction publique. Et alors, notre père enseignant était hier M. Bardoux; aujourd'hui, c'est M. Ferry ; ce sera n'importe qui demain. (Bravos et applaudissements.)

« Voilà où nous en sommes arrivés ! Quand on parle de la société, le ministre dit : c'est moi ! Et quand on parle du père, ah ! messieurs, Louis XIV se bornait à dire : L'État, c'est moi ! mais M. Ferry a trouvé : le père, c'est moi ! (Explosions de bravos et hilarité prolongée.)

« Nous ne voulons pas de M. Ferry pour grand'père de nos enfants. »

A parler franc, nos hommes d'État auront-ils les saintes et inépuisables tendresses d'une mère? les inquiètes sollicitudes d'un père? les prévoyances, les intuitions de l'une et de l'autre? Auront-ils mes opinions, mes traditions de fidélité, mes principes, mes convictions, ma foi? Ma foi surtout, cet héritage sacré des ancêtres auxquels je tiens plus qu'à mon patrimoine, plus qu'à mon nom, que je veux, que je dois transmettre à mes enfants, que je leur transmettrai au prix de tous les sacrifices !

(1) Discours du 1er juillet, à la salle Rivoli.

Mais qu'importe à ces grands libéraux de désoler les familles, de blesser les consciences, de briser les cœurs? Si nous les repoussons, eux, pour dépositaires et guides de tout ce que nous avons de plus cher, ils ont des remplaçants à notre service. Qui donc? Mais les professeurs de l'État, les instituteurs de l'État, les représentants attitrés de l'État enseignant. Et quelle garantie m'offrent-ils de plus que leurs chefs? N'est-ce pas toujours même esprit, mêmes doctrines, même genre d'influence? « Le maître d'école, s'écrie M. Paul Bert, mais c'est un père créé par l'État! » Ils y tiennent absolument: voilà leur idée fixe! Par malheur pour eux, ici encore la nature parle; et le bon sens, partout comme à la Chambre, répond par un éclat de rire. Hélas! le ridicule ne tue plus en France!

Il y a quelques jours, on discutait à la Chambre haute du Parlement britannique le projet de loi sur l'établissement ou plutôt la dotation de l'Université catholique d'Irlande, à laquelle on reconnaîtrait le droit de conférer des grades aux étudiants de toute religion indistinctement. Un pair libéral ayant manifesté la crainte que la Couronne n'eût une influence abusive sur le choix des professeurs et la direction de l'enseignement, le garde des sceaux, lord Cairns, lui répondit:

« ... Je crois que le noble préopinant a l'imagination quelque peu troublée en suite des nouvelles qu'il a reçues de l'autre côté du détroit. On lui a raconté, à ce qu'il paraît (rires), que dans un pays européen, au nom des principes de 89 (rires), peut-être même de 93 (nouveaux rires), des assemblées délibérantes avaient reconnu à l'État le droit de se substituer aux pères de famille, d'enseigner à l'enfance, selon les caprices changeants du législateur, l'histoire, la morale, les principes de la politique et jusqu'à ceux qui touchent à la grande question religieuse.

« Nous n'avons pas à nous mêler de ce qui se passe chez des peuples amis (rires), tant que nos intérêts ne sont pas en souffrance (nouveaux rires); qu'ils organisent à leur gré la famille, l'éducation, l'administration, la police, c'est leur affaire; mais il y a et il y aura toujours chez l'Anglo-Saxon quelque chose de sacré: le *home*, le droit des pères de famille et des mères, la liberté plus essentielle que toutes les autres, celle de la famille. Malheur à qui voudrait y toucher!

« Le noble préopinant sait bien que nous ignorons, chez nous, ce que peut être un ministre de l'instruction publique, avec son grand

Conseil, ses professeurs, ses favoris, ses méthodes et ses programmes. A la nouvelle Université de Dublin, nous assignerons des revenus pris sur l'ancien budget de l'ancienne église protestante d'Irlande. Comme les universités d'Oxford, de Cambridge, de Londres, d'Édimbourg, etc., elle choisira son recteur, ses administrateurs, ses professeurs et ses surveillants, sans que la Couronne ait rien à y voir. Encore une fois, que le noble lord se rassure (1). »

Voici ce qu'une grande nation pense du monopole universitaire en présence des droits de la famille et de la liberté !

Et voici ce que le futur évêque d'Orléans, l'éloquent abbé Dupanloup, disait un jour au sein de la commission extraparlementaire, dont les mémorables débats préparèrent la loi de salut de 1850 (2) : « Dès que Dieu a conféré à un homme le glorieux mandat de la paternité, c'est là une position que rien ne peut changer ; le père est auteur, *auctor est* : c'est le fait irrévocable qui fonde son autorité. Or, on n'est réellement père que par l'éducation de son fils ; sans cela, on n'est qu'un ouvrier misérable d'un moment plus misérable encore. Donc, honte et mépris, comme aux derniers des êtres, à ces pères qui viendraient dire à l'État : Prenez nos enfants, nous ne nous en mêlons pas ! Honte et mépris, comme au dernier des États, à l'État qui accepterait une offre pareille ! » Au-dessous, pourtant, il y a l'État qui provoquerait, qui imposerait l'abandon de ces droits paternels !

*
* *

Convenons-en, nos adversaires en ceci ne manquent pas d'une certaine logique. Puisque, d'après vos doctrines, monsieur le Ministre, c'est l'Etat qui fait les époux, il est tout naturel qu'il fasse aussi les pères et les mères, les frères et les sœurs !

Mais ne voyez-vous que ces noms augustes et bénis, vous les profanez ?

Oui, ces noms sont dignement portés par les fils et les filles de la prière et de la solitude, qu'ont façonnés les divines mains de la Religion.

Oui, le peuple, dont l'instinct est sûr quand il est livré à lui-

(1) Voir le journal *le Monde*, du 25 juillet 1879.

(2) *Les débats parlementaires de la Commission de* 1849, 1 vol. in-12, p. 211. Aux bureaux du *Correspondant*.

même, se plaît à les décerner aux religieux, aux religieuses, aux prêtres, aux vierges héroïques, qui se dévouent, pour l'amour de Dieu, à l'éducation du jeune âge.

C'est qu'en effet, il se sent parfaitement remplacé, suppléé, complété dans cette grande œuvre. Il sent que ses enfants, entre des mains consacrées, n'auront rien à regretter du foyer domestique, qu'ils grandiront dans une atmosphère tout imprégnée de charité et de vertu, qu'ils seront aimés, non pas comme les fils d'un homme, non pas comme les fils d'un roi, mais comme les fils de Dieu, les propres frères de Jésus-Christ.

Mais vous, monsieur le Ministre, créer un de ces êtres surnaturels et divins, leur mettre au front l'auréole, les faire appeler de ces noms réservés, je vous en défie. Avec toute votre puissance, avec tous vos millions, avec toutes vos exhortations pathétiques et les brillantes perspectives d'avenir que vous ferez miroiter aux yeux de vos adeptes, vous n'y réussirez jamais.

De pareils titres, ce n'est pas l'Etat qui les impose, c'est le crucifix qui apprend à les mériter, et c'est le cœur seul qui les décerne!

Il vous est échappé, à la tribune, une parole malheureuse. « Nous aurons, quand nous voudrons, dans nos lycées et collèges, des surveillants parfaits, des surveillants qui ne le cèdent en rien à ceux des établissements ecclésiastiques : C'EST UNE QUESTION D'ARGENT. » Vous croyez, monsieur? Pour un homme d'esprit, l'illusion est grossière, et montre à merveille combien vous êtes étranger aux choses de l'âme, aux choses de l'éducation. L'argent, il vous fera des serviteurs, des employés plus ou moins fidèles, surtout des ambitieux, et puis des mécontents; mais des hommes dévoués qui consacrent leurs jours et leurs nuits, la fleur de leur jeunesse et de leurs forces, leurs corps et leur âme, sans réserve, de grand cœur, à cette tâche aussi laborieuse qu'elle est belle : jamais! Ces héros qui peuplent les maisons religieuses des deux sexes, ils sont à un plus haut prix, et il faut d'autres procédés pour en produire.

M. de Mun a stigmatisé, comme ils le méritent, tous « les racoleurs en instruction publique », aux applaudissements enthousiastes de six mille pères de famille (Réunion du *Cirque d'hiver*, 10 juillet 1879) : « Ils ne savent donc pas ce que c'est qu'un enfant, ce que c'est qu'un cœur à former, qu'une âme à cultiver? Ils croient qu'il s'agit seulement d'enseigner b, a, ba, et de montrer comment on fait un jambage ou une addition, et qu'alors il ne faut que le savoir

soi-même pour avoir un brevet, pour faire un bon instituteur? Ils n'ont donc pas entendu le Frère Philippe s'écrier : « Ce n'est pas « l'Ecole normale qui fait l'instituteur, c'est l'esprit de dévoue- « ment. »

« Ils n'ont donc pas pesé ce qu'il faut de patience, d'abnégation, d'oubli de soi-même, de mépris des jouissances du monde, pour se consacrer à cette tâche, souvent ingrate, toujours pénible, de l'éducation, et pour recommencer chaque jour, sans défaillance, sans paresse, sans lassitude, la besogne de la veille? Et la patience, l'abnégation, l'oubli de soi, est-ce qu'il y en a des brevets donnés par les examinateurs de l'Etat? Est-ce que l'Etat qui peut tout a trouvé le moyen de faire un homme dévoué d'un homme égoïste ou seulement indifférent?...

« La puissance de l'Etat s'arrête là et celle du crucifix commence. Il n'y a pas d'autre maître pour enseigner l'oubli de soi et l'esprit de sacrifice; et Horace Vernet a bien fait de ne pas ajouter d'autre emblème au portrait du Frère Philippe; car c'est là qu'était sa science; et, je le dis bien vite, c'est là, c'est dans ce crucifix qu'est notre confiance!... »

A. DE LACOSTE.

(*A suivre.*)

BERNADETTE

A SAINT-GILDARD

Nous avons récemment raconté ici les derniers moments de la Voyante de Lourdes en y ajoutant quelques souvenirs que nous avons pieusement recueillis sur les lèvres de ses sœurs en religion...

Et depuis lors nous avons, par une étude constante, voulu pénétrer plus avant dans la mémoire qu'a laissée ici-bas cette âme innocente et radieuse.

Ce que nous avons vu et entendu, redisons-le aux lecteurs de ce catholique recueil. Puisqu'ils le désirent, puisque leur cœur se plaît à entendre parler de l'Enfant bénie qu'aima la Reine du Ciel, présentons-leur encore quelques pages de l'histoire que nous venons d'écrire et qui se publie ces jours-ci : livre de paix et de calme au milieu d'un siècle agité.

I

A quel moment précis remontait la vocation religieuse de Bernadette? C'est ce que nul ne peut dire, c'est ce qu'elle-même ignorait peut-être.

*
* *

A Lourdes sa prière frappait souvent à la Porte du ciel pour solliciter un conseil ou un ordre de Celle dont ici-bas elle ne devait plus contempler l'ineffable visage, mais qui, du sein de l'invisible, veillait toujours sur sa fille bien-aimée et se faisait entendre à son cœur par de secrètes inspirations.

L'Enfant de Marie reçut sans doute le rayon de lumière qu'elle implorait. Vers le milieu de 1865, Bernadette demanda aux chères Sœurs de Nevers, dont le maternel dévouement l'avait élevée comme écolière, de mettre le comble à leur bonté en daignant la recevoir comme postulante.

La Révérende mère Roques était supérieure : ses bras s'ouvrirent tout heureux, pour accueillir Bernadette.

Elle passa ainsi encore un an à l'hospice de Lourdes, aidant assidûment les Sœurs à soigner les malades et à instruire les petits enfants.

Puis, le moment du départ pour la Maison mère et du noviciat étant devenu proche, Bernadette alla dans toute la ville embrasser une dernière fois les compagnes de son enfance, ses amies, sa parenté et donner à ceux qui l'aimaient un rendez-vous au Paradis. A chacun elle laissait quelque image de piété avec ces mots écrits de sa main : « Priez pour Bernadette. »

Et un jour, ayant choisi une heure solitaire, elle se rendit à la Grotte; et devant le lieu sacré où la Vierge lui était apparue elle fondit en larmes et en prières.

Elle fit ses adieux à cette terre de miracles, à cette Grotte sainte dont elle avait appris le chemin à l'univers entier et d'où elle se bannissait désormais volontairement pour toute la durée de sa vie mortelle

De quelles invocations fut accompagné ce suprême sacrifice? C'est le secret de Dieu, de la Vierge et des anges.

Quelques instants après, elle quitta la cité de Lourdes et prit la direction de Nevers.

Telle fut la fin de sa vie publique et de son départ pour la vie cachée.

. . . . . .

II

Lorsqu'elle reçut le saint habit, elle n'eut point à changer de nom. Elle garda ceux qu'elle avait, au baptême, reçus de la Providence. Marie-Bernarde Soubirous devint la sœur Marie-Bernard.

Dès le commencement, elle fut une admirable religieuse. Bernadette avait eu pour guider les pas de son enfance une main au-dessus de toute main. La Vierge Marie n'avait-elle pas été sa première maîtresse des novices?

Voulons-nous dire cependant que rien d'humain ne restât encore en cette enfant d'ici-bas, si exquise par la nature, si surélevée et sanctifiée par la grâce? Ne se rencontrait-il en elle aucune fragilité? Ne témoignait-elle pas çà et là quelque impatience dans la contradiction quand elle croyait voir attaquer la vérité ou la justice? Son âme vive, son caractère droit et net, ne laissèrent-ils jamais échapper, sous l'empire d'une première impression, telle ou telle parole dont la franchise était un peu âpre, dont la sincérité laissait voir quelque humeur, et quelque titillement de l'appétit irascible?

Si nous prétendions cela, si nous racontions qu'elle avait atteint toute perfection et que ses pieds ne touchaient plus la terre, Bernadette, du lieu de gloire où elle est sans doute, trouverait moyen de nous faire comprendre qu'elle nous désapprouve de parler ainsi, et elle nous arrêterait en nous disant : « Ceci ne fut point. »

Étant encore dans cette vallée des combats que traversent depuis six mille ans les soldats de l'Église militante, étant encore sur le sol de la lutte et du mérite, Bernadette ne devait point être soustraite aux conditions générales et à l'infirmité originelle de notre race. Les plus grands héros peuvent être blessés. Cette vaillante ne fut donc point invulnérable. Mais la maternelle Providence considérait peut-être avec un sourire ces surprises de l'âme et ces légères imperfections, car elle voyait sa chère et admirable Bernadette trouver toujours, dans cette vénielle défectuosité d'un instant, l'occasion d'une vertu plus haute; dans ce minime accident, l'aliment de l'humilité ; dans cette fugitive défaillance, le principe d'un élan nouveau.

Telle l'Aïeule aux grands bras ouverts regarde le petit enfant qui accourt à elle avec amour et qui tombe, une fois ou l'autre, sur le sable du rivage ou dans l'herbe de la prairie. Il roule, il s'inquiète, il se dépite, puis, se relevant d'un bond, il se remet à courir avec plus d'ardeur vers le sein bien-aimé de celle qui l'attend au bout du chemin.

— Allons! dit l'Aïeule, c'est par ces petites chutes que l'enfance apprend à marcher.

Mais l'être gracieux et charmant qui court et qui tombe n'a point cette philosophie : chaque accident pour lui est une catastrophe ; et ce qui fait sourire l'Aïeule le fait pleurer.

Ses moindres imperfections semblaient donc des crimes à Bernadette, et elle s'en voulait amèrement, après tant de résolution et de fermes propos, d'être encore si souvent surprise...

*
* *

Hélas ! à des degrés différents, c'est là l'histoire de quiconque fait effort ici-bas pour atteindre, autant qu'il est en lui et avec la grâce de Dieu, à la chrétienne perfection. Il n'en est aucun qui ne tombe quelquefois, tantôt par un choc imprévu et un accident brusque, tantôt aussi par simple fatigue, lâcheté et faiblesse. Les uns trébuchent ; les autres glissent ; celui-là défaille épuisé et retourne un instant en arrière : tous font quelques chutes plus ou moins rares, plus ou moins graves. Un seul Saint ne tomba jamais : c'est Celui qu'on nomme le Saint des Saints ; une seule Sainte n'eut aucun grain de poussière à sa robe sans tache, c'est la Vierge immaculée, Reine de tous les Anges et de tous les Élus.

La Sainteté n'est pas la perfection absolue, mais bien une tendance énergique et déterminée vers cette perfection, une bataille irréconciliable, déjà maîtresse des hautes positions. Elle n'est point encore la victoire totale et universelle : elle est le triomphe puissamment commencé, mais encore entravé çà et là par la résistance et par les blessures que fait l'adversaire.

— Qu'est-ce que vaincre ? demandait-on à un grand capitaine.

— Vaincre, c'est avancer.

Mais la bataille se compose de cent et cent combats isolés ; et, dans l'armée qui avance, il arrive, au vif mécontentement du Chef, il arrive, tantôt aux ailes et tantôt dans le centre, que tel régiment se laisse refouler, que telle compagnie lâche pied et que, sur le front de bandière, fléchissent et tombent mille soldats... Défaites de détail qui n'empêchent point (tout en l'affaiblissant pourtant un peu) la victoire générale ! L'armée avance et le drapeau criblé de balles se plante successivement sur les bastions ennemis. Telle est la bataille des Saints.

Ils ne sont pas vainqueurs en tout ni partout, ils ont des points encore faibles, et, pourquoi ne dirions-nous pas le mot devant lequel

depuis un instant s'effraye notre plume? ils ont « des défauts » contre lesquels ils réagissent, mais en subissant plus ou moins fréquemment de partielles défaites qui étonnent souvent autour d'eux ces faibles esprits dont l'illusion est de croire que la vertu est tout d'une pièce et que le Saint est un Ange.

Donc, le Saint peut avoir des défauts, c'est-à-dire une propension particulière vers tel ou tel genre d'imperfection et se laisser surprendre de temps en temps par cette constante tentation de sa nature et de son caractère. Mais ce qui fait sa grandeur et sa gloire, c'est que, différant en cela des tièdes et des lâches, il ne vit nullement en paix avec cette défaillance, qu'il ne l'accepte point en principe, qu'il en gémit, qu'il lutte, qu'il fait effort. Tandis que la plupart des hommes prennent leur parti de leurs inclinations dominantes : colère, susceptibilité, humeur, antipathies particulières, le vrai chrétien et le Saint ne s'y résignent jamais. Chaque fois que par fragilité ou surprise ils tombent dans le défaut vers lequel leur nature penche, voilà qu'ils se relèvent vivement et s'en éloignent avec horreur, au lieu de s'y complaire et de s'y asseoir comme dans leur demeure. Étant donnée la faiblesse humaine, les Saints sont sans doute blessés sur bien des points, mais on peut dire que, sur aucun, ils ne sont vaincus, c'est-à-dire soumis. Sur aucun en effet, ils n'acceptent la domination de l'ennemi. Honteux d'eux-mêmes, se repentant amèrement, ils réparent alors vis-à-vis des autres les peines qu'ils leur ont faites ou le scandale qu'ils ont pu leur donner...

Ayant, unis en son cœur, l'amour de Dieu et du prochain, voulant le bien et détestant le mal, fragile pourtant et peccable, le Saint est, avant toutes choses, « un homme de perpétuelle bonne volonté ».

III

Ces pensées que nous écrivons ne sont pas une digression, et elles rentrent doublement dans notre sujet: car d'un côté elles expliquent les petites imperfections qui pourraient rester encore dans notre vénérée Sœur et qu'elle se reprochait avec tant d'amertume; et d'autre part ces pensées traduisent un sentiment profond qu'exprimait souvent Bernadette elle-même en son bon sens exquis.

Elle avait beaucoup de goût pour la lecture; et la maladie lui laissait le loisir de se livrer à cet attrait de son esprit et de son cœur. Or elle faisait entendre souvent des réflexions comme celles-ci :

« Je n'aime pas les vies de Saints où on les présente comme entièrement parfaits, d'une perfection tout unie, sans une défaillance, sans une faute, sans une inégalité, sans une ombre. Ils sont tellement célestes que cela tend à nous décourager, nous qui sommes si loin d'un tel état... S'ils y sont arrivés, on devrait du moins nous marquer toutes les étapes du chemin qu'ils ont suivi pour y parvenir. Je voudrais qu'en même temps que leur pure vertu on nous fît voir les défauts dont ils n'étaient pas encore tout à fait maîtres, les luttes qu'ils avaient à soutenir, les chutes qui les humiliaient et dont ils avaient à se relever... Après tout, cela devait se passer ainsi. Leur Sainteté ne devait pas toujours marcher si facilement d'elle-même et comme sur des roulettes... Ils avaient certainement leur nature, leur suite du péché originel ; ils avaient bien leur caractère : — comme moi qui en ai un si mauvais !

« La contemplation de leur triomphe total ne m'enseigne rien : c'est la vue, la vue de leur combat qui m'apprendrait à lutter. Il faut qu'on nous montre d'abord qu'ils étaient comme nous, afin qu'ensuite nous-mêmes nous devenions comme eux. »

*
* *

Chose assez singulière pour elle, pour elle qui avait été favorisée des Apparitions de Marie ! elle ne se complaisait, en lisant ces mêmes vies de Saints, ni dans les extases, ni dans les visions, ni dans les particularités extraordinaires... Elle recherchait avant tout dans ces récits ce que chacun peut imiter : la pratique de l'idéal chrétien, la mise en application de la morale catholique et des conseils de Jésus-Christ.

Le texte sacré des Ecritures avait pour elle un charme profond dont elle ne se lassa jamais. Oserons-nous dire qu'elle le préférait à tous les sermons, et qu'elle y trouvait une saveur inexprimable, une saveur sans cesse renaissante que son intelligence ou son âme ne savaient point toujours goûter dans les commentaires les plus éloquents ? Parfois on la surprenait, l'Evangile à la main, versant souvent des larmes sur les douleurs de l'Homme-Dieu.

« La Passion me touche plus quand je la lis que quand on me la prêche », disait-elle.

Tout d'abord Bernadette frappa ses compagnes par sa grâce, sa bienveillance cordiale, sa gaieté d'enfant, le tour original, imprévu et prime-sautier de son esprit alerte et vif. A tout ce qu'elle faisait

elle était tout entière : — jouant à la récréation comme pas une ; — laborieuse, attentive, toujours l'aiguille en mouvement à l'heure du travail ; — ardente, recueillie, transfigurée, sublime, quand elle était à l'église, contemplant et priant. Indépendante peut-être par nature, mais dépendante par préférence et par choix, elle avait, au plus haut degré, l'amour de sa règle conventuelle. Elle était comme un rossignol qui aurait quitté les grands bois, les bois immenses sans autres limites que la fantaisie de son vol, et qui aurait élu pour sa patrie l'enceinte d'un jardin fermé. Volontairement prisonnière dans l'enclos sacré de la vie religieuse, elle s'y mouvait, voltigeait, battait des ailes et chantait toute joyeuse, dans la sainte liberté des enfants de Dieu.

*
* *

Assises à l'ombre d'un arbre, sur la terrasse de Saint-Gildard, un groupe de religieuses, professes et novices, s'entretenaient un jour de l'importance qu'il y avait à obéir à la règle avec rigueur et avec zèle, avec diligence et ponctualité.

— Au cœur du travail, disait l'une d'elles, le Bénédictin quitte une lettre commencée et manque à mettre un point sur un i pour se lever et obéir au son de la cloche.

— Cela n'est pas difficile, repartit la petite sœur Marie Bernard, qui était, pour la sainte observance, un modèle d'exactitude.

— Là-dessus, le plus bel exemple, reprit une autre, a été donné par sainte Thérèse. On raconte qu'étant en sa cellule elle vit l'Enfant Jésus lui apparaître. L'ayant pris sur ses bras elle jouissait de son entretien lorsque vint à sonner la cloche du monastère appelant les Religieuses au chapitre ou à la chapelle, je ne sais. Tout aussitôt, sans hésiter, sainte Thérèse pose l'Enfant Jésus à terre et se rend à l'exercice de communauté. Voilà pourtant qu'à son retour elle retrouve l'Enfant Jésus ayant la taille et la figure de l'adolescence, et tel qu'il était quand il travaillait, avec la sainte Famille, dans l'atelier de Nazareth.

— Ma fille, lui dit-il, par suite de ton acte d'obéissance à la règle, j'ai autant grandi en ton âme que je viens de grandir à tes yeux depuis ton départ de tout à l'heure.

Bernadette avait écouté attentivement la pieuse légende. Ses compagnes n'avaient qu'un cri pour trouver combien avait été sage et heureusement inspirée la Fondatrice du Carmel.

— Et vous, sœur Marie-Bernard, vous ne dites rien, remarqua l'une d'elles.

— Moi, répond vivement Bernadette, je n'aurais certes point fait comme sainte Thérèse.

Stupéfaction générale.

— Et qu'auriez-vous donc fait?

— Au lieu de poser à terre le petit Jésus, je l'aurais gardé sur mon bras et serais allée ainsi à l'exercice que l'on sonnait. Assurément il ne m'eût point quittée.

IV

Outre l'attrait profond qui l'avait entraînée vers la vie religieuse, vers cette sainte existence toute remplie par le travail, par les œuvres de charité, par la prière, par la méditation, par la contemplation de Dieu, Bernadette avait éprouvé aussi le besoin de trouver un refuge assuré contre l'envahissement des foules, contre la curiosité, même pieuse, dont elle était l'objet.

A chaque instant cependant, arrivaient à Saint-Gildard des étrangers qui demandaient à être reçus par la sœur Marie Bernard et qui se résignaient difficilement à ne pas même apercevoir ses traits.

— Montrez-nous du moins où se trouve dans le couvent la chambre qu'elle habite.

Et ils regardaient, tout pensifs et recueillis, les fenêtres de sa cellule.

D'autres voulaient s'agenouiller à la place qu'elle avait coutume d'occuper à l'église. Ils baisaient avec respect l'accoudoir où elle appuyait ses mains et sur lequel, au moment de l'Elévation, elle prosternait son front virginal.

Certains tentaient de la voir par surprise en s'adressant à quelqu'une de ses compagnes et la priant de la leur indiquer et de la leur faire connaître si elle passait.

*
* *

Une grande dame sonne, vers midi ou une heure, à Saint-Gildard, par un temps de pluie, alors que la communauté presque entière

allait et venait sous les cloîtres. La porte s'étant ouverte, la visiteuse aborde, à pas discrets, la première Sœur qu'elle rencontre, et, d'un air de mystère, lui dit :

— Est-ce que vous ne pourriez pas me désigner quelle est la sœur Marie-Bernard.

— Vous demandez sœur Marie-Bernard ? Ah ! fort bien ! fort bien !

Et la Religieuse, d'un pas non moins discret, s'éloigne, et, traversant la foule de ses compagnes, pénètre dans l'intérieur de la maison.

Comme elle tardait à revenir, la dame s'adresse à une autre :

— La sœur Marie-Bernard ? répond cette seconde Religieuse, mais c'est à elle que vous venez de parler !.. Vous l'avez vue partir. Ne comptez point sur son retour.

Le même incident se produisit plusieurs fois.

Comme elle préparait un matin l'autel de la Vierge et l'ornait de fleurs, un groupe de personnes du monde l'entoure sans la connaître.

— Ma bonne sœur ! où donc se place Bernadette ? C'est aujourd'hui un jour de profession et on nous a assuré qu'elle serait à la cérémonie. Pourrions-nous la voir ?

— Oh ! non, non, c'est impossible. Elle ne se mettra pas aujourd'hui à sa place ordinaire.

Et, cela disant, elle disparaît.

*
* *

Mais il advenait que son incognito était quelquefois trahi.

Un prêtre entrant un jour dans l'église de Saint-Gildard, accompagné d'une bonne et grosse dame de nature exubérante, aperçoit une Religieuse agenouillée, qui faisait le Chemin de la Croix. Il la reconnaît.

— Voilà sœur Marie-Bernard, dit-il tout bas à l'excellente personne qui était avec lui.

Or, à peine a-t-il prononcé ce mot imprudent que la dame s'élance et court se prosterner aux pieds de la jeune novice, baisant sa robe avec effusion et étendant les mains pour l'embrasser elle-même.

Bernadette effrayée la prend d'abord pour une folle et se lève en poussant un cri de terreur... Mais elle ne tarde pas à comprendre, et elle ne s'enfuit que plus vite.

— Oh ! ma Révérende mère, de grâce, s'écrie-t-elle en se réfugiant chez la Supérieure, si je dois subir de telles avanies, laissez-moi ne descendre jamais à l'église !...

Et très souvent, en effet, les jours de grande fête ou de profession, quand elle prévoyait qu'il devait venir des étrangers, elle demandait à être placée, longtemps à l'avance, dans un coin obscur de la tribune, d'où elle pouvait, sans être aperçue, assister à l'office.

En certaines circonstances elle cédait cependant à la pieuse curiosité dont elle était l'objet.

Un dimanche, plusieurs visiteurs, groupés près de la porte d'entrée au moment de la sortie du réfectoire, étaient en embuscade pour la regarder au passage.

Elle les découvre de loin et laisse échapper un geste de contrariété. Puis, comme de coutume, elle prend instinctivement une autre direction.

— On vient me voir comme on va voir la bête curieuse et le bœuf gras ! dit-elle avec un soupir à une de ses compagnes.

Mais tout à coup elle se ravise :

— Eh bien, soit ! Que je me montre en spectacle comme la bête, pourvu que je sois la bête du bon Dieu.

Et, surmontant sa répugnance, elle rentra à son rang dans le défilé de la Communauté.

*
* *

Nous avons dit qu'elle était restée une enfant par le caractère comme par l'innocence.

Elle était, par un hasard singulier, la plus petite des Sœurs de Nevers. Et elle en était aussi la plus alerte et la plus vive.

La plus grande s'étant trouvée à côté d'elle à la récréation, il leur prit envie de lutter à la course. Et les voilà toutes deux s'élançant dans l'allée qui conduit à la fontaine Notre-Dame-des-Eaux. L'une faisait des enjambées immenses ; mais les pieds de Bernadette avaient des ailes et elle était arrivée au but que sa compagne était à peine à moitié chemin...

Hélas ! mais en même temps son cœur palpitait violemment et elle crachait le sang !

Sa santé, en effet, était des plus fragiles et sa poitrine très faible. Son asthme s'était développé, et elle toussait beaucoup... Elle était frêle, délicate, incapable par conséquent de tout travail fatigant.

Successivement elle fut chargée des fonctions d'infirmière et de sacristine. Elle était Marthe et Marie. A la sacristie, elle instruisait les enfants de chœur, veillait au linge et aux fleurs des autels. A l'infirmerie, elle excellait à soigner ses compagnes malades, à panser leur corps, à réconforter leur âme, à les égayer, à les charmer. C'était, dans la salle de douleurs, un perpétuel rayon du ciel.

Devenue fort habile dans la connaissance des remèdes et dans l'art de les appliquer, elle était pour le Docteur un coopérateur des plus intelligents, des plus dévoués, des plus précieux.

*
* *

Pendant ce temps-là, la libre pensée, stupéfaite et exaspérée du mouvement immense qui se produisait vers Notre-Dame de Lourdes, diffamait l'humble Religieuse et imprimait audacieusement qu'elle était enfermée comme folle. Et il advint même que voulant savoir à quoi s'en tenir un homme de science, M. le Dr Damoiseau, président de la Société des médecins du département de l'Orne, écrivit à son éminent collègue M. le docteur Robert Saint-Cyr, président de la Société des médecins de la Nièvre, pour le prier de s'informer soigneusement de la vérité sur ce point et de lui transmettre un renseignement positif. Il reçut la réponse suivante (1) :

« Nevers, 3 septembre 1872.

« Mon cher Confrère,

« Vous ne pouviez mieux vous adresser pour avoir sur la jeune « fille de Lourdes, aujourd'hui sœur Marie-Bernard, les renseigne- « ments que vous désirez.

« Médecin de la communauté, j'ai donné des soins pendant long- « temps à cette jeune Sœur, dont la santé très délicate nous a donné « de vives inquiétudes.

« Aujourd'hui cet état s'est amélioré ; et, de malade, elle est

(1) Nous trouvons cette lettre dans le livre de M. E. Artus : *Histoire complète du Défi public à la pensée libre sur les miracles de Notre-Dame de Lourdes* (p. 137. Paris, Palmé.

« devenue mon infirmière, s'acquittant dans la perfection de sa beso-
« gne.

« Petite, d'apparence chétive, elle a vingt huit ans. Nature calme
« et douce, elle soigne ses malades avec beaucoup d'intelligence, et
« sans rien omettre des prescriptions faites ; aussi jouit-elle sur elles
« d'une grande autorité, et de ma part d'une grande confiance.

« Vous voyez, mon cher Confrère, que cette jeune Sœur est bien
« loin d'être aliénée. Je dirai mieux : sa nature calme, simple et douce
« ne la dispose pas le moins du monde à glisser de ce côté.

« Je suis heureux, mon cher Confrère, de cette occasion de causer
« avec vous et de vous être agréable, en vous fournissant les rensei-
« gnements demandés, etc.

« *Signé* : Robert Saint-Cyr,
« Président de la Société des médecins de la Nièvre. »

*
* *

Tantôt à l'infirmerie pour le soin des malades, tantôt à la chapelle pour le service du culte divin, Bernadette réalisait donc tour à tour le double et unique commandement de la Loi : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toutes vos forces, de toute votre âme, et votre prochain comme vous-même. »

Tout près de la sacristie est une petit parterre où croissent les fleurs destinées aux autels. Bernadette les soignait avec amour.

Parfois on la voyait passer revenant de la fontaine, portant comme Rebecca ou Rachel un vase d'eau fraîche et pure dont elle arrosait autour d'elle la terre sèche et les fleurs altérées. Symbolique travail et rustique labeur dans lequel sœur Marie-Bernard était vraiment la saisissante image d'elle-même.

Quelle avait été en effet et quelle était sa vie? Aujourd'hui, dans l'ombre du cloître, elle employait une part de ses jours à puiser, dans la divine source du Tabernacle, les trésors de la grâce et de la vérité, et ensuite, au chevet des malades et dans tout l'enclos du jardin fermé, elle les répandait autour d'elle. Et jadis, dans la lumière du monde, aux Roches de Massabielle, elle avait puisé les mêmes trésors limpides, et fait couler ensuite sur les âmes affligées et parmi nos plaines arides des flots de rafraîchissement, de consolation et

de paix... Allez, allez, ô Bernadette, vous êtes bien l'image de vous-même lorsque vous passez de la sorte, apportant à la terre qui a soif la Source qui désaltère, et tenant en vos mains le vase d'eau fraîche et pure, ainsi que Rachel et Rebecca !... Tous le disent de vous, et vous êtes la seule à ne pas l'entendre. Tous le pensent, tous le savent, tous le voient, et vous êtes la seule à l'ignorer.

Chaque jour, sans exception, à moins d'être malade, Bernadette faisait dans la chapelle l'exercice du Chemin de la Croix. Elle restait souvent très longtemps prosternée devant l'autel de la sainte Vierge, autel qu'elle aimait particulièrement à orner de fleurs et à parer avec une filiale sollicitude.

Elle priait... Pour elle-même? Oui, sans doute, et avec tremblement, car plus que personne elle croyait avoir besoin du secours et du pardon divins : ce cœur innocent et juste avait l'humilité du Publicain. Mais ayant imploré pour elle-même, elle priait ardemment et sans cesse pour tous ceux qui ont failli et qui sont, hélas! hors de la voie et de la vie.

Depuis que les lèvres immaculées de Marie lui avaient donné cet ordre : « *Priez pour les pécheurs* », elle n'avait cessé de consacrer à la conversion des âmes égarées toutes ses supplications à Dieu et le mérite, quel qu'il fût, de ses souffrances et de toutes ses œuvres. Le salut des pécheurs était sa grande et quotidienne préoccupation.

« Sans doute, disait-elle, je m'intéresse aux âmes du Purgatoire. Mais enfin, elles sont sûres de leur bonheur, de la possession de Dieu. Ce n'est pour elles qu'une question de temps. Tandis que les pécheurs, ceux qui vivent en état de péché mortel, sont absolument sur le bord de l'abîme, et peuvent périr à jamais... Ce sont ceux-là qui sont en danger et qui ont besoin d'assistance, surtout aux heures de l'agonie, quand tout va devenir irrévocable. »

Lorsque le voile qui nous cache toutes choses sera écarté et que se lèvera la lumière du Jugement universel, combien des Élus qui seront à la droite, après avoir vécu longtemps à la gauche, s'apercevront alors qu'ils n'ont dû leur salut qu'aux mystérieux effets de telle prière murmurée en secret dans l'ombre de sa cellule, par une humble religieuse qu'ils ne connurent jamais. Quelle gratitude montera alors dans les cœurs pour ce bienfait infini dont l'auteur sera révélé ainsi pour la première fois!... Et en ce moment, sans doute, nous en avons l'espérance, Bernadette resplendira d'un éclat nouveau.

*
* *

Souvent, très souvent, sœur Marie-Bernard était malade et obligée de s'aliter en proie à de cruelles douleurs. Sa patience était angélique. Et pourtant elle ressentait, en son corps chétif, des tortures intolérables. Il semble que la souffrance fut le point culminant de sa vocation, tant elle y trouvait l'occasion d'épanouir toutes les richesses spirituelles dont son âme était remplie. « On ne peut souffrir ni plus ni mieux » : c'est l'expression d'une de ses compagnes. Bernadette dans la souffrance, c'était la Reine en son Royaume.

La douleur physique n'abattait en rien son activité naturelle. Dans son lit ou dans son fauteuil, elle priait et travaillait constamment, répandant autour d'elle les charmants rayons de son innocente gaieté.

Ses doigts étaient d'une habileté merveilleuse : elle tissait le tapis du sanctuaire, festonnait les nappes de l'autel, brodait avec un art exquis l'aube du prêtre consécrateur, faisant courir sur la dentelle toutes les délicatesses de son aiguille, comme le bienheureux Angelico de Fiesole faisait jadis courir sur sa toile toutes les grâces de son pinceau... On conserve à Saint-Gildard une aube incomparable brodée par Bernadette et qui fut revêtue, pour la première fois, à Lourdes, par Mgr de Ladoue, lors de son sacre comme évêque de Nevers.

Elle se plaisait aussi à mille autres petits travaux. Dans quelques lambeaux d'étoffe, elle taillait, découpait et ornait l'image du Cœur de Jésus. D'autres fois, elle promenait sur ces œufs en couleur, connus sous le nom d'œufs de Pâques, la pointe de son burin et y dessinait, d'un trait sûr et ferme, les symboles sacrés. Nous possédons une de ces merveilles dues au gracieux talent de la Voyante de Lourdes. C'est un œuf brun sur lequel elle a gravé, d'un côté, la tiare avec les attributs du souverain Pontife et l'image de l'Esprit-Saint, planant au-dessus. De l'autre côté est le Calice du saint Sacrifice dans lequel, jaillissant du Cœur de Jésus, ruissellent les gouttes du sang divin. Deux oiseaux du ciel, deux âmes toutes blanches aux ailes déployées viennent s'y désaltérer, tandis que deux autres colombes promènent tout autour, dans l'horizon étoilé, la croix du Rédempteur et l'olivier de la paix.

*
* *

Durant ses longues insomnies, elle faisait glisser entre ses mains les dizaines de son Rosaire.

« La terre est ronde, disait-elle ; et, quand il est nuit ici, il est jour en d'autres pays. A toute heure, par conséquent, à toute heure, quelle qu'elle soit, le saint Sacrifice s'offre quelque part, en un lieu qui existe en toute certitude, mais que nous ne connaissons point. J'assiste par la pensée et je m'unis à cette Messe qui se célèbre loin de moi dans une église que j'ignore.

« A la lueur de ma veilleuse, je regarde au bas de mon lit ces gravures collées au mur, cette représentation des cérémonies successives de la Messe, et je parviens à suivre ainsi le saint Sacrifice, même par les yeux. »

Et comme l'enjouement ne perdait jamais ses droits dans le caractère et dans l'esprit de Bernadette, elle ajoutait un jour :

« Il n'y a que ce vilain petit enfant de chœur qui reste toujours immobile et qui n'agite jamais sa sonnette. J'en ai des impatiences. Il y a des moments où il me prend envie de le secouer. »

*
* *

Si elle était dans ses souffrances d'une résignation comparable à celle de Job, elle était loin de croire posséder une telle vertu et s'accusait au contraire à tout instant de ne point savoir supporter la douleur, très mécontente et confuse quand on semblait admirer sa patience :

— Sœur Marie-Bernard, que vous êtes soumise !

— Oui, sans doute : par force. Il faut bien que je le sois. Mais j'ai beau renouveler mon sacrifice et prétendre que je suis soumise, tous les jours et à toute heure je m'aperçois que ce n'est pas vrai... Je voudrais sortir du lit et aller courir, surtout quand on me taquine, comme aujourd'hui.

— Et qui vous taquine ?

— Vous ne voyez donc pas ce rayon de soleil qui vient tout juste se promener sur mon lit pour me narguer, pour me dire qu'il fait beau temps et qu'il faut que je reste dans ma prison ? Et ces oiseaux qui chantent pour m'appeler dehors, moi qui suis en cage, ne les entendez-vous pas ?

Parfois quand elle avait ses crises de douleur et ses violents élancements :

— Allons, sœur MarieB-ernard, ne perdez pas cette occasion de vous résigner héroïquement.

— Non, certes! j'en perds tant d'autres que je vais profiter de celle-ci. Après tout, il n'y a pas moyen de ne point l'accepter, puisque cela vient du bon Dieu.

V

Assurément, si Bernadette n'eût écouté que son penchant, elle eût voulu aussi, comme tout le monde chrétien, aller ployer les genoux à cette Grotte bénie qui, pour elle plus que pour tout autre, recélait d'ineffables souvenirs. Chaque jour, sans que jamais elle y eût manqué, elle se recueillait et y faisait en esprit son Pèlerinage. Son cœur à tout instant allait aux Roches de Massabielle; et elle eût souhaité pouvoir accompagner son cœur. Mais elle savait que, malgré tous les efforts qu'elle pourrait faire afin de s'effacer et d'être inaperçue, ce lieu de prière serait inévitablement pour sa personne un lieu de lumière et de gloire. Et elle imposait alors silence à son désir si naturel de revoir cette Porte du Ciel à laquelle lui était apparue la Reine de l'humilité.

*
* *

Lors du sacre de Mgr de Ladoue, évêque de Nevers, qui se fit à la Basilique de Lourdes, l'une des Révérendes Mères, qui devait y représenter la Communauté, dit à Bernadette :

— Eh bien, sœur Marie-Bernard, voulez-vous nous suivre?

— Non! fit-elle, avec un soupir. Mais comme je le voudrais, ajouta-t-elle, si j'étais petit oiseau!

Et ce qu'elle enviait en ces circonstances, ce n'étaient point les ailes rapides de l'hirondelle ou de l'alouette, mais bien la faculté de voir sans être vue et de se cacher, sous la feuillée discrète, à la curiosité de tous les regards.

*
* *

Plus récemment, en 1876, à l'époque du Couronnement de Notre-Dame de Lourdes, elle avait chargé un vénérable prêtre de Nevers, M. l'abbé Perreau, de porter pour elle ses prières à cette Grotte de Lourdes, à laquelle les yeux de son corps avaient dit un adieu sans

retour, mais vers laquelle se tournait si souvent le regard intérieur de son âme.

Et quelques jours après, il lui racontait toutes les magnificences dont il avait été le témoin : les trente-cinq Évêques réunis pour couronner, au nom du Chef Surpême de l'Église, l'image de cette Vierge radieuse qui jadis lui était apparue à elle-même ; les innombrables Pèlerins ; la foi du monde entier ; les Miracles qui s'accomplissaient par l'eau de la Source et par l'invocation de Notre-Dame de Lourdes...

Bernadette, les yeux tout brillants de la joie la plus vive, émue, attendrie, écoutait ce récit avec une pieuse avidité ; et son expressif et mobile visage traduisait les sentiments et le ravissement de son cœur.

— Ah ! ma chère Sœur ! s'écria le prêtre en terminant, comme vous eussiez été heureuse d'être là !

— Moi ? dit-elle. Eh ! qu'aurais-je fait au milieu de tout ce monde ? Oh ! que j'étais bien mieux dans mon petit coin d'infirmerie !

« Paroles admirables ! remarquait justement M. l'abbé Perreau, paroles admirables qui révélaient au grand jour toute l'humilité de cette âme. Pour Notre-Dame de Lourdes, la gloire universelle : pour elle-même, la souffrance dans la maladie, et l'oubli dans l'ombre du cloître. »

*
* *

D'elle-même et de son propre mouvement, elle ne parlait jamais des Apparitions dont elle avait été favorisée à la Grotte. Une fois ou deux cependant, elle laissa échapper la pensée et le souvenir qui remplissaient son cœur tout entier.

Une sœur de Nevers qui avait assisté aux splendeurs, aux fêtes, aux guérisons miraculeuses de Lourdes, lui en faisait le récit avec le même enthousiasme que l'abbé Perreau.

— Voilà, lui disait-elle, toutes les belles choses qui s'accomplissent à la Grotte. Hélas ! et vous ne les voyez point !...

— Ma sœur, ne me plaignez pas ! répondit Bernadette : ce que j'y ai vu est bien plus beau...

Mais à peine ces mots furent-ils prononcés, que ses joues se couvrirent du plus vif incarnat. Telle la Vierge pudique dont un souffle qui passe a écarté le voile un instant.

Avait-elle parfois, depuis les Apparitions de Notre-Dame de Lourdes, quelques communications mystérieuses avec le monde invisible? S'il en a été ainsi, la Sœur Marie-Bernard a tout gardé en son cœur comme l'on garde le secret du Roi.

Toutefois, deux anecdotes nous ont été racontées qui, sur ce point, ont laissé notre esprit songeur. Redisons-les à notre tour.

La sœur D. était une de celles qu'elle aimait particulièrement. Elles faisaient ensemble un commerce, un trafic, un négoce, dans lequel sœur Marie-Bernard s'imaginait réaliser de grands bénéfices. Cette idée de lucre surprendrait peut-être si nous arrêtions là notre tableau. Hâtons-nous donc de le compléter.

La sœur D. habite l'hôpital et y soigne les malheureux : la pauvre Bernadette, en la Maison-mère, était étendue sur son lit, ou assise dans le fauteuil des valétudinaires.

— Me voilà encore malade, disait-elle à son amie qui venait la visiter. Toujours à l'infirmerie ! disait-elle d'elle-même. Toujours bonne à rien, recevant des soins et ne pouvant en donner à personne.

Elle ressentait cruellement ce qu'elle appelait son inutilité.

— Ah ! que le bon Dieu a bien fait de ne pas me laisser le choix de mon genre de vie ! car assurément je n'aurais pas choisi de moi-même cette inaction où je suis réduite et où la Providence me veut !... J'aurais tant aimé à soigner les malades dans les hospices, à élever les enfants, à faire la Salle d'Asile, c'est là mon attrait ! c'est là mon désir ; c'est là mon élan !... Hélas je suis inutile à tout, je n'acquiers aucun mérite.

Et ses yeux s'imprégnaient de mélancolie. Elle ajouta :

— Chère sœur D., vous êtes charitable, ayez donc pitié de moi. Faisons commerce.

— Quel commerce ?

— Un commerce où je gagnerai tout et où vous ne gagnerez rien... En cette affaire, je n'ai pas de scrupule, vous êtes très riche et moi très pauvre... Vous pouvez bien perdre quelque chose pour me mettre à l'aise.

— Mais enfin ?

— Eh bien ! faisons échange de nos mérites. Tel, tel et tel jour je vous donnerai devant Dieu le mérite de mes chétives prières et de mes souffrances, et vous me donnerez en retour le mérite de votre bonne œuvre, votre journée de sœur d'hôpital.

— Bien volontiers, dit la sœur D., heureuse en elle-même et cachant sa joie comme un âpre négociant qui ferait, par la simplicité d'autrui, une affaire magnifique.

Mais presque aussitôt elle eut un remords de conscience :

— Pour ma journée d'hôpital, dit-elle, je ne veux accepter qu'un de vos *Souvenez-vous*.

Comment se trancha cette comptabilité en partie double? C'est ce que nous saurons, quand il nous sera permis de lire dans le grand livre d'or du Seigneur.

Donc ces deux commerçantes étaient devenues deux intimes amies.

La sœur D. avait un beau-frère, parfait époux, père excellent, rempli de qualités naturelles, mais vivant malheureusement en dehors de la pratique religieuse, à la vive douleur de sa femme et de sa fille, fort pieuses l'une et l'autre. Toutes deux avaient une confiance extrême dans les prières de Bernadette et lui avaient fait souvent demander d'invoquer Notre-Dame de Lourdes pour que cet homme de bien devînt un chrétien régulier.

Or, l'une de ces dernières années, par un soir de mai, M***, sans y être provoqué en rien, annonce l'intention de se rendre au Mois de Marie. Grande joie de sa femme et de sa fille. Mais quelques instants après, comme elles étaient à se préparer, elles entendent tout à coup un cri qui les fait frissonner. Elles accourent. Le père, l'époux qu'elles aimaient, se débattait sous les étreintes d'une attaque d'apoplexie foudroyante. Et il expira sans avoir repris connaissance, et bien avant que le prêtre eût eu le temps d'arriver.

A l'effroyable chagrin de cette mort soudaine de M*** s'ajoutait, dans les cœurs éplorés qu'il laissait derrière lui, la plus terrible inquiétude sur le salut d'une âme si chère. Sa fille en était comme insensée, et ne pouvait trouver ni repos ni sommeil sous l'aiguillon de cette incessante terreur : « Mon pauvre père n'est-il point tombé dans l'abîme des peines irrémissibles et de l'éternelle séparation ? »

Un jour la sœur D. reçoit d'elle une lettre, lettre folle de désespoir et dans laquelle cette nièce lui disait : « Je vous supplie, au nom de Dieu, d'aller trouver sœur Marie-Bernard. *Il faut absolument qu'elle vous dise où est mon père.* »

— C'est de la démence, pensa naturellement la Sœur D., qui se garda bien de s'acquitter de cette impossible mission.

Nouvelle lettre plus pressante que la première.

Sa nièce était dans de perpétuelles insomnies, la fièvre la gagnait... Que faire? La bonne Religieuse était dans le plus cruel embarras.

Étant allée ce jour là à la Maison-mère, elle rencontre Bernadette mieux portante, qui se promenait dans le jardin. Celle-ci l'aborde et lui dit :

— Avez-vous des nouvelles de vos affligées?

— Hélas! oui... L'inquiétude sur le salut de celui qu'elles pleurent égare leur raison : et j'ai ma malheureuse nièce qui commence à devenir folle.

— Folle?

— Oui, folle, et je ne puis vous confesser à quel point... Non, je n'ose point parler...

— Voyons, du courage! Confiez-moi votre peine. Quelle est donc sa folie?

— Eh bien, dans son désespoir et sa démence, elle a l'idée fixe que je vienne vous trouver, ma pauvre sœur Marie-Bernard, *pour que vous me disiez où est l'âme de son père.*

A cette surprenante ouverture, la physionomie de Bernadette exprima l'étonnement le plus profond et une stupéfaction sans égale. Il y avait de la confusion; mais il y avait aussi je ne sais quel haussement d'épaules, et, malgré la tristesse de la circonstance, comme une espèce de rire devant l'absurdité d'une telle demande à elle adressée...

— Ah! vraiment? dit-elle, de l'accent que l'on a en présence d'une chose entièrement inouïe et qui dépasse toutes les bornes imaginables.

Mais voilà que tout à coup l'aspect de son visage change, et qu'un recueillement profond s'empare d'elle. Elle s'arrête en sa marche, ses yeux se ferment; et elle demeure ainsi immobile un long moment, image vivante de la contemplation et de la prière.

La sœur D., toute haletante, assistait à cet étrange spectacle, sentant passer sur elle le frisson que cause la mystérieuse présence du Surnaturel. Elle reste un instant toute tremblante et sans parole, mais son anxiété la porte enfin à parler :

— Eh bien! s'écrie-t-elle, que faut-il répondre à ma nièce?

— Vous lui direz de calmer toute inquiétude et de rentrer dans la paix. Qu'elle se console et prie : *son père ira au ciel.*

Dès ce jour, et sur une telle parole qui pour elle était la voix d'en haut, cette jeune fille retrouva la tranquillité de son âme.

Que l'interlocutrice de sœur Marie-Bernard ait pris pour une révélation directe l'expression d'une ferme espérance en la miséricorde de Dieu, cela est assurément possible. Mais si vraiment Bernadette a donné cette affirmation sur le sort d'un mort, c'est un fait considérable; et il en faut forcément conclure que, pour un instant, le mystère insondable s'est ouvert devant elle.

*
* *

Une autre fois, comme elle était alitée et fort souffrante, elle reçut la visite d'une Sœur de Nevers, étrangère à la Maison-mère. Cette Religieuse, après avoir causé quelques instants, était demeurée assise dans l'infirmerie travaillant silencieusement à quelque ouvrage de couture et laissant en elle-même sa pensée voyager vers de douloureux horizons. Elle était triste : car deux larmes lui montèrent aux yeux et roulèrent le long de ses joues.

La malade s'en aperçut :

— Ma Sœur, pourquoi pleurez-vous?

— Hélas! parce que j'ai des peines.

— Des peines? tout le monde en a!... Mais vous, *vous avez telle et telle peine.....*

Et voilà qu'avec une précision des plus nettes, et comme si elle lisait dans un livre ouvert, sœur Marie-Bernard se met à détailler à sa compagne, bouleversée d'étonnement, tout le sujet des secrètes préoccupations qui lui torturaient le cœur. Elle touchait à des chagrins et des soucis de famille qu'aucun moyen naturel n'avait pu faire connaître à celle qui lui parlait.

Bernadette termina en disant :

— Vous allez écrire ceci chez vous. Et tout sera alors arrangé.

Ce conseil fut suivi et rétablit l'harmonie dans une famille.

Nous tenons ce récit de la Religieuse elle-même à qui Bernadette a donné cette frappante preuve de seconde vue.

VI

Durant tout le cours de sa vie religieuse, la pensée de sœur Marie-Bernard visitait souvent la terre natale : non seulement la Grotte sainte, mais l'humble toit paternel où elle avait laissé sa bien-aimée famille; — le cimetière où depuis son départ étaient successivement

descendus son père et sa mère; — l'indigente église où elle avait communié si souvent; — le presbytère d'emprunt où vivait, dans sa glorieuse pauvreté, le Patriarche de Notre-Dame de Lourdes, ce curé Peyramale à qui la Vierge elle-même l'avait jadis envoyée pour transmettre ses ordres divins, et qui avait été le défenseur énergique de sa faiblesse et le fondateur de l'œuvre de Marie; — l'Hospice des Sœurs de Nevers où elle avait été d'abord écolière et plus tard postulante; — la cité tout entière où elle était née et où demeuraient les amies de son enfance et les compagnes de ses premiers jours.

Quand M. l'abbé Perreau était parti pour Lourdes à l'époque du Couronnement, elle lui avait fait une instante recommandation :

— Allez trouver Mgr Peyramale. Dites-lui *que je pense à lui tous les jours*, que je prie pour lui et que je lui demande sa bénédiction sainte.

Le Curé de Lourdes était déjà dans les grands chagrins, quand vint le visiter ce Message de Bernadette. Il ne devait la revoir qu'au ciel. En parlant d'elle il fut ému :

— Portez-lui ma bénédiction, répondit-il à l'abbé Perreau; et assurez-la, assurez-la bien, que je me souviens qu'elle est toujours mon enfant.

Chaque fois que celui qui écrit ces pages allait à Nevers, la première question de Bernadette était relative au curé Peyramale. L'image du grand Apôtre de Notre-Dame de Lourdes ne quittait pas plus son esprit que la pensée de saint Jérôme ne quittait le cœur de sainte Paule, que le souvenir de saint François de Sales ne s'effaçait de la mémoire de sainte Chantal.

*
* *

Qu'elle fut joyeuse lorsque nous lui racontâmes un jour comment le Pape Pie IX avait proclamé solennellement les services et la gloire du curé Peyramale, non seulement en lui conférant le titre et les honneurs de « protonotaire apostolique », mais encore et surtout en lui adressant un Bref, dont les termes avaient un caractère exceptionnel! Comme toute sa personne nous écoutait! comme son visage était rayonnant, lorsque nous lui récitions textuellement les paroles de ce Bref pontifical par lesquelles le vicaire de Jésus-Christ rendait justice à l'héroïque prêtre de Notre-Dame de Lourdes!

— Voici, lui disions-nous, comment a parlé le Pape : « Lorsque,

« parmi les ouvriers du champ évangélique, il en est qui se distin-
« guent par l'éclat de leur piété, de leur droiture, de leur courage,
« autant que par leur sagesse, leur prudence et leur savoir, nous
« nous plaisons, suivant les circonstances et le temps, à les honorer
« des témoignages particuliers et personnels de notre munificence
« pontificale. Et nous en agissons ainsi, afin qu'ils ne soient point
« des lampes cachées sous le boisseau ; mais que, tout au contraire,
« — en ces jours surtout où l'impiété a déclaré une guerre crimi-
« nelle à Dieu et à ses Saints, — ils brillent avec plus de splendeur
« pour servir d'exemple à tous les autres. *Vous êtes de ce nombre,*
« *bien-aimé fils* (1)... »

Bernadette était tout émue : et ses yeux, où montaient les pleurs, nous interrogeaient toujours. Elle voulut savoir les moindres détails de ce qui s'était passé à Lourdes à cette occasion, et nous lui fîmes connaître alors comme quoi ces honneurs inattendus avaient provoqué tout d'abord, dans l'âme à la fois humble et rude du curé Peyramale, un orage de mécontentement et une brusque révolte dont l'Évêque, porteur du Bref, n'était parvenu à triompher que par une sorte de coup d'État (2).

La sœur Marie-Bernard, heureuse de la gloire du Curé de Lourdes, riait en même temps comme une enfant de la confusion extraordinaire qu'avait éprouvée l'humilité de cet homme de granit, lorsque ces grandeurs officielles étaient tout à coup venues fondre sur lui, elle riait des bizarres épisodes auxquels cette confusion donna lieu.

*
* *

Nous nous sommes arrêté d'autant plus volontiers à ces souvenirs, que cette entrevue est la dernière que nous avons eue avec la privilégiée du Seigneur.

En lui parlant du Curé de Lourdes, nous la vîmes encore nous sourire au moment où nous lui disions : « Au revoir... » — Hélas ! et c'est nous aussi qui devions, quoique de bien loin, faire couler ses larmes les plus amères et porter à son cœur le coup le plus terrible qu'il ait jamais reçu !

(1) Bref adressé au curé Marie-Dominique Peyramale, doyen de Lourdes, par Sa Sainteté le Pape Pie IX.

(2) Nous relatons dans un volume actuellement sous presse, intitulé Le Curé de Lourdes, *Mgr Peyramale*, cette curieuse scène qui serait ici une digression trop considérable.

*
* *

Les 7 et 8 septembre 1877, en la Vigile et en la fête de la Nativité, ce fut en effet notre main qui envoya à Nevers deux dépêches télégraphiques, la première, pour annoncer que le Serviteur de Marie était en péril et pour demander des prières, la seconde pour porter la nouvelle que le Curé de Lourdes était mort.

Les deux dépêches parvinrent à Saint-Gildard presque en même temps. Sœur Marie-Bernard était à l'église.

« C'est le jour de la Nativité de la Très Sainte Vierge, que j'ai « appris cette foudroyante nouvelle, » écrivait-elle dans une lettre qui nous a été remise et que nous conservons précieusement. « A « neuf heures, ma chère sœur Nathalie vient me trouver à la tribune « et me dit qu'on venait de recevoir une dépêche, datée de la veille, « qui annonçait que Monsieur le Curé était au plus mal. Puis, est « arrivée la seconde, du jour même, qui annonçait sa mort.

« *Vous dire ce que j'ai souffert, serait chose impossible...* »

— Oh! oui, Monsieur, nous déclarait naguère la sœur Nathalie, dire ce qu'elle a souffert en ce moment serait en effet chose impossible. Et rien ne peut traduire l'impression qu'elle a eue de cette mort. Depuis la première dépêche, elle ne cessait de prier, et elle était encore à la chapelle, quand je suis entrée pour lui apprendre que Mgr Peyramale avait quitté ce monde. Elle n'a eu qu'un faible cri, un gémissement de défaillance, comme si sa vie à elle-même s'évanouissait tout à coup.

« — Oh !!!... Monsieur le Curé !! »

« Jamais plainte si douloureuse ne frappa mon oreille. Elle s'est affaissée à genoux, chancelante et joignant les mains, écrasée sous le coup de cette mort. Tout son corps a fléchi et est comme tombé en prosternation devant l'autel pour offrir à Dieu cet incommensurable sacrifice. Ses épaules étaient celles de la victime qui s'abandonne à l'immolation : elle me rappelait Jésus ployant sous le fouet des bourreaux ou sous le faix de la Croix... »

Bien que séparée par la distance et ensevelie dans la vie cachée, la sœur Marie-Bernard n'avait point ignoré les préoccupations et les douleurs de Notre-Dame de Lourdes.

« Il paraît, » écrivait-elle dans la lettre dont nous parlons plus haut, « il paraît que le chagrin qu'il aurait éprouvé au sujet de sa

« nouvelle église aurait contribué beaucoup à sa mort. Je n'en serais « point étonnée : il avait tant à cœur l'œuvre qu'il avait si bien « commencée! Il faut adorer les desseins de Dieu, puisque rien « n'arrive sans sa permission... »

Et quelque temps après, elle s'entretenait avec l'une de ses compagnes, qui lui disait :

— Chère sœur Marie-Bernard, priez donc la Sainte Vierge pour que se termine enfin le temple inachevé de Mgr Peyramale.

Les yeux de Bernadette se remplirent de larmes :

— *Pensez-vous donc que je puisse l'oublier un seul jour?...*

C'était en effet un de ses grands et constants soucis. Elle songeait à cette église nouvelle fondée par son vénéré Père pour abriter la prière des enfants de son peuple, et ne pouvait concevoir les étonnantes oppositions et difficultés que le Démon avait suscitées contre cette œuvre apostolique du Prêtre de l'Immaculée Conception.

VII

Tant qu'avait vécu le curé Peyramale, Bernadette, dans toutes ses maladies, avait eu souvent sur les lèvres un mot qu'elle répétait nettement, et avec un accent de grande assurance quand elle voyait que l'on s'alarmait autour d'elle :

— Je ne mourrai pas encore, répondait-elle à ces sollicitudes inquiètes.

Mais du jour où le grand Serviteur de Notre-Dame de Lourdes fut entré dans la véritable patrie, elle changea de langage :

— Et maintenant, dit-elle, ce sera bientôt mon tour.

Et, tenant ce propos à l'une de ses compagnes, elle ajouta :

— Mais auparavant il faut que je fasse une autre mort.

Elle voulait parler de cette mort à soi-même, de cette immolation de toutes les misères du vieil Adam qni doit précéder la Résurrection et la Vie.

Ainsi se passa une année durant laquelle sa ferveur parut redoubler.

*
* *

Il y avait vingt ans que Bernadette avait contemplé Notre-Dame de Lourdes aux Roches de Massabielle; il y en avait douze qu'elle avait franchi le seuil de la Maison-mère des Sœurs de Nevers, et avait caché sa gloire sous l'humilité de leur saint habit; il y en avait onze qu'elle avait prononcé ses vœux simples de Religion. L'heure était venue de nouer le lien éternel avec l'Epoux divin et de recevoir l'indéfectible couronne.

Le 22 septembre 1878, fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs, la sœur Marie-Bernard prononça solennellement ses vœux perpétuels en cette Église de sa communauté vouée au Sacré-Cœur, où elle avait fait si souvent le Chemin de la Croix, suivant une à une, avec un fervent amour, toutes les souffrances du Rédempteur.

Et quelques semaines plus tard, ayant célébré avec ses Sœurs l'Immaculée-Conception de Marie, elle fut trois jours après la fête, le 11 décembre, prise de douleurs violentes qui la contraignirent d'entrer à l'infirmerie.

La mort allait venir, ou plutôt l'éternelle vie.

Encore un peu de temps, encore quelques mois de souffrance, et elle allait entrer dans cette patrie de lumière sans ombre, où l'avaient précédée et où l'attendaient sa mère d'abord, son père ensuite, et enfin le grand Serviteur de Notre-Dame de Lourdes, le bon curé Peyramale.

A eux tous elle pensait souvent, de même qu'à ceux de sa famille demeurés ici-bas, aux amies de son enfance, aux Religieuses, ses Sœurs, compagnes de sa jeunesse. Parmi celles-ci, quelques-unes pressentant sa fin prochaine la chargeaient naïvement de leurs messages pour le ciel, recommandant à ses futures prières des parents, des âmes en péril, mille intérêts spirituels.

— N'ayez nulle crainte, disait-elle, je n'oublierai rien, et je ferai toutes vos commissions. Mais à votre tour ne m'oubliez point!

Henri Lasserre.

SIX ORPHELINS

SECONDE PARTIE

DE

MARTINE, HISTOIRE D'UNE SŒUR AINÉE[1]

---

29 août.

Mme Laumay est venue me voir au sujet du testament de Suzanne. Quelques formalités avaient retardé mon envoi en possession.

L'héritage monte à quinze mille francs, la vieille servante ayant toujours thésaurisé ses modestes revenus. Une lettre était jointe au testament. Mme Laumay l'avait écrite sous la dictée de Suzanne et j'y retrouve le cœur dévoué de mon humble amie.

« Martine, me dit-elle, au moment de te quitter, je songe à l'heure « où tes parents te placèrent sous ma garde, comme plus tard ils y « placèrent Rose. Crois-tu que je puisse me rendre le témoignage « de vous avoir toujours bien aimées ?

« Martine, pour ces longues années passées en commun, je me « crois un peu ta mère et je veux agir en mère, accepte ma petite « petite fortune. Ce n'est rien maintenant ; ce peut être, cependant, « une ressource utile. Je me souviens des tristes jours où la for- « tune de ton père disparut presque en entier, emportée dans la « catastrophe préparée par André...

« J'aurais voulu, alors, te donner ce que je possédais ; mais tu « l'eusses refusé, car il te restait un morceau de pain pour toi et les « tiens...

« Depuis, j'ai longuement réfléchi. Si de nouveaux embarras « allaient se produire... Les enfants de Rose sont bien élevés, bien

(1) Voir la *Revue* des 28 février, 15 et 31 mars, 15 et 30 avril, 15 et 30 mai, 15 et 30 juin, 15 et 30 juillet 1879.

« dirigés par toi. Il n'importe! Tu ne les auras pas toujours sous ta « main vigilante. Laisse-moi alors te venir un peu en aide. Laisse-« moi encore prendre une petite place dans votre vie à tous !...

« Si, comme je le désire du plus profond du cœur, le bonheur vous « est fidèle, mon petit héritage partagé, après toi, entre les enfants « leur rappellera mon souvenir. Autrement,... autrement, ce pauvre « argent te rendrait service...

« Martine, reçois ma dernière pensée. Je ne crois point avoir eu, « depuis ta naissance, même une heure pendant laquelle je n'aie « songé à toi.

« Ne m'oublie pas et, parfois, prononce mon nom. Il me semble «que je t'entendra i et que je m'en réjouirai !... »

J'ai été profondément touchée de cette lettre. Avec respect je l'ai placée au milieu des souvenirs précieusement conservés de mes parents.

J'ai compris la pensée de Suzanne. Elle a craint que parmi mes neveux se révèle un caractère trop semblable à ceux de Rose et d'André. Rien, jusqu'à présent, ne me donne lieu de le redouter. Daigne la Providence nous préserver de ce cruel malheur !

Néanmoins, ces dernières paroles me frappent. Oui, j'emploierai dignement le fruit d'une si patiente épargne. Il deviendra une réserve gardée avec soin. Ainsi que le faisait Suzanne, j'en laisserai accumuler le produit, les enfants se partageront, plus tard, ce legs de l'amitié.

J'ai un peu reproché à Julie de ne m'avoir point instruite des projets de ma vieille bonne.

— Vous auriez voulu discuter avec Suzanne et sa joie en eût été troublée. « Songez donc, me disait-elle avec un regard inexprimable, jamais Martine ne m'oubliera ! Et peut-être... peut-être, je lui serai utile au delà de la tombe... Ah ! je regrette moins d'être obligée de me coucher au cimetière, avant que sa tâche soit achevée !... »

Ma vieille bonne avait placé son argent chez M. Laumay. Ainsi qu'il arrive souvent aux personnes de sa condition, les fonds publics lui faisaient peur. D'ailleurs, elle avait une confiance entière, et bien justifiée, en l'habileté et en la probité de M. Laumay. Puis, il lui plaisait que l'ancienne maison de commerce de mon père fût sa débitrice.

Julie était chargée, par son mari, de me demander quel jour il me serait commode de recevoir le montant de mon legs.

— Gardez-le, répondis-je. Où pourrais-je le mieux placer ? Entre les mains de M. Laumay il fructifiera. Si je l'en retirais, je me trouverais embarrassée de son emploi.

— Merci ! Félix sera fier de votre confiance. Je ne veux pas, moi non plus, distraire la petite somme donnée à ma fille. Elle s'accroîtra avec l'autre jusqu'au jour prévu par Suzanne.

Mme Laumay faisait allusion à un passage du testament que j'ai oublié de mentionner.

Ma vieille bonne avait offert trois cents francs à la petite Julie-Martine « Parce que, faisait-elle écrire au notaire, Mme Laumay s'étant montrée admirable pour ma Martine, à moi, et son enfant portant ce nom aimé, je désire que le jour du mariage de la jeune fille, un bijou lui soit remis en témoignage d'amitié de Suzanne. »

Ce vœu ne sera pas méconnu.

Mme Laumay a passé quarante-huit heures avec nous. J'en ai éprouvé une très vive satisfaction. Mon amie me réconforte toujours. J'admire combien elle sait allier la douceur, l'amabilité, à une énergie, une fermeté de volonté bien rare.

Mme Laumay est la vraie *femme forte*, bonheur et soutien de ceux qui l'entourent. Je suis fière d'occuper une si large place dans son affection.

8 septembre.

La rentrée des classes a eu lieu pour ma petite Julie. Son temps désormais sera fort employé; après les heures d'école, elle coudra avec Mlle Françoise.

Naturellement, la santé de l'enfant ne souffrira pas d'une assiduité trop prolongée, car je saurai faire rentrer des intervalles de repos judicieux et de distraction. Mais je désire voir contracter à ma nièce des habitudes de travail bien ordonné et constant.

Un surcroît de préoccupation m'est donné à moi-même. L'an prochain, Julie fera sa première communion. Elle eût pu la faire dès cette année si je n'avais gardé l'espoir (espoir réalisé maintenant) que Louis, aussi, s'agenouillerait auprès de sa sœur en ce jour béni...

Il a fort bien travaillé, notre digne curé est très content de lui. Les deux derniers enfants de ma petite famille franchiront donc ensemble la ligne séparant l'enfance de la jeunesse et fixant, pour

la vie entière, les impressions jusque-là un peu confuses de l'âme.

Ce n'est pas trop de toute mon attention pour guider Julie et Louis, comme j'ai guidé leurs frères et leur sœur.

Je n'aurai le droit de me reposer que lorsque tous mes devoirs seront remplis, lorsque je pourrai me rendre le témoignage de n'avoir reculé devant aucun. Mais ma préoccupation est grandement atténuée par la docilité de Julie et de Louis, à qui je n'ai point un seul reproche grave à adresser.

20 septembre.

Pierre va nous quitter. M. Yves retourne à Rennes et, selon nos premiers arrangements, il emmène mon neveu dont l'application lui semble parfaite.

J'ai eu quelque peine à me décider à cette séparation, car, depuis le 15 du mois dernier, je n'ai reçu aucune nouvelle de René, et Pierre, en s'éloignant, ravive ce souvenir.

Heureusement, Rennes est proche. Tous les quinze jours, mon neveu arrivera le samedi soir et ne repartira que le lundi matin.

Je n'ai point reparlé d'Eugène. En réalité, je l'ai très peu vu, M. Yves ayant redoublé de travail pendant ces deux mois d'août et de septembre. Si Eugène devait être le compagnon habituel de Pierre, j'eusse voulu l'étudier sérieusement; mais il va rentrer au lycée, où il restera deux ans encore, puis il ira à Paris suivre, sous la direction d'un oncle, professeur renommé, les cours de la Faculté de droit.

Je compte, d'ailleurs, sur la sollicitude de M. Yves. J'ai pris conseil, chacun s'accorde à louer son caractère et ses principes. Je pense pouvoir être tranquille.

27 septembre.

Tous nous avons accompagné mon neveu à la voiture. Louis et ses sœurs pleuraient franchement. Je n'étais pas loin de les imiter. Pierre s'efforçait de garder son sang-froid et on lisait sur ses traits un mélange de tristesse et de plaisir : tristesse de nous quitter, plaisir d'aller au-devant de l'inconnu, d'habiter une grande ville.

Les adieux ont été longs. J'ai prié M. Yves de veiller en bon père sur l'enfant que je remets entre ses mains. La parole franche et loyale de cet honnête homme m'a rassurée.

Eugène, de son côté, s'est montré sous un jour favorable. Il nous

a dit gracieusement « au revoir », puis m'a demandé la permission de m'embrasser, « comme il voudrait embrasser sa mère s'il avait encore le bonheur qu'elle existât ».

Un cœur reconnaissant offre toujours de grandes ressources. Je me suis sentie moins triste.

Mais le soir j'ai trouvé que la salle à manger devenait bien vide. Je ne reverrai plus Suzanne. René sera absent pendant deux ou trois ans, peut-être. Pierre ne viendra qu'à des intervalles relativement longs. Je regarde les places non occupées, bientôt celle de Louis s'y ajoutera...

Je ne puis m'habituer à ces séparations. Vainement je me dis que chacun de mes enfants doit se frayer un chemin dans la vie. Je regrette de ne pouvoir les retenir tous autour de moi, de ne pouvoir les abriter toujours de ma tendresse...

J'ai soin de ne pas divulguer ces déraisonnables idées et je m'efforce de ne point trop m'y arrêter.

6 octobre.

Le bruit du naufrage du navire *le Cygne* s'est répandu. Pendant trois jours mon angoisse a été presque sans bornes. Merci à Dieu qui ne l'a pas prolongée!

Ce matin j'ai reçu une lettre de René. Tout se réduit à un léger abordage entre deux vaisseaux. Les dégâts matériels sont réparables et aucun homme n'a péri. Un steamer anglais a donné les secours nécessaires.

Au moment où mon neveu écrivait, *le Cygne* se disposait à reprendre la route de Rio. Combien je désire qu'il y soit arrivé! Pourtant, au Brésil, de nouveaux dangers attendent René, car M. Blaise doit s'avancer jusqu'aux limites de ce vaste pays, peut-être même les franchira-t-il...

Mais pourquoi chercher à sonder ainsi l'avenir? Un cœur chrétien sait bien où mettre son espoir. Hier, encore, je pleurais mon enfant. Aujourd'hui, je sais qu'il m'a été conservé... J'ai foi en la pure *Etoile* protégeant sa route... Elle ne peut manquer de luire toujours devant ses pas.

31 décembre.

Notre vie est si uniforme, que je n'ai point eu, depuis trois mois, occasion d'inscrire le moindre fait nouveau dans ce journal.

René est arrivé à Rio. Les lettres dont il est porteur, grâce à l'amitié de M. Laumay, lui sont très utiles. M. Blaise est reçu avec distinction et son jeune élève bénéficie d'un tel patronage.

Pierre est venu régulièrement nous voir. Son assiduité au travail ne se dément pas, non plus que celle de Louis. Paul est la raison même. Mes deux nièces, Julie surtout, sont très gentilles, très aimables.

M. et Mme Laumay viennent nous visiter aussi régulièrement que possible. Notre santé à tous est bonne. Je vais donc, en paix, commencer une autre année...

Minuit.

J'ai attendu la première heure de l'année nouvelle. J'ai voulu l'offrir, avec celles qui l'ont précédée et celles qui la suivront, au Père céleste dont la bonté m'a toujours consolée.

Jours inconnus, que m'apportez-vous?

Joies ou douleurs sont cachées à nos yeux, car la faiblesse humaine succomberait devant les obstacles sans nombre de la route, si l'espérance ne dorait de ses chauds rayons le voile secourable enveloppant l'avenir...

En passant devant les chambres des enfants, j'ai entendu le murmure léger de leur respiration.

Dormez tranquilles, chers petits, dormez, je veille pour vous et je vous consacrerai, soyez-en sûrs, jusqu'à mon dernier soupir!

8 janvier 1868.

Tous les ans, avec mes bons amis d'Iffendic, nous célébrons la fête de Noël, le 1er janvier et l'Épiphanie. Mme Laumay, ayant été assez souffrante d'une bronchite, n'a pu venir pour Noël et la nouvelle année; mais elle est arrivée avant-hier prendre sa part du gâteau des rois.

La journée a été charmante, grandement égayée par Julie-Martine. Plus ma petite filleule avance en âge, plus je suis certaine qu'elle a hérité des meilleures qualités de ses parents. L'écueil de son caractère est dans la vivacité d'esprit que j'ai déjà signalée, vivacité dégénérant, parfois, en obstination et pouvant se transformer en une vanité fâcheuse.

Heureusement, Mme Laumay n'est point une mère faible. Aimant

sa fille d'une affection vraie, elle veut contribuer de tout son pouvoir à son bonheur et, dans sa tendresse même, puise la clairvoyance nécessaire à l'accomplissement de sa mission.

Julie-Martine et Louis sont toujours fort affectueux l'un pour l'autre. Il y a quelque chose de charmant dans la façon dont la petite fille s'intéresse à ce qui touche son ami.

— Quel dommage pour moi d'être si jeune! dit-elle. Je voudrais bien, Louis, avoir trois ans de plus. Je ferais ma première communion le jour même où ta sœur et toi vous feriez la vôtre.

— Mais, Martine (nous appelons toujours l'enfant Martine pour la distinguer de ma plus jeune nièce), tu serais, dans ce cas, à Iffendic et moi à Plélan, au lieu que...

— Je serai ici, que je pourrai prier avec vous et même obtenir de prendre place dans la procession. Tiens! j'étais une vraie étourdie de ne point penser à cela. Tu as, souvent, plus de raison que moi. Mais cela doit être puisque tu es mon aîné de trois ans.

Martine se trouva donc toute consolée. Vint le soir, et sa joie ne connut pas de bornes quand des deux fèves, cachées dans le gâteau, en l'honneur de la reine et du roi futurs, la première lui échut et la seconde fut le partage de Louis.

Selon le touchant usage conservé dans nos campagnes, la part de l'absent, celle de René, fut soigneusement mise de côté et enveloppée d'un papier blanc, en attendant le retour désiré.

Douces fêtes de famille! malheureux celui qui ne comprend pas ou qui, dédaigneusement, repousse votre pénétrante poésie! Vous êtes pour l'âme un repos délicieux, pour le cœur une source toujours vive de pensées nobles et pures.

Rappelez-vous avec quel empressement vous attendiez, petit enfant, ces jours alors si désirés!

Ne vous souvenez-vous pas, quand arrivait la veille de l'année nouvelle, de vos efforts pour éloigner le sommeil afin d'être le premier à vous jeter au cou de vos parents?...

Ne vous souvient-il pas de votre ardeur à réclamer le privilège de votre âge, pour être admis à distribuer les parts du grand gâteau portant, sous sa croûte dorée, la royauté convoitée par chacun?...

Ne vous souvient-il pas du mystère dont vous entouriez un travail entrepris et conduit avec amour parce que vous le destiniez à solenniser la fête de votre mère si tendre, de votre père si bon?...

Ne vous souvient-il pas avec quelle impatience vous attendiez le

signal donné par votre aïeul vénérable, pour porter la flamme dans l'immense bûche ornée de rubans et de fleurs, devant marquer le jour joyeux de Noël?...

Je me suis laissé trop emporter par ces réminiscences; mais, hélas! je constate autour de moi, avec grand regret, le mépris où tombent ces vieux usages. Il semble que l'on craigne de trop resserrer les liens affectueux du sang, de rendre trop cher aux enfants le toit paternel...

On parle davantage de la tendresse devant unir les membres d'une même famille, mais on rit des simples et touchants moyens par lesquels, autrefois, nos cœurs se laissaient si volontiers captiver!...

Je n'en veux, moi, négliger aucun. Chaque époque remarquable de l'année est célébrée dans ma maison comme la célébraient mes parents.

Mes nièces et mes neveux songent non seulement à ma fête, mais encore à celle de leurs frères, de leurs sœurs.

Aucune rancune peut-elle tenir, aucune division peut-elle s'accentuer quand arrive l'heure où il faut se trouver côte à côte, mettre la main dans la main et dire :

— Mon frère, ma sœur, reçois, avec mon souvenir, mes baisers affectueux?

Je veux que, toujours, chacun de mes enfants ressente un doux tressaillement quand ils reporteront leur pensée vers la maison où ils auront passé leur jeunesse. Elle ne leur apparaîtra plus telle qu'elle est en réalité, humble, vieille, sans ornements, mais comme un abri ensoleillé des plus joyeuses lueurs, gardant intact le parfum des plus doux souvenirs!...

25 mai.

Louis et Julie ont fait leur première communion. Tous deux, presque tremblants, sont venus, dès la première heure du jour, s'agenouiller devant moi, demandant, avec ma bénédiction, le pardon des fautes qu'ils ont commises à mon égard.

Je les ai réunis sur mon cœur, je les ai bénis au nom de mes parents, qui les auraient tant aimés; en mon nom, à moi, qu'ils ont rendue si heureuse. Je leur ai rappelé leur mère, leur père, si éprouvés, morts si jeunes, et à qui ils devaient donner la meilleure

part de leurs pensées. J'ai prononcé le nom de Suzanne, si dévouée pour eux, et leur ai demandé de ne point manquer d'implorer pour René un favorable retour.

Quelques larmes ont jailli de nos yeux ; mais elles n'avaient point d'amertume. Nos cœurs s'attendrissaient, mais ils se confiaient sans réserve au bon Maître que Julie et Louis allaient recevoir pour la première fois...

M. et Mme Laumay, avec leur fille ; M. Yves, son fils et Pierre étaient arrivés depuis la veille. René, seul, manquait donc ; mais personne ne l'oubliait et lui, sans doute, car je n'avais pas négligé d'écrire la date de cette solennité, se joignait à nous de tout cœur.

Heureuse journée ! elle passa entière de façon à laisser une ineffaçable empreinte dans l'âme des deux enfants. Ils s'étaient approchés humblement de la table sainte, ils se relevèrent radieux... et quand, offrant leurs fronts à nos bons amis, ils revinrent prendre place parmi nous, le regard, le son de voix avec lesquels ils accueillirent nos félicitations, disaient assez la douceur, la profondeur de leur joie.

J'allai, le soir, embrasser Louis et Julie plongés dans un paisible sommeil et, comme autrefois, il me sembla que leurs âmes pures conversaient avec les anges veillant sur leur repos.

Juin.

Je n'ai pas assez parlé de Mlle Françoise, la maîtresse d'apprentissage de Rose et de Julie. Je dois m'estimer fort heureuse de l'avoir rencontrée. Le jugement porté sur elle, dès l'abord, se trouve confirmé de tous points. Les principes de Mlle Françoise sont solides, son caractère est sûr. Elle n'a aucun des défauts si fréquents chez les gens ayant été habitués à passer la majeure partie de leur vie chez autrui.

Sa perspicacité est grande, sa discrétion n'en est pas, pour cela, effleurée. Elle a dépassé quarante ans, et, si elle le voulait, raconterait bien des choses entendues, bien des secrets devinés, bien des confidences reçues. Cependant, jamais une allusion, jamais un mot pouvant causer le moindre trouble dans les familles qui l'ont employée, ne s'échappent de ses lèvres. Elle laisse dire, elle laisse *causer*, suivant l'expression familière, et n'encourage pas plus la médisance qu'elle ne fournit des armes à la calomnie.

Mlle Françoise est suffisamment instruite, elle a même un talent dont je jouis avec un vif plaisir : le chant. Sa voix est suave, quoique accentuée et bien timbrée ; elle la dirige avec infiniment de goût. Je ne me lasse point de l'entendre répéter de bons vieux noëls poétiques, de naïves ballades, depuis longtemps oubliées de la présente génération.

Julie et Rose mêlent souvent leurs jeunes voix à la sienne : nous avons alors un concert charmant.

Le chant ne fait point négliger la couture. Mlle Françoise est très active, elle stimule la bonne volonté de mes nièces et, par son exemple leur prouve que la gaieté s'associe fort bien au travail.

Mlle Françoise préfère Julie. Comme moi, elle a pénétré le caractère de Rose; mais, comme moi aussi, elle sent bien la nécessité de redoubler, à l'égard de cette enfant, de vigilance, de soins affectueux. A seize ans, il y a tant de ressources! Je l'ai déjà dit et je le crois. Je m'efforce, du moins, de le croire.

En réalité, je sens parfois un véritable frisson me saisir. Rose, plus âgée d'une année, n'a pas gagné en sérieux. La toilette est toujours sa plus grande préoccupation. Elle se sait belle et se montre désireuse d'attirer l'attention. Une seule chose me rassure. Je n'ai jamais besoin de lui répéter deux fois un ordre formel, et elle paraît toujours prête à écouter sans murmurer mes conseils.

A nous deux, Mlle Françoise et moi, nous obtiendrons que les petits nuages dont je viens de parler se dissipent. Rose ne voudra pas m'affliger sérieusement. Je lui dirai que, parfois, elle me cause une peine réelle : cela suffira pour l'encourager à se vaincre davantage.

V. Vattier.

(*A suivre.*)

LETTRES PHILOSOPHIQUES

I

..... Il n'y a pas de torture comparable à celle qu'éprouve une âme vouée au culte de la Vérité et condamnée à voir partout et toujours l'insolent triomphe de l'Erreur.

Je comprends que vous rêviez de thébaïdes et de chartreuses. Hélas ! mon cher ami, il n'y a plus de thébaïdes : les bateaux à vapeur remontent le Nil jusqu'à la première cataracte, et le chemin de fer ira bientôt jusqu'à Khartoum. Les chartreuses sont supprimées presque partout, et l'on s'apprête à détruire celles qui subsistent encore. L'Erreur aujourd'hui régnante est impitoyable : elle ne veut pas qu'il reste au monde un asile où l'on puisse fuir son hideux aspect.

Et d'ailleurs, pourquoi fuirions-nous ? Luttons, cela vaut mieux ; et dans les intervalles de la lutte nous pouvons encore prier et penser. Nous pouvons, ne fût-ce qu'un instant chaque jour, nous réfugier sur les hauteurs du monde des idées. Si je comprends vos aspirations vers la solitude, je comprends encore mieux la tendance qui vous porte vers les hautes études philosophiques ; mais, dans ces études mêmes, je ne crois pas qu'on doive faire complètement abstraction des bruits de dehors. Ce qui se passe autour de nous est de nature à nous fournir les éléments de maintes solutions, et il se fait de nos jours certaines démonstrations par l'absurde qui ne sont pas à négliger.

Faisons donc de la philosophie, mais que notre philosophie soit actuelle et militante. Personne n'admire plus que moi les vieilles méthodes, et je les crois à jamais nécessaires dans l'enseignement régulier ; mais dans l'échange de nos idées nous n'oublierons jamais que nous vivons en France, à la fin du dix-neuvième siècle.

Sur des sujets nouveaux faisons des vers antiques, a dit le poète.

Nous ferons, si vous voulez bien, sur des sujets de tous les temps, de la philosophie moderne.

Je me promets, pour ma part, un sérieux avantage à retirer de cette correspondance. Quel que soit notre amour pour la vérité, il est presque impossible que nous ne trouvions pas dans notre intelligence quelque trace des erreurs de notre temps. En nous rendant un compte exact de nos idées fondamentales, en nous appliquant à les formuler de notre mieux, nous travaillerons efficacement à les dégager de tout fâcheux alliage.

De plus, vous et moi, nous sommes chrétiens, et nous savons que toute vraie philosophie mène à Dieu : de ce côté encore nous n'aurons pas perdu notre temps.

Je sais plusieurs de nos amis qui riraient de bon cœur s'ils connaissaient notre projet de correspondance. Un philosophe, dans le monde, fait toujours penser au maître de M. Jourdain, qui enseignait de si belles choses et se mettait si bien en colère, ou encore à ce savant docteur Pancrace, qui ne voulait pas qu'on dît : « la forme d'un chapeau ». Et il faut bien avouer que ce dernier type a existé et existe encore. C'est le scolastique de la décadence mettant un mot à la place de chaque idée qui lui manque ; c'est le pédant de toutes les époques et de tous les systèmes, si infatué de sa science qu'on est presque tenté de lui préférer son collègue le pyrrhonien.

Nous nous efforcerons de ressembler le moins possible au docteur Pancrace ; mais nous éviterons aussi de trop ressembler à Descartes. A Dieu ne plaise que je rapproche ces deux noms dans une intention irrespectueuse. Descartes était un grand esprit sincèrement épris de la vérité ; mais il a contribué pour sa part à jeter un mauvais vernis sur la philosophie. Quand nous sortons du collège, après avoir lu le *Discours de la Méthode*, nous sommes naturellement portés à nous représenter le philosophe comme un songe-creux, qui commence par rompre avec le bon sens pour arriver plus sûrement à la certitude. Non, il n'est pas nécessaire, pour philosopher utilelement, de s'enfermer « dans un poêle » ; et surtout il n'est ni profitable ni permis de faire litière, même provisoirement, des notions les plus certaines. Il demeure, je l'espère, parfaitement convenu entre nous que nous existons, et que nous avons le bonheur de vivre en France sous la présidence de M. Grévy.

Mais je m'arrête. Au lieu de philosophie, j'allais faire de la politique...

X...

Je suis vraiment heureux, mon cher ami, que vous adoptiez mon projet de correspondance philosophique, et je brave volontiers le ridicule qui peut s'attacher à de pareilles études dans l'esprit des moins sérieux de nos amis.

Hélas ! ce n'est pas seulement la frivolité qui aujourd'hui déclare la guerre à la philosophie, c'est encore la Science : vous savez qu'on donne aujourd'hui ce nom à ce qui n'en est que le degré le plus infime. Les sectateurs de cette science rabaissée sont parfaitement résolus à considérer comme non avenues les hautes spéculations dont la sublimité les humilie. En dehors des phénomènes physiques, chimiques et physiologiques, il n'y a rien à leurs yeux.

Et ils ont fait école, même dans le monde. Je prononçais un jour le mot de *philosophie* en présence d'un officier qui me déclara avec un superbe dédain qu'il ne s'occupait que de *faits* et jamais de philosophie. Cet homme, excellent d'ailleurs et fort intelligent, établissait dans son esprit une opposition entre la philosophie et les faits, comme si la vraie philosophie négligeait les faits et refusait de s'appuyer sur eux. A ses yeux, la science par excellence, celle qui seule mérite pleinement ce nom, n'était qu'un produit fantastique de l'imagination des rêveurs,

C'est du reste sans aucune indignation que je parle de la déclaration de ce brave officier. Comment en serait-il autrement ? Et quelle idée peut bien se faire de la philosophie un jeune homme sortant du lycée et de l'Ecole polytechnique ? D'abord, on lui a appris que les philosophes de l'antiquité ont formé diverses écoles en contradiction sur tous les points ; on s'est bien gardé d'établir devant lui un rapprochement entre Platon et Aristote, de lui montrer que ces deux grands hommes, en qui se résume la sagesse antique, ne sont pas aussi inconciliables qu'on veut bien le dire. Quant à la philosophie des âges chrétiens, elle est complètement passée sous silence : le jeune lycéen sait seulement que saint Augustin a écrit des *Confessions*, dans un style passionné, et qu'il a quelquefois abusé de la rhétorique. Peut-être les plus forts élèves savent-ils qu'il existe un livre connu sous le nom de *Somme de saint Thomas ;* mais si on leur disait que ce livre est écrit en vers léonins, ils le croiraient, et si l'on soutenait devant eux que l'auteur de la *Somme* est le même qui eut quelque peine à croire à la résurrection de Jésus-Christ, ils n'auraient certainement pas l'idée de protester. Pour la *philoso-*

phie que l'on enseigne dans la dernière année des études, je n'en dis rien,... il n'y a rien à en dire.

Et avec des études ainsi faites, nous sommes tombés dans une incapacité de penser qui fait peur. Nous remuons beaucoup d'idées, mais nous ne les comparons pas ; nous en faisons des monceaux, non des édifices. En réalité, notre siècle libre penseur, s'il n'est pas le plus libre des siècles, est peut-être le moins penseur qu'on ait jamais vu.

Je ne m'étonne pas que la vieille dialectique soit aujourd'hui si peu en honneur. Que deviendraient, je vous le demande, nos orateurs, nos savants, nos hommes politiques, si une loi votée par les deux Chambres les obligeait à suivre les règles du syllogisme? Imaginez les angoisses de ces malheureux contraints de retrancher de leurs raisonnements le quatrième terme qui y joue un si grand rôle, en vertu de l'impitoyable précepte :

Terminus esto triplex, medius majorque minorque.

Figurez-vous un discours de M. Gambetta mis en forme, *in forma* ! Oui, je comprends le mépris de nos grands hommes pour les ergoteurs du moyen âge : aux déductions rigoureuses et aux distinctions subtiles, nos maîtres ont substitué les non-sens pompeux, les déclamations bruyantes et creuses, et cet art du lieu commun que George Sand, un jour bien inspirée, appelait « la rengaine dans toute sa platitude ».

Je n'aime pas plus que vous le docteur Pancrace ; mais enfin, si les scolastiques se sont souvent payés de mots, les prétendus penseurs de notre temps ne connaissent pas d'autre monnaie, — dans l'ordre métaphorique du moins ; car, dans l'ordre réel, j'ai mes raisons pour ne pas les croire les plus désintéressés des hommes. Et, pour rendre à nos pères pleine justice, remarquons que toute discussion sur un mot n'est pas une pure logomachie. Les idées se traduisent par des mots, et rien n'est souvent plus important en philosophie que certaines questions qu'on serait tenté au premier abord de laisser aux grammairiens. Occupons-nous donc des mots, mais sans jamais oublier les idées qu'ils expriment et les choses que représentent les idées...

Y...

II

... Je goûte beaucoup votre réhabilitation des mots, de ces pauvres mots qu'on oppose aux faits, qu'on oppose aux idées, et sans lesquels pourtant nous serions fort embarrassés pour exprimer nos idées ou pour exposer les faits. Je me sens, à vrai dire, pénétré de reconnaissance pour les mots, et je voudrais qu'on les traitât avec respect, qu'on cessât enfin de les faire sortir de leur nature, qui est droite et loyale, pour les faire exprimer des conceptions vagues, équivoques, souvent nulles, toujours trompeuses. Je voudrais qu'on les définît...

La définition! Encore une vieillerie bonne pour Aristote ou pour Raymond Lulle.

Assurément je ne prétends pas qu'on doive tout définir, et l'on peut abuser de la définition comme on abuse des meilleures choses. Mais le plus grand des abus est de ne définir jamais, ou de ne définir que d'une manière oratoire. Ce second procédé est même pire que le premier : vous pourrez en trouver quelques milliers d'exemples dans les œuvres de M. Victor Hugo; hélas! il n'est pas jusqu'aux prédicateurs qui ne se permettent parfois de ces définitions risquées.

Et ce serait pourtant une si douce chose de savoir au juste de quoi l'on parle! Si l'on savait de quoi l'on parle, on s'entendrait facilement, dirait M. de la Palisse, ce profond philosophe méconnu, et la paix, comme au temps de l'âge d'or, viendrait habiter sur la terre. Si je savais faire des idylles, j'en ferais une en l'honneur de la Définition.

Et sa sœur la Division ! Elle est assez bien accueillie dans le domaine de l'économie politique, et c'est à qui fera l'éloge de la division du travail; mais, dès qu'il s'agit des grandes questions, on ne divise plus, on ne distingue plus, on parle de tout à la fois : le quiproquo et le coq-à-l'âne sont à l'ordre du jour.

On entend par exemple des conversations comme celle-ci :

— C'est une bien folle et criminelle idée de vouloir exclure l'enseignement religieux des écoles.

— Mais, monsieur, et la Saint-Barthélemy?

— Je parle de la question scolaire, et je voudrais que la religion, base de la morale...

— Oui, mais vous oubliez la révocation de l'édit de Nantes.

— Je ne l'oublie pas ; je disais seulement...

— Inutile, monsieur. Vous ne rallumerez pas les bûchers de l'Inquisition. C'est en vain que vous voudriez enrayer la marche de l'humanité vers le progrès; c'est en vain...

— C'est en vain que je voudrais raisonner avec un libre penseur. J'ai l'honneur de vous saluer.

Vous me reprocherez peut-être de tomber dans la charge. C'est pourtant dans un complet gâchis d'idées que nous sommes aujourd'hui plongés, et plongés si avant qu'on désespérerait d'en sortir sans les robustes espérances que donne la foi chrétienne.

Obtenir de nos contemporains qu'ils définissent les termes qu'ils emploient, et qu'ils ne mêlent pas ensemble des idées parfaitement distinctes, tel est un des buts principaux auxquels nous devons tendre.

Ah! si l'on définissait le mot *Patrie*, nous n'aurions ni l'esprit cosmopolite des internationaux, ni le patriotisme exclusif des chauvins. Si l'on définissait *Honneur*, nous serions garantis jusqu'à un certain point contre la platitude qui nous envahit, et l'absurde préjugé du duel disparaîtrait en même temps. Si l'on définissait *Liberté*, nous serions moins exposés à tomber périodiquement sous le plus infâme des despotismes. Si l'on définissait *Egalité*, le rêve démocratique ferait sourire tout homme de bon sens. Si l'on définissait *Tolérance*, *Conscience*, *Cléricalisme*, *Ultramontanisme*... Mais si l'on définissait tous ces mots, que deviendraient la tribune parlementaire et les bureaux de rédaction des journaux républicains? Il faut bien que tout le monde vive ; et pour cela il ne faut pas trop définir.

Après qu'on s'est entendu sur les termes, et qu'on a mis à part les idées dont on a l'intention de s'occuper, il ne reste plus qu'à porter à leur sujet des jugements, et à déduire de ces jugements comparés des conclusions certaines. Mais c'est à ce but que l'on ne veut pas arriver, et qui redoute la fin rejette les moyens.

X...

... Je ne crois pas qu'il existe un monument plus admirable de la pensée humaine que l'*Organon* d'Aristote, et quand on lui compare ou qu'on lui préfère le *Novum Organum* de Bacon, on a tout l'air de se permettre une mauvaise plaisanterie.

Il faut bien avouer cependant que ce n'est pas en faisant des syllogismes *in Barbara* que l'on a donné aux sciences de la nature cette magnifique impulsion dont Léon XIII parlait en termes enthousiastes dans un des derniers mandements qu'il adressait à ses ouailles en qualité d'évêque de Pérouse. C'est ici l'induction, fondée sur l'observation et l'expérience, qui est en jeu, et il faudrait avoir l'esprit bien étroit pour contester sa valeur.

On observe et on expérimente beaucoup depuis un siècle, et certainement on a raison. Aristote aussi observait, et personne peut-être n'a jamais observé avec plus de sagacité et de conscience ; malheureusement ses disciples du moyen âge, et c'est là leur côté faible, ne l'ont pas imité. Beaucoup d'entre eux se sont persuadé que les livres du maître étaient suffisants, que le stagyrite avait posé les colonnes d'Hercule de la science ; on n'étudia plus la nature que dans ses doctes écrits ou dans les commentateurs. Cette tendance à remplacer la constatation des faits même les plus vulgaires par l'étude des vieux livres se montre jusque chez certains auteurs fort estimables du dix-septième siècle : on citait Pline pour certifier l'existence de tel phénomène que chacun peut observer de sa fenêtre. Il est vrai que les mêmes hommes, si peu au courant de ce qui se passe dans l'atmosphère ou dans le monde des animaux et des plantes, étaient invinciblement attachés aux vérités fondamentales sur lesquelles repose la société humaine, et mieux vaudrait pour nous être moins renseignés sur les phénomènes électriques et être plus sérieusement garantis contre les convulsions sociales qui nous menacent.

Enfin nous ne pouvons qu'applaudir à toute observation, à toute expérience bien faite. Mais ce qui dénote une véritable absence de réflexion, c'est la persuasion où l'on paraît être que les progrès effectués dans les sciences physiques marquent une ère absolument nouvelle dans le développement de l'esprit humain.

L'esprit humain se développe toujours dans le même sens, et, si l'on va jusqu'au fond des choses, on constatera que ses procédés sont toujours les mêmes. Les différences qui caractérisent les siècles, quelque considérables qu'elles soient, ne consistent jamais que dans la prédominance donnée à l'exercice de telle ou telle faculté, qui d'ailleurs a toujours existé et n'est jamais restée oisive. Il faut observer de plus, quand il s'agit du raisonnement humain, qu'il ne peut y avoir plusieurs manières de raisonner, et

que l'induction n'est jamais qu'un syllogisme dont l'observation et l'expérience fournissent la majeure.

Il y a cependant, paraît-il, une évolution vraiment nouvelle de l'esprit humain : c'est celle que représente l'école *positiviste*. Je suis peu au courant des travaux de cette école ; on me dit qu'elle constate volontiers les phénomènes, mais qu'elle borne là ses prétentions, et que toute conclusion tirée de l'observation et de l'expérience lui semble incertaine et inutile. Ce qu'il y a de plus singulier, si j'en crois aux bruits qui me parviennent, c'est que les chefs de cette école (cette école a, dit-on, des chefs) se disent *savants* et parlent sans cesse de la *science*. J'ai demandé si ces positivistes étaient malades ; on m'a répondu qu'ils se portent aussi bien que vous et moi, et que ce sont en général des hommes d'une grande valeur, dont on fait des sénateurs et des académiciens. Ici, je me sépare un peu de ceux qui m'ont renseigné. Si je ne connais pas par moi-même l'école positiviste, je connais assez le Sénat et l'Académie pour savoir qu'on peut y entrer sans être un homme de grande portée, et même qu'une certaine hauteur d'intelligence et de caractère pourrait nuire à la candidature. Mais enfin les grands chef du positivisme ne sont pas à Charenton, ils sont au Sénat et à l'Académie, et ils n'admettent pas qu'il y ait des conclusions générales absolument certaines. Il est bien certain cependant qu'une nation qui fait cas de pareils hommes et qui leur décerne des honneurs est en grand danger de tomber dans quelque chose de pire que la barbarie ou l'état sauvage, dans un état vraiment bestial, et c'est la conclusion générale que je veux tirer de ce phénomène mental.

Mais je ne m'en tiens pas là, et je m'efforcerai de me procurer de nouveaux renseignements sur le *Positivisme*. Je vous ferai part de ce que j'entendrai dire à ce sujet.

Y...

(*A suivre.*)

Jude de KERNAÈRET.

CHRONIQUE PARISIENNE

M. Naquet et le divorce. — Une conférence à Saint-Germain-en-Laye. — La revue de Longchamps ; les fêtes de la présidence. — Barras et Armand Marrast. — Le prix Jean Reynaud, décerné à M. Henri de Bornier. — Un isthme à percer. — Les concours du conservatoire.

— « Romprons-nous ; ne romprons-nous pas? » — Ainsi s'exprime Marinette, se disputant avec Gros-René, et lui rendant « son couteau de six blancs ». M. Naquet trouverait dans la scène du *Dépit amoureux* que nous rappelons ici des arguments en faveur du divorce ; car il est pour le divorce, M. Naquet. Il a entrepris une croisade contre la séparation de corps ; il veut que les époux mal mariés aient la permission de se disjoindre, de se dire un adieu définitif, sur l'air : *Allez-vous-en, gens de la noce, allez-vous-en chacun chez vous...* Ce procédé ne manque pas de désinvolture ; il devait avoir un bossu pour inventeur, et, en effet, M. Naquet est bossu comme les Pyrénées.

Ce député du pays où fleurit l'olivier a entrepris à brûle-pourpoint une croisade d'un nouveau genre. Il a exécuté des prouesses qui n'offrent rien de commun avec celles des anciens paladins ; eux, du moins, se battaient à coups d'épée ; M. Naquet lutte à force de conférences. Il voyage même pour répandre ses principes. Dès qu'il y a cinq minutes d'arrêt à une station quelconque, M. Naquet, ce redresseur de torts qui n'a pas su redresser son dos, se précipite sur la voie et s'écrie :

— Cinq minutes !... C'est plus qu'il ne m'en faut pour gagner sur les ennemis du divorce une bataille de plus.

Et il réquisitionne le tambour de ville, il fait coller des affiches, il prononce un discours, il boit un verre d'eau sucrée ; puis, il repart, en apostrophant la locomotive qui l'a attendu patiemment :

— Entraîne-moi à ta suite, instrument du progrès et de la civili-

sation !... Fends l'espace, ô machine bruyante, plus noire que les ramoneurs ; tu portes Naquet et sa fortune ; les maris qui te voient passer ne se doutent peut-être pas que tu leur apportes le salut.

Toujours voyageant et toujours discourant, l'apôtre du divorce s'est arrêté, dans le courant du mois dernier, à Saint-Germain-en-Laye, petite ville célèbre par sa terrasse, son château, et son pavillon Henri IV, ainsi nommé parce que Louis XIV y naquit.

Saint-Germain n'a pas souvent l'occasion de s'amuser ; on s'y ennuie mortellement, et les habitants ne voient pas tous le jours un représentant de la nation grimpé sur les planches de leur théâtre. Jugez de l'affluence du public quand on apprit que M. Naquet produirait ses gibbosités dans la noble enceinte habituée à répéter les coq-à-l'âne du *Cachemire X B T*, ou les couplets du. *Chapeau de paille d'Italie*. Il y eut foule au bureau de location ; jamais l'illustre Jenneval, surnommé « le Frédérick Lemaître des Andelys », n'opéra de pareils miracles sur la recette.

On s'écrasa à la porte ; on se jucha tant bien que mal sur les becs de gaz, sur les rampes d'escalier, dans le trou du souffleur. Soudain, la toile se leva, les coulisses tremblèrent et M. Naquet parut.

Il était pâle, mais résolu ; un doux rayonnement éclairait son beau front, sur lequel se jouaient des mèches folâtres ; il semblait pénétré de l'importance de sa mission sociale ; les femmes le regardaient, anxieuses ; les hommes souriaient d'un air inquiet et M. Naquet, dans un équilibre aussi instable que celui de Polichinelle, balançait ses protubérances.

Ah ! le mariage n'avait qu'à se bien tenir. L'orateur lui poussa de rudes attaques ; il donna des chiffres de statistique, il raconta des anecdotes, pour égayer une conférence qui menaçait de tourner au sérieux. Au parterre, on baîllait ferme ; aux fauteuils de balcon, les naturels de Saint-Germain ouvraient de grands yeux étonnés ; au paradis, les gamins mangeaient du cervelas.

« — Eh quoi ! soupirait M. Naquet, un homme et une femme seraient attachés, leur vie durant, au même boulet ? Ils n'auraient pas la permission de se tirer une révérence d'adieu, à la première alerte ?... Mais c'est de l'absolutisme cela ; et, comme le dit l'immortelle *Marseillaise* :

Contre nous, de la tyrannie,
L'étendard sanglant est levé !...

« Levons-nous, à notre tour, époux opprimés ; proclamons la nécessité du divorce et de l'abandon des enfants... »

En entendant ces simples mots qui bouleversaient de fond en comble l'institution de la famille, un interrupteur s'était dressé sur son banc ; interrupteur baroque, singulier, étrange, qui posa cette question à M. Naquet :

— Et quand on a *trois* enfants ?

Trois ?... pourquoi ce chiffre ?... Pourquoi trois ? Ce nombre, à ce qu'il nous semble, ne faisait rien à l'affaire. Mais on assure que partout où va M. Naquet il est suivi de son interrupteur, qui arrête dans leur développement normal les phrases les mieux constituées et qui demande, au moment où l'on s'y attend le moins :

— Et quand on a *trois* enfants ?

Quelques mauvaises langues prétendent que le questionneur de M. Naquet est un simple compère, chargé de réveiller l'attention des spectateurs, quand celle-ci commence à s'endormir.

Somme toute, le succès de l'apôtre du divorce, auprès des citoyens et des citoyennes de Saint-Germain, a été des plus médiocres. Nous ne croyons pas que beaucoup de gens soient sortis de la séance plus convaincus qu'ils n'y étaient entrés. Les catholiques — cela va sans dire — ne peuvent admettre un seul instant qu'un magistrat purement civil ait la faculté de délier ce qui a été lié par le prêtre ; les libres penseurs, en se plaçant au simple point de vue humain, estiment que M. Naquet ne vient à bout d'aucune des difficultés qu'il prétend résoudre.

Et en effet, M. Naquet ne s'occupe que de Monsieur et de Madame. Il néglige les enfants, qui sont le point délicat de la question. Madame se querelle avec Monsieur. Fort bien ; les deux époux se tournent le dos. Mais les fils et les filles, nés dans le mariage, à qui appartiendront-ils ? Au père, à la mère, ou au gouvernement ? Voilà qui devient embarrassant.

Sous le régime de la séparation de corps, la séparation est prononcée par les tribunaux contre celui des deux plaignants qui s'est mal conduit. Il y a punition d'une faute commise. Sous le régime du divorce, rien de pareil. Mari et femme se quitteront, uniquement parce qu'ils auront cessé de se plaire ; et, dans ce cas-là, n'ayant aucun intérêt à conserver des enfants qu'ils connaîtront à peine, ils finiront par les exposer sur le bord des rivières, selon l'usage chinois ; en sorte que la Société de la Sainte-Enfance n'ira plus recueillir des

nourrissons abandonnés sur le sol lointain du Céleste-Empire ; elle aura trop d'ouvrage chez nous pour s'occuper de l'inhumanité des mandarins à bouton de cristal.

Si M. Naquet n'a pas prévu cet avenir, nous osons le lui prédire, nous, sans craindre de nous tromper beaucoup.

En attendant le divorce, nos députés descendent, le plus gaiement possible, le fleuve de la vie parlementaire. Ils assistaient à la revue de Longchamps, la poitrine ceinte d'une écharpe ; je crois que sous peu ils se commanderont un costume officiel, garni de broderies et surchargé de galons.

Déjà, M. le président de la Chambre a exigé une escorte autour de sa voiture ; de plus, il a donné, dans les jardins du Corps législatif, une *fête pour hommes*.

Deux mille invités, à peu près ; un concert suivi d'un ballet, pour MM. les sénateurs et leurs collègues de la Chambre basse ; des rafraîchissements qui coulaient comme le Pactole ; des cigares à profusion. Vous voyez cela d'ici !...

La pluie a quelque peu contrarié la fête, qui a rappelé aux contemporains de la Révolution de Février les soirées données dans ce même palais Bourbon par Armand Marrast, surnommé le *marquis de la République*. On a aussi parlé de Barras et des bals du Directoire ; mais quel rapport trouverait-on entre les assemblées où Mme Tallien traînait des anneaux d'or à ses pieds, et la réunion de l'autre soir ?

Chez Barras, le chanteur Garat, les yeux levés au ciel, la bouche en cœur, roucoulait des romances de Monsigny ; l'orchestre de M. Gambetta a congédié les assistants en leur faisant entendre la musique de Rouget de Lisle.

Vous voyez bien que les deux fêtes ne peuvent pas se comparer.

Il y aurait, au contraire, à esquisser des rapprochements piquants entre les fêtes de la présidence actuelle et les bals d'Armand Marrast. D'abord Marrast — tout comme M. le président de la Chambre — était un Méridional ; le Lot et la Haute-Garonne ont presque le même accent. Marrast avait bataillé avec sa plume comme M. le président de la Chambre avec son éloquence. Enfin, tous les deux paraissent avoir montré le même goût pour le plaisir et avoir encouru les mêmes reproches de leurs coreligionnaires politiques. Quand Marrast arriva aux honneurs, son premier soin fut de se procurer un bon cuisinier et quelques violons.

Les hommes se suivent et se ressemblent.

L'Académie vient de décerner le prix de dix mille francs (fondation Jean Reynaud) à l'illustre auteur de la *Fille de Roland*, au vicomte Henri de Bornier.

On sait — ou l'on ne sait pas — que l'Académie est très riche; mais riche à rendre des points à M. Blanc, le propriétaire du casino de Monaco. Elle reçoit des legs de toute nature; rentes sur l'État, dons particuliers, obligations au porteur : elle regorge de biens, qu'elle distribue petit à petit aux vieilles servantes qui ont soigné les rhumatismes de leurs maîtres ou aux institutrices qui ont mouché un certain nombre de petits morveux.

Je ne vous dirai pas à quelle occasion l'Académie a reçu par testament de M. Jean Reynaud, philosophe vague mais incompris, un capital de deux cent mille livres; les mourants se livrent parfois à d'étranges fantaisies. Le duc de Brunswick, tout dernièrement, n'a-t-il pas légué à la ville de Genève une somme considérable destinée à la construction d'un théâtre d'opéra? Pourquoi un monument de ce genre dans la capitale du protestantisme? Uniquement parce que le duc de Brunswick avait formulé ainsi l'expression de ses dernières volontés :

« J'exige que la ville dans laquelle je mourrai et à laquelle je « léguerai toute ma fortune, bâtisse un théâtre d'opéra... »

Le duc de Brunswick étant mort à Genève, Genève a profité de la clause.

Mais revenons aux dix mille francs du philosophe Jean Reynaud. Ils ne manquaient pas de soupirants à plusieurs lieues à la ronde; vieux et jeunes faisaient les yeux doux à ces beaux sacs d'écus. La légende assure que, dans l'enceinte même de l'Académie, certains académiciens trouvaient que la cassette du donateur avait des yeux incomparables.

Heureusement, on a fait remarquer à temps que les quarante immortels se couvriraient de honte, s'ils se décernaient à eux-mêmes des récompenses; cela eût été aussi ridicule que les décisions du jury de peinture, pendant la dernière Exposition universelle. MM. les membres du jury étaient cinq et il y avait cinq prix à distribuer : — Ma foi ! se sont-ils dit, gardons tout et laissons le reste aux autres.

A l'Académie, la cause du bon sens a triomphé dans la personne de M. Henri de Bornier.

Et, après tout, ne méritait-elle pas une distinction flatteuse, cette *Fille de Roland*, qui a réveillé en nous de si vifs sentiments patriotiques et qui nous a parlé une langue cornélienne, dont le secret paraissait perdu? Une œuvre comme celle-là suffirait à la réputation d'un écrivain. M. de Bornier, pourtant, ne s'endort pas sur ses lauriers. Que nos lecteurs nous permettent de les mettre dans la confidence. Le poète prépare une autre tragédie, qui sera jouée, cet hiver, à l'Odéon; nous avons eu la bonne fortune d'entendre les *Noces d'Attila* et nous osons prédire à ce second ouvrage une destinée aussi brillante que celle de la *Fille de Roland*. Il y a là dedans une scène entre le farouche roi des Huns et l'ambassadeur de Rome dégénérée; si la salle ne croule pas sous les applaudissements, c'est que nous ne connaissons rien à notre métier de critique.

Nos compliments anticipés à l'excellent poète, Henri de Bornier!

Un autre homme a occupé l'attention parisienne, ce mois-ci; je veux parler de M. de Lesseps. Nous le connaissions tous, de nom; mais nous ignorions sa vie. Le percement projeté de l'isthme de Panama donne un regain d'actualité à ce qui concerne l'auteur du canal de Suez. Voici sur cette personnalité en vue quelques détails biographiques (1).

La noblesse de M. de Lesseps remonte au règne de Charles IX; un de ses ancêtres, capitaine du guet, rendit un signalé service au prince de Béarn, — depuis Henri IV, — qui s'était évadé du Louvre où le retenait Catherine de Médicis. Le capitaine Bertrand Lesseps fut chargé d'arrêter le prince; or, pour s'épargner cette mission pénible, il fit prévenir sous main le fugitif et lui laissa le temps de rentrer en Navarre.

A quelle trame légère tient le sort des nations!

Sans le dévouement de Bertrand Lesseps que serait-il advenu? L'arrestation du Béarnais changeait du tout au tout le cours des événements; plus de victoires sur les Ligueurs, plus de batailles d'Arques, d'Ivry. Les Guise et la maison de Lorraine triomphaient; le futur siècle de Louis XIV entrait dans le néant, ou plutôt n'en sortait jamais. Et nous serions Autrichiens, ou quelque chose de semblable.

Un second ancêtre de M. de Lesseps mérite de ne pas mourir tout

(1) Voir la curieuse notice due à la plume de M. Berteaut et imprimée à Marseille en 1874.

entier. Celui-ci — de ses prénoms, Jean-Baptiste-Barthélemy — fit partie de l'expédition de Lapeyrouse en qualité d'historiographe. On le chargea de porter au roi Louis XVI les premières relations du voyage et on le débarqua au Kamstchatka.

Si loin de la civilisation européenne, Jean-Baptiste-Barthélemy ne se déconcerta point.

Il prit la poste du pays, — c'est-à-dire un traîneau emporté par des chiens. Dans ce singulier attelage, il traversa la Sibérie et les parties du territoire russe qui confinent à l'Asie septentrionale. Il arriva à la cour de Versailles, au milieu des nobles dames parfumées et des grands seigneurs musqués. Sa présence produisit une certaine sensation; il était vêtu de peaux de renard rouge et de dépouilles de mouflon.

Ce Lesseps-là était l'oncle du Lesseps actuel.

Ferdinand de Lesseps est né à Versailles, le 10 novembre 1805. Il débuta dans la diplomatie par un emploi au consulat de Lisbonne, revint à Paris, au ministère des affaires extérieures, — comme on disait alors, — fut envoyé à Tunis et de là à Alexandrie.

Il n'entra pas facilement dans cette dernière ville.

A cette époque, les navires étrangers qui venaient en Egypte étaient tenus en quarantaine sous le prétexte le plus futile; justes représailles contre les ports français qui se méfiaient des marchandises du Levant. Un des passagers du brick à bord duquel naviguait M. de Lesseps était mort d'indigestion pendant la traversée, et le corps avait été jeté à la mer. Ce passager avait sans doute la peste. Les autorités égyptiennes n'entendirent pas raison là-dessus; elles obligèrent le brick à stationner pendant quarante jours en vue de la terre promise. Pour conjurer les ennuis de ce repos forcé, M. de Lesseps lut un mémoire de M. Lepère sur la jonction de la Méditerranée et de la mer Rouge; ce fut à partir de ce moment que l'idée vint au jeune diplomate de réaliser le projet auquel il doit une réputation maintenant universelle.

Nous passerons rapidement sur la carrière administrative de M. de Lesseps; ses titres ne sont pas là. Il se distingua à Barcelone; il échoua dans sa mission pacificatrice, au sujet des affaires Romaines brouillées par Mazzini. Voulut-il ménager la chèvre et le chou? C'est probable. Toujours est-il qu'il réussit à mécontenter et les fidèles amis du Saint-Père et les *carbonari* italiens. En rentrant en France, il fut obligé de donner sa démission.

Dès lors, il ne songea plus qu'à l'accomplissement de son projet favori : le percement de l'isthme de Suez.

Il rassemble des ingénieurs; l'Autriche lui envoie M. de Negrelli; l'Italie, M. Paléocapa; l'Espagne, M. Montésinos; la Hollande, M. Conrad; la Prusse, M. Lentzé; l'Angleterre, M. Mac Clean; enfin la France lui prête M. Lieussou, ingénieur hydrographe de la marine; M. Renaud, inspecteur général des ponts et chaussées; plus deux amiraux, MM. Jaurès et Rigault de Genouilly.

Avant de commencer les travaux, on part pour une tournée d'exploration dans la haute Egypte. Aux environs de Khartoum, M. de Lesseps fit une curieuse rencontre.

Devant la porte d'un gourbi, à l'ombre d'un palmier, un vieillard à longue barbe blanche apprenait l'exercice du fusil à un jeune négrillon :

— Portez armes !

— Présentez armes !

— Arme bras !

Cet instructeur, presque centenaire, datait de la campagne d'Egypte. Il avait été fait prisonnier à la bataille des Pyramides et il était resté dans le pays. Quoique natif des bords de la Provence, il avait complètement désappris sa langue maternelle. Il n'en avait retenu que les mots consacrés au commandemeut militaire :

— Le sultan de France vit-il toujours? demanda-t-il.

— Les hommes comme lui ne meurent pas, répondit M. de Lesseps en souriant.

L'Arabe inclina la tête, murmura difficilement le nom de *Buonaparde* et consentit à recevoir un paquet de tabac avec lequel il se mit à bourrer son narghilé.

M. de Lesseps, dans ses pérégrinations à travers le désert, ne rencontrait pas toujours des incidents aussi plaisants. Il soutenait d'ailleurs à ce moment-là, contre lord Palmerston, une guerre si terrible et si acharnée, qu'il n'avait guère le loisir de songer aux futilités, aux plaisanteries.

Lord Palmerston avait juré une haine mortelle aux idées françaises; tout ce qui venait de la France lui était désagréable, il suffisait qu'un Français eût projeté de percer l'isthme de Suez pour que lord Palmerston fût opposé à ce projet.

Rendons aux Anglais cette justice qu'ils ne partageaient pas tous les préventions de leur ministre *gallophobe*.

M. de Lesseps se rendit dans les Trois-Royaumes et y tint vingt-deux meetings en quarante-cinq jours.

De là il vint à Marseille où un banquet de quatre cents couverts lui fut offert dans la salle du Grand-Théâtre, avec accompagnement de vers composés par Barthélemy, l'ex-Juvénal de la *Némésis :*

Oh ! si vous permettiez à la voix du poète
Accouru de Paris pour cette belle fête,
Si vous lui permettiez d'indiquer un tribut
Pour celui qui nous lance à cet insigne but,
Je vous dirais : Chez nous, préparons un hommage
Qui soit comme un reflet de notre propre image !
Qu'un vaisseau marseillais soit d'avance construit,
Et quand viendra le jour que le monde poursuit,
Le jour où tombera la séculaire écluse
Qui sépare deux mers de Suez à Peluse,
Quand le vieux Gibraltar, qui s'ouvre à l'occident,
Du côté du soleil trouvera son pendant,
Il faut que ce vaisseau, pour consacrer cette heure,
Soit lancé sur les mers que sa poulaine effleure,
Avec ses mâts ornés d'olives et de ceps,
Et notre croix d'azur et le nom de Lesseps,
Qu'il entre le premier dans la route inconnue,
Et que l'ardente Egypte acclame sa venue
En faisant retentir mille fois le canon
Jusqu'au désert, où dort la tête de Memnon.

Mais après le lyrisme, la simple prose. Il était temps de recueillir les fonds nécessaires à l'entreprise. Pour lancer une souscription, M. de Rothschild demanda dix millions de courtage ; les Péreire exigèrent un peu moins ; c'était encore trop cher. Excédé, rebuté par les convoitises des banquiers, M. de Lesseps loua un appartement place Vendôme et lança sa souscription tout seul ; elle fut couverte en quelques jours.

Artisans, propriétaires, commerçants, agriculteurs, industriels, s'empressèrent d'apporter leur obole ; lord Palmerston, furieux, prononça la fameuse phrase :

— L'entreprise du canal de Suez n'est qu'une association de petites gens.

— Soit, répliqua M. de Lesseps ; j'ai une armée d'amis.

Jusqu'à l'achèvement complet du canal, on se heurta à des preuves

palpables du mauvais vouloir du ministère anglais. La commission d'ingénieurs avait-elle besoin de montures pour se rendre sur l'emplacement des travaux? l'Angleterre soudoyait les chameliers, qui refusaient de prêter leurs bêtes. Les ouvriers s'occupaient-ils paisiblement à creuser le sol? l'Angleterre envoyait des bandes de bachi-bozouks, qui opéraient des rafles dans le personnel des travailleurs.

Ce fut ainsi jusqu'à la fin.

M. Aïton, dragueur de la Clyde, à Glascow, qui s'était chargé d'enlever vingt-deux millions de mètres cubes de vase, demanda la résiliation de son marché; en sorte que M. de Lesseps fut abandonné par le seul Anglais en qui il eût placé sa confiance.

Nous ne mentionnons que pour mémoire les fausses nouvelles de Bourse colportées par les caissiers de Londres : — Le canal de Suez est une chimère... La Méditerranée et la mer Rouge ont une différence de niveau... Le sable de l'Afrique ne se laissera pas vaincre par la science moderne... — Et patati, et patata.

M. de Lesseps ne s'est jamais découragé et il a fini par avoir raison contre tout le monde, chose assez rare pour qu'on la signale. Réussira t-il de même dans le percement de l'isthme de Panama?

Espérons-le.

Les difficultés ici ne sont pas moins grandes; ce n'est plus le sable qui est l'ennemi, c'est le roc; il ne faut plus creuser des précipices qui se comblent le lendemain matin, il faut trancher des montagnes.

De plus, le sénateur Burnside, homme important dans le gouvernement des Etats-Unis, paraît disposé à accaparer le rôle de lord Palmerston. Le sénateur Burnside ne veut pas que l'Amérique soit touchée par d'autres gens que les Américains : — Laissez nos isthmes tranquilles, dit-il aux savants de la vieille Europe.

Nous pensons que le sénateur Burnside n'arrêtera point les pioches de M. de Lesseps.

M. de Lesseps a une étoile; elle brille d'un vif éclat, elle l'accompagnera au delà des mers; elle ne s'éteindra que le jour où les rochers auront sauté, où les arbres seront abattus et où les steamers, avec leurs panaches de fumée, se baigneront dans les flots réunis des deux océans.

Nous sortons des concours du Conservatoire.

Il n'y a rien de changé; les élèves ont récité des vers, chanté des

morceaux ; les juges ont rendu des arrêts, le public a protesté... quelquefois. Ce public n'est-il pas l'image de la société actuelle, qui ne reconnaît aucune espèce d'autorité ?

A l'époque des examens du Conservatoire, les journaux exhument — c'est la règle — le fameux feuilleton de Berlioz sur le concours de piano. Vous savez bien ? ce piano qui sert à exécuter trente fois de suite le concerto en *sol* de Mendelssohn et qui finit par l'exécuter tout seul.

On se précipite sur le piano, on le ferme ; les touches se remuent d'elles-mêmes et jouent le concerto en *sol*.

On enlève le clavier ; les dièzes et les bémols continuent à se mouvoir.

On brise l'instrument ; les morceaux dispersés sautent comme les tronçons d'une couleuvre.

Bref, on jette le piano dans le feu ; sans cette précaution, le concerto en *sol* durerait encore.

Cette anecdote humouristique commence à vieillir ; nous en avons recueilli une plus fraîche.

Pendant le concours, un petit monsieur se trouve placé derrière un grand, qui l'empêche de voir la scène.

Colère du petit monsieur.

Il appelle un sergent de ville :

— Sergent, je ne vois rien... Le spectateur placé devant moi me cache tout ce qui se passe.

— Otez votre chapeau, dit le sergent au spectateur gigantesque. Celui-ci obéit.

— Mais, reprend le petit monsieur, je n'y vois pas davantage !

— Ah ! bien, dit le sergent, que voulez-vous que je lui fasse... à votre homme ?

— Ce que je veux, s'écrie le petit monsieur au comble de l'exaspération ; je veux qu'on le guillotine !

D. Delhoste.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

SOMMAIRE. Les grandes entreprises actuelles. — Le canal interocéanique de Panama. — La mer intérieure de l'Afrique septentrionale. — Le chemin de fer transsaharien. — Le transcontinental australien. — Deux nouveaux corps simples, le norvegium et le samarium. — La maladie des oignons. — La viande de cheval est-elle un danger pour l'alimentation publique? — L'épidémie de petite vérole et la vaccine. Immunité que donne la vaccine, sa durée. Quand faut-il se faire revacciner? Quel vaccin faut-il choisir, celui de l'homme ou des animaux? — Association française pour l'avancement des sciences, Congrès de Montpellier.

Depuis quelque temps nous n'assistons plus à ces découvertes surprenantes qui ont si vivement attiré l'attention publique dans le courant de l'année dernière. Qui ne se souvient de l'impression produite à l'apparition du *téléphone*, du *microphone* et du *phonographe?* Aujourd'hui le monde scientifique s'est retourné du côté pratique ; il paraît comme absorbé par les gigantesques projets mis en avant depuis quelque temps et dont l'un d'eux a déjà reçu, pour ainsi dire, un commencement d'exécution. C'est le percement de l'isthme de Panama par M. de Lesseps qui viendra à bout de cette entreprise malgré les Yankees, comme il a ouvert l'isthme de Suez malgré les Anglais. Les premiers feront comme les derniers. Aussitôt l'œuvre accomplie, ils s'empresseront d'en profiter, sinon de l'accaparer. C'était au mois de décembre de 1867, dans une station hivernale du sud-ouest de la France : un amiral anglais en retraite, à qui une balle française reçue en Espagne, pendant les dernières guerres du premier empire, ne permettait qu'un usage tout à fait modéré d'une de ses jambes, soutenait devant qui voulait l'entendre que jamais l'œuvre de M. de Lesseps ne réussirait et que jamais le canal ne serait creusé. Quand bien même ce résultat serait atteint, ajoutait-il, le canal serait inutile et à tout jamais impropre à la

grande navigation. Au reste, il ne tarderait pas à être comblé par les sables du désert et par les remous des vaisseaux à vapeur. En outre, son embouchure serait bientôt obstruée par les apports de la mer qui formeraient au plus vite une barre infranchissable. On sait ce qu'est devenue l'œuvre de M. Lesseps et l'usage qu'en font les Anglais. Les Américains feront de même à propos du canal interocéanique de Panama, aussitôt qu'il sera construit.

Deux autres projets tout aussi gigantesques, mais moins avancés toutefois quant à l'exécution, doivent encore plus attirer notre attention, car ils nous touchent de bien près. Ils concernent notre colonie de l'Afrique septentrionale, l'Algérie, qui ne devrait pas tarder à redevenir pour la France ce qu'elle était autrefois pour les Romains, un grenier d'abondance où nous pourrions puiser à pleines mains dans les années de disette, comme celle que nous allons traverser, sans que nous soyons obligés d'aller demander à l'étranger le supplément de blé nécessaire à notre existence. Ne vaudrait-il pas mieux, en effet, enrichir l'Algérie des millions que vont nous coûter les blés russes et américains. Le premier de ces projets est celui de la mer intérieure qui a été combattu par une foule de raisons *à priori*, la plupart hypothétiques, et dont ne se défient pas assez les esprits scientifiques même les plus distingués. Est-ce que Thiers et Arago n'avaient pas prédit l'impossibilité des chemins de fer et parlé par avance d'une foule de périls et de dangers qui n'existaient que dans leur imagination? En faisant l'histoire chimique du verre, M. H. Sainte-Claire Deville montrait à ses auditeurs de l'eau qu'il avait mise pendant un certain temps en contact avec du verre pilé, puis, au moyen d'un réactif approprié, il déterminait dans ce liquide un précipité qui prouvait, jusqu'à la dernière évidence, la solubilité du verre dans l'eau. Supposez, ajoutait alors l'éminent professeur, que le verre fût inventé de nos jours et qu'un échantillon tombât entre les mains d'un chimiste : immédiatement celui-ci aurait fait l'expérience que nous venons de vous montrer. Cette constatation de la solubilité du verre dans l'eau eût peut-être à tout jamais empêché d'employer cette substance à la fabrication de tous les vases destinés à renfermer les liquides ; un des plus utiles usages du verre fût ainsi resté inconnu, et nous ne connaîtrions pas encore la bouteille.

Mais M. Roudaire n'est pas homme à se décourager. Grâce à l'appui du gouvernement, il a pu faire une nouvelle exploration des

chotts et du seuil du Gabès. Par l'intermédiaire de M. de Lesseps, qui s'intéresse à toutes les grande entreprises, il vient de communiquer à l'Académie des sciences son rapport à M. le Ministre de l'instruction publique, *sur la nature du sol de l'isthme de Gabès et des chotts.* « De nouveaux nivellements géométriques exécutés avec le plus grand soin par portées de 100 à 120 mètres, sur un parcours d'environ 600 kilomètres, sont venus confirmer et compléter les anciens (1).

« Vingt-deux sondages ont été exécutés, dix au seuil de Gabès, un au seuil de Kriz et onze dans le chott Djérid. Tous ces sondages n'ont traversé, jusqu'à la profondeur de dix mètres au-dessous du niveau de la mer, que des sables, des marnes argileuses et des vases liquides.

« Il faut en excepter cependant les sondages exécutés au sommet du seuil de Gabès qui nous ont démontré la présence de bancs calcaires à 38 mètres au-dessous du sol, et à 8 mètres au-dessus du niveau de la marée basse. Mais les bancs dont nous avons pu circonscrire l'étendue sont peu considérables et n'auraient qu'une importance insignifiante au point de vue de l'exécution d'un canal de communication. »

Tels sont les deux faits qui dominent cet exposé sommaire qui sera développé, avec preuves à l'appui, dans un mémoire plus étendu que M. Roudaire fera paraître lorsqu'il aura soumis à l'examen des savants compétents, les résultats de sa dernière exploration. Ce n'est qu'alors que nous reviendrons sur cette question où les faits scientifiques sont si nombreux.

Le troisième projet, certainement le plus facile, sera encore plus fécond en résultats de toutes sortes ; il s'agit du chemin de fer transsaharien dont M. Duponchel ingénieur en chef des ponts et chaussées, s'est fait le promoteur. Cette nouvelle voie de communication partirait d'Alger, traverserait l'Atlas, passerait par Laghouat, El-Goléah et pénétrerait dans le vrai désert vers Taourirt. De là elle se dirigerait, par une route qui reste encore à étudier, vers le Niger, pour aboutir à un point situé à une distance à peu près égale des deux villes de Tombouctou et de Bourroum. Voilà pour la première partie de l'entreprise. Un embranchement partant de Tombouctou pénétrerait dans nos possessions du Sénégal, tandis qu'une autre, prenant

(1) *Comptes rendus*, t. LXXXVIII, p. 1348.

sa tête de ligne à Bourroum, côtoierait le Niger jusqu'à sa rencontre avec le méridien de Paris et se dirigerait ensuite plus directement à l'Est, dans l'immense bassin qui a pour centre le lac Tchad. Que ceux qui douteraient de la réalisation d'un projet si surprenant au premier abord, et qui seraient tentés de nier jusqu'à sa possibilité, prennent la peine de lire attentivement, comme nous l'avons fait, le livre de M. Duponchel intitulé : *le Chemin de fer transsaharien, jonction coloniale entre l'Algérie et le Soudan; étude préliminaire du projet et rapport de mission avec carte générale et géologique* (1). Ils seront bien difficiles à convaincre les incrédules que ces pages pleines de faits et de conséquences très rigoureusement déduites ne pourront entamer.

Est-ce à dire que ces trois grandes entreprises se feront sans obstacles, sans péripéties, et que dans leur exécution rien ne dépendra de l'imprévu ? Nous ne voulons pas aller si loin. Les auteurs qui les prônent le plus, ceux qui ont mis toute leur foi en leur réussite, sont les moins enthousiastes sous ce rapport. Ils savent très bien les difficultés qui les attendent; aussi prendront-ils toutes les dispositions indispensables pour les surmonter et les vaincre. L'expérience acquise dans le percement de l'isthme de Suez qui a donné lieu à tant d'inventions et de perfectionnements utiles dans l'art des constructions et des terrassements en pays souvent dépourvu de tous les matériaux qu'on trouve si facilement dans nos contrées civilisées, cette expérience, dis-je, sera d'un grand secours dans les travaux du canal interocéanique et dans la communication des chotts algériens avec la Méditerranée. Quant au chemin de fer transsaharien, il a un précedent bien plus extraordinaire, c'est le chemin de fer qui partant de New-York aboutit à San-Francisco, joignant ainsi l'Atlantique au Pacifique et qui a été exécuté en très peu de temps dans des régions difficiles, occupées par les Peaux-Rouges et où il fallut traverser deux grandes chaînes de montagnes, à des altitudes jusqu'alors inconnues. En quelques années, de 1862 à 1869, malgré la guerre de sécession, on exécutait, en dépit de tous les obstacles imaginables, 3080 kilomètres de chemin de fer allant de San Francisco sur le Pacifique à Omaha sur le Missouri. Comme précédemment on avait déjà exécuté, entre cette dernière ville et New-York, une ligne de 2536 kilomètres passant par Baltimore,

(1) Un vol. in-8. (Librairie Hachette.)

Cincinnati et Saint-Louis, on obtient 5616 kilomètres pour la distance d'un océan à l'autre. Or, le chemin de fer transsaharien compté de Laghouat au Niger n'a que 1920 kilomètres, tandis que celui du Pacifique, compris entre Omaha et Sacramento, en a 2858. Le premier a donc un tiers de moins en longueur et surtout beaucoup moins de difficultés techniques à surmonter. On comprend que notre intention n'est pas d'entrer dans le détail de ces questions si supérieurement traitées dans le livre de M. Duponchel, qui sera si utilement consulté par tous ceux que ce sujet intéresse.

Mais, dira-t-on, pourquoi parler déjà d'entreprises qui peut-être ne se réaliseront jamais? Tel n'est point notre avis. Deux d'entre elles, le canal interocéanique et le chemin de fer transsaharien, seront des faits accomplis avant dix ans. Quant à la mer intérieure, sa nécessité étant moins évidente dépendra plus spécialement de la bonne volonté des capitaux ou plutôt des produits qu'ils espéreront en retirer.

Pendant que ces travaux seront en cours d'exécution, ils donneront lieu à une foule de découvertes et d'aperçus nouveaux sur la géographie, la faune, la flore, la géologie et le climat de ces pays. Toutes ces choses, plus ou moins inconnues à l'heure qu'il est, ne manqueront pas de nous intéresser. Déjà dans sa dernière expédition, M. Roudaire s'est adjoint des collaborateurs de divers genres : des ingénieurs tels que MM. Baronnet et Segou, chargés plus spécialement, le premier des nivellements, et le second, des sondages ; un médecin, M. le docteur André, qui s'est occupé tout à la fois des observations météorologiques et de l'étude de la faune et de la flore. M. André a pu recueillir trois cents espèces végétales et cent vingt espèces animales, parmi lesquelles plusieurs lui paraissent nouvelles. N'oublions pas M. Dufour chargé des détails d'organisation et de ravitaillements, emploi non moins méritant que ceux remplis par ses compagnons auxquels il assurait l'indépendance de l'esprit et du travail.

Que de connaissances de même nature ne retirerons-nous pas du chemin de fer transsaharien. Ne sera-t-il pas des plus curieux et des plus intéressants à la fois, de constater si, une fois de plus, les théories géologiques basées sur l'observation des terrains français on européens se vérifieront sur les couches sédimentaires de l'Afrique, comme elles l'ont fait pour celles des autres pays?

La meilleure preuve que l'on puisse donner de ce besoin de gigan-

tesques de projets qu'éprouve le siècle qui finit, c'est qu'à nos antipodes, en Australie, on a conçu le hardi projet d'un chemin de fer transcontinental qui partirait de Melbourne ou de Sydney pour aboutir à la côte nord-ouest. La distance entre ces villes si florissantes et l'Europe se trouverait considérablement diminuée et un vaste continent, pour ainsi dire inconnu, ne tarderait pas à se peupler et à devenir le siège d'une prospérité égale à celle du littoral voisin. Cette nouvelle voie de fer n'aurait que 1800 à 2000 milles anglais, tandis que celle du Pacifique à l'Atlantique en a 3300. Le propriétaire du *Queenslander*, journal le plus important de Brisbane, mitant le *New-York Herald* qui a envoyé Stanley en Afrique, a organisé une expédition qui a parcouru la route que devra suivre la voie ferrée. Les résultats seraient des plus favorables. Comme savant, souhaitons la prompte réalisation de cette grandiose entreprise, car l'histoire naturelle retirera une ample moisson de ce continent dont les rivages ont étonné le commencement de notre siècle par la nature si curieuse et si inattendue de leurs plantes et de leurs animaux.

On voit donc l'intérêt scientifique qui se rattache à ces grands projets. Aussi est-ce à dessein que je n'ai point fait intervenir les raisons commerciales et politiques qui ont une valeur beaucoup plus considérable, mais qui seraient hors de saison dans une chronique scientifique.

*
* *

Au commencement de cette année, la chimie comptait soixante-deux corps simples, ce nombre s'élève aujourd'hui à soixante-quatre par la découverte du *norvégium* et du *samarium*.

Dans les premiers jours de juillet, M. H. Sainte-Claire Deville recevait de M. Hiortdahl la lettre suivante qu'il a communiquée à l'Académie des sciences dans sa séance du 7 juillet suivant :

« M. Tellef Dahll a trouvé le nouveau métal dans un minerai composé d'arséniure de nickel (*Kupfernickel*) et nickel-glandz à Oterö, petite île située à quelques kilomètres de la ville de Krager; il lui a donné le nom de *norvégium*. »

« Le minerai a été grillé pour chasser le soufre et l'arsenic; le produit grillé a été dissous dans des acides et précipité avec de l'hydrogène sulfuré ; le précipité, complètement lavé et exempt de nickel, a été grillé de nouveau, afin de chasser encore le soufre et l'arsenic. Le produit grillé est l'oxyde brut de *norvégium*. Il a été

dissous dans l'eau régale et précipité par la quantité nécessaire de potasse caustique; il ne faut pas ajouter trop de ce réactif, l'oxyde étant soluble dans un excès, la précipitation n'est du reste pas complète, car une partie du métal nouveau reste en dissolution, probablement à l'état de peroxyde. L'oxyde obtenu par la potasse est vert émeraude à l'état hydraté; il est *extrêmement facile à réduire* dans un creuset de charbon ou dans un courant d'hydrogène.

« Le métal est blanc, à un certain degré malléable, dur comme le cuivre, fusible au rouge naissant. Densité, 9, 44 (prise sur une masse fondue pesant 3 gr., 2). Il se dissout difficilement dans l'acide chlorhydrique, facilement dans l'acide nitrique; la solution est bleue, elle devient verte si on l'étend d'eau. Il se dissout aussi dans l'acide sulfurique. Deux échantillons d'oxyde (de deux préparations différentes) ont été réduits par l'hydrogène et ont donné 9,60 et 10,15 pour 100 d'oxygène, moyenne 9,879 d'oxygène, ce qui donne Ng = 145, 95, l'oxyde étant Ng O.

« *Réactions caractéristiques.* — Les dissolutions sont précipitées par la potasse caustique, par l'ammoniaque et par le carbonate de soude; le précipité vert est soluble dans tous ces réactifs et donne des solutions bleues. L'hydrogène sulfuré donne, même dans des solutions très acides, un précipité brun insoluble dans le sulfure d'ammonium.

« Au chalumeau le borax (flamme d'oxydation) donne un verre vert jaunâtre, bleu en refroidissant. La couleur bleue est plus claire dans la flamme de réduction. Le sel de phosphore donne un vert jaune, en refroidissant vert émeraude, puis violet et bleu. Avec du carbonate de soude sur du charbon il est facilement réductible. »

Voilà tout ce que l'on sait jusqu'à présent sur ce nouveau métal. Est-il susceptible d'applications artistiques ou industrielles? jouit-il de propriétés thérapeutiques à l'état simple ou lorsqu'il entre dans diverses combinaisons? Est-il toxique ou indifférent pour notre organisme? Le minerai dans lequel M. Tellef Dahll l'a rencontré est-il abondant et le norvégium s'y trouve-t-il en proportion notable? Autant de questions auxquelles la réponse ne se fera certainement pas attendre.

Le second métal a été découvert par M. Lecoq de Boisbaudran, l'habile chimiste à qui nous devons déjà la connaissance du *gallium*. Il serait trop long de décrire la série d'opérations qui a conduit cet infatigable chercheur à cette curieuse découverte. C'est en em-

ployant le procédé imaginé par Bunsen et Kirkhoff, procédé qui se résume pour ainsi dire dans l'emploi du *spectroscope* et qui avait amené un de ces auteurs à reconnaître dans les eaux de certaines sources la présence de plusieurs métaux jusqu'alors inconnus, le *césium* et le *rubidium*.

Nos lecteurs savent en effet qu'en examinant, au moyen du spectroscope, une flamme dans laquelle on fait brûler la vapeur d'un métal, le spectre présente des raies dont la couleur, l'intensité, la situation, varient avec la nature du métal employé. Chaque corps simple a ainsi son spectre qui le caractérise aussi nettement que les réactions les plus essentielles et qui est en outre d'une sensibilité au moins égale à celle des réactifs les plus sensibles. M. Lecoq de Boisbaudran, qui connaît le mieux parmi les savants le spectre de tous les corps, étudiait les sels terreux retirés de la *samarskite*, minéral qu'on rencontre dans les roches granitoïdes de Minsk (Sibérie) et de la Caroline du Nord, et dont la composition est très complexe puisqu'il s'y trouve tout à la fois du *niobium*, du *tungstène*, de l'*uranium*, du *zirconium*, de l'*étain*, du *thorium*, du *fer*, du *manganèse*, du *cuivre*, du *cérium*, de l'*yttrium*, du *magnésium*, du *calcium*, tous en combinaison avec l'oxygène qui leur fait jouer le rôle de bases ou d'acides. Dans ces recherches, notre savant aperçut, au spectroscope, des bandes différentes de celles que l'on avait jusqu'alors signalées dans les différents corps connus. Il y avait notamment deux bandes bleues qui se montraient dans tous les produits fractionnés, plus deux autres bandes violettes que d'autres savants avaient déjà signalées. C'est en s'appuyant sur ces données que M. Lecoq de Boisbaudran affirme l'existence dans la samarskite d'un nouveau métal pour lequel il propose le nom de *samarium* ayant le symbole Sm.

Ce n'est que lorsque ce nouveau métal aura été isolé qu'on pourra en faire l'histoire. Jusque-là il est impossible d'affirmer autre chose que son existence constatée au moyen du spectroscope. Sous ce rapport, le *samarium* est beaucoup moins bien connu que le *norvégium* dont on sait déjà la couleur, la densité, ainsi que les principales propriétés physiques et chimiques. Mais, d'un autre côté, comment ne pas admirer la puissance d'une méthode qui permet d'affirmer la présence d'un corps dont on ne possède que des parties pour ainsi dire infinitésimales, avec autant de certitude que si on en

(1) In *Comptes rendus*, t. LXXXIX, p. 51.

avait plusieurs kilogrammes à sa disposition? Au reste, le spectroscope, cet admirable instrument au moyen duquel on étudie la composition élémentaire des astres, nous réserve bien d'autres surprises.

*
* *

L'Amérique, à qui nous devons tant de produits utiles, nous a déjà octroyé plusieurs maux funestes, entre autres le *phylloxera vastatrix*, ce puceron inattaquable qui menace de détruire complètement toutes nos vignes. Plus récemment, on signalait, sinon chez nous, du moins en Allemagne, la présence, dans des champs de pommes de terre, du *doryphora decemlineata*, coléoptère qui est à cette plante ce que le *phylloxera* est à la vigne. Voilà que tout dernièrement M. Max. Cornu, le savant cryptogamiste, encore aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle, aperçoit, à la devanture d'un fruitier, des oignons qui lui paraissent suspects; il les examine et y constate la présence d'un parasite. Il se rend alors aux Halles, inspecte d'un œil scrutateur les tas d'oignons où il ne tarde pas à rencontrer le même fait.

« Les oignons ordinaires sont attaqués, dit-il (1), près de Paris, par une maladie spéciale, non encore signalée, qui remplit d'une poudre noire l'épaisseur des écailles du bulbe et la base des feuilles.

« Les bulbes attaqués, qui appartiennent à la variété précoce de l'oignon blanc et principalement l'oignon de Nancy, sont en général demeurés petits; la poussière noire se répand au dehors par la rupture de l'épiderme, ou bien, renfermée dans l'épaisseur des tissus, elle est visible par transparence sous forme de taches grises plus ou moins allongées ou confluentes. Quand l'attaque ne porte que sur une partie, le bulbe est souvent, en ce point, moins développé que de l'autre et dénote ainsi l'altération locale, indépendante de l'affaiblissement général.

« Une coupe longitudinale montre que la poussière noire occupe toute la substance des écailles ou des feuilles. La présence du parasite, en dehors du dépérissement qu'il cause, compromet la belle apparence des bulbes, modifie et altère leur blancheur. Cette poussière noire, soumise au microscope, se montre composée uniquement

d'un nombre énorme de spores; ces spores caractérisent une Ustilaginée du genre que Léveillé avait distingué sous le nom de *Polycystis* et qui a dû être changé en celui d'*Urocystis* RABENHORST. Elles sont jaune brunâtre, ovales, polyédriques, à membrane épaisse et entourées de cellules plus petites, hémisphériques, plus claires, fort nombreuses, qui les revêtent presque complètement. Cette Ustilaginée paraît destinée à produire des effets redoutables, comparables à ceux du charbon du blé, du maïs, du sorgho, de la carie des céréales, etc. »

Le nombre des oignons atteints est encore faible; c'est là une maladie qui débute, mais avec la facilité prodigieuse de reproduction que possèdent les champignons, au moyen de leurs innombrables spores, il est bien à craindre qu'avant peu d'années cette nouvelle maladie ne fasse des ravages épouvantables sur ce légume cultivé si abondamment, surtout aux environs des villes. N'est-il pas à craindre que non content de s'attaquer à l'oignon ordinaire (*Allium Cepa* L.), il n'envahisse successivement les différentes espèces cultivées du genre *Allium*, telles que le Poireau (*Allium Porrum* L.); l'Échalote (*Allium ascalonicum* L.), la Ciboule (*Allium fistulosum* L.), l'Ail ordinaire (*Allium sativum* L.), l'Ail civette ou ciboulette (*Allium schœnoprasum* L.), etc.?

Mais quel est ce parasite et d'où vient-il? car, dans l'état actuel de la science, il n'est pas permis d'admettre que des êtres, quelque inférieurs qu'ils paraissent, puissent naître spontanément.

« La détermination spécifique nous permet d'affirmer, continue M. Max. Cornu, que ce parasite est, sauf erreur, nouveau non seulement pour la France, mais pour l'Europe. MM. Tulasne, dans leur remarquable mémoire sur les Ustilaginées, n'en parlent pas. Plus récemment, en 1877, M. Fischer de Waldheim, monographe de cette famille, qui a visité tous les herbiers importants de l'Europe, indique cette espèce comme spéciale à l'Amérique du Nord, adoptant ainsi les conclusions de M. le docteur Farlow, émises dans son rapport sur ce sujet (1).

« C'est M. le docteur Farlow qui a appelé l'attention sur ce parasite, l'a décrit et figuré sous le nom d'*Urocystis Cepulæ*. Ce champignon a fait très récemment son apparition en Amérique; c'est depuis une douzaine d'années seulement qu'il exerce ses ravages

(1) 24 *th* ann. Report of the secretary of the Massachussett's state Board of Agriculture : *Onion smut*, with a plate, 1877.

dans les États du Connecticut et de Massachussets, où l'oignon forme une branche importante de culture. Il y produit des dégâts de plusieurs milliers de dollars par an; il était, à cette date, encore inconnu dans l'État de New-York, d'après l'habile mycologue M. Pecq, botaniste officiel. M. le docteur Farlow pense que cette espèce est venue de quelque plante sauvage. Le chaulage des grains est sans effet; les traitements du sol sont inefficaces; il faut attendre, paraît-il, quatre années avant de recommencer les cultures. Cette espèce semble avoir été assimilée à tort au parasite du Colchique (*Urocystis Colchici*, var. *Cepulæ* COOKE), qui se rencontre très rarement dans nos environs.

« Ce n'est pas la première fois qu'une affection nouvelle nous vient d'Amérique. Sans citer le *Phylloxera* et le *Doryphora*, insectes également redoutables, on peut mentionner l'*Oïdium* de la vigne et le *Puccinia Malvacearum* MONT, dont j'ai le premier signalé la présence en Europe (1).

« Une maladie nouvelle, issue de végétaux sauvages, s'implante aujourd'hui sur le sol européen; récemment observée en Amérique, d'où elle nous arrive, nous pouvons avoir sur le point de départ des documents particulièrement précis, ce qui n'a jamais pu être obtenu pour des parasites de cette nature; c'est très probablement par des procédés analogues que se conservent sur des groupes d'êtres isolés et se propagent ensuite les affections épidémiques de tout ordre, dont l'origine est, pour certains esprits, considérée volontiers comme mystérieuse et spontanée. »

Telle est la maladie qui débute chez nous d'une manière imperceptible et qui peut-être l'année prochaine fera des ravages épouvantables. Que l'on songe que dans un seul oignon malade il peut y avoir plus d'un million de spores et qu'une seule de ces dernières suffit à infecter un bulbe sain. En présence du mal que faire? M. Max. Cornu n'a pas abordé le côté thérapeutique de la question. Il a fait comme beaucoup de médecins modernes qui exposent avec la plus grande éloquence la genèse, les symptômes et la marche des maladies, mais restent muets dès qu'il s'agit du traitement.

Contre l'*oïdium* nous avons le soufre en fleur ou pulvérisé, procédé coûteux, mais qui, bien employé, donne de bons résultats. Contre le *phylloxera* nous avons une foule de remèdes... Mais aucun n'est

(1) *Bulletin de la Société botanique de France*, séance du 13 juin 1873.

efficace. Quant au *doryphora*, il n'en est pas encore question chez nous. On sait le procédé énergique employé en Allemagne contre ce nouvel ennemi dévastateur. Il n'est pas nécessaire de raconter comment les champs de pommes de terre où l'insecte avait été aperçu ont été couverts d'herbes sèches arrosées de pétrole, entourés d'un fossé rempli de fagots également arrosés de pétrole et comment, tout étant prêt, le feu communiqué à ces matières inflammables détruisait la récolte, brûlait le sol jusqu'à une certaine profondeur et anéantissait l'insecte et ses œufs.

Si nous rappelons ce fait, c'est que nous croyons y voir le procédé qui nous débarrassera sûrement de tous ces parasites microscopiques. Si, lorsque le cultivateur rencontre dans son champ un cep de vigne phylloxéré, une touffe de blé ou de maïs envahie par le charbon ou la carie, il les arrachait résolument et les jetait dans un brasier ardent en prenant garde de ne pas répandre les œufs ou les spores, il détruirait ainsi, chaque année, un nombre prodigieux de reproducteurs et arriverait sûrement à se rendre maître du fléau.

Au contraire que voyons-nous pratiquer chaque jour? Le blé atteint de carie ou de charbon n'est pas arraché; il est récolté avec le bon grain. Les spores se mélangent à la semence et l'on paraît étonné que l'année suivante la maladie ait fait plus de ravages. Pour le maïs c'est autre chose, les épis attaqués sont laissés dans le champ ou jetés sur le fumier. Les spores s'y répandent et comme le fumier retourne nécessairement sur la terre, ces spores, qui conservent fort longtemps leurs propriétés germinatives, n'attendent que l'occasion favorable pour commencer et poursuivre leur développement. Ainsi se fait continuellement l'extension de ces fléaux.

Le feu seul viendra à bout de ces êtres microscopiques qui pullulent avec une rapidité d'autant plus effrayante que l'homme, par l'intensité et la multiplicité de la même culture, leur fournit des aliments en plus grande abondance et les met ainsi chaque jour dans de plantureuses conditions d'existence. Les *phylloxera* ont encore de la vigne pour longtemps et l'*Urocystis cepulæ*, qui commence à attaquer les oignons des environs de Paris, vont devant lui d'immenses provisions qui lui assurent, pour de nombreuses années, une existence aisée et une multiplication effrayante.

Qu'au lieu d'arroser ses oignons avec des liquides plus ou moins chargés de principes médicamenteux, le maraîcher n'hésite pas à jeter au feu tout ce qui sera atteint. Qu'il [illegible] cep

grand pour qu'on puisse espérer de l'entraver, qu'il fasse un auto-da-fé et qu'il s'empresse ensuite de retourner le sol et d'y introduire la culture d'une plante assez différente de l'oignon pour que le parasite n'y trouve pas un refuge.

Que, pendant plusieurs années consécutives, il change ainsi la nature des cultures et qu'il ne revienne à la plante primitive que lorsqu'il aura la certitude que toutes les spores sont détruites. Et l'on sait avec quelle énergie ces petits corps microscopiques résistent au temps, aux intempéries et aux liqueurs antiseptiques. Autre précaution non moins importante : que le cultivateur ne ramène pas, avec ses engrais, l'ennemi qu'il sera parvenu à vaincre. Il commettrait inévitablement cette faute si, au lieu de brûler les plantes malsaines, il les rassemblait sur les fumiers comme on le fait, par exemple, pour le maïs atteint du charbon.

Ces fléaux qui, en peu d'années, portent une atteinte considérable à la prospérité publique et privée m'inspirent des réflexions que je voudrais bien voir partager par l'autorité supérieure. L'année dernière, la peste éclate en Russie ; aussitôt les pays voisins prennent peur, établissent des quarantaines pour les voyageurs arrivant des contrées infectées, font passer les marchandises dans des chambres de fumigation, en un mot s'opposent par tous les moyens à la propagation du « mal qui répand la terreur ». Ce qui s'est fait l'année dernière en Europe, se répète aujourd'hui en Amérique à propos de la fièvre jaune qui décime Memphis. Qu'une épizootie attaque les animaux domestiques, bœufs, porcs, moutons, chevaux, etc., aussitôt l'autorité supérieure viole, au nom d'un droit incontestable, le domicile et la propriété privés, fait abattre les animaux et enterrer profondément leurs dépouilles ; elle prescrit des mesures hygiéniques applicables à toute la région. En apprenant ces faits, les pays voisins ferment leurs portes, interdisent non seulement l'introduction du bétail, mais celle de leurs dépouilles, laines, peaux, etc. Voilà ce que fait l'homme quand il craint pour lui ou pour les animaux qui l'entourent et qui lui rendent le plus de services.

Mais depuis plus de douze ans, le Connecticut et le Massachussets perdent chaque année des sommes considérables à la suite d'une maladie qui s'attaque aux oignons. On l'ignore en Europe. Personne ne signale le fait et par conséquent on ne prend aucune mesure contre le danger d'une pareille importation ; et c'est lorsque l'ennemi est chez nous, qu'il s'étale à la devanture de nos mar-

chands de comestibles, que l'on constate, hélas! trop tard, sa présence. Est-ce donc toujours ainsi que nous serons surpris et que nous nous réveillerons en pleine invasion ?

Pourquoi ne ferait-on pas contre les parasites et les maladies des végétaux utiles, nécessaires à l'alimentation, ce que l'on fait avec tant d'empressement quand il s'agit de l'homme ou des animaux domestiques? Pourquoi ne pas étendre le rôle des commissions sanitaires et leur adjoindre les hommes compétents qu'il ne serait point si difficile de trouver?

*
* *

Ce n'est pas d'aujourd'hui que la viande de cheval entre dans l'alimentation publique. Dans la plupart des marchés de la capitale, il y a des boucheries qui ne débitent que du cheval. A l'époque du siège, presque dès le commencement de l'investissement, cette nourriture devint d'un usage général. A part les défauts qui rendront toujours la viande de cheval inférieure à celle du bœuf, on avait rarement avancé qu'elle fût une nourriture malsaine, encore moins un poison. Dernièrement, un pharmacien entreprit de nourrir son chat avec du foie de cheval. Mais au bout de peu de temps l'animal s'en trouva très mal et je n'assurerai même pas qu'il ne perdit pas la vie. La même tentative répétée à plusieurs reprises amena toujours le même résultat. Fort heureusement, le fait fut porté à la connaissance de l'autorité qui veille avec un soin jaloux sur les matières qui servent à assouvir la faim de l'immense capitale, et un chimiste fut immédiatement chargé de faire l'analyse des foies de cheval afin d'y trouver la substance toxique. Son rapport nous apprendra bientôt, sans doute, ce qu'il faut penser à cet égard.

Beaucoup de nos lecteurs ignorent peut-être que l'arsenic, généralement à l'état d'acide arsénieux, entre, pour ainsi dire régulièrement, dans l'alimentation du cheval. Jusqu'à la découverte des allumettes chimiques, ce corps était presque le seul employé pour commettre le crime d'empoisonnement. Aujourd'hui le phosphore lui fait une terrible concurrence, au point que ces deux redoutables poisons sont employés presque aussi souvent l'un que l'autre. Les substances qui, à une certaine dose, exercent des ravages dans l'organisme, présentent ordinairement, lorsqu'elles sont employées dans des proportions convenables, des avantages dont la médecine tire

souvent un parti fort utile dans le traitement des diverses maladies. On sait aussi que les remèdes les plus héroïques sont généralement empruntés aux substances à la fois les plus actives et les plus toxiques. Tel est l'arsenic qui, absorbé à petites doses, amène des modifications avantageuses dans l'organisme. Son action sur la peau est des plus manifestes, d'où son indication dans le traitement de la plupart des affections cutanées. Grâce à l'excitation qu'il produit sur la circulation du réseau capillaire hypodermique, la peau, celle du visage notamment, acquiert une finesse et une transparence qui donnent à la personne qui fait usage de ce remède un air de bonne mine et de prospérité. Son influence sur l'appareil respiratoire n'est ni moins manifeste, ni moins favorable. Sous son action la respiration est plus active, plus ample, plus complète; l'essoufflement diminue ou disparaît et l'hématose, c'est-à-dire la transformation du sang veineux en sang artériel devient beaucoup plus facile. En 1851 Tschudi (in *Wien-Med. Wochenschr.* [1851], n° 28) fit connaître, au grand étonnement du monde savant, surtout en Angleterre, que, dans certaines régions de la Styrie et de la basse Autriche, quelques paysans ont l'habitude de prendre de temps en temps un composé arsenical dont ils augmentent progressivement la dose. Leur but est de se donner de la fraîcheur et de l'embonpoint et en outre de se rendre plus *légers*, c'est-à-dire de faciliter la respiration pendant l'ascension de leurs hautes montagnes. Avant de partir pour une longue course, ils avalent un peu d'arsenic et en obtiennent des effets surprenants. Par ce moyen, ils gravissent avec facilité les plateaux élevés qu'ils n'atteindraient que difficilement sans cette pratique.

Ce que font les montagnards des Alpes autrichiennes, les maquignons, les palefreniers et les cochers le mettent en usage, depuis longtemps, avec les chevaux, auxquels ils communiquent ainsi un poil lisse et brillant, un embonpoint factice et un aspect luisant; cette petite dose de poison leur permet aussi de tirer plus fort dans les montées laborieuses et difficiles.

Comme il arrive pour beaucoup d'autres médicaments, l'arsenic s'emmagasine dans le corps, c'est-à-dire que sa vitesse d'élimination est inférieure à celle d'absorption. Aussi arrive-t-il qu'après un certain temps le corps d'un animal soumis à l'usage de l'arsenic en renferme une quantité assez notable. Le foie est un des organes où se fait plus facilement son accumulation.

Il n'y aurait donc rien d'étonnant à ce que notre pharmacien eût donné à ses chats le foie de chevaux qui étaient depuis longtemps soumis au régime arsenical. Rien de surprenant alors que les chats aient pu être empoisonnés. Mais, je ne saurais trop le répéter, ce fait mérite confirmation, car il m'est impossible d'admettre le fait suivant rapporté dans quelques livres. Des chasseurs auraient été gravement malades pour avoir mangé les perdrix qu'ils auraient tuées peu de temps après les semailles, dans les pays où l'on avait l'habitude d'employer de l'arsenic pour le chaulage des blés. Comment admettre en effet qu'une dose d'arsenic incapable d'empoisonner une perdrix eût été suffisante pour amener des accidents sérieux chez l'homme.

Au reste, c'est là une question excessivement intéressante et qui doit préoccuper, à très juste titre, ceux qui sont chargés de l'hygiène publique. Aussi ne manquerons-nous pas de faire connaître les résultats donnés par l'analyse chimique, dès que ceux-ci seront publiés.

Le commerce de la viande de cheval, qui a une certaine importance dans une ville comme Paris, est lui-même directement intéressé à cette question d'alimentation publique.

*
* *

Depuis les funestes années 1870 et 1871, la variole n'avait pas fait autant de victimes que depuis l'hiver dernier, principalement à Paris. Ce fléau n'a pas peu contribué à grossir le chiffre de la mortalité parisienne qui depuis longtemps reste fort élevé. Grâce à la vaccine, les épidémies de petite vérole ne sont plus meurtrières comme autrefois. Sans entrer dans les détails, on peut affirmer que plusieurs des pestes qui autrefois désolèrent l'humanité n'étaient autre chose que la variole. A l'époque de Sydenham, surnommé l'Hippocrate anglais, plus du tiers des aveugles devaient leur infirmité à cette maladie contagieuse au suprême degré. On sait comment Jenner découvrit la vaccine et en démontra l'efficacité contre la variole. Cependant on s'imaginerait à tort que l'inoculation vaccinale préserve absolument de cette maladie ; mais il est certain qu'elle communique au sujet qui en a subi la salutaire influence une immunité toute particulière qui l'empêchera de contracter la variole, ou en atténuera considérablement la gravité dans le cas contraire. Malgré l'opposition

de certains esprits chagrins ou contradicteurs de naissance ou d'occupation qui ne font que parler des prétendus méfaits de la vaccine, malgré l'opinion toute gratuite d'autres esprits inventifs qui prétendent, sans preuves, que la vaccine ne fait que conserver des sujets pour les faire succomber plus tard aux atteintes de la fièvre typhoïde, et qu'ainsi il y a perte sèche, pour la prospérité générale, de toute la somme dépensée pour élever un enfant depuis l'âge de deux ou trois ans, époque où la variole l'aurait emporté, jusqu'à celui de dix-huit à vingt-cinq ans, époque où la fièvre typhoïde exerce le plus de ravages ; malgré cette opposition, il est reconnu aujourd'hui que la vaccine est une pratique salutaire et efficace. Les esprits les plus libéraux s'accordent même à reconnaître la nécessité de contraindre, sous peine d'amende ou de prison, les parents à faire inoculer leurs enfants. Cette législation du reste existe dans quelques pays voisins du nôtre.

Si, comme nous l'avons dit plus haut, le législateur arrête à la frontière l'homme, l'animal ou la marchandise soupçonnés d'importer une maladie contagieuse, pourquoi ne pourrait-il, avec tout autant de raison et de sagesse, empêcher un individu de se mettre dans le cas de contracter cette maladie contagieuse et de la communiquer à ses semblables? Les raisons en faveur de cette dernière manière d'agir sont, il me semble, prépondérantes, car il est de principe qu'avant d'aller attaquer l'ennemi extérieur il faut vaincre l'ennemi intérieur. La nécessité de la vaccine est donc une vérité universellement reconnue.

Mais ici se présentent plusieurs questions dont l'importance est assez considérable pour que nos lecteurs nous pardonnent de les traiter assez longuement, quoique sans entrer dans tous les développements qu'elles méritent. Posons-les.

Pendant combien de temps la vaccine est-elle un préservatif efficace de la petite vérole? Indications à cet égard. Notre opinion. Quels sont les inconvénients de la vaccine humaine? Pour les éviter faut-il recourir au vaccin de génisse? Efficacité contestable de ce dernier, ses inconvénients. Tels sont les problèmes dont nous allons donner la solution.

Et d'abord examinons pendant combien de temps la vaccine est un préservatif efficace de la petite vérole. Il est reconnu qu'une vaccination bien faite peut être efficace pendant toute la durée d'une longue existence. Combien d'individus, en effet, quoique n'ayant

jamais été vaccinés qu'une fois, ont traversé indemnes plusieurs épidémies de petite vérole pendant lesquelles ils ont été des plus exposés à la contagion. Nombre de médecins, de sœurs hospitalières, d'infirmiers, sont dans ce cas. Bien plus, il y a des organisations pour ainsi dire réfractaires à cette maladie. Avant la découverte de Jenner, tout le monde n'était pas atteint et beaucoup traversaient plusieurs épidémies sans en éprouver aucun malaise. Ces mêmes faits peuvent encore s'observer de nos jours, mais moins souvent, à cause de l'habitude presque générale de la vaccination.

Mais cette immunité contractée par un premier vaccin est loin d'être absolue. On connaît en effet beaucoup de cas dans lesquels les personnes atteintes de la petite vérole avaient été vaccinées au moins une première fois. C'est même là, de nos jours, un fait d'observation vulgaire. La plupart de ceux qui contractent aujourd'hui la variole ont été vaccinés dans leur enfance. Si la vaccine ne préserve pas absolument, du moins peut-on dire pendant combien de temps cette immunité existe?

On répond avec unanimité qu'il faut se faire inoculer de nouveau, mais dès qu'on veut fixer un chiffre, le désaccord existe. On s'accorde généralement à reconnaître la nécessité de se faire revacciner tous les dix ans. Se conformer à ce précepte c'est agir sagement; mais, à notre avis, on agit encore plus sagement en se faisant inoculer chaque fois qu'on est sous la menace d'une nouvelle épidémie, quelle que soit du reste l'époque de la dernière opération, à moins toutefois qu'elle n'ait été couronnée de succès à un intervalle très rapproché.

Les esprits chagrins, dont nous parlions tout à l'heure, se plaisent à accuser la vaccine de méfaits. Nous leur répondrons que, par elle-même, elle ne présente que des avantages, que les inconvénients qu'on lui reproche ne dépendent pas d'elle et ne lui sont qu'indirectement imputables. De quel droit, en effet, mettre en cause la vaccine parce qu'un opérateur, peu soucieux de son art et négligeant de prendre les précautions indispensables, aura été puiser le virus sur une personne déjà atteinte d'une maladie contagieuse et transmissible par inoculation? Nous savons bien que plusieurs fois la syphilis a été ainsi malheureusement transmise avec la vaccine. Mais, encore une fois, est-ce la faute de cette dernière? Opérateurs, choisissez des vaccinifères sains, indemnes de toute affection contagieuse et transmissible par inoculation, et alors tous les reproches adressés à la vaccine tomberont d'eux-mêmes.

Pour éviter ce danger, on a cru bien faire en communiquant à une génisse le vaccin puisé chez l'homme et en développant ainsi artificiellement chez elle, des pustules destinées à fournir le virus inoculateur employé pour notre espèce. Disons tout de suite que le vaccin ainsi obtenu est rarement efficace et conduit très souvent à l'insuccès.

Je ne serai certes pas démenti dans ce que j'avance, par ceux qui depuis une quinzaine d'années se sont fait inoculer avec du vaccin recueilli sur une génisse. Je ne dis pas que ce vaccin ne prend jamais; je dis qu'avec lui on réussit beaucoup moins souvent qu'avec celui qu'on recueille sur l'homme. J'ajouterai maintenant qu'il exige les mêmes précautions que ce dernier, car les maladies contagieuses de la vache, et notamment la morve et les affections septicémiques peuvent se transmettre en même temps que la vaccine. Le fait suivant emprunté au *Paris médical* (3 juillet 1879) le démontrera amplement.

« Dans le *Lyon médical* du 22 juin, notre savant collègue Mollière publie des faits qui vont faire réfléchir les partisans de la vaccination animale. Le seul avantage de ce procédé de dissémination du vaccin était, disait-on, son innocuité, car avec la vache vaccinifère pas de syphilis à redouter; mais on peut avoir autre chose, soit la morve, soit le charbon.

« D'après la *Gaceta d'Italia*, le comité semi-officiel établi à Rome proposait du vaccin à toutes les régions environnantes. La commune de San-Quirito d'Orcia envoya à Rome les vingt francs réclamés par ce comité pour avoir ce précieux vaccin. Le 22 avril, le comité envoya des tubes à San-Quirito. Ils y arrivèrent le 24. Dans les journées des 25 et 28, les médecins de la localité inoculèrent trente-huit enfants, tous âgés de moins de vingt mois.

« Tandis qu'ils attendaient l'éclosion des pustules vaccinales, ces malheureux s'aperçurent bientôt qu'ils avaient inoculé une maladie qu'on suppose être la morve, et qu'ils étaient les auteurs involontaires d'un véritable massacre des innocents. Survinrent, en effet, des érythèmes érysipélateux au pourtour des inoculations avec fièvre, puis des abcès succédèrent à ces lésions. On observa chez quelques-uns des ulcères phagédéniques sous la langue, la cyanose des extrémités, l'émaciation rapide, etc.

« Une des premières victimes de cette épidémie fut la nièce même du syndic royal de l'endroit qui a provoqué immédiatement une

enquête. L'autopsie de la victime a été faite. Des experts et des juges d'instruction sont venus sur les lieux.

« Celui qui transmet ces détails à la *Gaceta d'Italia* s'est transporté à San-Quirito. Il a vu les victimes. Il a observé ces vastes phlegmons décollant les muscles et pénétrant dans les articulations, s'accompagnant des symptômes éclamptiques. Pour lui, il s'agirait très probablement d'une épidémie de morve. Comme sans se douter de rien, les médecins de l'endroit ont pris du vaccin sur un de ces enfants, avant l'explosion des symptômes généraux, ils ont transmis la même maladie à d'autres.

« S'il s'agit réellement de la morve, ce qu'on ne sait pas encore (et ce qui est douteux), toute la responsabilité de cette épidémie doit peser sur le comité romain. On ne saurait excuser les hommes de l'art qui se servent d'une vache morveuse comme vaccinifère. S'il s'agit au contraire d'une autre maladie septicémique ou charbonneuse, dont le diagnostic n'était pas possible, la vaccination animale n'en paraît pas moins singulièrement compromise. »

Finissons ce qui concerne la vaccine en dénonçant comme il doit l'être ce préjugé absurde et égoïste qui empêche une mère de laisser puiser sur le bras de son enfant le vaccin nécessaire à l'inoculation d'autres personnes. C'est un préjugé qu'on ne saurait trop combattre, car outre qu'il repose sur des données tout à fait ridicules, il empêche souvent le médecin de prendre dans une famille qu'il sait être tout à fait saine et bien constituée du vaccin qui serait utile à tant d'autres. Et si je ne voulais éviter toute personnalité, je raconterais que sur une petite fille qui m'est chère j'ai pris, sans qu'elle en ressentît le moindre inconvénient, la quantité de virus nécessaire pour inoculer plus de quarante personnes. Et cependant cette enfant n'avait alors qu'une quinzaine de jours, car à cause de l'épidémie régnante j'avais cru indispensable de la vacciner quelque temps après sa naissance.

*
* *

Du 28 août au 4 septembre prochain, l'Association française pour l'avancement des sciences tiendra, à Montpellier, sa huitième session, qui, si l'on en juge par les diverses communications annoncées, promet d'être particulièrement intéressante.

Devant y assister pour y parler de divers sujets concernant la médecine ou la botanique, je me ferai un plaisir de recueillir tout ce qui excitera le plus l'attention publique, afin d'en faire part aux lecteurs de la *Revue du Monde catholique* dans les prochaines chroniques scientifiques.

Dr Tison.
Professeur à l'Université catholique de Paris.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

1er *août*. — A la Chambre des députés, M. Waddington cherche à justifier la politique du gouvernement dans les affaires étrangères et notamment son attitude au congrès de Berlin dans le différend gréco-turc. — La commission sénatoriale chargée de l'examen du projet de loi de M. Jules Ferry, sur la réorganisation du conseil supérieur de l'instruction publique, clôt la discussion générale et renvoie la suite de ses délibérations à la session prochaine. — Rapport de M. Noël Parfait sur le chiffre des dépenses à faire pour l'installation de la Chambre au palais Bourbon. — Rapport de M. le général Pélissier sur le projet de loi concernant l'amnistie pour les déserteurs et insoumis. Ce rapport conclut à l'adoption de ce projet. — Dépôt, par M. le garde des sceaux, du projet de loi de réforme judiciaire, modifiant ou diminuant le nombre des tribunaux de première instance et réduisant les chambres de plusieurs cours. — Un congé de deux mois est accordé à M. de Saint-Vallier, ambassadeur de France à Berlin, ce congé donne lieu à divers commentaires. — Arrivée, à Paris, du comte et de la comtesse de Flandre. — Rétablissement du câble sous-marin entre Antibes et Saint-Florent (Corse).

2. — Clôture de la session parlementaire. Rapport de M. Amat concluant à la prise en considération de la proposition Raspail relative à l'aliénation des joyaux de la couronne. — Grande cérémonie religieuse au monastère de Loyola (Espagne), le jour de la fête de saint Ignace de Loyola. L'évêque de Madrid, patriarche des Indes, y officie en présence de plus de trois cents prêtres. — Circulaire adressée aux représentants de la Turquie à l'étranger par Aarifi-Pacha, successeur de Khérédine, et ayant pour but d'expliquer le motif de la démission de l'ex-grand vizir. — Refus fait par Khérédine-Pacha du poste d'ambassadeur à Paris. — Profonde mésintelligence entre le gouverneur de la Roumélie et la Sublime-Porte sur la question des fonctionnaires. — Séance tumultueuse au Sénat, provoquée par l'attitude de M. Jules Ferry dans la discussion du projet de loi sur la création d'écoles normales de filles. La droite quitte la salle en protestant contre la partialité du président du Sénat. —

Les membres ottomans de la commission internationale de Roumélie cessent tout rapport avec le gouverneur de cette province.

3. — Inauguration à Nancy de la statue de M. Thiers, en présence de cinq ministres, d'un arrière-ban de sénateurs et de députés républicains, de Mme Thiers et de Mlle Dosne. On y prononce force discours ayant plus ou moins trait à la prétendue politique de M. Thiers. MM. Martel, Lepère, Jules Simon, Legouvé, etc., se chargent de ce soin, et le tout finit par un banquet et une cavalcade grotesque. — Terrible accident de chemin de fer arrivé à Xeuilly, le soir même de la fête de Nancy; on compte six morts et de nombreux blessés. Cet accident est attribué à la malveillance de trois individus qui auraient fait dérailler le train par vengeance. — M. Riant, candidat conservateur, est élu membre du conseil municipal de Paris (quartier de l'Europe). — M. Louis Blanc, voulant donner *un témoignage public* de sympathie au futur congrès radical socialiste qui doit avoir lieu prochainement à Marseille, fait, au théâtre du Château-d'Eau, une conférence au profit de cette œuvre radicale et révolutionnaire. — Les ambassadeurs d'Angleterre et de France insistent auprès de la Porte afin que le firman d'investiture du nouveau khédive soit soumis à l'approbation de toutes les puissances et revête un caractère international. — Formidable explosion à la poudrière de Durango (Espagne). Quatorze personnes sont tuées.

4. — Distribution solennelle des prix du grand concours à la Sorbonne, sous la présidence de M. Jules Ferry. — Le grand maître de l'Université y prononce, contrairement aux us et coutumes, un discours politique, émaillé de figures burlesques et peu académiques, dans lequel il essaye de faire l'apologie des plans de réformes qu'il médite. Le corps universitaire, par son attitude réservée, indique assez qu'il n'approuve pas les doctrines de M. Ferry. — A l'ouverture de la séance, au moment où l'air favori de la *Marseillaise* se fait entendre, un jeune lauréat du lycée Fontanes se lève et pousse le cri de : *Vive le Roi!* — Le cardinal Manning adresse au Saint-Père un mémoire très détaillé sur l'état de l'Eglise en Angleterre. — Les nouvelles de Memphis sont de plus en plus alarmantes. La fièvre jaune y fait de nombreuses victimes et force le gouvernement américain à interrompre toutes communications avec cette ville. — Fuite du roi Cetiwayo; dispersion de l'armée des Zoulous et soumission de plusieurs chefs zoulous au commandant de l'armée anglaise du Cap. — Découverte à Rome d'un complot contre la vie du roi Humbert. Ce complot devait éclater aux fêtes de Gênes. — De brillantes régates ont lieu à Gênes, en présence du roi et de la reine d'Italie. — Les membres du cabinet italien sont tous réélus dans leurs collèges respectifs.

5. — Publication au *Journal officiel* du règlement d'administration publique, statuant sur l'ordre intérieur des travaux du conseil d'Etat et

la répartition des membres entre les sections. — Circulaire du ministre de la guerre aux commandants des 2e et 3e corps d'armée accordant un sursis de dix jours aux réservistes, et ajournant leur appel du 1er au 11 septembre, afin de leur permettre de prêter leur concours aux travaux de l'agriculture. — Arrivée à Constantinople de Safvet-Pacha, ex-ambassadeur de Turquie à Paris. — Le gouvernement italien ouvre des négociations avec le gouvernement français pour obtenir la prorogation de la convention commerciale provisoire qui a été conclue entre les deux gouvernements. — Arrivée à Belgrade du baron Corvin, aide de camp du prince Battenberg, chargé de notifier au prince Milan l'avènement du prince Alexandre au trône de Bulgarie.

6. — Réunion du conseil des ministres à l'Elysée. On y agite surtout la question des vacances ministérielles. — Lettre du ministre des beaux-arts au préfet de la Seine pour réclamer la remise à l'Etat du mobilier prêté, en 1871, à la préfecture de la Seine lors de son installation au Luxembourg. — Mort prématurée et presque subite de l'Infante Maria del Pilar, sœur du roi Alphonse, aux bains de Escoriaza, dans la province de Guipuzcoa. — Décret nommant le feld-maréchal de Manteuffel lieutenant de l'empereur en Alsace-Lorraine. — Le gouvernement bulgare accueille l'offre du Vatican et consent à la création d'un évêché à Roustchouk, ayant les prérogatives d'une délégation apostolique pour toute la principauté. — Garibaldi adresse une nouvelle lettre révolutionnaire aux frères et amis de l'Istrie et de Trieste.

7. — Circulaire du ministre de la guerre aux chefs de corps relativement au maintien en congé des militaires de la classe de 1874 ou libérables d'ici au 30 juin 1880. — MM. Rey et Hovelacque, membres du conseil municipal de Paris, déposent deux propositions tendant au remplacement des instituteurs et institutrices congréganistes par des maîtres et des maîtresses laïques dans toutes les écoles communales de Paris, successivement d'après M. Rey, et dès la rentrée prochaine pour toutes les écoles suivant M. Hovelacque. M. Riant proteste contre les attaques et les insinuations dont la religion et ses ministres sont l'objet de la part de M. Hovelacque. Le conseil municipal n'en adopte pas moins à une grande majorité les conclusions du rapport de la commission. — Le bruit court que le gouvernement américain est décidé à s'opposer à la construction du canal de Panama et à poursuivre les travaux du canal de Nicaragua. — Constitution définitive du nouveau cabinet hollandais. — Bombardement du port d'Iquique par un navire chilien. — *Le Huascar* capture le transport chilien *Rimac* portant à son bord un régiment de cavalerie et du matériel, et trois navires marchands chargés de cuivre et de charbon. — Les nouvelles d'Haïti annoncent de nouveaux massacres et font présager une guerre d'extermination entre les partis qui divisent cette République. — La Serbie déclare qu'elle ne peut accepter

les propositions de l'Autriche relatives à la convention des chemins de fer. — Aarifi-Pacha négocie avec les banquiers de Vienne une avance destinée à payer les troupes de la garnison de Constantinople. — Séance publique annuelle de l'Académie française, sous la présidence de M. Jules Simon. Lecture du rapport sur le concours de 1879, pour les prix de vertu, proclamation des lauréats et discours de M. Jules Simon.

8. — Les électeurs de la première circonscription de Bordeaux sont convoqués pour le dimanche, 31 août, à l'effet d'élire un député en remplacement de M. Blanqui invalidé. — Circulaire de M. Lepère aux préfets à l'occasion de la prochaine ouverture de la session d'août des conseils généraux. Cette circulaire est purement administrative. — Obsèques de l'Infante Maria del Pilar auxquelles assistent la famille royale, les ministres et un nombre considérable de notabilités. En quittant l'Escurial pour se rendre à la Granja, la voiture d'Alphonse XII verse près de San Ildefonso. Le roi est légèrement blessé au bras droit. — Le sultan adresse une dépêche au nouveau khédive pour lui demander de permettre à Ismaïl-Pacha de retourner en Egypte et de fixer sa résidence à Alexandrie ou à Damiette. — Les consuls de France et d'Angleterre notifient au gouvernement égyptien le choix que ces deux puissances ont fait de MM. Baring et de Blignières comme contrôleurs de la dette égyptienne. — Les nouvelles du Cap sont de plus en plus satisfaisantes pour les Anglais, et signalent la soumission d'un grand nombre de chefs zoulous et la continuation des opérations militaires. — Mort subite à Rome de Giovani Pantaleo, ancien moine défroqué qui joua un si triste rôle dans les événements politiques de 1860 à Naples et en Sicile.

9. — Le conseil municipal de Paris termine sa session ordinaire au Luxembourg. Avant de se séparer le préfet de la Seine annonce aux grands applaudissements de la majorité le remplacement de dix écoles congréganistes de filles et de garçons, par des instituteurs et institutrices laïques. — Le conseil de l'École des arts et métiers d'Angers prononce le renvoi d'une division qui s'est mutinée et décide, en outre, que les élèves de cette division ne recevront pas de certificats d'études. — Rétablissement par le Landrath d'Uri de la peine de mort pour le cas de meurtre avec préméditation et d'incendie suivi de mort d'homme. — La Porte continue ses préparatifs militaires nonobstant les négociations engagées entre elle et la Grèce. La Serbie réclame à la Porte une nouvelle note de 2 millions de francs pour dégâts occasionnés par les incursions des Albanais. — La fête du sultan est célébrée avec éclat en Roumélie. — Les élections pour le parlement grec sont fixées au 5 octobre et l'ouverture de la session au 22 du même mois. — Nouvelle reprise des hostilités dans le Zululand par le roi Cetiwayo qui fait une levée de plusieurs milliers de soldats.

10. — Suppression définitive de l'hôtel des monnaies de Bordeaux. — Inauguration, au Creusot, de la statue de M. Schneider. — Par ordre supérieur, le général Morin, directeur du Conservatoire des arts et métiers, fait évacuer la salle affectée, chaque année, à la cérémonie de la distribution des prix des Frères et des élèves de l'école de la rue Montgolfier. Protestations énergiques que soulève ce procédé sommaire et inqualifiable. — Entrevue de l'empereur d'Allemagne avec l'empereur d'Autriche à Gastein. — Le président de la République d'Haïti s'embarque avec ses ministres sur le paquebot français *la Désirade*. Le général Canal, son frère, est battu par les insurgés qui gagnent toutes les villes du nord et marchent sur Port-au-Prince. — Lettres de rappel adressées par le Saint-Siège aux nonces de Paris, de Madrid et de Lisbonne. — Épouvantable incendie à Sérajevo.

11. — Circulaire de M. Tirard, ministre de l'agriculture et du commerce, aux préfets, au sujet de la situation de l'agriculture. Cette circulaire, destinée à être communiquée aux conseils généraux, est suivie d'une sorte de questionnaire auquel ils devront répondre. — Réponse de M. Jules Simon au comité démocratique de Reims, qui lui avait adressé une lettre aussi burlesque que despotique au sujet de l'opposition de ce sénateur à l'article 7 de la loi Ferry. — Conférence donnée au Grand-Théâtre-Parisien au profit des amnistiés, sous la présidence de M. Tolain, sénateur. M. Madier de Montjau y prononce un discours qui peut se résumer en cette pensée-mère : Il faut combattre le catholicisme et l'Eglise, sans se laisser arrêter devant les qu'en-dira-t-on, devant la calomnie, devant les injures. — Encyclique du Saint-Père aux évêques du monde catholique relativement au système à adopter pour l'enseignement de la philosophie dans les séminaires et dans les cercles catholiques. Le Pape recommande la philosophie de saint Thomas d'Aquin, dont il fait de grands éloges. L'encyclique entre dans plusieurs considérations sur l'influence de la doctrine de saint Thomas d'Aquin sur la société, sur les arts libéraux et sur la physique. — La police de Dresde fait une razzia d'écrits socialistes et de publications défendus. — Exécution capitale en Russie des criminels d'Etat Gorsky, Fevorat et Bittchranky. — A la Chambre des communes, discussion importante sur la politique du cabinet de Londres en Egypte. — Adoption définitive du bill relatif à l'Université d'Irlande au milieu de vifs et enthousiastes applaudissements. — Réunion à Berne des chefs de la soi-disant Eglise catholique libérale. — M. Loyson, dans un grand discours, y vante les bienfaits de la réforme, expose l'organisation du catholicisme libéral et prédit à la nouvelle Eglise une ère de prospérité et de paix.

12. — Réunion de sénateurs, présidée par M. Jules Simon, et ayant pour but de traiter la question de la liberté de l'enseignement. — La retraite du comte Andrassy est confirmée; nombreux commentaires

auxquels cette retraite donne lieu. — Le nouveau nonce du Saint-Siège, à Paris, dans une pensée de déférence et de sympathie pour la France, demande à recevoir la consécration épiscopale à Saint-Louis-des-Français. — Le 17 août courant, arrivée à Alexandrie de Fuad-Pacha et d'Ibrahim-Pacha, porteurs du bérat d'investiture du khédive. — Un comité d'ordre public, composé de vingt-deux personnes, prend la direction provisoire des affaires de la république d'Haïti jusqu'à la réunion du gouvernement provisoire.

13. — Mouvement important dans le personnel des justices de paix ; ce mouvement comprend à peu près deux cents nominations, mutations ou démissions. — Révocation de M. Carière motivée par son attitude dans l'affaire du *Petit Colon*. — Une émeute éclate à Belfast (Irlande), à la suite d'une excursion des membres de la Société catholique de Saint-Joseph à Newcastle; vingt-deux femmes sont blessées. — Emeute populaire à Menin, dans la Flandre occidentale, occasionnée par la cherté des pommes de terre ; on compte deux morts et plusieurs blessés. — Cession de Kuldja à la Chine, contre le payement de cinq millions de roubles. La Russie ouvre des négociations avec la Perse pour la conclusion d'un traité d'alliance.

14. — Plusieurs scènes bruyantes, suivies de coups et blessures, ont lieu à Lyon à l'occasion du chant de la *Marseillaise*; une vingtaine d'arrestations sont opérées. — Décret présidentiel chargeant M. Cochery, ministre des postes et des télégraphes, de l'intérim du ministère des finances pendant l'absence de M. Léon Say. — La candidature de Blanqui, à Bordeaux, s'affirme de plus en plus et est chaleureusement appuyée par la *Marseillaise*. — Don Carlos interjette appel du jugement qui l'a débouté de sa plainte en diffamation contre la *République française* et le *Gaulois*. — Lettre de M. Janvier de la Motte, député de Bernay, à un de ses amis sur la question bonapartiste et sur la nécessité de grouper les forces du parti autour du prince Jérôme Bonaparte. — Le prince impérial d'Allemagne se fait une blessure assez grave au pied. — Nombreux incendies en Espagne.

15. — Mouvement judiciaire comprenant deux cent quatorze nominations, mutations ou démissions. Nomination de M. le contre-amiral Galiber au commandement en chef de la division navale volante et d'instruction. — L'entrevue du général sir Wolseley avec les chefs zoulous n'aboutit à aucun résultat et les troupes anglaises reçoivent l'ordre de marcher en avant. — Lecture, au Caire, du firman d'investiture du nouveau khédive, en présence des consuls, des ulemas et des hauts fonctionnaires civils et militaires. — Discours politique du ministre des cultes du cabinet de Berlin. Ce ministre déclare nettement qu'il ne partage pas les vues de M. Falk en ce qui concerne les rapports essentiels de l'Eglise et de l'Etat. Il s'associe avec joie aux éloges donnés à

son prédécesseur pour l'énergie admirable avec laquelle il s'est occupé de l'instruction publique et a contribué à son développement. — Arrivée de l'impératrice de Russie et du grand duc Alexis à Jugendheim, près Darmstadt. — Désordres au Canada entre des charpentiers français et irlandais. On fait usage d'armes à feu et l'on compte deux ouvriers français tués et plusieurs blessés. — Accident terrible sur le chemin de fer d'Argentan à Granville ; on compte huit morts et trente blessés. — Clôture du Parlement anglais.

CH. DE BEAULIEU.

Au moment où les dernières feuilles de la *Revue* étaient sous presse, nous recevons le texte de la *Lettre encyclique* de N. T. S. P. le Pape Léon XIII à tous les Patriarches, Primats, Archevêques et Évêques du monde catholique. L'étendue et l'importance de ce document considéré au double point de vue de la religion et de la science nous font un devoir de le donner *in extenso;* nous le publierons dans notre prochain numéro, en le faisant suivre d'une étude spéciale.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Nouveau dictionnaire de géographie universelle, par Vivien de Saint-Martin. Voilà certainement l'ouvrage le plus complet qui puisse exister sur la géographie. C'est une œuvre magistrale qui est le fruit d'une vie longue et laborieuse qui a mérité à son savant auteur le surnom de *bénédictin de la géographie*. Ce Dictionnaire renferme la géographie physique, la géographie politique, la géographie économique, l'ethnologie et la géographie historique du monde entier. A chaque article important l'auteur a ajouté une hibliographie détaillée et précieuse pour ceux qui veulent avoir des renseignements plus complets sur chaque pays.

Déjà plusieurs fois on nous a consulté au sujet de ce dictionnaire; c'est pourquoi nous nous empressons avec bonheur de dire que le dictionnaire de M. Vivien de Saint-Martin sera le meilleur et le plus complet pendant longtemps et qu'il ne renferme rien qui soit contraire à la doctrine catholique. Tous peuvent le lire sans inconvénient, et tous ceux qui le liront en tireront un grand fruit. Nous souhaitons qu'il figure dans toutes les bibliothèques sérieuses.

Félicitons donc la maison Hachette d'avoir aidé le docte auteur à faire ce beau cadeau à la science et au public.

L'ouvrage entier formera deux volumes in-4° de 1600 pages chacun. Il paraît par fascicules de 80 pages, et déjà onze d'entre eux sont en vente.

En même temps, la maison Hachette édite l'*Atlas universel de géographie moderne, ancienne, et du moyen âge*, du même auteur. Il doit se composer de cent dix cartes et paraît en livraisons ; il en a déjà paru deux. La première contient les cartes du ciel n° 1 de l'Empire Ottoman et de la Région arctique ; la seconde celles du ciel n° 2 de la Suisse et du royaume de Grèce. Ces cartes sont gravées sur cuivre avec le plus grand soin, et si leur publication ne va pas plus vite, c'est que l'auteur veille à ce qu'il ne s'y trouve aucune

erreur. D'après ces deux livraisons, nous pouvons dire également de cet Atlas qu'il sera le plus complet et le plus parfait sous tous les rapports.

Ces ouvrages magnifiques sont le couronnement de quarante ans de travaux. Nous pourrions croire qu'après les avoir publiés le docte auteur va prendre un repos bien légitime ; non, M. Vivien de Saint-Martin est de ceux qui croient n'avoir rien fait tant qu'il leur reste quelque chose à faire. *Nil reputans actum, si aliquid superest agendum.* Il prépare un autre ouvrage très considérable sous le titre de *Dictionnaire historique.* « J'ai voulu faire pour la totalité du monde « ancien, écrit-il en terminant sa préface ce que d'Anville, par exem- « ple, a fait dans sa Notice de l'ancienne Gaule pour sa belle carte « *Gallia antiqua.* Cette portion de mon labeur a été pour moi depuis « quarante ans l'objet d'une préparation assidue. Plusieurs parties « sont complètement rédigées, et chaque jour apporte sa page aux « parties encore inachevées. Dieu m'accordera, je l'espère, les années « et les forces nécessaires pour conduire au terme ce grand travail. » Nous en sommes certain d'avance, cet autre ouvrage magistral recevra le même accueil que les précédents.

Les Merveilles du Mont Saint-Michel, par M. Paul Féval, un beau volume in-12, Victor Palmé, éditeur. — Prix : 3 fr.

Livre singulier, histoire très savamment étudiée et plus intéressante qu'un roman, où l'exactitude scrupuleuse des faits revêt à chaque instant les brillantes allures de l'épopée. C'est un récit passionné qui entraîne rapidement le lecteur à travers nos annales, éclairant les mille scènes de notre grand drame national aux lueurs du DESSEIN DE DIEU sur la France. M. Paul Féval l'a dit dès la première ligne : *saint Michel est l'ange de la patrie*; et cette pensée, qui est le fil conducteur de l'œuvre, lui imprime d'un bout à l'autre un cachet de souveraine, de puissante ACTUALITÉ. Le passé y raconte le présent et presque l'avenir.

Un homme qui n'est plus ni député, ni sénateur, mais qui semble voir de plus haut à mesure qu'il s'éloigne, M. de Belcastel le disait hier dans son langage inspiré : « C'est un magnifique spectacle que donne aujourd'hui la France chrétienne ! » Son cri de guerre est celui de saint Michel, « la devise d'éternelle victoire », tandis que le cri des persécuteurs est la propre devise de Satan foudroyé. Le dessein de Dieu ne change pas; l'ange de la patrie est l'ange de l'Eglise, seule immortelle dans le temps. Ses ailes d'or déployées sur l'étendard de Charlemagne planent toujours; il sait où est l'épée confiée par lui à Jeanne d'Arc... Et voilà pourquoi son histoire, écrite au point de vue de nos prochaines destinées, est le livre le plus étonnamment ACTUEL qui se puisse répandre dans les rangs de l'armée catholique française.

Sus à la Religion ! Sus aux Jésuites ! brochure in-8° de 32 pages. — Prix : 50 c. V. Palmé, éditeur.

L'auteur, A. de Lacoste, a pour but de démontrer que la guerre actuelle déclarée aux jésuites et aux congréganistes n'est que le prélude de celle qui sera faite plus tard à la RELIGION ELLE-MÊME. On s'évertue, officieusement et officiellement, à dire le contraire; mais les faits, les paroles, les actes, les menaces sont là, émanant des organes et des patrons mêmes du radicalisme, puissants aujourd'hui, tout-puissants demain. Tous défilent avec leurs mots plus ou moins révolutionnaires, plus ou moins odieux et violents, Ferry, Deschanel, Paul Bert, Louis Blanc, Madier de Montjau, Spuller, etc , etc. Rien de plus animé que ce tableau présenté par M. A. de Lacoste. Les masques, si hypocritement ou si effrontément portés, sont arrachés par lui avec cette vigueur qui jaillit des consciences blessées et des cœurs droits en révolte contre l'iniquité flagrante. La brochure de M. A. de Lacoste renforce, complète énergiquement la *Lettre de Mgr Freppel à M. Ferry* (brochure de 36 pages, 10 cent), l'*Outrage au Sacré Cœur* et les *Vieux Mensonges* de Paul Féval (deux brochures de 36 pages, 10 cent. chacune): et nous prions nos lecteurs de la répandre avec le même zèle.

Réponses canoniques et pratiques sur le gouvernement et les principaux devoirs des religieuses à vœux simples, par le R. P. Fr. André-Marie Meynard, des Frères-Prêcheurs. — Clermont-Ferrand, à la librairie catholique, M. Bellet, directeur, Avenue centrale, 4. Paris, Jules Vic, libraire, rue Cassette, 11. 1879. 2 vol. in-18.

La prodigieuse multiplication des instituts de religieuses à vœux simples en France est un signe bien consolant de la forte vitalité catholique qui, malgré tout, caractérise encore notre patrie. Mais l'abus peut se glisser dans les meilleures choses et l'on ne peut s'empêcher de redouter, dans une si belle végétation d'œuvres saintes, quelque confusion, fruit d'un zèle qui n'est pas toujours selon la science. Rien ne pouvait être plus opportun que de mettre entre les mains des religieuses et de ceux qui ont autorité sur elles un livre dont la doctrine fût solidement fondée sur les principes de la théologie et du droit canon, et c'est là le grand mérite de l'ouvrage du R. P. Meynard. Tout respire dans ce beau travail la connaissance approfondie de la tradition de l'Eglise, des grands maîtres de la vie religieuse, et en même temps le docte auteur est parfaitement au courant des intentions actuelles de l'Eglise et des décisions les plus récentes des congrégations romaines.

Le premier volume traite du *gouvernement* des communautés et ne s'adresse qu'aux supérieures et à ceux dont elles relèvent. C'est, sous forme de catéchisme, un traité canonique complet et en même temps un guide sûr dans une foule de questions que les textes ne suffisent pas à résoudre et qui exigent surtout du tact et du sens pratique.

Le second volume, que nous voudrions voir entre les mains de toutes les novices et même de toutes les religieuses, expose, conformément à la doctrine de l'Eglise et des saints, les *principaux devoirs* de la vie religieuse. Il

est en quelque sorte résumé dans les pages magistrales de Louis de Grenade et de Louis de Blois qui le terminent, et nous ne pouvons mieux le louer qu'en le jugeant digne, à notre sens, de se présenter sous les auspices de ces deux illustres maîtres. Jude de KERNAERET.

De Paris à Cologne, à Bruxelles, à Senlis, à Laon, à Dinant, à Givet, à Namur, à Luxembourg, à Liége, à Verviers, à Spa, à Trêves, à Maëstricht, par A. Morel. 1 vol. in-18, avec 90 vignettes et une carte. Hachette et Ce, éditeurs.

Ce livre, comme tous ceux de la collection à laquelle il appartient, offre aux voyageurs des notions précises sur la topographie, l'histoire, l'industrie, le commerce, la population des localités desservies par le chemin de fer du Nord, des renseignements de toute nature, vérifiés aussi scrupuleusement que possible, sur les hôtels, les correspondances.

Il décrit, en outre, ceux des points voisins des lignes ferrées qui peuvent servir de but à des excursions intéressantes. Ainsi les châteaux de Pierrefonds, de Coucy et de Ham ont une notice spéciale, intéressante et très détaillée. Il en est de même de plusieurs localités historiques de la Belgique et du grand-duché de Luxembourg, de sorte que le touriste peut, sans l'aide de personne, régler par avance son itinéraire et fixer lui-même les points qu'il désire visiter.

De Paris à Boulogne, à Saint-Valéry, au Tréport, à Calais, à Dunkerque, à Lille, à Valenciennes et à Beauvais, par Eugène Pénel. 1 vol. in-18, avec 54 vignettes et 1 carte. Hachette et Ce, éditeurs.

Ce volume renferme la description des diverses lignes du chemin de fer du Nord qui conduisent de Paris aux bains de mer de Boulogne, de Saint-Valéry, du Tréport, de Calais, de Dunkerque, aux villes industrielles de Lille, de Roubaix, de Tourcoing, de Valenciennes, au bassin houiller qui entoure cette ville, à Gand, à Bruxelles, et enfin à Beauvais. C'est un guide tout à la fois géographique, historique et pratique, rédigé sur des notes et des documents fournis par des écrivains dont la compétence ne saurait être contestée. Il joint à l'intérêt du récit la sûreté des indications, deux qualités qui doivent le rendre précieux aux touristes.

Dictionnaire de géographie ancienne et moderne, à l'usage du libraire et de l'amateur de livres, supplément au *Manuel du libraire*, par un bibliophile, 1 fort vol. grand in-8° à deux colonnes, 40 francs, Firmin Didot, 1870.

Cet ouvrage contient : 1° la géographie ancienne et moderne de l'Europe, avec le nom vulgaire des localités, depuis la décadence latine jusqu'à la découverte de l'imprimerie ; 2° les recherches bibliographiques les plus étendues sur l'introduction de l'imprimerie dans les différentes villes d'Europe; 3° une liste des abbayes appartenant aux ordres lettrés ayant existé en Europe, particulièrement en France. C'est à M. Ambroise-Firmin Didot qu'appartient l'idée première de l'ouvrage; c'est à lui qu'il aurait dû être dédié. Mais l'auteur s'excuse d'avoir songé tout d'abord « à la commune patrie des amis des livres, à l'illustre ville de Mayence, la mère de Gutenberg et le berceau de la typographie. »

Biographie universelle et Bibliographie générale de la musique, 2e édition entièrement refondue et augmentée de plus de moitié, par F.-J. Fétis, maître de chapelle du roi des Belges, directeur du Conservatoire de musique de Bruxelles, etc., 8 vol. grand in-8 de 500 pages à deux colonnes, 64 francs, Firmin Didot, 1873-1875.

Cet ouvrage contient, avec l'énumération de tous les auteurs contemporains, des recherches historiques sur les créateurs de l'harmonie et sur la musique des premiers siècles. Si l'on compare la deuxième édition de la *Biographie universelle des musiciens* avec la première, on la trouvera immensément augmentée dans la nomenclature des artistes, et l'on verra que la plupart des articles anciens ont été remaniés, complétés, purgés des erreurs de faits et de dates qui s'y étaient glissées; enfin, que beaucoup d'autres ont été refaits en entier, d'après de meilleurs documents.

Sud-Amérique, par le comte Ch. d'Ursel, secrétaire de légation. Paris, E. Plon et Ce, rue Garancière, 10.

Il se manifeste depuis quelque temps dans la jeunesse du corps diplomatique et consulaire une heureuse tendance à publier ses impressions de voyage et à suivre ainsi l'exemple d'un diplomate illustre, M. le baron de Hübner, l'éminent auteur du *Voyage autour du monde*.

C'est à ce genre d'ouvrages, intéressants et instructifs, qu'appartient le volume que vient de publier un de nos compatriotes, M. le comte Ch. d'Ursel, secrétaire de légation.

Il y rapporte, sous le titre de *Sud-Amérique*, ses séjours et ses voyages au Brésil, à la Plata, au Chili, en Bolivie et au Pérou.

Cette relation est écrite d'un style simple, mais attachant et animé. Elle dénote chez l'auteur un esprit judicieux et un véritable talent d'observation. Il a en outre le sens du pittoresque, et c'est là vraiment une qualité essentielle dans la littérature des voyages.

M. le comte Ch. d'Ursel n'a certes pas eu la prétention de nous donner des tableaux complets des différents pays qu'il parcourt. Ce sont des esquisses qu'il nous offre, et c'est tout ce que peut faire un voyageur, mais ces esquisses ont du trait, du relief et de la vie.

Nous ne reprocherons pas à l'auteur de s'être surtout montré paysagiste, homme du monde, parfois même poète, en nous promenant à travers l'Amérique méridionale. Si la politique est un peu négligée dans ses intéressants aperçus, il faut l'attribuer sans aucun doute à la discrétion professionnelle imposée à l'orateur.

Nous avons été particulièrement touché de l'hommage rendu, à la fin du volume, à la mémoire de l'illustre président de la République de l'Equateur, feu Garcia Moreno. « C'était, dit M. le comte d'Ursel, dans toute la force du terme, un honnête homme. Doué d'une énergie pour le bien qu'aucun mobile d'intérêt personnel ou de crainte ne put jamais affaiblir, il marcha constamment vers un but unique : la prospérité morale et matérielle de son pays. » Peu d'hommes de notre temps auront mérité un tel éloge.

Le volume que nous venons de signaler et de recommander à nos lecteurs

est accompagné d'une carte géographique et de plusieurs gravures qui facilitent l'intelligence du récit.

Itinéraire général de la France, par Adolphe Joanne. Le Nord avec 7 cartes et 11 plans, 2e édition, revue et corrigée, 1 vol. in-18. Hachette et Ce, éditeurs.

Entre tous les *Guides* Joanne qui ont trait à notre pays, l'itinéraire du *nord* de la France est sans contredit l'un des plus intéressants.

Il renferme la description détaillée de tout le réseau français des chemins de fer du Nord et de plusieurs autres lignes concédées à des compagnies particulières. Cet itinéraire comprend, par conséquent, les anciennes provinces de l'Ile-de-France (Seine-et-Oise, une partie de l'Oise et de l'Aisne), de la Picardie (Somme, Aisne et Oise), de l'Artois (Pas-de-Calais) et de la Flandre française (Nord), c'est-à-dire la région la plus populeuse, la plus industrielle et la plus riche en monuments de la France.

La description de cette région est divisée par routes, de sorte que le touriste d'un coup d'œil peut en embrasser le parcours, et à l'aide des deux tables, l'une méthodique, placée au commencement du volume, et l'autre alphabétique, placée à la fin, il lui est facile de se renseigner, séance tenante, sur l'histoire des localités et des villes qui se trouvent sur son passage. Enfin six belles cartes départementales, gravées tout exprès d'après les cartes du dépôt de la guerre, une carte générale des chemins de fer du nord et onze plans complètent les renseignements donnés aux voyageurs dans la description des routes.

Publication des *Œuvres complètes de Mgr Plantier.*

La presse catholique vient d'accueillir avec sympathie l'annonce d'une souscription destinée à assurer la prochaine publication des *Œuvres complètes de Mgr Plantier*, d'illustre et vaillante mémoire. Notre Revue se fait un devoir d'applaudir à une si louable et si utile entreprise.

Le but que se proposent les éditeurs n'est pas seulement de rendre au souvenir du grand évêque un hommage justement mérité; mais on veut permettre à cet intrépide apologiste de la foi de continuer, au delà de la tombe, son noble et fécond apostolat. Les Œuvres *inédites*, comprenant *huit* volumes, sont spécialement destinées à atteindre ce résultat et nous pouvons dire que la mise à jour de ces travaux importants sera un véritable événement au sein du monde religieux, philosophique et littéraire.

Il serait superflu de louer les œuvres déjà connues : on nous permettra cependant de rappeler le jugement sûr et autorisé de M. Léon Gautier qui écrivait à leur sujet : « Mgr Plantier possède toutes les magnificences du style épiscopal. Je conçois, en lisant les *Etudes bibliques*, toutes les espérances qu'ont réalisées les mandements; j'éprouve la joie, en lisant les mandements, de voir réaliser toutes les espérances qu'avaient fait naître les *Etudes bibliques*. »

Nous n'étonnerons aucun de ceux qui ont connu et aimé Mgr Plantier, en constatant la bonne marche d'un projet qui se poursuit sous la conduite éclairée et intelligente de Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, et sous le patronage de Mgr Besson et de l'épiscopat qui a daigné honorer l'éditeur des plus vifs et plus sympathiques encouragements.

L'édition complète formera 16 vol. grand in-8°, dont 8 composés d'œuvres inédites. (Œuvres spirituelles. — Panégyriques. — Mémoires. — Correspondance. — Lettres pastorales.) Le prix de la souscription est de quatre-vingts francs, payables en quatre payements de vingt francs, à la réception des quatre volumes qui constitueront chaque tirage. Il y aura à peu près un intervalle de six mois entre chaque tirage, la publication ne devant pas durer plus de deux années.

Les adhésions sont reçues à la librairie Gervais-Bedot, près de la cathédrale, à Nîmes. Des circulaires et des bulletins de souscription seront volontiers adressés à tous ceux qui en feront la demande.

On peut aussi souscrire à l'évêché de Montpellier.

Contes extraordinaires, par M. Ernest Hello, 1 vol. in-12, Victor Palmé, éditeur, prix : 3 fr.

La Société générale de Librairie catholique vient de mettre en vente un nouvel ouvrage de M. Ernest Hello, intitulé : *Contes extraordinaires* Ce nouvel ouvrage où brillent les qualités ordinaires de l'auteur, se distingue par une puissante et dramatique analyse des passions humaines. Différents journaux ont donné leur avis déjà, sur cet ouvrage original, intéressant, instructif et poignant, où l'intérêt du récit, sans rien enlever à la moralité du conte, captive et saisit l'esprit. Ces contes qui ont entre eux des différences tranchées se rattachent, cependant, à une idée mère que l'auteur explique brièvement dans une courte préface.

Parmi les récits si remarquables de ce volume nous signalons tout particulièrement *Caïn qu'as-tu fait de ton frère? — et Ludovic.* Ces deux contes se recommandent à l'attention et à la méditation du lecteur, ils touchent à deux points importants : *Ludovic*, à une passion : *Caïn*, à un point secret et ignoré de l'âme, l'inadvertance, la méconnaissance, l'indifférence ou pour parler plus exactement : *l'Omission.*

Comme tous les ouvrages édités chez Victor Palmé, ce livre, que tant de qualités, hors ligne, recommandent à l'attention du public, se distingue encore par son impression nette et facile. On doit féliciter un éditeur du soin qu'il apporte à ne pas fatiguer les yeux en éclairant l'esprit. Que chacun donc emporte à la campagne ces récits attachants.

En 1792, par Ch. d'Héricault (Didier et Ce éditeurs).

On connait les intéressants travaux de M. d'Héricault sur la Révolution. L'historien a profité de ses excursions à travers cette époque sinistre pour nous donner des romans dont il a placé les personnages et les intrigues au centre de la vaste orgie politique qui a fait nos institutions modernes.

C'est un de ces romans que nous présentons aujourd'hui aux lecteurs. Le nom de l'auteur dit assez qu'il ne s'agit point d'une œuvre sans intérêt. Rien de plus curieux, de plus tristement vrai que le rôle joué par les illuminés, les fous, les francs-maçons et les espions étrangers dans ce que MM. Gambetta et consorts appellent notre glorieuse Révolution. Il y a, dans ce roman, des tableaux de mœurs saisissants et des conversations qui peignent parfaitement l'époque ce qui ne permet pas toujours de les mettre sous les yeux et entre les mains des trop jeunes lecteurs.

La grande industrie chimique. — Traité de la fabrication de la soude et de ses branches collatérales. Edition française, par Lunge, professeur de chimie industrielle à l'Ecole polytechnique de Zurich, ancien manufacturier, et F. Naville, ancien élève de l'Ecole polytechnique de Zurich, manufacturier. Tome Ier, *Acide sulfurique*, avec 312 figures dans le texte et 7 planches hors texte. Paris, G. Masson, éditeur, boulevard Saint-Germain et rue de l'Éperon.

Jusque dans les premières années de ce siècle, la soude se retirait de différentes plantes croissant dans les terrains qui forment les rivages de la mer. L'eau de celle-ci, comme on le sait, contient par litre jusqu'à près de trente grammes de clorure de sodium qui lui donne sa salure. En croissant sur ces terrains imprégnés de sel, ces plantes absorbent la soude qui se combine à divers acides végétaux pour former des sels généralement solubles qui, lors de l'incinération, se transforment en carbonate de soude. Telle était autrefois l'origine d'une grande partie de cette matière première employée dans l'industrie. Les contrées méridionales de l'Europe, notamment celles qui, comme l'Espagne, sont baignées par la Méditerranée, étaient les principaux centres de ce commerce. L'autre partie de la soude provenait d'Egypte, dont certaines localités présentent à la surface du sol des efflorescences salines composées de carbonates et de sesqui-carbonates de soude hydratés, qu'on expédiait en Europe sous le nom de *natron* et de *trona*. Mais lors du blocus continental qui a donné lieu à tant de travaux chimiques, il fallut bien songer à fabriquer, de toutes pièces, ce produit que l'étranger ne pouvait plus nous envoyer. D'autre part, le déboisement de l'Europe amenait chaque jour un nouveau renchérissement des potasses. On sait, en effet, que la potasse s'obtenait principalement autrefois, moins de nos jours, par la lixiviation des cendres des végétaux croissant à l'intérieur des continents. Si, d'une part, les plantes marines empruntent leur soude à l'eau de la mer, d'autre part les plantes terrestres empruntent leur potasse au sol des continents, potasse et soude qu'on obtient par le même procédé, c'est-à-dire par la carbonisation et la lixiviation des cendres.

On savait que le sel marin contient de la soude, Duhamel du Monceau l'avait démontré dès 1736, et même avant le blocus continental l'Académie des sciences de Paris s'était déjà préoccupée du problème de la transformation du sel marin en carbonate de soude, puisque dès 1775 elle avait fondé un prix de 2400 fr. en faveur de celui qui trouverait le procédé.

La solution du problème était donc déjà préparée; aussi Leblanc ne tardait-il pas à obtenir du carbonate de soude au moyen des opérations suivantes. Traité par l'acide sulfurique, le chlorure de sodium donne de l'acide chlorhydrique qui se dégage à l'état gazeux et du sulfate de soude qui reste en dissolution. Celui-ci, mélangé à du charbon et à du calcaire, est ensuite chauffé dans des fours d'où l'on retire un produit qui est la *soude brute* des savonniers. Un simple lessivage suffit à séparer les sels de soude du résidu qu'on rejette. Rien de plus facile ensuite de préparer la soude caustique avec le carbonate au moyen d'un lait de chaux.

D'après ce court exposé, on voit que l'acide sulfurique et le sel marin

constituent les deux matières premières les plus indispensables à la fabrication de la soude artificielle. Si le second se retire de l'eau de la mer par simple évaporation, il n'en est pas de même du premier qui demande à être fabriqué directement. Aussi ne faut-il point s'étonner si dans un *Traité de la fabrication de la soude* le premier volume est consacré à l'acide sulfurique.

La formule de ce dernier est H^2SO^4 selon la théorie atomique adoptée par les auteurs de l'ouvrage. La fabrication résulte de la réaction de l'acide sulfureux sur des vapeurs nitreuses en présence de l'air et de la vapeur d'eau. Les vapeurs nitreuses sont fournies par le nitrate de soude. Quant à l'acide sulfureux, il s'obtient en brûlant du soufre; ou plus économiquement, comme on le fait depuis quelque temps, par la combustion des pyrites. Celles-ci donnent pour résidu de l'oxyde de fer que, dans certains cas, on a déjà pu utiliser comme minerai de fer, un peu de cuivre et parfois de l'argent. Expliquer ces opérations, faire connaître les procédés de fabrication dans leurs moindres détails théoriques et pratiques, décrire avec précision les appareils employés, tel est le but atteint dans cet ouvrage que les fabricants ne manqueront pas de consulter. Non seulement on a insisté sur les procédés employés actuellement, mais on a encore décrit les systèmes abandonnés afin de montrer les choses à éviter et au besoin de permettre l'application aux perfectionnements modernes de certains détails utiles qui sans cela auraient passé inaperçus.

A ceux qui posséderaient déjà l'édition allemande publiée par M. Lunge, nous dirons que M. Naville a complété certains points qui avaient été laissés de côté et en a abrégé d'autres qui n'auraient eu aucun intérêt pour les lecteurs de notre pays.

Bientôt paraîtra le second volume qui traite de la fabrication du sulfate de soude, de l'acide chlorhydrique, de la soude, du chlorure de chaux et du chlorate de potasse. L'éditeur a voulu que par le choix du papier, le nombre et l'importance des gravures, dont la plupart sont tout à fait nouvelles, on comprît la haute valeur d'un ouvrage qui a pour objet l'une des industrias les plus considérables du monde civilisé, industrie qui est parvenue, à force d'inventions et d'heureux perfectionnements, à retirer de l'eau de la mer une substance que d'humbles végétaux en séparent si facilement, sous nos yeux, par des procédés qui nous sont encore totalement inconnus.

Dr Tison.

Le Directeur-Gérant : Victor Palmé.

Paris. — E. de Soye et Fils, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

L'HOMME

SA NATURE, SON AME, SES FACULTÉS ET SA FIN

D'APRÈS LA DOCTRINE DE SAINT THOMAS-D'AQUIN

PAR MGR DE LA BOUILLERIE

Archevêque de Perga et coadjuteur de Bordeaux.

Nous avons la bonne fortune d'offrir à nos lecteurs la primeur d'un admirable travail inspiré de l'esprit même de l'Encyclique du Pape, dont nous donnons plus loin la traduction. Le livre dont il est question paraîtra dans une quinzaine de jours, à la Société générale de Librairie catholique, chez Victor Palmé, 25, rue de Grenelle-Saint-Germain.

Cette étude est le simple exposé de la doctrine de saint Thomas d'Aquin sur l'homme.

J'ai essayé de la présenter sous une forme et avec un langage qui la rendissent plus accessible aux personnes peu habituées à la terminologie scolastique; et mon livre aurait atteint son but, s'il leur facilitait la lecture des œuvres mêmes du grand docteur.

Ce travail, du reste, n'est ni une œuvre de critique ni une œuvre de polémique.

Exclusivement consacré à l'étude de l'anthropologie de saint Thomas, il a dû laisser de côté les divers systèmes qu'une philosophie plus moderne a essayé de mettre en vogue.

Toute discussion à leur égard eût été en dehors du plan que je m'étais tracé. Je demande au lecteur qui voudra bien parcourir ces

pages, de concentrer pendant quelques instants tout son esprit sur la pensée unique de l'Ange de l'Ecole.

Pour un motif semblable, j'ai négligé les objections qu'on essaie de soulever contre l'enseignement Thomiste au nom des progrès de la science moderne. Déjà beaucoup de sérieux travaux ont répondu à ces objections, et aujourd'hui il est acquis en fait qu'en présence même de tous nos progrès scientifiques, les bases fondamentales de la philosophie de saint Thomas demeurent inattaquables.

La question, en effet, entre saint Thomas et les sciences modernes, n'est nullement de savoir si le saint docteur a pu commettre quelques erreurs en physique, en chimie ou en astronomie. Au-dessus de ces sciences expérimentales, et par cela même essentiellement transformables, règne en souveraine la métaphysique avec ses principes rationnels qui s'imposent à l'esprit de l'homme.

Dans les hautes régions qu'elle habite, elle ne saurait être atteinte par des sciences inférieures dont l'essentiel caractère est précisément le progrès, c'est-à-dire l'instabilité ; et c'est pour cela, du reste, qu'une certaine école gênée par les lois immuables de la métaphysique essaye, pour secouer son joug, de la rayer du nombre des sciences.

On a dit, souvent, il est vrai, qu'à ce point de vue plus élevé, la philosophie de saint Thomas n'était pas son œuvre à lui même, mais plutôt celle d'Aristote, qu'elle n'était qu'une nouvelle édition du péripatétisme.

Il est certain que l'esprit droit et ferme du Docteur angélique s'accommodait infiniment mieux de la méthode rigoureuse du philosophe de Stagyre que du génie rêveur de Platon. Et cela explique les relations qui existent entre son enseignement et la doctrine aristotélique.

Mais, d'abord, il est juste de convenir qu'en pénétrant de l'esprit chrétien l'œuvre d'Aristote, saint Thomas l'a merveilleusement ennoblie et transformée.

J'ajouterai qu'en corrigeant les grossières erreurs de l'école péripatéticienne, soit sur l'éternité de la matière, soit sur la nature des idées, soit, par suite, sur le mode de notre activité intellectuelle, le grand Docteur a refait toute une philosophie qui est la sienne, mais qui surtout a eu l'honneur de devenir celle de l'Eglise.

Effectivement, si la doctrine de l'Ange de l'Ecole sait puiser aux sources pures de la métaphysique, elle est, en même temps, le résumé des sublimes écrits des Pères, et remonte en définitive aux

divins enseignements que le Sauveur est venu apporter à la terre et qui ont transformé le monde.

On conçoit dès lors, qu'entre cette philosophie et la théologie, il y ait une union étroite et un parfait accord.

Dès l'instant que Dieu a daigné parler à l'homme, faire abstraction des vérités supérieures que cette parole enseigne, quand on s'occupe de philosophie, c'est tout simplement une insanité.

Les deux sciences demeurent, il est vrai, parfaitement distinctes, comme les principes sur lesquels elles s'appuient.

A la philosophie, les principes purement rationnels : à la théologie, ceux que lui dicte la parole révélée. Mais si distinctes qu'elles soient entre elles, une même vérité les unit.

C'est justement l'immortel honneur de la philosophie chrétienne d'avoir su faire d'admirables emprunts à la théologie, tandis que celle-ci, à son tour, n'a jamais hésité à couvrir de son autorité infaillible quelques-unes des plus importantes formules de la philosophie. .

Lorsque, dans son symbole, saint Athanase enseignait « que Dieu et l'homme ne font qu'un Christ, comme l'âme raisonnable et la chair ne font qu'un seul homme », il affirmait tout à la fois et un dogme en théologie et un axiome en philosophie.

Et, de même, lorsque le Concile de Vienne, ayant à condamner de graves erreurs touchant l'unité de l'âme humaine, définissait « que l'âme raisonnable et intellective est véritablement la forme du corps humain », il imprimait le sceau d'une autorité dogmatique au principe fondamental de l'anthropologie de saint Thomas.

Au fond, quand il s'agit d'expliquer l'homme, si on veut demeurer dans le vrai et tout dire, on ne peut s'en tenir à la philosophie; et le traité que je présente au public le démontre surabondamment.

Tant que mon étude n'a porté que sur la nature de l'homme, son âme et ses facultés, j'ai pu suivre pas à pas l'enseignement philosophique du maître; mais lorsque j'ai voulu expliquer la fin qu'il a plu à Dieu d'assigner à l'homme, cette fin étant surnaturelle, j'ai dû reconnaître avec saint Thomas que nos forces naturelles ne nous suffisaient pas pour l'atteindre, et c'est dès lors à la théologie que j'ai demandé les moyens et les conditions de notre béatitude suprême.

C'est qu'en effet, toutes nos grandeurs naturelles n'épuisent pas la bonté de Dieu à notre égard; il faut que les trésors de la grâce et de la gloire s'y ajoutent pour devenir leur couronnement.

Ainsi sur chacun des points qui font l'objet de cette étude, mon but unique et mon unique effort ont été de reproduire la pensée du Docteur angélique. Cette pensée, je l'ai recueillie çà et là dans ses sublimes écrits. En ce champ immense où les épis abondent, il ne m'a pas été difficile de glaner.

Si on veut bien me lire attentivement, on s'apercevra vite que le principe fondamental de l'enseignement Thomiste est l'unité substantielle de l'homme (1).

C'est elle qui assigne à l'être humain un rang si considérable dans l'ensemble de la création. C'est elle qui explique le nombre, l'emploi et le jeu de ses diverses facultés. C'est elle encore qui se révèle dans l'accomplissement de l'acte spécifique de la nature humaine, dans l'acte intellectuel : et, par suite, c'est à elle que l'homme doit de percevoir dans le monde des esprits et dans celui des corps l'objet réel placé hors de lui.

C'est enfin cette même unité substantielle qui, brisée un moment par la mort, se renouvelle plus ferme et plus vive, au jour de la résurrection de la chair.

Ce principe de l'unité humaine est d'une telle importance en philosophie qu'il suffit seul pour réfuter les deux grandes erreurs entre lesquelles oscille l'esprit humain, — le matérialisme et l'idéalisme : — le matérialisme, qui s'exprime si brutalement de nos jours par les détestables doctrines du positivisme et de la génération spontanée ; l'idéalisme, qui, des beaux rêves de Platon, est descendu jusqu'aux rêveries obscures de la philosophie allemande.

Seul, l'enseignement de saint Thomas faisant une juste part à tout ce qui est dans l'homme et demandant à toutes ses facultés sensitives et intellectuelles leur mutuel concours pour le conduire au vrai, le maintient à ce niveau précis où, entre les fanges d'en bas et les nuages d'en haut, Dieu a fait à la raison humaine une si large et si noble place.

C'est ici la philosophie du bon sens, la philosophie de la nature, la philosophie de la raison, et c'est également la philosophie qui, loin de rejeter les vérités divines, se sert d'elles pour formuler en l'honneur de Dieu et en l'honneur de l'homme, la magnifique synthèse du savoir humain le plus élevé.

Et c'est pour cela qu'en nos jours troublés, lorsque l'esprit humain

(1) La théorie thomiste de l'unité substantielle de l'homme sera amplement développée dans le corps de l'ouvrage ; je ne fais que l'indiquer ici.

livré à lui-même, à ses utopies et à ses rêves, flotte à tous les vents de doctrine, il m'a paru utile de contribuer, pour ma modeste part, à remettre en honneur une doctrine si saine et si chrétienne.

Elle fut pendant de longs siècles la seule qu'ait reçue le monde chrétien; et, à tout prendre, je ne vois pas que depuis le jour où les écoles ont brisé avec elle, la science philosophique ait fait de grands progrès.

Cependant ne nous faisons point illusion : la philosophie est au fond de toutes les idées d'un siècle ; et comme les idées à leur tour s'expriment par les faits, on a le droit de dire que tout siècle est à la mesure de sa philosophie.

Celle du Docteur angélique avait fait à l'Eglise et à l'humanité des siècles splendides : la nôtre, jusqu'à présent, ne nous a fait que des siècles de révolution. J'estime plus sage de revenir à la philosophie de saint Thomas.

Est-ce à dire, néanmoins, que, depuis le funeste abandon qu'on a fait de la scolastique, les doctrines de l'Ange de l'École soient demeurées complètement en oubli? Non, à coup sûr.

En premier lieu, elles se sont toujours maintenues identiques à elles-mêmes dans le sanctuaire qui avait été leur berceau, — l'Ordre illustre de Saint Dominique. Avec quelle vigilante ardeur, avec quel respect fraternel et filial les membres de cet Ordre ont su garder les leçons du grand homme qui avait été leur maître et qui est leur gloire!

Mais, à côté de cette noble phalange, s'est levée en ces derniers temps une nouvelle école philosophique ardemment dévouée au culte doctrinal de saint Thomas d'Aquin. Le centre de cette école est à Rome, foyer de l'universelle lumière. Et, depuis peu d'années, elle a fondé à Bologne une académie (1) et une revue (2) où se traitent avec talent les questions scientifiques qui se rapportent à l'enseignement Thomiste.

Enfin toute une pléiade de philosophes vraiment dignes de ce nom, — les Pecci, les Zigliara, les Liberatore, les Cornoldi — et tant d'autres ont écrit de savants ouvrages où ce même enseignement est merveilleusement exposé, démontré, vengé.

Et pourtant, le dirai-je? durant ces derniers siècles la philosophie de saint Thomas dédaignée, abandonnée, proscrite par nos sophistes

(1) L'Academia Philosophico-Medica.
(2) *La Scienza Italiana.*

modernes et plutôt dérobée à leurs sarcasmes et à leurs insultes au fond de quelques écoles, que remise au grand jour dans les temples de la science, semblait réduite à ne plus être que le reste du feu sacré des Hébreux caché dans les replis de la vallée et dans les profondeurs du puits (1).

Pour que le feu reprît son éclat et sa vivifiante chaleur, il ne fallait qu'un rayon de soleil!... Ce rayon perçant la nue, a été, de l'aveu de tous, l'élévation de Léon XIII sur la chaire de Pierre.

Profondément versé dans les sciences philosophiques et théologiques, ce grand pontife professe un véritable culte pour la doctrine de saint Thomas.

Dès le début de son pontificat, sa première et sa plus chère pensée a été d'imprimer un salutaire élan aux études ecclésiastiques; déjà les fastes de son court pontificat reproduisent d'éclatants témoignages de son ardent amour pour la science; et, presque au moment où j'écris ces lignes, l'admirable Encyclique *Æterni Patris* (2) vient attester au monde chrétien que Léon XIII est vraiment la lumière du ciel pour briller sur l'Eglise. *Lumen in cœlo.*

En terminant cette introduction, je ne saurais m'abstenir d'un retour de gratitude profonde envers l'éminentissime cardinal Zigliara.

Lorsque, l'hiver dernier, je lui demandai, à Rome, de jeter un regard sur ce travail que j'allais publier, celui que je consultais n'était encore qu'un humble religieux caché dans sa cellule, illustre seulement par sa science et par l'éclat de ses cours : mais sous le pontificat de Léon XIII, cette science lui présageait sa dignité prochaine.

Aujourd'hui l'Eminentissime Cardinal daignera recevoir avec bonté un hommage que je devais déjà au maître habile qui m'avait donné des conseils, mais que je dois aujourd'hui, et avec plus de bonheur encore, au prince de l'Eglise.

15 août 1879.
Fête de l'Assomption de la Très Sainte Vierge.

(1) II Mach., 19 et seq.

(2) *De Philosophia Christiana ad mentem sancti Thomæ Aquinatis, Doctoris angelici, in scholis catholicis instauranda.*

LETTRE ENCYCLIQUE

DE NOTRE TRÈS SAINT PÈRE LE PAPE LÉON XIII

A TOUS LES PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES
DU MONDE CATHOLIQUE

EN GRACE ET EN COMMUNION AVEC LE SIÈGE APOSTOLIQUE

SUR LA

RESTAURATION DE LA PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE DANS LES ÉCOLES CATHOLIQUES

SELON L'ESPRIT DU DOCTEUR ANGÉLIQUE

SAINT THOMAS D'AQUIN

A tous nos Vénérables frères les Patriarches, Primats, Archevêques et Evêques du monde catholique, en grâce et communion avec le Siège Apostolique.

LÉON XIII, PAPE

Vénérables frères,

Salut et bénédiction apostolique.

Le Fils unique de Dieu, descendu sur la terre pour apporter au genre humain le salut ainsi que la lumière de la divine sagesse, octroya au monde un bienfait immense et admirable quand, sur le point de remonter aux cieux, il enjoignit aux apôtres d'*aller et d'enseigner toutes les nations* (1), et qu'il laissa l'Eglise fondée par lui, pour commune et suprême maîtresse de tous les peuples. Car les hommes que la vérité avaient délivrés, la vérité seule pouvait les garder : et les fruits des célestes doctrines, fruits de vie et de salut pour l'homme, n'eussent point été durables, si le Seigneur n'avait constitué, pour instruire les esprits dans la foi, un magistère perpétuel. Soutenue par les promesses, appuyée sur la charité de son divin Auteur, l'Eglise accomplit fidèlement l'ordre reçu, ne perdant jamais de vue, poursuivant de toute son énergie un même but: enseigner la religion, combattre sans relâche l'erreur. C'est là que tendent les labeurs et les veilles de l'épiscopat tout entier ; c'est à ce but qu'aboutissent les lois et les décrets des conciles, c'est beaucoup plus encore l'objet de la sollicitude des Pontifes romains; lesquels, successeurs du bienheureux Pierre, le prince des apôtres, ont hérité, en même temps que de sa primauté, du droit et de l'office d'enseigner et de confirmer dans la foi leurs frères.

Or, ainsi que l'Apôtre nous en avertit, c'est *par la philosophie et les vaines*

(1) Matth., XXVIII, 19.

subtilités (1) que l'esprit des fidèles du Christ se laisse le plus souvent tromper, et que la pureté de la foi se corrompt parmi les hommes. Voilà pourquoi les Pasteurs suprêmes de l'Eglise ont toujours cru que si leur office ne les dispensait pas de pousser de toutes leurs forces au progrès des sciences véritables, il les obligeait en même temps de pourvoir avec une singulière vigilance à ce que l'enseignement de toutes les sciences humaines fût donné partout selon les règles de la foi catholique, mais surtout celui de la *philosophie*, de laquelle dépend en grande partie la juste notion des autres sciences. Nous-même avions déjà touché ce point, entre plusieurs autres, Vénérables Frères, dans la première Lettre encyclique que Nous vous adressâmes: mais aujourd'hui l'importance du sujet et la gravité des circonstances Nous engagent à traiter de nouveau avec vous de la nature d'un enseignement philosophique, qui respecte en même temps et les règles de la foi et la dignité des sciences humaines.

Si l'on fait attention aux conditions critiques du temps où nous vivons, si l'on embrasse par la pensée l'état des choses tant publiques que privées, on découvrira sans peine que la cause des maux qui nous oppriment, comme de ceux qui nous menacent, consiste en ceci, que des opinions erronées sur toutes choses divines et humaines, des écoles des philosophes, d'où jadis elles sortirent, se sont peu à peu glissées dans tous les rangs de la société, et sont arrivées à se faire accepter d'un grand nombre d'esprits. Comme en effet il est naturel à l'homme de prendre pour guide de ses actes sa propre raison, il arrive que les défaillances de l'esprit entraînent facilement celles de la volonté ; et c'est ainsi que la fausseté des opinions, lesquelles ont leur siège dans l'intelligence, influe sur les actions humaines en les dépravant. Au contraire, si l'intelligence est saine, et fermement appuyée sur des principes solides et vrais, elle sera la source de nombreux avantages tant pour l'intérêt public que pour les intérêts privés.

Non pas certes que Nous accordions à la philosophie humaine tant de force et d'autorité, que Nous la jugions capable par elle seule de repousser ou de détruire absolument toutes les erreurs. De même en effet que, lors du premier établissement de la religion chrétienne, ce fut l'admirable lumière de la foi répandue *non par les paroles persuasives de l'humaine sagesse, mais par la manifestation de l'esprit et de la force* (2), qui reconstitua le monde dans sa dignité première : de même, dans les temps présents, c'est avant tout de la vertu toute-puissante et du secours de Dieu que nous devons attendre le réveil des esprits, arrachés enfin aux ténèbres de l'erreur. Mais nous ne devons ni mépriser ni négliger les secours naturels mis à la portée des hommes par un bienfait de la divine sagesse, laquelle dispose tout avec force et suavité; et de tous ces secours, le plus puissant sans contredit est l'usage bien réglé de la philosophie. Ce n'est pas vainement que Dieu a fait luire dans l'esprit humain la lumière de la raison; et tant s'en faut que la lumière surajoutée de la foi éteigne ou amortisse la vigueur de l'intelligence, car, tout au contraire, elle la perfectionne, et, en l'augmentant, l'élève à un plus sublime objet. — Il est donc tout à fait dans l'ordre de la divine Providence que,

(1) Coloss., II, 8. — (2) I Cor., II, 4.

pour rappeler les peuples à la foi et au salut, on recherche aussi le concours de la science humaine : procédé ingénieux et louable, dont les Pères de l'Eglise les plus illustres ont fait un usage fréquent, ainsi que l'attestent les monuments de l'antiquité. Ces mêmes Pères, en effet, assignèrent communément à la raison un rôle non moins actif qu'important, que saint Augustin résume tout entier en deux mots, lorsqu'il *attribue à la science humaine ce par quoi la foi salutaire est engendrée, nourrie, défendue, fortifiée* (1).

Et tout d'abord, la philosophie, entendue dans son vrai sens, a la vertu d'aplanir et de raffermir en quelque sorte le chemin qui mène à la foi véritable, en disposant convenablement l'esprit de ses disciples à accepter la révélation : c'est pourquoi les anciens, non sans raison, l'appelaient tantôt une *institution préparatoire à la foi chrétienne* (2), tantôt *le prélude et l'auxiliaire du christianisme* (3), tantôt *le préparateur à la doctrine de l'Evangile* (4).

Et en effet, dans l'ordre des choses divines, Dieu très bon nous a manifesté par la lumière de la foi, non seulement ces vérités, que l'intelligence humaine ne peut atteindre par elle-même, mais encore beaucoup d'autres qui ne surpassent pas absolument la raison, mais qui, sanctionnées ainsi par l'autorité divine, deviennent accessibles à tous, sans aucun mélange d'erreur. De là vient que les philosophes païens eux-mêmes, au seul flambeau de la raison naturelle, ont connu, démontré et soutenu certaines vérités, proposées d'ailleurs à notre croyance par l'enseignement divin, ou qui se rattachent par des liens étroits à la doctrine surnaturelle. *Car les choses invisibles de Dieu*, comme dit l'Apôtre, *à partir de la création du monde, comprises par le moyen des choses créées, se perçoivent, même son éternelle puissance et sa divinité* (5); *et les nations qui n'ont pas la loi... montrent néanmoins l'œuvre de la loi écrite dans leurs cœurs* (6). Ces vérités, telles que les philosophes païens les ont connues, il est de toute opportunité de les faire tourner à l'avantage et à l'utilité de la doctrine révélée, afin de faire voir avec évidence comment l'humaine sagesse, elle aussi, comment le témoignage même de nos adversaires déposent en faveur de la foi chrétienne.

Il est constant que cette tactique n'est point d'introduction récente, mais fort ancienne et d'un fréquent usage chez les Pères de l'Eglise. Bien plus, ces vénérables témoins et gardiens des traditions religieuses ont reconnu comme un modèle, presque comme une figure de ce procédé, dans ce fait des Hébreux qui, près de sortir de l'Egypte, reçurent l'ordre d'emporter avec eux les vases d'or et d'argent et les riches vêtements des Egyptiens, afin que ces dépouilles, qui avaient servi jusque-là à des rites ignominieux et à de vaines superstitions, fussent, par un changement immédiat, consacrées à la religion du vrai Dieu. Saint Grégoire de Néocésarée fait un titre de gloire à Origène (7) de ce que, s'emparant d'idées ingénieusement choisies parmi celles des païens, comme des traits arrachés à l'ennemi, il les avait retournées avec une singulière adresse à la défense de la sagesse chrétienne et à la ruine de la superstition. Grégoire de Nazianze (8) et Grégoire de

(1) *De Trin.*, lib. XIV, c. I. — (2) Clem. Alex., *Strom*, lib. I, c. XVI; l. VII, c. III. — (3) *Orig. ad Greg. Thaum.* -- (4) Clem., Alex. *Strom*, I, c. V. — (5) Rom., I, 20. — (6) Ib., II, 14, 15. — (7) *Orat. paneg. ad Origen.* — (8) Vit. Moys.

Nysse (1) louent et approuvent cette méthode de discussion dans saint Basile-le-Grand; saint Jérôme la célèbre dans Quadratus, disciple des apôtres, dans Aristide, dans Justin, dans Irénée et dans un grand nombre d'autres (2). « Ne voyons-nous pas, dit saint « Augustin, avec quelle charge d'or, d'argent « et de vêtements précieux sortit de l'Egypte Cyprien, ce docteur suave et « bienheureux martyr? et Lactance, et Victorin, et Opat, et Hilaire? et, pour « taire les vivants, ces Grecs innombrables (3)? » Or, si avant d'être fécondée par la vertu du Christ, la raison naturelle a pu produire une si riche moisson, elle en produira, certes, une bien plus abondante, à présent que la grâce du Sauveur a restauré et augmenté les facultés natives de l'esprit humain. — Et qui ne voit le chemin commode et facile que ce procédé ouvre vers la foi?

Toutefois, l'utilité de ce même procédé philosophique ne s'arrête pas à ces limites. Et, de fait, les oracles de la divine sagesse adressent de graves reproches à la folie de ces hommes qui *par les biens visibles n'ont pu comprendre Celui qui est; et qui, regardant les œuvres, n'ont pu reconnaître l'ouvrier* (4). Ainsi un premier fruit de la raison humaine, fruit grand et précieux entre tous, c'est la démonstration qu'elle nous donne de l'existence de Dieu : *car, par la magnificence et la beauté de la créature, le Créateur de ces choses pourra être vu d'une manière intelligible* (5). La raison nous montre ensuite l'excellence singulière de toutes les perfections réunies en Dieu, principalement de sa sagesse infinie, à qui rien ne peut échapper, et de sa souveraine justice qu'aucune affection dépravée ne peut vaincre; elle nous fait comprendre ainsi que Dieu non-seulement est véridique, mais qu'il est la vérité même, ne pouvant ni se tromper, ni tromper. D'où il ressort en toute évidence que la raison humaine doit à la parole de Dieu la foi la plus entière, la soumission la plus absolue. Semblablement la raison nous déclare que, dès son origine, la doctrine évangélique fut confirmée par des miracles, arguments certains d'une vérité certaine, et que, pour cette raison, ceux qui ajoutent foi à l'Evangile, ne le font point témérairement, comme s'ils s'attachaient à des fables spécieuses (6), mais soumettent leur intelligence et leur jugement à l'autorité divine, par une obéissance entièrement conforme à la raison. Enfin, ce qui n'est pas moins précieux, la raison met en évidence comment l'Eglise, instituée par Jésus-Christ (ainsi que l'établit le concile du Vatican) « dans son admirable propagation, dans son éminente sainteté « et la fécondité intarissable qu'elle déploie en tous lieux, dans l'unité « catholique comme dans son inébranlable stabilité, nous offre un sûr et « perpétuel motif de crédibilité et un témoignage irréfragable de la divinité « de sa mission (7). »

Ces bases solidement assises, la philosophie ne cesse pas cependant d'être d'un fréquent usage : c'est d'elle et avec son aide que la théologie sacrée doit recevoir et revêtir la nature, la forme et le caractère d'une vraie science. Il est en effet de toute nécessité que, dans cette dernière science, la plus

(1) Carm. I. Iamb. 3. — (2) Epist. ad Magn. — (3) *De Doctr. Christ.*, l. II, c. L. — (4) Sap., XIII, 1. — (5) Sap., XIII, 5. — (6) II. Pet., I, 10. — (7) Const. dogm. le Fid. cathol., c. III.

noble de toutes soient rassemblées comme en un seul corps, de manière que, disposées avec les parties nombreuses et variées des célestes doctrines ordre chacune en son lieu, et déduites des principes qui leur sont propres, elles se trouvent fortement reliées entre elles; il faut enfin que toutes ces parties diverses, et chacune en particulier, soient confirmées par des preuves appropriées et inébranlables. — On ne peut non plus omettre ou négliger cette connaissance plus approfondie et plus féconde de l'objet de nos croyances, et cette intelligence plus nette, autant qu'il se peut faire, des mystères eux-mêmes de la foi, après que saint Augustin et les autres Pères en ont fait le sujet de leurs éloges et l'objet de leur application, et que le concile du Vatican (1), à son tour, la déclare on ne peut plus fructueuse. Cette connaissance et cette intelligence, ceux-là sans aucun doute les acquièrent plus pleinement et plus facilement, qui, à l'intégrité des mœurs et au zèle de la foi, joignent un esprit fécondé par la culture des sciences philosophiques; et c'est en effet ce que confirme le même concile du Vatican, lorsqu'il enseigne que cette connaissance doit se puiser, « tant dans l'analogie qu'ont avec « celles de la foi les choses qui nous sont connues naturellement, que « dans le nœud qui relie les mystères entre eux et avec la fin dernière « de l'homme (2). »

Il appartient enfin aux sciences philosophiques de soutenir religieusement es vérités divinement révélées, et de résister à l'audace de ceux qui les attaquent. C'est là, certes, un beau titre d'honneur pour la philosophie, que d'être le boulevard de la foi, et comme le ferme rempart de la religion. « Il est vrai, comme le témoigne Clément d'Alexandrie, que, le Sauveur « étant la force et la sagesse de Dieu, sa doctrine est parfaite par elle-« même et n'a besoin du secours de personne. La philosophie grecque, par « son concours, n'ajoute rien à la puissance de la vérité; mais comme elle « montre la faiblesse des arguments opposés à la vérité par les sophistes, et « qu'elle dissipe les embûches tendues à celle-ci, c'est elle-même qu'on « désigne par la haie et la palissade dont la vigne est munie (3). » Ainsi, tandis que les ennemis du nom catholique, dans leurs luttes contre la religion, prétendent emprunter à la philosophie la plupart des armes dont ils se servent, c'est également à la philosophie que les défenseurs des sciences divines demandent plus d'une fois les moyens de venger les dogmes révélés. Et ce n'est pas un mince triomphe pour la foi chrétienne, que les armes empruntées contre elle aux artifices de la raison humaine, la raison humaine les détourne avec autant de vigueur que de dextérité.

Saint Jérôme, écrivant à Magnus, rappelle que ce genre de combat fut familier à l'Apôtre des nations : *Le Guide de l'armée chrétienne, Paul, l'orateur invincible, défendant la cause du Christ, retourne avec art en faveur de la foi une inscription rencontrée par hasard : car il avait appris du vrai David à arracher le glaive aux mains de l'ennemi, et à se servir du propre fer de l'orgueilleux Philistin pour lui trancher la tête* (4).

L'Eglise elle-même, non-seulement conseille, mais ordonne aux docteurs chrétiens d'appeler à leur aide la philosophie.

(1) Const. cit., c. IV. — (2) Ib., ibid. — (3) *Strom.*, lib. I, c. XX. — (4) Epist. ad Magn.

Le cinquième concile de Latran, après avoir établi que « toute assertion contraire à la vérité de la foi surnaturelle est absolument fausse, attendu « que le vrai ne se peut contredire lui-même (1), » enjoint aux maîtres en philosophie de s'appliquer avec soin à la solution des arguments captieux; car, selon le mot de saint Augustin, « toute raison, quelque spécieuse fut-elle, apportée contre l'autorité « des divines Ecritures, ne peut que tromper par l'apparence du vrai; « car, pour vraie, elle ne peut l'être (2). »

Mais pour que la philosophie se trouve en état de porter les fruits précieux que Nous venons de rappeler, il faut à tout prix que jamais elle ne s'écarte de la ligne tracée dans l'antiquité par le vénérable cortège des Saints Pères, et que naguère le concile du Vatican sanctionnait solennellement de son autorité. Ainsi donc, au sujet de ces nombreuses vérités de l'ordre surnaturel, lesquelles évidemment surpassent de beaucoup les forces de toute intelligence créée, que la raison humaine, dans la conscience de son infirmité, se garde de prétendre plus qu'elle ne peut, et ne s'avise, ou de nier ces mêmes vérités, ou de les mesurer à ses propres forces, ou de les interpréter selon son caprice; mais que plutôt elle les reçoive d'une foi humble et sincère, et se tiennent souverainement honorée d'être admise à remplir auprès des célestes sciences les fonctions de servante fidèle et soumise, et, par un bienfait de Dieu, de pouvoir en quelque façon les approcher. — Au contraire, s'il s'agit de ces points de doctrine que l'intelligence humaine peut saisir par ses forces naturelles, il est juste, sur ces matières, de laisser à la philosophie sa méthode, ses principes et ses arguments, pourvu, toutefois, qu'elle n'ait jamais l'audace de se soustraire à l'autorité divine. Bien plus, ce que la révélation nous enseigne étant certainement vrai, et ce qui est contraire à la foi étant également contraire à la raison, le philosophe catholique doit savoir qu'il violerait les droits de la raison aussi bien que ceux de la foi, s'il admettait une conclusion qu'il sut être contraire à la doctrine révélée.

Il en est, Nous le savons, qui exagérant les forces de la nature humaine, prétendent que, par sa soumission à la divine autorité, l'intelligence de l'homme déchoit de sa dignité native, et, courbée sous le joug d'une sorte d'esclavage, se trouve notablement appesantie et retardée dans la marche qui devait l'emmener au faîte de la vérité et de sa propre excellence. — Mais ces assertions sont pleines d'erreur et de fausseté; leur but dernier est de porter les hommes au comble de la sottise, en même temps que de l'ingratitude, en leur faisant répudier des vérités plus sublimes, et repousser d'eux-mêmes le divin bienfait de la foi, qui fut la source de tous les biens pour la société civile. En effet, l'esprit humain, circonscrit dans des limites déterminées et même assez étroites, est exposé à de nombreuses erreurs et à l'ignorance de bien des choses. Au contraire, la foi chrétienne, appuyée qu'elle est sur l'autorité de Dieu même, est une maîtresse très sûre de la vérité : qui la suit échappe aux pièges de l'erreur et se soustrait à l'agitation des opinions incertaines. Ce sont d'excellents philosophes, ceux qui unissent à l'étude de la philosophie l'obéissance à la foi chrétienne, car la

(1) Bulla *Apostoloci regiminis*. — (2). Epist. 147 (al 7) ad Marcellin., n° 7.

splendeur des vérités divines vient en aide à l'intelligence qu'elle pénètre, et loin de la faire déchoir, en accroît considérablement la noblesse, la pénétration et la puissance.

Ces philosophes dont nous parlons, en s'appliquant à réfuter les opinions contraires à la foi, et à prouver celles qui lui sont conformes, exercent leur raison d'une façon digne et des plus utiles; en effet, pour réfuter les premières, ils découvrent les causes de l'erreur, et reconnaissent le défaut des arguments sur lesquels ces opinions s'appuient; pour les autres, ils se pénètrent des raisons qui en donnent une preuve solide et sont des motifs efficaces de persuasion. Cet art, cet exercice, augmente nécessairement les ressources de l'esprit et en développe les facultés; qui le nierait, prétendrait, ce qui est absurde, que discerner le vrai du faux ne sert de rien pour le développement de l'intelligence. C'est donc justement que le concile du Vatican célèbre en ces termes les avantages que la foi procure à la raison : « La foi délivre de l'erreur, et prémunit contre elle la raison, en « même temps qu'elle la dote de connaissances variées (1). » Par conséquent, l'homme, s'il est sage, ne doit point accuser la foi d'être l'ennemie de la raison et des vérités naturelles; mais il doit plutôt rendre à Dieu de dignes actions de grâces, et se féliciter grandement de ce que, parmi tant de causes d'ignorance, et au milieu de cet océan d'erreurs, la sainte foi luise à ses yeux, et, comme un phare bienfaisant, lui indique sûrement, au travers des écueils, le port de la vérité.

Si maintenant, vénérables frères, vous parcourez l'histoire de la philosophie, vous y trouverez pleinement réalisé tout ce que Nous venons de dire. Et certes, entre les philosophes anciens, qui n'eurent pas le bienfait de la foi, ceux mêmes qui passaient pour les plus sages s'abandonnèrent à des erreurs détestables. Vous n'ignorez pas combien, parmi un certain nombre de vérités, ils enseignèrent de propositions fausses et absurdes, combien d'autres inexactes et douteuses, sur la nature de la divinité, l'origine des choses, le gouvernement du monde, la connaissance que Dieu a de l'avenir, la cause et le principe des maux, la fin dernière de l'homme et l'éternelle félicité, les vertus et les vices, et d'autres points de doctrine, dont la connaissance vraie et certaine est on ne peut plus nécessaire au genre humain.

Tout au contraire, les Pères et les docteurs de l'Eglise comprirent parfaitement que, dans les desseins de la volonté divine, le restaurateur de la science humaine elle-même était le Christ, lequel est la puissance et la sagesse de Dieu (2), et *en qui sont cachés tous les trésors de sagesse et de science* (3). C'est avec cette conviction qu'ils entreprirent de dépouiller les livres des vieux philosophes, et de comparer leurs enseignements à ceux de la révélation; ensuite, par un choix intelligent, ils embrassèrent celles de leurs doctrines où la justesse de l'expression répondait à la sagesse de la pensée, et, quant au reste, rejetèrent ce qu'ils ne pouvaient corriger. Car, de même que Dieu, dans sa providence, suscita pour la défense de l'Eglise contre la cruauté des tyrans des martyrs héroïques et prodigues de leur vie, ainsi aux sophistes et aux hérétiques il opposa des hommes doués

(1) Const., dogmat. de Fide cathol., c. IV. — (2) I. Cor., 24. — (3) Coloss., II, 3

d'une profonde sagesse et capables de défendre, même par le moyen de la raison humaine, le trésor des vérités révélées. Dès le berceau de l'Eglise, la doctrine catholique rencontra des adversaires acharnés, qui, tournant en dérision les dogmes et les institutions des chrétiens, affirmaient qu'il y avait plusieurs dieux, que le monde matériel n'avait ni commencement ni cause, que le cours des choses n'était pas régi par le conseil de la divine Providence, mais qu'il était mu par je ne sais quelle force aveugle et par une fatale nécessité. Contre ces fauteurs de doctrines insensées s'élevèrent à propos des hommes savants, connus sous le nom d'*Apologistes*, lesquels, guidés par la foi, au moyen d'arguments empruntés au besoin à la sagesse humaine, prouvèrent qu'on ne doit adorer qu'un Dieu, doué au plus haut point de tous les genres de perfection, que toutes choses sont sorties du néant par sa toute-puissance, qu'elles subsistent par sa sagesse, et par elle sont mues et dirigées chacune vers sa fin propre.

Au premier rang de ces apologistes nous rencontrons le martyr *saint Justin*. Après avoir parcouru, comme pour les éprouver, les plus célèbres d'entre les écoles grecques, s'être convaincu qu'on ne pouvait puiser la vérité tout entière que dans les doctrines révélées, Justin s'attacha à ces dernières de toute l'ardeur de son âme, les justifia des calomnies dont on les chargeait, les défendit auprès des empereurs romains avec autant de vigueur que d'abondance, et montra l'accord qui souvent existait entre elles et les idées des philosophes païens. A la même époque, Quadratus et Aristide, Hermias et Athénagore suivaient avec succès la même voie. — Cette cause suscita un défenseur non moins illustre dans la personne du grand martyr Irénée, pontife de l'Eglise de Lyon, lequel, en réfutant vaillamment les opinions perverses apportées de l'Orient par les gnostiques et disséminées par eux sur toute l'étendue de l'empire, *expliqua* par la même occasion, comme le dit saint Jérôme, les « origines de toutes les hérésies, et découvrit dans « les écrits des philosophes les sources dont elles émanaient (1). »

Tout le monde connaît les controverses soutenues par Clément d'Alexandrie, au sujet desquelles saint Jérôme s'écrie avec admiration : *Que peut-on y trouver d'inculte? Qu'y a-t-il qui ne provienne des entrailles mêmes de la philosophie* (2)? Clément laissa, sur une incroyable variété de sujets, une quantité d'ouvrages, on ne peut plus utiles soit pour l'histoire de la philosophie, soit pour l'art et l'exercice de la dialectique, soit pour rétablir la concorde entre la foi et la raison. — Après lui vient Origène. Cet illustre maître de l'école d'Alexandrie, très instruit dans les doctrines des Grecs et des Orientaux, publia des livres, aussi nombreux que savants, d'une merveilleuse utilité pour l'interprétation des divines Ecritures et l'explication des dogmes sacrés. Bien que ses ouvrages, tels du moins qu'ils nous sont restés, ne soient point tout à fait exempts d'erreurs, ils renferment néanmoins un grand nombre de maximes, propres tout à la fois à féconder et à confirmer les vérités naturelles. — Aux hérétiques, Tertullien oppose l'autorité des saintes Lettres; avec les philosophes, il change d'armure, et leur oppose la philosophie; ces derniers, il les réfute avec tant de subtilité et d'érudition, qu'il ne craint

(1) Epist. ad Magn. — (2) Loco cit.

point de leur jeter à la face ce défi : *En fait de science comme en fait de discipline, quoi que vous en pensiez, vous n'êtes pas mes pairs* (1).

Arnobe, dans ses livres contre les Gentils, et Lactance, principalement dans ses *Institutions divines*, emploient tous deux au service de leur zèle une égale éloquence et une vigueur égale, pour inculquer aux hommes les dogmes et les préceptes de la sagesse catholique; toutefois, loin de bouleverser la philosophie, comme le font les académiciens (2), ils se servent pour convaincre, tantôt des armes qui leur sont propres, tantôt de celles que leur livrent les querelles intestines des philosophes (3). Les écrits que le grand Athanase et Chrysostome, le prince des orateurs, nous ont laissés sur l'âme humaine, les divins attributs et d'autres questions de souveraine importance, ces écrits, au jugement de tous, sont d'une telle perfection, qu'il semble qu'on ne puisse rien désirer de plus copieux et de plus profond. — Sans vouloir allonger outre mesure cette liste de grands esprits, nous ajouterons cependant à ceux que nous avons nommés, Basile le Grand ainsi que les deux Grégoire. Tous trois sortaient d'Athènes, ce domicile de la civilisation, pourvus abondamment de toutes les ressources de la philosophie; et ces trésors de science, que chacun d'eux avait conquis à la flamme de son zèle, ils les dépensèrent à la réfutation des hérétiques et à l'enseignement des chrétiens.

Mais la palme semble appartenir entre tous à saint Augustin, ce puissant génie qui, pénétré à fond de toutes les sciences divines et humaines, armé d'une foi souveraine, d'une doctrine non moins grande, combattit sans défaillance toutes les erreurs de son temps. Quel point de la philosophie n'a-t-il touché, plus encore, n'a-t-il approfondi, soit qu'il découvrît aux fidèles les plus hauts mystères de la foi, tout en les défendant contre les assauts furieux de ses adversaires; soit que, réduisant à néant les fictions des académiciens et des manichéens, il assît et assurât les fondements de la science humaine, ou recherchât la raison, l'origine et les causes des maux sous le poids desquels l'humanité gémit! Avec quelle abondance et quelle pénétration n'a-t-il pas traité des anges, de l'âme, de l'esprit humain, de la volonté et du libre arbitre, de la religion et de la vie bienheureuse, du temps et de l'éternité, et jusque *de* la nature des corps sujets aux changements? — Plus tard, en Orient, *Jean Damascène*, sur les traces de Grégoire de Nazianze; en Occident, *Boëce* et *Anselme* à la suite d'Augustin, enrichissent à leur tour le patrimoine de la philosophie.

Enfin, les docteurs du moyen âge, connus sous le nom de scolastiques, viennent entreprendre l'œuvre colossale de recueillir avec soin les moissons luxuriantes de doctrine, répandues çà et là dans les œuvres innombrables des Pères, et d'en faire comme un seul monceau, pour l'usage et la commodité des générations futures. Et ici, Vénérables Frères, Nous sommes heureux de pouvoir Nous approprier les paroles par lesquelles Sixte V, homme de profonde sagesse, et notre prédécesseur, explique l'origine, le caractère et l'excellence de la doctrine scolastique.

« Par la divine munificence de Celui qui, seul, donne l'esprit de science,

(1) Apologet. S. 46. — (2) *Instit.*, VII, c. VII. — (3) *De Opif. Dei*, c. XXI.

« de sagesse et d'intelligence, et qui, dans le cours des âges et selon les « besoins, ne cesse d'enrichir son Eglise de nouveaux bienfaits, de la munir « de défenses nouvelles, nos ancêtres, hommes de science profonde, inven- « tèrent la théologie scolastique. Mais ce sont surtout deux glorieux docteurs, « l'angélique saint Thomas et le séraphique saint Bonaventure, tous deux « professeurs illustres en cette faculté... qui, par leur talent incomparable, « leur zèle assidu, leurs grands travaux et leur veilles, cultivèrent cette « science, l'enrichirent et la léguèrent à leurs descendants, disposée dans « un ordre parfait, éclaircie par d'abondants développements. Et certes, « la connaissance et l'habitude d'une science aussi salutaire, qui découle « de la source très féconde des saintes Ecritures, des souverains Pon- « tifes, des saints Pères et des conciles, a dû en tout temps être d'un très « grand avantage à l'Eglise, soit pour la saine intelligence, et la véritable « interprétation des Ecritures, soit pour lire et expliquer les Pères plus sûre- « ment et plus utilement, soit pour démasquer et réfuter les erreurs variées « et les hérésies : mais en ces derniers jours, qui nous ont amené ces « temps critiques prédits par l'Apôtre, et dans lesquels les hommes blasphé- « mateurs, orgueilleux, séducteurs, progressent dans le mal, errant eux- « mêmes et induisant en erreur les autres, à coup sûr, pour confirmer les « dogmes de la foi catholique et réfuter les hérésies, la science dont nous « parlons est plus que jamais nécessaire (1). »

Cet éloge, bien qu'il ne paraisse comprendre que la théologie scolastique, s'applique cependant avec évidence à la philosophie elle-même. En effet, les qualités éminentes qui rendent la théologie scolastique si formidable aux ennemis de la vérité, à savoir, pour poursuivre avec le même pontife « cette « cohésion étroite et parfaite des effets et des causes, cet ordre et cette « symétrie, semblables à ceux d'une armée en bataille, ces définitions et « distinctions lumineuses, cette solidité d'argumentation et cette subtilité « de controverse, toutes choses par lesquelles la lumière est séparée des « ténèbres, le vrai distingué du faux, et les mensonges de l'hérésie, dé- « pouillés du prestige et des fictions qui les enveloppent, sont découverts « et mis à nu (2) » ; toutes ces brillantes qualités, disons nous, sont dues uniquement au bon usage de la philosophie, que les docteurs scolastiques avaient pris généralement la sage coutume d'adopter, même dans les controverses théologiques. — En outre, comme le caractère propre et distinctif des théologiens scolastiques est d'unir entre elles, par le nœud le plus étroit, la science divine et la science humaine, la théologie, dans laquelle ils excellèrent, n'aurait certainement pu acquérir autant d'honneur et d'estime dans l'opinion des hommes, si ses docteurs n'eussent employé qu'une philosophie incomplète et tronquée ou superficielle.

Mais, entre tous les docteurs scolastiques, brille d'un éclat sans pareil leur prince et maître à tous, Thomas d'Aquin, lequel, ainsi que le remarque Cajetan, *pour avoir profondément vénéré les saints docteurs* qui l'ont précédé, *a hérité en quelque sorte de l'intelligence de tous* (3). Thomas recueillit leurs doctrines, comme les membres dispersés d'un même corps ; il les réunit, les

(1) Bulla *Triumphantis*, an. 1588. — (2) Bulla cit. — (3) In 2. 2. q. 148. a. 4. in finem.

classa dans un ordre admirable, et les enrichit tellement, qu'on le considère lui-même, à juste titre, comme le défenseur spécial et l'honneur de l'Église. — D'un esprit docile et pénétrant, d'une mémoire facile et sûre, d'une intégrité parfaite de mœurs, n'ayant d'autre amour que celui de la vérité, très riche de science tant divine qu'humaine; justement comparé au soleil, il réchauffa la terre par le rayonnement de ses vertus, et la remplit de la splendeur de sa doctrine. Il n'est aucune partie de la philosophie qu'il n'ait traitée avec autant de pénétration que de solidité : les lois du raisonnement, Dieu et les substances incorporelles, l'homme et les autres créatures sensibles, les actes humains et leurs principes, font tour à tour l'objet des thèses qu'il soutient, et dans lesquelles rien ne manque, ni l'abondante moisson des recherches, ni l'harmonieuse ordonnance des parties, ni l'excellente méthode de procéder, ni la solidité des principes ou la force des arguments, ni la clarté du style ou la propriété de l'expression, ni la profondeur et la souplesse avec lesquelles il résout les points les plus obscurs.

Ajoutons à cela que l'angélique docteur a considéré les conclusions philosophiques dans les raisons et les principes mêmes des choses : or, l'étendue de ces prémisses, et les vérités innombrables qu'elles contiennent en germe, fournissent aux maîtres des âges postérieurs une ample matière à des développements fructueux, qui se produiront en temps opportun. En employant, comme il le fait, ce même procédé dans la réfutation des erreurs, le grand docteur est arrivé à ce double résultat, de repousser à lui seul toutes les erreurs des temps antérieurs, et de fournir des armes invincibles pour dissiper celles qui ne manqueront pas de surgir dans l'avenir. — De plus, en même temps qu'il distingue parfaitement, ainsi qu'il convient, la raison d'avec la foi, il les unit toutes deux par les liens d'une mutuelle amitié : il conserve ainsi à chacune ses droits, il sauvegarde sa dignité, de telle sorte que la raison, portée sur les ailes de Thomas jusqu'au faîte de la nature humaine, ne peut guère monter plus haut, et que la foi peut à peine espérer de la raison des secours plus nombreux ou plus puissants que ceux que Thomas lui fournit.

Il ne faut donc pas s'étonner que, surtout dans les siècles précédents, des hommes très doctes et du plus grand renom en théologie comme en philosophie, après avoir recherché avec une incroyable avidité les œuvres immortelles du grand docteur, se soient livrés tout entiers, Nous ne dirons pas à cultiver son angélique sagesse, mais à s'en nourrir et à s'en pénétrer. — On sait que presque tous les fondateurs et législateurs des ordres religieux ont ordonné à leurs confrères d'étudier la doctrine de saint Thomas et de s'y tenir religieusement, et qu'ils ont pourvu d'avance à ce qu'il ne fût permis à aucun d'eux de s'écarter impunément, ne fût-ce que sur le moindre point, des vestiges d'un si grand homme. Sans parler de la famille dominicaine, qui revendique cet illustre maître comme une gloire qui lui appartient en propre, les Bénédictins, les Carmes, les Augustins, la Société de Jésus, et plusieurs autres ordres religieux sont soumis à cette loi, ainsi qu'en témoignent leurs statuts respectifs.

Et ici c'est vraiment avec volupté que l'esprit s'envole vers ces écoles et ces académies célèbres et jadis florissantes de Paris, de Salamanque, d'Alcala,

de Douai, de Toulouse, de Louvain, de Padoue, de Bologne, de Naples, de Coïmbre, et d'autres en grand nombre. Personne n'ignore que la gloire de ces académies crût, en quelque sorte, avec l'âge, et que les consultations qu'on leur demandait, dans les affaires les plus importantes, jouirent partout d'une grande autorité. Or on sait aussi que, dans ces nobles asiles de la sagesse humaine, Thomas régnait en prince, comme dans son propre empire, et que tous les esprits, tant des maîtres que des auditeurs, se reposaient uniquement et dans une admirable concorde, sur l'enseignement et l'autorité du docteur angélique.

Il y a plus encore : les Pontifes romains, nos prédécesseurs, ont honoré la sagesse de Thomas d'Aquin de singuliers éloges, et des attestations les plus plus amples. Clément VI (1), Nicolas V (2), Benoît XIII (3), d'autres encore témoignent de l'éclat que son admirable doctrine donne à l'Église universelle. Saint Pie V (4) reconnaît que cette même doctrine dissipe les hérésies, après les avoir confondues et réfutées, et que chaque jour elle délivre le monde entier d'erreurs pestilentielles ; d'autres avec Clément XI (5) affirment que des biens abondants ont découlé de ses écrits sur l'Église universelle, et qu'on lui doit à lui-même les honneurs et le culte que l'Église rend à ses plus grands docteurs, Grégoire, Ambroise, Augustin et Jérôme ; d'autres enfin ne crurent pas trop faire en proposant saint Thomas aux académies et aux grandes écoles comme un modèle et un maître qu'elles pouvaient suivre d'un pas assuré. Et, à ce propos, les paroles du bienheureux Urbain V à l'académie de Toulouse méritent d'être rappelées ici : « Nous voulons, et, par la teneur des « présentes, Nous vous enjoignons de suivre la doctrine du bienheureux « Thomas comme étant véridique et catholique, et de vous appliquer de « toutes vos forces à la développer (6). »

A l'exemple d'Urbain V, Innocent XII (7) impose les mêmes prescriptions à l'université de Louvain, et Benoît XIV (8) au collège dionysien de Grenade. Pour mettre le comble à ces jugements des Pontifes suprêmes sur saint Thomas d'Aquin, Nous ajouterons ce témoignage d'Innocent VI : « La doctrine « de saint Thomas a sur toutes les autres, la canonique exceptée, la propriété « des termes, la mesure dans l'expression, la vérité des propositions, de telle « sorte que ceux qui la tiennent ne sont jamais surpris hors du sentier de la « vérité, et que quiconque la combat a toujours été suspect d'erreur (9). »

A leur tour, les conciles œcuméniques, dans lesquels brille la fleur de sagesse cueillie de toute la terre, se sont appliqués en tout temps à rendre à Thomas d'Aquin des hommages spéciaux. Dans les conciles de Lyon, de Vienne, de Florence, du Vatican, on eût cru voir Thomas prendre part, présider même, en quelque sorte, aux délibérations et aux décrets des Pères, et combattre, avec une vigueur indomptable et avec le plus heureux succès, les erreurs des Grecs, des hérétiques et des rationalistes. — Mais le plus grand honneur rendu à saint Thomas, réservé à lui seul, et qu'il ne partagea avec

(1) Bulla *In ordine*. — (2) Breve ad Fratr. ord. Præd. 1451. — (3) Bulla *Pretiosus*. — (4) Bulla *Mirabilis*. — (5) Bulla *Verbo Dei*. — (6) Const., V. data die 3 aug. 1368, ad cancell. Univ. Tolos. — (7) Litt., in forma Brev. die 6 febr. 1694. — (8) Litt., in forma Brev. die 21 aug. 1752. — (9) Serm. de S. Thomas.

aucun des docteurs catholiques, lui vint des Pères du concile de Trente, quand ils voulurent qu'au milieu de la sainte Assemblée, avec le livre des divines Écritures et les décrets des Pontifes suprêmes, sur l'autel même, la *Somme* de Thomas d'Aquin fût déposée ouverte, pour pouvoir y puiser des conseils, des raisons, des oracles.

Enfin une dernière palme semble avoir été réservée à cet homme incomparable : il a su arracher aux ennemis — eux-mêmes — du nom catholique le tribut de leurs hommages, de leurs éloges, de leur admiration. On sait, en effet, que, parmi les chefs des partis hérétiques, il y en eut qui déclarèrent hautement, qu'une fois la doctrine de saint Thomas d'Aquin supprimée, ils se faisaient forts d'*engager une lutte victorieuse* avec tous les docteurs catholiques, *et d'anéantir l'Église* (1). — L'espérance était vaine, mais le témoignage ne l'est point.

Les choses étant ainsi, Vénérables Frères, toutes les fois que nos regards se portent sur la bonté, la force et l'indéniable utilité de cette discipline philosophique, tant aimée de nos pères, Nous jugeons que ç'a été une témérité de n'avoir continué, ni en tous temps, ni en tous lieux, à lui rendre l'honneur qu'elle mérite : d'autant plus que la philosophie scolastique a en sa faveur et un long usage et le jugement d'hommes éminents, et, ce qui est capital, le suffrage de l'Église. A la place de la doctrine ancienne, une façon de nouvelle méthode de philosophie s'est introduite çà et là, laquelle n'a point porté les fruits désirables et salutaires que l'Église et la société civile elle-même eussent souhaités. Sous l'impulsion des novateurs du seizième siècle, on se prit à philosopher sans aucun égard pour la foi, avec pleine licence de part et d'autre de laisser aller sa pensée selon son caprice et son génie. Il en résulta tout naturellement que les systèmes de philosophie se multiplièrent outre mesure, et que des opinions diverses, contradictoires, se firent jour, même sur les objets les plus importants des connaissances humaines. De la multitude des opinions on arrive facilement aux hésitations et au doute : du doute à l'erreur, il n'est personne qui ne le voie, la distance est courte et le chemin facile.

Les hommes se laissant volontiers entraîner par l'exemple, cette passion de la nouveauté parut avoir envahi, en certains pays, l'esprit des philosophes catholiques eux-mêmes, lesquels, dédaignant le patrimoine de la sagesse antique, aimèrent mieux édifier à neuf qu'accroître et perfectionner le vieil édifice, projet certes peu prudent, et qui ne s'exécuta qu'au grand détriment des sciences. En effet, ces systèmes multiples, appuyés uniquement sur l'autorité et l'arbitraire de chaque maître particulier, n'ont qu'une base mobile, et par conséquent, au lieu de cette science sûre, stable et robuste, comme était l'ancienne, ne peuvent produire qu'une philosophie branlante et sans consistance. Si donc il arrive parfois à une philosophie de cette sorte de se trouver à peine en forces pour résister aux assauts de l'ennemi, elle ne doit imputer qu'à elle-même la cause et la faute de sa faiblesse.

Ce que disant, Nous n'entendons certes pas improuver ces savants ingénieux, qui emploient à la culture de la philosophie leur industrie, leur éru-

(1) Beza-Bucerus.

dition, ainsi que les richesses des inventions nouvelles. Nous comprenons parfaitement que tous ces éléments concourent au progrès de la science. Mais il faut se garder, avec le plus grand soin, de faire de cette industrie et de cette érudition le seul, ou même le principal objet de son application. — On doit en juger de même pour la théologie : il est bon de lui apporter le secours et la lumière d'une érudition variée; mais il est absolument nécessaire de la traiter à la manière grave des scolastiques, afin que, grâce aux forces réunies de la révélation et de la raison, elle ne cesse d'être le *boulevard inexpugnable de la foi* (1).

C'est donc par une heureuse inspiration que des amis, en certain nombre, des sciences philosophiques, désirant, dans ces dernières années, en entreprendre la restauration d'une manière efficace, se sont appliqués, et s'appliquent encore, à remettre en vigueur l'admirable doctrine de Thomas d'Aquin, et à lui rendre son ancien lustre. Animés du même esprit, plusieurs membres de votre ordre, Vénérables Frères, sont entrés avec ardeur dans la même voie. Nous l'avons appris dans la plus grande joie de notre âme. Tout en les louant avec effusion, Nous les exhortons à persévérer dans cette noble entreprise : quant aux autres, Nous les avertissons tous, que rien ne Nous est plus à cœur, et que Nous ne souhaitons rien tant que de les voir fournir largement et copieusement à la jeunesse studieuse les eaux très pures de la sagesse, telles que le Docteur angélique les répand en flots pressés et intarissables.

Plusieurs motifs provoquent en Nous cet ardent désir. — En premier lieu, comme à notre époque la foi chrétienne est journellement en butte aux manœuvres et aux ruses d'une certaine fausse sagesse, il faut que tous les jeunes gens, ceux particulièrement qui sont élevés pour le service de l'Église, soient nourris du pain vivifiant et robuste de la doctrine, afin que, pleins de force et revêtus d'une armure complète, ils s'habituent de bonne heure à défendre la religion avec vigueur et sagesse, *prêts*, selon l'avertissement de l'Apôtre, *à rendre raison, à quiconque la demande, de l'espérance qui est en nous* (2); ainsi qu'à *exhorter dans une doctrine saine et convaincre ceux qui contredisent* (3). — Ensuite, un grand nombre de ceux qui, éloignés de la foi, haïssent les institutions catholiques, prétendent ne reconnaître d'autre maître et d'autre guide que leur raison. Pour les guérir et les ramener à la grâce en même temps qu'à la foi catholique, après le secours surnaturel de Dieu, Nous ne voyons rien de plus opportun que la solide doctrine des Pères et des scolastiques, lesquels, ainsi que Nous l'avons dit, mettent sous les yeux les fondements inébranlables de la foi, sa divine origine, sa vérité certaine, ses motifs de persuasion, les bienfaits qu'elle procure au genre humain, son parfait accord avec la raison, et tout cela avec plus de force et d'évidence qu'il n'en faut pour fléchir les esprits les plus rebelles et les plus obstinés.

Tous Nous voyons dans quelle situation critique la contagion des opinions perverses a jeté la famille et la société civile. Certes, l'une et l'autre jouiraient d'une paix plus parfaite et d'une sécurité plus grande si, dans les

(1) Sixt., V. Bull., cit. — (2) I. Pet., III, 15. — (3) Tit., I, 9.

académies et les écoles, on donnait une doctrine plus saine et plus conforme à l'enseignement de l'Église, une doctrine telle qu'on la trouve dans les œuvres de Thomas d'Aquin. Ce que saint Thomas nous enseigne sur la vraie nature de la liberté, qui de nos temps dégénère en licence, sur la divine origine de toute autorité, sur les lois et leur puissance, sur le gouvernement paternel et juste des souverains, sur l'obéissance due aux puissances plus élevées, sur la charité mutuelle qui doit régner entre tous les hommes; ce qu'il nous dit sur ces sujets et d'autres de même genre a une force immense, invincible pour renverser tous ces principes du droit nouveau, dangereux, on le sait, au bon ordre et au salut public. — Enfin toutes les sciences humaines ont droit à espérer un progrès réel et doivent se promettre un secours efficace de la restauration, que Nous venons de proposer, des sciences philosophiques. En effet, les beaux-arts demandent à la philosophie, comme à la science modératrice, leurs règles et leur méthode, et puisent chez elle, comme à une source commune de vie, l'esprit qui les anime. Les faits et l'expérience constante nous font voir que les arts libéraux fleurissent surtout, tant que la philosophie retient sauf son honneur et droit son jugement; qu'au contraire ils gisent négligés et presque oubliés, quand la philosophie incline vers l'erreur ou s'embarrasse d'inepties.

Aussi les sciences physiques elles-mêmes, si appréciées à cette heure, et qui, illustrées de tant de découvertes, provoquent de toute part une admiration sans bornes, ces sciences, loin d'y perdre, gagneraient singulièrement à une restauration de l'ancienne philosophie. Ce n'est point assez, pour féconder leur étude et assurer leur avancement, que de se borner à l'examen des faits et à la contemplation de la nature; mais, les faits constatés, il faut s'élever plus haut et s'appliquer avec soin à reconnaître la nature des choses corporelles et à rechercher les lois auxquelles elles obéissent, ainsi que les principes d'où découlent et l'ordre qu'elles ont entre elles, et l'unité dans leur variété, et leur mutuelle affinité dans la diversité. On ne peut s'imaginer combien la philosophie scolastique, sagement enseignée, apporterait à ces recherches de force, de lumière et de ressources.

A ce propos, il importe de prémunir les esprits contre la souveraine injustice que l'on fait à cette philosophie, en l'accusant de mettre obstacle au progrès et à l'accroissement des sciences naturelles. Comme les scolastiques, suivant en cela les sentiments des saints Pères, enseignent à chaque pas, dans l'anthropologie, que l'intelligence ne peut s'élever que par les choses sensibles à la connaissance des êtres incorporels et immatériels; ils ont compris d'eux-mêmes l'utilité pour le philosophe de sonder attentivement les secrets de la nature, et d'employer un long temps à l'étude assidue des choses physiques. C'est en effet ce qu'ils firent. Saint Thomas, le bienheureux Albert le Grand, et d'autres princes de la scolastique, ne s'absorbèrent pas tellement dans la contemplation philosophique, qu'ils n'aient aussi apporté un grand soin à la connaissance des choses naturelles : bien plus, dans cet ordre de connaissances, il est plus d'une de leurs affirmations, plus d'un de leurs principes, que les maîtres actuels approuvent, et dont ils reconnaissent la justesse. En outre, à notre époque même, plusieurs docteurs des sciences physiques, hommes de grand renom, témoignent publiquement et ouverte-

ment que, entre les conclusions certaines de la physique moderne et les principes philosophiques de l'Ecole, il n'existe en réalité aucune contradiction.

Nous donc, tout en proclamant qu'il faut recevoir de bonne grâce et avec reconnaissance toute pensée sage et toute découverte utile, de quelque part qu'elle vienne, Nous vous exhortons, Vénérables Frères, de la manière la plus pressante, à remettre en vigueur et à propager le plus possible la précieuse doctrine de saint Thomas, et ce, pour la défense et l'ornement de la foi catholique, pour le bien de la société, pour l'avancement de toutes les sciences. Nous disons la doctrine de saint Thomas, car s'il se rencontre dans les docteurs scolastiques quelque question trop subtile, quelque affirmation inconsidérée, ou quelque chose qui ne s'accorde pas avec les doctrines éprouvées des âges postérieurs, qui soit dénué, en un mot, de toute probabilité, Nous n'entendons nullement le proposer à l'imitation de notre siècle. Du reste, que des maîtres, désignés par votre choix éclairé, s'appliquent à faire pénétrer dans l'esprit de leurs disciples la doctrine de Thomas d'Aquin, et qu'ils aient soin de faire ressortir combien celle-ci l'emporte sur toutes les autres en solidité et en excellence. Que les académies, que vous avez instituées ou que vous instituerez par la suite, expliquent cette doctrine, la défendent et l'emploient pour la réfutation des erreurs dominantes. — Mais pour éviter qu'on ne boive une eau supposée pour la véritable, une eau bourbeuse pour celle qui est pure, veillez à ce que la sagesse de Thomas soit puisée à ses propres sources, ou du moins à ces ruisseaux qui, sortis de la source même, coulent encore purs et limpides, au témoignage assuré et unanime des docteurs : de ceux, au contraire, qu'on prétend dérivés de la source, mais qui, en réalité, se sont gonflés d'eaux étrangères et insalubres, écartez avec soin l'esprit des adolescents.

Mais Nous savons que tous nos efforts seront vains, si notre commune entreprise, Vénérables Frères, n'est secondée par celui qui s'appelle le *Dieu des sciences* dans les divines Écritures (1), lesquelles nous avertissent également que, « tout bien excellent et tout don parfait vient d'en haut, descen- « dant du Père des lumières (2). » Et encore : « Si quelqu'un a besoin de la « sagesse, qu'il la demande à Dieu, lequel donne à tous avec abondance et « ne reproche pas ses dons, et elle lui sera donnée (3). » En cela aussi, suivons l'exemple du Docteur angélique, qui ne s'adonnait jamais à l'étude ou à la composition avant de s'être, par la prière, rendu Dieu propice, et qui avouait avec candeur que tout ce qu'il savait il le devait moins à son étude et à son propre travail qu'à l'illumination divine.

Prions donc Dieu tous ensemble, d'un esprit humble et d'un cœur unanime, qu'il répande sur les fils de son Église l'esprit de science et d'intelligence, et qu'il ouvre le sens à la lumière de la sagesse. Et pour obtenir en plus grande abondance les fruits de la divine bonté, faites intervenir auprès de Dieu le très puissant patronage de la bienheureuse Vierge Marie, siège de la sagesse; recourez en même temps à l'intercession de saint Joseph, le très pur époux de la Vierge, ainsi qu'à celle des grands apôtres Pierre et

(1) Reg., II, 3. — (2) Jac., I, 17. — (3) Ibid., V. 5.

Paul, qui renouvelèrent par la vérité la terre infectée de la contagion de l'erreur, et la remplirent des splendeurs de la céleste sagesse.

Enfin, soutenus par l'espoir du secours divin et confiant en votre zèle pastoral, Nous vous donnons à tous, Vénérables Frères, du fond de notre cœur, ainsi qu'à votre clergé et aux peuples commis à votre sollicitude, la bénédiction apostolique, comme un gage des dons célestes et un témoignage de notre particulière bienveillance.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 4e jour d'août de l'an 1879, de notre Pontificat l'an II.

LÉON XIII, PAPE.

SIX ORPHELINS

SECONDE PARTIE

DE

MARTINE, HISTOIRE D'UNE SŒUR AINÉE [1]

---

30 juillet.

J'ai reçu, ce matin, la visite de M. Leroy, le riche maître d'hôtel.

— Pouvez-vous, Mademoiselle Dorland, m'a-t-il dit, m'accorder une petite demi-heure d'entretien, j'ai à vous parler sérieusement.

— Je suis toute prête à vous écouter, Monsieur Leroy. Pourtant, s'il vous était égal de revenir cette après-midi, je serais plus libre.

— C'est vrai, je n'y avais pas songé, tellement je suis occupé de mon idée. Eh bien! tantôt je reviendrai vers quatre heures, voulez-vous?

— A quatre heures, soit.

Je suis restée assez étonnée de la demande de M. Leroy. Que pouvait-il avoir de si important à me faire connaître?

Au moment indiqué, il revenait, ponctuel. Je l'ai prié de passer dans la salle à manger, où nous serions certains de n'être point entendus.

— Mademoiselle, a-t-il dit bientôt, votre neveu Paul vous a peut-être parlé de son désir de me succéder à *la Croix d'Or?*

J'ai été si abasourdie de ce préambule, que je ne pouvais trouver un mot de réponse.

— Paul ne vous avait-il donc jamais parlé de cela? m'a demandé M. Leroy.

(1) Voir la *Revue* des 28 février, 15 et 31 mars, 15 et 30 avril, 15 et 30 mai, 15 et 30 juin, 15 et 30 juillet, 15 août 1879.

— Pardonnez-moi, ai-je balbutié, mais je ne me suis pas longtemps arrêtée aux projets de mon neveu. Il est si jeune.

— N'a-t-il pas dix-neuf ans passés et ne tire-t-il pas à la conscription l'an prochain?

— Oui.

— Alors on peut déjà penser à son avenir, puisqu'il est aîné d'orphelins et exempt, par conséquent, du service.

— Vous avez raison, monsieur; néanmoins il faudra encore six ou huit ans avant qu'une telle question soit réglée.

— Ici nous sommes d'accord. Paul est trop jeune pour que l'on puisse le laisser entièrement seul diriger une maison. Toutefois, on peut l'initier à cette direction et, dans une certaine mesure, le considérer comme un associé.

— Associé! y songez-vous, monsieur Leroy?

— Ecoutez-moi bien, Mademoiselle Dorland, ce n'est pas d'aujourd'hui que nous nous connaissons. Je me rappelle l'instant où vous êtes arrivée ici avec toute votre nichée de marmots. Pour parler vrai, je croyais que vous ne feriez rien de bon de ces enfants car je savais... pardon... j'avais appris... enfin, il suffit. Je craignais de ne pas les voir ressembler à leur tante. Et puis une telle charge! Je n'aurais pas, moi, voulu *l'entreprendre*. Mais paraît, comme dit notre bon vieux curé, que Dieu protège les cœurs droits et courageux.

Voilà tous ces marmots dans le bon chemin, s'élevant à qui mieux mieux et formant la plus jolie famille!... Votre René et votre Pierre vont devenir de grands savants; votre Louis, je n'en suis pas en peine, il fera un mécanicien instruit, il est si intelligent, le gaillard! Votre Rose et votre Julie ont une dot de gentillesse et de qualités qui ne fait pas craindre qu'elles restent vieilles filles. Enfin Paul, celui dont je veux m'occuper, est un intrépide travailleur. Jamais il ne recule devant l'ouvrage et avec ça si honnête! Ah! si mon neveu Anatole lui ressemblait! Mais Anatole n'est bon qu'à me causer du chagrin...

M. Leroy s'est arrêté un instant. J'ai compris sa pensée. Veuf, sans enfants, il s'était attaché à un neveu de sa femme et avait voulu lui donner le goût du commerce. Le jeune homme s'était montré ingrat, il avait quitté Plélan et était allé habiter Rennes où, disait la rumeur publique, il ne faisait rien de bon.

Bientôt M. Leroy a secoué son accablement et il a relevé les yeux vers moi :

— Bah! à quoi bon penser encore à mes anciens projets? Mieux vaut le présent. Pour tout dire d'un mot : j'aime Paul. Entre ses mains, *la Croix d'Or* ne perdra pas sa bonne renommée.

— Je le pense, monsieur Leroy, mais reste toujours la question de l'âge de mon neveu.

— Tenez, c'est simple à arranger comme bonjour. Je m'ennuie de n'avoir près de moi que des domestiques, le visage de Paul me sera plus agréable à contempler. Et puis, je deviens vieux, je me fatigue et sans l'œil du maître les choses dépérissent : cédez-moi Paul. Combien, depuis qu'il a terminé son apprentissage, vous rapporte-t-il par jour?

— Là n'est pas la difficulté, monsieur Leroy...

— Si fait, un peu ; mais allez, ne craignez rien. Je sais que Pierre, René et Louis vous coûteront gros encore. Laissez Paul venir avec moi. Pendant un an, je lui donnerai le même prix que lui donne son patron, et, de plus, il sera nourri chez moi.

— Mais...

— Ecoutez donc. Dès qu'il aura tiré au sort, si, comme j'en suis certain, je n'ai qu'à me louer de lui, j'augmenterai ses appointements et, un an après, nous signerons l'acte d'association qui aboutira, je pense bien, à un bel acte de vente.

— Vous êtes bon, monsieur Leroy, votre proposition est vraiment aussi magnifique qu'elle est inattendue. Laissez-moi, néanmoins, vous demander ceci : combien vaut l'hôtel de *la Croix d'Or?*

— Soixante mille francs, je ne le laisserai certes pas à un denier de moins.

— Alors votre arrangement est impossible. Jamais, en mettant les choses au mieux, je ne pourrai favoriser ainsi mon neveu au détriment de ses frères et de ses sœurs.

— Qui vous parle de cela? Si je ne connaissais le moyen de sortir de cette impasse, je ne m'y engagerais point. Laissez-moi faire. Vous ne risquez toujours rien, car pour le moment et d'ici deux ans encore, il ne peut être question que d'une simple place à créer chez moi en faveur de Paul. Plus tard, vous jugerez si la suite de mes projets est trop mauvaise pour qu'on s'en occupe. Trouvez-vous encore des impossibilités?

— Non, mon cher monsieur Leroy. Il ne me reste plus qu'à vous dire à quel point je suis...

— Arrêtez là. Comment, vous voudriez me faire croire que vous

me devez de la reconnaissance ? C'est moi, au contraire, qui vais vous en devoir ! C'est moi qui vais vous remercier de tout mon cœur. Ma maison me pesait, elle me devenait triste. J'aurais pu, depuis longtemps, la vendre si j'avais voulu. Mais je suis fier de *la Croix d'Or*, elle ne passera qu'entre des mains dont je serai sûr, car quel crève-cœur pour moi, même si j'étais absolument payé, de voir le bon vieil hôtel de mon père et le mien, tomber comme une mauvaise auberge. Tapez dans ma main pour ratifier le marché, et promettez-moi de venir, tous ensemble, dîner dimanche à *la Croix d'Or*.

— Il y a toujours trop de monde chez vous, ai-je dit, un peu embarrassée de l'invitation.

— Oh ! nous ne dînerons pas à la grande table d'hôte. Vous pensez que j'ai plus d'une salle à mon service. C'est entendu, à dimanche. Envoyez Paul causer dès demain avec moi. Je verrai son patron, soyez tranquille. Je ne veux pas laisser mon voisin dans l'embarras, et lui il aura égard au désir de sa meilleure pratique.

Cela dit, M. Leroy m'a donné une nouvelle poignée de main, puis il est parti, me laissant encore stupéfaite de sa proposition.

La joie de Paul, quand je lui ai tout appris, a été très vive. Dans sa situation actuelle, et vu ses goûts, rien de plus avantageux ne pouvait être désiré.

J'écris ceci le cœur plein de gratitude envers Dieu, qui protège si paternellement les enfants commis à ma garde. René et Pierre ont trouvé des maîtres excellents, Paul se voit assuré d'un paisible avenir.

Oh ! bien heureux est celui qui place en la Providence son ferme espoir !

5 août.

Pierre a passé quelques heures près de nous avant de partir, avec M. Yves, pour Saint-Malo et le littoral jusqu'à Brest. La plus grande partie du voyage se fera à pied, le professeur voulant bien connaître ces côtes pittoresques. L'an prochain, les vacances doivent se passer dans le Finistère.

Pierre est ravi. Moi, tout en regrettant de ne point le voir pendant deux mois entiers, je juge ce voyage salutaire, mon neveu grandit beaucoup, son teint est pâle, l'air de la mer le fortifiera. Il m'a apporté, de la part de M. Yves, un certificat tellement satisfaisant

que j'ai vite puisé dans mon épargne pour couvrir les frais du voyage. Je l'eusse déjà fait sans hésitation quand il ne se serait agi que de la santé de Pierre; mais j'étais très aise de représenter ce petit sacrifice comme la récompense méritée du travail de l'année.

Mon neveu a sauté à mon cou et m'a remerciée avec effusion. Il part tout charmé.

Je craignais un peu de voir Louis prendre ombrage du plaisir de son frère, et regretter de rester simplement à Plélan.

Par bonheur je me trompais. Louis avait un grand projet sous roche, et le soir même, après que nous eûmes reconduit Pierre, il m'en fit part.

— Voulez-vous tante, dit-il, me permettre de vous demander quelque chose?

— Pourquoi hésites-tu, mon enfant?

— Au dernier moment j'ai peur de ne pas réussir.

— Qu'y a-t-il donc?

— Vous savez, tante, que M. Laumay m'a souvent invité à aller passer quelques jours chez lui.

— Tu désires profiter de l'invitation? C'est facile.

— Je désirerais plus, tante. M. Laumay doit aller visiter les scieries et les forges des Salles et du Vaublanc. Oh! comme vous seriez bonne si vous le priiez de m'emmener!

— Je puis bien te dire d'avance que notre ami accueillera ta demande. Ainsi, après la distribution des prix, tu partiras pour Iffendic, car tu as été bon écolier et enfant soumis.

Louis ne se possède pas de joie. Dans quatre jours il nous quittera, son absence durera trois semaines.

Rose a fait une observation peu gracieuse en apprenant cette décision.

— Ainsi donc, a-t-elle dit, Louis et Pierre vont avoir de belles vacances pendant que toi, Julie, et moi, nous resterons ici à nous ennuyer!

Je feignais de ranger diverses choses dans le magasin, et par suite, de ne point entendre, car je voulais réfléchir à ce qu'il me faudrait répondre à Rose. De plus, Mlle Françoise étant alors absente, les deux sœurs pouvaient penser, parler seule à seule.

Julie s'est récriée :

— Rose, y songes-tu? Nous ennuyer en compagnie de tante Martine!

— Tu sais bien que je ne pense pas à cela. Mais tout de même, ne serais-tu pas plus heureuse d'aller faire un petit voyage. Vendre au magasin ou tirer l'aiguille à pleine journée, ça n'est pas très amusant!

— Moi, dit Julie, je veux faire tout ce que fait notre tante. Elle ne pense guère à voyager et ne quitte presque pas le magasin. Ne devrait-elle pas s'ennuyer de travailler toujours ainsi pour nous?

— Oh! chacun son goût. Moi je dis qu'il y a des gens trop heureux à côté de beaucoup d'autres qui ne le sont pas du tout.

— Comment, tu n'es pas heureuse?

— Crois-tu que Mlle Sabine de Merval se contenterait de notre bonheur?

— Il n'est pas utile de parler de Mlle de Merval, dont les parents sont extrêmement riches. Cela, du reste, ne la rend pas plus gracieuse. J'ai bien remarqué son air indolent, son regard morne.

— Tu t'es trompée. On ne peut pas être triste quand on a à sa disposition des châteaux, un hôtel magnifique, une superbe voiture, beaucoup de domestiques et autant d'argent pour sa toilette.

— Tout cela, interrompit Julie, ne prouverait pas que Mlle Sabine soit gaie et contente. D'ailleurs, je ne m'occupe point d'elle, ni de sa fortune.

— Tu as l'air de dédaigner tout.

— Non, non. Seulement, tante Martine nous a dit souvent d'aimer notre destinée, car nous ne pouvons savoir si celle des autres, toute brillante qu'en soit l'apparence, n'est pas plus difficile...

— Ta mémoire est bonne.

— Ecoute-moi, Rose. L'exemple de Paul me fait grand bien. Se plaint-il de travailler? L'entends-tu se lever dès la pointe du jour et rentrer bien tard? Toujours appelé ici et là...

— Le travail en est moins difficile, sans compter la vue des nouveaux visages. Ah! je ne m'ennuierais pas dans un hôtel.

— Tous les voyageurs ne sont pas aimables, dit souvent M. Leroy, qui sait bien à quoi s'en tenir.

— Allons! terminons là. Tu n'es pas d'humeur à rire. En vérité, tu deviendras trop raisonnable.

— Je le voudrais bien! Tante Martine aurait moins besoin de me réprimander.

Rose se mettant à chantonner, la conversation a pris fin. Elle me laisse vraiment préoccupée. Jamais encore le caractère de ma nièce

ne s'était aussi complètement dévoilé. Il me faut reconnaître que sa frivolité, loin d'être vaincue, cherche toutes les occasions de se donner libre carrière. Rose est même un peu envieuse et le travail lui pèse.

Comment agir? Lui parler, essayer de tourner vers un autre but ses pensées, serait chose inutile, peut-être même nuisible. Je dois saisir le moment propice, pour placer sous ses yeux les faits propres à la convaincre du bonheur que donne le généreux accomplissement des devoirs de l'état où nous avons été appelés.

Je dois, aussi, tenir compte de l'ennui, si peu motivé qu'il soit, que Rose prétend ressentir. J'écrirai à Mme Laumay ; ses conseils m'ont toujours été précieux. Je me sentirais bien chagrine si Julie n'avait autant réjoui mon cœur !

12 août.

Je n'ai pas vainement fait appel à mon amie.

— Attendez-moi dans deux jours, m'a-t-elle écrit en réponse à la lettre que Louis lui a portée. Je vous demanderai de me confier Rose pour une semaine. Je trouverai le moyen de provoquer ses plaintes, et j'y répondrai comme il est nécessaire.

Mme Laumay est venue, en effet; elle m'a demandé Rose, qui a paru être assez flattée de l'invitation.

Toutes deux viennent de partir pour Iffendic. Me voici donc seule avec ma petite Julie. L'aimable enfant a refusé l'invitation que lui faisait Mme Laumay.

— Merci, madame, a-t-elle dit gentiment. Mais tante Martine, qui se désole quand une place nouvelle devient vide ici, pleurerait, peut-être, si elle restait seule !

Julie est bonne, elle est reconnaissante, son cœur s'ouvre sans peine aux meilleurs sentiments. Oh ! combien je désire que Rose prenne sur elle de l'imiter.

22 août.

A trois jours de distance, j'ai reçu deux lettres de René, l'une par la voie de Bordeaux, l'autre par la voie de Marseille. La première m'annonçait que M. Blaise faisait ses préparatifs pour avancer dans l'intérieur du pays; la seconde disait que le départ aurait lieu le jour même où mon neveu écrivait.

« On assure, continuait René, que sur les limites des pampas habite une peuplade extrêmement curieuse à étudier. Un missionnaire français s'est donné la tâche d'évangéliser et instruire ces malheureux placés au dernier degré de l'humanité. Il aurait déjà obtenu de surprenants résultats. Je suis heureux de penser que je vais pouvoir admirer cette merveille.

« Ce n'est pas tout encore. M. Blaise compte aller au Paraguay. Peut-être y retrouverons-nous les traces des anciennes colonies, jadis si florissantes. Je me souviens de l'histoire extraordinaire des missions du Paraguay. Ma mémoire l'a conservée intact et elle me la rendra plus saisissante quand je parcourrai les lieux pleins encore, sans doute, de leurs souvenirs.

« Ne vous inquiétez pas de moi, chère tante. La santé de M. Blaise et la mienne sont bonnes. A peine si le changement de climat nous a éprouvés pendant les premiers jours. Maintenant nous sommes aguerris, même la saison des pluies ne nous effraye pas.

« M. Blaise a des lettres des ministres pour les principaux fonctionnaires que nous aurons occasion de saluer sur notre route.

« Grâce à la recommandation de Mgr de Rennes, Mgr de Rio-Janeiro a bien voulu nous remettre un mot de sa main, par lequel nous sommes certains du meilleur accueil près des curés des villages que nous rencontrerons. Une seconde lettre est destinée aux évêques, dont nous traverserons le diocèse.

« Ainsi munis et nous portant bien, le voyage s'annonce sous un bon aspect. J'ai déjà fait beaucoup de progrès. J'espère en faire de nouveaux et de très rapides.

« Pensez donc à moi sans crainte. Vous êtes toujours certaine, bonne tante, de l'union de mon cœur avec le vôtre dans la prière que, soir et matin, nous adressons mutuellement pour tous ceux que nous aimons. »

René a raison; mais, l'avouerai-je? Si je me résigne plus facilement, c'est, surtout, en pensant aux joies du retour.

25 août.

Rose est arrivée d'Iffendic. Elle se montre plus aimable, plus disposée au travail. Hier elle n'a pas, comme d'habitude, suivi d'un long regard la voiture où Mlle Sabine de Merval, dans l'éclat d'une ravissante toilette bleue et blanche, semblait trôner et forcer tous les hommages.

La raison va revenir à Rose. On a, comme cela, dans la vie, des mouvements inconscients que, bientôt, l'on surmonte avec courage. Et puis, l'exemple de ma petite Julie ne sera-t-il pas tout-puissant?

Rose ne voudra pas se montrer moins bonne, moins charmante que sa sœur, plus jeune qu'elle de trois ans.

31 août.

Voici un mois, déjà, que mon neveu est entré à *la Croix d'Or*. M. Leroy est on ne peut plus satisfait. Paul, en dépit de sa jeunesse et de son air calme, même timide, sait se faire obéir, en contrôlant bien exactement tout.

— En vérité on s'attendrait à le voir à la fois à la cave et au grenier! disent les servantes et les garçons qui, depuis longtemps déshabitués d'une exacte surveillance, maugréent contre le nouveau *maître*. Ils appellent ainsi par ironie mon neveu.

— Pestez, fâchez-vous, murmure en riant M. Leroy. Vous ne pouvez plus me voler à votre aise! Les honnêtes gens! ils crient parce qu'on les empêche de se charger plus longtemps la conscience!...

Il arrive bien que Paul, souvent embarrassé, vient me demander avis. Je le soutiens dans cette lutte sourde contre le vice, et j'avive en lui la plus insurmontable horreur pour tout ce qui peut blesser la probité.

Il a fort à faire car, en outre d'un grand mouvement de voyageurs, le service de la voiture de Rennes a son bureau à *la Croix d'Or*. Ensuite M. Leroy exploite lui-même une petite ferme, sa propriété, dont les principaux produits alimentent l'hôtel.

Trois comptabilités distinctes, en dehors des écritures courantes, sont donc de rigueur.

Paul se félicite aujourd'hui de ce que je l'ai forcé à profiter, mieux qu'il n'y était disposé, des années passées à l'école. Il est suffisamment instruit pour se tirer d'affaire. Puis le frère directeur de l'école a bien voulu lui faciliter la besogne.

— Au premier abord le travail qui vous incombe, mon enfant, paraît formidable, dit le dévoué instituteur; mais l'ordre, l'attention, ont vite raison des plus grandes difficultés. Une rigide organisation rend tout plus facile. Rappelez-vous que le maître, ou les représentants du maître, ont le devoir strict de donner aux serviteurs l'exemple du travail et du soin. En diminuant pour eux les

occasions de tentation, ils seront moins disposés à désirer ce qui ne leur appartient pas. Une revue exacte de chaque chose confiée ou à confier, des ordres précis, une fermeté absolue, quand il s'agit de fautes réelles, volontaires; de l'indulgence placée à propos, et tout marche aussi bien que possible.

Maîtres et serviteurs sont contents, car ils remplissent, chacun, leur devoir.

Paul écoute avec respect ces conseils; il les grave dans son esprit et les met en pratique avec un tact qui m'émerveille. Je suis heureuse. M. Leroy n'aura point à regretter ses généreuses intentions.

V. Vattier.

(*A suivre.*)

L'ALGÉRIE CONTEMPORAINE [1]

VII

BATNA, LAMBESSA, BISKRA ET AUTRES VILLES DE LA PROVINCE DE CONSTANTINE

Il faisait un clair de lune magnifique lorsque nous quittâmes notre appartement confortable de l'hôtel d'Orient pour grimper dans le coupé de la diligence qui devait nous conduire à Batna. Ce trajet de douze heures se fait toujours la nuit, ce qui est peu agréable pour les touristes, mais cela épargne beaucoup de temps. La route, du reste, n'offre rien d'intéressant, sauf quelques ruines romaines situées entre deux grands lacs salés sur les eaux desquels nageaient des oies et des canards sauvages. A gauche, on aperçoit un autre de ces mausolées pareils au « tombeau du chrétien » sur lequel les savants ne sont pas d'accord, bien que l'opinion générale en fasse le sépulcre de Massinissa (2). On appelle celui-ci le « Medràsen », on dirait une suite de cylindres qui vont en diminuant jusqu'au faîte du monument, je ne fis du reste que l'entrevoir au clair de la lune. A sept heures du matin nous arrivâmes à Batna, petit village fort laid et d'un aspect triste ; les rues sont à angle droit, l'église n'est pas belle, l'auberge est mauvaise, en un mot c'est un séjour peu attrayant : nous nous décidâmes cependant à nous y arrêter deux ou trois jours, afin de pouvoir visiter la forêt de cèdres qui ressemble à celle de Téniet-el-Had et aussi pour faire une excursion aux ruines romaines de Lambessa. Nous partîmes donc un matin, dans un petit omnibus, seul véhicule de l'endroit ; la route que nous suivîmes était

(1) Voir la *Revue* des 25 janvier, 25 mai, 10 juillet, 25 septembre, 30 novembre 1878 et 15 février 1879.

(2) Roi de Numidie qui combattit avec les Romains contre Annibal et continua la guerre contre Carthage. Il mourut l'an 149 avant Jésus-Christ.
(Le Traducteur.)

d'une monotonie désespérante, mais nous fûmes amplement dédommagés lorsqu'enfin nous aperçûmes ces ruines imposantes. Pompéi fut ensevelie subitement sous les cendres du Vésuve qui surprirent ses habitants au milieu de leurs occupations journalières ; Lambessa est une ville qu'on dirait avoir été abandonnée subitement par toute sa population, ses édifices sont tous là debout au milieu d'une vaste plaine solitaire, la main seule du temps a usé ses pierres de tuf rouge et ses piliers de granit. A gauche de l'ancienne voie romaine, s'élève le pretorium (1), construit avec ce même tuf d'un brun rougeâtre dont est fait le tombeau de Cecilia Metella (2) ; un perron flanqué de belles colonnes conduit à ce palais qui a été transformé en musée et qui renferme des statues, des sarcophages, des colonnes de marbre et d'albâtre. Les piliers extérieurs se composent de trois blocs énormes de pierres sphériques qu'aucun ciment ne relie... Un peu plus loin, l'œil s'arrête sur deux magnifiques arcs de triomphe qui formaient jadis une des quarantes portes mentionnées par les anciens historiens de Lambessa et dont il en reste quinze debout aujourd'hui. Au delà de cette porte on voit quatre ou cinq arches, portion d'un ancien aqueduc, et à une centaine de mètres plus loin, à gauche, on arrive aux ruines du temple d'Esculape. Quatre colonnes ioniques dressées sur un escalier de marbre, et formant partie de la façade, portent une inscription à l'effet que ce temple fut construit par ordre de Marc-Aurèle et de Lucius Verus et qu'il fut dédié à Esculape et à la déesse de la Santé : on y a découvert aussi des statues d'autres divinités et un pavé en mosaïque sur lequel on lit cette inscription :

Bonus intra, melior exi (1).

L'amphithéâtre ou cirque, dont les entrées et les gradins sont bien conservés, se trouve à droite de cet édifice. Toute la surface de la plaine est couverte d'arcs de triomphe, de portails, de belles colonnes de marbre aux chapiteaux finement sculptés, l'herbe pousse au milieu de ces ruines nombreuses et cette solitude immense produit une sensation pénible dont on ne peut se défendre. En fait de créa-

(1) Palais de justice où siégeaient le prêteur et d'autres magistrats chez les Romains. (Le Traducteur.)

(2) Cecilia Metella, fille du consul L. Metellus, épousa, dit-on, Crassus le Riche ; son tombeau de forme sphérique est le plus remarquable de tous ceux qui bordent la voie appienne restaurée par les soins de Pie IX. (Le Traducteur.)

(3) Entrez bon, sortez meilleur. (Le Traducteur.)

tures vivantes, nous n'aperçûmes qu'un aigle majestueux qui se reposait sur une des colonnes brisées du prétoire et un pauvre petit hibou brun perché sur une des belles corniches du temple d'Esculape. A l'extrémité de l'ancienne ville, se trouve le tombeau de Flavius Maximus, préfet de la troisième légion; c'est un monument carré de forme pyramidale, sur lequel est gravée une inscription qui rapporte que Julius Secundus, centurion de cette même légion, fit élever ce tombeau pour lequel Flavius Maximus avait laissé 12 000 sesterces (1) par testament, il a été restauré avec le plus grand soin par les Français qui ont tenu à rendre les honneurs militaires au vétéran romain en défilant devant sa tombe en faisant des décharges de mousqueterie.

Le village moderne est bien misérable, aussi m'apitoyai-je beaucoup sur le sort des bonnes sœurs de la Doctrine chrétienne qui y ont créé une école d'une cinquantaine d'élèves et qui n'ont pas même la consolation d'avoir un curé. Lambessa est une colonie pénitentiaire pour les condamnés politiques, la prison qui est considérable est à l'entrée du village, on ne nous permit pas de la visiter, mais nous aperçûmes quelques-uns des détenus qui appartenaient évidemment à la classe élevée et qui étaient condamnés à passer dix, quinze ou vingt ans dans ce triste séjour. Afin de subvenir à leurs propres besoins et pour ajouter quelque chose à leurs maigres rations, ils sculptent divers objets dont nous leur fîmes quelques emplettes. Ces pauvres gens doivent terriblement souffrir du froid et de la chaleur, car leurs cellules sont sous les toits et le bâtiment est dépourvu de tout appareil de chauffage; je quittai Lambessa avec un profond sentiment de tristesse, j'y avais vu tant de choses navrantes !

Dès que je fus de retour à Batna, je me rendis chez les sœurs de la Doctrine chrétienne qui y ont un fort bel établissement et plus de deux cents élèves tant externes que pensionnaires. La supérieure, femme d'une nature d'élite a le don de communiquer sa piété éclairée à toutes les personnes avec lesquelles elle se trouve en contact. Toutes les élèves qu'elle a formées ont un charme qui leur est propre et je reconnus que l'esprit de cette maison était encore meilleur que celui qui règne d'ordinaire dans les maisons d'éducation. Cette religieuse a cependant une très mauvaise santé, elle est presque

(1) Monnaie romaine; il y avait le grand et le petit sesterce, c'est probablement ce dernier qui équivalait à environ 20 centimes. Voir le Dictionnaire de Littré. (Le Traducteur.)

toujours souffrante et elle habite ce misérable village de Batna sans jouir d'aucune consolation temporelle ou spirituelle. Cet admirable renoncement m'aidait à comprendre comment la grâce toute-puissante de Dieu opère dans une âme vraiment sainte en dehors des canaux ordinaires par lesquels elle se communique. Une personne moins aimante et moins énergique aurait probablement succombé sous les épreuves et les difficultés multipliées de sa position, tandis que cette sainte femme me disait qu'elle avait toujours demandé dans ses prières de venir travailler au salut des âmes en Afrique et que maintenant que ses vœux étaient réalisés elle aurait eu bien mauvaise grâce de se plaindre des souffrances et des obstacles qu'elle rencontrait sur son chemin.

Dans la soirée, le colonel de la garnison qui est forte à Batna, vint nous offrir des chevaux pour notre excursion à la forêt de Cèdres mais nous dûmes y renoncer ne voulant pas manquer la diligence de Biskra qui partait le lendemain matin et qui ne fait ce service que deux fois par semaine. Nous assistâmes aux exercices du chemin de la Croix qui se faisaient dans la petite église qui regorgeait de monde. Le lendemain était la fête de l'Annonciation heureusement que notre diligence qui attendait la malle de Constantine ne partit qu'à sept heures et nous permit ainsi d'avoir la messe avant notre départ. La route monte continuellement jusqu'au caravanserail de Ksour où il y a un relais de poste. Après le déjeuner je sortis pour aller esquisser le point de vue et je découvris d'intéressantes ruines romaines, (elles surgissent de partout) tout auprès d'un campement bédouin dont les femmes et les enfants prirent la fuite et se cachèrent l'instant où j'essayai de faire leurs portraits. A partir de Ksour, nous essuyâmes toutes sortes de contrariétés. La route était exécrable et dans une descente à pic notre cocher avec l'insouciance propre aux conducteurs de diligence menait ses chevaux ventre à terre, lorsque l'un d'eux s'abattit sur le flanc, brisa le timon et faillit verser la lourde machine dans la rivière. La pauvre bête, toute grièvement blessée qu'elle était, ne reçut du cocher brutal que des coups de pied et de fouet ; ce traitement barbare me soulevait le cœur. Il fallut deux heures pour réparer le timon et retirer la pesante diligence des profondes ornières où elle s'était embourbée ; nous allâmes à pied jusqu'au caravansérail des Tamarins par un chemin sauvage et triste au plus haut degré ; la voiture nous y rejoignit et nous nous engageâmes alors dans le défilé pittoresque

de El-Kantra, il est bordé de hautes montagnes et au fond coule la rivière Oued-Kantra que nous traversâmes plusieurs fois, à gué, non sans peine, attendu que le lit du torrent est très pierreux et les bords d'un accès difficile. Nos sept chevaux étaient complètement épuisés de fatigue et en passant le torrent pour la dernière fois (avant d'arriver à l'auberge d'El-Kantra) nous versâmes brusquement au beau milieu : une de nos roues s'était détachée et déjà l'eau envahissait le coupé. Nous en sortîmes tant bien que mal, et nous arrivâmes bientôt à une charmante auberge située dans une gorge magnifique entre deux rochers gigantesques et au centre d'une vallée de palmiers de plusieurs kilomètres d'étendue.

Au fond du ravin, l'Oued Kantra se précipite par une cascade vers la plaine et une belle arche romaine de trente pieds de largeur jetée sur la rivière forme un pont des plus pittoresques sur lequel passe la route et relie ainsi les deux côtes du défilé. Ce pont de El-Kantra qui a donné son nom à l'oasis est appelé par les Arabes Foum-es-Sahara, ou la bouche du Sahara parce qu'en effet il domine le seul passage qui conduise du Tell de l'Algérie au Sahara oriental et on le regarde avec raison comme la clef de toute cette région. J'oubliai ma fatigue pour aller, malgré la chaleur, esquisser ce col magnifique ; entre les rochers perpendiculaires, on aperçoit non seulement les palmiers de l'oasis mais encore des roches recouvertes de couches de sel d'une nuance tirant sur le cramoisi qui bornent l'horizon. El-Kantra paraît avoir été jadis une colonie romaine fort importante comme l'attestent de nombreuses inscriptions sur marbre ou sur bronze que les agriculteurs et les vignerons de l'oasis déterrent à chaque instant. Quand on traverse le pont on arrive aux trois villages ou « dacheras » qui sont construits au milieu des bosquets de palmiers et entourés d'une haute muraille ; ils ont à eux trois une population de dix huit cents âmes. Les femmes tissent des burnous et de l'étoffe pour les tentes, les hommes cultivent les palmiers ainsi que quelques céréales qu'ils arrosent ainsi qu'on le fait en Egypte. La vue de l'oasis n'est pas moins belle prise de l'autre côté de la gorge, les montagnes de Djebel-Gaous et de Djebel-Essor lui font une couronne majestueuse par-dessus les hauteurs du col.

En allant de El-Kantra à El-Outaïa on traverse un terrain rempli d'huitres, de buccardes et d'autres coquillages fossiles et je me demandais comment et par quel cataclysme la mer a pu arriver à baigner cette région élevée.

A El-Hamman, nous repassâmes la rivière près de certaines sources thermales salées. A droite on aperçoit une montagne conique formée de couches de marbre, de gypse et de sel que les indigènes appellent la montagne de sel (Djebel-el-Melah) ils ramassent les blocs que les pluies hivernales détachent du rocher et vont les vendre au marché de Ziban. Nous eûmes tout le temps d'étudier le paysage car notre timon, qui avait été fort mal raccommodé, se brisa encore à trois reprises différentes, de sorte que nous n'arrivâmes au troisième relais (El-Outaïa) qu'à huit heures du soir lorsque nous aurions dû être déjà rendues à Biskra! Tandis qu'on s'ingéniait à réparer notre misérable véhicule qui s'en allait par morceaux, nous passâmes deux heures dans la salle commune d'un affreux caravansérail, en compagnie de spahis et de paysans. Nous étions tellement brisées de fatigue, que M*** s'endormit profondément sur un des bancs de bois et il me fallut la réveiller à minuit lorsqu'on vint nous avertir que la diligence était attelée de nouveau. Nous repartîmes donc escortées par les spahis, au milieu d'un orage épouvantable; des éclairs sinistres illuminaient les montagnes éloignées et jetaient des lueurs fantastiques sur les tourbillons de sable qui menaçaient à chaque instant d'engloutir nos guides à cheval — puis tout retombait dans de profondes ténèbres, — le roulement assourdissant du tonnerre dominait tout autre bruit. Notre admiration de cette scène grandiose nous fit oublier non seulement notre fatigue et les inconvénients de la route mais encore les dangers de la rivière qu'il nous fallut passer à gué plusieurs fois et nous arrivions à Biskra entre deux et trois heures du matin. Nous y apprîmes que la colonie militaire avait été fort inquiète à notre sujer. Comme la diligence avait un retard de six heures, on s'était imaginé naturellement que nous avions été assaillis et dépouillés par quelque tribu hostile. Nous fûmes bientôt installées dans d'excellents appartements chez, M. et Mme Médan, colons français qui tiennent une auberge ou pension sur la petite Place, derrière le marché. Ce ne fut pas sans plaisir que nous étendimes nos membres fatigués dans des lits propres et commodes après avoir été renfermées pendant dix-neuf heures dans le coupé d'une mauvaise diligence. A l'exception d'El-Kantra, le pays situé entre Batna et Biskra est sauvage et désert, au plus haut degré; il est complètement dépourvu d'arbres et offre à peine ça et là quelques traces de culture, c'est un pays de pâturage, fréquenté par d'immenses troupeaux de bétail, de chameaux et de brebis, qui paissaient

de loin en loin sur les pentes des montagnes gardés, par de petits pâtres arabes.

Les habitants de cette région sont les Biskris ou Saharis, d'origine kabyle ou berbère, dont j'ai déjà parlé ; ils se sont mélangés avec les Arabes nomades, de telle façon qu'on ne peut plus les distinguer de ces derniers ; ils habitent soit des gourbis, soit des tentes noires de poil de chameau et portent le costume bédouin ; les femmes toutefois ont la figure découverte selon l'usage kabyle, et sont surchargées de bijoux de toute espèce. Les tentes sont ordinairement gardées par des chiens ; ceux des Biskris sont d'une belle race fauve, produit d'un croisement avec le chacal, tandis que les Kabyles ont des chiens-loups à l'aspect hideux.

Le lendemain de notre arrivée était un dimanche. Comme je m'acheminais vers l'église, quelle ne fut pas ma joie d'apercevoir une cornette blanche qui sortait d'une petite maison au moment où l'Angélus sonnait la messe de six heures. Malgré le caractère d'ubiquité de leur charité, j'avoue que je ne m'attendais guère à rencontrer des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul au milieu des oasis et des déserts arides du Sahara ! J'appris plus tard que la supérieure, sœur Célestine Angelvy, était très liée avec la supérieure de nos sœurs de charité à Londres. On me fit l'accueil le plus bienveillant dans le petit couvent, on me servit du chocolat délicieux qui me réconforta après mon long voyage, puis je visitai les classes qui sont vastes et bien aérées, où se trouvaient réunies deux cents petites filles. Les chaleurs sont si fortes en été, que les sœurs sont obligées de fermer l'école pendant trois mois ; on ne peut sortir à cette éqoque que le soir ou de très grand matin. Les religieuses souffrent bien plus que les autres Européens, parce qu'elles ne veulent pas se conformer à l'usage universel de coucher sur les toits, ce qui leur serait d'autant plus difficile que leur couvent est dominé par les grandes casernes environnantes ; elles m'avouèrent que dormir à l'intérieur est un véritable purgatoire et que leurs lits leur faisaient l'effet de fournaises ardentes !

Après l'office, nous allâmes M. et moi nous promener dans les bois de palmiers qui sont magnifiques, mais je désespère de pouvoir rendre par ma faible plume la beauté du coloris, la forme gracieuse de cet arbre chargé de ses fruits dorés, les effets de lumière et d'ombre produits par ses branches qui se balancent mollement au dessus du terrain fertile et bien arrosé qui s'étend à leur pied. Il y a environ 180,000 palmiers dans l'oasis du Ziban, ce qui fait cent arbres par

arpent. Chaque palmier-dattier rapporte en moyenne vingt-cinq francs par an à son propriétaire. Les arbres commencent à donner dès l'âge de huit ou dix ans et continuent de produire jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ou cent ans. L'impôt prélevé par le gouvernement français est de soixante centimes par an sur chaque dattier : le fruit se forme en mars et se féconde de la manière suivante. Le palmier mâle donne une gerbe de fleurs qui, lorsqu'elle est tout à fait épanouie, se couvre d'un pollen jaune pâle ; les indigènes grimpent alors sur les arbres, coupent soigneusement cette gerbe et en répandent le pollen sur les dattes nouvellement formées au sein de l'arbre femelle ; c'est ainsi qu'elles arrivent à maturité au bout de sept mois, c'est-à-dire en octobre, car les propriétés saccharines de ce fruit ne se développent complètement que sous l'action d'un soleil ardent. Les meilleures dattes sont celles de Souk, oasis située plus avant dans le Sahara ; elles ne se dessèchent pas si vite que les autres. Autour de chaque palmier, on creuse un fossé qui contient six pieds cubes d'eau et qui doit être toujours rempli. Un arbre exige donc plus de 300 pieds cubes d'eau pendant les sept mois qu'il faut à ses fruits pour arriver à leur complète maturité. Ce système d'irrigation fonctionne avec la plus grande régularité ; on ouvre des canaux à des intervalles convenables pour conduire l'eau de la rivière à chaque bosquet de palmiers et on veille à ce qu'ils ne soient jamais à sec. Les fibres et l'enveloppe des fleurs du dattier, qui ressemblent au fourreau d'une épée, servent à faire de bonnes cordes ; mélangées avec du mortier elles forment du torchis pour les maisons indigènes. Les dattes sont l'aliment par excellence de cette population ; avec les feuilles de ce fruit on tresse aussi des corbeilles, elles remplacent également le chaume. Quand un palmier-dattier ne donne plus, on fait une incision à la cime pour en extraire du vin (nous en goûtâmes et le trouvâmes fort mauvais) ; le tronc est ensuite creusé, on en fait des conduits pour l'eau, des colonnes et toutes sortes de meubles. Quand on les emploie pour soutenir des portiques de maisons, ces troncs arrondis ne ressemblent pas mal à des colonnes antiques de marbre, en un mot, au point de vue de la beauté comme de l'utilité, aucun arbre n'égale le palmier-dattier de ces oasis avec « sa tête dans le feu et ses pieds dans l'eau », selon le dicton arabe. M. Hardy, directeur de la Société botanique d'Alger, a calculé que chaque palmier produit soixante-douze kilos de dattes par an, et que leur valeur au marché est presque équivalente à celle du blé ; il ajoute qu'il y a

soixante-dix variétés de dattes dans le Ziban et que même le noyau de ce fruit ramolli dans l'eau sert de nourriture au bétail qui en est très friand, de sorte qu'aucune portion de cet arbre précieux n'est perdue.

Dans l'après-midi, M. Médan eut l'obligeance de nous conduire lui-même dans sa petite voiture jusqu'aux ruines de l'antique cité arabe de Biskra dont il ne reste aujourd'hui qu'un minaret et la kasba ; puis nous visitâmes un grand jardin botanique planté de bananiers, de bambous et d'autres plantes des tropiques, telles que le sucre, le café, le riz, etc. Malheureusement le directeur était absent. Notre hôte nous fit aussi voir le château d'un jeune Français de famille noble, qui avait acheté une portion considérable de l'oasis de palmiers et avait créé un jardin superbe autour de son habitation, lui aussi était absent en France pour le moment. Je trouvai cette propriété vraiment digne d'envie et je m'étonnais qu'il y eût si peu de capitalistes disposés à placer leurs fonds de cette manière, quand ce ne serait que pour avoir une charmante résidence d'hiver. Pendant six mois de l'année, le climat de Biskra est tout ce qu'on peut rêver de plus délicieux. Il n'y tombe pas une goutte de pluie et l'air y est pur et léger comme dans la Haute-Égypte. Entre le château de ce propriétaire noble et la ville, se trouve le village nègre habité uniquement par cette race, qui vit tout à fait à part dans des masures et des rues malpropres où des troupes de petits enfants nus et noirs comme l'ébène se vautraient dans le sable. A notre retour, le soleil couchant jetait sur les montagnes, la rivière et le désert des teintes d'un rose exquis qu'on ne voit qu'en Afrique avec des dégradations de tons pourpres, verts et jaunes qu'il est impossible de décrire, mais que l'on contemple avec d'autant plus de bonheur qu'on songe aux teintes grises et ternes de notre ciel brumeux et à cette lourde atmosphère du nord qui écrase non seulement le corps, mais aussi l'âme ! Dans le cours de la soirée, le Cadi et son frère vinrent nous offrir leurs services ainsi que le colonel Adhémar l'Hey, commandant de la garnison qui nous proposa de nous prêter des chevaux pour faire une excursion le lendemain, ce que nous acceptâmes de grand cœur. Nous dînâmes à la modeste table d'hôte de la pension Médan, où nous fûmes servies par les charmantes enfants de nos hôtes qui ont été élevées à Batna par cette admirable Mme Maréchal (supérieure des Sœurs de la Doctrine chrétienne), dont j'avais visité les écoles ; elles avaient puisé dans ses enseignements et son exemple, cette

courtoisie chrétienne, simple et noble en même temps qui ne saurait se comparer à la politesse banale du monde.

Ce soir là, on donna la bénédiction du saint sacrement après une instruction faite dans l'Église aux soldats de la garnison auxquels on prêchait une retraite préparatoire à la communion pascale. Un peintre français, M. Dubois, qui logeait chez les Médan et avait passé l'hiver à Biskra, avait consacré son talent à peindre dans le sanctuaire une très belle fresque représentant Notre-Seigneur comme Rédempteur du monde. En rentrant de l'Église je passai près des cafés arabes où des femmes vêtues de riches étoffes d'or et de pourpre et surchargées de bijoux dansaient au son monotone du tam-tam. Il faisait aussi clair qu'en plein jour, la lune projetait les ombres des maisons et des palmiers sur le sable jaune brillant avec une netteté extraordinaire, l'air était tiède comme celui d'une chaude nuit de juillet, nos petites chambres donnaient sur un jardin rempli de pois de senteur et d'autres fleurs odorantes; il était impossible de s'enfermer tant la chaleur était intense : quant à moi, je ne pouvais m'arracher aux charmes de cette belle nuit et je restai en contemplation devant le ciel étoilé jusqu'à ce qu'enfin le sommeil vînt me surprendre.

Notre promenade à cheval du lendemain, avant le lever du soleil, fut une des excursions les plus délicieuses que j'aie faites de ma vie. Nous avions d'excellentes montures et nous traversâmes au petit galop des bosquets de palmiers, des villages pittoresques de l'oasis avec leurs jolis minarets, leurs ponts rustiques faits de troncs de palmier, des bois d'oliviers, de caroubiers et de cyprès magnifiques. Chaque nouveau point de vue nous semblait plus beau que le précédent et ce nous fut un grand chagrin lorsque la chaleur croissante nous avertit qu'il était temps de rentrer au logis.

Je m'arrêtai au Jardin d'essai pour faire un croquis de la ville; mais je fus bientôt houspillée par une foule de femmes et d'enfants, de sorte que je dus y renoncer, il me fallut leur montrer tout ce que je portais, tous mes matériaux de dessin, et un ravissant petit garçon aux yeux noirs superbes s'étant emparé de ma boîte à couleurs s'en barbouilla des pieds à la tête; voyant qu'il n'y avait pas moyen de continuer mon travail, je me mis à jouer avec lui. Autour de moi paissaient des chameaux avec leurs petits, et malgré tout ce qu'on m'avait dit de leur perfidie et de leur méchanceté, en voyant leurs grands yeux doux et mélancoliques, je persistai à croire qu'ils avaient été calomniés par leurs ennemis.

Dans l'après-midi, le Cadi nous envoya son propre équipage attelé de deux chevaux fringants conduits par un cocher nègre à moitié fou, et nous partîmes au grand galop pour les sources chaudes sulfureuses situées à dix kilomètres de Biskra, au milieu de rochers stériles ; il ne pousse en ce lieu aucune végétation, sauf la rose de Jéricho et quelques plantes semblables qui croissent parmi les couches de sel déposées de tous les côtés. L'établissement est un bâtiment carré au centre duquel jaillit la source chaude, dans le rocher on voit deux ou trois baignoires des plus primitives creusées dans ses flancs et qui reçoivent l'eau par des tuyaux ouverts ; on la laisse refroidir pendant vingt-quatre heures avant d'en faire usage. Les propriétés de ces bains sont les mêmes que celles de Hamman-Meskhroutin dont je parlerai plus loin, mais je ne pus obtenir aucun renseignement médical sur la source de Biskra : tout ce que je pus apprendre des habitants, fut qu'elle était souveraine pour la guérison des rhumatismes chroniques et articulaires. M. Médan me raconta que pendant deux ou trois ans il avait été comme paralysé par des rhumatismes et qu'une saison de ces bains l'avait complètement guéri. Comme j'avais une jambe engourdie par suite d'une fièvre rhumatismale que j'avais eue l'hiver précédent, je voulus faire l'essai de ces eaux et je me trouvai considérablement soulagée après un seul bain. Malheureusement il n'y a encore rien d'organisé pour les malades, il n'y a pas même moyen de se procurer une serviette ! On ne pourrait s'y installer pour faire une cure qu'en apportant tout ce qu'il faut de Biskra, ce qui, du reste, serait très facile ; j'ai grande confiance non seulement dans l'efficacité de la source thermale, mais encore dans les effets salutaires de ce climat chaud et sec pour guérir ces sortes de maladies.

En revenant de notre excursion, nous aperçûmes un troupeau de gazelles qui s'enfuirent à notre approche et nous rentrâmes sans accident à Biskra, ce dont nous eûmes lieu de nous étonner, vu les allures excentriques de notre cocher ; nous nous rendîmes à pied à la Kasbah où nous avions donné rendez-vous au commandant pour voir le coucher du soleil du haut des bastions. Comme nous étions en avance, cet officier nous fit très aimablement les honneurs de la caserne ; il nous fit visiter le quartier des officiers, celui des soldats, il nous montra aussi leurs animaux privés, des gazelles, des autruches et de fort beaux chiens ; puis nous gravîmes le sommet de la vieille forteresse, d'où nous pûmes jouir du spectacle

d'un de ces couchers de soleil qui défient toute description : le ciel était en feu et le pays inondé d'un océan de lumière empourprée.

Une des plus belles oasis du Ziban est celle de Sidi Okbar, à vingt kilomètres de Biskra ; nous n'avions garde de manquer cette excursion et nous nous mîmes en route le lendemain aux premières lueurs de l'aube. Après avoir traversé le village nègre, la rivière et les plaines sablonneuses où des centaines de chameaux tondaient quelques maigres herbages, on tourne au sud-est ; une longue ceinture d'arbres d'une apparence sombre indique à l'horizon la position de Sidi Okbar. A gauche s'éleve la grande chaîne des montagnes de Markadou que le soleil levant baignait d'une délicieuse teinte rose ; à leur base on distinguait des lignes bleu foncé qui ne se dessinaient en petites oasis aux bosquets gracieux de palmiers que lorsqu'on s'en approchait suffisamment. Il était près de midi lorsque nous atteignîmes Sidi Okbar, capitale religieuse du Ziban dont Biskra est le chef-lieu politique. Le Cadi vint nous recevoir en grande pompe, nous offrit le café chez lui et nous conduisit ensuite à la mosquée et aux autres lieux intéressants de l'endroit. Passant sous un sombre portail, nous nous trouvâmes devant une porte sculptée d'un travail exquis, qui date probablement du quatorzième siècle, et qui est ornée d'anneaux et de poignées en bronze : cette porte remarquable s'ouvre sur la cour intérieure de la mosquée qui est la plus ancienne de toute l'Algérie. Elle est entourée d'une colonnade de vingt-six colonnes de marbre dont les élégants chapiteaux sont tous différents. Du haut du gracieux minaret on jouit d'une vue fort étendue. L'intérieur de la mosquée brille des plus vives couleurs surtout le « nimbar » et le « mihrab ». A droite se trouve le tombeau du saint émir Sidi Okbar qui fut surpris et assassiné par un chef kabyle qui avait été son prisonnier et qu'il avait grossièrement insulté. Comme on le voit, la charité et l'humanité ne sont pas des vertus requises par les musulmaus pour être tenu en odeur de sainteté. Les vrais croyants seuls ont le droit d'entrer dans l'enceinte où repose le corps du saint ; on nous permit seulement de regarder à travers des croisées en pierre sculptée à jour, alternativement en forme de croix et de losange, et nous entrevîmes une petite chapelle mortuaire dont les murs étaient tapissés d'ex-voto : le cercueil est placé au milieu, il est recouvert de belles tentures de soie verte, des bannières et des œufs d'autruche sont suspendus au-dessus. Le nom et les titres du défunt suivis de cette prière « Que Dieu lui fasse miséricorde » sont

encastrés dans une des colonnes qui soutiennent la chapelle; cette inscription, qui est en caractères coufiques, date du commencement de l'hégire et passe pour être la plus ancienne de toutes celles du pays. On a pratiqué une petite armoire dans la muraille où l'on conserve des livres et des manuscrits précieux; mais on ne nous permit pas de les voir. Nous allâmes ensuite faire un tour au marché où nous achetâmes de ces glaces à main rondes et recouvertes de cuir que les femmes de Biskra attachent à leur ceinture par des lanières de maroquin rouge, ainsi qu'une belle étoffe pourpre rayée de blanc pour en faire des jupons. Le Cadi nous conduisit ensuite chez des tisserands qui fabriquaient des haïks et des gandouras d'une finesse extraordinaire; une femme, en particulier, qui travaillait seule à un métier, enrichissait son tissu de dessins variés.

Lady Herbert.

HISTOIRE D'UNE HISTOIRE

Le livre de M. Henri Lasserre intitulé : *A Bernadette, sœur Marie-Bernard*, paraît en ce moment. Nous en extrayons un curieux chapitre sur la façon dont l'auteur a écrit son histoire de Notre-Dame de Lourdes.

Bien qu'une page ou deux, éparses çà et là dans le cours de ce chapitre, aient déjà été publiées ici-même, il y a quelques mois, dans les articles de M. Henri Lasserre sur la mort de Bernadette, nous aimons mieux les répéter que de les retrancher, voulant ne pas interrompre la suite de cet intéressant récit. Nous pensons du reste que nul se plaindra de lire une seconde fois ces courts passages, que nous marquons d'ailleurs par des guillemets pour rappeler qu'ils sont une citation, et les séparer du texte inédit.

Ceci exposé, laissons la parole à l'auteur de *Notre-Dame de Lourdes*.

I

Ainsi Bernadette avait quitté de l'humaine vallée tout ce qu'on peut en laisser ; et, sa mission publique étant achevée, elle était entrée dans ce vestibule du Ciel qu'on appelle la vie Religieuse. Elle devait, durant douze années, fleurir et s'épanouir dans ce parterre du Seigneur.

Tout à l'heure nous allons l'y revoir, charmant et édifiant ses compagnes... Au dernier jour de la Voyante se sont ouvertes les portes du cloître, et nos lecteurs, y entrant avec nous, connaîtront, eux aussi, les suaves secrets du jardin fermé.

Mais auparavant, afin de bien saisir certaines nuances, il est nécessaire de dire quelques mots de ce qui s'est passé au dehors pendant le cours de ces douze années. La personne de Bernadette est du reste trop intimement unie à l'histoire de Notre-Dame de Lourdes, alors même qu'elle en semble absente, pour qu'il soit possible de l'en séparer tout à fait.

Ces douze années, on s'en souvient, hélas ! ont été terribles pour l'Église et pour le monde, toutes chargées de douloureux événements et de catastrophes sanglantes : persécution religieuse dans presque toute l'Europe ; violation du Patrimoine Pontifical ; captivité et mort de Pie IX ; avènement de Léon XIII dans une semblable captivité : la force primant le droit. Et dans notre malheureux pays, guerre fatale, France envahie, écroulement du second Empire, territoire démembré, crimes de la Commune, assassinat des otages, immolation des prêtres, meurtre de l'Archevêque, effroyables discordes civiles, déchirement de la patrie... Que de ruines accumulées, que de cruels souvenirs et de sombres horizons durant l'espace de ces douze ans !

Et en même temps cependant, au milieu de tant d'épreuves, on a vu grandir la foi, l'espérance et l'amour dans le cœur des enfants du Christ. Les Pèlerinages ont reparu sur la face du globe. Ils ont sillonné la terre ; ils ont franchi les Océans : ils ont pris, grâce aux chemins de fer et à la vapeur, des proportions et un caractère particulier que ne connurent jamais aucune époque ni aucune nation depuis l'origine des âges. La cité de Dieu a eu, elle aussi, sa crise : elle a eu son grand mouvement vers la Vierge Immaculée apparue à la Grotte de Lourdes... Et un jour vint où, au sein de la plus considérable réunion d'Évêques qui se soit assemblée en France depuis cinq siècles (1), le Souverain Pontife de l'Église fit couronner par son Légat la statue de Notre-Dame de Lourdes comme l'image de la Reine du ciel...

*
* *

Après avoir raconté le rôle de Bernadette à l'origine de cet événement religieux et la mission qu'a remplie si admirablement le curé Peyramale, nous sera-t-il permis de dire aussi que Dieu — qui se sert de tout et qui se plaît à faire éclater sa gloire par l'impuissance même des instruments qu'il choisit — avait daigné bénir au delà de toute mesure un humble livre du plus indigne de

(1) En France, depuis le Concile de Lyon, en 1311, la plus nombreuse réunion de prélats avait été la fameuse Assemblée de 1682, qui eut lieu par ordre du roi Louis XIV. Elle comptait *trente-quatre* évêques ou archevêques. Le 3 juillet 1876, il s'en trouva *trente-cinq* réunis spontanément à Lourdes pour le couronnement.

ses serviteurs, et l'employer à propager dans tout l'univers la bonne nouvelle des Apparitions de Marie et du jaillissement de la Source miraculeuse ?

Ce livre, qui est une histoire, appartient lui-même à l'Histoire. Surmontant donc — pour des raisons que Dieu connaît — un premier embarras, nous en parlerons avec la même liberté et simplicité que s'il nous était tout à fait étranger et que si l'auteur, inconnu de nous, était mort depuis cinquante ans.

Quelle fut, dans ce livre, la part de Bernadette ? quels furent ses rapports avec l'historien ? C'est ce que nous allons exposer en imprimant ici pour le public un fragment de nos Mémoires intimes.

II

Ainsi que nos lecteurs le savent, j'avais été atteint en 1862 d'un affaiblissement de la vue qui m'empêchait absolument de lire et d'écrire. Sans espérance humaine de guérir et sur le conseil d'un ami protestant, j'eus recours à Notre-Dame de Lourdes, que je ne connaissais alors cependant que par les impertinences de quelques journaux mal pensants et en laquelle je n'avais qu'une foi des plus hésitantes. Je dictai à mon ami, pour M. le Curé de la paroisse de Lourdes, prêtre dont j'ignorais le nom, une lettre qu'il écrivit et que je signai. Je demandais une bouteille d'eau de la Grotte. Elle m'arriva le vendredi 10 octobre 1862. A peine cette eau miraculeuse eut-elle baigné mes yeux, que ma maladie disparut tout à coup et que ma vue me fut rendue dans toute sa force et toute sa netteté. Ce fait extraordinaire s'était accompli à Paris (1).

« Je fis connaître ma guérison à M. le curé Peyramale et lui en adressai la relation. Il en fut, paraît-il, très ému. Et, sous le coup de cette émotion, il eut comme un pressentiment et une sorte d'intuition de l'avenir. Étant allé ce jour-là ou le lendemain à l'Hospice

(1) La lettre à M. le Curé de Lourdes, écrite par mon ami et signée par moi, a été retrouvée dans les papiers de Mgr Peyramale et m'a été remise après sa mort. Ce témoignage du miracle est d'autant plus irrécusable que, par suite des événements survenus en France, l'ami dont nous parlons a été, dans un parti qui n'est point le nôtre, porté aux plus hautes fonctions de l'Etat. J'ai également la lettre antérieure dans laquelle, en présence de l'infirmité de ma vue, il me conseille de recourir à Notre-Dame de Lourdes. Etranges rencontres de la Providence !

de Lourdes, chez les bonnes Sœurs de Nevers qui y soignent les malades et y font l'école aux enfants, il leur lut ces quelques pages.

« Après cette lecture, il prononça, de sa voix grave et ferme, cette parole qui les frappa, — parole répétée souvent depuis par celles qui l'ont entendue, car elles se plaisent à en témoigner :

« — Voilà l'homme qui sera l'historien de Notre-Dame de Lourdes ! La Sainte Vierge l'a guéri pour cela, Elle vient de se le choisir. »

Il devait en être ainsi en effet. Ayant, en son équité souveraine, choisi Bernadette pour lui apparaître à cause de sa complète innocence ; ayant élu le curé Peyramale pour être le fondateur humain de son œuvre, à cause de son héroïque vertu, Elle avait, en sa miséricorde infinie, jeté son regard sur l'extrémité opposée, dans l'Océan du monde, et m'avait désigné pour écrire son Histoire, à cause sans doute de mes fautes sans nombre, afin de montrer que si elle est la Reine des saints, elle n'en est pas moins la Mère des faibles et des malades, appelant également le juste et le pécheur à la participation de ses grâces.

*
* *

« En 1863 j'allai à Lourdes, sans autre but que de remercier Celle qui m'avait guéri par un acte surnaturel de sa puissance et de sa bonté. Je connus le Curé des Apparitions... Je m'entretins longtemps et plusieurs fois avec Bernadette, recueillant avec un soin pieux les moindres détails de ses récits. Je notais même, ne voulant rien oublier, toutes ses réponses à mes questions, questions que je faisais le cœur frémissant, avide de découvrir, dès ici-bas, quelque chose des gloires du Ciel et du travail de Dieu.

« De son côté le curé Peyramale, qui avait été, après Bernadette, le grand ouvrier de Notre-Dame, me raconta divers épisodes du drame divin qui s'était déroulé à Lourdes. Ces longues causeries, ces entretiens répétés, me faisaient entrevoir peu à peu, quoique vaguement encore, une histoire intime et détaillée de ces merveilleux événements, dont la brève Notice que j'avais lue ne présentait que l'ensemble et, pour ainsi dire, l'esquisse générale (1).

(1) *L'Apparition à la Grotte de Lourdes en* 1868. Notice rédigée par M. l'abbé Fourcade, secrétaire général de l'Evêché, secrétaire de la commission d'enquête.

« A l'ombre de la Grotte, à côté de la Source, en face de cette excavation déserte où la Vierge avait posé son pied, je formai alors (sans pourtant en prononcer le vœu) le projet d'écrire, si la grâce de Dieu me le permettait, cette histoire surhumaine.

« M. le Curé de Lourdes, qui avait depuis près d'un an, depuis ma guérison surnaturelle, la pensée que j'étais appelé à cette œuvre, me répondit, lorsque je lui fis part de mon dessein :

« — C'est la voix de Marie qui vous a parlé.

*
* *

« Mgr Laurence, évêque du diocèse, m'ouvrit les Archives de l'Évêché; il me communiqua les procès-verbaux de la Commission d'enquête, les rapports des Médecins, les correspondances qui avaient été échangées. » Il eut même l'obligeance de s'en dessaisir et de me les confier.

« — Toute l'histoire est là dedans, me dit l'évêque, en me remettant ces pièces. Nous serons heureux que vous sachiez l'en faire sortir.

« Ni lui, ni moi, ni personne, sauf M. le Curé de Lourdes, que nous taxions d'exagération, ne prévoyait le retentissement extraordinaire que la Providence devait donner au livre, encore à écrire, dont nous nous entretenions. »

III

A Lourdes, mon impression avait été vive... Rentré à Paris et dans le monde, je dois avouer en rougissant que cette impression s'effaça peu à peu. La grâce de Dieu se perd aisément chez certaines âmes faibles et chancelantes, et j'étais, je suis encore, hélas! de ces âmes-là. La sainte Vierge qui avait guéri mes yeux, qui avait touché mon cœur, n'avait point changé le fond de ma pécheresse et fragile nature. Je me dissipai... Je voyageai; j'allai à Rome. Je ne sus point résister à l'envahissement d'autres travaux accessoires et secondaires; et je laissai en arrière ce travail essentiel et principal (1). Je fus ingrat. J'oubliai presque le bienfait et par suite la reconnaissance.

(1) Ce fut durant cette période que j'écrivis l'*Evangile selon Renan; l'Auteur du Maudit, la Pologne et la Catholicité*, et que je fondai le journal *le Contemporain*.

Ayant eu le tort de ne point me mettre au travail dès le premier jour, je différais de semaine en semaine, puis de mois en mois et enfin d'année en année l'exécution de mon projet.

De temps en temps une lettre de M. le Curé de Lourdes venait éveiller mes remords, qui se rendormaient aussitôt et ma négligence s'enracinait en moi ainsi que mille autres misères.

Quatre ans s'écoulèrent ainsi.

*
* *

Un soir, vers le commencement d'août 1867, je désirai me confesser. Ce n'était point ce jour-là que l'on rencontrait chez lui le vénérable abbé Ferrand de Missol auquel j'avais coutume de m'adresser. J'entrai, au hasard de ma promenade, dans une petite chapelle de la rue Duguay-Trouin. Je demandai un prêtre, et j'allai l'attendre dans l'ombre du confessionnal. La nuit se faisait.

Le prêtre arriva un instant après.

Nous étions inconnus l'un à l'autre; et, eût-il distingué mon visage et mes traits, en dépit de l'obscurité, qu'il n'en eût pas moins ignoré ma personne et mon nom.

Je m'accusai de mes fautes. Puis j'ajoutai :

— Tout péché par moi commis est d'autant plus grave que j'ai été jadis de la part de la sainte Vierge l'objet d'une insigne et miraculeuse faveur.

— Laquelle? me demanda-t-il.

— Mes yeux étaient malades et je ne pouvais ni lire ni écrire. Notre-Dame de Lourdes m'a rendu instantanément l'intégrité de ma vue. Et, étant allé à la Grotte un an après ma guérison, j'avais même, sans cependant m'y engager par un vœu, pris la résolution d'écrire l'histoire des événements qui ont donné naissance au pèlerinage de Lourdes...

J'avais à peine dit ces mots que le prêtre m'interrompit, d'une voix dont je n'oublierai jamais l'accent souverain :

— Mettez-vous au travail!

— Assurément, mon père, je ferai cela... Plus tard... Mais, de quelques mois, je ne puis...

— Immédiatement.

— Mais enfin...

— En sortant du confessionnal.

— Pourtant...

— Je vous l'ordonne.

Rien ne peut traduire l'ascendant de cette parole, qui avait en ce moment un ton d'autorité inexprimable et qui commandait ainsi avec une force secrète, absolument irrésistible. Notez, comme je l'ai dit, que ce prêtre ignorait quel pouvait être le pénitent ainsi agenouillé auprès de lui de l'autre côté de la grille, qu'il ne m'avait jamais vu, qu'il ne savait en aucune sorte si j'étais ou pouvais devenir un écrivain. Il ne connaissait de moi que mes fautes; et certes elles n'étaient point faites pour lui donner lieu de penser que j'eusse vocation d'écrire une histoire d'un caractère si auguste et si saint. Ce n'était point lui qui parlait. Il me sembla que c'était la voix même du ciel. Je courbai donc la tête sous cet ordre, et je répondis :

— J'obéirai.

Et j'obéis en effet.

En rentrant chez moi, je commençai à dépouiller le dossier couvert de poussière, que, quatre ans auparavant, m'avait confié l'Évêque de Tarbes.

Le prêtre qui m'avait ainsi parlé était le R. P. Th. Ratisbonne (1).

IV

De ce jour, plus grand pour moi que celui de ma guérison matérielle, le sol de la vie fut en quelque sorte changé sous mes pieds ; et je compris à ma marche plus rapide, plus facile et plus sûre, que j'étais entré dans mon vrai chemin.

Pendant que je compulsais une à une toutes les pièces du dossier que j'avais en main, essayant de ressaisir les moindres détails, je me sentais assisté comme par un secours invisible. Ma compréhension était plus forte, ma conception plus nette, mon intelligence plus vive. Après douze à quinze jours de travail assidu et de permanente contention, j'aperçus, se dessinant dans le lointain, les grandes lignes de cette admirable et surnaturelle histoire. Mais que de lacunes çà et là dans la trame des événements! Comment, avec

(1) Le R. P. Ratisbonne, que nous avons personnellement connu depuis, se souvient de ce fait et croit, comme nous-même, qu'en cette circonstance il a été un instrument providentiel.

les sommaires éléments que je possédais, avec ces procès-verbaux et ces rapports succincts, nouer ensemble les détails souvent épars, et entre lesquels le lien manquait?

Et cependant je voulais avoir la vérité tout entière. J'aurais rougi de prendre la plume pour écrire une histoire divine avec moins de soin que n'en ont mis parfois certaines consciences profanes pour retracer les histoires humaines.

« Déterminé à tout contrôler par moi-même, à tout vérifier, à tout élucider, je conçus alors le dessein d'effectuer voyage sur voyage pour interroger tous ceux qui avaient été témoins de ces faits inouïs, pour voir de mes yeux et entendre ceux qui avaient été guéris par miracle, pour m'enquérir de ces incidents extraordinaires auprès de leurs médecins, de leur famille, de leur entourage, de leurs voisins.

« Avant tout, je commençai par Nevers où Bernadette était entrée en religion.

*
* *

« Guidé très sûrement dans mes informations par l'examen approfondi que je venais de faire de tous les documents manuscrits ou imprimés, je pus, en la questionnant de nouveau, éclaircir ce qui me semblait encore obscur, et parvenir ainsi à me rendre un compte exact et très net de tout ce qui concernait les apparitions dont avait été favorisée la privilégiée de Marie, de tous les faits auxquels elle avait été directement mêlée.

« Inscrivant minutieusement toutes ses paroles, je lui répétais ensuite moi-même ce qu'elle venait de me raconter, afin d'être bien certain d'avoir bien compris la vérité, non seulement dans sa physionomie générale, mais encore dans la nuance particulière du moindre détail isolé.

« Après m'avoir tout dit, après m'avoir donné de la sorte tout ce qu'elle-même possédait dans le trésor de ses souvenirs, Bernadette me promit un autre secours, celui de ses prières; et je pris la route du Midi pour continuer mon voyage d'exploration intellectuelle. »

*
* *

Toutefois je discernais de plus en plus la sainteté de l'œuvre que j'allais faire. A mesure que j'arrêtais mon esprit sur ces événements surhumains, à mesure que je respirais cette religieuse atmosphère et m'entretenais avec l'Enfant aimée de Marie, j'éprouvais en moi-même le sentiment grandissant de mon indignité à traiter un pareil sujet et à écrire un tel livre. Je tremblais d'y mettre la main : je sentais qu'il fallait auparavant me recueillir dans le silence et me préparer par la prière. En quittant Bernadette et Nevers, j'allai donc, loin de toute distraction et loin de tout bruit, me retirer une quinzaine de jours chez les Chartreux, à Vauclaire, dans la Dordogne; et ce fut après cette retraite et cette préparation devant Dieu que je repris le cours de mes recherches au pays de la vérité.

V

Ma première étape et le premier miracle que j'eus à constater fut, à Bordeaux, la guérison du jeune Lacassagne. Le père de cet enfant, entrant dans les détails les plus intimes, non point seulement de la maladie, mais des angoisses de la famille et des divers moyens par lesquels la Providence les avait amenés à recourir à Notre-Dame de Lourdes, le père de cet enfant fit passer sous mes regards émus une série de scènes des plus vivantes et du plus extraordinaire intérêt; scènes poignantes et pleines de larmes dans lesquelles le doigt de Dieu, à chaque instant visible, dirigeait toutes choses vers la suprême fin... A Tartas, chez M. Moreau de Sazenay, dont la fille avait recouvré subitement la vue; à Nay, où Notre-Dame de Lourdes avait soudainement délivré Mme Rizan d'une paralysie, remontant à un quart de siècle, et guéri le jeune Busquet d'un ulcère incurable; partout où je me mis à étudier et à approfondir quelqu'un de ces actes exceptionnels de la puissance d'en haut, je remarquai de même, non sans un secret saisissement, une étonnante suite de providentiels incidents qui avaient précédé et préparé ce coup souverain de la grâce de Dieu, répondant à une prière et commandant à la Nature.

Dans l'examen des Miracles, je n'avais songé d'abord qu'à con-

stater matériellement, d'un côté, la réalité de la maladie et, de l'autre, la certitude de la guérison en dehors de toute explication naturelle. Or, voilà que, après avoir fait ce premier et indispensable examen médical, je me voyais porté insensiblement hors de ce cercle restreint des enquêtes purement techniques et que je me trouvais en présence d'une seconde étude, bien autrement large et grandiose, car on y entrevoyait çà et là les secrets ressorts de l'action divine, le jeu mystérieux de la Providence remuant les âmes humaines, inclinant les volontés, accommodant les circonstances, coordonnant les événements sur un théâtre infiniment varié et vivant, qui changeait au gré de sa puissance.

Quels ont été les précédents, les conséquences, les contre-coups, les échos de cette guérison miraculeuse ? Derrière la surface du fait matériel, quelles en sont les profondeurs ? Quelle est la vie antérieure des personnages ? Par quelles voies ont-ils été conduits à cette étonnante issue d'un mal incurable ? Quels sont les incidents divers, les arrière-plans échelonnés dans l'espace, les horizons lointains et toutes les harmonies de cette œuvre mystérieuse en laquelle Dieu est intervenu directement ? Vastes questions que je n'eusse point su poser de moi-même, mais dont j'entendais à chaque instant la réponse dans les confidences de ceux qui me parlaient et qui m'ouvraient leur cœur.

Le récit de ces âmes humbles et grandes qui me racontaient en ses moindres détails le plus prodigieux événement de leur existence projetait en effet de lumineuses clartés, tantôt sur un de ces points et tantôt sur un autre. Le Miracle se trouvait être le dénouement d'un drame moral et religieux, drame aux mille épisodes, aux péripéties émouvantes, dans lequel j'apercevais Dieu agissant avec poids, nombre et mesure, disposant toutes choses avec une puissance sans limite et une délicatesse infinie. Ainsi, aux antiques jours de la Création, tandis qu'il asseyait le fondement des montagnes et marquait leurs bornes aux immensités de l'abîme, sa droite isolait en même temps la corolle de la fleur, la feuille tremblante de l'arbre, et l'humble brin d'herbe des prairies.

De même que Christophe Colomb arrivé en un certain point de la mer, et apercevant des végétations inconnues et un firmament inaccoutumé, comprit qu'il était sur la voie d'un monde nouveau et d'une terre inexplorée, de même je me rendis compte que mes études me conduisaient vers des horizons tout différents des points

de vue ordinaires, tout différents des interrogatoires purement techniques, des froides enquêtes et des procès-verbaux décolorés, et je goûtai la joie profonde d'une découverte inattendue.

Bien inattendue en effet ! car, à l'opposé de Colomb dont le génie avait tout deviné, mon chétif esprit n'avait rien prévu à l'avance, rien pressenti ; et je ne devais qu'à la Providence d'avoir été poussé par le souffle de la grâce vers ces parages merveilleux.

Je poursuivis ma route.

*
* *

J'arrivai à Lourdes le 8 septembre 1867, en la Fête de la Nativité. Le grand serviteur de Notre-Dame de Lourdes, M. le curé Peyramale, me donna l'hospitalité : j'étais sous un toit béni.

Je recueillis de nouveaux témoignages. De nombreux documents, des correspondances privées écrites au moment des apparitions, des mémoires personnels des témoins oculaires, me furent apportés de toutes parts...

J'étais parvenu au terme du voyage. Autant du moins que mes yeux bornés pouvaient l'apercevoir, l'histoire totale de ces divins événements se présentait à moi dans la majesté de son ensemble, dans la grâce exquise et le charme profond de ses épisodes intimes. Les grandes lignes du panorama divin s'imposaient à mon regard. Comme le navigateur avec sa lunette d'observation, je pouvais, avec l'analyse et l'attention de l'intelligence, discerner nettement les moindres détails. Le marin s'écrie : « Terre ! terre ! » Je criais : « Providence et Dieu ! » Et je ne cessais de m'absorber en cette contemplation, avide de graver en moi-même un impérissable souvenir de ce tableau inouï que je voulais essayer de montrer, à travers le cristal d'un récit fidèle, aux hommes de mon temps et à la postérité...

VI

C'est une loi universelle : rien de ce que Dieu veut, rien de ce qu'il bénit ne s'accomplit ici-bas sans contradictions et sans traverses, traverses et contradictions suscitées par l'ennemi de tout

Bien. Ce signe de céleste faveur ne manqua point à notre travail; et là même où l'on devait le moins s'y attendre, l'œuvre de Vérité finit par rencontrer des obstacles et eut à surmonter des empêchements. Mais qu'importe le souvenir de ces inutiles détails? Disons seulement que Dieu soutint notre courage, nous donnant pour secours en notre faiblesse les prières de Bernadette; nous donnant pour guide, parmi toutes difficultés, la haute sagesse de son Serviteur, le curé Peyramale.

Dès que notre livre fut achevé, nous nous empressâmes naturellement, en fils soumis de l'Église, d'en adresser le premier exemplaire au Père commun des Fidèles.

Le Pape Pie IX lut ce récit et, malgré l'extrême réserve de la cour romaine en ces matières, malgré le caractère laïque de l'historien, Sa Sainteté n'hésita point à adresser personnellement à ce dernier le Bref solennel qui reconnaissait implicitement, et pour la première fois, la vérité des apparitions de la Vierge à la Grotte de Lourdes et la réalité des Miracles :

« Recevez Nos Félicitations, bien cher Fils, nous écrivit le Chef « de l'Église. Gratifié jadis d'un insigne bienfait, vous venez, scru- « puleusement et avec amour, d'accomplir le vœu que vous aviez « fait : vous venez d'employer vos soins *à prouver et à établir la « récente apparition de la très clémente Mère de Dieu;* et cela *d'une « telle manière* que la lutte même de l'humaine malice contre la « miséricorde divine *sert précisément à faire ressortir*, avec plus de « force et d'éclat, LA LUMINEUSE ÉVIDENCE DU FAIT.

« Dans l'exposition que vous faites des événements, dans leur « trame et leur enchaînement, tous les hommes pourront voir clai- « rement et avec certitude comment notre très sainte religion « tourne et aboutit au véritable avantage des peuples ; comment elle « comble de biens, non seulement célestes et spirituels, mais encore « temporels et terrestres, tous ceux qui accourent à elle. Ils pourront « voir comment, même en l'absence de toute force matérielle, cette « Religion est toute-puissante à maintenir l'ordre; comment, parmi « les multitudes émues, elle sait contenir dans de sages limites « l'emportement et l'indignation, même justes, des esprits agités. « Ils pourront voir enfin comment le clergé coopère par ses loyaux « efforts et par son zèle à de tels résultats, et comment, bien loin

« de favoriser la superstition, il se montre prudent quand il s'agit « de porter un jugement sur des faits qui semblent surpasser les « forces de la nature.

« Avec une non moins vive lumière, votre récit rendra manifeste « cette vérité, que l'impiété déclare tout à fait en vain la guerre à « la religion, et que les méchants tentent très inutilement d'entraver « par des machinations humaines les divins conseils de la Provi- « dence, la perversité des hommes et leur coupable audace servant « au contraire de moyen à la Providence pour donner à ses œuvres « plus de puissance et plus de splendeur. »

Et après avoir ainsi indiqué lui-même, point par point, et mis en évidence la portée de cette histoire des événements accomplis à Lourdes, le Pontife Souverain, introduisant ce livre dans l'économie même du plan divin, ne craignit point de terminer le Bref par une affirmation prophétique :

« *Telles sont les raisons qui Nous ont fait accueillir avec la plus* « *vive joie l'ouvrage intitulé :* Notre-Dame de Lourdes : *Car* NOUS « AVONS FOI *que* CELLE *qui, de toutes parts, attire vers Elle, par les* « *miracles de sa puissance et de sa bonté, des multitudes de pèlerins,* « VEUT ÉGALEMENT SE SERVIR DE CE LIVRE POUR PROPAGER PLUS AU LOIN « ET EXCITER ENVERS ELLE LA PIÉTÉ ET LA CONFIANCE DES HOMMES, *afin* « *que* TOUS *puissent participer à la plénitude de ses grâces.*

« Comme gage de ce succès que Nous prédisons à votre œuvre, « recevez Notre Bénédiction apostolique, que Nous vous adressons « bien affectueusement, en témoignage de Notre gratitude et de « Notre paternelle bienveillance.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 4 septembre 1869, de « Notre Pontificat l'an XXIV.

« PIE IX, Pape (1). »

(1) Nous nous empressâmes de transmettre à l'Évêque de Tarbes ce Bref si important, et Mgr Laurence nous répondit :

« J'ai reçu, en cours de visite, la bonne lettre que vous avez bien voulu m'adresser à la date du 17 courant, ensemble le Bref bien remarquable de Sa Sainteté Pie IX, *à vous adressé*, à l'occasion de votre livre sur Notre-Dame de Lourdes. Je vous en félicite et j'en félicite l'œuvre de la Grotte. Recevez mes remerciements bien sentis pour votre lettre et pour son contenu.

« Je ne suis nullement surpris des expressions par lesquelles le Souverain Pontife fait l'éloge de votre œuvre... Ce qui me frappe, ce qui me comble de joie, c'est que le

VIII

Et conformément à ces prophétiques paroles de l'infaillible oracle du Vatican, conformément à la pensée émise dans les lettres laudatives de plus de quarante évêques, il était advenu en effet que Marie avait fait choix de ce faible instrument pour propager sa gloire et donner à son œuvre un développement universel.

Saint-Père se prononce en quelque sorte sur le fait de l'Apparition. Merci à votre livre, gloire à Marie Immaculée...

« Veuillez agréer, etc.

« B. S., évêque de Tarbes.

« 27 septembre 1869. »

Les *Annales de Notre-Dame de Lourdes* de leur côté constatèrent en ces termes la portée du Bref :

« Nos lecteurs remarqueront ces mots : La lumineuse évidence du fait : *claritas eventus.* »

« Ils nous paraissent d'une importance capitale, et décisifs pour les Catholiques.

« Nous possédons la pensée du Pape, *livrée pour une publicité sans réserve.*

« Et nous pouvons transcrire sur les Roches, *avec la signature auguste de Pie IX*, ces paroles de sa science et de son cœur :

« L'apparition de l'Immaculée Conception dans la Grotte de Lourdes est un fait d'une vérité éclatante. » (*Annales* du 30 septembre 1869.)

Les Missionnaires de N.-D. de Lourdes, tenus au courant de ce que j'écrivais et le lisant attentivement, de même que M. le Curé de Lourdes, nous avaient déjà donné leur sentiment dans des lettres que nous avons conservées.

Voici en quels termes s'exprimait le R. P. Sempé, alors comme aujourd'hui supérieur des Missionnaires, au sujet des parties successives de ce livre qui paraissaient dans la *Revue du Monde catholique.*

« ... Laissez-moi d'abord vous féliciter très cordialement et avec une profonde reconnaissance : votre œuvre sera digne de Notre-Dame de Lourdes. Ce travail patient, consciencieux, approfondi, poétique, religieux et édifiant, satisfait l'esprit, charme l'imagination et le cœur, touche les âmes, fait du bien, et montre dans son évidente splendeur l'action de Dieu et de sa sainte Mère à la Grotte de Lourdes. La Vierge Immaculée vous a souri et inspiré.

« Sempé, *p. m.*

« 13 janvier 1868. »

Quelques semaines plus tard, il nous écrivait encore :

« ... Venez à Notre-Dame de Lourdes. Son histoire y est toujours vivante, encore chaude dans la mémoire et dans le cœur des acteurs et des témoins. Vous y recueillerez encore de ces paroles que vous redites si bien, qui vont à l'âme et la font monter à Dieu. »

(20 février.)

Nous citons ces excès d'enthousiasme du R. P. Sempé, croyant opportun dans les circonstances présentes, et pour éclairer la religion de certains

Notre-Dame de Lourdes ayant daigné bénir ce livre à son berceau, les éditions s'en multiplièrent tout à coup dans une proportion et avec une rapidité hors de toute comparaison avec les succès humains. Se répandant partout, chez les riches, chez les pauvres, dans toutes les classes, parmi les fidèles, parmi les incroyants ; — péné-

esprits, d'établir ici et de rappeler publiquement le jugement que le R. P. Supérieur, dès l'origine, portait sur ce livre.

Le R. P. Sempé s'était même fait une loi de ne célébrer les anniversaires des Apparitions que quand, notre ouvrage étant terminé, il pourrait, cette histoire en main, en suivre le cycle total. Voici, en effet, ce qu'il nous écrivait dans cette même lettre du 20 février, alors qu'il nous restait encore plusieurs Apparitions à raconter :

« ... Nous avons célébré, le 11 février, l'anniversaire de la première Apparition. Les autres attendront, pour être célébrées, que vous les ayez chantées, poète inspiré de Notre-Dame de Lourdes !

« SEMPÉ, *p. m.*

« 20 février 1868. »

Et dans une autre lettre :

« ... Notre-Dame de Lourdes vous a choisi pour SON HISTORIEN. Votre nom est désormais associé à sa gloire !

« SEMPÉ, *p. m.*

« 22 juillet 1868. »

Au 20 juin, comme nous avions été souffrant, il nous adressait ces mots :

« ... Nous prions Notre-Dame de Lourdes de vous donner la force de conduire à bonne fin et bénir votre incomparable et grand succès, pour sa gloire et celle de Dieu.

« SEMPÉ, *p. m.* »

L'Evêché de Tarbes était dans les mêmes dispositions. Nous avons cité plus haut la lettre de Mgr Laurence à la suite du Bref pontifical. Voici comment parlait M. le Vicaire général dans une lettre à nous adressée pendant la publication de l'ouvrage :

« Monsieur Lasserre, je demande à Dieu qu'il vous comble de toutes ses bénédictions...

« J'ai lu votre troisième article sur la Grotte de Lourdes. Grande et bien vive a été mon émotion. Dans mon enthousiasme, j'ai couru vite à la chambre du Prélat qui venait de se livrer à la même lecture, et il m'a été facile de m'apercevoir qu'il partageait les mêmes émotions.

« Peut-il en être autrement, monsieur Lasserre ?...

« Le clergé de Tarbes vous devra d'éternelles actions de grâces pour tout le bien que votre ouvrage est destiné à faire à notre diocèse...

« FOURAN, *Vre Gal.*

« 16 juin 1868. »

En outre nous eûmes la consolation de recevoir — soit à cette époque soit depuis à l'occasion du « Mois de Marie de Notre-Dame de Lourdes » qui en est l'abrégé — les approbations de Nos Seigneurs les Cardinaux, Archevêques et Évêques de Bordeaux, de Besançon, de Rennes, de Toulouse, de Bourges, d'Aix, d'Albi, de Nevers, de Quimper, de Rodez, de Saint-Claude, de Saint-Dié,

trant jusque dans l'Église ; — lu publiquement en chaire, sous forme de mois de Marie, dans d'innombrables paroisses ; — spontanément traduit dans toutes les langues, en anglais, en allemand, en espagnol, en portugais, en italien, en flamand, en hollandais, en breton, en polonais, en hongrois, en slavon, dans les dialectes même de

de Saint-Jean-de-Maurienne, de Séez, de Tulle, de Troyes, de Valence, de Vannes, de Verdun, de Versailles, de Périgueux, de Nancy, de Moulins, de Montpellier, de Mende, de Luçon, de Limoges, de Langres, de Grenoble, de Gap, d'Evreux, de Châlons, de Carcassonne, de Beauvais, d'Autun, d'Arras, d'Aire, d'Amiens, de Tarentaise, du Puy, de Montauban, de Soissons, du Mans.

Parmi les lettres laudatives des Évêques étrangers au diocèse de Tarbes, il en est une qui doit être citée spécialement.

Prêtre et Pontife de Jésus-Christ; pieusement avide, par conséquent, de connaître et de goûter les moindres détails de tout ce qui touchait aux Apparitions de la Reine du Ciel, Mgr Forcade, évêque de Nevers à l'époque où nous publiâmes notre livre, n'avait point manqué de s'enquérir maintes fois de toutes les circonstances de ces divins événements auprès de la Voyante bénie dont le Seigneur lui avait confié la garde. Il avait pu l'interroger minutieusement et contrôler avec soin toutes choses auprès d'elle. Cette situation du Prélat donne un prix particulier à cette parole de la lettre suivante qu'il nous adressa, et que nous conservons précieusement à côté du Bref du Saint-Père, de la lettre ci-dessus citée de Mgr Laurence, et de lettres laudatives de l'Épiscopat français.

« Monsieur, nous écrivit-il, vous avez bien voulu m'offrir, il y a déjà quelque temps, votre *Notre-Dame de Lourdes*. Je vous en aurais remercié beaucoup plus tôt, si je n'avais tenu d'abord à me rendre compte par moi-même d'un ouvrage de cet intérêt et de cette importance.

« Après l'avoir lu tout entier, sans en perdre un mot, je n'ai plus seulement à vous adresser de vulgaires remerciements, mais des félicitations aussi vives que sincères; jamais livre ne sut mieux captiver mon esprit, en remuant doucement et profondément mon cœur.

« Il obtiendra, je n'en doute pas, le même succès auprès de tous les lecteurs, qu'ils aient eu n'aient point le bonheur de croire. Aussi, ne ferais-je jamais assez de vœux ni assez d'efforts pour sa diffusion. »

Puis, frappé de la vérité profonde du récit et de sa conformité entière jusque dans la nuance avec la réalité des faits et les témoignages de Bernadette, le prélat allait jusqu'à ajouter :

« Tout le monde sait depuis longtemps que vous êtes, monsieur, un écrivain de talent; mais vous venez de nous révéler que vous pouvez même devenir, à votre heure, un Auteur inspiré (*a*). Je n'en suis aucunement étonné.

« Les dispositions, souvent incompréhensibles, de la divine Providence m'ayant, malgré mon indignité, conféré l'honneur d'être le gardien et le père de la vierge pri-

(*a*) Ces trois mots, que nous ne citons qu'afin d'être exact, sont soulignés par le Prélat.

l'Orient; imprimé et réimprimé à Londres, à Madrid, à Lisbonne, à Amsterdam, à Gand, à Luxembourg, à Fribourg en Brisgau, à Trente, à Modène, à Buda-Pesth, à Varsovie, à New-York, à Bogota, à Rio-Janeiro; — aussi populaire en Amérique que dans l'Ancien Continent, ce livre, par la permission de Dieu, était allé dans toute

vilégiée de Lourdes, je vous dois, monsieur, une toute particulière reconnaissance, et je vous prie d'en agréer la bien cordiale expression.

« ✝ AUGUSTIN, *évêque de Nevers.* »

Nous racontons dans le cours de ce livre comment le témoignage de Bernadette est venu se joindre à tous les autres pour corroborer l'exactitude des moindres détails contenus dans *Notre-Dame de Lourdes.*

L'approbation de la vérité et le désaveu du mensonge sont la même chose sous deux formes différentes, et se complètent l'une par l'autre. Voilà pourquoi nous dirons ici qu'il y a plus de dix ans nous eûmes occasion de communiquer à Bernadette devenue sœur Marie-Bernard, de nombreux fragments d'un récit légendaire des Apparitions et de sa propre vie qui avait été composé par d'imprudents esprits, sans le secours d'aucun document officiel, sans aucune pièce de l'Évêché de Tarbes (nous les avions encore en main), sans même que la Voyante eût été seulement interrogée. La Sœur Marie-Bernard s'empressa tout aussitôt de protester, avec une vive énergie, contre toutes les erreurs de ce récit, leur opposant ses affirmations les plus précises, ses souvenirs les plus distincts, son démenti le plus formel. Elle nous remit, et nous avons en nos archives, l'original de cette protestation, signée par elle en présence de ses Supérieures, et contresignée par son Évêque.

Les termes de la protestation de Bernadette contre cette légende apocryphe (dont nous pouvons parler ici avec d'autant plus de liberté que nous n'en nommons ni n'en désignons les auteurs), les termes de cette protestation étaient tellement nets, précis, j'allais dire foudroyants, que nous résolûmes, dans un esprit de charité, de ne point publier ce document et de nous borner à le communiquer à l'Évêque de Tarbes, chargé d'être, en cette matière, le gardien de la vérité historique et de veiller à ce qu'elle ne fût point altérée. C'est ce que nous déclarâmes à Mgr de Nevers.

Sa Grandeur, après s'être rendu compte de tout, donna donc en ces termes son sceau à ce grave document :

« Je permets à la Sœur Marie-Bernard de signer, sur la promesse faite à moi par M. Henri Lasserre, que ce document sera communiqué à Mgr l'Évêque de Tarbes et ne sera point publié.

« AUGUSTIN, *Evêque de Nevers.*

« Nevers, le 13 octobre 1869. »

Retournant aux diverses approbations qui vinrent se grouper autour de *Notre-Dame de Lourdes*, et rentrant dans le diocèse de Tarbes, citons enfin ces paroles d'une lettre devenue publique et adressée à Mme de Kerscau par

contrée faire son office d'apôtre, et répéter, au nom de Marie Immaculée, l'écho des paroles de Notre-Seigneur : « Venez à moi, vous tous qui êtes chargés et je vous soulagerai... »

Les peuples s'étaient émus à ce simple récit des Apparitions et des Miracles de Notre-Dame de Lourdes. Nombre d'incroyants avaient été ramenés à la foi ; nombre de malades avaient guéri. Les pèlerinages lointains étaient accourus des quatre vents du ciel à la voix de Marie ; l'or du monde entier avait dressé à la Vierge apparue à Bernadette un temple magnifique...

Un enfant trouve une graine et la met en terre sans savoir ce qu'elle deviendra. La bénédiction dn Seigneur en fait un arbre immense à l'ombre duquel viennent s'asseoir les générations et dont le feuillage sert d'abri aux oiseaux du ciel.. L'enfant en sa faiblesse ploierait sous le poids de sa moindre branche s'il la voulait soulever... Et telle est l'image de la toute-puissance de Dieu, quand il lui plaît d'employer à son œuvre le débile travail de sa chétive créature. *Non nobis, Domine, non nobis ; sed Nomini tuo da gloriam.*

Ah ! s'il devait ressortir de tout cela quelque gloire autre que celle de Dieu et de Marie, cette gloire humaine appartiendrait tout entière à l'humble Bernadette et à l'humble curé Peyramale. Nous n'étions que la parole, c'est-à-dire l'airain sonnant et la cymbale retentissante ; ils étaient la charité, l'action et la vie. Ce que nous racontions, ceux-là l'avaient fait. Nous n'étions que l'historien des événements : ils en étaient les héros.

l'homme le plus compétent et le plus autorisé pour juger de la vérité d'un tel récit, le vénérable et illustre Curé de Lourdes.

« Madame, vous avez le projet de traduire en anglais *Notre-Dame de Lourdes*, par M. Henri Lasserre, et de répandre ce livre dans la Grande-Bretagne. Je suis heureux de ce projet que je regarde comme une inspiration du ciel.

« L'ouvrage de M. Henri Lasserre sur l'Apparition de la Mère de Dieu à Lourdes est l'œuvre la plus complète, la plus rigoureusement exacte, qui ait paru sur cet événement religieux dont le monde entier a retenti.

« Propager ce livre dans l'Angleterre, au moment où cette noble et grande nation semble mûre pour le catholicisme, c'est hâter le jour tant désiré du retour de nos frères dans le sein de l'Église-mère. En se répandant dans la Grande-Bretagne, Notre-Dame de Lourdes y apportera les bénédictions que la Vierge immaculée verse à flots dans la Grotte de Massabielle. « PEYRAMALE, Curé.

« 6 mai 1873 (*a*). »

De ces nombreux documents et pièces justificatives nous n'avons jamais

(*a*) Voir en outre, en tête de notre *Mois de Marie de Notre-Dame de Lourdes*, les lettres de Mgr Pichenot, successeur de Mgr Laurence et de Mgr Jourdan. Évêque actuel de Tarbes.

IX

La Providence sembla vouloir rendre manifeste, par toutes les preuves et contre-preuves, ce que le Saint-Père avait appelé dans son Bref *la lumineuse évidence du fait.* Et après avoir, comme on vient de le voir, fait entendre sur ce point le témoignage des autorités de l'Église, après avoir elle-même sanctionné ce livre en le prenant pour instrument et pour moyen, il lui plut en outre de s'en servir encore pour réduire au silence et humilier les ennemis de toute croyance, pour exaucer en un mot cette prière des litanies des saints : *Ut inimicos sanctæ Ecclesiæ humiliare digneris, te rogamus, audi nos.*

La préface de *Notre-Dame de Lourdes* contenait ces mots :

« La vérité une fois connue, je l'ai écrite avec autant de liberté que si, comme le duc de Saint-Simon, j'eusse fermé ma porte et raconté une histoire destinée à ne paraître que dans un siècle. J'ai voulu tout dire tant que les témoins sont encore vivants ; j'ai voulu donner leurs noms et leur demeure, pour qu'il fût possible de les interroger et de refaire, afin de contrôler mon propre travail, l'enquête que j'ai faite moi-même. J'ai voulu que chaque lecteur pût examiner par lui-même mes assertions, et rendre hommage à la vérité si j'ai été sincère ; j'ai voulu qu'il pût me confondre et me déshonorer si j'ai menti. »

Or la question ayant été ainsi posée avec cette précision et cette netteté, personne dans le camp ennemi, absolument personne, n'osa engager une lutte contre l'exactitude matérielle des faits que nous avions relatés. En présence de cette histoire, en présence de son retentissement, les chefs et les critiques de la libre pensée, les Schérer, les Pouchet, les Guéroult, se mirent à nier bruyamment la possibilité métaphysique du miracle, mais aucun ne se rencontra pour se hasarder à prendre corps à corps un seul de ces épisodes extraordinaires, une de ces guérisons soudaines et surnaturelles, et en

entretenu le public. Et nous ne les citons ou les relatons aujourd'hui qu'afin de répondre en passant à certaines attaques occultes, et à certaines allégations dirigées contre *Notre-Dame de Lourdes*, par quelques personnes pour qui le Bref du Saint-Père n'est point, paraît-il, une autorité suffisante.

contester la réalité. Tous sentaient que la certitude en était désormais acquise et que, sur le terrain de la vérité historique, ils seraient irrémissiblement vaincus (1).

*
* *

Bien plus, un chrétien logique et ferme, M. Artus (qui nous était alors personnellement inconnu), entreprit de pousser sur ce point la libre pensée jusque dans ses derniers retranchements, de lui fermer toute échappatoire et de changer la fuite clandestine des critiques et des chefs en la déroute générale de l'armée. Ayant déposé son enjeu chez un notaire de Paris, il offrit de parier 10,000 francs minimum

(1) Voir les journaux le *Temps* du 24 août 1869 (article Schérer); — *l'Avenir national* du 31 août (article Pouchet); — *l'Opinion nationale* du 23 août (article Guéroult), etc.

Quant aux faits étrangers à l'ordre surnaturel, quant aux agissements de l'Administration, bien que nous eussions, avec une indépendance entière et une rare franchise, parlé des hommes et des choses, pas une protestation, pas une réclamation ne se fit entendre de la part de ceux dont nous avions cru devoir faire le portrait et blâmer les actes avec la juste sévérité de l'histoire. Eux aussi savaient que nos preuves, nos pièces officielles étaient irréfutables, que tout débat aboutirait à leur confusion, et qu'il n'y avait qu'à courber la tête et se taire. Leur silence absolu, leur absence totale de réclamation est un acquiescement formel à l'exactitude de tout ce qui, dans notre récit, concerne le rôle qu'ils ont rempli.

Pour quiconque a lu notre livre, il est absolument évident, en effet, que si nous n'eussions eu pour nous la vérité indéniable, tous ceux dont nous parlons nous eussent intenté, avec certitude de les gagner, vingt procès en diffamation. Or, nul ne nous adressa la moindre réclamation ou rectification. L'un d'eux, fonctionnaire public, se borna à nous faire solliciter, par l'intermédiaire du R. P. S..., de ne point publier son nom, déclarant qu'il regrettait son erreur passée, qu'il était devenu un croyant aux Apparitions et un pèlerin de la Grotte, qu'il avait fait amende honorable : « — Ne désigner que la fonction sans nommer le fonctionnaire, répondîmes-nous, ce serait faire peser le soupçon sur tous ceux qui ont rempli cette charge vers cette époque, et tomber par conséquent dans la calomnie pour éviter la médisance. A chacun la responsabilité personnelle de ses actes. Puisque M*** regrette sa conduite d'alors, il n'a qu'à nous l'écrire : nous insérerons sa lettre dans notre livre, mais si son amende n'est point publique, son amende n'est point honorable.

Hélas! nous n'avons rien reçu.

et toute autre somme plus considérable au gré de l'adversaire), que tous les faits surnaturels et guérisons miraculeuses relatés dans ce livre étaient absolument et rigoureusement vrais, mettant au défi tout incrédule d'en établir la fausseté matérielle par une enquête contradictoire, et acceptant pour juges du débat tels ou tels magistrats de la Cour, tels ou tels membres de l'Institut ou de l'Académie de médecine, tirés au sort... Devant cette mise en demeure catégorique, quelques libres penseurs, attirés d'abord par l'appât du gain et ignorant la question, se présentèrent. Mais après réflexion, probablement après quelques informations auprès des amis de la secte dans les localités où les faits racontés s'étaient accomplis, tous *sans exception* reculèrent honteusement. La déroute était aussi universelle que complète (1).

Henri LASSERRE.

(1) Voir à ce sujet la très intéressante *Histoire du Défi public à la Libre Pensée sur les Miracles de Notre-Dame de Lourdes*, par E. Artus. Paris, Palmé.

SUS AUX JÉSUITES!

SUS A LA LIBERTÉ !

A S. E. F.·. JULES FERRY, MINISTRE DR L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Mais, reprend-on, avec vos systèmes de laisser faire, de laisser passer, de liberté illimitée, que deviennent les droits de l'Etat?

D'abord, ne parlons pas de liberté illimitée : vous savez parfaitement que nous n'en voulons pas plus que vous.

Cela posé, raisonnons un peu, s'il vous plaît.

Qui donc parmi nous conteste ou attaque les droits de l'Etat? Mais nous les reconnaissons, nous les proclamons, nous les ennoblissons jusqu'à les faire divins. Oui, la société et l'Etat aussi sont à nos yeux d'institution naturelle, par conséquent divine, bien que ce ne soit pas d'une manière directe et immédiate comme la famille. Sous cette réserve, nous n'hésitons pas à soutenir que l'Etat est vraiment investi de droits et de pouvoirs surhumains.

Toutefois, pour nous, l'Etat n'est pas Dieu. Nous répudions avec horreur la théorie sauvage, monstrueuse, plus que païenne de l'Etat-Dieu. Nous serons toujours les premiers à lutter contre la statolâtrie, à protester qu'il est des circonstances où résister est un devoir, où il faut savoir dire bien haut, avec les apôtres, avec les martyrs : Mieux vaut obéir à Dieu qu'aux hommes.

Serait-ce vous, monsieur le Ministre, vous dont la fortune s'est faite à déclamer contre le despotisme, vous, un des révoltés du 4 septembre, vous, le fils de la Révolution et l'homme de la liberté, serait-ce vous qui, maintenant au pouvoir et dépositaire d'une portion considérable de l'autorité publique, oseriez infliger à tout votre passé un démenti formel, poser en petit Louis XIV, et nous dire du haut de votre grandeur d'hier : Je suis l'Etat, je le veux, je l'ordonne, ma volonté, c'est le droit?

Nous n'en sommes pas encore là, monsieur. Vous vous trompez d'heure, c'était bon au temps des Danton et des Robespierre. Nos têtes ne s'inclineront pas devant vos ukases, à moins que vous ne les fassiez tomber sous le couperet de vos guillotines.

Mais encore, reprenez-vous, quels droits reconnaissez-vous positivement à l'Etat en matière d'éducation? Des droits nombreux, sacrés, magnifiques, et qui sont en même temps d'impérieux devoirs, du moins pour la plupart.

Avant tout, droit et devoir de développer l'instruction publique à tous ses degrés, en la mettant LE PLUS POSSIBLE à la portée de chaque citoyen. C'est une tâche immense. Elle demande de l'intelligence, du zèle, de l'unité dans les vues, de la suite et de la persistance dans les plans. Est-ce bien là ce qu'a fait la Révolution? Dès son explosion en 89, elle détruit toutes les anciennes universités, tous les anciens collèges, toutes les anciennes écoles, jusqu'aux plus humbles écoles du peuple; elle décrète de nouveaux établissements scolaires, mais néglige si bien de les créer, qu'en 1802, d'après le témoignage officiel de Chaptal, « les écoles primaires n'existent presque nulle part, la génération qui touche à la vingtième année est irrévocablement sacrifiée à l'ignorance, et l'éducation publique est à peu près nulle partout » ; et depuis le rétablissement de l'ordre, elle n'a pas laissé passer une année, une seule année, sans légiférer, expérimenter, modifier, innover, faire et défaire dans ce domaine sacré de l'éducation d'un peuple : en sorte que cette chose sainte, toute de dévouement et de tradition, qui, fondée sur les lois de la nature humaine, devrait en partager le caractère de fixité, est périodiquement soumise aux fluctuations, aux mille hasards de la politique moderne. Et vous-même, monsieur le Ministre, est-ce par zèle pour une plus rapide diffusion des lumières, que, d'un trait de plume, du jour au lendemain, vous prétendez supprimer quelque SIX CENT QUARANTE ÉTABLISSEMENTS en pleine prospérité, qui ne coûtent pas

un centime à l'Etat, et les supprimer sans avoir de quoi les remplacer, sans espérer de le faire prochainement, même en imposant au trésor public une nouvelle charge de plusieurs millions?

Droit et devoir d'assurer, AUTANT QUE LES PARTICULIERS N'Y SUFFIRAIENT PAS, le recrutement régulier de la magistrature, du génie civil et militaire, du corps médical et professoral, en un mot du personnel de tous les services publics et de toutes les administrations. Mais est-ce que les hommes spéciaux manquent en France? Est-ce que nous n'entendons pas des plaintes continuelles sur l'encombrement de toutes les carrières? Est-ce que notre pays n'offre pas chaque jour le hideux spectacle de la curée aux places, que l'on se dispute, que l'on s'arrache, à coups d'intrigues, de calomnies, de dénonciations haineuses? Et d'autre part, est-ce que les maisons que vous voulez de force anéantir n'apportent pas leur contingent de capacités spéciales à l'armée, à la marine, à l'administration, au droit, à la science, à la littérature? N'est-ce pas précisément leur privilège, leur gloire, de faire entrer dans la vie active une foule de jeunes gens de famille, dont l'existence se serait tristement consumée dans un *far niente* stérile et honteux pour eux-mêmes comme pour la patrie?

Droit et devoir D'ENCOURAGER, DE FAVORISER les initiations individuelles et plus encore les entreprises d'associations vouées à l'enseignement, de provoquer les tentatives nouvelles, les essais même les plus hardis, pourvu qu'ils soient sérieux et désintéressés, de venir en aide aux établissements utiles qui succomberaient sous le faix de leurs charges, enfin d'exciter entre ces divers corps enseignants une émulation généreuse et féconde : ainsi naît le progrès, grandit la science, s'accomplissent les découvertes et se préparent ces siècles illustres qui font époque dans les annales du genre humain. Vous, tout au contraire, monsieur le Ministre, vous mettez votre génie à détruire tout élément réel de concurrence, vous jalousez les établissements créés par l'initiative des pères de famille à côté de ceux de l'Etat; vous leur ôtez l'honneur de leurs chaires, leur nom et jusqu'à la possibilité de vivre! Et cela, au moment où les Etats-Unis d'Amérique se couvrent d'universités libres soutenues par la haute bienveillance, souvent par les secours du gouvernement; au moment où l'Allemagne, loin de songer à supprimer ses vieilles universités autonomes, travaille à leur donner une vie nouvelle; au moment où l'Angleterre protestante vient de doter la naissante université

catholique d'Irlande, et voit du meilleur œil fleurir sur son sol toute sorte de collèges, même des collèges de jésuites!

Droit encore et devoir, puisque Napoléon nous a dotés de cette institution inconnue à tous les autres pays qu'on appelle l'Université de France, d'entretenir convenablement ses lycées et ses collèges, d'assurer à leur personnel une situation honorable, en rapport avec la noblesse des fonctions, et surtout de garantir aux familles la capacité des maîtres, leur dévouement, leur exacte fidélité à tous les devoirs de religion, de moralité, de patriotisme, requise pour un si haut et si délicat ministère. N'est-ce pas là, monsieur le Ministre, la première obligation de votre charge? Mais est-ce bien là votre plus absorbante préoccupation?

Droit enfin et devoir d'inspection et de surveillance, que nous n'avons jamais contestés, auxquels nous serons toujours prêts à nous soumettre SOUS LE BÉNÉFICE DE RÈGLEMENTS ÉQUITABLES, dont nous provoquerions même volontiers l'exercice : car, grâce à Dieu, nos chrétiens n'ont rien à cacher et ne peuvent que gagner à être bien connus.

Oui, il vous appartient de veiller à ce que la maison soit établie dans de bonnes conditions hygiéniques. Il y a, en effet, pour l'État un intérêt considérable à ce que la santé des jeunes citoyens ne soit ni compromise ni arrêtée dans son développement normal : bien que, à vrai dire, ce soin regarde AVANT TOUT la famille, et que d'ordinaire, on en conviendra, elle ne soit ni moins jalouse ni moins capable de l'exercer que l'État. Au reste, je ne sache pas que vos inspecteurs, monsieur le Ministre, aient incriminé de ce chef les établissements congréganistes.

A vous aussi appartient la police des mœurs, mais telle que vous la faites dans la rue, telle que vous la feriez très légitimement même au foyer domestique, dans le cas où la notoriété publique, des demi-preuves, des faits graves vous signaleraient, quelque désordre et vous feraient craindre que les parents ne fussent coupables à l'égard de leurs enfants d'actes, surtout systématiques, de violence ou de corruption : en cette matière vos droits ne vont pas plus loin et sont purement accidentels. Et laissez-moi vous le dire, grand nombre de familles, sûres des maîtres entre les mains desquels elles remettent leur plus cher trésor, sûres de la sainte Église catholique, cette « grande école de respect », cette commune mère des âmes, ne demandent point d'autre garantie, et préfèrent cent fois celle-là seule à tout ce que pourrait leur offrir l'État.

Enfin, à vous appartient aussi un droit d'inspection sur l'enseignement, mais circonscrit dans un seul objet : vous devez pouvoir empêcher qu'on n'inculque aux enfants des maximes subversives de toute société, comme l'athéisme, le matérialisme, le nihilisme et autres doctrines essentiellement incompatibles avec l'ordre public ; et c'est tout.

Mais un gouvernement peut-il permettre que l'enseignement soit dirigé contre lui et le poursuive par des attaques violentes et calomnieuses? Non, sans doute. Seulement, comprenez combien ce point, objet principal de vos sollicitudes, est délicat et prête facilement à l'abus. Voulez-vous nous ramener au régime des *suspects*, des procès de tendances, des certificats de civisme?

« Quoi! s'écriait Andrieux à la tribune du Corps législatif, le 19 brumaire an VI, quoi! pense-t-on faire de la morale un monopole? Il y en aurait des bureaux, comme il y avait autrefois des greniers à sel; là, et non ailleurs, il en faudrait faire sa provision! Toute autre morale serait de contrebande!... Vous ne voulez pas vous en rapporter aux instituteurs eux-mêmes sur les principes qu'ils professent et qu'ils inspirent à leurs élèves; vous voulez gêner, proscrire, destituer : eh bien! vous aurez pour instituteurs des hypocrites et des valets; et alors fasse le ciel que les enfants instruits par eux ne leur ressemblent pas! » Voilà l'accent d'un honnête homme et d'un vrai républicain.

Vous prétendez surtout diriger l'étude de l'histoire; mais de quel droit? Et comment vous y prendrez-vous? L'illustre M. Hovelacque, du conseil municipal de Paris, assure que « l'Histoire sainte abêtit les enfants » : êtes-vous de cet avis, monsieur le Ministre? Sans nous dire précisément votre pensée sur ce point, vous exigez que l'histoire prenne une couleur républicaine et célèbre notre immortelle Révolution. Qu'est-ce que cela veut dire? Que l'histoire soit exacte et impartiale dans le narré des faits, qu'elle inspire la haine du vice et l'amour de la vertu, qu'elle flétrisse les scélérats et couronne les vrais sages : c'est tout ce que vous avez à lui demander. C'était bien la peine de tant se moquer d'une *science catholique* pour aboutir à nous imposer une *science révolutionnaire!*

La politique va-t-elle envahir jusqu'à l'école primaire? Y remplacera-t-on décidément le catéchisme par la lecture des Droits de l'homme comme en 93, ou par celle du Bulletin de la République, comme on le faisait, à Paris pendant le siège, sous l'administration

de M. Mottu, et comme le recommandait éloquemment M. Gambetta dans son fameux discours de Saint-Quentin? Pauvres enfants! Combien de fois n'auront-ils pas à changer de cocarde! On en fera donc tour à tour des légitimistes, des orléanistes, des bonapartistes, des républicains, et ici que de nuances du tricolore au rouge? Quelle folie! Ne songera-t-on jamais à en faire des chrétiens et des Français?

Nous demandons formellement que la politique soit tout à fait bannie de l'école et du collège. N'est-ce pas assez que la jeunesse, l'âge mûr et la vieillesse encore brûlent de cette fièvre? Grâce, grâce pour les candides années du premier âge et de l'adolescence! Qu'on n'enseigne à l'enfant, comme direction morale, que le christianisme qui, en principe, ne condamne ni n'impose aucune forme de gouvernement, et le patriotisme, qui est son fruit naturel, « ce sentiment national », admirablement défini par M. de Mun dans son discours déjà cité, « qui embrasse dans un même culte toutes les traditions du pays, qui s'enorgueillit de toutes ses grandeurs, qui, passionné pour sa gloire, ne consent pas plus à la rabaisser dans le passé qu'à la compromettre dans le présent et à en désespérer dans l'avenir! »

*
* *

Vous voyez déjà, monsieur le Ministre, comment nous entendons cette unité nationale, dont vous faites si grand bruit. A ce propos, vous nous exposez avec complaisance votre superbe théorie de la *liberté dans l'unité.*

La liberté dans l'unité! Cela fait rêver : mais qu'est-ce donc? Rien de plus simple, répondent en souriant nos maîtres : oui, vous serez libres, libres de penser comme nous, de parler comme nous, d'enseigner comme nous, d'entendre la philosophie, la morale, l'histoire, sans doute aussi la géométrie et l'alphabet, mais très certainement la religion comme nous. Et voilà tout le mystère!

Elle est belle, cette liberté! C'est exactement celle que Néron laissait aux chrétiens, Mahomet aux adversaires de l'Islam, Robespierre aux prêtres réfractaires et à tous les ennemis de sa tyrannie. Qu'est-ce donc alors que la servitude?

La liberté dans l'unité! Sur les lèvres d'un simple mortel, il ne saurait se placer une formule plus intolérable d'absolutisme. Dieu

seul peut dire ce mot, parce qu'il est la vérité infaillible, souveraine, absolue; l'Église le redit au nom de Dieu, parce qu'elle est son représentant authentique, et encore abandonne-t-elle aux disputes des homme un immense champ libre!

Nous retrouvons ici l'État moderne, s'arrogeant sans façon les honneurs et les droits de la divinité. Quoi! vous qui repoussez avec dédain l'unité catholique, qui est pourtant divine, vous croyez tout simple de nous imposer la vôtre? Ah! vous avez compté sans la conscience chrétienne, sans l'indomptable fierté de notre foi.

Nous voulons l'unité nationale, nous ne voulons pas l'uniformité. Nous voulons l'union la plus intime, la plus étroite solidarité dans l'amour et la défense du pays, dans le culte de toutes ses gloires. Nous sommes prêts à ne lui marchander ni notre argent, ni nos services, ni au besoin notre sang. Mais n'allez pas plus loin. Ne pénétrez pas dans le sanctuaire réservé de nos préférences politiques, de nos convictions religieuses, de nos principes d'économie domestique, sociale ou autres : encore une fois, vous n'avez rien à y voir.

L'unité nationale? Mais elle a subsisté pendant quatorze siècles. Malgré la diversité des provinces, des caractères, des habitudes, du langage, elle n'a cessé d'aller se fortifiant à travers toutes les vicissitudes de notre histoire : alors, sauf à certaines heures de crise comme en présentent les annales de tous les peuples, les cœurs français battaient tous à l'unisson. Quel en était le lien souple et fort? La double foi chrétienne et monarchique. Qui l'a brisé? Vous, la Révolution. Qui l'empêche de se renouer? Vous encore, la Révolution. Qui condamne, depuis 89, notre malheureuse France à cette continuelle agitation, qui n'a rien de commun avec la liberté, mais qui ressemble aux affres de l'agonie et aux convulsions de la fièvre? Vous, toujours vous, la Révolution.

Et c'est vous qui prétendez reconstituer cette unité profonde des anciens jours? De quels moyens disposez-vous pour ce grand œuvre?

Avez-vous seulement un programme politique? Non.

Avez-vous un programme social? Non.

Avez-vous un programme moral et religieux? Non.

Quel est votre symbole commun de croyance? Vous n'en avez point.

Quelle est votre règle commune des mœurs? Vous n'en avez point.

Quel est votre culte et votre liturgie? Vous n'en avez point.

Vous n'avez que des systèmes, des hypothèses. Ce que l'un nie, l'autre l'affirme. Ce que l'un proclame principe incontestable, l'autre le déclare absurdité manifeste. La théorie née aujourd'hui sera vieille demain. Autant de têtes, autant d'écoles. Souvent même, dans une seule tête, autant de jours, autant de conceptions nouvelles. Et c'est avec cette impalpable poussière de doctrines, c'est sur ce sable mouvant que vous voulez bâtir l'édifice national? Entreprise plus insensée que celle de Babel! Vous serez confondus; votre édifice croulera.

Que me parlez-vous de la morale du Code, sous la protection des tribunaux et des gendarmes? Et quel fou imagina jamais qu'un peuple pût vivre en société sans Dieu, sans religion, sans culte, par le seul effet de ses lois écrites et de la force publique? Est-ce que cela suffit? Est-ce que vous ne sentez pas que vous ouvrez la porte à toutes les pensées malsaines, à tous les désirs pervers, à toutes les combinaisons de la scélératesse, à tous les crimes enfin qu'un texte de loi n'aura pas prévus ou qu'on aura la certitude, l'espoir fondé de dérober aux regards de la police?

Dans votre société, on jouera sans cesse et avec fureur au plus habile, au plus fort, au plus heureux. C'est le règne de la lutte, de la division, de la violence. C'est l'acheminement vers l'état sauvage.

Voilà l'unité que vous nous préparez : l'unité dans la servitude!

*
* *

Il ne me reste plus que quelques mots à dire à M. Paul Bert, l'inventeur ou du moins le trop habile patron d'un système, également adopté par vous, monsieur le Ministre, et vos autres amis.

« La liberté d'enseignement, d'après lui, ne serait que la mise en jeu d'une liberté personnelle. » Remarquons d'abord que ce langage n'est ni philosophique ni français. Qu'est-ce, en effet, qu'une liberté personnelle? Il semble que liberté personnelle veuille dire un droit, un attribut, une faculté de la personne. Et alors pourquoi la liberté de m'associer, par exemple, pour enseigner, ne serait-elle pas une liberté personnelle? Il n'en est rien, selon M. Paul Bert; par liberté personnelle, il faut entendre uniquement une liberté dont l'exercice n'appartienne qu'à l'individu isolé, et c'est ainsi que, à l'aide de son étrange formule, il parvient à éliminer le droit d'association.

Nous voici donc en présence de la théorie radicalement impie,

immorale, antisociale et antinaturelle, qu'émettait, il y a quelques jours, le grand journal officiel de la secte, la *République française* : « En dehors de l'État et de l'individu il n'existe pas de droit. » On voit de suite que, prise à la lettre, elle n'irait à rien moins qu'à dénier tout droit à la famille et à l'Église elles-mêmes.

Convenons-en, telle fut bien, dès le principe, la tendance peut-être la plus marquée de la Révolution. Elle frappa sans pitié toutes les corporations et associations ouvrières, religieuses, charitables, séculières, régulières, enseignantes, judiciaires, littéraires même et scientifiques. Ainsi disparurent les grandes et vénérables institutions du passé : communautés ecclésiastiques et monacales, corps d'état et de métier, parlements, établissements hospitaliers, universités, collèges, petites écoles, sans qu'on respectât même ces divisions provinciales qui remontaient aux origines de la France : « En sorte que, dit énergiquement M. Taine, de tant de fondations accumulées par les siècles, il ne resta plus de quoi payer une tasse de lait pour un malade, un desservant pour une paroisse, une maîtresse pour une école. »

Il fallait que tout fût broyé, dissous, pulvérisé, nivelé. Il fallait que l'individu fût livré, seul, sans appui, sans défense, à la merci de l'État centralisé, armé de toutes les forces vives de la nation et prêt à foudroyer la moindre résistance : situation qui semble faite exprès pour favoriser le plus effroyable despotisme, et c'est ce que la France éprouva sur l'heure.

Répétons-le, un tel ordre de choses est absolument contre nature. Il répugne à tous nos instincts de sociabilité. Il n'exista jamais nulle part, du moins avec quelque durée.

Toutes les anciennes républiques, Sparte, Athènes, Rome, Rome surtout, avaient leurs corporations. Dans le droit romain elles portent le nom de collèges : c'étaient de véritables sociétés au sein de la société commune. L'Angleterre, l'Amérique, la Suisse, tous les États libres, qui n'ont pas complètement subi l'idée révolutionnaire, présentent aujourd'hui encore le même spectacle.

Il y a plus, la France moderne elle-même n'a pu entièrement se soustraire à cette loi naturelle. Les associations d'autrefois avaient à peine disparu, que, de leurs débris, sous d'autres noms mais pour des objets identiques, il s'en formait de nouvelles : tant il est vrai qu'il y a là une irrésistible loi de l'humanité!

Aussi tous les gouvernements qui se sont succédé depuis 89 ont-

ils dû fixer leur attention sur un objet si important. Plusieurs ont promis la liberté d'association, mais pas un n'a sérieusement affronté la tâche de la réglementer. Je dis réglementer, car il est évident que, comme toutes les autres libertés, elle a et doit avoir des bornes. Le difficile, c'est précisément de les poser, bien que le principe en soit très clair : ces bornes ne devraient ni rester en deçà ni aller au delà de l'intérêt général du pays.

Ainsi, toute association qui aurait pour but ou pour résultat manifeste d'ébranler, de renverser les bases de la famille, de la société, de l'État, de l'ordre public, est par cela seul nulle de plein droit. Les libéraux d'une certaine école repoussent énergiquement le système préventif et n'admettent que la répression légale par les tribunaux ou le jury. En principe, il vaut mieux, assurément, prévenir le mal que d'avoir à le réprimer ; mais il est des circonstances où le mieux est ennemi du bien, et c'est au législateur de tout peser au poids de la sagesse.

Quoi qu'il en soit, monsieur le Ministre, votre gouvernement ne peut manquer de se trouver bientôt en face du problème, et je vous défie de le résoudre contre la liberté, au point de détruire toutes les associations existantes.

Alors, pourquoi devancer la loi? pourquoi se presser de faire un choix arbitraire et de frapper les unes en maintenant, en encourageant les autres?

Quoi! vous regardez froidement se constituer toutes sortes de compagnies industrielles et commerciales, se multiplier les chambres syndicales d'ouvriers et de patrons, s'étendre chaque jour l'immense réseau des Loges maçonniques? Vous applaudissez de toutes vos forces à la ligue impie de l'enseignement, dont le budget annuel s'élève à 600,000 francs et dont les ramifications couvrent le monde entier? Dans tout ce mouvement national et international, vous n'apercevez aucun danger pour la direction morale des générations nouvelles, aucune menace pour l'avenir et la tranquillité du pays? Et ce sont quelques centaines de religieux et de religieuses, ne songeant qu'à prier, qu'à se dévouer aux humbles et rudes fonctions de l'enseignement, sous votre surveillance, sous le bénéfice du droit commun, en plein jour, sans ombre de privilège ou de mystère, sans vous demander le moindre subside, ce sont de telles associations, bienfaisantes et pacifiques entre toutes, qui troublent votre repos, vous jettent dans l'affolement, vous inspirent des lois d'exception et

de proscription? Mais où est donc le bon sens? Où est la justice? Où est la plus vulgaire équité?

« On parle du droit d'enseigner, s'écrie M. Paul Bert dans un noble mouvement d'éloquence ; c'est le devoir d'enseigner qu'il faut dire : nul ne peut, sans être un égoïste coupable, garder par devers lui une part de vérité. » Très bien! Moi, précisément, je me crois possesseur d'une part de vérité. Je ne veux pas me rendre coupable d'égoïsme, en la gardant par devers moi. Je veux la communiquer, la répandre. D'après votre doctrine, c'est mon droit, c'est mon devoir. Sentant ma faiblesse individuelle, je m'associe à des amis, à des frères, sûr par cette union de doubler, de décupler, de multiplier à l'infini ma puissance : qu'ai-je de mieux à faire pour propager efficacement la vérité ?

J'en appelle au bon sens, à la bonne foi de tous : est-il vraiment possible à un simple particulier, isolé, sans soutien, sans ressource, de tenter avec quelque espoir de succès la grande œuvre à laquelle vous me conviez? Vous-même, monsieur le Député, n'avez-vous pas trouvé fort commode, pour la continuation de vos études et la diffusion de vos idées, de pouvoir succéder à l'illustre Claude Bernard dans sa chaire du Collège de France? Ce nom n'est-il pas pour vous une force, qu'on vous accuse même d'exploiter un peu? Ce poste, en vous assurant l'indépendance personnelle et des moyens accumulés de recherche, ne vous permet-il pas de mieux satisfaire encore le généreux dévouement à la science qui semble vous dévorer? Mais ce dévouement, croyez-le bien, n'est pas votre monopole. D'autres se flattent d'en avoir leur part. Comment se fait-il alors que vous prétendiez m'interdire le bénéfice d'une conduite analogue à la vôtre? Les ressources que vous, en bon républicain, vous demandez à l'État, de quel droit m'empêcheriez-vous de les demander, moi, à une association religieuse, librement choisie, qui m'en offre bien d'autres par surcroît : la discipline, l'exemple, le conseil, les conquêtes d'une tradition trois fois séculaire, et même, quoi que vous en disiez, les stimulants les plus énergiques au progrès?

C'est ici que vous m'arrêtez : on ne passe pas.

— Et pourquoi, s'il vous plaît?

— Parce que vous ne possédez pas la vérité.

— Qu'en savez-vous? Et qui vous a constitué mon juge?

— Vos livres vous accusent et vous condamnent.

— Encore une fois, de quel droit jugez-vous mes livres?

— Je les juge au nom de la morale et de la religion de l'État.

— Mais qu'est-ce donc que la morale et la religion de l'État? D'où vous vient, à vous leur interprète, l'autorité souveraine, sans appel, pour prononcer en semblable matière? Est-ce que, décidément, le dernier mot de votre amour de la science, de votre culte pour la vérité, serait de m'imposer votre Évangile après avoir rejeté celui du Christ, votre infaillibilité après avoir bafoué celle de l'Église et du Pape?

Et puis, quels livres incriminez-vous?

— Ceux d'aujourd'hui et ceux d'autrefois : ils se valent tous.

— Fort bien. Commençons par ceux d'autrefois.

— Vos théologiens ont enseigné tous les crimes.

— Connu! Vous empruntez vos armes à cet arsenal de calomnies et de mensonges qu'on appelle les *Extraits des assertions* : un homme sérieux devrait rougir de tels procédés. A chacune de vos paroles nous infligeons un solennel démenti. On vous a démontré, avec la dernière évidence, que vos citations sont inexactes, falsifiées, tronquées de façon à altérer le sens, ou parfois si singulièrement comprises et commentées par vous, qu'on se demande où vous avez mis ce jour-là votre intelligence (1)... Mais aussi qu'alliez-vous faire dans cette galère? Vous êtes un habile médecin, un physiologiste distingué : *Ne, sutor, ultra calceum.*

— Restent toujours vos nouveaux livres.

— Lesquels?

— Vos livres d'histoire, d'ascétisme, de théologie morale.

Et là-dessus, vous nous en jetez QUINZE au visage, vous, monsieur le Ministre, et votre intrépide auxiliaire!

— Sur ce nombre, combien d'auteurs jésuites?

— DEUX.

— Combien qui soient classiques?

— DEUX ou TROIS au plus, et pas exclusivement.

— Qu'y a-t-il à reprendre dans ces deux ou trois?

— Rien, absolument rien que des opinions qu'on ne partage pas, et qui pourtant sont scientifiquement soutenables : toujours dans nos adversaires la même prétention à l'infaillibilité doctrinale et à la domination absolue.

(1) Voir *Lettres à M. Jules Ferry et à M. Paul Bert*, par le P. Ch. Clair. Paris, Lecoffre, 38e édition.

— Et dans les DEUX SEULS composés par les Jésuites, a-t-on trouvé les éléments d'une censure sérieuse?

— Nullement. La France sait aujourd'hui que les textes du P. Gazeau et du P. Gury, produits à la tribune, étaient ou dénaturés, ou mal compris, ou présentés sous un faux jour (1).

— Et tous les autres, livres d'histoire, de piété, de catéchisme, de méditations, qu'on a malignement attribués aux jésuites, sont-ils criminels?

— La plupart sont approuvés par des évêques, dont l'autorité morale ne le cède pas à celle de l'illustre M. Ferry, ni à celle du *savant* M. Paul Bert, et il n'en est pas UN SEUL, qui, aux yeux de l'équité et du bon sens, ne demeure à l'abri de tout reproche.

Et voilà sur quels motifs dérisoires on ne craint pas de prononcer la condamnation des Jésuites et des autres congrégations non reconnues! O libéralisme, voilà de tes coups! Par bonheur, il est des coups qui tuent ceux qui les portent, non ceux qui les reçoivent.

Et comme si vous vous étiez juré de vous couvrir de toutes les hontes, vous avez soin de nous montrer encore quel cas vous faites de cette liberté *individuelle*, ou, comme vous dites *personnelle*, à laquelle vous immolez joyeusement la liberté des associations. Il vous en souvient, monsieur le Ministre, lors des mémorables discussions de 1875 et de 1876 sur la liberté de l'enseignement supérieur, vous et vos amis, vous demandiez énergiquement la liberté absolue des conférences ou cours publics ouverts par l'initiative individuelle, avec suppression totale de l'autorisative préalable, sous les seules réserves du droit commun et d'une répression déterminée par la loi. Or, que sont devenues en 1879 vos réclamations d'antan? D'un mot, vous les avez reniées; vous avez étouffé la voix des mécontents; vous avez fermement maintenu toute la législation préventive des jours de despotisme.

Toujours deux langages; toujours les mêmes palinodies.

Est-ce donc en prévision de ses futurs ministres et à leur adresse, que M. le Président Grévy disait il y a longtemps déjà (2) : « S'il était vrai qu'il fallût aujourd'hui, pour gouverner la France, *démentir tous vos discours, fouler aux pieds toutes vos doctrines*, VOUS DEVIEZ LAISSER A D'AUTRES CETTE TRISTE TACHE... Depuis trente

(1) Voir les *Lettres*, déjà citées du P. Clair.

(2) Voir : *Un Ministre calomnié*, ancienne maison Douniol. Paris, 1879, p. 57.

ans, toujours le même spectacle : *les hommes politiques changeant de langage et de conduite en changeant de position; répudiant en entrant au pouvoir leurs doctrines, leurs principes, leurs promesses;* SE FAISANT JETER CHAQUE JOUR A LA FACE LEURS DISCOURS D'AUTREFOIS!... Dites-moi, si vous aviez entrepris de décrier le gouvernement républicain aux yeux du monde et de le faire prendre en dégoût par la France, que feriez-vous de plus? »

Restez, monsieur le Ministre, sous le coup de ces paroles vengeresses!

*
* *

Résumons et concluons.

Votre loi est-elle une loi de liberté?

NON

N'est-ce pas plutôt une loi de despotisme?

OUI

Viole-t-elle la liberté morale?

OUI

La liberté civile?

OUI

La liberté politique?

OUI

La liberté de conscience garantie par toutes nos chartes?

OUI

Respecte-t-elle la liberté d'association?

NON

La liberté d'enseignement?

NON

La liberté et les droits des pères de famille?

NON

Est-elle contraire au progrès de l'instruction en France?

OUI

A l'intérêt du contribuable et du Trésor?

OUI

Aux simples données du bon sens?

OUI

Aux lois les plus élémentaires de l'équité?

OUI

Blesse-t-elle les droits de l'Église et les intérêts catholiques?

OUI

Menace-t-elle notre foi et celle de nos enfants?

OUI

Compromet-elle gravement l'avenir du pays?

OUI

Comme Français, comme chrétiens, pouvons-nous l'accepter?

NON

Devons-nous protester et la combattre de toutes nos forces?

OUI

Vivra-t-elle?

NON

Tuera-t-elle en mourant la république radicale, sa mère?

OUI

ET TANT MIEUX!

Agréez, etc.

A. DE LACOSTE.

BULLETIN

DE

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR CATHOLIQUE

Discours de MM. Lenglé, Bardoux, Ribot. — L'amendement de M. de Gasté est repoussé. — Discours de M. Keller. — Adoption par la Chambre du projet de loi Ferry sur la liberté de l'enseignement supérieur. — Les textes falsifiés par MM. Bert et consorts. — Succès des écoles dirigées par les PP. Jésuites. — Conférences de MM. Depeyre, de Mun et Baragnon. Ecrasants succès. — Pourvois des congréganistes devant le conseil d'Etat. Bouleversement de ce conseil. Démissions. Nouvel ajournement.

Au début de la séance du 30 juin l'urgence, d'après les insinuations du président de la Chambre qui aurait dû se renfermer dans la neutralité, fut déclarée par une majorité empressée de se dérober à une argumentation embarrassante. Il est digne de remarque que la commission ne demandait pas l'urgence, le ministre non plus; mais il est permis de croire que ministre et commission savaient bien ce que la majorité ferait et n'ignoraient pas qu'ils n'avaient nul besoin de lui forcer la main. M. le comte de Roys, bien que républicain, eut la loyauté de combattre l'urgence.

M. Lenglé développa un amendement tendant à permettre aux élèves des établissements libres d'enseignement supérieur de se présenter à leur choix pour l'obtention des grades devant les facultés de l'Etat ou devant un jury d'Etat.

D'après l'orateur, c'est une transaction équitable. M. Lenglé n'a pas peur des Jésuites, et il n'admet pas qu'un gouvernement qui devrait reposer sur le suffrage universel de 8 ou 10 millions de Français redoute quelques centaines de religieux.

Le contre-projet n'est pas adopté.

M. Bardoux n'est pas plus heureux que M. Lenglé. L'idée mère de son contre-projet qu'il avait préparé du temps qu'il était ministre est la liberté contrôlée par l'Etat au moyen de l'inspection et de la collation des grades. L'ancien ministre termine son discours en disant que l'Etat doit donner aujourd'hui toutes les libertés que réclamait autrefois l'opposition. M. Bardoux nous semble un peu naïf.

Le ministre actuel répond au ministre passé avec un incroyable aplomb que son projet, loin d'être le monopole, « est plus libéral que toutes les lois précédentes, car il assure la liberté de la science. » De quelle science? Pas de celle des Jésuites, assurément. — Au centre et à gauche on a eu le courage d'applaudir.

Nous devons louer le courage de M. Ribot qui, bien qu'appartenant au centre gauche, a osé dire à M. Spuller que sa doctrine était celle du monopole, à M. Ferry que ses procédés détruisent la liberté, à M. Paul Bert qu'il se déclarait autant que lui attaché à l'enseignement national et laïque, mais qu'il n'en respectait pas moins la liberté de l'enseignement clérical. — Notez que cet enseignement n'est pas moins national que l'autre. Il l'est même bien davantage, il est le seul national, consultez l'histoire.

M. le ministre s'est montré disposé à accorder l'autorisation à la plupart des congrégations; mais alors, pourquoi commencer par les supprimer?

Au lieu de fermer des écoles, qu'on assainisse celles qui existent. A Paris même, vous voyez les enfants entassés dans des classes manquant d'air et de lumière...

Le droit de surveillance de l'Etat doit s'exercer par d'autres moyens que la proscription en bloc des maîtres qui déplaisent. Vous pouvez interdire un livre, écarter tel professeur, fermer telle école, après enquête et jugement.

Un amendement de M. de Gasté est également repoussé haut la main.

Nous sommes forcé de nous restreindre et de courir au but. Cependant il nous est impossible de passer sous silence deux très éloquents discours de M. Em. Keller.

Dans le premier l'éminent orateur s'est attaché à défendre les universités libres. Que leur reproche-t-on? D'avoir un enseignement trop religieux? Mais le droit d'enseigner a été reconnu aux protestants, aux israélites, aux musulmans, peut-on le refuser aux catholiques?

Par le retrait de la participation à la collation des grades et par les autres mesures proposées, on veut arriver au monopole de l'enseignement supérieur; c'est un premier pas vers le monopole de l'enseignement secondaire.

L'Université d'Etat en souffrira, car avec le monopole vous lui apporterez la servitude. On a constaté que la concurrence lui a été utile. Ne craint-on pas que les membres catholiques qu'elle compte dans son sein ne soient amenés à dissimuler leur foi?

On dit que les établissements fondés en vertu de la loi de 1875 sont sous la dépendance des Jésuites. Où avez-vous aperçu cette puissance mystérieuse?

Les catholiques réclament la liberté en s'engageant à respecter la morale et la loi. En 1871 les évêques suisses ont dit : « Nous ne demandons pas le retour aux anciennes conditions sociales, nous demandons seulement le respect des principes de justice, toujours anciens et toujours nouveaux. »

Si la république avait suivi cette politique, elle aurait rallié la majorité du clergé et des catholiques.

Abordant le *Syllabus*, l'éminent orateur dit que si ce document indique comme condamnée une proposition obligeant le Pape à transiger avec ce qu'on nomme la civilisation moderne, il revendique pour l'Eglise et pour le Pape le privilège de favoriser la civilisation, la science et le progrès.

Léon XIII a expliqué que la civilisation que l'Eglise réprouve, ce n'est pas celle à l'aide de laquelle l'homme se perfectionne, c'est celle qui veut se substituer au christianisme.

Certains libres penseurs qui sont au pouvoir, au lieu de lutter loyalement avec les catholiques, trouvent commode de se servir de l'argent de ceux-ci pour fonder des universités, en supprimant la concurrence.

L'éloquent défenseur de l'Eglise termine en disant à ses adversaires qu'ils ont pour eux la vieille formule païenne : la force prime le droit! Mais que les catholiques, pleins du sentiment de la liberté et de la dignité humaines, s'écrient : « Non ! c'est le droit qui prime la force ! »

La séance du lendemain, 4 juillet, fut occupée par un semblant de discussion des amendements de MM. de Soland, de Perrochel et de Gasté. M. de Soland demandait la suppression de l'article 3, qui astreint les élèves des établissements libres à prendre leurs inscriptions dans les facultés de l'Etat. M. le comte de Perrochel aurait voulu faire reconnaître par la loi deux espèces d'écoles pour l'enseignement supérieur : les écoles des communes ou de l'Etat, sous le nom d'universités, de facultés ou d'écoles publiques, et les écoles particulières ou des associations, qui auraient pris le nom d'universités ou de facultés libres. M. de Gasté proposait qu'il fût interdit aux membres des congrégations non autorisées d'enseigner dans les établissements de l'Etat. Ils auraient pu professer ailleurs.

Il est superflu de dire que ces divers amendements furent repoussés. On se contenta de répondre quelques banalités.

Un seul amendement a trouvé grâce aux yeux de la majorité, c'est celui de M. Durand (Ille-et-Vilaine), consistant à permettre aux élèves des établissements libres de prendre leurs inscriptions au siège de l'inspection académique.

Enfin on arrive au fameux article 7. M. Keller avait préparé un amendement établissant que le droit d'enseigner ne pouvait être perdu qu'en vertu d'une décision des tribunaux ou des autorités préposées à l'enseignement. Ce fut l'occasion d'un magnifique discours.

L'orateur montra d'abord les excellents résultats obtenus par la liberté. Depuis la loi de 1850 le nombre des élèves dans les écoles primaires s'est élevé de 3,500,000 à 5,250,000; il y a 42 pour 100 d'élèves gratuits. La France dépasse par l'assiduité et la gratuité de fait les pays où l'obligation et la gratuité de droit sont inscrites dans la loi. On ne peut aller plus loin, à moins de faire payer l'instruction des riches par les pauvres.

Dans l'enseignement secondaire on a gagné 54,000 élèves, dont moitié pour l'université, moitié pour l'enseignement libre.

Montesquieu, cité par M. Spuller, a présenté les Grecs et les Jésuites comme des modèles à ceux qui voudraient fonder des républiques.

M. Waddington a fait l'éloge des établissements libres du degré secondaire.

Les écoles dirigées par les Jésuites ont fourni des officiers. M. le ministre de la guerre peut-il se plaindre d'eux? Elles ont

donné des députés dont quelques-uns siègent au banc des ministres ; leur a-t-on appris à ne pas aimer leur pays ?

Les inspecteurs qui ont visité ces établissements suspects ont-ils fait leur rapport ? S'il est défavorable, pourquoi n'est-il pas communiqué à la Chambre ?

A Metz, les Jésuites ont continué, sous la domination prussienne, à former des sujets pour l'Ecole militaire de Saint-Cyr. Chassés par le gouvernement des vainqueurs, leur refusera-t-on en France l'hospitalité ?

Voilà la vérité : voici le mensonge. La *Marseillaise* dit que M. Dufaure, lorsqu'il était ministre, recevait le mot d'ordre qui lui venait des sous-sols de la rue des Postes !

M. Spuller a dit dans une réunion d'orphéons : « Vous serez la religion de l'avenir, destinée à remplacer le catholicisme. »

A ce moment M. Spuller interrompt : « Je crois à la religion de la France, et c'est parce que les Jésuites ont été de tout temps les adversaires de la France que je suis leur adversaire. »

Il est difficile de dire plus de balourdises en moins de mots.

M. Keller reprend ; il signale l'opinion de M. de Bismarck déclarant qu'il combattait l'influence catholique, parce qu'elle se confondait avec l'influence française.

L'éloquent orateur termine en disant que 1789 a posé des problèmes qui ne seront résolus ni sans les catholiques, ni contre les catholiques. La Révolution ne sera terminée que lorsque la liberté et la civilisation se seront réconciliées avec la foi traditionnelle, qui en a toujours été la source féconde.

M. Léon Renaut, bien que républicain, a défendu la liberté des catholiques.

Il nous en coûte d'être obligé de signaler ici les écœurantes citations faites à la tribune par M. Paul Bert qui n'a pas rougi de ramasser, dans des compilations indignes de foi, des calomnies contre la doctrine et la morale des Jésuites. Quelques-uns des passages qu'il a lus, et mal lus, disent absolument le contraire de ce qu'il a vu. D'autres sont exacts, mais ils ne comportent pas le sens qu'on leur attribue, ou bien la simplicité et la pureté de nos pères ne se laissaient pas effaroucher par ce qui offusque les oreilles pudibondes de nos libres penseurs. Ceux-ci feignent parfois de croire que l'ignorance fait toute la vertu, et puis ils disent et pratiquent le contraire. Quelle contradiction et quelle hypocrisie !

Les honteuses allégations de M. Paul Bert ont été victorieusement réfutées par M. de la Bassetière et surtout par Mgr Freppel, dans une lettre indignée que la presse religieuse a publiée, et par M. Jules Morel dans l'*Univers*. Mgr Besson et le P. Clair en ont fait aussi bonne justice.

Cette diversion était, au fond, bien inutile, car la majorité des députés se trouvait acquise d'avance au projet de M. Ferry qui a été voté par 362 contre 159 sur 521 votants.

Et maintenant que fera le Sénat?

Les impertinences de M. Paul Bert ont fait descendre dans l'arène deux rudes jouteurs, Mgr Freppel, l'illustre et éloquent évêque d'Angers, et le R. P. Cler, l'ami et le confident du R. P. Olivaint, dont il a raconté la vie et la mort dans des pages si touchantes. Au surplus, ces deux polémistes n'ont guère eu qu'à rétablir les textes étrangement défigurés par le député-physicien. Ce qu'il y a de piquant pour ce dernier, c'est qu'il avait mis ses adversaires au défi de démontrer la fausseté de ses citations, en consentant à passer pour *calomniateur*, — le terme y était, — si ces textes n'étaient pas exacts. Voici les propres paroles que Mgr Freppel lui a rappelées avec beaucoup d'à-propos, en tête de la lettre qu'il lui a adressée à ce sujet : « Jusqu'à ce que vous ayez apporté à cette tribune la preuve que les textes que j'ai cités sont, je ne dirai pas tronqués, le mot est trop commode quand il s'agit d'une citation nécessairement incomplète, mais *tronqués de façon à ce que le sens en soit changé*,... oui, le jour où vous aurez apporté à cette tribune cette preuve, vous aurez le droit de dire à la face de la Chambre que je suis un calomniateur! »

Voyons maintenant les textes apportés à la tribune, et les textes véritables pris dans l'auteur. M. P. Bert fait dire au P. Gury : « Les clercs sont-ils tenus d'obéir aux lois? — Réponse : Certainement non, lorsqu'elles sont contraires aux immunités ecclésiastiques. » Voilà le texte du député; voici celui du savant moraliste : « Les clercs sont-ils liés par les lois civiles? Réponse : Ils ne sont pas liés certainement par les lois contraires à l'immunité ecclésiastique *encore en vigueur*, *adhuc vigenti*. » Ce mot qui change tout, M. Bert le supprime tout simplement. Là où le casuiste fait des réserves nécessaires et des réserves importantes, le député le fait parler d'une façon générale et absolue. N'est-ce pas là tronquer une cita-

tion de façon à ce que le sens soit changé ? M. Paul Bert n'a qu'à s'appliquer l'épithète qu'il a lui-même choisie.

Dans la seconde citation, ce physicien n'est pas plus heureux. Il met en scène Tityre condamné par une sentence judiciaire qu'il juge injuste et qui croit pouvoir y désobéir par une compensation occulte. Tityre a-t-il le droit de le faire ? Il est bon de savoir qu'il y a trois cas, sous le nom de Tityre, posés par le P. Gury à la page indiquée. Que fait M. Paul Bert ? Il applique au premier cas la solution du deuxième et fait, par conséquent, dire au casuiste le contraire de ce qu'il a dit. Quelle étrange inadvertance !

Troisième exemple : « Je vais faire rire, dit M. P. Bert en s'adressant à ses collègues, car voici l'histoire d'un nommé Pomponius qui, pour se venger, a essayé de tuer d'un coup de fusil la chèvre d'un certain Maurus ; il a manqué la chèvre, mais il a tué du coup la vache de Marinus, couchée près de là. On demande à quoi il est obligé, et Gury répond : « A rien. » (Hilarité.)

Cette hilarité était déplacée, par la raison que le susdit Paul Bert avait mal traduit : *nullatenus providere damnum* par *viser*, et qu'il avait supprimé une des solutions de l'auteur. On peut, dit Mgr Freppel, être tenu à restitution, quand on tue un animal, même en ne le visant pas, pour cause d'imprudence ; mais quand on ne prévoit le dommage en aucune manière, *ne in confuso quidem*, il n'y a ni applaudissements, ni rires bruyants qui puissent enlever au cas de conscience sa délicatesse et sa difficulté. Pourquoi, d'ailleurs, ne pas faire connaître que le P. Gury décide que, si le juge a prononcé, on est tenu de se conformer à la sentence ?

Mgr Freppel s'étonne d'ailleurs, à bon droit, que des hommes qui nient la spiritualité de l'âme et l'existence de Dieu, qui vont répétant tous les jours que l'homme n'est que ce qu'il mange, que sa pensée provient du phosphore de son cerveau, que sa conscience n'est qu'une propriété de la matière, que les actions de l'homme sont fatalement soumises aux lois régulatrices de l'univers, pour lesquels, à moins d'une inconséquence évidente, il ne peut y avoir ni bien ni mal, ni mérite ni démérite, mais de purs phénomènes psychologiques, ou plutôt physiologiques, cherchent à soulever l'opinion contre la plus haute école de vertu et de sainteté qu'il y ait au monde.

Une excellente petite brochure intitulée la *Morale des Jésuites*, par un ancien élève de l'Université, adressée à M. P. Bert à titre

d'*hommage reconnaissant*, remarque que dans son premier discours ce naturaliste-moraliste a porté à la tribune certains extraits des ouvrages de quelques écrivains. Il a cité saint Alphonse de Liguori, Maullet, Marolle, Humbert, Baudran, le marquis de Ségur... Or il s'est trouvé que pas un seul de ces écrivains n'était jésuite.

Saint Alphonse de Liguori était évêque et appartenait à l'ordre des Rédemptoristes, qu'il a fondé. Les trois noms qui suivent ont été portés par des hommes ne faisant partie d'aucune congrégation religieuse autorisée ou non autorisée, M. Baudran n'était pas même ecclésiastique, M. de Ségur était conseiller d'État !

M. P. Bert a, il est vrai, cité en outre les réponses prétendues de quelques vieux Jésuites aujourd'hui profondément ignorés ; mais il a pris ces citations dans un livre appelé : *Extrait des assertions*, et dont le premier auteur est Calvin. Ce pamphlet diffamatoire n'a pas subi moins de cinq condamnations de la part du Saint-Siège et de six de la part des parlements du royaume. Et il a été constaté authentiquement que l'ouvrage renfermait sept cent cinquante-huit falsifications.

M. P. Bert a innocemment copié toutes ces balourdises et il a cru faire une découverte ; il s'est seulement rendu le complice inconscient, nous voulons le croire, d'une calomnie.

Comment la chose s'est-elle passée ? A Dieu ne plaise que nous accusions M. P. Bert d'avoir sciemment calomnié ! Non ; le pauvre homme a été trompé, et trompé par qui ? par d'indignes et d'étourdis correspondants d'Allemagne qui lui ont envoyé tout simplement des diatribes dirigées contre l'enseignement des casuistes catholiques et qui avaient déjà servi dans la lutte pour le Kulturcampf. Maintenant que M. de Bismarck a renoncé à cette campagne malheureuse, ses anciens auxiliaires ont expédié en France les engins hors de service de cet arsenal inutile. Vraie marchandise de pacotille ! Et pourquoi ? Parce que les traducteurs allemands de l'ouvrage écrit en français par le P. Gury étaient demeurés trop fidèles à l'ancienne maxime : *Traduttore, traditore*. M. P. Bert, trop confiant, est tombé dans le piège que lui tendaient ses nouveaux amis d'outre-Rhin trompés peut-être eux-mêmes ou moins scrupuleux que l'intègre député français. C'est se montrer bien crédule pour un incroyant ! On a naturellement demandé à ce commentateur d'un nouveau genre dans quelle édition il avait puisé ces citations *tronquées de telle façon que le sens était changé*, et il a répondu avec

une rare candeur en disant que c'était une édition allemande publiée à *Regensburg*. Regensburg! Qu'est-ce que ça peut bien être que ce Regensbourg? Le savant M. Paul Bert ne savait que répondre. Il montrait ingénument le livre et répétait avec une perplexité touchante : Regensburg! Regensburg! je ne sais pas ce que c'est que Regensburg. Mais vous voyez bien que c'est imprimé. Je suis incapable de mentir. Regensburg!!

Il a fallu apprendre à cet ami des lumières, à cet ennemi de l'enseignement des ignorantins, que Regensburg se dit en français Ratisbonne, de même que Coln se traduit par Cologne et Aachen par Aix-la-Chapelle. M. P. Bert n'est pas fort en langue allemande, nul ne l'ignore, car c'est lui qui avait pris un nom *commun* pour un nom propre; sous sa plume peu experte, le ministère de l'agriculture était devenu le ministère *Ackerban*. M. Paul Bert n'est pas obligé de savoir l'allemand, mais on se demande, puisqu'il ne possède pas parfaitement cette langue, pourquoi il a cité de préférence une traduction allemande à l'édition originale française?

Mais M. Paul Bert ne savait peut-être pas que le P. Gury fût un compatriote.

La vérité, c'est que ce terrible pourfendeur des Jésuites n'a lu le P. Gury ni en français, ni en tudesque; il a reçu tout faits de ses amis les Prussiens les textes tronqués et arrangés. Il n'a été qu'un écho, il a joué le rôle d'un perroquet auquel on a appris des paroles que l'oiseau répète sans les comprendre. Oh! M. Paul Bert! oh!

Le journal la *Défense* a remarqué que pendant que M. Jules Ferry attaquait les méthodes d'enseignement des Jésuites, la commission d'examen pour Saint-Cyr, nommée par l'Etat, interrogeait leurs élèves sur le programme du gouvernement et en recevait un très grand nombre.

L'école Sainte-Geneviève, de Paris, a seule fourni 104 sujets sur une promotion de 307 élèves déclarés admissibles à l'Ecole militaire. A Toulouse, l'école de l'Immaculée-Conception a fait passer 44 de ses candidats.

Nous empruntons au *Monde* le tableau suivant qui présente les résultats obtenus dans deux établissements dirigés par les Révérends Pères et dans quatre des principales écoles de Paris :

Ecole Sainte-Geneviève.

Élèves présentés	177
Élèves admissibles.	104

Ecole de Toulouse.

Élèves présentés	63
Élèves admissibles.	44

Lycée Louis-le-Grand.

Élèves présentés	103
Élèves admissibles.	47

Lycée Charlemagne.

Élèves présentés	40
Élèves admissibles.	14

Sainte-Barbe.

Élèves présentés	25
Élèves admissibles.	7

École Monge.

Élèves présentés	16
Elèves admissibles.	4

Enfin l'École préparatoire à l'École navale, que les Jésuites ont fondée à Brest, a obtenu l'admissibilité de 28 de ses élèves sur 38 candidats, tandis que le lycée de Brest n'a eu que 20 admissibles sur 48 candidats.

En présence de ces chiffres on est amené à conclure que l'opposition faite à l'enseignement des Jésuites est causée non par l'insuffisance des études, mais au contraire par la jalousie qu'inspirent des succès trop éclatants.

Plusieurs orateurs catholiques éminents se sont fait entendre dans des réunions privées, à Paris et dans les départements, afin de porter à la connaissance d'un grand nombre les arguments employés contre l'asservissement de l'enseignement. Partout ces conférences, où la foule, on peut le dire, s'est portée avec enthousiasme, ont eu le plus grand succès. MM. Baragnon, de Mun,

Depeyre, se sont particulièrement distingués. Nous nous contentons de donner ici un aperçu des discours de MM. de Mun et Depeyre.

M. de Mun explique avec une indignation contenue l'odieux plan de campagne arrêté par les ennemis de l'enseignement congréganiste dans le conseil municipal. Par deux fois, le 5 et le 14 décembre dernier, ce conseil émet le vœu de voir disparaître complètement les écoles des Frères et des Sœurs. Le préfet, M. Duval, résiste courageusement à cette audacieuse mise en demeure. Il sera bientôt sacrifié; mais en attendant, le 24 décembre, sur la proposition de M. Sigismond Lacroix, il décide que « les traitements des instituteurs et institutrices congréganistes seront fixés au minimum indiqué par la loi de 1875, SACHANT FORT BIEN, dit le rapporteur, QU'IL EST INSUFFISANT POUR VIVRE. » C'est ce qu'on appelle prendre les gens par la famine. *O tempora! o mores!*

Les Frères et les Sœurs tiennent bon. On menace de nouveau le préfet, et comme ce fonctionnaire ne cède pas, on lui déclare que, si la résistance continue, aucun crédit ne sera voté et *l'instruction primaire communale sera supprimée du coup.* Voilà les grands partisans de l'instruction universelle et intégrale, « du progrès et de la diffusion des lumières ».

On sait que, grâce à un nouveau préfet plus complaisant, le conseil municipal est en voie de réaliser ses desseins. Mais à quel prix? L'orateur catholique va nous l'apprendre.

Il y avait à Paris, au commencement de la persécution, 145 écoles et salles d'asile dirigées par les congréganistes, représentant un total de 838 maîtres ou maîtresses. Tout ce personnel coûtait, non suivant le budget de la famine présenté par M. S. Lacroix, mais suivant le budget normal de 1877, la somme de 739 600 francs. Or, sait-on combien un personnel égal en nombre, mais laïque, coûtera à la ville de Paris? Le chiffre officiel est 1 679 920 francs. Voici la différence : 940 920 francs, *un million en chiffres ronds.* Voilà donc la somme que le remplacement des congréganistes par des laïques coûtera en plus immédiatement à la ville de Paris. Et encore faut-il observer que cette somme s'accroîtra chaque année, attendu que les maîtres laïques ont droit à une augmentation réglementaire!

C'est ainsi que le conseil municipal administre économiquement les finances de la ville de Paris.

Après l'intérêt budgétaire, l'intérêt scolaire. Ici encore la balance penche en faveur de l'enseignement congréganiste. Examinons

les résultats des concours pour les écoles primaires supérieures.

Dans une période de trente ans, il y a eu 1148 bourses données aux Frères, 297 aux laïques; ce qui fait, en tenant compte du plus grand nombre des écoles laïques 79,44 pour 100 pour les Frères, 20,56 pour 100 pour les laïques.

L'année dernière, sur 788 élèves de toutes les écoles qui ont pris part au concours, 335 ont été déclarés admissibles : 242 appartiennent aux 54 écoles de Frères, 97 aux 87 écoles laïques de garçons. Sur les 100 premiers, il n'y a eu que 17 élèves des écoles laïques. Ces chiffres sont victorieux.

Quant à la moyenne des études, elle est déterminée par l'obtention du certificat d'aptitude ; M. Gréard, directeur de l'enseignement primaire, le constate lui-même. Eh bien! en 1878, les écoles laïques ont obtenu 552 certificats, et les Frères, 780.

L'unique raison du déchaînement contre l'enseignement congréganiste gît dans la haine de la religion, et pas ailleurs. Il est facile de le prouver.

Ceux qui veulent exclusivement l'enseignement laïque, qu'entendent-ils par là? que les instituteurs soient laïques et pas autre chose? Nullement; ce qu'ils réclament, c'est l'exclusion formelle, à l'école, de l'enseignement religieux. M. Hovelacque l'a formellement déclaré au conseil municipal, le 2 décembre de l'année dernière.

C'est *l'école sans Dieu*, ou plutôt, selon l'énergique expression de l'orateur, couverte d'applaudissements, « c'est *l'école contre Dieu* »!

On affecte de ne pas vouloir faire la guerre à Dieu dans l'école, on l'ignore tout simplement. Mais ne pas parler de Dieu aux enfants, n'est-ce pas bannir son idée de leur esprit et de leur cœur? Où veut-on qu'ils apprennent le catéchisme, sinon sur les bancs? La liberté du catéchisme à domicile, pour les ouvriers, « la liberté des précepteurs, pour les bourgeois, voilà ce qu'on nous laisse! » C'est une indigne plaisanterie. « Qu'on nous fasse la guerre, mais qu'on ne se moque pas de nous! » (Salve de bravos.)

On veut nous condamner à l'école athée. Ou religion ou irréligion, il n'y a pas de milieu.

M. de Mun explique ensuite parfaitement que le but poursuivi résulte d'une conjuration qui réunit les francs-maçons et les internationalistes et dont la ligue de l'enseignement résume l'organisation. Les discours prononcés dans les loges, les déclarations de M. Jean Macé ôtent toute incertitude à cet égard. On veut proscrire dans les

écoles « l'instruction qui commence par l'histoire sainte et qui finit par le miracle de la Salette » ; on demande l'abrogation du décret en vertu duquel on place dans toutes les salles d'asile un crucifix et une image de la Vierge. C'est plus que de l'indifférence, c'est de la haine.

Les projets dont on nous menace aujourd'hui ont été déjà partiellement réalisés après le 4 septembre. A Paris, deux commissions, l'une d'hommes, l'autre de femmes, nommées sur l'initiative du citoyen Ferry, maire de Paris, ont rédigé des programmes qui semblent calqués sur les propositions d'aujourd'hui. On lit dans le rapport de Mme Coignet que « le sentiment religieux, ne correspondant à aucune connaissance déterminée, ne saurait entrer dans le programme d'une école publique ». On se rappelle M. Mottu faisant envahir la cour des écoles du XIe arrondissement, enlever le crucifix et interdire aux instituteurs d'enseigner le catéchisme et de conduire les enfants à l'église.

A Toulouse, à Lyon (souvenir des Frères de Caluire), à Chambéry, à Roanne, à Chalon, à Moulins, à Grenoble, à Montpellier, à Pau, à Lorient, mêmes extravagances et même impiété.

On était alors sous le coup d'une révolution. Aujourd'hui on n'a pas la même excuse et pourtant on reprend, avec un peu moins de brutalité et de franchise, les mêmes errements. M. Jules Ferry a beau recommander officiellement la mansuétude et la prudence. Qu'est-ce que les sectaires peuvent redouter d'un homme qui, en 1876, dans la loge de la *Clémente-Amitié*, dénonçait le catholicisme comme « l'embrigadement général de la sottise humaine »?

Toute la France a été indignée à la nouvelle de ces écoles congréganistes fermées sur tous les points du territoire, sans motifs, presque sans prétextes et par une mesure de bon plaisir.

Le désir de répandre l'instruction est assurément louable, mais l'instruction ne saurait aller sans l'éducation. M. Gréard citait naguère un des maîtres de la morale antique disant : « L'esprit des enfants n'est pas un vase que nous ayons à remplir, c'est un foyer qu'il faut échauffer. »

Venons maintenant à la conférence de M. Depeyre.

M. Depeyre trace le tableau de la vie laborieuse et obscure que mènent les Frères, dans l'unique but de répandre l'enseignement chrétien. Il les montre ouvrant leur classe dès sept ou huit heures du matin, et la prolongeant jusqu'à onze, préparant les leçons du

soir, préparant le catéchisme, et à peine ont-ils eu le temps de prendre leur modeste repas que la classe recommence et elle dure jusqu'à cinq heures du soir. Après cela, le travail, la méditation, la prière, un court souper, une récréation non moins courte et le sommeil pour réparer les forces, afin de reprendre le lendemain une journée toute semblable. Qu'est-ce qui peut inspirer un tel dévouement, si ce n'est la religion chrétienne?

Après avoir rappelé les succès de leurs élèves, qui sont bien connus de nos lecteurs, l'orateur ajoute que si les maîtres d'école et les écrivains du dix-septième siècle revenaient au monde, ils auraient le droit de leur répéter : « Décidément, vous avez trop d'élèves et vous leur enseignez trop de choses. »

Que n'ont-ils pas fait pendant le siège? Ils montaient un canon comme de vieux soldats et, à travers la mitraille, ils allaient consoler nos mourants, relever nos blessés. Un jour, la bataille étant finie, un général se précipite dans les bras d'un de ces héroïques brancardiers et lui demande la permission de l'embrasser.

C'est pour cela, sans doute, que le conseil municipal de Paris a interdit la lecture de la *Vie du Frère Philippe* dans les écoles.

Le Frère Nétheline trouva la mort sur le champ de bataille. Paris lui fit des funérailles solennelles, et un membre du gouvernement profita de cette circonstance pour faire son éloge. Quel était ce membre de gouvernement? M. Jules Ferry!

Pourquoi des patriotes aussi dévoués sont-ils persécutés? Parce qu'ils mêlent le nom de Dieu à leurs leçons. On veut des écoles sans Dieu, donc il faut se débarrasser des Frères. Dans la séance du conseil municipal du 24 décembre, il a été dit qu'on demandait à la Chambre *d'exclure désormais de l'enseignement public toute instruction religieuse*, et l'on ajoutait ceci, textuellement : *Le catéchisme est un recueil mythologique démoralisant et abêtissant.*

M. Jules Simon ne parle pas ainsi du catéchisme. Voici ce qu'il en dit : « Assurément le *Timée* de Platon et le douzième livre d'Aristote sont des merveilles; mais je ne pense pas qu'il sorte de là un symbole qu'on puisse faire réciter aux petits enfants. Il n'y a eu jusqu'ici que la religion chrétienne qui ait eu à la fois la *Somme* de saint Thomas et un *Catéchisme.* »

Jouffroy ne faisait pas moins de cas de ce petit livre. Nul ne classera M. Jules Simon ni feu Jouffroy dans la catégorie des cléricaux.

M. Jules Ferry a écrit quelque part qu'on ne supprime que ce

qu'on remplace. Par quoi remplaceront-ils Dieu? — Une voix dans l'auditoire : « Par eux-mêmes, parbleu! » (Hilarité générale.)

Cette boutade renferme un grand fond de vérité. La destruction des croyances fait place nette pour le despotisme, pour le plus effroyable des despotismes.

Puis M. Depeyre raconte ce trait saisissant d'un ouvrier libre penseur qui conduit sa femme et son enfant sur la place de la Bastille, pour assister aux funérailles civiles de Michelet. La boutonnière garnie de cette immortelle qui décore si bizarrement ceux qui nient l'immortalité de l'âme, le solidaire se joint au désolant cortège. Que fait la femme? Elle dit à son fils : « Quand le mort passera, tu feras le signe de la croix. » Et la mère et l'enfant font gravement le signe du chrétien.

Hélas! ce mort s'était autrefois prosterné devant la croix du Colisée en s'écriant : « S'est-il élevé un autre autel? a-t-on trouvé autre chose? »

Non! on n'a pas trouvé autre chose.

Si l'on supprime Dieu, l'honneur, le devoir, la vertu, deviennent des conceptions purement humaines, tout l'ordre social est réduit à une vulgaire machine dont le gendarme est le premier et le dernier rouage. Et en vertu de quel droit sauverez-vous ce beau mécanisme, si les passions mauvaises se soulèvent pour le briser?

« Protestez, pétitionnez, dit en terminant l'orateur, c'est la cause de Dieu; contre les violents et les oppresseurs de tous les temps et de tous les régimes, elle a la garantie des immortelles promesses. »

Ces belles paroles ont provoqué d'unanimes applaudissements. La salle entière s'est levée et a acclamé l'orateur.

On se rappelle que, sur la menace d'une interpellation de M. Chesnelong, le ministère s'était décidé à fixer définitivement la date où seraient appelées devant le conseil d'Etat les affaires, depuis si longtemps pendantes, des congrégations religieuses expulsées. Ce jour est depuis longtemps passé. Qu'est-il donc arrivé? Quelle a été la cause de ce nouveau retard? La voici :

Quelques jours avant la date tant de fois reculée, la Chambre a été saisie d'un projet modifiant complètement la composition du conseil d'Etat et ayant visiblement pour objet de disloquer la majorité conservatrice. Le but était « naïvement avoué par un membre républicain et anticlérical de la Chambre des députés ».

Il y a vraiment des gens pour lesquels le mot indignation n'a point de sens. La force brutale du nombre l'a malheureusement emporté dans cette circonstance comme dans mainte autre, et la loi a passé. Immédiatement le gouvernement a fait les choix les plus accentués et des choix d'une nature telle, que presque tous les membres de l'ancien conseil, conseillers en titre et maîtres des requêtes, ont donné leur démission. Il en est résulté naturellement que la section qui devait juger les pourvois des congréganistes s'est trouvée désorganisée. Les nouveaux conseillers ont dû étudier l'affaire qu'ils ne connaissaient nullement et tout s'est trouvé ajourné. Quand justice sera-t-elle enfin rendue? On l'ignore. Les vacances du conseil d'Etat sont commencées. Les uns disent que la section des vacations statuera, d'autres affirment qu'on attendra la rentrée.

Léonce de la Rallaye.

ANNEXE AU LIVRE DE M. TAINE

L'auteur des *Origines de la France contemporaine* a signalé avec raison le Bas-Limousin (Corrèze) comme l'une des contrées qui, dès 1789, ont eu le plus à souffrir de l'agitation révolutionnaire. Il a cité quelques traits caractéristiques de l'histoire de ce département, empruntés aux Archives nationales et à des publications contemporaines (1). Mais les archives locales, notamment celles de Tulle, de Brives, d'Uzerche, lui auraient fourni plusieurs renseignements non moins dignes de figurer dans son livre. Ces faits complémentaires, nous les trouvons dans l'ouvrage de M. le marquis de Seilhac, fruit de trente années d'investigations (2). Il a compulsé tous les dépôts publics et particuliers, archives du département, des districts, registres des sociétés populaires, etc.; recueilli les traditions locales les plus autorisées, interrogé lui-même, dans sa jeunesse, les derniers survivants de cette époque *sainte et bénie*, comme dit Michelet. Nous empruntons à ce répertoire quelques-uns des faits les plus significatifs qui ont échappé à M. Taine.

Le 6 décembre 1789, le château de Lissac, dans les environs de Brives, est envahi et pillé. Le marquis de Lissac, officier supérieur du génie, vieillard septuagénaire, voit traîner son fils au pied d'une potence; lui-même, lâchement outragé par un des bandits, tombe mort d'apoplexie. Les jours suivants, des désordres semblables éclatent dans d'autres localités, entre autres au *Glandier*, lieu célèbre depuis dans les fastes judiciaires. Dans ces émeutes locales, on revoit toujours les mêmes agitateurs nomades, futurs meneurs des sociétés populaires. Le 24 janvier 1790, on se bat en même temps à Allassac (15 kilomètres de Brives), et à Favart (12 kilo-

(1) Taine, *la Révolution*, pages 383, 420, 451.
(2) *Scènes et portraits de la Révolution en Bas-Limousin*. Librairie générale.

mètres de Tulle). A Allassac, plusieurs maisons bourgeoises sont forcées et dévalisées. Assaillis par une multitude furieuse, où l'on remarque beaucoup d'étrangers réunis aux plus mauvais sujets du pays, le comité municipal d'Allassac et le propriétaire du château de Rouffignac, qui touche à la ville, demandent instamment des secours à Brives. Mais là l'élément révolutionnaire domine déjà; aussi c'est seulement le lendemain que la muncipalité se décide à envoyer des gardes nationaux pour *porter des paroles de paix* aux insurgés. On parlemente en effet au lieu d'agir, on promet au propriétaire de Rouffignac de défendre son château, mais à la condition que lui-même s'éloignera, pour donner satisfaction au peuple. Aussitôt après ce départ, le château est envahi, saccagé ; une partie des gardes nationaux de Brives se joint aux pillards; le reste bat en retraite.

On tirailla deux jours autour du château de Favart, Bastille en miniature sur laquelle des paysans, surexcités par ces meneurs qu'on retrouvait partout, excepté au feu, voulaient renouveler les exploits parisiens. Cette fois la révolte fut comprimée, grâce à l'attitude énergique de la maréchaussée et des gardes nationaux de Tulle, qui n'étaient pas encore à la hauteur de la Révolution. On fit un certain nombre de prisonniers, dont deux furent condamnés et exécutés à Tulle un mois après, malgré les conclusions contraires et toutes les démarches du procureur du roi Brival, depuis membre de la Convention et régicide. Son attitude dans cette affaire devint le principe de sa fortune politique. Au point de vue révolutionnaire, il avait raison, et les condamnés de Tulle étaient plutôt moins coupables que les meurtriers impunis et applaudis de Foulon et de Berthier, à Paris. Aussi l'Assemblée nationale elle-même, qui avait d'abord félicité les vainqueurs de l'émeute de Favart, ne tarda pas à se déjuger en renvoyant les autres accusés devant le tribunal de district de Bordeaux, où ils furent défendus par Vergniaud, et triomphalement acquittés.

Malgré la formation des clubs et leurs menées actives, pendant plus d'un an (février 1790-avril 91) la ville de Tulle et le département furent maintenus dans un état relatif de tranquillité par la présence d'un détachement du régiment de Royal-Navarre. Aussi les sociétés populaires avaient organisé contre ces soldats trop disciplinés une campagne qui aboutit à l'assassinat de leur chef, M. de Masset, assommé à coups de marteau et ensuite déchiré par la po-

pulace (10 mai 1791). M. Taine a mentionné sommairement cet épisode de *l'époque bénie;* mais il s'est trompé en répétant, d'après une version accréditée par les promoteurs du meurtre, que de Masset avait frappé le premier un insulteur d'un coup de sabre. Les documents authentiques produits par M. de Seilhac prouvent que de Masset n'était pas même présent quand un de ses amis, voulant entrer dans la maison qu'habitait ce malheureux officier, dut s'ouvrir un passage à coups de canne à travers un groupe d'insulteurs, dont un seul reçut une contusion. Ceci se passait la veille, à une heure avancée. Le lendemain matin, devant la porte et sur la porte de la maison, chacun put voir de nombreuses traces de sang, dont l'étal d'un boucher du voisinage avait fait les frais. Cette « habile mise en scène » dénonçait à la vengeance du peuple l'assassin prétendu. Quand le crime fut consommé, ce fut contre la victime que les *Amis de la Constitution* fulminèrent un réquisitoire. « Oh! disaient-ils dans une proclamation *imprimée*, qu'il devait avoir accumulé de torts sur sa tête, le malheureux qui put forcer un peuple humain et généreux à donner un exemple aussi effrayant de *justice sévère!* Malheur à l'écrivain abusé ou corrompu qui, dans cet événement, aimerait mieux voir l'expression de la férocité que l'*élan du patriotisme poussé à bout*! » Le lendemain du meurtre, les corps administratifs se réunirent pour ordonner une enquête, non contre le meurtrier, mais contre le mort, dont « les principes connus rendaient nécessaire de s'assurer de sa correspondance! » L'individu dont on avait montré tant de sang reparut vingt-quatre heures après sans blessures, et vécut encore bien des années. Enfin, aucune poursuite ne fut exercée contre l'ouvrier serrurier qui avait abattu l'officier d'un coup de marteau, et s'en vantait publiquement. Cet homme n'est mort qu'en 1846.

Ce meurtre fut le digne prélude d'une scène odieuse de pillage, également mentionnée par M. Taine (9-12 avril 1792). Elle est connue dans l'histoire locale sous le nom d'affaire du *Trech;* c'est ainsi qu'on appelle le quartier aristocratique de Tulle, où quelques prêtres insermentés avaient cherché un refuge. Pour avoir raison de ces *factieux*, les révolutionnaires avaient appelé à la rescousse tous les mauvais sujets des communes environnantes, qui pendant trois jours furent maîtres de la ville, pillant et saccageant en pleine sécurité, car les autorités avaient eu l'attention délicate de désarmer les habitants du quartier menacé. Il paraît

même que, dans leur zèle, ils finissaient par « ne plus distinguer des aristocrates les bons patriotes ». Ceux-ci eurent bien de la peine à se débarrasser de leurs auxiliaires, tout en les félicitant d'avoir « observé la discipline la plus exacte, et répondu aux intentions des bons citoyens ».

La persécution contre les prêtres insermentés et les catholiques avait commencé dès l'année précédente (1791) qui pourtant appartient à l'époque *sainte et bénie*. Elle offre plusieurs incidents qui méritaient de figurer dans le livre de M. Taine, et aussi dans l'estimable *Histoire de la constitution civile du clergé*, de M. Sciout (1). Mgr Rafélis, évêque de Tulle, avait refusé le serment et décliné la proposition du club « de fixer l'endroit et le jour *auquel* on pourrait entrer en lice, pour l'avantage de la Constitution ». En conséquence, le corps électoral procéda, le 20 février, à la nomination d'un nouveau prélat. Il y avait 168 votants; après deux tours de scrutin, le curé Brival, oncle du futur représentant, fut élu à six voix de majorité; trente voix avaient été données au Grand Turc, et cinq au Diable! Cet évêque constitutionnel de la Corrèze (Brival) était méprisé même de ses partisans. On lui avait infligé le sobriquet d'évêque de la *Solane;* c'est le nom d'un ruisseau fangeux, qui fait à Tulle l'office d'égout. Disons toutefois que cet homme était plus peureux que méchant. Il refusa d'officier avec la pique et le bonnet rouge au lieu de crosse et de mitre, comme faisait son collègue de Périgueux, et ne s'avilit pas jusqu'à l'apostasie. Il envoya sa démission le jour de l'inauguration du culte de la Raison, signalé par la destruction des statues de la cathédrale, et une procession des membres de la société populaire, « revêtus des ornements d'église, ornés de croix renversées, de cierges et d'encensoirs », mascarade sacrilège dont le procès-verbal figure parmi les pièces justificatives de M. de Seilhac. L'évêque constitutionnel s'enfuit dans une commune éloignée, où il vécut oublié. On assure même qu'il est mort réconcilié avec l'Eglise.

L'évêque Brival était un personnage presque édifiant auprès de son vicaire Jumel, prêtre jureur du diocèse de Paris. Cet homme, qui ne manquait pas d'intelligence, avait prêché naguère et même fait imprimer (en 1782) plusieurs sermons, dont un « sur l'obéissance et l'amour qu'on doit aux rois », dans lequel il portait aux

(1) Paris, Firmin Didot. Les deux premiers volumes de cet excellent ouvrage, les seuls parus jusqu'ici, comprennent la période de l'Assemblée constituante.

nues Louis XIV et même Louis XV ! Son éloquence n'ayant pas été rémunérée comme il l'entendait, il se jeta à corps perdu dans la Révolution, prétendit avoir figuré à la prise de la Bastille, et fut envoyé au mois d'octobre 1791 dans la Corrèze, par le célèbre Grégoire. Il y dépassa de beaucoup les espérances de ce protecteur. Depuis cette époque jusqu'au 9 thermidor, son nom se rattache à tous les incidents grotesques ou odieux de la Terreur corrézienne. Il fut tour à tour président de la Société des Amis de la Constitution, puis membre du Comité de surveillance et de salut public (1). En 1793, il arbora le surnom de *Père Duchêne*, et commença la publication de l'*Observateur montagnard*, pastiche de la feuille ordurière et sanguinaire de son patron Hébert. M. de Seilhac a publié quelques fragments de ce journal rarissime. L'un des plus curieux, qui ne manque pas d'à-propos aujourd'hui, est une tirade menaçante à l'adresse des modérés, des *opportunistes* de ce temps-là (nov. 1793) « qui, par demi-corruption ou par égoïsme, ont cherché à *pactifier* avec les droits du peuple... Quand on aura fait disparaître de la scène vivante les aristocrates bien reconnus, viendra le tour de ces J... f... qui *déparent le bonnet rouge*... Ils se trouveront placés sur les premiers feuillets du livre de proscription, sur les premiers degrés de l'échafaud national, etc. »

Jumel n'était pas homme à s'arrêter en si beau chemin. Quelques semaines plus tard, il se *déprêtrisa* officiellement. A l'exemple des Joseph Lebon, des Gobel, « il déclara publiquement que jusqu'à ce jour il n'avait sciemment prêché que des mensonges (2). Pour imiter son patron en toute chose, l'ex-vicaire constitutionnel avait d'abord offert son cœur et sa main à une jeune anachorète à peine décloîtrée. » Il se dédommagea de son refus, en s'unissant « à une pa-

(1) Ce fut lui qui présida, le 2 décembre 1791, à la réception, en grande pompe, de la pierre de la Bastille offerte au département de la Corrèze par le patriote Palloy, dont M. Fournel a raconté l'édifiante histoire aux lecteurs du *Correspondant*. Ce « débris de la tyrannie » fut déposé dans la salle des délibérations du département, d'où on le retirait pour figurer dans les fêtes patriotiques. Aujourd'hui, il est encastré dans un mur de jardin, et l'on y distingue encore la date de 1789.

(2) On sait que le trop fameux proconsul d'Arras se vantait en toute occasion de n'avoir jamais cru un mot de ce qu'il prêchait quand il était curé. « Quels charlatans nous étions tous deux ! » disait-il un jour en public à son ancien vicaire. Celui-ci, qui avait prêté le serment, mais non abjuré le christianisme, eut la hardiesse de répondre : « Si tu n'y croyais pas, tant pis pour toi ! Moi, j'y croyais, et j'y crois encore. » Lebon était de bonne humeur ce jour-là, il se contenta de lui répondre en haussant les épaules : « Tu n'étais et ne seras jamais qu'une f..... bête. » Cette anecdote, que je crois inédite, m'a été racontée par mon père, témoin de ce colloque.

triote formée à l'*époque* (école?) de la Révolution ». Cette noce fut célébrée en grande cérémonie, le 7 janvier 1794, dans la cathédrale de Tulle, devenue le temple de la Raison. L'évêque Brival s'était déjà éclipsé; mais son neveu, le représentant montagnard, était là dans toute sa splendeur avec son écharpe et ses panaches. Il prononça à cette occasion, dans la chaire illustrée jadis par Mascaron, une homélie ultra-jacobine où la grammaire n'était pas plus respectée que la décence. Il regrettait bien un peu que le mariage avec la jeune anachorète eût manqué, parce que c'eût été *une réunion doublement philosophique* (prêtre et religieuse). Mais enfin, ce que faisait Jumel était encore très bien. La péroraison surtout est le sublime du grotesque. « Souviens-toi, nouvel époux, que tu as abjuré pour toujours le charlatanisme; que vingt ans de mensonge ne peuvent être réparés, suivant les lois du talion, que par vingt ans de vérité! — Et toi, sur qui se sont fixés, *en dernière analyse*, les regards et les tendres vœux de ce philosophe moderne, jouis longtemps de ton bonheur, dans les savoureuses étreintes que les démons de l'ancien régime ne sauraient enchaîner... Déesse de la Raison!... entretiens dans les cœurs de ces tendres époux l'amour, l'égalité, l'unité, l'indivisibilité de la République! Et puisque l'aigle guerrière n'enfanta jamais la timide colombe, fais qu'ils nous donnent promptement des descendants qui serviront la patrie par leur courage, par leur plume, par leur parole, par leur action, par leur vertu!... »

Ce spécimen d'éloquence jacobine figure tout au long dans l'*Observateur*, où Jumel avait déjà imprimé que « la morale calotine avait fait capot; qu'il n'y avait d'autre paradis que la compagnie des vrais sans-culottes, etc. »

Il est des crimes que Dieu se doit à lui-même de punir dès cette vie. Après le 9 thermidor, Jumel, le prêtre apostat, pourvoyeur de l'échafaud et insulteur des victimes, fut emprisonné quelque temps comme terroriste. Rendu à la liberté par l'amnistie de l'an III, il disparut aussitôt du pays pour toujours, abandonnant sa compagne et le fils né de cette union sacrilège. Que devint le père Duchêne corrézien? On ne l'a jamais su. Mais bien des habitants de Tulle se rappellent encore sa complice, connue dans la ville sous le sobriquet énergiquement incorrect de *la Père Duchêne*, et qui n'est morte qu'après 1848. Elle tenait une misérable boutique de clouterie et de mercerie, tout à côté de cette église où avait été célébré

son prétendu mariage; où elle avait, dit-on, représenté plusieurs fois la déesse Raison dans les fêtes patriotiques, avec la lance et le bonnet phrygien. Du jour où la cathédrale fut rendue au culte catholique, elle n'y rentra jamais...

La Père Duchêne, à l'époque où la vit M. de Seilhac, était une petite vieille ratatinée, vêtue et coiffée comme au temps de sa jeunesse, d'une physionomie dure, fortement caractérisée. Elle passait toutes ses journées assise à l'entrée de sa boutique, toujours morne, silencieuse et comme absorbée dans la contemplation lugubre du passé. Aucune douleur ne lui avait manqué; son fils, après avoir cultivé sans succès la peinture, était revenu mourir chez elle en 1830, dans un accès de folie furieuse. Le seul compagnon, le seul ami de cette femme, était un gros chat au pelage d'un roux ardent. Il se tenait d'habitude sur la planche d'étalage, et souvent les voisins ressentaient une sorte d'effroi superstitieux en voyant cet animal darder ses prunelles verdâtres sur l'étrange vieille, clouée à sa chaise de paille comme à un pilori perpétuel.

Cette histoire trop véridique finit comme un conte d'Hoffmann. Un jour, la boutique demeura fermée; tout le quartier fut en émoi. Il fallut briser la porte de la chambre; le chat effaré se précipita dehors et ne reparut, dit-on, jamais, ce qui donna beau jeu à l'imagination populaire. On trouva *la Père Duchêne* dans son lit, morte et déjà glacée...

Ce volume contient bien d'autres pages émouvantes et instructives, notamment le récit de la poursuite à outrance et de la mort tragique des représentants Chambon et Lidon, les Girondins de la Corrèze. L'un et l'autre avaient été, dans les premières années, l'idole de ceux qui, en 1793, les traquèrent comme des bêtes fauves. Ils avaient cherché, chacun de son côté, un asile dans leur pays natal, chez des amis qu'ils croyaient sûrs. Tous deux furent trahis à quelques jours de distance, l'un par peur, l'autre par cupidité. Lidon échappa à l'échafaud par le suicide; Chambon essaya de parlementer avec ceux qui venaient le prendre; un coup de fusil tiré d'une main sûre mit fin à sa harangue. Les représentants montagnards de la Corrèze eurent aussi une triste fin. Des poursuites avaient été commencées contre Lanot, brute sanguinaire qui « se traînait de cabaret en cabaret avec une bande de gens toujours ivres comme lui ». Il était convaincu, entre autres choses, d'avoir fait exposer, pendant vingt-quatre heures, pour servir d'exemple, le

cadavre d'un vieillard guillotiné. Les poursuites furent abandonnées, grâce aux démarches de ses collègues moins compromis. Il eut l'audace de reparaître à Tulle; mais en butte à l'exécration publique, sans relâche, insulté par des parents de ses victimes, il mit bientôt fin à ses jours (1). Borie, Brival et Pénières, le meilleur des trois, atteints par l'ordonnance de 1816 contre les régicides, sont morts en exil. Brival avait totalement perdu la tête; il se croyait duc et pair de France.

La population de la Corrèze a largement payé sa dette à la Révolution. D'après des documents officiels, le nombre des suspects incarcérés dépassait quinze cents à la fin de la Terreur. Douze personnes avaient été guillotinées, dont un mendiant, coupable d'avoir dit « que les aumônes étaient plus abondantes avant la Révolution », qu'il était à désirer que le bon Dieu vînt arranger les affaires, et qu'il fallait un berger au troupeau ! » Trente-cinq détenus des plus compromis venaient d'être expédiés à Paris pour le tribunal révolutionnaire; cinquante autres allaient les suivre. Heureusement les premiers n'arrivèrent à la Conciergerie que le 8 thermidor !

L'ouvrage de M. de Seilhac est une des monographies locales les plus importantes qui aient encore paru sur cette époque. Tous les documents qu'il cite sont des pièces d'archives ou des imprimés du temps : on ne peut donc suspecter leur authenticité. On ne saurait trop encourager de semblables publications. Ce sont des matériaux indispensables pour le grand travail dont le livre de M. Taine n'est qu'une ébauche magistrale. J'entends une histoire véritable et complète de la Révolution; — histoire qui plus que jamais reste à faire après les élucubrations fantaisistes des Michelet et des Louis Blanc.

Baron Ernouf.

(1) M. de Seilhac cite un curieux arrêté de ce Lanot contre les prêtres insermentés qu'il qualifie d'hommes *putrides*.

CHRONIQUE DES SCIENCES GÉOGRAPHIQUES

Position. Etendue. Découverte. Quiros. D'Entrecasteaux. Cook. Bougainville et les navigateurs modernes. Noms. Constitution géologique. Les volcans. Climat. Végétation, culture, faune, les poissons vénéneux. Habitants, la race, caractères physiques et moraux. Les travailleurs libres. La lèpre. Les cases. La femme. Religion.

1° Groupe méridional. Annatom. Erronan. Aniva, etc.

Tanna. Son volcan, son sol, ses solfatares, ses eaux chaudes; sa population, description, type, chevelure. Les tatouages, les fards, les ornements; les armes, procédé pour les empoisonner. La langue. Les femmes. Nourriture. Erremango, population et langues. Sandwich. Les petites îles. Api. Ambra.

2° Groupe occidental. Pentecôte. Aurore, l'île des Lépreux, sa population.

3° Groupe oriental. Mallicolo, sa population, langue. Saint-Barthélemi.

Espiritu Santo. Quiros y aborde, sa colonie espagnole. Bougainville et Cook, sa population.

Le pic de l'Etoile. Quiros, sa population.

4° Groupe septentrional. Les îles Banks. Santa Maria. Vanua-Leva, ses geysers.

5° Histoire moderne et missions chrétiennes, protestantes et catholiques. Les sandaliers et les cotonniers. Enlèvements de naturels, la traite. Le *Polynesian labourer act.* Résistance, représailles, châtiment. Mission protestante à Erromango, à Tanna, à Annatom, etc., depuis 1839 jusqu'à nos jours; missionnaires massacrés, mangés et morts de la fièvre. Situation actuelle. Mission catholique, Mgr Douarre à Annatom en 1848. Nouvelle tentative sur Ticopia. Mort des missionnaires. Les Nouvelles-Hébrides abandonnées.

II. Bibliographie. Le Dictionnaire et l'Atlas de géographie universelle de M. Vivien de Saint-Martin. Appréciation de ces ouvrages.

OCÉANIE

L'archipel des Nouvelles-Hébrides. — Certains journaux ont annoncé à plusieurs reprises que le gouvernement français allait annexer l'archipel des Nouvelles-Hébrides à notre colonie de Nouvelle-Calédonie. L'amiral Dupetit-Thouars, dit-on, est parti de Nouméa pour réaliser ce projet. Nous n'y croyons pas; le lecteur

verra plus loin pourquoi. Cependant nous croyons utile de donner dans notre revue une monographie complète de cet archipel et de ses dépendances. Qu'il soit annexé à la colonie française ou à la colonie anglaise de Viti, le lecteur aura sous la main les renseignements *les plus complets* sur ces îles éloignées et ignorées de la plupart.

Les Nouvelles-Hébrides. — L'archipel des Nouvelles-Hébrides fait partie de la Mélanésie. Il forme avec le groupe de Banks les sommets d'une longue chaîne sous-marine étroite, de 120 lieues marines ou 666 kilomètres 360 mètres de longueur, qui court de sud-est à nord-ouest entre 9° 45 et 20° 16' de latitude sud et 164° et 170° 30' de longitude orientale. Cette chaîne se prolonge au nord et au nord-ouest dans le groupe de la Reine-Charlotte, dans les îles Salomon et vient se terminer dans la Nouvelle-Irlande et dans la Nouvelle-Bretagne.

Les Nouvelles-Hébrides s'étendent à 200 milles ou 370 kilomètres 200 mètres au nord-est de la Nouvelle-Calédonie, à égale distance au sud-est des Salomon, à environ 280 à l'ouest des îles Fidji ou Viti, actuellement possessions anglaises, à peu de distance au sud des îles Sainte-Croix ou de l'archipel de la Reine-Charlotte qui, à notre avis, n'en est qu'une dépendance.

Les Nouvelles-Hébrides ont été découvertes pour la première fois par l'Espagnol Quiros, par Bougainville en 1768, par Cook en 1774, d'Entrecasteaux en 1793. Elles ont été visitées par Dumont-d'Urville en 1827 et relevées par les officiers anglais Erskhine en 1849, Denham en 1851, Montgommerie, commandant de la frégate britannique anglaise *Blanche*, Rowley Lambert avec le *Challenger* en 1868, Palmer à bord du *Rosario* en 1869, Clément Morkham sur le même navire en 1871, et Wiseman, à bord de la frégate le *Curaçao* en 1865.

Elles ont été nommées terre australe du Saint-Esprit, *Australia del Espiritu Santo* par Quiros, Grandes Cyclades par Bougainville et Nouvelles-Hébrides par Cook, qui les prit pour l'archipel le plus occidental de l'océan Pacifique.

Le sol des Nouvelles-Hébrides est volcanique. Leurs roches se composent en général de basaltes. Elles sont presque toutes couronnées de cônes, de cratères la plupart endormis, mais dont quelques-uns sont en activité constante.

Ces cônes forment une ligne de volcans qui court de sud-sud-est

à nord-nord-ouest sur une longueur de 600 milles ou 1110 kilomètres 600 mètres, depuis celui de Tanna au sud jusqu'à celui de Tinacoula au nord de l'archipel de Santa Cruz. Tanna, Lopevi, Vanua, Ambra, Vanua-Leva, Ureparapara et Tinacoula sont encore en activité. On y trouve des sources d'eau bouillante; Api, Pentecôte, Santa Maria, Espiritu Santo, Santa Cruz, etc., sont des cratères éteints.

Contrairement aux autres îles de l'Océanie, celles des Nouvelles-Hébrides ne sont pas entourées, ainsi que la Nouvelle-Calédonie, d'anneaux ou de récifs madréporiques; elles sont accores et entourées d'eaux profondes. Cela tient à ce qu'elles sont des volcans éteints ou en activité sous l'action desquels les eaux atteignent une température relativement élevée. Or, comme la chaleur tue les zoophytes et les végétaux marins, ceux-ci ne peuvent donc pas se fixer sur les rochers et par conséquent y élever leurs murailles de coraux.

Il n'en est plus de même dans l'archipel de Santa Cruz et dans les autres groupes du nord. Nous retrouvons des bancs de récifs autour de leurs îles, car elles ne possèdent qu'un volcan.

La plupart des îles de l'archipel sont insalubres, leur sol humide recouvert d'une épaisse végétation émane des miasmes paludéens qui engendrent des fièvres intermittentes, souvent mortelles, auxquelles les étrangers ne peuvent échapper.

Toutes ces îles sont couvertes de belles forêts qui les ombragent depuis le bord de l'océan jusqu'aux deux tiers de leurs cônes volcaniques.

Là, on trouve le sandal, le palmier, cocotier, l'arbre de fer (*Casuarina equisetifolia*), le bancoulier (*Aleurites triloba*), le pin en hélice, le mûrier à papier, de magnifiques fougères touffues, des grandes herbes. Ensuite vous rencontrez la végétation et les arbres élevés de la zone tropicale, les plantes de l'Asie méridionale mêlées à des végétaux particuliers aux îles de l'Océanie.

La canne à sucre, l'igname, les figues, les patates, y croissent à l'état naturel. L'igname y atteint des proportions énormes; ainsi que les épices et le café importés par les Anglais, il y acquiert une excellente qualité. Le sandalier y attirait naguère un grand nombre d'aventuriers dont les crimes ont attiré des représailles terribles de la part des naturels. Aujourd'hui cet arbre est à peu près disparu sous la cognée de ces misérables. Le cotonnier y a été introduit récemment par les Anglais et a donné d'excellents résultats.

Les forêts des Nouvelles-Hébrides ne sont peuplées par aucun animal nuisible. Le porc, la chèvre, le rat, la poule, de gros pigeons aux couleurs variées, l'épervier, la mésange et un certain nombre d'oiseaux aux plumes brillantes en sont à peu près les seuls animaux.

Leurs eaux sont peuplées par de nombreux poissons excellents, tels que les mulets et les brèmes. Mais ces poissons se nourrissent sur des coraux saturés de sels de cuivre, ce qui en fait un poison qui cause une maladie éruptive très douloureuse parmi les équipages qui se laissent aller à en manger. Les matelots de Quiros, de Bougainville, de Cook et de bien d'autres navigateurs modernes en ont souffert beaucoup.

Les Nouvelles-Hébrides sont échelonnées sur la lisière de la Mélanésie et de la Polynésie. Elles sont donc le point de contact des populations noires et blanches de l'Océanie. C'est pourquoi nous y retrouvons avec Quiros et les autres navigateurs des habitants appartenant à la race noire et à la race polynésienne, puis des mulâtres issus de ces deux races. Les deux populations semblent s'être partagé l'archipel. Dans le groupe méridional on rencontre des Polynésiens, principalement à Annatom et à Koro-Mango. Ils sont de taille moyenne, ont les membres assez bien proportionnés, moins disgracieux que les autres. Leur teint est assez foncé.

Les Mélanésiens sont plus nombreux dans le groupe septentrional; ils sont plus grands que les premiers, mais parlent une langue différente. Les plus grands sont ceux de l'île de Tanna; ils atteignent 1 m. 70, de hauteur. Les plus petits habitent les îles de Santa-Cruz au nord; ils n'ont que 1 m. 65 à 1 m. 67 de hauteur, quand les naturels de Fudji en ont 1 m. 80.

Dans le groupe central on rencontre plus de mulâtres. C'est là où les deux populations paraissent s'être mêlées.

En général, les Néo-Hébridais sont grands, robustes, bien bâtis. Ils ont le front bas et fuyant, les pommettes et les joues larges, le nez plat, mais moins que le nègre, et la bouche grande. Leur teint est en général couleur de suie. Ils savent s'occuper; ils cultivent leurs champs, confectionnent des étoffes avec les filaments de feuilles de bananier, des nattes, ils fabriquent leurs armes et leurs pirogues et construisent leurs huttes. Ce sont d'excellents travailleurs; aussi la population de cet archipel est-elle un grand secours à la colonie française de la Nouvelle-Calédonie. Ses colons en tirent un certain nombre d'ouvriers qui viennent travailler sur leurs plantations et

s'en retournent au bout de quelque temps dans leurs îles ; ainsi en 1874 il y avait près de 2,000 Néo-Hébridais en Calédonie.

Cependant les Néo-Hébridais sont sujets à des maladies de peau qui ressemblent à la lèpre.

Les cases des Néo-Hébridais ont des formes variées ; les unes sont longues, les autres rondes, grandes ou petites selon les îles. Elles sont construites en branches d'arbres et couvertes de feuilles. Autour règne souvent un petit enclos fermé par une haie de roseaux qui les sépare des plantations.

Ces Néo-Hébridais ont été anthropophages, aujourd'hui il n'y en a plus qu'un certain nombre qui le soient encore ; ce sont ceux des îles non fréquentées par les Européens. Ils boivent du *kava* comme tous les naturels de l'Océanie. Dans quelques îles, les habitants se teignent les cheveux avec du safran ; ils emploient des fards composés avec de l'ocre, de la chaux et de l'huile de coco, se percent les lobes des oreilles pour y passer des ornements et se font des tatouages par incision sur la poitrine et sur les bras.

Ils sont en général fort laids et le lieutenant Markham rapporte avoir vu deux femmes albinos à Mallicolo et à Ngima; il les a trouvées hideuses.

Chez eux la femme est une bête de somme; le père la donne à celui qui veut bien la lui acheter pour trois porcs.

Leur science arithmétique ne va pas loin : ils comptent le temps par récoltes et les saisons par leur maturité. Lorsqu'ils s'engagent pour travailler, ils ne reçoivent pas de la monnaie pour salaire, mais un certain nombre d'ignames convenu d'avance.

Les Néo-Hébridais adorent certaines idoles ou fétiches renfermés dans des cases qui leur tiennent lieu de temple. Ils aiment la danse avec passion.

Comme les mœurs et coutumes des Néo-Hébridais varient selon les différentes îles, nous parlerons de ces questions en traitant de chacune d'elles.

La population des Nouvelles-Hébrides est évaluée à 200,000 individus; quelques voyageurs l'ont portée à 400,000. Mais le premier chiffre nous paraît plus près de la vérité.

La chaîne sous-marine océanienne, qui court de nord à sud depuis 9° jusqu'à 20° 16' de latitude sud, émerge par quatre groupes de sommets qui se rattachent au même système. Ce sont : les groupes des Nouvelles-Hébrides, de Banks, de Torres et de Santa Cruz.

Par conséquent, géographiquement, ils ne forment ensemble qu'un seul archipel. C'est pourquoi nous parlerons de chacun de ces groupes.

I. *Les Nouvelles-Hébrides.* — Les Nouvelles-Hébrides, y compris les îles Banks, se composent de 42 îles, dont neuf grandes. Elles sont divisées en trois groupes séparés par des canaux de 60 milles ou 111 kilomètres de largeur, savoir : le groupe méridional qui est le plus considérable et se compose d'Annatom, d'Erronan, de Tanna, d'Erromango, de Sandwich, de Vate et de plusieurs autres îlots. Le groupe occidental composé d'Ambra, de Pentecôte, d'Aurore et de l'Ile des Lépreux, et le groupe oriental formé de Mallicolo et d'Espiritu Santo.

1° *Groupe méridional.* — Lorsque vous avez franchi le canal qui sépare l'île, la pointe septentrionale de la Nouvelle-Calédonie de l'île Art, vous apercevez à l'ouest, pendant la nuit, des lueurs plus ou moins vives, semblables à des éclairs, qui viennent illuminer l'azur du ciel. Elles annoncent le voisinage d'un volcan en activité, celui de Tanna, qui n'est pas éloigné dans cette direction. Bientôt vous découvrez des nouvelles cimes, et l'île d'Annatom apparaît devant vous.

1° *Annatom, Aneitoum.* — Cette île est la plus méridionale de l'archipel. Elle est par 20° 11' de latitude sud, sa pointe occidentale par 167°, 15', et mesure 27 milles soit 47 kilom., 777 mètres de l'est à l'ouest, sur 20 ou 37 kilom. de largeur et 850 mètres de hauteur au-dessus du niveau de la mer. Cette île est formée de hautes montagnes boisées qui ne laissent entre leur pied et la mer qu'une plage très étroite, surtout au nord, et ombragée par des bouquets de cocotiers et autres arbres à l'écorce blanchâtre, et souvent pelés ; ce sont des *Melaleuca leucodendron*, dont les naturels extraient l'huile de kaïoupouti. Elle est très peuplée, et ses habitants sont de la même race que ceux de l'île d'Erronan.

Annatom a été découverte en 1774 par Cook, visitée par d'Entrecasteaux en 1793 et reconnue en 1825 par Dumont-d'Urville.

2° *Erronan* ou *Patouna.* — C'est un cône tronqué, isolé, à pans escarpés, de 588 mètres de hauteur, situé au nord-ouest d'Annatom et à l'ouest de Tanna, par 19° 31 de latitude sud et dont le sommet est par 167° 46'. Erronan a 7 kilom., 404 mètres de longueur ; elle est habitée par une population qui paraît polynésienne. Elle en a le type bien accentué. Elle a été découverte en 1774 par Cook, et

revue par d'Entrecasteaux en 1793, et par Dumont-d'Urville en 1827.

Aniva, Immer. — Petite île basse de 4 à 5 kilomètres de tour, découverte par Cook en 1774, sous 19° 21' de latitude sud et 167° 10' de longitude est; sa plus grande hauteur ne dépasse pas 91 mètres. Elle est peuplée.

Tanna. — C'est l'une des plus grandes îles de l'archipel, et elle a environ 53 kilomètres de longueur du sud-sud-est au nord-nord-ouest, sur 74 de largeur, et est située entre 19° 20' et 19° 40' de latitude sud; 166° 53' et 167° 10' de longitude est. Son plus haut sommet atteint 910 mètres de hauteur.

Son sol se compose de basaltes et de strates argilo-calcaires brunes ou rougeâtres, disposées horizontalement, et recouvertes de laves et de scories, ou bien de couches de poussières volcaniques alternées avec des lits de pierres noires. Ce sable volcanique mêlé à la terre forme un humus très fertile.

Au centre de l'île s'élève un volcan en activité appelé Yasova, dont les détonations fréquentes se font entendre au loin. Son cône s'élève à 183 mètres au-dessus d'une cuvelle aride, couverte de laves et semée de pierres et de scories. Le cratère mesure 212 mètres de longueur sur 152 de largeur. Au sud, par 60 mètres d'altitude, s'étend un petit lac d'eau douce. Au loin s'étend la forêt, et dans le sol fumant aux émanations sulfureuses on voit des îlots de terre très chaude qui ne sont que des solfatares recouvertes de terre blanche alumineuse. Cette couche contient des particules de sel, des sélénites et des masses d'ocre rouge. On y rencontre également des sources thermales dont les eaux atteignent au moins 100° centigrades de chaleur. L'une d'elles jaillit près de la plage, au sud-ouest de la baie de la Résolution. La côte est découpée par deux baies : l'une à 1851 mètres du volcan appelée baie du *Soufre*, *Sulphur bay*, et l'autre baie de la Résolution, *Résolution bay*.

Ses forêts épaisses sont peuplées par un grand nombre d'oiseaux au plumage brillant.

La population de Tanna s'élevait, il y a quelques années, à à 20,000 individus; mais il paraît que les maladies et la traite l'ont beaucoup diminuée. Aujourd'hui elle ne s'élève guère à plus de 9 à 10,000 âmes.

Les naturels de Tanna sont de petite taille et minces; ils n'ont pas

plus de 1 mètre 65 à 1 mètre 70 de hauteur. Leurs membres sont grêles et leurs formes anguleuses. Ils ont le nez large, les yeux doux et indiquant la vivacité d'esprit. Leur peau est bronzée, ce qui les rattache aux Polynésiens. Ils ont des cheveux crépus, frisés, de couleur noire ou brune. Les uns les divisent en mèches longues qu'ils roulent sur un petit cylindre de bois, et en font autant de tire-bouchons qui descendent autour de la tête dans le genre de la coiffure appelée coiffure à la Sévigné. Les autres relèvent leur cheveux en chignon sur le sommet de la tête. Les premiers sont probablement des mulâtres, et les seconds des Polynésiens ; mais la frisure des cheveux ne peut être pour eux un caractère absolu de la race, car il paraît que ces insulaires les maintiennent roulés pendant deux années pour arriver à obtenir une frisure artificielle qu'il est difficile de discerner de la frisure naturelle. En général ils ont la barbe courte, épaisse et forte, et quelques-uns d'entre eux la frisent comme leur chevelure. Les insulaires de Tanna ont l'air bon, franc, ouvert et honnête; mais il en est qui paraissent fourbes, défiants et méchants. Ils sont agiles et dispos.

Jadis l'homme ne faisait presque rien, jamais il ne sortait sans son arc et ses flèches. Maintenant le contact des Européens et l'amour du gain le font travailler ; mais ordinairement c'est la femme qui est chargée de tous les travaux pénibles du ménage et de la culture.

L'homme est revêtu d'un pagne en étoffe de bananier et les femmes d'une bande de même étoffe qui descend depuis les reins jusqu'aux genoux. Ils se couvrent la tête avec une espèce de chapeau en natte, ou bien avec des feuilles de bananier.

Les naturels de Tanna, se font sur le corps deux espèces de tatouages, l'un par incision et l'autre par piqûre. Lorsqu'il s'agit de pratiquer le premier de ces tatouages, l'opérateur se sert d'un bambou ou bien d'une coquille pointue et enlève une bande de chair au patient. Ensuite il applique sur la plaie un emplâtre composé de plantes dont l'effet est d'opérer la cicatrisation de la plaie. Ces tatouages représentent des fleurs, des figures d'animaux, etc.; ils sont un signe de noblesse.

Pour ajouter à leur beauté ils emploient également différentes espèces de peintures. Aussi ils se bariolent les épaules, le cou et le visage de bandes obliques de 5 à 6 centimètres de large, aux couleurs alternées, noire de plomb, rougeâtre et quelquefois blanche.

Pour ornement, ils portent des colliers, des amulettes en pierre, en coquillages, en écaille, en bois de coco ou en bois poli; ils préfèrent surtout le jade, qui leur vient de la Nouvelle-Zélande. Ils se percent la cloison du nez et y passent une petite pierre ou bien un morceau de bois cylindrique, de 1 à 2 centimètres d'épaisseur.

Lorsque Cook parut devant Tanna, les insulaires ne connaissaient pas le fer; ce sont les Anglais qui le leur ont fait connaître : aussi tous leurs instruments et toutes leurs armes sont-ils en bois, en coquilles ou en pierre.

Leurs armes sont l'arc et les flèches, la lance, une hache de pierre qui ressemble à notre hache ordinaire plus qu'à celle dont se servent les Polynésiens; le javelot, la lance, la fronde, le casse-tête. Ils ont cinq ou six casse-tête de forme et de grandeur différentes. Le plus grand mesure près de 1 mètre 40 de longueur, il se compose d'un manche de bois très noueux, en bois de fer et se termine par une boule étoilée; le plus petit n'a que 40 centimètres de longueur, il est en corail et sert de projectile au besoin.

Leurs flèches sont empoisonnées; ils les mettent dans un carquois fait avec des feuilles. Elles sont en bambou et barbelées, et mesurent de 90 centimètres à 1 mètre 40 centimètres. La pointe est faite avec des os humains. Pour les empoisonner ils se servent du jus de certaines plaintes ou d'un procédé signalé par le lieutenant Markham. Lorsqu'un naturel est mort, ils plantent dans les reins de son cadavre un certain nombre de flèches jusqu'à sa complète corruption. Alors elles sont prêtes. Leur effet n'est pas instantané, mais il est sûr, tous ceux qu'elles atteignent meurent du tétanos au bout de quelques heures. Elles portent à 40 mètres environ. Lorsqu'ils se battent, ils sautent continuellement afin de ne pas offrir de point fixe aux traits de l'ennemi.

Les femmes de Tanna sont petites. Elles ont les yeux doux, craintifs, bons; elles ne manquent pas d'une certaine beauté lorsqu'elles sont jeunes, mais la décrépitude arrive rapidement, car elles sont les bêtes de somme de leurs maris. Elles portent les cheveux courts et les jeunes gens aussi, jusqu'à l'âge de la puberté.

Tous ornent leur chevelure avec les plumes éclatantes des oiseaux de leurs forêts, soit plantées simplement dans les cheveux, soit attachées à un petit morceau de bambou qui leur sert d'épingle. Une autre petite baguette que vous apercevez dans leurs cheveux leur sert à se gratter.

Leurs huttes et leurs pirogues sont grossières. Leurs villages ne se composent que de quelques cases groupées ensemble au milieu des bois et surtout près de la plage.

Leur nourriture consiste en ignames rôties ou grillées ou bien cuites à l'étuvée dans des feuilles vertes de gombo (*Hibiscus esculentus*) ; ils font une espèce de polenta avec des bananes, du taro, des amandes et certaines feuilles de plantes, et mangent les viandes de leurs porcs et de leurs volailles. Ils font cuire leurs aliments dans les eaux thermales ou dans des trous pratiqués dans les terres chaudes.

Pour boisson ils n'ont que de l'eau et du lait de coco.

Chaque tribu est gouvernée par un chef ; mais il ne semble avoir qu'une autorité nominale, en temps ordinaire du moins.

Tanna a été découverte en 1774 par Cook, et d'Entrecasteaux s'y est arrêté en 1793.

Koro-mango ou Erro-mango. — Cette île gît à 55 kilom. et demi au nord de Tanna, entre 18° 40 et 19° 12' de latitude sud et 166° 30' à 50' de longitude est. Elle a 35 kilom. et demi de longueur de sud à nord sur 40, 722 mètres de largeur et 910 mètres d'altitude Elle est très fertile et couverte de belles forêts. Sa côte orientale est découpée par deux baies profondes, *Cook* et *Polonia*, et sa côte occidentale par celle de *Dillon* qui sont bordées par une plage basse environnée de cultures. Ses terres hautes s'abaissent en pente douce et viennent se terminer près de la grève par un petit plateau.

A Koro-mango nous rencontrons une population différente des îles du sud et d'une partie de celles du nord. Ses habitants ont la peau très noire et les cheveux frisés ou bouclés. De taille moyenne et bien proportionnée, ils n'ont pas la laideur repoussante de certaines tribus mélanésiennes. Ils se font sur le visage des dessins rouges ou noirs. Leurs femmes sont laides.

Ces insulaires parlent deux langues. Koro-mango a été découverte par Cook en 1774.

Vate ou *Sandwich.* — Elle s'étend à 80 kilom. au nord-nord-ouest de Koro-mango, par 17° 41' 5'' de latitude sud, 166° de longitude est et mesure 40 kilom. de longueur du sud-est au nord-ouest. C'est une des plus riantes du groupe, ses terres jaunâtres sont couvertes de bois touffus et coupées par des belles plaines fertiles semées de bouquets de palmiers qui ombragent les cases des naturels.

Sandwich a été découverte en 1774 par Cook. Elle présente dans sa partie sud-ouest une baie circulaire à l'entrée étroite qui a 40 à 63 mètres de profondeur. C'est le *port Vila* ainsi nommé de l'îlot qui en défend le goulet. Un autre îlot nommé *Leriki* se trouve près de terre dans sa partie méridionale.

Hinchebrook. — Près de la côte nord-ouest de la précédente, par 17° 31' et 166° 6', gît la petite île d'Hinchebrook découverte par Cook en 1774.

Ngima, Montagu. — A 5 ou 6 kilom. au nord de Sandwich s'élève, par 17° 26' et 165° 57', la petite île boisée, aux terres hautes, fertiles et habitées, de Montagu, qui a été découverte également par Cook dans la même année.

Muna, Monument. — Rocher accore de basalte s'élevant en forme de pyramide à 50 mètres au-dessus de la mer. Il est sillonné de quelques ravines et ses roches noirâtres et pelées ne montrent çà et là que quelques maigres bouquets de broussailles. Elle a été découverte par Cook en 1774 et se trouve sous 17° 16' et 166° 3'.

Ces trois îles ne dépassent guère 11 kilom., 106 mètres de longueur, sur 4627 mètres de largeur et 564 mètres d'altitude.

Les deux collines. — En quittant Monument, vous apercevez dans le nord deux collines qui semblent former deux îlots. En approchant, vous découvrez qu'elles sont reliées par un isthme étroit et bas. L'île est petite, elle n'a que 3,702 m. de longueur et ses deux collines tombent sur la mer par une muraille verticale. Elle a été découverte par Cook et se trouve par 17° 16' et 166° 1'.

Mokura, petit îlot situé entre ces deux îles.

Mei, les trois collines. — Trois pitons se dessinent dans l'horizon ; c'est ce qui lui a fait donner ce nom par Cook en 1774. Elle est flanquée près de sa côte sud-est d'un îlot ras, et, à 9255 m. au nord-ouest, elle est défendue par une ligne de coraux, sur laquelle la mer vient briser fortement. Cette île a environ 22 kilom. de tour, 11 kilom., 106 mètres de longueur, sur 4627 mètres de largeur et 555 mètres de hauteur; elle est boisée et peuplée. Ses habitants sont de la même famille que ceux de Mallicolo. Elle gît sous 17° 3' de latitude et son centre est par 165° 57' de longitude est.

Tongarika. — Située au sud de la suivante.

Stepherd ou *Stephen.* — C'est un groupe d'îlots et de rochers d'inégale grandeur qui s'étend pendant 5 lieues du sud-est au nord-ouest, entre l'île précédente et Api. Il est habité et a été découvert par Cook.

Ces huit îles s'étendent de sud à nord entre Sandwich et Api.

Tasiko, Api. — Piton de 653 mètres d'altitude qui forme la dernière île du groupe méridional, située non loin d'Ambra. Elle a 120 kilomètres de longueur du sud-est au nord-ouest sur 36 de largeur et se trouve par 16° 50' de latitude nord; sa pointe sud-est par 166° 5' de longitude. Ses terres sont très hautes, montueuses, boisées et entrecoupées de plaines. Elle est peuplée. C'est également une découverte de Cook, en 1774.

2° *Groupe occidental.*

Paama ou *Paoum.* — Cette île est haute et ressemble de loin à une énorme meule de foin de 579 mètres de hauteur, s'élevant au milieu d'une belle plaine boisée. Elle a 22 kilom. 212 mètres de longueur, est peuplée et se trouve sous 16° 27' et sa pointe sud-est par 15° 56'. Elle a été découverte par Cook.

Lopevi. Cône boisé de 1520 mètres de hauteur, situé au sud d'Ambra. C'est un volcan en activité. Ces deux îles gisent entre Api et Ambra.

Ambra ou *Ambrym.* — Cône volcanique découvert en 1768 par le Français Bougainville et reconnu par Cook en 1774. Cette île est par 16° 18' de latitude sud et sa pointe sud-est par 165° 55'. Elle a 12 kilom. de tour, 40 kilom. de longueur sur 31 et demi de largeur. Elle forme une belle plage et s'élève en pentes douces, couvertes de bois et de cultures jusqu'à une hauteur de 1067 mètres. C'est un volcan en activité caché au milieu d'un rideau de collines boisées. Elle est peuplée.

Aragh ou *Pentecôte, Whitesuntide.* — Elle a été découverte par Bougainville en 1768 et vue par Cook en 1774. Elle se trouve entre 15° 26' et 15° 58' sous 165° 50' de longitude est et mesure 55 kilom. et demi de longueur de sud à nord sur 9255 mètres de largeur. C'est une île élevée, couverte de forêts et peuplée. Elle a 610 mètres de hauteur.

Mawo ou *Aurore.* — Cône volcanique découvert en 1768 par Bougainville et reconnu six ans après par Cook. Au centre s'élève un pic de 600 mètres d'élévation. Ses terres sont hautes, boisées, sillonnées de petites vallées au fond desquelles quelques ruisseaux descendent à la mer. Elle est peuplée et gît entre 14° 50' et 15° 22'; de latitude sud 165° 47' et 165° 53' de longitude est. Elle a 55 kilom. et demi de longueur sur 9255 mètres de largeur.

Aoba, Ile des Lépreux, Lepers. — Autre découverte de Bougain-

ville en 1768, revue par Cook en 1774. Aoba se trouve sous 15° 24' de latitude sud et 165° 27' de longitude est. C'est une île élevée et peuplée, de forme ovale, qui mesure 72 à 80 kilom. de circonférence. Elle est couverte de forêts et à travers ses ombrages verdoyants on aperçoit des ruisseaux descendant en cascades pittoresques sur les flancs de ses montagnes. Vers le nord-est, ses terres s'abaissent et viennent former un promontoire bas sur lequel on voit les beaux panaches de nombreux palmiers s'élevant au-dessus des bois ondoyer sous l'effort de la brise.

Bougainville y aborda; il y constata l'existence d'une population nombreuse composée de noirs et de mulâtres formant deux types distincts, aux lèvres épaisses, aux cheveux presque laineux. Les hommes étaient petits, laids et rongés par une maladie de peau. Les femmes lui parurent également hideuses. C'est pourquoi il l'appela l'*Ile des Lépreux*. Les femmes enveloppaient leurs enfants dans des espèces d'écharpes enluminées de dessins assez jolis et bordées d'une bande cramoisie; ce qui est assez remarquable.

Ils parlaient une langue étrangère à celle de Taïti.

A partir d'Api l'archipel se bifurque en deux branches qui forment deux groupes, l'un à l'ouest, composé de Mallicolo et de Saint-Esprit, l'autre à l'est composé de Pentecôte et d'Aurore.

Ces deux lignes d'îles circonscrivent un beau bassin dont le centre est occupé par l'Ile des Lépreux qui défend le canal étroit situé entre Pentecôte au sud et Aurore au nord, et l'entrée défendue par le groupe de Banks.

3° *Groupe oriental.*

Mallicolo. — Elle a été découverte en 1606 par Quiros, revue par Bougainville en 1768 et par Cook en 1774. Mallicolo se trouve entre 15° 50' et 16° 36' de latitude nord, 164° 47' et 165° 26' de longitude est. Elle a 92 kilom. 550 mètres de longueur de sud-est à nord-ouest, sur 37 de largeur. A partir de la mer ses terres s'élèvent en pente douce jusqu'à la chaîne centrale. Elle est fertile. A sa pointe sud-est s'ouvre une baie qui a été appelée par Cook *Port Sandwich*, et au sud, près de la côte, s'étend un groupe de trois îlots nommés *Maskelyne* ou *Sandwich*.

L'île de Mallicolo est très peuplée : ses habitants sont petits et bronzés, ils ont les membres grêles, disgracieux, mal proportionnés, la taille très mince, ce qui les fait ressembler à une grosse fourmi. Ils obtiennent ce résultat en se serrant la ceinture avec une

grosse corde qui laisse un profond sillon sur leur peau. Ils ont la tête longue et la figure plate, les cheveux noirs courts et crépus, mais non laineux, la barbe noire, épaisse et courte. Ils vont nus et ne portent qu'une ceinture de feuilles ou une petite natte au bas de l'abdomen.

Les femmes se peignent les épaules, le visage et la tête avec de l'ocre rouge. Ils sont tous hideux !

Les naturels de Mallicolo se servent des mêmes armes et des mêmes ornements que les insulaires de Tanna et parlent une langue différente ; il paraît qu'ils roulent beaucoup en prononçant les *r*. Ex. : *Tomar* veut dire ami dans leur langue, ils prononcent *tomarrr*. Ils paraissent donc être des métis polynésiens par leur couleur et mélanésiens par leur type et par leur langue.

Saint-Barthélemi. — Mallicolo est séparée de Saint-Esprit par le *canal de Bougainville*. Dans ce canal s'étend l'île de Saint-Barthélemi par 15° 42' de latitude sud et 64° 50' de longitude est à son sommet. Elle a une vingtaine de kilomètres de tour. Ses terres sont peu élevées et boisées. Elle est peuplée. Sur la côte sud-est se trouve un petit îlot.

Saint-Esprit. Espiritu Santo. — Le navigateur espagnol Quiros, ayant mouillé devant l'île de Taumaco, y apprit des naturels que vers le sud s'étendait un groupe d'îles peuplées de noirs, de mulâtres et de blancs. Il navigua dans cette direction et après avoir reconnu N.-S. de Luz, le 1er mai 1606, il entra dans une baie qu'il appela *Saint-Jacques et Saint-Philippe*, du nom de la fête de ce jour ; le 3 suivant, il jeta l'ancre dans un port qu'il nomma *Vera Cruz* en l'honneur de la fête de l'Invention ou *découverte de la vraie Croix*. Deux petites rivières venaient s'y jeter ; il appela l'une le *Jourdain* et l'autre *S. Salvador*, *Saint-Sauveur*, et donna à l'île le nom de *Tierra australis del Espiritu Santo*, *Terre australe du Saint-Esprit*. Quiros et Torres font une description séduisante de la nouvelle terre. En effet, conformément à leur récit, elle est montagneuse, couverte de belles forêts, et arrosée par des cours d'eau qui en fertilisent les vallons. Les bords des rivières sont enchanteurs; ils sont bordés de bosquets de verdure émaillés de fleurs. Ils y trouvèrent un grand nombre d'arbres fruitiers asiatiques, tels que les orangers et les limoniers, puis le muscadier et l'aloès. Enfin les habitants étaient noirs et habitaient dans des huttes couvertes de chaume. En résumé, ils trouvèrent qu'aucune contrée de l'Europe

et de l'Amérique n'était aussi belle que la Terre du Saint-Esprit. Quiros et Torres furent mal reçus par les habitants. Ils prirent possession de l'île au nom du roi Philippe III et appareillèrent, mais ils furent aussitôt obligés de rentrer dans le port. Une maladie occasionnée par certains poissons dont les équipages s'étaient nourris avait mis presque tous les matelots hors de service. « En peu de temps, dit Quiros, les deux vaisseaux devinrent semblables à l'hôpital d'une ville pestiférée. Enfin les marins espagnols guérirent et l'escadre partit du port de *Vera Cruz* où elle laissa la colonie éphémère de la nouvelle *Jerusalem* (*Jerusalem la nueva*).

Malgré cette belle description du voyageur, la terre du Saint-Esprit fut oubliée jusqu'à ce que Bougainville vînt la reconnaître le 22 mai 1768. Après avoir reconnu et baptisé les îles Pentecôte, Aurore, des Lépreux, il y atterrit ; mais ne reconnaissant pas la terre découverte par Quiros, il nomma le groupe entier *archipel des Grandes Cyclades*. Il en prit possession au nom du roi de France et, avant de partir, il enterra au pied d'un arbre l'acte de prise de possession gravé sur une planchette de chêne ; il y fut également reçu à coups de flèche.

Après Bougainville, vint l'Anglais Cook. Ce navigateur y arriva par l'île des Lépreux, et s'arrêta d'abord à Mallicolo, puis releva les autres îles de l'archipel. Son équipage fut pris de la même maladie que les matelots de Quiros ; ce que Forster attribua également aux poissons pêchés sur certains bancs de coraux. Cook n'eut pas non plus à se féliciter de l'accueil des naturels de ces îles.

L'île du Saint-Esprit est située entre 14° 40' et 15° 42' de latitude sud, 164° 7' et 164° 5' de longitude est. Elle a environ 135 kilomètres de longueur du sud-sud-est au nord-nord-ouest sur 75 mètres de largeur. Elle est défendue au sud par quelques îlots. Sa côte est déchiquetée par la mer et hérissée de promontoires dont les principaux sont ceux de Cumberland au nord, de Quiros au nord-est et de Lisburn au sud-ouest. Elle est ourlée à l'ouest par une chaîne qui vient tomber sur la mer en une muraille abrupte dont les escarpements nus apparaissent çà et là comme de grandes taches au milieu de la verdure. Dans les autres parties, elle est bordée de plages boisées. Au nord elle s'ouvre pour former la baie profonde et le port de Vera Cruz où mouilla l'escadre de Quiros, au fond duquel il fonda sa Nouvelle-Jérusalem. Là débouche le Jourdain, belle rivière navigable pour les canots.

Cette île est bien boisée et couverte d'une belle végétation riche et variée dans laquelle on retrouve la flore des îles de l'océan Indien et de l'Océanie.

L'île du Saint-Esprit est bien peuplée et sa population est plus belle que celle des autres îles. Elle est comme le trait d'union des deux familles mélanésienne et polynésienne. On y trouve des noirs, des blancs et des mulâtres. Quiros a constaté ce fait, Bougainville et Cook le reconnurent après lui. Le lieutenant Markham, qui la visita avec le reste de l'archipel en 1872, rapporte que les habitants portaient pour ornements des plumes de coq dans la chevelure, et des colliers de dents humaines, de coquillages ou de bois de cocos.

Merolaba, Pic de l'Etoile. — Nuestra Senhora de luz. Notre-Dame de Lumière; Star peak, Pic de l'Etoile. C'est un piton de 884 mètres de hauteur et de quelques kilomètres de tour, situé par 14° 22' de latitude nord, 165° 30' de longitude est.

Elle a été découverte en 1606 par Quiros et reconnue par Bougainville en 1768.

Lorsque Quiros quitta Taumaco et navigua au sud-est pour découvrir les îles Mallicolo qui lui avaient été signalées par les habitants de cette île, le 26 avril 1606, il aperçut plusieurs terres élevées d'un difficile accès, escarpées, sillonnées de cascades tombant dans la mer. Il nomma la première *Nuestra Senhora de Luz.* Elle était très boisée. Il y trouva une population hostile et reconnut parmi elle des noirs, des blancs et des mulâtres. Les blancs étaient plus blancs qu'on aurait pu le croire et *avaient la barbe rouge.* Etaient-ce les descendants de quelques naufragés ou des Polynésiens qui se teignent la barbe en rouge? Les deux choses sont possibles.

4° *Groupe septentrional.* — Les groupes du nord se composent des îles Banks, Torres, Santa Cruz et de quelques îlots détachés vers l'est. Ces îles sont au nombre de trente-cinq, accompagnées d'une soixantaine de rochers qui ont une circonférence moyenne de 60 mètres.

1° *Groupe de Banks.* — Le groupe de Banks se compose de six îles principales et de quelques rochers de peu d'étendue. Il s'allonge de sud à nord, entre 13° 27' et 14° 11' de latitude sud, 166° 3' et 166° 30' de longitude est, sur une longueur d'environ 100 kilomètres devant le bassin formé par les îles Aurore et Pentecôte à l'est, Espiritu Santo et Mallicolo à l'ouest.

Il a été découvert en 1789 par le capitaine anglais Bligh, naufragé sur Tonga et regagnant Timor sur un simple canot avec une partie de son équipage. Bligh lui a donné le nom du naturaliste anglais qui accompagnait Cook pendant sa deuxième campagne.

2° *Losoïava*, *Ile Clara* ou *Claire*. — La première au sud est l'île Claire qui n'est qu'un rocher élevé au sud de Santa Maria.

3° *Gava*, *Santa Maria*. — Découverte et nommée par Quiros en 1606, elle est la deuxième du groupe en grandeur et à 600 mètres au-dessus du niveau de la mer.

4° *Vanua-leva*, *Grande terre*, *Ile du nord*, *Banks*. — C'est la plus grande du groupe. Elle mesure environ 166 kilomètres de tour, et 853 mètres d'altitude. On y voit des sources thermales dont les principales jaillissent en *geysers* à mi-côte sur le versant nord de son cône. Sa population s'élève à 1500 habitants.

5° *Mota Sugar loaf*, *Pain de sucre*. Ainsi nommée de la forme de son cône. Elle a une douzaine de kilomètres de tour, 411 mètres de hauteur et est située près de la côte occidentale de Vanua-leva.

6° *Valua*, *Saddle*. — Ile du nord-est. Elle est située au nord-est de Vanua, mesure environ 45 kilomètres de tour sur 549 mètres de hauteur. Elle contient également des sources thermales.

7° *Ureparapara*. *Bligh*. — C'est le nom du capitaine anglais qui a découvert le groupe. Elle est au nord-ouest de Vanua-leva par 13° 50' de latitude sud, 165° 7' de longitude est. Elle est ronde et mesure environ 22 kilomètres de tour sur 594 mètres de hauteur.

8° *Vatou-Rhand*. — C'est l'îlot le plus septentrional du groupe; il est situé au nord de Saddle et ne s'élève qu'à 30 mètres au-dessus de la mer. Il est accore et désert.

5° *Histoire moderne et missions chrétiennes. Missions protestantes, missions catholiques.*

Le développement du commerce européen dans l'extrême Asie et l'extension des colonies européennes en Océanie ont mis les Nouvelles-Hébrides en contact avec les marins anglais. Les belles forêts qui ombragent les îles de cet archipel contenaient, ainsi que la plupart des autres îles océaniennes, des quantités considérables de sandals dont le bois odoriférant est recherché par les Chinois pour la fabrication des cercueils. Les Anglais se sont emparés de ce commerce et les marins de cette nation se dirigèrent sur les Nouvelles-Hébrides après avoir à peu près détruit cet arbre utile dans un grand nombre d'îles océaniennes.

En même temps la colonie australienne prenait des accroissements inattendus, la découverte des placers d'or y attirait de nombreux émigrants. Alors les cultures et en particulier celle du cotonnier s'y développèrent sur une très grande échelle. Il en était de même aux îles Viti ou Fidji et dans les autres possessions anglaises de l'Océanie. Il fallait donc des ouvriers pour tous ces établissements et on en manquait, les Européens se réservant la direction des travaux et l'exploitation des mines. Les sandaliers se chargèrent d'en procurer. En général, les officiers et les équipages qui vont couper et charger le bois de sandal ne se composent pas ordinairement de gens très scrupuleux. Ce sont des hommes de sac et de corde ayant eu quelques démêlés avec la justice de leur pays, et qui, par conséquent, ont des raisons très graves pour se faire sandaliers !

A ce métier ils jugèrent bon de joindre celui de négrier et de pirate, fournisseurs d'ouvriers aux planteurs anglais. En conséquence, après avoir chargé leurs navires et apprécié la force et l'intelligence des insulaires qu'ils avaient employés à couper les sandals, ils les enlevèrent sans plus de façon et allèrent les vendre aux colons britanniques. Pendant au moins quarante ans il se fit une traite véritable sous le pavillon anglais. Or, tout le monde sait combien John Bull met d'acharnement à poursuivre l'abolition de l'esclavage... chez les autres.

Ainsi, en 1840, une *douzaine* de navires montés par des bandes de gredins faisaient cet abominable et très lucratif commerce. En 1842, vingt-six naturels de l'*île Sandwich* étaient enlevés par deux navires, et un grand nombre d'autres enfumés dans la caverne où ils s'étaient réfugiés afin d'échapper aux négriers.

De 1842 à 1848, *quatorze* navires anglais en embarquaient de la même manière un grand nombre surpris sur les différentes îles de l'archipel et les transportaient dans les plantations des îles Viti ou de la province de Queensland, située au nord-est de l'Australie.

Cette traite a duré jusqu'à nos jours et dure encore dissimulée sous un de ces noms euphémiques que les Anglais sont si ingénieux à employer lorsqu'il s'agit de leurs intérêts.

De 1867 à 1878, on enleva ainsi 382 Néo-Hébridais qui furent également transportés aux Fidji et au Queensland. Les missionnaires anglais établis dans l'archipel réclamèrent auprès du gouvernement australien et, après bien des déconvenues, ils finirent par être écoutés. En 1868, le parlement australien votait le *Polynesian labourer act*

qui réglait le mode, les conditions d'engagement et d'entretien des ouvriers océaniens et établissait une surveillance pour contrôler les opérations des fournisseurs et des propriétaires. Il était bien temps d'arrêter cette traite lorsque des milliers de Néo-Hébridais avaient été volés et vendus comme des bêtes de somme aux planteurs britanniques !

Le « labourer act » resta lettre morte et la traite augmenta en même temps que les cultures se développèrent.

Cependant les Néo-Hébridais ne se laissèrent pas enlever de la sorte sans résistance, plus d'un navire négrier fut pillé, et plusieurs équipages furent massacrés et mangés. Ces représailles furent terribles; mais enfin, les insulaires étaient dans leur droit! Malheureusement ils ne surent pas discerner les innocents des coupables et comprirent dans leurs massacres plusieurs missionnaires protestants et des agents anglais. C'est ce qui donna au gouvernement britannique l'occasion et le prétexte d'envoyer des navires les châtier de ce qu'ils ne voulaient pas devenir la proie des négriers.

En 1865, le commandant Wiseman, avec la frégate le *Curaçao*, vint à Tanna, bombarda deux villages et mit à terre, à *Resolution bay*, sa compagnie de débarquement qui en incendia plusieurs autres et détruisit leurs plantations, ainsi qu'un grand nombre de pirogues.

Après le châtiment de Tanna vint celui d'Erromango. Un grand nombre d'indigènes de la baie *Dillon* s'étant réfugiés dans une caverne, un projectile anglais y pénétra et en tua plusieurs en éclatant.

En 1868, la frégate *Blanche*, commandant Montgommerie, allait châtier les insulaires de l'archipel Salomon pour les mêmes motifs.

Les Néo-Hébridais commencent à reconnaître qu'étant les plus faibles il faut céder à la mitraille britannique. Aussi les insulaires d'un grand nombre d'îles se sont mis à faire des plantations de cotonnier sous la direction des missionnaires anglais, pendant que d'autres contractent des engagements avec les planteurs de Fidji et de la Nouvelle-Calédonie où ils vont travailler librement sous la surveillance et le contrôle des autorités anglaises et françaises.

Pendant que tous ces événements se passaient, les missionnaires anglais faisaient des efforts pour se fixer dans les Nouvelles-Hébrides. En 1839, le missionnaire wesleyen de Samoa, J. W. Harris, débarquait à Erromango ; mais bientôt il était massacré avec sa femme par les naturels que les traitements abominables des sandaliers avaient exaspérés. Ce missionnaire et sa famille payèrent pour eux.

La Société de Londres ne se tint pas pour battue. En 1842 elle envoyait à Tanna MM. Nisbett et Turner, qui ne purent y rester que quelques mois. Ils durent s'enfuir avec leurs jeunes femmes pour échapper à la vengeance des naturels ; mais ils y laissèrent des catéchistes indigènes chargés de préparer les voies à leurs successeurs.

En 1848, M. John Geddi débarquait à Annatom et parvenait à s'y installer. En 1862, il était rejoint par M. Inglis, et leur mission prospéra. Or depuis cette époque, d'après le rapport du journal des *Missions évangéliques*, « ils ont fondé 50 écoles, nommé 24 anciens et 16 diacres, baptisé 2046 néophytes. La population entière sait lire et a fourni à la mission un plus grand nombre de catéchistes que les autres îles de l'Océanie. » Au mois de juin 1875, il s'y est réuni un synode de onze missionnaires, anglais et indigènes.

Quant à Tanna, ses habitants se montrèrent si intraitable qu'il fut impossible de faire une nouvelle tentative auprès d'eux. Enfin en 1858, ils se montrèrent un peu mieux disposés ; alors quatre missionnaires de l'Église presbytérienne vinrent se fixer au milieu d'eux avec leur famille. C'étaient MM. Paton Copeland, Johnstone et Matheson. Bientôt M. Copeland s'en alla à Annatom. Dans l'espace de trois ans la fièvre mit au tombeau MM. Johstone, Mme Paton et son enfant, puis toute la famille Matheson. M. Paton, resté seul et miné par la fièvre, dut quitter le plus vite possible cette île inhospitalière.

Ces missionnaires ne furent remplacés qu'en 1869 par MM. Nelson et Watt.

Pendant ce temps-là la mission d'Erromango subissait aussi un désastre. En 1863, la conduite des sandaliers y causait le massacre du missionnaire Gorden et de sa femme.

Mais bientôt le châtiment exemplaire infligé aux naturels par les navires de guerre de Sa Majesté Britannique assurèrent la paix aux missionnaires. Une station de pêche à la baleine put être établie sur cette île.

Actuellement les missions protestantes, presbytériennes, comptent dix stations dans l'archipel, pour la plupart desservies par des catéchistes indigènes. Annatom, Potouna, Tanna, Erromango, Ngima et Espirito Santo sont des centres importants de propagande.

D'après les rapports des missionnaires protestants, tous les habitants d'Annatom seraient convertis. On compterait 200 chrétiens à Aniva, 100 à Potouna, 300 à Tanna et un certain nombre dans les autres îles.

Si les missionnaires protestants ont déployé tant d'activité pour christianiser les Nouvelles-Hébrides, les missionnaires catholiques n'ont pas déployé moins de zèle.

En 1843, quelques missionnaires français de la société de Marie venaient commencer la mission de la Nouvelle-Calédonie. En 1847, leurs succès la faisaient ériger par le Saint-Siège en vicariat apostolique, comprenant les îles Loyalty et les Nouvelles-Hébrides. L'année suivante, après le massacre de Balade, Mgr Douarre, évêque *in partibies* d'Amata, premier vicaire apostolique de cette mission, venait se réfugier à Annatom, avec ses néophytes ; mais épuisé par les fièvres, en 1851, il était obligé d'évacuer cette île avec ses missionnaires. La même année, trois missionnaires partaient pour Ticopia, mais jamais on n'eut de leurs nouvelles et de celles du navire qui les portait. Il est à croire que, réfugiés dans une des îles de l'Archipel, ils y furent massacrés et mangés avec leurs compagnons en haine des sandaliers. D'après les renseignements donnés à Lefou par un Néo-Hébridais, cette catastrophe aurait eu lieu à Mallicolo.

Depuis cette époque aucun missionnaire catholique n'a paru dans l'archipel des Nouvelles-Hébrides. Malgré leur désir de travailler à la civilisation de leurs insulaires, ils sont obligés de se restreindre à la Nouvelle-Calédonie où ils ne sont pas assez nombreux pour faire face aux besoins de cette mission.

En ce moment on parle d'annexer les Nouvelles-Hébrides à notre grande colonie océanienne ; mais, il faut l'avouer en toute vérité, d'après l'exposé qui précède, nous ne voyons pas quels titres la France pourrait faire valoir en présence de ceux de l'Angleterre. Aussi les Australiens se sont-ils émus de ces bruits, et l'*Argus* de Melbourne nous a appris dernièrement qu'ils viennent d'envoyer une pétition au gouvernement britannique pour demander l'annexion pure et simple des Nouvelles-Hébrides aux possessions anglaises de l'Océanie.

Attendons-nous à apprendre avant peu que leur demande a été exaucée. Les Hébrides ne sont-elles pas la continuation de la chaîne des îles Viti ! !

Dans notre prochaine chronique nous parlerons des groupes de Torres, de Santa Cruz et des îles adjacentes qui en dépendent.

L'abbé Durand,

Professeur des sciences géographiques à l'Université catholique de Paris.

MÉLANGES

BARNABÉ CHAUVELOT

Dans la nuit du 17 au 18 août, vers trois heures du matin, la mort enlevait subitement, après une crise de vingt-quatre heures, M. Barnabé Chauvelot, rédacteur de l'*Univers* et ancien collaborateur de cette *Revue*, à l'affection de sa famille et de ses amis. Cette mort a causé d'unanimes regrets dans la presse conservatrice où M. Chauvelot ne comptait pas un seul ennemi. L'*Univers* a rendu à son regretté et vaillant collaborateur un magnifique hommage que le lecteur trouvera à la fin de cette notice. A son tour la *Revue* vient aujourd'hui porter son tribut d'hommage et de regret sur la tombe de l'homme de bien qui fut ici comme ailleurs un intrépide soldat de la cause catholique.

M. Chauvelot ne fut point pour la vérité et l'Eglise un ouvrier de la première heure. Il nous a lui-même bien souvent raconté des souvenirs de sa jeunesse qui, nourrie de toutes les erreurs du siècle, s'était tout d'abord enrôlée avec ardeur sous la bannière des réformateurs de la société. En ce temps-là on ne pratiquait pas encore le républicanisme légal qui s'embastille dans des présidences et ne permet aux faubourgs que la destruction du « cléricalisme ». Le mouvement révolutionnaire se donnait des apparences de « mysticisme » et poussait à la destruction de la société bourgeoise une armée d'apôtres qui trouvaient le moyen de faire des disciples convaincus. Il y avait en somme un élan que ne connaissent point nos opportunistes, lesquels ne sont révolutionnaires que jusques au portefeuille inclusivement. M. Chauvelot se lança à tête perdue dans le mouvement ; il fut de tous les clubs et de toutes les réunions où l'ardeur de sa parole et sa prestance d'athlète firent de lui un favori de la foule. En 1848, nous le trouvons secrétaire de Proudhon qui l'entraîne avec lui devant des juges d'abord, en prison ensuite. Ce fut là que l'heure de Dieu sonna pour notre ami. Quelqu'un qui s'intéressait

à lui, et qui venait parfois distraire les ennuis de sa captivité, lui fit faire connaissance avec les *Epîtres de saint Paul* et l'*Imitation de Jésus-Christ.* Ce fut comme une révélation pour M. Chauvelot qui, une fois sur le chemin de la vérité, s'y engagea avec toutes les ardeurs d'une âme « naturellement chrétienne ». Il comprit dès lors que, suivant sa propre expression, « avant de réformer la société, il fallait commencer par se réformer soi-même ». Tous ceux qui ont connu notre ami savent s'il réalisa ce noble programme, et si le fougueux révolutionnaire d'autrefois était devenu un humble et fier soldat de Dieu et de la France. Par exemple il avait gardé de ses erreurs et de ses fréquentations passées un goût très vif pour la question sociale plus vivante et, pouvons-nous dire, plus menaçante aujourd'hui que jamais ; ses propres expériences lui avaient appris qu'il fallait demander le dernier mot d'un problème résolu depuis longtemps, non pas à des tribuns ambitieux et soucieux de leur seule fortune, mais à l'Église, à ses préceptes, à ses enseignements. Au lendemain de sa conversion qu'il affirma avec éclat pour réparer l'effet des exemples qu'il avait donnés, il publia dans un journal conservateur des lettres qui furent remarquées et où il prenait vigoureusement à partie les sophistes de la Révolution. M. Chauvelot était désormais un « militant ». Les anciens lecteurs de cette *Revue* n'ont sans doute pas oublié les pages éloquentes qu'il y a écrites contre les œuvres et les hommes de la « démolition sociale et religieuse ». Il y a là des articles qui sont de véritables petits traités d'apologétique chrétienne ; il y a là des portraits où sont démasqués avec talent la plupart des tristes personnages qui font encore figure sur nos tréteaux. Nous n'avons qu'à feuilleter notre collection pour y trouver plus d'une page vengeresse sur les vendeurs les plus en vogue de l'orviétan démocratique : Proudhon, ce prophète du sophisme et de la déraison, étudié dans une série d'articles qui méritent de rester ; Michelet, cet hystérique de l'histoire et de la littérature ; M. Renan, que la République et l'Académie comblent d'honneurs ; M. About qui, même en République, n'est pas encore ambassadeur, défilent avec d'autres dans cette intéressante galerie. Lisez par exemple ce passage sur M. Eugène Pelletan, qui présente au Sénat des rapports rédigés selon le style du *Rappel ;* on le dirait d'hier :

« En vain chercherait-on une originalité quelconque chez M. Pelletan. Il n'a absolument rien en propre. Il boit dans tous les verres ; et, chose singulière, on dirait qu'il choisit le moment où ils sont

pleins de mauvais vins et de liqueurs frelatées. Sans goût et sans conscience littéraire, il semble avide d'absorber tous les défauts d'autrui. A l'un il prend l'enflure, l'emphase, le pathos ; à l'autre, les lieux communs les plus usés ; à celui-ci, les hypothèses les plus absurdes; à celui là, les calomnies historiques les plus grossières; à cet autre enfin, les ironies du plus mauvais goût. Il se fait de tout cela une seconde nature, une nature factice, dont il englue sa vraie nature, que je crois honnête et bonne, et s'en compose une physionomie où tous les traits se heurtent, où toutes les lignes se combattent et forment une cacophonie intellectuelle qui blesse au plus haut point le sentiment d'unité que nous portons au fond de nous-mêmes. »

Mais ce serait une erreur de croire que M. Chauvelot s'estimait quitte envers ses frères, envers l'Eglise, parce qu'il combattait avec vigueur et démasquait sans pitié les rhéteurs « à langue dorée » dont il avait été la victime. Sa haine du mal, son horreur du mensonge, ne donnaient à son cœur aucune amertume contre les personnes; il goûtait pleinement le bonheur de la vérité retrouvée et fièrement embrassée. Et quand il avait donné cours à l'indignation qu'allumait dans son âme le succès du mal, quand il avait cruellement sifflé les sophistes dont le triomphe pouvait égarer tant de malheureux loin de la vérité, dont mieux que personne il pouvait comprendre et appeler le règne « sur la terre comme au ciel », il se retrouvait tout entier dans la contemplation et l'étude de la merveilleuse mission de l'Eglise. C'est dans ces moments de trêve qu'il composa nombre de pages charmantes où il mettait, pour ainsi parler, moins de son esprit et plus de son cœur. Nous pourrions citer ici une rapide et belle étude sur *saint Bernard et ses œuvres*, un petit livre, *Solidaire et Chrétien*, où nous avons le spectacle d'un incrédule revenant à Dieu par la grande route de l'épreuve et de la douleur, à côté d'un voltairien qui, à travers une impiété prospère, arrive à une mort affreuse et désolée. Il y a dans ce dernier travail une note vibrante et émue à laquelle on peut reconnaître que par lui, ou par d'autres, l'auteur avait senti les tristesses de la maladie et les joies de la guérison. Comment ne pas être remué par cette énergique et sobre peinture de l'état moral que préparait alors et que prépare toujours à la jeunesse l'enseignement irréligieux? C'est un ami qui raconte à son ami les crises que

son âme a traversées avant de rencontrer la paix et la joie dans la vérité :

« Si, par suite de mes lectures littéraires, mon imagination avait reçu un certain développement dans sa partie inférieure et sensible, ma raison, en revanche, s'étiolait comme une plante solitaire dans un lieu sombre. Sans le soleil d'en haut, sans la culture d'en bas, elle mourait d'éthisie. Jamais l'enseignement mécanique dont je t'ai parlé, et dont tu fus comme moi la victime, n'avait eu le don de la replier sur elle-même et de faire naître en elle la grande inquiétude de la destinée, inquiétude qui jette l'homme dans les profondeurs de l'esprit à l'horizon desquelles on entrevoit Dieu.

« Interroge tes souvenirs, mon ami! N'est-il pas vrai que nos études universitaires, dont on ne cesse de nous vanter aujourd'hui l'excellence, loin de développer *l'homme* en nous, n'étaient en réalité qu'une sorte de mnémotechnie mécanique et glacée, à l'aide de laquelle on imprimait sur la surface de notre esprit, comme sur une étoffe insensible, tantôt un bachelier, tantôt un avocat, tantôt un médecin? Ce n'était point notre éducation qu'on avait en vue, c'était notre métier. Machines à paroles, machines à droguer, machines à machiner : tels étaient, de notre temps, les produits de la fabrique universitaire. Et nos visages sans couleurs, et nos lèvres sans sourires, et nos fronts sans auréole et sans candeur, et nos cœur sans amour, et nos âmes sans foi, tout en nous portait la triste marque de cette fabrique. Ses produits ont-ils depuis changé de nature? Je me suis laissé dire que non. »

Il y avait aussi dans M. Chauvelot un poète qui, pour se reposer des combats de la vérité, prenait parfois la clef des champs. Ceux qui l'ont approché dans ces moments savent ce qu'il y avait de fraîcheur dans son âme et de hauteur dans sa pensée. Il avait alors contre ce qu'on appelle le progrès et ce qu'il appelait, lui, les « falsifications de la civilisation et de l'industrie » des indignations superbes où sa nature de Bourguignon nourri de grand soleil et de francs crus se donnait carrière. C'était alors un plaisir que de le mettre sur la voie des souvenirs de son enfance passée aux champs. Ce fut sans doute à la suite d'une semblable excursion à travers les impressions de son jeune âge qu'il composa *le Riollot*, un charmant petit récit bourguignon, plein d'intérêt, de frais tableaux et d'aimables contrastes.

Il fallait aussi l'entendre s'animer contre les prétendus « nova-

teurs de la science qui, incapables de perfectionner ce que Dieu et nos ancêtres nous ont donné, voudraient « enrôler l'homme dans l'armée des singes pour le mener au néant ». M. Chauvelot avait fait de bonnes études scientifiques, il avait en horreur le positivisme anglais et les brouillards de la science allemande; son bon sens gaulois revendiquait pour la science chrétienne et française la clarté, cette qualité du gai vin de France.

Il y a dans la collection de la *Revue* toute une série d'articles où M. Chauvelot prend à partie tous les faux savants qui, perchés sur de grandes formules venues d'outre-Manche et d'outre-Rhin, tendaient à pervertir nos traditions nationales et notre vieux bon sens. Ce n'est pas, croyons-nous, la partie la moins intéressante et la moins complète de son œuvre. En feuilletant cette collection, on pourra donc remarquer que M. Chauvelot s'était bien gardé de donner dans l'engouement moderne qui, à la suite de M. Renan, s'était prosterné devant le génie allemand. C'était avant la guerre, et déjà notre ami détestait vigoureusement cette philosophie, ces formules plus meurtrières que les canons Krupp. Il n'aimait point la race et se défiait de sa littérature; il s'indignait de cette polititique qui, depuis le *grand ami* du *roi Voltaire*, a toujours été fatale aux voisins, de la façon dont le voisinage d'un usurier juif est fatal aux fils de riche famille. Qu'on relise *Allemagne et France*, *la Dent de Nuremberg*, et on verra qu'avant les désastres de 1870 M. Chauvelot avait pour nos puissants voisins l'estime due à leur mission politique et sociale.

En terminant cette notice, nous ne voulons pas insister sur la part que notre regretté collaborateur de l'*Univers* a prise aux luttes de la politique moderne. Qu'il nous suffise de dire que dans le poste qui lui était assigné M. Chauvelot a été un intrépide soldat de la France et de l'Eglise. Ceux qui n'ont pas suivi dans le journal catholique le compte rendu des débats parlementaires se feront difficilement une idée du talent qu'il a quotidiennement dépensé à cette tâche ingrate et si désespérante, hélas! aujourd'hui. L'autre jour un des nombreux amis que son noble caractère lui avait faits dans la presse conservatrice déclarait que c'était la loi Ferry qui l'avait tué. Nous qui pouvions le voir tous les jours, nous savions ce qu'allumaient d'indignation dans son âme généreuse et fière les tristes projets des hommes qui semblent s'être juré de plonger la chrétienne France dans le gouffre du matérialisme et de l'impiété. Mais ni son courage ni sa foi ne pouvaient faiblir; à travers les épreuves et les tristesses du présent il entre-

voyait la terre promise, et c'était avec le sentiment profond de la plus certaine espérance qu'il nous faisait toucher du doigt les signes visibles d'ailleurs d'une prochaine délivrance.

Et maintenant son dur labeur est achevé; l'ouvrier s'est couché sur sa tâche, fier et content de sa journée fidèlement remplie. Ceux qui ont connu et approché le cher défunt savent qu'il servit Dieu de toutes ses forces et de tout son cœur. En priant pour lui ils espèrent que le bon serviteur a reçu la récompense promise à tous les ouvriers de bonne volonté. Quelle autre espérance pourrait consoler tant d'amis dévoués, et la chère famille qu'il a abandonnée trop tôt, hélas! mais en lui léguant l'héritage de toute une noble vie d'honneur et en lui donnant rendez-vous près du « Père qui est aux cieux »?

C'est le beau côté des douleurs chrétiennes que de pouvoir ainsi finir sur une promesse qui ne passe point. Nous avons des larmes dans les yeux, mais nos cœurs ne connaissent pas le poids des douleurs désespérées. L'ami, dont l'image nous a accompagné pendant ce travail où nous aurions voulu réussir à faire mieux aimer sa mémoire, n'est pas perdu; *il dort* comme Lazare, et c'est avec tendresse que nous déposons sur la tombe de notre frère d'armes cet hommage consolé *in spem... in memoriam...* en souvenir de celui qui fut un grand et loyal cœur, et dans l'espérance de la résurrection.

L. Nemours Godré.

LES CONTES A L'EAU DE ROSE (1)

PAR M. CHARLES BUET

Si le titre de ce volume disait vrai, il courrait risque de n'être pas en parfaite harmonie avec la saveur des temps où nous vivons, avec les parfums de l'atmosphère qu'on y respire, et la couleur du ciel nuageux et triste qui pèse sur nos têtes. Mais, ainsi que l'a fort bien remarqué un juge des plus compétents en ces matières, M. Paul Féval, dans la charmante et exquise préface qu'il a écrite pour cet ouvrage, son auteur, « M. Charles Buet s'est calomnié lui-même, et son recueil n'a de fade que le titre ». Plusieurs même des récits qui le composent sont d'un caractère assez violent et assez sombre, en sorte qu'on se demande si, dans ce titre, il n'y aurait pas quelque légère ironie, une arrière-pensée d'antiphrase, s'il ne serait pas un jeu de la fantaisie de l'auteur, bien aise de nous faire une surprise semblable à celle que nous ménagent les confiseurs qui, sous l'enveloppe la plus inoffensive, cachent des dragées fulminantes.

Rien n'est, en effet, moins *couleur de rose* que la *Croix sanglante*, par exemple, légende polonaise du treizième siècle, laquelle est d'un ton autrement terrible que le mauvais drame moderne de la *Princesse Borowska*, récemment échoué sur un de nos théâtres parisiens. Dans un cadre relativement étroit, mais qui, en resserrant l'action, augmente sa force et sa puissance, sans l'aide du peintre ni du machiniste, la plume de M. Charles Buet donne toute l'illusion du décor et fait revivre, à nos yeux, avec les prestiges de la mise en scène, une époque plus difficile à connaître et à représenter que les temps purement modernes. L'âpreté des mœurs et des passions incarnées dans les personnages qui se meuvent et s'agitent dans ce tableau pris sur le vif et taillé, si on peut le dire, en pleine étoffe du moyen âge, dans le cœur d'une race héroïque mais encore rude et mal polie, sur une terre d'où les restes d'une violence à demi barbare n'avaient pas disparu, et qui demeurait ouverte aux sauvageries rapaces du Tartare et du Moscovite, est admirablement

(1) Un volume, par M. Charles Buet, Librairie Palmé.

tempérée par les salutaires inspirations d'une piété ardente et naïve, par les douces et généreuses influences de la foi chrétienne.

Au surplus, ce n'est pas seulement, tant s'en faut, dans les brumes et les frimas du Nord que l'auteur de ces *Contes* choisit les sujets qu'embellit et transfigure son imagination. Il se promène où son caprice l'emporte, et parcourt à peu près toutes les latitudes et tous les climats, ce qui lui permet de montrer, à travers sa course vagabonde, la richesse et la variété des tons de sa palette. C'est ainsi que la nouvelle du *Peintre Zanobi*, qui ouvre le volume, se passe sous l'azur du ciel napolitain. L'intrigue du récit est d'une trame rapide et légère, l'intérêt soutenu et palpitant; et le style, comme le caractère des personnages, se distingue par la finesse de l'observation, aussi bien que par l'heureuse expression du génie et des traits de la race, et par un sentiment non moins vif que juste de la couleur italienne, où beaucoup d'écrivains se sont exercés : le paysage, élément essentiel de ce genre de composition, y est traité un peu à la manière large, fougueuse et libre de Salvator Rosa. L'auteur se complaît avec raison dans un si beau pays : avant de le quitter, il y place la scène d'une autre de ses fictions, *le Bossu napolitain*, que, pour mieux en déterminer le caractère, il a soin d'appeler « conte de carnaval ». Et ce conte ne ment pas à son enseigne; il tient, au contraire, libéralement sa promesse, qui est de faire rire et d'amuser honnêtement; la gaieté la plus franche et la plus cordiale respire d'un bout à l'autre de cette fantaisie humoristique, quoique l'action en ait lieu dans un temps encore bien voisin de nous, car elle ne remonte pas au delà du règne de Ferdinand, père de François II, le dernier roi de Naples. Et le bossu napolitain, le héros de l'histoire, n'est rien moins que le seigneur Polichinelle en personne, lequel parle, agit et se démène avec l'esprit, l'entrain, la bonhomie goguenarde, le *brio* pétillant et inépuisable qu'on lui connaît, et qui lui a concilié, depuis un temps immémorial, les faveurs populaires, que tant d'autres idoles de la multitude ont vues s'éloigner d'eux, et dont il a su enchaîner l'inconstance à sa joyeuse et riante fortune. La gaieté, l'accent, le geste, la belle humeur que l'auteur prête à son comique personnage, sa vivacité d'allure, ses moqueuses saillies d'où l'allusion politique n'est pas toujours exclue, le font ressembler trait pour trait à ce fameux Polichinelle du port de Naples, *Pulcinella al Molo*, dont les tréteaux gaillards attirent, sous les rayons d'un soleil splendide et ruisse-

lant, la foule oisive des lazzaroni, des mariniers de la rivière de Chiaja, des pêcheurs de Castellamare, des bateliers qui reviennent de Capri, d'Ischia et de Nisida, archipel enchanteur dont les îles scintillent dans le bleu de la mer comme les étoiles dans le bleu du firmament.

Avec les *Sept chambres du Diable*, qui sont un conte de Noël, nous sommes transportés en Suisse, dans le canton de Vaud, à l'époque du moyen âge, théâtre propice aux éléments de la sombre légende que raconte l'auteur, et où l'intérêt, rehaussé et comme ravivé par les vues, les horizons, les âcres parfums de la nature alpestre, ne languit pas un instant.

Encore une enjambée, et, du fond des gorges du pays de Fribourg, nous franchissons les Pyrénées, sans nulle crainte des contrebandiers qui demandent l'aumône le fusil au poing, ni des ours qui, moins civils, la prennent sans la demander. Nous arrivons sains et saufs au cœur de l'Espagne, à Tolède. C'est là que se passent, et de nos jours, les aventures de la chronique tolédane, intitulée : *El Embajador* (l'Ambassadeur). Mais, si la date en est moderne, le cadre en est ancien, grâce à l'aspect de cette étrange, mystérieuse et superbe ville qui est décrite avec l'exactitude et la précision artistiques de la photographie : « Tolède, dit-il, est fièrement campée sur une roche immense, dont les blocs violemment entassés forment sept collines de hauteur inégale. Sur la plus élevée trônent, superbes, les murs léchés par les flammes de l'imposant Alcazar, ancien prétoire des rois goths, avec ses quatre tours carrées. Les ruelles montent, descendent, se contournent en un inextricable dédale ; les maisons s'échelonnent, s'accumulent serrées les unes contre les autres. Les Goths, les Maures, les Juifs et les Espagnols ont respecté tous les caprices du granit, et construit, au hasard des escarpements, ce bizarre pêle-mêle de palais somptueux et de monastères à l'aspect austère où la brique et le bois présentent les plus curieux spécimens de l'art décoratif, les plus beaux modèles de l'architecture ancienne et moderne. Cette ville étrange semble un rêve d'antiquaire réalisé par un magicien des contes bleus. L'art vous entoure, vous enlace, vous séduit et vous retient. Ce ne sont partout que *patios*, *techumbres* arabes, portes armoriées et grilles en fer d'un travail exquis, arabesques, colonnettes, fresques, statues et bas-reliefs, une féerie de chefs-d'œuvre. » Nous n'avons pu résister au plaisir de reproduire ce fidèle tableau, qui fait revivre à nos

yeux des impressions douces et profondes, et nous rappelle des souvenirs de plus d'un genre. Quelle jouissance, quelle ivresse pour le touriste, que d'être arrêté presque à chaque pas par l'aspect de quelque nouvelle merveille, et de trouver, pendant un mois, un aliment délicieux à sa fièvre et à son ardeur de curiosité dans une ville qui, d'abord, offre simplement la maussade apparence d'une bourgade, et dont l'importance matérielle et la population n'atteignent pas celles de la plus modeste de nos sous-préfectures! Sur la place du Zocodover, un nom tout arabe, autour de laquelle se voient encore les auvents des changeurs et des banquiers juifs ou maures, dans ces quartiers où tout porte l'empreinte magique d'une autre civilisation et d'une autre époque, comme on est surpris et comme on se félicite de ne rien voir qui ressemble même de loin à une menace de l'équerre et du marteau niveleur de M. Haussmann ! Au sortir de ces rues étroites et tortueuses, au pavé cruellement inégal, que la pensée se plaît à mettre en contraste avec l'asphalte, le bruit, le clinquant et l'ennuyeuse uniformité de nos boulevards, c'est le Tage que l'on découvre à ses pieds, faisant, de trois côtés, une large et magnifique ceinture aux antiques remparts de la ville, et dont les flots, par leur sourd murmure, invitent à une rêveuse mélancolie : le Tage auquel les poètes attribuaient jadis la propriété de rouler de l'or dont ses eaux ont gardé la couleur. Et là-bas, sur les bords du fleuve, dans la plaine qu'il enlace de ses majestueux replis, c'est cette fameuse manufacture d'armes, où nos auteurs romantiques ont fait fabriquer tant de rapières, de dagues et d'épées, tant de ces bonnes lames de Tolède, dont il se faisait un si prodigieux usage parmi les héros de drames et de feuilletons. Hélas! quand nous l'avons visitée, il y a quelques années, vers le même temps où se passent les faits de la chronique tolédane racontée par M. Charles Buet, une forge, une seule, fonctionnait encore, sans doute pour ne pas laisser se rompre tout à fait la tradition, et cet unique fourneau, qui peut-être s'est éteint depuis, suffisait amplement à la consommation de notre littérature, où ce genre d'accessoire est décidement passé de mode.

On n'a que faire de cette ferraille, quand on a, comme lui, une plume d'aussi fine et d'aussi solide trempe que si elle était en véritable acier de Tolède ; quand une imagination riche, prompte, infatigable, vous tient avantageusement lieu de l'hippogriffe d'Astolphe. Ce cheval ailé le porte en un clin d'œil en pleine Asie, aux Indes

orientales, pour nous y narrer un conte hindou, dont le titre est fait d'un vers bien connu : *Quï donne aux pauvres prête à Dieu.* Dans ces quelques pages rapides et chaudes comme une esquisse venue d'un seul jet, l'auteur, au jugement même de M. Paul Féval que j'aime à citer, « a deviné l'Inde comme Méry », s'il n'y a été vraiment à la suite des missionnaires. Il nous en donne un sentiment et une impression qui semble le vif et saisissant reflet des couleurs dont les plus sagaces voyageurs, tels que Jacquemont et Soltykoff, ont peint ce merveilleux et superbe pays, à la surface duquel une végétation exubérante et bizarre étonne et confond le regard comme un défi jeté à l'admiration du spectateur par le prestige des forces de la nature physique assurée de ne jamais épuiser les magnificences et les splendeurs qu'elle porte en son sein ; fécondité tumultueuse et désordonnée, qui, au moral et dans la sphère intellectuelle, semble répercuter son image dans la forêt touffue et l'enchevêtrement inextricable des idées, des mythes, des castes et des mœurs d'une société où pullulent les étrangetés et les complications.

C'est Rivarol, si je ne me trompe, qui a dit qu'il était utile de voyager dans les autres langues avant de se fixer définitivement dans la sienne. M. Charles Buet suit, à sa manière, ce conseil pour le choix de ses sujets, et l'auteur de ces *Contes*, dont quelques-uns auraient pu figurer parmi les *Histoires cosmopolites* pour en compléter la série, après avoir longtemps parcouru le monde, rentre enfin dans nos frontières ; il ne veut pas que tout son livre ait un goût et une saveur exotiques, et c'est pour cela qu'en un bon tiers de ses récits il nous ramène, sur la fin de l'ouvrage, en ce noble et doux pays la France, où fleurissent le conte et la légende exhalant un arome aussi exquis et aussi suave que sous les plus lointains climats. Notre vagabond conteur revient aux souvenirs de la patrie, par ceux-là mêmes dont il a recueilli le germe sur le sol natal et au foyer domestique. La Savoie, qui fut son berceau, lui a fourni la touchante et pieuse légende de *Notre-Dame de l'Aumône*, et c'est par elle qu'il effectue sa rentrée parmi nous et dans notre milieu. A côté de ce récit s'en trouve un autre d'un caractère tout différent, l'*Expiation de Salomé*, qui forme contraste et dont l'action se passe dans les montagnes du Dauphiné, au premier siècle de notre ère : elle représente, en raccourci et dans une peinture saisissante, les luttes de la foi chrétienne et du culte druidique expirant.

Mais les pages nombreuses qui nous restent à lire se ressentent encore davantage de ce qu'on pourrait appeler, d'un mot anglais, l'*at home* littéraire ; elles sont tout à fait indigènes et ont exclusivement le goût du terroir national ; car ni la distance des temps ni celle des lieux ne nous séparent des objets qui forment la matière de leurs tableaux : ils sont tirés des mœurs modernes et pris sur le vif de la société contemporaine. *Les Propos de Victor Bonvoisin*, qui se divisent en deux parties, sont une peinture aussi joyeuse qu'animée de certains incidents de la vie littéraire, et des tribulations, des déboires qui attendent le débutant au seuil de cette carrière périlleuse. Sujet toujours plein d'intérêt et d'actualité, et qui, malgré toutes les plumes qui l'ont traité, demeure encore nouveau et inépuisable comme source de travers ridicules et de comiques déconvenues.

Ce charme, cet attrait de piquante nouveauté n'est pas moindre dans les *Scènes de la vie cléricale*, qui viennent ensuite, et qui ne renferment pas moins de sept épisodes, reliés entre eux par une pensée commune. Mouvement d'ascension qui élève l'âme, et qui n'excite et ne tient en éveil la curiosité de l'esprit que pour la satisfaire. *Comment Jean devint prêtre*, qui ouvre cette dernière série de tableaux, est une œuvre de réelle et sérieuse valeur, qui tient, dans les morceaux dont elle est accompagnée, toutes les promesses qu'elle donne. *Le Carnet d'un vicaire*, *la Mort d'un juste*, *Monsieur le Curé*, *Monsieur l'Archiprêtre*, *la Servante de monsieur le Curé*, autant d'esquisses légères, d'une touche délicate et d'un accent vrai, où l'émotion se mêle d'un doux sourire de sympathie pour les types qui défilent sous nos yeux, et qu'une bénigne moquerie effleure, sans leur faire rien perdre de leur dignité ni altérer, dans l'esprit du lecteur, l'affection et le respect qui leur sont dus. Mais le portrait le plus remarquable, le mieux réussi, le plus achevé de cette galerie spéciale, c'est celui qui la termine : *Frère Nutricius*, *capucin indigne*, modèle irréprochable et parfait de sentiment sincère, de coloris aimable, de verve continue, de fine et discrète satire. L'auteur, pour dessiner ce type, semble avoir ramassé le crayon à la pointe si nette et si bien aiguisée, qui, dans la main de Manzoni, servit à peindre le dom Abbondio de cet admirable roman, *I promessi Sposi* (les Fiancés), œuvre saine et honnête s'il en fut, et dont la lecture procure à l'esprit un des plus agréables délassements qu'on puisse goûter.

Le grand écrivain milanais n'est pas le seul qui se soit essayé

dans cet ordre d'idées, ni qui ait songé à fixer et à saisir les traits d'un tel caractère. En France, les études de mœurs cléricales ont tenté plus d'un romancier; nous ne parlons pas, bien entendu, de ceux qui n'ont cherché là qu'une mine à exploiter pour la spéculation et le scandale, qu'un thème de fictions extravagantes, invraisemblables et grossières, destinées à flatter les aveugles haines et à envenimer les brutales passions : ces œuvres qui sont en dehors de la vérité et de la morale, écrites avec de la boue ou d'un style trempé dans le vitriol, appellent le double mépris du cœur et de l'intelligence, dont elles soulèvent également la répugnance et le dégoût; car, en poursuivant de leurs odieux outrages ce qui mérite tous les respects, par un châtiment presque inévitable, elles se mettent elles-mêmes hors la loi de toutes les convenances littéraires et des conditions essentielles à l'intérêt et au charme du récit : aussi, l'art de la composition, le talent d'observer et de décrire, le don si rare du dialogue qui fait connaître et qui peint les personnages par eux-mêmes, n'ont-ils le plus souvent rien à voir avec ces élucubrations hâtives, insensées et vénéneuses, dont nous ne voulons point nous occuper davantage, quoique, à l'heure actuelle, l'atmosphère soit de toutes parts saturée des miasmes de ces produits corrupteurs et infects.

Outre les dons naturels qu'exige ce genre d'ouvrages, M. Charles Buet possède la grande qualité nécessaire pour les traiter convenablement, et que ses devanciers y ont trop rarement apportée. Catholique non seulement de spéculation, mais de pratique, ses aptitudes de conteur y gagnent, dans les sujets spéciaux dont il s'agit, un accent d'émotion sincère et de franche sympathie qui éveillent et entretiennent celles du lecteur. C'est pour cela que ces croquis de personnages d'Eglise, ces esquisses touchées d'un trait si vif et si ferme, par le sentiment de vérité qui les anime, s'imprègnent d'une haute portée morale, et, sous le reflet des nobles et douces figures qu'elles renferment, présentent les morceaux les meilleurs à tous égards de l'excellent recueil de nouvelles dont nous avons cherché à donner une idée; les caractères et les types, fruits de l'invention ou de la réminiscence personnelle, sur lesquels l'attention se fixe avec le plus de sympathie, et dont la mémoire se complaît davantage à caresser le souvenir.

Nous ne pouvons émettre qu'un vœu qui a toutes les chances de se réaliser; c'est que l'auteur des *Contes à l'eau de rose* ne se

démente pas lui-même, que ses progrès s'accentuent de plus en plus dans la carrière qu'il s'est tracée ; que, toujours fidèle à la vérité et au bien, il soit, lui aussi, un « naturaliste » à sa manière, en copiant non point la nature hideuse et repoussante, qui nécessairement dégrade et avilit celui qui, par la pensée, s'efforce de s'identifier avec elle, mais la belle et saine nature dont l'aspect console, élève, fortifie l'âme, comme un rayon de la clarté divine marquant ses œuvres de ce sceau lumineux ; et qu'ainsi il élargisse, au premier rang de la phalange des romanciers catholiques, la place qu'il s'est acquise et que méritent ses rares et puissantes facultés, servies par une féconde et généreuse ardeur de travail.

E. DE MONZIE.

UN CONTINUATEUR DE DOM GUÉRANGER

Depuis la mort de dom Guéranger on s'attendait à voir reprendre par une autre main la publication de l'un de ses principaux ouvrages, l'*Année liturgique*, qu'il avait laissé inachevé. Cette attente, il faut l'avouer, n'était pas sans une certaine inquiétude. Les trésors de science et de sagesse que l'abbé de Solesmes avait amassés par une longue vie de prière, de travail et d'inspiration, sont de ceux qui ne se transmettent pas d'ordinaire, et l'on pouvait craindre qu'il n'eût emporté dans la tombe cet héritage vraiment royal. La publication du premier volume de la continuation (1) est venu dissiper ces craintes. Les six mille exemplaires de la première édition enlevés en quelques mois en sont la meilleure preuve. Dom Guéranger, nous pouvons le dire maintenant, a trouvé un disciple qui n'est pas indigne de lui, et le monument dont le maître avait posé les bases sera heureusement terminé selon le plan et dans les proportions que lui-même avait conçus.

(1) La seconde édition a paru tout récemment chez avec ce titre : L'*Année liturgique*. Temps après la Pentecôte, premier volume de la continuation.

A en juger par ce premier volume, l'œuvre du continuateur ne sera pas, comme il arrive trop souvent dans ces sortes de reprises, une annexe étrangère juxtaposée au corps de l'ouvrage. La suite est bien une *suite;* c'est un anneau nouveau d'une même chaîne, ou, si l'on veut, une autre branche poussée sur ce tronc vigoureux et qui se nourrit de la même sève. L'inspiration est puisée aux mêmes sources fécondes de l'Ecriture, de la tradition et des Pères. On y retrouve encore cette méthode employée avec tant de succès par dom Guéranger, qui applique l'histoire à la théologie pour les éclairer l'une par l'autre. Enfin il n'est pas jusqu'au style biblique du maître dont le nouvel auteur ne semble avoir dérobé le secret pour se l'approprier, mais en y mettant toutefois un cachet qui lui est propre. Le continuateur a donc conservé à l'œuvre son vrai caractère.

Or là était bien précisément la difficulté. Il fallait continuer dom Guéranger selon le vrai sens du terme, et jamais tâche ne fut plus ardue. Le talent et les vastes connaissances de l'auteur, l'étendue et la diversité des sujets qu'il traitait, tout enfin contribuait à multiplier les obstacles sous les pas du continuateur. L'ouvrage de l'abbé de Solesmes n'était pas, en effet, comme la plupart de ceux qui paraissent autour de nous, un livre de circonstance, préparé tout au plus par un petit nombre d'années d'étude dans le but de communiquer au public quelque théorie originale, quelque vue plus ou moins neuve sur un point particulier d'histoire, de science ou d'art. C'était le livre de toute une vie. Son auteur n'avait pris la plume que mûri par une vieille expérience et fortifié par des études aussi solides que variées. Les matières dont il avait à traiter lui étaient familières, on peut le dire, depuis son enfance; les sentiments et les pensées qu'il devait exprimer avaient nourri son âme pendant de longues années et débordaient de son cœur. Le grand liturgiste, le théologien profond, l'historien éminent, le poète inspiré, le fervent moine, d'un seul mot dom Guéranger, était là tout entier. Son âme ouverte à tous les enthousiasmes, à toutes les émotions saintes, avait passé dans son livre : livre vraiment admirable et unique en son genre, que des voix profanes et peu suspectes n'ont pas craint de proclamer supérieur au *Génie du christianisme.* Et en somme, une fois la question de style et d'influence littéraire mise à part, cette appréciation est rigoureusement juste.

L'ouvrage de Chateaubriand, on l'a dit avec vérité, « n'est qu'une conception informe » ; c'est une ébauche incomplète et trop souvent superficielle, reproduisant seulement quelques-uns des traits les plus extérieurs du christianisme, de ceux qui doivent frapper à première vue un homme du monde. Le titre de son livre ne se trouve donc pas justifié : au lieu de saisir la véritable essence de la religion, il n'en a vu que quelques-unes des manifestations les plus apparentes. Dom Guéranger

au contraire, avec son instinct profond des choses religieuses, allait chercher le génie, le principe d'inspiration et de vie du christianisme à sa vraie source. Il a expliqué lui-même comment la prière liturgique est l'expression des vœux, des sentiments, des pensées de l'Eglise, son langage enfin, c'est-à-dire, selon la signification profonde du mot, la manifestation de son âme, du plus intime de son être. La prière liturgique ou, comme il l'appelle, la prière sociale, c'est, dit-il, « l'organe de la vie dans les sociétés chrétiennes ». Et il développe admirablement cette pensée dans sa préface générale. De plus, en prenant comme base de son œuvre le cycle liturgique tel qu'il s'est formé dans l'Eglise sous la direction du Saint-Esprit, dom Guéranger se donnait un plan d'une majesté simple et grandiose qui lui permettait d'exposer la doctrine catholique dans son ensemble et d'aborder toutes les questions qui touchent à l'Eglise. A proprement parler, ce domaine est sans limites, puisqu'il n'est rien dans l'univers qui n'ait été créé pour l'Eglise et pour l'édification de ses enfants. Ainsi donc les choses visibles et les choses invisibles, l'histoire de l'homme depuis ses origines les plus reculées et en particulier celle de l'Eglise catholique, les merveilles de Dieu dans le monde spirituel et dans l'ordre naturel, en un mot tout ce que chante la liturgie, voilà le sujet qu'avait à traiter dom Guéranger.

On sait comment il comprit sa mission et de quelle manière il s'en acquitta. Un mot le fera bien entendre, et achèvera de nous donner une notion complète de ce livre hors ligne. C'est la parole d'un adversaire dans un article souvent cité et destiné à demeurer célèbre : « L'*Année liturgique*, y est-il dit, est un des monuments intellectuels du dix-neuvième siècle... style, érudition et amour; puissance, savoir et charme, tout y est... Ce livre peut être lu avec intérêt et même avec passion par les profanes... Mis à la portée de toutes les bourses, il ferait autant de mal (!) à la société moderne que tel pamphlet de Voltaire a pu lui faire de bien. » (L'*Evénement*, 9 février 1875.)

Tel était le livre qu'avait à continuer l'auteur du présent volume, et l'écrivain qu'il fallait remplacer. Je le répète, c'est l'avoir dignement loué de dire qu'il n'a pas failli à sa tâche. En le suivant, on se prend à oublier parfois que ce n'est plus le maître qui tient la plume. Si bien que, comme le remarque un critique, « il semble que l'âme de dom Guéranger ait passé dans son disciple ». Ce n'est pas à dire pourtant qu'il y perde sa personnalité : il garde au contraire une originalité propre. Son imitation n'est pas servile; elle est en quelque sorte inconsciente. Si son œuvre ressemble à celle du maître, c'est qu'il y a entre eux entière conformité de pensées et de sentiments, la même éducation donnée et reçue. Les différences, si l'on veut en signaler entre l'un et l'autre, sont plutôt dans la forme et dans la manière. Il est facile d'en relever quelques-unes : ainsi dans l'attaque, car même sur ce terrain il

y a des ennemis, dans l'attaque l'allure est différente. Au lieu de ces allusions indirectes et fines, entendues seulement des habiles, telles que nous les rencontrons dans dom Guéranger, nous avons dans le disciple quelque chose de plus accentué ; il insiste davantage, et ne craint pas de faire sentir à l'adversaire la pointe acérée du glaive. Ainsi encore dans la composition moins de netteté et d'abondance chez le disciple, mais une rapidité et une verve remarquables dans l'exposition. Chez lui la succession des pensées forme un tissu solide et serré, si serré parfois qu'un œil exercé pourra seul en suivre la trame. Voilà pour les observations de détail.

L'*Année liturgique* se divisait naturellement en deux parties. La première embrasse depuis l'Avent jusqu'à la Trinité; la seconde comprend le reste du cycle. Par une circonstance providentielle, dom Guéranger a pu achever la première partie. C'est donc la période comprise entre la Trinité et l'Avent que doit traiter le continuateur. Le présent volume, qui est le premier de cette nouvelle série, est consacré aux trois fêtes de la Trinité, du Saint-Sacrement et du Sacré-Cœur. Pour la fête du Saint-Sacrement qui occupe la plus grande partie du volume, l'auteur rétablit la vraie notion du dogme de l'Eucharistie : le sacrifice et l'union dans le sacrifice. Nous ne pouvons nous étendre sur les conclusions pratiques que l'auteur a tirées de cet exposé théologique, malgré l'intérêt qu'elles présentent et la lumière nouvelle qu'elles répandent sur la doctrine. Il en est une pourtant d'une telle importance qu'on ne la peut passer sous silence. Le Sacrement de l'Eucharistie ne saurait être envisagé indépendamment de l'idée du sacrifice. Trop de chrétiens, oubliant les saines notions que l'Eglise n'a cessé de maintenir à travers tous les siècles, en sont venus à ne considérer dans le sacrement adorable que le mystère de Jésus-Christ présent au milieu de nous et se donnant aux fidèles comme nourriture. Notre auteur établit avec beaucoup de force que l'objet premier de l'institution du Sacrement Eucharistique, c'est le sacrifice, et la communion n'est autre chose que la participation à la victime.

Au reste ces pages ne sauraient s'analyser : il faut les lire et les méditer longuement pour en saisir toute la portée. Ceux qui ne sont pas initiés à la connaissance des Pères ou des anciens liturgistes verront à cette lecture s'ouvrir devant eux des horizons tout nouveaux. Les aperçus qui s'y rencontrent touchant les formes liturgiques aux premiers siècles en disent plus sur la société chrétienne, l'esprit qui animait les fidèles à cette époque, et surtout sur le sens profond du mystère eucharistique, que bien des traités de théologie ou d'histoire.

C'est que la plupart du temps, dans l'étude de ces deux sciences, on néglige de donner place à la liturgie qui est cependant leur auxiliaire naturelle, et sans laquelle on ne saurait acquérir une connaissance approfondie et complète de l'une ni de l'autre.

Sur la fête du Sacré-Cœur, en quelques pages courtes mais substantielles, l'auteur donne la vraie doctrine de l'Eglise et la base théologique de cette dévotion, son histoire et la connaissance qu'en ont déjà quelques écrivains mystiques du moyen âge, entre autres sainte Gertrude et sainte Mechtilde. Cette dernière partie, qu'un bénédictin seul pouvait traiter avec une autorité compétente, réserve, je le crois, bien des surprises à ces personnes qui ne font pas remonter au delà du dix-septième siècle la dévotion au Sacré Cœur.

On reconnaîtra dans le développement de ces sujets une rare puissance de conception qui sait rassembler des matériaux épars pour les rattacher à un même objet et leur donner cette unité d'ensemble, condition première de toute œuvre sérieuse. Mais l'abondance des matières était telle, que l'auteur, qui voulait être complet, a dû condenser beaucoup de choses en peu de mots. Aussi les personnes qui se contenteront d'une simple lecture y trouveront du profit sans doute et de l'intérêt. Mais, pour reconnaître la marche de l'auteur et le suivre sans hésitation sur ces sommets élevés de la théologie où il se propose de nous conduire, il faut une étude attentive et réfléchie. Quand une fois on a bien pénétré ses intentions, qu'on s'est rendu familière sa manière de procéder, on se trouve, pour ainsi dire, en pays conquis, et l'on éprouve à le visiter le double plaisir qui vient de la victoire et de l'aspect d'une belle contrée. Une autre qualité que les lecteurs les plus distraits n'auront pu s'empêcher d'admirer, c'est le charme d'un style original où l'éclat des images, la beauté et la force de l'expression n'enlèvent rien à la précision et à l'exactitude théologique des formes.

Il ne nous reste, en terminant, qu'à souhaiter de voir bientôt paraître les volumes promis et s'achever ainsi dignement ce bel ouvrage de l'*Année liturgique*, dont les fidèles peuvent retirer une si grande utilité.

C.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

16 août. — Les radicaux de Charonne rédigent une adresse à M. Jules Simon pour lui exprimer leur mécontentement au sujet de l'attitude qu'il a prise vis-à-vis des lois Ferry. M. Jules Simon leur répond qu'ils ont tort ou plutôt que Jules Ferry a eu tort de proposer de pareilles lois. — Incendie terrible qui réduit en cendres une partie considérable de la ville de Saint-Pierre (Terre-Neuve). — Mgr Méglia, nonce apostolique, reçoit ses lettres de rappel. — Vigoureuse protestation du clergé vendéen contre la réduction de traitement des archevêques et évêques votée par la Chambre des députés. — La Porte notifie aux ambassadeurs des puissances européennes la nomination des commissaires chargés de poursuivre les négociations sur la question de la rectification des frontières turco-grecques. — M. Layard soumet au sultan les noms des trois inspecteurs européens désignés pour le contrôle financier de la Turquie d'Asie. — Clôture du Parlement anglais. Le discours de la couronne constate que les relations de l'Angleterre avec les puissances européennes sont très cordiales et que le traité de Berlin est exécuté. Les calamités causées par la dernière guerre ont retardé jusqu'à présent l'adoption des réformes projetées par la Turquie, mais l'Angleterre n'en presse pas moins l'exécution. La reine déclare ensuite que, sur la suggestion de son gouvernement et d'accord avec le gouvernement français, a eu lieu dans la vice-royauté d'Egypte un changement rendu nécessaire par la mauvaise administration de ce pays. La reine termine en mentionnant le traité de paix signé avec les Zoulous et l'espoir d'une paix prochaine avec eux.

17. — Mort de M. de Ventavon, sénateur conservateur inamovible des Hautes-Alpes. Le gouvernement français refuse à l'ex-khédive d'Egypte l'autorisation de fixer sa résidence en Algérie. Le sultan, de son côté, s'oppose à ce qu'il habite Constantinople. Sacre de Mgr Czaky, nouveau nonce à Paris, dans l'église Saint-Louis-des-Français. Ce prélat prend le titre d'archevêque *in partibus* de Salamine. — Magnifique réception au Vatican, à l'occasion de la fête de Sa Sainteté Léon XIII. — Arrivée de M. Cairoli à Munich. Le ministre italien visite la Bavière. — Composition du nouveau cabinet autrichien. — Vive agitation du socialisme en Belgique. Des affiches rouges, émanant de la fédération sociale de

Bruxelles, sont affichées sur différents points de la capitale. — Un décret du président de Panama appelle sous les armes tous les Colombiens de cet Etat depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à celui de quarante ans. Cette mesure est nécessitée par l'envahissement du territoire colombien par les troupes de la république de Costa-Rica.

18. — Ouverture des conseils généraux. Les anciens bureaux, à l'exception de celui de Foix, sont réélus sans incidents remarquables A Albi, M. Causse, conseiller à la cour de Toulouse, renouvelle le vœu contre les lois Ferry, et à Pau, M. Chesnelong proteste contre le discours politique du préfet. Publication, dans la *République française*, du rapport de M. Pelletan sur les pétitions relatives à l'enseignement supérieur, adressées aux sénateurs. — Dissolution des trois Sociétés strasbourgeoises de gymnastique, l'*Ancienne*, la *Fraternelle* et l'*Union*, pour avoir pris part aux fêtes de Nancy. L'empereur Guillaume célèbre l'anniversaire de la naissance de l'Empereur d'Autriche par un banquet auquel sont invités les membres de l'ambassade d'Autriche. — Des bruits alarmants courent sur l'état de santé du Saint-Père. Ces bruits sont aussitôt démentis par une dépêche du cardinal Nina, adressée aux nonces étrangers. — Remise à la Porte par les ambassadeurs européens d'une note pressante relative à l'ouverture des conférences pour la délimitation de la frontière grecque.

19. — Un certain nombre de conseillers généraux émettent le vœu que le Sénat ne donne pas son adhésion aux lois Ferry. Discours de M. Lepère, président du conseil général de l'Yonne, déclarant que le gouvernement n'a jamais eu l'intention d'empêcher les conseils généraux d'émettre des vœux pour ou contre les lois Ferry. Circulaire du ministre de l'agriculture et du commerce aux préfets relativement aux expositions locales de produits industriels. Le ministre y invite les préfets à lui transmettre le programme des expositions avec un rapport aussi détaillé que possible sur leur importance, le nombre des exposants, la nature des objets admis et la liste des prix décernés. — Constitution définitive du nouveau ministère hollandais. — Démission du ministère égyptien. — Le général russe Kaufmann envoie trois lettres de félicitations au nouvel émir de l'Afghanistan, qui y répond d'une façon polie, mais évasive et froide. — La fièvre jaune sévit toujours à la Havane et diminue à Memphis. — Violentes tempêtes sur les côtes de l'Atlantique et sinistres considérables qu'elles y occasionnent. — Départ de Londres de la princesse de Galles et de ses enfants pour le Danemark.

20. — Décret chargeant M. Cochery, ministre des postes et des télégraphes, de l'intérim du ministère des finances pendant l'absence de M. Léon Say. Rapport adressé au Président de la République par le garde des sceaux sur le compte général de l'administration de la justice criminelle en France et en Algérie pendant l'année 1877. Le ministre, dans

un exposé sommaire, compare les résultats obtenus d'une année à l'autre. Les conseils généraux continuent à protester contre les lois Ferry. Démenti donné par l'*Union* aux bruits répétés par certains journaux d'un voyage prochain de M. le comte de Chambord en Angleterre. — Discours prononcé à Chester par M. Gladstone. Il y combat la politique du cabinet actuel. — Gravité de la situation politique dans la Roumélie orientale. — La Porte envoie aux puissances une circulaire à cet effet et demande le remplacement d'Aleko-Pacha. — Ultimatum adressé par la Russie au gouvernement chinois, au sujet de l'occupation par les troupes chinoises des khanats turkestans de Kaschgar et de Khortorm, et demande de rétrocession de ces territoires à leur possesseur légal, sous peine de *casus belli*. — Réunion d'un nombreux meeting organisé par la Fédération socialiste de Bruxelles pour protester contre l'expulsion de Paul Brousse et consorts. On y adopte des résolutions violentes. — Le blocus d'Iquique est terminé. — Les nouvelles d'Haïti continuent à être peu satisfaisantes. — Une insurrection éclate dans plusieurs provinces du Maroc. — Arrivée en Angleterre du lieutenant Carey. De nombreuses adresses sympathiques se signent en sa faveur.

21. — Décrets convoquant pour le 14 septembre les collèges électoraux de la première circonscription de l'arrondissement de Guingamp (Côtes-du-Nord) et de la deuxième circonscription de Valence (Drôme), à l'effet d'élire chacun un député. Manifestations tumultueuses aux concerts du Palais-Royal. Un certain nombre d'individus, soudoyés à cet effet, réclament, sur l'air des *Lampions*, l'exécution du chant de la *Marseillaise* et forcent la police à intervenir pour rétablir l'ordre. A la Bastille a lieu presque en même temps une autre manifestation qui rappelle les scènes sauvages de la Commune; une bande ameutée insulte et poursuit de ses vociférations : *à l'eau! à l'eau!* deux prêtres qui se rendaient tranquillement à la gare de Lyon et que l'on a peine à arracher aux mains de ces forcenés. Un certain nombre de conseils généraux émettent des vœux contraires à l'adoption des projets de loi Ferry. Le ministre de la marine applique aux colonies françaises le régime de la presse, tel qu'il est pratiqué dans la métropole. Circulaire de M. Andrieux adressée aux commissaires de police, pour leur rappeler les conditions légales de colportage sur la rue et dans les lieux publics. — Arrivée à Arcachon d'Alphonse XII. Sa première entrevue avec l'archiduchesse Marie-Christine. — Nouveau manifeste révolutionnaire de Garibaldi. — A la requête des évêques français, allemands et italiens, le Saint-Père consent à étendre à toute la catholicité le privilège dont jouit seul le clergé espagnol de pouvoir célébrer trois messes le 2 novembre, jour de la fête des Morts. — Léon XIII accorde à Khérédine-Pacha le grand cordon de Pie IX en brillants et le grand cordon du même ordre à Ghazi Osman-Pacha, à Alexandre Carathéodory-Pacha, à Saïd-Pacha, et la croix

de commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand à Vekil-Effendi, drogman du grand vizirat. — Première réunion à Constantinople des commissaires européens pour la délimitation de la frontière grecque. — Le lieutenant Carey est réintégré dans son grade et mis en liberté.

22. — Séances orageuses du conseil général du Rhône à propos de la discussion des allocations pour les églises des communes. — Le comte Karolyi refuse la succession du comte Andrassy. — Levée du blocus du fort d'Iquique par la flotte chilienne. — Arrivée à Korkesdrift du général sir Garnet Wolseley. — Cetevayo se réfugie au kraal situé au nord de Black Umvolosi avec un petit nombre de ses partisans.

23. — Réception par M. Waddington de M. Boerescu, ministre des affaires étrangères de Roumanie. — Réunion de la première conférence turco-grecque à Constantinople. Après la vérification des pouvoirs, les commissaires grecs exposent leurs demandes basées sur le traité de Berlin. Savfet-Pacha demande un délai de trois jours pour donner une réponse au nom de son gouvernement.

24. — Enquête judiciaire relative à la tentative d'assassinat de Meudon sur des élèves du séminaire des Missions-Étrangères. Circulaire de M. Jules Ferry aux préfets au sujet de l'exécution de la nouvelle loi sur les écoles normales primaires. Ce ministre y invite ces fonctionnaires à intervenir activement auprès des conseils généraux et même des conseils municipaux, à l'effet d'assurer la création de ces écoles en votant des subsides. La préfecture de police interdit momentanément les concerts du Palais-Royal à la suite des désordres auxquels a donné lieu depuis quelques jours l'exécution de la *Marseillaise*. — Nouvelle entrevue d'Alphonse XII avec l'archiduchesse Marie-Christine. — Trente-deux sociétés de chant mises en demeure par la préfecture de police de Strasbourg de changer leurs noms et emblèmes français en noms et emblèmes allemands répondent par un refus. Le départ subit de M. de Bismarck pour Gastein au moment de l'arrivée du nouveau nonce à Munich donne lieu à plusieurs commentaires. — Le comité d'action de l'*Italia irredenta* fait distribuer des milliers d'exemplaires d'une proclamation révolutionnaire à l'occasion de l'anniversaire de la fête de l'empereur. — Arrivée à Stockholm du grand-duc héritier de Russie. Il est reçu par le roi et sa maison militaire. — La peste sévit sur la frontière de Perse. — Les Albanais, en nombre considérable, envahissent la Serbie.

25. — Arrivée à Port-Saïd du transport le *Var* ramenant des amnistiés de la Nouvelle-Calédonie. — Le roi et la reine des Belges se rendent à Tournai pour l'inauguration de la gare de cette ville. Fêtes brillantes célébrées à cette occasion. — La presse conservatrice allemande fait tous ses efforts pour amener une entente entre le parti conservateur et le gouvernement allemand. — Réunion des évêques suisses à Sion pour étudier les moyens d'arriver au rétablissement de l'ancienne paix entre

l'Eglise et le gouvernement des cantons. — Réponse du sultan à la dernière lettre de Léon XIII. Le sultan y déclare qu'il partage les vues du Saint-Siège dans la question de la pacification des catholiques arméniens et donne l'assurance qu'il fera tout son possible pour laisser à l'Eglise catholique sa liberté d'action. — Les troupes gouvernementales d'Haïti s'emparent de la ville de Gonaïves. — Inondation du Nil. Sinistres occasionnés par cette inondation.

26. — Circulaire de M. Lepère aux préfets relativement aux moyens de transport à accorder aux réservistes. Circulaire de M. le ministre de l'agriculture et du commerce aux préfets. M. Tirard invite ces fonctionnaires à imprimer une nouvelle impulsion à la lutte entreprise contre l'invasion du phylloxera et à stimuler à cet effet le zèle des conseils généraux. Lettre de M. le préfet de la Seine, relative au service des aumôniers des hôpitaux près des malades. Cette lettre est adressée au secrétaire général de l'assistance publique et aux directeurs des établissements hospitaliers pour être communiquée aux aumôniers. — Départ du comte Andrassy pour Gastein où il doit avoir une entrevue avec le prince de Bismarck. — La Porte déclare accepter pour base de la discussion de la délimitation des frontières gréco-turques le tracé indiqué par le traité de Berlin, en renouvelant les réserves qu'elle a faites antérieurement. — De nouveaux troubles éclatent à Lurgon (Irlande) entre les catholiques et les protestants. — Réunion à New-York de cent cinquante Cubains, à l'effet de discuter les moyens de rendre l'île de Cuba indépendante. Le nouveau gouvernement de Saint-Dominique abolit la Constitution actuelle et proclame le rétablissement de la Constitution de 1854. — Répression complète de l'insurrection mexicaine.

27. — Circulaire de M. le ministre de la guerre aux commandants de corps d'armée relativement à la nécessité de l'enseignement du tir dans l'armée. Arrivée à Nantes de la commission mixte de la marine, chargée de faire une enquête sur la situation des arsenaux et de se rendre compte des ressources que la marine de l'Etat peut trouver dans les chantiers de construction des ports de commerce. La police française fait enlever, à Bordeaux, les affiches injurieuses pour le roi d'Espagne, qui avaient été apposées la nuit sur les murs de la ville. — Le Saint-Père invite le cardinal Santos à venir à Rome pour assister aux délibérations qui vont avoir lieu sur la vente des biens de l'Eglise en Portugal.

28. — Rapport adressé au président de la République par le ministre de la guerre sur les opérations des offrandes nationales pendant le cours de l'année 1878. — Entrevue du cardinal Roncetti, nonce du pape à Munich, avec le secrétaire du prince de Bismarck. L'entrevue du comte Andrassy avec le prince de Bismarck donne lieu à une foule de commentaires plus ou moins vraisemblables. — Nouvelle à sensation lancée par les

correspondants spéciaux de l'*Estafette* à l'occasion de l'entrevue de M. le prince de Bismarck avec M. Cairoli, et pouvant se résumer ainsi : alliance de l'Allemagne et de l'Austro-Hongrie avec l'Italie contre la Russie et la France, en Europe, et contre la France et l'Angleterre en Orient. — Les cercles politiques allemands et viennois attachent une grande portée politique à la visite du grand-duc héréditaire de Russie à Stockholm et à Copenhague. — Le transport chilien *Rimac* est capturé par les navires péruviens le *Huascar* et l'*Union*. L'armée bolivienne, forte de 8,500 hommes, campe près de Tacna.

29. — Les vœux émis par les conseils généraux se décomposent jusqu'à présent de la manière suivante : 25 ont émis des vœux favorables, 36 des vœux hostiles. Ces nombres représentent de part et d'autre : 835 voix favorables; 974 voix hostiles. Il reste à connaître les résultats de quinze conseils généraux. — Circulaire confidentielle du ministre de l'instruction publique aux préfets pour les inviter à lui envoyer le résumé des délibérations prises par les conseils généraux au sujet de la nouvelle loi sur la création d'écoles normales primaires. — Circulaire du garde des sceaux relative aux honneurs dûs aux inspecteurs généraux des corps d'armées. — Retour du roi Alphonse XII en Espagne. — Dissolution de la Chambre des députés Portugais. Le maréchal de Manteuffel est chargé d'aller complimenter l'empereur de Russie à son passage à Varsovie. — Mort du chevalier Pecci, frère aîné de Léon XIII. — Une dépêche de la Havane annonce l'apparition de deux bandes d'insurgés dans les districts de Holguin et de Santiago de Cuba.

CH. DE BEAULIEU.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'Art des jardins. Traité général de la composition des parcs et jardins, par Edouard André, architecte-paysagiste, ancien chef de service des plantations suburbaines de la ville de Paris, rédacteur en chef de l'*Illustration horticole*, etc. Ouvrage accompagné de onze planches en chromolithographie et de 520 figures dans le texte. — Paris, G. Masson, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain.

Désirer une grande propriété à la campagne pour en confier la plantation et la transformation à M. André, tel est le vœu que formera tout lecteur de ce livre à la fois fort curieux et fort intéressant. C'est qu'en effet l'auteur a envisagé son œuvre en vrai artiste, non pas en artiste qui se laisse aller à sa pensée et à son imagination, mais en artiste aussi savant qu'habile exécuteur. M. André ne s'en est pas rapporté à lui-même ; il a compulsé les auteurs anciens et modernes, non seulement les français, mais aussi les étrangers. Non content de cela, il a voulu voir les différents aspects qu'offre la nature suivant les zones, les climats et les saisons. Il n'a pas craint, après avoir visité tout ce que l'Europe possède de sites charmants, de parcs et de jardins renommés, de parcourir les deux Amériques d'une extrémité à l'autre; passant de l'admiration provoquée par les paysages si étonnants des forêts tropicales, aux scènes si variées que présentent ces climats où le grandiose lutte avec les admirables productions de la zone torride, pour aller visiter ensuite ces parcs immenses créés par les Américains du Nord qui, du premier bond, ont surpassé tout ce qui a été fait de plus magnifique et de plus artistique dans notre vieille Europe.

Ce qui guide M. André, c'est le naturel, il y revient toujours. Soit qu'il nous présente comme modèle les œuvres existantes, soit qu'il nous montre les défauts qui en diminuent la valeur, il nous explique sans cesse les qualités ou les défauts en nous faisant voir s'il y a ou s'il n'y a pas conformité avec ce que nous présente la belle nature. C'est en effet une des particularités de ce beau livre où l'auteur juxtapose très souvent deux figures : l'une montrant le défaut à éviter et l'autre le résultat que l'on doit chercher à obtenir.

Ce traité comprend deux parties. La première est *l'Art des jardins.* L'auteur, après un essai historique très curieux sur les jardins tels qu'ils ont été compris et exécutés depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours, se livre à l'esthétique que comportent ces créations qui ajoutent tant aux charmes de notre existence. Comment lire sans émotion les deux chapitres où il est

question de l'esthétique et du sentiment de la nature? On comprend alors qu'un parc ou même un jardin de faibles dimensions ne doit pas être traité d'après les caprices d'une imagination fantastique ou dévergondée, mais doit reproduire toujours quelque chose de conforme à la nature.

La seconde partie est la *Pratique*. C'est là qu'on voit à l'œuvre la science si profonde de cet artiste qui a exécuté tant de merveilles dans notre pays aussi bien pour le compte du gouvernement et des administrations municipales que pour celui des particuliers. Que de fois l'étranger a eu recours à ses conseils et à ses lumières! L'Angleterre lui doit la création de divers parcs, et notamment celui de Lefton, à Liverpool. C'est encore M. André qui a transformé l'ancienne forteresse de Luxembourg en un parc de toute beauté. Nous n'en finirions pas si nous voulions citer toutes les localités où il a été appelé, soit pour créer de toutes pièces des jardins magnifiques, soit pour modifier avantageusement ce qui existait déjà.

Il faut voir avec quel soin il entre dans tous les détails : terrassements, nivellements, eaux, plantations, etc., tout est passé en revue et avec ordre. Quel est le propriétaire qui ne serait désireux de posséder un pareil ouvrage dans sa bibliothèque? Que d'excellents conseils à puiser, même pour les travaux journaliers! que d'améliorations heureuses à introduire au moyen de changements insignifiants et qui cependant donnent de grands et beaux résultats! Il n'y a pas un architecte de profession qui ne voudra connaître ce traité auquel, après l'avoir lu, il aura très souvent recours.

M. André est surtout paysagiste; il nous donne bien les détails nécessaires sur les constructions, mais on voit qu'il aime mieux les plantations. Aussi trouvera-t-on dans son livre tous les renseignements possibles sur les différentes espèces de plantes pouvant figurer dans les jardins d'agrément. Ces plantes sont rangées par catégorie, suivant leur taille et leur feuillage ou suivant les différents effets à obtenir. Il a eu soin de mettre dans des tableaux différents celles qui conviennent au climat de Paris, du centre de la France, et celles qui ne doivent être plantées que dans des régions plus méridionales. Ce n'est du reste qu'en lisant ce livre, qui est lui-même une œuvre d'art, qu'on se convaincra de plus en plus des beautés qu'il renferme.

Faut-il ajouter que l'éditeur en a fait un vrai livre de luxe, tant par le choix très heureux du format, la qualité du papier, que par les innombrables figures qui en décorent les belles pages?

Dr Tison.

Les Merveilles du Mont Saint-Michel, par M. Paul Féval, 1 fort vol. in-12. Victor Palmé éditeur, prix : 3 francs.

Bon titre et qui ne promet rien de trop! mais ce qui frappe le plus, et tout d'abord, dans cette éloquente histoire du *Quis ut Deus?* sur la terre et dans le ciel, c'est sa rigoureuse actualité. Assurément, ce sont ici les annales du mont archangélique au péril de la mer, toutes débordantes d'intérêt, savamment écrites, fouillées et rendues très dramatiques par la plume *du grand romancier converti;* aucun travail du même genre ne peut être mis au-dessus de celui-ci, sous le rapport de l'érudition et de l'exactitude, mais c'est bien autre chose que cela encore. Depuis le retentissant succès de son

premier livre d'histoire, *Jésuites!* M. Paul Féval a fait un large pas et gravi plusieurs échelons. Il regarde, ici, de si haut l'immense paysage michaélique et la multitude des faits qui s'y groupent, que son tableau, tout plein de mouvements violents (tempêtes, assauts, cataclysmes, batailles), reste calme et s'éclaire aux rayons d'une unité magistrale. L'histoire de France y domine l'histoire du rocher miraculeux, et elle y est elle-même dominée par l'histoire céleste, par la vue claire et profonde du dessein de Dieu sur notre patrie, fille aînée de l'Église.

L'auteur laisse voir, en certains passages, que son livre, si achevé qu'il soit, n'est que la préface d'une épopée plus haute encore, qui continuera les *gestes de Dieu par les Francs*, illuminés, cette fois, non plus aux lueurs de l'ange, mais sous la pleine lumière du divin Cœur de Jésus. Ceci n'est, à la vérité, qu'un projet, mais on peut dire d'avance que si l'effort à venir répond à celui que nous avons sous les yeux, l'ensemble des deux ouvrages formera une aurore grandiose, chrétienne au suprême degré, résolvant ce problème, en apparence impossible de donner à l'histoire pieusement et très exactement présentée tout l'attrait passionné des drames inventés par la plus originale, par la plus féconde inspiration.

Les *Merveilles du Mont Saint-Michel* s'ouvrent par une introduction entraînante, montrant saint Michel « le premier fidèle » avant notre ère, depuis la grande bataille céleste qui trébucha Satan, jusqu'à l'apparition du mont Gargan, en passant par les victoires de Machabée et de Constantin. Puis viennent le miracle de saint Aubert, la forêt druidique changée en grève, le baptême de Clovis, Charles-Martel et Charlemagne, brodant le vol de l'Archange sur leurs étendards victorieux. Puis Rolland, le converti du dessein de Dieu, et ses fils, qui introduisent les moines dans le sanctuaire du gardien de la France avant de « brûler leurs vaisseaux » sur les rivages de l'Angleterre conquise. Puis encore le moine Hildebert fondant l'immensité de sa nef sur une pointe d'aiguille en posant, dans le roc vif, la première pierre du chef-d'œuvre de l'architecture catholique. Il faut lire ce livre IIe intitulé : *les Moines*, pour mesurer la stupide profondeur des calomnies dirigées contre la vie religieuse. On y trouve « ce petit siècle d'Auguste », la belle prélature de Robert de Thorigny ; on y suit les crimes des fils de Guillaume le Conquérant, préludant si longtemps d'avance au crime de l'apostat Henri VIII ; on y découvre la main de Michel dans la victoire de Bouvines, premier pas vers l'unité glorieuse qui fut la vie de la France. Le livre IIIe : *les Sièges*, ne peut s'analyser. C'est une série non interrompue de drames, où la basilique-forteresse résiste seule et toujours victorieusement au milieu d'un pays conquis par l'Anglais. Saint Michel, que M. Paul Féval appelle si bien *l'Ange de la patrie*, ne quitte qu'une seule fois pendant ce long temps son poste de bataille, c'est pour porter à Jeanne d'Arc l'épée de la délivrance ; mais à peine les Anglais vaincus sont ils rejetés au delà de la mer que d'autres ennemis viennent, plus cruels et plus nombreux, les huguenots. Ici, l'actualité redouble. Nous recommandons l'éloquent chapitre qui montre la Révolution française commençant à Calvin et dénombre les *Saints-Barthélemys protestantes*. La lutte, entamée dans le ciel, aux premières pages du livre, continue, et Satan conduit à l'assaut de la maison de l'ange ses soldats, fils comme lui,

de la révolte et de l'apostasie. Mais le rocher merveilleux résiste aux protestants comme il a résisté aux Anglais; à travers mille péripéties on arrive à l'accomplissement de la prophétie populaire : « *Michel au roi porte la foi* ». La même main qui a baptisé Clovis couronne Henri IV catholique, et c'est la fin des merveilles. Un dernier et très brillant chapitre, servant de conclusion, constate le réveil de la foi, que le triomphe révolutionnaire a tirée de sa léthargie. L'indifférence était née du calme des temps, de la prospérité matérielle et des satisfactions judaïques offertes de toutes parts aux amoureux du dieu Argent. La persécution, comme une foudre, a éclaté au milieu de ce sommeil, et voilà que la France ouvre les yeux. Nous assistons au début d'une lutte qui sera mémorable et où la religion triomphera soit dans la victoire, soit dans le martyre. On voit dans les dernières pages du livre de Paul Féval une aurore se lever. Le *Vœu national* a appelé cette aurore et, au delà de l'horizon teinté d'espoir, on devine un soleil nouveau : le puissant et miséricordieux Cœur de Jésus crucifié... Nous recommandons, de toute notre piété, ce livre qui nous a charmé, instruit et consolé. Il faudrait le répandre à profusion, et nous voudrions qu'aucune famille chrétienne ne se privât de cette lecture, utile à la jeunesse comme à l'âge mûr. Ils sont rares, les écrivains qui intéressent, qui amusent et fortifient. L'édition, quoique belle, est à la portée de toutes les bourses : ce ne sont pas seulement les feuilles conservatrices et catholiques, ce sont toutes les bibliothèques paroissiales ou simplement chrétiennes, toutes les communautés, tous les couvents, tous les presbytères, tous les cœurs chrétiens qui devraient acquérir la maîtresse œuvre du vaillant soldat de la foi, du champion de l'enseignement libre, et celui que le saint cardinal-archevêque de Paris a nommé « le chantre du Sacré-Cœur », et dont on pourrait dire que sa plume éloquente vient de tracer en lumineux sillons le passage de l'idée religieuse à travers les annales de la France. Tel est, en effet, le but visé et atteint très heureusement par les *Merveilles du Mont Saint-Michel.*

Dodone et ses ruines, par C. Carapanos, 2 vol. in-folio. Hachette et Cᵉ éditeurs.

La découverte des ruines de Dodone est un des événements archéologiques les plus considérables de notre temps; elle est due aux patientes investigations et au zèle infatigable d'un amateur aussi savant que modeste, à M. Carapanos. Le récit des diverses phases auxquelles ont donné lieu les fouilles exécutées sur l'emplacement de l'antique Dodone a été consigné par M. Carapanos lui-même dans deux volumes du plus haut intérêt.

Il a eu pour collaborateurs d'éminents auxiliaires, tels que MM. le baron J. de Witte, E. Egger, L. Heuzey, membres de l'Institut, et M. P. Foucart, professeur d'épigraphie grecque au Collège de France. C'est assez dire que rien n'a été négligé pour justifier l'accueil dont cette belle monographie a été l'objet de la part de l'Europe savante. Mais entrons dans le détail.

Le volume consacré au texte contient d'abord un aperçu historique des fouilles, puis une description générale de l'état actuel du pays et de ses ruines. On trouve ensuite un catalogue des objets (ex-voto, inscriptions, etc.) découverts dans les ruines du temple et du *téménos*, avec renvois aux planches du second volume. Dans la deuxième partie, M. Carapanos a inséré une étude

historique sur Dodone, ses temples, ses prêtres, ses oracles, et MM. de Witte, Egger et Heuzey ont commenté en détail les principaux bas-reliefs en bronze, statuettes, inscriptions sur bronze et sur cuivre, coupes, armes et ornements divers, déjà décrits succinctement dans le catalogue.

Il n'est pas possible de douter aujourd'hui que M. Carapanos n'ait remis à jour les ruines véritables de l'ancien sanctuaire. C'est ce que les inscriptions sur bronze établissent d'une manière certaine, et la question peut désormais être considérée comme tranchée.

Voici à ce sujet quelques détails intéressants.

Dans l'été de 1875, M. Carapanos apprit que l'on découvrait fréquemment à Tcharacovista (localité située à 15 kilomètres au sud-ouest de Janina) d'anciennes monnaies dans des ruines que la plupart des voyageurs croyaient être celles de Passaron, capitale de la Molossie. Cette nouvelle lui suggéra l'idée d'y faire pratiquer quelques fouilles à titre d'essai. Ces fouilles ayant donné de bons résultats, le gouvernement turc accorda l'autorisation de commencer des travaux en règle. L'on se mit à l'œuvre avec une nouvelle ardeur et pendant plus de six mois l'on fit des fouilles sur une étendue de plus de 20,000 mètres carrés et à une profondeur de 2 m. 50 en moyenne.

L'histoire du sanctuaire de Dodone a joué un trop grand rôle dans l'antiquité pour que M. Carapanos l'ait négligée.

Il y consacre une large place dans la seconde partie de son ouvrage.

L'auteur n'a point de système bien arrêté sur les Pélages ; aussi omet-il, dans les étymologies qu'il donne du nom de Dodone, d'attribuer à l'antique oracle grec une origine sémitique. On sait que, d'après la Genèse, Javan eut quatre fils, Elishah, Tarshish, Dodanim et Kittim. Le nom de Tarshish paraît se rapporter à Tarsus en Cilicie ; celui de Kittim à l'île de Chypre, celui l'Elishah à l'Elide et, enfin, dans Dodanim il est facile de reconnaître Dodone, le plus ancien centre religieux de la Grèce.

A l'époque héroïque de la Grèce, l'oracle de Dodone a joué le même rôle que le sanctuaire de Delphes à l'époque historique. Commun à tous les peuples helléniques, il formait entre eux comme un lien politique et religieux. Sa décadence s'annonce d'assez bonne heure. Vers 220, le temple de Dodone fut détruit par les Étoliens, alors en guerre avec les Achéens. Un autre pillage eut lieu en 88 avant J.-C , pendant les guerres de Rome contre Mithridate. D'ailleurs Paul-Émile (vers 168) n'avait laissé aux barbares Thraces que peu de choses à prendre. Pendant quelques siècles, Dodone paraît presque oubliée. Ni Tite-Live ni Plutarque, dans son Traité sur les oracles, ne parlent de l'oracle de Dodone comme existant de leur temps. Il dut un dernier regain de célébrité à la propagande antichrétienne provoquée au quatrième siècle par les ennemis du christianisme. On croit que Julien vint consulter l'oracle d'Épire, avant d'entreprendre sa campagne contre les Perses.

Après le triomphe du christianisme, le temple du Dodone fut transformé en église, et jusqu'au sixième siècle l'on trouve dans divers actes de l'Église d'Orient des titulaires d'un évêché de Dodone. L'on ne sait rien de précis sur la date de la destruction définitive de ce temple, encore moins par qui il fut détruit.

M. Carapanos a un chapitre très curieux sur les fonctions des prêtres et

des prêtresses de Dodone. Ce qui nous a paru particulièrement remarquable, ce sont les pratiques ascétiques auxquelles étaient soumis les membres de ce corps sacerdotal. Ceux qui venaient consulter le dieu n'entraient pas en communication directe avec lui, mais remettaient aux Péleïades leurs demandes écrites sur des plaques de plomb, et les réponses de l'oracle leur étaient communiquées sous la même forme. Les procédés de divination étaient nombreux : le chêne fatidique, les colombes sacrées et le bassin d'airain étaient les plus en usage.

Les pratiques et les cérémonies du culte de Dodone avaient pour scène plusieurs temples adjacents, dont les fouilles récentes ont fait connaître la disposition.

L'enceinte sacrée a 225 mètres de long sur 130 de large : c'est là que les fouilles ont amené les découvertes les plus importantes, notamment la découverte d'objets en bronze et en cuivre très bien conservés. Les bronzes et les bas-reliefs sont particulièrement remarquables. Un grand nombre remonte à une époque très ancienne, le sixième et le septième siècle avant notre ère.

Les inscriptions ou fragments d'inscriptions sont en général difficiles à déchiffrer. La plupart sont mutilés. Les plaques qui contiennent ces inscriptions sont d'une épaisseur variant entre 1 et 3 millimètres, parfois couvertes d'écriture des deux côtés, et mentionnent des demandes et des prières adressées par des peuples et par des particuliers à l'oracle de Jupiter Naïos et Dioné, et quelques réponses du dieu.

Les objets en or et en argent sont très peu nombreux, ayant sans doute disparu dans les pillages successifs. Le catalogue énumère des terres cuites, des marbres, des fragments d'armes, des objets en pierre calcaire, en verre et en ivoire. Les monnaies découvertes dans le temple de Jupiter et dans les édifices voisins sont au nombre de six cent soixante-deux, d'une époque variant entre le troisième siècle avant J.-C. et le règne de Constantin. M. Carapanos pense avec raison qu'elles sont les restes du trésor du temple formé par les offrandes des fidèles. Quatorze seulement sont en argent; aucune n'est en or. Elles ont été excellemmeni reproduites dans les planches du second volume.

Quant aux armes de fer, M. Heuzey suppose qu'elles proviennent d'un dépôt, ὁπλοθήκη, établi pour la défense du sanctuaire. Il y a pourtant une strigile de fer qui est certainement un *ex-voto*, et qui porte sur le manche une inscription en vers presque indéchiffrable, où M. Carapanos croit voir un vœu adressé à Zeus et à Dioné par un roi nommé Zénikétès.

Tous ces débris, enfin rendus à la lumière, appellent encore un examen attentif, et la critique est loin d'avoir dit son dernier mot soit sur les inscriptions, soit sur les représentations figurées de la collection. Ce n'est qu'en étudiant un recueil semblable de monuments inédits que l'on reconnaît combien, malgré tant de travaux admirables, nous sommes encore dans l'ignorance sur tout ce qui touche à l'antiquité. Mais aussi, si quelque chose peut contribuer à la dissiper, ce sont certainement des travaux comme celui dont nous venons de rendre compte, où la persévérance des recherches répand la lumière sur tant de points, et où la modestie de l'auteur ne préjuge pas des questions encore insolubles.

En terminant cette courte esquisse, nous devons une mention particulière aux éditeurs de l'ouvrage de M. Carapanos; la maison Hachette n'a rien négligé pour faire de cette étude le modèle futur des publications de ce genre. Le texte, imprimé chez Chamerot, ne laisse presque rien à désirer comme correction et la lecture en est des plus agréables; les planches, sorties de l'imprimerie Chardon, sont d'une netteté parfaite, et plusieurs d'entre elles, signées Varin, d'un rendu tout à fait remarquable. La photogravure a été également employée avec succès par Dujardin, notamment pour la reproduction de quatre inscriptions de l'oracle sur plaques de plomb.

CORRESPONDANCE DE L'*AMI DU CLERGÉ*

Valence, 22 août 1879.

J'ai reçu aujourd'hui mes deux titres à votre Société catholique, et hier le bel ouvrage du P. Caussettte, le Manrèze du Prêtre...

Les articles publiés sur Bernadette par M. Henri Lasserre sont captivants d'intérêt. Ils font désirer la Vie complète. Je vous prédis d'avance un magnifique succès. L'auteur a vraiment grâce d'état et mission spéciale pour écrire tout ce qui se rattache à Notre-Dame de Lourdes.

Veuillez l'en féliciter de ma part, quand vous le verrez, et l'assurer de la reconnaissance de toutes les âmes catholiques.

E. A. GIÉLY, *chanoine honoraire.*

Le livre de M. Henri Lasserre intitulé : BERNADETTE, **sœur Marie-Bernard**, vient de paraître à la Société générale de librairie catholique, Victor Palmé. Après les paroles si justement élogieuses de M. le chanoine Giély, nous n'avons à en dire qu'un mot, mais un mot considérable : ce beau livre est digne de l'auteur de *Notre-Dame de Lourdes* et de l'œuvre capitale dont il forme la suite.

On sait que, tout en ayant la poésie d'un style enchanteur, M. Henri Lasserre a le culte de l'exactitude, jusque dans les moindres détails; aussi, avant d'imprimer son livre, a-t-il voulu en soumetttre le texte à la Communauté des sœurs de Nevers, compagnes et témoins de la vie cachée de la pieuse Voyante.

Le type exquis de Bernadette, les épisodes de son enfance, son rôle et son témoignage dans l'histoire de Notre-Dame de Lourdes, les mille anecdotes de sa vie religieuse, sont présentés au lecteur avec un charme incomparable mis au service de la vérité.

Rien n'est doux, rien n'est frais et calme, rien aussi n'est alerte et vivant comme ces pages limpides qui roulent des diamants et des paillettes d'or.

Sur l'annonce du livre, sur les quelques fragments qui ont paru dans la *Revue du Monde catholique,* les demandes ont tellement afflué chez l'éditeur que la première édition a été épuisée à l'avance et que la seconde a dû paraître immédiatement... C'est le succès de *Notre-Dame de Lourdes* qui recommence justement.

Le *Dimanche illustré*, rédigé par un prêtre éminent de Toulouse, l'annonçait en ces termes dans un récent numéro :

« Les pèlerinages s'organisent pour les lieux des apparitions de la très sainte Vierge. On va à Pontmain ; de grandes solennités se préparent à La Salette ; et à Lourdes l'affluence est considérale. Depuis la mort de Bernadette, les pèlerins ont été heureux de retrouver à Massabielle sinon la Voyante, du moins le récit des apparitions et l'histoire si édifiante de l'action de la grâce dans une si belle âme...

« La mort de Bernadette a inspiré un écrivain pieux et intelligent. Il a recueilli tout ce qu'il y avait d'intéressant et de délicat dans les histoires qui avaient été faites... Il l'a décrit avec une simplicité touchante. Nous avons assisté à la mort, aux funérailles de sœur Marie-Bernard, et si nous n'avons pas versé des larmes d'attendrissement, c'est parce que nos cœurs s'élevaient avec le narrateur au-dessus de la terre, pour contempler et invoquer au ciel celle que nous venions d'apprendre à mieux connaître, dans les lettres édifiantes que l'auteur avait fait passer sous nos yeux. Ce livre donc est arrivé à son heure, il sera lu avec intérêt et trouvera sa place à côté des grands travaux que la très sainte Vierge a inspirés aux écrivains qui ont parlé de Lourdes et de Bernadette. »

Le nouveau livre de M. Henri Lasserre est très soigné comme impression. Beau et fort papier. Excellents caractères. Tirage irréprochable. En tête et à la fin des chapitres, des gravures et autres ornements dus au talent des illustrateurs de *Notre-Dame de Lourdes*, et adaptés au sujet. Dans des proportions moindres, œuvre littéraire et artistique tout à la fois.

Il est divisé en trois parties :

I. — La vie publique (ou histoire de l'enfance de Bernadette et des divers événements de l'apparition).

II. — Le témoignage (ou 1° recherches, voyages, fatigues de toutes sortes de la part de l'auteur pour arriver à constituer un récit officiel authentique ; — 2° hommages et manifestations du monde catholique relativement au miracle et aux lieux du miracle).

III. — La vie cachée (ou dernière période de l'existence de l'humble Bernadette, écoulée dans le silence d'un couvent, au milieu de toutes les vertus, comme ces vierges d'Israël qui allaient vivre et mourir dans le temple, n'emportant du monde que ce qu'elles y avaient connu : innocence et sainteté).

LE MANRÈZE DU PRÊTRE

Sous ce titre : un nouveau livre du p. caussette, nous lisons dans la *Semaine catholique de Toulouse* (numéro du 24 août) :

« Nous attendions avec impatience le moment de pouvoir parler du nouvel ouvrage du R. P. Caussette : *Manrèze du prêtre*. Les premiers exemplaires avaient paru depuis plusieurs semaines, mais l'éditeur ne se trouvait pas en mesure de répondre aux demandes que la publicité ne pouvait manquer de lui attirer. Il est approvisionné maintenant.

« Nous sommes en pleine époque de retraites pastorales. Le livre ne pouvait donc arriver mieux à propos ; c'est vraiment un fruit de la saison...

« On connaît le genre du R. P. Caussette dans sa prédication et dans son apologétique : c'est celui de saint Grégoire de Nazianze ; même abondance de forte doctrine sous une forme également séduisante ; mais le trait de ressemblance qui fait le plus d'honneur au disciple, en le rapprochant davantage de son modèle, c'est cet accent inimitable de ferme conviction et de tendre piété qu'on ne retrouve nulle autre part que dans les écrits des saints. Quand on voit le R. P. Caussette traiter des grandeurs et des vertus sacerdotales, quand on le suit dans l'étude approfondie des motifs et des moyens qu'ont les ministres du Seigneur pour travailler à s'élever jusqu'au sommet de la perfection, on se rappelle instinctivement le mot de M. Louis Veuillot et l'on se dit : *Voilà un homme expérimenté.* »

Nous répétons à ce sujet ce que nous disions dans notre dernier numéro :

*Tout abonné de l'*Ami du Clergé *qui demandera, dans la quinzaine,* le Manrèze du Prêtre, *au lieu de le payer* 12 *fr., ne le payera que* 10 *fr.*

Et si à sa demande il ajoute d'autres livres, il jouira sur le prix total d'une réduction de 20 *p.* 100, *avec facilité de payer tous les deux mois, — sans frais, — à son domicile, — et à partir de l'époque qu'il aura lui-même fixée.*

Ne nous méprenons pas ; **c'est en faveur des seuls abonnés de** *l'Ami du Clergé* **que ces conditions sont spécifiées.** Donc, se hâter de souscrire le bulletin qui accompagnait le numéro de la semaine dernière, et pour cela consulter le catalogue mensuel joint à ce même numéro.

M. (Loire), 22 août 1879.

L'Encyclique de S. S. Léon XIII relative à l'étude de saint Thomas va provoquer partout, notamment dans les établissements d'instruction religieuse, un immense mouvement vers les œuvres de ce grand docteur. Je vous serai reconnaissant de vouloir me signaler ce que vous avez publié là-dessus. — M., professeur.

Veuillez vous transporter à la troisième page de la couverture du présent numéro : vous y trouverez la liste que vous désirez, et en particulier l'annonce d'un tout nouveau volume de Mgr de la Bouillerie, l'Homme, *d'après saint Thomas d'Aquin* : œuvre comme on doit l'attendre et de l'inspirateur et de l'auteur, c'est-à-dire éminente à tous les degrés.

G. Alcyoni.

Le Directeur-Gérant : Victor Palmé.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 5, PL. DU PANTHÉON.

LE MARÉCHAL BUGEAUD

SA VIE

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS ET SA CORRESPONDANCE INTIME

I

Plusieurs motifs nous ont décidé à entreprendre cette étude sur la vie du maréchal Bugeaud : un penchant instinctif pour les hommes simples et très énergiques, un goût nettement prononcé pour les tempéraments autoritaires et non compliqués, un profond dédain de toutes les fictions, de toutes les malfaisances des prétendus libéraux modernes, enfin l'horreur invétérée de la race impuissante des révolutionnaires. — Toutes ces attractions, toutes ces répulsions jointes à la nostalgie évidente d'un état de choses fort et respecté, nous ont amené à choisir pour héros entre tous, un grand soldat, un grand caractère qui fut homme de devoir et de discipline. C'est ainsi que nous nous sommes attaché à cette tâche salutaire et réconfortante, étudier par le menu la vie entière d'un Français dont le glorieux nom béni dans les chaumières du Périgord, respecté par les tribus du désert et du Tell algérien, a aujourd'hui encore le privilège de n'être prononcé qu'avec épouvante par les démagogues de Paris.

Après la figure de Napoléon Ier, la plus grande figure militaire de ce siècle, la plus complète est celle du maréchal Bugeaud. Nos désastres et nos fautes nous ont placés aujourd'hui à un tel rang en Europe, qu'il nous a paru bon de remettre en lumière la physionomie d'un des plus illustres soldats de la France, qui fut en même temps un de ses meilleurs citoyens. — Une telle existence peut à tous servir d'enseignement : ce n'est point en effet seulement l'homme de

guerre, le patriote dont la présence d'esprit, la loyauté, l'éloquence un peu sauvage, stupéfiaient ses adversaires à la tribune, c'est aussi l'écrivain militaire hors ligne, l'agriculteur consommé, et enfin l'homme de foyer, tendre, austère et désintéressé, que nous nous sommes proposé de faire connaître.

S'il est pour la famille du maréchal, si orgueilleuse, à juste droit, de son héros, un sujet de consolation et de fierté, c'est la pensée que nos ennemis eux-mêmes ont conservé religieusement la mémoire du vainqueur d'Isly, du premier organisateur de nos possessions africaines. — Au mois de septembre 1870, un jeune Français frappé mortellement sur le champ de bataille allait expirer dans l'hôpital de Haguenau. Appelée en toute hâte, la mère survint pour arracher à la mort son cher mutilé. Lorsque l'état-major allemand apprit que cette noble femme, veuve d'un général, était la fille du maréchal Bugeaud, tous les fronts s'inclinèrent : « Ce fut pour moi », nous dit la comtesse Feray », une joie bien douce d'entendre de la bouche « des officiers prussiens le récit enthousiate des campagnes de mon « père et de voir de quel respect son nom était entouré. La plupart « de ses livres, de ses instructions au soldat, sont traduits en alle- « mand, répandus dans les écoles militaires et, faut-il l'avouer, plus « populaires peut-être au delà du Rhin que dans son propre pays. »

L'étude que nous avons entreprise est moins une œuvre personnelle que la mise en ordre de précieux documents que nous devons aux amis et à la famille du maréchal Bugeaud, et particulièrement à l'une de ses filles. C'est en effet dans le culte touchant et passionné voué par Mme la comtesse Feray à la mémoire de son illustre père, que cette femme admirable a puisé la force de supporter le poids d'infortunes et de douleurs sans nom. Pour faciliter notre travail, elle a bien voulu rassembler ses plus lointains souvenirs et nous dicter des notes inappréciables où se retrouvent vivants tous les récits dont fut bercée son enfance. C'est grâce à cette piété filiale que nous avons pu assister, en quelque sorte, aux premières années du maréchal qui s'écoulèrent si rudes dans la vieille demeure de famille, et reconstituer dans son exactitude ce modeste intérieur de province au début de la Révolution et suivre pas à pas l'héroïque soldat dans les épisodes de sa vie.

L'intérêt saisissant qui s'attache aux réminiscences de Mme la comtesse Feray, si exquises de naïveté et d'émotion, est doublé de l'intérêt qu'offrent les lettres du maréchal, pieux trésor conservé

dans la famille et que nous avons la bonne fortune de révéler pour la première fois au public. Cette correspondance trop souvent interrompue sera reliée par des commentaires et des éclaircissements historiques, qui permettront d'en combler les trop longues lacunes. Dans chaque ligne se révèle le caractère de l'homme tout entier, et se trahit une individualité puissante, mais toujours simple, loyale et bonne. Il se retrouve partout, depuis les lettres familières où le jeune soldat de 1804 conte à ses sœurs les misères et les aventures de garnison, et leur fait à sa façon le récit de la bataille d'Austerlitz ou du siège de Lerida, jusqu'aux billets à la maréchale tracés sous la tente, au fond de la Kabylie, le soir d'un engagement, et dans lesquels le glorieux père se livre à des épanchements pleins de tendresse au sujet de ses enfants et de leur avenir, non sans négliger en terminant les recommandations agricoles pour la Durantie : les avoines à semer en temps utile, les vieux arbres à arracher avant l'hiver. Ses confidences à son gendre, à la maréchale, à ses filles, sont quelquefois fort piquantes, les hommes et les événements sont appréciés par lui avec une justesse et une netteté singulières. Il peint un portrait en trois lignes, et c'est avec une vive curiosité qu'on lira les jugements portés par lui, après 1848, sur chacun des généraux d'Afrique dont la plupart furent, par la suite, appelés au gouvernement de la colonie.

Tous les événements importants auxquels se trouva mêlé le maréchal, ses premières campagnes, ses faits d'armes, son séjour à Blaye, ses luttes au Parlement, les difficultés de toute nature dont il eut à triompher en Afrique, ses rapports avec le roi et avec les ministres, son rôle en 1848, se sont éclaircis par sa correspondance intime, les notes de sa fille et les pièces inédites mises à notre disposition (1).

Il existe plus d'une méthode d'écrire l'histoire d'un homme et de raconter sa vie. Les mémoires composés, de son vivant, par le personnage lui-même, offrent sans doute la source la plus riche, la plus utile, de documents intéressants. Nul en effet ne saurait avec plus de clarté et plus de précision établir l'enchaînement de toute une vie et fournir de meilleurs commentaires des actes de cette vie, que celui-là même qui l'a vécue. — Toutefois, dans ces révélations

(1) Bien que les matériaux recueillis par nous soient déjà considérables, nous serions d'avance très reconnaissant si, parmi nos lecteurs, quelque correspondant de l'illustre maréchal voulait bien nous communiquer des lettres ou documents relatifs à notre sujet.

posthumes souvent si précieuses, la vérité absolue n'est pas toujours respectée. — Aurait-on en réalité le courage de reprocher à l'auteur d'avoir, dans un travail suprême, tenté ou de se justifier ou de se grandir ? Voilà pourquoi les confessions publiées après la mort, quels que soient leur mérite littéraire ou leur valeur historique, pèchent généralement du côté de l'exactitude. — Quel est donc l'homme ayant joué un rôle important en ce monde qui, au déclin de la vie, faisant l'examen de ses actions, n'ait la coquetterie bien excusable de passer sur certaines faiblesses, d'atténuer certaines erreurs et de disposer, de grouper les événements dans le jour qui lui est le plus favorable ? Les *Mémoires d'outre-tombe*, de Chateaubriand, les *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, de M. Guizot, ces deux livres admirables, les seuls peut-être qui survivront à l'œuvre de ces grands écrivains, ne confirment-ils pas notre pensée ?

Sans avoir la vanité d'inaugurer une méthode nouvelle d'écrire l'histoire, nous estimons que le mode employé par nous dans ce récit de la vie du maréchal Bugeaud doit nous conduire plus que tout autre à respecter la vérité et à éveiller l'intérêt. La lettre familière écrite à une mère, à une sœur, à un ami, les confidences épanchées dans l'âme d'une fille, d'une femme, ne sont-elles pas l'émanation la plus sincère de la conscience d'un homme, ne traduisent-elles pas exactement ses impressions vraies et ne portent-elles pas l'empreinte des sentiments qui l'agitent au moment même où il écrit ? Dans ces correspondances pleines d'abandon, rapides, primesautières, le calcul est absent, et la vérité échappe, l'homme voulût-il même la dissimuler.

Ce sera donc le plus souvent que nous évoquerons notre héros en personne, afin de retracer son histoire ; le temps, les évènements n'ont permis de conserver qu'une bien faible partie de ses lettres ; mais là où elles feront défaut les documents authentiques de l'époque et, avant tout, les souvenirs de Mme la comtesse Feray, narrateur si fidèle, lorsqu'elle n'est point le témoin, de la vie de son père, nous aideront à combler les vides.

Une seule pensée nous préoccupe : c'est l'ardent désir que cette œuvre, qui sera d'autant plus intéressante que nous parviendrons à nous effacer davantage, puisse apporter à la figure si pure et si originale de ce grand soldat, homme de bien, un regain d'admiration et de popularité.

II

Né à Limoges le 15 octobre 1784, mort à Paris le 10 juin 1849, Thomas-Robert Bugeaud de la Piconnerie, duc d'Isly, maréchal de France, était fils d'un gentilhomme périgourdin, Jean-Ambroise Bugeaud seigneur, marquis de la Piconnerie, et de Françoise de Sutton de Clonard, issue d'une famille irlandaise fixée en France avec Jacques II. — D'après une lettre adressée au rédacteur de la *Tribune* en 1844, le maréchal aurait fait remonter ironiquement sa généalogie à une source quelque peu roturière : « Mon grand'père, y est-il dit, était un forgeron; avec ses bras vigoureux et en se brûlant les yeux et les mains, il acquit une propriété que mon père, aristocrate oisif, exploita avec intelligence et activité. » — Deux pièces authentiques, l'acte de naissance du maréchal et le contrat de mariage de son père que nous reproduisons ci-dessous établissent sa filiation d'une façon précise.

Bien que plusieurs membres de sa famille aient émigré dans les années qui suivirent 1789, le père de Thomas Bugeaud, après être sorti des prisons de Limoges, ne songea point cependant à quitter la France. L'enfance du maréchal fut loin d'être heureuse; le vieux gentilhomme, homme dur et égoïste, ruiné par la Révolution, avait relégué ses filles et son jeune fils à la Durantie et continua à résider à Limoges avec son fils aîné Patrice, sur lequel s'était reportée toute son affection. — Voici, d'ailleurs, sur cette enfance les détails donnés par la comtesse Feray que nous croyons devoir reproduire presque sans rien modifier.

CONTRAT DE MARIAGE entre M. de la Piconnerie et Mlle Clonard, père et mère du général Bugeaud, Me Blacque, notaire à Paris, le 8 avril 1771.

Par-devant les conseillers du Roy notaires au Châtelet soussignés, furent présents François de Boisseuilh, seigneur comte de Bisseuilh, mestre de camp de cavalerie chevalier de Saint-Louis demeurant à Paris en son hôtel rue Sainte-Avoye paroisse Saint-Merry au nom et comme fondé de procuration de Messire *Simon Bugeaud de la Ryberdie chevalier de la Piconnerie*, *de la Durantie*, *des Places* et autres lieux et de dame *Marie Dalcome* son épouse autorisée stipulant en leurs noms et au profit de *Jean Ambroise Bugeaud*, marquis *de la Ryberdie* chevalier *de la Pi-*

connerie, demeurant ordinairement avec ses père et mère en leur château de la Durantie paroisse de la Nouaille, en Périgord, étant de présent logé à l'hôtel des Indes rue Traversière, d'une part messire *Thomas Sutton* comte de *Clonard*, seigneur de *Lugo* et autres lieux et dame *Philis Master de Castletown* son épouse, demeurant à Paris, rue Colbert en leur nom et pour *Françoise Sutton de Clonard* demoiselle, leur fille mineure, d'autre part.

En présence de leurs parents et amis, savoir, du côté du futur, Jean Ambroise Bugeaud de la Piconnerie prêtre, prieur de Sainte-Eulalie, son frère. — Jean Louis, marquis de Lubersac, lieutenant au régiment des gardes françaises, colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, son cousin.

Du côté de la future, Jean Sutton, baron de Clonard, capitaine à la suite du régiment de Berwick infanterie irlandaise, son frère. — Richard Sutton chevalier de Clonard, frère. — Le comte de Walsh Serrant, colonel du régiment de Walsh infanterie irlandaise, parent maternel. — André Jacques de Whyte chevalier, colonel d'infanterie au régiment irlandais de Dillers, chevalier de Saint-Louis, cousin maternel. — Godefroy Charles Henry, prince de la Tour-d'Auvergne, ami. — Prince de Turenne, maréchal de camp, pair et grand chambellan de France, ami. — Gabriel-Marie de Talleyrand Périgord, prince de Chalais, ami. — De Félix de Vintimille comte du Luc. — Jean-Baptiste de *Mac-Mahon*, marquis d'Eguilly, maréchal des camps. — Patrice de Walsh. — Marie de Law, comtesse de Lacour. — François de Rothe.

Les conventions civiles du mariage seront réglées suivant la coutume de Périgord, pays où les futurs prendront leur domicile. Il y aura société formée des acquets qui pourront être faits pendant le mariage, dans laquelle ne tombera point le mobilier donné par les père et mère du futur, qui font donation universelle de leurs biens. La donation universelle est faite à charge de payer douze mille livres aux donateurs, de les nourrir leur vie durant, de les entretenir leur vie durant, eux, leurs chevaux, une femme de chambre, un laquais, un palefrenier, chauffés, logés, éclairés, blanchis, plus mille livres de pension annuelle.

Suivent diverses dispositions qui règlent les droits des puînés au décès des donateurs, et les obligations du futur envers ses frères cadets. On y fait mention du seigneur de la Renaudie l'un des cadets, officier dans les troupes employées dans l'Inde, et de ses deux filles. Suit la donation de quarante mille livres en argent comptant faite par la famille de Clonard à leur fille. Ce fut sa dot. Le douaire de la future est de quinze cents livres de rente, il y a substitution du tiers des biens en faveur de l'aîné des enfants à naître.

Du mariage de M. Bugeaud de la Piconnerie avec Mlle de Clonard sont nés quatorze enfants, dont sept ont vécu.

1er Patrice de la Piconnerie
2e Ambroise de la Piconnerie } ont émigré.

3e Philis de la Piconnerie mariée à M. de Puyssegenieux, comte de Lignac.

4e Thomassine de la Piconnerie, mariée au vicomte d'Orthez.

5e Hélène de la Piconnerie, mariée à M. Sermensan.

6e Antoinette de la Piconnerie, mariée à M. de Saint-Germain.

7e Thomas Robert Bugeaud de la Piconnerie, duc d'Isly.

Patrice Bugeaud, frère aîné du maréchal, avait épousé Mlle Durand d'Auberoche, fille du vicomte d'Auberoche, très ancienne famille du Périgord.

Ambroise de la Piconnerie, officier comme son frère aîné Patrice, servit dans les armées des princes pendant l'émigration ; il périt dans un naufrage se rendant aux Indes avec son régiment.

Le vicomte d'Orthez, mari de Thomassine, descendait en ligne directe du vicomte d'Orthez, gouverneur de Bayonne qui refusa de faire massacrer les protestants à la Saint-Barthélemy.

Un Sutton de Clonard, frère de Mme de la Piconnerie, mère du maréchal, périt avec La Peyrouse dont il était, je crois, le second.

Enfin Thomas Bugeaud, le maréchal, a épousé Mlle de Lafaye en 1818. Le maréchal Bugeaud a laissé trois enfants, deux filles et un fils ; l'aînée... mariée à M. Gasson, receveur général, la seconde mariée au général comte Feray, mort, a aujourd'hui deux enfants; Thomas, le fils du maréchal, Charles duc d'Isly, est mort sans enfants; il avait épousé Mlle Calley Saint-Paul, belle-sœur du général Fleury.

EXTRAIT du registre des actes de l'Etat civil de la commune de Limoges (Haute-Vienne.)

Le quinze octobre mil sept cent quatre-vingt-quatre j'ai baptisé Thomas Robert, né le même jour, fils légitime de messire Jean Ambroise Bugeaud chevalier, seigneur marquis de la Piconnerie et de dame Françoise de Sutton de Clonard, dame de la Piconnerie, son épouse; a été parrain M. Robert de Sutton vicomte de Clonard lieutenant des vaisseaux du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et marraine, dame Thomassine Marie de Sutton de Clonard dame de Toinet, le parrain a été représenté par M. Louis Letocq et la marraine par demoiselle Anne Peyrimony qui ont signé avec moi. Signé au registre Louis Letocq, Anne Peyrimony et Dayma vicaire de Saint-Pierre.

Mon père est né à Limoges, dans un hôtel de la rue de la Cruche d'Or située dans le vieux Limoges, autrefois le quartier aristocratique; une plaque de marbre indique la maison transformée aujourd'hui en magasin.

C'était le quatorzième enfantdu marquis de La Piconnerie. Destiné à l'Eglise, il entra dans le monde avec le titre de Monsieur l'abbé. Il fut retiré de nourrice à six ans. L'enfant était superbe; son père lui fit faire un bel habit et le mit à l'école, où ses progrès furent rapides.

Un an après, en 1791, tout était changé dans la famille; la Révolution avait éclaté; mon grand frère, ma grand'mère et leur plus jeune fille Antoinette étaient en prison, leurs fils aînés émigrés. Thomassine, l'aînée de mes tantes, mariée au comte d'Orthez et les plus jeunes enfants, abandonnés, furent obligés de travailler pour nourrir leurs parents prisonniers. — Philis, alors âgée de seize ans, se mit sans hésiter à faire des chemises, du matin au soir, avec ses sœurs Hélène et Antoinette. Mon frère, qui n'avait pas huit ans, faisait la cuisine, les commissions. et rendait le travail terminé.

Un jour qu'il portait sur l'épaule une grande poêle qu'il avait empruntée, il rencontra le jeune P., ancien camarade d'école. Le gamin suivit mon frère en lui criant : « Ah! te voilà changé; tu n'es plus un aristo maintenant, mais un marmiton. » Sans lui répondre, mon frère se retourne vivement et lui applique sa poêle, toute noircie, sur une certaine partie du corps... Le petit P., fort riche, avait un superbe vêtement de nankin. La correction lui fit aussitôt comprendre son mauvais procédé à l'endroit d'un enfant si courageux. Il fit des excuses à son camarade, et depuis ce jour tous deux sont restés liés jusqu'à la mort. Je tiens cette histoire de mon frère lui-même, qui nous l'a maintes fois racontée.

Ma tante Phillis était souvent mandée au tribunal révolutionnaire où sa beauté avait frappé les monstres. Aussi se faisait-elle toujours accompagner de son petit frère; l'un et l'autre montraient tant de courage, tant de calme, qu'ils parvinrent à être respectés par ces hommes, et ce fut grâce à eux que fut retardée la condamnation de leurs parents. Malgré leurs efforts, cependant, l'arrêt avait été prononcé contre M. et Mme de La Piconnerie, le jour du supplice fixé, quand la nouvelle de la mort de Robespierre les sauva de l'échafaud.

Ma grand'mère, sortie de prison, fit reprendre les études à son jeune fils. Quelques jours avant la distribution des prix de l'école, elle eut, nous a-t-on raconté, une apparition pendant la nuit. Son père et sa mère, le comte et la comtesse de Clonard, ouvrirent les rideaux de son lit et lui dirent ces mots en lui prenant la main : « Ma fille, préparez-vous à venir nous rejoindre au ciel, vous mour-

rez dans quatre jours. » L'heure fut même fixée. Ma grand'mère, sans aucune faiblesse, remplit tous ses devoirs de chrétienne et, après avoir assisté aux succès de son petit Thomas, rentra chez elle et mourut au jour et à l'heure indiqués par ses parents.

Mon grand'père, dont la fortune était fort modeste, à peu près ruiné par la Révolution, renvoya ses filles au château de la Durantie, resta à Limoges avec son fils aîné Patrice, le seul dont il se fût jamais occupé; quant à son dernier né, Thomas, il ne lui tint jamais du cœur.

Mon grand père était un homme d'un caractère terrible; dans le pays, il est resté légendaire. Les paysans m'ont assuré que longtemps après sa mort il revenait les nuits dans les bois de la Durantie, suivi d'une meute formidable et d'une foule de gentilshommes. Les braves gens prétendaient entendre sa voix résonnant comme le tonnerre sous la futaie, ajoutant que son grand cheval blanc, aux yeux rouges de feu, se distinguait de loin au clair de lune. Dans le dernier récit qui m'a été fait, une vieille paysanne me jurait avoir entendu son cheval blanc galopant avec fureur sous les châtaigniers. Il faut espérer aujourd'hui que notre aïeul repose en paix.

Patrice était également superbe et violent; l'un et l'autre du reste fort aimables à leurs bons moments. Phillis était d'une beauté de statue avec une expression pleine de fierté et de calme. Elle aurait été remarquée dans les plus hautes situations et se borna à agrandir son horizon par le bien répandu autour d'elle, par la gloire de son frère Thomas qu'elle a élevé et qu'elle chérissait. Hélène, ravissante figure, aux cheveux d'or, avait une beauté toute féminine; sa souple et gracieuse intelligence se pliait à toutes les circonstances et à toutes les nécessités de la vie. On disait d'elle dans la famille : « Bonne à la cour et à la basse-cour. » Antoinette était petite et laide, mais excellente; son esprit charmant, son entrain, son étonnante mémoire faisaient le charme de la famille, et sa mort a laissé parmi nous un vide immense. Ambroise, officier de marine, que ses sœurs ont souvent comparé à mon frère, est mort à vingt-cinq ans dans l'expédition de Lapérouse où il exerçait un commandement supérieur.

Le château de la Durantie, près de Lancenoille (Dordogne), était alors habité par les frères de mon grand père, prêtres ou vieux garçons, par ses sœurs vieilles filles ou religieuses sorties du couvent de Périgueux et de Limoges pendant la tourmente révolutionnaire.

Mon grand père avait eu vingt-trois frères ou sœurs. Sa mère, privée d'enfants pendant cinq années, fit un pèlerinage à la célèbre vierge de Rocamadour dans le Lot, on voit que sa prière fut exaucée et au delà.

Mon père, dont personne ne s'occupait à Limoges, son père et son frère lui parlaient à peine, apprenait peu, car depuis la mort de sa mère on l'avait relevé de l'école. Isolé, se sentant abandonné, il supportait avec courage toutes les privations. Un jour cependant, désespéré de son abandon, après avoir écrit à son père qu'il allait rejoindre ses sœurs, il se fit donner un morceau de pain par les domestiques et quitta Limoges le soir. Il marcha la nuit, fit toute la route (seize lieues) à pied, arriva à la Durantie exténué mais ravi de revoir ses sœurs, sa seule famille; il avait alors treize ans.

On appelait la pauvre résidence château de la Durantie, sans doute par tradition en souvenir des anciennes habitations de la famille. Il y avait eu, dans les temps reculés, un château féodal à La Piconnerie, situé à quelques cents mètres de la Durantie. On croit qu'il fût détruit par l'invasion anglaise, mais je ne suis pas assez sûr du fait pour l'affirmer. Ce dont je suis sûr, c'est qu'il a existé; j'ai vu encore en 1840 une tour au milieu de la ferme actuelle. Le plan de ce manoir existe dans les papiers, chez mon cousin le marquis de La Piconnerie. La famille habita le château de la Gondumas et la Durantie pendant des temps infinis. Depuis mon grand père, on ne l'appelait que la vieille Durantie. C'est une maison longue et étroite, avec un pavillon également long et étroit en retour, composé d'un rez-de-chaussée et d'un grenier. Un bâtiment en face formait le carré autour d'une grande cour fermée sur le chemin par une palissade en bois.

On pénétrait dans la maison par une porte étroite garnie de gros clous et l'on entrait dans un vestibule pavé de petits cailloux. En face, la porte du grenier avec un trou dans le bas pour les chats. Derrière cette porte, un escalier presque droit montant au magasin de blé. A droite du vestibule, une porte basse donnant dans une grande cuisine, elle aussi, pavée de cailloux; au milieu, une table immense entourée de bancs; au mur de droite un vaisselier très beau, montant au plafond, contenant autrefois la vaisselle d'étain aux armoiries de la maison. Un potager dans un coin, puis d'immenses bahuts aux provisions, noircis par le temps. Tout un côté de l'antique cuisine était occupé par une immense et profonde chemi-

née. C'était la place de prédilection des chasseurs qui se séchaient, au retour, à la flamme d'énormes fagots et leurs chiens entre les genoux. — Une fenêtre donnant sur la cour permettait d'en surveiller le mouvement. A droite du vestibule le salon, ou pour mieux dire, la salle commune. Il y avait là je n'ose dire un parquet, mais une sorte de plancher mal joint. Un buffet garnissait tout un côté de la muraille ; une porte vitrée donnant sur le jardin rendait cette pièce assez gaie l'été. Une croisée en face sur la cour; au fond une immense cheminée avec quelques prétentions de boiserie. Comme ornements, sur la cheminée, l'été, de gros bouquets de narcisses des prés et de chèvrefeuilles s'étalaient dans de vieux vases de faïence. L'hiver, une rangée de betteraves monstres, des plus belles pommes, de petites gerbes d'épis de blés rares. Au milieu de la pièce, une grande table épaisse en noyer ciré; des chaises et deux fauteuils de paille. Ces deux fauteuils représentaient tout le comfort de l'habitation.

A droite de la cheminée se trouvait la chambre du chef de famille, à gauche une petite porte donnant sur un corridor long et étroit qui conduisait aux trois grandes chambres du bâtiment en retour. On arrivait à celle du fond par un passage ouvert à tous les vents : c'était la plus élégante, elle avait une glace au-dessus de la cheminée; ses deux grands lits, antiques, entourés d'étoffe de soie magnifique, un débris sans doute du mobilier de Limoges, étaient peu en harmonie avec la rustique simplicité de l'habitation. De l'autre côté de la grande cour, formant le carré, un large bâtiment contenait la cave, les ateliers de toute sorte et les greniers. Le puits entouré d'un auge de pierre pour faire boire les bœufs, était devant la porte de la maison. Enfin dans la cour, des poules, des canards, des dindons, un gros tas de fumier. Voilà la demeure où s'est passée, en compagnie de ses sœurs, la première jeunesse de mon père.

De ses oncles, plusieurs étaient allés en Amérique chercher fortune, d'autres étaient restés sous l'autorité du cadet, M. de la Durantie; deux ou trois sœurs étaient mariées. Mlles de Saint-Martin et des Places étaient restées au nid avec leur quenouille pour toute distraction. Mon père vivait à la Durantie, comme Robinson; se levant à l'aube pour aller à l'affût, il rentrait triomphant à l'heure du dîner, rapportant presque toujours du gibier, qui s'ajoutait au menu de la famille dont les châtaignes, selon l'usage, étaient le plat de fondation. Pour se reposer, il travaillait avec ses sœurs qui lui

enseignaient, les pauvres filles, tout ce qu'elles avaient pu savoir au couvent. Ensemble ils apprenaient par cœur Molière et Racine, puis récitaient des scènes, se donnant la réplique. Cinquante ans plus tard mon père et l'une de mes tantes nous ont donné une représentation d'une des scènes de Molière, sans en oublier un mot. Après l'étude, le petit frère repartait pour aller pêcher, en recrutant pour ces courses vagabondes les petits paysans de son âge. Tous lui sont restés fidèles, et la plupart sont morts sur sa propriété comme mitoyens. Sa nourriture ne l'embarrassait guère : un feu de branches sèches était bientôt fait pour cuire les pommes de terre et les châtaignes des champs voisins; ou bien, il demandait l'hospitalité dans les fermes où le jeune maître était partout connu et aimé. Mon père m'a raconté qu'il n'avait pas de souliers ; les sabots duraient peu avec cette existence si active ; il avait donc imaginé de se faire des chaussures avec de l'écorce de cerisier et de la ficelle, ce qui lui avait parfaitement réussi. Les sœurs manquaient de chaussures et restaient des mois sans sortir.

Invité à une noce, dans un château des environs, où l'on devait s'amuser comme on s'amusait dans ce bon vieux temps, mon père fut bien en peine. Impossible de se présenter avec son costume de grosse toile rapiécée. Au moment où, le cœur gros, il allait renoncer à se rendre au mariage, il se rappelle avoir vu au grenier, dans une vieille armoire, un costume qu'un ancêtre avait porté à la cour de Louis XV. Aidé de ses sœurs, il sort l'habit de sa poussière et les chères demoiselles ont bientôt fait d'habiller leur petit père. Mon père ne s'était jamais trouvé si beau ; et le voilà parti pour cette fête tant souhaitée où il dansa pendant trois jours avec un succès dont il était resté très fier.

Le séjour de la Durantie et la vie calme des demoiselles de la Piconnerie et de leur jeune frère, n'était interrompu que par de rares visites de mon grand'père et de mon oncle Patrice. Tout tremblait devant le seigneur et maître. Les enfants ne devaient jamais parler devant lui à moins d'être interrogés. — Un jour mon grand'père donne un ordre à un de ses domestiques à propos d'un travail d'agriculture; mon père alors âgé de quinze ans se permet, sans y réfléchir, une observation. Le marquis, furieux, lève sur lui un gros bâton qu'il tenait à la main. Mon père, effrayé de sa hardiesse et prévoyant les résultats de la colère paternelle, quitte ses gros sabots et se sauve pour esquiver le coup. Mon grand'père tré-

buche contre la lourde chaussure de son fils et le bâton s'abat violemment sur le mur. Il était temps.

Mon pauvre père avait toujours les yeux humides en se rappelant la dureté de son père pour lui : « Jamais, nous disait-il, il ne m'a donné une caresse; je ne me souviens pas avoir reçu de lui un seul baiser. J'aime tant, moi, à vous embrasser, mes chers enfants ; voilà pourquoi je vous accable de ces tendresses qui ont tant manqué à mon cœur aimant. » Pauvre père!!...

Depuis la mort de sa mère l'enfant n'avait rencontré d'affection que chez ses sœurs qui avaient, pour lui, une tendresse toute maternelle. Du reste il oubliait son abandon dans sa passion pour la chasse et la vie au grand air. Une nuit d'hiver, par un superbe clair de lune, il était à l'affût du renard non loin de la maison. Ayant aperçu au bord du bois une troupe de bécasses qui sautillaient sur la neige durcie, il trouva la scène si charmante qu'il courut à la maison forcer ses sœurs à se lever pour jouir avec lui, malgré la température, de ces émotions de chasseur.

Cependant le temps se passait, mon père allait avoir dix-huit ans; la vie des champs, la chasse et l'étude ne lui suffisaient plus. Il fallait se créer un avenir. Après avoir réfléchi qu'il n'avait aucune protection pour le pousser dans le monde, et désirant ne point quitter son pays, il demanda une place de commis à M. Testugières, qui avait épousé la sœur aînée de sa mère et se trouvait à la tête de forges importantes, en Périgord. Celui-ci le fit venir, causa longuement avec son jeune neveu qui l'intéressait vivement : « Mon enfant, lui dit-il, je ne veux pas d'un gentilhomme comme commis, ce n'est pas votre place, votre intelligence vous mènera à de grandes positions dans l'armée. Entrez-y donc, puisque vous êtes pauvre. » Mon père désespéré revint embrasser ses sœurs, repartit pour Limoges; deux jours après il était soldat.

La vie de caserne fut une vie de souffrances pour mon père; l'avenir ne lui paraissait pas brillant, n'ayant ni protections, ni argent. Il consacrait à l'étude tout le temps que lui laissaient les corvées et les exercices. Pour se procurer des livres, il en était arrivé à vendre une partie de son pain. Ses faibles ressources ne lui permettaient pas d'avoir de la chandelle. Quand ses camarades dormaient, il lisait au lumignon enfumé de la chambrée. Souvent il avait bien faim et dévorait en rêve les châtaignes et les pommes de terre farineuses de la vieille Durantie. Comme conscrit il était fort

malmené par les anciens; ses mains blanches et fines, quelques traces de petite vérole, son menton imberbe, ses cheveux rouges, et surtout son goût pour les livres étaient le sujet d'attaques continuelles, mais il était obligé de se taire par discipline.

« A cette époque, les soldats n'avaient qu'une seule gamelle de soupe pour six; on la plaçait sur un banc ou sur une table, les convives formaient un rond autour et la manière de manger était réglée, chacun à son tour y plongeait sa cuillère de bois et se retirait pendant que le voisin exécutait la même manœuvre. Un jour, mon père affamé, oublia de se retirer et après avoir avalé la première cuillère, en prit immédiatement une seconde cuillerée. Un des vieux grognards se précipite sur le gourmand et lui crie en fureur : « Avec tes mathématiques et ta géographie tu n'es qu'un f..... blanc bec. » A cette apostrophe il reçut sur la figure le contenu de la gamelle. Un duel s'ensuivit, le vieux grenadier fut tué et de ce jour les jeunes conscrits souffre-douleurs et martyrs furent respectés dans le régiment (1).

« Malgré le repos dont il jouissait, mon père ne sentait pas un grand goût pour la carrière des armes. Il écrivait sans cesse à ses sœurs, déplorant la pauvreté qui l'avait chassé de son pays. Sa suprême consolation était d'aller s'asseoir au pied d'un arbre, dans la forêt de Fontainebleau, pour y pleurer toutes ses larmes : « J'étais un jour dans un état lamentable lorsqu'un camarade m'aperçoit. Que fais-tu, grand imbécile? Au lieu de pleurnicher comme un

(1) Ce premier duel du maréchal aurait eu, d'après un de ses amis, le général X..., qui nous le contait récemment, une tout autre cause. La version reproduite par la comtesse Feray est sans doute la version que le maréchal avait donnée à ses filles; mais nous croyons l'autre plus exacte. La voici : le fait se serait passé non point en France, mais en Autriche, dans un château près de Vienne où le détachement dont faisait partie le jeune soldat Bugeaud recevait l'hospitalité. — Le maître de la maison, le comte X... et ses filles, avaient offert aux Français tout ce qui était en leur possession. Le sergent qui commandait le détachement, homme grossier et cynique, comme en comptaient malheureusement les bataillons des volontaires de la République, avait porté ses vues sur les jeunes hôtesses, annonçant son intention résolue de pénétrer la nuit dans leur chambre, accompagné de deux de ses soldats. Le caporal Bugeaud ne craignit pas de blâmer la lâcheté de l'acte; un duel eut lieu sur l'heure et le sergent fut tué raide, d'un coup de pointe de son adversaire. Ce fut le premier duel du maréchal Bugeaud; un autre dont nous aurons occasion de parler longuement plus tard, eut une issue également funeste et le député Dulong fut, comme le sergent, frappé mortellement sur le terrain.

veau, viens au bal des blanchisseuses. Il m'entraîne de force, j'étais encore bien ému en entrant ; mon compagnon, habitué du lieu, donne le mot d'ordre aux plus jolies blanchisseuses ; je suis entouré et bientôt ma mélancolie se dissipe dans le tourbillon d'une valse. J'étais fou de la danse, ce bal me fit grand bien, et je retournai moins souvent confier mes ennuis aux solitudes de la forêt. » Mon père parlait de son camarade avec reconnaissance. »

Deux lettres adressées de Fontainebleau et de Courbevoie par le jeune vélite de la garde, à sa sœur Phillis, montrent le héros acceptant déjà avec plus de patience les misères de son état, — le côté sérieux et candide de son caractère se révèle bien dans ses confidences intimes, dans ses regrets amers de ne pouvoir s'instruire. Ce désir d'apprendre éclate dans toutes ses lettres en effet, c'est à lui seul que le maréchal dut ce qu'il sut. Devant cette période troublée de la Révolution et sous le Directoire, il était presque impossible à un enfant, à un jeune homme sans fortune et habitant la province, de recevoir une instruction sérieuse. Nous avons vu plus haut que le séjour de la Durantie était peu fait pour agrandir le cercle des idées et des connaissances du fils du marquis de la Piconnerie ; aussi devons-nous rendre hommage à la persévérance et à la force de volonté du pauvre Périgourdin passionné pour l'étude, rougissant de son ignorance, et s'élevant par lui-même et seul à un degré d'instruction fort raisonnable pour un soldat de fortune. Il compléta largement, plus tard, ce défaut d'éducation première, et s'il n'avait pas « la culture qui est le résultat des fortes études » comme le regrette un peu sévèrement M. le général Trochu, il remplace ces imperfections par des qualités bien supérieures.

A ce propos, nous croyons pouvoir reproduire ici une intéressante lettre du général Trochu qui fut longtemps l'aide de camp du maréchal Bugeaud et qui, mieux que personne, a pu le connaître et l'apprécier.

Il y a quelques mois, désireux de recueillir sur l'homme dont nous avions entrepris l'histoire, le jugement de ceux qui l'avaient le plus approché, je me permis d'écrire à M. le général Trochu qui voulut bien m'adresser la lettre ci-dessous.

J'ai longuement vécu en effet dans l'intimité du général Bugeaud ; c'est à lui que se rattachent, avec les origines de ma carrière, les plus chers souvenirs de ma jeunesse militaire.

Du portrait que vous me faites l'honneur de me demander, vous trou-

verez les traits principaux dans deux livres dont je ne fais, devant vous, aucune difficulté de me reconnaître l'auteur. « L'armée française en 1867. » (Paris Amyot) où le maréchal est vu de face, et « l'armée française en 1879 » où il est vu de profil (Paris, Hetzel).

C'est un ensemble complet, bien que sommaire, et qui montre l'illustre soldat comme il a vécu et comme il était.

Je ne parle ici, bien entendu, que de son portrait militaire; si c'est l'homme que vous vous proposez d'étudier, j'ai le devoir et en même temps le regret de me récuser comme informateur. Le maréchal, envisagé sous cet aspect, avait pourtant beaucoup de parties supérieures, la plus sincère bonhomie, la bienveillance, l'esprit vif, original et plein de saillies imprévues. Mais les leçons d'une éducation bien conduite lui avaient manqué, et il n'avait pas la culture qui est le résultat des fortes études.

Son mérite n'en fut que plus grand, de s'être élevé par ses propres efforts jusqu'à la haute situation où nous l'avons vu.

Mais enfin sous divers rapports, il avait des inégalités, des imperfections, que l'ampleur de ses facultés naturelles et l'éclat de ses services ont fait oublier. Je ne saurais me résoudre à les remettre en lumière.

Vous assurant que votre nom, comme vos écrits m'étaient connus et que vous n'aviez pas à être introduit auprès de moi, je vous offre, M. le comte, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Général Trochu.

M. le général Trochu, à notre humble avis, a singulièrement exagéré dans cette lettre, les prétendues inégalités et imperfections de l'illustre homme de guerre dont il eut l'honneur d'être l'aide de camp; en effet « les leçons d'une éducation bien conduite et la culture qui est le résultat de fortes études » manquèrent au maréchal, on s'en aperçoit en lisant ses lettres, ses écrits militaires et ses admirables proclamations. Aussi avons-nous remarqué avec plaisir certaine page du livre que voulait bien nous signaler M. le général Trochu, lequel cette fois, rend entière justice, sincère hommage au plus grand homme de guerre de son temps.

Cette page fait trop d'honneur à l'écrivain et au philosophe pour que nous ne la reproduisions pas tout entière.

« La guerre d'Afrique, telle qu'elle fut, a cependant formé beaucoup d'officiers distingués. Elle a fait ou plutôt elle a préparé quelques généraux considérables qui seraient peut-être devenus de grands chefs d'armée si la *fortune*, puissance infinie dont personne ne dispose, qui domine dans la guerre encore plus que dans le reste des affaires humaines, et qui fait plus souvent que le talent, les

renommées militaires, les avait servis. Je veux évoquer ici la mémoire de trois de ces généraux, — trois pairs à des titres différents — tous les trois descendus au tombeau dans la disgrâce des gouvernants, des partis politiques ou des foules, tous les trois abandonnés, à l'heure de la disgrâce, par ceux-là même qui avaient été à la guerre leurs compagnons : De La Moricière qui eut les facultés supérieures ; Cavaignac qui eût le haut caractère ; Bedeau qui eut la grande vertu. C'est avec un cœur pénétré de respect et plein de souvenirs connus que j'offre à ces morts, à ces généreuses victimes de nos discordes politiques et de notre déchéance morale, qui eurent tour à tour des idolâtres et des insulteurs, les hommages de l'ancienne armée.

« Ils avaient reçu les leçons et eu les exemples d'un homme de guerre qui leur était inférieur par l'instruction et la culture de l'esprit, qui les dépassait par l'ampleur des facultés naturelles où le plus rare bon sens tenait le premier rang, qui les dominait de haut par l'expérience de la grande guerre, le maréchal Bugeaud. Celui-là était un soldat d'Austerlitz. Il avait vu se former, marcher, subsister, les armées de cent mille hommes. Il avait vu les grandes lignes de bataille, les grands chocs d'où sortent la victoire avec ses effets d'exaltation sur les troupes, et la défaite avec ses effets de démoralisation et ses retraites disputées. Longtemps aussi, en Espagne, il avait fait, avec de brillants succès la guerre d'embuscade et de surprises. Il y avait en lui, à proportions presque égales, du général d'armée, du *guérillero*, et c'est avec l'autorité de ce double savoir expérimental qu'il réforma les préjugés et rectifia les méthodes pratiquées depuis 1830 à l'armée d'Afrique, fondant le solide état moral et consacrant les procédés auxquels sont dus la conquête définitive de l'Algérie et les commencements de sa colonisation.

« Le maréchal Bugeaud fut notre maître à tous, le maître des grandes personnalités dont je viens de rappeler les titres à la gratitude du pays, le maître des petites parmi lesquelles beaucoup d'officiers de ma génération l'ont vu d'assez près pour le juger. C'est devant lui que nous devons nous incliner comme devant le plus grand des chefs militaires et le dernier des professeurs de guerre qu'ait eus l'armée française contemporaine. »

Voici les deux lettres écrites par le jeune vélite et pour lesquelles nous réclamons l'indulgence de M. le général Trochu.

Fontainebleau, 1804.

A peine, ma chère Phillis, ai-je le temps de lire ta lettre, je la dévore

par morceaux en faisant mon sac, en prenant mon sabre et en courant au rappel du tambour. Au moment où je la reçois, on nous avertit, dans une heure il faut être prêt et partir pour Paris, de là en Italie. On ne nous donne pas une minute, nous ne pouvons pas mettre nos effets en sûreté, rassurer nos créanciers, ni prendre le linge que nous avons chez les blanchisseuses ; il faut partir dans l'instant, il est quatre heures du soir, et il faut être arrivé demain à deux heures après midi à Courbevoie, vingt lieues de Fontainebleau.

Courbevoie, 1804.

Nous sommes arrivés à l'heure dite, on a choisi quatre cents hommes parmi nous pour l'Italie, j'en étais un, mais un second ordre est arrivé pour n'en reprendre que deux cents, desquels je ne me suis pas trouvé, à mon grand regret. On a incorporé ceux qui partent avec les anciens grenadiers de la garde qui étaient pour la même destination, et nous avec ceux qui restent, en sorte que nous sommes admis dans la garde de Sa Majesté. Voici l'espoir d'avancer qui s'évanouit pour moi, à présent que nous sommes amalgamés avec de vieux militaires célèbres, non par leur science, mais par leurs services, leur courage et leurs exploits, qui ont presque tous la croix de mérite ; il n'est pas à présumer, et il serait même injuste, que de jeunes blancs-becs qui ont six mois de service commandent jamais à ces vainqueurs de l'Europe, c'est déjà beaucoup qu'on ait bien voulu nous placer dans leurs rangs. Aussi je désirais beaucoup partir pour l'Italie avec ces braves qui s'y sont immortalisés, je l'ai réclamé, mais on m'a refusé, je m'y suis pris un peu trop tard.

J'hésitais d'abord, parce que je n'avais pas un sou et que je laissais quelques petites dettes à Fontainebleau et que mes effets n'étaient nullement en sûreté, je regrettais encore d'abandonner tous les moyens de m'instruire; mais lorsque je fis attention à la situation où j'allais me trouver à Courbevoie, je fis mes efforts pour partir, mais ils furent inutiles.

Il ne fallait que deux cents hommes et tous étaient de bonne volonté, je suis à présent au désespoir de n'avoir pas parlé plus tôt, je vais mener ici la vie la plus monotone. Courbevoie est un fort village à une lieue de Paris, où il n'y a aucune ressource en fait de livres, pas un maître d'aucune espèce, et trop loin de Paris pour aller puiser dans ce séjour des sciences quelque peu d'instruction, je suis réduit à passer mes jours à monter la garde aux Tuileries, à manger et dormir. Je n'ai d'autres ressources que le vice qui règne partout ici ; tu penses qu'à ce prix je ne m'amuse guère et que je préférerais m'ennuyer dans ma chambre que d'aller chercher dans de mauvais lieux une maîtresse vénale ou de noyer dans le vin mes chagrins et mes ennuis. Les jeunes gens sans principes, sont ici dans le séjour des délices. Nulle part les femmes ne sont aussi

complaisantes et aimantes; bien différentes des autres, la plupart font tous les frais auprès des hommes, surtout des militaires : loin d'être payées, elles les payent. Il n'est presque pas un grenadier de la garde qui n'ait une maîtresse dans la classe des lingères de Paris, qui le blanchit, l'entretient, lui donne le dimanche le produit du travail de la semaine, trop heureuse encore s'il veut la payer d'un peu de fidélité.

C'était vraiment une comédie de voir, la veille du départ pour l'Italie, une troupe de femmes assez bien mises, venir assiéger la caserne et faire les larmes aux yeux leurs adieux à leurs amis. On les voyait en se jetant à leur cou, glisser dans leurs poches le peu d'argent qu'elles avaient économisé, je connais un grenadier à qui une lingère a donné quinze louis pour faire sa route. Je te vois déjà trembler que je ne me fasse une bonne amie : sois bien tranquille, ma chère, jamais tu ne sauras que je m'avilisse et que je m'écarte des principes dont tu m'as donné le germe. Puisque je ne puis jouir légitimement des tendresses de femmes, j'aime mieux m'en passer que de les chercher dans une classe aussi peu vertueuse.

Ton frère qui t'aime, Thomas Bugeaud.

Courbevoie, 1804.

Tu avais raison de croire que j'attendais tes conseils pour demander un congé de semestre. De moi-même j'étais déjà décidé de rester au corps, j'avais repris avec la santé le goût de l'étude, je suivais toujours les mathématiques et un peu le dessin, je crois qu'au printemps j'aurais été en état de lever des plans; le succès que j'espérais obtenir m'avait déterminé à faire le sacrifice de l'envie que j'avais de revoir mes amis. Célie a tranché à sa manière ordinaire quand elle a dit qu'elle m'attendait. Pour sonder un peu Patrice, je lui demandais s'il croyait que je ferais bien d'y aller, mais il ne m'a pas encore répondu, par conséquent, Célie pouvait croire que je fusse en route. Patrice me néglige toujours beaucoup, il ne m'a pas écrit depuis la lettre où il nous confond avec les jeunes gens de l'École militaire. Je suis enchanté de voir comme tu juges sainement de ce que je devais faire, il semble que tu as une connaissance parfaite de l'état des choses. On dirait, en jugeant toi et Patrice, par les lettres que vous m'avez écrites sur le même sujet, que tu as été militaire, que tu as couru le monde, et que lui n'est qu'un petit enfant qui n'a jamais quitté sa mère. J'étais bien moins étonné que tu ne penses, à la vue de tant de choses nouvelles, je regarde tout avec assez d'indifférence, tout me paraissait frivole et rien, selon moi, ne valait les plaisirs que j'avais à La Durantie, la jolie dame me faisait pourtant bien plaisir, je t'assure que je ne fermais pas les yeux, je ne suis plus comme quand je jouais *Petrelle*, j'ai bien appris à les ouvrir.

A propos d'aventure, il faut que je t'en conte une qui m'est arrivée, elle est des plus romanesques et t'amusera, j'en suis sûr. Il y a quelque temps qu'en me promenant auprès de Fontainebleau, je rencontrai un jeune homme d'environ dix-huit ans, sa figure est charmante et ses manières entièrement gracieuses. Il m'aborda et me parla pendant longtemps, et me fit plusieurs questions, me demanda mon nom, et parut vouloir se lier avec moi. Tout en marchant, nous rentrâmes en ville et il me proposa d'entrer dans un café, j'accepte et nous buvons ensemble de la liqueur, après quoi il me quitta. Dès qu'il fut sorti, la maîtresse du café dit : « J'ai dans l'idée que ce jeune homme est une femme, il en a absolument la tournure. » Je fis peu d'attention à ces paroles et je me retirai. Le lendemain je reçois une belle lettre de lui où il me dit qu'il est une femme et me fait une déclaration d'amour, qu'elle ne s'était déguisée hier comme je l'avais vue que pour avoir occasion de me parler, et finit par me donner un rendez-vous. Je ne me laissais pas prendre à toutes ces belles choses, mais la singularité du fait m'engagea à aller au lieu indiqué. Je n'eus pas la peine d'attendre ma belle, elle y était déjà ; l'entretien fut long, elle me jura qu'elle m'aimait avec passion, me dit qu'elle était riche et voulut me donner pour preuve de sa tendresse une belle bague en diamants que je refusai.

Comme elle voyait que je ne croyais pas tout ce qu'elle me disait, elle faisait encore plus d'efforts pour me persuader et me parlait avec un esprit étonnant. Enfin elle me proposa de déserter et de m'enfuir avec elle, me disant qu'elle avait en argent et en bijoux de quoi nous faire vivre avec aisance dans tous les pays. Je refusai toutes ces offres et ne pus pourtant la quitter sans lui promettre de revenir le lendemain au même endroit. Le lendemain même répétition, mêmes offres, mêmes refus, je ne savais pourtant que penser de tout cela, elle me paraissait charmante et pleine d'esprit, je me sentais déjà disposé à l'aimer, je ne voulais pourtant pas me livrer sans prendre des informations et je me déterminai à en parler à un jeune homme que je connais en ville. Dès que je lui eus conté mon histoire, il partit d'un éclat de rire et me dit que cette aimable personne était un jeune homme arrivé à Fontainebleau depuis cinq ou six mois, qui par cette manœuvre avait enflammé plusieurs hommes de Fontainebleau et leur avait arraché beaucoup d'argent.

Après m'avoir quitté, il fut chez le maire et lui raconta tout. Celui-ci m'envoya chercher ainsi qu'un autre vélite qui était encore plus dupe que moi, car il avait loué à cette prétendue femme une chambre garnie où il devait fournir à tous ses besoins.

Voilà, chère sœur, une singulière aventure.

Comte D'IDEVILLE.

SIX ORPHELINS

SECONDE PARTIE

DE

MARTINE, HISTOIRE D'UNE SŒUR AINÉE [1]

---

25 septembre.

Le voyage de Louis s'est prolongé beaucoup plus que, dès l'abord, M. Laumay ne l'avait résolu. Mon neveu est arrivé hier seulement. Il nous a parlé avec tant d'enthousiasme que je l'ai engagé à mettre en ordre ses souvenirs. Sa relation, jointe à celle que Pierre m'a promise et au journal attendu de René, nous permettra de passer agréablement les longues soirées d'hiver.

Louis revient plus décidé que jamais à poursuivre ses études en vue de passer l'examen pour l'école d'Angers. Il ne tarit pas en exclamations sur les *merveilles* des forges des Salles et du Vaublanc et sur celles du port de Lorient.

— Moi aussi, dit-il, j'organiserai une grande fabrique et j'y ferai venir les plus belles machines. Quand je me rappelle tous ces leviers, ces marteaux, ces roues, ces chaudières, mis en mouvement comme par une force surnaturelle, je trouve que le plus beau des états est celui de mécanicien. Oh ! je veux m'appliquer... m'appliquer sans relâche, et peut-être aurai-je le bonheur d'inventer une machine utile.

— C'est une très louable ambition, mon enfant, mais, pour s'y livrer sans danger, il faut joindre beaucoup de prudence à beaucoup de volonté.

— Oui ! oui, je me souviens, tante, de ce pauvre M. David, mort,

(1) Voir la *Revue* des 28 février, 15 et 31 mars, 15 et 30 avril, 15 et 30 mai, 15 et 30 juin, 15 et 30 juillet, 15 et 30 août 1879.

l'an dernier, après avoir perdu une grande fortune, sans cependant qu'aucune de ses idées ait pu réussir.

L'histoire de M. David et de ses nombreuses inventions, toutes moins pratiques les unes que les autres, fut le texte de la conversation de ce jour.

L'intelligence de Louis se développe avec rapidité et j'en suis heureuse ; mais, dans mon égoïsme, dans mon désir de le garder près de moi, je ne souhaite point voir le génie de l'invention s'emparer de lui.

La foudre, a dit un sage, frappe souvent les hauts sommets, elle respecte l'arbrisseau végétant humblement dans la plaine.

L'âme d'un homme devançant son époque doit être bien fortement trempée pour ne point se briser aux mille obstacles qui, de sa route, font un long calvaire.

Je souhaite pour mes neveux une existence tranquille et calme. Je serais fière de leur gloire, si la gloire doit les couronner ; cependant, faible malgré moi, je pleurerais, peut-être, leur bonheur perdu.

8 octobre.

Pierre, fidèle à sa promesse, m'a apporté un cahier assez volumineux contenant les principales remarques qu'il a faites pendant son voyage de deux mois. Louis, de son côté, n'a mis aucun retard à rédiger la narration demandée. J'attends, maintenant, avec impatience le journal de René.

Ah ! comment peut-on désirer voyager, comment peut-on supporter l'éloignement de ceux que l'on aime? Je suis, je le sens, bien peu raisonnable de parler ainsi. Chacun, dans la sphère de son activité, doit employer ses forces non seulement pour les siens et pour soi, mais encore pour le bien de l'humanité.

Je sais la cause secrète du départ de René. Je vois l'ardeur qui poussera Pierre et Louis vers des horizons nouveaux. Dois-je me plaindre, puisque leur cœur gardera l'amour de la famille, puisqu'ils n'oublieront point la maison où j'ai pu, pendant leurs premières années, les grouper autour de moi ?

Marchez, enfants bien-aimés, marchez sous la protection de la Providence. Travaillez, luttez ! S'il m'est donné d'assister, longtemps encore, spectatrice dévouée, à vos travaux, je vous bénirai de garder le souvenir de votre vieille tante qui, résignée, hâtera par ses vœux le moment où vous viendrez, de nouveau, vous asseoir à son foyer...

Si la vie vous est favorable, je m'associerai, pleine de joie, à vos propres joies... Si vous êtes blessés dans la lutte, revenez plus vite encore, je saurai bien trouver un baume pour vos plaies, un adoucissement pour votre âme...

20 octobre.

Le mal doit-il donc, toujours, côtoyer impitoyablement le bien? A l'instant où je croyais tout pour le mieux, Rose avive mes inquiétudes.

Mlle Françoise m'a dit, hier, qu'elle commence à douter de pouvoir inspirer à ma nièce le goût du travail. Rose devient de plus en plus distraite, insouciante. Une seule chose, sa beauté, l'occupe. Elle passe une grande partie de la journée devant le miroir, inventant de nouveaux ajustements. Sans cesse elle veut sortir. Suis-je très retenue au magasin? elle trouve, aussitôt, le moyen de s'échapper et de se rendre à l'hôtel de la *Croix d'Or*, où les prétextes ne lui manquent pas pour justifier, près de M. Leroy et de Paul, son arrivée.

Elle se montre, alors, fort affairée, parleuse hors de propos, rieuse sans sujet. En un mot, elle recherche l'attention, les entretiens frivoles, se mettant promptement avec chacun sur le pied d'une sorte de familiarité impossible à tolérer.

— Je crois, ajouta Mlle Françoise, que vous ne pourrez pas longtemps garder Rose auprès de vous.

J'ai tressailli.

— Que savez-vous? Que voulez-vous dire? me suis-je écriée.

— Rien de plus, chère mademoiselle Dorland. Mais je me demande quel sentiment sera le plus fort dans le cœur de votre nièce. La reconnaissance envers vous, qui avez tant fait pour elle, ou le désir de donner plein essor à ses instincts indépendants.

Chaque parole de Mlle Françoise répondait trop bien à mes propres pensées pour que je ne sentisse pas une violente anxiété s'emparer de moi. Il fallait agir avec fermeté, sans hésitation. Je me promis de parler à Rose dès le lendemain, par conséquent aujourd'hui même.

Ce matin, en effet, j'ai annoncé qu'une course indispensable prendrait une partie de mon après-midi et que j'emmènerais Rose avec moi.

Je voulais être assurée du secret de mon entretien. Je voulais, surtout, que l'amour-propre de ma nièce pût être sauvegardé vis-

à-vis de sa sœur et de Mlle Françoise. Un conseil est, parfois, rendu inutile, faute de précautions prises avant de le donner.

Nous sommes parties, Rose et moi, vers deux heures. Le temps favorisait notre marche; quoique couvert, il n'était pas froid et nous respirions avec plaisir les parfums des pommiers, encore tout couverts de leurs beaux fruits dorés et brillants comme s'ils eussent absorbé les rayons du soleil d'automne.

Nous avons promptement atteint la fontaine dont, l'an dernier, Pierre vantait tant à M. Yves, non sans raison, l'eau délicieuse. Un joli groupe d'ormes l'ombrage. Prétextant un peu de fatigue, je me suis assise sur l'herbe épaisse couvrant de tous côtés la petite colline d'où la source s'échappe.

Rose a pris place près de moi. Dans un mouvement, sa main a rencontré la mienne. Je l'ai retenue et fixant avec douceur mon regard sur le sien :

— Rose, ai-je dit, nous voici bien seules. J'ai pensé que cela valait mieux. La présence d'une autre personne eût pu t'empêcher de me parler à cœur ouvert.

Ma nièce est restée saisie de surprise. C'était ce que je voulais. En frappant inopinément sa conscience, j'espérais obtenir le cri de la vérité.

— Mon enfant, ai-je repris, parle-moi sans crainte. Tu ne peux douter que je t'aime et désire assurer ton bonheur.

— Oh ! je le sais.

— Alors, pourquoi manquer de confiance en moi ? Depuis quelque temps tu n'es plus la même. Tu n'éprouves plus que gêne ou ennui en ma compagnie, comme en celle de ta sœur et de Mlle Françoise.

Tu ne me donnes plus l'aide à laquelle tu m'avais si bien accoutumée. Quand je te cherche autour de moi, je ne te retrouve pas. Cependant, t'ai-je montré moins d'affection, t'ai-je imposé un travail plus rude ?

Les lèvres de Rose s'agitèrent, mais elle ne parla pas. Je serrais plus étroitement sa main.

— Une chose, mon enfant, me chagrine beaucoup dans tout ceci. C'est l'apparence désobéissante que tu donnes à tes actions. Tu agis de par ton propre jugement, sans me demander si je puis t'approuver, sans t'inquiéter si ton exemple n'influera pas d'une manière malheureuse sur ta sœur. Je croirais à de l'ingratitude...

— Non, non, tante, s'est vivement écriée Rose. Ne m'appelez pas

ingrate! Grondez-moi bien fort, je l'ai mérité, peut-être; mais si vous saviez...

— Si je savais! Pourquoi t'arrêter? Quelque chose te chagrine.

— Je serai franche avec vous, tante. Notre vie monotone me pèse.

— Et comment espères-tu pouvoir la changer?

— Je n'y ai pas beaucoup réfléchi encore.

— Cela est probable, car si tu avais écouté la voix de la raison, ou si tu m'avais fait part de tes pensées, nous aurions, déjà, je le crois, trouvé moyen de remédier à cet ennui.

Rose secoua la tête.

— Tu en doutes? cherchons alors ensemble. Trois choses peuvent, à tes yeux, motiver ton ennui : le travail assidu, notre position modeste, l'impossibilité de faire briller ce que tu appelles ta beauté.

L'enfant rougit et détourna les yeux.

— Le travail, repris-je, ne t'a pas toujours été pénible. Pendant longtemps une bonne, une aimable petite Rose a beaucoup allégé ma tâche. Elle allait, venait autour de moi gaie, vive comme un oiseau des bois. Jamais elle ne se plaignait. J'aurais eu, plutôt, besoin de modérer son ardeur. Elle se trouvait privilégiée de posséder une famille qui l'aimait, une santé florissante, le pouvoir et la volonté de travailler. Rose, en ce temps-là, regardait autour d'elle et apprenait, sans que j'eusse besoin de le lui dire, qu'il ne suffit pas d'être riche pour se trouver heureux. La douleur frappe à toutes les portes, et l'on compte assez de richesses si l'on peut apaiser la plainte des affamés, essuyer les pleurs des désolés, venir au secours des malades abandonnés, soutenir ceux dont la mort de parents chéris a brisé le courage.

La jeune fille dont je parle était jolie, peut-être; mais elle se fût gardée d'estimer comme mérite un don naturel, si fragile que le moindre accident peut le compromettre. Surtout, elle avait un cœur excellent. Se souvenant d'une parente qui l'avait élevée et l'aimait comme son enfant, elle ne croyait pas qu'il serait au-dessous d'elle de témoigner par sa bonne conduite un peu de reconnaissance. Crois-tu, ma nièce, que cette jeune fille avait tort?

— Non, tante, et je voudrais bien être encore cette Rose-là.

— Qui t'en empêche? Voyons, aie du courage. Suis-je bien exigeante? Mes ordres sont-ils trop sévères?

— Non, non; mais il me semble que je suis sans force, sans bonne volonté.

— Julie est de trois ans ta cadette...

— Pardonnez, tante, si je vous interromps. Vous avez raison de me rappeler l'exemple de Julie. Je voudrais lui ressembler.

— Je te répéterai : Qui t'en empêche? Tu viens de me parler de ton ennui. T'ennuyais-tu quand tu travaillais, quand tu m'obéissais? Maintenant tu cherches à satisfaire ton seul caprice et une langueur inexplicable t'oppresse. La meilleure part n'est donc pas où tu la poursuis. Je dirai plus, mon enfant : tu me causes un vif chagrin. Toute mon ambition, toute ma joie, sont résumées dans ton bonheur et celui de ta sœur, de tes frères. Si l'un de vous détruit volontairement mon œuvre, il frappera à coups redoublés sur mon cœur, car je souffrirai en même temps de sa folie et de son ingratitude.

Rose se jeta dans mes bras, des larmes jaillissaient de ses yeux.

— Ne pleure pas, dis-je, tu m'attristerais. Promets-moi seulement de m'écouter, de me laisser t'aider à vaincre un mauvais mouvement. Rappelle-toi, Rose, qu'à ton âge les moindres actions ont sur la vie une influence décisive. Il peut te sembler pénible de veiller étroitement sur ta conduite, de ne point donner prise aux commentaires. Cependant, ce que je réclame de toi n'est pas au-dessus de tes forces et les bons exemples ne t'ont pas manqué. T'ai-je jamais rien ordonné que je ne fusse prête à l'exécuter moi-même? Me vois-tu abandonner la maison pour aller me livrer à je ne sais quelles conversations, dont le moindre danger est d'attirer sur toi d'impitoyables moqueries?

Tu vas atteindre dix-sept ans, tu ne peux ignorer que le plus grand bien d'une jeune fille, c'est sa réputation. Tu ne saurais donc, de gaieté de cœur, laisser croire que tu es disposée à faire bon marché de mes avis, de mes conseils.

— Ah! je suis malheureuse, dit Rose en laissant couler ses larmes sans contrainte. Je voudrais vous obéir et je crains de vous chagriner.

— Si tu éprouves vraiment cette crainte, je suis tranquille, car tu te laisseras guider et nous arriverons vite à vaincre tes velléités de découragement. Ma chère Rose, la destinée qui t'est faite peut suffire à ton cœur si tu l'acceptes avec générosité.

Rarement une femme, une jeune fille surtout, est appelée à donner des preuves publiques de son intelligence, de son esprit, de la fermeté de son âme, de la solidité de ses principes. Mais, pour être caché, son rôle n'en reste pas moins immense, nécessaire, aussi nécessaire et immense que celui de l'homme.

Vois tes frères. René, Pierre et Louis devront parcourir une route bien ardue. Leurs premiers pas sont faciles; mais les obstacles ne tarderont guère à se dresser devant eux. Ils ne pourront conquérir une situation honorable comme renom, modeste comme fortune, qu'au prix d'efforts sans cesse renouvelés.

Paul n'a point tourné son esprit vers ces sommets escarpés; mais il n'en est pas moins condamné, lui aussi, à un labeur de tous les instants.

Que devenons-nous pour ces quatre lutteurs, moi, leur mère adoptive, toi Rose, et Julie leurs sœurs? Ah! mon enfant, nous devenons leur meilleur appui, leur refuge assuré. Notre travail, notre économie, augmenteront la petite aisance que nous possédons dès maintenant. Si l'un d'eux se trouvait forcé de renoncer à son œuvre, nous lui montrerions la place que nous aurions gardée, nous lui dirions combien sa présence a été désirée.

Enfin, dans le succès même se cachent des épines cruelles. Seule, notre main, guidée par l'affection, peut les écarter ou cicatriser les blessures qu'elles auront causées.

Un père, un frère, édifient la maison devant abriter la famille; une mère, une sœur, l'embellissent et en font le séjour de l'honneur, de la paix, de la joie. Tout d'abord, la tâche des premiers paraît être plus brillante, plus glorieuse; mais que deviendraient leur force, leurs qualités héroïques, si nous ne nous tenions prêtes à calmer leurs découragements, si notre patience, notre abnégation, ne savaient donner une base solide à leurs travaux?

Rose, ma chère fille, montre-moi ta générosité. Rejette bien loin ces idées sans suite fatiguant depuis trop longtemps ton cerveau. Reviens franchement à nous. Tu trouveras, je te l'assure, assez de bonheur dans l'accomplissement de ton devoir, sans qu'il te faille y mêler de chimériques visions. Mlle de Merval, je te l'assure, ne sera pas, je te l'affirme, plus contente que toi.

— Vous connaissez donc toute ma folie? dit Rose confuse.

— Mais oui, répondis-je en cachant sous un air de gaieté un dernier avertissement qu'il me fallait donner avec une grande prudence.

Mais oui, je sais cela et autre chose encore! Par exemple, que ma petite Rose aime beaucoup à aller surprendre son frère Paul au milieu des occupations si multipliées qui lui incombent. Enfin, je le sais maintenant, Rose désormais demandera, pour se rendre chez

M. Leroy, si je juge le moment favorable. Elle n'oubliera plus que sa vieille tante a grand besoin de son aide et désire, surtout, la voir rester ce qu'elle est : une jeune fille estimée, aimée... Dis, Rose, ai-je tort d'espérer cela ?

— Tante, vous êtes trop bonne pour votre nièce qui vous a si fort affligée !...

— Mais qui s'appliquera à me faire oublier ce chagrin ?

— Oh ! je vous le promets !

— Alors, essuie tes yeux. Ou, plutôt, attends.

J'avais, en parlant, puisé dans le creux de ma main un peu d'eau de la fontaine et j'en baignais le visage de Rose.

Je me rappellerai toujours à quel point elle était jolie sous ses longues boucles dorées, avec son teint animé, ses lèvres vermeilles, ses yeux bleus chargés d'une expression si tendre et fixés sur les miens !...

Chère, chère enfant, image trop fidèle de ma Rose d'autrefois. Serait-il possible que, toi aussi, tu pusses mépriser mon affection ? Non ! cet entretien, j'en ai l'espoir, va te rendre à ta vaillance native. Tu seras, de nouveau, la joie de ma maison, ma compagne, mon amie...

Nous revînmes lentement. Rose appuyée, presque suspendue à mon bras, son regard cherchant mon regard, sa bouche murmurant les plus charmantes promesses.

Je me sens tranquille. Mon enfant est reconquise. Elle se confiera à ma garde et j'aurai le bonheur de lui faire éviter tous les écueils...

10 novembre.

Je trouvais bien long le retard de René à m'écrire. Je ne me plains pourtant plus. J'ai reçu, ce matin, un volumineux cahier contenant les premiers chapitres de son journal de voyage. Voici de la joie pour mes longues soirées d'hiver... Mais il me serait impossible de garder ces pages sans les parcourir. Je veux savoir si René a tout à fait surmonté sa mélancolie, surtout je veux essayer d'entrevoir la possibilité d'un retour prochain. Pour ceci, je ne puis me flatter que mes vœux soient promptement exaucés ; toutefois, j'ai lieu de me réjouir du ton général de ce récit. Mon neveu écrit, cela est visible, avec un esprit libre de pensées attristantes. Un ton de franchise cordiale jette une lueur gaie sur l'ensemble. Il parle avec une

souriante intrépidité des dangers à affronter. Rien ne le rebutera ; les travaux les plus pénibles le trouveront prêt.

M. Blaise est heureux de la société de René. Il m'assure n'avoir pas un seul reproche sérieux à lui adresser. Je dois donc m'estimer heureuse, d'autant plus heureuse que ces bonnes nouvelles coïncident avec le témoignage flatteur donné à Pierre, par son maître, et une place exceptionnelle conquise par Louis au premier examen de l'année scolaire.

En même temps, Rose se montre charmante.

Depuis notre entretien confidentiel, elle n'a pas encouru la moindre observation. J'en éprouve un grand allègement : j'avais ressenti une si vive crainte !

12 novembre.

Tous les bonheurs me seront accordés cette année. Mme Laumay, avec Julie-Martine, doit venir passer un peu plus d'un mois à Plélan. Leur arrivée est fixée au 5 décembre. La veille de Noël, M. Laumay se joindra à nous, et il restera jusqu'au 8 janvier, jour où il emmènera sa femme et sa fille.

Mes deux nièces sont, comme moi, dans le ravissement. Quoique nous ayons du temps devant nous, l'appartement destiné à Mme Laumay sera bientôt préparé. Nous l'ornerons de notre mieux, afin de prouver combien cette prolongation de séjour nous est agréable.

Pour ma part, je redeviens enfant et je compterai les heures jusqu'au cinq du mois prochain. Une amie comme Mme Laumay est si rare ! Toujours j'ai trouvé en elle un exemple, un appui.

Rien de ce qui me touche ne lui est indifférent. Grâce à elle, les mauvais jours ont perdu un peu de leur amertume et les joies sont devenues plus vives. Bientôt je vais retrouver son bon sourire ; sa voix grave, et cependant si douce, va me donner les plus salutaires conseils...

Oui, je redeviens enfant pour hâter de mes vœux le moment où je me jetterai dans les bras de cette digne amie, où je serai sûre de l'avoir, pendant plusieurs semaines, toute à moi et prête, en son aimable indulgence, à m'écouter patiemment, à me donner une aide pleine d'affection.

25 novembre.

Je reçois de M. Leroy les compliments les plus flatteurs à l'adresse de Paul.

— C'est un grand bonheur pour moi d'avoir songé à votre neveu, me dit-il. Avant peu, ma maison marchera à merveille ; j'apprécie chaque jour une très sensible amélioration.

— Je vous suis reconnaissante...

— Que dites-vous là? s'est écrié M. Leroy. Moi seul vous en devrais de la reconnaissance. Heureusement, j'ai le moyen de prouver à Paul que je ne profiterai pas de son travail, sans le récompenser comme il le mérite. Soyez tranquille, mademoiselle Dorland, lui et moi nous avons conclu une riche affaire.

Paul est très content. Si occupé qu'il soit, il montre toujours un visage souriant.

— Je suis bien sûr maintenant de réussir, me dit-il. Avant deux ans je gagnerai assez pour que vous puissiez, ma chère tante, ne plus vous fatiguer comme vous le faites. Vous vendrez votre magasin, vous louerez la jolie maison que M. Leroy fait construire sur la route des Forges. Vous serez là heureuse et contente avec mes sœurs.

— Je te remercie, Paul ; mais j'ai du temps devant moi, je le crois, au moins, avant de songer à me reposer aussi complètement. D'ailleurs, ma fatigue n'est pas grande. Rose a recouvré toute sa bonne volonté, Mlle Françoise me donne son aide, quand il y a lieu ! Rassure-toi donc.

— Je me rassure parce que Mme Laumay va bientôt arriver. Je lui dirai mes projets, je m'entendrai avec elle, et si elle m'approuve il faudra bien, tante, que vous en passiez par où nous voudrons.

— C'est entendu, mon bon Paul, dis-je en souriant de l'ardeur de mon neveu et délicieusement émue de ses sentiments à mon égard.

15 décembre.

Depuis dix jours Mme Laumay est chez moi. Sa présence, ainsi que celle de la petite Martine, apportent dans la maison une animation joyeuse.

Rose chante comme une fauvette, Julie et Louis jouent avec Martine, Mlle Françoise s'ingénie à nous rendre service... Moi, je suis toute à mon amie. Nous échangeons nos projets, nos espérances. Il semble que, par un accord mystérieux, nos pensées se soient rencontrées avant même que nous les ayons exprimées. Nous nous trouvons en conformité parfaite de vues et rien n'est plus doux que ces

entretiens où la parole de mon amie semble être l'écho de mon propre cœur.

Pendant la première semaine nous avons eu trop de choses à nous dire, pour qu'un élément nouveau pût être introduit dans nos causeries du soir; mais il convient, maintenant, d'occuper l'attention de notre petit monde, bien vite fatiguée par les longues veillées, quand il est trop abandonné à lui-même.

J'ai tout de suite songé aux récits de voyage de Louis, de Pierre et de René. Nous commencerons par celui-ci. Il excite, d'ailleurs, au plus haut point l'intérêt de nos enfants, et Mme Laumay et moi nous donnons une large part de notre affection à celui qui a écrit ces pages.

Louis sollicite l'honneur d'être institué notre lecteur. Il se tirera fort bien de cette tâche; si bien, je le sais, qu'il me faudra prendre garde à ce que nous ne dépassions pas, chaque soir, l'heure raisonnable pour prendre notre repos.

Je désire, au reste, joindre le journal de René à ces notes familières. Ce sont des archives que, plus tard, nous pouvons avoir besoin de consulter. Et puis, ne deviendront-elles pas pour nous la source des plus saines émotions...

Dès ce soir Louis doit prendre possession du manuscrit que, seule jusqu'à présent, j'ai parcouru.

J'entends Rose, Julie et Martine faire question sur question au futur lecteur. Louis répond avec gravité, d'un air mystérieux, et annonce des merveilles.

Il n'y aura pas de retardataire tout à l'heure. Mes nièces et ma petite filleule Martine sont déjà installées dans le cercle lumineux projeté par la grande lampe, allumée pour cette circonstance. Elles ont, chacune, préparé leur travail : couture courante, broderie ou crochet.

Mes yeux étant devenus un peu faibles, je me rabats sur un grand tricot. Mme Laumay veut transformer quelques vêtements pour une pauvre famille du voisinage; Mlle Françoise a proposé de l'aider.

Les choses ainsi arrangées, Louis a pris la parole.

V. VATTIER.

(*A suivre.*)

LE ROMAN AU XIX SIÈCLE

I

Le roman, au dix-neuvième siècle, a pris toutes les formes, il s'est mis au service de toutes les idées, il déborde en tous lieux. Comment ce genre secondaire a-t-il acquis graduellement tant d'importance? Où devra s'arrêter cette extension qui deviendra très redoutable si elle n'est dirigée par des mains puissantes, sages, chrétiennes? C'est dans l'histoire même du roman et dans l'étude de ses transformations que nous trouverons une réponse à ces questions.

La révolution romantique venait de bouleverser la langue et les idées. La pays avait été saisi d'une irrésistible curiosité intellectuelle. La littérature était libre; l'esprit français soudainement réveillé se répandit dans toutes les voies. Comme la poésie, comme le théâtre, le roman trouva de brillants interprètes, et cette époque fut celle de son plus vif éclat. On vit alors de puissants créateurs : Balzac, Alexandre Dumas, Soulié, de spirituels conteurs : Mérimée, Musset, Nodier; de gigantesques compositions : les *Mystères de Paris*, *Monte-Cristo*. La révolution de 1848 arrêta ce vaste essor des œuvres d'imagination. Ce fut une éclipse soudaine.

Les événements politiques avaient concentré sur eux l'attention générale du pays; le temps n'était plus aux fictions romanesques. Tout épisode mouvementé, dramatique, eût paru singulièrement fade auprès de la réalité, en ce temps d'émeutes incessantes, d'angoisses ininterrompues, dans ces jours troublés où la liberté, la fortune et la vie de chacun étaient constamment menacées. La veille encore, Eugène Sue, George Sand, développaient avec amour, dans leurs romans populaires, les utopies dangereuses du socialisme. Maintenant un parti sans discipline en réclamait ouvertement la

réalisation immédiate. Des idées on passait aux faits. L'intérêt n'était plus dans les livres.

Quand cette fièvre politique fut passée, la littérature se trouvait encore métamorphosée.

Avant de l'examiner sous cette face nouvelle, faisons un pas en arrière, arrêtons un instant notre attention sur quelques écrivains vraiment supérieurs, alors dans toute la maturité de leur talent, et qui, pour la postérité, demeureront certainement, sans distinction d'école, les représentants les plus élevés, les plus dignes de vivre, du roman au dix-neuvième siècle : Victor Hugo, Balzac, George Sand, Dumas.

Les romans de Victor Hugo sont universellement connus ; cependant il nous semble utile de préciser les sentiments qui s'en dégagent.

A dix-huit ans, en 1821, n'ayant encore aucune expérience des choses, aucune expérience des hommes, aucune expérience des idées, mais, comme il le dit, devinant tout cela, il écrivit, dans un accès de fièvre, *Han d'Islande*, dont le seul mérite est de bien rendre un sentiment jeune et pur.

Deux ans plus tôt, à l'âge de seize ans, l'âge, dit-il, où l'on parle sur tout, où l'on improvise sur tout, il avait fait en quinze jours *Bug Jargal* ; roman qui parut sept ans plus tard, en 1825, remanié et récrit en grande partie. Il reçut un assez mauvais accueil, et le parti classique l'attaqua vivement, comme un pastiche de Walter Scott, écrit d'un style contraire à toutes les saines traditions du goût.

Cinq ans après la publication de son second roman, Victor Hugo commença *Notre-Dame de Paris*, œuvre d'une émotion souvent poignante, d'un intérêt varié, mais au sujet de laquelle nous aurons à relever plusieurs erreurs trop accréditées.

Notre-Dame de Paris est moins un roman historique qu'un conte fantastique. La couleur locale qui s'y étale est un trompe-l'œil. Tout le tapage qui se fait là ne sent nullement le quinzième siècle. Rien de cette fantasmagorie fiévreuse ne se retrouve dans l'histoire du temps que Victor Hugo a prétendu peindre ; aucun des personnages bizarres qu'il fait si bruyamment agir sous nos yeux n'appartient à l'époque de Gringoire. « Alors plus que jamais, le caractère national est exclusivement le bon sens prosaïque et la raillerie ; l'esprit français a pour exacte expression, en ce moment, dans les

classes élevées, la finesse immorale de Philippe de Commines ; dans la bourgeoisie, la bonhomie sournoise de Jean de Troyes et de Jacques Duclercq. Aussi est-on désorienté au plus haut point lorsqu'on passe de ces chroniques et des récits contemporains aux pages violemment colorées de l'écrivain moderne ; et si les créations du roman paraissent chimériques et impossibles, c'est surtout à ceux qui ont lu le *Petit Jean de Saintré*, les *Quinze Joyes du mariage* et les *Cent Nouvelles du roi Louis XI* (1). »

Le romancier a remplacé la vérité des caractères et des mœurs par les artifices fascinateurs de son talent, et en particulier par le perpétuel contraste du beau et du laid, du grotesque et du sublime, par le prestige de ses oppositions et de ses antithèses : *Notre-Dame de Paris* tout entière est fondée sur l'antithèse. La Bohémienne Esmeralda vit chaste et pure dans la plus infecte société ; Quasimodo, dans un corps difforme, possède l'âme la plus belle, la plus dévouée, la plus généreuse ; Claude Frollo, sous la robe du prêtre, cache l'impureté et le crime.

Nous avons dit que le moyen âge était mal compris et mal rendu dans le roman de *Notre-Dame de Paris*. Nous devons cependant rendre justice à la pensée d'esthétique et de philosophie que cache ce livre, et applaudir aux idées sur la décadence actuelle de l'architecture, qui sont développées dans deux remarquables chapitres d'art et d'histoire. En plus d'une occasion l'auteur de l'ode sur la *bande noire* avait déjà plaidé la cause de notre vieille architecture, dénoncé à haute voix bien des profanations, bien des démolitions, bien des impiétés, et signalé à l'indignation publique les procédés des gâcheurs de plâtre d'à présent (2). Ecrivant un roman qui portait à son frontispice le nom de la vieille « reine de nos cathédrales (3), » il ne voulut pas laisser échapper cette occasion de défendre de nouveau « nos édifices historiques que nos iconoclastes d'écoles et d'académies se sont acharnés à attaquer (4). » Il l'a fait avec une grande justesse d'idées et de termes.

Le créateur de *Notre-Dame de Paris* est encore l'auteur des *Misérables*, des *Travailleurs de la mer*, de *l'Homme qui rit*. Nous ne nous arrêterons point sur ces ouvrages trop célèbres, dont la lecture est malsaine, bien qu'ils renferment de grandes beautés. Que l'on se

(1) Charles d'Héricault.
(2) Note ajoutée à la huitième édition de *Notre-Dame de Paris*, 1832.
(3) Livre III, 1.
(4) Note.

rappelle seulement qu'un homme comme Proudhon a pu accuser Victor Hugo d'avoir corrompu par ses romans l'activité et le cœur des générations contemporaines. En outre, ses derniers romans, surtout les *Travailleurs de la mer* et *l'Homme qui rit*, sont écrits d'un style toujours chargé, tourmenté, et parfois obscur à déconcerter le lecteur.

Depuis la révolution de Février, Victor Hugo n'a presque rien écrit qui ne distille l'amertume et l'injure contre tout ce qui tient au catholicisme. Ses romans ne sont pas exempts de cet esprit irréligieux. Cependant on y trouve de nobles hommages rendus à la foi chrétienne et à la vertu de ceux qu'elle inspire. D'ailleurs, malgré certaines affectations païennes ou panthéistes, nous sommes loin de regarder ce vigoureux esprit comme un athée, comme un matérialiste, et nous croyons à sa sincérité, quand il a dit, dans un confidentiel épanchement, « que la foi en Dieu était plus que sa vie, que c'était son âme ; qu'il croyait à l'Incréé, à l'Idéal, à l'Éternel, à l'Absolu, au Vrai, au Beau, au Juste, à l'Infini ayant un moi ».

II

Balzac est le plus fécond, le plus universel de nos romanciers. Ses débuts furent lents et pénibles; à la fin de sa carrière il avait conquis la plus vaste renommée. Il était lu bien au delà de la France, en Hongrie, en Pologne, en Russie.

Quels titres lui valurent une popularité si étendue ? Ses qualités d'écrivain sont puissantes, mais ses défauts sont nombreux; ses conceptions furent immenses, mais ses œuvres restèrent incomplètes ; ses portraits sont étonnamment variés, mais quelquefois trop chargés.

L'auteur de la *Comédie humaine* voulut une autre gloire que celle de romancier. Sa véritable ambition fut d'écrire une histoire des mœurs. Il a porté dans l'analyse morale de la finesse, de la délicatesse et de la profondeur. Il a su rendre tous ses personnages nécessaires en les forçant à représenter un fait, une situation, un sentiment particulier. Il a su peindre les goûts, les aspirations de son époque sans viser jamais au portrait individuel, sans faire de personnalité. Mais il lui manqua ce sens supérieur qui donne à toute dissection de l'âme humaine la portée et l'utilité d'une étude entreprise avec des principes sincèrement honnêtes et vertueux.

Balzac décrit toutes choses uniquement pour décrire ; il ne voit dans tous les actes de ses personnages que des faits positifs dont il doit présenter les détails avec exactitude, sans rechercher d'ailleurs dans leurs causes ou dans leurs résultats une leçon morale, un enseignement fécond. Et ce sont les objets les plus sombres qui sollicitent de préférence son attention. — Ainsi voudront écrire plus tard ces champions d'un prétendu réalisme qui, poussant à ses dernières conséquences la méthode décourageante du maître, pourront, avec une certaine raison, se déclarer les *continuateurs de Balzac*. L'auteur de la *Comédie humaine* s'attache complaisamment et partout à montrer l'horrible de l'humanité. Il livre les hautes classes au mépris et à la haine des classes pauvres, et montre les classes pauvres souillées de vices, plongées dans l'abjection. Il met dans la bouche d'un forçat la peinture épouvantable de la société. « J'écris, disait-il, à la lueur de deux vérités éternelles, la religion et la monarchie, deux nécessités que les événements contemporains proclament et vers lesquelles tout écrivain de bon sens doit essayer de ramener notre pays. » Ses romans n'ont point servi les institutions qu'il prétendait défendre, et qu'il regardait d'ailleurs comme des chimères sociales.

Quel sera notre jugement final sur la totalité de ses écrits? Balzac produisit sans relâche, enfanta de vastes œuvres et des projets plus vastes encore. Il amassa d'énormes matériaux, mais le monument qu'il voulait dresser n'avait pas une base vraiment solide. D'autre part, la hâte fiévreuse qu'il mit à toutes ses compositions devait lui défendre d'établir jamais entre elles le lien, la cohésion, le rapport intimes auxquels il aspirait. L'auteur de la *Comédie humaine* brisa ses forces dans son ambition démesurée d'universalité. Philosophe, publiciste, moraliste, métaphysicien, législateur, naturaliste, il voulut, nouveau Gœthe, reproduire tous les caractères, vivre de toutes les existences, s'assimiler tous les sentiments. Il produisit d'incontestables chefs-d'œuvre, *Eugénie Grandet*, *le Père Goriot*, *César Birotteau*, *les Parents pauvres*, *le Curé de campagne*, *la Vieille fille*, etc. ; mais il laissa bien des livres incomplets et sans portée.

III

Après Balzac, vient naturellement George Sand.

Si l'on veut examiner les œuvres de George Sand dans leur ensemble, pour y chercher un caractère général bien précis, pour y

découvrir un principe arrêté, on reconnaît bientôt que cet écrivain, amoncelant les volumes, traitant tous les sujets, développant tous les systèmes, travailla sans relâche pour ne rien conclure. « J'ai fait, dit-elle dans l'avant-propos du *Mont-Revêche*, selon ma fantaisie du moment, au moins vingt dénouements divers et qui, pour ceux qui y entendaient malice, prouvaient au moins vingt solutions contradictoires. Toutes prouvaient trop selon les uns, aucune ne prouvait assez selon les autres. J'avoue que ceci m'a persuadé de plus en plus que le but, le fait et le propre du roman sont de raconter une histoire dont chacun doit tirer une conclusion à son gré, conforme ou contraire aux sentiments que l'auteur manifeste par son sentiment. » « Mes écrits, dit-elle ailleurs, n'ayant jamais rien conclu n'ont causé ni bien ni mal. » Ses productions, rapprochées entre elles, accusent en effet cet illogisme qui leur communique une certaine innocuité; mais la plupart ont eu séparément, au jour de leur publication, une influence à la fois puissante et malsaine. George Sand exerça, dans un grand nombre de ses romans, une action très funeste sur son époque par ses attaques répétées contre la religion et le mariage, par ses théories de l'*amour libre*, de la *sainteté des penchants du cœur*, par ses hardiesses morales et politiques, et par son apologie de la mort volontaire, du suicide. Ce qu'on ne peut s'empêcher de louer chez cette femme qui fit tant de mal, c'est son style, ce sont ses qualités de poète et de peintre. Nulle part son talent d'écrivain ne se développe avec plus de richesse et d'ampleur que dans le roman de mœurs rustiques dont la première, en France, elle fit voir les ressources fécondes, les charmes et l'intérêt, en nous donnant la *Mare au Diable*, *François le Champi*, la *Petite Fadette*, les *Maîtres sonneurs*.

Jean-Jacques Rousseau avait fait connaître les beautés pittoresques de la Suisse, des montagnes, des libres forêts; Bernardin de Saint-Pierre avait reproduit la luxuriante nature de l'Inde; Chateaubriand avait découvert les savanes d'Amérique, les grands bois canadiens, et décrit les splendeurs des campagnes romaines : George Sand révéla en France le Berry et la Creuse.

Ses descriptions toutes lyriques ont à la fois l'ampleur et la grâce, la force et la suavité.

« Aube du matin; crépuscule du soir; champs sillonnés par la charrue; pâturages où ruminent les grands bœufs mugissants; prairies où tintent les sonnettes des moutons; ruines se détachant au sommet de la montagne sur

les rayons pourprés du soleil couchant ; rivière coulant sombre et silencieuse au fond de la vallée ; herbes se courbant au souffle du vent et secouant leurs diamants liquides ; tout cela est de son domaine, tout cela est son champ, sa terre, son patrimoine, je ne trompe, sa conquête. »

George Sand est bien le premier paysagiste du dix-neuvième siècle. C'est le Corot de la littérature. Ainsi la jugeait Alexandre Dumas.

Lui-même demeurera comme le plus habile et le plus fécond des narrateurs de cette époque.

IV

Un point trouble la conscience de tout critique voulant apprécier équitablement Dumas. Dans le nombre prodigieux de volumes qui portent son nom, combien et lesquels lui appartiennent réellement ? Il est physiquement impossible qu'il ait écrit ou dicté tout ce qui a paru sous sa signature. Ne l'a-t-on pas vu, dans une seule année, 1845, imprimer soixante volumes ? Ne l'a-t-on pas vu publier de front, dans quatre journaux, quatre ouvrages différents et de très longue haleine, signés de lui ? Il a donc eu nécessairement des collaborateurs, et les principaux sont connus et certains, Auguste Maquet, Paul Meurice et Paul Lacroix.

Mais il faut le reconnaître et le dire bien haut : dans l'œuvre collective qui porte le nom d'Alexandre Dumas, la meilleure part, la plus fortement conçue et et la mieux exécutée lui doit revenir. Un connaisseur distingue assez facilement le vrai Dumas. De même qu'on a contesté au célèbre romancier plusieurs œuvres qui lui appartenaient, on lui a attribué des choses qui n'étaient ni de lui ni dignes de lui. A ce sujet, il disait avec une juste fierté : « Qu'on mette mes livres sur le compte des autres, soit ! mais qu'on mette les livres des autres sur mon compte, non ! »

Il était doué pour produire extraordinairement. Sa mémoire et sa facilité de travail étaient merveilleuses. Ceux qui sont les moins favorables à cet enfant prodigue de la littérature du dix-neuvième siècle ne peuvent s'empêcher de lui reconnaître une grande verve d'imagination, une puissance incontestable d'invention, de disposition, et surtout d'action théâtrale, le génie du dialogue et du récit, le sentiment des contrastes et une vive intelligence de certains sentiments du cœur humain, un esprit étincelant, une gaieté intarissable et une bonhomie sympathique. Il est dépourvu d'idéal, d'é-

tendue et de profondeur; mais, dans sa sphère moyenne, il attache fortement l'attention et se fait lire avec une rare facilité. Ce n'est pas un styliste. « Sa prose ignorante et incorrecte », comme il l'appelle lui-même, manque souvent de fermeté, de couleur, de cachet. Mais quand le sentiment le domine, quand la situation l'entraîne, c'est un écrivain, c'est un maître.

V

Pour envisager sous leurs traits principaux les grands romanciers du siècle, nous nous sommes écarté de notre étude historique sur les transformations du genre; revenons à l'époque où nous étions arrêtés, et voyons d'un coup d'œil comment de la littérature de sentiment et d'imagination qui régnait en 1830 on a pu si rapidement descendre jusqu'à cette littérature toute de matérialisme qui domine aujourd'hui.

Avant 1840, les premiers symptômes d'une réaction s'étaient déjà manifestés contre les écarts d'inspiration des romantiques. On avait ressenti certaine lassitude à les suivre dans leur essor vertigineux au delà de la vie possible; on commençait à se fatiguer de ces grandes aventures, de ces passions étranges dont les aventuriers emplissaient leurs feuilletons. Bientôt, dans toutes les branches de la littérature, on allait passer du culte désordonné de l'idéalisme à l'idolâtrie froide de la plastique. Les délicatesses arbitraires de la forme allaient succéder aux caprices fantastiques de l'imagination. Graduellement, toute aspiration sentimentale s'évanouit devant cette application positive des facultés intellectuelles. Un dernier souffle des agitations démocratiques de 1848 développa cette tendance et poussa les esprits au réalisme. L'avènement militaire de l'empire, sa politique armée de faits et d'autorité, la fièvre du lucre et l'amour égoïste du bien-être dont la nation fut tout à coup saisie, tant de causes réunies achevèrent de matérialiser la littérature. Alors parurent les CHAMPFLEURY, les FLAUBERT et les FEYDEAU. Ce fut une révolte ouverte de la matière contre l'esprit; ce fut une explosion de sensualisme brutal et de réalisme hideux, dont les effets maintenant encore, loin d'avoir rien perdu de leur intensité, ont pris dans leur action même une force nouvelle et toujours croissante.

Les romanciers, trop nombreux aujourd'hui pour fixer indivi-

duellement l'attention publique, se sont partagés en groupes, selon les tendances particulières de leur esprit. Une école, en ce moment, triomphe, celle, qui dans un délire de vanité, s'est donné le nom d'école *naturaliste*, comme si nulle autre, avant son apparition, n'avait encore découvert la vérité dans la nature. Elle est en pleine victoire. Elle a carrément remplacé l'exaltation idéaliste des romantiques par la platitude et la brutalité de ses peintures. Ses plus fermes disciples, afin de bien montrer les passions humaines dans toute leur réalité, se livrent sans crainte à ces débauches de style qui font les réputations par le scandale. Avides du succès à tout prix, ils se sont intitulés les continuateurs de Stendhal et de Balzac, les véritables chercheurs, les seuls peintres de la vérité, les historiens authentiques des mœurs de leur temps. Etrange orgueil qui, certainement, ne fera point illusion à la postérité sur l'impuissance de ces réalistes à outrance, qui ne l'empêchera point de reconnaître combien il était plus facile de surexciter les instincts grossiers de la foule par ces tableaux de passions furieuses et de désordres de mauvais lieux, que de toucher au même degré le cœur de tous les hommes par des peintures émouvantes de sentiments forts, élevés, généreux !

Les romanciers de la nouvelle école ont, de parti pris, rejeté les impressions honnêtes. Pour eux la vertu, la morale, n'existent point dans la nature. Ils ne connaissent rien en dehors de l'observation directe et de l'analyse exacte des vices les plus dégradants. Leur vie tout entière se passe dans une recherche ardente et tenace de toutes les corruptions.

Parfois, au moment de jeter à la foule de si brutales compositions, un scrupule leur vient à l'esprit. Ils redoutent que tant de crudités ne passent sans une explication préalable. Ils sentent la nécessité d'une apologie. De là ces longues préfaces dont ils viennent après coup solidifier leurs œuvres, ces plaidoyers superbes où, relevant hardiment les attaques d'une critique *inintelligente*, les naturalistes témoignent sans rougir — et sans rire — de la pureté de leurs intentions. Rien n'est plus curieux que ces pages exubérantes de fatuité. Prodiguant à leurs adversaires, à leurs « juges », le mépris et l'insulte, à leurs amis et à eux-mêmes les encouragements et l'éloge, les nouveaux émules de Balzac y étalent avec une prodigieuse suffisance leurs projets de réforme littéraire et morale. A les entendre, ils ne font point du roman, mais de la science ; ce sont les Cuvier,

les Barthélemy Saint-Hilaire des passions humaines. Ils ne racontent point, ils anatomisent. S'ils s'attardent dans une interminable peinture de tous les transports du sensualisme, s'ils arrachent brutalement la gaze qui les sépare du nu, s'ils se complaisent dans les détails obscènes, c'est uniquement parce qu'ils ont reconnu l'absolue nécessité d'écrire, pour l'avantage de tous et pour les progrès de la science, un traité complet de pathologie, et d'y révéler manifestement les causes et les effets de ces détraquements cérébraux, de ces désordres organiques.

Ah! certes, on éprouvera quelque jour un singulier étonnement à voir cet assemblage inouï de vanité naïve et d'audacieux cynisme, et, sans nul doute, on tirera du spectacle de cette dépravation littéraire encouragée par une vogue persistante, une bien triste appréciation des tendances générales de l'époque! Mais, laissant ces réflexions prématurées, disons un mot des plus populaires de ces écrivains réalistes; accordons un regard à ces tableaux d'une littérature avilie, et c'est avec plus de charme que nous retrouverons tout à l'heure les œuvres où revivent encore les nobles aspirations de l'âme et de l'intelligence.

VI

Les *dii majores* de l'école naturaliste sont Gustave Flaubert, les Goncourt, Emile Zola, successeurs directs de Balzac dont ils ont exagéré, dénaturé les principes par une application exclusive, systématique du roman social.

Gustave Flaubert débuta, vers 1854, par la publication, dans l'*Artiste*, d'une composition étrange, inouïe de style et d'idées qu'il devait refondre longtemps après: *la Tentation de saint Antoine*. Deux ans plus tard, sa réputation était faite avec *Madame Bovary*. Ce livre, supérieurement écrit, mais sans aucune délicatesse de sentiments, quoique la première partie renferme des observations fines et quelquefois profondes, ce livre a reçu déjà d'assez nombreuses interprétations pour que nous n'en fassions point une analyse nouvelle. En deux mots nous résumerons notre appréciation sur le principal, ou mieux, l'unique personnage du livre: cette provinciale hystérique, saturée de jouissances et toujours affamée, soulève de dégoût tout cœur où vit seulement une parcelle d'honnêteté.

Madame Bovary fut suivie de *Salammbô*, sorte d'histoire carthaginoise avant la seconde guerre punique. On y reconnaît tout d'abord, outre l'abus d'un réalisme rétrospectif, une érudition indigeste, toute sortie des compilations historiques et répandue sans ordre et sans utilité dans l'œuvre entière. Les descriptions ont une abondance de détails fastidieuse; le style, extraordinairement travaillé, haché en phrases sentencieuses, est inégal, lourd et pénible. *Salammbô*, dans son ensemble, doit être regardée comme une œuvre emphatique, sans intérêt, où l'illusion ne dure qu'un moment, bien qu'en certaines pages l'écrivain ait répandu beaucoup d'éclat et même de grandeur d'imagination.

Le quatrième roman de M. Flaubert, l'*Education sentimentale*, manque, comme *Salammbô*, de chaleur et d'action. Flaubert, restant fidèle à ses principes d'observation directe et minutieuse, y jette à profusion les banalités descriptives, et, dans son application exclusive à peindre des effets extérieurs et des attitudes physiques, oublie partout l'homme et la passion. L'*Education sentimentale* est une œuvre fatigante, sans unité toute formée de tableaux indépendants les uns des autres, et rattachés entre eux par des liens artificiels.

Cette absence complète de l'émotion, cette indifférence absolue pour le bien et le mal, pour le vice et la vertu, caractérisent tous les romans de Gustave Flaubert. L'auteur ne laisse voir de sympathie particulière pour aucun de ses héros; il s'abstient toujours, il se dissimule le plus possible, et vise uniquement à faire une œuvre impersonnelle, le beau brutal de réalisme où Sainte-Beuve a cru voir « une grande preuve de force ». Singulière appréciation d'un procédé qui repousse à la fois l'imagination, la sensibilité, la morale ! Si quelquefois on reconnaît l'auteur à travers son livre, c'est dans les pages où sa main décrit complaisamment une infirmité quelconque de la nature humaine. Alors on a l'idée de son tempérament; car, pour nous servir des expressions mêmes de l'un de ses admirateurs, il ne néglige pas une verrue, il étudie les plus petites plaies, il se condamne à voir le laid de tout près, à vivre avec lui, pour le seul plaisir de le peindre et de le bafouer, de l'étaler en moquerie aux yeux de tous (1). Alors on sent qu'il éprouve une joie inconcevable à clouer le laid et le bête dans ses œuvres. Et ces tableaux d'un réalisme hideux, il les recouvre du plus éclatant coloris. Ainsi

(1) Edmond de Goncourt.

voit-on, dans les romans de M. Flaubert, à côté de la bassesse, la pompe, à côté du grossier, du dégoûtant, le solennel.

L'auteur de *Madame Bovary* est un écrivain. Son style est pur, harmonieux, sobre et châtié. M. Zola expose ainsi sa manière de travailler. « Il soigne jusqu'aux virgules. Il poursuit les mots répétés à trente et quarante lignes de distance. Il se donne un mal infini pour éviter les consonnances fâcheuses, les redoublements de syllabes offrant quelques duretés; surtout il proscrit les rimes, les retours de fin de phrases apportant le même son. Selon lui, une belle page de prose est plus difficile à écrire qu'une page de beaux vers, parce que la prose a, par elle-même, une mollesse de contours qui la rend très malaisée à être coulée dans un moule solide. Il la veut dure comme du bronze, éclatante comme de l'or. » Son amour de l'art et sa probité littéraire lui feront pardonner dans une certaine mesure la platitude de ses sujets et la petitesse de ses personnages.

Le nom de M. Flaubert appelle immédiatement après lui celui de MM. de Goncourt.

Les frères de Goncourt sont connus pour des travaux historiques et critiques, et pour quelques romans à la Flaubert. Nous passerons rapidement sur les uns et les autres. L'*Amour* et la *Femme au dix-huitième siècle*, ont particulièrement obtenu dans le monde, grâce aux promesses séduisantes de leurs titres, un certain succès. Tous deux, en même temps qu'ils révèlent des recherches très savantes, laissent voir l'admiration profonde des auteurs pour le dix-huitième siècle, pour cette époque de désordre et de dissipation où le plaisir physique était la seule loi dominante, où les femmes apportaient le plus misérable empressement à saisir dans les principes d'une philosophie matérialiste tout ce qui pouvait favoriser leurs passions et justifier leurs scandales.

Un roman dans le goût du jour a fait à l'un d'entre eux une réputation bruyante et scandaleuse. Nous avons nommé la *Fille Elisa*, étude brutalement réaliste sur les prostituées. Nous n'essayerons pas l'analyse de cet ouvrage que M. Edmond de Goncourt a composé, dit-il, dans un sentiment de curiosité intellectuelle et de commisération pour les misères humaines.

La *Fille Elisa*, présentée par son auteur à la fois comme étude médicale et comme œuvre d'art, nous servira de transition naturelle pour arriver à M. Zola qui, peignant des tableaux d'un même genre, affiche les mêmes prétentions.

L'auteur de l'*Assommoir* fut un élève des Goncourt. Il dirige aujourd'hui le mouvement de l'*Ecole naturaliste*. Il a pour un moment conquis la première place; ses émules et ses disciples l'imitent ou le copient.

M. Zola possède un réel talent, il en fait un déplorable usage.

Répondant, en tête de son dernier roman, *Une page d'amour*, à l'accusation qu'on lui faisait de courir après l'actualité ou le scandale, cet écrivain affirme que le plan de tous ses romans était déjà formé avant la publication du premier volume, en 1868, et que depuis lors il avait simplement rempli le cadre qu'il s'était imposé. On peut reconnaître l'utilité de cette déclaration, si l'on veut juger de près l'unité du travail ; on n'en doit tenir aucun compte, lorsqu'il s'agit d'apprécier moralement chaque livre selon sa valeur particulière, et de résumer ensuite les sentiments qui se dégagent de l'œuvre entière, sérieusement étudiée dans ses détails. — Nous n'essayerons point d'analyser, comme exemple de sa manière, un des huit romans publiés jusqu'à ce jour par l'historien de la famille Rougon-Macquart, ni de détacher une scène quelconque de la *Curée*, ou de l'épopée faubourienne de l'*Assommoir*; mais, en deux mots, nous ferons connaître notre impression sur l'ensemble de ces étranges tentatives. M. Zola veut sincèrement faire une œuvre physiologique et psychologique, soit ; mais, le plus souvent, ce qu'il appelle la reproduction fidèle de la nature n'est que le côté purement instinctif et animal des types qu'il met en scène. Ses personnages, il les matérialise de parti pris, il les bestialise, il dégrade la nature elle-même en lui prêtant les vices des êtres animés.

Balzac s'était quelquefois attaché de préférence à décrire le laid, Zola n'emploie son talent qu'à dépeindre l'ignoble. Partout, dans toutes ses œuvres, il recherche, avec la même ténacité, les sujets du réalisme le plus abject : il se complaît dans l'ordure.

VII

Une place tout à fait à part doit être donnée à un écrivain, qui, célèbre entre tous au théâtre, s'est acquis encore une renommée très étendue dans le roman : Alexandre Dumas fils.

Nous ne rappellerons point ses premières années, sa vie de collège, le développement progressif de ses facultés brillantes. Tout le monde a lu les piquants et touchants détails qu'il en a donnés lui-même

dans les premières pages de l'*Affaire Clémenceau* et dans la magistrale préface de la *Femme de Claude*, où l'éclat de style s'unit si merveilleusement à la vivacité des impressions. Mais nous relèverons, comme une indication précieuse, quelques réflexions spirituelles de Joseph Autran sur Dumas fils, dans sa vingtième année, à la veille de ses débuts littéraires ;

« Qui n'a pas connu Dumas fils à vingt ans, dit Autran, ne sait pas ce que peuvent être les qualités les plus séduisantes de la jeunesse. Toutes les facultés qui, plus tard, se sont produites chez lui avec tant d'éclat s'y faisaient dès lors pressentir. Ce n'étaient pas encore les fruits, c'était la plus précoce et la plus riche des floraisons. Dans ce gamin de génie, dans ce glorieux héritier d'un nom illustre, il y avait déjà un poète, un philosophe, un moraliste, et par-dessus tout un causeur étincelant. Il avait des mots qui partaient comme d'éblouissantes fusées ; il avait des pensées qui ouvraient sur le monde moral les horizons les plus inattendus. »

A peine sorti du collège, il fit paraître la *Dame aux camélias*, premier souvenir de ses impressions de jeunesse, drame intime, dont l'émotion vraie, le style vif et rapide, la mise en relief saisissante, le dialogue naturel, facile, varié, dont toutes les qualités reconnues par les meilleurs juges (1), assurèrent aussitôt le succès.

Nous étudierons au théâtre de Dumas fils l'idée morale de la *Dame aux camélias*. Remarquons seulement que déjà se manifestent, en de nombreux passages du roman, les dispositions naturelles de son esprit aux études physiologiques et psychologiques, qui reparaîtront à des degrés divers dans la *Dame aux perles*, dans le *Roman d'une femme*, dans *Sophie Printemps*, et même dans la *Vie à vingt ans*, ce livre des plus lestes, que l'auteur un jour se repentira presque d'avoir publié (2).

La *Dame aux perles*, comme la *Dame aux camélias*, est le récit pathétique d'un événement réel. L'auteur a ressenti toutes les impressions qu'il y décrit. Sincérité d'inspiration qu'il devait apporter dans tous ses livres, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même avec cette charmante simplicité :

« J'essaye, autant que possible, de causer avec ceux qui me lisent, par le moyen du roman, comme je causerais avec eux si nous étions au coin du feu, le soir, avec des cigares et du temps devant nous. J'écrirais mes mémoires

(1) Jules Janin, entre autres.

(2) J'écrivis cela, nous disait-il lui-même, à vingt ans ; cela se voit du reste ; et si je ne l'avais livré à mes éditeurs, avec tout mon bagage, je le retirerais aujourd'hui.

que je n'écrivais pas autrement. Quand je me suis trouvé, tout jeune, au milieu de notre société parisienne, elle m'a étonné en bien comme en mal, et il m'a semblé qu'il y avait encore beaucoup de choses intéressantes à dire sur elle, mais à la condition qu'elles seraient dites franchement. Je me suis mis alors à monter et à descendre l'échelle sociale, de ses profondeurs les plus sombres à son sommet le plus lumineux. J'ai vu, j'ai entendu, j'ai touché toutes les sensations de mon âge. Je ne fais fi d'aucune. Je les redis sincèrement (1). »

A côté de scènes très passionnées apparaissent, dans la *Dame aux perles*, les plus graves enseignements de justice sociale. C'est ainsi qu'après avoir montré toutes les inquiétudes attachées aux naissances illégitimes, l'auteur résume les véritables douceurs de la paternité par cette pensée si profondément exacte dans sa rigoureuse expression :

« Pour que vous aimiez votre enfant, il faut qu'il soit né d'autre chose que d'un hasard de vos sens, il faut qu'il participe directement de votre âme par le désir que vous avez eu de l'avoir. Disons le donc à la louange des institutions loyales de la société, la paternité ne peut être douce, heureuse et utile que si elle est légitime et avouable. On est père seulement quand l'être qui vous doit le jour peut vous appeler publiquement son père. Jusque-là, on fait des enfants, on n'en a pas. »

La *Dame aux perles* a laissé voir au milieu de peintures très vives des impressions nobles, élevées. Un ouvrage ultérieur, *Sophie Printemps*, simple, attendrissante histoire, est tout à fait irréprochable. On suit avec un intérêt profond les moindres actes de cette enfant si belle et si vertueuse, dont la vie est une immolation constante. Les idées chrétiennes et les sentiments purs ont inspiré toutes les pages de *Sophie Printemps*, qui restera comme le meilleur témoignage de la moralité tant de fois contestée du romancier.

Jusqu'ici, dans ses diverses publications, romans ou pièces de théâtre, Alexandre Dumas fils a clairement prouvé son amour de la vérité rigoureuse, sa ferme intention de la dire toujours quelle qu'elle soit, comme il la concevra, et de puiser toutes ses inspirations dans le sentiment raisonné du devoir, mais librement, « sans morale de convention, sans influence d'école, sans mot d'ordre de groupe, sans dépendance ni engagement d'aucune sorte. » Nulle part cet élan de sa nature vers les régions indépendantes de la morale et de la philosophie n'a tant de vigueur et de plénitude que dans l'*Affaire Clémenceau*, ce drame poignant qui fit tant de bruit,

(1) La *Dame aux perles*, préface.

suscita tant de controverses et fut, en 1866, le sujet de tant de conférences, d'imitations et de parodies. Cette œuvre d'imagination, par les idées philosophiques qui s'en dégagent et les questions sociales qui y sont débattues, a toute la portée d'un traité de morale publique, soit que l'auteur y développe de chaleureux plaidoyers en faveur des enfants naturels et sur la recherche nécessaire de la paternité, soit qu'il y fasse une éloquente peinture des conséquences terribles des lois qui consacrent l'indissolubilité du mariage. Mais s'il est juste de reconnaître que Dumas, abordant ces redoutables problèmes de la vie sociale, a répandu dans l'*Affaire Clémenceau* bien des vues lumineuses, ne doit-on pas aussi dire qu'il a soutenu dans le même ouvrage, sur des questions plus graves encore, des théories inacceptables et funestes? Il a voulu surtout démontrer à quelle insurmontable fatalité l'absolu du code peut contraindre, en certains cas, le plus honnête homme. La pensée fondamentale de l'œuvre est l'affirmation précise de la loi de transmission physique et morale qui devient dès la naissance de l'homme l'impulsion irrésistible de son tempérament, la règle inconsciente de tous ses actes. Voici dans quels termes il expose ce décourageant principe :

« On dit que Dieu a doté l'homme du libre arbitre. Qui dit cela? Ceux qui le croient, car Dieu n'a rendu compte à personne ni de son but, ni des éléments dont il a composé sa création. S'il a donné ce libre arbitre, il ne l'a donné qu'au premier homme créé, à celui qui est sorti directement de ses mains, sans le secours d'aucun être humain, et nous savons, d'après la tradition, quel usage cet homme a fait de ce don sous l'influence de la femme issue de lui. A partir de Caïn, le libre arbitre disparaît. Caïn n'est plus maître de tous ses actes; il subit son générateur. Le père a été coupable, le fils est criminel; la transmission physiologique commence, la fatalité héréditaire s'impose et ne s'interrompt plus. Tel père, tel fils... »

Depuis le second homme, nous ne sommes plus les créatures de Dieu; chacun de nous est le produit de deux organisations que l'amour, le plaisir, l'intérêt, le hasard, ont mises en contact, et nous portons en nous, à doses équivalentes ou inégales, la double individualité que nous avons reçue. Si les deux producteurs sont sympathiques, congénères, parallèles pour ainsi dire, le produit a toutes les chances d'être en harmonie avec lui-même, d'être équilibré, adéquat, comme disent les docteurs et les philosophes; s'il y a divergence de nature, antagonisme entre les deux types père et mère, l'enfant subit inévitablement ces deux influences contraires, jusqu'à ce que l'une ait triomphé de l'autre.

Thèse fataliste du vice originel qu'on ne saurait trop vivement combattre comme le renversement radical de tous les principes de justice divine et humaine. L'auteur de l'*Affaire Clémenceau* faisant dire à son principal personnage : « Il est des êtres créés pour le mal qui en ont l'instinct, le besoin, et qui l'accomplissent sans en avoir ni la préméditation, ni la conscience ; des êtres dont la mission est de détruire », développe une pensée non seulement erronée au point de vue philosophique et religieux, mais encore infiniment dangereuse au point de vue social.

Si le philosophe et le chrétien ont de grandes réserves à faire sur les théories exposées dans les romans d'Alexandre Dumas fils, le littérateur ne peut trouver que des éloges pour l'éclat merveilleux du style, pour cette langue si ferme, si nette, si claire, pour cet esprit si fin, si original et si primesautier.

VIII

Quelques romanciers se sont tournés davantage dans le sens du spiritualisme. Nommons d'abord MM. Octave Feuillet, Jules Sandeau, Victor Cherbuliez et André Theuriet.

M. Feuillet, vers le milieu du siècle, prit l'initiative de la réaction contre le matérialisme littéraire, et tandis que paraissaient les œuvres de Feydeau, de Mürger, de Champfleury, de Flaubert, publia successivement *le Roman d'un jeune homme pauvre* et *Sibylle*, dont le succès dure encore, quoique la sévère morale puisse faire à leur sujet bien des réserves.

Les nombreux ouvrages qu'il a donnés depuis, écrits en général dans les mêmes principes, mais un peu risqués à la fin, reçurent de la partie saine du public et des lettrés un accueil aussi favorable. Le second parmi les romanciers, M. Feuillet parut digne à l'Académie française d'être admis dans ses rangs. Jules Sandeau avait été reçu avant lui.

Octave Feuillet agrandit sa réputation en publiant *Monsieur de Camors*, son œuvre la plus fortement conçue, celle où les événements et les caractères sont le plus nettement mis en lumière. Louis de Camors et Charlotte d'Estrelle, la marquise de Campvallon, sont des types achevés que fait très vivement ressortir le contraste des autres figures groupées autour de ces principaux personnages.

Julia de Trécœur est une ébauche magistrale. Là, comme dans *Monsieur de Camors*, Octave Feuillet montre une vigueur de touche

que la molle délicatesse de ses premières œuvres ne laissait point pressentir. Le dénouement du drame, écrit dans une langue nerveuse et colorée, donnerait le sujet d'une toile saisissante.

Les deux dernières œuvres, *Un mariage dans le monde* et le *Journal d'une femme*, rentrent plus dans le cadre habituel de ses créations. Bien qu'elles ne possèdent ni l'originalité, ni la valeur littéraire de *Monsieur de Camors* et de *Julia de Trécœur*, elles renferment des pages de beaucoup d'intérêt et d'esprit. Citons cette délicieuse conversation de quelques personnages du livre sur le sujet délicat : *Qu'est-ce qu'une femme de devoir?*

« Une femme de devoir, dit le jeune député, est une femme qui ne cherche pas de romans dans la vie, — car il n'y en a pas de bons; — qui n'y cherche pas la poésie, — car le devoir n'est pas poétique; — qui n'y cherche pas la passion, — car la passion n'est que le nom poli du vice.

« Oh! oh! pardon, s'écrie la grand'mère, je ne laisserai point passer de telles hérésies devant ces jeunes femmes! Sous prétexte d'en faire des femmes de devoir, est-ce que vous voulez en faire des sottes, jeune puritain? D'abord, je ne comprends pas cette manie que l'on a d'opposer toujours la passion au devoir, — la passion par ci... le devoir par là, — comme si l'un était nécessairement le contraire de l'autre... Mais on peut mettre la passion dans le devoir... et non seulement on le peut, mais on le doit... et je vous dirai même, mon cher monsieur, que c'est là le secret de la vie des honnêtes femmes,... car le devoir tout seul est bien sec, je vous assure! Vous dites qu'il n'est pas poétique?... C'est parfaitement mon avis; mais il faut qu'il le devienne pour qu'on ait du plaisir à le pratiquer... et c'est précisément à poétiser le vulgaire devoir que nous servent ces dispositions romanesques contre lesquelles vous lancez l'anathème! — Si vous vous mariez jamais, essayez donc d'épouser une femme qui ne soit pas romanesque, et vous verrez ce qui arrivera!

— Qu'est-ce qui arrivera? demande le jeune député.

— Eh bien, il arrivera que tout lui paraîtra plat et insipide dans la vie, son mari d'abord, puis son foyer, ses enfants, sa religion même!... Ah! mon Dieu! ce n'est pas contre les idées romanesques qu'il faut mettre en garde la génération présente,... le danger n'est pas là pour le moment... Nous ne périssons que par la platitude. Mais, pour en revenir à notre humble sexe, qui est seul en question,

voyez donc les femmes dont on parle à Paris, — je dis celles dont on parle trop ; — est-ce leur imagination poétique qui les perd? est-ce la recherche de l'idéal qui les égare? Eh ! Seigneur ! ce sont pour les trois quarts les cervelles les plus vides et les imaginations les plus stériles de la création !... Mesdames et mesdemoiselles, a ajouté la grand'mère, croyez-moi, — ne vous gênez pas !... soyez enthousiastes, soyez romanesques tout à votre aise... Tâchez d'avoir un grain de poésie dans la tête, — vous en serez plus facilement honnêtes et plus sûrement heureuses... Le sentiment poétique au foyer d'une femme, c'est la musique et l'encens dans une église... c'est le charme dans le bien ! »

Le discours de la bonne et romanesque grand'mère a du charme; mais les idées qui s'en dégagent, mises en pratique, seraient troublantes pour les imaginations rêveuses. Oui, il faut de l'enthousiasme et un saint amour de l'idéal; mais le plus souvent il est impossible de poétiser le devoir qu'il faut cependant accomplir dans sa vulgarité, en l'ennoblissant par le sentiment chrétien, sentiment que M. Feuillet semble avoir un peu négligé dans son apologie de l'idéalisme.

L'auteur du *Roman d'un jeune homme pauvre* est un des rares écrivains qui, de nos jours, surent efficacement comprendre et faire aimer « les convenances, les respects, la dignité des choses légitimes et régulières ». On pourrait certainement lui reprocher d'avoir trop écouté les caprices d'un esprit brillant, de ne s'être pas toujours préoccupé de la vraisemblance, et même d'avoir dangereusement allié, dans le développement de ses passions idéales, les rêves de l'imagination avec les vertus paisibles de la famille; mais, en retour, quels éloges ne lui doit-on point pour le sentiment élevé qu'il a eu de la vie morale! Il a su mettre en lumière les devoirs de l'éducation et surtout la dignité du mariage. Avant lui, dit M. Vitet, on n'avait pas encore trouvé de tels accents pour en faire aimer les profondes douceurs.

M. Jules Sandeau, lui aussi, traita le roman avec conscience et dignité. Il en a fait un genre vraiment littéraire par l'amour éclairé de l'art et des sains principes dont toutes ses œuvres sont animées.

Sa première publication, *Madame de Sommerville*, annonce un esprit ferme et sérieux. Dès le début, Jules Sandeau se rangeait du côte de la morale et du bon sens. Fort d'une expérience précoce, non seulement il s'affranchissait des entraînements d'une fougue

imprudente, mais encore il annonçait à toute la jeunesse contemporaine les fruits qu'elle recueillerait de sa présomption folle, il lui montrait le vide des promesses enivrantes dont ses flatteurs et ses poètes l'avaient nourrie, de ce sentimentalisme désordonné qui régnait alors et conduisait les esprits à l'oubli des devoirs, à la dépravation intellectuelle et morale; et, marchant droit au positif de la vie, il lui présentait sans aucune hésitation le culte du foyer comme le meilleur préservatif et le plus assuré refuge contre le désenchantement et les rêveries stériles.

Peu de temps après, Jules Sandeau publia *Marianna*. On n'avait encore vu dans *Madame de Sommerville* qu'une exposition calme de principes; dans le nouvel ouvrage, le romancier donne un exemple terrible des conséquences fatales de la passion. C'est un récit au plus haut point dramatique, où toutes les scènes sont chaleureuses et vivantes, sans que le but moral se laisse un instant perdre de vue dans le mouvement interrompu de l'action. Et l'auteur ne s'y borne pas, comme le remarque M. Vitet, à montrer qu'un châtiment inévitable attend, même en ce monde, ces affections déréglées qui osent entrer en lutte avec l'ordre éternel des sociétés humaines; que deux cœurs, même sincères, placés hors de la loi commune, se condamnent, en croyant s'unir, à des déchirements qu'on peut décrire d'avance avec une certitude presque mathématique; il va au delà de ces vérités générales, il entre dans l'étude intime des misères de la passion (1). Et c'est ainsi qu'il arrive à conclure avec une éloquente précision, que le bonheur n'existe pas en dehors du sentiment de famille si dédaigné par les romanciers du jour. « Je ne crois pas, a dit Gustave Planche, qu'il y ait au monde un enseignement plus austère que la lecture de ce livre. » *Marianna* serait à l'abri de tout reproche pour les juges les plus scrupuleux, s'ils n'y découvraient, dans la succession des événements, une nuance de fatalisme.

Avec le *Docteur Herbeau*, l'auteur a soudainement changé de manière et de ton. C'est un livre charmant d'esprit et de style que ce conte humouristique, fantaisie à la Sterne, où s'unissent et se fondent d'une manière très originale l'émotion et la gaieté, le sentiment honnête et la libre allure. Divers critiques en ont trouvé la conclusion morale très équivoque; quelques-uns ont découvert en

(1) Réponse de M. Vitet au discours de réception de M. Jules Sandeau à l'Académie française.

certains chapitres des détails scabreux, mais nous aimons mieux croire à l'innocuité parfaite de cette œuvre exquise où tant de finesse d'esprit se joint à tant de justesse d'observation.

L'auteur de *Marianna* revient dans *Fernand* aux vigoureuses inspirations du début. De toutes ses créations, il n'en est aucune qui soit plus mouvementée, plus saisissante. La leçon morale se dégage des événements avec une précision tragique. Le style, comme l'action, est nerveux, coloré, rapide.

Les romans de Jules Sandeau les plus connus avec *Marianna*, le *Docteur Herbeau*, sont *Mademoiselle de la Seiglière*, *Madeleine*. *Mademoiselle de la Seiglière* est son chef-d'œuvre. « Le portrait de l'héroïne est d'une angélique suavité. Tous les caractères ont la perfection de l'exactitude; partout ils sont peints avec les couleurs et sous les traits qui leur sont propres. Le dessin général se développe avec fermeté dans l'œuvre, toujours indépendant des caprices de l'imagination. D'un bout à l'autre du roman, l'auteur conduit son récit comme il le veut et par le chemin qui lui convient. » C'est ainsi que Jules Sandeau, selon l'appréciation de Gustave Planche, a tiré de son sujet tout le parti qu'on en pouvait souhaiter et l'a fécondé sans l'épuiser. *Mademoiselle de la Seiglière* serait inattaquable sans le vice du dénouement, sans le suicide de Bernard Stemply, l'intéressant fiancé de *Mademoiselle de la Seiglière*, présenté jusqu'alors comme le type de toutes les noblesses et de toutes les générosités. Cette mort si imprévue jette dans l'âme un désordre extrême, un trouble indéfinissable.

Les qualités de style et de mise en scène que nous venons de signaler dans *Mademoiselle de la Seiglière*, nous les retrouvons dans *Madeleine*, livre estimable qui, malgré les invraisemblances de la donnée générale, malgré la situation délicate et même fort aventurée des principaux personnages, est une œuvre féconde en enseignements. L'Académie française rendait pleine justice aux traits d'observation supérieurement mis en lumière que ce roman renferme lorsqu'elle le qualifiait d'ouvrage *utile aux mœurs*. Jules Sandeau fait une analyse toute particulière des sentiments affectés par les jeunes gens du jour. Il a pris quelquefois dans cette étude le ton irrité de la satire; il s'attaque avec une énergie très vive aux paradoxes ridicules qui composent leur bagage philosophique, à leurs fanfaronnades de libertinage et d'incrédulité, à ce scepticisme moqueur dont ils font si misérablement parade. Il frappe surtout

avec vigueur l'immorale vanité de ces Lovelaces de rues ou de coulisses, qui ne craignent point, pour quelques succès méprisables, de prendre en dédain toute une partie de l'humanité. Cette page du roman a la chaleur de l'éloquence :

« Maurice appartenait à cette école de jeunes roués, Lovelaces de coulisse, qui, parce qu'ils ont niaisement mangé leur patrimoine avec quelques filles perdues, croient connaître les femmes et se font gloire de les mépriser. Dans deux ou trois bacchantes éreintées et flétries qu'ils auront traînées en carrosse, ces petits messieurs parlent de la moitié du genre humain avec une telle irrévérence qu'on est tenté de leur demander, en les écoutant, quel métier font leurs sœurs et de quels flancs ils sont sortis. »

Madeleine, sans être absolument irréprochable, est une des plus nobles créations de la littérature honnête et sensée.

Jules Sandeau, entre les romans que nous venons d'étudier, a composé *Karl-Henry*, *Mademoiselle de Kérouare*, véritables modèles de narration ; *Catherine*, touchante composition où respirent une émotion douce et parfois une gaieté charmante ; *Sacs et parchemins*, excellent sujet de comédie renouvelé de Molière, et qui, sous la plume du conteur devient une des plus amusantes histoires qu'on puisse imaginer ; la *Famille Penarvon*, simples esquisses de caractères dont tous les détails sont délicats, chastes et purs ; la *Roche aux mouettes*, délicieux ouvrage écrit pour les enfants, charmant à lire pour tous les âges ; *Jean de Thommeray*, publié dans la *Revue des Deux Mondes* en 1873, satire sanglante de la société actuelle où tout, même le mal, est plat, petit et mesquin ; enfin les *Revenants* (1836), *Valcreuse* (1846), la *Chasse au roman*, *Un héritage* (1849), le *Château de Monsabry* (1853) ; *Olivier* (1854), le *Colonel Evrard*, etc., livres de mérites divers, sous le rapport de l'inspiration et de l'originalité, mais où se retrouvent presque toujours les mêmes qualités de style. M. Jules Sandeau appartient à cette classe d'écrivains qui savent « se condamner à une production lente pour élaborer leurs œuvres avec soin et recueillement, en philosophes et en artistes ». Ses romans se recommandent par le fini des détails qui dénote le travail consciencieux et par la sobriété de couleur, indice d'un goût délicat. Et presque toujours cette forme élégante recouvre un fond solide et sérieux.

Frédéric Godefroy.

VOYAGE DANS LES VOSGES

GÉRARDMER

La vallée de Granges à Gérardmer est une des plus pittoresques des Vosges : flanquée de deux chaînes de montagnes couvertes, de la base au sommet, de sapins séculaires et de débris de rochers, elle ne s'ouvre guère que pour livrer passage à la rivière, qui roule ses ondes, en grondant, à travers les blocs de granit, dont les amas semblent vouloir entraver son cours. L'art cependant a su tracer sur le flanc de la rivière une route superbe, et il y a joint une voie ferrée.

En avant de Gérardmer, nous rencontrons la glacière naturelle du Kertof, où se conserve la glace en toutes les saisons de l'année. Il fait une chaleur brûlante; nous sommes heureux de nous rafraîchir en suçant, avec un vrai délice, quelques-uns de ces cristaux formés par la baguette magique des hivers.

Nous voilà dans Gérardmer. Ce bourg, élégamment assis dans un bassin d'une lieue de longueur sur un quart de largeur, est terminé, à l'ouest, par un lac d'une assez grande étendue, et dominé, sur chacun de ses flancs, par des côtes arides et rocailleuses.

Le revers méridional de ce bassin étale de jolies fermes éparpillées, dont la face reflète une éclatante blancheur. Le revers septentrional n'offre aux yeux que d'énormes blocs de granit, recouverts d'une mousse grisâtre, qui donne à la vallée une teinte sévère. Ces amas de rochers s'appellent les *moutons* du pays. Parmi ces rochers on admire de petits enclos, qui sont pour les pauvres gens une ressource précieuse. On cultive cette terre avec la bêche, et on lui confie une semence qui, à l'aide d'engrais abondant, peut faire espérer une bonne récolte.

Ce village doit son nom au duc de Lorraine, Gérard d'Alsace, qui fit élever, en 1070, en aval du lac, une tour destinée à servir de

rendez-vous de chasse. Gérardmer, qui compte seulement quelques siècles d'existence, devenu le centre d'une immense commune de six à sept mille âmes, prend aujourd'hui les apparences d'une ville. De belles routes, qu'on dirait être de charmantes promenades, y ont tracé des rues, en remplaçant des chemins, autrefois impraticables. De belles maisons, récemment bâties, s'étendent, à distance les unes des autres, le long d'une grande rue pavée, sur une ligne presque aussi longue que celle du bassin lui-même. C'est bien maintenant que les habitants peuvent répéter le mot si naïf et si fier prêté à leurs ancêtres : « Sans Gérardmer, et un peu Nancy, que serait-ce de la Lorraine ? — Son Giromois et in po Nancy, que seroce de lè Loraine ? »

En dehors du bourg, des maisons à un seul étage, couvertes en bardeaux de sapin sont disséminées, ainsi que dans toutes les montagnes, sur tous les points du territoire. Les unes, enfouies dans les gorges où pénètre à peine un rayon de soleil : les autres coquettement assises sur le flanc des collines ; d'autres perchées, comme des nids d'aigles, sur les plateaux. Ces fermes isolées semblent autant de petits manoirs, jaloux de leur indépendance ; chaque propriétaire est comme un petit seigneur, ayant près de sa maison, ses champs, ses pâturages, son clos, surtout sa fontaine, dont l'eau claire et fraîche jaillit sous sa main et va féconder sa verdoyante prairie.

Toutefois la population de ce pays est plus industrielle et commerçante qu'agricole. Parmi ces industries il faut mettre en première ligne la fabrication des fromages. Ce produit des pâturages exquis de nos montagnes est partout connu ; le fromage de *Gérômé*, comme on dit en patois du pays, s'expédie dans toute la France et à l'étranger : ce nom du reste est commun à tous les fromages des Vosges.

Une autre industrie est l'art de façonner le bois, dont on fait toute sorte d'ustensiles propres aux usages domestiques. On transforme le sapin en seaux, en cuveaux, en cuves, en baignoires, en boîtes de toutes les dimensions, et cette vaisselle est transportée au loin : Paris seul en reçoit annuellement une énorme quantité dont le poids est évalué à 36,000 kilogrammes.

Une industrie nouvelle est venue s'offrir aux bras inoccupés, le tissage du lin et du chanvre : deux mille métiers environ fabriquent chaque année plus de douze mille pièces de toile, dont la main-

d'œuvre rapporte aux ouvriers un salaire de deux à trois cent mille francs. Les linges de table damassés, en fil de chanvre ou de lin, sont de toute beauté : rien n'égale l'éclat, le fini et la blancheur de ces toiles. Ce qui distingue et recommande cette industrie, c'est que chaque ouvrier travaille à son domicile : ce qui est un grand préservatif contre le désordre et la corruption des mœurs.

Un autre genre d'industrie, répandue en toutes les vallées des montagnes, a pris aussi à Gérardmer des accroissements considérables. Au bord des courants d'eau si communs dans ces vallées, s'élèvent de nombreuses scieries, qui convertissent en planches les arbres des forêts. En parcourant le pays, on ne cesse d'entendre, de distance en distance, le fer mordant de la scie, qui s'exhausse et s'abaisse, en déchirant les flancs des troncs de sapin. Ces planches s'expédient, par les rivières de la Meurthe et de la Moselle, jusqu'en Hollande, et par les voitures et les voies ferrées, dans la plaine et jusqu'à Paris.

Ces industries réunies apporteraient au pays une aisance incomparable, sans un abus qui tend de plus en plus à s'étendre, et par lequel on voit s'étioler sans remède les hommes de la génération actuelle, l'usage immodéré des boissons alcooliques et du tabac à fumer. Cet abus occasionne, dit-on, dans cette seule commune, l'énorme dépense d'une centaine de mille francs, dont plus de moitié pour l'eau-de-vie, et quelle eau-de-vie ! Cet abus homicide se répand malheureusement dans toutes les populations de nos belles montagnes, et les femmes elles-mêmes n'y échappent pas toujours. Dès qu'un ouvrier a pris l'habitude abominable de ces excès, la paix et l'aisance fuient loin de sa chaumière. Les affections maladives les plus cruelles viennent s'ajouter à la misère et à la discorde domestique, et l'on voit les tempéraments les plus robustes succomber avant la vieillesse et souvent même avant la maturité de l'âge. Puisse la vue de ces excès donner une leçon aux générations nouvelles et avec l'aide puissante de la religion, qui règne encore, grâce à Dieu ! vive parmi ces populations, les amener à renoncer à ces drogues empoisonnées !

Les eaux fraîches, légères et limpides, la salubrité de l'air, la variété et la beauté des sites, l'attrait des promenades dans les vallées, sur le bord des lacs, des rivières et des cascades, devaient amener en ces lieux un établissement d'hydrothérapie : aussi depuis plusieurs années y en a-t-on fondé un des plus beaux de France.

Complément de nos eaux minérales, chaudes ou froides de Plombières, de Bains, de Vitel, de Contrexéville et de Bussang, c'était bien ici, dans une des plus riantes vallées de nos montagnes, que devait se former un tel établissement : car nulle part la nature n'a répandu, avec plus de profusion, les dons les plus favorables au calme de l'âme et à la santé du corps. « En raison de leur extrême pureté, les eaux des Vosges, a dit le docteur Braconnot, de Nancy, doivent avoir sur la santé des hommes une influence marquée. »

C'est à propos des sources et du lac de Gérardmer qu'il parlait ainsi. Ce lac, de forme presque ovale, est la pièce d'eau la plus considérable des Vosges; il n'a pas moins de cent seize hectares d'étendue, sur une profondeur qui varie de trente à quarante mètres. Ses eaux viennent de la petite vallée du Phény, et il donne naissance à la Jamagne, qui va se jeter dans la Vologne. Cette plaine liquide, dont la surface est ordinairement paisible et tranquille, offre aux promeneurs un facile et délicieux plaisir. Cependant quand un vent impétueux vient en agiter les ondes, il soulève des vagues parfois violentes, qui représentent, en miniature, les fureurs de la mer.

« L'heure la plus propice pour visiter ce lac, dit l'abbé Jacquel, dans son excellent *Essai sur Gérardmer*, c'est lorsque le soleil dore de ses derniers rayons la cime des montagnes, lorsque l'ombre, imprégnée encore de quelques lueurs, pénètre sous les majestueux arceaux des forêts de sapins; au moment où l'oiseau s'endort sous la feuillée, en faisant retentir les airs de ses derniers chants; lorsque tout est calme et qu'on n'entend plus dans la vallée que les mélancoliques tintements de l'*angelus;* c'est l'heure pour qui veut éprouver un ensemble de sensations délicieuses qui vont au cœur, pour qui veut comprendre ce que la nature a caché de beau, de grand, de doux et de mystérieux dans ce concours des eaux, des forêts, des prairies, des montagnes qui semblent supporter la voûte du ciel, et des vallées qui paraissent fuir dans l'ombre. Le cœur sent alors ce que nulle bouche ne peut dire et ce qu'aucun talent ne peut dépeindre. »

Ce lac offre un phénomène très remarquable : la pente de la vallée devrait porter ses eaux vers la Moselle, mais un obstacle insurmontable se présente en aval et s'oppose à leur cours; c'est en amont qu'elles sont forcées de s'échapper pour suivre ensuite une pente qui les entraîne vers la Vologne.

Ce beau lac nous rappelle avec émotion le souvenir d'un jeune diacre, enlevé prématurément à l'amour de ses parents et à l'utilité de l'Église; c'était en 1827. Nous étions alors à nos vingt ans et nous venions de professer la classe de quatrième au petit séminaire de Senaide. Nous voulûmes, pendant les vacances, visiter les montagnes des Vosges, et pour le récompenser de son travail et de ses succès, nous avions pris avec nous le jeune Hippolyte Guy de Sauville, neveu de notre curé cantonal de Monthureux-sur-Saône, de l'éloquent M. Morquin. O lac enchanté, quel n'était pas le bonheur du naïf adolescent bercé sur tes vagues, dans la nacelle où nous récitions la délicieuse poésie de Lamartine, si fraîche et encore nouvelle alors, et si admirée de nos jeunes imaginations! Quelle délicieuse soirée nous passâmes à contempler cette admirable nature, plus rêveuse en cette saison d'automne, et qui semblait dire à ce frêle et cher disciple : « Hâte-toi de jouir, enfant : l'automne pour toi sera ton printemps même! » O pénible souvenir! cette fleur, qui promettait un si beau fruit, est tombée au soleil du matin, avant même d'avoir senti les chauds rayons du jour.

Allons nous reposer de ces vives émotions au sein d'une réception cordiale. Le docteur Guyot, brave et digne curé de Gérardmer, nous attend à son foyer et à sa table hospitalière. Nous devisons, fort avant dans la soirée, des choses passées et des choses présentes, de nos vieilles peines et de nos anciens plaisirs, de toutes ces péripéties de la vie dont parlait le poète de Mantoue :

... Forsan et hæc olim meminisse juvabit.

Acheminons-nous maintenant vers les sources de la Vologne et les splendides hauteurs du Hohneck. Nous trouvons, à l'entrée de la forêt, un bloc énorme de granit, à la surface plane, et qui s'appelle *Pierre de Charlemagne*. Le grand empereur d'Occident dîna un jour, dit-on, sur la table de ce rocher, dans le moment de ses chasses au sein des forêts vosgiennes. On aime à se détourner de quelques pas pour visiter ce témoin de l'heureuse simplicité de cette halte impériale.

Le murmure saccadé d'une chute d'eau appelle notre attention, c'est le *Saut des Cuves*. On a donné ce nom à une cascade des eaux de la Vologne, dont les flots, se précipitant d'étage en étage, ont creusé des bassins, comme des espèces de cuves, dans le roc, où elles semblent n'avoir plus de mouvement que pour tourbillonner.

On s'intéresse à leurs efforts écumeux ; on écoute leur voix bruyante comme une plainte au fond de l'abîme, et on les suit d'un œil satisfait, quand elles ont repris leur course. A la vue de ce tableau grandiose, l'âme se trouve merveilleusement surprise : les rochers qui se dressent perpendiculairement à une grande hauteur ; les sapins qui ont pris racine dans leurs anfractuosités, et qui s'élèvent, dominant la scène de leur tête majestueuse ; la profondeur du torrent dont les ondes grondantes vous assourdissent ; les blocs énormes qui la pavent et qui témoignent des bouleversements qui ont déchiré le sol, tout cela forme un paysage qui étonne et qui ravit.

Au bas, s'offre à l'admiration un pont superbe et hardi, dont les culées reposent sur deux rochers granitiques ; c'est le pont de la route de Saint-Dié. Un peu plus loin, en descendant la rivière, on contemple, avec une espèce de stupéfaction, la vieille construction d'un pont délabré, dont la jetée est d'une seule arche, et qu'on appelle *Pont des Fées*, à cause de sa hardiesse.

En remontant la Vologne, nous trouvons une route superbe qui mène à Schlucht, en longeant le flanc des montagnes qui bordent les lacs de *Longemer* et de Retournemer ; c'est la route d'Épinal à Colmar. Nous voici au lac de Longemer. Ce lac présente une nappe d'eau d'environ 2,000 mètres de long sur 4 ou 500 de large, et 35, plus ou moins de profondeur. Il est flanqué, au nord et au midi, de deux hautes montagnes, dont l'une s'élève perpendiculairement, et des raides escarpements de laquelle ont roulé dans les eaux des sapins déracinés par les orages. L'autre est séparée du lac par un ruban de vertes prairies. C'est au flanc de la plus ardue de ces collines qu'est tracée la route.

Une nacelle toute préparée nous procure le plaisir d'une promenade sur ces eaux profondes, mais transparentes, dans lesquelles se jouent une multitude étonnante de poissons d'une incomparable agilité. Arrivés à l'extrémité orientale du lac, nous jouissons à faire parler un écho merveilleux : un compagnon de voyage tire, successivement et à court intervalle, les six coups de son revolver ; le bruit se répercute dans la montagne ; après deux secondes, ce bruit, mieux accusé et plus fort, se reproduit à l'opposé, cesse de nouveau, puis se fait entendre dans le lointain, comme un sourd mugissement qui se perd avec lenteur au sein des forêts.

Ce paysage a quelque chose de sombre et de majestueux, qui saisit les sens et l'imagination. En présence de ces beautés sauvages,

qui sont restées telles que la nature les a faites, on sent que les œuvres de l'homme ne sont rien, ou qu'elles ne sont quelque chose que comme imitation, ou encadrées, comme cette route admirable qui s'élance vers le Hohnech, dans les grandes merveilles du Créateur.

Au moyen âge, dans le onzième siècle, un seigneur de la cour de Lorraine, quittant l'épée de paladin pour le bâton de solitaire, choisit pour lieu de retraite ce site pittoresque et sauvage. Il se nommait Bilon. Ennuyé des pompes et des plaisirs du monde, il avait résolu de chercher, pour y vivre avec Dieu seul, le désert le plus affreux qu'il put rencontrer dans les monts de Vosges. Pénétrant au sein de cette obscure vallée, il s'arrêta au bord du lac de Longemer, y bâtit une chapelle et une cellule, et y vécut dans les austérités de la pénitence. On ne sait ni comment ni au bout de combien de temps il y décéda. Le rustique oratoire, où il pria, subsiste encore, mais il ne reste plus rien de sa cellule. En creusant, en 1830, le sol où elle se trouvait, un caveau fut découvert, dans lequel gisait un squelette assez bien conservé, qui devait être celui du pieux solitaire.

A l'orient de ce lac se prolonge une vallée sombre qui conduit à un troisième réservoir d'eau, celui de *Retournemer*. Ce lac, qui a 2,000 mètres de circonférence, est placé, comme au fond d'un entonnoir, formé par de hautes montagnes. Le site en est d'un aspect sévère et presque effrayant, encaissé dans des remparts à pic, et couvert d'arbres séculaires qui semblent croître les uns sur les autres. On jette de tous côtés des regards anxieux, et l'on ne découvre que des entassements de rochers et de noirs sapins qui se dressent autour d'un cirque d'une austère et mélancolique gravité.

Le lac de Retournemer, profond seulement d'une douzaine de mètres, est le premier réceptacle des eaux de ces hauts lieux, qui s'en échappent par une ouverture creusée dans le roc, et la naissante rivière, brisée en tous sens, tombe en écume et forme une charmante cascatelle.

Nous allons maintenant gravir les hauteurs de la Schlucht. La route, suspendue à des escarpements, au flanc des monts qui bordent les lacs, est sans contredit, la plus étonnante de toutes celles qui traversent la chaîne des Vosges. On ne sait, en parcourant ce prodigieux monument de l'art, ce qu'on doit le plus admirer, ou du talent et de la hardiesse des ingénieurs, ou des sites grandioses et séduisants, qui s'offrent sans cesse, en se diversifiant, aux regards ébahis.

A une légère distance du premier tunnel, il est curieux de s'a-
vancer par un sentier, sur la droite, vers un rocher qui se dresse au
milieu des sapins, en forme de promontoire, suspendu sur un abîme.
De là vous plongez vos regards sur les deux lacs, et vous mesurez
toute l'étendue de la vallée. Du haut de ce rocher, qui surplombe
affreusement, on éprouve une vague frayeur et l'on recule silen-
cieusement; car on sent une espèce de vertige qui ne saurait s'ex-
primer.

Bientôt cesse la région boisée. Le voyageur gagne le col de
Balverche d'où s'ouvre un vaste horizon avec des vues admirables, et
il s'achemine vers la Schlucht. Il traverse un petit tunnel creusé
dans un massif de granit, et tout à coup un spectacle plein de ma-
gnifiques horreurs s'offre à ses yeux. Sous ses pieds des gouffres
épouvantables : ce n'est que rochers entassés, parmi lesquels de
maigres sapins ont peine à végéter. Sur sa tête des parois de roches
verticales ou surplombantes. Il marche constamment entre deux
dangers : d'un côté les précipices avec leurs éboulements, de l'autre
les pics dressés comme des pans de murailles qui menacent de
s'écrouler sur ses épaules. Un étourdissement mêlé de frayeur s'em-
pare de l'âme, et cependant on ne peut se rassasier les yeux.

Si aucune vapeur ne trouble la sérénité de l'air, ici l'on jouit d'un
spectacle admirable. Au bas de la montagne, dans la vallée, les
vastes bâtiments industriels de Munster; plus loin une plaine im-
mense que traverse le Rhin dans toute sa longueur : « Mais, s'écrie
l'abbé Jacquel, ces flancs sublimes des collines, cette verdoyante et
riche plaine de l'Alsace, et les replis sinueux de son fleuve, ne se-
raient rien, au point de vue pittoresque, si Dieu n'avait mis là un
observatoire qui domine vallée, montagnes et fleuve, et d'où la
pensée s'exalte pour chanter un hymne silencieux d'amour et de
reconnaissance. »

Entrons dans ce chalet splendide, aussi hardiment qu'élégamment
placé au-dessus des précipices. Toute construite en pierres grani-
tiques, cette halte princière, éblouissante par son faste architectural,
offre un asile à tous ceux qui veulent passer un jour à errer sur ces
montagnes, pour en savourer les jouissances. Grâce à ce magnifique
chalet, mis à la portée des touristes, cette belle contrée, où la nature
parle si haut à l'imagination et au cœur, sera pour les Vosges ce
qu'est pour la Suisse le mont Nighi. Vers ces lieux enchanteurs, se
dirigeront les amateurs de sites grandioses et remplis de mouvement.

C'est vendredi ; on nous sert du beurre délicieux, du poisson des lacs, arrosé d'un excellent vin blanc d'Alsace, du fromage succulent et du lait savoureux des *Chaumes*. Après un repas digne des rois, nous goûtons un repos digne des anges.

Nous quittons de grand matin l'hôtel, et nous gravissons en hâte les hauteurs, afin d'arriver au dernier sommet avant le lever du soleil : chose essentielle pour qui veut jouir du spectacle dans toute sa splendeur. Les théâtres humains ont besoin des pâles splendeurs d'une nuit éclairée à la lueur des flambeaux ; les théâtres du Créateur aiment les splendeurs éblouissantes du soleil, qui se lève comme un lustre immense suspendu au bord de l'horizon. L'air est pur ; le ciel est serein. Quel tableau ! quelle peinture ! nulle imagination sur la terre qui puisse en retracer la beauté sublime. « Oui, s'écrie l'abbé Jacquel, l'impie qui a dit en son cœur : *Il n'y a pas de Dieu!* était dans un laboratoire où il disséquait, et non au faîte d'une montagne, où la nature se présente, parée de toutes ses splendeurs, séduisante et divine. »

De quelque côté que se portent nos regards, ils sont éblouis et nos sens sont ravis. A l'Orient, cette plaine fertile et allongée de l'Alsace, que bientôt, hélas ! le barbare Prussien devait nous enlever impitoyablement, contre le gré manifeste et unanime des populations ; à nos pieds ces riches campagnes semées à profusion de villes et de villages. Au delà du Rhin, les montagnes de la Forêt-Noire. Vers le sud, se massent les cimes des Alpes, blanchies de neige, qui se perdent dans l'azur des cieux. Au nord, la Lorraine développe ses riants coteaux et ses vallées fécondes. A l'ouest, le ballon de Soultz, le géant des Vosges, lève son large front avec orgueil, à près de 1500 mètres au-dessus du niveau des mers.

Nous nous trouvons à peu près au milieu de la chaîne des Vosges, que notre vue embrasse dans une étendue de plus de vingt lieues. Cet amas imposant de montagnes granitiques s'empare puissamment de l'âme du spectateur, qui s'écrie dans son enthousiasme :

Il semble en ces hauts lieux qu'on ait quitté la terre.
Quelqu'un s'est-il assis sur cette crête austère ?
Dieu seul a posé l'œil sur ces rochers déserts,
Ecoutons : on dirait qu'aux sphères infinies
Retentisse un concert des saintes harmonies...
On aime à méditer sur ce trône des airs.

De ces monts qui forma les masses entassées ?
Qui couronna leur front de ces neiges glacées ?
Qui jeta sur leurs flancs la zone des forêts ?
Pour arroser au loin les campagnes fécondes
Qui versa dans leur sein le réservoir des ondes ?
A leur pied qui sema les moissons des guérets ?

C'est Dieu !... Sa main posa sur ces hautaines cimes
Les rochers sourcilleux pendant sur les abîmes ;
Sur ces pics aux vautours il prépara leurs nids ;
Il lança le torrent grondant dans les ravines ;
Il déchaîna les vents sifflant sur les collines ;
Des lianes en fleurs il voila les granits.

De ces hauteurs l'éclair sillonne l'avenue,
Le tonnerre à nos pieds gronde au sein de la nue,
La foudre éclate, gronde et meurt dans les vallons ;
De ces rocs le soleil illumine la crête,
Tandis que nos regards plongent sur la tempête
Et des mers de vapeurs sondent les flots profonds.

De ces monts contemplé, que semble-t-il de l'homme ?
Dans les mondes perdu, vaut-il bien qu'on le nomme,
Cet atome animé, ce rêve d'un instant ?
Insecte bourdonnant sur des plages de fange,
L'homme en vain se grandit dans son orgueil étrange :
Qu'est-il dans le grand tout ? Vil rebut du néant !

Sophisme ; l'homme est grand ; qu'il sache se connaître.
Honte à qui se ravale en mesurant son être !
Le colibri doit-il le céder au vautour ?
Oh ! non, l'homme n'est pas ce corps pétri de boue,
C'est l'âme qui sait Dieu, qui l'aime et qui le loue...
Parais, être divin, resplendis à ton tour.

Montagnes, océans, plaines, forêts, étoiles,
Abîmes, foudres, cieux, il soulève vos voiles.
Il vous sonde, il vous compte, et, sans pâlir d'effroi,
Esprit, son aile va franchissant les espaces ;
Immortel, il verra vos débris sous ses traces...
Terre, abaisse tes monts, et reconnais ton roi !

Entonnons, ô mon âme, au sein de la nature,
L'hymne qu'au Créateur doit toute créature!
Prête ta vie aux corps privés de sentiments,
Des mondes traduis-nous la sublime harmonie,
Que leurs concerts divins éveillent ton génie
Et que ta voix réponde aux voix des éléments :

Gloire à toi qui posas les fondements des mondes!
Gloire à toi dont la main creusa les mers profondes!
Gloire à toi qui plantas les racines des monts!
Gloire à toi qui remplis l'espace de lumière!
Gloire à toi qui semas dans nos champs la poussière!
Roi du monde, le monde est tout plein de tes noms.

Le sommet de ces montagnes qui séparent la Lorraine de l'Alsace présente une vaste surface d'un beau gazon, qui renferme plus de 200 hectares. On donne le nom de *Hautes-Fées* à ce superbe plateau, où l'on respire, en été, les suaves odeurs des plantes aromatiques, mêlées à la fraîche tiédeur d'un air embaumé.

De l'un des mamelons de la montagne du Hohnech jaillit une source abondante qui ne tarit jamais; c'est la fontaine de la Duchesse, d'où s'échappent les eaux qui forment la source de la Vologne.

Ces hauteurs offrent aussi quatre petits lacs fort intéressants, celui de Blanchemer, ceux de Lispach et du Marchais, et celui des Corbeaux. Le lac des Corbeaux est creusé dans un bassin profond, en forme d'entonnoir, bordé de deux côtés par des rochers à pic, et des deux autres par une pente rapide : couvert de sapins qui se réfléchissent dans ses ondes, il présente la forme d'un clepsydre. Blanchemer, au fond d'une vaste forêt, forme un admirable bassin. Le Lispach et le Marchais sont marécageux : ce dernier, à ce qu'il paraît, se trouve maintenant desséché.

Avant de descendre des montagnes, visitons les *chaumes* et leurs chalets agrestes. Les chaumes sont de vastes étendues de pelouses qui règnent au-dessus de la région boisée. Englouties sous la neige pendant une grande partie de l'année, ces belles pelouses reçoivent, de la fin de mai au commencement de septembre, de nombreux troupeaux de vaches, qui broutent en liberté, la nuit et le jour, les herbes parsemées de fleurs et de plantes aromatiques, dont s'embaume leur lait, ainsi que le beurre et les fromages qu'on en tire.

Parmi ces pelouses s'élèvent, çà et là, les chalets des pâtres. Ce

sont des cabanes assez grossièrement construites, dont la toiture est en bardeaux de sapin. Ils se composent régulièrement de deux pièces, l'une pour les pâtres, l'autre pour leur bétail. Le logement du pâtre est petit : on y remarque l'âtre du foyer, avec une grosse pierre pour s'asseoir ; une huche, qui sert de table, et dans laquelle il serre ses provisions ; un lit qui est une espèce de cadre, garni de paille et surmonté d'un gros plumon. Il vit d'un peu de pain noir, de petit-lait, de fromage et de pommes de terre. Son vêtement est aussi simple que sa nourriture : un pantalon de toile grise avec une veste de même étoffe. Toute sa vaisselle consiste en une soupière de fer battu et une cuiller de même métal étamé. Ces hommes, qui vivent de si peu, sont joyeux et contents ; ils chantent souvent et ne se plaignent jamais. Rien n'est frais comme leur visage.

L'étable seule semble attirer tous les soins : rien de si net et de si propre ; il y règne une espèce de luxe ; elle est, deux fois le jour, balayée et lavée. Les vaches y sont placées sur deux rangs, les plus belles toujours les premières, pour le coup d'œil, et une sorte de couloir permet de circuler à l'aise dans le milieu. On n'y voit ni foin ni paille : le troupeau prend toute sa nourriture dans les pâturages. L'étable n'est destinée à recevoir ces bêtes superbes que pour les traire deux fois le jour, et presque tout leur lait s'emploie à la fromagerie.

Le chalet des Vosges n'est pas, comme on le voit, celui des bergers de Florian : on ne rencontre sur ces pelouses embaumées ni riante chaumière, ni berceau de verdure, ni gracieuse pastourelle, mais simplement de joyeux pâtres, aux joues rebondies, qui ne pensent à rien qu'à faire de bons fromages. C'est moins riant, mais c'est plus utile, et surtout plus moral.

L'abbé Chapiat.

SUS AUX JÉSUITES !

SUS A L'INSTRUCTION EN FRANCE!

A S. E. F.·. JULES FERRY, MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

TROISIÈME LETTRE.

Cette fois, monsieur le Ministre, je vous appelle sur un terrain qui devrait être spécialement le vôtre, sur le terrain de l'enseignement et de la pédagogie.

La diffusion de l'enseignement primaire, l'étude des lettres humaines, la haute culture intellectuelle par la philosophie et toutes les sciences naturelles, en un mot l'empire de la connaissance étendu en tout sens par l'esprit d'initiative et de libre recherche, par ces grandes découvertes qui ouvrent à l'humanité des horizons nouveaux et préparent les applications utiles : tel est sans doute le noble but proposé à un ministre de l'instruction publique, surtout de nos jours, surtout en France, surtout sous un gouvernement républicain.

Je sais bien que vous avez hautement proclamé que votre loi n'est qu'une loi de défense sociale : comme si l'on défendait la société en attaquant la religion qui lui sert de base, la famille où elle recrute ses membres, la liberté qui fait sa vie et son cachet propre dans les temps modernes! Mais alors, c'est à votre collègue de l'Intérieur et des cultes qu'il fallait abandonner le soin de présenter la loi nouvelle; vous deviez vous renfermer dans le domaine propre de votre département.

Il est vrai, monsieur le Ministre, je vois poindre ici pour vous un autre embarras : on aurait alors le droit de se demander où vous pourriez bien, vous, oui vous, avoir étudié les graves et délicates

questions qui se rapportent à l'éducation morale, littéraire et scientifique d'un peuple et d'un peuple comme le nôtre, questions qui furent toujours l'objet le plus sérieux des méditations d'un législateur. Serait-ce dans les clubs? Serait-ce dans les loges? Serait-ce dans les régions diversement orageuses de la vie mondaine et puis de la politique, qui se partagèrent votre jeunesse?

Et voilà pourtant les hommes entre les mains desquels le jeu des révolutions et des ambitions déchaînées, joint aux caprices du suffrage populaire, livre parfois les destinées de toute une nation! Les destinées d'une nation, ce n'est pas trop dire ; car, qui ne le voit? la formation du jeune âge, la direction imprimée aux générations naissantes, c'est l'avenir, c'est le salut ou la ruine, la vie ou la mort!

Ici la Révolution est bien dans son rôle et dans sa tradition. Eût-elle jamais le moindre souci de l'âme des enfants, des droits et des intérêts sacrés de la famille, du véritable bien de la société et de la patrie? Vit-elle jamais dans l'instruction publique autre chose qu'un instrument d'influence politique, un moyen de recrutement pour la démocratie et par là même le plus souvent pour l'incrédulité sceptique et libertine? Ou, si l'on aime mieux, une matière à expérimentation, sans doute à ses yeux *in anima vili?*

De là cette réglementation minutieuse, cette centralisation brutale, cette instabilité continuelle, cette fureur de changement dans les méthodes et les programmes, qui caractérisent le génie révolutionnaire en matière d'éducation, et qu'il trouve moyen, chose étrange! de concilier avec l'immobilité dans l'ensemble, avec tous les abus de la routine, avec la haine systématique de toute innovation, de tout perfectionnement qui ne viennent pas de lui : semblable en cela à l'écureuil qui, s'agitant, se démenant, tournant sans cesse dans sa cage, s'imagine avoir fait beaucoup de chemin!

Avez-vous réfléchi, monsieur le Ministre, aux conséquences évidentes, immédiates, désastreuses de votre loi? Vous êtes-vous rendu compte du désarroi où elle va jeter à la fois l'enseignement officiel et l'enseignement libre, surtout quand un nouveau conseil supérieur constitué d'après vos vues vous prêtera son concours pour les modifications témérairement profondes que vous prétendez faire subir tout d'un coup au système en vigueur des études classiques?

Ressources matérielles, personnel enseignant, méthodes, programmes, examens, concurrence, liberté scientifique, il n'est aucun

de ces grands objets qui font toute la question, auquel vous ne portiez une main aussi audacieuse que malavisée, et cela du cœur léger de l'homme accoutumé à tout oser, précisément parce qu'il ne se doute de rien !

*
* *

Commençons par les ressources matérielles.

Depuis la Révolution, tous les gouvernements qui se sont succédé en France ont eu grand souci d'augmenter progressivement les fonds destinés au service de l'instruction publique. Avant 89, il en allait tout autrement : car, presque partout et à tous ses degrés, l'enseignement était gratuit, et gratuit de la gratuité véritable qui tenait à des fondations séculaires, non pas seulement de cette gratuité menteuse d'aujourd'hui, qui ne décharge le père de famille qu'en grevant le contribuable.

Il semblerait donc tout naturel, monsieur le Ministre, que l'Etat ne se privât point des ressources immenses qui existent en dehors de lui pour cette destination, et qu'il ne s'en privât point surtout à l'heure où il annonce l'intention de mettre la science à la portée de tous. Mais que ne peut la passion politique, doublée de la passion irréligieuse ? Elle n'hésite pas à mettre sur les épaules de l'Etat une charge énorme par la suppression arbitraire de SIX CENT QUARANTE-UN ÉTABLISSEMENTS !

Ces établissements se répartissent comme il suit : 81 pour les garçons, en réunissant 20,235 ; et 560 pour les filles, en réunissant 41,174 ; ce qui donne un chiffre total de 61,409 enfants.

Or, parmi ces 20,235 garçons, 9,519 ont des bourses entières ou partielles, qui représentent un montant de dépenses évalué à 1,886,076 francs. Voilà donc, seulement de ce chef, près de deux millions qu'il faudra tirer des caisses du Trésor, à moins qu'on n'aime mieux, selon les habitudes spoliatrices de la Révolution, frustrer environ DIX MILLE PÈRES DE FAMILLE des bienfaits de la charité si libérale à la fois et si délicate des congrégations.

Mais plaçons-nous à un autre point de vue.

Quel est, en moyenne, dans ces maisons religieuses, le prix de la pension entière ? 543 francs ; de la demi-pension ? 342 ; de l'externat ? 133 francs. Or, l'éducation, donnée dans de si favorables con-

ditions à 20,000 écoliers (chiffre rond) ne coûte pas un centime à l'État, ni aux Communes ni aux Départements.

En peut-on dire autant de l'éducation donnée dans les lycées et collèges de l'Université ? Qu'on en juge.

En 1876, les garçons tant internes qu'externes élevés par l'État, montaient au nombre de 40,993 dans les lycées, et de 38,636 dans les collèges, en tout 79,631.

Mais la subvention affectée à l'enseignement secondaire s'élevait cette même année :

Pour l'État au chiffre de. . . .	5,568,355 fr.
Pour les départements, au chiffre de	467,073 —
Pour les communes, au chiffre de. .	4,143,626 —
Total. .	10,179,056 fr.

Si je divise ce chiffre de la subvention annuelle par le chiffre des écoliers, je trouve le nombre de 127, qui exprime la moyenne à prélever chaque année sur les fonds généraux, départementaux et communaux par tête d'élève de collège ou de lycée. Qu'on ajoute, au compte de l'État les 20,000 élèves des congrégations religieuses non reconnues, ce sera une surcharge de :

$$20{,}000 \times 127 = 2{,}540{,}000 \text{ fr. (1)}$$

Que serait-ce s'il fallait augmenter encore les dépenses publiques des frais d'éducation de plus de 40,000 jeunes filles élevées par des communautés religieuses non reconnues ? Ici les documents me font défaut pour donner un calcul même approximatif. Mais nul ne contestera que les religieuses, grâce à leur esprit d'ordre, d'économie, et aussi de sacrifice, n'opèrent, sous le rapport du bon marché, de véritables prodiges. On n'arriverait donc à les remplacer par des institutrices laïques qu'au prix d'une charge énorme imposée au pays. Et le résultat, quel serait-il ? Moins heureux, même pour l'instruction, comme le prouvent en général les examens. Je ne parle pas du reste.

Permettez-moi, monsieur le Ministre, de vous faire sentir par un exemple la valeur des *documents officiels* sur lesquels, en cette matière, vous appuyez vos assertions. Il s'agit du département de la Haute-Loire qui, au point de vue scolaire est, selon vous, « par-

(1) Voir, pour tous ces chiffres, l'opuscule de M. Léonce Détroyat : *La liberté d'enseignement et les projets Ferry*. Office catholique, rue des Saints-Pères 10.

ticulièrement curieux à étudier ». (Discours du 17 mars 1879); il se trouverait « dans cette situation profondément déplorable de n'avoir que *vingt-huit* écoles publiques de filles et *cent soixante-six* qualifiées d'écoles libres, écoles de nom et d'apparence, tenues par des Béates, femmes excellentes, qui s'intitulent maîtresses d'écoles libres, et qui s'en vont de village en village, enseignant la couture aux petites filles, et même la lecture quand elles la savent elles-mêmes. »

En fait « d'étude curieuse », je vous recommande, monsieur le Ministre, celle des erreurs et des inepties contenues dans ce peu de lignes. Pour moi, je me contente d'un simple relevé :

1° Vous parlez de 166 écoles tenues par les Béates ; il y en a 727 ;

2° Vous dites qu'elles enseignent la couture : elles enseignent presque uniquement, en fait de travail manuel, le travail si délicat de la dentelle, richesse et honneur de ces montagnes ;

3° Toutes savent lire et écrire, toutes possèdent les qualités essentielles d'une bonne maîtresse primaire ; plusieurs sont fort instruites, quelques-unes brevetées ;

4° Vous omettez habilement de mentionner 170 ÉCOLES-COUVENTS, qui réunissent environ 19,000 écolières, et que dirigent les sœurs de Saint-Joseph, les Dames de l'Instruction, les filles de Sainte-Chantal, de Mme de Lestonac, en tout dix-sept congrégations enseignantes, dont plusieurs jouissent d'une réputation deux fois séculaire et se sont propagées jusqu'en Amérique.

La Haute-Loire possède aussi un cours normal, qui, en vingt-quatre ans a doté le département, au plus de trente-quatre maîtresses laïques. A 6,000 fr. par an, c'est une dépense de 144,000 fr ; n'en supposons que 110,000. La formation d'une institutrice laïque coûte donc 3,000 fr. Si vous voulez, monsieur le ministre, aux 1,100 institutrices congréganistes et plus substituer autant de laïques, vous devez de ce chef imposer au département une dépense de 3,300,000 fr. Si pour les hameaux vous voulez créer un personnel équivalant à 700 Béates, il faut accroître ce capital de 2,100,000 fr. : soit CINQ MILLIONS QUATRE CENT MILLE FRANCS.

Ce n'est pas tout : vous aurez à remplacer les 900 maisons d'école du département, dont les unes appartiennent aux communautés, et dont les autres, propriété des communes, seront insuffisantes pour une maîtresse brevetée : inscrivons donc, à ce titre, la somme de 3,700,000 fr. qui, joints aux 5,400,000 précédents, con-

stituent pour frais d'un pareil établissement, très coûteux à entretenir, la bagatelle de NEUF MILLIONS.

Et je n'ai rien dit encore du traitement de ce personnel laïque appelé à faire la tâche de 1800 institutrices congréganistes ou Béates, actuellement en fonction : c'est au moins une somme annuelle de 1,620,000 fr. qu'il faudra prendre, de manière ou d'autre, dans la bourse du contribuable.

Au fond, l'on ne sèmera et l'on ne moissonnera guère que pour les institutrices ; mais cela s'appellera enseignement gratuit, et les pères de famille auront la consolation d'apprendre que c'est une demoiselle en chapeau qui a donné à mesdemoiselles leurs filles des leçons de lecture, d'écriture, d'arithmétique. Point d'autre profit réel (1).

Et voilà, monsieur le ministre, d'après un calcul qui n'est pas surfait, par quelles folles dépenses se solderait la funeste substitution réclamée avec fureur par la franc-maçonnerie !

D'autre part, que deviendront ces grandes et belles constructions, élevées partout à grands frais par la libéralité catholique, pour servir de pensionnats, de collèges, d'universités ? Auriez-vous la pensée de vous en emparer sans autre forme de procès, de les confisquer au nom de l'Etat, d'y installer tranquillement les nouveaux maîtres avec leurs nouveaux écoliers ? Croyez-le bien, monsieur le ministre, les choses n'iront pas si vite et si facilement que vous pourriez l'imaginer.

M. de Bismarck lui-même, satisfait d'exiler les propriétaires, n'a pas osé mettre la main sur les propriétés qui attendent le retour de leurs possesseurs légitimes. Porteriez-vous plus loin vos vues persécutrices, l'exécution ne laissera pas que d'offrir quelque difficulté. Vous vous trouverez en face de sociétés civiles parfaitement régulières, munies de titres authentiques, et pleinement décidées à faire valoir leurs droits le code à la main. Tant que vous n'aurez pas *épuré* la magistrature française comme vous venez de faire le Conseil d'Etat ; tant que vous n'aurez pas transformé les tribunaux en autant de succursales d'un tribunal révolutionnaire imité de 93 ; tant qu'il y aura enfin des juges et des lois en France, nous défendrons nos droits dans toute leur étendue, nous ne cèderons pas un

(1) Voir, pour plus de détails, la très curieuse et très piquante brochure : *Les femmes et les Béates de la Haute-Loire, etc.*, Le Puy, Freydier, 1879.

pouce de terrain légal, nous ne nous soumettrons qu'à la force brutale en ne cessant de protester, et chassés de nos demeures par la porte, nous tâcherons d'y rentrer par la fenêtre, afin de mieux faire constater la violence.

Avez-vous envisagé cet aspect de la question, monsieur le ministre? Vous seriez-vous figuré que les QUINZE MILLIONS dépensés en quatre ans pour nos universités catholiques : acquisitions de terrains, édifices spacieux, bibliothèques, laboratoires, musées, cabinets de physique, traitement des professeurs qui abandonnaient pour la plupart une position faite, etc., l'auront été en pure perte et que nous nous contenterons de quelque compensation dérisoire? Quoi! sur la foi d'une législation solennelle, édictée après de longs débats contradictoires, couronnement logique d'efforts et de luttes de près d'un demi-siècle, nous nous sommes hardiment lancés dans de grandes entreprises, bénies de Dieu par un succès déjà étonnant, et puis, quand nous commençons, nous pères de famille chrétiens, à jouir du fruit de tant de sacrifices, vous viendriez nous dire : C'est moi qui vais prendre votre place, allez vous-en : *Veteres migrate coloni?* Encore une fois, non, il n'en ira pas ainsi! Nous avons plus de confiance dans la justice et le bon sens français!

*
* *

Mais la question matérielle est la moindre. Elevons-nous.

Vous aviez un double personnel enseignant, qui allait se multipliant, se perfectionnant chaque jour, et qui promettait, dans un prochain avenir, de faire face à toutes les exigences raisonnables des familles et du pays. Par l'effet naturel de la concurrence, le personnel universitaire et laïque redoublait partout de zèle pour la science, pour la bonne tenue, pour la dignité morale, comme pour l'accomplissement de tous les devoirs professionnels.

Et voilà que d'un trait de plume vous réduiriez d'un bon quart ce personnel, en voie de progrès à prendre l'ensemble, mais encore insuffisant et pour le nombre et pour les qualités requises? Vous supprimeriez la portion vraiment libre et indépendante, celle qui ne reçoit rien de vous et ne vous demande rien, celle qui, dans son action, ne s'inspire que du plus pur dévouement, de l'esprit chrétien, de l'intérêt public en dehors de tous les partis, celle qui continue le mieux l'éducation domestique et répond le plus complète-

ment aux vœux d'un grand nombre de familles, celle enfin qui était seule en mesure de soutenir avec l'enseignement officiel une concurrence sérieuse.

Comment remplaceriez-vous, du jour au lendemain, ces DEUX MILLE PROFESSEURS, — pour ne parler ici que de l'instruction secondaire, — que vous prétendez mettre brusquement à la retraite? Oseriez-vous nous dire, comme pour les maîtres d'étude, que « c'est une question d'argent », que la science s'acquiert à prix d'or aussi bien que la vertu, que l'art d'enseigner, plus rare peut-être que la science elle-même, et qui est avant tout le fruit de l'expérience, se donne instantanément par l'efficacité du choix ministériel? Si vous croyez à ce miracle, monsieur le ministre, inclinez-vous devant les miracles bien moins surprenants de La Salette et de Lourdes.

Comment surtout retrouveriez-vous ces éléments de concurrence et d'émulation, que tous les bons esprits regardent comme indispensables, que tous les membres éminents du corps universitaire lui-même appellent de leurs meilleurs vœux?

Je ne citerai plus ici la parole si connue de Richelieu. Mais écoutez Talleyrand dans son fameux rapport: « Si chacun a le droit de recevoir le bienfait de l'instruction, chacun a réciproquement le droit de concourir à la répandre. C'EST DU CONCOURS ET DE LA RIVALITÉ DES EFFORTS INDIVIDUELS QUE NAITRA TOUJOURS LE PLUS GRAND BIEN. Tout privilège est de sa nature odieux : un privilège en matière d'instruction serait plus odieux et plus absurde encore.

M. Guizot, en 1837, déclarait à la tribune : « Avant 1789, il y avait en France, messieurs, en fait d'éducation, une grande et active concurrence entre tous les établissements particuliers, toutes les congrégations, toutes les institutions savantes, littéraires, religieuses, qui s'occupaient d'instruction publique. Cette concurrence était très active, très efficace; et c'est à cette concurrence qu'ont été dus en grande partie les bienfaits du système d'éducation de cette époque. »

M. Saint-Marc Girardin, appuyant l'observation de M. Guizot, ajoutait avec force : « Je ne crains pas la concurrence pour l'Université, tout au contraire je la désire. Il faut de la concurrence, de la rivalité : sans rivalité on s'endort. Vienne donc l'esprit de rivalité! nous en avons besoin. »

M. Villemain ne tenait pas un langage différent, et, pour ne pas multiplier les témoignages, je me contenterai de mentionner encore

celui de M. Francisque Bouillier dans son récent travail contre vos lois, monsieur le ministre.

Et c'est au moment où s'opérait un grand et heureux mouvement dans le monde universitaire, où l'enseignement des facultés reprenait vie en province, où l'on créait partout des chaires nouvelles, de nouveaux laboratoires, de nouvelles bibliothèques, et où l'on rompait avec la routine pour garder la position acquise en tenant tête aux universités libres; c'est au moment où les anciens professeurs, se croyant sûrs de la victoire mais redoublant d'efforts pour la mériter, saluaient avec la bienveillance de vieux guerriers émérites les jeunes recrues qui venaient apporter leur ardent concours à l'œuvre commune de l'éducation française; oui, c'est au moment où s'engageaient ces luttes pacifiques et fécondes, et où la France s'apprêtait à en recueillir le fruit, que vous venez, monsieur le ministre, trancher dans leur fleur de si belles espérances et crier aux combattants : « Plus de liberté! Plus de concurrence! Le monopole est rétabli! » Sans doute, ce ne sont pas vos paroles qui disent cela, ce sont vos actes!

Or, quelle injure plus cruelle à l'Université de France? N'est-ce pas déclarer à la face du monde qu'elle n'était pas de force à soutenir la lutte? N'est-ce pas l'inviter à se replonger dans ce paisible sommeil que nul bruit étranger ne troublera plus?

Ah! je sais bien que le sentiment du devoir, l'amour du pays, le culte de la science lui resteront encore et toujours comme d'efficaces stimulants. Mais n'est-il pas permis de penser que l'aiguillon d'une émulation généreuse ne serait pas de trop, surtout à l'heure où il ne doit plus être question des mobiles religieux et surnaturels?

*
* *

Oui, sans doute, reprend-on, l'émulation est désirable; mais encore faut-il que les concurrents n'apportent pas, avec leur esprit dominateur, des méthodes surannées, formalistes, absolument inapplicables à la société contemporaine; en ce cas, ils ne peuvent que nuire et entraver le progrès.

Nous voici en présence de cette question pédagogique, grave et immense question, que je suis obligé de circonscrire, comme on l'a fait au reste dans la discussion publique. Nous parlerons surtout des Jésuites et de leur système d'enseignement.

Pour bon nombre de leurs adversaires, ce serait aux Jésuites, à leurs colléges, à leur tradition, à leur esprit, qu'il faudrait imputer la décadence des études même dans l'Université de France. Cette singulière opinion n'est pas tout à fait nouvelle. Je la trouve exprimée dès 1838, dans un ouvrage allemand que Charles Lenormant signalait au public français en 1845 : *Etudes sur l'état actuel de l'instruction publique dans l'ouest de l'Allemagne, en Hollande, en France et en Belgique*, par M. Thiersch (1). Ce livre, sur lequel j'aurai à revenir, est curieux à bien des titres. L'auteur, sans être animé d'aucun esprit de malveillance contre notre pays, trace un tableau peu flatteur, il faut en convenir, de la tenue des colléges qu'il a visités, des résultats généraux de l'enseignement scolaire, de l'organisation même de l'Université, y compris l'Ecole normale supérieure, sur laquelle il porte le jugement le plus sévère.

A cette occasion, il s'exprime ainsi : « L'on ne s'aperçoit pas qu'on est en plein dans le système des Jésuites, et qu'on se porte héritier de leurs tentatives pour s'emparer du domaine de l'intelligence, suivant en cela l'exemple de l'empire, qui, ayant trouvé cette succession en déshérence par suite de l'expulsion de l'Ordre, appliqua à la politique l'idée de jeter tous les hommes dans un même moule que les Jésuites avaient voulu faire tourner au profit de la religion. » Il avoue pourtant que « derrière le joug de leurs formes se cachait le trésor de la révélation, et que l'âme se relevait sous l'influence de la foi. » Il ne dissimule pas non plus que « les anciennes congrégations tiraient la force de leur enseignement de la foi religieuse, du dévouement qu'elle inspire et qu'elle sait rendre persévérant, du sentiment profond qu'elles avaient d'une mission émanée du ciel et destinée à y conduire. »

Je trouve le même blâme infligé, mais avec beaucoup moins d'atténuations, à la méthode des Jésuites par l'apostat Huber dans son livre *des Jésuites*, devenu l'oracle de tous les ennemis de la célèbre compagnie, bien que, d'un bout à l'autre, il respire la haine aveugle du sectaire, et qu'une traduction française, absolument inintelligente, souvent inintelligible, en ait, pour ainsi dire sans mesure, multiplié les erreurs et les incohérences.

Je le rencontre également dans l'*Histoire critique des doctrines d'éducation en France* de M. Compayré, ouvrage récemment cou-

(1) Voir *Essais sur l'Instruction publique*, par Ch. Lenormant, publiés par son fils. 1 vol. in-12, 1873. — *De l'enseignement des langues anciennes.*

ronné par l'Académie des sciences morales, dont l'auteur s'est visiblement inspiré sur ce point du lourd factum d'Huber, et n'a pris aucun souci de cette haute impartialité ni même de cette simple justice, qu'un adversaire quelque peu délicat et jaloux de son honneur ne refuse jamais à des rivaux.

On peut encore relever de semblables reproches dans les écrits de M. Ernest Bersot, l'éminent directeur de l'Ecole normale supérieure, dont nous aurons occasion plus tard de redresser les assertions, légères de fond autant que de forme.

Après cela, faut-il s'étonner que, dans les débats récents, ces accusations aient été portées à la tribune? J'entends encore M. Paul Bert, un jour qu'il annonçait les grandes réformes à introduire dans l'enseignement même de l'Université, en expliquer mystérieusement et à demi-voix la nécessité par l'intrusion réelle quoique trop inaperçue des « méthodes jésuitiques. »

Quant à vous, monsieur le ministre, n'avez-vous pas présenté comme un argument décisif, en faveur de votre nouveau conseil supérieur de l'instruction publique, l'universelle décadence des études, qui aurait, selon vous, pour principale cause la mauvaise direction imprimée à l'enseignement par le précédent conseil, où dominait, par le fait seul de la présence de trois ou quatre évêques, « l'esprit pédagogique des Jésuites » (à la Chambre des députés, discours du 20 juillet 1879)? Cette pensée vous possède tellement, qu'elle n'a pas manqué de se faire jour dans votre harangue solennelle à la jeunesse écolière de Paris, rassemblée pour la distribution des prix du grand concours.

Au milieu de ces incriminations diverses, que je ne fais que résumer ici, et qui s'attaquent à l'ensemble du système d'éducation adopté par la Compagnie de Jésus, je distingue certains griefs plus caractérisés que nous allons passer en revue.

*
* *

On a prétendu d'abord que le système des pensionnats ou internats venait des Jésuites; et qui ne se souvient des critiques violentes lancées, il y a quelque dix ans, contre les « colléges-couvents, les colléges-casernes, les colléges-prisons », par l'auteur, cette fois beaucoup trop poëte, de « l'Education homicide »? Le P. Lescœur,

dans son excellent livre, « l'Etat maître de pension (1) », ne condamne pas avec moins de force les internats universitaires, mais il a soin de mettre hors de cause les congrégations religieuses. M. Michel Bréal (2), M. Francisque Bouillier et d'autres universitaires partagent en principe les idées réformatrices de M. de Laprade, auxquelles préludait longtemps d'avance l'auteur allemand déjà cité, M. Thiersch.

La justification des Jésuites est facile, elle sera brève. Il serait vraiment superflu de prouver que les internats existaient avant saint Ignace : c'est un fait attesté par une foule de monuments. Il suffira d'établir rapidement que sa règle n'est nullement monacale et n'impose point la clôture aux écoliers.

Quelques chiffres dissiperont tous les doutes. Pour ne citer en exemple que ceux que j'ai sous les yeux, la statistique des divers collèges de la Compagnie de Jésus, en 1675, nous fournit les données suivantes : Collège de Clermont (Louis-le-Grand), 3,000 élèves ; collège de Rennes, 2,500 ; collège de Toulouse, 2,000, etc., etc. Comment imaginer qu'il s'agisse de pensionnaires? Quels immenses couvents n'aurait-il pas fallu construire pour emprisonner d'aussi nombreux captifs?

En 1710, sur 83 collèges de Jésuites, l'Allemagne n'en comptait que 12 où fussent admis des pensionnaires.

A la même époque, les 90 collèges d'Espagne et les 14 de Portugal n'offrent pas trace d'internat.

En France, au moment de la suppression, quand les pensionnats étaient le plus nombreux, 15 collèges seulement sur 101 recevaient des internes.

Voilà quel fut toujours, voilà quel est aujourd'hui l'esprit de l'institut des Jésuites. Saint Ignace permet les pensionnats, mais il

(1) *L'Etat maître de pension*, avec préface sur l'*Etat père de famille*. 1 vol. in-12, Paris, Sauton.

(2) Voir *Quelques mots sur l'instruction publique en France*, 1 vol. in-12, Hachette. Ce livre contient beaucoup d'excellentes choses; mais on s'étonne qu'un professeur du Collége de France, après les travaux décisifs de MM. de Beaurepaire, Léop. Delisle, de Ribbe, Fayet, etc., avance que l'instruction primaire n'existait pas dans notre pays avant 89, quand il est parfaitement prouvé qu'elle y était en général plus florissante que maintenant. On s'étonne encore plus qu'il impute aux Jésuites le règne de Lhomond dans l'Université : les colléges des Jésuites, surtout depuis 1850, ne connaissent que la grammaire latine d'Emmanuel Alvarez ou d'autres rédigées d'après la méthode d'Alvarez.

n'en veut qu'un petit nombre. Les externes, dans sa pensée, composent la force principale des collèges. Ils fréquentent les classes sans autre formalité que de donner leurs noms et de s'engager à observer les règlements. Le législateur ne recule pas devant la liberté, dont les Universités allemandes et anglaises font encore jouir leurs disciples. Il va même jusqu'à un point de condescendance qui semblera peut-être excessif : « Si quelques-uns de ceux qui se présentent, dit-il, ne voulaient ni promettre d'observer les règles, ni donner leurs noms, on ne devrait pas pour cela leur interdire l'entrée des classes, pourvu qu'ils se conduisent avec sagesse et qu'ils ne causent ni trouble, ni scandale. » (Constitutions, partie IV, ch. XVII, § 3, Déclaration D.)

Poussant encore plus loin son respect pour la liberté individuelle, il l'étend à tous les détails. Après avoir dit au chapitre XVI qu'avant la classe le maître et les écoliers réciteront une courte prière, il ajoute en forme de correctif, note C : « Si cette prière ne devait pas se faire avec attention et piété, il faudrait l'omettre. Alors le professeur se contenterait de faire le signe de la croix et commencerait ensuite sa classe. »

Nous sommes un peu loin de la clôture obligatoire, et voilà des étudiants qui n'ont guère l'air de prisonniers. Toutefois la sollicitude des maîtres suit, dans les *pensions* particulières où ils se réunissent, ceux de leurs élèves qui n'habitent pas au sein de la famille. Le préfet des études tient un catalogue exact de leurs adresses, et leur rend, à des jours indéterminés, de fréquentes visites.

Ainsi quelques pensionnats, pour répondre à des besoins spéciaux ; des collèges ouverts, GRATUITEMENT ON LE SAIT, à tous les écoliers externes ; et parfois, à l'intérieur, quelques appartements réservés soit à des boursiers pauvres, soit à de jeunes gentilshommes riches qui sollicitaient la faveur offerte à des camarades sans ressource : tel est l'état normal des établissements dirigés par les Ordres enseignants avant la Révolution (1).

Il en est de même à l'heure présente, autant que le permettent les exigences des familles et l'état des mœurs publiques. Sans insister sur le collège romain qui, jusqu'à l'invasion piémontaise comptait environ 1,200 élèves, tous externes, l'école Saint-Ignace, ouverte à

(1) Voir Charles Clair, ETUDES, nouv. série, t. XII, p. 747 et suiv. ; et Crétineau-Joly, *Histoire de la Compagnie de Jésus*, t. IV, ch. III.

Paris même, non loin du lycée Fontanes, montre assez bien que les Jésuites n'ont pas cessé d'être fidèles à leurs traditions.

Au reste, nos censeurs se trompent d'adresse quand ils parlent de caserne ou de prison à propos des collèges ecclésiastiques. Appliquées à d'autres collèges, leurs critiques ne sont hélas! que trop fondées. Pour preuve, je n'ai qu'à renvoyer à l'ouvrage déjà mentionné du P. Lescœur. Les témoignages y sont accumulés de manière à forcer toutes les convictions. Nul père de famille, je ne dis pas chrétien, mais simplement honnête, ne les lira sans en être saisi. Les déclarations des médecins s'y joignent à celles des aumôniers, des maîtres, des élèves eux-mêmes. Aucun doute n'est permis : un pensionnat sans religion, j'entends sans religion positive, pratique, sincère, c'est pire qu'une caserne, pire qu'une prison, c'est un foyer de putréfaction morale et physique.

Demandons à un écrivain trop connu de ce temps, à une femme tristement célèbre par son antipathie contre l'Eglise, à Mme George Sand, le portrait du collégien de nos jours :

« Dans notre triste monde actuel, l'adolescent n'existe plus, ou c'est un être élevé d'une manière exceptionnelle. Celui que nous voyons tous les jours est un collégien mal peigné, assez mal appris, infecté de quelque vice grossier qui a déjà détruit dans son être la sainteté du premier idéal; ou si, par miracle, le pauvre enfant a échappé à cette peste des écoles, il est impossible qu'il ait conservé la chasteté de l'imagination et la sainte ignorance de son âge... Il est laid, même lorsque la nature l'a fait beau... Il a l'air honteux et ne vous regarde point en face. Il dévore en secret de mauvais livres, et pourtant la vue d'une femme lui fait peur. Les caresses de sa mère le font rougir, on dirait qu'il s'en reconnaît indigne. Les plus belles langues du monde, les plus grands poëmes de l'humanité ne sont pour lui qu'un sujet de lassitude, de révolte et de dégoût. Nourri brutalement et sans intelligence des plus purs aliments, il a le goût dépravé et n'aspire qu'au mauvais. Il lui faudra des années pour perdre les fruits de cette détestable éducation, pour apprendre sa langue en étudiant le latin qu'il sait mal et le grec qu'il ne sait pas du tout, pour former son goût, pour avoir une idée juste de l'histoire, pour perdre ce cachet de laideur qu'une enfance chagrine et l'abrutissement de l'esclavage ont imprimé sur son front, pour regarder franchement et porter haut la tête. C'est alors seulement qu'il aimera sa mère ; mais déjà les passions s'emparent de lui : il

n'aura jamais connu cet amour angélique dont je parlais tout à l'heure et qui est comme une pause, pour l'âme de l'homme, au sein d'une oasis enchanteresse, entre l'enfance et la puberté. » Et pour qu'on ne puisse se méprendre sur les collèges qu'elle a en vue, la libre penseuse en veine de franchise ajoute sans hésiter : « Ce n'est point une conclusion que je prends contre L'ÉDUCATION UNIVERSITAIRE. En principe, je reconnais les avantages de l'éducation en commun. En fait, telle qu'on la pratique aujourd'hui, je n'hésite pas à dire que tout vaut mieux en fait d'éducation, même celle des enfants gâtés à domicile (1). »

Ce tableau appelle un pendant ; le voici tracé par Lamartine lui-même dans une page célèbre de ses *Confidences :*

« Un collège dirigé par les Jésuites (2) (c'était à Belley, sur les frontières de la Savoie) était alors en grande renommée. Ma mère m'y conduisit. En y entrant, je sentis en peu de jours la différence prodigieuse qu'il y a entre une éducation vénale et une éducation donnée au nom de Dieu et inspirée par un généreux dévouement dont le ciel seul est la récompense. Je ne retrouvai pas là ma mère, mais j'y trouvai Dieu, la pureté, la prière, la charité, une douce et paternelle surveillance, le ton de la famille, des enfants aimés et aimants. Un esprit divin semblait animer du même souffle les maîtres et les disciples. Toutes nos âmes avaient retrouvé leurs ailes et volaient d'un élan naturel vers le bien et vers le beau. Les plus rebelles eux-mêmes étaient soulevés et entraînés dans le mouvement général. C'est là que j'ai vu ce qu'on pouvait faire des hommes, non en les contraignant, mais en les inspirant. Le sentiment religieux qui animait nos maîtres nous animait tous. Ils avaient l'art de rendre ce sentiment aimable et de créer en nous la passion de Dieu. Avec un tel levier placé dans nos propres cœurs, ils soulevaient tout... Ils commencèrent par me rendre heureux ; ils ne tardèrent pas à me rendre sage. La piété se ranima dans mon âme, elle devint le mobile de mon ardeur au travail. Je formai des amitiés intimes avec des enfants de mon âge, aussi purs et aussi heureux que moi ; ces amitiés nous refaisaient pour ainsi dire une famille. »

Apportons encore un témoignage, qui peut-être semblera plus

(1) Cité par le P. Lescœur, ouvrage indiqué, p. 137.

(2) Il y a inexactitude : c'étaient les Pères de la foi, animés du reste de l'esprit de saint Ignace.

décisif : il est de l'illustre M. Deschanel. Ce personnage ne fut pas toujours législateur; et il s'est fait connaître, on le sait, par des écrits qui expliquent à merveille sa colère contre les Jésuites et leur morale relâchée. Toutefois, il ne s'est pas borné à disserter doctement sur *l'amour* et sur les *courtisanes*. Il a publié en 1861, chez Lévy, un volume de *Causeries de quinzaine*, qui s'ouvre par une causerie assez piquante intitulée : *l'Heureux temps du collége*. Il va sans dire que l'auteur se moque de ce dicton, auquel, assure-t-il, personne ne croit, pas même ceux qui le répètent. On peut donc prévoir qu'il ne tracera pas une peinture fort attrayante du « cher séjour de son enfance. » En effet, mauvaise tenue de la maison, saleté des classes, des études, des cours et même des dortoirs, insuffisance et malpropreté du régime alimentaire, procédés impolis des élèves entre eux, vie ennuyeuse pour le maître non moins que pour l'enfant : rien n'est oublié, tout est passé impitoyablement en revue avec une verve qui semble inspirée par un tout autre sentiment que celui de la reconnaissance. Écoutez plutôt :

« Outre les tracasseries des camarades, il y a celles du maître d'étude, malheureux lui-même, souvent aigri par sa profession ; car, comme dit Faust, s'ennuyer soi-même et les marmots, cela peut-il s'appeler vivre? D'ailleurs ces marmots le taquinent aussi. Ces petits gamins, au sang vif, emprisonnés onze heures par jour, sont comme des mouches dans un cornet de papier. Agacés, agaçants, entre eux et lui ce sont des piqûres réciproques; et ces piqûres, sans cesse renouvelées, sont des supplices. Bourreaux et victimes tour à tour, les maîtres et les écoliers souffrent également. Puis vient le relevé graduel des punitions, que l'écrivain compare plaisamment aux cercles de l'enfer de Dante ! »

Mais il y a des compensations; omettons les tours d'écolier, maraudes, révoltes, etc., et suivons notre guide : « Parfois, choses moins criminelles, on lisait en cachette, à l'ombre du *Gradus ad Parnassum*, les *Méditations* de Lamartine, ou la *Notre-Dame de Paris* et les *Feuilles d'Automne* de V. Hugo, ou Alfred de Musset, ou George Sand. C'est en retenue que je lus pour la première fois *Valentine :* oh ! l'agréable retenue, l'aimable journée ! C'est aux arrêts que je lus *Picciola*, avec quel plaisir ! Il me semblait que l'histoire du prisonnier était la mienne, excepté que je n'avais, moi, ni la fleur entre deux pavés de la cour, ni la jeune fille derrière sa fenêtre. »

Ce dernier trait n'est-il pas exquis? Les excellentes lectures, les

jolies leçons de la morale pour un jeune écolier ! Et c'est un universitaire passionné, un pourfendeur de tous les maîtres et de tous les collèges congréganistes, qui vient nous faire gaiement sa confession, nous initier à ces mystères ! En vérité, c'est le cas de le redire : on n'est jamais trahi que par les siens !

Pour être juste, même envers M. Deschanel, nous ne dissimulerons pas que son étude se termine par quelques pages assez bien senties sur ce qu'il appelle « les meilleures compensations » des peines du collége : le travail et l'amitié. A la bonne heure ; mais, sans l'arome de la religion, quand les passions envahissent un cœur de quinze ans, que devient le travail, et que devient l'amitié?

*
* *

Ah ! répliquent les adversaires de l'enseignement congréganiste, ce qu'on vous reproche, ce n'est pas tant d'emprisonner les corps, que d'emprisonner, d'enchaîner les âmes.

Vous-même, monsieur le Ministre, vous avez hautement articulé ce grief dans votre philippique du 20 juillet contre le Conseil supérieur de l'instruction publique, dont vous ne voulez plus. Mais comment a-t-il opéré ce prodige contre nature de rétrécir les jeunes intelligences, quand il n'aspirait qu'à les développer et à leur élargir la voie? Vous l'avez dit : par la surveillance tyrannique exercée sur l'enseignement de la philosophie, par l'importance exagérée accordée au vers latin dans les études classiques, par la prédominance du discours latin dans les épreuves du baccalauréat, surtout par la porte largement ouverte à la « préparation hâtive, au bourrage intellectuel, en quoi, ajoutez-vous finement, excelle l'institut jésuitique. »

Ces assertions supportent-elles un examen sérieux ? Voyons, monsieur le Ministre.

Remarquez d'abord, s'il vous plaît, que ce n'est pas seulement depuis la loi de 1850 que l'on se plaint en France de la faiblesse croissante des études classiques : ces plaintes n'ont, pour ainsi dire, pas discontinué depuis la création de l'Université impériale. Vous n'avez pas oublié le jugement de l'honnête M. Thiersch, et je n'en ai rapporté que la moindre partie. Voici ce qu'il dit encore au sujet de l'École normale supérieure : « On ne forme pas l'homme, comme on *entraîne* les chevaux ; il lui faut quelque chose d'indépendant qui

n'exclue pas la docilité et l'imitation des vrais modèles ; quelque chose d'original et néanmoins de fidèle aux lois communes et aux traditions nationales ; de la variété dans l'unité, de la liberté dans la limite des mœurs et des convenances générales Ici on veut, au contraire, quelque chose de connu et d'arrêté d'avance ; non les vues les plus hautes et la sagesse par excellence, mais une science bornée, qui cependant ait acquis une valeur administrative, et se produise en conséquence comme la science de l'État et du pays ; un système exclusif et pédantesque qui se donne pour le type de ce qui est bon et national, et prétend s'imposer comme une empreinte stéréotype à tout un peuple, par l'action d'une tyrannie incessante, pire que toutes les tyrannies politiques, celles-ci ne s'étendant pas au delà du for extérieur, tandis que l'autre pénètre dans le sanctuaire de l'âme ; pire que l'esclavage hiérarchique des Jésuites, car au moins, derrière le joug de leurs formes si exclusives, se cachait le trésor de la révélation, tandis qu'ici on ne trouve au fond que la frivolité superficielle de l'impuissance littéraire, en un mot, le vide et le néant. On ne saurait trop insister sur ce point, car c'est par là qu'on pénètre jusqu'au principe de ce système fatal, dont les conséquences nous ont apparu comme un mauvais rêve dans le formalisme stérile et dans l'uniformité mécanique de l'enseignement des colléges. A l'École normale, ce sont les hommes formés selon les vues étroites et les méthodes surannées de l'école française qu'on charge de mener à bien la jeunesse qui leur est confiée, et de veiller surtout à ce que personne ne s'avise de s'élancer, de son propre mouvement, hors de l'ornière dans laquelle on l'a poussé. Ainsi, quelles que soient les connaissances positives et l'habileté technique qu'on acquiert dans cette école, il y manque toujours l'essentiel, le souffle de vie et de liberté, le côté vraiment humain de cette prétendue étude des humanités ; il en résulte que l'institution tout entière, sous le rapport moral comme par le côté scientifique, doit être considérée, pour ainsi dire, manquée de tout point. »

M. Ch. Lenormant, à qui j'emprunte ces citations, les confirme dans l'ensemble, de sa haute autorité, comme nous aurons occasion de le voir ailleurs ; et je pourrais multiplier les témoignages. Je les tiens à votre disposition, monsieur le Ministre, si vous n'êtes pas encore convaincu que la loi Falloux et son conseil supérieur ne sont pas la source de tout le mal.

Et maintenant, quelle influence ont pu exercer les Jésuites dans

ce conseil, où jamais ne siégea aucun d'entre eux? J'oubliais qu'ils gouvernent les évêques et le Pape lui-même... *Credat Judæus Apollo.*

Non ego. Et vous ne le croyez pas plus que moi.

Quant à ces évêques, qui figuraient au nombre de trois ou quatre dans une assemblée composée de vingt-huit membres, la prépondérance que vous leur prêtez, en l'exagérant sans doute, tenait uniquement à la considération qui s'attachait à leur personne, à leur compétence, à la bonté de leur cause. Il faut les bénir, et non les blâmer, d'avoir sauvé le peu qui reste en France d'études classiques et de lettres humaines. Ils savaient que cette noble culture littéraire est le caractère propre et l'apanage de notre nation, et que par là surtout elle brilla dans tout le cours de son histoire. Ils ne consentaient pas volontiers à lui voir perdre un des derniers prestiges qui lui restent aux yeux du monde : est-ce un bien grand crime ? Vous aurez désormais le champ libre pour ajouter cette ruine à toutes les autres, pour précipiter notre décadence intellectuelle, et réduire la France d'*Athalie* et du *Misantthrope* à n'être plus que la France de Madame *Angot* et de *l'Assommoir.*

Mais par-dessus tout il y a de l'audace, pour ne pas employer un autre terme, à condamner les programmes d'étude et d'examen en vigueur jusqu'ici, en imputant leurs défectuosités aux cléricaux. Et qui donc les a faits, ces programmes, si ce n'est vous ? Et qui donc n'a cessé de s'en plaindre en les subissant, si ce n'est nous ?

Est-ce que, depuis la création de l'Université, surtout depuis 1830, et plus encore depuis 1848, le clergé n'a pas continuellement protesté contre vos programmes, ou trop scientifiques, qui tendent à faire des quarts de savants et ne font point des hommes, ou trop encyclopédiques, qui obligent à tout apprendre pour aboutir à ne rien savoir ?

Charles Lenormant est bon à entendre sur ce sujet : qu'on n'oublie pas que ses Essais (1) ont été écrits de 1845 à 1852. « LES LETTRES ET LES SCIENCES SERONT TOUJOURS MAL SERVIES PAR LE PRINCIPE D'UNE DOMINATION EXCLUSIVE, QUELLE QU'ELLE SOIT.

Je n'en voudrais d'autre preuve que ce programme d'examen, cette encyclopédie, effrayante au premier coup d'œil, qui semble

(1) *Essais sur l'Instruction publique...*, p. 243, et tout l'article intitulé : *Du certificat d'aptitude.*

avoir eu pour but de faire de tous les avocats et de tous les employés du gouvernement de nouveaux Pics de la Mirandole. A quoi se réduit cette colossale exigence en fait de science et de littérature ? Tout le monde le sait. Dans aucun collège, dans aucune école... cet enseignement universel n'est donné. L'écolier qui termine sa philosophie, si brillantes qu'aient été ses études, ne sait pas la moitié de ce qu'il lui faudrait savoir pour l'examen... Qu'il ne s'inquiète pourtant pas. En trois mois, il saura tout ce qu'il faut savoir. Il trouvera des maîtres mille fois plus habiles et des méthodes bien plus abrégées que celles du collège. Grâce à ces maîtres et à ces méthodes, toute l'encyclopédie du programme se casera dans sa tête ; il refera d'un même coup sa sixième et sa rhétorique ; il deviendra tout d'un trait latiniste, helléniste, chimiste, géomètre, philosophe, savant pour une heure, portant ces trésors de science dans sa mémoire soigneusement fermée à clef ; il va subir l'examen ; l'examen passé, il tourne la clef, la porte s'ouvre et toute cette science s'écoule. Et le jeune académicien de dix-huit ans se retrouve tout juste aussi instruit ou aussi ignorant qu'il l'était trois mois auparavant en quittant le collège. »

Ceci date de 1847. A cette époque, les Jésuites n'avaient pas de collège en France, et pourtant, monsieur le Ministre, il me semble reconnaître ici, dans toute sa perfection, ce « bourrage intellectuel » dont vous faites un si grand crime à « l'Institut jésuitique » ! Ceci soit dit en passant. Je vous réserve des explications catégoriques. En attendant, recueillons la conclusion de l'universitaire impartial et bien renseigné qui vous confond par avance : « QU'ON NE S'ÉTONNE PLUS DU DÉCLIN DES ÉTUDES. Cet enseignement tout mécanique qui supplée par une demi-science à l'insuffisance des études du collège, ce savoir artificiellement injecté dans l'esprit dans le seul but de l'examen, ne survit pas un jour à l'examen. Prenez le bachelier un an, un mois, une semaine après le jour où il a reçu son diplôme, interrogez-le sur la moindre partie du programme, que saura-t-il ? Tout ce qu'il savait en sortant de classe, c'est-à-dire fort peu de chose. — Après le bachelier, prenez l'étudiant : il sera bien plus loin encore de son grec et de son latin. — Prenez l'avocat et le médecin, la dose du savoir classique sera tout autrement diminuée. »

Il est maintenant assez clair, je pense, que l'affaiblissement trop réel des études classiques, antérieur à la loi de 1850, ne saurait guère lui être imputé avec vraisemblance. Il est bel et bien le fait

du monopole universitaire, alors en pleine floraison, et libre de toute pression cléricale. Si la loi de 1850 n'a pas, sous ce rapport, remédié à tout le mal, c'est qu'elle n'était qu'une loi de demi-liberté. Et il y a d'autres raisons encore.

Qui donc inventa cette bifurcation, si funeste aux bonnes lettres? Est-ce le clergé? Non certes, lui qui se montra courageusement fidèle à la tradition, et dont l'enseignement officiel, expérience faite, fut obligé de reprendre humblement la trace.

Et l'histoire contemporaine, la plus contemporaine, à qui appartient l'idée malencontreuse de l'introduire dans les classes et les programmes, avec danger manifeste, inévitable, d'y introduire aussi la politique et la discorde? A vous, à vous seuls, qui maintenant déplorez les inconvénients de cette innovation, et voudriez vous en faire une arme contre ses adversaires déclarés. Dès le principe, les cléricaux ont signalé le péril, et refusé le plus possible de vous suivre.

De même, cet enseignement secondaire spécial, comme vous l'appelez, dont vous êtes les inventeurs, vous avons-nous empêchés de lui donner tout le développement, toute la prospérité dont vous le déclariez susceptible? Si les familles, un moment éblouies par vos magnifiques promesses, ont bientôt reconnu la déception, et se sont hâtées de vous retirer leurs enfants, est-ce notre faute? A quelles machinations ténébreuses avons-nous eu recours pour arrêter votre tentative et la faire échouer? Comme pour la bifurcation, nous nous sommes contentés de ne pas vous suivre, de regarder, d'attendre, d'applaudir aux succès éclatants que nos Frères des Ecoles chrétiennes obtenaient sur ce terrain et qui éclipsaient singulièrement les vôtres : Voilà notre crime!

Enfin, fait plus notable en cette matière, qui a décapité l'enseignement par la suppression presque totale de la philosophie, et réduit cette noble science à quelques insignifiantes leçons de logique? Vous, toujours vous; car vous aviez peur alors de la philosophie irréligieuse, matérialiste, athée, dont les conséquences menaçaient vos biens, comme aujourd'hui, par le plus étrange renversement, vous avez peur de la science spiritualiste et catholique, dont le flot montant menace vos systèmes, vos hypothèses, votre scepticisme. Ce sont les maisons ecclésiastiques d'éducation qui, les premières, rétablirent l'enseignement régulier de la philosophie, et l'Université n'a fait qu'obéir à leur impulsion en lui rendant plus tard sa place légitime dans les lycées et les collèges.

Ah ! je sais bien que notre philosophie n'est pas la vôtre, que nous ne posons pas en principe la liberté absolue de penser, le droit de tout nier, de tout affirmer, de douter de tout, au gré de la fantaisie, de l'intérêt et de la passion ; je sais bien qu'une philosophie qui s'incline devant la vérité divine dûment constatée, tout en poursuivant avec ardeur dans ses libres investigations la vérité naturelle et humaine, n'est même pas digne à vos yeux du nom de philosophie. Mais cela même est une question à débattre entre nous et sur laquelle nous n'avons jamais refusé la bataille, sûrs que nous sommes de la victoire. Toujours est-il qu'en fait c'est l'Eglise qui a sauvé les études philosophiques d'une complète ruine et préparé leur réintégration dans l'enseignement officiel de la France. Vous êtes bien venus à récriminer contre son obscurantisme !

A. DE LACOSTE.

(*A suivre.*)

LES NOUVEAUX MUSÉES DE PARIS

Que reste-t-il aujourd'hui de l'Exposition universelle? Un palais désert, d'immenses galeries à moitié détruites. Les produits de notre industrie nationale, les collections de nos amateurs et de nos archéologues, les chefs-d'œuvre de nos sculpteurs et de nos peintres, tout est dispersé; et l'attention de la foule se porte vers d'autres objets. Exposants et organisateurs ont recueilli une part plus ou moins grande des récompenses et des honneurs distribués un peu à tous, mais quel profit, quels enseignements le pays retirera-t-il de cette agglomération momentanée de richesses de toute nature? L'avenir le dira.

Dès maintenant cependant il est permis de constater certains résultats acquis. L'un des premiers, et non des moins importants, est la création d'un *Musée des arts décoratifs*. Depuis quelque temps déjà le projet était à l'étude; l'Exposition a démontré la nécessité de le réaliser au plus tôt.

La France tient encore le premier rang dans les industries qui relèvent de l'art, mais l'étranger gagne de jour en jour du terrain; il est temps d'aviser si nous voulons conserver notre avance et rester à la tête des nations; il faut favoriser le progrès du goût public et relever le niveau de l'instruction chez nos ouvriers et nos artistes.

Pour atteindre ce but la fondation d'un établissement qui réunirait tous les moyens d'étude réclamés par les industries d'art (collections de chefs-d'œuvre, collections techniques, bibliothèques, cours, conférences, prêts de modèles), a semblé tout d'abord le plus utile. Une association s'est formée, des statuts ont été dressés et approuvés; les ministres des travaux publics et des finances se sont empressés d'accorder une partie du palais des Tuileries; le plan du nouvel établissement a été définitivement arrêté, et le nouveau *Musée des arts décoratifs* est aujourd'hui installé au pavillon de Flore.

Ce musée n'est pas le seul dont nous sommes redevables à l'Exposition universelle. Certains grands établissements, habituellement fermés au public, n'ont pas voulu rester en dehors du mouvement général; ils ont entr'ouvert discrètement leurs portes sans bruit, sans réclame, et ont permis aux étrangers, de visiter leurs trésors. Les Archives nationales ont organisé un musée de documents étrangers, et la Bibliothèque nationale nous a montré pour la première fois les plus beaux et les plus intéressants spécimens de ses collections. Plus d'un visiteur, en parcourant les splendides palais des Soubise et de Mazarin, a pu croire que ces musées remontent à une époque déjà ancienne. Il n'en n'est rien : jusqu'ici ces manuscrits et ces documents n'étaient connus que d'un très petit nombre; leur exposition contribuera, nous l'espérons, à répandre de de plus en plus le goût des études historiques ; elle fera connaître et apprécier ces vastes établissements qui rendent chaque jour de si grands services aux lettres et aux sciences, et dont nous allons entretenir nos lecteurs.

I

MUSÉE DE LA GALERIE MAZARINE

Le 30 juillet 1878 on trouvait affiché à la porte d'entrée de la Bibliothèque nationale l'avis suivant :

« Le public est admis sans carte à visiter les galeries d'exposition les mardis, jeudis et samedis de dix heures à quatre heures.

Les salles ouvertes au public sont : le département des médailles, l'exposition de géographie; le département des estampes, la *galerie Mazarine* renfermant un choix de livres imprimés et manuscrits. »

C'est ainsi que ce musée se trouva inauguré sans fête officielle, ni discours à sensation. Depuis la clôture de l'Exposition la *galerie Mazarine* seule est restée accessible au public deux fois par semaine le mardi et le vendredi.

Profitons de la permission qui nous est accordée. Le palais de la Bibliothèque nationale est loin de présenter un caractère d'unité bien défini; c'est un mélange bizarre de constructions anciennes et de constructions récentes. Il occupe presque tout l'espace compris entre la rue Richelieu, la rue Neuve-des-Petits-Champs, la rue Vivienne et la rue Colbert. Les quelques maisons particulières donnant sur ces deux dernières rues ne tarderont pas à être incor-

posées à l'établissement, mais la Chambre a cru devoir ajourner encore cette amélioration si importante.

Avant de venir s'installer dans ce quartier de Paris, l'ancienne Bibliothèque royale avait subi plus d'un déménagement. Sous Charles V, en 1367, elle avait été transportée du palais de la Cité au château du Louvre. Environ cent cinquante ans plus tard, François Ier faisait réunir à Fontainebleau toutes les collections de livres appartenant à la couronne. Rapportées à Paris sous Charles IX, elles furent successivement déposées au collège de Clermont, aujourd'hui lycée Louis-le-Grand, au couvent des Cordeliers, aujourd'hui École clinique de médecine, enfin, vers 1614, dans une maison rue de la Harpe, dépendant du même couvent. Le local devenant de jour en jour plus insuffisant, Colbert, en 1666, fit transférer la Bibliothèque au bout de ses jardins, dans une dépendance de son hôtel, situé rue Vivienne. Bientôt l'espace manque de nouveau, on songe à l'hôtel de Vendôme, mais la mort de Louvois fait abandonner ce projet; et ce fut seulement en 1724 que la Bibliothèque royale put être installée dans l'ancien palais du cardinal Mazarin, devenu libre en 1721 par la banqueroute du célèbre financier Law. C'était plutôt un agrandissement qu'un déplacement. Depuis près de deux siècles, la Bibliothèque est toujours à la même place, mais l'aspect du palais Mazarin a bien changé; les bâtiments primitifs ont été remaniés, des constructions nouvelles sont venues s'ajouter aux anciennes, et peu à peu la Bibliothèque nationale est devenue ce qu'elle est aujourd'hui.

C'est grand, c'est immense, et cependant insuffisant. La surface occupée par la Bibliothèque étant restée la même depuis le règne de Louis XV, il a fallu recourir à des expédients pour loger toutes les richesses accumulées depuis deux siècles. On a dû retirer aux conservateurs les appartements qu'ils occupaient. Des cours fort utiles à la salubrité de l'établissement ont été supprimées et converties en salles. On a tiré parti des moindres espaces, et, malgré tout, la place manque toujours à ces collections déjà si nombreuses et qui ne cessent de s'accroître.

D'après les derniers recensements, la Bibliothèque nationale renferme aujourd'hui environ 2,078,000 volumes imprimés, 91,700 manuscrits, 143,000 médailles, et 2,200,000 estampes (1).

(1) Nous empruntons ces détails à l'excellente *Notice historique sur la Bibliothèque nationale* de M. P. Mortreuil, et au *Rapport de la Commission nommée pour examiner la question de l'achat des immeubles attenant à la Bibliothèque nationale*.

Cette Bibliothèque, dont nous pouvons être fiers à juste titre, n'a pas été créée en un jour : elle est l'œuvre des siècles, elle a un long passé, une histoire qui mérite d'être connue, et dont nous allons signaler les traits importants.

Il est inutile de parler ici des collections rassemblées par Charlemagne et par saint Louis, collections dispersées à leur mort; il suffit de commencer l'histoire de la Bibliothèque royale à Charles V, qui, le premier, rassembla des livres dans un but d'étude. Il les faisait placer dans la tour de la Fauconnerie, au Louvre; un de ses valets de chambre était chargé de leur garde; volontiers il les communiquait aux savants et les prêtait aux princes de sa famille. D'après l'inventaire dressé à cette époque, la collection royale se composait alors de 973 ouvrages. La Bibliothèque nationale possède encore 44 de ces manuscrits, et les principaux d'entre eux se trouvent aujourd'hui exposés dans la galerie Mazarine, armoire X; mais il ne faudrait pas croire que ces volumes n'ont jamais cessé de nous appartenir. A la mort de Charles VI, ce qui restait encore de la collection réunie avec tant de soin par Charles V fut vendu moyennant 3,323 livres au duc de Bedfort et passa en Angleterre.

Les préoccupations politiques ne permirent pas à Charles VII, ni même à Louis XI, de reconstituer le fonds royal; cet honneur était réservé à Charles VIII, qui rapporta de son expédition de Naples la bibliothèque des rois d'Aragon et reçut des libraires de son temps un assez grand nombre de volumes imprimés. A ce premier noyau vint bientôt s'ajouter, par suite de l'avènement au trône de Louis XII, la célèbre collection de la famille d'Orléans. Comme son prédécesseur, François Ier apporta à la France la bibliothèque de ses aïeux, les comtes d'Angoulême; il acquit un certain nombre de manuscrits grecs et orientaux, et fit réunir à son château de Fontainebleau toutes les collections appartenant à la couronne. Ses successeurs, particulièrement Henri II, prirent soin de faire relier les volumes que les communications avaient détériorés. Ce fut la plus belle époque de la reliure, et on peut admirer aujourd'hui, dans la pièce qui précède la galerie Mazarine, les magnifiques spécimens qui nous sont parvenus.

Charles IX fit transporter la Bibliothèque royale de Fontainebleau à Paris, où elle fut indignement pillée pendant les guerres de religion : vinrent ensuite les déménagements successifs du règne de

Henri IV, puis s'ouvrit une période de réparation. Cette Bibliothèque ne comptait, en 1622, que 6,000 volumes, mais dès cette époque était posé un principe qui devait largement contribuer à son accroissement; en 1617, une déclaration royale avait obligé les imprimeurs à venir y déposer un exemplaire de toutes leurs publications : d'autre part commençait la série des donations et des acquisitions. Malheureusement les volumes acquis au nom du roi n'entraient pas toujours dans sa bibliothèque, et Richelieu ne craignait pas d'en enrichir ses collections personnelles : il faut arriver au règne de Louis XIV et au ministère de Colbert pour rencontrer le véritable point de départ de la prospérité de l'établissement. En 1645 il ne comptait encore que 3,930 manuscrits et 1329 imprimés, et ce nombre s'était peu augmenté lorsqu'en 1658 Jacques Dupuy légua à la Bibliothèque royale les collections qu'il tenait de son père, le jurisconsulte Claude Dupuy, et de ses frères : elles comprenaient 9,000 volumes imprimés et 260 manuscrits. Les marques d'intérêt que Louis XIV donna à l'établissement attirèrent l'attention de tous, et la générosité de Dupuy trouva bientôt des imitateurs. Devenu ministre en 1661 Colbert, après avoir installé la Bibliothèque près de son hôtel, ne laisse échapper aucune occasion de l'enrichir : il envoie de tous côtés des émissaires à la recherche des manuscrits rares et précieux, leur adresse des instructions détaillées; les acquisitions se succèdent avec rapidité, les donations se multiplient, si bien qu'à la mort de ce grand ministre la Bibliothèque royale avait déjà pris ce caractère d'universalité qu'elle a conservé depuis.

Les collections léguées par Gaston d'Orléans à Louis XIV, en 1661, allaient devenir l'origine du cabinet des médailles, et de l'acquisition des estampes rassemblées par l'abbé de Marolles, 123,400 pièces environ, devait sortir le département des estampes. Nous ne nous arrêterons pas à énumérer toutes les acquisitions et donations faites à cette époque si féconde ; il suffira de dire qu'en 1684 le nombre des volumes imprimés était déjà de 40,000 et qu'à la mort de Louis XIV la Bibliothèque royale possédait plus de 70,000 volumes sans compter les médailles et les estampes.

Rien n'était négligé de ce qui pouvait favoriser l'accroissement des différentes collections : des érudits étaient envoyés dans toutes les directions, en France et à l'étranger, afin de recueillir et de copier les manuscrits ; le 31 janvier 1689 un arrêt du conseil ordon-

nait sous peine d'amende à tous les auteurs, imprimeurs et graveurs n'ayant pas fait le dépôt de leurs volumes depuis 1652, de l'effectuer dans les quinze jours.

La nomination de l'abbé Jean-Paul Bignon en qualité de bibliothécaire, en 1719, marqua le commencement d'une nouvelle période de prospérité. Il eut l'honneur de réunir en une seule toutes les collections royales dispersées çà et là, au Louvre, à Fontainebleau, à Versailles, d'installer cette collection dans l'ancien palais de Mazarin, et de permettre au public de la consulter. La Bibliothèque était dès lors définitivement constituée, et la division en quatre départements, imprimés, manuscrits, médailles, estampes, encore en vigueur aujourd'hui, remonte à cette époque. Un peu plus tard la publication du catalogue était entreprise; dix volumes étaient imprimés de 1739 à 1753, mais cette publication allait être ensuite abandonnée pour n'être reprise qu'un siècle plus tard.

Les successeurs de l'abbé Bignon suivirent la route qu'il leur avait tracée. Toutes les collections formées par les savants des dix-septième et dix-huitième siècles venaient tôt ou tard enrichir le fonds royal, on eût dit que la Bibliothèque avait été créée exclusivement pour les recueillir et empêcher leur dispersion. On vit même les propriétaires de ces richesses refuser les sommes importantes offertes par l'étranger, aimant mieux conserver à la France les monuments de son histoire. Hippolyte, comte de Béthune, donna à Louis XIV une collection dont la reine Christine de Suède avait offert cent mille écus. Les papiers de Mézeray, de Chantereau-Lefèvre, de André Duchesne, entrèrent successivement à la Bibliothèque qui acquit, en 1711, la fameuse collection dans laquelle Gaignières avait réuni tout ce qui pouvait intéresser l'art, l'histoire et l'archéologie de son pays. Les documents généalogiques rassemblés par d'Hozier, la bibliothèque de Baluze, la collection Morel de Choisy, les débris de l'ancienne bibliothèque de Saint-Martial de Limoges, la collection d'estampes de Henri de Béringhen, furent achetés ou donnés de 1717 à 1731. Mais l'acquisition la plus importante de cette époque fut sans contredit celle de la bibliothèque Colbert réalisée en 1732 moyennant 300,000 livres : elle comprenait 6645 manuscrits anciens, 440 volumes de copies de documents, cinq cents volumes de correspondances politiques, mémoires et lettres, et trois cents volumes de mélanges. La plus grande partie des chartes exposées dans la galerie annexe près de la salle Mazarine appartiennent

au fonds Colbert ; on peut juger par elles de l'importance de la collection.

A partir de cette époque le mouvement des acquisitions se ralentit un peu : cependant il faut encore signaler la bibliothèque du médecin Falconet, mort en 1762, la bibliothèque du célèbre Huet, évêque d'Avranches, dont l'impératrice de Russie avait offert 50,000 écus et qui fut cédée au roi par M. de Charsigné moyennant une rente viagère de 1750 livres. Tous les fonds de la Bibliothèque royale s'étaient ainsi accrus dans des proportions considérables, et, en 1791, le département des imprimés comptait à lui seul 150,000 volumes.

En supprimant les ordres religieux, et en confisquant les biens des émigrés, la Révolution française accumula dans les dépôts des domaines nationaux un nombre incalculable de volumes imprimés et manuscrits. La plus grande partie fut dispersée, vendue ou pillée, la Bibliothèque nationale put choisir les ouvrages à sa convenance, et, en 1803, ces amas de livres devenus un embarras pour l'État furent mis à la disposition et sous la surveillance des municipalités. Ce fut l'origine de la plupart des bibliothèques publiques de nos chefs-lieux de département.

Napoléon Ier avait conçu le projet de faire centraliser à la Bibliothèque un exemplaire de tous les ouvrages imprimés qui pouvaient exister dans les différents dépôts publics de France. L'idée ne manquait pas de grandeur, mais l'exécution en était difficile ; il ne fut pas donné suite au projet.

Depuis le commencement de ce siècle l'établissement s'accroît dans des proportions de jour en jour plus considérables. Le dépôt légal réorganisé en 1793, en 1810 et en 1814, n'a pas cessé d'exister ; sur les deux exemplaires déposés, l'un revient à la Bibliothèque nationale, l'autre est remis au ministère de l'instruction publique. Actuellement on peut évaluer à 50,000 environ la totalité des articles entrant chaque année, soit par le dépôt légal, soit par le dépôt international, soit par des achats et des donations ; il n'y a donc plus lieu de s'étonner si la place manque et si des agrandissements deviennent périodiquement nécessaires.

Telle est cette Bibliothèque incomparable que le monde entier nous envie, car le nombre des ouvrages n'est rien à côté de leur valeur : une multitude de livres ne se trouve plus que dans notre dépôt, partout ailleurs ils ont disparu. Les manuscrits, encore plus précieux que les imprimés, contiennent les meilleurs et les plus

anciens textes connus des auteurs classiques et des historiens du moyen âge. Le cabinet des estampes nous offre tout ce que la gravure a produit de plus parfait ; le cabinet des médailles enfin nous présente des types de tous les temps et de tous les pays, dont quelques exemplaires sont uniques.

Placé sous la direction expérimentée de M. Léopold Delisle, l'établissement se trouve aujourd'hui dans l'état le plus prospère. Le nombre des lecteurs et des travailleurs va toujours croissant, il dépasse cent mille par an ; et le chiffre des communications est de près de trois cent mille. Chaque année de nouvelles améliorations sont réalisées dans le service.

L'ouverture du *Musée de la galerie Mazarine* tiendra une bonne place parmi ces améliorations, et fera le plus grand honneur au directeur habile qui en a conçu et fait exécuter le projet. La salle, nouvellement restaurée et ornée des peintures mythologiques de Romanelli, est digne des trésors qu'elle renferme.

L'ordre adopté pour le classement est l'ordre des matières ; on s'est évidemment proposé de donner une idée des richesses de toute nature contenues dans les dépôts : manuscrits dans toutes les langues; manuscrits décorés des miniatures les plus précieuses ; reliures du moyen âge avec ivoires et ornements d'orfèvrerie ; autographes de personnages célèbres ; documents diplomatiques et pièces diverses de la plus haute importance depuis les siècles antérieurs à Jésus-Christ jusqu'au seizième siècle de notre ère. Le département des imprimés est représenté par les plus beaux spécimens de sa *réserve* : incunables ; chefs-d'œuvre d'imprimeurs illustres de la France et de l'étranger; impressions sur vélin ou sur papier exceptionnel; reliures historiques ayant appartenu à de grands personnages ; reliures admirables sous le rapport de l'art; curiosités bibliographiques, etc., etc.

Si nous arrivons maintenant au détail des articles renfermés sous ces vitrines, il faudra tout citer, depuis les reliures de Grolier aux armes de Henri II, jusqu'aux fragments de Donat imprimés en 1451, depuis les papyrus égyptiens jusqu'à l'évangéliaire de Charlemagne.

Nous ne quitterons cependant pas cette magnifique galerie sans signaler l'armoire X, où se trouvent réunis les principaux volumes ayant appartenu à la bibliothèque dès son origine, et au milieu de laquelle se déroule, au-dessous du portrait du roi Jean II le Bon, le plus ancien catalogue de la librairie du Louvre. Il faut encore re-

marquer, dans l'armoire consacrée à la paléographie latine depuis l'antiquité jusqu'à l'époque carlovingienne, le fameux *Gesta Dei per Francos* de Grégoire de Tours, le meilleur texte connu de la troisième décade de Tite-Live, les comédies de Térence, les œuvres d'Horace, les ouvrages de saint Augustin et autres Pères de l'Église. Tous les manuscrits exécutés en Italie, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, depuis Charlemagne jusqu'à la fin du moyen âge, se trouvent réunis dans l'armoire XII ; il y a là une étude fort intéressante à faire sur les caractères paléographiques qui distinguent ces différentes nations à cette époque; chacune d'elles est représentée par les chefs-d'œuvre de ses maîtres.

L'armoire XI renferme les plus importants et les plus curieux manuscrits exécutés en France depuis Charlemagne jusqu'à la fin du moyen âge : un recueil de formules mérovingiennes; le fameux polyptyque de l'abbé Irminon du neuvième siècle; les annales de Flodoard; le manuscrit unique de Nithard, dans lequel sont insérés les serments des fils de Louis le Débonnaire, de 842, ces premiers monuments de notre langue. Rien de plus intéressant que la vue de ces textes originaux : ils ont une physionomie à part dont les textes imprimés ne sauraient donner une idée.

Nous nous arrêtons, car, comme nous l'avons déjà dit, il faudrait tout citer; mais nous ne saurions trop engager nos lecteurs à venir visiter, dès qu'ils le pourront, le nouveau musée de la galerie Mazarine.

II

MUSÉE DES DOCUMENTS ÉTRANGERS AUX ARCHIVES NATIONALES.

La première idée d'une exposition de documents originaux appartient à M. le marquis Léon de Laborde, directeur des Archives nationales de 1856 à 1868. Il crut qu'il ne suffisait pas de rendre les documents facilement abordables aux historiens et aux archéologues; il voulut « les faire connaître à cette foule intelligente qui, n'ayant pas le temps d'étudier, cherche cependant à se renseigner sur les sciences qu'elle ignore, et profite de ses promenades pour apprendre par les yeux et s'instruire en courant. »

Le musée des Archives nationales fut solennellement inauguré en 1867. M. Léon Gautier, chargé du discours d'ouverture, sut

captiver l'attention de ses auditeurs en esquissant devant eux l'histoire de l'écriture. Le musée des documents étrangers, qui vient d'être ouvert, n'est que le complément et l'achèvement du premier. A l'histoire intime de la France il convenait de joindre l'histoire de ses relations à l'extérieur ; l'occasion ne pouvait être mieux choisie, et les étrangers, qui affluaient de toutes parts à Paris pendant l'Exposition, n'ont pas manqué de venir admirer les témoignages qui nous restent de nos rapports avec leurs pays respectifs. Toutes les nations sont représentées : l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, l'Autriche et la Hongrie, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Suisse, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Suède et la Norvége, l'Orient, l'Amérique elle-même ; une ou plusieurs vitrines sont consacrées à chacun de ces pays. A la plus intéressante de toutes a été réservée la place d'honneur, au centre du salon ovale. Sous cette vitrine figurent les plus célèbres traités de paix, d'alliance et de commerce, qui nous soient parvenus, depuis le traité conclu entre Philippe-Auguste et Richard Cœur de Lion, en 1195, jusqu'aux conventions arrêtées en 1808, entre l'empereur de Russie et Napoléon Ier. Le traité de Brétigny est là, comme pour nous apprendre que si la France n'a pas toujours été victorieuse, il ne faut cependant jamais désespérer de sa fortune. Il ne reste plus maintenant qu'à donner sur ce nouveau musée une notice aussi claire, aussi bien exécutée que celle qui existe pour l'ancien ; c'est une publication que la direction des Archives ne saurait nous laisser désirer longtemps.

Les Archives nationales n'ont pas une histoire aussi longue que la bibliothèque de la rue Richelieu. Elles ne datent que de la Révolution. Avant cette époque, chacun gardait avec un soin jaloux ses archives particulières ; le roi de France avait son trésor des chartes ; le Parlement ses registres et ses minutes ; l'Église, les monastères, les communes, leurs chartriers. Il fallut que la Révolution vînt changer tout le système de nos anciennes institutions, chasser la royauté du royaume, les moines de leurs couvents, les nobles de leurs châteaux, pour que l'on songeât à ouvrir des dépôts publics à ces titres désormais privés de propriétaires. Le premier mouvement fut de tout détruire, par haine de l'ancien régime, mais les intérêts du trésor demandaient que l'on conservât tout au moins les titres de propriété.

La loi du 12 brumaire an II (2 novembre 1793) avait soumis les

divers dépôts d'archives disséminés dans Paris à l'autorité de l'archiviste de la Convention, Camus ; le décret du 7 messidor de la même année (25 juin 1794) institua une *Agence temporaire des titres*, chargée de trier les documents en trois parts : 1° celle des papiers utiles pour les propriétés de l'État et des particuliers, destinée à entrer aux Archives de la République ; 2° celle des papiers inutiles, ou purement féodaux, destinée à la destruction; 3° celle des chartes et manuscrits appartenant à l'histoire, aux sciences et aux arts ou pouvant servir à l'instruction, qui devaient être déposés, savoir : à Paris, à la Bibliothèque nationale; dans les départements, aux bibliothèques des districts.

Ce traitement barbare, ordonné par la Convention, continua d'être infligé à nos archives par le *Bureau du triage des titres* qui succéda à l'*Agence temporaire* le 24 avril 1796. Tous les fonds furent démembrés, leurs documents vendus ou dispersés dans des séries factices, leurs parchemins coupés en quatre et adressés aux arsenaux pour en faire des gargousses. Certains ont prétendu que le Bureau du triage des titres, par son zèle et ses lumières, avait sauvé la meilleure partie de nos richesses historiques et littéraires. Les richesses conservées ne sauraient nous consoler de la perte des documents précieux qui, qualifiés titres féodaux, ont disparu à cette époque.

Pendant toute la période révolutionnaire, les Archives nationales ne furent pas distinctes de celles des assemblées; l'arrêté du 8 prairial an VIII (28 mai 1800) vint déclarer qu'elles seraient établies désormais dans un local distinct et que le garde général serait à la nomination du premier Consul. Ce fut en réalité l'acte de constitution des Archives nationales; toutefois les documents n'en restèrent pas moins disséminés dans divers dépôts longtemps encore.

Camus étant mort en 1804, l'une des premières préoccupations de son successeur Daunou fut de chercher un local convenable pour y installer le service dont il était chargé. Un décret du 6 mars 1808 ordonna l'acquisition du palais Cardinal et de l'hôtel Soubise pour recevoir : le premier, l'Imprimerie impériale ; le second, les Archives (1).

(1) Les deux hôtels étaient contigus et semblaient n'en former qu'un seul. Ils avaient du reste été construits par deux membres de la même famille : l'hôtel Soubise, en 1706, par François de Rohan, prince de Soubise; le palais Cardinal, vers la même époque, par Armand-Gaston de Rohan, d'abord évêque de Strasbourg, puis cardinal et grand aumônier de France.

Les travaux d'appropriation et le transport des liasses commencèrent immédiatement et, dès la même année, les archives (sauf la partie judiciaire qui demeura jusqu'en 1847 à la Sainte-Chapelle) se trouvaient installées dans les salles qu'elles occupent encore aujourd'hui. L'hôtel Soubise est certainement l'un des plus beaux édifices de Paris. La grande façade et la cour d'honneur qui la précède nous offrent le modèle de la plus noble architecture de la fin du règne de Louis XIV, et la décoration intérieure du petit salon de Mme de Rohan peut être citée comme un modèle exquis de l'art français de la première moitié du dix-huitième siècle. Les constructions nouvelles nécessitées par l'installation auraient dû être calquées sur les anciennes, de manière à former un ensemble symétrique ; les architectes modernes n'en ont pas jugé de même, et les fenêtres à plein cintre, les toitures écrasées des nouveaux bâtiments paraissent bien lourdes à côté des élégants pavillons, des hautes et larges fenêtres quadrilatérales de l'ancien palais des Soubise.

Camus avait commencé la classification des Archives en distribuant les papiers des assemblées nationales en quatre séries, désignées par les lettres A, B, C, D. Daunou se garda bien de rien changer à l'ordre établi et partagea le reste du dépôt en catégories répondant à la suite des lettres de l'alphabet; tous les fonds durent être classés dans le cadre suivant :

A. Lois et décrets rendus pendant la Révolution.
B. Elections et votes populaires.
C. Minutes des procès-verbaux des assemblées et pièces annexées.
D. Députés en mission et comités des assemblées.
E. Ancienne administration de la France, conseils du roi.
F. Administration générale : papiers versés par les ministères autres que le ministère de la justice.
G. Administrations spéciales : ferme générale; régie des aides; eaux et forêts; loteries, amirauté, etc...
H. Administrations locales : anciens gouvernements et intendances, etc.
J. Trésor des Chartes.
K. Monuments historiques, provenant du triage effectué par l'Agence temporaire et le Bureau des titres.
L. Monuments ecclésiastiques, provenant également du triage fait pendant la période révolutionnaire.
M. Mélanges historiques.
N. Cartes et plans.
O. Maison du roi : secrétariat, bâtiments, etc.

P. Chambre des comptes.
Q. Titres domaniaux.
R. Domaines des princes.
S. Biens des communautés religieuses supprimées.
T. Séquestres, déshérences, confiscations et ventes.
U. Copies de pièces relatives à des matières de jurisprudence
V. Grande chancellerie et conseils.
X. Parlement de Paris.
Y. Châtelet de Paris.
Z. Cours et juridictions spéciales.
W. Tribunaux criminels extraordinaires (1).

Certes cette classification est loin d'être parfaite ; il y manque la première des conditions : on n'a pas observé la règle essentielle en matières d'archives, le classement par fonds, celui qui consiste à réunir et à coordonner entre elles toutes les pièces qui ont appartenu à un même corps, à un même établissement, à une même famille. Mais la faute n'en est pas à Daunou, il dut tenir compte des travaux antérieurs exécutés par Camus, par l'Agence temporaire et par le Bureau des titres. Cette classification subsiste encore aujourd'hui ; du reste, les bases générales avaient seules été posées en 1811 ; les documents qui devaient appartenir à chacune des séries, se trouvaient dispersés çà et là ; il fallut d'abord remplir définitivement le cadre adopté ; classer ensuite entre eux les différents fonds appartenant à la même série ; reprendre les pièces de chacun de ces fonds et les classer entre elles ; il s'est agi ensuite et il s'agit encore maintenant de dresser des tables, des inventaires-sommaires qui puissent rendre les recherches faciles et qui permettent de répondre aux demandes de communication qui sont journellement adressées par le public.

Ces détails un peu techniques pourront paraître déplacés ici ; ce qui nous pousse à les donner, c'est précisément la même idée qui avait inspiré à M. de Laborde le projet du musée des Archives. La plus grande partie de ceux qui visitent la galerie Mazarine et les salons de l'hôtel Soubïse se prennent à désirer des explications non pas seulement sur les manuscrits, les papyrus et les parchemins qui passent sous leurs yeux, mais encore sur l'histoire et l'organisation des établissements qui renferment ces titres si précieux. C'est pour eux que nous avons donné ces détails.

Pour eux encore, nous voulons signaler une publication faite en

(1) *Les Archives de la France*, par Henri Bordier.

vue de l'Exposition sous le titre : *Musée des Archives départementales.* C'est un album de fac-similés, exécutés par les procédés de l'héliogravure, des documents les plus intéressants, antérieurs à 1790, conservés dans les dépôts des préfectures, des mairies et des hospices.

On trouve dans ce recueil des titres de tous les genres et de toutes les époques, du septième au dix-huitième siècle : bulles de papes; diplômes de souverains; chartes d'évêques, d'abbés, de seigneurs; traités de paix, d'alliance et de commerce; procès-verbaux de délibérations municipales; minutes de notaire; actes de l'état civil les plus anciens; premiers titres en langue vulgaire; rouleaux des morts; cartulaires, etc. C'est bien là, en effet, un véritable musée, qui peut et doit, lui aussi, profiter aux établissements qui ont contribué à le former.

Nous avons vu comment la plupart des bibliothèques publiques de province sont nées, en 1803, de la libéralité du gouvernement qui mit à la disposition et sous la surveillance des municipalités les volumes ayant appartenu aux couvents et aux émigrés; les archives départementales ont une origine toute semblable. Les premières lois qui vinrent réglementer la matière s'appliquaient à tous les dépôts d'Archives existant sur le territoire français; les documents furent d'abord réunis aux chefs-lieux de district, puis aux chefs-lieux de département. Les dépôts du département de la Seine formèrent les Archives nationales; dans les autres départements ils restèrent à la préfecture; on comptait sur les secrétaires généraux pour en prendre soin; en fait, ils restèrent dans le plus triste abandon, à la merci de tous ceux qui voulaient s'en emparer : cependant le public studieux demandait compte à l'État de ces trésors enfouis. La charge était lourde; le gouvernement aima mieux abandonner momentanément ses droits et ses devoirs de propriétaire; la loi de 1838 inscrivit parmi les dépenses obligatoires des départements les frais de garde et d'entretien des Archives des préfectures. Les droits de l'État n'en subsistent pas moins et il ne peut, sans abandonner une de ses plus nobles prérogatives, les oublier complètement.

Loin de nous la pensée de vouloir centraliser à Paris les documents disséminés dans les dépôts des préfectures, ni de vouloir dépouiller les bibliothèques de province au profit de la bibliothèque nationale. Les projets irréalisables de l'Assemblée constituante de 1789, les plans grandioses de Napoléon Ier sont là pour nous éloigner de pareilles utopies. On ne saurait trop encourager, au contraire,

les archives et les bibliothèques de nos départements; laisser les pièces historiques dans le pays même qu'elles intéressent, tel est le véritable principe. Mais nous n'avons jamais compris pourqnoi l'État n'exerce pas sur tous ces dépôts un contrôle plus actif et ne leur imprime pas une direction unique. Nous voulons croire à l'indépendance et à la science de tous les conseils généraux et municipaux de France, nul cependant ne pourrait nous persuader que les questions purement historiques et littéraires les touchent beaucoup. Pourquoi, dès lors, laisser ces conseils maîtres absolus en cette matière, libres de dresser le budget de ces services à leur fantaisie, et de tenir des instructions ministérielles le compte que bon leur semble? Quelques améliorations ont été réalisées dans le service des Archives départementales sous le rapport du recrutement du personnel et de la direction des travaux; il n'en reste pas moins beaucoup à faire. Chose vraiment incroyable, les Archives nationales dépendaient autrefois du ministère des beaux-arts et de la maison de l'empereur, elles ne dépendent du ministère de l'instruction publique que depuis 1870; les Archives départementales relèvent nominativement du ministère de l'intérieur, effectivement des conseils généraux; quant aux bibliothèques publiques des différentes villes de province, les conseils municipaux sont trop jaloux de leurs droits pour laisser le ministère s'ingérer dans l'administration de ces établissements, désigner des titulaires et diriger les travaux. Aussi tous ces services, qui devraient évidemment recevoir une impulsion unique, vivent chacun à leur manière, sans règles ni traditions. Nous ne comprenons pas comment, depuis le commencement de ce siècle, il ne s'est pas trouvé un seul ministre pour préparer un projet d'ensemble sur cette matière, ni une chambre pour le voter : il serait temps de mettre un terme aux expédients et aux compromis qui seuls, jusqu'ici, ont assuré l'existence de nos archives et de nos bibliothèques.

Jules Danjou.

CAUSERIES DE PIC DE LA MIRANDOLE

C'est à l'aide de l'Ecriture et de la Tradition que le grand docteur de l'ordre des Frères-Prêcheurs, saint Thomas d'Aquin, a composé *la Somme théologique*, le chef-d'œuvre de l'intelligence humaine. Et n'est-ce pas dans l'étude des écrits de l'Ange de l'Ecole que s'est formé l'esprit de notre sublime poète? Nous pouvons l'affirmer sans hésitation, c'est sur ces sommets arides en apparence, que Dante a trouvé la source sacrée. Là son génie s'est abreuvé de l'eau immortelle; et nul ne saura jamais avec quelles mâles délices le chantre de l'enfer, du purgatoire et du paradis s'est plongé dans cette théologie profonde, d'où il est sorti si fort et si beau.

Frère Jérôme Savonarole m'exposait dernièrement les travaux de préparation auxquels avait dû se livrer ce *bon frère Thomas*, comme l'appelle le Dante, pour pouvoir composer sa *Somme théologique*. Vous ne sauriez vous faire une idée de leur étendue; écoutez.

L'Ange de l'Ecole avait d'abord appris par cœur tout l'Ancien et le Nouveau Testament, afin d'avoir toujours présent à l'esprit le texte sacré. Ses commentaires sur le livre de Job, sur la première partie du livre des Psaumes, sur Isaïe et sur Jérémie, sur les quatre Evangiles et sur les Epîtres de saint Paul sont de magnifiques monuments de sa piété et de son érudition. On est surpris de l'attention minutieuse, de l'exactitude et du savoir que supposent tous ses commentaires. Il prend soin d'examiner les différentes versions, de les comparer entre elles, de concilier les passages qui semblent opposés les uns aux autres, soit dans les ouvrages des Pères ou des

autres interprètes de l'Ecriture. Ses citations sont si fréquentes et si variées qu'on se demande avec un étonnement bien légitime comment à une époque où l'imprimerie n'était pas inventée il lui a été possible de lire un aussi grand nombre d'ouvrages.

Comme tous les lecteurs ou professeurs de son ordre et de son temps, frère Thomas d'Aquin avait débuté dans l'enseignement de la théologie par une explication des quatre livres du Maître des sentences Pierre Lombard. Nous avons son commentaire où il parle de la nature divine, de la création, de l'incarnation du Verbe, des vertus et des vices, des sacrements de la loi nouvelle et des dernières fins de l'homme. Il n'avait que vingt-cinq ans quand il donna ses leçons sur toutes les principales matières de la science théologique, mais elles furent si solides et si profondes que la faculté de théologie de Paris regarda dès lors le jeune docteur comme son oracle et comme le prodige de son siècle.

Ah! mes amis, ce n'est pas tout, les matériaux sont loin d'être prêts! Vers l'an 1260, frère Thomas commença ses travaux sur Aristote, et il se mit à étudier les sciences naturelles telles qu'elles étaient connues à cette époque et toute la philosophie ancienne. Vous savez que pour lui la philosophie est la servante de la théologie. Son premier but était de réfuter les disciples d'Averroës qui faisaient, au treizième siècle, un si énorme abus du nom du philosophe grec. Mais il ne se contenta pas de répondre à leurs difficultés, il voulut faire encore servir à la gloire de la religion toutes les lumières de la sagesse ancienne, et il emprunta à Aristote tout ce qu'il avait de bon, comme autrefois saint Augustin à Platon, pour enrichir la science sacrée. De tous les docteurs latins, le *bon frère Thomas* est le premier, comme frère Jérôme me l'a montré, qui ait osé tenter une entreprise aussi difficile et qui ait eu la consolation de voir que le succès avait parfaitement répondu à la grandeur de la difficulté et à la droiture de ses intentions. Ah! mes amis, si Christophe Colomb guidé par sa foi sincère et invincible vient de découvrir un nouveau monde matériel, le frère Thomas a découvert, par les lumières et les intuitions d'une même foi, tout un monde nouveau intellectuel, il y a déjà plus de deux siècles!

Tous ces nombreux travaux n'empêchèrent pas le frère Thomas de trouver des loisirs, soit pour répondre aux questions qu'on lui adressait des différentes parties de la chrétienté, soit pour composer des traités spéciaux sur les points qui étaient les plus vivement con-

troversés parmi ses contemporains. Ses *opuscules* suffiraient à eux seuls pour faire la réputation et remplir la carrière de tout autre savant.

Saint Raymond de Pennafort, de l'ordre des Frères-Prêcheurs, ayant voulu avoir un ouvrage méthodique qu'il pût mettre entre les mains de ses religieux pour les aider à travailler à la conversion des Maures et des Juifs répandus alors en Espagne, frère Thomas, sur l'ordre exprès de son général, composa sa *Somme contre les Gentils*, regardée avec raison comme l'ouvrage le plus parfait et le plus achevé en ce genre qui ait été jamais écrit par aucun auteur ancien ou moderne. C'était en quelque sorte le coup d'essai par lequel il préludait à la composition de sa grande Somme théologique (1).

Mais avant de continuer ce qui concerne cette œuvre gigantesque, permettez-moi de dire un mot de la thèse de saint Thomas contre Averroës.

Ici frère Thomas abandonne complétement le côté oratoire de la question. On l'a amené dans le champ clos de la métaphysique; on a mesuré l'espace autour de lui; il accepte dignement la condition du tournoi; il s'enferme dans le cercle tracé, mais il y enferme son adversaire; point d'éclair, point de surprise. C'est un tacticien sûr de lui, qui pourrait presque dire d'avance à quel moment l'ennemi doit succomber. Tous les coups sont décisifs; il va droit à son but dès l'entrée en lice, pas de manœuvre inutile, pas de ruse; mais voyez comme la ligne de l'attaque est rigoureusement soutenue. Quelle fermeté, quelle lucidité permanente, quel regard calme et victorieux! Comme cet esprit trempé dès longtemps en de pareils combats se maintient toujours au cœur de la question, et ramène toujours avec un éclat nouveau, avec une démonstration plus parfaite et plus vive la conclusion foudroyante de l'école : *Conclusum est contra Averroem*!

Que saint Louis se console si la croisade d'Egypte et de Tunis a échoué! S'il a été vaincu dans le duel de l'islamisme arabe, la croisade de saint Thomas a réussi. Le syllogisme de l'école a brisé

(1) A propos de la *Somme théologique*, nous recommandons à nos lecteurs la publication suivante de la Société générale de librairie catholique, 25, rue de Grenelle, à Paris : *Summa sancti Thomæ*. Par F. C. R. Billuart, hodiernis Academiarum moribus accommodata; editio nova, optimæ auctoris simillima, amendis vero vindicata notisque illustrata, cum indicibus locupletissimis rerum scilicet et Scripturæ sacræ, sub augusto nobilissimoque patrocinio Illustrissimi ac RR.DD. J.-J.-B. Lequette, episcopi Atrebatensis, Boloniensis et Audomarensis.

8 beaux vol. in-4°, à deux colonnes. Nouvelle et superbe édition terminée. Prix net : 40 fr.

comme un bélier de fer toutes les parties de cet édifice philosophique dont le panthéisme était la base et le couronnement. L'armure d'Averroës a volé en éclats aux applaudissements de l'école ravie.

Quels que soient les obstacles du temps et la résistance des choses, il faut que l'idée victorieuse arrive à une manifestation formelle dans l'ordre des phénomènes historiques. Tôt ou tard le combat livré sur les hauteurs de la métaphysique descendra dans le monde des faits. La réalité politique, c'est l'opinion formelle de Savonarole, subira forcément les conséquences de ce grand démêlé. La victoire de saint Thomas se traduira, après des siècles, par le triomphe de la famille chrétienne sur la famille arabe. Isabelle de Castille n'a-t-elle pas fait régner dans ses Etats la justice que des guerres perpétuelles avaient presque anéantie, créé la milice de la *Sainte-Hermandad*, enlevé aux Maures tout ce qu'ils possédaient encore en Espagne, et mis fin, il y a à peine une année, à leur empire par la prise de Grenade ? Après cette conquête n'a-t-elle pas pris en commun avec Ferdinand le titre de rois d'Espagne, et leur puissance ne vient-elle pas de s'étendre sur un nouveau monde par la découverte de Christophe Colomb, dont Isabelle avait su comprendre le génie?

Ah ! mes amis, frère Jérome a porté sur cette lutte de frère Thomas contre les doctrines d'Averroës un jugement vraiment prophétique, en affirmant d'une manière positive que ce n'est pas en vain que dans l'enceinte de l'école, sous les yeux des maîtres de la pensée, le champion du panthéisme a été vaincu par son illustre aïeul. Quant à moi, mes amis, je crois voir l'impassible visage de l'ange dominicain au milieu de cette mêlée intellectuelle si imposante et si dramatique. Un rayon plus énergique glisse un instant sur ce vaste front où toutes les fatigues de la pensée ont laissé leur noble empreinte. Il n'est pas insensible à son triomphe et semble promener un puissant regard sur les docteurs rivaux qui l'ont osé défier. L'esprit éternellement fixé dans la plus pure abstraction de l'intelligence, frère Thomas, étranger à tout ce qui se passait dans ce monde de la contingence et du changement, bâtissait là-haut son édifice et asseyait l'immuable fondement de l'individualité et de la liberté humaine, équilibrant sans cesse la nature et l'esprit, l'individualité des êtres et l'individualité de l'intelligence, la grâce et la liberté. Il avait souvent les yeux humides de larmes et le front lumineux comme d'une joie toute divine. Ses disciples l'ont vu en diverses rencontres saisi d'extase et comme transfiguré devant le

Saint-Sacrement, suspendu, dit un biographe, entre la terre et le ciel.

Vous connaissez tous mon enthousiasme pour les œuvres de saint Thomas d'Aquin. Ce n'est pas seulement avec Savonarole que je m'entretiens du docteur angélique ; dernièrement j'ai écrit au frère prêcheur Paul Gentili ce qui suit : « Je vous conjure très-instamment de m'envoyer vos remarques sur Jean Capreolus ; car, étant aussi affectionné que je le suis à la doctrine de saint Thomas, dont les écrits font toujours mes délices, je ne puis qu'estimer beaucoup les auteurs qui prennent la défense de ses livres contre la malignité de ceux qui osent les calomnier. »

Saint Thomas d'Aquin commença son immense travail, sa *Somme théologique*, en 1263, immédiatement après avoir refusé l'archevêché de Naples. Dans la courte préface qu'il a mise en tête, il nous dit les défauts de ses devanciers. Les uns avaient surchargé leurs ouvrages de questions, d'articles et d'arguments inutiles ; les autres n'avaient pas suivi, dans l'exposition de leur doctrine, une marche logique, traitant au hasard les différentes parties de la science selon qu'elles se présentaient à leur esprit : d'autres enfin étaient tombés dans des redites fatigantes qui rebutaient les élèves et qui jetaient la confusion dans leur intelligence.

Il a su éviter le premier de ces défauts en dégageant la théologie de toutes ces discusions frivoles qui commençaient déjà à être du goût de l'école. Car en étudiant la *Somme*, et plusieurs d'entre vous ont fait comme moi *leurs délices* de cette étude, nous voyons clairement qu'il n'y a pas un article qui n'ait son utilité, pas un argument qui n'ait sa valeur. Si nous y rencontrons quelques propositions qui n'aient pas par elles-mêmes une importance capitale, ce sont des lemmes qui servent à démontrer d'autres propositions fondamentales et qui contribuent ainsi à la solidité de l'ensemble.

Il a évité le second en procédant d'une façon si rigoureuse, que depuis le commencement de son vaste ouvrage jusqu'à la fin on marche de déductions en déductions d'après des principes constants et invariables. Toutes ses divisions et toutes ses subdivisions sont justifiées par la logique la plus sévère, et je défie qu'on puisse tracer un plan qui soit à la fois plus étendu, plus simple et plus naturel. Docteur universel, il embrasse tout, et chaque chose se trouve si parfaitement à sa place qu'on ne pense pas en parcourant cet édifice colossal qu'il soit possible d'assigner un autre ordre aux parties qui le composent.

Enfin il a évité le troisième défaut en se contentant de renvoyer, chaque fois qu'il le faut, aux principes qu'il a émis. Saint Thomas était si maître de sa pensée et de sa matière, il avait tout si bien coordonné dans son intelligence, qu'il n'oublie rien de ce qu'il a précédemment écrit. A la façon des géomètres, il rappelle d'un mot les propositions antérieures sur lesquelles repose sa démonstration, et il fait ainsi avancer l'esprit du connu à l'inconnu.

Admirons, mes amis, et tâchons surtout de l'imiter, l'humilité profonde de ce sublime génie. Il a écrit le chef-d'œuvre de l'esprit humain et il présente son travail prodigieux comme un simple livre élémentaire, destiné uniquement à faciliter les études des jeunes élèves en théologie! Voici les premiers mots de son prologue : « Parce que le docteur catholique ne doit pas seulement instruire ceux qui sont avancés dans la science, mais qu'il lui appartient encore d'enseigner les commençants, d'après ces paroles de l'apôtre (I Cor. III, 1 et 2) : *Je ne vous ai nourris que de lait, et non de viande solide, comme des enfants en Jésus-Christ;* notre but, dans cet ouvrage, est d'exposer tout ce qui regarde la religion chrétienne de la manière la plus convenable pour l'instruction de ceux qui sont au début de la carrière. »

Je continuerai dans une prochaine réunion ce qu'il me reste à dire de la méthode de la *Somme théologique* et de son autorité. Je suis heureux que vous ayez daigné répondre à mon invitation, et je vous remercie de la bienveillance avec laquelle vous m'écoutez. Ah! je le sens, ce sont mes adieux que je vous fais; la mort ne tardera pas à me réunir à ceux que nous avons perdus et que nous avons tant aimés. J'ai encore beaucoup de souvenirs communs à évoquer devant vous; que Dieu m'accorde le temps nécessaire pour épancher dans vos âmes toute mon affection, en me fournissant l'occasion d'une ou de plusieurs autres causeries.

II

Au mois de septembre 1493, Pic de la Mirandole était de nouveau entouré de ses amis et reprenait avec eux ses causeries. Quelle consolation, leur disait-il, de vous avoir auprès de moi ! Je n'ai point oublié ce qui doit faire, en grande partie, le sujet de ce second entretien. Savonarole ne cesse de m'aider de ses bons conseils, et, grâce à sa parole que j'écoute avec la ferme volonté d'y conformer

toutes les actions de ma vie, plus j'avance dans l'étude de saint Thomas, plus je comprends la nécessité où nous sommes de nous occuper sérieusement de nos fins dernières (1).

Vous ignorez peut-être dans quelle occasion je me suis si intimement lié avec le frère Jérôme. Ce fut, il y a déjà onze ans, en 1482, au chapitre provincial des Dominicains à Reggio. Sa doctrine et sa modestie me charmèrent au point qu'il me sembla que désormais je ne pourrais plus vivre sans lui.

En 1486, à mon retour à Florence, après mon voyage à Rome, Savonarole ne remplissait plus au couvent de Saint-Marc l'office de lecteur d'Ecriture sainte ; il se livrait à l'exercice de la prédication dans différentes villes de la Lombardie. Ses lettres, toutefois, m'encourageaient à persévérer dans la résolution que j'avais prise de me consacrer entièrement à la piété et à l'étude. En 1489, je voulus publier un Commentaire sur la Genèse, sans avoir assez approfondi la théologie et les langues orientales. Mon ouvrage, fruit d'un travail trop précipité, raviva les défiances que j'avais excitées à Rome, et les avis que je reçus de la part du Souverain Pontife, quoique empreints de la plus affectueuse bienveillance, me firent plus vivement regretter l'absence prolongée de Savonarole. Mon cœur et mon esprit couraient risque de s'égarer, si je restais toujours séparé de lui. Comme j'aspirais maintenant à m'attacher uniquement à Dieu, j'éprouvais le besoin d'y être aidé et soutenu par mon ami en saint Dominique. Laurent de Médicis seconda mes désirs auprès des supérieurs de l'ordre, et frère Jérôme fut rappelé à Florence, où il arriva au mois de juillet 1490.

En cette même année, Savonarole avait été envoyé de Brescia prêcher le carême à Gênes. Il avait écrit à sa mère, le 25 janvier 1490, de Pavie, où il était de passage, une lettre qui révèle les sentiments les plus intimes de son âme. Je vais vous la lire, car j'en possède une copie que la mère de Savonarole, Hélène Buonaccorsi, originaire de Mantoue, me fit parvenir dans le but de me con-

(1) Dans une lettre de Savonarole au P. Buonvicini de Pescia, nous lisons : « Quant à moi je prêche très souvent la rénovation de l'Eglise et les châtiments à venir, non pas d'une manière absolue, mais en m'appuyant toujours sur la sainte Ecriture, de sorte que personne ne peut rien me reprocher, sauf ceux qui ne veulent pas vivre chrétiennement. Le comte Pic de la Mirandole fait toujours des progrès dans le Seigneur et assiste souvent à mes prédications. » (*Etude sur Jérôme Savonarole*, par le P. E.-C. Bayonne. Paris, Poussielgue frères, 1879.)

soler de l'éloignement où je me trouvais comme elle-même de son fils tendrement chéri.

« Ma mère bien-aimée, vous ne devez pas vous affliger de ce que je m'éloigne de vous, et si je vais de pays en pays : je ne le fais que pour le salut d'un grand nombre d'âmes. Je prêche, j'exhorte, je donne des enseignements et des conseils ; c'est là le but unique de mes pérégrinations, et c'est aussi celui de mes supérieurs lorsqu'ils m'envoient de ville en ville. Vous devriez donc plutôt vous consoler, en songeant que Dieu a daigné choisir un de vos enfants et lui confier un si grand ministère. Si je restais continuellement à Ferrare, je n'y ferais point, croyez-le, autant de bien qu'ailleurs ; car il n'y a pas de religieux, ou il n'y en a que fort peu, qui produisent des fruits de sainte vie parmi leurs concitoyens. Aussi la sainte Écriture presse-t-elle sans cesse de quitter son pays. Et puis on écoute moins la prédication et les conseils d'un compatriote que ceux d'un étranger. Notre-Seigneur a dit : *Nul n'est prophète dans son pays*, et il en a fait lui-même l'expérience. Je le répète donc, puisque Dieu a daigné me choisir, malgré mes péchés, pour un si grand ministère, faveur dont je le remercie mille fois, soyez contente que je travaille dans la vigne du Christ hors de ma patrie. Je sais par expérience, je le touche des mains, j'y fais incomparablement plus de bien à mon âme et à celles des autres que je n'en ferais à Ferrare. Si j'y restais et si je voulais y faire ce que je fais dans les autres villes, on dirait de moi, j'en suis sûr, ce que les compatriotes du Christ disaient de lui lorsqu'ils l'entendaient prêcher : *N'est-ce pas un artisan, fils d'un artisan et de Marie?* Et ils dédaignaient de l'écouter. C'est ainsi que les Ferrarais diraient de moi : *N'est-ce point là maître Jérôme qui commettait tels et tels péchés et qui ne valait pas mieux que nous? Nous savons bien qui il est.....* Hors de ma patrie, on ne m'a jamais tenu un tel langage. Loin de là. Quand je me dispose à partir, hommes et femmes se mettent à pleurer, tant on apprécie mes paroles. Je n'écris point cela par recherche ou amour des louanges humaines, mais uniquement pour vous démontrer dans quel but je reste hors de ma patrie, et afin que vous sachiez que je m'en tiens éloigné volontiers, parce que j'ai la conviction qu'une telle conduite est plus agréable à Dieu, et plus utile au prochain et à moi-même ; toutes choses que je préfère à tous les trésors du monde, au point que je les regarde comme de la boue, quand je les compare à mon gain.....

« Je comptais ne vous écrire que quelques mots ; l'amour a fait courir ma plume, et je vous ai ouvert mon cœur plus que je n'avais pensé le faire. Sachez donc, ajouterai-je pour terminer, que je suis résolu plus fermement que jamais à consacrer mon âme et mon corps, avec toute la science et la grâce que j'ai reçues, à l'amour de Dieu et au salut de mon prochain ; et puisque je ne puis pas le faire dans ma patrie, je veux le faire ailleurs. Je vous conjure, en conséquence, de ne point entraver mes courses apostoliques..... »

Cette lettre, mes amis, que je viens de vous communiquer à dessein, nous explique le vif intérêt qui s'attache aux prédications de Savonarole dans notre ville de Florence. Elles ont commencé le dimanche, 1er août 1490, dans l'église du couvent de Saint-Marc, par l'exposition du livre de l'Apocalypse. Nous nous en occuperons bientôt plus longuement, afin d'en saisir le but d'une manière exacte.

Frère Jérôme m'a raconté lui-même comment il s'était séparé de sa mère et de sa famille pour embrasser la vie religieuse. Ecoutez ce récit, qui remonte au premier instant de sa vocation.

« Ce fut, m'a-t-il dit souvent dans la plus douce intimité, vers le mois de mai 1474, quand je n'avais pas encore vingt-deux ans, que j'entendis la voix de Dieu. Je répondis généreusement à son appel ; mais je dus lutter violemment contre moi-même et me débattre longtemps contre le vent du ciel, qui me poussait dans le cloître, avant de goûter la paix et la joie du sacrifice accompli. Je me souviens d'avoir répété mille fois, quand j'étais séculier, que je ne me ferais jamais religieux. Et pourtant il fallut me rendre lorsque cela plut à Dieu. J'avais perdu l'appétit ; je me tournais et me retournais de tous côtés. Quand cette pensée est venue, on ne peut plus dormir ; dès qu'on l'a réalisée, on est heureux.

« Je m'affermissais dans ma généreuse résolution par la méditation et la prière ; et chaque jour je répétais plusieurs fois, en pleurant, le vers de Virgile :

> Ah ! fuis cette terre barbare, fuis ce rivage inhospitalier :
> *Heu ! fuge crudeles terras, fuge littus amarum.*

« Bien des voies s'ouvraient devant moi. Ignorant encore celle que je devais suivre, je suppliais Dieu de m'éclairer de sa lumière. Je lui disais avec la même foi que le prophète : *Seigneur, faites-moi connaître le chemin que je dois prendre, car j'élève mon âme vers vous !*

Je ne tardai pas à être exaucé, et mon choix se fixa sur l'ordre de Saint-Dominique, à cause de ma vénération profonde pour saint Thomas d'Aquin, non moins grand par ses vertus et sa sainteté que par sa science et son génie. Toutefois ce qui m'attirait dans cet ordre, ce n'était pas tant, comme vous, mon cher Pic de la Mirandole, avec toutes les personnes du monde vous seriez porté à le croire, sa fin propre et son but spécial, le salut des âmes par l'enseignement et la prédication ; c'était sa fin générale, son but commun à tous les ordres, c'est-à-dire la sanctification personnelle de ses membres par ses moyens particuliers, la vie claustrale, la pénitence et la prière. J'entendais avant tout quitter le monde et devenir religieux. La vie apostolique et militante répugnait singulièrement à mon naturel doux, timide et concentré. Rassasié de la science humaine, je m'effrayais d'avoir à reprendre les études scolastiques, et de passer ainsi d'*Aristote dans le siècle à Aristote dans le cloître*. Loin de songer à prendre rang parmi les docteurs et les apôtres, j'aspirais à devenir simple frère convers, pour être occupé aux travaux manuels et me sanctifier plus aisément dans une paix et une liberté plus parfaites.

« J'eus soin de tenir ma résolution secrète; je ne me confiai à personne. Mais on comprit bien vite qu'un acte décisif s'était accompli dans mon âme. Quant à moi, resserrant plus fortement le cercle de ma vie, je poursuivis mes méditations solitaires en étudiant les saintes Ecritures, surtout l'ancien Testament.

« Je m'y appliquai avec une telle ardeur que les personnes, même vertueuses, qui vivaient dans mon entourage, me disaient souvent d'un air tout étonné : « A quoi bon et dans quel but étudier ainsi des choses accomplies depuis longtemps ? » Je les laissais dire et je continuais à me plonger dans la lecture de ces pages inspirées, qui mettaient mon âme en communication plus intime avec Dieu, et me révélaient l'économie de sa providence sur le genre humain. Je ne tardai pas à comprendre que le peuple juif et la synagogue étaient la figure du peuple chrétien et de l'Eglise. A l'âge de vingt ans, j'avais chanté la *Ruine du Monde*. Deux ans après, remontant, comme le Dante, à la cause principale de la décadence de la chrétienté, et pressentant déjà le châtiment qui lui était réservé, je chantais la *Ruine de l'Eglise*, que j'avais soin de représenter sous le voile discret de l'allégorie. »

Vous connaissez, mes amis, ces deux *canzoni* et vous conviendrez

avec moi qu'on y sent circuler, comme un souffle puissant et une flamme ardente, la passion de la justice et de la vertu, avec le zèle le plus pur pour la sainte Eglise, vivifié par la secrète espérance de sa rénovation prochaine. Mais rendons la parole au frère Jérôme :

« Devenu plus pensif et plus anxieux, je ne prenais aucun délassement, et ne conversais que rarement avec les miens. Mes parents et mes amis se dirent alors que j'allais quitter le monde. Ma mère, plus clairvoyante que tous, en fut vivement alarmée. Elle s'en ouvrit un jour avec moi et m'avoua qu'elle craignait de me voir devenir Frate ; ce dont elle serait extrêmement affligée. Je redoublai donc de soins et d'efforts pour lui cacher ma résolution et ménager ainsi sa tendresse.

« J'éprouvais dans toute sa plénitude ce sentiment de la piété filiale, mélange exquis de respect et d'affection, qu'éprouve pour ses parents tout jeune homme dont le cœur s'est maintenu dans une chaste réserve, en ne laissant couler le fleuve de ses affections qu'entre les rives sacrées de la religion et de la famille ; je chérissais particulièrement mes deux sœurs Claire et Béatrix, et entre tous mes frères le jeune Albert. Et, lorsque je songeais qu'il me faudrait briser tous ces liens doux et forts pour aller vivre chez des *inconnus* et des *étrangers*, et *remettre ma volonté entre leurs mains*, j'éprouvais une douleur poignante, comme je n'en avais jamais connu de semblable dans la vie. La seule pensée d'une séparation m'accablait de tristesse. Je redoutais par-dessus tout les épanchements de la dernière heure, qui, en *brisant mon cœur*, auraient amolli mon courage, et, m'enchaînant plus fortement à ma famille, m'auraient peut-être rendu infidèle à ma vocation.

« Cependant l'heure du départ approchait. Ayant consulté le P. Georges de Verceil, qui venait d'être élu vicaire général à l'unanimité dans le chapitre provincial de la congrégation de Lombardie, il me répondit que je devais me rendre sans retard à Bologne, afin d'y faire mon noviciat au couvent de Saint-Dominique.

« J'écrivis quelques lignes sur le *Mépris du monde*, que je plaçai derrière mes livres ; je me proposais de partir furtivement et de les indiquer à mon père pour lui faire connaître les motifs de ma conduite. Un tel adieu n'était pas suffisant pour ma mère ; je lui devais un témoignage plus expressif de ma piété filiale. La veille de mon départ, je parus tout rayonnant de joie. Me trouvant seul avec elle, je pris mon luth, que je n'avais pas touché depuis longtemps ; je me

mis à jouer comme je l'avais fait tant de fois en sa présence, et m'inspirant de tous les sentiments qui remplissaient mon âme à cette heure solennelle, je tirai des cordes de mon instrument une mélodie si suave et si plaintive qu'elle en fut toute bouleversée. Comprenant que cette fois je lui révélais le secret que mon cœur n'avait pas osé confier à mes lèvres : « O mon fils, me dit-elle avec une vive émotion, c'est là un chant d'adieu. » M'efforçant de sourire, je lui dis de ne rien craindre ; mais elle fut loin d'être rassurée en voyant que je baissais les yeux et n'osais plus la regarder.

« Le 23 avril 1475, pendant que ma famille et la ville entière s'apprêtaient à célébrer la fête de saint Georges, patron de Ferrare, je sortis furtivement de la maison paternelle et je pris à pied la route de Bologne. Arrivé dans cette ville, je me dirigeai vers le couvent de Saint-Dominique, d'où j'écrivis le lendemain à mon père, afin de le consoler, ainsi que toute la famille, de mon départ précipité. »

Savonarole s'était empressé de remettre aux supérieurs une petite somme qui lui restait de son voyage, et de leur demander l'habit religieux sans manifester l'intention d'être simple frère convers. Dieu le voulut ainsi, mes amis, parce qu'il le destinait à évangéliser les peuples, surtout notre ville de Florence, où sa parole opère de si nombreuses conversions. Dieu ne permit pas qu'un flambeau si brillant restât caché sous le boisseau de l'humilité. Il reçut l'habit des Frères Prêcheurs, le 26 avril, après l'office des vêpres, sous le nom de frère Jérôme, fit profession l'année suivante, et fut élevé, malgré lui, au sacerdoce, vers la fin de ses études théologiques.

Mais il est temps de tenir la promesse que je vous ai faite de nous occuper, dans ce second entretien, de la méthode de la *Somme théologique* et de son autorité.

Vous, Marsile Ficin, qui avez traduit en grec divers ouvrages de saint Thomas d'Aquin et qui avez pu vérifier l'exactitude de la traduction grecque de la *Somme théologique* par Maxime Planude, vous pourrez m'avertir, si vous ne trouvez pas que j'expose fidèlement la méthode du docteur Angélique.

Ne perdons pas de vue le but que voulait atteindre le frère Thomas ; il avait conçu le plan d'un résumé substantiel, lumineux et méthodique, où serait compris le christianisme tout entier, depuis l'existence de Dieu jusqu'au dernier précepte de la morale évangélique ; une véritable encyclopédie religieuse, débarrassée de tous

les éléments étrangers, de toutes les superfétations inutiles, comprenant dans leur ordre logique et naturel tous les points spéculatifs et pratiques de la foi révélée ; en sorte que chacun formât un tout complet, et que, dans leur enchaînement, ils concourussent tous à la composition d'un vaste corps de doctrine, image fidèle de cette religion dont une main divine a tracé les lignes inflexibles et les admirables proportions, image par conséquent de la Divinité elle-même, qui, de toutes ses œuvres, a voulu que la révélation portât les traits les plus frappants et les plus glorieux de son éternelle beauté.

La méthode suivie par l'Ange de l'Ecole est uniforme. Il expose avant tout les objections ou les difficultés qui viennent d'abord à l'esprit, ou les fausses lueurs qui se manifestent à la raison aussitôt qu'elle aborde un problème nouveau, parce qu'il est en effet dans notre nature de ne pas apercevoir immédiatement la vérité quand on nous propose une question à laquelle nous n'avons pas réfléchi. Nous ne découvrons dans le principe que de vagues apparences qui sont le plus souvent trompeuses. Ce n'est que par la réflexion que notre pensée s'affermit et que nous saisissons dans toute sa plénitude la vérité que nous cherchions.

Saint Thomas place donc après les difficultés ou les objections la solution vraie du problème qu'il s'est posé; il s'appuie de témoignages et d'arguments solides, et, s'il est nécessaire, il revient aux difficultés qui se sont d'abord présentées, et il dissipe en y répondant tout ce qu'elles avaient de faux et de trompeur.

Sans doute, mes amis, l'uniformité de cette marche prive à nos yeux la *Somme théologique* de quelques agréments extérieurs. Mais si nous faisons attention à ceci, que dans la pensée de l'illustre docteur chaque article n'était qu'un texte sommaire destiné à être développé, commenté par un maître, nous considérerons comme un mérite ce qui nous paraissait un défaut. Quand il s'agit d'enseigner, l'expérience n'est-elle pas là pour prouver qu'on ne peut pas être trop clair, trop précis, trop méthodique, et qu'il y a avantage à procéder toujours de la même manière? L'intelligence de l'élève saisit plus parfaitement la pensée du maître, et sa mémoire la retient plus facilement.

Aussi les hommes les plus éminents dans les sciences n'ont-ils jamais eu qu'une voix pour louer le plan de la *Somme* et pour reconnaître que saint Thomas avait réellement découvert la meilleure méthode d'enseignement.

Mais, pour mieux nous rendre compte de l'excellence de cette méthode, examinons le fond de l'ouvrage. En composant la *Somme théologique*, l'Ange de l'Ecole s'est appliqué à mettre en harmonie les éléments suivants : la science, la raison et la foi.

La science est la connaissance des réalités de la nature et de l'histoire : elle nous emporte de nous, qui ne sommes qu'un point et qui n'avons qu'une heure, aux immensités où se meuvent les mondes, et aux siècles peuplés des générations qui ne sont plus; elle nous dit des uns leurs phénomènes et leurs lois, des autres leur liberté, leurs passions, leurs vertus, leurs monuments. Oui, mes amis, l'homme armé de sa seule intelligence sonde ces deux abîmes où il est suspendu : l'abîme de l'espace et l'abîme des temps. N'est-ce pas ce que Christophe Colomb vient de faire sous nos yeux? De notre regard nous embrassons le ciel et nous comptons les astres, dont nous ne tarderons pas, Dieu le voulant ainsi selon les paroles mêmes des Livres Saints, à assujettir à nos calculs les influences et les relations. Nous visiterons les profondeurs où se perdent les étoiles, et là même où nos yeux ni nos influences ne pourront plus atteindre, nos sublimes pressentiments nous serviront encore. Et pendant que nous explorons cet océan privé de rivages, sans quitter le sol étroit qui nous retient captifs, nous arrachons au passé ses plus impénétrables secrets; nous saisissons dans les mystères du langage la trace des séparations et des transmigrations des peuples, nous tirons de la fable des certitudes, nous évoquons la vie des nécropoles, et, scrutateurs des ruines, nous en faisons jaillir l'humanité disparue, tenant ainsi d'une main le sceptre de la nature, de l'autre celui de l'histoire, et mêlant la science des actes de l'homme à la science des actes de Dieu.

A la science s'ajoute la raison, à la connaissance des faits celle des causes, à l'obscure clarté du fini la clarté plus vaste et plus pure de l'infini. La science fait de nous des savants, la raison fait de nous des hommes ; la science est de quelques-uns, la raison est de tous. C'est elle qui, se propageant et survivant à tout au milieu des peuples, engendre ce bon sens populaire qui est le maître de la vie; car, malgré les égarements d'une science parricide, il ne cesse de maintenir dans l'âme des peuples le nom, l'idée, le règne de la justice et de la vérité. Cependant, pour se manifester et se défendre, la raison n'est pas réduite à cette seule forme du bon sens populaire ; elle en a une autre que Dieu lui a donnée, et par

où, devenue méditative et profonde, habitante illustre de quelques âmes prévues et préparées, elle impose sa gloire à toute la terre, et se fait un rempart des plus grands noms que l'homme ait portés. Je veux dire la philosophie ; je veux dire ces hommes, Confucius, Zoroastre, Pythagore, Socrate, Platon, Aristote, Cicéron, Epictète, admirables et bons génies, dispersés par la Providence le long des siècles, et qui, même avant le plein midi de l'Evangile, luttant contre des ténèbres dont ils n'étaient pas la cause, ont servi de leur éloquence la justice et la vérité, et obtenu des Pères mêmes de l'Eglise d'avoir un nom et un honneur dans leurs écrits, comme si nos docteurs eussent voulu transformer leurs travaux en un patrimoine naturel du christianisme. C'est qu'en effet quiconque voue son âme à la lumière supérieure *qui éclaire tout homme venant en ce monde*, et la défend dans son siècle par l'admiration qu'il inspire, celui-là, malgré les ténèbres involontaires qui lui restent, est un précurseur, s'il n'est un héraut des doctrines plus hautes qu'il n'a pas connues.

Mais la raison ne suffit pas. Elle conçoit l'infini, l'éternel, l'absolu, le nécessaire ; elle tire de cette notion métaphysique la notion morale de la vérité et de la justice, et de toutes les deux le nom et la preuve de Dieu. Mais là, à ce faîte des choses, elle commence à se troubler ; elle cherche, elle hésite, elle se demande quelle est l'essence divine, quels sa vie, ses conseils, ses volontés. Qui les lui dira? Ce sera Dieu lui-même.

Ah ! je le crois, mes amis, et vous le croyez avec moi, Dieu, nous ayant faits comme des fils, nous a parlé comme à des fils ; et autant il est impossible de concevoir un père qui n'aurait jamais parlé à ses enfants, autant il est impossible de concevoir un Dieu qui n'aurait jamais entretenu sa créature intelligente pour lui laisser dans le cœur des secrets de famille. Ces secrets, nous les avons ; ces secrets sont notre plus précieux héritage, et ils ont un nom que je m'empresse de vous dire : on les appelle la Foi. La raison nous fait hommes, la foi nous fait chrétiens ; la raison nous mène au bord de l'infini, la foi nous donne Dieu tout entier.

Pour composer la *Somme théologique*, saint Thomas a dû recourir à la science, à la raison et à la foi ; car si la théologie n'est ni la science, ni la raison, ni la foi, elle est toutes les trois dans un accord sublime. Autant le ciel l'emporte en grandeur sur la terre, autant l'infini surpasse l'immensité, autant et plus l'harmonie de la

science, de la raison et de la foi dans la théologie, surpasse les spectacles que nous faisons dans l'ordre étroit et pourtant magnifique de l'univers. La théologie emprunte à la science tout ce qu'elle a découvert des lois de la nature et de celles de l'humanité, non pour les dire comme elle, mais pour en déduire la connaissance de Dieu et de l'homme; elle emprunte à la raison, sous sa forme populaire et sous sa forme philosophique, des vérités qui sont déjà la religion, quoiqu'elles ne le soient pas tout entière, et elle les élève en un fondement et un préambule des plus hautes vérités; enfin elle emprunte à la foi, fille du Verbe de Dieu, une vision et une certitude des choses divines qu'elle reporte ensuite sur les choses de la nature et de l'humanité, donnant à la science une plus grande élévation, à la raison une plus grande étendue, à la foi une plus grande clarté, à toutes l'unité qui fait leur force, leur joie, et leur efficacité pour le bonheur du genre humain.

Saint Thomas possédait toutes les aptitudes nécessaires pour composer la *Somme théologique*, que nous pouvons proclamer le chef-d'œuvre de cette science reine et maîtresse qui s'appelle la théologie, qui existe sous des noms fameux dans des ouvrages innombrables et qui, depuis bientôt quinze siècles, soutient, avec une éloquence et une énergie que personne ne peut méconnaître, la lutte du bien contre le mal. Le docteur Angélique avait la connaissance la plus profonde des saintes Ecritures, des Pères de l'Eglise, des décisions des conciles et des papes, de la philosophie ancienne et de toutes les sciences naturelles. Sur les questions les plus difficiles il connaît le pour et le contre qu'offrent ces sources si diverses; il discute avec une précision admirable les faits, les témoignages et les raisonnements. Saint Paul est parmi les écrivains sacrés celui qu'il cite le plus souvent; mais il n'en connaît pas moins les autres, et la Bible presque entière se trouve citée dans son ouvrage. Parmi les Pères il a une prédilection marquée pour saint Augustin, mais il n'en rapporte pas moins les témoignages de saint Basile, de saint Ambroise, de saint Grégoire et de tous les autres docteurs, soit qu'ils paraissent contraires au sentiment qu'il soutient, soit qu'ils le confirment. Aristote est le philosophe ancien qu'il suit de préférence, mais on voit qu'il n'ignore pas la doctrine des platoniciens, des stoïciens et des autres grandes écoles de la Grèce. Il a lu Cicéron, et il sait retirer de son meilleur ouvrage philosophique les vérités les plus élevées qu'il renferme. La raison est

entre ses mains l'instrument docile de la foi, et il la manie avec tant de force et de sûreté que dans cette vaste synthèse il ne lui est pas échappé un mot que l'orthodoxie ait contredit. Sa pensée a fait jusqu'à ce jour et ne cessera de faire constamment autorité dans toute l'Eglise catholique.

De son vivant saint Thomas reçut de ses contemporains les témoignages les plus éclatants à l'égard de l'étendue et de la solidité de sa science. Tous les Souverains Pontifes qui occupèrent le siége de saint Pierre, depuis le moment où il commença à enseigner jusqu'à sa mort l'honorèrent tout particulièrement de leur considération et de leur estime. Alexandre IV écrivit au chancelier de l'Eglise de Paris le 3 mars 1256, pour le féliciter d'avoir accordé la licence à un sujet si recommandable par les trésors de science et de doctrine que Dieu avait mis en lui. Urbain IV le chargea de composer un traité sur les erreurs des Grecs, et il le chérissait tellement qu'il voulait toujours l'avoir près de lui partout où il allait; Clément IV lui offrit l'archevêché de Naples et lui donna plusieurs autres marques de confiance.

L'Université de Paris ayant été divisée à propos de la question des accidents eucharistiques, tous les docteurs résolurent de s'en rapporter au jugement de saint Thomas, et il traita si parfaitement cette question difficile qu'ils se rangèrent tous de son avis, persuadés qu'on ne pouvait ni mieux concevoir la difficulté ni l'expliquer plus clairement. Mais il y eut dans ce fait une intervention surnaturelle qui nous est ainsi racontée par un historien dominicain : « Fatigués d'une lutte à laquelle on ne pouvait prévoir aucun terme, tous les docteurs furent d'avis de s'en rapporter, sur cette grande question, au sentiment seul de frère Thomas d'Aquin, et de tenir pour vraiment conforme aux lumières de la raison et de la foi, la décision que le jeune docteur donnerait à ce sujet. Car ils avaient plus d'une fois éprouvé combien plus sûrement que les autres il saisissait le vrai point de la difficulté, combien plus clairement il la développait. Les écrits où chacun exprimait son sentiment ayant été remis entre ses mains, Thomas se recueille, s'élève à une haute contemplation, prie selon sa coutume ; puis il trace avec autant de précision que de lucidité ce que l'esprit de Dieu daigne inspirer à son âme. Il ne veut pas encore cependant porter en présence des docteurs et des écoles ce fruit de sa science et de son oraison, avant d'avoir consulté celui-là même dont il avait dû parler, dont il avait imploré l'appui.

Il vient à l'autel, et, plaçant en face du tabernacle, comme devant le maître des maîtres, ce qu'il avait écrit sur le sujet controversé, il lève les mains vers l'image de Jésus crucifié, et prie de la sorte : « Seigneur Jésus, vous qui résidez véritablement dans ce sacrement admirable, vous dont les œuvres sont d'incompréhensibles merveilles, je vous en conjure humblement, si ce que j'ai écrit sur vous-même est conforme à la vérité, donnez-moi de l'enseigner et de le persuader de votre part à mes frères ; s'il existe, au contraire, dans cet écrit quelque chose qui s'éloigne de la foi catholique, mettez-moi dans l'impossibilité de le produire à leurs yeux. »

« Or, le docteur avait été suivi par son compagnon habituel et par plusieurs autres religieux de notre ordre, lesquels virent Jésus-Christ qui lui apparaissait, et qui, debout sur les feuilles mêmes écrites de la main de Thomas, lui disait avec amour : — Vous avez dignement écrit, mon fils, sur le sacrement de mon corps. — Et l'oraison du docteur se prolongeant encore, il fut vu s'élever à peu près à une coudée en l'air, comme poussé d'un côté par l'ardeur propre de sa prière, et soulevé de l'autre par l'attrait de son Dieu ! »

L'auteur qui rapporte ces choses les tenait, comme il l'assure lui-même, d'un religieux qui habitait le couvent de Saint-Jacques dans le même temps que saint Thomas d'Aquin. D'ailleurs, mes amis, les membres de l'Université de Paris, en se soumettant sans réserve à la décision d'un confrère, d'un jeune homme de trente-deux ans, ont évidemment autorisé les âges postérieurs à voir dans cet acte de dépendance quelque chose de surnaturel et de divin ! La solution de Thomas était en faveur de la réalité des symboles eucharistiques.

Une pareille faveur s'est renouvelée, mes amis, pour l'ensemble des œuvres du docteur Angélique, dans l'église de *San-Domenico Maggiore*, à Naples. Thomas écrivant les derniers articles de la *Somme théologique*, sentit approcher la fin de ses travaux scientifiques. Il redoubla de ferveur dans ses mortifications et ses prières, pour obtenir du ciel que l'erreur ne pût se glisser, malgré lui, dans cette vaste multitude d'articles coordonnés et de compositions diverses. Pendant qu'il répandait en présence du Seigneur la sollicitude de son âme, il fut vu s'élever de terre de plusieurs coudées, l'œil fixé sur un crucifix. L'élévation de son corps n'était pas le seul signe qui révélât à ceux de ses frères qui se trouvèrent dans l'église la puissance miraculeuse de ce regard. L'image vénérée s'anima sous son action; ces paroles sortirent de sa bouche : *Thomas, vous*

avez bien écrit de moi; quelle sera votre récompense? Le docteur répondit aussitôt : *Pas d'autre, Seigneur, que vous-même!* Ce trait, devenu si célèbre, a été affirmé par ses témoins dans le procès de canonisation. Nous avons vu à Naples, dans la chapelle où ce fait s'est passé, le crucifix, pieusement conservé, avec cette inscription : *Bene dixisti de me, Thoma; quam ergo mercedem accipies? — Non aliam nisi te, Domine.*

Dans la réponse de l'Ange de l'école se trouvent renfermés l'intelligence, le cœur, la vie tout entière du *bon frère Thomas*. Bien plus, dans ce peu de mots, il avait formulé son époque, la science, la religion, l'humanité. Lorsque l'humanité marche, en effet, dans la voie qui doit la conduire à la réalisation complète de ses grandes destinées, lorsqu'elle suit docilement la direction sublime et les puissantes impulsions du christianisme, si Dieu, source de tout bien et de toute vérité, venait tout à coup à se montrer à elle, en lui demandant quel but elle poursuit à travers les douleurs de son pèlerinage, quelle récompense elle attend d'un si pénible labeur ; l'humanité, qui sait, après tout, malgré les sophismes de la raison, malgré les séductions du monde, qu'elle est faite pour posséder Dieu, l'humanité répondrait avec Thomas d'Aquin : le bien, la récompense que j'ambitionne, Seigneur, n'est autre que vous-même.

Pour apprécier dignement l'influence, les résultats et l'autorité de la *Somme théologique*, je devrais retracer l'histoire de toutes les écoles catholiques depuis la mort de Thomas d'Aquin, en 1274, jusqu'à nos jours, 1493. Ce serait là le sujet de la plus intéressante et de la plus instructive de toutes nos causeries ; mais le plan limité que j'ai adopté ne me permet pas même d'en esquisser le tableau. Contentons-nous de dire que depuis plus de deux siècles Souverains Pontifes, conciles, ordres religieux et écrivains n'ont cessé d'être d'accord pour accepter les enseignements, pour exalter le mérite de ce grand ouvrage. Quand les ambassadeurs du royaume de Naples vinrent demander la canonisation de Thomas d'Aquin au pape Jean XXII, le pontife, qui les reçut en plein consistoire, leur dit : « Lui seul a plus éclairé l'Église que tous les autres docteurs ; et l'on profitera plus en une année avec ses livres, que pendant toute une vie avec les livres des autres. » Dans une autre occasion, Jean XXII déclarait qu'il était prouvé « que Dieu avait opéré par l'entremise de son glorieux serviteur Thomas d'Aquin, au moins

trois cents miracles, que d'ailleurs il avait fait autant de miracles qu'il avait écrit d'articles dans sa *Somme théologique* ».

Le pape Innocent VI, dans un discours qu'il fit en 1360 à la louange de saint Thomas, prononça ces remarquables paroles : « La doctrine de ce saint docteur, plus que toute autre (la canonique seule exceptée), a toute la propriété de l'expression, l'ordre et l'arrangement des matières et la vérité des principes, en sorte que celui qui s'y attache fidèlement ne s'écarte jamais du sentier de la vérité, tandis que celui qui ose la combattre doit toujours craindre de tomber dans l'erreur. » En 1368, Urbain V, dans une bulle à l'archevêque et à l'université de Toulouse, disait : « Nous voulons aussi et nous vous ordonnons par ces présentes de suivre toujours fidèlement et de répandre avec zèle, selon votre pouvoir, la doctrine du même saint Thomas comme pure, véritable et catholique. »

Enfin, l'Église grecque concourt dans ses éloges avec l'Église latine. Le cardinal Bessarion, la gloire de la Grèce catholique, l'un des plus beaux génies de notre siècle et avec vous, mes amis, l'un des plus ardents promoteurs de la Renaissance, avait coutume de dire que Thomas d'Aquin était le plus savant des saints et le plus saint des savants.

VOYAGE AU PAYS DU BIEN

LES DEUX CLOCHES.

Nous étions deux cloches, deux amies, deux sœurs.

Nous étions deux cloches, du même âge, baptisées le même jour.

Depuis cent ans nous habitions le même clocher, mariant les jeunes filles, souriant aux nouveau-nés et pleurant les morts.

Notre clocher était blanc comme un cygne et dominait tout le vallon — un beau vallon d'Alsace.

La cigogne voyageuse s'y reposait en passant et les hirondelles, amies de nos concerts, y suspendaient leur nid ; elles y suspendaient leur doux nid qu'elles retrouvaient, sans boussole et sans guide, à chaque printemps.

A sept lieues à la ronde, notre voix était connue et vénérée. Le peuple accourait en foule, en habits de fête, et notre *Angélus* ondulant, flottant dans les airs comme une fumée d'harmonie, endormait tous les soirs le village qu'il réveillait chaque matin.

Nous étions deux cloches, deux sœurs et deux amies caressées par la brise, dorées par le soleil.

C'était un soir d'hiver, les ténèbres obscurcissaient les champs et nous venions d'égrener sur le village nos litanies d'airain.

Soudain une grande rumeur s'élève de toutes parts ; des cris, des chants de guerre, des cliquetis de fer : l'ennemi est aux frontières ; on s'exalte, on accourt et l'on entend les mères pleurer en embrassant leurs fils, leurs fils soldats qui vont les quitter.

Un roulement de tambour retentit sur la place publique ; des ombres s'alignent en silence et les volontaires de 92 s'éloignent en chantant.

Toute la nuit, de pâles lumières errent de porte en porte ; des

sanglots s'exhalent des chaumières et une orfraie au cri sinistre vient se poser sur le clocher.

Avant le lever du jour, je sens des bras qui me soulèvent, des mains qui m'agitent et m'enlacent comme un réseau de chair, comme une chaîne vivante.

On m'entoure de cordes et je descends sur la terre. Qui donc ose toucher à la corde de Dieu, me séparer de ma sœur et m'arracher de mon trône aérien où je vis depuis cent ans?

Comme un criminel on me lie sur une lourde charrette et je quitte mon village. A chaque fenêtre il y a un visage attristé et sur mon passage toutes les bouches murmurent : « Adieu, cloche, qui sonnais l'*Angélus*; adieu, sainte cloche, qui mariais nos filles et souriais aux nouveau-nés, douce cloche qui pleurais nos morts!

Je quitte mon village et je m'achemine lentement vers la ville où le martyre m'attend.

Là, on me brise comme un verre et, comme une maudite, on me jette au feu.

Sous le feu je me tords comme un damné; je gémis, je brûle, je deviens comme un monceau de braise et puis je me sens mourir... Je sens mon corps se fondre goutte à goutte et bientôt il ne reste plus de la cloche qu'un liquide ardent et... une âme qui vit encore !

De cloche je deviens canon. On me met sur un chariot et je roule à la frontière au milieu des fanfares et des uniformes guerriers.

Où êtes-vous, mon gai village, mon beau clocher, ma vieille église, mon frais vallon?

Mais j'aime mon pays et je fais mon devoir, tonnant sans relâche, semant l'épouvante et la mort, crachant la défaite à la face de l'ennemi et comme un vieux canon défendant ma patrie.

Je sauve ma patrie. On m'entend parler à Valmy, à Jemmapes et je gronde la victoire dans les défilés de l'Argonne.

Sous le grand empereur, je pars à travers l'Europe, assistant à cent batailles, laissant après moi une longue traînée de victoires, et faisant le tour du monde avec Napoléon !

Partout j'entre en vainqueur, je passe, roulant avec fracas, sous les arcs de triomphe, on me jette des couronnes et les peuples vaincus s'inclinent quand je passe. Ma voix fait trembler les capitales et l'Europe tient tout entière dans ma gueule de bronze.

Les fleuves et les royaumes nous séparaient, ma sœur ! mais après chaque bataille je songeai à toi et il me semblait entendre ta voix joyeuse et fière célébrer mes victoires.

La poudre est mon encens, un roc est mon clocher ; j'ai pour cantiques des cris de guerre et pour fêtes des batailles ; mais je suis vaincu un jour, vaincu après cent victoires.

On me traîne captif dans une ville étrangère, une foule insolente se presse sur mon passage et je roule tristement vers ma prison, songeant à mes triomphes évanouis, à ma défaite plus glorieuse qu'une victoire, songeant à toi, ma cloche aimée, qui sonnes toujours heureuse et libre dans notre beau clocher.

Ma prison est un musée ; ma place est entre deux drapeaux déchirés par les balles et comme moi captifs.

La nuit, quand le vent gémit aux fenêtres de ma prison, je pense à nos charmantes fêtes. T'en souviens-tu, ma sœur ? tandis que nous sonnions à toute volée, les jeunes filles en robes blanches défilaient lentement au milieu des croix et des bannières, et la brise nous apportait le parfum des roses qu'effeuillaient les enfants.

Alors, j'oublie la guerre, mes conquêtes et mes revers, j'oublie la gloire, j'oublie la captivité. Je ne songe qu'à toi ; je te vois toujours bondissante, joyeuse et libre dans notre beau clocher d'Alsace, et je crois entendre ta voix, ta douce voix qui m'appelle...

Ah ! dis-moi, as-tu une compagne, ou bien ma place est-elle vide encore ? Hermann a-t-il épousé Marguerite, et Marthe Aubier que je mariai la veille de mon départ, est-elle mère de beaux enfants ? et le vieux curé qui versa tant de larmes en me voyant partir, dis-moi, vit-il encore ?

Mais que dis-je ? les générations passent et je parle comme si je l'ignorais, moi qui ai vécu à tes côtés plus de cent ans.

Où sont-ils, aujourd'hui, ceux que je quittai enfants ? et qui, si ce n'est toi, ma sœur, reconnaitrai-je aujourd'hui au village ?

Je n'ai pas vu naître les morts que tu pleurais hier et, pauvre exilé, je ne verrai jamais les nouveau-nés que ta voix saluera demain.

Je suis captif à Berlin et mon empereur est mort sur un rocher ; il est mort de tristesse au milieu des mers...

Les ans sont bien longs en exil ! depuis quarante ans je languis et me tais au fond de ma prison, entre mes deux drapeaux.

Leurs couleurs sont flétries et leurs grands plis attristés de poussière, flasques, lamentables, suppliants, ont l'air de rides profondes creusées par la défaite et le deuil.

Quant à moi, la rouille m'envahit comme une lèpre et de grandes taches me recouvrent, me rongent ; on dirait je ne sais quel mastic hideux des larmes que j'ai fait répandre et du sang que j'ai fait couler.

Je me tais depuis le jour où je fus pris à Waterloo... cependant un bruit sourd et lointain, formidable, a retenti jusqu'ici.

C'est le bruit que je faisais à Wagram et à Marengo, à Austerlitz, à Iéna ! Je le reconnais bien, c'est le canon de la France qui parle ; il gronde sous les murs de Sébastopol, il gronde à Magenta et à Solferino ; il gronde du golfe du Mexique aux rives du fleuve Jaune.

Il est partout vainqueur.

Il est partout vainqueur et je ne puis, solitaire et muet, marier ma voix patriotique à ce concert d'airain.

Je suis captif !

Mais un soir, une clameur immense s'élève dans Berlin : c'est la guerre ; c'est la guerre contre la France.

L'Allemagne est debout et tout ce qui est cuivre, bronze, fonte, acier, airain, tout ce qui se charge, tonne, gronde, crépite, fait feu, lance la mitraille, vomit la mort, se trouve entassé dans de grands chariots et marche sur le Rhin...

Je pars, je dois partir et c'est contre ma patrie que je vais combattre, pareil à ces malheureux prisonniers qu'un vainqueur impitoyable force de marcher contre leurs frères...

Je ne suis qu'un bloc inerte, qu'une masse d'airain ; on me charge, j'obéis : on me braque, je reste ! je tonne, et je gronde, mais ce n'est plus la même voix qu'à Jemmapes et qu'à Marengo ! je ne parle pas comme à Iéna, comme à Waterloo ; j'hésite, je bégaye, je m'arrête comme s'il ne pouvait sortir de ma bouche de boulet allemand.

De combat en combat, toujours vaincu au sein même de la plus constante des victoires, j'arrive couvert de lauriers détestés aux bords de la Loire, à Coulmiers !

Coulmiers ! une victoire française. Coulmiers ! ma délivrance. J'y suis encore...

— A moi ! s'écrie le capitaine Aublan, à moi ! les mobiles de la Dordogne !

Et il s'élance sur les canons, chancelle, tombe, se relève, retombe et meurt frappé de trois balles, étreignant l'airain dans ses bras frémissants.

Les mobiles se précipitent impétueux, terribles et, autour de moi, sur moi, canon, disputé, enlevé, repris, c'est une mêlée horrible, c'est un carnage affreux.

Après un demi-siècle de repos et de captivité, je reçois comme un nouveau baptême de sang et il me semble que je redeviens Français...

Je suis pris, je suis libre, les braves mobiles s'attellent au bronze, m'enlèvent, m'entraînent, m'emportent. Le lendemain je suis à Orléans et les Prussiens n'y sont plus...

Je suis libre aujourd'hui; mais ma patrie est mutilée, mon doux pays est asservi et ma cloche aimée, ma compagne, ma sœur, est esclave dans son blanc clocher où flotte un étendard prussien.

Le nouveau-né qu'elle salue est un petit Allemand et elle pleure des morts qui sont des étrangers.

Je suis libre, et mon vallon d'Alsace, mon beau vallon n'est plus français!...

Fulbert Dumonteil.

CHRONIQUE PARISIENNE

Une nouvelle manière de prendre les eaux. — Le journal fantastique. — Paris en villégiature. — La fête des Loges. — Accident arrivé au dompteur Belliam. — Trait d'indifférence d'un pêcheur à la ligne.

La semaine dernière, j'avais affaire chez un éditeur de mes amis; je me rends à sa librairie, où je trouve l'employé traditionnel, armé d'une plume derrière l'oreille et souriant aux *auteurs* de la maison :

— M. X... est-il visible ?

— Non, monsieur.

— Il est occupé avec quelqu'un ?

— Non, monsieur. Il est parti.

— Pour où ?

— Pour Kissingen.

— Il est donc malade ?

— Oh ! pas du tout ; mais il a l'habitude d'aller à Kissingen et, toute les années, il y va. Quand arrive le mois d'août, Monsieur ne tient plus en place : — Voilà la saison qui s'avance, dit-il, et j'ai encore telles et telles occupations qui me retardent. Je suis sûr que je ne trouverai plus personne à Kissingen. — Alors, il envoie promener les malheureux écrivains qui osent lui apporter un roman, il a des difficultés avec son imprimeur, il nous bouscule un peu, nous autres. Mais nous savons ce que c'est ; nous faisons comme les petits bateaux de pêche, nous rentrons nos voiles au moment de la bourrasque. Enfin, le jour du départ arrive ; Monsieur est radieux. Il s'en va à Kissingen, d'où il nous revient avec une provision de bonne humeur qui dure toute l'année ; mais, pendant qu'il est là, aux eaux...

— Il boit ?

— Oh ! non, monsieur ; il regarde les gens qui boivent et il se dit intérieurement : — Quel bonheur de n'être pas malade ! voilà

pourtant quel régime je serais obligé de suivre si j'avais une maladie... que je n'ai pas. — Alors, il se promène, tout guilleret, au milieu de ces podagres qui souffrent, l'un de la goutte sciatique, l'autre du foie, l'autre de l'estomac. Il redresse la tête orgueilleusement, il marche droit comme un i, il demande aux passants si l'eau de la source est bonne et, après avoir reçu une réponse négative, il ajoute : — Je n'ai pas besoin de toutes ces drogues-là, moi. — Alors, après avoir constaté son état de santé florissant, Monsieur retourne à Paris ; ses amis lui trouvent l'œil vif, le jarret solide, le corps légèrement engraissé. Quant à lui, il se félicite d'avoir trouvé *une nouvelle manière de prendre les eaux* et il répète partout que c'est le meilleur système.

Je remercie l'aimable employé de l'anecdote qu'il vient de me donner pour ma chronique et je m'en vais aux bureaux d'un journal quotidien :

— Le rédacteur en chef, s'il vous plaît ?

— Il est en vacances.

— L'administrateur ?

— Parti pour le Languedoc.

— Le secrétaire de la rédaction ?

— Il prend les bains de mer.

— Ah ! çà, comment se fait votre journal, alors ?

— On ne sait pas. Il se fait tout seul. Il a pris l'habitude de paraître, n'est-ce pas ! Et, tous les matins il paraît, sans que personne s'occupe de lui.

— Vous pouvez vous vanter de posséder là une feuille vraiment phénoménale.

— Peuh !... tous les ans, c'est la même chose. Ici, personne ne fait plus attention à ce prodige, qui est aussi régulier que le cours des planètes ou que la montée du mascaret. Le rédacteur en chef rentre ses foins ; l'administrateur a des vignes, qu'il essaie de protéger contre le phylloxéra ; le secrétaire de la rédaction est père de huit enfants, qu'il emmène jouer sur les plages normandes. Que voulez-vous ? en été, les journalistes ont besoin de repos.

— Certes ! Mais le journal !...

— Je vous répète qu'il a l'habitude de paraître sans le secours de ses rédacteurs. Les dépêches de l'agence Havas vont se placer d'elles-mêmes à l'endroit où elles sont accoutumées à briller d'un éclat mensonger ; le feuilleton continue, comme si de rien n'était,

ses *suites au prochain numéro;* le compte-rendu des tribunaux répète pour la centième fois ses histoires de vol avec effraction ou de coups et blessures ayant occasionné la mort; le premier Paris parle « du jeu régulier des institutions parlementaires » ; les faits divers...

— Je vous y attends, aux faits divers.

— M'y voici. Nous avons, comme vous savez, une paire d'énormes ciseaux avec laquelle nous découpons, découpons, découpons, comme l'abbé Trublet compilait, compilait. Nous prenons notre bien dans les journaux de province et de l'étranger. Hé bien ! nos ciseaux sont si familiarisés avec cette besogne qu'ils la font, pour ainsi dire, inconsciemment. Dès que les feuilles de province nous sont apportées par les garçons de bureau, nous voyons les ciseaux se diriger vers l'assassinat du jour, le scandale de la veille, l'information du lendemain. Ils connaissent joliment leur métier, allez ! Pas de danger qu'ils se trompent. Il se peut que vous ayiez admiré quelquefois des singes savants, des caniches savants, des chevaux savants; mais les ciseaux savants surpassent tout ce monde-là.

Je hausse les épaules, bien entendu; je refuse de croire à cette sorcellerie absurde; mais l'individu qui me fournit des renseignements aussi fantaisistes a l'air persuadé de la vérité de ce qu'il avance. On ne lutte pas contre des convictions aussi prononcées. Je laisse cet homme dormir tout éveillé et, me rappelant que j'ai un procès sur les bras, je cours chez le magistrat qui doit, si Thémis est juste, me donner gain de cause :

— M. le président?

— Il traduit Horace.

— Je m'en doute bien. Tous les présidents, arrivés à un certain âge de la vie, mettent en vers le : *Mæcenas atavis edite regibus;* mais cela n'empêche pas mon président à moi de recevoir les plaideurs.

— Pardonnez-moi. M. le président a dit que, pour traduire Horace, il fallait se transporter sur les lieux.

— En Italie, peut-être ?

— Précisément.

— A Tivoli?

— Oui; un nom dans ce genre.

Ombre du président Dupaty, que me veux-tu? Nous rencontrons donc encore des magistrats lettrés, aimables, qui s'écrient dans les

jardins de Tibur : « Maintenant que le soleil se couche dans un flot d'or et que la muse m'inspire, écrivons des vers; sacrifions aux mânes de Cynthie ! »

En sortant de chez le président, je cours chez mon avocat ; il prend des douches à la Bourboule ; chez mon tailleur ? il se gargarise à Cauterets ; chez mon ami d'enfance D... ? il fait courir des chevaux à Dieppe ; chez mon banquier ? il a pris le train de Belgique. Ah ! diable ; j'ai bien envie de courir après lui.

Ainsi, Paris est vide, mais là, vide complétement. On dirait une outre dégonflée.

Les sonnettes carillonnent dans le désert ; les cartes de visite qu'on reçoit, sont toutes agrémentées des trois lettres de rigueur : P. P. C. Quand l'heure des vacances a tinté joyeusement, le Parisien ne songe plus qu'à une chose : s'en aller le plus vite et le plus loin possible.

S'il a des goûts mondains, il fréquente les villes d'eaux, où il voit des toilettes excentriques qui lui rappellent son cher boulevard ; s'il se sent du goût pour le pittoresque, il va se faire écorcher vif par les hôteliers suisses, — ces hôteliers que l'Europe envie au lac des Quatre-Cantons.

J'imagine, moi, que la légende de Guillaume-Tell a été bien défigurée par les historiens.

Le tyran Gessler devait être tout simplement un aubergiste rapace ; ayant présenté une addition fabuleuse à un voyageur nommé Guillaume-Tell, celui-ci refusa de la payer. Alors, Gessler obligea le voyageur à percer de flèches une pomme placée sur la tête d'un enfant. Guillaume-Tell s'exécuta ; Gessler ramassa la pomme, et, — pour ne rien perdre, — il la fit resservir à table d'hôte, au dîner du soir.

Voilà comme on fonde les bonnes maisons.

Les hôteliers suisses sont les modèles des hôteliers ; ils battraient monnaie avec n'importe quoi, — avec l'épée de Godefroi de Bouillon ou avec les os de leurs grands parents.

Un chef de bureau en retraite s'installe, un jour, à Genève, dans un des hôtels qui bordent le lac. Il fait un déjeuner modeste, composé d'une côtelette et d'une tasse de café ; on lui apporte une addition, rédigée ainsi :

Côtelette 0 fr. 50.

Café 0 fr. 50.

Vue du Mont-Blanc 20 fr.

Il s'indigne ; il mande l'hôtelier :

— Monsieur, lui répond celui-ci avec le plus grand calme, dans tous les déjeuners que nous servons, il y a pour un franc de nourriture et pour vingt francs de paysage.

Un spirituel chroniqueur a demandé dernièrement la fondation d'une ligue internationale des voyageurs contre les aubergistes des « pays à sensation ».

L'idée est juste ; malheureusement, elle n'a aucune chance d'être accueillie.

« Avons-nous besoin, s'écrie le chroniqueur en question, de nous loger dans des palais ? Dînons-nous d'habitude avec douze plats, quand nous sommes chez nous ? »

Évidemment non.

Les aubergistes savent tout cela ; mais ils spéculent sur la vanité humaine.

Ils se disent que tout voyageur est un être pétri d'orgueil ; et ils ont raison. Je sors de mon modeste logis, je descends dans un grand hôtel, où je suis servi par une quinzaine de domestiques, où l'on m'apporte mes lettres sur un plat d'argent. Or, ma seule préoccupation est de faire croire à mes voisins de chambre ou de table que rien n'est changé dans ma façon de vivre. Quinze domestiques ! douze plats ! une salle à manger garnie de lambris dorés ! Est-ce qu'on peut vivre avec moins de douze plats et de quinze domestiques ?

En voyage, chacun affecte de se trouver dans une position de fortune absolument supérieure à celle qu'il occupe réellement ; les trois quarts des gens rougiraient de ne pas se laisser voler par un hôtelier cravaté de blanc et d'exiger une réduction sur les prix. Fi donc ! on ne veut pas paraître ladre.

Telle bourgeoise de Paris qui se querelle avec sa cuisinière pour un hareng de trois sous paiera sans marchander tout ce que lui demandera un *padrone di casa* de Turin ou de Florence.

La même personne a l'habitude de dîner chez elle en robe de chambre, les pieds sur les chenets ; elle mettra un fichu de dentelles et des diamants pour descendre manger à table d'hôte, entre un commis-voyageur en liquides et une ancienne danseuse de l'Opéra.

Il faut croire que le manque de simplicité est un des vices du

siècle. Jamais, on n'a pris tant de soins pour jeter de la poudre aux yeux du prochain, pour se donner un rang imaginaire et une fortune douteuse. Nous semblons persuadés que si, suivant les expressions du proverbe, la pauvreté n'est pas un vice, elle est du moins un abominable défaut.

Les aubergistes nous punissent par où nous avons péché; nous avons *envie de paraître riches*; ils nous traitent comme si nous possédions les millions actuels de M. de Rothschild ou les futurs millions de M. Philippart.

Heureusement, tous les Parisiens ne vont pas passer leurs vacances à l'étranger.

Il en est qui se contentent d'une saison de villégiature aux environs de la capitale; peut-être bien ces amateurs des départements de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne sont-ils moins déraisonnables qu'on ne le penserait au premier abord.

Les fondateurs de l'antique Lutèce se rendaient parfaitement compte de la situation exceptionnelle de leur cité à venir; ils ne se doutaient pas, je l'avoue, de la plus-value qu'obtiendraient les terrains du boulevard Haussmann; mais ils se disaient qu'une ville construite sur les bords d'un beau fleuve, avec deux ou trois rivières dans les environs, des bois giboyeux à proximité, une terre fertile, un climat tempéré, ils se disaient qu'une telle ville ferait certainement parler d'elle dans le monde; et, à ce sujet, je remarquerai que presque toutes les grandes agglomérations d'hommes ont leur raison d'être que l'on ne tarde pas à deviner. Naples a prospéré à cause de son golfe, Londres à cause des facilités que la Tamise présente pour le commerce, Marseille sert de trait d'union entre l'Occident et l'Orient. Paris semble disposé pour l'agrément des yeux; son aspect invite au *far niente*, comme les fumées de Manchester ou de Liverpool poussent au suicide.

Regardez sur la carte avec quelle coquetterie, au sortir de la capitale, la Seine fait des ondulations serpentines. Elle va par Meudon et St-Cloud jusqu'à St-Denis, puis elle se replie du côté de Bougival, elle baigne les villas de Chatou, elle descend vers Sartrouville, Conflans, où elle prend décidément la route de la plantureuse Normandie.

Pourquoi cela?

Parce que, sans eau, la campagne n'offre qu'un médiocre attrait. Dieu a voulu combler de biens cette contrée qui le renie à présent;

il lui a donné les forêts où l'on chasse, où l'on se promène, les rivières sur lesquelles on navigue sans crainte du mal de mer. Il lui a donné les coteaux pittoresques du haut desquels on découvre la plaine immense, garnie de maisons à perte de vue.

Aucune grande cité n'a des environs aussi bien disposés que Paris pour la villégiature.

En ce moment, les petites localités sont en fête, autour de la nouvelle Babylone; chaque soir, Paris s'entoure d'un cercle de fusées, qui montent dans l'air en chuchottant et qui se résolvent en pluie de feu.

La plus célèbre de ces fêtes est celle des Loges, tenue dans la forêt de Saint-Germain. Je pourrais, comme mes confrères, vous raconter l'origine de la fête des Loges; mais je n'ai pas de dictionnaire sous la main.

La plupart des réjouissances publiques, dans la banlieue de Paris, sont d'une banalité déplorable. Ce sont des cohues où les « citoyens électeurs » avalent presque autant de poussière que de pommes de terre frites.

La fête des Loges, du moins, conserve un semblant de poésie.

Elle se tient sous les grands arbres, éclairés par la lune; elle est un éblouissement, au sortir des hautes futaies obscures et des allées fréquentées seulement par des bûcherons.

Un chêne plus vieux que les autres attire d'abord les regards. On lui a mis une ceinture de lanternes vénitiennes et une guirlande de lampions. Je ne sais si c'est une illusion; le chêne me paraît incommodé de ce supplément de toilette.

Tout à l'heure, sous le paisible feuillage des arbres, le silence régnait; soudain, sans transition, le tapage succède au calme de la solitude.

Ici, dans une allée, rôtissent des centaines de poulets, devant une muraille que viennent lécher les flammes des brasiers; là, s'étalent des pyramides de melons; plus loin, s'entassent des monceaux de charcuteries variées.

On se croirait au dix-huitième siècle, dans le cabaret de Ramponneau.

Des chars (non numérotés) roulent sur les pentes des montagnes russes; des vélocipèdes tournent au son d'un orgue de Barbarie; des chevaux de bois dressent une tête fière, justifiant ainsi les épithètes de Buffon sur « la plus noble conquête que l'homme ait jamais

faite »; des organisateurs de tombolas à deux sous promettent aux amateurs une action de la Banque de France et leur délivrent, en fin de compte, une boîte de nonnettes de Reims, dont le sucre n'est pas toujours intact.

« Entrrrrez, mesdames et messieurs »; nous sommes dans le quartier des saltimbanques.

La femme-torpille, la femme à barbe, la femme à trois têtes, toutes les femmes extraordinaires des cinq parties du globe sont là, sur la toile, admirées par des ambassadeurs en costume officiel; le czar de Russie et la reine Victoria distribuent des diplômes à ces monstruosités du sexe aimable.

Il y a le vampire, dont on avait nié l'existence, — bien à tort, comme vous allez voir.

Le vampire ressemble à une chauve-souris gigantesque; le museau est celui d'un renard; les pattes, affublées de griffes, s'enfonceraient dans la peau d'un requin; les ailes, déployées, atteignent une envergure extraordinaire. Le cornac qui exploite cet animal entame un petit boniment à l'adresse des badauds :

« — Voici, mesdames et messieurs, le véritable vampire, ainsi nommé parce qu'il suce le sang des personnes les mieux constituées. Cet oiseau est très commun dans les Grandes Indes; on se préserve de ses morsures en dormant sous un parasol. »

— Et quand on n'a pas de parasol?

— « On remplace le parasol par un parapluie, ce qui revient exactement au même. La consigne des soldats anglais est de ne jamais ronfler sur les places publiques; les ronflements attirent le vampire. Ce fait a été reconnu par M. Milne-Edwards, de l'Académie des sciences, qui est allé à Pondichéry pour expérimenter la chose. »

Quelques personnes, dans l'assistance, secouent la tête d'un air de doute :

— « Un démenti, messieurs, s'écrie le cornac; c'est le premier que je reçois dans ma longue carrière. J'offre de donner mille francs à la personne de la société qui me prouvera que le vampire n'a pas horreur du cochon de lait. »

Personne n'accepte le pari; alors, triomphalement, le cornac saisit un cochon de lait qu'il conserve dans une caisse et il approche de la chauve-souris la victime destinée au sacrifice. Le vampire se fâche, étend ses griffes, allonge le museau, montre ses vilaines quenottes; le cornac ne se tient plus de joie :

— « L'horreur du vampire pour le cochon de lait, dit-il, a été constatée également par l'illustre M. Milne-Edwards, de l'Académie des sciences. »

Au sortir de la baraque du vampire, on remet aux spectateurs un prospectus ainsi conçu :

« Véritable chef-d'œuvre de patience qui a coûté de longs travaux d'études à M. Diamy pour arriver à atteler les puces, l'insecte le plus insaisissable, avec un soin prodigieux.

« *P. S.* Le dompteur achète les puces à un franc la douzaine, *mais pas les puces d'animaux.*

« DIAMY, *dompteur de puces.* »

Ce chef-d'œuvre d'éloquence donne envie de se gratter.

Pendant que je suis sur le chapitre des dompteurs, je ne puis passer sous silence l'accident arrivé au sieur Belliam, devant un public de café-concert.

Belliam était entré dans la cage d'une lionne favorite; où la faveur va-t-elle se nicher? Il agaçait la lionne avec une cravache; ma foi, la bête s'est fâchée et elle a emporté un morceau de la cuisse du sieur Belliam.

Ceci n'est rien.

Ce qui importe, c'est la polémique que le fait a soulevée dans les journaux.

Belliam avait-il, oui ou non, le droit de se laisser manger?

Je pense qu'il en avait le droit, mais je pense aussi que, si la chose était arrivée, il n'aurait eu aucune raison de se plaindre.

Car enfin, de deux choses l'une : ou les animaux que nous présentent les dompteurs sont des animaux méchants, ou ce sont des animaux inoffensifs.

Dans le dernier cas, les dompteurs se moquent de nous; ils nous font prendre des vessies pour des lanternes et de pacifiques moutons pour des carnassiers dévorants.

Dans le premier cas, au contraire, les lions qui réduisent les dompteurs en bouillie méritent les applaudissements de la foule.

On leur a joué toute espèce de tours; on leur a tourmenté le flanc avec des fouets, on leur a commandé de sauter dans des cercles, on les a obligés à se coucher alors qu'ils mouraient d'envie de rester sur leurs quatre pattes; de plus, chose horrible! ils se sont vu

mettre dans la gueule une tête d'homme, une tête avec des cheveux ; croyez-vous que ce soit bon à manger, des cheveux?

Les lions se sont fâchés contre Belliam et lui ont prouvé qu'en dépit des apparences ils étaient les plus forts et qu'ils reniaient les bienfaits d'une éducation civilisée. La police a congédié le dompteur. Malheureux Belliam! non seulement il manque de servir d'entrecôte à la bordelaise, mais, par dessus le marché, on l'oblige à tourner les talons et à aller se faire pendre ailleurs.

Tout le monde connaît l'histoire de cet Anglais qui suivait un montreur de bêtes féroces uniquement pour se trouver là au moment où le dompteur serait dévoré; voici un autre exemple du sang-froid britannique :

Un John Bull quelconque demande à un aubergiste de province de lui indiquer les endroits poissonneux d'une rivière pour y pêcher à la ligne. L'autre se rend avec l'Anglais sur les bords de la rivière; mais là, le pêcheur manœuvre mal ses hameçons et l'un de ces hameçons va crever l'œil de l'aubergiste.

Le pauvre diable pousse des hurlements épouvantables ; l'Anglais reste impassible :

— Taisé vô!

L'aubergiste continue à rugir de plus belle; l'Anglais se retourne et d'un ton indigné cette fois :

— Mais taisé vô!... Puisque je avais permis à vô de mettre votre œil sur la note!

Daniel Bernard.

CHRONIQUE FINANCIÈRE ET RURALE

Les importations, les exportations et les recettes des chemins de fer en France durant les sept premiers mois de l'année. — Le produit des impôts et revenus indirects. — La situation financière des 36,068 communes de France. — Les grandes émissions du Crédit foncier, du Crédit mobilier espagnol, de la Banque européenne et de la Cᵉ du Canal de Panama. — État général des récoltes.

*
* *

On a publié le tableau des importations et exportations pour les sept premiers mois de 1879. La comparaison avec la période correspondante est très satisfaisante, car le chiffre des exportations de marchandises fabriquées est à peu près le même. Or, il ne faut pas perdre de vue que 1878 était une année exceptionnelle. L'Exposition, en appelant à Paris un nombre considérable de visiteurs étrangers, avait donné une vive impulsion au commerce d'exportation.

De même pour les chemins de fer. Les recettes des sept premiers mois de l'année sont pour toutes les Compagnies égales ou même supérieures aux recettes extraordinaires de 1878.

En rapprochant ces deux éléments d'appréciation, qui se contrôlent l'un par l'autre : le chiffre des exportations et les recettes des chemins de fer, on est obligé d'arriver à une conclusion satisfaisante pour le mouvement des affaires. Nous ne croyons pas qu'il y ait en Europe une nation plus favorisée que la France à ce point de vue.

*
* *

On a répété bien souvent que le commerce était calme, que la production industrielle était encore sous le coup des crises internationales. Cependant il y a des faits matériels en présence desquels il est difficile de ne pas reconnaître la vérité.

Prenons, par exemple, le produit des impôts et revenus indirects : C'est une pierre de touche. Il est évident que si le mouvement industriel et commercial s'arrête, le rendement de ces impôts doit immédiatement diminuer. Or, le mois de juillet, l'un des plus ingrats de l'année à ce point de vue, fait ressortir une augmentation de 20 millions et demi sur les prévisions du budget. Les douanes seules figurent dans cet excédant pour 4 millions.

En somme, pendant les sept premiers mois de l'année, les recettes ont donné une plus-value de près de 86 millions. Si les Chambres, avant de voter le budget de 1880, avaient connu ce résultat si satisfaisant, peut-être auraient-elle dégrevé plus largement les contribuables et supprimé, tout au moins, l'impôt du papier.

*
* *

Le département de l'intérieur vient de publier d'intéressants documents concernant la situation financière des 36,068 communes de France.

Les revenus annuels des communes de France s'élèvent pour 1879, au chiffre de 424,180,758 fr., ce qui donne, par commune, une ressource moyenne de 11,800 fr. C'est la ville de Paris qui tient naturellement le premier rang dans cette statistique. D'après le budget courant, ses revenus sont de 201,559,948 fr.

Indépendamment des revenus communaux proprement dits, les communes trouvent une autre ressource dans le produit des centimes additionnels. La moyenne des impositions communales est aujourd'hui de 48 centimes.

Une des principales sources de revenus pour les villes et pour les communes importantes est l'octroi. L'octroi est actuellement établi dans 1,530 localités.

L'administration a joint au tableau de la situation financière des communes de France le relevé des revenus appartenant à leurs bureaux de bienfaisance. Ces revenus se sont élevés en 1878 à 27,444,498 fr.

Les statistiques de l'administration sont encore incomplètes. Elles ne seront vraiment instructives que le jour où l'on connaîtra la destination donnée aux ressources communales, l'importance et la nature des engagements des communes. Il est certain qu'à l'heure actuelle, plusieurs communes ont à faire le service des petits em-

prunts locaux dont le taux est relativement fort élevé ; d'autres hésitent à entreprendre des travaux urgents ou se condamnent à les échelonner, pour n'avoir point à anticiper sur les recettes de leur budget. Le jour où l'on possédera des éléments d'information plus détaillée en ce qui concerne les budgets communaux, on pourra faire profiter toutes les communes des bienfaits du Crédit.

*
* *

Les quatre plus grandes émissions publiques de l'année viennent d'avoir lieu. Nous voulons parler des émissions d'obligations du Crédit foncier et du Crédit mobilier espagnol, ainsi que des émissions d'actions de la Banque Européenne, et de la C^e^ du Canal interocéanique de Panama. La dernière, seule, a échoué.

L'emprunt du Crédit foncier, dit des obligations communales, a été souscrit neuf fois et la répartition donnera à peine aux souscripteurs 4 pour 100 de leurs demandes. Les obligations ont fait immédiatement 10 francs de prime.

Rentré désormais dans sa voie normale, le Crédit foncier va reprendre rapidement le rôle considérable qu'il est appelé à remplir dans le mouvement financier et économique.

Le succès colossal de l'emprunt communal met à sa disposition des ressources immenses pour devenir, dans la plus haute acception du mot, la Banque des communes. La circulaire que le ministre de l'agriculture et du commerce vient d'adresser aux conseils généraux pour avoir leur opinion sur la constitution du Crédit mobilier agricole, ouvre au Crédit foncier un nouveau champ d'activité et doit en faire la Banque de l'agriculture.

Il est évident que le Crédit foncier est maintenant en mesure d'aider le gouvernement à résoudre cet important problème. En s'entendant avec la Banque de France, il peut faire aux agriculteurs, soit pour l'amélioration de leurs champs aux conditions les plus avantageuses, soit pour l'acquisition d'engrais et de machines, soit pour toutes les opérations que comporte cette industrie agricole qu'on n'a pas assez envisagée encore chez nous au point de vue commercial, toutes les avances et tous les prêts qu'ils peuvent désirer, mais les fera-t-il, sortira-t-on enfin de la spéculation !

*
* *

Le Mobilier Espagnol a donné à tous les établissements de Crédit une leçon de prudence et un exemple utile à imiter.

Tandis que les banques font appel à tous les capitaux, à toutes les épargnes, tandis qu'elles escomptent l'avenir en émettant leurs titres avec des primes plus ou moins fortes, le Mobilier espagnol rembourse à ses actionnaires tout l'argent qu'il en a reçu, plus même que cet argent, puisque les porteurs des dernières actions de capital ont reçu en payement des obligations qui sont demandées à 12 0/0 de prime.

Ce n'est pas tout encore; ces mêmes porteurs ont reçu, en sus du remboursement de leur capital avec prime, des actions de jouissance dont la valeur est supérieure à celle de leurs actions, et sur lesquelles on fonde encore de grandes espérances.

En résumé, le remboursement des actions de capital du Mobilier Espagnol, tant discutées jadis, est aujourd'hui un fait accompli ; elles viennent de disparaître de la cote et elles sont remplacées par des obligations et par des actions de jouissance qui représentent non-seulement une accumulation de bénéfices importants, mais encore une clientèle et une masse d'affaires en préparation.

Cette situation, unique dans les annales financières, mérite d'être signalée.

*
* *

Un autre brillant succès, qui a occupé et passionné le monde financier, est la création de la Banque européenne et la rentrée de M. Philippart dans les affaires. Au commencement du mois d'août, M. Philippart s'est adressé au public et en a reçu 25 millions. Puis il a entamé de suite une seconde opération, qui a également réussi.

La seconde opération consistait en une souscription, non pas publique, ouverte à tous, mais réservée uniquement aux porteurs des vingt-trois catégories de titres admises à l'échange, à des conditions diverses, contre des actions de la Banque européenne.

On a dû constater que les propriétaires d'actions et d'obligations admises à la conversion ont répondu à l'appel de M. Philippart et lui ont rendu leur confiance. Ainsi donc, après une lutte homérique

soutenue, il y a quatre ans, contre les grandes compagnies de chemins de fer ; après une défaite écrasante qui se traduisit par la perte de centaines de millions, M. Philippart a su se relever et indemniser en partie les porteurs de titres des vingt-deux compagnies, qui avaient été vaincues et éprouvées avec lui.

*
* *

M. Ferdinand de Lesseps, une autre grande intelligence, a été moins heureux. Son appel aux capitaux en faveur de la Compagnie interocéanique du canal maritime de Panama a éprouvé un grave échec. Il demandait 400 millions. On ne lui en a pas offert 40. Aussi M. de Lesseps a pris le parti de renoncer à la faculté que lui donnaient les statuts projetés de constituer la Société, quel que soit le nombre des actions souscrites.

Par une circulaire adressée aux souscripteurs, il annonce que les sommes versées leur seront restituées, sans aucune retenue.

Cependant M. de Lesseps ne considère pas la partie comme définitivement perdue. Il attribue sa défaite à ce qu'il appelle des manœuvres de la dernière heure. Ces manœuvres seraient : 1° la présentation de chiffres de dépenses exagérées et de recettes insuffisantes ; 2° l'argumentation basée sur l'hostilité des Etats-Unis.

M. de Lesseps dit que, pour réfuter la première objection, de nouvelles études vont êtres faites par un entrepreneur, et que pour résoudre la seconde difficulté, il va se rendre lui-même en Amérique.

La tentative est à refaire, mais pour réussir elle doit être menée plus pratiquement que la première fois et s'adresser à la finance internationale.

A s'en rapporter à l'animation qui a régné ces derniers jours à la Bourse, il faudrait conclure que le mois de septembre va être excellent pour le marcher financier. La liquidation de fin de mois s'est faite d'une manière aussi satisfaisante que possible, et samedi, c'est-à-dire après règlement complet de cette liquidation, nous retrouvons nos grands fonds d'Etat, le 3 pour 100 à 84 francs, l'amortissable à 86 francs, le 4 1/2 à 116 francs et, enfin, le 5 pour 100 à 117 fr. 85.

Les institutions de crédit, les entreprises industrielles ont marché de pair. Sans compter sur une absolue confiance pour l'avenir, on peut, on doit faire ce qui dépend de soi. C'est dans ce sens que

nous signalons et recommandons la *France nouvelle* et les parts de propriété qu'elle a créées. Soutenons donc de tout notre pouvoir les champions de l'ordre, du patriotisme, de la religion ; la *France nouvelle* figure au premier rang. (Les parts sont à la portée de toutes les bourses : 250 francs et encore on peut obtenir un délai en s'adressant à M. Victor Palmé, 25, rue de Grenelle, qui a voulu aider la bonne presse en prenant une partie des titres émis.

Quant aux Actions et Obligations de la *Société générale de Librairie catholique*, nous sommes heureux de pouvoir en donner les meilleures nouvelles : elles sont de plus en plus appréciées, recherchées et maintiennent fermement leurs cours de 500 francs.

*
* *

Les nouvelles des récoltes sont de plus en plus satisfaisantes. En Beauce, les blés donneront un bon rendement. Certainement quelques régions ont souffert ; mais, en réalité, l'année 1879 ne marquera pas parmi les plus mauvaises années.

C'est un point très important, car le déficit dans la récolte des céréales a pour effet, non-seulement d'exporter les capitaux nécessaires à l'achat des blés, mais encore d'influencer les esprits et de faire croire aux masses que tout est perdu, parce que le revenu de la France est diminué de 300 millions.

Les économistes ont démontré que la France pouvait supporter impunément cette diminution de revenu, fait normal compensé par les bonnes années. En outre, l'introduction des blés étrangers met les classes pauvres à l'abri des souffrances qu'entraînerait une récolte médiocre.

Albert Hans.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

30. — Circulaire confidentielle adressée aux préfets par le ministre de l'instruction publique pour les inviter à lui envoyer le résumé des délibérations prises par les conseils généraux au sujet de la nouvelle loi relative à la création d'un certain nombre d'écoles normales primaires. — Départ d'Arcachon d'Alphonse II. — Dissolution de la Chambre des députés portugais. — Le maréchal de Manteuffel est chargé, de la part de l'empereur d'Allemagne, d'aller complimenter l'empereur de Russie à son passage à Varsovie, et d'essayer de ménager un rapprochement entre les deux cours. — Deux bandes d'insurgés envahissent les districts de Holguin et de Santiago de Cuba. — Mort du chevalier de Pecci, frère aîné de Léon XIII. — Approbation par la cour des comptes des comptes de l'exercice 1875 et de la situation définitive de cet exercice. — Entrevue à Gastein du comte Andrassy avec le prince de Bismarck. — Arrivée de l'empereur Alexandre à Varsovie, où il reçoit un accueil enthousiaste. — Incendie considérable au village de Rubigen, en Suisse.

31. — Election de Bordeaux. Blanqui obtient 3,939 voix, contre 3,226 données aux deux autres candidats républicains. — Important mouvement judiciaire, comprenant 39 nominations de conseillers et de juges près les cours et tribunaux et 98 nominations de juges de paix ou suppléants. — Représentations collectives faites par les ambassadeurs des puissances à la Porte au sujet des vols et des assassinats qui se commettent sur le territoire de l'empire. — Démission du ministre de la guerre de Chili à la suite du blâme qui lui avait été infligé par les Chambres chiliennes. — Recrudescence de la fièvre jaune à la Nouvelle-Orléans et à Memphis. — Décrets répartissant entre les départements la somme de 4,670,000 francs pour l'achèvement des chemins vicinaux ordinaires.

1er *septembre*. — La majorité des conseils généraux se prononce contre les projets de loi Ferry : 11 conseils se sont abstenus, 1 conseil s'est partagé, 29 se sont déclarés favorables, 38 ont émis des votes hostiles. Réunion extra-parlementaire de sénateurs et de députés à l'effet de s'occuper du percement du tunnel du Simplon et nomination d'une commission chargée d'appeler l'attention des ministres des travaux publics, des affaires étrangères et des finances sur les avantages de l'exécution de

ce travail. — Arrivée à Port-Vendres des amnistiés de Nouméa aux hurlements de : vive la République ! vive l'amnistie ! — Retour à Berlin de l'empereur et de l'impératrice d'Allemagne. — Des conflits révolutionnaires éclatent sur plusieurs points de l'Italie, notamment à Milan, Alexandrie, Fusignano, Rossi, Lago, Ravenne, etc. — Départ de 8,000 égyptiens pour Massovat. — Les Turcomans sur la frontière de la Perse essayent de couper les communications des Russes avec Tahat. — Les incendies se multiplient d'une façon alarmante en Alsace-Lorraine.

2. — Décrets transférant Mgr Guilbert, évêque de Gap, à l'évêché d'Amiens, et nommant M. l'abbé Roche à l'évêché de Gap. — Circulaire de M. Lepère aux préfets, leur enjoignant de ne pas tolérer de la part des conseils d'arrondissements des vœux en faveur de l'amnistie. Circulaire du même ministre relativement à la célébration de l'anniversaire du 4 septembre. — Le préfet de Lyon donne lecture au conseil municipal d'une lettre du ministre de l'intérieur blâmant le choix que ce conseil a fait de la date du 21 septembre pour célébrer une fête révolutionnaire et le programme de cette fête. — Entrevue des empereurs d'Allemagne et de Russie sur la frontière russe. — Alphonse XII annonce officiellement au conseil des ministres son projet de mariage avec l'archiduchesse Marie-Christine d'Autriche. — Garibaldi retourne à l'île de Caprera. — Ouverture à Angers du congrès de l'Union des Œuvres ouvrières, sous la présidence de Mgr Freppel.

3. — Mouvement administratif comprenant vingt nominations ou déplacements de préfets. Commencement des grandes manœuvres militaires de l'armée française. Arrivée à Paris du général Chanzy, ambassadeur de France en Russie. L'arrivée des amnistiés à la gare d'Orléans est acclamée par des cris de : vive la Commune ! — Mort du général Lazareff, commandant l'expédition russe contre les Tekkes turkomans.

4. — Mgr Fava, évêque de Grenoble, est traduit comme d'abus devant le conseil d'État pour avoir érigé en basilique l'église de Notre-Dame de la Salette. — Décret du président de la République, modifiant le décret du 23 juin 1833, relatif à la nomination de chanoine du second ordre du chapitre de Saint-Denis. Convocation pour le 5 octobre des électeurs des 15e et 16e arrondissement de Paris, à l'effet de pourvoir au remplacement des citoyens Castagnary et Clamageran, nommés conseillers d'État. L'ouverture du congrès ouvrier socialiste à Marseille est renvoyée au 20 octobre, faute de fonds. — Mort de M. Hennessy, sénateur de la Charente et membre de la gauche. — Entrevue à Alexandrowno de l'empereur Guillaume et de l'empereur Alexandre. — Arrivée à Vienne du prince de Montenegro. — Des dépêches des Indes annoncent un conflit prochain entre l'Angleterre et la Birmanie. — Soumission des trois fils de Cettiwayo et de plusieurs chefs importants. Cettiwayo est cerné dans le sud par la cavalerie anglaise.

5. — Arrivée à Lourdes de cinq cents pèlerins espagnols, accompagnés de plusieurs prélats. — Par suite de l'insuffisance de travail, la société de Commentry-Fourchambault se voit forcée de congédier trois cents ouvriers des usines de Fourchambault et d'Imphy. — Retour à Paris du général Cialdini, ambassadeur du gouvernement italien. — Le conseil des ministres espagnols, présidé par Alphonse XII, fixe la date du mariage royal au 28 novembre et la convocation des Cortès au 5 novembre.

6. — Décrets nommant un sous-préfet, des maires et des adjoints. — Départ d'Alexandrowno de l'empereur Guillaume. — La police de Roumélie découvre une conspiration générale organisée par des comités révolutionnaires et des pamphlets appelant la population aux armes. — Ouverture, à Angers, du congrès de l'union des œuvres ouvrières catholiques. — Continuation de la guerre chilienne. Plusieurs ports sont de nouveau attaqués par le cuirassé péruvien le *Huascar*. Le gouvernement des États-Unis offre sa médiation aux belligérants. — Arrivée à Paris du grand duc et de la grande duchesse Wladimir de Russie. — M. Blanqui obtient à Bordeaux la majorité des voix des électeurs.

7. — Lettre de M. Dufaure au ministre de l'intérieur à l'effet d'appeler l'attention de ce dernier sur l'augmentation considérable des récidives en matière criminelle. — Découverte et arrestation de l'assassin du général Krapotkine. — Remise par le consul austro-hongrois d'une note diplomatique dans laquelle le cabinet de Vienne réclame de celui de Belgrade la conclusion d'une convention militaire. — Le bruit de la prétendue démission du prince de Bismarck court à la Bourse et dans quelques cercles politiques.

8. — Arrivée à Paris du duc d'Aoste, frère du roi Humbert. — Départ du général Gresley pour visiter les places fortes du Nord et de l'Est de la France. — Circulaire de M. le ministre de la justice aux procureurs généraux au sujet des vacances qui pourraient se produire dans les cours ou tribunaux de leur ressort. Le comité d'aide aux amnistiés, présidé par MM. Victor Hugo et Louis Blanc, donne aux Buttes-Chaumont une grande fête de jour et de nuit en faveur des amnistiés. Des quêtes sont faites par des citoyennes parées de rubans rouges. — L'empereur d'Allemagne assiste à Kœnigsberg à un dîner de trois cent quatre-vingts couverts et y porte un toast à la Prusse orientale et à la ville de Kœnigsberg. — De nouveaux incendies éclatent dans plusieurs provinces de Russie et notamment dans le gouvernement de Woronège et dans la ville de Perm.

9. — Mort du plus spirituel caricaturiste de l'époque, de M. le comte Amédée de Noé, connu sous le pseudonyme Cham. — Mort du baron Taylor, créateur et président perpétuel des sociétés de secours mutuels destinés à soutenir les gens de lettres et les artistes. — Une grave insurrection éclate à Caboul. — L'ambassade anglaise est attaquée par des

régiments afghans insurgés qui massacrent l'ambassadeur anglais, le major Cavagnari et tout le personnel de l'ambassade, se composant de soixante-seize personnes. — Des troubles sérieux ont lieu à San-Francisco à la suite de l'assassinat de M. Kalloch, candidat du parti ouvrier. Des rassemblements séditieux se forment dans les rues pour résister aux autorités.

10. — Formation au ministère des Travaux publics d'une commission d'enquête pour rechercher les moyens de prévenir les accidents sur les chemins de fer ou d'en atténuer les conséquences. Un banquet républicain a lieu au Grand-Chalet du parc de Montsouris, sous la présidence d'honneur de M. Henri Rochefort et la présidence effective de M. Henricy, conseiller municipal. On y porte des toasts à la République, à l'amnistie plénière et à Rochefort. Circulaire de M. le ministre de la Guerre aux commandants de corps d'armée, réglant les conditions dans lesquelles les musiques militaires pourront être autorisées à prêter leurs concours dans les fêtes ou les cérémonies civiles. Le comité Blanqui fait afficher à Bordeaux une proclamation dans laquelle il fait un nouvel appel à tous ceux qui trouvent que le suffrage universel a été violé, que l'amnistie plénière doit être réclamée et que Blanqui doit être réhabilité par les votes des électeurs de Bordeaux. — Lettre de Léon XIII à l'empereur d'Allemagne, résumant les dernières négociations entamées entre le Vatican et le gouvernement allemand. Le Saint-Père conclut que l'exercice direct du droit de clémence par l'empereur est le seul moyen de rétablir l'accord entre l'Eglise et l'Etat. — M. Canovas del Castillo accepte la mission d'aller à Vienne demander officiellement la main de l'archiduchesse Christine. — Le tribunal correctionnel d'Imola déclare coupables les internationalistes de cette ville comme appartenant à une association de malfaiteurs. — La commission internationale de la Roumélie orientale s'ajourne indéfiniment et invite les ambassadeurs à s'entendre directement avec la Porte. — Le général russe Tergoukassof est nommé commandant de l'armée d'expédition contre les Turkomans. — Un violent incendie détruit la caserne de Sofia avec des approvisionnements considérables de canons, de revolvers, de fusils, de cartouches et d'obus.

11. — Nouveau projet de loi sur l'enseignement primaire comprenant cent onze articles et déterminant les conditions dans lesquelles la République française se propose de dispenser l'enseignement primaire aux jeunes Français. L'enseignement, d'après ce projet, serait *gratuit*, *obligatoire* et nécessairement laïque. Le projet Ferry est de l'eau de rose en comparaison de cette dernière élucubration, sortie du cerveau de M. Paul Bert. — Un tremblement de terre se fait sentir à Lyon. Réception par M. Cairoli de M. Boerescu, envoyé roumain. — Nomination aux fonctions de ministre de la Guerre belge du général Liagre, gouverneur de l'Ecole militaire de Belgique.

12.—Réunion du conseil des ministres sous la présidence de M. Waddington. On y décide qu'il n'y a pas lieu de faire les funérailles du baron Taylor aux frais de l'Etat. Circulaire de M. le ministre de la Guerre relative à la participation de l'armée aux cérémonies civiles ou religieuses. — Le conseil général d'Ajaccio adopte par 34 voix contre 4 et 2 abstentions un vœu défavorable au projet de loi Ferry. Circulaire de M. Andrieux, préfet de police, aux commissaires de police, les invitant à rappeler aux marchands de journaux que la vente des brochures leur est formellement interdite. — Découverte par la police espagnole d'une fabrique de fausse monnaie à Barcelone. — Lettre de Son Eminence le cardinal Desprez aux évêques fondateurs de l'Université catholique de Toulouse pour leur apprendre qu'une Faculté ou Ecole de théologie sera établie l'année prochaine dans cette université en même temps qu'une maison de hautes études pour assurer des disciples à cette Faculté et à celle des lettres. — Une dépêche de Bombay annonce que Yacoub-Khan a été assassiné par les insurgés. — De nombreuses troupes indo-anglaises s'avancent à marches forcées sur Caboul.

Ch. de Beaulieu.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Sancti Thomæ Aquinatis, Doctoris angelici, ord. Præd., *Summæ de Veritate catholicæ Fidei contra Gentiles quæ supersunt*, ex codice autographo qui in bibliotheca Vaticana adservatur, cætera vero ex probatissimis codd. et editionibus, cura et studio Petri Antonii Uccelli edita. Romæ, ex typographia Polyglotta de Propagande fide, 1878, grand in-4°, de 41, 651 et 40 pages. Chez V. Palmé, éditeur, 25, rue de Grenelle Saint-Germain. Prix net : 25 fr.

L'imprimerie de la Propagande vient de publier une édition de la *Somme contre les Gentils* de beaucoup supérieure à toutes les précédentes. C'est une véritable édition critique telle qu'on les aime à notre époque et telle que peut en donner seul un vrai savant. Il est même permis d'affirmer que celui qui vient de publier l'œuvre du docteur Angélique, d'après son autographe, est le seul homme au monde qui fût capable d'exécuter une telle entreprise. En effet, saint Thomas, pour gagner du temps quand il écrivait, avait inventé un système tachygraphique qui lui était propre et dont il se servait d'ordinaire dans la composition de ses ouvrages; de plus, pour économiser le papier, qui coûtait fort cher, il écrivait très fin et très serré : il en résulte que ses manuscrits sont réellement indéchiffrables. Chacun peut s'en convaincre aisément en jetant un simple coup d'œil sur le fac-simile placé en tête de la nouvelle édition de la *Somme*.

Un prêtre italien, M. Uccelli, a voulu cependant lire l'écriture de saint Thomas, et, soutenu par l'esprit de foi et la piété, ainsi que par sa vénération pour le grand docteur de l'Eglise, il y est parvenu; à force de patience, d'intelligence et de combinaisons ingénieuses, il a découvert enfin le secret des abréviations et des signes de l'illustre Dominicain, et il a pu ainsi déchiffrer ces manuscrits réputés inintelligibles par tous ceux qui les avaient vus.

Il lui a fallu cependant pour cela prendre tant de peine qu'il est bien à craindre que, quoi qu'il ait pénétré le secret de la tachygraphie, très peu aient le courage de suivre ses traces.

Les manuscrits de saint Thomas sont d'ailleurs en fort petit nombre. Il n'en existe que trois : l'un à la bibliothèque de Naples, et les deux autres à la bibliothèque du Vatican. Le plus considérable contient, outre plusieurs opuscules, la *Somme contre les Gentils*, mais malheureusement incomplète. Il appartenait autrefois au couvent des Dominicains de Bergame. A la suite de

la Révolution française, qui étendit ses ravages jusqu'en Italie, il finit par arriver entre les mains de M. Fantoni de Bergame. Le diocèse qui porte le nom de cette ville le lui acheta pour 10,000 écus, afin d'en faire hommage à Pie IX. Le pape le déposa à la bibliothèque du Vatican, où il se trouve aujourd'hui.

M. Uccelli s'était déjà servi de ce manuscrit, mais très imparfaitement, pour une édition publiée en France; il ne lui a été possible de donner une véritable édition critique que grâce aux Souverains Pontifes Pie IX et Léon XIII. Nous n'avons pas à faire ici l'éloge du docteur Angélique, l'Eglise l'a fait elle-même ; nous avons seulement à dire ce qu'est la nouvelle édition de la *Somme contre les Gentils*. Elle reproduit d'abord avec tout le soin, la fidélité et l'exactitude qu'on était en droit d'attendre d'un paléographe tel que M. Uccelli, le texte définitif de saint Thomas; mais il ne se contente pas de cela; il reproduit de plus, au bas des pages, toutes les ratures de l'écrivain. Il fournit de la sorte les éléments nécessaires pour une étude aussi intéressante qu'instructive sur la façon dont composait et écrivait le grand théologien. On peut y voir combien il était sévère pour lui-même, afin de donner à sa pensée la forme la plus exacte, la plus concise et la plus claire. Plusieurs des passages qu'il a barrés dans son manuscrit sont d'une longueur relativement considérable : ils sont importants, non seulement pour montrer la peine que prenait saint Thomas afin d'arriver à serrer sa pensée, mais aussi et surtout parce qu'ils peuvent servir de commentaire et d'explication à ses pensées. M. Uccelli rappelle avec raison ces paroles du P. Touron au sujet d'un commentaire de saint Thomas : « Le commentaire n'a pas toujours répondu au texte. Souvent l'explication a paru moins intelligible que les paroles qu'on prétendait expliquer. Et l'expérience de plusieurs siècles nous a enfin convaincus que, pour bien entendre saint Thomas, il ne faut connaître que saint Thomas même. A lui seul semble avoir été réservé le secret ou d'abaisser les matières, s'il est permis de parler ainsi, et de mettre la vérité à la portée des esprits les plus communs, ou d'élever les esprits à la connaissance des vérités les plus sublimes. » Grâce à M. Uccelli, on peut suivre maintenant le saint Docteur dans le travail même de sa composition, et il est ainsi véritablement son propre commentateur.

Il manque, dans l'autographe du Vatican, un certain nombre de chapitres aux trois premiers livres et le quatrième livre tout entier. L'éditeur a dû se contenter de reproduire ces parties d'après l'édition pontificale de Rome, de 1750; mais il y a joint les variantes qu'il a pu recueillir dans les manuscrits de la bibliothèque nationale de Paris. L'un des manuscrits de Paris est très précieux, car il est contemporain de saint Thomas et contient des notes de sa main. L'œuvre de M. Uccelli a sa place nécessairement marquée dans toutes les grandes bibliothèques et dans la bibliothèque des innombrables admirateurs de saint Thomas. (Polybibliog., n° du 15 août 1879.)

Historica, theologica et moralis Terræ Sanctæ Elucidatio, etc., auctore Fr. Francisco Quaresmio.

Tel est le titre d'un très remarquable ouvrage du Révérendissime P. François Quaresmius, de Lodi, religieux Franciscain de l'Observance et custode

de Terre-Sainte au dix-septième siècle. Conformément à la manière d'écrire du temps, le titre en est étendu et détaillé ; mais pour minutieusement explicatif qu'en soit l'énoncé, l'ouvrage, par l'abondance des matières qu'il traite et la science dont il fait preuve, donne bien plus encore qu'il ne promet. Telle est sa valeur que les palestinologues n'ont pas hésité à lui assigner le premier rang parmi les travaux de ce genre.

A la suite de Quaresmius, plus de huit cents auteurs ont écrit sur la Terre-Sainte, et tous, ou presque tous, ont décerné à l'éminent religieux les éloges les plus grands et les plus mérités. Non contents de cet hommage rendu à leur savant devancier, ils ont puisé dans son trésor comme dans une mine sans fond, et sur la simple autorité de son nom ils ont éclairci une foule de questions historiques et topographiques.

A lui seul, ce fait révèle toute l'importance de cet ouvrage pour l'étude de l'Orient et spécialement de la Terre-Sainte. S'appuyant sur des données géographiques et ethnographiques, il discute à fond toutes les questions qui touchent à l'histoire de cette région célèbre. Dans ce travail, l'auteur ne s'en rapporte pas aux assertions des écrivains qui l'ont précédé : il a mainte et mainte fois visité les lieux qu'il décrit. Ce qu'il avance, tant sur la Palestine que sur la Syrie et l'Egypte, lui-même l'a vu, l'a observé, l'a contrôlé. Son livre, ainsi qu'il en prévient, est le fruit de treize années de travaux et de recherches patientes et approfondies.

Précieux aux palestinologues, cet ouvrage l'est davantage encore à tout homme désireux d'arriver à une connaissance plus exacte de l'Ecriture sainte. Combien de questions bibliques paraissent embrouillées et comme inextricables ! Telle en est l'obscurité, que les plus célèbres commentateurs n'ont point osé les aborder, ou, les traitant avec de fausses notions des lieux, il les ont rendues plus obscures encore. Or, ces difficultés trouvent ici leur solution, et cette solution donne de la Sainte Ecriture une science qui satisfait pleinement l'esprit. Ce résultat obtenu suffirait pour justifier l'importance du travail ; mais il en est un plus grand encore. A l'aide de ces éclaircissements, la vérité se trouve établie et vengée, et les dogmes de la foi démontrés d'une façon théologique.

Ce n'est pas tout encore. L'Ecriture sainte est le fondement le plus ordinaire et le plus solide sur lequel s'appuie la prédication pour présenter au peuple fidèle la révélation et poser les principes de la morale chrétienne. En outre, la Palestine est le théâtre sur lequel ont paru les prophètes et le Sauveur lui-même. Aussi, quel secours une connaissance plus étendue et plus positive de la Sainte Ecriture et de la terre promise ne fournirait-elle pas aux orateurs sacrés !

Cette considération n'a pas échappé au savant et patient auteur. Dans cette vue, outre une triple table dont il enrichit son ouvrage, il réunit encore, en forme d'appendice, tout ce qui, dans le cours de son travail, peut être propre à la chaire, le dispose avec le plus grand soin dans l'ordre des fêtes de l'année, et donne des plans de discours à l'usage surtout des prêtres qui ont charge d'âmes.

Cet ouvrage, tant estimé des érudits, édité à Anvers en deux volumes in-folio, en 1637, n'avait jamais été réédité depuis Aussi ne se trouvait-il

plus dans le commerce, et telle était sa rareté qu'un seul exemplaire avait été vendu 600 francs il y a quelques années. L'abbé Migne songeait à le faire paraître de nouveau quand arriva le sinistre dont il fut victime et qui arrêta tous ses travaux. D'autres éditeurs reprirent cette idée; mais ils reculèrent devant la dépense qu'entraînerait une publication de plus de deux mille pages in-folio.

L'espoir d'une réédition semblait donc entièrement perdu, quand un Père Franciscain, plein d'activité et de talent, et qui a déjà donné l'ouvrage du P. Boniface, de Raguse, *de Perenni cultu Terræ Sanctæ*, le T. R. P. Cyprien, de Venise, reprit cette œuvre et commença à lancer des prospectus et à recueillir des souscriptions.

Au nom de la science, saluons la prochaine réapparition de cet ouvrage, félicitons le frère courageux de l'éminent auteur, et faisons des vœux pour le succès de sa noble entreprise.

L'ouvrage paraîtra en quatre volumes in-folio. Les conditions de la souscription sont de 60 francs, soit 15 francs, payables lors de la réception de chaque volume adressé franco au souscripteur.

En dehors de la souscription, le prix de l'ouvrage est de 70 francs.

On publie en même temps une édition de luxe dont le prix est double.

Cette publication se fait à Venise. En France, les souscriptions sont reçues au commissariat de Terre-Sainte, 83, rue des Fourneaux, à Paris. Il suffit d'envoyer son adhésion au R. P. Victor Bernardin, de Rouen, commissaire général de Terre-Sainte.

Acta et Decreta sacrorum conciliorum recentiorum. Collectio Lacensis. Auctoribus presbyteris S. J. e domo B. V. M. sine labe conceptæ ad Lacum. — 6 vol. in-4°, prix 130 francs. — Fribourg, chez Herder, et à Paris à la librairie Palmé, 25, rue de Grenelle.

Les assemblées conciliaires ont pris de nos jours un essor inconnu aux derniers siècles. Les nombreux conciles qui ont marqué cette période de renaissance peuvent le disputer, pour l'étendue et l'importance de leurs travaux, aux conciles les plus célèbres de l'antiquité. Si donc les savants font tant d'efforts pour tirer les anciens conciles de la poussière des archives et des bibliothèques, ils ne sauraient sans doute attacher moins de prix à nos conciles modernes, qui ont des rapports si variés et si intimes avec notre temps, notre société et notre vie. Autant la célébration en a été avantageuse à l'Eglise, autant la connaissance en profitera à la science et à la vie ecclésiastiques.

Tout ce qui, à une époque donnée, intéresse et remue le monde catholique, trouve un écho dans les assemblées épiscopales. Leurs enseignements et leurs décrets, fidèlement reproduits et présentés dans leur ensemble, peuvent seuls éclairer sûrement l'histoire sur la vie intime de l'Eglise, qui se manifeste avec tant d'éclat dans ses conciles. Bien plus intéressant encore est un semblable recueil au point de vue du droit canon. L'étude des décisions conciliaires est pour cette science une nécessité que lui impose son nom même; et, cependant, faute d'une collection des conciles modernes,

elle ne pouvait jusqu'ici, sans des difficultés presque insurmontables, aborder ces sources de la discipline aujourd'hui en vigueur et approuvée par le Saint-Siége. Aussi ne doutons-nous point que, comme la publication des documents originaux a fait faire à l'histoire d'immenses progrès, de même une édition complète des Synodes contemporains ne rende à la jurisprudence ecclésiastique les plus signalés services. La dogmatique, la liturgie, l'ascétique, et surtout la morale, y trouveront également un riche fonds de doctrines aussi belles que solides.

Nous ajoutons qu'elle fournira aux premiers pasteurs, à leurs vicaires généraux et à ceux qui forment leurs conseils, de parfaits modèles pour la tenue des Synodes et autres réunions ecclésiastiques, d'excellents remèdes contre les maux de notre temps, et une sûre application des principes du droit canon aux conditions actuelles de la société. Même le clergé paroissial y puisera de précieux secours pour l'exercice de son saint et difficile ministère, de grandes et fécondes pensées pour la chaire, des règles de conduite pleines de sagesse, de solides instructions sur les fonctions pastorales, une profonde intelligence des choses divines et ecclésiastiques.

Il n'est donc pas surprenant que l'apparition de la *Collectio Lacensis*, où sont réunis tous les conciles de ces derniers temps, ait été saluée avec joie par les principales Revues catholiques de tous les pays. Pie IX lui-même a daigné, dans un bref adressé à l'éditeur, exprimer sa satisfaction au sujet de cette entreprise et l'encourager de ses éloges.

Aux Synodes contemporains se trouve joint le petit nombre de ceux qu'ont produits les deux siècles précédents, afin de reprendre ainsi le fil au point où l'avaient laissé les grandes collections que l'on connaît, et démontrer toute la suite de ces augustes assemblées à travers les âges chrétiens. Les nombreux possesseurs de la *Collectio regia* (Paris 1644), et de celles de Labbe, d'Hardouin et de Coleti, en trouveront donc dans celle-ci le complément et la continuation.

La collection de Maria-Laach embrasse tous les conciles provinciaux de notre temps, et, en dehors des conciles proprement dits, les autres assemblées épiscopales qui, au point de vue de l'histoire ou du droit canon, offrent un intérêt considérable. Les actes et les décrets de tous les conciles provinciaux qui doivent entrer dans la collection sont entre les mains des auteurs, de sorte que la publications pourra suivre rapidement son cours. Ils doivent à la bienveillance de plusieurs de NN. SS. les archevêques de pouvoir donner au public même les conciles encore non édités jusqu'ici.

Dans l'ordonnance de l'ensemble et des diverses parties de ce travail, on n'a pas cru devoir s'assujettir strictement à l'ordre chronologique, pour ne pas séparer les conciles qui ont entre eux une liaison naturelle; il a paru convenable de tenir compte aussi, dans leur classement, des pays et des nationalités. En conséquence, toute la durée qu'embrasse cette collection a été divisée en deux périodes, dont l'une va jusqu'à la Révolution française, l'autre s'étend de là jusqu'à nos jours. Les conciles, en petit nombre, de la première période, ont été partagés en deux groupes; ceux de la seconde, beaucoup plus nombreux, en forment quatre. Le recueil entier se composera de six volumes.

Les Traditions nationales, 1 vol. in-12.

Le livre de M. André Barbes, *les Traditions nationales*, dont la deuxième édition est de 1871, n'a rien perdu de son opportunité et de sa valeur. Il développe, en effet, avec talent cette vérité plus vraie que jamais, dont l'expression lui sert d'épigraphe : « Depuis quatre-vingts ans, nous nous épuisons en efforts infructueux pour créer une société nouvelle, en détruisant par la violence les coutumes qui furent la grandeur de nos aïeux... Nous cherchons dans le changement des formes du gouvernement les améliorations que peut seul nous donner le retour à la vertu. » La démonstration de M. André Barbes s'appuie sur une rapide, mais solide et attrayante étude de toute notre histoire.

Conquête d'Alger, par Camille Rousset, 1 vol. in-8°. Plon et Cᵉ, éditeurs.

Toutes les conquêtes qui n'ont été que le triomphe de la force ont soulevé les protestations de la conscience humaine. Il en fut autrement, lorsque la France prit Alger en 1830; elle ne détruisait pas une société réglée, mais une association de malfaiteurs et de forbans qui infestaient depuis trois siècles les côtes de la Méditerranée. M. Camille Rousset, de l'Académie française, publie aujourd'hui sous ce titre : *la Conquête d'Alger*, l'histoire de ce grand fait contemporain, doublement intéressant, car les hommes de guerre ont toujours considéré les préparatifs de la conquête d'Alger comme un modèle de l'art d'organiser une campagne.

La famille Tolozan, par Mlle Marie Maréchal (Blériot).

Dans ce nouveau roman, Mlle Marie Maréchal nous raconte, non sans charme, l'histoire d'une famille de province subitement ruinée qui s'est réfugiée à Paris, où le père a trouvé une petite place insuffisante pour subvenir à toutes les dépenses. La gêne est grande et elle menace de dégénérer en misère, car M. Tolozan voit sa vue compromise par un travail incessant et va perdre sa petite place. Ce serait le désespoir si la famille n'était pas chrétienne. La situation du reste ne tarde pas à s'améliorer; chacun des enfants se découvre un talent qui lui permet d'augmenter les ressources de la famille, et l'aisance, sinon la richesse, arrive.

Histoire de France, par M. Edmond Demolins.

La *Société bibliographique* poursuit avec une louable persévérance et une grande activité la publication simultanée des deux éditions de l'*Histoire de France* de M. Edmond Demolins. Il y a quelques mois à peine paraissaient les tomes I et II de l'édition in-12; voici aujourd'hui les tomes IX et X de l'édition populaire in-32.

Ces volumes comprennent la suite des événements, depuis l'avènement de Louis XI jusqu'à la mort de Henri IV, c'est-à-dire la ligue des grandes maisons féodales contre la royauté, le récit animé des guerres d'Italie, les guerres de religion au milieu desquelles se détachent avec un rare relief les figures de Luther et de Calvin, de Catherine de Médicis et des Guises, enfin le triomphe du catholicisme avec Henri IV.

Le succès qui a accueilli les volumes déjà parus ne peut que grandir à mesure que l'œuvre se développe dans son unité.

Les tomes I à X de l'*Histoire de France* (édition populaire in-32) sont en vente à la *librairie de la Société bibliographique*, rue de Grenelle 35, au prix de 25 centimes la brochure, soit 3 francs l'ouvrage complet de 12 brochures.

L'édition in-12, beaucoup plus développée, formera quatre volumes de 3 francs chacun.

Le Bouquet de lin, par V. Vattier. 1 vol. in-12, titre rouge et noir, prix : 3 fr. Chez V. Palmé, éditeur.

La « Bibliothèque des bonnes lectures » de la *Société générale de Librairie catholique* s'enrichit chaque jour de quelque nouveau chef-d'œuvre, de quelque nouveau trésor. A ses *Contes à l'eau de rose*, *Histoires émouvantes*, *Fée du Logis*, *Neiges d'antan*, etc., etc., vient de s'ajouter cette semaine ce livre et ce titre charmants : LE BOUQUET DE LIN. Récits bien conduits, style attrayant, pensées nobles et élevées, sentiments dont une âme honnête et un cœur droit vivent et par lesquels seuls on est heureux, tel est le volume de M. V. Vattier. Il se compose des huit *Nouvelles* suivantes : *Le Bouquet de lin*, *l'Eventail d'ivoire*, *l'Anneau de la duchesse Anne*, *le Rêve de Nataly*, *le Souvenir de Jennie*, *les Aventures d'un Chardonneret*, *les Van-Eyck*, *Elisabeth Gros-Chien-Noir*.

L'Esprit public au dix-huitième siècle, 1 vol. in-8°, par M. Aubertin. Didier et Cᵉ, éditeur.

Les éloges que j'adresse à M. Aubineau, je puis les répéter pour M. Aubertin, l'auteur d'une excellente étude sur *l'Esprit public au dix-huitième siècle*. Il est peu de travaux d'ensemble, exécutés dans ces derniers temps, qui l'emportent sur cet ouvrage, où sont passés en revue, d'après les documents les plus dignes de foi, les progrès et les transformations du mouvement révolutionnaire, qui, commencé réellement à la mort de Louis XIV, éclate seulement à la fin du siècle. Cette histoire à grands traits est assurément une œuvre de valeur ; elle suffirait pour assurer le succès du livre, par l'abondance et la netteté des points de vue qu'elle fournit à quiconque veut étudier de près le siècle dernier. Mais à mon avis ce n'est point la partie capitale de l'œuvre, et je prise beaucoup plus la revue critique et raisonnée des Mémoires contemporains que M. Aubertin a faite dans son livre. Ces mémoires, source la plus importante de l'histoire, sont en général assez peu étudiés ; quelques-uns seulement ont été publiés, d'autres à peine indiqués, d'autres enfin complètement oubliés dans nos bibliothèques publiques ; M. Aubertin a cru qu'il ne serait pas sans intérêt de les faire bien connaître par une analyse sommaire et une appréciation impartiale. En cela il a rendu service aux jeunes recrues de la science historique, il leur a épargné les pénibles labeurs des premières recherches.

Les Mémoires, comme il le remarque très justement, sont une partie intime et confidentielle de la littérature historique ; ils traduisent au jour le jour, sans apprêts et sans subterfuges, les impressions du moment ; ils nous transmettent l'histoire au fur et à mesure qu'elle se fait. Or, nulle époque

n'est plus féconde en confidences sur elle-même que le dix-huitième siècle; Mémoires, journaux, correspondances, tout abonde; avocats, parlementaires, ministres, libraires, tous tiennent la plume, tous nous fournissent une expression naturelle et véridique des mœurs publiques. Mais chacun d'eux se place à son point de vue particulier, chacun a ses préjugés ou ses préférences; toutes choses dont il faut tenir compte pour apprécier la valeur de leur témoignage. Ce travail de critique qui incombe à tous les historiens, M. Aubertin a pris sur lui de l'exécuter pour le dix-huitième siècle entier, et de fournir aux historiens un jugement réfléchi, qu'ils puissent accepter sans défiance. A ce titre, son ouvrage acquiert une utilité de tous les instants, il devient l'indispensable manuel de quiconque veut étudier et juger à coup sûr telle ou telle partie du dix-huitième siècle. Aussi doit-on applaudir des deux mains au jugement de l'Académie française qui a couronné cet excellent travail, et souhaiter que l'ouvrage obtienne dans le monde savant la popularité dont il est digne à tous égards.

Le dernier des Trémolin, par E. Drumont. 1 vol. in-12, titre rouge et noir, prix : 3 fr. Chez V. Palmé, éditeur.

C'est l'histoire d'une de ces nombreuses et grandes familles de France ruinées et la plupart détruites par la Révolution. On y voit le dernier rejeton de cette famille, Mlle de Trémolin, réduite à épouser le fils du vétérinaire de la contrée, Pierre Brissey, qui la laisse veuve presque aussitôt avec un enfant. Elevé en gentilhomme, en chrétien, virilement, cet enfant devenu jeune homme comparaît un jour en cour d'assises, accusé d'assassinat sur la personne d'un parent pour hériter de ses biens : le crime avait été commis par un muet. Engagé dans l'état militaire, le jeune Brissey fait la guerre d'Afrique, de Crimée, d'Italie, et meurt général le 2 décembre 1870, sur le champ de bataille de Champigny, où l'on peut lire encore, au cimetière, cette simple inscription gravée sur sa tombe : Ici gît le dernier des Trémolin. — Beaucoup de drame dans le récit et d'éminentes qualités de style.

Dictionnaire des antiquités romaines et grecques par ..... 1 vol. in-8°, Firmin Didot, éditeur.

Le *Dictionnaire des antiquités romaines et grecques*, par Antony Rich, traduit de l'anglais (librairie Didot), est un ouvrage que tous les collégiens devraient avoir constamment sous la main. Il est impossible d'ouvrir un livre latin ou grec sans y rencontrer à tout moment des noms d'instruments, d'ustensiles et de choses à l'usage des peuples de l'antiquité. On traduit ces mots tant bien que mal à coup de dictionnaire et l'on passe outre, sans connaître au juste leur signification. L'incertitude des élèves va cesser, à l'aide du *Dictionnaire* de Rich. Les gravures placées à côté du texte expliquent la nature des divers objets mentionnés et contribuent puissamment à en fixer le souvenir. Ce livre convient aux collégiens; mais il peut servir à bien d'autres aussi, aux écrivains, aux artistes, aux gens du monde, qui ont tous là de quoi satisfaire amplement leur curiosité.

Les Légendes de Trianon, de Versailles et de Saint-Germain, par Mlle Julie Lavergne. In-12, prix : 3 fr. (Victor Palmé, rue de Grenelle Saint-Germain, 25.)

Je crois que pour recommander ce recueil il suffit de remarquer qu'il sort de la plume et de l'imagination, nous dirons aussi volontiers du cœur à qui l'on doit les *Neiges d'antan*. Le succès de ces *Neiges*, qui a été très vif, est d'assez bon aloi pour nous autoriser à promettre aux *Légendes de Trianon* la faveur du public.

Le titre en dit le sujet, et tout lecteur des *Neiges* devine l'intérêt doux, ému et discret que l'auteur a su mettre dans les *Légendes de Trianon*. Ce nom évoque nécessairement celui de Marie-Antoinette; l'infortunée et gracieuse reine est, en effet, l'héroïne de la plupart de ces aimables et touchantes nouvelles qui toutes la mettent en scène plus ou moins directement et s'inspirent de sa grâce, de son charme et de ses tragiques destinées. Versailles et Saint-Germain ont permis aussi à l'auteur de conduire ses lecteurs auprès de Louis XIV et même de Louis XIII. Nous ne saurions, pour notre part, faire un choix entre ces diverses légendes. Le *Pastel du roi Louis XIII et Louise de Lafayette*, où les réalités historiques s'unissent à la plus heureuse et la plus délicate imagination, sont des récits des plus touchants et des plus aimables.

Nous avons déjà remarqué que l'auteur des *Neiges d'antan* avait le tempérament d'un conteur et que les héros qu'il évoque attachaient et charmaient parce que l'auteur, avant de les décrire, les a vus vivre et agir sous ses yeux.

Le *Coucher du soleil*, dans sa simplicité rapide, est une magnifique esquisse de la vieillesse de Louis XIV. C'est un croquis enlevé de main de maître. Les légendes concernant Marie-Antoinette, qui donnent le titre principal au recueil, sont aussi les plus nombreuses. Elles ne montrent pas seulement la reine au milieu de ses dames et de sa cour; elles décrivent ses relations avec les petites gens des villages environnant la demeure royale; et, en indiquant les splendeurs connues et le luxe rustique du palais et du jardin de Trianon, elles pénètrent dans les bois et les hameaux des alentours : elles en peuplent, en animent les ombrages et les chaumières, elles les montrent dans leur fraîcheur et leur paix champêtres aux derniers rayonnements de la gloire monarchique; elles les font voir aussi souillés, désolés et ruinés aux mauvais jours de la Révolution.

Tout cela vivant, gracieux, pénétrant, d'une heureuse et souriante impression, offre une lecture qu'on peut recommander à tous, en avertissant les lecteurs qu'une fois le volume ouvert il leur sera difficile de résister au plaisir d'aller jusqu'au bout et d'en savourer toutes les pages.

L'Eucharistie de la vie chrétienne. 1 vol. in-16 carré elzévir, prix : 3 francs. Victor Palmé, rue de Grenelle Saint-Germain, 25.

Si l'ouvrage précédent est une excellente méthode de méditations, celui-ci est une méthode non moins parfaite de direction, qu'on aimera à méditer aux pieds de l'Eucharistie.

Dans la pensée de son auteur, ce livre est une sorte d'introduction à la vie dévote par la fréquentation de l'adorable sacrement de l'amour.

Mais il serait peu séant de développer les rares mérites d'une œuvre qui est entre toutes les mains aujourd'hui.

Nous avons voulu seulement en annoncer une édition nouvelle, très soignée au point de vue typographique et enrichie de petits poèmes eucharistiques, dont le talent fécond de Mgr de la Bouillerie a enrichi le trésor de notre littérature.

Nous lisons dans l'*Ami du Clergé* du 4 septembre :

Bouches-du-Rhône, 25 août 1879.

La question du divorce, soulevée par le député Naquet, poursuit son chemin. Ainsi, le projet de loi a été pris en considération par la Chambre des députés; un appel spécial a été adressé aux journaux pour constituer un comité de la presse; une souscription a été ouverte en vue de recueillir des fonds; aujourd'hui, la plupart des Conseils généraux ont été saisis de l'affaire, et, la session close, l'intrépide député va probablement employer les vacances parlementaires à pousser fiévreusement sa campagne au moyen de réclames, voyages, conférences, banquets, etc., le tout bien entendu aux frais de MM. les souscripteurs. Je voudrais, moi aussi, dans mon petit rayon, entreprendre une contre-campagne. Envoyez-moi des armes, je veux dire des livres.

S.-E. DE V.

Nous nous empressons de vous adresser les ouvrages suivants :

1° *Le mariage civil et religieux*, par M. Sauzet. Brochure in-18 de 72 pages. Prix : 50 centimes.

L'auteur y « demande au Pouvoir la réhabilitation du caractère religieux du mariage et l'abolition de la mort civile qui, suivant le Code Napoléon, brise même la sainte inviolabilité du lien nuptial. » A l'appui des considérations morales que comporte le sujet, force textes de lois, force citations. Ecrit bien fait.

2° *Le mariage chrétien et le Code Napoléon*, par le R. P. Ch. Daniel, S. J. 1 vol. in-8° de 236 pages. Prix : 3 fr.

Tout ce que l'Ecriture, la Tradition, les Conciles, les Papes, les théologiens, les philosophes, les jurisconsultes peuvent présenter de remarquable et de décisif en opposition avec le Code Napoléon sur la question du mariage, se trouve dans cette belle et magnifique étude.

3° *Considérations sur le mariage au point de vue des lois*, par le comte de Bréda. 1 vol. in-12 de XXXI-490 pages. Prix : 3 fr. 50.

Ouvrage très précieux, très instructif. Dans les quatre premiers chapitres, l'auteur traite du mariage au point de vue de l'*institution*, de la *définition* et du *contrat*. Dans les trois suivants, il trace le tableau du mariage chez les anciens peuples; tableau très intéressant au point de vue historique. Les autres se recommandent par leurs titres mêmes : *Le mariage et la liberté*. — *Luttes de l'Eglise pour sauver le mariage*. — *Le protestantisme et le mariage*. — *Les légistes et le mariage*. — *Le Code civil, le mariage et le divorce*, etc., etc.

Comme livres philosophiques, nous vous adressons et vous lirez avec autant d'intérêt que de profit :

4° *La paternité chrétienne*, par le R. P. Matignon, de la Compagnie de Jésus. 4 vol. in-12 d'environ 400 pages chacun. Prix : 12 fr.

Voici la division utile et pratique de ce vaste et grave sujet :

T. I : Des droits de Dieu sur la famille ;

T. II : L'Etat et la famille ;

T. III : Epreuves et joies de la famille ;

T. IV : Devoirs des époux.

C'est la vie conjugale étudiée dans son origine, ses devoirs, ses droits, ses alternatives diverses de joies et de bonheur, sa fin sociale et divine ; et cela, à la sereine lueur des lumières de l'Eglise et de la foi, c'est-à-dire de ce qu'il y a de plus élevé dans l'enseignement humain comme direction et comme vérité.

5° *Voyage d'un Catholique autour de sa chambre*, suivi de l'*Amour chrétien dans le mariage*, par Léon Gautier. 1 vol. in-12 de 372 pages. Prix : 3 fr.

Pages d'une délicatesse exquise, débordant de cœur, de grâce, de sentiment. Tableaux ravissants de fraîcheur, de finesse, de pure et fraternelle joie. Livre de famille et livre de chacun, laissant à la pensée qui le médite et au cœur qui l'écoute le désir de bien faire et de faire du bien.

Lisez ces divers ouvrages, cher correspondant, et vous n'aurez pas de peine à répondre, soit dans l'ordre législatif, soit dans l'ordre moral, aux déclamations de M. Naquet et de ses partisans.

Gard, 30 août 1879.

... Je ne tarderai pas à vous demander une autre série d'ouvrages, surtout si vous pouvez me les accorder encore, comme abonné de l'*Ami du Clergé*, aux conditions exprimées dans le bulletin de souscription...

Un dernier mot, un petit renseignement avant de clore ma lettre. Dans vos *Echos de la Bourse*, que vous avez eu la juste idée de nous donner depuis quelque temps, vous présentez comme un des meilleurs et des plus sûrs placements les titres de la *Société générale de Librairie catholique*. Il y est parlé d'*actions* et d'*obligations* : je ne comprends pas ces termes, je n'en vois pas la différence ; voudriez-vous me dire ce qu'il en est? En m'éclairant, vous éclairerez, je n'en doute pas, nombre de mes confrères, très novices comme moi dans les questions d'argent. D. M. L.

Les *obligations* ont un revenu *fixe, invariable*, spécifié lors de l'émission. Le revenu de ces *obligations* est fixé à 25 francs par an, payables par semestres : 12 fr. 50 le 1er février, et 12 fr. 50 le 1er août.

Les *actions* diffèrent des *obligations* en ce qu'elles n'ont rien de fixe. Elles ont cet avantage et cette infériorité vis-à-vis des *obligations*, qu'elles concourent proportionnellement aux opérations de la maison : elles peuvent rapporter *plus*, elles peuvent rapporter *moins*.

Jusqu'ici, les *actions* de la *Société générale de Librairie catholique* ont suivi le cours normal et régulier des bonnes valeurs : *tous* les coupons ont été payés à raison de 12 fr. 50 (comme celui des *obligations*), sauf déduction de l'impôt et du timbre. Mais, dès aujourd'hui, nous croyons pouvoir leur annoncer un avenir des plus prospères : la Société va s'installer tout prochainement dans son nouveau bâtiment, et, à cette occasion, elle portera son activité sur des branches nouvelles : *elle fera la commission en GRAND, — elle achètera les*

bibliothèques et les livres d'occasion, — elle fera l'échange des volumes et des grands ouvrages, — elle se fera L'INTERMÉDIAIRE *de ses clients pour l'achat et la vente des valeurs financières, pour le paiement des coupons et bien d'autres combinaisons qu'on fera connaître en leur temps : TOUTES opérations que l'exiguïté de son local actuel ne lui a pas jusqu'ici permis d'entreprendre; TOUTES opérations qui réaliseront des bénéfices considérables, lesquels bénéfices iront aux actions.*

Avec de telles perspectives, est-il permis d'espérer que le revenu des *actions* dépassera celui des *obligations?* — Nous répondons oui, oui, certainement.

Var, 30 août 1879.

Désirant jouir de la faveur promise dans votre numéro du 21 août, je vous prie de m'adresser franco par chemin de fer : 1° le *Manrèze du Prêtre;* 2° la *Somme du Catéchiste* (Regnaud); 3° *Bourdin* et *Virel* (Sermonnaires); 4° les opuscules cités dans votre numéro du 7 août, y compris celui de M. A. de Lacoste : *Sus aux Jésuites.*

J'accepterais volontiers la condition de payer 15 francs tous les deux mois jusqu'à extinction de ma dette.

J'ose me placer parmi les plus friands du cher *Ami du Clergé.* Puisque je vois beaucoup de monde faire beaucoup de bruit chez ce cher ami, qu'il me soit permis d'en faire un peu en demandant à mon tour une faveur : celle d'avoir à la fin de l'année une Table de cette multitude de matières.

L'abbé C. F.

D'après notre bulletin de souscription, vous auriez la faculté de ne payer que 10 francs tous les deux mois, au lieu de 15. Comme beaucoup d'autres, il vous convient d'abréger les délais pour vous libérer au plus tôt de votre dette : acceptez-en nos remerciements.

En fait de Table « de cette multitude de matières » que renferme ce « cher » *Ami du Clergé,* comptez-y : elle sera faite avec tout le soin possible, avec tous les développements désirables, par groupement de matières, en un mot, de la façon la plus intelligente et la plus méthodique que nous pourrons imaginer. Nous vous le répétons, à vous et à ceux qui nous ont déjà fait la même demande : comptez-y, monsieur l'abbé.

NOTRE BULLETIN DE SOUSCRIPTION

DERNIER AVIS

Tout abonné de l'*Ami du Clergé* qui demandera, dans la quinzaine, le *Manrèze du Prêtre,* au lieu de le payer 12 francs, ne le paiera que 10 francs.

Et si à sa demande il ajoute d'autres livres, il jouira sur le prix total d'une réduction de 20 p. 100, avec facilité de payer tous les deux mois, — sans frais, — à son domicile, — et à partir de l'époque qu'il aura lui-même fixée.

Ne nous méprenons pas : *c'est en faveur des seuls abonnés de* l'AMI DU CLERGÉ *que ces conditions sont spécifiées.* Donc, se hâter de souscrire le bulletin qui accompagne le présent numéro, et pour cela consulter le catalogue mensuel envoyé à cet effet.

G. ALCYONI.

Nous ajoutons que nos abonnés à la *Revue du Monde catholique* qui nous sont fidèles depuis vingt ans ont des droits plus que qui que ce soit aux mêmes faveurs.

V. PALMÉ.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 5, PL. DU PANTHÉON.

LES SOCIALISTES PANTHÉISTES

FOURIER ET LES SAINT-SIMONIENS [1]

I

LE PANTHÉISME

SOMMAIRE. Le panthéisme. — Premiers indices du changement de société. — Ce que le panthéisme promet. — Le progrès indéfini. — Il n'est qu'un système d'école. — Il ne peut donner le bonheur. — Il divise les hommes — La sélection. — Les races inférieures. — Retour au règne de la force. — Le panthéisme ne donne ni une foi, ni une fin.

Ce n'est plus l'idée chrétienne qui mène le monde; c'est une idée absolument contraire.

Le Christianisme montrait le Ciel vers lequel, de la terre, comme d'un socle, l'homme s'élançait et montait : alors ses regards tendaient en haut, il rêvait le sublime et s'encourageait d'une espérance.

Aujourd'hui, le but qu'on lui montre est sous lui, autour de lui, lui-même.

Le monde a toujours existé, existera toujours: vous, homme, produit de cette terre, vous y rentrez, vous vous confondez avec elle, vous servez à la féconder ; de génération en génération, elle se fortifie, elle s'embellit, elle se complète ; à mesure qu'elle se perfectionne, l'homme qu'elle porte participe à ce progrès ; revivant incessamment, il est plus fort, plus grand, il sait, il peut, de plus en plus ; ainsi, il va à travers les siècles, jouissant de ses progrès que rien

(1) Œuvres de Ch. Fouvier. — Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin. 46 volumes in-8°. Dentu. — 1865-1878.

n'arrête et qui se prolongeront à l'infini, puisque le monde, et lui, avec le monde, vivra toujours, est éternel. En d'autres termes, le *monde*, éternel, tout-puissant, infini, seul *Dieu*.

« Etre sans attributs, pouvoir sans providence (1); »

Et *l'Homme*, partie de ce monde, chaque jour, à chaque heure, se faisant Dieu, *devenant Dieu* : voilà la foi nouvelle qu'on propose à l'homme, et dans laquelle tout est contenu, son origine, son présent, son avenir, son bonheur ; voilà ce qu'on appelle le *panthéisme* (2).

C'est par politesse que je dis cette *foi nouvelle*, car il n'en est pas de plus ancienne. Il est âgé de plusieurs milliers d'années, ce système qui compte tant d'ancêtres, depuis les rêveurs extatiques de l'Inde, les poètes philosophes de la Grèce, et les secs argumentateurs du moyen âge, jusqu'aux théoriciens brumeux de l'Allemagne, et les très positifs réformateurs de la société, les Saint-Simoniens du dix-neuvième siècle. Quelle que forme qu'il prenne, il se reconnaît toujours à ces deux traits : *l'éternité du monde*, et la *métempsycose* de l'homme revivant et se perfectionnant jusqu'à se *diviniser*.

Le panthéisme était jadis, selon le mot de Lacordaire, « une erreur savante, » demeurée dans le domaine des philosophes (3). Il n'en est plus ainsi : la doctrine panthéiste, sous des noms divers, a pénétré partout ; elle est accueillie dans toutes les nations et dans toutes les classes, les moins instruites et les plus civilisées ; elle se manifeste par les œuvres de la littérature et de l'art, qui la vulgarisent et la répandent ; le monde moderne se moule sur l'idée panthéiste ; il y a un commencement de société panthéiste ; et, en un temps où les conceptions de l'intelligence se réalisent si vite, si Dieu ne juge pas bon de l'arrêter, peu de générations suffiront pour qu'une partie du monde soit changée et prenne une figure nouvelle.

(1) Lamartine.

(2) Littéralement *Tout est Dieu*, παν θέος.

(3) La société antique était organisée, il est vrai, comme s'il n'y avait pas d'autre fin que la terre ; mais la masse, quelque vague que fût cette croyance, croyait à une existence ultérieure. « Les chrétiens, dit Celse, croient à des *supplices éternels*, après la mort ; ce sentiment leur est *commun* avec tout le monde » (Origène, *Contre Celse*, VIII). « L'universalité de cette croyance, fait très justement observer l'abbé Martinet, était en *opposition* flagrante avec l'opinion de la métempsycose généralement répandue dans les écoles *philosophiques*. » (*La Société devant le concile*, ch. II.) Voyez 1re partie l'*Antiquité*, chap. Ier, *Traditions conservées*.

Et, si l'on en doutait, tout d'abord, avant tout examen, il n'y aurait qu'à regarder autour de soi : ce changement a deux marques extérieures, visibles, singulièrement expressives, et si générales, que personne ne les remarque et ne s'en étonne : les *voyages* et les *mesures*.

Nous voyageons beaucoup, parce que nous sommes panthéistes. Les sociétés croyantes restent assises : nous ne nous satisfaisons plus de nous-mêmes : une inquiétude incessante nous tourmente, nous pousse hors de nous, et nous fait rechercher les impressions variées. La corruption romaine commença ainsi : tant que Rome eut des mœurs fortes, ses citoyens ne sentirent pas le besoin de communiquer avec l'extérieur ; ce n'est pas sans raison que le premier Caton avait en horreur les grammairiens grecs. Les Romains se répandirent par le monde, dans la Grèce, dans l'Égypte en Asie, quand approcha la dissolution. Dès lors, il y eut peu de vrais Romains : des hommes portaient le titre de *citoyens romains*, en Espagne ou en Cilicie, mais Rome n'était pas leur patrie : « C'est quasi la même chose, dit Descartes, de converser avec ceux des autres siècles, que de voyager, et voyager, c'est devenir étranger à son pays. »

De même, chez les modernes. C'est au dix-neuvième siècle que les voyages se sont généralisés. Et dans ces voyages, que regardons-nous ? Tout dans une société se tient : prenez quelque livre que ce soit du grand dix-septième siècle, vous y trouverez le même caractère. La société était spiritualiste, elle s'appliquait à observer *l'Homme*. C'est l'homme qu'elle cherche partout, qu'elle examine et qu'elle montre. Cette remarque est surtout frappante chez les voyageurs.

Comparez les voyageurs du temps de Louis XIV et du nôtre. Les premiers racontent l'*histoire* des pays qu'ils visitent, peignent les *mœurs*, donnent une idée du *caractère* des hommes avec qui ils se sont rencontrés ; leurs questions ont particulièrement porté sur ce qui pouvait les faire pénétrer dans la connaissance intime de la *société* : ce qui les a intéressés avant tout c'est l'*Homme*. Et c'est ce qui les rend eux-mêmes si intéressants : Chardin n'a pas vieilli ; bien des révolutions ont eu lieu en Perse depuis deux cents ans, mais ce qu'il a peint n'a pas changé, les hommes et leurs passions.

Les voyageurs de la société moderne nous montrent un autre spectacle : on trouve chez eux peu de récits, de faits, de caractères,

mais la *couleur* et la *forme* des vêtements, l'étendue et le style des temples et des palais, la *lumière* et l'ombre des paysages ; ils décrivent les villes, les *monuments*. On voit, à leur suite, des arbres, des murs, des pierres, des nuages, des plaines et des montagnes, mais le pays semble désert : à peine quelques figures insensibles, habillées de costumes de théâtre, le traversent silencieusement. L'homme leur est indifférent, ils ne l'ont pas cherché, ils n'ont été attentifs qu'à l'extérieur (1). Il y a la même différence entre eux et les voyageurs du dix-septième siècle qu'entre nos paysagistes et Poussin : nos paysagistes font un tableau d'un site ; un site n'était pour Poussin qu'un prétexte de représenter l'homme. Les uns et les autres obéissent à l'esprit de leur époque : ce siècle est panthéiste, il a ce penchant, qu'il appelle le *sentiment de la nature*, que ne connaissait pas le dix-septième siècle ; il parle un langage que n'entendaient pas les hommes du temps de Louis XIV, il *rêve* où ceux-ci *pensaient*. Face à face des forêts, des cascades et des solitudes, nous nous perdons dans des imaginations vagues qui rappellent l'antique mythologie : nous ne voyons plus Dieu en haut, et au-dessous l'*univers*, œuvre de ses mains, *fait pour l'Homme* ; nous nous figurons un ensemble inexplicable où sont confondus le ciel, la terre, la plante, la pierre, l'animal et *l'Homme même*, où Dieu ne parle plus à l'homme, et où l'homme ne comprend plus Dieu.

Dans tous les temps, chez tous les peuples, les hommes ont pris, pour *mesurer* leur marche, leur travail, les grandeurs et les distances, des *parties du corps de l'Homme*, ou des animaux, serviteurs de l'homme, ou du sol, possession de l'homme (2). Cette sorte de mesure était naturelle, mais elle avait une signification plus haute. Par là, l'homme attestait sa supériorité, il se mettait en dehors du reste de la création : toutes choses étaient des instruments pour le servir, elles ne pouvaient être rapprochées de lui que comme des inférieures. La terre même était soumise à sa règle, à sa mesure ;

(1) Voyez les voyages de MM. V. Hugo, Th. Gautier, Fromentin et de toute l'école romantique.

(2) Le pied, le pouce, la coudée, l'empan, la brasse, le *drachme* (d'un verbe grec qui signifie empaumer, *empoigner*), la journée, le journal, la *charruée* (ce que laboure une charrue en un jour), la *bovée*, l'*ânée* (ce que peuvent labourer une paire de bœufs, d'ânes, en un an), le *vol du chapon*, la lieue, mesure de deux mille pas, etc. ; ou la *boisselée*, la *perche*, la *chainée* (d'après des instruments faits par l'homme.)

il dominait la vaste étendue du monde de la hauteur de sa face faite à l'image de Dieu. Rien n'est indifférent dans les coutumes générales des hommes : cette coutume, commune à tous les peuples, était, sans qu'ils le sussent, une reconnaissance de Dieu; ce système de mesures était *théiste*.

Maintenant, et depuis bientôt un siècle, le système est changé : ce n'est plus l'homme qui sert de règle et d'étalon; c'est la *terre*, une partie du rayon du méridien terrestre, le *mètre*. Et dans ce seul mot vague, le *mètre*, déjà apparait une autre direction de l'esprit humain; le *pied*, le *pouce*, etc, sont des expressions précises et arrêtées; le *mètre* est un mot général, indéfini, qui signifie *la mesure*; c'est le panthéisme. L'homme ne s'en tient plus à lui, sa pensée se répand sur l'ensemble; il n'a plus le sens de sa supériorité, il est primé par l'univers; il ne se met plus en dehors et au-dessus du monde terrestre, il subordonne toutes les parties de la création au monde; il s'y soumet lui-même, il n'en est plus qu'une fraction, comme l'animal, le sol ou la pierre. Et ainsi, il ne se déclare pas la créature privilégiée de Dieu; il se mêle à l'univers, s'y absorbe et disparaît dans la masse.

Qu'on voie donc, par ce seul trait, par ce mot de sa langue, comme il a perdu le sentiment de sa dignité : il n'avait jadis que Dieu au-dessus de lui, auquel il devait retourner, sans perdre sa personnalité; il est, aujourd'hui, plongé dans la matière, il en est une partie, il ne s'en distingue pas; il a cru s'élever en se jetant dans l'immense *Tout*, il n'a fait que s'y affaisser; il est devenu matière en embrassant la matière!

De vagues conceptions, voilà tout le panthéisme : le panthéisme imagine, suppose, rêve; comme dans tous les rêves, il n'y a pas des corps, il y a des nuages, dont l'apparence s'évanouit, dès que l'intelligence cherche à les saisir et les fixer.

« Le panthéisme nie l'*infini* et le *fini* en même temps : c'est le naufrage de l'un et de l'autre dans la notion vague de l'*indéfini*, lequel n'est autre chose que la possibilité du fini de s'étendre dans l'immensité sans bornes de l'infini. L'indéfini des deux termes, du fini et de l'infini, est le dernier degrès de l'*incompréhensible* et de l'*absurde* (1). » Confusion du fini et de l'infini, point de départ du panthéisme; c'est comme si un voyageur, en partant, envisageait à

(1) Lacordaire, *Lettres*.

la fois pour but deux termes différents : toute sa journée ne serait qu'une suite de fausses marches et d'égarements. De même, pour tout ce qu'affirme ou nie le panthéisme : c'est une accumulation de contradictions, d'erreurs, d'impossibilités.

Ainsi : 1° le panthéisme affirme le *progrès indéfini ;* ce progrès n'existe pas.

2° Il fait de l'*Homme* un *Dieu*; cette déification ne satisfait pas l'homme;

3° Il promet le *bonheur* ; il ne le donne pas ;

4° Il prétend *unir* les hommes ; il les divise ;

5° Les *élever* ; il les abaisse ;

6° Leur donner une nouvelle *foi*; il ne produit que le doute.

I

Le *Progrès indéfini*, évidemment, n'est pas réservé seulement à l'avenir, il a existé dans le passé ; il ne commence pas demain, il est aujourd'hui, il a été hier.

Or, qu'entend-on dire? Que « le moyen âge a été une *époque de ténèbres*, durant laquelle l'esprit humain a *rétrogradé*. »

Et qui parle ainsi? On comprendrait que ce fût l'école historique qui veut que l'humanité tourne dans un cercle où elle répète les mêmes évolutions, passant de la barbarie à la civilisation, de la civilisation retombant dans la barbarie, et ainsi de période en période, sans cesse et sans avancer. Mais non ! ce sont ceux qui croient au *progrès indéfini*, et qui assurent que l'humanité marche en ligne droite, allant du mal au bien, du bien au mieux, pour arriver un jour à la perfection. Et il ne s'agit pas d'un court laps de temps, mais d'une étendue immense d'années, de « dix siècles au moins » (1).

L'une donc de ces propositions est fausse : ce recul de dix siècles, ou le progrès indéfini. Si l'humanité a rétrogradé pendant dix siècles, elle ne marche pas vers un progrès indéfini.

Mais aujourd'hui que le moyen âge a été étudié par les hommes les plus érudits, et qu'on sait ce que nos pères des siècles chrétiens avaient amassé de connaissances de toutes sortes, d'œuvres d'art, de découvertes scientifiques, d'institutions sociales, morales, politiques, dont

(1) C'est l'opinion partout répétée des écrivains panthéistes.

profite la société moderne, et que souvent elle n'a pas égalées, le doute n'est plus permis, et l'on ne peut appliquer à cette époque puissante et féconde le mot de *barbarie.* C'est donc la première proposition, *le recul du moyen âge*, qui est fausse.

Mais, en outre, la seconde ne l'est pas moins. Si le progrès tel qu'on l'entend existe, on devrait constater une amélioration continue de siècle en siècle, de sorte que le quinzième siècle vaudrait mieux que le douzième, le dix-neuvième que le quinzième, et ainsi de suite; et cette amélioration serait à la fois morale, matérielle et intellectuelle. Or, ici encore, l'histoire proteste contre la théorie : « Au quinzième siècle, les *manufactures* sont perfectionnées, la *littérature* est plus répandue, la *navigation* a fait de vastes progrès, l'*imprimerie* a paru, etc., cela est certain ; mais affirmer que l'homme se soit *élevé* au-dessus de la dégradation d'un siècle plus barbare, le douzième, *on ne le saurait dire* (1) ».

Où donc est la loi du progrès indéfini, à moins que les panthéistes n'affirment qu'il faut poursuivre le seul progrès *matériel*, et ne compter pour rien le perfectionnement *moral?*

Les révoltés de juin 1848 criaient : « Ce que nous voulons, c'est l'*instruction* pour nos enfants; nous nous battons *sans savoir pourquoi ;* eux, on ne les mènera pas comme nous! » Un ministre, s'adressant à un auditoire de cinq mille ouvriers parisiens, a cité ces paroles avec complaisance, pour montrer la *supériorité du temps présent sur le passé* (2). Ce professeur aurait dû s'expliquer plus complètement : dire, par exemple, combien les *corporations* du moyen âge étaient au-dessous des *ateliers nationaux* du dix-neuvième siècle : les ouvriers de ces corporations « levaient sans cesse, dit-il, le bâton les uns contre les autres », et il devait y avoir de temps en temps quelques bras cassés et quelques crânes fêlés : c'étaient des barbares ; tandis que vous voyez les ouvriers des ateliers nationaux en progrès de cinq siècles, et bien autrement instruits que les artisans du moyen âge : ils savent livrer dans Paris une bataille de quatre jours, assassiner un archevêque qui vient leur porter des paroles de conciliation, et, abrités derrière des barricades, frapper de leurs balles huit généraux, plus qu'il n'en périt souvent dans les batailles les plus sanglantes ! Ce sont là des arguments sans réplique; qui donc doute de la supériorité du fusil sur le bâton ?

(1) Hallam, *Tableau de l'histoire du moyen âge*, II, 9.
(2) M. Duruy, en 1865.

Et que n'attendait-il encore quelques années! La Commune lui eût fourni de nouveaux arguments, elle qui réclamait aussi l'*instruction* et *l'instruction obligatoire!*

Déjà les massacreurs de Septembre 1792 avaient attesté la supériorité des égorgeurs du dix-huitième siècle sur les Cabochiens du quinzième. Les gardes nationaux de 1871, par la rapidité avec laquelle ils ont *flambé* les monuments de Paris, renversé les trophées de la gloire nationale, anéanti les répertoires des connaissances humaines, abattu sous le feu de leurs chassepots les prêtres, les soldats, les gendarmes et les magistrats, ont à jamais démontré le progrès sans cesse croissant de la ville, *cerveau du monde*, de la capitale des futurs États-Unis d'Europe, et du peuple *qui marche à l'avant-garde de la civilisation* (1) !

Et si l'on poussait plus avant, par la loi du progrès indéfini, l'homme d'aujourd'hui devrait valoir mieux que celui d'hier, celui d'hier mieux que celui d'avant-hier, etc. : l'homme, à l'origine du monde, était donc *mauvais*. Mais, au contraire, le panthéisme ne veut pas qu'il y ait eu une *chute originelle;* en d'autres termes, l'homme, *dès le commencement*, était *bon;* la chute, attestée par la tradition universelle, il la nie, et le progrès indéfini, que l'histoire dément dans le passé, il l'affirme pour l'avenir, c'est-à-dire il nie le *connu* et il affirme l'*inconnu :* l'inconnu, hypothèse, nuage, fantôme, imagination et ombre! Ces sophistes et ces rêveurs ont les pieds coupés, avec lesquels ils marchaient à terre; il ne leur reste que des ailes pour vaguer dans l'air et s'y perdre !

II

La *perfection indéfinie*, que promet le panthéisme et qui fera un jour de l'*Homme* un *Dieu*, ne se peut réaliser que par un procédé connu, la *métempsycose*, soit l'antique migration, décrite par Platon, de l'âme de l'homme dans le corps d'un autre homme ou d'un animal, soit la palingénésie moderne, exposée par Pierre Le-

(1) Parmi les monuments incendiés, il y eut deux bibliothèques considérables, la bibliothèque du Louvre, et celle de l'Hôtel de Ville, qui renfermaient les ouvrages les plus précieux et qui ne seront jamais remplacés. L'incendie de la bibliothèque du Louvre fut préparé *de longue main*, avec un soin qui attestait la volonté de la détruire entièrement : plusieurs jours d'avance, on badigeonna de pétrole du haut en bas toutes les tablettes et le dos de tous les volumes.

roux, où l'humanité, considérée comme une unité, est animée par une seule âme, et où les générations présentes sont les mêmes que les générations passées et les générations futures. On ne s'arrête pas à démontrer, ce qui a été fait depuis longtemps, que la métempsycose supprime toute récompense et punition du bien et du mal. Que je sois menacé, en effet, si j'agis mal, d'être transféré dans le corps d'un autre homme qui vivra dans dix ou vingt siècles, et souffrira des crimes que je commets aujourd'hui, je m'inquiète peu, je le déclare, des douleurs et des malheurs de cet arrière-neveu de ma centième génération ! De même, je n'éprouve aucun remords de ce que j'ai pu faire quand j'habitais le corps d'un Perse ou d'un Égyptien de la quatrième dynastie : quelqu'un se souvient-il d'avoir vécu sous Arphaxad ou Ramsès II ?

Mais il y a là quelque chose de plus : la perspective d'une perfection indéfinie de l'humanité est impuissante à satisfaire cette aspiration que chaque homme porte en soi : la possession *éternelle* d'un bonheur *parfait*.

En vain, les panthéistes sourient dédaigneusement : « Cette aspiration est une invention du christianisme ; c'est le moyen âge qui a imaginé la *terre d'exil*, le *paradis*, l'*enfer*, une *vie supérieure* que l'homme vivra, après que la terre aura été brisée comme un verre, *à la fin des temps !* »

Non ! non ! le sentiment de tous les peuples et de tous les temps proteste. L'Antiquité a cru à cette fin du monde : qu'est son Tartare ou son Elysée, sinon le lieu *éternel* de la *vie* succédant au lieu *passager* de la *mort ?* Où les sauvages du Nouveau Monde et des îles de l'Océan ont-ils pris leur croyance du *grand esprit* et du *pays des chasses éternelles ?* Où les Barbares du nord leurs *salles d'Odin*, dans lesquelles les guerriers héroïques sont assis aux tables d'un festin qui ne finit pas ? Où les nègres de l'Afrique, les Lapons voisins du pôle, cette foi en une vie à venir, consolation de la vie présente ? Est-ce le moyen âge et le christianisme qui le leur ont révélé ? On ne sait en quel temps a commencé cette croyance, en quel lieu elle s'est la première fois formulée. C'est une grande voix qui crie de toute la surface de la terre vers le ciel, la voix de l'humanité dans tous les siècles et sous tous les climats. Ce n'est pas un système de philosophie, et les philosophes n'ont rien à y voir : unanime et universelle est la croyance à l'immortalité et à Dieu : « L'abus du raisonnement a pu conduire à la nier, le sentiment y a toujours ramené.

Car le raisonnement procède surtout de l'homme, et le sentiment de Dieu (1). »

Ce qui est *inventé*, au contraire, c'est le *panthéisme*, avec sa *métempsycose* et ses *migrations* d'un homme dans un autre homme, qui aboutissent à la perfection et à la *déification* humaine. Ceux qui l'enseignent ont beau assurer l'avoir trouvé, non seulement dans les Brames et dans Platon, dans P. Leroux et Jean Reynaud, mais dans Moïse, dans Jésus-Christ même, — dans Virgile aussi, que j'oubliais; ce ne sont là que *systèmes d'écoles*, théories de professeurs et d'universités, sujets de livres que lisent les philosophes, et de discussions entre philosophes, textes bons pour montrer son érudition, sa sagacité et son ingéniosité dans ce qu'ils appellent l'*exégèse*, mais qui ne sont pas faits pour le général des hommes, et qu'au fond les hommes ne comprennent pas !

Et il faut ajouter : *auxquels les philosophes mêmes ne croient pas.* Car, si peu clairs que soient leurs discours, ce que l'on peut en saisir en se haussant jusqu'aux fenêtres de leurs académies, prouve assez que ces théories sont uniquement imaginées pour être discutées sur les bancs, puisqu'elles sont entièrement opposées à la conduite de ceux qui les soutiennent, à la vie qu'ils mènent et à leurs mœurs.

On demande pardon à ces docteurs de les pousser si vivement : *Dieu*, l'*immortalité de l'âme*, la *vie supérieure* à la terre, etc. Ces grandes vérités, patrimoine de l'humanité, il y a toujours eu des hommes qui y ont cru, il y en a eu même un grand nombre qui sont morts pour les confesser, et il y en aura encore. Mais connaît-on quelqu'un de ces philosophes qui se soit fait tuer pour son système? Que dis-je? ils ne devraient pas seulement se faire tuer, mais se tuer eux-mêmes, s'ils y ont foi! Il n'est pas probable, en effet, ô philosophes, que vous soyez complètement heureux! Il y a bien un de vous qui vit mécontent de sa position, ou accablé de malheurs, ou tourmenté par les souffrances ou les maladies, ou que désespère un mauvais sujet de fils, un ami dont il doute, une femme dont il ne doute plus, une place qu'il poursuit et qui lui échappe sans cesse, une opération de bourse qui éclèche sa fortune, etc. Il est certain, tout au moins, si les promesses du panthéisme se vérifient, que ce que vous êtes ou ce que vous avez est fort au-dessous de ce que vous serez ou de ce que vous aurez *dans quelques milliers d'années.*

(1) Thibault, *Pensées sur Dieu.*

La doctrine que vous professez vous invite donc de la manière la plus pressante à fuir votre malheur présent, en quittant immédiatement ce monde imparfait. Puisque l'univers progresse et se perfectionne indéfiniment, que ne courez-vous, partie de l'univers, par le plus court chemin à ce meilleur avenir? Rien ne doit vous en empêcher; votre religion ne vous le défend pas! Vous avez des peines aujourd'hui, vous vous tuez! Vous revivez, dans cent ans; vous avez des chances d'être plus heureux. Si dans cent ans vous n'êtes pas encore satisfait, vous vous tuez encore; et il est impossible qu'en vous tuant indéfiniment vous n'arriviez pas à la félicité indéfinie que promet le panthéisme.

On ne saurait donner une plus forte démonstration de la vérité d'une doctrine, et nul moyen de propagande ne devrait avoir plus succès.

Mais ces philosophes n'ont garde, et l'on n'en voit pas qui emploie ce procédé scientifique de se rendre heureux; au contraire, ils tirent du présent tout le profit qu'ils peuvent, des places, des pensions, des honneurs, une bonne maison, quelquefois deux; si vous demandez ce qu'ils sont prêts à souffrir pour leur système, ils répondent unaniment qu'ils ne prétendent absolument rien souffrir; pas un qui, pour attester sa foi, je ne dis pas offrirait, mais accepterait de faire le sacrifice de sa place, ou même d'un centime de son traitement!

C'est que pas un de ces philosophes n'est sûr de sa doctrine; ce n'est qu'une *opinion*, qui ne satisfait personne, pas même lui!

Ce prétendu perfectionnement, ce progrès indéfini, cette déification de l'homme, ne sont pas autre chose qu'une formule hypocrite pour nier Dieu, un *déguisement de l'athéisme.*

Et en voici une preuve inattendue : puisque l'homme est en train de devenir Dieu, il se peut, a-t-on très bien fait observer, « qu'un homme se présente avec la prétention d'être plus particulièrement Dieu, et pourquoi alors refuserait-on de l'adorer (1)? »

De plus, il n'y a pas de raison pour que cet avènement de l'Homme-Dieu soit réservé à l'avenir. Dieu peut se manifester dès aujourd'hui sous la forme d'un homme; il l'a pu aussi dans le passé.

Mais, dans le passé, il est un *homme* qui semble avoir réalisé cet

(1) M. Henri-Marie Martin.

idéal; les panthéistes le reconnaissent eux-mêmes : « Pas de loi supérieure à sa morale, nul n'a plus approché de la perfection; il n'est pas possible de concevoir une plus grande sublimité. » Voilà ce qu'ils disent. La Révolution même l'admet : « Quel âge avez-vous? — demande-t-on à Camille Desmoulins. — L'âge du *sans-culotte* Jésus-Christ! » répond-il en s'en faisant un titre d'honneur. *O cor Jesu!* chantait-on dans les fêtes publiques de 93. On y ajoutait, il est vrai, *ô cor Marat!* Marat seul était jugé digne d'être assimilé au Christ! Mais, depuis, cette assimilation n'est plus à craindre : le corps de Marat a été jeté à l'égout. Il n'y a que M. Renan qui ait trouvé des *taches* dans le Christ, et qui imprime que Jésus n'était pas « exempt de péchés ». Un homme aussi délicat que M. Renan a droit d'être difficile : on ne l'a pas, cependant, encore mis au niveau de Jésus-Christ! Les panthéistes donc devraient se glorifier de cette divinisation de l'homme, regarder l'incarnation de Dieu dans le Christ comme la démonstration palpable, saisissante et visible de leur système; ils devraient adorer Jésus-Christ.

Mais non! le christianisme n'a pas de plus violents ennemis! Pourquoi? C'est que le christianisme, religion de Jésus-Christ, est la religion par excellence, qui dit : *Il y a un Dieu!* Et eux, ils ne veulent pas de Dieu, parce que Dieu les gêne. Ils refusent donc de croire à l'incarnation de Dieu en l'homme; quand ils disent : l'*Homme est Dieu*, c'est une manière détournée de dire : *Il n'y a pas de Dieu!*

Les entrepreneurs qui veulent persuader à un propriétaire de se laisser ruiner, en réparant sa maison, ne lui parlent pas d'abord d'importants changements : ils lui font accroire que s'ils creusent, c'est pour que les fondations soient plus solides; s'ils abattent, qu'on ait plus d'air; s'ils élèvent les étages, qu'on voie plus loin. Ainsi de ces philosophes : ils n'exposent pas à tous leur doctrine dans sa nudité; ils vous présentent un panthéisme qui garde toutes les apparences spiritualistes. Leurs discours sont pleins de Dieu : partout vous entendez l'*absolu*, l'*infini*, l'*immense*, qui n'habite pas le ciel, mais que la terre et les cieux habitent, l'*évolution de la vie divine*, l'*univers*, *Dieu vivant*, etc. (1). Ils parlent aussi du Christ :

(1) Voyez, dans Saisset, *Essai de philosophie religieuse*, II, 6, l'exposition du système panthéiste.

« Le Christ est l'expression d'un *progrès* de l'humanité, le *Verbe* d'une des *phases* de la civilisation ; nous pouvons, nous devons tous devenir des Christs, etc. ! »

Loin de nier l'*âme*, tout a une âme, tout est âme : l'homme est une âme, le monde a une âme, il y a une âme universelle. Les hommes, se sont-ils dit, tiennent à avoir une âme, une âme immortelle : nous la leur donnerons éternelle !

Ceux qui n'ont pas étudié, qui ne comprennent pas la portée du langage philosophique, étonnés, étourdis de ce cliquetis de mots : *Dieu âme universelle*, *Homme-Dieu*, *humain-être*, *nature naturante*, et *nature naturée*, *monde*, *Dieu*, *humanité*, disent : c'est le spiritualisme !

Il vous faut détromper : ce n'est pas le spiritualisme, car il y manque Dieu ! Figurez-vous une boule d'eau en ébullition : de cette boule montent incessamment de petites bulles de vapeur qui sautent en l'air, y demeurent un instant, et retombent dans la boule, pour recommencer à s'élever encore, redescendre et disparaître. Voilà l'univers des panthéistes : la boule d'eau, c'est le monde ; les bulles de vapeur sont les âmes des hommes qui sortent de cette boule et qui y rentrent. Je vois bien l'univers, je vois bien les hommes : mais où est Dieu ? Ils auront beau disserter : les bulles de vapeur ne sortiront, ne monteront, ne descendront, que *s'il y a du feu dessous*. Ce feu, c'est Dieu ; ce feu, ils ne l'ont pas, et vous croyez que l'eau va bouillir !

Il n'y a là que le *matérialisme*, qui prétend tout faire avec rien et suppose le plus extraordinaire de tous les miracles : *le mouvement éternel, sans cause du mouvement !* Il n'y a rien là que matière, et ce panthéisme prétendu spiritualiste n'est pas autre que l'athéisme ! Entendez-vous, et comprenez-vous ? Ce sont les mots, le plus souvent, qui nous abusent et qui nous mènent ! Eh bien, voici le vrai nom de cette philosophie : aveugles que vous êtes, vous vous laissez conduire en laisse par le *panthéisme ;* tremblez ! c'est l'*athéisme !* Ce n'est pas un chien, c'est un loup !

III

Les panthéistes promettent à l'humanité le *bonheur*. Ils vous trompent ou ils se trompent : ils ne vous donneront pas le bonheur, ou ils ne savent pas ce qu'est le bonheur.

Pour ne parler que du bonheur matériel, sauront-ils le donner à tous? La civilisation raffinée où ils vivent les abuse : ils ne voient que ce qui les entoure, l'Europe, la France, Paris. Qu'est, cependant, cette petite Europe, en comparaison des pays immenses occupés par les autres nations civilisées ou barbares? Ces peuplades de l'Amérique et de l'Océanie qui dévorent leurs prisonniers, ces tribus de l'Afrique qui les vendent, ces Touaregs du Sahara qui vivent du pillage des caravanes, ces Chinois qui, pour gagner de l'argent, mentent constamment sans se fatiguer; que le panthéisme leur aille porter sa doctrine et leur explique le vrai but que doit se proposer l'homme : *le bonheur sur la terre.* Ils vous écouteront peut-être, philosophes; mais c'est sur les moyens de se procurer le bonheur qu'ils ne vous entendront plus. Les pirates du désert vous diront que pour eux le bonheur c'est de saisir au passage de riches pèlerins et de les voler; les Chinois, de trafiquer avec les Barbares d'Europe et de les tromper; les nègres du Bournou, de prendre beaucoup d'ennemis, et de les échanger contre de l'eau-de-vie; et les sauvages de la Polynésie, de les rôtir et les manger! La terre est tout, il n'y a rien après : ils n'ont que faire de vos préceptes; vous levez leurs scrupules, s'ils en ont encore, vous consacrez leur barbarie!

Il n'est pas besoin d'aller si loin : il suffit de regarder dans votre petit cercle de savants, pour voir combien les hommes se font d'idées différentes du bonheur.

« Mon cher P..., hier a été *un des jours heureux de ma vie!* Et j'en veux *partager la joie avec vous!* »

Qu'a donc à apprendre de si important l'homme qui débute ainsi en écrivant à son ami? Que lui est-il arrivé? quelle joie de cœur, de famille? quel succès inespéré? est-ce la naissance d'un enfant? sa femme sauvée d'une maladie mortelle? un fils qu'il croyait perdu, retrouvé? un grand emploi, des honneurs auxquels il aspirait? une grande succession qui le tire de sa gêne?

Non! rien de tout cela! Il a un motif de joie plus sérieux : il a reconnu, près de Rio de Janeiro, l'*existence* du *drift*, c'est-à-dire, de *moraines* ou terrain formé par les débris des glaciers primitifs! (1)

On ne nie pas l'importance de ce fait scientifique : ce que l'on observe seulement, c'est comment les hommes entendent diverse-

(1) Agassiz, *Voyage au Brésil.*

ment le bonheur. Le *drift* existe au Brésil, et « il est *équivalant au drift du Nord!* » Cet homme exulte, il tressaille, il a la fièvre, il ne se peut contenir ; il saisit une plume, et, à mille lieues de son pays, après plusieurs mois d'absence, il écrit à son ami, pour lui annoncer qu'*hier a été un des jours heureux de sa vie* ; il a vu le *drift* au Brésil ! Il remplit six pages, il ne lui parle pas d'autre chose. Le *drift* est le seul sujet de sa lettre. Intérêts de cœur, famille, voyage, santé, rien ne lui est : un seul objet le remplit, le *drift*. Il sait qu'il est là ; il l'aperçoit de sa fenêtre, il est heureux ! Et non seulement il le dit, mais il ne doute pas que son ami ne partage son bonheur et ne soit, lui aussi, heureux, en apprenant qu'il a vu le *drift!*

Le bonheur diffère selon les aptitudes et les caractères ; il ne diffère pas moins selon les situations. Les hommes sont comme les forêts : le moindre vent fait frissonner la cime des grands arbres ; elle tremble et s'incline sous le vent qui passe. Les feuilles des branches inférieures, cependant, s'émeuvent à peine, et les herbes qui croissent au pied parmi les mousses restent dans un calme immobile. Ainsi des hommes : les plus haut placés se dorent plus vite au soleil de la prospérité, tandis que ceux d'en bas se distinguent à peine, couverts d'ombre. Mais le plus faible coup d'événements que n'entend même pas cet homme obscur, brise ces supérieurs et ces grands, et les précipite à terre, où ils se dessèchent et s'en vont en poussière.

Il est bien d'autres questions qu'ils ne peuvent résoudre. Le bonheur, pour mériter ce nom, doit être persistant : ont-ils trouvé moyen de forcer à se tenir debout devant eux l'instable fortune, en la fixant avec les écrous de leurs machines ? Feront-ils qu'elle cesse d'être vraie cette maxime que l'homme a trouvée pour se soutenir : « *Tout va si mal que tout ira bien* (1) ! » Et cette autre, à la fois terrible et consolante : *Rien ne dure !*

Changeront-ils les lois de la nature ? Suspendront-ils les tempêtes ? Refouleront-ils en ses profondeurs l'Océan, quand, de ses vagues qui roulent comme en se jouant les canons de fer, il secoue comme un grelot la barque où les matelots élèvent leurs bras et leurs cris vers les cieux ? Donneront-ils au Saharien de fraîches ombres, et au Lapon de tièdes hivers ? Trouveront-ils un temps, un

(1) Devise d'une ancienne maison.

lieu, où la peine, effroyable amante de l'homme, ne le vienne chercher et ne l'embrasse, tandis qu'il fuit? Empêcheront-ils que le travail, dont ils faussent le caractère en disant que ce n'est pas une souffrance, n'oblige les hommes à tendre avec effort leurs nerfs et leurs muscles et ne les courbe vers la terre? Arracheront-ils l'or des ténèbres des mines avec des chants de fêtes et des chaînes de fleurs? Renverseront-ils, parce qu'ils seront devenus inutiles et sans hôtes, ces vastes hospices où, sur des lits alignés, des misérables s'agitent et se tournent convulsivement dans la souffrance? Défricheront-ils le champ immense des cimetières, et le changeront-ils en un Eden délicieux, après avoir interdit à la vieillesse et à la maladie d'approcher de l'homme, et avoir supprimé la mort?

Ces hommes qui assurent que nous sommes faits pour la terre, et qu'ils nous y donneront le bonheur, parlent ainsi dans la force de l'âge. Fiers de leur jeunesse, de leur vigueur, de leur intelligence, ils marchent en élargissant leurs épaules, en appuyant fermement le pied à terre, et semblant dire : « Elle est à moi! Je peux tout! » Je les attends à un moment de leur vie, quand leurs forces viendront à décroître, qu'ils seront sourds, paralytiques, aveugles, ou qu'ils ne marcheront qu'appuyés sur le bras d'un enfant! Ce grand esprit, si énergique et si vif, tout à coup, sans qu'on sache pourquoi, ses puissantes facultés s'écroulent; il ne raisonne plus, il ne pense plus; le voilà imbécile, c'est irrémédiable. On le fait manger, on le fait boire; on gronde, on met en pénitence ce vaste génie qu'admirait le monde!

Il n'est même pas besoin de présenter l'image de ces grands revers, de ces luttes formidables, qui sont comme des batailles dans la vie. Vis-à-vis des plus petits obstacles, le bonheur matériel ne peut rien. Il suffit de regarder l'homme qu'on appelle *heureux :* il s'avance dans la vie chargé d'ennuis secrets qui l'oppriment, le fatiguent, le blessent, et laissent leur ineffaçable empreinte dans les plis de son front. Pas une journée où il ne soit forcé de faire ce qui ne lui plaît pas; le souci, l'attente, le vide, l'absence, la présence, l'action, le repos, qui s'imposent quand il ne le désire pas; voilà le tissu dont sa vie est faite. Qui ne s'est dit : *Cela m'ennuie!* Qui ne voudrait échapper à ces nécessités sans cesse renouvelées et auxquelles il faut se soumettre? Qui ne sent en soi une résistance, une aspiration à s'arracher de ces liens ténus dont est embarrassée notre âme, comme le géant par les milliers de

fils de Lilliput! En vain vous niez la gêne que vous en ressentez, votre langue proteste contre vos dénégations : ces liens, ces besoins, ces dégoûts, ces déplaisirs quotidiens, vous les appelez des *contrariétés*, et le mot est juste, ils vous *contrarient*, ils s'opposent à l'expansion de votre force, ils vous arrêtent en votre marche, ils vous obligent à lutter, ils vous ravissent la paix, ils vous empêchent d'être heureux. Qu'est-ce que cette vie tout embarrassée de molles herbes qui enlacent vos membres et vous entravent, quand vous fendiez l'onde d'un bras vigoureux?

Ils ont de médiocres désirs, ceux qui se satisfont d'une vie remplie de ces luttes sans cesse renaissantes! S'ils jugent que le bonheur existe avec ces douleurs, ces peines, ces accidents, ces souffrances, ces maux, ces infirmités, ces contrariétés, qu'ils embrassent cette terre engraissée de cadavres et jouissent de ce présent qui fait leur joie! S'ils n'ont rien de plus à demander au Dieu père de tous les biens, ils attestent qu'ils ne sont pas dignes de comprendre et de dire ce qu'est le bonheur!

Ce n'est pas parce qu'ils sont puissants, riches, faibles, pauvres, que les hommes sont malheureux, c'est parce qu'ils sont *hommes*, qu'ils ont un corps qui change et une âme qui espère. Qui est le plus misérable? Ce n'est pas celui qui travaille péniblement pour gagner le pain du jour, mais celui qui a été blessé au cœur et qui souffre de douleurs souvent ignorées. Les revers de fortune touchent le corps, l'esprit, les passions, qui varient; ce sont des accidents, ils passent. Mais les vraies misères affectent l'âme et demeurent : ceux là paraissent aux regards du monde, parce qu'ils sont à la surface; celles-ci sont enfoncées et cachées dans l'âme : moins on les voit, plus elles s'attachent au fond et le torturent.

Et ce n'est pas une des moindres marques de l'immortalité de notre âme, que cette misère de l'âme à laquelle n'échappe aucun des hommes (1).

(1) « Ce n'est pas le malheur, c'est le bonheur qui est *contre nature*, » a dit un écrivain qui ne parle pas toujours avec autant de bon sens. (M. Taine, *Vie et Opinions de Nicolas Graindorge.*)

Eugène Loudun.

(*A suivre.*)

SIX ORPHELINS

SECONDE PARTIE

DE

MARTINE, HISTOIRE D'UNE SŒUR AINÉE [1]

PREMIÈRE PARTIE DU JOURNAL DE RENÉ

Lorsque nous mîmes le pied sur le sol du vaste empire brésilien, M. Blaise n'avait pas d'itinéraire arrêté. Il jugeait, avec raison, devoir prendre, auparavant, conseil des personnes et des circonstances.

Depuis trois mois nous habitions Rio-Janeiro, quand M. Blaise apprit la présence à Itajahy, province de Sainte-Catherine, d'un ami qu'il désirait vivement revoir. Sa résolution fut aussitôt prise. D'ailleurs, notre grand voyage serait, ainsi, fort bien commencé.

Sainte-Catherine est une des provinces méridionales de l'empire. Située entre celle de Saint-Paul et celle du Rio-Grande-do-Sul, elle est fort étendue; mais, comme toutes les autres, peu peuplée relativement à sa superficie.

Plusieurs îles en font partie. La principale d'entre elles a donné son nom à la province et en renferme la capitale Nossa Senhora do Desterro, plus communément appelée Desterro.

Les produits naturels y ont attiré beaucoup d'étrangers. C'est, avec le Rio-Grande-do-Sul le séjour des plus importantes, des plus florissantes colonies européennes.

L'industrie commence à comprendre tout le parti qu'elle peut tirer de cette terre féconde.

Les mines sont extrêmement nombreuses et donnent en abondance du fer, de la houille d'excellente qualité. Les forêts peuvent fournir des bois de menuiserie et d'ébénisterie très précieux.

(1) Voir la *Revue* des 28 février, 15 et 31 mars, 15 et 30 avril, 15 et 30 mai, 15 et 30 juin, 15 et 30 juillet, 15 et 30 août, 15 septembre 1879.

D'immenses prairies naturelles nourrissent des troupeaux de bestiaux, laissés à peu près en liberté, comme dans les savanes. Les produits de nos pays se mêlent à ceux des régions tropicales. Les champs de cannes à sucre alternent avec les champs de lin ; les plantations de café et de coton sont voisines des sillons où se cultivent les céréales de toutes les zones : froment, orge, maïs, etc.

Les contrastes d'aspects ne nous manqueront donc pas, mais il faut nous attendre à certaines difficultés de locomotion. Beaucoup de marais et de rivières seront traversés par la route que M. Blaise vient de tracer. Quant aux chemins, leur entretien reste à peu près nul. Il ne faut guère, non plus, parler des hôtelleries.

Qu'importe ! nous avons de bonnes montures, des guides choisis, des provisions soigneusement préparées et, surtout, une ferme volonté de ne nous point laisser vaincre par les obstacles.

C'est dans une cabane de berger, après cinq jours de marche, que j'écris ces lignes. Je suis ravi de ce que je vois, de ce que j'espère. Les fatigues sont bien payées par ces tableaux sans cesse renouvelés sous nos yeux.

Cependant nos observations nous laissent souvent livrés à de graves pensées.

Cette riche contrée qui pourrait nourrir tant de millions d'habitants est encore presque à l'état naturel. Les travaux accomplis ne sont rien auprès de ceux qui restent à accomplir.

Les colonies européennes donnent l'exemple d'une grande activité peu imitée, en général, par les indigènes. De plus, l'esclavage étend ici sa plaie vive (1) et paralyse plus qu'il n'aide les plans formés pour la prospérité du Brésil.

C'est vraiment pitié de pénétrer dans les maisons de la majorité des paysans. Je dis : maisons, je devrais appeler : huttes, ces abris en terre, couverts en chaume, où l'on ne trouve d'autres meubles qu'une natte servant à la fois de lit, de siège, de table, de tapis à toute une famille. Si la demeure et le mobilier sont plus que simples, bien humble, aussi, est l'habillement de ces pauvres gens. Un pantalon de toile pour les hommes, une robe de cotonnade pour les femmes, un chapeau de paille et c'est tout. La chaussure, appelée *tamango*, ne réclame pas plus de soins. Elle est formée d'une semelle

(1) Il ne faut pas oublier que René écrit en 1868 et que la loi émancipant les nouveau-nés des esclaves brésiliens date seulement du 28 septembre 1871.

de bois et d'une empeigne de cuir couvrant à peine la moitié du pied. La recherche dans la nourriture n'est pas plus grande. Les haricots ou *parotas*, le maïs et la viande séchée, — cette dernière en très petite quantité, — la composent.

Mais du milieu de cette misère semble, malgré tout, jaillir une sorte de gaieté. Si, pendant la semaine, le paysan paraît courbé sous son fardeau, quand arrive le samedi soir tout change et on le voit faire ses préparatifs du dimanche.

Minces préparatifs, en somme, quoiqu'ils représentent de lourds sacrifices. Chacun veut aller à l'église et nul ne se résignerait à y paraître vêtu trop mesquinement. Aussi, pour posséder une robe, un habit plus fastueux vend-on, quelquefois, même une partie des récoltes nécessaires à l'alimentation, ou bien on contracte une dette, ou, encore, le vêtement passe de main en main porté, à tour de rôle, par des parents, des amis. Ces usages étaient encore beaucoup plus répandus, il y a une quinzaine d'années. Les missionnaires avaient essayé, ils essaient toujours de faire comprendre à ces pauvres gens qu'une grande partie de leurs tribulations n'a pas d'autre source; mais soit orgueil, soit sentiment exagéré des bienséances, les exhortations ne peuvent lutter contre ce parti pris du luxe dominical.

Nous n'avons, jusqu'ici, qu'à nous louer de l'hospitalité des campagnards. On avait, cependant, essayé d'effrayer un peu M. Blaise et de lui faire choisir une autre manière de voyager, car il y a maintenant des lignes de fer au Brésil; mais, naturellement, M. Blaise répondit n'être point venu pour autre chose que pour étudier, donc il fallait ne négliger aucun moyen de poursuivre ces études. D'ailleurs, quand nous aborderions les territoires indiens, notre expérience nous serait utile.

En attendant, nous nous dirigeons par un assez long circuit vers Itajahy. Peut-être, même, irons-nous à l'île Sainte-Catherine. Pour moi, je préférerais m'enfoncer tout de suite dans l'intérieur du continent.

Je suis toujours très content du voyage. Les aspects de la route changent sans cesse. Tantôt, apercevant des champs de blé ou d'orge, je me crois encore dans notre chère Bretagne; mais déjà, les ondulations des cannes à sucre ou l'arome des caféiers, en même temps que la vue de fleurs magnifiques, d'arbres inconnus à nos régions, d'insectes aux formes étranges, d'animaux divers, tous fort

intéressants, me rappellent la terre tropicale, l'immense empire formant la quinzième partie des terres du globe et plus des trois septièmes de l'Amérique méridionale.

J'ai hâte, je l'avoue, de connaître mieux la nature primitive du Brésil. Bientôt nous verrons les forêts vierges; celles que nous traversons maintenant sont bien réduites.

Partout on défriche, partout les plus beaux arbres sont impitoyablement marqués pour les nombreux chantiers de la province.

Le bruit qui frappe le plus souvent nos oreilles est celui de la hache des bûcherons, ou le grincement des longues scies mutilant les troncs séculaires.

M. Blaise n'a encore rien trouvé ni dans la faune, ni dans la flore qui lui semblât digne de ses collections futures; mais il n'a point laissé échapper la moindre occasion de me faire étudier. J'ai confiance de pouvoir répondre à ses soins et de lui être vraiment utile.

Nous avons passé deux jours dans la ville d'Itajahy, où M. Blaise a eu la joie de retrouver un ami bien cher. J'ai pu visiter les environs, mais, sauf le mélange pittoresque de la population indigène avec les nombreux colons d'Europe, je n'ai point trouvé occasion d'observer rien d'imprévu.

La civilisation est ici en progrès, chaque émigrant importe avec lui les habitudes de son pays. En plus d'un hameau on pourrait se croire tantôt en France, tantôt en Allemagne, tantôt en Italie. Il faut l'admirable fécondité du sol, ses produits naturels pour dissiper l'illusion du voyageur.

Patience ! encore quelques heures et nous tournerons la tête de nos chevaux vers les régions du sud-ouest. Là, je l'espère, nous ne serons pas importunés du bruit des scieries et nous nous trouverons face à face avec la splendide nature de ces contrées privilégiées.

Nous voici repartis. Notre première étape, fort longue, nous a conduits dans un village dont le curé, excellent vieillard, nous a fait l'accueil le plus chaleureux et nous a donné les meilleurs conseils. Il a beaucoup pressé M. Blaise de visiter un collège de missionnaires, situé dans les montagnes (1).

(1) L'auteur croit devoir avertir que les faits les plus intéressants de cette narration lui ont été fournis par les *Annales de la Propagation de la Foi*. Ce qu'il dit du frère Laurent et du P. Louis de Livourne est strictement tiré de ces vénérables archives. Sous le nom du P. Justin, ont été réunis divers traits appartenant à plusieurs missionnaires, dont les travaux ont grandement contribué à l'évangélisation des peuplades indiennes du Brésil.

— Non seulement, a-t-il ajouté, vous verrez là plus d'un beau paysage; mais, ce qui vaut mieux, vous recevrez de précieuses indications pour le but que vous vous proposez. Personne, comme ces infatigables ouvriers de la vigne évangélique, ne pourrait vous guider et assurer le succès de vos travaux. Même sans recommandation, vous seriez parfaitement reçus; avec les lettres dont vous êtes porteurs, on vous accueillera en amis.

M. Blaise s'est aussitôt décidé. Le collège se trouve à quelques lieues à peine de notre route; nous allons nous y rendre en ligne aussi directe que possible. Lorsque j'ai quitté dom Joao, notre hôte, il me semblait dire adieu à un bon père tant la douceur, la charité, la sollicitude du vieillard étaient admirables pour M. Blaise et pour moi.

Au fur et à mesure que nous avançons, le paysage change. Chaque pas nous rapproche de la nature abandonnée à elle-même. Les bouquets de bois deviennent nombreux, ils formeront bientôt des forêts très profondes, très épaisses. Les ruisseaux jaillissent de tous côtés, au milieu des prairies, du flanc des collines, d'où ils se précipitent en petites cascades.

Beaucoup d'accidents de terrain annoncent les premiers contreforts des montagnes. Ces monticules, souvent dégarnis des grands arbres qui les couronnaient, voient surgir quantité de jeunes pousses, car c'est merveille combien se montre indomptable la force de la végétation brésilienne, combien sa flore est variée.

Pas un atome de terre qui ne donne naissance à des fleurs éblouissantes d'aspect et de couleurs. Les cactus, les lianes, les convolvulus, les orchidées sont en majorité. On a peine, parfois, à distinguer le feuillage des arbres, tellement ils sont chargés de plantes parasites d'une incroyable variété de formes.

Elles se contournent le long des branches, se réunissent en couronne au sommet, ou bien flottent, en épaisses guirlandes, d'un arbre à un autre. Très souvent, elles surchargent d'un si grand poids l'hôte qu'elles ont choisi, que les troncs cèdent à la moindre rafale, tombent, se dessèchent et meurent avec la riche parure qui a causé leur fin prématurée.

Ces voûtes fleuries exhalent mille sortes de parfums, ou suaves, ou âcres, ou violents, et sont le refuge d'un peuple immense d'oiseaux, dont le plumage brille de tous les reflets des pierres pré-

cieuses. On voit bien que nous approchons de la patrie des colibris et des oiseaux-mouches, ces diamants animés.

Malheureusement, ces merveilleuses créatures deviennent de plus en plus rares; on leur fait une guerre acharnée tant pour en composer des objets d'ornementation locale, que pour satisfaire les demandes incessantes des exportateurs.

Il y a quelque chose de féerique dans la vue de cette flore si riche, incessamment butinée par tout un monde d'oiseaux et des myriades d'insectes, qui ne leur cèdent guère en beauté. J'oublierais le temps, la faim, la soif, la fatigue devant ces tableaux prodigieux.

Cependant tout n'est pas joie sur notre route : les eaux stagnantes, l'humidité et la décomposition des végétaux, donnent naissance à des moustiques incommodes. Sous les hautes herbes, glissant le long de ces troncs si richement enguirlandés, se dissimulent des reptiles dont la morsure est terrible. Nous commençons à entendre les rugissements des fauves et nous voyons quantité de singes, entre autres une espèce à poil rougeâtre, nommée *bugio*, dont le cri fait tressaillir quand on n'est pas averti de sa provenance.

Il y a aussi bon nombre de sangliers farouches, d'énormes fourmis et de gigantesques araignées venimeuses. Mais il ne faut pas craindre beaucoup pour nous ces dangers divers. D'abord, je le répète, nous avons de très bons guides indigènes. Ensuite, nous prenons les précautions nécessaires.

C'est déjà, au reste, la troisième fois que M. Blaise voyage dans ces régions ; il est muni, autant que la prudence le commande, contre toutes les éventualités.

Nous voici au milieu des montagnes, goûtant un repos délicieux chez les missionnaires, dont l'accueil a été tel que nous l'avait prédit dom Joao.

Il serait facile, ici, de se croire dans une contrée isolée du reste du monde. Tous les bruits de la terre semblent devoir expirer au seuil de cette vallée que domine un imposant panorama de roches escarpées.

La maison des Pères est située sur un plateau élevé autour duquel les aspects pleins de contrastes s'offrent à la vue. Dans une plaine très ondulée paraissent les premières assises des montagnes, tantôt rugueuses et déchiquetées, tantôt couvertes de mousses aux teintes

les plus variées, depuis le noir triste jusqu'au vert d'émeraude, au blanc, au rouge éclatants. Des échancrures fendant les roches, conduisent à de nouvelles vallées renfermant de riches prairies, ou à des forêts encore inexplorées. Plusieurs ruisseaux sont tributaires d'une belle rivière aux flots limpides. L'air est très pur, presque frais et le climat tempéré par un printemps à peu près perpétuel.

Ce dernier avantage est grand ; cependant, si l'on songe aux difficultés d'accès de cette retraite, à son isolement de tout contact civilisé, mais à sa proximité avec des sauvages cruels, farouches, presque indomptables ; si, de plus, on se rappelle que des hommes comblés des dons de l'intelligence, et souvent de ceux de la fortune, n'hésitent point à venir y fixer leur séjour, uniquement poussés par une ardente affection pour ces peuplades déshéritées, l'admiration grandit et l'on bénit la religion capable d'inspirer d'aussi étonnants sacrifices.

C'est ici que nous avons entendu raconter l'histoire extraordinaire du bienheureux frère Laurent (Irmâo Lourenço) fondateur du séminaire-collège de Caraça, et l'un des plus intrépides apôtres du Brésil.

Pendant de longues années, ce grand empire retentit des louanges et des bénédictions adressées à un religieux dont la vie semblait être un perpétuel miracle. Aucunes fatigues ne paraissaient avoir prise sur l'énergie du frère Laurent, aucun danger ne pouvait prévaloir contre son courage. Sévère pour les riches et les grands, il était d'une douceur, d'une bonté sans bornes envers les pauvres et les esclaves. Nul ne s'adressait à lui sans être écouté, consolé, fortifié, secouru.

Le soin des âmes dont il avait assumé la direction, toujours présent aux yeux du frère Laurent, sa charité toujours en éveil lui dictaient les mesures les plus propres à donner une base inébranlable à ses œuvres. Sans peine, il avait compris l'absolue nécessité de fonder une maison spéciale pour les prêtres missionnaires appelés à évangéliser le pays.

Plus tard, il adjoignit à cette maison un collège où furent reçus les fils des familles désireuses de donner à leurs enfants une solide éducation chrétienne. Sous l'inspiration du dévoué fondateur, le bien déjà obtenu s'accrut dans des proportions considérables.

Frère Laurent fut plus que vénéré, on le regarda comme un saint, on eut recours à lui dans toutes les difficultés spirituelles et tempo-

relles. Vainement l'humble religieux essayait-il de calmer cet enthousiasme populaire.

— Dieu même nous l'a envoyé! répétait-on. Il l'a suscité au milieu de nous, nul ne connaît son nom, sa famille. C'est un ange sous la figure d'un saint.

Pendant plus de soixante ans, frère Laurent vécut ainsi pour la régénération du pays qu'il avait adopté. Jamais un mot ne donna à soupçonner qu'il eût pu, dans sa jeunesse, aspirer aux honneurs du monde et briller au premier rang parmi les puissants.

A sa mort, seulement, la vérité tout entière fut connue. L'humble frère Laurent, l'apôtre ardent du Brésil, était fils du marquis Paul de Tavora. Appartenant à l'une des premières familles du Portugal, les plus hautes destinées souriaient à sa jeune ambition. Mais une voix intérieure appelait l'âme du chrétien.

Seule, elle satisfaisait ses aspirations surhumaines. En lui sacrifiant tout, le fils des Tavora crut ne point faire assez et, pour essayer de distraire ses regrets, entreprit l'œuvre, épineuse encore à notre époque, immense à l'époque où vivait frère Laurent, d'un missionnaire au Brésil.

Son souvenir reste vénéré, aimé. Il est un exemple fortifiant, un encouragement sans prix pour les hommes d'élite qui suivent ses glorieuses traces.

Après ce résumé de la vie du frère Laurent, on nous a fait celui de la vie du P. Louis de Livourne et du P. Justin. Je me rappelais une foule de traits touchant le premier de ces missionnaires dont le nom est l'honneur de l'Italie et du Brésil, à la fois. Je savais avec quel courage le second s'était consacré aux divers peuples indigènes, et mon cœur tressaillait de joie à la pensée de retrouver dans l'ami zélé, le protecteur infatigable des Botecudos, des Coronados, des Pataxos, des Mongoïos, un missionnaire français, digne continuateur des œuvres du frère Laurent et du P. Louis. Car, c'est chose décidée, nous quittons demain cette hospitalière maison et nous allons nous enfoncer vers l'ouest, à la recherche des paysages primitifs. Nous emportons plusieurs lettres arrivées pour le P. Justin et que l'on n'avait pu encore trouver moyen de lui faire parvenir.

Il y a, nous a-t-on dit, plus de cinquante compagnies de chemins de fer couvrant, à l'envi, le Brésil de rails (1). Nons oublions, pour-

(1) Il y en a maintenant soixante-douze.

tant, que ces preuves du progrès moderne puissent exister, car, plus nous avançons, et plus nous nous trouvons en face de la nature.

Les arbres, les plantes diverses empiètent promptement sur les sentiers peu fréquentés.

Celui que nous suivons maintenant s'engage sous une voûte épaisse de verdure où, pendant de longues heures, l'obscurité est à peu près complète.

Les plus vifs rayons du soleil ne parviennent pas à glisser entre ces inextricables amas de végétaux. Des marais, des flaques d'eau nécessitent souvent la plus grande attention, sans compter des pointes de rochers qui, çà et là, font buter nos chevaux. Mais de grandes compensations nous sont réservées.

Ce matin même, j'ai été assez heureux pour découvrir trois fleurs, d'espèces que M. Blaise croit inconnues, et une liane extrêmement rare.

J'en ferai la description, ainsi que de toutes les autres, pour Pierre. Il la trouvera dans l'herbier que je me propose de lui envoyer le plus tôt possible.

Ces découvertes ont été la cause de la capture d'un serpent aux couleurs aussi vives que celles de mes fleurs. Nos guides assurent qu'il peut causer la mort en quelques minutes.

Je l'ai tué sans le vouloir. La canne ferrée, à pointe effilée, avec laquelle j'écartais les obstacles s'élevant entre moi et les plantes désirées, l'a traversé de part en part sous les branches sèches où il se tenait tapi.

Mon premier mouvement avait été de me jeter, comme un étourdi, au milieu de ces buissons si séduisants d'aspect, mais recélant des hôtes si dangereux; me voici averti, et certes, je tiendrai compte de l'avertissement.

Nous avons entrevu un caïman nageant dans une sorte de petit lac; il a plongé aussitôt. M. Blaise sachant que nous aurons trop d'occasions d'étudier les mœurs de ces laids et méchants reptiles, n'a pas voulu s'attarder à poursuivre celui-là.

Notre sixième halte a été troublée par plus d'une alerte. Tout le jour, nous avions été assourdis par les cris des singes et des perroquets. Le principal guide avait prétendu pouvoir atteindre avant le soir un hameau de colons qui nous donneraient l'hospitalité ; mais, ou nous avions marché trop lentement, ou notre guide s'était trompé

sur la distance à parcourir, car la nuit arriva profonde, accompagnée des rafales d'un vent furieux, avant que nous eussions pu quitter le sentier de la forêt.

Force était bien de camper dans la première clairière venue. Un grand feu fut allumé. Le vent rendait son entretien difficile; néanmoins, il y avait urgence de l'alimenter, certains rugissements annonçant la présence des jaguars et certaine odeur insupportable décelant le voisinage des caïmans, sans compter des nuées de moustiques avides de s'abattre sur nous.

Avec sa sérénité ordinaire, M. Blaise prenait son parti de ces ennuis. Les guides semblaient beaucoup moins rassurés. Ils parlaient bas, et comme je commence à comprendre assez leur langue, je vis que, non seulement nous devions craindre les dangers pouvant venir des animaux, mais encore d'autres, peut-être plus redoutables, causés par les Indiens, maintenant très proches.

Le vent continuait à ébranler les arbres; la pluie, par moments, éteignait presque notre feu. Première alerte : le bois sec nous manqua ; personne de nos gens ne voulut en aller chercher à quelques pas, où on en avait disposé avant de prendre un peu de repos.

Voyant cette poltronnerie, M. Blaise se leva résolument et je le suivis. J'aurais eu honte de laisser mon cher maître affronter seul un danger quelconque. Nous revînmes sains et saufs, pliant sous le poids des branches recueillies, et le foyer lumineux put, de nouveau, faire briller sa flamme.

Deuxième alerte : un grand bruit s'éleva tout à coup près de nous. Un objet long et étroit s'élança d'un fourré bordant le sentier, siffla au-dessus de nos têtes, alla se frayer un passage dans les arbres du côté opposé, puis nous l'entendîmes tomber au milieu des broussailles. Les guides s'étaient aussitôt aplatis contre terre, tremblant de tous leurs membres et jurant qu'une flèche indienne nous avaient visés. Vainement M. Blaise affirma-t-il avoir distingué le corps d'un oiseau de nuit. Moi seul le crus et restai ferme près de lui.

Troisième alerte : celle-ci vers l'aurore : la silhouette d'un grand animal parut dans le cercle de notre foyer et un sourd grognement renouvela l'épouvante de nos gens. Je ne pus m'empêcher de rire, car je venais de reconnaître la forme épaisse d'un gros sanglier, fort occupé à chercher sa nourriture.

Il n'en est pas moins vrai que plus d'un fauve avait cherché à nous rendre visite. Nous relevâmes des empreintes qui ne pouvaient laisser place au moindre doute. Décidément nous allons pouvoir faire de beaux coups de fusil. Je suis devenu très habile à cet exercice, je ne manque plus guère mon but. Je compte bien envoyer à ma bonne tante Martine plus d'une preuve de mon adresse.

De tout le jour, nos guides n'ont pas tari en récits concernant les sauvages, qu'ils appellent tantôt *Botecudos*, tantôt *Coronados*.

C'est, à proprement parler, deux familles d'un même peuple, car elles ont le même langage. Cependant ces tribus se haïssent et sont en guerre presque constante. Leur caractère est, paraît-il, très cruel. Munis de flèches et de petites lances, souvent empoisonnées, ils se dressent des embuscades et ceux qui tombent entre leurs mains n'obtiennent jamais merci.

Du reste, ils n'attaquent point sans s'être assurés que leurs coups porteront. Ils tuent pour tuer, puisque rarement, et à moins que les effets des morts ou leurs bagages ne contiennent du fer, ils ne les dépouillent.

Le fer leur semble le plus précieux des métaux, parce qu'avec lui ils obtiennent le renouvellement de la garniture de leurs flèches et de leurs lances. A peine si, parfois, ils s'emparent de menues pièces d'argent destinées à la parure de leurs femmes.

M. Blaise estime que tous ces récits doivent être fort exagérés, car, autrement, ces sauvages n'eussent pas montré tant d'obéissance, ni une reconnaissance si vraie, aux courageux missionnaires qui se sont voués à leur évangélisation. Nous connaîtrons toute la vérité quand nous verrons le P. Justin. A moins, le zèle du saint prêtre est si grand, qu'il n'estime comme de faibles obstacles ce qui, pour tout autre, serait une infranchissable barrière.

L'une des tribus est appelée Botecudos à cause de l'usage où sont ces gens de percer et entretenir un trou au-dessous de leur lèvre inférieure, trou par lequel ils sifflent d'une épouvantable façon au moment où ils attaquent leurs ennemis, ou quand, menacés d'un péril quelconque, ils réclament du secours.

Les Coronados doivent leur nom à la façon dont ils disposent leur chevelure autour d'une petite couronne rasée, assez semblable à la tonsure des prêtres catholiques.

Ces Indiens ne font point usage de vêtements, car on ne saurait

donner ce nom à la ceinture qu'ils portent. Leur force est très grande et rarement ils se résignent à sortir des forêts.

Plus nous avançons, plus mon impatience s'accroît. Je voudrais rencontrer quelques-uns de ces hommes, si différents de nous par leur manière de vivre. Nos guides assurent que nous ne tarderons pas à en apercevoir, car à certains signes ils ont reconnu le passage d'une troupe assez nombreuse. Jadis, nous les eussions trouvés beaucoup plus tôt, maintenant ils s'enfoncent chaque année davantage dans les forêts. Leur nombre diminue constamment. On croit que dans toute l'étendue de l'empire ils ne doivent pas être plus de deux cents à deux cent cinquante mille, mais...

J'avais brusquement interrompu ma dernière ligne. Une vive panique venait de s'emparer de nos guides, et M. Blaise avait eu quelque peine à maintenir l'ordre nécessaire pour faire face au danger.

C'était un instant après le coucher du soleil. Nous étions tous fort occupés à préparer le feu du campement, lorsqu'un souffle rauque fit lever la tête à nos jeunes gens.

— Jaguar, jaguar ! crièrent-ils, éperdus.

Déjà M. Blaise avait saisi son fusil : je l'imitai. A une certaine distance en arrière de la ligne de notre feu, qui commençait à jeter un peu de flamme, deux jaguars se tenaient debout, hésitants, les yeux brillants, la gueule demi ouverte, la queue fouettant légèrement leurs flancs. C'étaient de superbes animaux en quête, sans doute, de nourriture pour des petits. Mais nous ne tenions pas à nous livrer à leurs griffes puissantes, à leurs dents énormes, paraissant éclatantes de blancheur sur la pourpre vive de leurs puissantes mâchoires.

— Allons, René ! dit tout bas et rapidement M. Blaise. Vise bien le jaguar que voici à ta droite. Je tiens l'autre au bout de mon fusil. Tirons en même temps et effaçons-nous sur le champ, car si nous les manquons, leur élan sera terrible.

J'exécutai l'ordre, les deux coups partirent avec ensemble, et nous fîmes un saut de côté.

Presque aussitôt, une masse formidable s'abattait entre nous et éclaboussait nos vêtements de son sang. Deux cris (je les entends encore éclater à mon oreille) déchirèrent l'espace, puis le jaguar resta immobile. C'était celui que M. Blaise avait tiré. L'autre était

resté sur place, le cerveau traversé par une balle ayant pénétré dans l'œil.

Eh bien! je l'avoue franchement, j'eus peur en examinant de près la dépouille de ces animaux. Les guides, par flatterie, assuraient n'en avoir jamais vu de plus grands. Mais, tels qu'ils étaient, nous eussions fort bien pu ne pas obtenir bon marché d'eux, si notre main avait tremblé.

Nous remerciâmes Dieu de tout notre cœur et je repris courage.

Nos guides s'occupant d'écorcher les jaguars, je les ai aidés. L'une des peaux sera pour moi ; je compte bien l'envoyer à Plélan.

Remis de notre chasse, nous avons passé une nuit tranquille.

Nos préparatifs de départ étaient terminés ; le fusil sur l'épaule nous allions reprendre notre route, lorsque, tout à coup, un bruit indéfinissable parut sortir d'un grand arbre.

— Cette fois, dit tranquillement M. Blaise, nous avons affaire à des Botecudos ; veillons!

Il parlait encore, quand une figure extraordinaire se dressa devant nous. C'était un guerrier indien en grande parure. Jamais, je crois, rien de si hideux ne s'était présenté à ma vue.

Tout le visage et le corps du guerrier paraissaient être rouges de sang. Un énorme anneau en bois, passé dans les oreilles, les tenait démesurément allongées ; les cheveux, hérissés et fixés par une préparation quelconque, se tenaient droits au-dessus de la tête, ressemblant assez bien à un chapeau de feutre non brossé; mais c'était surtout la lèvre inférieure trouée, distendue et pendante sur le menton, qui ajoutait à cet effroyable ensemble.

L'Indien avait à la main une flèche et une lance qu'il montra avec des gestes encourageants. Je dis encourageants, car ces sauvages sont très subtils, et celui-ci avait très bien remarqué le petit tressaillement que nous n'avions pu retenir. Il paraissait prêt à entrer en relations amicales avec nous.

Sur l'ordre de M. Blaise, le chef de nos guides s'approcha, non sans se tenir sur la défensive ; mais bientôt son maintien devint plus calme.

— C'est un chef, nous dit-il. Sa tribu a été attirée par la renommée du P. Justin. Il s'offre à nous conduire au Père, parce que nos guerriers sont des braves. Il les a vus combattre vaillamment les jaguars.

Les choses ainsi arrangées, M. Blaise offrit à l'Indien un petit

couteau. Les yeux du Botecudo exprimèrent une vive satisfaction. Il multiplia les assurances de paix et nous nous remîmes en route sous sa direction, malgré les guides, qui murmuraient et disaient craindre une embuscade habilement tendue.

V. VATTIER.

(*A suivre*).

SUS AUX JÉSUITES!

SUS A L'INSTRUCTION EN FRANCE!

A S. E. F.·. JULES FERRY, MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Un coup d'œil rapide sur l'histoire pédagogique des Jésuites achèvera la justification de leur système d'enseignement.

On affirme sur tous les tons que, si l'Université de France n'a pas produit tous les résultats qu'on pouvait attendre d'elle, c'est qu'elle demeure toujours inféodée aux « méthodes jésuitiques. » M. Paul Bert, nous l'avons vu, l'a dit à la tribune; il l'avait imprimé auparavant dans une de ses Revues scientifiques de la République française; il l'aura sans doute répété à la distribution des prix du lycée Fontanes. Vous, monsieur le Ministre, vous faites de cette belle découverte un des thèmes habituels de vos harangues.

C'est pourtant une chose assez étrange que les Jésuites soient responsables, non seulement de ce qu'ils font, mais encore de ce que font leurs antagonistes, leurs ennemis acharnés. Ceci me rappelle une brochure assez plaisante, qui a été beaucoup lue en Allemagne, il y a quelques années : on y attribuait tout aux Jésuites, la pluie et le beau temps, la disette et l'abondance, jusqu'au lever et au coucher du soleil.

Voyons ce que devient, en présence de la réalité des faits, cette fantasmagorie d'assertions étonnantes.

Au milieu du seizième siècle, quand les Jésuites commencèrent à enseigner en France, que firent-ils ? Ils se conformèrent aux méthodes reçues, mais en s'efforçant de les dépouiller des formes trop scolastiques et vraiment pédantesques que le temps y avait introduites. Leur action, sous ce rapport, fut assez en harmonie avec celle de

l'infortuné Ramus. Entrés de bonne foi et de grand cœur dans le mouvement littéraire de la Renaissance, ils tâchèrent, en le suivant, de le contenir dans les bornes de l'orthodoxie et de la morale.

En preuve, je citerai les écrits pédagogiques du célèbre Père Perpinien, tour à tour professeur de rhétorique à Coïmbre, à Lyon et à Paris, mort en 1566.

En preuve encore, je citerai le *Ratio studiorum* lui-même, rédigé quelque cinquante ans plus tard, mais qui, dans son ensemble, n'est que la mise en œuvre méthodique des pratiques scolaires le plus universellement reçues, avec les perfectionnements et les simplifications indiquées par les réflexions et l'expérience personnelle des auteurs. En quoi, je le demande, les Jésuites imposèrent-ils leur direction et leur système à l'Université de Paris ? De quelle autorité, de quel moyen d'influence pouvaient-ils disposer, surtout dans ces premiers temps où leur existence fut si précaire ? Il n'y eut à plaider en leur faveur que leur succès même, et ce succès, j'en conviens, leur valut quelques imitateurs. Voilà tout ce qu'on est en droit de leur reprocher, mais c'est précisément ce que la jalousie pardonne le moins.

Les Jésuites, dit-on, travestissaient l'antiquité profane et la faisaient servir au triomphe de la foi. De ces deux assertions nous revendiquons la seconde comme une gloire et nous repoussons énergiquement la première. Est-ce travestir l'antiquité que de ne pas mettre sous les yeux des jeunes enfants ses œuvres complètes, avec les obscénités parfois dégoûtantes qui les déparent ? Alors, ils se reconnaîtraient coupables de ce prétendu méfait, commis par fidélité au précepte même d'un Juvénal : *Maxima debetur puero reverentia.* Leurs éditions expurgées se répandirent partout. L'Université même finit par les adopter : qui l'y obligeait, si ce n'est un sentiment de moralité, tardivement éveillé chez ses professeurs ?

On ajoute : les Jésuites réduisaient les auteurs païens en *excerpta* ou extraits découpés à plaisir et rangés de façon à leur donner un esprit, un sens, bien éloignés de l'original. Rien n'est plus faux. Le fameux *Conciones* n'est pas l'œuvre d'un Jésuite ; le *Selectæ e profanis scriptoribus historiæ*, pas davantage. Les Jésuites au contraire, selon la direction de leur Ratio, selon la méthode suivie par Bossuet dans l'éducation du grand Dauphin, ont toujours cherché à faire lire et goûter ces chefs-d'œuvre dans leur ensemble, autant que le permet une sévère pudeur. Leur ambition constante a été, elle

est encore de mettre leurs élèves en état d'étudier par eux-mêmes les auteurs classiques, et de leur en inspirer le goût par ces vues générales qui en doublent l'intérêt, l'utilité, le charme. Souvent ils y réussissent : on peut s'en assurer à Vaugirard même et dans tous leurs collèges actuels, pour ne plus parler de leurs anciens collèges. Que ne feraient-ils pas en ce genre, s'ils étaient vraiment libres, s'ils n'étaient pas enchaînés par des programmes et des examens, aussi funestes à la formation de l'intelligence qu'à la grande culture littéraire ?

Avec les habitudes scolaires d'aujourd'hui, on ne se fait pas facilement une idée exacte d'un collège de Jésuites d'autrefois. On y respirait une atmosphère vraiment classique. On y parlait latin et même grec. On y jouait la comédie dans la langue de Térence et de Plaute. On s'y passionnait pour l'antique, au point d'en exagérer parfois l'imitation. On s'imprégnait profondément de ce goût sûr, élevé, délicat, que l'on gardait toute la vie, qui préservait des écarts de l'imagination, qui donnait à l'esprit ce fond de rectitude et de bon sens dont il ne se départait plus. De nos jours, une certaine école ultra-catholique n'a pas craint d'accuser les Jésuites d'avoir fait trop aimer l'antiquité dans leurs collèges et d'avoir ainsi contribué, sans le savoir, à paganiser la société ; l'école opposée leur adresse un reproche tout contraire : n'est-il pas permis de conclure que, guidés par la religion, ils se tinrent également loin des deux extrémités, et que leur sagesse les préserva de l'un et de l'autre écueil ?

On comprendrait moins encore que la moderne Université de France s'avisât de leur imputer ce qu'il pourrait y avoir de défectueux dans ses méthodes et dans ses programmes d'enseignement. Au moment de sa fondation, les Jésuites n'avaient que deux ou trois collèges au fond de la Russie ; ils n'existaient pas en France depuis cinquante-six ans. L'argument est décisif, je pense, à moins de prétendre que ces vieux morts sont venus de l'autre monde peser sur l'esprit de Napoléon et de ses collaborateurs, pour lui imposer leurs idées et leurs systèmes : l'exécuteur testamentaire de la Révolution les aurait bien reçus !

Il est vrai pourtant que Fontanes, Joubert, Dussault, Bonald et autres littérateurs de cette époque qui, sous la direction impérieuse du maître, concoururent, d'une façon plus ou moins directe, à la création nouvelle, professaient en général beaucoup d'estime pour les

Jésuites comme éducateurs de la jeunesse, qu'ils s'inspirèrent des leçons de Rollin sans dédaigner celles de Jouvency, puisque d'ailleurs elles se rencontrent dans les grandes lignes, et que, tout en inclinant vers l'esprit pédagogique de Port-Royal, la plupart n'avaient aucun parti-pris contre la pédagogie de la Compagnie de Jésus ; voilà tout. Qui osera les blâmer d'avoir voulu mettre à profit tous les enseignements du passé, des temps glorieux de la France, quand il s'agissait de relever les ruines scolaires accumulées par les insanités brutales de la Convention, et nullement réparées par ses utopies empruntées le plus souvent à *l'Emile?* Est-ce que l'œuvre de l'éducation n'est pas avant tout œuvre d'expérience, d'observation patiente, de tradition, et puis, et surtout de religieux dévouement ?

Au fond, l'Université de France n'a rien emprunté à ses devanciers, sauf l'esprit chrétien, qui, dans la pensée du fondateur, devait lui servir de base, et l'amour des lettres, qui devait être son caractère. Ai-je besoin de dire ce qu'est devenu l'esprit chrétien, que vous trouvez encore trop dominant, Monsieur le Ministre, et dont vous vous acharnez à faire disparaître jusqu'aux derniers vestiges? Est-il bien malaisé de conjecturer ce que deviendra l'amour des lettres, dont la flamme vivait jusqu'à présent en beaucoup d'universitaires, avec les réformes radicales que vous annoncez et qui tendent toutes à restreindre l'étude des langues anciennes, au profit de connaissances jugées par vous plus utiles?

*
* *

On peut déjà apprécier en partie la valeur des accusations formulées contre le *Ratio studiorum* des Jésuites, et que je trouve résumées dans l'ouvrage déjà cité de M. Compayré. (Tome I, p. 207 et 208).

« Leurs méthodes, dit-il, sont factices, artificielles. » L'auteur n'a pas dit un seul mot qui le prouve; je maintiens qu'elles sont naturelles, spécialement pour l'étude des langues, qu'elles font apprendre surtout en les parlant; « superficielles; » nullement, mais appropriées au jeune âge, qui ne comporte pas beaucoup la méditation solitaire, qu'il faut tenir constamment en haleine et amener doucement au travail personnel, au travail aimé, par la lecture sentie des modèles, la noblesse du but à conquérir et tous les aiguillons d'une émulation généreuse.

M. Compayré ajoute : « Tous les observateurs impartiaux sont de notre avis. » Formule suspecte rien que par sa généralité même, mais fort commode à qui veut se dispenser d'apporter de bonnes preuves. On conviendra peut-être que Bacon, dont il est inutile de citer le mot si connu, que Leibnitz qu'on allègue assez mal à propos, que Descartes, que Bossuet, que Rollin, que Voltaire lui-même, que Joseph de Maistre (1), que Bonald, que Lamartine, etc., ne sont pas sans avoir quelque autorité en ces matières, et l'on sait ce qu'ils ont dit des collèges des Jésuites. Le moyen d'écarter ces témoins est tout trouvé : « Ce n'étaient pas des témoins impartiaux ; » et aussitôt l'auteur produit, sans doute comme type d'observateur impartial, un homme que les Jésuites auraient le droit de récuser, qui devrait se récuser lui-même, puisqu'enfin il est juge et partie, M. Bersot, le directeur actuel de l'Ecole normale. Eh bien! écoutons la sentence :

« Pour l'histoire, dit M. Bersot, voici ce qu'on trouve chez eux (les Jésuites) : l'histoire réduite aux faits et aux tableaux, sans la leçon qui en sort pour la connaissance du monde, les faits supprimés ou changés quand ils parlent trop. » M. Paul Bert a sans doute la même pensée quand il accuse « l'Université de France, héritière des méthodes jésuitiques, de réduire l'enseignement scientifique à une stérile nomenclature de chiffres et de faits. » Ici encore je serais autorisé à nier tout simplement ce qu'on affirme sans preuve. Mais j'ai mieux à faire. La vérité est que les livres des Jésuites, depuis la grande *Histoire de France* du P. Daniel jusqu'aux abrégés classiques du P. Gazeau et aux diverses publications historiques du P. de Boylesve, pour me borner à ces indications, opposent à nos contradicteurs un démenti absolu sur tous les points, et unissent constamment la leçon morale, religieuse, patriotique, à la plus irrécusable exactitude : j'en appelle à mon tour aux appréciateurs non prévenus.

« La philosophie réduite à ce peu qu'on appelle la philosophie empirique, et que M. de Maistre appelait la philosophie du rien, sans danger qu'on s'éprenne de cela. » Où M. de Maistre a-t-il dit, s'il vous plaît, que la philosophie des Jésuites est la philosophie du

(1) M. Compayré, qui a la prétention de nous donner l'*Histoire critique des doctrines d'éducation en France*, prononce à peine le nom de J. de Maistre, qui s'est tant occupé de ces questions : ce silence juge un livre mieux peut-être que tous les verdicts académiques.

rien? Et s'il ne l'a pas dit, pourquoi le laisser entendre ? Voudrait-on spéculer sur l'ignorance ou l'irréflexion du lecteur ? Au fond, qu'en est-il ? Nous connaissons les traités classiques de philosophie publiés de nos jours et par les Jésuites et par les Universitaires : nous n'estimons pas les premiers inférieurs aux seconds, au contraire ; et les manuels de Rattrenflue, de Liberatore, de Fournier valent bien peut-être ceux d'Amédée Jacques, de Pelletier, etc. Quant à la grande science philosophique, on voudrait bien savoir ce que l'Université de France pourrait opposer de supérieur au *Traité de droit naturel* de Tapparelli d'Azeglio, à la *Philosophie scolastique* de Kleutgen, aux travaux théologico-philosophiques de Matignon, aux études psychologiques et physiologiques de Bonniot, etc. Que serait-ce, si je voulais évoquer les grands génies du passé, Suarez, Molina, Petau et cent autres ?

« La science physique, réduite aux récréations, sans l'esprit de recherche et de liberté. » Il est vrai, les sciences expérimentales n'avaient pas autrefois dans l'instruction du jeune âge l'importance qu'on leur attribue aujourd'hui. On les réservait pour les carrières spéciales et pour les aptitudes prononcées. Là, sérieusement, nos pères avaient-ils si grand tort ? Le procédé qui prévaut n'a-t-il pas l'inconvénient terrible de trop embrasser pour ne rien étreindre, de surcharger la mémoire au détriment de la réflexion, et de ne faire en définitive que des êtres incomplets et manqués ? Oui, peut-être, les anciens Jésuites cherchèrent trop parfois à faire de cet enseignement accessoire un amusement, un passe-temps agréable. Cela n'empêchait nullement les hommes nés avec le talent et le goût de ces études, de trouver plus tard leur chemin, témoins, pour ne citer que quelques-uns de leurs élèves, Descartes, Galilée, La Condamine, Lalande, etc. Au fond, ils procédaient à peu près comme on procède aujourd'hui dans ces cours secondaires spéciaux créés avec tant de fracas et un si médiocre succès, comme on procède surtout dans ces cours supérieurs de jeunes filles et de futures institutrices, à qui l'on donne quelque teinture superficielle de ces sortes de connaissances, avec danger de leur inspirer je ne sais quel scepticisme prétentieux et pédantesque : ce qu'il y a au monde de plus déplaisant dans leur sexe et de plus propre à leur gâter l'esprit. Ne semble-t-il pas qu'un siècle qui est si fier de ses *Bibliothèques de merveilles* en tout genre, de ses *Voyages fantastiques* dans le domaine de la science, de ses multiples *Journaux* d'éducation, de jeunesse et de

récréation, devrait se montrer moins sévère pour les productions analogues des siècles précédents? Je confesse que celles-ci n'avaient pas pour but d'éliminer systématiquement Dieu et sa Providence du monde physique et moral, ce qui constitue la principale visée et le mérite éminent de celles d'aujourd'hui. Que si des régions élémentaires nous montons aux sphères supérieures des sciences naturelles, je ne sache pas que les Clavius, les Kircher, les Riccioli, les Boscovich dans le passé, les de Vico, les Secchi dans le présent, l'aient cédé à aucun autre savant en esprit de curiosité scientifique et de libre recherche.

« La littérature réduite à l'explication admirative des anciens et aboutissant à des jeux d'esprit innocents. » C'est déjà bien quelque chose que d'aimer, d'admirer les anciens et de les expliquer dans les classes avec cette ardeur communicative qui peut seule en inspirer le goût. M. Bersot ne ferait-il pas ici, sans le vouloir, l'éloge du professeur jésuite, qui, à l'inverse du professeur universitaire, s'empare lui-même du morceau objet de sa leçon, le lit, le commente, l'expose vivement, de manière à en infuser, pour ainsi dire, toute l'idée, toute la flamme, dans l'âme de ses jeunes auditeurs, au lieu de condamner un d'entre eux à ânonner péniblement un triste mot-à-mot, souvent plein de contre-sens, en présence de camarades ennuyés comme lui! Il vous plaît à dire que tout ce travail « aboutissait à d'innocents jeux d'esprit » : il semblerait cependant que pour Descartes, Bossuet, Molière, Voltaire, il ait abouti à autre chose. Les maîtres eux-mêmes, La Rue, Rapin, Vanière, Porée, Sarbiewski dont Grotius disait : *Flaccum æquavit, aliquando superavit* — notez qu'il y en a des centaines de même force — montrent bien que si, afin de rendre l'étude des langues anciennes attrayante pour la légèreté de l'enfance, ils ne dédaignaient pas de descendre à des amusements littéraires, ce n'était là que l'assaisonnement d'une alimentation plus substantielle, et qu'ils savaient aussi s'élever à la grande composition oratoire ou poétique, apprenant à leurs disciples, comme l'aigle à ses petits, l'art de déployer ses ailes et de prendre son essor.

Etait-ce un amusement aussi et un simple « jeu d'esprit » que ce zèle pour la littérature grecque, qui « fait tant d'honneur aux collèges des Jésuites », comme aimait à le constater le docte et impartial M. Patin? Où trouverait-on ailleurs un Petau traduisant en vers grecs les psaumes de David pour se reposer de ses immenses travaux

d'érudition; un Brumoy vulgarisant le théâtre des Grecs dans un ouvrage si remarquable pour son temps; un Giraudeau créant sa méthode grecque — sans parler de sa méthode hébraïque, — et renfermant toutes les racines de la langne d'Homère dans son curieux poème d'Ulysse ?

Il vaut peut-être la peine de signaler en passant une prescription de l'Institut des Jésuites. Dès l'origine de l'Ordre, saint Ignace, voulant suivre les ennemis de l'Eglise sur leur propre terrain et les combattre avec leurs propres armes, recommanda fortement à ses fils l'étude des langues savantes, grecque, hébraïque, arabe, syro-chaldaïque, etc., bien loin d'imiter la ridicule précaution de l'Université de Paris, qui tendait à supprimer cette étude, par crainte de l'abus qu'on en pourrait faire contre la vérité religieuse. Ce trait révèle et caractérise les deux esprits: de quel côté se trouvent la largeur et la liberté scientifiques ?

Que si l'on me demandait quels noms représentent aujourd'hui, parmi les cléricaux et même parmi les Jésuites, la littérature, la poésie et l'éloquence, il ne serait pas difficile d'en citer dont l'éclat ne pâlit pas trop en face des étoiles les plus brillantes du ciel universitaire !

M. Bersot conclut enfin : « A l'égard des lettres, il y a deux amours qui n'ont de commun que le nom : l'un fait les hommes, l'autre les grands adolescents. C'est celui-ci qu'on trouve chez les Jésuites : ils amusent l'âme. » C'est entendu... Si pourtant quelque pensée bien nette se cache sous ces antithèses, plus ingénieuses que solides, plus subtiles que sérieuses, l'auteur veut sans doute faire entendre que l'éducation littéraire des Jésuites, contente d'occuper, « d'amuser » l'imagination, la sensibilité, toutes les facultés secondaires de l'homme, ne développe que faiblement la pensée, la raison, le caractère, ces facultés supérieures dont la haute culture fait l'homme. Alors, où est la preuve? Les puissants esprits du dix-septième siècle, écrivains, orateurs, magistrats, fameux capitaines, presque tous sortis des écoles des Jésuites, ne furent-ils que de « grands adolescents » ? Et n'étaient-ils aussi que des enfants ces jeunes héros qui surent si bien mourir dans nos dernières luttes?

Ah ! c'est vrai, l'innocence, conservée plus longtemps sous l'aile protectrice de la religion, a coutume de prolonger dans le jeune homme chrétien cette candeur charmante, cette naïveté d'enthousiasme, cette spontanéité de dévouement, qui trop souvent ailleurs

se flétrissent dans leur germe. Assurément, ce n'est pas dans le milieu décrit par George Sand et M. Deschanel, que pourraient croître et s'épanouir de si belles fleurs. A nos yeux, le résultat qu'on nous reproche n'est pas un tort, c'est un honneur, et nous redisons volontiers le mot de Fénelon adopté par Jean-Jacques lui-même : « Rien n'est aimable, honnête et bon, comme le jeune homme demeuré pur jusqu'à vingt ans. »

Que reste-t-il de tant d'insinuations malignes et perfides? Bien peu de chose, ce nous semble, qui accuse vraiment le système pédagogique des Jésuites. J'accorderai cependant à l'aimable directeur de l'Ecole normale que ces Pères prendraient peut-être moins gaîment que lui leur parti, de voir la jeunesse formée par leurs soins, marcher sur les traces de celle dont il nous dit avec tant de grâce, d'esprit et de bonne humeur : « On prend le baccalauréat pour en finir avec les études, comme on fait la première communion pour en finir avec la religion, comme on se marie pour en finir avec l'amour » : rapprochements fort ingénieux sans doute, qui ne font pas moins d'honneur à leur inventeur qu'aux jeunes gens dont ils sont la règle, et où l'on trouve moyen de jeter en souriant par-dessus bord trois choses diversement mais, à le bien prendre, presque également saintes : l'amour des lettres, l'amour de la vertu et l'amour de Dieu !

*
* *

Je ne vous oublie pas, Monsieur le ministre, et, en réfutant vos amis, je n'ai fait que réfuter les idées dont vous jetez partout, à propos et hors de propos, l'expression emportée. Vous ne pouviez manquer d'y revenir, je l'ai dit, dans votre discours solennel de la distribution des prix du grand concours.

Les Jésuites eurent le tort, avez-vous dit, continuant à leur imputer la décadence des études classiques, de traiter le latin « comme une langue vivante » ; et de là cette fatigante variété d'exercices, thèmes, vers, discours, nécessaires pour l'apprendre. — Vraiment? Traiter le latin comme une langue vivante, ce serait en rendre l'étude plus longue, plus laborieuse, plus compliquée? Qui l'aurait cru? D'où vient alors qu'on n'a pas trouvé jusqu'à présent de moyen plus expéditif et plus simple pour apprendre, par exemple, l'allemand ou l'anglais, que de parler de bonne heure ces langues, de se les rendre familières, usuelles, comme la langue maternelle elle-même?

Erreur profonde, assurez-vous ! Ce travail demande « dix années », et que de temps perdu ! Voilà les Jésuites rendus encore responsables de ces « dix années » employées à mal apprendre le grec et le latin. A merveille ! Seulement, Monsieur le ministre, votre accusation a le petit inconvénient d'être une contre-vérité flagrante. En effet, le *Ratio studiorum* des Jésuites renferme tout le cours des études classiques en CINQ ou SIX ANNÉES au plus. Ces Pères ne connurent jamais dans leurs collèges ces classes de septième, de huitième, de neuvième ou même de dixième, qu'ils ont coutume de qualifier entre eux assez irrévérencieusement — pardon pour le mot — de *bêtième*. Ils les remplacent par un cours élémentaire ou primaire, ordinairement confié à quelques Frères d'une autre congrégation. N'importe, il faudra que la Compagnie de Jésus endosse la responsabilité d'une pratique contre laquelle elle n'a cessé de protester, que pour son compte elle n'a jamais subie que par exception et à son corps défendant ; et l'Université de France qui, pour augmenter le nombre de ses élèves, les accepte, que dis-je ? les recrute dès l'âge de quatre ou cinq ans, qui bâtit pour eux à grands frais de nouveaux petits lycées, qui en comptait dans ces derniers temps jusqu'à 14 mille inscrits sur ses registres, sera parfaitement irréprochable, parfaitement innocente, dans l'emploi de tant d'années précieuses, perdues à ne rien faire ou plutôt hélas ! à se corrompre et à S'ENCROUTER !

Il y a mieux, Monsieur le ministre. Vous proposez, vous préconisez comme un progrès magnifique « l'explication orale des auteurs, par la collaboration vivante du professeur et de l'écolier » ; et vous ne savez pas que c'est précisément la méthode imposée par l'odieux *Ratio studiorum* des Jésuites, et pleinement en vigueur chez eux depuis plus de trois siècles ! Je vous ai exposé ailleurs cette méthode, inutile d'y insister ici : c'est d'ailleurs un fait si bien établi par tous leurs livres pédagogiques, spécialement par le célèbre opuscule de Jouvency, qu'aucun doute vraiment n'est possible à cet égard. Il n'y a que vous au monde qui soyez capable de pareilles ignorances, je me trompe, vous et vos amis. Pour savoir ce qui en est, demandez au premier élève venu des Jésuites, à M. Lepère par exemple, comment s'expliquent les auteurs dans leurs collèges.

Après cela, libre à vous d'emboucher la trompette oratoire, et de proclamer l'Université de France « l'institution la plus libérale. » Oui, sans doute, si par libéralisme il faut entendre la liberté pour

soi et la servitude pour les autres : ainsi l'ont, en effet, entendu tous les despotes et tous les statolâtres, comme Danton et Bonaparte. Beaux patrons! beaux modèles!

« La plus puissante. » Je le crois bien, certes! Vous mettez à sa disposition toutes les ressources de l'État, des immeubles dont la valeur dépasse 400 millions, un budget annuel de plus de 64 millions, des subsides, des encouragements de toute sorte! Et avec cela, chose étrange, incompréhensible! vous craignez pour le colosse la concurrence de quelque neuf cents religieux, privés de toute ressource fixe, armés seulement de leur foi, de leur dévouement, de leur confiance en Dieu!

« La plus durable ». Je le veux bien, mais qu'en savez-vous? Est-ce que l'avenir vous appartient? Quelle folie! L'ancienne Université de Paris qui n'eut rien de commun avec la vôtre si ce n'est son esprit tracassier, a vécu près de cinq siècles, durée assez considérable, et que n'atteindra probablement pas l'Université de France, déjà si vieille bien que si jeune.

« La mieux conçue qu'on ait vu jusqu'ici. » A la bonne heure, Monsieur le Ministre, ne vous gênez pas. Pour moi, j'y souscris volontiers. Mais alors je m'étonne que, comme un vaisseau qui fait eau de toutes parts, il faille sans cesse le radouber. A quoi ont été occupés les ministres de l'Instruction publique, si nombreux depuis 1808, à quoi êtes-vous occupé vous-même, si ce n'est à réglementer, à réformer, à retrancher, à ajouter, à faire et à défaire des programmes, à tenter des innovations, à revenir en arrière, sans venir jamais à bout d'établir les choses sur un pied satisfaisant?

Les Fontanes, les Royer-Collard, les Frayssinous, les Guizot, les Villemain, les Duruy vous valaient bien peut-être? Ils avaient même, des choses de l'âme et de l'éducation, une certaine expérience qui ne vous gêne guère; ils ne manquaient ni de la liberté, ni du zèle, ni des moyens nécessaires pour faire grand et neuf: eh bien! quel a été le dernier mot de leurs efforts? Ont-ils réussi à contenter l'opinion, à donner aux lettres et aux sciences une impulsion vigoureuse? On sait la réponse. Et vous ne doutez pas, vous Monsieur le Ministre, du succès? D'un coup de votre baguette magique vous allez tout transformer, tout améliorer, tout rendre parfait? Une telle confiance n'est que naïveté, fanfaronnade ou ineptie; choisissez.

Mais un trait manquait encore à ce panégyrique de la création impériale: « C'est le seul corps enseignant laïque qui ait jamais

existé. » Pour le coup, Monsieur le Ministre, vous tombez juste. Rien n'est plus exact. Aucun peuple n'imagina jamais, avant Rousseau, avant 89, que cette œuvre, sainte et délicate entre toutes, de l'éducation du jeune âge pût heureusement s'accomplir en dehors de l'influence religieuse, tranchons le mot, de l'action sacerdotale. En Egypte, en Perse, en Chine, dans les Indes, en Grèce, à Rome, partout les ministres du culte national avaient, ont encore une part prépondérante dans la formation et la direction morale de l'enfance. Inutile d'accumuler les témoignages : il suffira de nommer Platon, Aristote, Plutarque, Cicéron. Pour les nations chrétiennes, le fait est encore plus manifeste, aussi éclatant en vérité que le soleil en plein midi. Et vous croyez sérieusement, Monsieur le Ministre, bien recommander une institution en disant très-haut qu'elle est une nouveauté inconnue au genre humain depuis son origine, en opposition avec l'esprit et la pratique de tous les siècles qui nous ont précédés, contraire même à l'usage de tous les peuples modernes qui n'ont pas complètement subi le joug de l'idée révolutionnaire ! Apprenez-le donc, il y a là une loi primordiale de la nature humaine ; on n'a jamais longtemps raison contre une loi de la nature.

Ici vous ramenez encore la question du baccalauréat, du manuel, de la préparation artificielle et hâtive, du « bourrage intellectuel. » Les Jésuites, autant que vous, plus que vous déplorent ces abus, dont ils ne contestent pas la réalité ; mais ils renvoient l'accusation à qui de droit. Quant à eux, ils se défendent par des arguments sans réplique. Si leurs élèves étaient surmenés et chauffés artificiellement en vue des examens, ils ne garderaient pas leur rang dans les diverses écoles spéciales de Saint-Cyr, navale, polytechnique, centrale, où ils sont admis. Or, il se trouve, tout compte fait, que leur numéro de sortie est en moyenne supérieur à leur numéro d'entrée. Rien n'est brutal comme un chiffre. Que répondre ? Il n'en va pas différemment dans les autres carrières ; et personne n'a démontré ou essayé de démontrer que les élèves des Jésuites, par suite de l'abus des Manuels ou par l'effet du « bourrage », demeuraient moins aptes à l'étude de la philosophie, du droit, de l'histoire ou de toute autre science.

*
* *

Nous savons que toutes ces considérations ne sont pas faites pour vous arrêter, Monsieur le Ministre, et que les Jésuites sont et demeurent condamnés à votre tribunal.

A l'œuvre donc ! Excluez les Congrégations enseignantes, et avec elles la religion, des écoles primaires, secondaires et supérieures : voyons quel sera le fruit de cette merveilleuse réforme à tous les degrés de l'instruction en France.

D'abord, nos instituteurs primaires deviendront de plus en plus des « anticurés », selon l'expression inventée en 1848 par M. Thiers, à qui ils inspiraient une si juste frayeur. Ce sera bien pire aujourd'hui que toutes les influences gouvernementales les poussent à la défiance, à la lutte contre le *cléricalisme*, sobriquet actuel du catholicisme, aujourd'hui que l'instituteur sera partout renforcé, par vos soins, d'une institutrice animée du même esprit et prête à le seconder.

« Je demande formellement, s'écriait M. Thiers avec sa verve accoutumée (1), autre chose que ces instituteurs laïques dont un trop grand nombre sont détestables ; je veux des Frères, bien qu'autrefois j'aie pu être en défiance contre eux. JE VEUX ENCORE LA RENDRE TOUTE-PUISSANTE L'INFLUENCE DU CLERGÉ. Je demande que l'action du curé soit forte, beaucoup plus forte qu'elle ne l'est, parce que je compte beaucoup sur lui pour propager cette bonne philosophie qui apprend à l'homme qu'il est ici-bas pour souffrir, non cette autre philosophie qui dit à l'homme : « Jouis, car, comme l'a dit M. Marrast, tu es ici-bas pour faire ton petit bonheur ; et si tu ne le trouves pas dans ta situation actuelle, frappe sans crainte le riche dont l'égoïsme te refuse cette part de bonheur ; c'est en enlevant au riche son superflu que tu assureras ton bien-être et le bien-être de tous ceux qui sont dans la même position que toi. »

« Oui, je ne saurais trop le redire, L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE NE PRODUIRA DE BONS RÉSULTATS, QU'AUTANT QUE LE CLERGÉ OBTIENDRA UNE TRÈS GRANDE PART D'INFLUENCE SUR CE MÊME ENSEIGNEMENT. »

Écoutez encore les paroles de M. Guizot, ici en parfait accord avec M. Thiers, sur le caractère profondément religieux que doit, selon lui, revêtir l'instruction primaire pour être vraiment bonne et socialement utile : « Je n'entends pas seulement par là que l'enseignement religieux y doit tenir sa place et que les pratiques de la religion y doivent être observées... Il faut que l'éducation populaire soit donnée et reçue au sein d'une atmosphère religieuse, que les impressions et les habitudes religieuses y pénètrent de toutes parts. La religion n'est pas une étude ou un exercice auquel on assigne

(1) *Les Débats de la Commission de* 1849, p. 37.

son lieu et son heure : C'EST UNE FOI, UNE LOI QUI DOIT SE FAIRE SENTIR CONSTAMMENT ET PARTOUT, ET QUI N'EXERCE QU'A CE PRIX SUR L'AME ET SUR LA VIE TOUTE SA SALUTAIRE ACTION (1). »

Avec votre instruction sans Dieu, que ferez-vous ? Non pas de vrais savants, non pas des Français, non pas des hommes ; vous ferez des recrues pour une nouvelle Commune mieux réussie. Plus qu'en tout autre pays, le peuple en France a besoin de religion.

Et l'instruction secondaire, quel va être son sort entre les mains du Monopole rajeuni ? Elle achèvera de périr, et avec elle l'honneur, la couronne intellectuelle de la France. On parle déjà de réduire l'importance du latin et du grec, et c'est précisément l'étude du latin et du grec qu'il fallait sagement vivifier en la débarrassant des superfétations et des accessoires. Le souffle puissant de l'émulation manquera de plus en plus, puisqu'on entend supprimer toute concurrence digne de ce nom. En outre, les lettres vivent de foi, de nobles sentiments, d'enthousiasme. La poésie, l'éloquence, les beaux-arts, où naît leur inspiration, où s'allume leur flamme, si ce n'est au foyer de la religion, de la famille et de la patrie, augustes et divines choses, que vous effacez, que vous rapetissez, que vous réduisez peu à peu à néant ?

Cette jeunesse sceptique, frappée à l'effigie de l'Etat, qui ne croira plus à Dieu ni à son Christ, à l'âme ni à son immortalité, à la conscience ni à ses lois, ni à la vertu, ni au véritable honneur, que pourra-t-elle comprendre aux chefs-d'œuvre du génie humain, qui, d'Homère à Corneille, de Démosthène à Bossuet, de Platon à de Maistre, sont tout pleins de la Divinité et des pensées éternelles ? Et quelle force garderont-elles pour s'élancer vers l'idéal, ces ailes accoutumées à s'agiter vainement dans les basses régions de la nuit et du vide, peut-être à rabattre leur vol jusque dans la poussière et la fange ?

Ah ! voilons-nous le visage de douleur et de honte. Cette belle France, qui porta si longtemps au front l'auréole incontestée de la littérature et de l'art, va laisser tomber cette auréole comme toutes les autres et, par un travail contraire à sa noble nature, se concentrer tout entière dans les spéculations, toujours malsaines quand elles sont exclusives, du commerce et de l'industrie, de la fortune et du bien être, du luxe et de la jouissance. L'heure approche où elle

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. III, p. 69.

ne connaîtra plus d'autre aspiration que celle du Romain dégénéré : *Panem et Circenses!*

Ils ne sont déjà que trop nombreux, ces types de prétendus savants, de libres penseurs et de libres viveurs, de positivistes, de matérialistes plus ou moins éhontés, pour qui rien n'existe que ce qui se voit, se palpe et se sent, qui ne veulent pas entendre parler de l'au delà, le traitent hardiment de vain fantôme et de superstition ridicule, qui ne comprennent la vie enfin que comme une fête, une orgie, don pour les uns du hasard, et pour les autres fruit du savoir-faire ou du travail : race stérile, race funeste, qui ira se multipliant sans mesure par l'éducation sans Dieu, c'est-à-dire, qu'on ne s'y trompe pas, par l'éducation contre Dieu, la neutralité et la séparation étant également impossibles!

Reste l'enseignement supérieur. Qu'on juge de ce qu'il sera par ce qu'il est, par ce qu'il a été jusqu'ici dans l'Université.

Le 7 mars 1871, entre la guerre et la Commune, l'Académie des sciences, réunie en assemblée ordinaire, faisait une déclaration qu'on peut lire dans le Compte rendu de ses séances, et plus complètement au *Journal Officiel*. Elle a été trop oubliée, il est bon de la rappeler : « Je fais depuis longtemps partie de l'Université : « je vais avoir ma retraite. Eh bien, en mon âme et conscience, voici ce que je pense de l'Université : TELLE QU'ELLE EST, ELLE NOUS CONDUIRAIT A L'IGNORANCE ABSOLUE ; le professeur n'est rien, l'administration est tout. Je voudrais que l'Académie employât toute son autorité à faire sortir de ses gonds rouillés *la porte qui s'est fermée sur notre enseignement depuis* 92. Il faut une réforme radicale, il y va de l'avenir du pays. » Qui parle ainsi? M. H. Sainte-Claire Deville, et ses collègues, l'illustre M. Dumas, M. de Quatrefages, le général Morin, etc., tiennent à peu près le même langage. On n'objectera pas, j'espère, que nous apportons le témoignage d'hommes ennemis ou incompétents.

M. de Maistre a dit et prouvé par l'histoire que les grandes découvertes scientifiques viennent presque toujours d'un souffle spiritualiste et religieux. Que devons-nous donc attendre, lorsqu'on s'acharne à bannir du haut enseignement, plus encore que de l'enseignement secondaire et primaire, toute idée chrétienne, tout principe divin ou simplement moral? La décadence est certaine, inévitable ; elle est imminente, elle sera rapide. Nous roulerons de conjecture en conjecture, de rêve en rêve, d'hypothèse en hypothèse, par la pente de l'exclusivisme expérimental, jusque dans les bas fonds

de l'extravagance, du doute universel, du matérialisme abject, du néant scientifique, enfin de la barbarie lettrée, la plus hideuse de toutes !

*
* *

Je viens de décrire le mal ; il y a un remède, un seul, très simple et très facile : on le repousse !

Quel est ce remède ? LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT A TOUS LES DEGRÉS, SOUS LES GARANTIES ORDINAIRES D'ORDRE PUBLIC :

Liberté des méthodes ;

Liberté des programmes ;

Liberté des examens ;

Liberté des diplômes ;

Et j'ajoute, pour être complet, liberté budgétaire.

Sur ce dernier point, je m'explique en deux mots, pour n'y pas revenir. Dans un État bien réglé, les fonds publics, destinés à l'instruction et à l'éducation du jeune âge, devraient être équitablement répartis entre les familles, suivant le besoin et l'utilité, de manière à ne favoriser aucune classe d'établissements, aucune classe de citoyens au détriment des autres. Cela dit, je passe ; car, quelle que soit l'inégalité de situation faite sous ce rapport par le régime actuel aux maîtres et aux pères de famille catholiques, nous l'acceptons sans murmure, sans récrimination, pourvu que la liberté nous soit accordée, franche et entière, sur tous les autres points.

Vous vous plaignez de la décadence des études, de la mauvaise organisation des classes, du temps perdu, des abus qui se glissent dans le baccalauréat et la manière de s'y préparer ; vous attribuez tout ce mal dont souffre l'Université elle-même, à l'influence désastreuse de la loi de 1850, à la pression du Conseil supérieur institué par cette loi, surtout à l'exemple envahissant « de l'institut jésuitique ». Il a été prouvé jusqu'à l'évidence que ces accusations manquent de fondement, et que l'Université seule est responsable de la situation fâcheuse qu'on déplore en son nom. Mais soit ! je passe condamnation : c'est le cléricalisme, c'est le jésuitisme, vainqueur en 1850, qui a fait tout le mal. Encore une fois, il y a un moyen simple, infaillible, de voir qui a tort ou raison, et sur quoi doit porter la réforme. Quel moyen ? LA LIBERTÉ.

Oui, organisez l'enseignement universitaire comme il vous plaira. Nous ne vous marchandons pas les millions pour bâtir, pour embellir,

pour agrandir vos lycées et vos collèges. Faites vos programmes. Tracez vos plans d'études. Mettez en œuvre vos méthodes. Supprimez le thème latin, le vers latin, le discours latin, puisque c'est là, paraît-il, la plaie profonde qui nous ronge. Inventez un baccalauréat, sérieux cette fois, qui échappe aux inconvénients de celui de Cousin, de celui de Fortoul, de celui de M. Duruy. Nommez des examinateurs à votre goût. Envoyez partout des inspecteurs éclairés, incorruptibles, inexorables. Ayez, pour vous aider à la tâche, un Conseil supérieur selon votre cœur, en parfait accord avec vos vues gouvernementales.

Est-ce tout? Composez des livres classiques qui contribuent puissamment au succès des maîtres et au progrès de l'écolier. Appliquez, si vous le voulez, des procédés analogues de régénération scolaire aux études supérieures, à l'École Normale, aux diverses Facultés. Englobez tout dans votre clairvoyante et vaste sollicitude, depuis l'école primaire jusqu'au Collège de France.

Êtes-vous satisfaits? Trouvez-vous que les droits de l'État soient suffisamment reconnus et respectés? Ah! j'oubliais peut-être que la religion tient trop de place dans vos lycées et collèges? Parlez, nous connaissons plus d'un évêque qui ne se fera pas trop prier pour retirer l'aumônier. En vérité, nous n'imaginons pas ce que vous pourriez exiger de plus en faveur de l'enseignement de l'État.

Eh bien, tout cela nous l'accordons.

En retour, que vous demandons-nous? LA LIBERTÉ, RIEN QUE LA LIBERTÉ. Oui, la liberté de nous organiser aussi comme nous l'entendrons, avec nos seules ressources, si réduites qu'elles soient par les charges que l'État nous impose en faveur de ses écoles.

Oui, je le répète, la liberté, la vraie liberté, c'est tout ce qu'il nous faut :

Liberté d'avoir nos méthodes à nous, nos programmes à nous, et de les suivre dans l'enseignement du grec, du latin, du français et du reste;

Liberté de constituer des jurys d'examen à nous, où l'Université ne soit plus juge et partie contre des rivaux qu'elle a tout intérêt à déprécier;

Enfin liberté de délivrer des diplômes, à nous, diplômes de bachelier, de licencié, de docteur, sans intervention ni sceau de l'État, comme en Amérique, comme en Angleterre, comme partout où la liberté d'enseignement n'est pas un vain mot.

Quelle sera la valeur de ces diplômes ? Celle même de l'Institution qui les délivrera ; elle se mesurera à la réputation des maîtres, à leurs succès, au nombre d'hommes distingués formés par leurs leçons. Laissez faire, un simple particulier, quand il s'agit de sa santé, n'a pas besoin que l'État lui désigne le médecin à consulter ; le plaideur, préoccupé du gain de son procès, sait mieux que personne choisir l'avocat qu'il lui faut. Et il en est de même pour toutes les carrières qui ne sont pas exclusivement militaires, navales, en un mot spéciales : ici l'État peut et doit se réserver un contrôle avant de nommer les titulaires, comme du reste c'est établi déjà pour l'armée, la marine, le corps du génie, etc.

Voilà, je pense, de franches conditions de concurrence, et encore combien de désavantages de notre côté !

De la sorte, tout le monde, rien que par les résultats obtenus, pourra apprécier les méthodes et les maîtres. L'Université n'aura plus de prétexte pour imputer à ses émules la faute de ses insuccès. Libre dans son domaine, elle montrera ce qu'elle sait faire ; libres dans leur domaine aussi, les institutions cléricales et les congrégations montreront également ce qu'elles savent faire : à l'œuvre on connaît l'artisan. Les familles, la France, le monde jugeront.

Ce n'est pas forfanterie et bravade, c'est loyal et modeste défi. Acceptez-vous, Monsieur le Ministre ?

Ah ! vos projets de loi répondent pour vous : nous savons trop bien que non. Mais pourquoi dites-vous non ?

Est-ce, comme vous le prétendez, par souci de l'unité nationale ? Non.

Est-ce par mesure de défense sociale ? Pas davantage.

Est-ce par zèle pour le progrès de la civilisation et la diffusion des lumières ? Encore moins.

Pourquoi donc enfin repoussez-vous ces offres, tant de fois faites, jamais sérieusement discutées ?

Eh bien, je vais vous le dire, PAR PEUR, oui, j'ai le droit de l'affirmer, PAR PEUR :

Par peur de la concurrence ;

Par peur de la lutte à visage découvert ;

Par peur de la défaite ;

Et pour préciser encore davantage, car il le faut, PAR PEUR DE LA LIBRE DISCUSSION, PAR PEUR DE LA SCIENCE CATHOLIQUE, qui montre, démasque vos mensonges, confond vos sophismes, renverse vos

hypothèses, vos systèmes, et vous combat déjà victorieusement, avec vos propres armes, sur tous les champs de bataille de la doctrine.

Oui, vous voyez avec effroi se multiplier nos collèges, nos professeurs, nos élèves, nos succès.

Vous ne pouvez vous faire à l'idée de cinq Universités libres, nées pour ainsi dire, tout d'un coup, des entrailles catholiques du sol français, pourvues de professeurs qui valent les vôtres, de bibliothèques et de musées que les vôtres n'égalent pas toujours, d'un nombre d'étudiants qui croît régulièrement, et parvenues, au bout de cinq ans, à éclipser toutes vos Académies de province.

Vous sentez avec terreur approcher le moment, où votre fausse science devra fuir devant la vraie science et en toute matière :

Où nos historiens, avec une érudition puisée aux sources, auront relevé toutes les erreurs et toutes les ignorances de vos historiens ;

Où nos philosophes et nos moralistes, au nom de la logique et du bon sens, achèveront de réduire à néant les creuses théories de la philosophie séparée et de la morale indépendante, depuis la vague religion naturelle du rationalisme spiritualiste jusqu'aux insanités grossières du positivisme déterministe ;

Où nos exégètes vengeront partout les Saints Livres de vos interprétations fantaisistes, sacrilèges, ridicules ;

Où nos géologues auront pleinement montré ce que vaut cet échafaudage curieux mais ruineux d'observations, de conjectures et d'assertions gratuites, qu'on a complaisamment baptisées du nom de science préhistorique ;

Où nos physiologistes enfin, armés de vos procédés d'expérimentation, ne laisseront rien subsister de vos déductions volontairement matérialistes !

Voilà ce que vous redoutez, ce que vous voulez empêcher à tout prix ; et VOUS, LES HOMMES DE LA SCIENCE, VOUS PROSCRIVEZ TOUTE SCIENCE QUI N'EST PAS LA VÔTRE ; VOUS, LES HOMMES DE LA LIBRE RECHERCHE, VOUS PROSCRIVEZ A PRIORI TOUTE RECHERCHE QUI N'ABOUTIT PAS A VOS CONCLUSIONS OBLIGATOIRES ! C'était bien la peine de tant crier contre le Syllabus de l'Église, pour subir et imposer le Syllabus de la Révolution !

*
* *

Monsieur le Ministre, cette comédie dure depuis trop longtemps : on en est fatigué, le bon sens public murmure. Bientôt la lumière

sera complète : tout le monde verra où vous menez la France, à quelle liberté, à quelle science, à quelle religion. De ce moment-là, votre règne est fini, vous n'êtes plus rien.

L'éternelle vérité se voile parfois, comme le soleil se cache le soir, mais pour renaître le lendemain plus radieuse et plus belle.

Au reste, quelle qu'ait pu être la vivacité de notre langage, nous terminons volontiers par une parole de paix, empruntée à M. Keller (disc. du 3 juillet 1879), et qui résume toute la discussion : « La vraie solution n'est pas dans la guerre, elle est dans l'union des forces sociales... : le droit des pères des famille, le droit de l'Église ou la liberté des consciences, et le droit de surveillance de l'Etat. »

Agréez, etc.

A. DE LACOSTE.

UN SERMON AU TREIZIÈME SIÈCLE

CONFÉRENCE FAITE AU CERCLE CATHOLIQUE

MESSIEURS,

Si la parole de Dieu demeure à jamais invariable, ainsi que l'a dit le Psalmiste (*manet in æternum*), la manière d'annoncer aux hommes cette parole a, au contraire, varié suivant l'état des esprits et des cœurs de chaque société, de chaque nation, et presque de chaque siècle. Toutes les branches de la littérature renferment certainement l'expression et, pour ainsi dire, le secret des différentes époques qui les ont cultivées ; mais, entre toutes, l'éloquence de la chaire nous offre le reflet sincère et spontané des mœurs, des croyances, des besoins du peuple auquel elle s'adresse. Au moyen âge, qui aime en toutes choses la simplicité, où ce qu'on appelle de nos jours la pose brille généralement par son absence, ce phénomène est plus sensible que jamais. Les sermons du moyen âge, et en particulier ceux du treizième siècle, qui est le siècle de la prédication par excellence, en raison de la fondation et de la diffusion des deux grands ordres prêcheurs, ceux de saint François et de saint Dominique, nous montrent en déshabillé la vie spirituelle et matérielle de nos pères. Or, le caractère essentiel de ces sermons, leur caractère le plus saillant, et celui qui les distingue le plus de ceux des temps modernes, c'est que leurs auteurs se préoccupent beaucoup moins de la forme que du fond, et songent à instruire plutôt qu'à plaire, à expliquer plutôt qu'à émouvoir. Ils se proposent surtout un but pratique, ils cherchent un résultat positif, et non une vague édification ou une vaine popularité. « Pourquoi prêchez-vous ? dit un

d'eux à ses confrères. Est-ce pour que vos auditeurs s'écrient en sortant : Dieu! Comme maître un tel a bien prêché! Dans ce cas, vous avez fort mal prêché ; vous avez fait une prédication de théâtre, vous êtes un prédicateur de comédie. »

Il ne faut donc pas chercher chez eux le grand art, la grande éloquence, si chère à nos oreilles délicates. Non, ils sont éloquents par hasard, quand cela se rencontre, quand ils en ont le loisir, et jamais longtemps de suite. Ils ont souvent des saillies pleines de verve, des éclairs d'inspiration, rarement des mouvements oratoires soutenus. En outre, comme ils sont astreints à des règles fixes, comme ils se tiennent presque tous dans un cadre uniforme, imposé par la mode et par le goût scolastique, leurs œuvres présentent nécessairement dans leur ensemble une certaine monotonie, qui devait être peu agréable pour leur public, mais qui nous permet, à nous, de reconnaître plus facilement et plus sûrement les caractères généraux de leur prédication. Ce sont ces caractères que je voudrais vous faire saisir en peu de mots, et non pas seulement ceux qui se rapportent au corps du sermon, mais aussi ceux qui regardent les temps et les lieux où l'on prêchait, la composition et les impressions de l'auditoire, le sujet et la division du discours, enfin les résultats produits et l'influence de la chaire sur l'individu comme sur la société. Pour cela, je pourrais procéder par ordre méthodique et suivre, moi aussi, une division non moins rationnelle que sèche. Mais ce serait peut-être un peu ennuyeux, et je préfère vous faire simplement assister à un sermon du temps de saint Louis, sermon artificiel, bien entendu, dont je prendrai les traits à droite et à gauche dans les textes authentiques, comme on compose un bouquet avec des fleurs cueillies çà et là dans une prairie aux couleurs bigarrées : nous rencontrerons de la sorte sur notre chemin toutes les particularités, toutes les singularités qui méritent l'attention, et nous nous arrêterons un moment à chacune d'elles. Il me semble qu'il n'y a rien d'intéressant, pour nous autres chrétiens, comme de savoir comment priaient nos pères, comment on leur parlait, comment on cultivait leur âme ; et quand nous constatons qu'au fond ils priaient comme nous, que leur enseignement religieux était identique au nôtre, que leur culte, leurs croyances, leurs pratiques étaient les nôtres, sauf quelques différences de détail et de forme, nous devons être pris d'un sentiment de satisfaction et de sécurité profondes. La communion des saints, ce grand

et magnifique principe de l'Eglise catholique, s'étend ainsi pour nous, non plus seulement aux générations présentes ou aux générations récentes, mais à tous les siècles passés, et nous nous sentons bien réellement les frères de tous ceux qui ont adoré Jésus-Christ avant nous.

J'espère donc que la scène qui va passer sous vos yeux vous fatiguera moins qu'un exposé dans toutes les règles. Mais, s'il en était autrement, et si mon sermon avait le malheur de vous endormir, j'emprunterais immédiatement à un prédicateur du treizième siècle une recette qui lui réussissait toujours en pareil cas. Je m'écrierais soudain, sur un ton plus élevé : « Il était une fois un roi qui s'appelait Arthur... » Il est probable qu'alors vos têtes se redresseraient comme celles de vos pères, et que je pourrais ajouter avec mon religieux cistercien : « Quand je parlais de Dieu, vous dormiez; et pour entendre des fables, vous vous éveillez ! »

Mais ne prévoyons pas de pareilles extrémités ; il est dangereux de s'exposer à être réveillé en sursaut, et je ne veux pas vous infliger d'aussi vives émotions. Regardons plutôt tranquillement, et attentivement, l'endroit où nous sommes. Vous croyez être dans une des salles du Cercle catholique ; mais il faut résister à cette impression purement physique, et admettre avec moi que vous êtes transportés dans un beau jardin, dans un verger rempli de pommiers et de cerisiers en fleurs, au bas duquel coule la Seine. Comment ! dira-t-on, nous allons au sermon, et, au lieu d'entrer dans une église, nous nous arrêtons dans un jardin. Oui, l'existence de nos pères est conçue de telle sorte, le sermon y occupe une si grande place, que l'on prêche un peu partout, dans les chapelles, dans les écoles, dans les carrefours, même, au besoin, sur les grandes routes. La prédication a bien son centre ordinaire dans le temple, et alors elle se fait, soit du haut de la tribune élevée à l'entrée du chœur, soit d'une espèce de niche taillée en creux sur un des murs de ce même chœur et percée de petites fenêtres, avec un balcon en encorbellement et un escalier pris dans l'épaisseur de la construction, suivant la mode inaugurée par les nouveaux religieux de saint Dominique, mode qui devait engendrer, deux siècles plus tard seulement, la chaire de bois placée au milieu de la nef. Cependant l'intérieur des églises ne suffit pas toujours à contenir la masse des fidèles qui se presse autour du dispensateur de la parole divine. Aussi un certain nombre d'édifices sacrés ont-ils à l'extérieur une petite chaire de

pierre, adossée à une des murailles latérales ou à un contre-fort, de manière à ce que le peuple entende au moins le sermon devant le temple, sinon dedans. Mais, bien souvent aussi, lorsqu'un clerc renommé pour sa sainteté ou pour son éloquence arrive dans une localité, il est tellement pressé par la foule qu'il est obligé de la haranguer sur la place publique. On voit saint Antoine de Padoue, par exemple, entraîner dans les arènes antiques de Limoges toute la population de cette ville, qui l'écoute sans broncher sous la pluie et l'orage. On voit des prédicateurs élever la voix jusqu'au milieu des marchés et des foires, et ce n'est qu'un peu plus tard que les abus occasionnés par ces discours en plein air, que se permettaient de faire quelquefois des individus non autorisés et même des hérétiques, finirent par les faire interdire complétement.

Quant à nous, nous avons une raison toute particulière pour nous placer dans un verger : c'est que nous sommes au dimanche des Rameaux, en l'an 1265, si vous le voulez, et que, ce jour-là, le sermon solennel, le sermon de la fête, se fait à la procession de la messe, qui sort de l'église et se dirige vers différentes stations, où l'on procède à la lecture de l'évangile, à son explication et à la bénédiction des palmes. A Paris, le cortège sacré quitte la cathédrale pour se rendre au palais du roi, qui l'avoisine ; il entre dans le verger royal (*in viridario regio*), et c'est là qu'il s'arrête. C'est là aussi que nous l'attendions, et nous avons bien fait d'y pénétrer à l'avance, car, malgré l'étendue de ce local, une bonne partie de la foule ne peut y trouver place. A l'une des extrémités du clos se dresse une estrade, ornée de tapis et de draperies : c'est le *scafaldus* ou échafaud, tribune mobile, dont le nom a pris depuis un sens tout différent. Cette tribune est large et carrée : elle porte des sièges pour l'officiant, pour le prédicateur et pour les clercs les plus notables du cortège. On voit encore aujourd'hui quelque chose d'analogue dans certains pays catholiques. Les sermons sous la voûte du ciel, avec l'estrade qui en est l'accessoire accoutumé, sont toujours usités en Italie ; et à Rome même, c'est une des scènes les plus émouvantes et les plus pittoresques de la semaine sainte, que le récit de la Passion débité au peuple par un moine à la parole enflammée, aux gestes démonstratifs, debout sur quelques planches au milieu des ruines du somptueux Colisée.

L'auditoire se masse comme il peut autour du *scafaldus*. Ordinairement, dans l'église, les hommes se rangent d'un côté et les

femmes de l'autre, de peur que leur rapprochement n'inspire à quelques-uns des pensées profanes. Mais ici les rangs sont un peu confondus. Non seulement les sexes, mais les catégories sociales, ailleurs si soigneusement divisées, se trouvent mélangées par suite de l'encombrement. Le riche bourgeois de la capitale coudoie le pauvre artisan; le noble seigneur à la cotte armoriée heurte un des derniers représentants de la classe des serfs; la robe de bure du novice frôle la robe à longue traîne et à plusieurs queues de l'élégante damoiselle. Ne nous plaignons pas de cette promiscuité momentanée; elle signifie que tous ces chrétiens se sentent égaux devant Dieu, et que pour eux la vraie noblesse consiste, comme le dit un contemporain, à être vraiment l'enfant de Jésus-Christ, le plus illustre des pères. On dirait que le niveau social a été promené sur cette foule bigarrée; mais c'est le niveau social importé par l'esprit de l'Evangile, et non celui de la Révolution, qui n'en est que la mauvaise contrefaçon. L'extrême diversité de l'auditoire va forcer le prédicateur à prononcer ce qu'on appelle alors un sermon commun, c'est-à-dire un sermon à l'adresse de tous, et non un de ces sermons *ad status*, conçus pour les besoins particuliers de telle ou telle classe, de tel ou tel métier, comme on en rencontre tant dans les manuels du temps. Dans ces derniers, le clergé enseigne à chacun les devoirs de son état, critique les défauts inhérents à chaque profession, et trace autant de tableaux de mœurs fort intéressants pour nous autres, qui trouvons là l'expression de l'état réel de la société. Mais ici il s'adresse indistinctement aux fidèles de tout ordre, et il se tiendra dans les généralités, dans les considérations inspirées par l'évangile du jour, car les homélies faites après la lecture de ce texte sacré, à la messe, ne doivent point rouler sur autre chose; elles ne sont, en principe, que la traduction et l'explication de l'Evangile.

L'auditoire, une fois placé, se tient partie assis, partie debout. Les hommes, les femmes du peuple s'appuient, s'ils le peuvent, à quelque arbre du verger, qui, je le crains bien, ne produira guère de fruits cette année-là. Les nobles dames ont fait apporter par leurs varlets des pliants et des coussins, comme elles ont, du reste, l'habitude de le faire pour venir à l'église. M. Viollet-Le-Duc nous affirme bien quelque part que l'on ne s'asseyait pas dans nos églises avant l'époque de la Réforme, que les protestants furent les premiers à introduire des sièges dans leurs prêches, et que le culte catholique leur

emprunta ce perfectionnement de peur d'éloigner les fidèles par trop de rigidité. Mais il est prouvé par des textes authentiques que l'Eglise n'infligeait nullement aux hommes, surtout aux femmes, le supplice d'entendre les sermons debout. Saint Augustin nous parle déjà des *sedilia* usités de son temps pour les auditeurs comme pour les orateurs. On a des indications analogues pour le treizième siècle, et, d'ailleurs, les stalles de chœur, les bancs en pierre qui régnaient le long des bas côtés ou des chapelles, et dont beaucoup subsistent encore, n'étaient pas là pour rien. Il y a aussi un argument d'une autre nature à opposer à M. Viollet-Le-Duc : si les fidèles n'eussent été assis, les prédicateurs n'auraient pas eu à leur reprocher de se laisser aller au sommeil; il est difficile, en dépit de la locution reçue, de dormir debout, même à un mauvais sermon. Donc, outre les bancs fixes en pierre, il y avait certainement dans les églises des bancs mobiles, en bois, comme on en voit encore en certains pays; et de plus, les particuliers amis du confortable pouvaient amener avec eux, non pas les commodités de la conversation, comme disait Molière, mais les commodités de l'audition. Voilà encore une des formes de la tyrannie cléricale à rejeter parmi les produits trop nombreux de l'imagination des écrivains modernes.

Mais silence; voici la tête du clergé qui gravit les degrés du *scafaldus*, voici le diacre qui donne lecture du long évangile de la Passion, et après lui voici le prédicateur qui s'avance sur le bord de l'estrade et qui va prendre la parole. C'est un moine encore jeune, au crâne dépouillé, au visage d'ascète, aux yeux intelligents. Il porte la robe blanche de saint Dominique (car c'est l'ordre des Frères Prêcheurs qui fournit à cette époque le plus d'orateurs aux chaires de la capitale). C'est un des habitants de cette célèbre maison de Saint-Jacques de Paris, dont la générosité de la reine Blanche et de son auguste fils a favorisé la construction, et qui commence à remplir le monde de sa réputation théologique et littéraire. C'est un de ces frères mendiants apparus soudain, comme un vivant reproche, au milieu d'un clergé opulent et qui, par l'effet de ce seul contraste, ont conquis du premier coup un empire irrésistible sur les masses. Il revient à peine d'une excursion apostolique à travers les contrées les plus déshéritées du royaume; il a converti des pécheresses, ramené à la foi des hérétiques, engagé des controverses publiques avec leurs chefs et leurs séducteurs; des troupes d'hommes et de femmes l'ont suivi de ville en ville, de

village en village, pour ne rien perdre de son enseignement. Car ce n'est pas assez, pour les bonnes âmes du siècle, d'entendre une fois la parole d'un maître : il faut entendre prêcher toute sa mission, voyager avec lui, s'arrêter avec lui. On ne le quitte qu'au seuil de son couvent, et, si c'est un de ces saints personnages qui sont l'idole du pauvre et l'orgueil de la cité, on s'arrache des parcelles de ses vêtements, on gratte même la place où il s'est assis, pour emporter de ses reliques. Le zèle des contemporains va jusque-là, et nous avons des exemples de tous ces faits.

Notre dominicain commence par tracer sur son front le signe de la croix ; depuis la primitive Eglise, les orateurs sacrés débutent ainsi, et c'est là une de ces mille coutumes dans l'observation desquelles nous avons la joie de nous retrouver avec les chrétiens de tous les temps. Il prononce quelques mots du texte latin de l'évangile, que nous ne comprenons pas très bien : c'est le *thema* ou le texte choisi par lui pour être expliqué à l'assemblée; ici, rien de changé non plus, comme vous le voyez. Puis il dit, en promenant ses regards sur l'assemblée : « Belles douces gent... » Cette appellation flatteuse ne vaut peut-être pas le mot consacré aujourd'hui : « Mes frères » ou « mes très chers frères ; » mais celle-ci s'emploie aussi quelquefois. La première cependant se rencontre plus souvent, ou un de ses équivalents; elle est plus insinuante, et elle ne manque pas de saveur.

Mais, me dites-vous, en arrêtant mon prédicateur dès son premier mot, il va donc parler en français? en français pur? en français compréhensible? Ne commettez-vous pas là un anachronisme? Nous avons entendu dire bien des fois qu'au seizième siècle, et à plus forte raison auparavant, le langage de la chaire était un horrible jargon, un bizarre alliage d'idiomes différents, un langage farci, macaronique, pour employer l'expression reçue. Nous avons lu dans Voltaire (il peut arriver à tout le monde d'ouvrir un livre de Voltaire, quoique cela devienne rare aujourd'hui) : « Les sermons de Ménot et de Maillard étaient prononcés moitié en mauvais latin, moitié en mauvais français. De ce mélange monstrueux naquit la langue macaronique; c'est le chef-d'œuvre de la barbarie. Cette espèce d'éloquence, digne des Hurons et des Iroquois, s'est maintenue jusqu'à Louis XIII. » Voltaire a dit cela, c'est vrai, et beaucoup d'autres, plus savants que lui, l'ont répété. Mais d'habitude, et surtout en histoire, il est prudent de prendre le contre-pied de ce

qu'a dit le fameux philosophe ; j'ai bien rarement essayé de remonter à la source d'une erreur historique sans le rencontrer sur mon chemin.

Oui, Messieurs, notre sermon va se dire tout entier en français pur ; et la meilleure raison pour qu'il en soit ainsi, une raison qui devrait, ce semble, dispenser d'en chercher d'autres et renverser comme un château de cartes tout l'édifice des arguments contraires, c'est que les orateurs ont l'habitude de parler pour être compris de leurs auditeurs, et qu'au temps de saint Louis il y avait déjà trois ou quatre siècles que les Français, à l'exception des clercs, des savants, des étudiants, n'entendaient plus que leur langue maternelle. Il y avait trois ou quatre siècles que la chaire avait retenti des premiers balbutiements de cette langue vulgaire, devenue alors si délectable, comme dit Brunetto Latini, un auteur italien qui se croyait obligé d'écrire en français pour être mieux compris. Il y avait trois ou quatre siècles qu'on ne prêchait plus en latin qu'à ceux qui avaient appris le latin, c'est-à-dire au clergé et dans les écoles. Les capitulaires de Charlemagne, les conciles de Reims et de Tours, en 813, recommandaient déjà aux prêtres de haranguer le peuple « en langue romane rustique », et selon la manière de parler propre à chaque pays. Pour les temps postérieurs, les preuves abondent, et pour le treizième siècle en particulier, elles sont innombrables. Un abbé de Jumièges, en 1213, est obligé d'expliquer l'évangile en français aux convers de son monastère. Les gens de la cour ont besoin qu'on leur traduise également les textes sacrés, et l'on voit saint Louis se charger lui-même de cette besogne. Les manuscrits du temps contiennent une quantité de longs discours tout entiers en français. Et les mystères, les poèmes populaires, les chansons de geste, tout le monde ne sait-il pas qu'ils étaient écrits et débités dans cette langue? Prétendriez-vous que le public tenait à comprendre ce que disaient les acteurs ou les jongleurs, tandis qu'il n'attachait qu'un médiocre intérêt à ce que disaient les prédicateurs? qu'il voulait être amusé intelligiblement, sans vouloir être édifié de la même façon? Ce serait le renversement de toutes les notions acquises sur l'esprit du moyen âge. — Mais les manuscrits renferment encore plus de sermons en latin qu'en français? Sans doute, et pour deux raisons : d'abord, parce qu'un grand nombre de ces sermons étaient destinés aux clercs, et que pour les théologiens le latin était la seule langue admise, et même la plus familière, la

plus apte à rendre toutes les nuances de leur pensée; ils parlaient latin entre eux, et tout ce qui était à leur adresse était écrit et prononcé d'ordinaire en latin. Quant aux autres discours, à ceux qui devaient être prononcés devant des laïques, ils étaient aussi rédigés ou résumés de préférence en langue latine, précisément pour les mêmes motifs, parce que les prêtres étaient plus habitués à cette langue, parce que des textes latins devaient être compris également par le clergé de tous les pays, tandis que le français différait encore sensiblement d'une province à l'autre, parce que, enfin, les ecclésiastiques mettaient une sorte d'amour-propre, de coquetterie professionnelle à se servir toujours de l'idiome des lettrés, excepté quand ils ne pouvaient faire autrement; ce qu'ils exprimaient par cette maxime significative : *Lingua romana coram clericis saporem suavitatis non habet;* la langue romane n'a pour les clercs aucune saveur. Mais cela n'indique pas du tout que ces mêmes sermons populaires fussent prononcés dans la langue savante. Le prêtre se servait du canevas latin ou de la version latine, et les reproduisait ou les développait en français dans la chaire, ce qui lui était facile, puisqu'il possédait les deux dialectes; et ce fait paraît avoir été la règle générale, car on trouve à chaque instant, en tête des résumés latins, des indications comme celles-ci : *Dicendi in gallico, in vulgari; hic sermo totus gallicè pronuntiatus est.* Lors même que ces indications sont absentes, on doit penser que ces morceaux oratoires n'en ont pas moins été débités au peuple dans son langage maternel; car il existe des preuves d'une autre nature et plus singulières : saint Bonaventure, s'adressant aux Parisiens, s'excuse un jour de ne leur parler qu'en mauvais français; et sa harangue est rapportée entièrement en latin. Gilles d'Orléans commence une des siennes par ces mots : *Omissis latinis verbis, procedamus ad sermonem;* et le texte qui suit n'en est pas moins du latin tout pur. Je pourrais multiplier les exemples; mais arrêtons-nous, car cette démonstration nous entraînerait trop loin. Ajoutons seulement que, si d'autres manuscrits présentent un alliage des deux langues pouvant faire croire un instant à l'existence d'un style macaronique, ce mélange n'existait, lui aussi, que sur le parchemin dans la plupart des cas. Tantôt le scribe rédigeait successivement la même phrase en latin et en français, pour la plus grande commodité de celui qui devait traduire le sermon en chaire; il indiquait d'avance comment telle proposition, telle expression obscure devait être rendue dans le

dialecte vulgaire. Tantôt il rapportait certains passages tels qu'il les avait entendu débiter en chaire, sans se donner la peine de les recouvrir du vêtement de l'idiome ecclésiastique. D'autres fois, ce sont des textes de différents orateurs sacrés qu'on laisse subsister sous leur forme originelle, et que l'on commente ensuite en français. Tous les fragments hybrides, tous les prétendus discours macaroniques qu'on rencontre dans les manuscrits peuvent s'expliquer par l'une ou l'autre de ces raisons, ou par des raisons analogues. J'ai eu le bonheur, après une argumentation développée, de faire admettre ces vérités par la généralité du public érudit. Une seule personne (il est vrai que cette personne est un membre de l'Institut, qui se nomme M. Hauréau) les a traitées de conjectures sans fondement et leur a opposé quelques objections. Mais les exemples qu'il cite comme contradictoires rentrent précisément dans la catégorie des passages transcrits alternativement dans les deux langues pour faciliter la tâche du prédicateur, et son principal raisonnement consiste à dire ceci : « Est-il donc vraisemblable qu'après avoir recueilli des sermons en français on les ait ainsi constamment traduits en latin *pour les rendre moins intelligibles ?* Peut-on supposer que leurs auteurs les ont traduits eux-mêmes et qu'en les traduisant ils y aient mêlé le latin et le français, *uniquement pour nous tromper*, pour nous faire croire qu'ils étaient capables de parler cette langue incorrecte et barbare qui est le latin des sermons populaires? » Oui, ces traductions, ces *reportations*, comme on les appelait, sont vraisemblables et sont réelles; mais elles n'avaient pour but ni de rendre les discours moins intelligibles, ni de nous tromper, ni de nous faire croire quoi que ce soit. Les orateurs du treizième siècle ne songeaient guère à tout cela; j'ai expliqué leurs motifs, qui ne sont pas aussi puérils, et de pareilles objections ne sont pas de force à ébranler cet axiome inattaquable, que l'Eglise parlait à nos pères comme ils parlaient eux-mêmes, parce qu'elle tenait avant tout à répandre et à faire comprendre son enseignement; et nos contradicteurs se plaignent quelquefois les premiers de l'art avec lequel elle savait persuader le peuple (1).

Nous avons un moment quitté des yeux notre Frère Prêcheur; mais la distraction que nous avons eue au début de son sermon, si elle a été volontaire, n'était pas tout à fait oiseuse, et nous voici

(1) Nous nous réservons de répondre d'une façon moins sommaire aux objections de M. Hauréau dans un volume qui doit paraître incessamment.

revenus à lui. Il trouve que les *belles douces gens* qui l'entourent ne sont pas encore assez doux, pas assez calmes (en plein air, on est toujours un peu moins recueilli), et il commence par leur recommander le silence : « Pour Dieu, taisez-vous et tenez-vous cois; car, « vous le savez, quand les fidèles demeurent en repos, le prêtre « s'applique davantage à bien dire et eux-mêmes en tirent plus de « profit. — Or écoutez moult doucement, gardez qu'il n'y ait parle- « ment; vous entendrez la Passion de Notre-Seigneur, comment il « fut pour nous supplicié. » Il prend ensuite quelques précautions oratoires, il énonce le regret de ne pas savoir s'exprimer en style élégant, *en vers colorés*, comme plusieurs de ses confrères : « Mais pourvu que vous me compreniez bien, ajoute-t-il, cela suffit. La verrière tamise les rayons du soleil, et cependant elle les laisse passer : ainsi ma bouche, tout en prêtant à la parole divine la couleur de mon esprit, ne l'altérera point pour cela. » (Ce préambule est de saint Bonaventure.) Puis il dit un mot du plan de son discours, car il a toujours un plan très méthodique (du moins en commençant) ; et son exorde, son *prothema*, comme on l'appelle alors, est terminé. Il est immédiatement suivi de la prière, à laquelle il appelle tous les assistants par cette formule : « Demandez au Sei- « gneur qu'il me donne de vous faire entendre de bonnes paroles. » Et alors tous récitent d'une voix, soit le *Pater*, soit l'*Ave*. C'est au siècle suivant seulement que la Salutation angélique tend à prévaloir, comme elle prévaut encore de nos jours. Une légende prétend qu'Alain de Lille, le célèbre docteur universel, aurait été frappé un jour de mutisme pour avoir négligé, en commençant un sermon, d'invoquer la sainte Vierge. Cette anecdote n'est que du quinzième siècle et n'est rien moins qu'authentique; mais elle montre, du moins, le caractère obligatoire qu'avait pris alors une coutume conseillée déjà par saint Jean Chrysostome et observée par saint Augustin.

Après s'être ainsi concilié tour à tour et l'auditoire et la Divinité, comme le faisait jadis Périclès en abordant la tribune, le dominicain développe son thème, il *dilate* son sujet. S'il s'agissait d'un point de théologie ou de morale, il multiplierait les divisions, les définitions, les distinctions; c'est là l'écueil où se heurtent beaucoup d'orateurs contemporains : la subtilité, mère de la sécheresse. Mais il s'agit, heureusement pour nous, d'un récit, et du récit de l'événement le plus auguste, le plus touchant de toute l'épopée divine. Il déroule ces grandes scènes de la Passion dans une narration très

simple, entremêlée çà et là de quelques réflexions naïves, de cris du cœur, de saillies pittoresques, de reproches sanglants à l'adresse des bourreaux ou des lâches. Le reniement de saint Pierre a surtout le don d'exciter sa verve ; car, pour Judas le félon, il l'abandonne à son malheureux sort. Mais le prince des Apôtres, comment a-t-il pu montrer un esprit aussi versatile? « Dis-moi, sire Pierre, qu'est-ce « que tu fais? qu'est-ce que tu veux? Que vas-tu reniant? Que vas-tu « pleurant? — Par Dieu, sire, je pleure parce que je l'aime, et je « l'ai renié parce que je suis une chair fragile. *Amat charitas quod* « *negat fragilitas.* Charité dormait tout à l'heure, mais elle veillera « bientôt; elle veillera, vous dis-je, le jour où je donnerai mes « mains et mes pieds à crucifier devant l'empereur de Rome, pour « celui qu'une femme de rien m'a fait renier. » L'auditoire est déjà vivement ému ; mais le drame s'avance, et le récit devient plus palpitant. Le prédicateur décrit les instruments du supplice de Notre-Seigneur et montre du geste une flèche dorée, qui s'élève à côté du verger royal : « Là, dit-il, sous ce clocher ensoleillé repose le trésor de la France, la sainte couronne d'épines, la sainte lance, la sainte éponge que monseigneur le roi, qui est de présent, a gagnées à la France et que deux de nos frères, deux fils de saint Dominique, ont été chercher à Venise et à Constantinople; c'est pourquoi les religieux de Saint-Jacques viennent tous les ans, au jour anniversaire de cette pieuse conquête, faire un beau sermon dans la sainte chapelle du Palais. » Et il énumère avec complaisance tous les bienfaits répandus sur la ville et le royaume par la présence de ces insignes reliques. Bientôt il arrive au point culminant du drame. Il peint Jésus attaché sur la croix, et, dans l'ardeur de sa compassion, il mêle à son récit quelques vers qu'il a appris dans les *Distinctions* de Pierre de Limoges :

« Amor le fit lassus descendre,
« Amor le fit nostre humanité prendre,
« Amor le fit les bras en crois estendre,
« Amor li fit le costé fendre. »

Puis il en vient au dernier soupir de l'Homme-Dieu. A ce moment suprême, il jette avec lui un grand cri, et, levant son crucifix : « Ah! vrai chrétien, regarde, regarde comment il a le chef incliné pour te baiser, les bras étendus pour t'embrasser ! »

L'attendrissement est à son comble; on pleure de vraies larmes, et plus d'un fidèle s'écrie, comme autrefois le roi Clovis : « Ah! si

j'avais été là ! » Il se fait un temps d'arrêt. L'orateur respire ; puis il reprend, sur un ton plus bas, l'épilogue de la Passion : il peint les disciples en fuite et la vierge Marie seule au pied de la croix. « Tous les apôtres, dit-il, avaient abandonné le Seigneur Jésus, et la « foi s'était éteinte dans leur cœur. Seule, Notre-Dame la conserva, « depuis le jour du crucifiement jusqu'à celui de la résurrection ; en « mémoire de quoi, dans la semaine de pénitence, aux matines, « on éteint les unes après les autres toutes les lumières, sauf une « seule, pour les rallumer à Pâques. »

A ces mots, un incident inattendu se produit. Au fond de l'estrade, derrière le prédicateur, un des personnages les plus importants du cortège, un clerc d'un rang supérieur (*clericus magnus*) se lève soudain, et, d'un geste, arrête le religieux. C'est le chancelier de l'Eglise et de l'Université de Paris, à qui ses fonctions donnent une influence toute particulière dans le monde des théologiens. Il est, par sa position même, quelque peu en rivalité avec les ordres mendiants, dont les nouvelles écoles enlèvent aux siennes un grand nombre d'étudiants, et il ne paraît pas fâché de prendre en faute un des membres de la communauté de Saint-Jacques, un de ces Jacobins qui accaparent la faveur populaire au détriment de la corporation des docteurs séculiers. Il croit avoir trouvé une bonne occasion ; il la saisit, et s'écrie, assez haut pour être entendu de toute l'assemblée : « Je regrette d'avoir à interrompre ici l'orateur ; « mais je ne puis souffrir qu'il enseigne autre chose que ce qui est « dans l'Ecriture et je l'engage à conformer ses affirmations à celles « du texte sacré. Les apôtres, après la Passion, ont abandonné « Jésus-Christ de corps ; mais ils lui sont restés fidèles de cœur. » Le pauvre dominicain, confondu, mortifié aux yeux de la foule, ne sait trop quelle contenance garder : la nature lui conseille de riposter sur-le-champ au défenseur trop zélé des apôtres ; mais l'humilité à laquelle son habit l'oblige, lui dit de se vaincre et de s'incliner. Il va donc se rétracter publiquement, avec une abnégation d'autant plus méritoire qu'il n'est pas du tout sûr d'être dans son tort, lorsqu'un auditeur, qu'on n'avait pas remarqué jusque-là, et qui s'était mêlé sans bruit aux derniers rangs de l'assistance, se lève à son tour et attire aussitôt à lui tous les regards. C'est un homme d'un âge mûr, à la stature élevée, au visage empreint d'une douce et noble majesté ; il domine la foule et par sa taille et par son grand air, quoiqu'il soit vêtu d'une cotte de camelot très simple et d'un

surcot de tiretaine foncée. Un chuchotement court sur toutes les lèvres : « Voilà notre sire! voilà le bon roi Louis! » En effet, c'est saint Louis qui, étant chez lui, dans son palais, n'a pas voulu manquer à son habitude d'entendre la parole de Dieu aussi souvent que possible. De même qu'il allait naguère, comme le plus humble des étudiants, s'asseoir à terre devant la chaire des maîtres en théologie, à Royaumont, à Saint-Jacques, il s'est glissé dans son verger après que tout le cortège a été placé, et, grâce à la vive attention inspirée par la cérémonie, puis par le début du sermon, personne ne l'a vu prendre la plus modeste des places et la plus recueillie des attitudes. Comme il aime d'un amour particulier les Jacobins, dont il s'entoure dans toutes les occasions, il éprouve une impression pénible à la pensée de l'embarras où se trouve un des leurs, et en même temps son grand savoir théologique lui suggère la mémoire d'un passage des Pères tout à fait conforme au sentiment du malheureux orateur. « Mon frère n'est pas dans l'erreur, dit-il aussitôt; sa proposition « est des plus orthodoxes : on la trouve exprimée formellement dans « saint Augustin. Allez vite, ajoute-t-il en s'adressant à un sergent, « demander les œuvres du seigneur évêque d'Hippone au gardien « de la chapelle du Palais, qui se trouve tout à côté : c'est là que « j'ai fait réunir, après bien des recherches, les manuscrits des « grands docteurs de l'Eglise. Vous m'apporterez le *Commentaire « sur l'évangile de saint Jean.* » On obéit, et, séance tenante, pendant que l'auditoire attend avec anxiété le résultat de cette curieuse controverse, le roi exhibe un passage de saint Augustin qui dit en propres termes : *Fugerunt* (*apostoli*), *relicto eo corde et corpore.* Coup de théâtre; le chancelier, à son tour, se rassied confus; le peuple est tenté d'applaudir son souverain, dont il admire la science; mais il n'ose, par respect pour le chapitre et pour la docte Université.

Cette petite scène, qui nous est racontée en substance par Robert de Sorbon, offrirait de nos jours quelque invraisemblance. Mais elle est d'accord avec les usages du temps, et je l'ai précisément évoquée pour vous faire connaître un des caractères les plus originaux, les plus particuliers de la prédication du moyen âge. Les fidèles étaient alors si familiers avec toutes les choses de la religion et du culte, ils se sentaient si bien chez eux dans l'église, que l'enseignement qu'ils y recevaient tenait beaucoup moins du discours que de l'entretien ou de la conférence, dans le sens propre de ce mot; c'était comme un souvenir des homélies primitives, de ces conversations (*homiliæ*,

tractatus populares), dans lesquelles l'évêque interrogeait le peuple et répondait à ses questions. Les œuvres des Pères de l'Eglise nous montrent aussi le ministre de la parole divine interrompu quelquefois par des acclamations magnifiques ou par de bruyants applaudissements, interdits en vain. Au treizième siècle, les interruptions sont plutôt dues à des voix isolées, qui s'élèvent au milieu du sermon pour provoquer un éclaircissement, contester une assertion, poser une interrogation plus ou moins subtile. Elles se produisent généralement sans scandale, dans un but d'instruction (car les chrétiens de l'époque sont essentiellement pratiques et tiennent à éclaircir tous les doutes), plus rarement pour un motif personnel. Il y a pour les auditeurs (du moins pour les auditeurs instruits et compétents) une sorte de liberté de discussion ou de contrôle tout à fait étrangère aux habitudes compassées des temps modernes. Cette liberté a son charme et ses avantages, mais elle a aussi ses dangers : elle favorise notamment les contradictions et les apostrophes malséantes des hérétiques, répandus presque partout, et peut amener par là des désordres fâcheux. C'est probablement une des raisons qui ont fait disparaître peu à peu l'usage des interruptions et des questions adressées aux prédicateurs. L'hérésie, du reste, a toujours eu pour effet de rendre moins intimes les rapports du fidèle avec Dieu ou avec l'Eglise, d'isoler l'âme dans un individualisme fatal, et d'imposer à ses adeptes, sous prétexte du respect dû aux choses saintes, un culte froid et guindé. Je ne sais trop si la raideur du protestantisme n'a pas déteint quelque peu sur les formes extérieures du catholicisme moderne, et ne lui a pas ainsi enlevé une part de son attractivité sur les masses. Le respect est nécessaire; mais la familiarité des contemporains de saint Louis, qui d'ailleurs ne l'excluait pas, avait du bon : le peuple, au lieu d'être éloigné de l'église par des formes austères, y trouvait ses plaisirs, ses spectacles, ses réjouissances, et en même temps son instruction ; il y venait attiré par les séductions du cœur et de l'esprit, et il y restait.

Quant à l'intervention du roi et aux connaissances spéciales dont il fait preuve ici, elles n'ont rien d'étonnant non plus. Saint Louis, on le sait, avait fait une étude particulière des lettres sacrées ; il expliquait lui-même l'Ecriture à ses officiers, et dans la conversation il citait couramment des passages entiers des Pères, de saint Anselme, de saint Ambroise, et précisément de saint Augustin, qui

était l'objet de sa prédilection. Ceux qui ont lu Joinville doivent avoir été frappés de plus d'un fait de ce genre. L'anecdote est donc très vraisemblable, et, si généralement le bon roi est plus connu comme prince que comme théologien, elle a un double mérite en nous le révélant sous ce dernier aspect.

Notre homélie tire à sa fin, car il y a déjà une demi-heure qu'elle dure, et c'est là le temps réglementaire, d'après l'usage de l'époque (usage que l'on devrait bien remettre en vigueur aujourd'hui ; tout y gagnerait, l'orateur, l'auditeur et le sermon). Il faut cependant pardonner au bon frère s'il dépasse un peu la mesure ; le récit de la Passion n'est pas un sujet ordinaire et prend toujours des proportions plus longues. Et puis il lui reste encore à remplir un point capital du programme : il n'y a pas alors de bon sermon sans *exemple*, c'est-à-dire sans trait historique ou anecdotique à l'appui de ce qui vient d'être exposé. Un célèbre orateur de l'antiquité commençait, dit-on, toutes ses harangues par une histoire. Ici cette ressource oratoire, d'une incontestable efficacité, est réservée pour la fin, pour le moment où l'attention est fatiguée, où les paupières s'alourdissent. Quelque long qu'ait été le corps du discours, l'auditoire populaire ne tient pas quitte le prédicateur s'il ne lui raconte un fait tiré de la morale en action de l'époque ou de ses propres souvenirs, un apologue, une fable au besoin : il lui faut son histoire, cette éternelle amorce des petits comme des grands enfants. Je soupçonne même quelques-uns de ceux qui sont entrés avec nous dans le verger royal de n'être pas venus pour autre chose au sermon. Le saint homme est donc absolument forcé de s'exécuter ; et lui-même tient beaucoup à observer cette bonne coutume, car le fondateur de son ordre, saint Dominique, est un de ceux qui l'ont implantée les premiers, et c'est également un dominicain, nommé Etienne de Bourbon, qui a composé le plus vaste recueil d'anecdotes édifiantes à l'usage de la chaire (*tractatus de diversis materiis prædicabilibus*), recueil à peine achevé au moment où nous sommes. Mais il a bien de la peine à trouver une transition, un récit de circonstance, en un mot à faire venir un exemple. Il a étudié dans des manuels spéciaux l'art difficile *d'introduire* les anecdotes. Maître Pierre de Limoges lui a expliqué, dans ses *Distinctions*, comment il fallait s'y prendre : « Si vous voulez amener à propos telle histoire, prenez tel ou tel détour ; si vous voulez un exemple merveilleux sur l'Eucharistie, et la manière de l'appliquer, voyez à telle page de ce recueil ; etc... » Mais

c'est comme un fait exprès : il a la tête remplie d'un trait édifiant qu'il a lu la veille dans le manuscrit tout frais de son confrère Etienne de Bourbon, et ce trait n'a aucun rapport avec la Passion, sur laquelle il vient de parler. Une aussi petite difficulté n'arrêterait pas beaucoup de ses pareils, qui ne se gênent pas pour coudre à leurs discours un appendice complètement étranger au sujet. Lui, du moins, cherche à la surmonter, et, comme il trouve l'anecdote très neuve, très morale, très bien appropriée à la majeure partie de l'assemblée qui l'écoute, il se décide à satisfaire par son moyen l'impatience populaire. Mais il ne s'agit pas seulement de répéter ce qu'il a lu. Ce qu'il a lu n'est qu'un sec résumé, qu'un simple canevas; les grandes lignes de la narration sont seules indiquées : c'est à lui, c'est à son talent de conteur et à son imagination de donner à cet embryon informe les développements séduisants qu'il comporte. Le thème qui l'a frappé consiste simplement en ces quelques mots, écrits en latin : « Un homme du peuple, ayant trouvé un sac rempli de pièces d'or, l'emporta dans sa demeure pour le réserver à celui à qui il appartenait. Il entendit bientôt publier que certain marchand le réclamait et offrait de laisser la moitié de la somme à celui qui le lui rapporterait. Il alla donc le trouver, et le lui rendit sans vouloir rien accepter. Mais celui-ci, touché de son désintéressement, voulut, au contraire, lui abandonner le tout, et se sauva en jetant l'argent devant lui. L'autre le poursuivit en criant : Au voleur! On arrêta le marchand, et l'on demanda au pauvre homme de quel vol il l'accusait. Il a tenté, dit-il, de me voler mes deux plus grands biens : ma pauvreté et mon honnêteté. »

Et de cette version, aussi terne que concise, le dominicain, la *dilatant*, selon l'expression des maîtres de la chaire, la colorant, la faisant passer du style indirect au style direct, et de la langue savante dans la langue plus animée du peuple, tire le charmant et pittoresque récit que vous allez entendre :

« Notre Sire, en mourant nu sur la croix, nous a enseigné le mérite du dénuement et du détachement de toutes choses; car il pouvait être riche et il était de sang royal, et nonobstant il ne voulut oncques se séparer de la vertu de pauvreté. Ce même enseignement nous est donné aussi par l'aventure que je vous conterai, d'un marchand qui venait de la foire du Lendit, à Saint-Denis, où il avait mené grande marchandise et vendu bientôt tout. Il mit son gain en une masse d'or moulu, et, se remettant en route, il passa par la bonne ville de

Paris, et là passa par-devant une église. Le prud'homme avait accoutumé de faire ses oraisons devant l'image de la Mère de Dieu, sainte Marie : il entra au moutier, fit ses oraisons et posa sa gourle (ou sa bourse) à côté de lui. Mais quand il se leva de prier, vaine pensée qu'il eut lui fit oublier son avoir, et il s'en alla, et ne s'en donna garde.

« Un bourgeois y avait dans la ville qui aussi avait accoutumé d'aller au moutier susdit, et moult volontiers et souvent faisait ses oraisons devant la benoîte Mère de Dieu, madame sainte Marie. Là il trouva ce grand avoir, et vit qu'il était scellé et bien fermé au loquet. Il s'ébahit, et se demanda, tout émerveillé, d'où ce trésor venait. Hé! Dieu! dit-il, que ferai-je? Si je fais savoir le long de cette ville que j'ai trouvé pareil avoir, tel le réclamera, qui oncques n'y eut peine ni travail à l'acquérir. Adonc se pourpensa le bourgeois qu'il le garderait, jusqu'à l'heure où il en aurait de vraies nouvelles. Il vint en sa chambre, le mit dans un écrin, et vint à son huis (à sa porte), où il écrivit en grosses lettres ces mots : Quiconque a rien perdu, qu'il vienne à moi.

« Quand le marchand eut erré grand pièce de temps et qu'il fut hors de sa vaine pensée, il tâta autour de lui et cuida trouver sa gourle : n'en trouva mie; adonc fut moult mal à l'aise. Hélas ! dit-il, j'ai tout perdu. Mors suis, trahi suis! Il s'en revint au moutier, cuidant retrouver sa gourle : n'en trouva mie. Il vint au prêtre, demanda nouvelles de son avoir : n'en trouva nulle. Il sortit du moutier tout pensant, et, en passant, trouva ces lettres écrites sur l'huis du bourgeois. Il entra en l'hôtel, vit le bourgeois qui avait trouvé la sacoche, et lui dit : Ha! par Dieu, sire, êtes-vous le maître de cet hôtel ? — Oui, sire, répondit-il, tant comme à Dieu plaira. Que vous plaît-il? — Ha! sire, fit le marchand, par Dieu ! dites-moi qui a écrit ces lettres sur votre huis. Le bourgeois feignit celui qui n'en savait rien et dit : Bel ami, il demeure céans des clercs et différentes gens; ils écrivent là leurs vers, leurs devises. Et que voulez-vous, beau sire? Avez-vous rien perdu? — Perdu, sire! ah! certes, j'ai perdu! j'ai perdu si grand avoir que je ne le sais compter. — Comment, bel ami, qu'as-tu donc perdu? — Sire, j'ai perdu une gourle toute pleine d'or, scellée à tel scel et fermée à tel loquet. Alors le bourgeois sut qu'il disait vérité ; adonc il l'appela en sa chambre, et lui montra son avoir, et le pria de le prendre. Et quand le marchand trouva le bourgeois de loyauté si plein, il s'émerveilla et pensa : Beau sire Dieu ! je ne suis pas digne d'avoir tel trésor

comme j'avais amassé. Ce bourgeois en est bien plus digne que moi. Sire, lui dit-il, certes cet avoir est bien mieux placé chez vous que chez moi ; je le vous donne, et à Dieu vous recommande. — Ah ! bel ami, se récria le bourgeois, prends ton avoir ; je ne l'ai point gagné. — Certes non, dit le marchand, je ne le prendrai pas, mais je m'en irai sauver mon âme.

Et il s'enfuit à grande allure, laissant là son trésor. Le bourgeois, voyant qu'il s'en allait si brusquement, court après lui et se met à crier : Larron, larron ! prenez le larron ! Les voisins, apercevant celui qui s'enfuyait, courent et l'arrêtent, et demandent au bourgeois : Quel larcin vous a fait cet homme? quel méfait a-t-il commis? — Certes, mes seigneurs, dit le bourgeois, il a voulu me faire un grand tort : il a voulu me voler ce que j'ai de plus précieux, ma pauvreté et ma loyauté, que j'ai soigneusement gardées jusqu'à cette heure. Et il leur conta la vérité. Et quand les voisins ouïrent la vérité, ils firent prendre au marchand tout son avoir, et le renvoyèrent. »

Cette jolie scène de mœurs, que je rapporte textuellement, trouverait difficilement son pendant parmi les traits des hommes illustres du *de Viris*. L'auditoire, qui était tout oreilles, d'autant plus que le beau rôle est joué ici par un bourgeois de Paris, est profondément édifié ; et il y a de quoi, pour des gens habitués la plupart au négoce et à l'usure. L'orateur eût pu demander à ses souvenirs de voyage, à ses relations personnelles, une anecdote d'un caractère plus précis, plus historique, qui eût transmis à la postérité des particularités pleines d'intérêt sur des lieux ou des personnages célèbres. Mais il s'occupe bien de la postérité ! Il cherche à répandre la notion de la vertu et de la moralité chez les bourgeois de la grande cité commerçante, et peu d'exemples, à ce point de vue, pouvaient porter aussi juste.

Le sermon, cette fois, touche à sa fin. Après avoir dégagé de son récit une conclusion pratique, après l'avoir de nouveau rattaché par quelques mots habiles au sujet traité (opération bien nécessaire, on en conviendra), l'homme de Dieu termine par le souhait traditionnel, qui est aussi un legs des Pères de l'Église, et dont la formule se dit en latin : « *Quod vobis præstare dignetur qui vivit et regnat Deus per omnia sæcula sæculorum. Amen.* » Mais il ne descend pas encore de l'estrade. Il va donc ajouter quelque chose à ce discours déjà trop long?

Rassurez-vous ; son éloquence est tarie. Mais il faut nous rappeler que c'est le sermon de la messe qui a été transporté à la procession, et que nous sommes, par conséquent, au prône. Or, le prône, à cette époque, est suivi de certaines prières et de certaines annonces qui le précèdent aujourd'hui ; c'est ce qu'on appelle les *monitions*. Prêtons donc l'oreille une minute de plus. Le prêtre demande aux fidèles de prier ensemble pour l'Eglise, pour monseigneur Urbain, le très saint père, pour monseigneur Renaud, l'évêque de Paris, et les autres pasteurs de la capitale, pour la paix de la France, « ce royaume des royaumes, » dit-il, pour la prospérité du roi Louis, pour ses enfants, qui sont « le trésor de la nation, » pour le roi de Sicile, Charles d'Anjou, le champion de la papauté, pour la Terre-Sainte et ses défenseurs, puis enfin pour les défunts, dont il désigne quelques-uns ; car la touchante coutume d'implorer Dieu en faveur des trépassés au moment du prône, à l'heure où un plus grand nombre de voix sont unies pour influencer la Justice divine, est depuis longtemps en vigueur. Mais que veut-il dire encore ? Le voilà qui baisse le ton. C'est pour recommander discrètement aux prières publiques un malheureux clerc qui a tout récemment scandalisé l'église de Paris : c'est le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois. Qu'a-t-il donc fait ? Il a, sans permission, sans congé, abandonné sa paroisse pour aller jouir d'une grasse prébende dans un autre diocèse. On appelle sur son infidélité, non le châtiment, mais le pardon.

Aussitôt, tout le monde tombe à genoux, et les prières demandées sont récitées en commun, à haute voix, par le religieux et ses auditeurs. Ce sont encore le *Pater* et *l'Ave*, répétés plusieurs fois. Des indulgences spéciales sont annoncées et octroyées ; une absolution solennelle est donnée ; les palmes sont bénies et distribuées. Tout est fini : le clergé retourne à Notre-Dame achever la cérémonie ; le roi a déjà disparu ; le peuple s'écoule à son tour, et il ne reste plus dans le jardin du Palais que le parfum divin de la prière, mêlé aux parfums terrestres des pommiers en fleurs...

Mais dans les âmes, que reste-t-il ? Allons-nous assister à la répétition de ce plaisant dialogue qu'un anonyme contemporain met dans la bouche de deux paroissiens, dont l'un vient d'écouter avidement sa harangue ? « Dieu ! dame sainte Marie ! comme ce prud'homme a bien sermonné ! — Et qu'a-t-il dit ? fait l'autre. — Par ma foi, je ne sais. » Non. La parole de notre religieux a porté ses fruits. A cet âge de foi et de dévotion expansive, il n'y a pas besoin

de grands efforts d'éloquence pour entraîner des conversions inopinées, des démonstrations enthousiastes. Tel argument, qui nous laisserait tout à fait froids, agit vivement sur l'imagination des fidèles. La semence de la grâce, quand elle tombe sur un terrain bien préparé, est toujours plus active et plus féconde. Si nous avions le temps de suivre quelques-uns des groupes qui s'éloignent, nous pourrions nous en convaincre facilement. Voici deux jeunes étudiants qui du Palais remontent vers le faubourg Saint-Jacques : ils ont comploté ensemble d'aller revêtir sur-le-champ l'habit de saint Dominique, tant la mission du religieux qu'ils ont entendu leur paraît belle ; ils se souviennent de l'exemple donné naguère par un de leurs plus fameux professeurs, nommé Alexandre de Halès, qui, au milieu d'une allocution du frère Jean de Saint-Gilles, endossa, séance tenante, la robe blanche des Jacobins. Voici de nobles dames, voici de riches bourgeoises qui se dépouillent de leurs bijoux, de leurs parures, et qui vont de ce pas vendre les uns et brûler les autres sur la place publique, pour l'amour du Dieu crucifié dont elles viennent de pleurer les souffrances. Voici des usuriers qui, par un effort plus rare et plus méritoire encore, courent se débarrasser du montant de leurs gains illicites, dont le poids étouffe leur conscience. Tous ces résultats sont fréquents, et se produisent d'ordinaire à l'issue du sermon. Ainsi, dans la piété des fidèles comme dans le zèle des prédicateurs, se retrouve ce caractère pratique dont je vous signalais, en commençant, l'universalité.

Je ne vous ai pas exhibé, Messieurs, un chef-d'œuvre de l'art oratoire, parce que j'ai voulu prendre mon type dans la prédication populaire et journalière, qui est la plus propre à nous initier à la vie spirituelle de nos aïeux ; mais les fruits positifs que nous constatons doivent nous consoler de la rareté des belles phrases et de l'absence des tirades à effet.

Ce n'est pas, du reste, en observant les résultats individuels qu'on peut se faire une idée juste de l'immense influence exercée par la prédication au treizième siècle. Il faudrait, pour en comprendre toute l'étendue, élever nos regards et considérer la marche de la société dans son ensemble. Mille écueils étaient semés dès lors sur ses pas par les doctrines antireligieuses et antisociales dont l'hérésie se faisait le porte-voix. Au commencement du siècle, la grande coalition des Albigeois, des Vaudois et de toutes les sectes anciennes et nouvelles menaçait d'engloutir et le catholicisme, et

la famille, et la propriété. Il n'était pas encore question d'attaquer la royauté et la noblessse, parce qu'elles réunissaient en elles toute la force matérielle; mais on y serait venu vite. C'était l'avénement du protestantisme qui s'annonçait trois cents ans avant son tour; on peut même dire que c'était la Révolution qui s'avançait. Eh bien! Messieurs, ce ne sont pas, quoi qu'on en ait dit, les tueries de la croisade albigeoise ni les bûchers de l'inquisition qui refoulèrent ce débordement : la violence, en matière de religion, n'a jamais fait que surexciter la résistance. On a beaucoup exagéré le nombre de ces bûchers, qui ne se sont allumés que de loin en loin, et l'importance de ces luttes à main armée, qui n'étaient que des représailles trop motivées. Comment se fait-il donc qu'à la fin de ce même siècle, après le règne de saint Louis, le péril soit conjuré, que l'hérésie ait disparu? Ah! demandez-le, Messieurs, à ces phalanges pacifiques, lancées sur le monde, au moment le plus redoutable de la crise, par deux humbles religieux qu'une même pensée, qu'une même ardeur animait. Demandez-le aux missionnaires de saint François et de saint Dominique, et à leurs imitateurs de toute catégorie, qui se répandirent simultanément, comme une bienfaisante inondation, dans les cités, dans les bourgs, dans les villages, pour prêcher sans relâche la vérité, pour opposer l'enseignement à l'enseignement et l'exemple à l'exemple. On séduisait les gens simples par l'appareil de la fausse science : ils s'armèrent de la science véritable. On les attirait par le simulacre de la pauvreté : ils se firent vraiment pauvres, et s'intitulèrent les frères mendiants. Favorisés par le saint roi, ils obtinrent des succès merveilleux. Ils ramenèrent les égarés, ils réchauffèrent les tièdes; et l'Église ébranlée leur dut sans aucun doute son raffermissement. La meilleure preuve de ce que je dis là, c'est qu'après la guerre des Albigeois les hérétiques et les faux prophètes pullulaient encore en France, et qu'après la période de répression violente qui suivit il en subsistait toujours une quantité; mais après les missions multipliées des deux grands ordres prêcheurs, après les prodiges d'activité, de talent, d'héroïsme dont ils donnèrent le spectacle sous le règne de leur protecteur, il n'en est plus question ni dans les chroniques, ni dans la législation, ni dans les productions de la chaire. La prédication a donc réellement sauvé la société chrétienne à cette époque, et le siècle de saint Louis pourrait être appelé non moins justement le siècle des prédicateurs.

C'est là, Messieurs, une éclatante leçon pour ceux qui s'imaginent que le péril social peut être conjuré à l'aide des gendarmes et des chassepots. C'est un puissant encouragement pour ceux qui, au contraire, travaillent au salut commun par la parole, par l'enseignement, par la plume, et qui, au lieu de mettre leur espérance dans le fer ou le plomb, dans le perfectionnement des armes, dans les progrès de la matière, se font les coopérateurs de la plus merveilleuse et de la plus irrésistible de toutes les forces, celle de la grâce divine agissant sur les hommes.

A. Lecoy de la Marche.

LE PROCÈS DE MARPINGEN

Les apparitions de la sainte Vierge à Marpingen sont, sous tous les rapports, un des événements les plus considérables de notre époque. Elles ont duré du 3 juillet 1876 jusqu'au 3 septembre 1877, soit quatorze mois, et les autorités prussiennes se sont acharnées contre les voyantes, le bourg de Marpingen et toutes les personnes qui y touchaient de près ou de loin, avec une persistance opiniâtre qui n'a guère de pareille dans l'histoire. Ces efforts inouïs ont abouti à un procès qui s'est déroulé du 3 au 15 mars devant le tribunal de police correctionnelle de Saarbrück, et s'est terminé par l'acquittement de tous les accusés. Les frais, qui doivent dépasser 100,000 marks, sont restés au gouvernement. Le procureur royal, M. de Padberg, a interjeté l'appel, mais l'autorité supérieure le lui a fait retirer, afin de ne pas augmenter inutilement la dépense, la base du procès étant si peu solide, que tous les hommes de loi s'étonnent de la légèreté avec laquelle la Chambre du conseil du tribunal a admis cette affaire. L'accusation portait : « d'avoir, dans l'intention de se procurer un gain illégitime, tenté ou cherché à nuire à différentes personnes, en suscitant et en entretenant chez elles une erreur par l'affirmation de faits faux et la suppression de choses vraies, et d'avoir accentué ces tentatives par des actions qui ont reçu un commencement d'exécution d'un caractère délictueux. »

Les prévenus de ce chef étaient : la veuve Madeleine Kunz, mère de la voyante Marguerite; la veuve Catherine Leist, mère de la voyante Suzanne; les époux Hubertus, parents de la voyante Catherine;

Les personnes suivantes étaient accusées « de tromperie ou, dans tous les cas, d'avoir aidé à la tromperie dont les parents s'étaient rendus coupables de concert avec leurs enfants » ; le curé Neureuter de Marpingen ; le vicaire Dicke à Minden (Westphalie) ; le docteur Thœmes, rédacteur à Ehrenfeld (Cologne) ; le curé Eich à Heusweiler ; le curé Schneider à Alsweiler; le curé Schwab à Urexweiler ; l'institutrice Madeleine André à Tholey. Leur intention aurait été, d'après l'acte d'accusation, de procurer un avantage illégitime à l'église de Marpingen.

Ont été accusés d'avoir contribué par des actions à la tromperie susdite : Nicolas Rektenwald qui prétend avoir été guéri miraculeusement le troisième jour des apparitions ; Nicolas Leist, Jakob Leist, Nicolas Ames, J. Jakob Klotz et Anton Hahn, tous de Marpingen, qui prétendent avoir vu l'apparition le 6 juillet, vers dix heures du soir.

Puis il y avait encore trois accusés, dont le garde forestier Altmayer, pour faits secondaires, résistance aux agents de l'autorité publique, qui ont été également acquittés, et dont l'affaire ne touche pas à la question que nous nous proposons de traiter.

La lecture du jugement, le 5 avril, a demandé deux heures; il remplit trente pages d'impression. Tout en prononçant l'acquittement de tous les prévenus, cette pièce renferme de nombreux considérants et attendus par lesquels le tribunal, pour venger la déception du gouvernement, cherche à poser comme un fait établi et prouvé que les apparitions sont des inventions mensongères des enfants, et que les guérisons miraculeuses ont été expliquées d'une manière naturelle par les médecins experts; mais que ces faits ne tombant pas sous le coup de la loi, l'acquittement ne se trouve motivé que par l'absence de l'intention frauduleuse et intéressée chez les prévenus. Le but de notre travail est de prouver que ces affirmations et suppositions du jugement ne sont nullement justifiées; qu'au contraire, les dépositions des témoins à charge comme à décharge, ainsi que les rapports des médecins, tendent à confirmer la réalité des apparitions comme des guérisons miraculeuses.

Avant d'entrer en matière, nous donnons, pour la facilité du lecteur, un résumé chronologique des événements de Marpingen.

4 février 1868. — Naissance de Catherine Hubertus.

16 février. — Naissance de Suzanne Leist.

7 mai. — Naissance de Marguerite Kunz.

3 juillet 1876. Lundi — Première apparition au Haertelwald à huit heures du soir, visible aux trois enfants.

4 juillet, mardi : Deuxième apparition au même endroit à quatre heures de l'après midi, visible à deux enfants. Sur la demande des enfants : Waesgen, wer seid Jhr (tante, qui êtes-vous), l'apparition répond : *Jch bin die Unbefleckt Empfangene.* (Je suis Celle conçue sans tâche).

Troisième apparition au Haertelwald à huit heures du soir, visible à deux enfants ; pour la première fois l'apparition suit les enfants jusque près du village.

5 juillet, mercredi : Quatrième apparition au Haertelwald à deux heures de l'après-midi. L'apparition accompagne de nouveau les voyantes et les pieux. Les institutrices André et Dubitscher se rendent le soir au Haertelwald. L'apparition est visible aux enfants et permet aux malades de la toucher. Guérison de Rektenwald ; M. le curé Neureuter rentre à Marpingen, accompagné de son voisin M. Eich, curé de Heusweiler.

6 juillet. M. le curé Neureuter interroge les enfants qui ne parlent guère. L'institutrice André se rend auprès de M. le Curé pour affaires scolaires; il lui recommande de faire comme lui et de ne pas s'occuper des apparitions.

Dans l'après-midi, sixième apparition à la forêt. Le soir, guérison de Madeleine Kirsch.

Septième apparition, à dix heures du soir : quatre hommes, Nicolas Leist, (âgé de vingt-deux ans), Jakob Leist (quarante-deux ans), Nicolas Ames (vingt-huit ans) et J. J. Klotz (quarante-deux ans), racontent immédiatement avoir vu l'apparition; Anna Hahn prétend avoir vu une lueur blanche; Anton Hahn prétend, mais seulement le 24 décembre 1876, avoir vu également l'apparition.

7 juillet, vendredi : Erection d'une petite croix dans la forêt avec l'inscription : *Hier ist der Ort.*

9 juillet, dimanche : Pour la première fois grande affluence de pèlerins. Érection d'une croix plus grande et d'une colonne de bois avec une image de la Vierge.

11 juillet, mardi : L'enfant des époux Dœrr, de Humes, est guéri. Huitième apparition à la forêt à deux heures de l'après-midi. La fontaine miraculeuse désignée par l'apparition. (Nous n'enregistrerons pas les apparitions subséquentes presque quotidiennes). Nombreux pèlerins.

12 juillet, mercredi : Le bourgmestre Woydt envoie le gendarme Oberleuter à la forêt pour faire son rapport. Le soir, le secrétaire du cercle, M. Besser, à Saint-Wendel, télégraphie à Saarbrück de tenir les troupes prêtes.

13 juillet : M. Neureuter écrit à M. Eich :

« MM. Besser et Woydt se rendent à la forêt ; on somme la foule de se disperser, ce qui n'a pas lieu. Ils demandent des troupes; à quatre heures et demie une compagnie arrive à Saint-Wendel. M. le curé et le vicaire Schütz se rendent à la forêt. Les soldats arrivent et dispersent les pèlerins. M. de Wolff, président de la régence de Trèves, arrive le soir à Saint-Wendel.

14 juillet : M. de Wolff interroge M. le curé Neureuter, en présence de MM. Besser, Woydt et du docteur-médecin Brauneck, pour savoir qui lui a parlé le premier de l'érection d'une chapelle à la forêt.

Une compagnie de soldats est logée comme garnisaires dans Marpingen. Un officier et seize soldats exigent chacun un lit au presbytère.

15 juillet : Interrogatoire par la commission d'enquête judiciaire. M. Besser dit dans une proclamation officielle : L'enquête préliminaire a déjà prouvé que les instigateurs du miracle n'ont eu d'autre intention que de tromper la population crédule.

24 juillet lundi : Premières apparitions à la maison de Catherine Hubertus visible à deux enfants.

27 juillet : Première apparition à la salle d'école, vue par deux enfants.

29 juillet : Départ des garnisaires. Arrivée de sept gendarmes.

8 août : Défense d'entrer au Haertelwald.

13 août : Déclaration des époux Kirsch relative à la guérison miraculeuse de leur fille Madeleine.

22 août : La défense d'entrer au Haertelwald est annulée comme illégale, mais en même temps une nouvelle défense est publiée avec l'assentiment de la régence de Trèves.

20 août : Le landrath et deux médecins examinent les trois voyantes au sujet de leur savoir acquis à l'école.

1er septembre : L'institutrice André est transférée de Marpingen à Tholey.

4 septembre : Deux cents pèlerins sont condamnés, chacun à trois marks d'amende, à Saint-Wendel; d'autres sont acquittés à Tholey par le juge de paix.

5 septembre : La régence de Trèves ordonne que, pour couvrir les 4000 marks de frais de l'occupation militaire de Marpingen, il sera prélevé un supplément de 115 pour cent sur les contributions directes.

8 septembre : Fête de la Nativité, la sainte Vierge, entourée d'anges, apparaît pour la première fois aux trois enfants pendant la sainte messe à l'église de Marpingen.

11 septembre : Vision d'avenir : procession d'enfants. L'ange le plus élevé annonce la mort prochaine du bon Jakob.

20 septembre : Les trois voyantes sont interrogées par le juge de paix Gatzen à Tholey.

10 octobre : Interrogatoire des trois enfants par le juge d'instruction Remelé. Arrivée de l'*Irlandais* à Marpingen.

11 octobre : Visites domiciliaires aux presbytères de Marpingen, Alsweiler, Urexweiler et Heusweiler.

13 octobre : L'*Irlandais* se révèle comme agent de la police secrète : baron de Meerscheidt-Hüllessem.

27 octobre : Arrestation de M. le curé Neureuter.

L'*Irlandais* rédige un procès-verbal sur les dépositions de Marguerite Kunz; cette pièce est tachée d'encre : l'enfant signe un nouveau procès-verbal sans le lire.

30 octobre : Arrestation de M. le curé Schneider à Alsweiler.

31 octobre : Nicolas Ames, Nicolas Leist, Jakob Leist et J. J. Klotz sont emprisonnés.

1er novembre : L'agent de la police secrète, M. de Meerscheidt-Hüllessem, interroge toutes les femmes et filles de Marpingen pour savoir qui a érigé la croix à la forêt.

6 novembre : Le bourgmestre Woydt examine la caisse de M. le curé Neureuter.

Les trois voyantes sont condamnées par le tribunal de la tutelle de Saint-Wendel pour avoir provoqué des désordres graves.

7 novembre : L'accès du Haertelwald est rendu libre, mais interdit de nouveau trois jours après.

8 novembre : Les trois voyantes sont enlevées de force à leurs parents et enfermées dans la Mariannenanstalt de Saarbrück. Jusque-là elles avaient subi quatorze interrogatoires.

13 novembre : Le prince Radziwill, membre du Reichstag, à Marpingen.

16 novembre : Les quatre hommes emprisonnés le 31 octobre sont relâchés.

26 novembre : La veuve Kunz et la femme Hubertus se rendent à Saarbrück pour voir leurs enfants, ce qui leur est refusé.

29 novembre : Le référendaire Strauss prend Marguerite Kunz à l'institution de Saarbrück et se rend avec elle à Marpingen par Schiffweiler. Entretien de M. le curé Rath avec Marguerite. Le lendemain, rencontre de Marguerite avec sa mère.

30 novembre : Le tribunal de Saarbrück annule la condamnation édictée par le tribunal de Saint-Wendel contre les trois enfants.

1er décembre : MM. les curés Neureuter et Schneider sont élargis.

3 décembre : La femme Riemer, directrice de l'institution de Saarbrück, se prépare à un voyage à Metz pour amener des enfants dans un établissement pénitencier. Ayant menacé Marguerite de la faire enfermer dans un pénitencier, celle-ci craint qu'elle n'y soit amenée. D'après les dires de la femme Riemer, Marguerite aurait maintenant déclaré que tout ce qu'elle a dit des apparitions était des inventions.

12 décembre : Les trois enfants sont élargis et rendus à leurs parents.

13 décembre : Le président de la province rhénane répond par un refus à la réclamation du conseil municipal de Marpingen au sujet de la contribution de 4000 marks imposée au village.

14 décembre : Ordonnance du bourgmestre défendant toutes les processions et pèlerinages à la fontaine miraculeuse.

18 décembre : Déclaration de M. le curé Neureuter qu'il ne peut être question d'une rétractation des enfants.

20 décembre : Ordonnance défendant les réunions et les prières publiques à la forêt et à la fontaine miraculeuse.

21 décembre : Les trois dernières parmi les nombreuses personnes de Marpingen qui avaient été successivement arrêtées, sont élargies.

14 janvier 1877. — Le référendaire Strauss raconte à MM. les curés Neureuter et Rath, au presbytère de Schiffweiler, son voyage avec Marguerite à Marpingen.

30 janvier. — L'Obertribunal (Cour suprême) de Berlin confirme l'arrêté du tribunal de Saarbrück, relatif aux enfants.

2 février. — Défense d'accès au Haertelwald pendant la nuit.

12 mars. — Ordonnance du bourgmestre renouvelant l'interdiction du Haertelwald pour les étrangers, tandis que les habitants de Marpingen ne peuvent y entrer qu'avec une permission écrite du bourgmestre.

14 avril. — M. le professeur Scheeben, à Cologne, est acquitté de l'accusation d'avoir calomnié les officiers du 30e régiment de ligne en racontant (dans la *Gazette populaire de Cologne*) les faits et gestes de la compagnie dudit régiment envoyé à Marpingen.

24 mai. — Acquittement du même chef à la Cour d'appel.

22 juin. — Le tribunal correctionnel de Saarbrück condamne le prince Radziwill à 20 marks d'amende pour insultes envers le bourgmestre.

7 juillet. — Le bourgmestre Woydt est condamné à 50 mark d'amende par le tribunal de Saarbrück pour avoir maltraité une femme qui lui avait demandé un permis d'accès pour le Haertelwald.

27 juilet. — Confirmation de ce jugement en deuxième instance.

3 septembre. — Dernière apparition, comme il a été annoncé d'avance, à l'église de Marpingen, ainsi que la plupart des autres apparitions depuis la défense d'accès au Haertelwald. Dernière recommandation : *Betet viel*, Priez beaucoup.

8 septembre. — En vertu du jugement rendu en faveur de M. Scheeben, le conseil municipal de Marpingen demande la restitution des 4,000 marks de contribution dont le village a été frappé par suite de l'occupation militaire. La régence de Trèves répond par un refus.

15 décembre. — Une motion est déposée à la Chambre des députés au sujet des mesures arbitraires contre la commune de Marpingen.

16 janvier 1878. — Débats sur cette motion, défendue par M. Bachem. M. Friedenthal, ministre de l'intérieur, annonce qu'une action pour tromperie, pour y avoir aidé, pour révolte et infraction à la paix publique serait intentée contre les personnes impliquées dans l'affaire de Marpingen. La motion de M. Bachem est repoussée.

Septembre. — La Chambre consultative du tribunal de Saarbrück décide de traduire les prévenus en police correctionnelle.

3 au 15 mars 1879. — Débats devant le tribunal correctionnel de Saarbrück en vingt séances.

4 mars. — Refus d'admettre les voyantes en témoignage.

10 mars. — La veuve Blies, témoin, est arrêtée sous la prévention de faux témoignage.

15 mars. — Clôture des débats et remise du jugement au 5 avril.

21 mars. — La veuve Blies est élargie.

5 avril. — Le jugement, prononcé en séance publique, acquitte tous les prévenus. Le ministère interjette l'appel.

9 avril. — Retrait de la brigade de quatorze gendarmes stationnés à Marpingen depuis la fin de juillet 1876. Pendant ce temps, six de ces gendarmes sont morts et ont dû être remplacés. Il ne reste que deux

gendarmes à Marpingen, qui ne peuvent garder continuellement le Haertelwald.

21 avril. — Avis du bourgmestre Woydt que la défense d'accès au Haertelwald reste en vigueur.

5 mai. — Le garde forestier Altmayer, suspendu de ses fonctions pour avoir assisté à une réunion des pèlerins au Haertelwald que la police voulait disperser, est rétabli dans sa place et ses gages arriérés lui sont payés.

8 mai. — Le procureur royal, M. de Padberg, retire l'appel interjeté contre le jugement du 5 avril. On dit qu'il a agi ainsi sur un avis du gouvernement qui veut éviter des frais inutiles. En tout, le procès de Marpingen aura coûté de 100 à 120 mille marks (à 1 fr. 25).

I

Le jugement confirme, d'après tous les témoins, que les trois voyantes ont rapporté et maintenu envers tous que l'apparition leur avait dit : *Jch bin die Unbefleckt Empfangene.* Je suis Celle conçue sans tache. Cette expression est parfaitement correcte, mais si peu usitée qu'avant les événements de Marpingen elle était inconnue, ou à peu près. Aussi, toutes les personnes qui l'entendirent, et en premier lieu les parents, ne manquaient pas d'y opposer celle de *jch bin die Unbefleckte Empfaengniss*, Je suis l'Immaculée-Conception, que ces trois enfants ont toujours refusé d'accepter. Un juge d'instruction catholique, M. Strauss, a questionné Marguerite Kunz, la plus éveillée des trois et à cause de cela la plus exposée aux vexations et aux obsessions des autorités, sur ses connaissances en matière religieuse. Sur sa demande, si elle savait ce que c'était que l'Immaculée Conception — le juge lui-même ne songe qu'à cette expression — elle lui répondait qu'elle croit avoir entendu ce mot d'une autre fille ou l'avoir lu dans quelque livre de piété, mais qu'elle ne sait pas ce qu'il signifie.

Elle ne paraît pas même savoir que cette désignation se rapporte à la sainte Vierge. Il est donc absolument impossible d'admettre que des petites filles de huit ans auraient su transposer l'expression de *Unbefleckt Empfaengniss* en celle tout à fait nouvelle de *Unbefleckt Empfangene.* Il faut noter que cette dernière expression est aussi grammaticalement la plus correcte dans la bouche d'une personne. La langue allemande permettant de formuler l'expression si concise et si correcte de *Unbefleckt Empfangene*, il aurait été choquant et maladroit de se servir de toute autre. Tout homme de bon sens aurait dû y voir une preuve de peu d'intelligence.

Cette expression est si primordiale, si originale, si nouvelle qu'elle n'a pu être soufflée aux enfants par n'importe qui. Les théologiens eux-mêmes, qui questionnent et mettent à l'épreuve les enfants ne se servent

guère que du mot Immaculée-Conception. Si même on avait réussi à prouver l'apparence de l'instigation, les paroles prononcées par l'apparition seraient là pour y opposer un démenti formel. En effet, chaque fois qu'il est question d'instigation, les prétendues instigateurs ou instigatrices ne se servent que du mot de Mère-Dieu (*Mutter Gottes*).

Après cela, le jugement se perd dans des suppositions tout à fait gratuites, puisqu'on chercherait vainement, dans les dépositions des témoins, le moindre indice sur lequel elles puissent s'appuyer. Il en appelle au Kulturkampf, à l'agitation de la presse catholique et affirme que, dans des temps difficiles, ou prétendus tels, les apparitions et les révélations extraordinaires se multiplient et produisent le terrain favorable aux excentricités en question. Il appuie surtout sur ce que le 3 juillet 1876 a eu lieu à Lourdes la fête de l'inauguration de l'église en l'honneur de la Vierge, et que la description des préparatifs a pu exciter le désir de voir apparaître Marie, l'auxiliatrice dans les peines. L'oblation dominicale, destinée à remplacer les revenus séquestrés du curé, a dû s'imposer comme un exemple pratique de la persécution. Tous ces faits, dit le jugement, peuvent jeter un jour sur le développement possible des événements de Marpingen et ont dû agir inconsciemment sur les enfants, et l'indice donné par une femme restée introuvable dans la maison de la veuve Leist, a pu décider Marguerite Kunz à inventer les prétendus événements des 4 et 5 juillet 1876, et à en persuader les autres enfants, etc.

Et tout cela est posé et affirmé sans la plus petite preuve à l'appui. Pas le moindre indice n'a été produit que les habitants de Marpingen et encore moins les voyantes savaient quelque chose des apparitions et des fêtes de Lourdes ou d'ailleurs. La femme qui aurait donné la première idée à Marguerite Kunz n'a pas été retrouvée, ce qui est d'autant plus étonnant que dans un bourg de 1600 âmes tout le monde se connaît. Aucun fait, aucun événement n'est cité pour prouver que la persécution religieuse ait provoqué une exaltation quelconque à Marpingen qui, en possession incontestée de son curé, n'en a guère ressenti les effets. A Lourdes, la sainte Vierge est apparue sans l'Enfant-Jésus, et elle s'est servie de l'expression d'Immaculée-Conception si naturelle en français, tandis qu'à Marpingen elle était toujours avec le divin Enfant. Il ne peut donc guère être question d'une invention soufflée par les apparitions de Lourdes.

Le jugement constate expressément que les enfants ont dit avoir vu l'apparition habillée de blanc, de bleu et d'or, et qu'elle a demandé la construction d'une chapelle en pierre et non en bois. Nous avons été à Marpingen et nous connaissons la contrée : eh bien, on y voit souvent les images de la Vierge, tant dans les églises que dans les maisons, et des livres de piété qui ne portent pas ces trois couleurs spécialement

dédiées à la Mère-Dieu. Et pourquoi la recommandation de ne pas ériger une chapelle en bois dans un pays où la pierre abonde au point qu'on l'emploie exclusivement à la construction? A Marpingen, même la plus modeste habitation est en pierre. Ces petits détails ont leur importance dans la bouche d'enfants de huit ans, cela est incontestable.

Le tribunal a refusé d'entendre les trois enfants, mais il faut dire, dit le jugement, que Marguérite Kunz est une enfant extrêmement menteuse et astucieuse, capable d'influencer fortement ses compagnes. Une enfant astucieuse au point d'inventer des choses si considérables pour tenir en haleine, pendant des années, toutes les autorités officielles, depuis le bourgmestre jusqu'au ministre, et qui, dans une question où l'Immaculée-Conception est en jeu, ne sait pas ce que c'est, paraîtra, certes, bien étonnante à tout le monde. Pour provoquer des événements et un mouvement religieux comme celui de Marpingen, rien que par le mensonge et l'astuce, il faut, on en conviendra, être de première force sur ce chapitre. Et, dans ce cas, la petite Marguerite ne pouvait être à son coup d'essai; même dans le mensonge et plus encore dans l'astuce, on fait son stage avant de devenir maître. Comment alors expliquer que les habitants de Marpingen, d'abord très récalcitrants, aient cru à une petite fille connue comme menteuse? Le curé, l'institutrice, les voisins, tout le village, personne ne sait rien de ces vilains défauts de Marguerite ou de ses compagnes. C'est précisément la bonne réputation de ces trois enfants sous ce rapport qui a décidé tout le monde à ajouter foi à leurs affirmations. C'est au point que des témoins ont affirmé que bien des personnes ont toujours cru aux enfants, mais guère aux grandes personnes qui ont vu l'apparition pendant quelques minutes et dont la réputation est irréprochable.

Il y a aussi des preuves positives pour la bonne foi des enfants. Le juge d'instruction, Remelé, qui les a interrogées avant l'intervention du trop fameux policier envoyé de Berlin, affirme que leurs réponses étaient claires et nettes, se suivaient sans réflexion; les enfants lui regardaient dans les yeux et portaient l'expression d'une bonne conscience sur leurs visages. Leur attitude produisait l'effet le plus favorable sur lui. La *Gazette de Saarbrück*, cependant très opposée au miracle, convint néanmoins que les voyantes amenées à Saarbrück pour être entendues du tribunal, produisaient une excellente impression sur tout le monde. La directrice protestante de l'institution dans laquelle on avait enfermé les enfants pendant plusieurs semaines, la femme Riemer, dont nous aurons encore à nous occuper, se porte, malgré elle, garante de leur véracité. Lorsqu'on lui posait la question, si les enfants se sont montrées menteuses dans d'autres choses qui n'avaient pas trait aux apparitions, elle réfléchit si longuement que tout le monde en fut frappé, pour répondre finalement : *Je ne me rappelle rien.* Ce mot sorti d'une

bouche hostile dispense de tout autre témoignage et venge les pauvres enfants de toutes les accusations et calomnies dont on les a accablées.

Une question se pose ici d'elle-même. Est-il admissible que des enfants dont rien n'atteste le penchant pour le mensonge, se mettent à mentir dans une affaire si extraordinaire, si en dehors de toute leur existence et de leur manière de vivre et d'agir, et qu'elles persistent à maintenir leur invention mensongère, quoique celle-ci n'entraîne pour elles que des désagréments, des persécutions multiples, séparation violente de leurs parents bien-aimés, des tourments de tout genre? Poser la question, c'est y répondre, puisqu'une rétractation publique et énergique aurait mis fin à tous leurs tourments.

Mais le jugement ne se contente pas de cette monstruosité. Pour pouvoir imputer à Marguerite Kunz d'être l'instigatrice il trouve nécessaire, sans justification aucune, de lui attribuer une astuce hors ligne, tout à fait au-dessus de son âge, de son instruction et de son intelligence aussi développée que celle-ci pourrait être. Et à cette coquine si démesurément astucieuse, le jugement impute en même temps d'avoir inventé un mensonge dont elle ne profite en rien, si ce n'est en goûtant toutes les tracasseries dont la police et les autorités prussiennes, excitées par le Kulturkampf, sont capables. En attribuant une telle bêtise à Marguerite, le tribunal se contredit lui-même, fait tomber l'échafaudage si laborieusement élevé. Dans le jugement il dit expressément que ni Marguerite ni sa mère n'ont eu le moindre avantage pécuniaire de leur mensonge, puisque la mère est acquittée à cause de l'absence de tout fait et de toute intention coupables ou simplement égoïstes.

Autre contradiction choquante. Après avoir accablé une petite fille d'une astuce et d'une persistance à y persévérer dépassant toute imagination, le jugement, cherchant à détruire les affirmations si catégoriques de cinq hommes âgés, reproche à ces derniers le défaut contraire, naturellement, encore une fois, sans s'occuper des preuves à l'appui. Il dit des quatre premiers qu'ils font l'impression de ne posséder qu'une dose restreinte d'intellect, d'esprit. Ne pouvant leur trouver de tache morale, il se rabat sur leur défaut d'intelligence. Pourtant ces hommes ont passé par l'école officielle obligatoire; ils savent lire et écrire et font honneur à leurs modestes affaires. Sans s'élever au-dessus des autres, ils ne se trouvent certes pas au-dessous du niveau général. Mais ne faut-il pas s'étonner plutôt d'un tribunal qui prétend faire dépendre la valeur d'un témoignage, non pas du caractère d'honorabilité irréprochable du témoin, mais de l'appréciation tout hypothétique qu'il lui plaît de prononcer sur son intelligence. De cette manière, il dépendra dorénavant du tribunal d'annuler à volonté les témoignages les plus concluants. Le jugement dit que les quatre hommes ont donné une description exacte et détaillée de l'apparition. Et le compte rendu des débats confirme

qu'ils sont complètement d'accord sur tous les détails. Du reste, ils ont déjà fait un mois de prison préventive à cause de leur affirmation qu'ils n'ont jamais rétractée.

Au cinquième, Anton Hahn, le tribunal, toujours sans autre preuve, reproche d'être un homme sans conscience et d'une moralité infime; il aurait cherché à décider un témoin à faire une fausse déclaration en sa faveur. Pourtant, le procureur royal, si actif dans tout ce qui a rapport à Marpingen, n'a pas trouvé matière à poursuite. De plus, Anton Hahn n'a jamais subi de condamnation quelconque, n'a été impliqué dans aucune affaire judiciaire, et nul ne lui connaît de défauts ou de vices particuliers. Le reproche du tribunal est donc tout gratuit.

Cependant, le jugement est obligé d'admettre que les cinq voyants comme les trois voyantes sont sains d'esprit et qu'il est inadmissible qu'ils aient été soumis à la même illusion parfaitement conforme chez l'un comme chez l'autre. C'est tout ce que nous demandons. Tout homme sensé et impartial trouvera naturel que nous repoussions formellement la supposition du jugement, que ces cinq hommes honorables, dont la bonne foi ne peut pas être mise en doute et contre laquelle ni le tribunal ni le procès n'ont produit le moindre argument, aient sciemment soutenu la croyance aux prétendues apparitions, afin de tromper le public. Néanmoins, le jugement n'ose pas leur reprocher le mensonge formellement; il se contente de dire que leurs affirmations tombent d'elles-mêmes puisqu'il aurait été prouvé que les visions des enfants reposent complètement sur l'invention. L'argumentation est commode, mais pas très solide, on en conviendra.

L'expérience l'a démontré, chaque supercherie, chaque fraude en matière religieuse a pour mobile une intention secrète et déloyale, un but peu avouable qui finissent toujours par se démasquer, surtout lorsqu'on y emploie tant de pièges, tant de recherches minutieuses, comme on l'a fait pendant des années à Marpingen. Mais, sous ce rapport, le jugement rend un hommage éclatant aux voyantes, à leurs parents et à tous les accusés. Une seule fois, Marguerite a accepté une belle pièce blanche d'un thaler qui excitait sa joie enfantine. Mais sa mère l'ayant corrigée, ni elle ni aucun autre n'a plus jamais accepté le moindre cadeau, si tentantes que pouvaient être les offres répétées. Le policier secret, M. de Meerscheid-Hüllessem, qui s'est déguisé en pieux Irlandais, a précisément fourni une preuve éclatante du complet désintéressement de Marguerite et de sa mère. Il pénétrait dans leur maisonnette, cherchait à gagner leur confiance et leur offrit une pièce de cinq marks. On la refusait et, lorsqu'en persistant, il la laissa sur la table et se sauva, on courait après lui pour la lui rapporter; avec son assentiment on donnait l'argent à deux pauvres qui se trouvaient dans la rue. Les voyantes et leurs familles sont restées pauvres et modestes. Des tracasseries et des

désagréments sans nombre, des peines et des pertes matérielles ont été leur seul avantage. Le jugement qui s'efforce de présenter Marguerite comme instigatrice, comme l'auteur de tout le mal, dit expressément que la satisfaction, la vanité de posséder une fille comblée de grâces surnaturelles, avaient été chez la veuve Kunz le seul mobile de soutenir Marguerite dans le système d'inventions créées par elle. Jusqu'ici, toutes les personnes qui tiennent aux grâces d'en-haut voulaient les posséder réellement et ne se seraient jamais contentées de se tromper elles-mêmes sous ce rapport. La veuve Kunz serait donc une exception inouïe et de plus une personne foncièrement pervertie et méchante : pour satisfaire sa vanité frivole et même sacrilège, elle aurait attiré tant de rigueurs et tant de maux sur ses concitoyens, ses amis et voisins, car Marpingen a été rudement frappée à cause des apparitions.

Quant à M. le curé Neureuter, son désintéressement est au-dessus de tout éloge. Quoique les offrandes déposées sur l'autel lui appartiennent de droit, il y a renoncé dès le moment où elles se multipliaient par l'affluence des pèlerins. La fabrique en a encaissé plus de 4,000 marks en 1877 et 3,000 en 1878.

De même, tous les habitants de Marpingen ont fait preuve d'un noble désintéressement. Tout le monde s'est étonné qu'ils ne spéculaient en rien sur les foules accourues. Ils refusaient toute gratification pour les nombreux petits services que les pèlerins étaient obligés de leur demander, et ne se firent payer que le plus juste prix pour ce qu'ils leur fournissaient. Devant le tribunal, des témoins ont raconté qu'ayant offert 1 mark (1 fr. 25) par personne pour le gîte et le café au lait du matin, on leur rendit la moitié ; ils protestèrent contre ce bon marché extrême. Il n'en fut pas autrement les jours où il y avait jusqu'à 20,000 pèlerins, et où chaque maison, chaque maisonnette devenait forcément un hôte et que néanmoins la moitié des pèlerins devaient passer la nuit à la belle étoile, autour du Marienbrunnen, brillant et illuminé, près de l'église. La moitié des pèlerins veillaient jusqu'à minuit, et ceux qui avaient trouvé un gîte se levaient pour leur céder leur couche. Dans les auberges, nulle augmentation des prix, quoique les provisions menaçaient souvent de s'épuiser. Ce furent des étrangers, souvent protestants, qui s'établirent à Marpingen pour vendre des objets de piété, des boîtes en fer-blanc et autres articles demandés par les pèlerins. Un protestant organisait le service d'omnibus entre la station du chemin de fer, à Saint-Wendel (ligne de Paris à Mayence) et Marpingen. Ce fut un étranger qui employa ses économies à créer le premier et unique hôtel véritable à Marpingen. Le pauvre homme faillit en perdre sa place de comptable dans l'usine métallurgique de Neunkirchen.

Les habitants de Marpingen, qui font tous partie de la congrégation de la Vierge depuis leur première communion, sont tellement pénétrés de

la grâce et de l'honneur insigne dont leur village est l'objet de la part de la Reine des cieux, qu'ils croiraient s'en rendre indignes s'ils se laissaient aller à une profanation par des spéculations mondaines.

II

Le jugement appuie spécialement sur les rétractations répétées des enfants, et il consent à ne pas faire grand cas du témoignage de M. de Meerscheidt-Hüllessem, dont la mauvaise foi a été prouvée d'une manière éclatante devant le tribunal. Il constate que la rétractation devant cet individu habitué à ne reculer devant aucun moyen pour arriver à ses fins, n'a été que partielle. Un témoin, M. Majunke, alors directeur de la *Germania* à Berlin, prouve, de son côté, que la version sur l'origine du mensonge des apparitions, telle que le policier l'a rédigée dans son procès-verbal, se trouvait déjà deux jours d'avance dans le *Tageblatt* de Berlin, avec lequel ce policier est en relation étroite. Les trois petites filles auraient été effrayées et se seraient sauvées devant une figure blanche; revenues au village, une personne, qui n'a jamais été retrouvée, n'a même pu être désignée vaguement, leur aurait persuadé que cette figure aurait été la sainte Vierge. Cette invention du policier tombe d'elle-même.

Avant l'intervention du policier, dans les différents interrogatoires, devant le juge de paix, M. Gatzen, et le juge d'instruction Remelé, les enfants ont maintenu toutes leurs affirmations. M. Remelé veut y trouver quelques contradictions, mais qui ne se rapportent qu'à des détails et peuvent parfaitement s'expliquer par le fait que dans ses interrogatoires répétés il questionnait sans distinguer suffisamment, jour par jour, les incidents se rattachant aux apparitions. Il ne sait même pas que certaines apparitions n'ont pas été vues par tous les enfants.

Le juge d'instruction Kleber, qui devait interroger les enfants après qu'ils avaient subi les menaces et les mauvais traitements du policier, se contente de montrer et de faire accepter par Marguerite le procès-verbal rédigé par M. de Meerscheidt-Hüllessem et obtenu avec les moyens qu'on sait. Ce dernier a notoirement menacé Marguerite de l'arracher à sa mère, de faire beaucoup de mal à celle-ci, de l'emprisonner ; il lui montrait le curé Neureuter qu'on emmenait en prison, si elle ne se rétractait pas. Ces menaces ont été suivies d'exécution.

Par un de ces actes arbitraires et violents si fréquents chez des autorités habituées à user de tous les moyens pour arriver à leurs desseins, les trois voyantes furent arrachées à leurs parents, le 9 novembre, et enfermées à l'institution Marianne à Saarbrück, à dix lieues de Marpingen. On peut se figurer l'effet moral qu'un pareil éloignement, doublé d'emprisonnement, devait exercer sur des enfants de huit ans, qui n'avaient jamais quitté la maison paternelle ou dépassé le village voisin.

Entourées de personnes étrangères, la plupart protestantes et peu sympathiques, la nostalgie, le mal du pays les minaient. On ne laissa pas pénétrer chez elles leurs parents qui étaient venus pour les voir, les consoler. Avant d'être enfermées, elles ont subi quatorze interrogatoires; chaque fois on les arrachait à leurs parents, à l'école, pour les amener devant les juges ou les policiers qui les interrogeaient. Elles sont tellement affolées qu'elles s'adressent jusqu'à M. de Meerscheidt-Hüllessem, qui cherchait du reste à se rendre aimable maintenant, pour obtenir leur liberté. La pression sous laquelle elles ployaient, si toutefois elles succombaient réellement, est donc manifeste.

Mieux que cela, cette pression nous est attestée par des témoins précieux, sur lesquels le jugement bâtit spécialement les preuves de la rétractation. La directrice protestante de l'institution, la femme Riemer, déjà nommée, affirme que les enfants, et en premier lieu Marguerite, ont rétracté devant elle et d'autres personnes de l'établissement. Elle prétend avoir évité elle-même et avoir signifié aux personnes de la maison de ne pas parler des apparitions aux enfants. Mais, grâce à l'intervention de l'avocat qui réfère aux actes de l'enquête, elle est obligée de confesser qu' « un jour, indignée des menteries de Marguerite, il lui est échappé la parole qu'elle mériterait d'être enfermée dans un établissement pénitentiaire. »

M. le député Bachem, défenseur, lui pose maintenant la question. Est-ce que le témoin a trouvé que les enfants étaient menteuses aussi en autres choses?

La femme Riemer, tout interloquée, réfléchit longuement pour trouver la réponse assez piteuse : je ne me rappelle rien pour le moment.

La conclusion est inexorable. Si la femme Riemer a prononcé cette menace terrible, et qu'en même temps elle ne se rappelle aucun de leurs mensonges pendant plus d'un mois que les enfants ont passé dans son institution, il s'en suit nécessairement qu'elle a menti en affirmant avoir évité de leur parler des apparitions, car la menace s'applique ainsi exclusivement et explicitement aux mensonges se rapportant à ces mêmes apparitions. Le témoignage de cette personne est donc pour le moins ausssi suspect que celui de M. de Meerscheidt-Hüllessem, que le tribunal s'est vu obligé de repousser. En tout cas, si les enfants ont consenti à quelque acte ou à des paroles impliquant une rétractation ou un semblant de rétractation, on n'y pourra voir que l'effet d'une pression et des menaces auxquelles ces petites filles de huit ans ne se sentaient pas la force de résister. Il faut se rappeler que cette femme a joint l'action à la menace, puisqu'elle faisait des préparatifs de voyage de manière à ce que Marguerite devait croire que ce serait elle qui serait emmenée dans une maison pénitentiaire.

Le mari de cette femme, M. Riemer, directeur du même établisse-

ment, se fait prendre sur une erreur grave. Devant le tribunal, il affirme de la manière la plus positive que la veuve Leist était venue avec la veuve Kunz pour voir leurs enfants; qu'il en avait pris note par écrit. Sommé de produire son mémorial écrit, on y trouva le nom de Mme Hubertus. Un homme qui se trompe si facilement et soutient obstinément son dire lorsqu'il lui semble favorable à l'accusation, ne mérite certes pas plus de croyance que sa digne épouse qui se contredit avec le sans-façon qu'on a vu. D'après cela on peut se dispenser du témoignage des autres habitants de l'institution Marianne qui s'efforcent tous de soutenir leur digne directrice. Mais on doit se demander pourquoi le sieur Riemer a écrit ses notes si ce n'est dans un but hostile.

Reste encore un témoin de rétractation, M. Strauss, qui se pose en bon catholique et affirme s'être occupé sans prévention, par intérêt religieux, des apparitions de Marpingen. Travaillant comme référendaire au parquet de Saarbrück, il a demandé à faire le voyage de Marpingen avec Marguerite afin de trouver la personne qui lui aurait soufflé que l'apparition aurait pu être la sainte Vierge. En route, il la fait coucher à Schiffweiler, chez ses parents, l'examine sur ses connaissances en matière de religion. Marguerite se montre juste aussi instruite qu'on peut l'être à l'âge de huit ans; elle ne sait pas ce que c'est que l'Immaculée-Conception, ni à qui elle se rapporte, ce qui exclut déjà formellement qu'elle ait inventé l'expression de l'apparition : je suis Celle conçue sans tache.

M. Strauss donne deux versions de la rétractation de Marguerite pendant son voyage. D'après la première, les enfants auraient vu une figure humaine, et se seraient sauvées de peur. Une fille dans le village leur aurait persuadé que cela aurait pu être la sainte Vierge. Puis elles se seraient forgé les réponses et le reste. D'après la dernière version, elles auraient vu également une figure humaine et en auraient obtenu des réponses brèves et peu distinctes, telle que *Unbefleckt* (sans tache) *Beten und fromm* (prier et pieux), *ya* (oui) et *oben* (en haut) lorsqu'on demandait s'il fallait puiser de l'eau à la fontaine en haut ou en bas de la colline.

Arrivé à Schiffweiler, M. Strauss racontait au curé que Marguerite s'était rétractée. M. Rath, qui voyait la petite très en peine, surtout aussi de la nostalgie, lui fit des remontrances, que c'était de sa faute d'être éloignée de sa mère et d'avoir causé l'emprisonnement du curé Neureuter. Si elle n'avait pas menti, tout cela ne serait pas arrivé. Marguerite affirme qu'elle n'a pas menti, que sa mère l'avait menacée de coups si elle la prenait sur un mensonge, mais qu'elle n'en avait jamais eu. M. le curé Rath la prend par la douceur, lui raconte l'histoire d'une fille qui, après avoir menti, a vu sortir, à sa grande horreur, un vilain crapaud de sa bouche; si elle avait menti, un pareil crapaud sortirait aussi de sa bouche. Là-dessus Marguerite, hors d'elle-même, a frappé violem-

ment ses pieds devant lui en criant d'une voix indignée et pleine de douleur : *Jch hann si gesiehn* (je l'ai vu), ce cri du cœur accompagné de chaudes larmes est une véritable protestation d'une conscience violentée par un traitement indigne. Il porte d'autant plus le cachet de la sincérité qu'il est prononcé dans le dialecte du pays et dont les écoliers ne se servent jamais en parlant au curé et à l'instituteur. M. Strauss mit fin à cette scène caractéristique en sautant par la porte pour combler la pauvre petite de reproches d'être revenue sur sa rétractation. Cette scène suffit pour apprécier par quels moyens cette rétractation, si toutefois elle a eu lieu, a dû être obtenue.

A Marpingen, lorsque M. Strauss avertit la veuve Kunz, que Marguerite avait rétracté, elle tombait dans une douleur si sincère, si profonde et si touchante, que M. Strauss assure n'en avoir jamais vu de telle chez personne. Si elle a menti, elle ne peut pas être ma fille; cela ne se peut!... Je ne veux plus avoir affaire à toi; si tu as menti à moi et au monde, tu ne m'es plus rien, s'est-elle écriée. M. Strauss trouve à cette mère l'accent de la plus grande sincérité. Finalement elle adressa encore la question à sa fille, si ce que disait M. Strauss était bien la vérité. Non, répondit Marguerite, ce n'est pas vrai.

M. Strauss, c'est lui-même qui le raconte, maîtrisait son dépit et se rendait à la forêt avec la mère et la fille. Arrivé sur le lieu des apparitions, Marguerite lui en raconte et démontre tous les détails avec une facilité toute naturelle comme si elle n'avait jamais rétracté. Lorsqu'il lui demande d'aller avec lui à la recherche de la fille qui lui aurait soufflé l'idée d'avoir vu la sainte Vierge, Marguerite lui répliquait que c'était inutile, que cette personne n'existait pas.

M. le référendaire Strauss est déconcerté de cette persistance de l'enfant à revenir toujours sur ses premières affirmations. Il n'est pas sûr de la rétractation qu'il croit avoir obtenue, grâce à sa propre perspicacité. Il tente une dernière épreuve et demande à Marguerite de soumettre ces trois questions à la sainte Vierge : 1° Si la sainte Vierge le connaissait; 2° Si elle voulait révéler à Marguerite un fait de sa vie que lui seul pouvait connaître; 3° Ce qu'il devait faire dans la continuation de l'enquête.

On conviendra, après cela, que M. Strauss a plutôt les qualités d'un gendarme qui demande des papiers à un vagabond suspect, que celles d'un homme qui use du discernement et du tact indispensables pour traiter les questions si délicates du surnaturel. Il n'y a donc plus qu'à tirer l'échelle lorsqu'il affirme que Marguerite était plus menteuse que le criminel le plus endurci qu'il avait jamais rencontré. C'est faire preuve d'une incapacité complète de jugement de reprocher pareille monstruosité à une enfant de huit ans à laquelle jusque-là personne n'avait trouvé le défaut d'être menteuse.

Peut-on ajouter une foi entière à de pareils témoins? Assurément non, d'autant plus qu'ils étaient assurés d'avance de ne pas être contredits. Avant que MM. de Meerscheidt-Hüllessem, Kleber, Riemer, Strauss et autres témoins de la prétendue rétractation aient été appelés à déposer, le tribunal avait décidé que les enfants, en qualité de mineurs inculpés, ne seraient pas entendus. On pouvait donc dire impunément tout ce qu'on voulait sur leur compte.

Pourtant, l'audition des enfants s'imposait forcément par une autre raison. Dès le début et pendant tout le cours de l'enquête et des poursuites, les autorités n'affichaient qu'un seul but : Obtenir la rétractation, afin de faire cesser le scandale de voir des populations croire à des apparitions et à des guérisons miraculeuses. *A priori*, on s'était mis en tête — les articles des organes officieux et les paroles des fonctionnaires jusqu'au ministre en font foi, — qu'il fallait découvrir l'instigateur de ces fraudes et faire démentir tout. Quel moyen plus naturel, plus efficace pour mettre fin à ce scandale public que de faire paraître ces enfants devant le tribunal pour faire une rétractation publique. L'affaire aurait été enterrée à jamais. Avait-on peur de la divulgation des procédés employés par les témoins de la rétractation des enfants? Il faut bien l'admettre, puisqu'on entend tout le monde, excepté les premiers intéressés.

Si les autorités avaient cru à la sincérité des rétractations qu'elles prétendent avoir obtenues, pourquoi ne les ont-elles pas publiées immédiatement? La première de ces rétractations date du 11 octobre 1876. C'est précisément depuis cette époque que les pèlerinages de Marpingen ont pris un grand développement et que le nombre des guérisons s'est multiplié. Puisqu'on n'avait reculé devant aucun moyen, même violent et illégal, pour persécuter les voyantes et Marpingen, pourquoi ne s'est-on pas employé pour obtenir une rétractation publique? Ce moyen était d'autant plus logique et naturel que les enfants étaient impunissables à cause de leur bas âge et qu'on n'a jamais trouvé la moindre preuve de la culpabilité de leurs parents ou d'autres personnes. A un scandale public, à une fraude publique, il faut une rétractation publique. Une seule rétractation publique vaut plus que dix rétractations à huis clos devant les témoins intéressés. Mais il ne faut pas oublier que les enfants ont toujours affirmé n'avoir jamais rétracté.

Le policier secret, M. de Meerscheidt-Hüllessem, arrive de Berlin avec la mission spéciale de découvrir la fraude et de faire cesser le scandale. N'arrivant pas à cette fin, il jette son déguisement, fait des visites domiciliaires chez les curés, fait subir des interrogatoires aux enfants, use de violences et de menaces. Les juges d'instruction s'imposent la même tâche et la directrice de l'institution où l'on emprisonne les enfants fait de même. La femme Riemer se comporte comme un agent de M. de

Meerscheidt-Hüllessem qui a suivi les enfants à Saarbrück, vient tous les jours à l'institution où ses instructions paraissent très écoutées. M. Strauss se met de la partie, suit la même voie. De cette manière il n'est pas étonnant qu'on arrive à un certain résultat, grâce surtout au silence imposé aux enfants par le tribunal.

Il est bien possible, comme semblent l'attester aussi les différentes versions rapportées par les témoins de la prétendue rétractation, qu'accablées sous le poids de persécutions, de privations et de menaces de tout genre, les enfants aient fait, pendant les interrogatoires, quelques concessions, ou demi-concessions. Certes, ceux qui les leur ont arrachées, n'ont pas à s'en vanter.

Une circonstance particulière doit ouvrir les yeux à tout le monde. Pendant que toutes les fureurs de persécution sont lâchées contre les trois voyantes Marguerite Kunz, Suzanne Leist et Catherine Hubertus, ainsi que contre leurs parents, les curés de Marpingen et des environs; les autorités s'occupent à peine des quatorze autres enfants, tous en bas âge, de Marpingen, qui prétendent également avoir des visions. On les laisse faire, on tolère même qu'elles donnent de véritables représentations de leurs visions aux pèlerins qui n'ont pas eu assez de discernement pour distinguer le vrai du faux. A Berschweiler, près Marpingen, et à Münchwies, il s'est trouvé également, à la même époque, des visionnaires que l'autorité civile a laissés parfaitement tranquilles et dont les manœuvres, toujours peu édifiantes, n'ont cessé que grâce aux efforts du clergé. Mieux que cela, on a fait paraître plusieurs de ces enfants devant le tribunal. Mais l'intention, facile à deviner, qui a déterminé d'en appeler à leur témoignage, a été déjouée. Ceux qui liront ces témoignages sauront à quoi s'en tenir sur ces visions. En voici des échantillons : Anna Thomé, dix ans, de Marpingen, est appelée devant la barre. Le président :

— Est-ce que tu as déjà vu la Mère-Dieu ?

— Oui, la première fois le 6 juillet 1877.

— Comment est-ce qu'elle était ?

— La première fois, tout d'or.

— Est-ce que tu l'as vue en d'autres couleurs ?

— Oui, en bleu et en blanc.

— L'as tu vue souvent ?

— Oui, chaque fois que j'ai prié.

— La vois-tu encore maintenant ?

— Oui.

— Ici aussi ?

— Non.

— Quand l'as-tu vue la dernière fois ?

— Hier au soir.

— As-tu parlé à elle!
— Non.
— Où était-ce ?
— A l'église.
— As-tu déjà été au ciel ?
— Oui.
— Quand c'était-il ?
— Lorsque j'étais en extase.
— Qu'est-ce que tu y as vu ?
— Dieu et le Saint-Esprit.
— As-tu vu aussi des anges ?
— Oui.
— Aussi une âme ?
— Oui.
— Comment était cette âme ?
— Elle était blanche.
— Dans le temps, tu as dit qu'une âme avait une tête ; alors tu en as menti au juge d'instruction. As-tu vu au ciel un homme avec une barbe ?
— Oui, et j'ai pensé que c'était le bon Dieu.
— Comment était le Saint-Esprit?
— Il était tout beau d'or.
— Est-ce que tu as aussi été à l'enfer?
— Non; j'y ai jeté seulement un regard lorsque je venais du ciel.
— Quel aspect avait l'enfer?
— Tout noir.
— Précédemment, tu as dit que tu avais sauvé une âme; comment t'y es-tu prise?
— Je lui ai demandé ce qu'elle voulait; elle disait cinq *Pater*, je les ai récités.

Une autre fille de neuf ans raconte devant le tribunal qu'elle a vu une échelle sur laquelle elle est montée au ciel.

Élisabeth Bier, neuf ans, de Marpingen, est questionnée.
— As-tu déjà vu le diable?
— Oui.
— Comment était-il?
— Noir.
— Et encore. Tu as dit une fois qu'il avait des pieds et une queue comme un cheval?
— Oui.
— Qu'a fait le diable? Tu as dit jadis qu'il avait dansé avec les mères diablesses?
— Non, avec des diables.
— Où était-ce?

— Dans notre maison.

— Combien il y a-t-il de temps?

— Je ne peux me le rappeler.

— Est-ce que tu as eu des visions aussi dans ces derniers temps?

— Oui, ce matin.

— Où était-ce?

— Dans la maison où nous logeons.

— Tu ne les vois pas ici?

Non.

Cela doit suffire. Le jugement constate aussi, d'après le témoignage d'autrui, que les trois voyantes ont eu également des visions diaboliques à plusieurs reprises, surtout à la maison de M. Fuchs, échevin de Marpingen, où elles s'étaient réunies un soir. Rien d'étonnant qu'en présence des manifestations de foi provoquées par les apparitions de la Vierge, l'ennemi ancien ait cherché à les combattre par ses singeries, par des scènes indignes de la Reine des Cieux dont il aurait même cherché à imiter l'aspect. Mais il y a là plutôt un argument pour que contre la réalité des apparitions de Celle conçue sans tache. Le jugement cherche à appuyer sur le fait que, en dehors des exhortations à la prière et à la vertu, les nombreuses apparitions n'ont rien fourni qui fût propre à relever le sentiment religieux et moral. Pour un catholique, il y aurait là un argument de plus pour la réalité des faits surnaturels. Ces exhortations répétées sont bien précieuses; elles indiquent ce qui est le plus nécessaire dans les temps troublés actuels. Si l'apparition avait parlé des choses touchant aux dogmes, si elle s'était mêlée aux affaires humaines et des personnes, on aurait été obligé de se méfier davantage. Précisément cette sobriété de paroles doit nous inspirer de la confiance. Les miracles sont des témoignages de la puissance divine, de l'efficacité de l'intercession de la Reine des anges et des saints, et comme telles elles doivent nous inspirer de la confiance, fortifier notre foi, exciter notre ferveur. Sous ce rapport, les apparitions et les miracles de Marpingen ont répondu à ce qu'on pouvait en attendre.

Tant qu'une enquête canonique n'a pas eu lieu, ce qui a été impossible jusqu'ici à cause du veuvage de l'Eglise de Trèves, il faut nous contenter des opinions exprimées par des théologiens isolés. Sous ce rapport, le témoignage de M. Scheeben, professeur du dogme au séminaire de Cologne et un des théologiens les plus sûrs de l'Allemagne, est d'autant plus précieux, que son auteur a passé plusieurs semaines, en automne 1876, à Marpingen, pour s'occuper des apparitions. M. Scheeben dépose devant le tribunal :

« Les enfants ont fait sur moi non seulement l'impression de la plus grande sincérité innocente, mais elles ont dénoté aussi une perception si vive comme on ne peut l'avoir que lorsqu'on dit et raconte ce qu'on a

réellement vu. J'ai fait décrire les faits par les enfants en commun et par chacune isolée; j'ai posé des questions contradictoires en tout sens et je me suis fait montrer tout sur place et en détail. Tout s'accordait parfaitement; les réponses étaient si spontanées, si promptes et si décisives que j'étais obligé de me dire que les plus grands acteurs du monde ne réussiraient pas à parler avec un tel accent de vérité, s'ils n'avaient pas vu les choses dont ils parlent.

H. Kuhn.

SCÈNES DE LA VIE CLÉRICALE

PLAISIRS ET PEINES D'UN *PION*

V

Salut, maison! Salut, ô demeure de pierre
Où j'ai souffert, où j'ai compris, où j'ai pleuré!
Je m'incline au rebord de ton seuil révéré,
Comme devant l'autel divin de la prière.
Cette maison est sainte et ce seuil est sacré :
C'est là que mon regard s'ouvrit à la lumière.

. . . . . .

Hier, en passant là-bas, j'ai revu
Tout ce qui restait de ces choses mortes,
J'ai revu l'ombrage où les rires fous
Avec les oiseaux croisaient leur ramage.
Les oiseaux se sont envolés, — et nous,
Nous avons aussi fait notre voyage.

(DANIEL BERNARD : *Les Virelais*).

Aux pieds de l'un des énormes contre-forts des Alpes, dans une vallée fertile où la nature prodigue déploie toutes ses magnificences, il est une petite ville, qui fut heureuse, non point au temps où les bêtes parlaient, mais au temps où les bêtes ne parlaient pas. On y vivait alors paisiblement, dans le charme placide des joies champêtres, bénissant Dieu de l'abondance de ses dons. On y discute aujourd'hui, tout comme ailleurs, les arides sottises de la politique, et les meilleurs amis de jadis ne se rencontrent plus sans échanger le regard de la haine : la civilisation a jeté là ses germes de discorde. La simplicité est bannie, la cordialité s'est aigrie et la guerre a éclaté, n'ayant d'autres armes que les plus meurtrières de toutes : la langue et la plume.

C'est une large et plantureuse vallée, entourée de montagnes, comme un cirque, de gradins ; les croupes de ces monts sont cou-

vertes de prairies, de bois touffus et de vignes ; des marais, hérissés de roseaux, coupés de digues étroites où s'alignent de longues rangées de peupliers ; des champs ceints de haies fleuries, des jardins embaumés, de riches vergers, montrent l'opulente variété de leur végétation. De nombreux hameaux parsèment le val, groupés autour d'une tour en ruines, chargée de lierre, ou blottis auprès d'une villa coquette, à l'ombre des énormes chataigniers. Au bas de la plaine coule, majestueuse, une rivière aux eaux grises, lourdes, encaissée entre des rives bordées de roches, semblable au galon d'argent qui borde, en capricieux méandres, un royal manteau de velours vert.

Au sommet des rochers de granit, sertis de feuillages, se dressent, fières encore, d'imposantes ruines féodales, débris d'un autre âge, qui rappellent un glorieux passé. A l'horizon une Alpe que Dieu écima dans un jour de colère, s'échancre sur le ciel en forme de croissant, et laisse voir, au delà, vaguement estompées sur l'azur, d'autres cimes, blanches de neiges éternelles.

Il y a là, tout en haut de la pente qui, de la rivière s'élève doucement vers la montagne, entre des bouquets d'arbres verts, une grande maison dont les murs, d'un blanc mat, sont percés d'innombrables fenêtres que dore le soleil couchant. Des jardins en terrasse, de beaux parterres garnis d'agaves, de charmilles taillées dans l'épaisse et sombre frondaison de l'if, s'étendent autour de ce vaste logis. Une chapelle, non point ornée des merveilles de l'art, mais d'une architecture modeste et d'une pieuse pauvreté, élève son fronton et son clocher sans flèche au-dessus des pommiers et des amandiers que le printemps couvre de fleurs roses.

Tout est souriant, gai, calme, en cette demeure bénie ; tout repose et réjouit le regard : le chèvrefeuille qui tapisse les murailles, les espaliers du potager, les sapins qui jettent sur la pièce d'eau le reflet de leurs branches grêles, les platanes de la cour, le gazouillis des fontaines, la vigne-vierge qui grimpe sur la façade, enlaçant ses guirlandes aux grappes de la glycine, et le saule-pleureur, qui se penche sur une vasque rustique, à l'entrée du préau.

La cloche du petit clocher sans flèche a bien de la besogne ! Elle retentit à toutes les heures de la journée : elle appelle un peuple entier à la prière, au travail, au plaisir, au repos. Elle a un tintement argentin, une voix douce et sonore ; elle gronde rarement, elle chante presque toujours. Ce peuple qui lui obéit ne connaît pas

la vieillesse : il n'y a là que des enfants ; le plus âgé est imberbe encore, et le plus jeune, qui trottine sur le sable, les yeux humides, les joues en feu, accomplit à peine son premier lustre.

Cette maison est un collège, et c'est là que l'abbé Félix offre à Dieu les prémices de sa première année de sacerdoce. Avant de lui confier un troupeau de brebis, le chef des pasteurs a voulu qu'il vécût un an avec les agneaux, et qu'il apprît à connaître les hommes en gouvernant les petits enfants. La fonction qu'il remplit lui donne droit au titre de *réglementaire*, que ses espiègles pupilles trouvent par trop cérémonieux, et qu'ils remplacent par celui de *pion*, qu'il accepte gaiement, pourvu qu'en sa présence on garde le respect.

C'est un bien humble personnage qu'un *pion* de collège ; et pourtant c'est, à mon avis, le rouage principal de la machine compliquée dont la mission est de former des hommes : le collège.

L'enseignement laïque abaisse le *pion* : c'est un être méprisé ; beaucoup moins qu'un professeur, un peu plus qu'un domestique, il est toujours un inférieur, un subalterne. On le prend n'importe où, dans la bohême des déclassés, et parfois parmi les dévoyés. Il est le tyran de ses élèves, s'il n'est pas leur *souffre-douleurs*. Il surveille pour gagner son salaire. Il travaille pour s'ouvrir la carrière. En somme, indifférent à son devoir, qui est pénible, et très soucieux de ses droits, qui sont restreints.

L'enseignement religieux, au contraire, honore et relève le *pion* : son poste est un poste d'honneur. D'abord, il est prêtre ; son caractère sacré impose le respect, et le rend l'égal des autres maîtres. Il est un *éducateur*, il n'est pas un « chien de garde. » Il apprend à causer, à penser ; il est un ami, un confident, un conseiller. Il vit avec l'enfant, partout, à la salle d'études, à la promenade, au réfectoire, au dortoir. Il étudie ses penchants et les dirige ; sa surveillance est bien celle du berger sur ses agneaux, au lieu d'être celle du *belluaire* sur ses bêtes fauves.

Cette différence du *pion* au *réglementaire* est peut-être une des causes principales de la supériorité de l'enseignement religieux sur l'enseignement laïque. Elle marque assurément un plus grand respect de l'enfance, une meilleure connaissance de ses instincts, de ses besoins intellectuels, une réelle sollicitude. L'éducation, cette œuvre difficile, n'est pas abandonnée à de pauvres hères bafoués et raillés, plastrons des plaisanteries de cet âge sans pitié, au dire du Fabuliste.

L'abbé Félix ne refusa point cette mission délicate.

— Vous irez au collège de X., lui avait-on dit ; vous y travaillerez seize heures par jour : de cinq heures du matin à neuf heures du soir vous serez sur pied, ne perdant pas de vue les cent-vingt élèves qui vous sont confiés. Vous serez prudent, sage, ferme, bienveillant, vigilant, modéré, sobre, pieux. Vous devez avant tout le bon exemple. Vous vivrez en bonne harmonie avec les maîtres : il faut que vous soyez aimé et estimé. Pour toutes ces qualités qu'on réclame de vous, pour ce labeur quotidien pendant trois cents jours, vous serez nourri, logé, et vous recevrez quatre cents francs par an, c'est-à-dire le quart des gages qu'une actrice parisienne octroie à sa caméristé.

L'abbé Félix calcula qu'avec de l'économie il pourrait s'entretenir décemment, et même poser les premières assises de ce monument qu'un prêtre n'achève jamais : sa bibliothèque. Il partit joyeux et plein d'espoir.

On l'accueillit à bras ouverts. Il retrouvait des maîtres qu'il avait aimés naguère, des élèves qui l'avaient vu grandir. Parmi ceux-là, il eut aussitôt des amis. Il les voyait peu : quelques instants à la table commune ; parfois une heure ou deux, quand un professeur se chargeait de l'*intérim*, pour le délasser un peu.

Ce n'est point chose facile que vivre en bon accord avec huit ou dix hommes, d'âges et de caractères divers, fatigués par une tâche ardue, renfermés dans les étroites frontières d'un devoir strict, obligés à quelque raideur, et dans le calme austère de l'existence d'une communauté. Plaire aux uns et aux autres, conserver l'égalité d'humeur, éviter les froissements d'amour-propre, rendre à chacun ce qui lui est dû, n'empiéter sur les attributions de personne, se dévouer en toute occasion, se maintenir à son rang, obéir avec dignité, commander avec bonté, se soumettre, plaider et gagner sa cause, voilà quelles sont les multiples obligations du *réglementaire*, ce dernier venu parmi ses pairs, et qui n'a d'infériorité que celle de sa jeunesse.

Heureusement, l'abbé Félix n'a trouvé au collège que des amis.

Le supérieur est un cœur d'or ; affable, expansif, éloquent, il possède la science d'un sage, mais il a la candeur d'un ange. C'est une âme tendre, confiante, inaccessible à l'idée du mal, dévorée de zèle, profondément attachée au devoir. Il aime Dieu, la Vierge et les Saints, de cet amour infini qui détache des choses de la terre ; mais chacun de ses petits tient à lui par un lien que ni les années, ni

l'absence ne peuvent rompre. Sa vie tout entière s'est écoulée dans cette chère maison. Il y vint dès qu'il put quitter sa mère. Il y apprit tout ce qu'il sait. Il y fut élève, réglementaire, professeur. Il en connaît tous les recoins, il en chérit la moindre pierre. Il veut y mourir, et que sa dépouille y reste, pour y dormir l'éternel sommeil dans le repos du Seigneur !

Vous connaissez l'économe ? Il est bon vivant, narquois, railleur, un tantinet parcimonieux. Ce n'est pas son bien qu'il ménage. Il y a si peu de ressources, et tant de besoins ! Les pères de famille ne sont pas riches. Ceux qui paient nourrissent ceux qui ne paient pas. On l'a surnommé le père Croûton. Il n'a pas son pareil pour faire un bon marché : il achète du vin exquis, au prix de la piquette ; nulle part on ne fait de pain aussi savoureux qu'au collège, et je vous assure bien que les princes n'en mangent point qui vaille celui dont j'ai gardé le goût. Père Croûton n'est point populaire. C'est le sort des grands ministres, et surtout des ministres qui, pour faire de la bonne politique, font de bonnes finances. On le chansonne, il rit ; on crie, il chante à son tour ; mais pour les petits malades de l'infirmerie, il devient dissipateur.

Le professeur de rhétorique est un malin. Comme prédicateur on le compare à Bourdaloue, et comme littérateur, aux classiques du siècle de Louis XIV. Il tourne le discours latin mieux que feu Cicéron, et le vers français mieux que Jean Racine, gentilhomme de la chambre du roi. Le traité d'élégance et la prosodie n'ont plus de secrets pour lui. Il cultive le jardin des racines grecques. Il est discret, spirituel, bel-esprit. Il hante les châteaux d'alentour, fait le *whist* des douairières, prête des livres aux châtelains, et prépare, dans le silence du cabinet, toute une collection d'anthologies.

Le professeur d'humanités a fait deux parts de ses loisirs : l'une est aux études charmantes de la botanique et du dessin : il a un herbier et beaucoup d'albums ; des plantes rangées avec ordre, selon la méthode Linné ; une foule de sites, de portraits, de croquis, à la gouache, à l'aquarelle, au crayon. L'an prochain, il abordera la peinture. S'il quitte le microscope du botaniste, le crayon et le pinceau de l'artiste, c'est pour s'enfermer en certain atelier où, sous ses doigts habiles, le bois de noyer prend mille formes ingénieuses : pas un de ses meubles qui ne soit sorti de ses mains : lit, sièges, tables, bureau, tout est son œuvre, œuvre patiente et parfaite, où se révèle un artisan de génie. Il a inventé un style, le néo-gothique, mais il

ignore le *confortable*, et j'oserai, un jour, lui en faire mon compliment.

Que de portraits aimables compterait cette galerie, si le peintre n'était inhabile à ressaisir ses souvenirs et à calquer les ressemblances ! Félix était heureux parmi ces prêtres simples et bons. Il cueillait des plantes avec l'abbé Stéphane, faisait de la musique avec l'abbé François, discutait avec l'abbé Joseph de la grande querelle des romantiques et des classiques, — M. Zola n'ayant point encore inventé le naturalisme. — Il étudiait le blason avec l'abbé Julien, l'archéologie avec l'abbé Saturnin, la trigonométrie avec l'abbé Arsène. Bref, il estimait que rien ne lui devait rester étranger, il ornait son esprit à flatter d'innocentes manies, et se créait des amis à s'associer ainsi à leurs délassements favoris.

Félix eut aussi, bien vite, de nombreux amis parmi les élèves, et quand on lui demandait par quels prestiges il domptait ces natures farouches et rebelles, ces jeunes gens assoiffés d'indépendance et contraints au régime d'une discipline sévère :

— Je les aime, répondait-il.

Personne, en effet, n'ignore que le collège est le monde en raccourci. On y subit les combats, les désespérances, les déboires que la fréquentation des humains accroît encore plus tard. On y vit, donc on y souffre. Il y a là des ambitions, des colères, des espoirs déçus, des tristesses, et quelque somme de joie, tout ainsi que dans la société où s'agitent nos passions.

Ces adolescents sont des ébauches d'hommes.

La variété des caractères et des tempéraments est infinie : il y a des orgueilleux et des humbles, des laborieux et des nonchalants, des spirituels et des sots, des altiers et des soumis, des violents et des simples. On les retrouve, devenus grands, tels qu'ils étaient petits. Celui-ci, qu'on nommait l'Avocat, est avocat ; mais il demande la tête des coupables, et ne défend plus l'orphelin. Il était réservé et prudent ; réservé et prudent il est encore, et, de plus, habile. En louvoyant, il a su garder une place que ses convictions lui devaient faire perdre : clérical, assez pour qu'on ne puisse le mésestimer, pas assez pour qu'on le destitue.

Celui-ci, un artiste, paresseux, insouciant, oublieux, je le retrouve traînant ses loisirs sur le boulevard : gentleman irréprochable, oisif paisible, qui prend l'argent pour ce qu'il vaut, le temps comme il vient, les gens comme ils sont.

Tel s'est jeté dans la mêlée, a lutté vaillamment, a failli succomber cent fois, s'est relevé toujours. Quant il eut soif, à l'exemple de Beaumanoir, il but son propre sang, mais avec la confiance que c'est un cordial souverain, et que Dieu regarde les *pochards* de cette liqueur-là. *Audaces fortuna juvat !* c'était son cri de guerre : mais il disait aussi que les vrais audacieux sont ceux qui sourient à Dieu.

Tel autre fut vaincu à la bataille de la vie, et, pénétré d'un immense dégoût, s'est réfugié dans la retraite, loin de ses frères, parmi lesquels il y a tant de Caïn et si peu d'Abel.

Et puis beaucoup sont morts... Beaucoup ! La couronne de la vingtième année s'est effeuillée sur leur tombe, et, disparus à l'aurore, ils n'ont laissé de traces ici-bas qu'un vague souvenir, évoqué, aux jours de mélancolie, par ceux qui ont aimé le franc sourire de leurs lèvres pures, et leur candide regard... La route parcourue est semée de ces combattants, gais compagnons des illusions de jeunesse, tombés longtemps avant d'arriver au but, et qui dorment, enveloppés de la robe d'innocence, — les heureux ! — sous l'herbe fleurie, à la garde de la croix...

Félix était leur guide : il est resté l'ami de ceux qui ont survécu et qui se souviennent. Le *pion!* Ce triste mot devenait une caresse dans la bouche de ces étourdis. Qui donc l'aurait dédaigné, cet aimable jeune prêtre, qui savait compatir aux faibles, résister aux forts, et qui prédiligeait cette vertu des puissants, dont les puissants ne savent pas toujours l'irrésistible pouvoir : la justice ?

Voulez-vous passer une journée tout entière avec Félix ? Vous saurez alors tout ce qui l'intéresse : pour lui, les jours se suivent et se ressemblent.

Il est cinq heures. Un pas furtif retentit sur le plancher en bois de sapin du vaste dortoir. Une lueur brille : la lampe est allumée. Félix est debout, tous les enfants dorment encore, délicieusement enfoncés sous les chaudes couvertures. La cloche sonne à toute volée, jetant aux échos de la vallée son hymne joyeuse du matin. Un susurrement annonce le réveil.

— Bénissons le Seigneur ! dit Félix d'une voix éclatante.

Car la première pensée de l'enfant appartient à Dieu.

Aussitôt c'est un instant de tumulte, vite réprimé. Les enfants se lèvent, s'habillent rapidement, en silence. A peine ose-t-on adresser un « bonjour » à la dérobée, à son voisin. Il se fait un grand bruit

de brosses, d'eau qui ruisselle, d'habits qu'on secoue. En un quart d'heure tout est fini. On descend à la salle d'études.

Il fait nuit au dehors : les fenêtres se découpent en noir sur le ciel nuageux : la neige a blanchi les branches desséchées des platanes, et les pentes de la montagne apparaissent, là-bas, revêtues d'une broderie d'argent. Déjà le poêle ronfle, bourré de bois : les lampes répandent leurs jaunes clartés sur les pupitres. Le crucifix ressort, éclairé dans la pénombre. La salle est chaude, aérée. Chacun regagne sa place et se met à genoux. C'est la prière du matin. L'un des plus grands la récite, les autres répondent. C'est le coryphée et le chœur antique ; chœur de voix claires, aiguës, vibrantes, qui salue le Maître.

Puis, en un clin d'œil, les livres se rangent sur les tablettes ; les cahiers s'étalent, à demi-noircis, les plumes se trempent dans les écritoires. Le rhétoricien compose sa narration ; l'humaniste élabore une ode ; tel feuillette le *Gradus ad Parnassum* pour y cueillir les dactyles et les spondées ; les petits de sixième s'acharnent sur le *De Viris ;* le paresseux songe avec effroi à son thème, qu'il a oublié la veille ; celui qui est célèbre « par sa facilité » a terminé ses « devoirs » ; il apprend ses leçons en deux lectures, puis il se plonge avec délices dans les merveilleuses aventures de l'honnête Robinson Suisse.

Peu à peu l'aube naît : une lueur bleuâtre frappe les vitres : au jour, la cloche sonne. C'est la messe. On descend à la chapelle. L'autel brille avec ses chandeliers dorés et son tabernacle qui reluit, avec ses vases de fleurs et sa belle nappe de dentelles. On s'agenouille : le sacrifice est consommé.

Quand on franchit le seuil de l'étroit sanctuaire, le jour est venu tout à fait. Les montagnes émergent d'un océan de brumes violettes, et dessinent nettement leurs arêtes déchiquetées sur le bleu d'opale, çà et là teinté de rose. Le soleil envoie ses premiers rayons illuminant les cimes. Le sol gelé, résonne sous le pas : le grésil diamante les arbres ; aux bords des toits la glace pend en longues aiguilles pointues, frange de cristal transparent. La neige couvre la la campagne de son moelleux tapis. L'air est froid, mais d'une revivifiante pureté.

On saute un moment dans la cour, en songeant à la soupe qui fume, là-haut, dans les soupières d'étain, sur les tables du réfectoire. Les délicats, pour qui la soupe est un mets trop grossier,

iront acheter pour deux sous de lait à la cuisinière Marie, dont c'est le mince profit. Le bon lait ! chaud, sans sucre, avec du pain frais... Quels imbéciles ont inventé le racahout et préconisé le thé fade.

Voici la classe. Messieurs les professeurs traversent le jardin, coiffés de la barrette, des paquets de livres sous les bras. La grêle des *pensums* va commencer.

— Sais-tu ta leçon ?

— Je n'ai pas compris la règle *Implere dolium vino.*

— Et moi j'ai oublié mon algèbre.

Hactenus arvorum cultus et sidera cœli...

— M'sieu ! j'ai eu mal à la tête !...

— Victor, vous conjuguerez six fois le verbe *Piger sum!*

Félix, en regagnant sa chambrette, longe le corridor où toutes ces voix, joyeuses ou désespérées, se répercutent avec le fracas d'une cataracte. Il a une heure et demie de répit : c'est son jour de théologie. Demain, il revoit son cours de droit canon ; après demain, il repasse la liturgie. Hier, il a lu, annoté, résumé et rédigé toute l'histoire du pontificat de saint Léon-le-Grand.

Après une récréation de vingt minutes, l'étude recommence, jusqu'à midi, heure charmante, où l'on dîne. La bande mutine défile dans le réfectoire. Sur la toile cirée s'alignent les assiettes de faïence, les verres, les bouteilles. Le supérieur entre suivi des professeurs. D'un coup d'œil, il voit si tout est en ordre : « Mon Dieu, bénissez les dons que nous devons à votre libéralité. » Un élève monte en chaire et lit : d'abord un verset de l'*Imitation*, puis un chapitre de quelque bon livre et qu'on n'écoute pas.

Souvent, le bon supérieur a pitié de ces enfants auxquels pèse le silence. Un coup de clochette. *Vivat! vivat!* Cette fois, on peut dérouiller sa langue, et quel ramage ! Un babil d'oiseaux moqueurs : des fusées d'éclats de rire; des litanies de vanteries, des récits à terrifier un feuilletonniste ; par-ci par-là, une querelle. Pas une minute de repos : on mange, on boit, on parle, on rit. Ce qu'on dit? Qui s'en souvient l'instant d'après? Je veux parier que, dans ce coin, on cause politique ! Il y a des partis turbulents. Comment ne pas vénérer la République ? N'avons-nous pas Horatius Coclès et Mutius Scævola ?

A la cour maintenant. Félix organise les parties de barres ; il fait froid, il faut courir. Les vieux de dix-sept ans, — personnages

sérieux, — se promènent par groupes et devisent. On joue aux billes, à la paume, à rien. Quelques-uns bâillent au soleil et s'ennuient. Ceux-là ne resteront que jusqu'à Pâques. L'ennui est le ver rongeur des pauvres d'intelligence. Félix voit tout, entend tout. On le croit à l'autre bout du préau, il écoute ce que Jacques narre à Théodore. Ah! que la cloche est importune! elle tinte trop tôt : le sonneur a devancé l'heure... Encore la salle d'études et la classe, puis une courte récréation, et de nouveau l'étude. C'est le soir : l'atmosphère de la salle est épaissie, presque malsaine. On y a vécu tout un jour. Des débris de papier jonchent le parquet poussiéreux : une buée ternit les vitres; l'odeur du bois brûlé fatigue. On est las : on travaille cependant, mais pour en finir.

Le supérieur entre, son flambeau à la main. Il s'installe. Il fait le bilan de la journée : ainsi un président d'assises résume les débats. Il donne des avis, des conseils. On l'écoute avec recueillement. C'est qu'il n'aime pas à plaisanter : On s'est permis de huer un élève puni par le *pion*. On a cassé un vitrail de la chapelle, en jouant à la balle. On perd des morceaux de pain, qui devraient être mis en réserve pour les pauvres. Le pain est cher. Qui sait? plus tard, peut-être, un moment viendra où l'on regrettera amèrement ce pain gaspillé. Et c'est vrai! Il faut user des présents divins et ne les point dissiper follement.

La prière précède le souper : prière un peu languissante : on siffle, en prolongeant l'S de l'*Ora pro nobis*, non par irrévérence, mais pour se forcer à l'attention. Et l'on tremble un petit peu, quand retentit dans le silence cette éloquente invocation, qui touche l'âme en ses plus profonds replis :

« Comme je ne sais pas, ô mon Dieu, ce qui m'arrivera cette nuit, et que je resterai toute l'éternité dans l'état où je me serai trouvé à l'heure de ma mort, je déteste de nouveau tout ce qui a pu vous déplaire en moi; je demande pardon à ceux que j'ai offensés ; je pardonne de bon cœur à ceux qui m'ont offensé, et je me soumets humblement aux arrêts de votre divine Providence. »

A neuf heures, les enfants dorment. Félix veille. Il récite le bréviaire en se promenant dans le dortoir de long en large : il est sorti de son lit le premier, il y entrera le dernier. Un silence profond règne. Dans la maison les lumières s'éteignent une à une. Il faut dormir. Félix fait le signe de la croix. Il a bien gagné le repos qu'il va prendre.

Voilà sa vie d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Le mardi et le jeudi, promenade. Ces enfants qu'il ne quitte jamais, il les emmène dans la vallée ou sur la montagne, caravane bruyante. L'hiver, on va patiner sur la glace des marais. Que de culbutes, que de vestes déchirées! Les petits ont des engelures, on les porte. Les grands s'égarent : un nuage de fumée, là-bas, derrière ces massifs de jonc : Félix confisque la pipe coupable. Il serait si facile de guérir le collégien de la passion du tabac : il suffirait de lui permettre de fumer. C'est l'attrait du fruit défendu.

L'été on cherche les ombrages, les bois verdoyants où les sentiers se croisent. Les oiseaux chantent dans la ramure, le ruisseau clapote sur les cailloux; la mousse est diaprée de fleurettes. La poésie monte à la tête et grise toutes ces folles imaginations. C'est l'éclosion des odes et des madrigaux, des descriptions et des élégies.

O les bois d'Albigny, de Châteauneuf et de Saint-Jean, avec vos frênes et vos trembles, et vos noyers énormes! O les cerisiers de Saint-Réal, qu'on dépouillait de leur savoureux trésor!... Et le rocher de Monplan, tapissé de gentiane bleue, et la prairie sous les châtaigniers, et l'interminable chaussée le long de la rivière, poudreuse route brûlée par le soleil, d'où l'on voit serpenter sur l'autre rive les trains emportés par la locomotive empanachée de fumée grise!...

Félix cheminait, la chanson aux lèvres, jouissant de la gaieté tapageuse de son troupeau. Ces courses à travers champs, ces causeries à bâtons rompus, ces rondes, ces farandoles, lui permettaient d'étudier sous un autre aspect cette énigme redoutable : le cœur de l'enfant.

Il fit ainsi parmi ces petits l'apprentissage de la vie. Il fut heureux. Certes, il eut à souffrir de quelques espièglerie. On ne se gênait point pour lui faire de ces terribles « farces », dont il souriait, loin du regard malicieux de ses persécuteurs, et qu'il punissait durement, pour la règle. De si bonne humeur il acceptait ces légers tracas! Il était indulgent à ces méchantes *vexations!* il faut pardonner beaucoup à l'enfant : il fait du mal, il est vrai, mais ce n'est du moins jamais que lorsqu'il y a intérêt. Les hommes font le mal, — pour le plaisir.

Charles Buet.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Association française pour l'avancement des sciences. — Son origine. — Ses finances à l'époque de la première session tenue à Bordeaux au mois de septembre 1872. — Ses finances à l'époque de la dernière session tenue à Montpellier au mois de septembre 1879, c'est-à-dire huit ans après. — Résultats acquis. — Causes qui ont favorisé les rapides progrès de l'Association; son but; diverses sortes de membres; session annuelle; excursions. — Avantages offerts par les compagnies de chemins de fer. — Division de l'Association en groupes et en sections. — Diverses sortes de séances. — Séances générales; séances de sections. — Compte-rendu annuel formant un volume très important au point de vue scientifique; influence de la presse. — Conférences. — Réunion temporaire de deux ou plusieurs sections. — Excursions particulières organisées par une ou plusieurs sections. — Visites aux usines, aux établissements publics. — Conclusion. — A propos des plantes carnivores et de la pepsine végétale. — Organisation du Papayer; son fruit; sa corolle et ses curieux ovules. — Latex doué de propriétés digestives; une nouvelle pepsine végétale, la Papaïne. — Insectes de la Nouvelle-Guinée. — Les Kéraocrânes ou les plus grands insectes connus. — Les Cyphocrânes. — Fables et légendes publiées à leur sujet.

*
* *

Presque au lendemain des désastres inouïs, accumulés sur notre patrie par les malheureux événements de 1870-71, plusieurs savants éminents comprenant l'influence incontestée que la science doit avoir de nos jours, sachant aussi, par une trop dure expérience, ce qu'il nous en coûte pour nous être laissé devancer par nos voisins sur ce terrain où la France avait, pendant si longtemps, servi de flambeau au reste du monde civilisé, entreprirent généreusement de fonder une nouvelle association scientifique destinée à remettre la science au niveau qu'elle n'eût jamais dû abandonner et à la rendre populaire en transportant ses assises annuelles au milieu des villes les plus importantes de nos provinces. Tel est le but que se sont proposé les fondateurs de l'*Association française pour l'avancement des sciences*. Pour accomplir cette œuvre qui devait tant contribuer à notre régénération scientifique, on s'adressa non seulement aux savants de profession, mais encore aux hommes distingués en tous genres qui s'intéressaient à la grandeur et à la prospérité de la patrie. La plupart de nos savants (pourquoi pas tous?) les grandes

compagnies de chemin de fer, des administrations importantes, de riches industriels, etc., n'hésitèrent pas à s'inscrire parmi les membres fondateurs, avec un empressement tel, qu'en quelques mois, la somme de cent mille francs, jugée nécessaire au fonctionnement de l'*Association*, était plus que souscrite.

*
* *

Au premier Congrès qui s'est tenu à Bordeaux du 5 au 13 septembre 1872, M. Georges Masson, trésorier, annonçait les résultats suivants à l'Assemblée générale :

« Au 31 août dernier, disait-il, le nombre des parts de fondation s'élevait à 262 qui produiront, après encaissement total, 131,000 fr. répartis entre 201 fondateurs. »

En effet, pour témoigner à l'Association un plus grand intérêt, quelques fondateurs avaient tenu à souscrire plusieurs parts. Chacune de ces dernières est de 500 fr.

« Trente membres annuels, continuait M. Georges Masson, avaient, selon la faculté qu'en donnent les statuts, racheté leur cotisation par un versement de 200 fr. une fois donnés, soit 6000 fr. »

« Votre capital était donc, dès cette date, de 137,000 fr. »

« Enfin il est aujourd'hui, par suite de souscriptions nouvelles, de 140,000 fr. »

*
* *

Depuis la session de Bordeaux, le nombre des membres et par suite le capital de l'Association n'a fait que s'augmenter, comme on le verra par les chiffres suivants que nous empruntons au compte rendu que M. Georges Masson lisait à l'assemblée générale réunie dernièrement à Montpellier.

REVENUS DE L'EXERCICE 1878

Recettes

Reliquat de l'exercice 1877.	1,100 fr.	08 c.
Cotisation des membres annuels.	39,460	»
Arrérage de rentes	11,973	05
Recettes diverses.	457	50
Dons faits à l'Association avec affectation spéciale .	700	»
Subvention de la ville de Paris et du département de la Seine pour le congrès de Paris.	30,000	»
	83,690 fr.	63 c.

Dépenses

Les dépenses se sont élevées à 66,316 fr. 50, qui se décomposent comme suit :

Frais d'administration	12,481 fr.	85 c.
Impression du volume de la session du Havre	26,369	95
Impressions diverses	1,732	40
Subventions votées par le conseil d'administration	10,800	»
Bourses de session	1,200	»
Frais de la session de Paris	16,733	10
Total des dépenses	69,317 fr.	30 c.

Il reste donc un excédant sur lequel il a été prélevé :

Réserve statutaire	3,991 fr.	70 c.
Achat d'un titre de rente de 400 fr. avec affectation à une subvention annuelle spéciale	8,982	
Et il reste à nouveau	1,399	50
Total	14,373	20

Voici maintenant comment s'établit, au 31 décembre 1878, le compte *Capital* de l'Association :

CAPITAL

Au 31 décembre 1877, le capital était de 226,897 fr. 43 ; il s'est accru, au cours de l'exercice 1878, comme suit :

Prélèvement pour constituer la subvention dite *de la ville de Paris*	8,982 fr.	
Versement de treize membres fondateurs	6,800	»
Rachat de cotisations	7,600	»
Réserve statutaire	3,991	70
Don annuel de M. Kuhlman	1,000	»
Total	255,071 fr.	13 c.

représentés par 11,775 francs de rente 5 pour 100 et 1,900 francs de rente 3 pour 100 qui valent, au cours actuel, environ 330,000 fr.

*
* *

Quelque fastidieux que ces chiffres puissent paraître, ils étaient absolument nécessaires pour montrer l'importance que l'*Association française pour l'avancement des sciences* a su prendre après huit

années d'existence. Rien ne pouvait faire connaître mieux et plus rapidement ce magnifique résultat.

Ainsi voilà une Société scientifique qui, datant à peine d'hier, a tenu successivement des Congrès annuels à Bordeaux, Lyon, Lille, Nantes, Clermont-Ferrand, le Havre, Paris, Montpellier, a parcouru la plus grande partie de la France, suscitant partout le mouvement scientifique et pouvant déjà distribuer par année 10,800 fr. de subvention aux savants trop peu fortunés pour publier leurs recherches, construire ou acheter les instruments dont ils ont le plus pressant besoin.

Après ces généralités destinées à démontrer l'importance que l'Association française a su conquérir en si peu de temps, il ne sera peut-être pas inutile de jeter un coup d'œil sur son fonctionnement et de rechercher les causes qui jusqu'à ce jour ont assuré un succès si éclatant.

Son but est clairement exprimé par les articles 1 et 2 de ses statuts :

« Art. 1er. — L'Association se propose exclusivement de favoriser, par tous les moyens en son pouvoir, le progrès et la diffusion des sciences, au double point de vue du perfectionnement de la théorie pure et du développement des applications pratiques.

A cet effet, elle exerce son action par des réunions, des conférences, des publications, des dons en instruments ou en argent aux personnes travaillant à des recherches ou entreprises scientifiques qu'elle aurait provoquées ou approuvées.

Art. 2. — Elle fait appel au concours de tous ceux qui considèrent la culture des sciences comme nécessaire à la grandeur et à la prospérité du pays. »

Ces deux articles lui ont immédiatement rallié tous les hommes de bonne volonté, qui faisant abstraction de nos dissensions politiques, ont voulu s'associer à cette œuvre et concourir ainsi au relèvement scientifique de la France dont les plaies étaient alors tout à fait saignantes.

*
* *

Les membres forment trois catégories, distinctes seulement au point de vue de la cotisation : les membres fondateurs, les membres à vie, les membres annuels.

D'après l'article 6, sont membres fondateurs les personnes qui

ont versé à une époque quelconque une ou plusieurs souscriptions de cinq cents francs.

On devient membre à vie en versant. une fois pour toutes, la somme de deux cents francs, lors de l'entrée dans l'Association.

On est membre annuel en versant chaque année la somme de vingt francs.

Ces derniers peuvent devenir membres à vie en rachetant leurs cotisations à venir par la somme de deux cents francs versés une fois pour toutes, ou en deux payements annuels de cent francs.

De même les membres à vie peuvent devenir fondateurs en versant une somme complémentaire de trois cents francs.

Quelle que soit leur cotisation, « tous les membres jouissent des mêmes droits. Toutefois, les noms des membres fondateurs figurent perpétuellement en tête des listes alphabétiques, et ces membres reçoivent gratuitement, pendant toute leur vie, autant d'exemplaires des publications de l'Association qu'ils ont versé de fois la souscription de cinq cents francs. » (Article 7.)

« La liste alphabétique des membres à vie est publiée en tête de chaque volume immédiatement après la liste des membres fondateurs. » (Article 2 du règlement.)

Enfin, d'après l'article 4, « les membres de l'Association sont admis, sur leur demande, par le Conseil. »

Ainsi, en ouvrant ses portes toutes grandes, en acceptant pour ainsi dire indifféremment tous ceux qui se présentaient, en cherchant en tout et toujours à atteindre le noble but qui a présidé à sa fondation, l'Association française s'assurait la vive sympathie qui jusqu'à présent ne lui a point fait défaut. En publiant séparément et les unes à la suite des autres les listes des membres fondateurs, des membres à vie et des membres annuels, elle excitait, parmi ceux des deux dernières, une émulation assez vive pour les engager à monter à une catégorie supérieure, d'où le prompt accroissement des ressources financières.

*
* *

Une des causes qui ont concouru le plus puissamment à la propagation et à la diffusion rapides de l'Association française pour l'avancement des sciences, réside dans l'article 11 de ses statuts.

Cet article est ainsi conçu : « Chaque année, l'Association tient, dans l'une des villes de France, une session générale dont la durée

est de huit jours : cette ville est désignée par l'assemblée générale au moins une année à l'avance. »

Cet article a été modifié dans sa dernière partie, en ce sens que la ville est généralement désignée par l'Assemblée générale deux ans à l'avance.

En effet, chaque fois que l'Association se rend dans une ville de France, elle ne le fait que pour celles qui non seulement ont vivement sollicité cette visite, mais encore ont voté d'une façon ou d'une autre une allocation suffisante pour la couvrir sinon de la totalité, du moins de la majeure partie de ses frais. La ville qui sollicite l'honneur de recevoir l'Association promet en même temps de lui fournir tous les locaux nécessaires à la réunion de l'assemblée générale, au secrétariat et aux séances de sections.

A son arrivée, l'Association est naturellement la bienvenue dans la ville où un comité local en relation avec la commission d'organisation, a tout disposé pour la recevoir. Depuis longtemps chacun se fait une fête d'assister au Congrès; beaucoup de personnes sollicitent l'honneur d'en faire partie : d'où l'adjonction d'un grand nombre de membres nouveaux dont beaucoup resteront plusieurs années, sinon toujours dans l'Association. Parmi ces derniers, il y en a souvent plusieurs qui deviennent membres fondateurs ou membres à vie. Il en résulte nécessairement une augmentation considérable dans les recettes annuelles.

En outre, les municipalités profitent toujours de cette circonstance pour organiser des fêtes publiques qui attirent le monde des environs et qui répandent au loin le nom de l'Association française pour l'avancement des sciences.

Pendant la durée de la session, il y a deux excursions d'un jour chacune qui permettent de visiter les points les plus intéressants du département où siège l'Association. Enfin la session se termine par une ou plusieurs excursions générales qui durent en moyenne d'un à trois jours et qui sont destinées à faire connaître aux membres tout ce que la contrée offre de plus curieux sous tous les rapports.

Ces excursions ne sont pas un des moindres attraits d'un Congrès, elles amènent à elles seules au moins autant de membres que les questions scientifiques pures. Aussi ne saura-ton jamais trop bien les organiser. Quelle chance, en effet, de visiter un pays avec les hommes spéciaux qui le connaissent le mieux à tous les points de vue! Arrivez-vous devant un monument ancien, aussitôt un archéo-

logue distingué de la région vous donne tous les renseignements possibles. Voulez-vous voir des travaux d'art nécessités par la création d'un port, d'un chemin de fer, d'un canal? etc., les ingénieurs ne manquent pas. Etes-vous naturaliste? Voulez-vous étudier sur place certaines espèces végétales ou animales, voulez-vous visiter les belles coupes géologiques, recueillir des fossiles? les botanistes, les géologues, les zoologistes du pays, aidés de ceux qui font partie de l'excursion, ne vous laisseront rien à désirer en fait d'explications et de renseignements. Les musées publiques, les collections particulières sont partout à votre disposition : c'est un empressement général et un accueil des plus bienveillants et des plus sympathiques.

*
* *

Un autre excitant qu'il ne faut point passer sous silence, à cause des facilités qu'il procure aux membres du Congrès, c'est la bienveillance avec laquelle les grandes compagnies de chemin de fer ont, jusqu'à présent, accordé le voyage à demi-place à ceux qui se rendent dans la ville où a lieu la session annuelle. Seulement, depuis quelques années, elles y apportent tant de restrictions et, semble-t-il, assez de mauvaise grâce. pour que l'ennui résultant de trop de formalités devienne un motif suffisant d'abstention. Le bureau de l'Association qui compte des hommes considérables ayant voix influente dans les conseils de nos grandes compagnies, feront bien de s'occuper sérieusement de ce côté de la question qui a une importance réelle. Ne se souviennent-ils plus de l'enthousiasme avec lequel ces mêmes compagnies ont accueilli, à ses débuts, l'Association française pour l'avancement des sciences? N'ont-elles pas tenu, en effet, à honneur d'être inscrites parmi les membres fondateurs? Pour quels motifs leur bienveillance primitive se serait-elle amoindrie? En dehors des membres de l'Association, les Congrès n'occasionnent-ils pas un très grand nombre de voyages dont elles sont les premières à bénéficier? Si elles comprenaient bien leurs intérêts, elles accorderaient à chaque membre, au prix de la demi-place, un billet de parcours analogue aux billets circulaires qu'elles délivrent, à prix réduit, aux voyageurs curieux de visiter les Vosges, la Suisse, les bords de la mer, etc., en laissant une latitude un peu plus grande pour le temps qui est mesuré aujourd'hui avec une parcimonie presque injurieuse.

*
* *

Semblable à un faible ruisseau qui ne devient un grand fleuve que grâce au nombre et à l'importance de ses affluents, la science est formée d'une multitude de branches particulières qui toutes concourent plus ou moins à la construction de son édifice. Afin d'attirer à elle le plus grand nombre possible de savants, l'Association, lors d'une session annuelle, se divise en quatre groupes principaux :

1° Sciences mathématiques.
2° Sciences physiques et chimiques.
3° Sciences naturelles.
4° Sciences économiques.

Chacun de ceux-ci se subdivise à son tour en sections au nombre de quinze et réparties de la manière suivante entre les quatre groupes principaux.

1er GROUPE. — *Sciences mathématiques.*

1. Section de mathématiques, astronomie et géodésie.
2. Section de mécanique.
3. Section de navigation.
4. Section de génie civil et militaire.

2e GROUPE. — *Sciences physiques et chimiques.*

5. Section de physique.
6. Section de chimie.
7. Section de météorologie et physique du globe.

3e GROUPE. — *Sciences naturelles.*

8. Section de géologie et de minéralogie.
9. Section de botanique.
10. Section de zoologie et de zootechnie.
11. Section d'anthropologie.
12. Section des sciences médicales.

4e GROUPE. — *Sciences économiques.*

13. Section d'agronomie.
14. Section de géographie.
15. Section d'économie politique et de statistique.

Cette distribution, déjà susceptible de satisfaire beaucoup de goûts, n'est pas irrévocablement fixée, elle peut être modifiée pour

des causes motivées. Ainsi deux sections peuvent, suivant les circonstances, décider qu'elles se réuniront pendant toute la durée d'une session, ou au contraire se subdiviser en diverses sous-sections d'après le nombre des membres qui réclament ces modifications, ou mieux encore d'après l'importance et la longueur des communications.

*
* *

Pendant une session annuelle, il y a plusieurs sortes de séances. Les deux principales sont les séances générales et les séances des sections.

Les séances générales sont ordinairement au nombre de deux, l'une pour l'ouverture, l'autre pour la clôture du congrès.

A la première, on entend, sans discussion, le discours du président et ceux des autorités de la ville et du département qui viennent souhaiter la bienvenue aux membres du congrès. Le secrétaire général fait alors le compte rendu de tout ce qu'il y a eu de plus remarquable dans la session précédente, de tout ce qui peut intéresser les membres de l'Association.

Enfin le trésorier prend la parole pour exposer d'une façon très succincte la situation financière. C'est à ces rapports que nous avons emprunté les chiffres qui figurent plus haut.

La dernière séance générale est réservée seulement aux membres actifs de l'association ; les invités, les membres admis gratuitement ,etc., ne peuvent en faire partie. C'est qu'il s'agit surtout de discuter les affaires de la société, et les intéressés doivent seuls prendre part aux votes qui seront émis. C'est dans cette séance, en effet, qu'on nomme le vice-président de l'association qui devient forcément président l'année suivante ; il en est de même pour le vice-secrétaire général.

L'assemblée approuve ou rejette les choix des délégués élus par les sections pour composer le conseil d'administration, les vœux émanant des différentes sections, etc. Enfin, elle décide en dernier ressort quelle sera la ville qui aura l'honneur de recevoir l'association l'année suivante ou l'année d'après.

Les séances des sections sont bien autrement intéressantes. Chacune d'elles a un président nommé au précédent congrès, un an auparavant ; elle se constitue en nommant un secrétaire et, suivant le cas, des présidents d'honneur, des vice-présidents, des

vice-secrétaires. La section est alors constituée ; elle écoute les communications que lui font les divers membres, et les discute s'il y a lieu. C'est le résumé ou *l'in-extenso* de ces communications qui contribue presque entièrement à enrichir le volume où sont relatés tous les faits et gestes du congrès. Ce sont ces communications spéciales sur chaque point particulier de la science qui donnent à ce volumineux compte rendu sa haute valeur scientifique. En effet, l'association ne publie que des mémoires originaux, se contentant d'indiquer le titre de ceux qui auraient déjà paru.

*
* *

La publication de ce volume aux frais de l'association n'est pas un des moindres attraits qui sollicitent les différents membres à assister aux réunions annuelles. Le savant est, en effet, assuré d'une publicité très large et tout à fait gratuite, le nombre des membres étant actuellement d'environ deux mille cinq cents et devant beaucoup s'accroître dans la suite. Il faut aussi tenir compte de l'immense publicité qu'offre la presse entière, qui envoie au congrès des *reporters* chargés de recueillir tout ce qui peut intéresser le public. Que de savants doivent une grande partie de leur notoriété à leur participation aux sessions annuelles de l'association française pour l'avancement des sciences et à l'accueil bienveillant des journaux politiques ; les revues spéciales ne manquant jamais de faire un compte rendu plus ou moins complet de tout ce qui s'est dit d'intéressant dans les sections qui les concernent ! Sous ce rapport, la section de médecine possède une publicité vraiment extraordinaire. C'est aussi grâce à la presse que le nom et les travaux des savants français sont répétés par les journaux étrangers qui portent au loin tout ce que produit l'intelligence de notre pays que des voisins jaloux et aveuglés par un sot orgueil s'étaient trop vite empressés d'accuser de décrépitude.

Grâce aussi à cet échange international, l'association invite à ses congrès les savants étrangers qui, par réciprocité, invitent les français aux réunions analogues qui se tiennent chez eux. C'est du reste à l'étranger, dans *l'Association britannique*, que l'Association française pour l'avancement des sciences a trouvé le modèle qu'elle a si bien imité.

*
* *

Dans l'intervalle des séances générales et des séances de sections, il y a des conférences où peuvent assister tous les membres et auxquelles assistent un grand nombre de personnes de la ville où réside le congrès. Ces conférences devraient toujours avoir pour objet quelque point de la science intéressant et susceptible de captiver l'attention générale. Dans beaucoup de circonstances, ces conférences ont eu un véritable succès ; elles ne sont pas un des moindres attraits des réunions annuelles de l'Association française. Pourquoi donc n'en est-il pas toujours ainsi ? Pourquoi ne pas choisir uniquement les conférenciers parmi ces hommes à la parole facile, agréable, et sachant traiter leur sujet sous une forme qui le rend intéressant pour tout le monde ?

*
* *

En dehors de ces diverses réunions, deux ou plusieurs sections peuvent, d'un commun accord, se réunir en une seule pour discuter un sujet qui les intéresse à divers points de vue. De même un membre peut successivement faire, devant diverses sections, la même communication qui les concerne à différents égards. C'est ainsi qu'une expérience de chimie, de physique, propre à éclairer certaines questions de physiologie végétale ou animale, est toujours favorablement accueillie dans les sections de botanique ou de zoologie. Réciproquement, certaines observations de sciences naturelles peuvent intéresser la médecine. Il en est de même entre la paléontologie, la zoologie et la botanique. Sous ce rapport, il y a, comme on le voit, la plus grande latitude.

*
* *

Les sections peuvent également faire, pour leur compte personnel, telle excursion particulière qui les intéresse. Que de fois n'a-t-on pas vu les anthropologistes aller visiter quelque grotte ou caverne offrant de curieux débris à étudier ou se rendre dans certains cantons où les coutumes et les vêtements anciens sont encore conservés avec un religieux respect ! Dans une autre circonstance, la section de botanique organise une herborisation dans quelque localité célèbre par l'abondance ou la rareté de ses plantes, afin de voir sur place tel végétal qui ne peut vivre que dans des conditions toutes

spéciales. Il en est de même des géologues et des paléontologistes qui se rendent tous à la fois aux endroits où la disposition des couches sédimentaires et l'ouverture de carrières et de travaux ont mis à jour des faits importants pour l'histoire des révolutions du globe ou pour l'étude des êtres qui l'ont habité dans les temps préhistoriques. Et ce que nous disons de ces savants spéciaux pourrait se répéter avec autant d'à-propos pour chacune des sections de l'Association.

*
* *

Ce ne sont pas là les seuls avantages que présente l'Association aux membres qui fréquentent les réunions annuelles. Le comité local, toujours en quête de donner à ses visiteurs l'idée la plus favorable des produits et de la situation de son pays, organise des visites dans les usines les plus intéressantes. Sous ce rapport, il faut reconnaître que les industriels sont ordinairement fort heureux de ces circonstances, pour donner aux membres présents toutes les explications techniques nécessaires pour bien comprendre les diverses opérations que les matières premières subissent dans leurs fabriques.

Ajoutons encore que dans les villes où existent de grandes industries de l'Etat : manufactures de tabac, chantiers de construction de la marine, ports militaires, grands bâtiments de guerre, etc., les membres de l'association trouvent des facilités de visiter qu'il serait bien difficile de rencontrer dans d'autres circonstances.

*
* *

Le peu que nous venons de dire explique suffisamment le succès toujours grandissant de l'Association française pour l'avancement des sciences. Jusqu'à présent elle a su en profiter et se maintenir en dehors de tout écart et de toute compétition qui aurait pu nuire à ses intérêts et par cela même à sa réussite. Jusqu'à ce jour chaque nouvelle session a été l'occasion d'une augmentation, dans des proportions considérables, du nombre de ses adhérents ; ce qui lui a fourni de nouveaux moyens d'élargir son influence et de favoriser de plus en plus la science. Mais en sera-il toujours ainsi, et sous ce rapport la session qui vient d'être tenue à Montpellier, ne présente-t-elle pas certains symptômes alarmants ? C'est ce que nous examinerons dans notre prochaine Chronique.

*
* *

Nos lecteurs ont certainement entendu parler des plantes *carnivores* encore dites *insectivores*, parce que la chair dont elles feraient leur nourriture ordinaire serait celle des insectes. Qui ne connaît les *Drosera* dont une espèce, le *Drosera rotundifolia* croît aux environs de Paris, dans les endroits humides propres à la végétation de certaines mousses qu'on appelle *Sphagnum*. Cette petite plante, très intéressante à beaucoup d'autres égards, a des feuilles arrondies garnies, à leur surface supérieure, de poils crochus ayant la propriété de se mouvoir. Qu'un insecte vienne à s'arrêter sur cette feuille, les poils ne tardent pas à se courber dans une certaine direction et à retenir prisonnier l'animal qui bientôt est englué par le suc visqueux que sécrète la feuille. Dans les *Nepenthes*, les feuilles se terminent par une urne munie d'un couvercle mobile. L'intérieur de ce curieux réservoir est souvent rempli de liquide : d'où le nom de *distillatoria*, donné à l'une des espèces du genre. Le bord de l'urne est très glissant, et c'est un vrai piège pour les insectes qui, s'approchant trop près, sont bientôt entraînés au fond, où ils sont retenus par le liquide. Il en est de même des *Sarracena* dont les feuilles sont modifiées en godets fort singuliers appelés *ascidies* comme ceux des *Nepenthes*.

Faut-il encore citer l'attrape-mouche (*Dionœa muscipula*) dont la feuille se termine par deux valves mobiles garnies de petites pointes irritables? Quand un de ces petits animaux touche une de ces pointes, les deux valves se referment en tournant sur le pétiole comme charnière et retiennent prisonnier l'insecte qui ne peut plus s'échapper, grâce aux cils entrecroisés qui se trouvent sur les bords. Je pourrais encore parler des *Cephalotus* et autres plantes analogues dont la configuration particulière est propre à la capture des insectes. Bien qu'il soit de mode aujourd'hui, dans une grande partie du monde savant, de nier d'une façon absolue les causes finales, on a néanmoins cherché à connaître le but et l'utilité de cette disposition si curieuse dans quelques-unes des plantes dont nous venons d'écrire le nom. Des savants très distingués, tels que MM. Darwin et Hooker, n'ont pas craint d'avancer que ces végétaux se nourrissaient des proies vivantes qu'elles retenaient dans leurs feuilles organisées en piège, qu'elles les digéraient réellement et absorbaient le produit de cette digestion. Des chimistes très connus par leurs travaux scientifiques, MM. Gorup-Besanez et Will, ont

affirmé qu'ils avaient retiré de ces feuilles un suc ayant toutes les propriétés de la pepsine animale et pouvant dissoudre, c'est-à-dire digérer les matières albuminoïdes, fibrine, musculine, caséine, etc. Des expérimentateurs très consciencieux disent avoir nourri ces plantes avec du blanc d'œuf, de la viande cuite, etc. Ils auraient alors remarqué que les sujets ainsi traités étaient plus vigoureux et donnaient plus de graines que d'autres placés dans les mêmes conditions, mais privés d'une nourriture animale.

Quelque intéressants que ces faits puissent paraître, ils méritent de nouvelles recherches, et un grand nombre d'expériences sont encore à faire avant que tout sujet de doute à leur égard ait complètement disparu.

Ces quelques mots n'étaient point inutiles pour donner une idée de ce qu'on a appelé *pepsine végétale*.

*
* *

Aux Antilles croît un arbre dont le tronc inerme, en général très simple, peut atteindre vingt pieds de haut et un pied de diamètre. Cet arbre est le Papayer, dont le vrai nom botanique est *Papaya Carica* Gærtn. Comme les fleurs sont dioïques, il faut posséder des sujets des deux sexes. De Tussac, dans sa *Flore des Antilles* (vol. III, p. 47), s'exprime ainsi à son sujet : « Il est peu d'habitations, dans les Antilles, où l'on ne rencontre devant la grande case plusieurs papayers, tant mâles que femelles; les uns et les autres sont intéressants sous des rapports différents, d'agrément ou d'utilité. De l'aisselle des grandes feuilles élégamment découpées dont se compose la cime des papayers mâles sortent, en grande quantité, des pédoncules grêles de différentes longueurs, garnis de distance à autre, de grappes lâches de jolies fleurs d'un jaune clair. Leur poids force les pédoncules à se courber mollement vers la terre; ils forment alors un faisceau qu'on ne peut mieux comparer qu'à un jet d'eau des divisions duquel s'échappent continuellement en forme de pluie des milliers de fleurs qui, en jonchant la terre, répandent dans l'atmosphère l'arome le plus délicieux. Avant la chute de ces fleurs, des myriades de colibris voltigent autour d'elles, pour insérer dans leur nectaire leur trompe aspirante et en retirer le suc aromatisé dont ils forment leur nourriture. Non loin de là, sur une tige simple et droite, le papayer femelle, symbole de l'abondance, est couvert depuis son sommet jusqu'au tiers de sa longueur, de

boutons, de fleurs et de fruits de différentes grosseurs qui, mûrissant les uns après les autres, ne laissent dans aucun temps la tige nue. Les fruits du papayer ressemblent tellement, par leur forme et leur couleur aux melons, qu'on nomme dans quelques cantons le papayer, *arbre aux melons*. Les dames créoles mangent avec plaisir les fruits mûrs du papayer, mais les Européens le trouvent fade. Le meilleur parti à tirer de ces fruits, c'est de les « confire dans le sucre quand ils sont au tiers de leur grosseur, en ayant soin de les piquer avec des zestes de citron pour en relever la fadeur, ou de les confire avec de petits citrons dont ils prennent le goût. »

Voilà pour cet arbre au-dessous duquel il ne faudrait pas s'endormir comme le Garo de La Fontaine, sous peine de faire mentir la morale de la fable, si par hasard l'un des fruits tombait sur le nez du dormeur.

En dehors des questions qui nous occupent ici, les papayers ont des fleurs dont la structure est propre à faire réfléchir les botanistes qui examinent trop superficiellement les choses et qui ne peuvent ou ne veulent pénétrer aussi loin que possible dans les profondeurs de l'organisme. Ainsi, pour commencer par un organe très facile à observer, la corolle, on verra que dans les fleurs mâles elle est tubuleuse inférieurement et par conséquent gamopétale et que dans les fleurs femelles elle est polypétale. Cet exemple est loin d'être unique dans le règne végétal. Avis donc à ceux qui s'étonnent de l'audace sacrilège de quelques botanistes observateurs qui s'appuient de tels exemples pour rejeter l'ancienne division des dicotylédones en polypétales et en monopétales. Mais passons. Les papayers présentent dans le développement de leur ovaire et surtout de leurs ovules d'autres phénomènes bien plus étonnants et auxquels on ne s'attendait pas du tout. M. H. Baillon les a fait connaître, l'année dernière, à la session que l'Association française pour l'avancement des sciences a tenue à Paris. Beaucoup d'ovules végétaux ont, comme on dit ordinairement (car ces expressions ne sont plus très exactes), deux enveloppes, une primine et une secondine, ainsi appelées parce que la première est la plus extérieure et que la dernière est la plus intérieure. Jusqu'à présent il était de règle que la secondine apparût d'abord et la primine ensuite. Or, dans les trois espèces de *Papaya* dont M. H. Baillon a étudié le développement, l'apparition de la primine se fait longtemps avant celle de la secondine et à une distance assez grande l'une de l'autre.

Mais revenons au *Papaya Carica*.

*
* *

Cet arbre est tellement utile que des Antilles, regardées comme sa patrie d'origine, il a été importé dans tous les pays chauds, où on en cultive plusieurs variétés. Le fruit, avant sa maturité, renferme un suc laiteux, irritant, que l'on considère comme un puissant vermifuge. Administré à l'intérieur, c'est un remède efficace contre le ver solitaire et les autres vers intestinaux. Il n'est point âcre, mais amer. Sa richesse en principes albuminoïdes est telle que Vauquelin qui, peut-être le premier en a fait l'analyse, le comparait à du sang dépouillé de matière colorante. Les graines, pulvérisées, possèdent, dit-on, les mêmes vertus anthelminthiques. Laissant de côté les autres usages de cette plante si utile aux habitants des pays tropicaux, qui se servent des tiges pour y creuser des gouttières propres à recevoir les eaux pluviales et des feuilles pour savonner le linge, disons immédiatement que toutes ses parties sont gorgées d'un suc propre laiteux dans lequel on vient de découvrir une pepsine végétale des plus actives et à laquelle MM. Wurtz et Bouchut ont donné le nom de *Papaïne*.

On savait depuis longtemps que quelques gouttes de ce latex mêlées à l'eau dans laquelle plongeaient des morceaux de viande trop fraîche ou provenant d'animaux âgés, suffisaient pour l'attendrir rapidement. Le même résultat s'obtenait en conservant la viande enveloppée, pendant une nuit, dans une feuille de Papayer.

Quelle était cette action? Pour la connaître, les deux expérimentateurs cités plus haut firent venir d'Amérique ce produit qu'il n'est pas facile d'obtenir pur. En effet, le lait qu'on recueille des incisions faites à l'arbre se coagule immédiatement, à la façon du sang et d'autres liquides animaux. Il se forme deux parts : « une sorte de pulpe insoluble ou peu soluble, » analogue au caillot sanguin, et « un sérum incolore et limpide ».

Pour empêcher la fermentation putride qui avait altéré les premiers envois, le suc fut « mélangé avec de l'eau sucrée ou de la glycérine et aromatisé avec quelques gouttes d'essence de menthe. Dans cet état il se présentait sous forme d'un liquide épais, laiteux, sans nulle odeur accusant une fermentation. Mis en contact avec la viande crue, la fibrine, le blanc d'œuf cuit, le gluten, il les a attaqués et ramollis au bout de quelques instants et a fini par les dissoudre après une digestion de quelques heures à 40°. Le lait est

coagulé d'abord et la caséine précipitée se dissout ensuite. Des fausses membranes du croup, des helminthes tels que ascarides et ténias, sont attaqués et digérés en quelques heures (1). »

Ce suc contient donc un ferment digestif très énergique. Pour l'en extraire on procéda de la façon suivante : le liquide laiteux, placé sur un filtre, fut lavé à différentes reprises avec de l'eau distillée. La solution, réduite à un faible volume par l'évaporation dans le vide, a été mélangée avec dix fois son volume d'alcool absolu qui a donné un précipité blanc. Purifié convenablement et desséché dans le vide, celui-ci se présente sous la forme d'une poudre blanche, amorphe, entièrement soluble dans l'eau.

Ce ferment contient 10,6 pour cent d'azote. Il jouit de propriétés digestives étonnantes, aussi bien dans les solutions neutres que dans les solutions alcalines ou acides. Les expériences relatées par MM. Wurtz et Bouchut sont à la fois des plus inattendues et des plus concluantes. Ainsi dans l'une d'elles « quinze centigrammes de ferment précipité une fois par l'alcool ont été ajoutés à dix grammes de fibrine humide réduite en gelée épaisse avec soixante-quinze centimètres cubes d'eau aiguisée de deux millièmes d'acide chlorhydrique. Cette gelée ayant été chauffée à l'étuve à 40°, s'est fluidifiée au bout d'un quart d'heure. Au bout de deux heures, le tout était réduit en un liquide trouble. Le précipité, finement divisé, est resté en suspension dans la liqueur et présentait l'aspect de la dyspeptone de fibrine. Son poids était de dix-huit décigrammes à l'état humide et de quarante-huit centigrammes à l'état sec. »

La conclusion de cette expérience et de beaucoup d'autres où les conditions ont été variées, est la suivante : « La matière azotée précipitable par l'alcool du suc aqueux de *Papaya* possède la propriété de dissoudre de grandes quantités de fibrine et se distingue de la pepsine par ce caractère, qu'elle la dissout non seulement en présence d'une petite quantité d'acide, mais même dans un milieu neutre ou légèrement alcalin. »

Des expériences faites avec une poudre analogue obtenue en faisant agir de l'eau distillée sur la pulpe, en concentrant dans le vide et en traitant ensuite par l'alcool, ont donné des résultats semblables.

La pulpe elle-même, mise en digestion avec de la fibrine, a donné des solutions qui possédaient tous les caractères de la fibrine-peptone.

(1) Comptes rendus, t. LXXXIX, p. 426.

On voit donc que le latex du *Papaya Carica* contient un ferment digestif très actif et en même temps facile à isoler.

Les savants qui de nos jours viennent affirmer, sans sourciller, que la pepsine du suc gastrique n'est point utile à la digestion, ou que celle qu'on ajoute aux aliments ne possède aucune action dissolvante sur les matière albuminoïdes, feront bien de méditer les résultats obtenus au moyen du suc laiteux du Papayer.

*
* *

M. Jules Kunckel d'Herculais, aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle de Paris, a décrit dernièrement (1) un nouveau genre d'insectes rapportés de la Nouvelle-Guinée par MM. Raffray et Maindron. Leurs dimensions sont tellement considérables qu'on peut les considérer comme représentant les géants de ce vaste groupe animal. Les antennes, démesurément allongées, ont plus de vingt centimètres de long, c'est-à-dire qu'elles dépasseraient de beaucoup la portion imprimée d'une page de cette revue. Les ailes déployées donnent à l'insecte, au moment du vol, une envergure de vingt-deux centimètres. Que dire des pattes, qui ont deux fois et demie à trois fois la longueur des antennes? M. Jules Kunckel d'Herculais a donné à ces insectes le nom de *Kéraocrânes*, qui veut dire tête pourvue de cornes (κερας, κεραος, corne, κρανιον, crâne). Ces insectes portent en effet au sommet de leur tête deux prolongements verticaux plus ou moins semblables à des cornes. Ils sont voisins des *Cyphocrânes* qu'on rencontre dans certaines îles de l'Océanie, à Java, à Timor, en Australie et aussi à la Nouvelle-Guinée. Ils appartiennent, comme ces derniers, à la famille des Phasmides de l'ordre des Orthoptères. Voici les principaux caractères des Kéraocrânes. Leur tête est suivie d'un thorax dont le premier segment ou prothorax est très court et porte la première paire de pattes. Au second segment, d'une longueur considérable, sont attachées inférieurement la deuxième paire de pattes et supérieurement la première paire d'ailes. Ces pattes démesurément longues, comme nous l'avons dit plus haut, peuvent, à la volonté de l'insecte, se porter en avant ou en arrière : ce qui lui donne la possibilité de prendre les positions les plus curieuses et les plus singulières. Le troisième segment ou métathorax porte la

(1) Voy. *la Nature*, n° 324, 16 août 1879.

troisième paire de pattes et la deuxième paire d'ailes. Ce sont celles-ci qui ont les dimensions qui donnent au Kéraocrâne son envergure si considérable; elles sont en effet trois fois plus longues que celles de la première paire. Ces caractères, quelque extraordinaires qu'ils paraissent, se retrouvent cependant chez les Cyphocrânes, et ils n'auraient point suffi pour motiver une nouvelle coupe générique, si les Kéraocrânes ne possédaient en outre deux appendices cornus déjà signalés au sommet de leur tête, et si les femelles n'avaient point la plaque sous-anale plus courte que l'abdomen et les appendices de celui-ci arrondis et bilobés au lieu d'être allongés et pointus.

Nous regrettons de ne pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs la belle planche qui accompagne la description de l'auteur, et où ces insectes se trouvent représentés de manière à donner en même temps l'idée la plus exacte et la plus complète de leurs formes si inattendues.

Les Kéraocrânes, comme les Cyphocrânes du reste, sont des insectes phytophages, c'est-à-dire se nourrissant uniquement de végétaux; il faut donc reléguer dans le domaine de la fantaisie et de l'imagination les légendes qui nous représentent les seconds traversant les rivières à la nage pour aller au loin chercher leur nourriture et capables, d'un coup de mandibule, de trancher un doigt de la main de l'homme qui voudrait essayer de les prendre. Regrettons toutefois, avec notre savant aide-naturaliste, que MM. Raffray et Maindron n'aient point eu le loisir ou l'occasion d'observer les mœurs et le genre de vie de ces insectes gigantesques qui, pendant longtemps encore, feront l'étonnement des entomologistes. Par leur taille si extraordinaire et leur forme si étrange, les Kéraocrânes viennent encore ajouter aux particularités déjà si nombreuses que la famille des Orthoptères présente à notre observation.

Dr Tison,
Professeur à l'Université catholique de Paris.

CHRONIQUE FINANCIÈRE ET RURALE

On est tellement habitué à voir les fonds publics monter que s'ils s'arrêtent un instant, pour retrouver des forces dans un repos salutaire, chacun s'inquiète aussitôt. C'est ce qui se produit à la fin de ce mois de septembre dont personne n'a à se plaindre. Si la spéculation s'est arrêtée, ce n'est pas qu'elle soit surchargée, fatiguée, c'est qu'il faut se préparer dans de bonnes conditions à la liquidation des opérations engagées. Le meilleur moyen de consolider les cours, c'est de ne point les surmener et de faire un pas en arrière quand besoin est.

Le 3 0/0 ferme à 83 60, le 3 0/0 amortissable à 86 42 1/2 et le 5 0/0 clôture à 118 40. Il faut remarquer que l'acheteur du 3 0/0 a bénéficié du coupon de 75 centimes détaché le 16 septembre dernier.

Tous les groupes de valeurs font, en même temps, preuve d'une solidité qui atteste que le marché est parfaitement tenu. Si nous rapprochons les cours de ceux que l'on pratiquait sur ces titres il y a un mois, nous verrons ressortir l'accord profond qui existe à cette heure entre la spéculation et les capitaux de placement et l'unité de direction à laquelle obéit le marché.

En même temps, on lance de grandes affaires, des sociétés nouvelles surgissent, et se font place dans la vie économique. Les compagnies d'assurances s'organisent chaque jour. Citons, entre autres, l'assurance coloniale qui a pour but de faire pénétrer les bienfaits de l'assurance dans nos colonies. Nous avons déjà entretenu nos lecteurs de cette société et nous nous étendrons plus longuement sur elle dans un prochain numéro.

*
* *

Une grande opération financière se prépare pour le 7 octobre. Nous voulons parler de l'émission du Crédit foncier. Voici quelques renseignements que nous empruntons à l'avis officiel de l'administration :

A l'avenir, pour les prêts nouveaux et pour les prêts anciens convertis, la société supprimera complètement la commission de 0 fr. 60 0/0 pour frais d'administration exigés jusqu'ici des emprunteurs et elle consentira en outre un abaissement important de l'intérêt. Grâce à cette mesure, elle procurera à la propriété foncière, dans un avenir prochain, un dégrèvement de charges qui peut être évalué à 8 ou 9 millions par an.

La conversion des emprunts anciens devant entraîner nécessairement dans un court délai le remboursement des obligations foncières de 500 francs 5 0[0 en ce moment en circulation, la société désire, comme elle l'a fait dans l'emprunt communal, donner un témoignage de sa bienveillance aux porteurs de ces obligations, en leur facilitant l'échange de leurs titres contre ceux de l'emprunt nouveau.

En conséquence, dans la souscription des obligations nouvelles, un droit de préférence est accordé aux porteurs et titulaires des 924,651 obligations foncières de 500 francs 5 0[0 à long terme du Crédit foncier actuellement en circulation. Le même droit est accordé aux porteurs des 142,560 obligations foncières de 500 francs 5 0[0 sorties au tirage du 22 septembre 1879.

Ces titres seront reçus en paiement pour 512 francs, y compris le coupon du 1er novembrn 1879 ou pour 500 francs ledit coupon étant détaché.

Les porteurs et titulaires de ces obligations qui prendront part à la souscription recevront, sans aucune réduction, pour chaque titre ancien, un titre nouveau entièrement libéré et portant jouissance du 1er novembre 1879, plus une soulte de 22 francs par obligation si le coupon du 1er novembre prochain est joint au titre, ou de 10 francs si le coupon est détaché. Pour les titulaires de certificats nominatifs d'obligations foncières de 500 francs 5 0[0, soumis à des clauses de remploi, le droit de souscrire aux obligations nouvelles, sans être exposés à une réduction, est étendu jusqu'au nombre de titres nouveaux correspondant au montant de leurs

anciens titres. En conséquence, le nombre des obligations foncières de 500 francs 3 0[0 avec lots, réservé aux détenteurs des 1,067,211 obligations foncières de 500 francs 5 0[0 est porté à 1,100,000.

Les obligations seront numérotées de 1 à 1,800,000 et formeront cent quatre-vingt séries de 10,000 titres.

D'après les calculs déjà faits, il est probable que dans trois semaines, si ce n'est avant, le Crédit foncier pourra prêter à moins de 5 0[0 pour soixante ans, intérêt et amortissement compris et sans commission.

Ajoutons enfin qu'il résultera de la conversion des emprunts communaux et fonciers un bénéfice annuel d'environ 14 millions de francs au moins, dont profiteront les communes et les propriétaires fonciers.

*
* *

Voilà un exposé qui est parfait.

De plus, le Crédit foncier est assuré d'avance d'un éclatant succès.

Enfin, la propriété va trouver à emprunter à bon marché.

Maintenant, qu'il nous soit permis d'examiner ce que nos lecteurs doivent faire en cette occurence.

Nous les diviserons en deux classes :

Ceux qui, ayant des économies, sont en quête d'un bon placement;

Et ceux qui sont détenteurs d'obligations appelées à la conversion ou au remboursement qui va suivre.

Nous dirons aux premiers : vous portez vos économies au Crédit foncier parce que vous y trouvez de la sécurité ou l'appât des lots.

Eh bien ! si la sécurité seule est recherchée par vous, nous vous indiquons un placement plus avantageux, tout en étant aussi sûr, que celui des nouvelles obligations foncières. Et ce placement réside dans les obligations de la Société générale de Librairie Catholique, lesquelles représentent deux magnifiques immeubles situés à Paris, rue des Saints-Pères, ainsi que des propriétés de premier ordre.

Les obligations de la Sociétés générale de Librairie Catholique n'ont point de lots à vous offrir, c'est vrai, mais elles ont mieux que cela. Vous allez en juger par vous même : Au lieu de vous donner, comme les nouvelles obligations foncières, TROIS pour cent d'intérêt annuel seulement, c'est-à-dire 15 francs, dont il reste à dimi-

nuer l'impôt, les obligations de la Société générale de Librairie Catholique, qui ont été émises à une époque où l'argent était encore assez cher, vous donneront, elles, CINQ pour cent, c'est-à-dire, 25 francs de rente et, ce qui est à considérer, cela net d'impôt.

Ne comptez point sur les lots des nouvelles obligations foncières; car, c'est ici le cas de répéter que s'il y a beaucoup d'appelés, (et dans le cas on en compte UN MILLION HUIT CENT MILLE), il y a peu d'élus.

En vous faisant accepter des chances de loterie, que, d'ailleurs, la morale religieuse réprouve, on vous retire DEUX pour cent d'intérêt, c'est-à-dire, 10 francs par obligation et par an : Bref, vous lâchez la proie pour l'ombre.

*
* *

Aux porteurs d'obligations 5 0/0 appelées à l'échange ou au remboursement immédiat, nous dirons :

Relisez avec soin les renseignements que nous donnons plus haut sur le marché qui vous est proposé, ou plutôt imposé, ainsi que les conseils qui précédent et examinez froidement la situation qui vous est faite.

En échange de vos titres, lettres de gage sans lots, mais rendant annuellement 5 0/0, on vous offre des obligations nouvelles de 500 francs, rapportant 15 francs d'intérêt seulement, maigre produit dont il faut encore déduire l'impôt.

Si ce marché ne vous sied point, si vous ne voulez pas diminuer le chiffre de votre revenu, tout en conservant la même sécurité, demandez des obligations de la Société générale de Librairie Catholique, placement solide, de tout repos et également foncier. Ces obligations vous donneront 25 francs nets de toute charge. C'est-à-dire que votre ancien revenu des obligations foncières vous restera, augmenté même de la valeur de l'impôt, au lieu d'être diminué de 2 0/0.

*
* *

En résumé, si, d'un côté, les administrateurs du Crédit foncier, profitant de l'engouement du gros public pour les valeurs à lots, vont réaliser de grands bénéfices pour leur société en lui procu-

rant de l'argent à bas prix, d'un autre côté, les gens sages et véritablement habiles peuvent faire une excellente affaire en s'éloignant de l'appât d'une loterie pour garder 5 0/0 d'intérêt, c'est-à-dire, la rémunération normale et équitable à laquelle les capitaux les plus prudents ont encore droit.

Dans le cas où l'on reconnaîtrait que nos avis sont pratiques et dictés par l'expérience, on peut s'adresser à M. Vor Palmé, 25, rue de Grenelle, et ce dernier cédera des obligations de la Société ou les échangera contre les obligations du Crédit foncier appelées à la conversion ou au remboursement, en laissant aux porteurs le coupon 12 francs, du 1er novembre, que l'on peut considérer comme échu.

Albert Hans.

MÉLANGES

MONSEIGNEUR DE LA TOUR D'AUVERGNE-LAURAGUAIS

La *Revue du Monde Catholique* vient de perdre dans la personne du vénérable archevêque de Bourges l'un de ses plus zélés et plus ardents protecteurs. Aussi regarde-t-elle comme un devoir de consacrer à la mémoire de Mgr de La Tour d'Auvergne une étude spéciale. En attendant qu'elle puisse réunir tous les éléments d'un article complet, elle offre aujourd'hui à ses lecteurs un travail remarquable dû à la plume d'un auteur qui a su apprécier à sa juste valeur la vie et les vertus de l'auguste Prélat.

C'était en 1861. L'évêque d'Orléans venait rendre, avec tout l'éclat de son génie, un suprême hommage à la douce bonté et aux vertus de l'archevêque qui avait été son guide spirituel, et dont il prononçait l'éloge funèbre dans la cathédrale de Bourges. Le successeur de Mgr Menjaud était là : c'était le prince Charles de La Tour d'Auvergne-Lauraguais, le jeune coadjuteur que le défunt archevêque s'était lui-même choisi. Par une touchante coïncidence, si Mgr Dupanloup avait été le disciple de Mgr Menjaud au catéchisme de Saint-Sulpice, Mgr de La Tour d'Auvergne avait été l'élève de Mgr Dupanloup au petit séminaire de Saint-Nicolas ; si Mgr Menjaud avait discerné la vocation sacerdotale dans l'enfant qui devait être un jour l'évêque d'Orléans, Mgr Dupanloup avait reconnu cette vocation dans le jeune prince qui était le futur archevêque de Bourges. Nul mieux que l'évêque d'Orléans ne pouvait dire ce qu'avait été Mgr Menjaud et ce qu'était Mgr de La Tour d'Auvergne.

Mgr Dupanloup prit pour texte de son panégyrique ces mots des

Paralipomènes : *Mortuus est plenus dierum, in senectute bonâ... et regnavit filius ejus pro eo... et cunctis placuit, et paruit illi omnis Israël.* Il mourut plein de jours, dans une vieillesse bénie de Dieu, et son fils lui succéda... qui agréait à tous ; et tout Israël lui voua une affectueuse obéissance (1).

Et notre grand évêque commençait ainsi l'application de ce passage des saintes Ecritures :

« Je viens vous redire, résumant dans cette parole les mérites d'une vie pleine devant Dieu et les bénédictions d'une longue vieillesse : *Mortuus est in senectute bonâ, plenus dierum.* Et s'il m'est permis de placer la consolation auprès de la douleur, et l'espérance à côté des regrets, puisqu'avant de vous dire un suprême adieu votre pieux archevêque a voulu vous laisser comme une image de lui-même dans un fils choisi par son cœur, vous me permettrez d'ajouter la suite du texte sacré : *Et regnavit filius ejus pro eo.* — Et ce fils, par le choix même qui l'a appelé au milieu de vous, par des mérites révélés avant le temps, par cette jeunesse même qui de bonne heure a eu, comme la sainte Ecriture le dit du jeune Daniel, les honneurs de la vieillesse, *honorem senectutis*, il ajoute un charme de plus à la douce gravité d'une aimable vertu ; et tout Israël lui promet et lui voue comme à son père, de si douce et si regrettée mémoire, une affectueuse obéissance : *Et cunctis placuit, et paruit illi omnis Israël.* »

Hélas ! au mois d'octobre 1878, Mgr de La Tour d'Auvergne, malade déjà, venait s'agenouiller devant le cercueil du saint évêque qui avait prononcé l'oraison funèbre de son prédécesseur. Et voici que, moins d'une année après la mort du pontife d'Orléans, l'archevêque de Bourges nous quitte, lui aussi !

Etait-ce parce que la vie de Mgr de La Tour d'Auvergne devait être coupée dans sa féconde maturité, que le Seigneur avait donné à sa noble jeunesse « les honneurs de la vieillesse » ?

Cette jeunesse si pleine de précoces mérites et sur laquelle avaient veillé l'oncle du prince Charles, le vénéré cardinal de La Tour d'Auvergne, et l'abbé Dupanloup, le grand éducateur, cette jeunesse s'était formée sous le regard d'une pieuse mère. Ce que fut pour ses enfants Mme la princesse de La Tour d'Auvergne, on l'a su, on l'a admiré ; et c'est en toute justice qu'on a appelé cette mère

(1) *Paralipomènes*, I, ch. XXIX, v. 28, 33.

une Cornélie catholique. Oui, ce fut réellement une Cornélie, une Cornélie qui unissait les tendresses de la mère chrétienne à un grand caractère trempé aux sources des saintes Écritures et de la doctrine romaine; une Cornélie inspirant à ses fils, non-seulement les vertus civiques et guerrières, mais la foi religieuse, qui est la plus sûre base de ces vertus; une Cornélie qui donna à la fois des défenseurs à la patrie terrestre et à la cité de Dieu. Comme la mère des Gracques, Mme la princesse de La Tour d'Auvergne était noblement fière de sa maternité. Mère d'un archevêque, d'un ambassadeur qui devint ministre, d'un colonel aujourd'hui général, elle mettait au-dessus de la couronne princière les dignités auxquelles ses fils étaient arrivés par leurs propres mérites.

Une lettre que la princesse me fit l'honneur de m'écrire peint admirablement cette grande âme maternelle. Parlant de ses fils, elle disait : « Ils m'ont peu quittée !... Seulement, lorsque les soins d'une mère ne pouvaient plus leur suffire, Dieu alors les a dirigés sans doute, car tous mes vœux ont été comblés et ils sont aussi bons fils tous les trois qu'hommes d'honneur et de distinction. Pourquoi ne le dirais-je pas? qui peut mieux les connaître que leur mère? »

Ce dernier trait est vraiment arraché au cœur d'une mère, d'une mère selon la Bible, et qui, mettant de côté toute fausse modestie maternelle, sent que nul mieux qu'elle ne peut lire dans l'âme de ses fils et reconnaître que Dieu l'a bénie dans ses enfants. Je ne sais qui ce témoignage honore le plus, ou de la mère qui le donna, ou des fils qui en furent l'objet.

La lettre dont je viens de citer ce touchant passage est datée de 1869 (13 août) ; c'était la dernière année de bonheur qui fût réservée à la princesse. 1870 approchait; 1870, l'année fatale qui ne fit pas seulement souffrir Mme de La Tour d'Auvergne comme Française, mais qui la tortura dans l'essence même de sa vie : son amour maternel. Le vaillant colonel Edouard de La Tour d'Auvergne combattait au premier rang des défenseurs de notre pays, et des bruits alarmants furent même répandus à Paris sur le sort du prince. Dieu le garda cependant à la tendresse de sa mère; mais il prit à la vénérable princesse un autre de ses fils, le prince Henry, l'ancien ambassadeur, l'ancien ministre, l'homme d'Etat dont les éminentes qualités et la chevaleresque courtoisie sont demeurées pour nous de si vivants souvenirs. Celui-ci laissait un fils, le prince Godefroi. De même qu'à son père et à ses oncles, la Providence avait réservé au

jeune prince une inestimable faveur : celle d'être élevé par sa noble aïeule.

Mme la princesse de La Tour d'Auvergne mourut à Paris dans sa soixante-seizième année, le 16 avril 1874. Ses obsèques eurent lieu le 20 avril. Son fils l'archevêque conduisait le deuil, et rien ne peut rendre l'expression de douleur et de sainte résignation qui se lisait dans le regard du prélat. Ce regard disait que, par un sacrifice héroïque, l'évêque offrait à Dieu tout ce que le fils souffrait.

Dieu épargna de nouveaux déchirements à la princesse en fermant ses yeux cinq années avant que mourût son second fils. La mort de ce fils bien-aimé, cette mort qui, pour la mère encore vivante, eût été une cruelle séparation, cette mort devient le signal de la réunion pour la mère, qui a devancé son enfant dans la bienheureuse éternité. Aujourd'hui, cette mère a retrouvé pour toujours deux de ses fils, celui qu'elle a suivi et celui qu'elle attendait.

Il n'appartient pas à ma faible plume de dire ce que fut en Mgr de La Tour d'Auvergne la science du théologien, cette science qu'il déploya dans son célèbre ouvrage sur l'*Infaillibilité pontificale* (1). Je n'ai ici qualité que pour déposer sur sa tombe les fleurs plus modestes d'un pieux et reconnaissant souvenir. Avec tous les enfants de l'Eglise, je vénère en Mgr de Bourges une noblesse d'âme vraiment épiscopale, une piété aussi douce pour autrui qu'austère pour lui-même, une charité tout évangélique. Mais il est encore un mérite que j'ai un titre particulier pour reconnaître en lui : c'est la bienveillance marquée avec laquelle il encourageait les efforts des écrivains catholiques. A l'instar de notre admirable cardinal de Bordeaux, il leur adressait des lettres qui étaient de véritables pages littéraires, résumant les impressions que lui avait causées la lecture de leurs œuvres. Il entrait dans la pensée de l'écrivain avec une généreuse sympathie de cœur, avec une exquise délicatesse d'intuition.

L'élévation de la pensée, la gracieuse courtoisie de l'expression, dénotent à la fois dans ces lettres le zèle de l'évêque pour les œuvres

(1) La *Tradition catholique sur l'infaillibilité pontificale, ou la définition du Concile du Vatican devant l'Ecriture, les Pères et l'Histoire*. Paris, Palmé. Deux volumes in-8°. Prix : 15 fr. On sait que le manuscrit de ces deux volumes avait été presque entièrement brûlé dans l'incendie du palais archiépiscopal de Bourges en 1871, et que l'archevêque recommença vaillamment son immense travail.

religieuses et la protection éclairée que le grand seigneur accordait aux lettres. Ah! certes, j'ai éprouvé pour ma part ce qu'il y avait d'aimable indulgence dans de tels encouragements; mais, pour ma part aussi, je sais ce que cette indulgence avait de chaleureux, de vivifiant, et combien elle alimentait dans les âmes les plus humbles l'ardent désir de se dévouer aux saintes causes.

Aussi la mort de Mgr de La Tour d'Auvergne est-elle une grande perte que l'Eglise et la patrie ne seront pas seules à ressentir, mais qui créera un vide profond dans les lettres chrétiennes, autant pour la place qu'y tenait personnellement le savant prélat que pour l'appui que sa haute bienveillance donnait aux écrivains catholiques.

L'archevêque de Bourges meurt à une époque pleine de ténèbres et d'angoisses. Il a vu la France abaissée, la religion menacée, les prêtres insultés. Un instant même nous avons pu croire que lui aussi avait été l'objet d'une criminelle agression. Il n'en était rien cependant, et l'archevêque nous rassura en nous écrivant pour démentir ce bruit. Mais, s'il n'a pas été donné à Mgr de La Tour d'Auvergne de mourir comme Mgr Affre et Mgr Darboy, qui dira que les malheurs du Saint-Siège et les désastres de la France n'ont pas frappé aussi sûrement que des balles le cœur sacerdotal et français qui battait dans la poitrine de cet archevêque, digne descendant de Godefroi de Bouillon? Lorsque, dans les jours de lutte qui s'ouvrent pour l'Eglise, on fera l'appel des combattants, ne pourra-t-on pas dire de Mgr de La Tour d'Auvergne comme de son héroïque ascendant, *le premier grenadier de France* : *Mort au champ d'honneur?*

J'ai sous les yeux une lettre que l'archevêque de Bourges m'écrivait sept jours avant la proclamation de la Commune. C'était le 10 mars 1871. Alors, comme aujourd'hui, la Révolution préludait au renversement de l'ordre social, en chassant Dieu de l'enseiment. Qu'il me soit permis de détacher de la lettre que m'adressa alors Mgr de La Tour d'Auvergne, quelques lignes que l'on dirait écrites pour le temps présent, et qui semblent nous apporter ainsi un avertissement d'outre-tombe. Telles durent être les dernières pensées de l'auguste mourant :

« Comme vous, j'espère que notre pauvre France se relèvera de ses désastres; mais ce n'est pas en lui enlevant le crucifix et la foi en Dieu qu'on la régénérera! La France ne retrouvera la régénération et la vie qu'en redevenant chrétienne, qu'en se rattachant à Dieu.

Depuis quatre-vingts ans nous avons chassé Dieu de tout, et nous sommes morts! Nous ne revivrons qu'en le remettant à sa place, c'est-à-dire partout! Tous doivent concourir à cette œuvre de résurrection : vous l'avez compris... »

Tous doivent concourir à cette œuvre de résurrection! Tant d'âmes timorées qui voient le danger et se désintéressent de la lutte chrétienne, se rendront-elles compte enfin de leur devoir et de leur responsabilité? Puisse-t-il en être ainsi, Monseigneur, et, du haut du ciel, priez pour nous!

Clarisse Bader.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

15 septembre. — Décret renouvelant les pouvoirs de M. Albert Grévy, député, chargé, à titre de mission temporaire, des fonctions de gouverneur général de l'Algérie. — Les esclaves de Santiago de Cuba demandent leur liberté. — L'insurrection de Caboul nécessite l'envoi dans l'Afghanistan de nombreuses troupes. — Triomphe des socialistes dans les élections qui viennent d'avoir lieu en Saxe. — Ouverture des Chambres hollandaises. — Voyage de M. Jules Ferry dans le sud-ouest de la France. A son arrivée à Bordeaux, le maire et le conseil municipal lui souhaitent la bienvenue. Circulaire de M. Le Royer aux procureurs généraux pour leur signaler, de concert avec le grand-chancelier de la Légion d'honneur, l'emploi abusif par certains industriels des distinctions dont ils ont été honorés, et donner des ordres pour qu'à l'avenir les greffiers des tribunaux de commerce n'acceptent aucun dépôt de marque de fabrique portant indication de la Légion d'honneur. — Ouverture du Congrès international de sauvetage sous la présidence de M. Turquet. — On fait courir à la Bourse le bruit de la mort de l'empereur de Russie et celle du prince de Bismarck. — Dissolution de la Chambre des députés prussiens et convocation des électeurs du premier degré pour le 30 septembre. — Règlement entre la Russie et la Chine de la question de Kuldja.

17. — Circulaire de M. le garde des sceaux aux maires pour les inviter à soumettre à l'avenir les qualifications nobiliaires à une vérification rigoureuse avant de les insérer dans les actes de l'état civil. Circulaire de M. Lepère aux préfets pour leur rappeler les règles relatives aux congés des fonctionnaires administratifs. — Le gouvernement russe adresse aux puissances européennes de nouvelles propositions relativement à la question d'Arab-Tabia. — Les tribus révoltées de l'Afghanistan interceptent en partie les communications entre les passes de Khyber et Caboul et entravent la marche en avant des colonnes anglaises. — Nomination de Hassan-Fehmi-Effendi au ministère des travaux publics et de Riza-Bey à la préfecture de Constantinople. — Le bruit court que Cettiwayo a été fait prisonnier. — Le duc de Wurtemberg, dans un dîner offert à Priepolyé en l'honneur de Husni-Pacha, porte un toast à l'alliance de l'Autriche-Hongrie et de la Turquie.

18. — Mort de Mgr de la Tour d'Auvergne-Lauraguais, archevêque

de Bourges. M. Viollet-le-Duc est frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante à Lausanne. Dîner préfectoral offert à Bordeaux à M. Jules Ferry et aux autorités administratives. Immersion du nouveau câble télégraphique entre Alger et Marseille. — Découverte à Livadia d'un nouveau complot nihiliste contre la vie de l'empereur de Russie. — Fondation par les catholiques belges de nombreuses écoles libres. — Le ministre du Chili dément les bruits relatifs à des négociations de paix entre cet Etat et le Pérou. — De nombreuses arrestations de socialistes ont lieu à Alexandrie et à Milan.

19. — Entrevue à Dieppe de M. Wadddington et de lord Salisbury. — Mort du général Marmier. — M. Jules Ferry quitte Bordeaux pour se rendre à Toulouse, où il est reçu par les autorités administratives et accueilli par quelques braillards de commande aux cris de : vivent les lois Ferry ! Arrêté du même ministre instituant une commission chargée de procéder à une enquête spéciale sur l'état des sciences physiques et naturelles dans les écoles normales et dans les écoles primaires, au point de vue de l'enseignement de l'agriculture. Organisation à Bordeaux d'un grand banquet démocratique en l'honneur du citoyen Blanqui. — Au Vatican, consistoire dans lequel les nonces de Paris, de Vienne et de Lisbonne sont créés cardinaux. — Grande revue militaire passée à Strasbourg en l'honneur de l'empereur Guillaume. — Tentative d'assassinat sur la personne du Sultan. — Le monitor péruvien *Huascar* attaque Antofogasta et en détruit la principale forteresse, après un combat opiniâtre de près de trois heures. — Le gouverneur de Djellalabad et plusieurs autres chefs de tribus afghans organisent une résistance opiniâtre contre les Anglais et se préparent à arrêter la marche de la cavalerie anglaise sur Caboul. — Le duc de Wurtemberg et Husni-Pacha décident l'occupation mixte de toutes les positions importantes près de Novi-Bazar. — Modification du cabinet chilien.

20. — Arrivée de M. Jules Ferry à Perpignan, où il doit assister le lendemain à l'inauguration de la statue de François Arago. M. le ministre de l'intérieur soumet au conseil d'Etat un projet relatif à l'organisation d'hospices cantonaux. Circulaire de M. Le Royer aux procureurs généraux pour leur recommander de veiller à ce que désormais l'inscription des minutes des jugements de justice de paix sur la feuille d'audience ne soit plus omise en fraude des droits du fisc. Grande fête de nuit donnée à l'Elysée-Ménilmontant en faveur des amnistiés et en mémoire de l'anniversaire de la République. — Voyage à Vienne du prince de Bismarck. Il est reçu d'abord par le comte Andrassy, puis par l'empereur François-Joseph, qui offre un grand dîner à Schœunbrun en l'honneur du chancelier allemand. — Le camp du 72e régiment anglais est attaqué à Choutargarnan (Afghanistan) par des insurgés afghans. — La guerre sainte est prêchée contre les Anglais.

21. — Inauguration, à Perpignan, de la statue de François Arago en présence de M. Jules Ferry, des sénateurs et des députés du département, des délégués de l'Observatoire, de l'Académie des sciences et du Bureau des longitudes. MM. Paul Bert, Jules Ferry, Mouchet, Janssen et Bréguet y prononcent des discours où la politique républicaine joue le plus grand rôle. La cérémonie est close par une fête de nuit, un banquet, des toasts et la remise de quelques décorations de la Légion d'honneur aux principaux organisateurs de la fête. A Montbéliard, inauguration de la statue du colonel Denfert-Rochereau et fêtes données à cette occasion. M. Lepère y fait un discours, précédé de plusieurs autres prononcés par MM. Sahler, Viette, Anatole de la Forge, Henri Martin et le général Wolff. Pendant ce temps-là a lieu, au Théâtre Valette de Marseille, la première séance du Congrès socialiste ouvrier. M. Louis Blanc y fait l'apologie de la République socialiste ; il s'élève tour à tour contre le cléricalisme, le bonapartisme, l'emploi de l'armée à la répression des troubles civils, l'inamovibilité de la magistrature et juge *à sa façon* les questions relatives à la liberté de la presse, au droit de réunion et d'association, à l'autonomie de la commune et surtout la question sociale qui doit être résolue, selon lui, dans le sens de l'abolition graduelle du prolétariat et de l'élévation du travailleur de la condition de salarié à celle d'associé. L'anniversaire de la proclamation de la première République est célébré à Paris par des banquets communards. — Arrivée à Strasbourg de l'empereur d'Allemagne. Il assiste aux grandes manœvures de l'armée allemande en Alsace-Lorraine. Le voyage de M. de Bismarck à Vienne préoccupe vivement la presse européenne et donne lieu à de nombreuses conjectures en Angleterre, en Prusse, en Russie et en Autriche. — Constitution définitive du nouveau cabinet égyptien, sous la présidence de Riaz-Pacha. — Décret du capitaine général de Santiago de Cuba déclarant cette province en état de siège.

22. — Décret nommant 230 sous-lieutenants dans l'infanterie. Arrivée du citoyen Blanqui à Marseille. Il y préside un banquet rouge écarlate où éclatent des scènes tumultueuses qui obligent le vieux conspirateur à quitter la salle en maugréant. — Au Vatican est tenu un consistoire dans lequel ont lieu la cérémonie de l'imposition du chapeau cardinalice, de la clôture et de l'ouverture de la bouche, de la remise de l'anneau aux cardinaux Desprez, Haynald, Pie et Alimonda, et la nomination de 18 évêques, au nombre desquels l'on remarque celle de Mgr Guilbert à l'évêché d'Amiens, et de M. l'abbé Roche à l'évêché de Gap. — Sur l'ordre de M. le garde des sceaux, M. de Marion-Brézillac, juge au tribunal civil de Toulouse, est poursuivi disciplinairement devant la cour de cassation pour avoir porté un toast au Roi dans un banquet légitimiste. Cérémonie des funérailles de Mgr de La Tour d'Auvergne, archevêque de Bourges, présidées par Son Eminence le cardinal archevêque de Paris, assisté de seize évêques.

23. — MM. Jules Ferry et Lepère se rendent, le premier à Port-Vendres, et le second à Belfort. De leur côté, un certain nombre de députés voyageurs s'embarquent gratis sur l'*Ajaccio*, à destination de l'Algérie. — Léon XIII nomme Mgr Agapite Panici internonce à La Haye. A Rome, cérémonie splendide à Saint-Louis-des-Français, en l'honneur des cardinaux français de Bonnechose, Desprez et Pie. Tout le personnel de l'ambassade y assiste. — Départ pour Paris de Mgr Czacki, nouveau nonce apostolique. — Arrivée à Vienne de M. Tisza. — Décret impérial convoquant le Reischrath autrichien pour le 7 octobre. — L'ouverture des Cortès espagnoles est également fixée au 3 novembre. — L'empereur Guillaume se rend à Metz. Il visite la ville et les champs de bataille de la dernière guerre. L'alliance de l'Allemagne et de l'Autriche est cimentée par une entente commune entre les représentants de ces deux puissances.

24. — Convocation des conseils municipaux des départements des Hautes-Alpes et de la Charente, à l'effet d'élire deux sénateurs. Nomination de M. Emile Réaux comme député de la Guadeloupe. Mort de l'amiral de Surville. Réduction des pénitenciers militaires et des ateliers publics. — Le prince de Bismarck fait une visite au nonce du Saint-Siège à Vienne et à Edhem-Pacha, auquel il communique un nouveau projet d'administration des provinces turques européennes sous la tutelle d'une commission européenne. — Affranchissement d'un grand nombre d'esclaves par des propriétaires cubains, sur l'engagement pris par ces esclaves de travailler pendant cinq ans pour leurs anciens maîtres. — Le colonel anglais Baker attaque Kouchi. — Le Président de la République de Vénézuéla visite la Belgique et est reçu avec une cordiale hospitalité par le roi Léopold II. — Défaite, à Geotepe, de l'avant-garde de l'expédition russe contre les Tekkes-Turcomans, avec une perte de 700 hommes. La colonne expéditionnaire se replie sur Deurma. — Le Président Hayes fait une tournée dans l'Illinois; il y prononce plusieurs discours empreints d'un grand sens politique.

25. — MM. Jules Ferry et Lepère continuent le cours de leurs pérégrinations dans le midi et l'est de la France. Nous les retrouvons pérorant le premier à Montpellier et le second à Lormont. Les insurgés de Cuba font leur soumission et reprennent leur travail. — Nouvelle lettre d'Yacoub Khan au général Roberts l'assurant de son attachement à l'Angleterre. — L'ambassade japonaise présente ses lettres de créance au conseil fédéral suisse. — L'ouverture solennelle du Reichsrath par l'empereur d'Autriche est fixée au 8 octobre. — Instruction de Mgr l'archevêque de Malines au clergé de Belgique, lui traçant la règle de conduite qu'il doit tenir relativement aux écoles primaires de l'Etat. — Le Comité du denier des écoles catholiques belges fait afficher une proclamation annonçant la création de 91 écoles catholiques et invitant les

parents à y envoyer leurs enfants. — Nouvelle conférence de M. de Bismarck avec le comte Andrassy. Départ du chancelier allemand pour Berlin. — La Grèce, de concert avec la Turquie, reconnaît, dans une déclaration qu'elle soumet aux puissances européennes, le protocole XIII du Congrès de Berlin comme base des négociations relatives au règlement des frontières turco-grecques.

26. — Banquet offert à M. Jules Ferry par le conseil municipal de Marseille. Son Eminence le cardinal archevêque de Paris adresse aux aumôniers des hôpitaux une lettre dans laquelle il leur trace, avec une grande modération et une réelle élévation de pensées, les devoirs de leur ministère. Cette lettre est une éloquente réponse à la malencontreuse circulaire envoyée récemment par M. Hérold au directeur de l'assistance publique.

27. — De nombreux banquets royalistes s'organisent à Paris et dans les départements pour fêter l'anniversaire de la naissance du comte de Chambord. — Départ du roi des Zoulous pour l'Angleterre. — Arrivée au congrès ouvrier de Marseille des délégués de la démocratie parisienne au nombre de 25. Leur voyage se fait aux frais des contribuables et sur la somme de 5000 francs qui leur a été allouée par le conseil municipal de la Ville de Paris. — Les journaux de Saint-Pétersbourg démentent la nouvelle donnée par la presse anglaise que l'expédition russe dans le Turkestan a été battue avec une perte de 700 hommes. Mesures sévères prises par le ministre de l'intérieur russe contre certains journaux russes.

28. — M. Baragnon fait à Lyon une magnifique conférence sur la liberté de l'enseignement. Il est chaleureusement acclamé par ses nombreux auditeurs. Arrivée de M. Jules Ferry à Marseille où une ovation radicale lui est faite par une foule d'hommes, de femmes et de voyous en délire qui entourent sa voiture et l'accompagnent jusqu'à la préfecture en vociférant la *Marseillaise* et le *Chant du Départ*, et en réclamant le ministre sur l'air des *Lampions*. — Arrivée à Brest du transport à voiles *le Navarin* et débarquement des 450 amnistiés qu'il a à bord. Le général Schmitz adresse au 12e corps d'armée un ordre du jour pour le féliciter de sa bonne tenue pendant les manœuvres d'automne. — Les autorités militaires de Saragosse arrêtent un colonel et deux officiers et saisissent chez eux des papiers établissant leur intention de troubler l'ordre public. — Yacoub Khan, ses deux fils, une suite de 45 personnes et une escorte de 200 soldats se rendent à Kushi auprès du colonel anglais Baker. Arrivée du général Roberts à Shutargardon avec trois régiments. — L'avant garde bolivienne, sous les ordres du général Canipero, force les troupes chiliennes à évacuer Calama. Elle bat un corps chilien sous les ordres du colonel Ruiz. — Les armées alliées du Pérou et de la Bolivie marchent sur San Pedro de Atakama. — Bombardement d'Antofogasta par le Huascar.

29. — A l'occasion de l'anniversaire de la naissance du comte de Chambord, une foule nombreuse et recueillie se presse dans la nef de la vieille église de Saint-Germain-des-Prés et y prie Dieu pour le Chef de la maison royale de France. Des délégués de toutes les provinces se rendent à Chambord au nombre de plus de dix-huit cents pour prendre part à l'imposante manifestation qui doit avoir lieu ce matin en l'honneur du comte de Chambord. A Paris, des banquets légitimistes réunissent dans une fête commune les nombreux délégués de toutes les classes de la société. Des toasts chaleureux sont portés à la France et au Roi. — A la suite des observations faites par la Russie, la Porte suspend le départ des réfugiés turcs pour la Roumélie orientale. — Les Indiens de l'Utah oriental massacrent des mineurs de Sallanécitz. — Arrêté publié au journal officiel de l'empire allemand fermant complètement la frontière de la Haute Silésie, à la suite de la peste bovine qui s'est déclarée dans la Pologne russe et soumettant les personnes arrivant par le chemin de fer à une désinfection dans des établissements créés exprès à Schappinctz et à Kattourtz.

30. — Arrivée à Lyon de M. Jules Ferry. Le ministre visite les principaux établissements d'instruction publique de cette ville. Les amnistiés débarqués à Brest par le *Navarin* sont dirigés sur Paris. Ils sont acclamés à leur entrée à la gare de Montparnasse par les cris de Vive l'amnistie! vive la République! Deux autres trains annonçant le reste des amnistiés arrivent également en gare à minuit et à cinq heures du matin. On dément le bruit d'une prochaine entrevue du prince Gortchacoff avec le prince de Bismarck. Des placards séditieux contenant des menaces contre le roi de Grèce, sont affichés dans plusieurs quartiers d'Athènes, ce qui motive de nombreuses arrestations. Divers symptômes de trouble et d'inquiétude se manifestent sur plusieurs points de la Péninsule hispanique.

CH. DE BEAULIEU.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La Vérité en Religion, par l'abbé J.-T. Sénigon, chanoine honoraire. — 1 vol. in-12 de XI-386 pages. — Paris, Société générale de librairie catholique, rue de Grenelle-Saint-Germain, 25 (1878). Prix : 3 fr.

L'ouvrage dont nous venons de transcrire le titre a été précédé par deux autres : *La Vérité en politique* ou étude sur le pouvoir dans la Société et *la Liberté*, qui ont assuré à leur auteur la réputation d'un penseur profond, et d'un écrivain distingué par sa science et son attachement aux vrais principes. *La Vérité en Religion* ne fera assurément qu'affermir cette réputation et ajoutera au bien que ses aînés ont dû produire dans les intelligences droites et honnêtes. L'auteur, frappé du malheur que les ténèbres accumulées par l'hérésie, la fausse philosophie et la libre pensée ont produites, a voulu mettre au jour la source empoisonnée d'où découlait un aussi déplorable état de la société. Il a voulu faire resplendir, dans un cadre restreint, les manifestations de la Trinité-Sainte sur l'humanité et rendre toute intelligence inexcusable de ne pas adorer, bénir, aimer et glorifier Dieu le Père, Dieu le Fils et Dieu le Saint-Esprit, remplissant successivement le monde de leur action toute puissante et à la fois éblouissante comme le soleil.

L'auteur fait voir dans le monde et son histoire les manifestations des trois personnes de la Très-Sainte Trinité. La gloire du Père se révèle dans la création et dans tous les faits surnaturels qui ont préparé la venue du Messie. Celle du Fils éclate dans l'Incarnation du Sauveur, dans ses miracles et son enseignement. Enfin, celle du Saint-Esprit se manifeste dans l'assistance donnée depuis le jour de la Pentecôte à l'Eglise de Jésus-Christ qui est restée une en se développant de toutes manières.

On le voit, ce cadre comprenait une apologie complète de la religion. M. le chanoine Sénigon a su l'en faire sortir d'une façon simple, naturelle et lumineuse. Suivant un adage ancien et très sage : *non nova sed nove*, l'auteur a su présenter d'une manière nouvelle les vérités immuables de la révélation. Il renverse en passant toutes les hideuses erreurs qui envahissent sous des noms différents notre société moderne. Sans cesse préoccupé des dangers de cette société, il indique rapidement les moyens de la rappeler dans les voies du vrai et du juste. Animé par une profonde conviction, son langage est coloré et plein de mouvement.

Quant à la solidité de ses principes, elle est attestée non seulement par sa profession de foi et par les termes convaincus dans lesquels il soumet son

livre à l'autorité de l'Eglise (p. 45), mais encore par quatre docteurs qui l'ont examiné, et par Mgr l'évêque d'Agen qui a adressé à l'auteur la lettre suivante que nous ne saurions mieux faire que de reproduire textuellement : « Monsieur le chanoine, j'ai l'honneur de vous renvoyer votre manuscrit intitulé : *La Vérité en Religion.* Cet ouvrage est le fruit d'une pensée généreuse. Témoin attristé des ruines et de la décomposition sociale que l'impiété opère chaque jour sous nos yeux, vous avez résolu d'apporter votre pierre à la consolidation de ce double édifice également menacé, la Religion et la Société. De là votre travail, qui n'est autre chose qu'une démonstration suivie, dans un cadre restreint, de la Vérité révélée. Ce dessein de patriotisme chrétien inspire visiblement votre œuvre; il communique à vos pages du mouvement, de la chaleur, parfois même une indignation qui ne manque pas d'éloquence. — Je crois que votre ouvrage réalisera vos excellentes intentions et portera dans les âmes un rayon de cette vérité catholique si obscurcie parce qu'elle est si peu connue. Agréez, Monsieur le chanoine, l'assurance de nos sentiments les plus affectueux.

† JEAN-EMILE, évêque d'Agen.

Comme Mgr l'évêque d'Agen, tous ceux qui liront cet ouvrage loueront le zèle de l'auteur, la parfaite rectitude de ses principes; mais tous ne partageront pas son système sur l'origine des idées. Tous du moins voudront partager ses espérances sur la régénération sociale par le moyen des dogmes chrétiens plus connus et réduits en pratique.

Types révolutionnaires, par le comte de Martel, 1 vol. in-12. Plon et Cᵉ, éditeurs, Paris.

Sous ce titre : *Types révolutionnaires,* M. le comte de Martel, ancien préfet, vient de faire paraître un volume très-curieux. Il contient un récit exact et détaillé de la journée du 9 thermidor. C'est le résumé fidèle de plus de deux cents rapports ou procès-verbaux qui existent encore aux Archives. Grâce aux nombreux documents qui l'accompagnent, ce récit permet d'apprécier ce que valent les légendes que nombre d'écrivains ont trop souvent substituées à la réalité de l'histoire.

La retraite de Laguna, épisode de la guerre du Paraguay, par A. d'Escragnolle-Taunay, officier supérieur de l'armée brésilienne. 1 vol. in-12. Plon et Cᵉ, éditeurs. Paris.

Voici un livre qui mérite l'attention de tous ceux qui ont la conduite des armées. L'auteur raconte avec un talent d'écrivain et d'historien fort remarquable comment une poignée d'hommes bien disciplinés a pu s'enfoncer dans l'intérieur du Paraguay et triompher de toutes les épreuves, surmonter tous les obstacles et revenir couverte de gloire dans son pays, grâce aux merveilles d'une stratégie savante, grâce surtout à l'organisation de la troupe, à la vigilance et à la prévoyance des chefs. Ces hommes ont su se défendre contre le feu de l'ennemi, la famine, le choléra, l'incendie allumé autour d'eux, et le désert qui se faisait devant leurs pas. Le livre de M. d'Escragnolle-

Taunay est une émouvante page d'histoire. Le narrateur a vu lui-même et entendu tout ce qu'il raconte : il le fait avec la simplicité et la sobriété qui conviennent à un soldat ami du vrai. Grâce à lui, la petite armée brésilienne qui a fourni la campagne et la retraite de Laguna restera éternellement célèbre dans les fastes des peuples de l'Amérique du Sud, et sa renommée, arrivée en France, s'y établit d'une façon durable, car le volume dont nous parlons a obtenu à Paris un légitime succès : la deuxième édition est près d'être épuisée. Nos officiers ont beaucoup à retenir dans ce récit, et nous, lecteurs ordinaires, nous avons à louer sans réserves l'écrivain qui a su si bien dire ce qu'il avait su si bien faire.

Grand Dictionnaire de la langue latine, par le docteur Guill. Freund ; traduit en français sur un plan tout à fait neuf, rédigé et augmenté par M. Theil, professeur au lycée Saint-Louis. 3 vol. grand in-4°, à 3 col., avec la *Grammaire latine*, de Madvig. — Paris, Firmin-Didot.

A l'époque de la rentrée des classes, nous ne saurions assez recommander cet ouvrage vraiment magistral : il satisfera également les professeurs, les savants, les littérateurs, qui désirent trouver dans un dictionnaire à leur usage des notions étendues, des détails approfondis, au besoin une discussion, et surtout l'indication exacte des sources, afin de pouvoir, en recourant au texte, vérifier eux-mêmes et contrôler soit la leçon, soit l'interprétation. Il n'existe, en français, aucun autre dictionnaire qui remplisse ces conditions.

Le Dictionnaire du docteur Freund comprend tous les mots qui se rencontrent dans les monuments de la langue latine, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la chute de l'empire d'Occident. Le traducteur a cru devoir y joindre les mots les plus importants de la langue latine du moyen âge et des temps modernes, notamment ceux qui ont passé dans les langues aujourd'hui parlées en Europe, ainsi que les termes techniques latins ou latinisés de médecine, de chirurgie, d'anatomie, de chimie, de zoologie, de botanique, etc. ; ces additions, si utiles, sont elles-mêmes l'œuvre de M. Freund, qui, dans l'abrégé qu'il a composé de son grand Dictionnaire, avait fait entrer cet élément nouveau.

La Géographie a été traitée avec un soin particulier : M. Charles Müller a reproduit et amélioré dans cet ouvrage le travail qu'il avait consacré à la révision du Dictionnaire de géographie ancienne de Mœller.

L'Université de Bonn et l'enseignement supérieur en Allemagne, par Edmond Dreyfus-Brisac. 1 vol. in-8°, Hachette et Ce, éditeurs.

Voici une monographie de première main où est décrite dans tous ses détails et avec une entière indépendance l'organisation complète de l'une des grandes Universités allemandes. L'auteur est allé à Bonn pour se rendre compte de tout, pour chercher l'explication du système allemand aussi bien dans ses ressemblances que dans ses différences avec le nôtre. Il s'est livré sur place à une enquête minutieuse de plusieurs mois ; tous les moyens d'investigation lui ont été fournis, toutes les archives lui ont été ouvertes ; il a

vécu dans l'intimité des maîtres et des élèves; il a suivi les cours et les conférences, visité les instituts, pris le thé chez les professeurs et bu à la *kneipe* avec les étudiants; il a assisté à leurs duels et observé les mœurs de leurs antiques corporations. Tout ce qu'il raconte, il l'a vu. Tous les documents dont il donne des extraits, il les a lui-même analysés. Tous les chiffres qu'il cite sont officiels, authentiques et il les a pour la plupart copiés sur les registres de l'Université. C'est assez dire que cet ouvrage est l'un des plus complets sur la matière et qu'il est appelé à un légitime succès.

Manuel de la théologie fondamentale ou d'apologétique chrétienne. — 2 volumes in-8° de 440 et 484 pages, par Franz Hettinger, docteur en philosophie et en théologie, et professeur de théologie à l'Université de Wurzbourg, chez Herder, à Fribourg-en-Brisgau, et chez Victor Palmé, à Paris.

Voici un ouvrage d'un genre peu connu en France. C'est moins un livre tout fait que le plan d'un livre à faire, contenant l'indication de tous les matériaux propres à le composer. C'est un manuel scolaire, un guide d'étude et d'enseignement extrêmement riche en indications et renseignements, et, puisqu'il s'agit de polémique religieuse, on peut dire que c'est un arsenal rempli d'armes de choix pour la défense de la religion chrétienne. Les deux volumes que nous avons sous les yeux contiennent, dans un espace relativement étroit, une somme énorme de faits et d'idées. La méthode suivie est si large et si bien conçue, en même temps que logique et rigoureuse, que rien de ce qui appartient au sujet n'est omis. Il serait difficile d'ajouter et de retrancher quoi que ce soit. La mise en œuvre un peu développée de tout ce qu'il y a de matériaux assemblés, formerait pour le moins dix gros volumes.

L'apologétique chrétienne est là telle qu'on l'enseigne dans les grandes écoles de Rome. L'auteur, un ancien élève du collège germanique, a été cité par le cardinal Pecci, aujourd'hui S. S. Léon XIII, et qualifié par lui d'*apologiste illustre.* (Voir l'*Eglise et la civilisation*, page 72, chez Vict. Palmé.)

Démonstration de la religion chrétienne, démonstration de la religion catholique, deux parties en autant de tomes, telle est la division. L'érudition de l'auteur est immense : toutes les grandes littératures, soit antiques, soit modernes, sont appelées dans son livre à rendre témoignage à la vérité. Chaque citation est faite dans l'original, hébreu, grec, latin, français, italien, anglais, etc., d'où elle est tirée : rien n'est traduit; c'est au lecteur à s'élever à la hauteur du livre; quant au livre, il dédaigne la condescendance. Nous approuvons cette sévère méthode qui provoque l'effort si nécessaire au développement de la force, soit physique, soit morale. Pour lire ces pages austères, il faut avoir la ferme volonté de s'instruire, mais aussi le moyen est infaillible : non seulement on y parle toutes les langues qui valent la peine d'être apprises, mais encore on y entend toutes les sciences qui ont quelque rapport avec la religion, et chacune vient à son tour apporter son tribut à la reine des sciences, à la théologie. A mesure que l'on avance dans cette lecture les horizons de la pensée s'élargissent comme si l'on gravissait les degrés d'une tour s'élevant jusqu'au ciel. Arrivé au sommet on embrasse tout, et le problème de la vie humaine est résolu, il n'y a plus d'énigme.

L'auteur, M. le docteur Hettinger, était admirablement préparé pour la tâche qu'il vient de remplir. Avant de composer son *Manuel d'apologétique*, il avait publié, il y a déjà des années, l'*Apologie du christianisme*, en cinq volumes, ouvrage qui en est à sa cinquième édition en Allemagne, qui a été traduit dans les principales langues de l'Europe, et qui a valu à son auteur, outre le précieux suffrage, rapporté plus haut, de S. S. Léon XIII, une renommée européenne.

Ce que l'Apologie expose en langage ordinaire et met à la portée de tous, le Manuel le codifie et le condense en un certain nombre de propositions nettement formulées et dûment démontrées, pour l'usage des étudiants en théologie. Le *Manuel* fait partie de l'excellente *Bibliothèque théologique* en cours de publication chez Herder, à Fribourg-en-Brisgau, et chez V. Palmé, à Paris. Il sera donc bientôt traduit et publié en français.

La Bibliothèque théologique du dix-neuvième siècle, qui ne tardera pas à être achevée, embrassera toutes les sciences théologiques et se composera de quatorze traités semblables à celui que nous annonçons. Le plan de cette encyclopédie a été magistralement conçu. Confié à des maîtres choisis entre tous et travaillant chacun en sa spécialité, l'exécution ne laissera rien à désirer. Ce sera le monument le plus imposant de la science théologique de notre âge. Ce monument s'élève sous nos yeux, et le *Manuel d'apologétique* de M. Hettinger en est une assise importante.

La Paternité chrétienne. Conférences prêchées à la réunion des pères de famille de Paris, par le R. P. A. Matignon, de la Compagnie deJésus. 4e série. Paris, V. Palmé, 1879, in-12 de 422 pages. Prix : 3 fr.

On ne saurait trop féliciter le P. Matignon de sa persévérance à nous instruire des lois de la famille, dans un temps où la Révolution recommence à ébranler ce fondement divin de la société, après avoir renversé ou attaqué successivement toutes nos institutions civiles et politiques. Aucun enseignement n'est plus nécessaire non seulement aux catholiques, mais encore à ceux qui n'ont pas le bonheur de partager nos croyances La voix du savant jésuite, franchissant l'enceinte où elle continue de charmer et de convaincre ses auditeurs habituels, a éveillé l'attention du grand public. Ses nouvelles leçons sur la *Paternité chrétienne* seront accueillies avec empressement, et le volume que nous annonçons aujourd'hui obtiendra le même succès que les trois premiers. La délicatesse et l'importance des questions que l'orateur y aborde, demandaient la prudence d'un théologien consommé : en effet, le P. Matignon étudie cette année *les relations journalières de l'époux et de la compagne qu'il s'est choisie*. Son caractère sacré et la grâce qui y est attachée lui donnent le droit d'entrer dans ce qu'il appelle justement un domaine réservé, et on le suit sans crainte sur un terrain où chacun de ses pas rencontre les traces de saint Jean Chrysostome, de saint Augustin, de tous les Pères et de tous les Docteurs de l'Église, éclairés eux-mêmes par les livres saints. Nous apprenons d'abord comment l'époux est l'égal de la femme et en même temps son supérieur, sans qu'il y ait contradiction entre ces titres, et comment ces deux qualités se tempèrent l'une l'autre. L'exposition de la doctrine traditionnelle de l'Église nous permet de résoudre les objections

des utopistes modernes et de protéger contre eux le bonheur et la dignité même de la femme. Quatre de ces conférences (les XXXVIIIe, XXXIXe, XLe et XLIe) méritent plus particulièrement d'êtres lues et méditées dans le silence recueilli du cabinet, et échappent à l'analyse; ce sont celles où le prédicateur examine *la genèse de l'amour conjugal* et *ses lois* : il est impossible de déployer, en une matière si difficile, plus de tact et plus de réserve. Dans les suivantes, le P. Matignon rappelle aux maris les devoirs qu'ils ont à remplir pour préserver la paix et l'honneur du foyer domestique. S'il les informe de leurs droits, il tient surtout à ce qu'ils ne perdent jamais de vue leur responsabilité, ni la protection dont ils doivent entourer leurs compagnes. « L'amour véritable, dit-il, est toujours attentif; mais, tandis que son regard suit la personne chérie, c'est avec tant de discrétion que les hommes ne s'en aperçoivent pas... L'intervention de l'époux sera si mesurée que l'épouse n'en éprouvera jamais le plus petit embarras. En revanche, elle se sentira aidée et soutenue; la lumière ne lui manquera en aucune occasion. Si, par hasard, quelque danger la menaçait, avant même de l'avoir reconnu, elle serait sûre d'être préservée comme par une main mystérieuse. » Le mari, ayant la charge de *veiller*, a nécessairement le droit d'indiquer la route à suivre, et, disons le mot propre, de *commander*. Mais l'exercice de cette prérogative exige des précautions et des ménagements infinis. Toute loi, pour être obligatoire, doit être juste. « N'oublions pas, dit admirablement le P. Matignon, que la femme, elle aussi, a sa conscience et qu'en contractant des obligations nouvelles, elle n'a ni voulu, ni pu l'asservir. Quel malheur si elle se trouvait un jour placée entre cette voix intime, parlant au nom du ciel, et l'autorité la plus douce, la plus chère qu'elle connaisse ici-bas! » Et plus loin : « Plus d'un peut-être parmi vous, tout en remplissant le rôle de chef, sentira que, devant Dieu, il n'est pas le premier en vertus et en mérites. Quittera-t-il pour cela sa place? Non, sans doute. Mais il procédera avec circonspection et respect. Il évitera d'agir par caprice ou de suivre ses idées personnelles. La prière deviendra l'auxiliaire obligée de ses conseils. Qui que nous soyons, c'est à elle qu'il faut demander la solution de nos doutes et la lumière de nos décisions. » On ne peut ni mieux penser, ni mieux dire. C'est dans cet esprit large, généreux, si respectueux pour la femme, que l'orateur traite de : *la Correction des défauts; l'Inconduite de l'un des époux; l'Honneur des époux.* La XLVIe conférence est consacrée au divorce : nous voulons, pour terminer, en citer un passage, dont l'intérêt est rendu plus saisissant encore par la proposition récemment soumise à la Chambre des députés : « Si l'on veut achever de détruire le foyer, il n'y aura pas de moyen plus sûr, ni plus promptement efficace que de faire entrer dans nos lois cette clause qui remet en question à perpétuité les plus saints engagements de la nature. Quant au pays, ce n'est pas apparemment en y propageant de tels principes, qu'on lui procurera une place plus élevée dans l'estime des autres peuples. Introduire dans la famille l'oubli du devoir, montrer en perspective l'abandon possible des obligations sanctionnées par l'acte le plus décisif de la vie, pensez-vous que ce soit nous mettre sur le chemin du vrai patriotisme? L'amour du pays et l'amour de la famille se tiennent par les liens les plus étroits; le premier n'est, à vrai dire, que le produit du second, élargi, agrandi par une affection

plus haute. Quand vous aurez appris aux hommes à séparer leur cause de celle de leur compagne, sachez bien qu'ils ne seront pas loin de séparer aussi leurs intérêts de ceux de leur pays. Le divorce, introduit au foyer, sera le prélude d'un autre, que nous trouvons déjà comme prononcé au fond de certaines âmes; je veux dire celui par lequel on rompt avec la cause et les destinées de la France. » Les *Conférences* du P. Matignon seront recherchées par tous les catholiques et par tous les hommes sincèrement libéraux.

Du Droit et du Devoir, par Elie Méric, chanoine d'Albi et de Perpignan, professeur de théologie morale à la Sorbonne. Paris. Douniol.

M. l'abbé Méric continue avec le même succès, le cours de ses publications sérieuses, et le livre qu'il nous donne aujourd'hui est digne de ceux que l'éminent professeur a déjà publiés. Ces ouvrages s'appellent et se soutiennent comme les assises d'un édifice imposant; ils s'enchaînent avec un art qui révèle à la fois le logicien ferme et l'écrivain élégant, qui ne dédaigne pas les ressources précieuses d'une langue sobre et chaude comme la langue des maîtres les plus célèbres dans l'art d'écrire.

M. Méric a démontré la spiritualité de l'âme dans la *Vie dans l'esprit et la matière*. Là, le savant professeur, attentif à suivre le mouvement de la pensée, expose, discute et réfute avec une vigueur souveraine les principales objections élevées par Büchner, Moleschot, Littré, contre la thèse de la spiritualité de l'âme; et passant, ensuite, par une tactique habile, de la défense à l'attaque, il développe, au nom des sciences naturelles qui lui sont familières, et au nom de la philosophie qu'il possède en maître, des arguments nouveaux et solides en faveur de l'existence d'une âme immatérielle, qui est le principe même de la vie de notre corps.

Mais cette âme pleine de vie est-elle indépendante de toute loi, indépendante même de celui qui lui donna la vie? C'est la réponse à cette question que M. l'abbé Méric nous fait connaître dans la *Morale et l'Athéisme contemporain*. Les systèmes de MM. Littré, Spencer, Fauttée, Renouvier, Darwin, Jules Simon, passent successivement devant nos yeux. En quelques chapitres fermes, lumineux, savants, M. l'abbé Méric les expose, en signale le point faible, en démonte l'échafaudage fragile, et toujours courtois envers les personnes, il est impitoyable pour les doctrines dont il sent avec un cœur de prêtre et avec la ferme raison d'un penseur, les dangers profonds et les contradictions inévitables.

Notre âme est donc soumise à une loi, expression de la volonté de Celui qui nous a créés. C'est la thèse positive, et M. l'abbé Méric en démontre la vérité dans le *Droit et le Devoir*. Dans ce dernier ouvrage, l'éminent professeur, après avoir interrogé les philosophes les plus renommés dans l'histoire de la pensée humaine, démontre avec éclat que la loi, le devoir, le droit, découlent de la fin que Dieu s'est proposée en nous créant, du but que nous devons atteindre. « Nous entendrons, écrit M. Méric, les maîtres de la pensée, de Platon à saint Augustin, jusqu'à Bossuet, Gerdil, Rosmini, répéter avec la variété distinctive de leur génie, et avec un accord qui est un hommage de la raison humaine à la vérité éternelle que Dieu est le fondement de la mo-

rale et du droit..., et qu'en dehors de Lui notre sagesse trop courte s'expose à bâtir sur le sable, un édifice branlant condamné à périr. »

Cette loi éternelle qui gouverne l'homme a donc aussi pour fin de nous conduire à la vie bienheureuse qui est notre destinée et notre fin suprême. L'éminent auteur nous annonce la publication prochaine de ce dernier ouvrage sur la vie future qui couronne cette série d'ouvrages philosophiques dont le mérite a été consacré par les suffrages les plus sérieux.

Honoré d'un bref du Saint-Père, béni et encouragé par les félicitations les plus flatteuses des évêques les plus illustres de notre temps, salué comme un penseur profond par les revues savantes de l'Italie, de la Belgique, de la France, reconnu « comme un philosophe et un écrivain de premier ordre » (1). M. l'abbé Méric peut rendre encore à la cause de l'Église d'éminents services; il peut démontrer victorieusement, comme l'écrivait un critique distingué, que la vraie science mène à Dieu, et que la raison est loin d'être contraire à la foi.

Laissons la parole à un critique éminent, c'est M. G. Feugère qui juge en ces termes le caractère et la valeur des ouvrages que nous venons de faire connaître à nos lecteurs :

« Esprit d'une haute valeur, très-attentif au mouvement philosophique de ce temps, dialecticien pénétrant, fin et souple, rompu aux abstractions, ni intimidé, ni ébloui par les formules de l'aspect le plus revêche, habile à s'orienter dans les fourrés les plus épais de la philosophie allemande, prompt à écarter le détail qui masque le point important, M. l'abbé Méric a encore pour lui cet incomparable avantage de s'être solidement établi sur les hauts sommets de la doctrine chrétienne. Cette sûreté de jugement n'exclut d'aucune manière la plus impartiale équité dans la discussion des doctrines contraires. M. l'abbé Méric laisse à tout système le loisir de se produire dans toute sa force et tout son développement; il ne combat la pensée de ses adversaires qu'après l'avoir exposée sans l'affaiblir, et encore le fait-il sans faiblesse pour l'erreur, mais sans amertume contre les personnes, avec une gravité simple, désireux avant tout d'être entendu du plus grand nombre possible, et pour cela en garde contre ces mots techniques dont il est fait si grand abus, et que Leibnitz conseillait de fuir comme le serpent; calme sans être froid, parlant la langue vraiment philosophique, celle qui s'adresse à l'intelligence et non aux passions ou à la sensibilité; ne perdant jamais de vue ce qu'il se propose : amener le lecteur à une conviction réfléchie, due non à l'habileté seule du dialecticien, mais à la force de ses raisons (2). »

A. D.

(1) Duverney. *Paris-Journal.*
(2) Gaston Feugère. *Etudes littéraires.*

E. CHARLES.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

TABLE DES MATIÈRES

DU IVe VOLUME DE LA TROISIÈME SÉRIE

N° 19. — 15 JUILLET 1879.

Pages.

I. L'outrage au Sacré-Cœur, par Paul **Féval**. . . 5
II. Journal d'un bourgeois de Paris sous la Terreur (suite), par Edmond **Biré**. 17
III. Six orphelins (seconde partie de Martine). — Histoire d'une sœur aînée, par V. **Vattier**. 32
IV. Du principe vital ou de la vie dans les êtres créés, par M. J. **Boileau** 43
V. Les merveilles du mont Saint-Michel (suite), par Paul **Féval**. 70
VI. Recherches sur la famille de Saint-Vincent de Paul, par Oscar de **Poli**. 93
VII. De la béatification de Christophe Colomb, par Léon **Bloy**. 108
VIII. Chronique parisienne, par Daniel **Bernard**. 124
IX. Sus aux Jésuites! Sus à la religion! par A. de **Lacoste**. 134
X. Memento chronolgique, par Charles de **Beaulieu**. 148
XI. Bulletin bibliographique, par E. **Charles** et Dr **Tison**. 152

N° 20. — 30 JUILLET 1879.

Pages.

I. Vieux mensonges, par Paul **Féval** 161
II. Six orphelins (seconde partie de Martine). Histoire d'une sœur aînée (suite), par V. **Vattier**. . . 173
III. Sus aux Jésuites! Sus à la Religion! (suite), par A de **Lacoste**. . . . 190
IV. Recherches sur la famille de saint Vincent de Paul (fin), par Oscar de **Poli**. 203
V. Les Vosges, par l'abbé **Chapiat**. 234
VI. Les merveilles du Mont Saint-Michel (fin), par Paul **Féval** 243
VII. Lettre de S. Em. le Cardinal-Archevêque de Paris. 270
VIII. Mélanges. Notre-Dame de Montaigu, par E. **Charles** 275
IX. Bulletin de l'enseignement supérieur catholique, par L. de la **Rallaye**, 293
X. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu** 305
XI. Bulletin bibliographique, par le Dr **Tison** et E. **Charles**. 311

N° 21. — 15 AOUT 1879.

Pages.

I. Relation du voyage du roi Louis XVI à Cherbourg, en 1786, par **Athelstane**. 321
II. De quelques travaux sur l'infaillibilité, par M. J. **Boileau**. 336
III. Journal d'un bourgeois de Paris sous la Terreur (suite), par Edmond **Biré**. 348
IV. Sus aux Jésuites! Sus à la liberté, par A. de **Lacoste**. 370
V. Bernadette à Saint-Gildard, par Henri **Lasserre**. 389
VI. Six orphelins (seconde partie de Martine). Histoire d'une sœur aînée (suite), par V. **Vattier**. 414
VII. Lettres philosophiques, par Jude de **Kernaeret** 425
VIII. Chronique parisienne, par D. **Delhoste**. . . . 433
IX. Chronique scientifique, par le Dr **Tison**. . . 444
X. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 465
XI. Bulletin bibliographique, par E. **Charles** et Dr **Tison**. 472

N° 22. — 31 AOUT 1879.

I. L'homme, sa nature, son âme, ses facultés et sa fin, par Mgr de la **Bouillerie** 481
II. Lettre encyclique de notre Très-Saint Père le Pape Léon XIII. 487
III. Six orphelins (seconde partie de Martine.) Histoire d'une sœur aînée (suite), par V. **Vattier**. . . 504
IV. L'Algérie contemporaine. — Batna, Lambessa, Biskra et autres villes de la province de Constantine (suite), par Lady **Herbert**. 514
V. Histoire d'une histoire, par Henri **Lasserre** . 527
VI. Sus aux Jésuites! Sus à la liberté (fin), par A. de **Lacoste**. 548
VII. Bulletin de l'enseignement supérieur catholique, par L. de la **Rallaye**. 563
VIII. Annexe au livre de M. Taine, par le baron **Ernouf**. 579
IX. Chronique des sciences géographiques, par l'abbé **Durand** 587
X. Mélanges. — Barnabé Chauvelot, par L. Nemours **Godré**. . . . 608
— Les contes à l'eau de rose, par E. de **Monzie** . . 614
— Un continuateur de dom Guéranger par **C.** . . 621
XIII. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 626
XIV. Bulletin bibliographique, par Dr **Tison** et E. **Charles**. 632

N° 23. — 15 SEPTEMBRE 1879.

I. Le maréchal Bugeaud (documents inédits), par le comte d'**Ideville** . . 641
II. Six orphelins (seconde partie de Martine). Histoire d'une sœur aînée (suite), par V. **Vattier**. . . 661
III. Le roman au XIXe siècle, par Frédéric **Godefroy**. 672
IV. Voyage dans les Vosges. — Gérardmer, par l'abbé **Chapiat**. 694
V. Sus aux Jésuites! sus à l'instruction en France! par A. de **Lacoste**. . 706
VI. Les nouveaux Musées de Paris, par Jules **Danjou**. 728
VII. Causeries de Pic de la Mirandole. 743
VIII. Voyage au pays du Bien, par Fulbert **Dumonteil**. 763
IX. Chronique parisienne, par Daniel **Bernard**. . . 768
X. Chronique financière et rurale, par Albert **Hans** 778
XI. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 784
XII. Bulletin bibliographique, par E. **Charles**. . . 789

N° 24. — 30 SEPTEMBRE 1879.

I. Les socialistes panthéistes, par Eugène **Loudun**. 801
II. Les six orphelins, etc. (suite), par V. **Vattier**. 818
III. Sus aux Jésuites! Sus à l'instruction en France! (suite), par A. de **Lacoste** 832
IV. Un sermon au XIIIe siècle, par Lecoy de la **Marche**. 852
V. Le procès de Marpingen, par H. **Kuhn**. . . . 875
VI. Scènes de la vie cléricale, par Charles **Buet**. . . 896
VII. Chronique scientifique, par le Dr **Tison** 907
VIII. Chronique financière et rurale, par Albert **Hans**. 926
IX. Mélanges. Mgr de La Tour d'Auvergne Lauraguais, par Clarisse **Bader**. . 931
X. Memento chronologique, par Ch. de **Beaulieu**. 937
XI. Bulletin bibliographique, par E. Charles Dr **Tison**. 943

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES[1]

A

Acta et decreta sacrorum conciliorum recentiorum, collectio Lacensis, 792.
Algérie (l') contemporaine. Batna, Lambessa, Biskra et autres villes de la province de Constantine, par Lady **Herbert**, 514.
Altesse (son) le prince impérial, par Eugène Loudun, 314.
Annexe au livre de M. Taine, par le baron **Ernouf**, 579.
Art (l') des jardins, par Edouard André, 532.
Athelstane. — Relation du voyage du roi Louis XVI, à Cherbourg, en 1786, 321
Atlas (l') universel de géographie moderne, ancienne et du moyen âge, par Vivien de Saint-Martin, 472.

B

Boder (Clarisse). Mgr de la Tour d'Auvergne, 931.
Béatification (de la) de Christophe Colomb, par Léon **Bloy**, 108.
Beaulieu (Charles de). Memento chronologique, 148, 305, 465, 626, 784 et 937.
Bernard (Daniel). Chronique parisienne, 124, 768.
Bernadette à Saint-Gildard, par Henri **Lasserre**, 389, 638.
Biographie universelle et bibliographie générale de la musique, par J. Fétis, 314, 476.
Biré (Edmond). Journal d'un bourgeois sous la Terreur, 17, 348.
Bloy (Léon). De la béatification de Christophe Colomb, 108.
Boileau (M.-J.). De quelques travaux sur l'infaillibilité, 337.
Du principe vital ou de la vie dans les êtres créés, 43.
Bouillerie (Mgr de la). *L'homme, sa nature, ses facultés et sa fin*, 481.
Bouquet (le) de lin, par V. Vattier, 795.
Buet (Charles). Scènes de la vie cléricale, 896.
Bulletin bibliographique, par E. **Charles** et Dr **Tison**, 152, 301, 472, 632, 789 et 943.
Bulletin de l'enseignement supérieur catholique, par Léonce de la **Rallaye**, 293, 563

C

Charles (E.). Bulletin bibliographique, 152, 311, 472, 632, 789 et 943.
Mélanges. — Notre-Dame de Montaigu, 275.
Causeries de Pic de la Mirandole, 743.
Chapiat (l'abbé). Voyage dans les Vosges, 694.
Chauvelot (Barnabé), par Nemo, **Godré**, 608.
Chronique financière et rurale, par Albert **Hans**, 778 et 926.
Chronique parisienne, par Daniel **Bernard**, 124, 768.
Chronique parisienne, par **D. Dehoste**, 453.
Chronique des sciences géographiques, par l'abbé **Durand**, 587.
Chronique scientifique, par le Dr **Tison**, 444, et 907.

(1) Les noms des rédacteurs dont les travaux ont paru dans ce volume de la *Revue* sont écrits en majuscules; les autres noms sont en caractères ordinaires ainsi que les titres des articles; les titres des ouvrages cités ou examinés sont en caractères italiques; les chiffres indiquent les pages.

Conquête d'Alger, par Camille Rousset, 794.
Considérations (les) sur le mariage au point de vue des lois, par le comte de Breda, 798.
Contes à l'eau de rose, par E. **Monzie**, 614.
Contes extraordinaires, par Ernest Hello, 478.
Continuateur (un) de dom Guéranger, par C., 621.

D

Danjou (Jules). Les nouveaux Musées de Paris, 728.
Delhoste (D.). Chronique parisienne, 433.
De quelques travaux sur l'infaillibilité, par M. J. **Boileau**, 336.
Dernier (le) des Trémolin, par E. Drumont, 311 et 796.
Dictionnaire des antiquités romaines et grecques, par Antony Rich, 796.
Dictionnaire de géographie ancienne et moderne, 475.
Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire, par M. Buisson, 313.
Dimanche (le) illustré, 639.
Dodone et ses ruines, par Carapanos, 635.
Dumonteil (Fulbert). Voyage au pays du Bien, 763.
Durand (l'abbé). Chronique des sciences géographiques, 587.

E

En 1792, par Charles d'Héricault, 478.
Encyclique (l') de Sa Sainteté Léon XIII, 640.
Ernouf (le baron). Annexe au livre de M. Taine, 579.
Esprit (l') public au XVIIIe siècle, par Aubertin, 795.
Eucharistie (l') et la vie chrétienne, par Mgr de la Bouillerie, 797.

F

Famille (la) Tolozan, par Mlle Marie Maréchal, 794.
Féval (Paul). L'outrage au Sacré Cœur..., 5.
— Vieux mensonges, 161.
— Les Merveilles du mont Saint-Michel..., 70, 243, 473, 633.

G

Godefroy (Frédéric). Le Roman au XIXe siècle, 672.
Grande (la) industrie chimique, par Lange et F. Naville, 479.
Guillaume de Tyr et ses continuateurs, 154.

H

Hans (Albert). Chronique financière et rurale, 778 et 926.
Herbert (Lady). L'Algérie contemporaine, 514.
Histoire de France, par Edmond Desmolins, 794.
Histoire d'une Histoire, par Henri **Lasserre**, 527.
Historica, theologica et moralis terræ sanctæ elucidatio, auctore Francisco Quarismio, 790.

I

Ideville (comte d'). Le maréchal Bugeaud, 641.
Itinéraire générale de la France. Le Nord, par Joanne, 477.

J

Journal d'un Bourgeois de Paris sous la Terreur (suite), par Edmond **Biré**, 17, 348.

K

Kernaeret (Jude de). Lettres philosophiques, 425.
Kuhn (H.) Le procès de Marpingen, 875.

L

Lacoste (A. de). Sus aux Jésuites! sus à la Religion, 134, 190.
Sus aux Jésuites! sus à l'instruction, 706 et 832.
Sus aux Jésuites! sus à la liberté! 370, 548, 474.
Lasserre (Henri). Bernadette à Saint-Gildard, 389.
— Histoire d'une histoire, 527.
Lecoy de la Marche. Un sermon au XIIIe siècle, 852.
Légendes (les) de Trianon, de Versailles et de Saint-Germain, par J.-O. Lavergne, 797.
Lettre de Son Eminence le cardinal archevêque de Paris, 270.
Lettre encyclique de Notre très Saint Père le Pape Léon XIII, 487.
Lettres philosophiques, par Jude de **Kernaeret**, 425.
Loudun (Eugène). Les socialistes panthéistes.

M

Manrèze (le) du prêtre, par le P. Caussette, 639.
Maréchal (le) Bugeaud, par le comte d'Ideville, 641.
Mariage (le) civil et religieux, par Sauzet, 798.

Mariage (le) chrétien et le code Napoléon, par le R. P. Ch. Daniel, 798.
Mariages (les) dans l'ancienne société française, par Ernest Bertin, 157.
Mélanges. — Barnabé Chauvelot, par L. Nemours **Godré**, 608. Les contes à l'eau de rose, par E. **Monzie**, 614. Un continuateur de Dom Guéranger, par C., 621.
Mélanges. Notre-Dame de Montaigu, par E. **Charles**, 275. — Mgr de la Tour d'Auvergne, par **Boder** (Clarisse), 931.
Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**, 148, 305, 465, 626, 784 et 937.
Merveilles (les) du Mont Saint-Michel, par Paul **Féval**, 70, 243, 473, 633.
Monde (le) des plantes avant l'apparition de l'homme, par le comte de Saporta, 158.
Monzie (E. de). Les contes à l'eau de rose, 614.

N

Notre-Dame de la Salette, par l'abbé Nortet, 156.
Nouveau dictionnaire de géographie universelle, par Vivien de Saint-Martin, 473.
Nouveaux (les) musées de Paris, par Jules **Danjou**, 728.

O

Œuvres de saint François de Sales, par l'abbé Chaumont, 152.
Outrage (l') au Sacré-Cœur, par Paul **Féval**, 5.

P

Paris (de) à Cologne, à Bruxelles, à Senlis, etc, par Morel, 475.
Paris (de) à Boulogne, à Saint-Valéry, au Tréport, etc, par E. Pénel, 475.
Paternité (la) chrétienne, par le R. P. Matignon, 799.
Pervenches (les), par Georges Gourdon, 311.
Poli (Oscar de). Recherches sur la famille de saint Vincent de Paul, 93, 203.
Principe (du) vital ou de la vie dans les êtres créés, par M.-J. **Boileau**, 43.
Procès (le) de Marpingen, par H. **Kuhn**, 875.
Publication des œuvres complètes de Mgr Plantier, 477.

R

Rallaye (Léonce de la), Bulletin de l'enseignement supérieur catholique, 293, 563.
Recherches sur la famille de saint Vincent de Paul, par Oscar de **Poli**, 93, 203.
Relation du voyage du roi Louis XVI à Cherbourg en 1786, par **Atheistane**, 321.
Remarques de Mgr l'évêque d'Angers sur le rapport de M. Spuller et sa lettre en réponse à M. Ferry, 154.
Réponses canoniques et pratiques sur le gouvernement et les principaux devoirs des religieuses à vœux simples, par le R. P. André-Marie Meynard, 474.
Revues scientifiques, par Paul Bert, 316.
Roman (le) au XIXe siècle, par Frédéric **Godefroy**, 672.

S

Sancti Thomæ Aquinatis, Summæ de veritate catholicæ fidei contra Gentiles quæ supersunt, Petri Antonii Uccelli edita, 789.
Scènes de la vie cléricale, par Charles **Buet**, 896.
Sermon (un) au XIIIe siècle, par **Lecoy de la Marche**, 852.
Six orphelins, par V. **Vattier**, 32, 173, 414, 504, 661 et 818.
Socialistes (les) panthéistes, par Eugène **Loudun**, 801.
Sud-Amérique, par le comte Ch. d'Ursel, 476.
Sus aux Jésuites! Sus à la liberté! par A. de **Lacoste**, 370, 548, 474.
Sus aux Jésuites! Sus à l'instruction! par A. de **Lacoste**, 706 et 832.
Sus aux Jésuites! Sus à la religion par A. de **Lacoste**, 134, 190.

T

Tison, (Dr). Chronique scientifique, 444 et 943. Bulletin bibliographique, 152, 311, 472, 632.
Traditions (les) nationales, par André Barbes, 794.
Tour d'Auvergne (Mgr de la), 931.

V

Vattier (V.), Six orphelins, 32, 173, 414, 504, 661 et 818. *Bouquet (le) de lin*, 795.
Vieux mensonges, par Paul **Féval**, 10[illegible]
Vosges, par l'abbé **Chapiat**, 234.
Voyage au pays du bien, par Fulbert **Dumonteil**, 763.
Voyage dans les Vosges, par l'abbé **Chapiat**, 694.

Paris. — L. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 2.

Livres à acquérir par payements mensuels

Rien de plus facile aujourd'hui que de former une bibliothèque sans débourser d'argent pour ainsi dire. Vous choisissez d'abord les livres indispensables et nécessaires qui doivent en composer le fonds proprement dit; ce choix varie suivant les goûts et les besoins. Il peut être de cent francs comme il peut s'élever à mille francs et plus. Vous mettez comme condition de payer votre acquisition *mensuellement*, de manière à ce que le payement soit complet à la fin de la troisième année. Il est inutile d'attendre que tout le compte soit soldé pour faire des acquisitions nouvelles : chaque fois que vous désirez un livre, il suffit de le demander, et il est ajouté au compte que vous avez déjà; et si vos achats dépassent d'une façon un peu notable les payements déjà effectués, vous augmentez proportionnément la somme mensuelle à payer. Supposons une acquisition première de 1,080 fr., soit 30 fr. mensuellement : après un premier payement votre compte est libre de 30 fr., de 60 fr. après deux mois, et ainsi de suite. Vous évitez de cette façon les factures élevées et vous achetez ce qui est nécessaire, pour ainsi dire, sans bourse délier. La librairie de la Société de librairie catholique, à Paris et à Bruxelles, a toute une comptabilité ouverte en vue de populariser cette excellente combinaison.

L'achat minimum doit être de 60 fr., les payements se font par 5, 10, 15 et 20 fr. par mois, suivant l'importance de l'achat, sans que le terme le plus éloigné dépasse trois ans. Des catalogues sont envoyés gratuitement.

Malgré ce crédit énorme, les actionnaires de la Société ont droit quand même à une réduction de 20 pour cent.

Voici, entre autres, plusieurs appréciations des services que cette combinaison peut rendre aux amateurs de la bonne librairie :

« Je viens de lire dans un bulletin de la Société générale de librairie catholique l'article intitulé : *Livres à acquérir par payements mensuels.*

« Votre dévouement à la cause catholique est admirable, et désormais chaque jour je n'oublierai pas de recommander à Dieu l'œuvre que vous avez si noblement entreprise. Je désire vivement profiter des facilités si grandes que vous offrez de former une bibliothèque; et, si cela est possible, comme l'article précité me le fait espérer, dès aujourd'hui je veux mettre à profit ses bonnes conditions. »

« Voici les ouvrages que je vous prierai, Monsieur, de vouloir bien m'expédier :

1° « *Collegii Salmanticensis Cursus theologicus.*

» 2° R. P. Matignon : *La Paternité chrétienne.* 4 vol. in-12.

« 3° Mgr Meignan : *Les Evangiles et la Critique au XIX siècle.*

« — *Les Prophéties messianiques.* 2 vol. in-8°.

« 4° Billuart : *Summa sancti Thomæ.* 9 vol. in-4°.

« 5° Ripalda : *Opera omnia.* 4 vol. in-folio.

« 6° L'abbé Regnaud : *La Somme du catéchiste.* 4 vol. in-12.

« 7° D. Guéranger : *Les Institutions liturgiques*, etc., etc.

« Je solderai le montant des acquisitions précédentes par payement *mensuel* de *dix* fr.; ou plutôt, si vous y consentez, chaque *trimestre* je vous solderai *quarante* fr., jusqu'à extinction de la dette, ce qui arrivera au bout de *deux ans.*

« D....., curé de X... (Alsace-Lorraine). »

PUBLICATIONS NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

25, RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, PARIS.

LÉON GAUTIER

PORTRAITS CONTEMPORAINS

ET

QUESTIONS ACTUELLES

Deuxième édition, revue avec soin

« *Malgré tout, j'aime mon siècle; j'aime ce qu'il y a de légitime en ses aspirations et en ses désirs; j'aime, par leurs grands côtés, la Science, la Poésie et l'Art contemporains, et je souhaiterais les réconcilier avec la sainte Eglise romaine, ma mère, que j'aime bien plus encore et par-dessus toutes choses.*

« *Ultramontain de la veille, j'ai toujours mis quelque obstination à rester en dehors de tout parti politique et littéraire. Je n'ai jamais voulu et ne veux être que catholique : catholique très romain, fort vivement épris de la charité, respectant le passé et espérant en l'avenir.* »

(EXTRAIT DE LA PRÉFACE).

TABLE DES MATIÈRES : I. Lamartine. — Montalembert. — Brizeux. — Auguste Barbier. — Le P. Monsabré. — Victor Hugo. — Le cardinal Pitra. — Louis Figuier. — Mme de Lamartine. — L'abbé Le Hir. — Duban. — Henri Lasserre. — Alexandre Dumas. — Augustin Cochin.

II. L'Infaillibilité. — La Question Sociale. — L'Esclavage. — La Guerre. — La Question du Drapeau. — La Science. — L'Art. — La Question de l'Enseignement. — L'Histoire. — La Géographie. — L'Industrie. — La Question Ouvrière. — Les Publications populaires. — Les Pèlerinages. — Un Dernier Appel.

Fort volume in-12 de 504 pages, magnifiquement imprimé.
Prix : 3 francs.

ŒUVRES

DE

SAINT FRANÇOIS DE SALES

Evêque et Prince de Genève, Docteur de l'Eglise

PUBLIÉES PAR

l'abbé H. CHAUMONT

NOUVELLE ÉDITION

avec une préface de Mgr DE SÉGUR, Chanoine-Évêque de Saint-Denis

ET RECOMMANDÉE PAR

Son Eminence le Cardinal Archevêque de Bordeaux
Nos Seigneurs les Archevèques de Reims et de Bourges
Nos Seigneurs les Évêques
De Laval, de Limoges et de Versailles.

---

2 volumes ont paru : — Les *OEuvres* formeront environ 20 beaux volumes in-12. — Prix : 3 fr. 50.

Un grand événement providentiel vient d'assurer aux *OEuvres complètes de saint François* *Sales* des fruits de salut plus abondants encore : c'est le décret solennel du 30 janvier 878, par lequel Pie IX, de pieuse et chère mémoire, attribue à Saint François de Sales titre de docteur de l'Eglise, et qui fut comme son testament spirituel, le dernier acte ce long et mémorable pontificat. Aussi le peuple chrétien, qui applaudit de si grand eur à ce jugement suprême de Rome touchant les œuvres du saint évêque de Genève, me-t-il plus que jamais à se nourrir de cette suave et fortifiante doctrine.

L'objet principal de cette nouvelle édition des *OEuvres spirituelles complètes* du saint cteur, est de rendre aux âmes les plus chères au cœur de Jésus-Christ l'accès familier, time, de ce directeur par excellence dont les paroles sont de véritables rayons de mière, et dont les conseils, si doux et si forts tout ensemble, sont des trésors qu'on ne ouve point ailleurs.

A ce point de vue, cette nouvelle édition, qu'on n'oserait point appeler *expurgée*, par spect pour l'innocence même et la sainteté du bienheureux évêque de Genève, se commande comme un service éminent rendu non seulement aux communautés reli- euses, mais aux petits et grands séminaires, mais aux noviciats, mais à quantité de unes femmes et de jeunes filles vivant dans le monde

Cette nouvelle édition a encore d'autres qualités très précieuses, comme on pourra s'en nvaincre en la parcourant : outre la perfection typographique, qui n'est certes point à édaigner quand il s'agit de livres usuels ; outre un format très commode, inusité jusqu'à jour pour les *OEuvres complètes de saint François de Sales* ; outre de précieux *soulignés* i tiennent lieu des notes marginales employées dans les vieilles éditions, et qui fixent ns fatigue l'attention du lecteur, il se trouve ici, grâce à la profonde connaissance de utes les *Œuvres* du saint, une excellente coordination de toutes les matières et une ble alphabétique vraiment générale, qui offre aux prédicateurs et à tous ceux qui veulent udier saint François de Sales d'une manière logique et complète, une analyse très acte, très sûre.

Pour toutes ces raisons et sans oublier le prix très modéré auquel nous avons tenu à aintenir cette belle publication, le travail de M. l'abbé H. Chaumont se recommande à acun et à tous.

Chaque ouvrage pourra se vendre séparément, sous son titre particulier.

72012 Mardi 30 Septembre et Mercredi 1er Octobre 1879

PLACEMENT DE 60,000 BONS

DE

L'ASSURANCE FINANCIÈRE

AUX CAISSES DE LA

SOCIÉTÉ DE DÉPOTS ET DE COMPTES COURANTS

2, Place de l'Opéra, à PARIS

VERSEMENTS

Sous escompte de 5 0/0 l'an pour tout Bon entièrement libéré

En souscrivant.	**50** fr.	600
A la répartition	**250** —	
Le 15 janvier 1880 . . .	**300** —	

Ces bons sont remboursables à **2,500** *francs.*

Ils donnent droit : 1° Aux annuités à prélever sur les recettes brutes suivant les statuts; 2° à 45 0/0 dans les bénéfices sociaux; 3° aux remboursements anticipés. La jouissance part du 1er juillet 1879. Le revenu des 3 derniers exercices a été, pour chaque bon, de 15 fr., 22 fr. 50 et 30 fr. La progression continue.

REMBOURSEMENTS SUCCESSIFS GARANTIS PAR DES TITRES DE RENTE FRANÇAISE

L'admission de à cote officielle sera demandée

On peut dès à présent souscrire par correspondance

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. **TEISSONNIÈRE** ✻, Administrateur du Comptoir d'Escompte, etc.
BENOIT-CHAMPY O. ✻, Administrateur du Crédit Industriel et Commercial.
E. PASCAL ✻, Administrateur de la Banque d'Escompte et de la *Foncière.*
de **MONTGOLFIER** O. ✻, Administrateur de l'Union Générale.
Baron **LE GUAY** O. ✻, Sénateur, Administrateur de la Société financière de Paris.
MARCILHACY ✻, membre de la Chambre de Commerce de Paris.
E. JAPY ✻, Président de la Chambre syndicale d'Horlogerie.
BARBIER O. ✻, Officier supérieur en retraite.

L'assurance financière

Constituée pour 99 ans (décret du 22 janvier 1868)

Statuts déposés chez Me VASSAL, notaire à Paris

Siége social : 63, rue de Provence, à Paris

Chaque bon comporte **25** numéros d'ordre remboursables à **100** fr., l'un, dès sa 1re année, et les remboursements continuent chaque année, en augmentant progressivement.

Le titre de rente correspondant à chaque bon et la capitalisation de ses intérêts assurent *matériellement* le remboursement intégral des 25 nos inscrits sur chaque bon, soit de **2,500** francs.

Le souscripteur d'un bon, comportant 25 nos remboursables à 100 fr. l'un, a la chance de recevoir *dès la première année*, et chaque année suivante, autant de fois 100 fr., et il suffit qu'il ait **6** numéros remboursés pour qu'il soit rentré dans une somme égale à son déboursé.

Après remboursement, le souscripteur **continue à toucher annuellement les revenus du Bon,** tout n'ayant, *en plus*, la perspective de recevoir chaque année une ou plusieurs primes de 100 fr. au fur et à mesure du remboursement de ses numéros, jusqu'à concurrence de 2,500 francs.

45 % des bénéfices étant affectés à des remboursements *anticipés*, 30 ou 40 ans suffiront pour effectuer en totalité les remboursements.

CONSULTER POUR TOUS DÉTAILS LE PROSPECTUS

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 5, PL. DU PANTHÉON.

REVUE du Monde Catholique. 1879
July-Sept. v.59